



REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIII^e ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE



REVUE

DES

DEUX MONDES



XLIII^e ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CENT HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—
1873

17283
6

10
0
10
100
1000

LES GRANDS COURANS

DE

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Die Hauptströmungen der Literatur des neunzehnten Jahrhunderts. Vorlesungen gehalten an der Kopenhagener Universität von G. Brandes.

I.

C'est par l'opinion que les étrangers portent sur elle qu'une grande nation donne sa mesure, car les étrangers sont pour nous « la postérité contemporaine. » M^{me} de Staël ne s'est pas contentée de dire le mot, elle a joint l'exemple au proverbe. Du livre sur *l'Allemagne* date une littérature nouvelle; c'est la première fois que la critique s'exerce en dehors des préjugés de race. Hauteur et libéralité des points de vue, suprême indépendance d'esprit, rare compréhension, ce livre a tous les avantages qui distinguent les œuvres de première main; tout en montrant à la France l'Allemagne pour ce qu'elle est, pour ce qu'elle vaut, il opère mille découvertes au profit de l'Allemagne elle-même; les influences climatériques, les *relativités*, il ne néglige rien; vous sentez en le lisant que la critique internationale est créée et que vous avez affaire à l'une de ces œuvres comme il en naît au début des grandes périodes littéraires, et comme en a produit dans tous les genres l'incomparable mouvement qui signale les quarante premières années de notre siècle.

La censure de Bonaparte jugea l'ouvrage *anti-français*, et dans la

mémorable lettre du ministre de la police qui signifie son congé à l'illustre dame, si la politique du moment entra pour beaucoup, je ne jurerais pas qu'il n'y eût point un peu de cette humeur maussade et rancunière qu'en littérature les tenans du passé trouvent toujours moyen de témoigner aux représentans de l'idée nouvelle. « Nous ne sommes, Dieu merci, pas réduits à chercher nos modèles chez ces races que vous admirez; votre ouvrage n'est point français; l'air de ce pays-ci ne vous convient pas. » Comprendons bien tout ce que ces derniers mots renferment d'ironie et d'amertume : l'air de la France ne vous convient pas, allez-vous-en. Autrement dit, vous n'avez pas craint de préférer la liberté au despotisme, alors même que le despote 'est le maître du monde; vous avez eu l'audace, en des jours où l'oppression règne partout, de nous peindre dans *Corinne* la souveraine indépendance du génie, et, chassée de Paris, de faire couronner votre idéal au Capitole; vous avez osé dire au peuple français ses vérités en plein visage, et cela juste à l'heure où sa vanité nationale l'enivre et le met hors de lui, où ses aigles couvrent l'Europe de leurs ailes victorieuses; vous avez osé venir nous parler, de quoi? De la poésie et de la philosophie de l'Allemagne, des libertés de l'Angleterre, des arts de l'Italie. L'Allemagne, nous l'avons vaincue, l'Angleterre se nomme la perfide Albion, et l'Italie est une de nos provinces; sachez, madame, qu'en dehors de la France napoléonienne rien n'existe sous les cieux. Vous l'avez ignoré, c'est un crime, et tout crime mérite son châtement; le vôtre sera de n'être plus Française, de voir vos livres saisis, vos manuscrits brûlés, et de quitter le territoire natal dans les vingt-quatre heures en ayant sur vos pas une meute de sbires et d'espions qui vous traqueront par-delà la frontière.

M^{me} de Staël fut en effet la première qui sut dire aux Français leurs vérités et leur montrer d'autres modèles que ceux qu'ils avaient toujours admirés. Nous vivions dans l'exclusive contemplation de nous-mêmes, ne jurant que par nos classiques, attribuant à leurs seuls chefs-d'œuvre cette influence irrésistible exercée par nous à l'étranger et que nous devons bien moins au lustre particulier d'un grand siècle épisodique dans notre histoire qu'à la prédominance de notre culture intellectuelle, à l'invincible perfection de cette noble langue française, la seule propre à la pensée, la seule façonnée pour la libre discussion à une époque où des Leibniz, des Jacob Böhm, en étaient réduits à recourir au latin faute d'un instrument moderne à leur convenance. Organisation philosophique et raisonnante, avec de grandes facultés d'émotion, esprit pénétrant, voyageur, sachant les langues et toujours capable d'appuyer ses points de vue originaux sur ces notions particulières, techniques,

qui font la vraie compétence du critique, l'auteur du livre *de l'Allemagne* avait toutes les qualités de son entreprise.

Ce qui caractérise M^{me} de Staël et donne à sa physionomie une originalité puissante, c'est la réunion de deux grandes facultés qui très rarement marchent ensemble : l'auteur de *Corinne* est un esprit créateur, l'auteur du livre sur *l'Allemagne* est un critique. En France, cela ne s'était encore jamais vu. La critique est essentiellement conservatrice de sa nature; comme elle ne crée pas du nouveau, il lui faut plus ou moins s'en tenir à la leçon du passé; la poésie au contraire représente dans la littérature d'une époque et d'un pays l'élément révolutionnaire. De là ces malentendus, ces querelles interminables, qui retardent le mouvement des idées, et qui ne se produiraient pas, s'il se pouvait faire que tous les critiques fussent des Lessing, des Goethe ou des Staël, c'est-à-dire des écrivains à la fois capables et de censurer et d'inventer. Dans le cours ordinaire des choses, le vrai poète est toujours en avance d'un demi-siècle sur son temps, et pendant qu'il tourne ses yeux vers l'avenir, la critique en maugréant lui corne aux oreilles les préceptes du passé : *vestigia græca!* Le moyen de s'entendre en pareil conflit? Aussi ne s'entend-on guère, du moins dans le moment; l'accord ne se fait que plus tard, quand il se fait. Pour comprendre ceux qui regardent vers l'avenir, il faut être soi-même un peu prophète, et M^{me} de Staël l'était beaucoup; elle avait ce précieux éclair d'imagination qui donne à la critique force de productivité.

Ses travaux, nous pouvons le dire aujourd'hui, ont été dans le sol alors fraîchement labouré de la France une des semences les plus saines, les plus fécondes; parfois ils nous complètent Chateaubriand, plus souvent encore ils le corrigent. Si vous voulez de l'éloquence, de l'enthousiasme et du pittoresque, le poète de *René* vous en prodiguera des trésors; mais son esthétique, au demeurant, n'est que préjugés. Il manque d'accord avec lui-même, sa théorie est d'un classique, et son œuvre prêche le romantisme jusqu'à la divagation; en politique, égal désordre, il n'a de sentiment que pour la monarchie et de beaux discours que pour la république, sa religion n'échauffe que la tête et vous laisse le froid au cœur. M^{me} de Staël n'eut point de ces égaremens; aussi a-t-elle fait besogne plus durable. Par ses mains s'est écroulée cette muraille de la Chine qui embastillait l'ancienne France; combien de perspectives ouvertes devant nos yeux sur la nature, sur le beau, quels dignes et chaleureux accens proférés au nom des droits de l'humanité par-delà les frontières des divers états, et dont se souviendront d'âge en âge toutes les âmes fidèles à la tradition d'un christianisme intelligent!

Ce n'est pas seulement chez nous que ce généreux système a

porté ses fruits; de même que l'illustre écrivain avait étudié l'Allemagne au profit de la France, les Anglais, les Allemands ont à leur tour étudié la France au profit de leur pays. Livres et conférences, partout ces utiles travaux se sont multipliés sous différentes formes, les peuples les plus réfractaires au progrès moderne, les plus enveloppés des ombres mystiques du passé, se sont ouverts aux débats du présent; le Danemark, réactionnaire et piétiste, s'est ému aux noms de Voltaire et de Rousseau. Il vient d'entendre la parole d'un homme libre et autorisé lui raconter la révolution française, les grands esprits qui l'ont précédée, amenée, et ceux qu'elle a suscités dans notre temps, les Chateaubriand, les Constant, les Staël, et le voilà, ce vieux Danemark, isolé jusqu'alors dans le romantisme d'Oelenschläger, le voilà lancé en pleins courans, et bon gré mal gré forcé de nager avec le siècle. L'auteur de ce coup d'éclat est un jeune esthéticien de verte allure, nourri à fond de notre xviii^e siècle, dont les principes, par momens, lui montent au cerveau, — ivresse si l'on veut, mais qu'il ne s'agit pas de juger à distance; constatons seulement que sur place elle a produit les plus puissans effets. Il faudrait se reporter aux souvenirs de la Sorbonne, aux jours épiques des Guizot, des Villemain et des Cousin pour se faire une idée de la fiévreuse agitation entretenue dans Copenhague, pendant l'hiver de 1871, par un simple cours de littérature. Jamais l'université ne s'était vue à pareilles fêtes; neige, pluie et vent, on bravait tout plutôt que de manquer une de ces séances dont l'esprit public s'occupait ensuite des semaines entières, tant la nouveauté de ces idées frappait chacun, tant on admirait l'audace de cet homme osant ainsi mettre à nu la pauvreté de la littérature nationale. A la vérité, de littérature danoise, il n'en existe pas, prétend M. Brandès; les bons bourgeois de Copenhague ne s'en étaient encore point doutés. Notre œil ne perceoit les objets ni de trop près, ni de trop loin, et l'étude comparée des littératures a cette double propriété de rapprocher assez de nous les choses qui sont loin pour que nous puissions nous les assimiler, et d'éloigner assez ce qui nous touche pour corriger le défaut d'optique.

Toute grande littérature est en même temps un document historique et moral. Si je veux savoir comment les Français, les Anglais ont vécu, ont pensé à telle période, leurs poètes et leurs prosateurs me l'apprendront; mais ce n'est point là le fait de tout le monde. En regard de ces nations dirigeantes où les problèmes de l'existence sociale se retrouvent agités, débattus au théâtre, dans les volumes de vers, dans les romans, — loin, bien loin de ces centres de lumière et de productivité sont des pays qui semblent s'être fait une loi de rester à l'écart. Rien de l'étranger n'y pénètre, si ce n'est de

temps en temps l'esprit de réaction. Leur littérature ne vous fournit aucun indice ni sur le passé ni sur le présent. Causez avec un Danois de son pays, et demandez-lui de vous citer un de ces noms dans lesquels s'incarne le trait caractéristique du jour; il ne saura que vous répondre, car, s'il y a des écrivains, leur influence, à vrai dire, n'existe pas. Les questions qui sont dans la société ne sont pas dans la littérature. Quelqu'un qui, au sortir de nos discussions, de nos plaidoyers dramatiques, tomberait à Copenhague, se croirait en Chine ou dans Sirius, à voir ce qui se publie, ce qui se joue. Hiérarchie, pruderie, rationalisme orthodoxe et bigoterie, avec de pareils élémens le royaume de l'intelligence ne se fonde guère! Le marasme s'étend, la vie devient lourde; au lieu d'aborder le réel par la discussion, on y échappe par le rêve, on amoncelle idéal sur idéal, on se confine dans la tour d'ivoire, et d'en haut la simple vérité des choses humaines ne vous apparaît plus au loin que comme un point noir. L'*Aladdin* d'Oelenschläger n'est pas même de l'art pour l'art, c'est de la poésie entée sur de la poésie; les romans d'Engemann n'ont aucun rapport avec le temps, ne soulèvent aucun débat, aucun problème; Andersen écrit des idylles; Frédérick Paludan Miller s'attribue les rythmes de Byron, mais en se gardant bien de toucher aux idées, et cette strophe ironique à la fois et pathétique lui sert à verbaliser sur la théologie (1).

Le xviii^e siècle mit en avant deux principes : dans la science, esprit de libre recherche, dans la littérature, expansion libre du vrai, du beau humain. Ces idées, comme un torrent, gagnent le monde et se répandent; tout ce qui ne se meut pas dans leur courant roule à sa perte ou prend le chemin de l'abîme. En dehors de ce mouvement tout est byzantinisme; la science n'offre plus que pure scolastique, et la poésie que pure fantasmagorie, moins encore, car le passé croyait à ses spectres, et nous, les froides abstractions nous importunent. Ces grandes luttes du siècle précédent d'où se dégagèrent tant d'idées nouvelles pour les diverses littératures de l'Europe avaient laissé presque indifférens les pays scandinaves. Des conquêtes de notre révolution, le Danemark n'avait, pour ainsi dire, pas eu vent, ce qui ne l'empêcha pas, lui qui ne s'était point mêlé à l'action, d'avoir à subir la réaction. Les esprits, pour se garder purs des périlleuses tendances du présent, s'en allèrent vivre dans le passé; on se nourrit d'allégories, de mythes, de légendes, la fleur bleue du romantisme allemand couvrit le sol. Contre cette littérature d'importation patronnée par une orthodoxie d'état systématiquement hostile au progrès, la libre discussion tôt ou tard de-

(1) Voyez le livre de M. Brandès, p. 12 et suiv, de l'*Introduction*.

vait instrumenter. « Voici trop longtemps que le mot de penseur est chez nous synonyme d'hérétique. Je veux bien parler comme tout le monde, ou plutôt me servir quand je parle de la langue de tout le monde; mais dès qu'il s'agit de penser, c'est une autre affaire. Il m'est aussi impossible de penser avec la cervelle de mon prochain qu'il m'est impossible de profiter pour ma nourriture de l'alimentation qui le sustente. Commencer par être soi, condition indispensable pour se servir des résultats acquis et tirer parti du bien des autres; le noble et peut-être le plus beau privilège de l'homme est d'être un éternel *recommenceur*; nier l'influence du milieu social, de l'entourage, nul n'y songe, mais cette influence et ce milieu, chaque individu les subit à sa façon. L'homme médiocre accepte sans information ce qu'on lui donne, et prend ce qui se trouve à portée de sa main, tandis que l'homme supérieur choisit son monde et ne fréquente que les esprits qui lui ressemblent, ce qui fait que, lorsqu'il se retrouve ensuite vis-à-vis de la société ordinaire, les sujets de conflit ne lui manquent point. » Ces lignes montrent assez la méthode du jeune esthéticien danois. Tout imbu des idées du présent, le docteur G. Brandès travaille à les faire pénétrer comme un sang régénérateur dans la littérature anémique de son pays. La transfusion devait provoquer de la part du *sujet* bien de la résistance, que dis-je résistance! mettons scandale. Il se peut en effet que le professeur de Copenhague ait légèrement forcé la note. C'est là une tendance trop commune à tous les novateurs et néophytes; mais que d'anathèmes, justes dieux, à propos d'un simple cours de littérature! Il n'y avait en jeu qu'une question littéraire, dont les attaques, les dénonciations, le fanatisme, ont fini par faire une question de morale et de religion. Le jeune écrivain fut bientôt traité d'Érostrate; l'éternel obscurantisme vit en lui l'ennemi de l'ordre social, l'homme de l'étranger, le mauvais patriote. La fameuse mercuriale de ce personnage de l'empire à M^{me} de Staël eut sa variante à propos de ce jeune indiscret, dont la pensée allait aux découvertes; à lui aussi, les avertisseurs du vieux conservatisme littéraire, politique et social prodiguèrent leurs sages oracles. « L'air du Danemark ne vous convient pas; allez en Allemagne, en Angleterre, allez surtout en France, où vous trouverez le jacobinisme et la commune, avec qui vous êtes fait pour vous entendre! » — Dire que ces idées, objet de tant d'épouvante pour ces pays du nord retardataire, sont aujourd'hui partout en Europe, penser que ces brandons nous viennent de Voltaire et de Rousseau, à qui notre grand xvi^e siècle les avait transmis! Et franchement je ne vois pas comment on pourrait bien s'y prendre pour en finir une bonne fois avec cet héritage. C'est une mode aujourd'hui de rendre la révolution de

1789 responsable de tous nos malheurs. De ce que le présent où nous sommes nous déconcerte et nous gêne, nous regrettons le passé, qui valait certes beaucoup moins, mais où nous n'étions pas. L'aventure n'est point neuve, et se reproduit à chaque crise depuis que le monde existe. L'homme de toutes les époques est ainsi fait, il s' imagine que les choses doivent se combiner à souhait pour le plus grand bien-être de son court passage ici-bas. Nous nous refusons à comprendre que les quarante ou cinquante années de notre activité particulière importent assez peu, et que l'histoire procède par siècles. Au lieu de vivre avec les événemens, de nous en arranger de notre mieux, nous mettons notre gloire à les entraver; au lieu de régler, de gouverner le courant, nous le combattons : lutte impossible ! « Le réveil de la contre-révolution est venu empêcher le ralliement pacifique des intérêts généraux de la France et comprimer dans leur germe les développemens du bon sens public. C'est une œuvre d'ordre et de patience que la France de la révolution doit accomplir. L'ancien régime apparaissant en armes la rejette dans des voies pleines de désordre, de violence et d'obscurité. » Ces paroles, que M. Guizot écrivait il y a quarante ans (1), s'offrent à ma plume tout empreintes d'une actualité saisissante.

Le vieux Danemark a donc tressailli au contact de la vie moderne; Voltaire et Rousseau ont aussi pénétré là, grâce au travail que nous venons de signaler. Dès qu'il s'agit en effet du xviii^e siècle, le premier nom qui vous monte aux lèvres, c'est Voltaire, le second Rousseau, et ces deux noms représentent, résumant si bien le siècle dans son ensemble que, lorsque nous voulons réagir contre l'un, nous nous servons de l'autre, de telle sorte que dans l'action comme dans la réaction c'est toujours le xviii^e siècle qui nous pénètre de son atmosphère. De Rousseau procèdent tous les grands courans littéraires qui depuis quatre-vingts ans fécondent l'Europe. Combien de noms se rattachent à celui-là ! En Allemagne, Herder, Kant, Fichte, Goethe, Jean-Paul, Schiller; en Angleterre, Byron, un nom qui en vaut cinquante; en France, Diderot d'abord, puis Chateaubriand, Benjamin Constant, M^{me} de Staël et George Sand. Tandis que Voltaire agit davantage sur la généralité, Rousseau attire à lui les talens, émeut les écrivains. Comme Aristote et Platon, ils règnent à tour de rôle sur la postérité; tantôt c'est l'un qui tient le sceptre, et tantôt c'est l'autre. A l'entrée du siècle par exemple, Rousseau prédomine; mais voici que vers 1848 un coup de main de l'École normale nous ramène Voltaire, dont l'influence reprend et se continue jus-

(1) *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France*, par M. Guizot, 1821.

qu'à la période actuelle, qui nous montre comme un travail de rapprochement entre les deux branches.

II.

Commençons notre histoire avec le siècle; Voltaire à ce moment s'absente, prend congé, l'esprit de négation entre en vacances et dit « à revoir » aux spectateurs, car il sait bien qu'il reviendra plus tard, lorsque le mouvement qui s'engage aura provoqué à son tour la réaction. Le xviii^e siècle n'a rien compris au moyen âge, qui ne fut jamais à ses yeux qu'une période barbare; le moyen âge est partout mis en crédit, et ce n'est point seulement la poésie que charme ce retour vers le passé, les choses de la vie politique et sociale en subissent aussi l'influence. En religion, en politique, c'est l'esprit du passé qui domine, c'est au moyen âge qu'on remonte, à sa chevalerie, à son mysticisme. L'année même où Napoléon signe le concordat paraît *le Génie du christianisme*, un de ces livres qui prennent le vent d'une époque et dont c'est l'heureuse destinée de naître couleur du temps comme l'oiseau bleu. Un succès immense les accueille et les recommande à la postérité, laquelle se fie à la mode d'antan et la croit sur parole plutôt que d'y aller voir. Un titre si grand! et derrière ce titre une discussion si mesquine! Que penserait aujourd'hui l'orthodoxie, que dirait l'exégèse moderne d'une théorie du christianisme uniquement préoccupée de faire prévaloir le côté mythologique, et de nous démontrer que nos idées religieuses peuvent se mettre en opéras et en ballets tout aussi bien que les plus fameuses inventions du paganisme? Quant à l'esthétique, elle est appropriée aux besoins de la cause et mérite les mêmes égards que l'interprétation théologique. Tasse y prend son rang au-dessus d'Homère, et le vertueux Bernardin s'assoit sur Théocrite; mais n'allons pas trop loin, car *le Génie du christianisme* contient *René*.

Ici, j'ouvre une parenthèse et remonte à l'une de mes deux sources, à Rousseau. Il va de soi que *la Nouvelle Héloïse* n'a pas été créée sans précédent, — on est toujours plus ou moins l'enfant de quelqu'un; — mais ni *Manon Lescaut*, ni *Clarisse*, que pour ma part je place fort au-dessus du roman de Jean-Jacques, n'ont agité, secoué, enfiévré le monde à l'égal de *la Nouvelle Héloïse*. C'est toute une commotion qui s'étend au dehors, gagne l'Europe, et dont le contre-coup nous revient ensuite. La France envoie *la Nouvelle Héloïse* à l'Allemagne, qui lui renvoie *Werther*, et d'elle en retour reçoit *René*. L'auteur de l'ouvrage que nous parcourons se demande : « Qu'y a-t-il de nouveau dans l'*Héloïse*? » A cela peut-être ne sau-

rait-on mieux répondre que par le mot de Sieyès sur le tiers-état. Qu'était-ce avant Rousseau que la passion dans le roman? Rien. Que doit-elle être? Tout! La galanterie est d'essence aristocratique, la passion est peuple, et c'est désormais à la passion que nous allons avoir affaire. La conception du sentiment au xvii^e siècle diffère entièrement de cet idéal nouveau. L'amour, au temps de Louis XIV, est avant tout le produit le plus délicat, le plus exquis de la civilisation. Il vit de convenances, d'étiquette, il a son programme des cérémonies. En dehors d'un certain style et d'une certaine culture d'esprit, il n'y a pas de femme, — et sans la femme point d'amour; de là dans les mœurs et la littérature une décence, une politesse imperturbables; tout ce qui voile la pensée l'ennoblit, et la périphrase seule rend acceptable la passion. De *la Princesse de Clèves* aux comédies de Marivaux, tous les amoureux se ressemblent; ce sont gens de la même famille et du même air; ils se cherchent, s'évitent, se retrouvent, meurent ou se marient sans que jamais la question sociale intervienne dans leurs affaires, et jamais on n'a vu dans ce monde-là qu'une jeune patricienne se soit éprise d'un plébéien : art charmant et aristocratique qui vous captive d'autant plus que vous le sentez disparaître! Ces femmes, — grandes dames et soubrettes, — dont la sensiblerie a mille grâces, en sont-elles moins femmes pour se maniérer? Le mimosa, pour sa délicatesse chatouilleuse, en est-il moins naturel?

Le conventionnel de ce roman, de ce théâtre, de ce style, règne sur tout le siècle : chacun le touche, le coudoie, ce qui fait qu'il ne blesse personne. Regardez bien, et jusque dans Mozart vous ressaisissez Watteau! Est-ce une fille des champs, cette Zerline en jupons courts, en fins souliers à talons rouges, qui, son chapeau de bergère au bras, un œil de poudre dans ses cheveux, lance au parterre en minaudant ses jolies gammes emperlées? Ouvrez *la Nouvelle Héloïse*, — c'est un autre monde. L'action, le style, le décor, tout change. Adieu l'éternel-solennel du grand siècle, les érotiques badinages de la régence, adieu M^{me} de La Fayette, Marivaux, Crébillon fils! Nous ne sommes plus à Versailles, dans « les appartemens » ou dans le boudoir d'un Brimboration quelconque; nous sommes à Clarens, en plein canton de Genève : près de nous, la source du Rhône écumant, mugissant, mêlant sans les confondre ses nappes transparentes à l'Arve grisâtre et neigeux; au loin, le Mont-Blanc gigantesque entre ses deux pics des Alpes. Au coucher du soleil, un rose tendre baigne les cimes glaciales, qui tantôt, après avoir passé par le violet du crépuscule, bleuiront au lever de la lune. « Insensiblement la lune se leva! » Remarquons, admirons tout de suite cette influence magique du pittoresque sur le style. Il semble que la na-

ture ait réuni là tous ses contrastes. En moins d'une demi-journée et dans la même promenade, à la chaude haleine de l'été les âpres vents du nord succèdent; on dirait que les saisons tourbillonnent autour de vous. Quel lac plus bleu que ce lac de Genève? Dans l'immensité de cet azur, des rondes de montagnes réfléchissent leurs têtes, que le soleil enguirlande de rayons, dont les miroitemens irisent l'atmosphère! Poussons jusqu'à Montreux, saluons le château de Chillon, mystérieux, ténébreux, sinistre, et ruminant les horreurs du passé au milieu des bénédictions de ce paysage. A cette place, l'horizon s'élargit, l'air s'adoucit, la lumière vaporisée noie et confond tout : le ciel, les Alpes et le lac. Revenons un peu sur nos pas, nous touchons à Clarens, au bosquet de Julie, et nos regards, en leur faisant fête, reconnaissent les lieux d'où le sentiment de la nature s'est répandu sur l'Europe et sur le siècle.

Du même coup, en même temps que le sentiment de la nature et la passion, l'élément démocratique s'introduit dans la littérature; George Sand peut naître, le roman moderne est créé. Saint-Preux et Julie diffèrent de classe, l'une est une personne riche et de bonne maison, l'autre un pauvre diable de précepteur. Comme dans *Werther*, la ferme volonté de sortir des rangs, de parvenir, se marie à l'amour. A quoi songeait donc Napoléon lorsqu'il reprochait à Goethe d'avoir compliqué la passion de son héros d'une sourde rancune contre ce monde aristocratique dont il se sent exclu? Critiquer l'œuvre à ce point de vue, c'était en méconnaître la tendance. Aux yeux de Rousseau, la galanterie est une chose absolument ridicule; il n'admet que l'entraînement, le délire de la passion, ses personnages déclament, s'oublie et perdent terre; mais au plus fort de leurs divagations l'électricité qu'ils dégagent vous saisit, vous remue; ces êtres-là ne sont point vrais toujours, mais ils vivent. Les baisers qu'ils échangent brûlent leurs lèvres, leurs larmes coulent puissamment, et, quand ils se pâment devant nous, ces spasmes, qui n'étaient jadis que minauderie et coquetterie, nous montrent l'enfant de la nature épuisé par la lutte et succombant. Le roman d'ancienne mode, « l'ancien jeu, » comme il avait son personnel toujours choisi entre gens de qualité, avait aussi sa morale absolument aristocratique, et mettait la religion du mariage sous l'unique sauvegarde des bienséances. On avait l'orgueil du rang, et l'estime qu'on professait envers soi-même tenait l'emploi de la vertu, ce qui fait qu'on a pu dire qu'en France l'adultère était sous Louis XIII un passe-temps, sous Louis XIV une règle et sous la régence un devoir. Rousseau, contre l'esprit de son temps, prend la cause du mariage et la préconise. Son héroïne succombera, ainsi le veut la poétique du genre, mais sans profit pour l'amant, lequel

sera, comme Werther, sacrifié à la gloire d'un époux non moins irréprochable qu'ennuyeux.

La Nouvelle Héloïse est de 1761. *Werther* paraît en 1774. Qu'est-ce que Werther? Les définitions auront beau se multiplier, elles n'épuiseront jamais un tel sujet, les passions et les infortunes de l'individu pris à partie étant cette fois le cas de toute une génération. Au commencement étaient les princes et les rois; la littérature ne s'adressait qu'à cette sorte de personnages, vivant et se mouvant dans l'atmosphère et les passions de leur propre monde. D'un contraste entre l'aspiration et le pouvoir voulu pour arriver à la satisfaire, entre cette lutte si tragique du dedans et du dehors, nulle apparence! Même en étendant son cadre, la littérature reste aristocratique, et ses acteurs sont tous gens de qualité que leur naissance et leur richesse élèvent au-dessus des misérables servitudes de la vie. Le siècle change, et la contradiction brusquement surgit. Voici un homme que ses facultés poussent vers les sphères supérieures, un homme tout intelligence et sympathie, qui sent vivre en soi l'univers, et que sa pauvreté condamne à ne remplir que des emplois subalternes. Attelé à son ingrate besogne, exclu de la société par le manque du nécessaire, il met toute sa destinée dans la possession d'une jeune fille, et ce trésor, le premier qui passe s'en empare, et de telle façon que lui-même est obligé de reconnaître au nom de la morale, du droit, de la raison, que son rival fera en somme un meilleur mari et rendra Charlotte plus heureuse. Quel secret chercher là-dessous? L'amour et le mariage sont-ils incompatibles? Le cœur a-t-il cessé de s'entendre avec la tête, l'individu va-t-il déclarer la guerre à la société? Ce qu'il y a, c'est que la crise approche, c'est que le vieil édifice du passé craque et s'effondre. Attendez un peu, et les distinctions de classes, les préjugés de toute sorte vont disparaître sous les ruines sanglantes d'où sortiront plus tard les conquêtes de la révolution. Songeons à cet état d'anxiété mortelle qui dans la nature précède l'orage, représentons-nous ce fiévreux tressaillement, cette stupeur croissante des animaux annonçant de loin le tonnerre: *Werther* est la poésie du pressentiment, comme *René* sera la poésie du désenchantement. Entre ces deux types, il y a un monde.

Ainsi qu'elles ont leurs troubles de la veille, les grandes catastrophes humaines ont leurs troubles du lendemain: après l'assaut furieux, l'abattement. Tant de commotions gigantesques n'ont pu réussir à mettre le pauvre cœur humain en équilibre; tous ces beaux rêves d'égalité, de liberté, se sont engloutis dans un déluge de sang et d'épouvante; on partait pour la conquête des droits de l'individu, on est rentré avec le despotisme. L'enfant du siècle, nous le re-

voyons, mais combien changé, pâli! des rides sur le front, les poings crispés, l'ennui et le désœuvrement l'accablent. Exclu de cette société nouvelle, qu'il maudit, n'y trouvant point sa place, il ira seul errer parmi les tribus sauvages des Indiens. Werther est un songeur, un fantasque, mais son délire est d'un précurseur. Organisation malade, que la fièvre de l'inconnu travaille et consume, il a le mal de l'avenir, et ce mal-là n'a rien de commun avec la mélancolie, produit spécial d'un temps qui désespère et se résigne. Le grand mélancolique, le misanthrope, c'est René. Près de lui, Alceste n'est qu'un raisonneur. Alceste ressemble à Boileau plus qu'on ne pense; sa misanthropie est, de même que la poésie de l'auteur du *Lutrin*, une simple affaire de raisonnement. Mettez un parfait galant homme aux prises avec l'esprit de cour et de salon, que sa brusque franchise ait maille à partir avec les mille petites perversités de la vie mondaine, et vous avez le personnage de Molière : un admirable original, l'unique de son espèce dans la société de son temps, et ne tirant le trait de son caractère que des rapports particuliers de son existence. Alceste ne hait les hommes que parce qu'il est jaloux de sa maîtresse, et le jour où Célimène aura cessé d'être coquette il ne sera pas plus misanthrope que vous et moi. René au contraire est le misanthrope de tempérament :

Atlas leur répondit : C'est que je porte un monde!..

L'espèce de mélancolie qui se déclare au commencement de notre siècle ne porte en soi le caractère ni d'un mal individuel ni même d'une maladie naturelle. C'est une épidémie cosmopolite affectant les formes de ces contagions d'origine religieuse qu'on observe si souvent dans l'Europe du moyen âge. Le siècle s'ouvre à peine, et déjà son immense capital d'activité n'est plus à lui; un homme dispose de sa volonté, de sa puissance. On dirait que l'ère qui vient de naître ait voulu se décharger de tout en s'incarnant dans Bonaparte, pour retomber sitôt après sur elle-même, alanguie, énermée par ce suprême effort. Alors les inquiets, les désœuvrés, entrent en scène, perturbateurs, non pas, mais trouble-fêtes. Nommez-les René, Obermann, peu importe; ils sont légion. En tête du défilé marche René. Il a l'égoïsme, l'orgueil et l'incommensurable outrecuidance du grand mélancolique moderne, il en a les infatuations, les humeurs sombres, les colères et les caprices, et résume admirablement par leurs petits, méchants et vilains côtés tant de mystificateurs illustres qui se sont moqués de leur époque. Sans cela, comment cette variété du type eût-elle jamais atteint le degré d'influence que nous la voyons encore exercer aujourd'hui? De quoi se compose en effet ce

roman d'une trentaine de pages toutes d'accusations et d'amertumes contre soi-même? Évidemment le personnage de René ne se montre là que d'une façon fragmentaire; nous n'assistons dans ce chapitre qu'à la première période de la maladie, et, pour bien voir et bien comprendre l'ensemble des choses et du caractère, c'est à nous de nous aider de l'imagination et d'y mettre, comme on dit, un peu du nôtre. Je ne prétends pas rendre un auteur responsable des moindres paroles de son héros; cependant rien n'est dans René qui ne soit dans Chateaubriand à son début, et Chateaubriand vieilli possède en propre des trésors de rancune et d'animosité dont René lui-même ne se doutait pas. Les lettres écrites de Rome au sujet de M^{me} de Beaumont dépassent peut-être pour la férocité du sentiment le langage du frère d'Amélie à sa bien-aimée Céluta. Quand je compare Voltaire à ce chrétien, je me demande lequel des deux est le satan. Sans aucun doute Voltaire fut un grand hérétique, mais Chateaubriand est un inhumain. Impitoyable pour les choses, le défenseur de Calas et de Sirven eut toujours des entrailles pour ses semblables; même pour les femmes qui le trompaient, il fut doux et clément, tandis que l'autre, envers celles qui l'adoraient, fut atroce.

Nous avons naguère, à propos de l'auteur de *Cain* et de *Manfred* (1), noté certains travers de cette époque, où les plus célèbres s'évertuaient à passer pour les plus méchants. Chateaubriand eut comme les autres ce glorieux prestige du maudit, de l'être qui traîne après soi d'insondables mystères de fatalité, et le pire, c'est que dans son jeu tout ne fut pas grimace, et qu'il avait au fond de sa nature un véritable instinct de destructivité. Lord Byron y mettait au moins de la franchise. A la société qui l'accusait de tous les vices et de toutes les infamies, il criait : « Je suis le diable, » et montrait le pied de cheval; mais faire marcher ensemble le christianisme et René, persuader aux gens que ces pages d'un raffinement de perversité qui révolte devaient servir à l'édification des âmes, quelle ironie et quel tour de force! Ce livre, dans la pensée de son auteur, n'a qu'un but, qu'un intérêt, prêcher le rétablissement des cloîtres, unique et suprême refuge contre certaines aberrations du cœur. Il fallait un prétexte, et c'est le génie de Chateaubriand bien plutôt que le génie du christianisme qui l'aura trouvé. Deux courans sont là qui se combattent : réaction religieuse d'une part, et de l'autre la poésie du siècle, l'esprit de la révolution, venu sans qu'on le demande et forçant la porte au mysticisme. Rousseau ne

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} octobre 1872, notre étude sur *Lord Byron et le byronisme*.

réclamait dans le roman que les droits de la nature, et c'est à peindre une passion contre nature que s'ingénie le virtuose par excellence de la réaction religieuse du moment. Il est tellement séduisant, irrésistible, que sa propre sœur cède éperdue à la fascination ! Près de ce gentilhomme ténébreux, Saint-Preux, Valmont et Lovelace ne sont que suborneurs vulgaires. Être aimé jusqu'à l'inceste, voilà le vrai triomphe ! Et tandis que sa victime prend le voile et descend vivante au sépulcre, il s'en va, lui, par-delà l'Atlantique, promener sa plaintive élégie et donner pour fond à son attitude la forêt vierge et les cataractes du Nouveau-Monde. René se laisse aimer, il n'aime point; il est la flamme qui éclaire et qui dévore, il passe en ravageant, ainsi que le veut le Dieu qu'il croit servir en s'adorant soi-même, et qui l'a évidemment choisi et désigné pour répandre sur l'univers la parole d'égoïsme et de vanité. Il y a tout à supposer que ce même vicomte de Chateaubriand, qui se personnifie dans René, ne fut jamais aimé de sa sœur que comme le meilleur des frères; mais il fallait s'imposer à la littérature du moment, et, pour la mieux pousser aux bonnes voies, la gouverner d'abord par ses travers. Le génie de la révolution a mis à la mode cette façon de reprendre à nouveau les préjugés, d'aborder dans le roman des sujets qui jadis eussent scandalisé, et c'est un amusant spectacle de voir ici René, l'apôtre de la réaction religieuse, donner la note au Caïn de Byron, lequel est également aimé de sa sœur et vit avec elle en parfait accord d'hyménée. Quels que soient les dehors, les surfaces, l'intention démoniaque se trahit au fond de tout, c'est une rage d'empoisonner les sources vives, de compliquer, de corrompre les sentimens, de ne plus goûter aucune joie dans sa pureté naturelle. L'amour devient une malédiction, la mort devient le néant, et contre l'inférieure amertume de cette double ivresse de la malédiction et du néant, plus rien ne saurait prévaloir. Cette douce et candide Atala, jeune sauvage évangélisée, quel discours, en quittant la terre, adresse-t-elle à cet amant si cruellement *victimé* par elle ? « Quelquefois, en attachant mes yeux sur toi, j'allais jusqu'à former des désirs aussi insensés que coupables. Tantôt j'aurais voulu être avec toi la seule créature vivante sur la terre, tantôt, sentant une divinité qui m'arrêtait dans mes horribles transports, j'aurais désiré que cette divinité se fût anéantie pourvu que, serrée dans tes bras, j'eusse roulé d'abîme en abîme avec les débris de Dieu et du monde ! »

Chaque génération a son signe moral comme elle a son air de visage et sa manière de se vêtir. A ces rêveries malades, à ce vague et fiévreux idéal, d'autres aspirations ne devaient point tarder à succéder. Les hommes de la période suivante changèrent d'avis et

de programme; on tua le mélancolique, et l'ambitieux prit sa place. On ne se dit plus : Être aimé à outrance, être à vingt ans un grand poète ou mourir! On se dit : A vingt-cinq ans je serai préfet, et ministre à trente! Au fond, rien de plus naturel. La génération qui raisonnait ainsi n'avait point vécu la terrible crise, ni subi le contre-coup immédiat. Notre âge touchait à sa seconde étape, et cette maladie de l'âme à laquelle ont succombé tant d'intéressantes victimes ne signale que le commencement du siècle. A cette première date apparaissent les Werther, les Obermann, les Adolphe et cent autres variétés d'un même type aujourd'hui démodé et qu'on ne saurait s'expliquer à moins d'avoir présent devant l'esprit le bouleversement atmosphérique qui les fit éclore : émancipation de l'individu, affranchissement de la pensée. Se figure-t-on bien l'effet que dut produire sur de jeunes cerveaux nullement préparés cet avènement soudain de la démocratie? Cette force d'action soumise volontairement depuis des siècles à des puissances supérieures, l'individu s'en trouve tout à coup investi. Quel progrès vient de s'accomplir là! entre hier et aujourd'hui, quels abîmes! Il semble qu'en un instant tout lui soit devenu possible. Lui qui faisait jadis partie d'un grand ensemble, n'est-il pas libre, émancipé, n'est-il pas à lui-même son propre monde? Mais si les obstacles sont tombés, si les horizons se sont élargis de tous côtés, la force humaine, hélas! n'a point crû en proportion; l'homme est resté ce qu'il était, un être borné, misérable, incapable de se gouverner. De là les désaccords affreux, les désirs inassouvis, la mélancolie incurable. Alors se dressent les questions suprêmes : « pourquoi suis-je né? que suis-je venu faire en ce monde? quel est le but, la fin de tout ceci? » Là-dessus l'esprit le plus émancipé n'en sait malheureusement pas plus que le commun des hommes; la seule chose qu'il possède en plus, c'est le sentiment et le désespoir de son impuissance. Ici nous sommes sur la pente du suicide, dernier terme de l'absolue émancipation de l'individu. Werther se tue, Obermann tourne et retourne le sujet en moraliste irrésolu, et René, le plus naïvement du monde, écrit à Céluta qu'il y a de ces sensations qui semblent faites pour nous guérir « de cette manie que nous avons de vouloir exister! »

Adolphe appartient à cette famille de cœurs usés, flétris et desséchés avant l'âge. C'est encore une histoire d'amour, mais d'un genre absolument original et d'où le roman psychologique, — en d'autres termes toute une littérature nouvelle, — sortira. Pour Voltaire chantant « les ris, les jeux et les plaisirs, » l'Amour est le dieu de Cythère, ce bambin ailé, dodu, frisé, poudré, qui se trémousse dans les bas-reliefs de Coustou et les camaïeux de Boucher :

Qui que tu sois, voici ton maître;
Il l'est, le fut ou le doit être.

Ce qui prouverait néanmoins que sous ses airs de badinage Voltaire avait au moins le sentiment des mille scélératesses dont se peut rendre coupable cet aimable Éros, lequel, n'obéissant partout qu'à sa propre force d'impulsion, se soucie assez peu des souffrances de l'individu. Prenons un exemple dans la plus grande œuvre poétique de notre temps. Faust et Marguerite s'aiment du plus bel amour, qu'en résulte-t-il? Faust commence par séduire Marguerite, puis la plante là, et cette petite affaire de galanterie coûte à Marguerite la vie de sa mère, de son frère, de son enfant, plus sa propre vie à elle : on le voit, c'est pour rien ! Goethe, en accentuant le trait d'une façon tragique, ne ment point à la vérité du personnage, c'est toujours ni plus ni moins le gentil Cupidon, le doux bambin que les Grecs enguirlandent sur son lit de roses. Pour Jean-Jacques, l'Amour est aussi le dieu de la passion, formidable et doux, fatal et charmant, le dieu d'un sentiment synthétique. Avec *Adolphe*, nous entrons dans les sentiers étroits de l'analyse. Il s'agit maintenant de faire un peu de botanique. La fleur qu'a respirée Werther pour s'enivrer de son parfum et pour en mourir, nous allons curieusement, froidement, la disséquer et la soumettre au microscope. Psychologie, que me veux-tu? L'enthousiasme, effrayé de se voir aux prises avec cette science d'un monde nouveau, s'écrie comme le Chaperon-Rouge : « Grand'mère, comme vous avez de grands bras ! » et la psychologie, comme le loup du conte bleu, lui répond : « C'est pour mieux t'é-touffer ! »

L'amour a cessé d'être cette force surnaturelle et divine qu'adoraient les Prévost, les Jean-Jacques, les Diderot. Ce corps simple, nous le connaissons désormais, nous savons de quels élémens divers il se compose et comment il se désagrège : tant de grains de sacrifice, d'estime, d'admiration, de dévouement, d'attrait physique, tant de grammes de vanité, d'ambition, d'illusion, d'imagination, tant de gouttes de haine, de satiété, de froid bon sens. Et la durée, dont nous ne parlions pas, et qui, grâce aux si nombreux ingrédiens fusionnés dans la mixture, nous menace de n'avoir plus de fin ! Roméo rencontre Juliette, et soudain les deux amans s'élancent l'un vers l'autre, puis après quelques journées de bonheur et quelques nuits d'ivresses la même tombe les reçoit, et pour l'éternité les voilà qui dorment côte à côte. C'est ce que j'appelle l'hymne de l'amour simple dans sa plus radieuse expression. La question de temps, de fidélité ultérieure, n'est point même en jeu. Les deux êtres sont condamnés d'avance, car d'un pareil bonheur on ne vit pas, on en meurt, et c'est là son plus beau triomphe. Le roman moderne passe outre aux illusions de la première heure, le poète y devient une sorte de biographe de la passion; il nous la montre dans sa naissance, dans sa gloire, dans son déclin et jusque dans sa mort; que dis-je? il la poursuit

au-delà du sépulcre et nous raconte en quel sentiment elle se transforme.

Depuis *Werther*, la maladie du siècle a fait un pas; dans *Adolphe*, elle atteint la femme. La Charlotte de *Werther* a contre elle sa froideur, son inertie, son insignifiance, mais c'est une nature saine et vouée au devoir; Ellénore est une héroïne, un type neuf; avec elle, la femme de Balzac et de George Sand entre dans le monde. Simples émotions du cœur, qu'êtes-vous devenues! Passez, Desdemona, Ophélie et Juliette, et Clarisse! passez, Manon et Julie, Claire, Marguerite et Virginie, conceptions adorables d'un art que la question sociale n'absorbe pas encore tout entier. Alors l'amour réglait les choses en bon ordre, deux êtres créés pour s'aimer se rencontreraient juste à l'heure convenable; Roméo et Juliette au bal chez le vieux Capulet, Manon et des Grieux dans une rue, nulle disproportion de physique ni d'âge, elle seulement plus jeune de deux ans. Il Lui suffit de la voir pour l'aimer; Elle, dès le premier regard, cède au charme, et ce qu'ils ressentent l'un pour l'autre, c'est de l'amour, rien que de l'amour, — la passion pure et simple, la nature sans alliage, sinon sans phrase! Ils vivent d'instinct, ignorent ce qu'ils font, ils s'aiment; reprochez-leur d'être sans moralité, mais non pas d'être sans vertus, car pour être moral il faut être conscient, et c'est la nature qui nous rend bons. A vouloir scruter, analyser, décomposer, la critique ici perdrait son temps; mais quelle poésie! et comme ces histoires divines, quand nous les promenons avec nous par les bois, savent profiter des harmonies d'une belle journée! Il semble que le murmure des feuilles, le chant des oiseaux, l'air chargé de frémissemens balsamiques, soient l'accompagnement indispensable de l'émotion qui nous déborde; ajoutons aussi de la pitié, car rien ne dispose à l'indulgence, au pardon, comme un gai soleil de printemps, et, si coupables qu'ils soient devant la morale, les chers enfans s'en vont amnistiés : « je te pardonne au nom de la nature! » C'est que ces amans dont je parle sont des êtres naïfs, mille fois heureux de s'aimer, de se le dire aux feux du jour comme à la clarté des étoiles, et n'ayant souci des heures qui s'écoulent et que les épilogueurs du moment appelleront du temps perdu, — car une race de jeunes gens nous est née dont la grande affaire est de s'embarquer à vingt ans sur les galères de l'ambition et de laisser l'amour aux vieillards.

Étrange période pourtant que celle où les héros de roman, dans leur impuissance finale, s'écrient : « Si je pouvais aimer! » tandis que tel auteur d'un livre écrit pour célébrer la religion se dit : « Si je pouvais croire! » Ellénore, au moment de sa rencontre avec Adolphe, n'est déjà plus jeune; elle a goûté l'amour et ses délices, elle en a épuisé aussi toutes les amertumes, et, dans cette âme dou-

loureusement labourée, nul sentiment nouveau ne saurait naître que sur un ancien fond de grave et triste expérience. Entre le monde et l'amour, elle a choisi l'amour. Déçue une première fois, elle se reprend par l'enthousiasme de sa nature, et la seconde épreuve, en tourmens, immolations et désespoirs, passera la première. Adolphe commence par étudier froidement le caractère d'Ellénore et se prépare à livrer bataille; mais, comme il est en somme moins fort tacticien qu'il ne se croit, et qu'il a le cœur sensible autant qu'égoïste, il s'arrête tout à coup, fasciné, éperdu, au milieu de ses plans de campagne, et tombe vaincu aux pieds de sa conquête. Ellénore d'abord résiste, puis cède à l'attrait de cet homme plus jeune qu'elle de dix ans, qui ne la rendra point heureuse, mais qu'en revanche elle rendra le plus infortuné des êtres. Ainsi s'engage la partie; elle rêve l'amour, lui la trouve belle, intéressante, et la désire. Curiosité, vanité, jeunesse, d'une part, — de l'autre, besoin de se rattacher à l'existence, soit de dévouement, expansivité forcenée, ainsi s'engrènent les divers ressorts dans la mécanique de cette horlogerie. Elle sent qu'il y va de son dernier enjeu, et son ardeur, ses élancemens, tiennent du fanatisme; elle a des entêtemens d'illusion, des enthousiasmes résolus pour couper court à ses accès de jalousie intermittente; en dépit des leçons du passé, des mille doutes qui la rongent, elle veut croire, et sa foi, dont une volonté qui s'exalte fait en quelque sorte tous les frais, — sa confiance, au lieu de se montrer calme et sereine, trahit par je ne sais quoi d'impétueux, de convulsif, sa nécessité d'être. Notons au passage un trait tout nouveau, qui n'existe ni chez Juliette, ni chez Marguerite, cette sollicitude protectrice de sœur aînée à jeune frère, cette espèce de maternité dans la passion. M^{me} de Warens, dans les *Confessions*, avait déjà ce mouvement d'affectueuse vigilance, mais beaucoup trop accompagné de circonstances dégradantes pour le caractère moral de la femme. Ici au contraire cet élément se dévulgarise, prend couleur d'humaine et douce charité, et donne, en s'épurant, à la physionomie du personnage sa valeur typique. On comprend qu'un tel accord ne peut durer; tôt ou tard le moment viendra où ces deux natures si dissemblables reconnaîtront avec effroi leur incompatibilité. Par ménagement de soi-même et fierté vis-à-vis du monde, elles se cacheront leur découverte et prolongeront de parti-pris, sans y pouvoir plus croire, le mensonge d'une situation de jour en jour moins tolérable. Elle succombe au martyre, lui ne reconquiert sa liberté que pour regretter ses chaînes, et l'auteur résume en ce paragraphe la moralité de son livre. « Les circonstances sont bien peu de chose, le caractère est tout; c'est en vain qu'on brise avec les objets et les êtres extérieurs, on ne saurait briser avec soi-même. On change de situation, mais on transporte

dans chacune les tourmens dont on espérait se délivrer, et, comme on ne se corrige pas en se déplaçant, l'on se trouve seulement avoir ajouté des remords aux regrets et des fautes aux souffrances. »

Adolphe aboutissant à cette conclusion, que le bonheur ne se trouve point en dehors du mariage, c'était assez pour indisposer Byron et lui faire prendre en grippe le volume. « *Adolphe*, écrit-il, contient quelques vérités du genre sombre, mais c'est là un ouvrage trop dissolvant pour devenir jamais populaire. Je l'ai lu en Suisse, à la recommandation de M^{me} de Staël. » Byron niait que le bonheur soit possible dans le mariage, et il avait pour cela de bonnes raisons. Cette thèse d'ailleurs le passionnait, et il ne manquait pas une occasion d'y revenir. Auquel croire cependant de ces deux oracles, dont l'un dit oui et l'autre non? Et si le bonheur n'existe ni dans le mariage ni en dehors, où le rencontrer? La question, dès le commencement du siècle, était posée; M^{me} de Staël en a fait le sujet de presque tous ses écrits. Ses traités de morale, comme ses romans, y reviennent sans cesse, et lorsqu'elle étudie les passions, c'est moins dans leurs relations avec le devoir que dans leurs rapports avec notre bonheur qu'elle les envisage. Le bonheur dans l'amour! *Delphine* et *Corinne* n'ont point d'autre idéal. Que trouvons-nous chez les romanciers actuels qui n'ait été mis à l'ordre du temps par ces grands esprits de la première heure? Ils ont tracé tous les programmes, agité toutes les solutions, ne nous laissant guère que des variantes, sinon des redites. Voyons-nous par exemple qu'on nous en ait beaucoup appris sur cette question du mariage dans la société moderne? Impossible d'être heureux au dedans, nulle chance de bonheur au dehors, — dans la résignation comme dans la lutte, égal mécompte! Et sur les révoltes de la passion proclamant la souveraineté de ses droits, sur cette incapacité particulière au génie d'accepter le train quelconque d'un ménage, quelles vérités nous a-t-on révélées qui ne soient contenues, non point en germe, mais en toute vigueur et maturité dans ces fameux romans que je viens de citer? Nous avons dans *Ellénore* la femme passionnée et consciencieuse, nous rencontrerons tout à l'heure la femme de génie, — celle qui, par l'esprit, le cœur, la volonté, le caractère, se mêle à toutes les grandes luttes de l'homme, aura aussi sa part de gloire. Être à la peine, c'est mériter d'être à la fête. La même femme dont nous venons de voir le martyre ira triompher au Capitole.

Corinne, comme *Mignon*, est une victime du mal d'amour, de ses ardeurs, de ses aspirations. Dans l'héroïne de M^{me} de Staël, l'Italie se personnifie pour la France, de même qu'elle se personnifie pour l'Allemagne dans la création de Goethe. *Corinne* est le dernier rejeton de cette antique race de Sibylles gémissantes et solitaires à travers l'histoire, et dont Michel-Ange a si magnifiquement entrevu,

saisi, rendu les divers galbes. Née au monde pour souffrir, c'est, nous dit-elle, par l'entremise de la douleur que notre pauvre nature humaine connaît l'infini; mais avant de succomber au martyr qui l'attend, la noble femme reçoit les honneurs du triomphe. « Elle était vêtue comme la sibylle du Dominiquin : un châle des Indes tourné autour de sa tête, et ses cheveux, du plus beau noir, entremêlés avec le châle; sa robe était blanche, une draperie bleue se rattachait au-dessous de son sein. Ses bras étaient d'une éclatante beauté, sa taille grande, mais un peu forte, à la manière des statues grecques, caractérisait énergiquement la jeunesse et le bonheur, son regard avait quelque chose d'inspiré... Elle donnait à la fois l'idée d'une prêtresse d'Apollon qui s'avancéait vers le temple du soleil, et d'une femme parfaitement simple dans les rapports habituels de la vie. » Les riches tissus et les camées, l'or et la pourpre, quel appareil conviendrait mieux à cette muse des régions méridionales qui, même au plein de la passion, saura maintenir les droits de la couleur et du pittoresque vis-à-vis de son amant, imbu de tous les préjugés du nord? « Ce beau ciel, ces Romains si enthousiastes, et par-dessus tout Corinne électrisaient l'imagination d'Oswald. Il avait vu souvent dans son pays des hommes d'état portés en triomphe par le peuple; mais c'était pour la première fois qu'il était témoin des honneurs rendus à une femme illustre seulement par les dons du génie. Son char de victoire ne coûtait de larmes à personne, et nul regret comme nulle crainte n'empêchait d'admirer les plus beaux dons de la nature, l'imagination, le sentiment et la pensée. »

A la description du costume, on s'était rappelé d'abord le fameux portrait de M^{me} de Staël par Gérard; ces lignes complètent le renseignement, et nous savons de quel nom la superbe héroïne se nomme dans la vie privée. Unir, confondre en un même sentiment d'ivresse les félicités de l'amour et du génie, tel fut le rêve de Corinne. A cet idéal, elle touche un instant, mais cet instant n'est qu'un éclair. Le myrte et le laurier n'ont jamais fait bon ménage ensemble, et de la sublime inspirée il ne reste bientôt qu'un pauvre cœur brisé protestant dans le vide contre une société que l'orage emporte.

III.

Qu'est-ce que cette société, ou, pour mieux dire, qu'est-ce que la société, et que signifie cet éternel combat de l'individu, dont nous voyons à tout propos se renouveler le spectacle? A d'autres, plus forts que nous, de définir cette énorme, bizarre, absurde et pourtant salutaire complication de coutumes, de vues, de mesures d'origines diverses, — celles-ci vieilles comme le monde, celles-là d'hier, celles-ci naturelles et par conséquent compréhensibles, celles-là parfaite-

ment déraisonnables et tout entachées nécessairement de cette imperfection inhérente aux œuvres de l'homme. La société a donc ses lois qui, justes ou fausses, ont le tort de ne distinguer personne et de ne tenir aucun compte de l'individu.

La règle, étant commune, est inflexible, et veut de chacun des sacrifices continuels. Je prends pour exemple la langue que je parle et que j'écris. Cette langue nous est propre à tous, et, lorsqu'il s'agit de nous exprimer, nous n'avons mieux à faire que de nous en servir. Là commencent les restrictions, les sacrifices, et souvent beaucoup plus pénibles qu'on ne l'imagine, — car enfin cette expression que j'emploie, je ne puis la créer à ma guise, force m'est de la prendre comme je la trouve, dût-elle affaiblir ma pensée ou l'exagérer; la nuance dont j'ai besoin pour le sentiment qui m'anime, pour la couleur de mon récit ou le mouvement de ma phrase, tout au plus si la langue une fois sur mille me l'aura fournie. Soyez donc original avec cela ! Notre discours n'est jamais qu'une sorte d'approximation, et quand nous touchons à la plume, c'est bien pire. Quel écrivain n'a connu ce supplice de Tantale ? Vous avez beau forger des artifices, vous ingénieur en tournures nouvelles, accoupler les mots diversement, vous sentez partout l'étau qui vous étreint, la légalité qui vous tue. La société, comme la langue que nous parlons et que nous écrivons, nous est commune à tous. De là sa tyrannie; l'homme de génie naît son sujet, et n'a qu'à se soumettre sans les discuter à sa morale, à ses principes. Alors que tant d'aspirations le poussent à la recherche, à la conquête de certaines vérités pressenties, il se trouve enserré dans un cercle de vérités sociales consenties d'avance qui s'imposent à lui bon gré mal gré.

M^{me} de Staël possédait par excellence ce don de fixer le relatif, — sans jamais perdre de vue certains types indiscutables, — et de savoir tenir compte à chaque race, à chaque peuple, de ses notions particulières sur l'art et la poésie. En ce sens, personne mieux que cette femme illustre n'a aidé à la culture intellectuelle en l'Europe. Elle fut la première à comprendre et surtout à faire comprendre que le goût n'est point un, qu'il y a des modes et des variétés en toutes choses, et que, pour un Anglais comme pour un Allemand, pour un Espagnol comme pour un Italien, ce n'est pas toujours nécessairement se tromper que de ne point penser, composer, écrire comme un Français. Le livre *de l'Allemagne* renferme à ce sujet des considérations de l'ordre le plus élevé, des vues très littéraires et très humaines, car cette *relativité*, avant d'être dans les arts d'une nation, est dans ses mœurs. Voyons-nous par exemple tous les peuples se faire une égale idée du bien-être, et pour l'habitant du nord forcé de se défendre contre la neige et le froid, les con-

ditions d'existence sont-elles les mêmes que pour l'habitant du midi? L'un vit en plein air, librement et joyeusement, couche à la belle étoile; l'autre, enfermé, calfeutré, met sa joie dans son poêle, qui ronfle bien, dans ses doubles fenêtres, où les rafales glacées du dehors viennent briser leurs ailes impuissantes. Et croyez que les choses n'en resteront point là. De cette idée de bien-être, toute locale, naîtra une idée également locale de vertu, de devoir, de littérature. Vous aurez la glorification sur tous les tons de la vie de famille, la canonisation du *home*. « De ces sensations, de ces vertus privées, les hommes et les femmes du midi sont incapables! » s'écrieront les nations du nord, oubliant qu'il n'y a là qu'une question de climat, et que ces vertus, ces devoirs, ces sensations peuvent également fleurir, quoique sous d'autres conditions, aux pays du soleil. « Vous avez vu des églises gothiques en Angleterre et en Allemagne, dit Corinne à son rêveur Oswald; il y avait quelque chose de mystique dans le catholicisme des peuples septentrionaux, le nôtre parle à l'imagination par les objets extérieurs. » Michel-Ange a dit, en voyant la coupole du Panthéon : Je la placerai dans les airs, et en effet Saint-Pierre est un temple posé sur une église. Écoutez maintenant Lamartine dans l'introduction de *Graziella*. « Le christianisme périrait que Saint-Pierre resterait encore le temple universel, éternel, rationnel, de la religion quelconque qui succéderait à la religion du Christ, pourvu que cette religion fût digne de l'humanité. »

De l'or partout, du marbre et des mosaïques, des poèmes d'architecture que le génie de l'homme élève à sa propre gloire. « Je vais m'y promener souvent pour rendre à mon âme la sérénité qu'elle perd quelquefois. La vue d'un tel monument est comme une musique continuelle et fixée qui vous attend pour vous faire du bien quand vous en approchez (1). » C'est bien tout cela pour les cœurs profanes, mais Oswald n'a-t-il pas raison de crier au paganisme? Et la cathédrale de Saint-Marc, moins architecturale encore que pittoresque, comme il sied sous le ciel de Venise, où la couleur prime la forme, c'est là que je voudrais voir le scrupuleux insulaire se reconnaître au milieu de ces forêts de colonnes, de statues, de candélabres et de chapiteaux. L'art n'est plus le moyen, c'est le but, et, de peur que vous n'en ignoriez, l'artiste lui-même a pris soin de le graver sur son enseigne. *Ubi diligenter inspexeris artemque ac laborem Francisci et Valerii Zucati, venetorum fratrum, tum tandem judicato!* Il ne s'agit point désormais d'édifier le prochain, de le préparer tout de suite au recueillement par quelque austère sen-

(1) Corinne, p. 66.

tence des Écritures; non, ce qui vous saisit au premier abord, c'est un appel de l'artiste : « nous, Francesco et Valerio Zucati, avons fait ce que tu vas voir; commence par bien examiner et ne juge qu'après. » Une pareille invocation au frontispice d'une église prouve au moins que cette église entend et prétend surtout être œuvre d'art et que les affaires de la religion ne sont point absolument ses affaires.

Tel climat, telle poésie. Le mysticisme, le romantisme, sont du nord; la Grèce, l'Italie, terre classique de l'art classique! Ce monde que me représentent le golfe de Naples, Caprée, Sorrente, l'île des sirènes, le monde d'Homère et de Virgile, de Poussin et de Claude Lorrain, tout dans l'harmonie et la lumière, exclut le symbole, il vous parle radieusement, à livre ouvert. « Ce qui fait de l'*Odyssee* une œuvre absolument anti-romantique, a dit Henri Heine, c'est que les voyages et les pérégrinations d'Ulysse ne signifient en réalité que les voyages et pérégrinations d'un homme qui s'appelle Ulysse, et ne figurent aucunement les migrations de l'âme à travers les labyrinthes du péché, ni quoi que ce soit d'approchant. » Nature altière, sauvage, mais toujours aimable et souriante, — dans ces lignes, ces contours, ces couleurs, quelle concordance! Rien de gigantesque et qui vous trouble, l'harmonie pure dans le fini! Shakspeare ne pouvait naître là, ce pays n'en avait pas besoin, et c'est la nature elle-même qui se charge de l'office que dans le nord les poètes ont à remplir. Il n'y a que les peuples condamnés à vivre sous un ciel inclément qui fassent entrer dans leur existence la poésie psychologique. De cette poésie de la profondeur et de l'abîme, les races du midi peuvent se passer. De même qu'elles se passent de chaleur artificielle et se contentent de respirer l'air du bon Dieu, de même ce qu'elles trouvent à la surface en tendant simplement la main leur suffit. Ce qu'elles veulent dans l'artiste, c'est un réflecteur pur et simple, un miroir clair, limpide, mais ni grossissant ni profond : Arioste ou Rossini. A d'autres la tâche de creuser, de fouiller le cœur humain et d'extraire de ses cavernes ces trésors d'Aladdin, que les Shakspeare, les Beethoven vont chercher au fond des mines et dont ici le dieu du soleil couvre la surface du sol. La superbe improvisatrice de M^{me} de Staël est l'incarnation de cette poésie du rayonnement et de la mélodie en opposition à la poésie de l'analyse et du contre-point. L'Italie et les Italiens modernes jamais ne furent mieux compris, et de *Corinne* est sorti tout Stendhal. Je m'étonne que l'observation n'ait pas été faite par les beaux esprits qui naguère s'imaginaient avoir découvert l'auteur de *la Chartreuse de Parme*.

Corinne à ce compte est plus qu'un roman, c'est un poème, le poème des préjugés. Oswald y représente l'Angleterre, le comte

d'Erfeuil la France, et pour combattre les préjugés de ces deux maîtresses nations, si fortes et toujours si contentes d'elles-mêmes, ce n'est certes point trop de la grande inspirée. Corinne met à cette lutte tout son talent, toute son âme; ne s'agit-il pas du bonheur de son existence, ne lui faut-il pas convaincre Oswald qu'il peut vivre heureux auprès d'elle, auprès d'une femme dont les mœurs indépendantes sont en un tel désaccord avec les convenances britanniques? « Il n'y a que deux classes d'hommes distinctes sur la terre, celle qui sent l'enthousiasme et celle qui le méprise; toutes les autres différences sont le travail de la société. Cher Oswald, laissez-nous donc tout confondre : amour, religion, génie, et le soleil et les parfums, et la musique et la poésie. Il n'y a d'athéisme que dans la froideur, l'égoïsme, la bassesse. Jésus-Christ a dit : Quand deux ou trois seront rassemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux, — et qu'est-ce, ô mon Dieu, que d'être rassemblés en votre nom, si ce n'est jouir des dons sublimes de votre belle nature, et vous en faire hommage, et vous remercier de la vie, et vous en remercier surtout quand un cœur aussi créé par vous répond tout entier au nôtre? » Ainsi parle l'improvisatrice du cap Misène au milieu d'un paysage volcanique en harmonie avec son âme de feu. Le golfe de Naples et sa mer d'azur, Sorrente et Nisida, quel spectacle! Caprée, le lac d'Averne, quels souvenirs! Penser que dans ce paradis terrestre les anciens plaçaient leurs enfers! Partout l'abondance et la flamme; à côté de la Solfatare qui bout et fume, de vastes champs rouges de coquelicots où vous avez de l'herbe jusqu'aux genoux, une végétation qui semble poussée en une nuit et des parfums inconnus aux pays du nord, une symphonie de plantes aromatiques dont les émanations vous enivrent. « La campagne de Naples est l'image des passions humaines; sulfureuse et féconde, ses dangers et ses plaisirs semblent naître de ces volcans enflammés qui donnent à l'air tant de charmes et font gronder la foudre sous nos pas. » La mise en scène est digne ici des personnages. Depuis Rousseau, nous voyons les grands types s'encadrer pittoresquement dans le milieu qui leur convient : Saint-Preux a son lac de Genève, René sa forêt vierge, Corinne a l'Italie, Rome d'abord. Une histoire d'amour avec la ville éternelle pour décor principal, et pour changemens à vue Naples et Florence, tel est ce livre. Le lac Némée l'emporte cette fois sur le ruisseau de la rue du Bac. Rome, ses horizons, ses marbres, ses annales, interviennent et forcément se mêlent à l'action. Les grandes pensées et les sentimens élevés sont partout à leur place, mais toutes ces belles choses empruntent à la circonstance un surcroît d'intérêt. Ne s'agit-il pas pour Corinne de prolonger le séjour de son amant, d'empêcher son retour dans cette Angleterre dont elle a

tant de raisons de redouter l'hostile influence? Elle se fait son guide, le promène à travers les merveilles de la ville éternelle, et ses descriptions, outre la grandeur qui les caractérise, sont empreintes d'un sens romanesque tout intime. Corinne, reprenant sans cesse le fil de son discours et s'y rattachant en désespérée, vous rappelle la sultane des *Mille et une Nuits*, intéressée comme elle à ne point laisser tarir le propos sur ses lèvres.

On a reproché à M^{me} de Staël de voir le monde moins en poète qu'en critique. Il y a du vrai dans cette observation. Les idées sont justes, les mouvemens humains et généreux, mais les personnages manquent parfois de cette attraction, de ce prestige, que la force créatrice du poète communique seule. Ils se dispersent au lieu de se ramasser pour un de ces coups de main qui vous enlèvent sûrement lorsque, si je puis ainsi parler, les fractions d'un même individu se totalisent. Vous avez des plans admirables et peu de situations saisissantes, et il vous faut longtemps attendre avant de pouvoir contempler dans une sorte d'ensemble organique cette suite de considérations, de théories, de descriptions et d'analyses excellentes, et qui d'ailleurs ont toujours plus affaire à votre esprit qu'à votre cœur; mais combien en revanche cette saine et vigoureuse littérature vous reconforte après tant de fiévreuses imaginations! M^{me} de Staël est le seul écrivain de son sexe qui ait su comprendre la solidarité de la pensée et de l'action. Sa politique, sa vie, son art et sa conversation tendent au même but moral, et les germes de probité, de croyance, d'honneur, de patriotisme, déposés dans chacun de ses romans suffiraient pour les faire vivre. Ethnologie, critique, psychologie, il y a de tout, même de la politique, et, chose dont on n'avait jamais vu d'exemple chez aucune femme, une politique qui s'impose à toute une génération et lui survit. Les principes défendus par elle au plein de la lutte et dans la mêlée des partis gouvernent sa vie jusqu'à sa dernière heure; un libéralisme profond, ému, une sensibilité vraie envers l'humanité, — à cet héritage de Voltaire et de Rousseau, elle n'a point failli. Ses romans, comme ses plus sérieux ouvrages, portent témoignage de cette politique, qui d'ailleurs est la bonne, et à laquelle il faudra revenir après nous être plus ou moins longtemps laissé berner par le dilettantisme des gens d'esprit.

Je n'entends pas reprendre à nouveau la discussion au sujet de *Corinne*; mais, sans toucher aux défauts, sans insister sur les qualités bien autrement nombreuses de ce livre admirable, j'y veux louer tout à mon aise la peinture de la vie italienne. Comme finesse, originalité d'observation, Stendhal est dépassé d'avance. Citer un trait me suffira. « En arrivant ici, j'avais une lettre de recommandation pour une princesse; je la donnai à mon domestique de place pour la

porter, il me dit : Monsieur, dans ce moment cette lettre ne vous servirait à rien, car la princesse ne voit personne, elle est *innamorata!* » Point de pruderie comme en Angleterre, de coquetterie comme en France : le naïf dans sa crudité. « Les femmes ne cachent pas leur sentiment et portent une sorte d'innocence dans la galanterie même. Elles ne se doutent pas non plus du ridicule, surtout de celui que la société peut donner. Les unes sont d'une ignorance telle qu'elles ne savent pas écrire et l'avouent publiquement ; en revanche, parmi celles qui sont instruites, vous en verrez qui sont professeurs dans les académies, et, si vous vous avisez de rire, on vous répondra : Qu'y a-t-il de mal à savoir le grec? » Stendhal, je le répète, n'a pas dit mieux ; a-t-il seulement si bien dit? Même verve primesautière et géniale dans la façon d'aborder la question d'art. Aussi doit-on surtout envisager de tels ouvrages avec l'œil du critique. « Je me sens poète non pas seulement quand un heureux choix de rimes ou de syllabes harmonieuses, quand une heureuse réunion d'images éblouit les auditeurs, mais quand mon âme s'élève, quand elle dédaigne de plus haut l'égoïsme et la bassesse, enfin quand une belle action me serait plus facile ; c'est alors que mes vers sont meilleurs. Je suis poète lorsque j'admire, lorsque je méprise, lorsque je hais, non par des sentimens personnels, non pour ma propre cause, mais pour la dignité de l'espèce humaine et la gloire du monde. » Est-ce Corinne ou Sapho qui parle ainsi? Non, c'est M^{me} de Staël, c'est elle encore dont nous retrouvons l'esprit dans ces lignes d'un si fin et si pénétrant dilettantisme : « L'italien a un charme musical qui fait trouver du plaisir dans le son des mots presque indépendamment des idées. Ces mots d'ailleurs ont presque tous quelque chose de pittoresque, ils peignent ce qu'ils expriment. Vous sentez que c'est au milieu des arts et sous un beau ciel que s'est formé ce langage mélodieux et coloré. Il est donc plus aisé en Italie que partout ailleurs de séduire avec des paroles sans profondeur dans les pensées et sans nouveauté dans les images. La poésie, comme tous les beaux-arts, captive autant les sensations que l'intelligence. »

Ce que j'admire dans ce livre, à côté de la noblesse des sentimens, c'est la superbe compréhension des choses d'art. Michelet peut avoir plus de flamme, de pittoresque, mais ses vues ne sont pas plus larges. Impossible de mieux caractériser la différence de l'art catholique et de l'art protestant, d'établir plus ingénieusement les bases de la discussion, car c'est du contraste même de ces deux natures, de Corinne et d'Oswald, que l'auteur fait jaillir ses argumens. Au milieu de ce peuple bon enfant, plastique et musical, très peu préoccupé de sa dignité, et, si l'on veut, parfaitement immoral,

le noble lord se sent dépaysé : son rigorisme anglican se heurte et butte à chaque pas; de quelque côté qu'il aille et se retourne, c'est le paganisme qui se montre à lui. Tout à l'heure, sur les portes mêmes de Saint-Pierre, n'a-t-il pas vu des bas-reliefs tirés des *Métamorphoses* d'Ovide? et le voici maintenant dans la chapelle Sixtine en présence du Dieu de Michel-Ange, un Jupiter, un Zeus! Et ces sibylles, ces prophètes inspirés, farouches, menaçans, qu'est-ce que leurs attitudes tragiques ont de commun avec le sentiment d'humilité qu'on s'attendrait à rencontrer dans un temple chrétien? Oswald ne se dit pas que c'est Michel-Ange qui a raison, et que c'est lui, l'insulaire borné, qui se trompe et ne comprend point, car ce Dieu de la Bible, l'asiatique, fulminant et vindicatif Jéhovah, ne fut jamais l'être invisible, impondérable, imaginé par le protestantisme du nord, et c'est l'œuvre et le génie du Prométhée de Florence de l'évoquer à nos yeux sous ces traits; mais ce que son amant ignore ou méconnaît, Corinne, femme et poète, l'a senti. Elle sait, — et d'elle il faut qu'il l'apprenne, — que toutes ces figures, belles comme des héros d'Homère, mais empreintes d'un idéal plus énergique de sauvagerie et de virilité, sont les propres idées de Michel-Ange faites hommes. Où les autres emploient l'arabesque et les fleurs, il se sert, lui, du corps humain, et chacune de ses pensées représente une de nos souffrances. Les anciens reproduisaient sans cesse leurs olympiens fortunés; il peint l'homme écrasé sous les fatalités sans nombre et ployant sous le faix de l'avenir comme sous le fardeau du passé.

Admirable et cent fois libéral, le génie de la renaissance, qui permet à chacun de se développer en pleine indépendance et laisse à l'artiste la faculté de puiser aux sources saintes des sujets et des formes qu'il emploie pour exprimer ses idées religieuses personnelles! C'est à ce caractère humain et non païen que le catholicisme doit les splendeurs de son art, cet art qui remplit l'histoire de son éclat et contre lequel ne prévaudront jamais ni les sermons du protestantisme, ni ses murs blanchis à la chaux! Et c'est M^{me} de Staël, une protestante, mieux encore, une enfant du xviii^e siècle, qui se charge de soutenir cette thèse à la gloire du catholicisme. Ne nous arrêtons pas à la contradiction, elle n'est qu'apparente, et, pour se l'expliquer, il suffit de songer aux années d'épreuves et d'exil qui furent pour Corinne de précieuses années d'apprentissage. Le mal, on le sait, produit souvent le bien en ce monde, de même que du bien souvent sort le mal.

Cette vérité-là n'est point neuve, hélas! ni consolante, ce qui prouve incontestablement qu'elle est vraie. Rappelons-nous la lettre du ministre de Napoléon citée au commencement de cette étude :

« Il m'a paru que l'air de ce pays-ci ne vous convenait point! » Rien ne forme l'esprit comme les voyages, et parfois il nous arrive de subir à notre insu l'influence de ceux que nous venons endoctriner; tel croit ne faire que donner qui reçoit beaucoup. « Il y a dans le caractère des Français, dit M. de Maistre, il y a dans leur langue surtout une certaine force prosélytique qui passe l'imagination. » Oui, certes; mais cette force peut être prise au dépourvu et modifiée par les circonstances. Ainsi la propagandiste Corinne rencontre en Allemagne les Schlegel, met le pied dans le cercle des romantiques, découvre d'autres horizons, et bientôt la conquérante à son tour est conquise. Autant il en advint à Chateaubriand, à Benjamin Constant et aux divers maîtres de cette littérature « de l'émigration, » ainsi qu'on l'a nommée, et qui fut la vraie littérature française à cette époque, — œuvre de sentiment, de rêverie et de réflexion qui gagnait l'Europe, tandis qu'à Paris régnaient le sabre, l'ode classique et les sciences exactes. On veut bien continuer Voltaire, mais en réagissant d'ici et de là, sans prendre garde que dans l'esprit dont on se sert pour réagir est encore l'esprit de la révolution, — et comment en serait-ce autrement, puisque l'arme avec laquelle on combat Voltaire, c'est Rousseau? C'est dans Rousseau que tous les nouveaux courans prennent leur source, même alors qu'ils nous reviennent en France par l'Angleterre et l'Allemagne, car ce groupe illustre dont nous suivons le mouvement, ces romantiques d'avant le romantisme se développent, grandissent hors de France. Force était aux émigrés d'apprendre les diverses langues de l'exil. De ces études, un meilleur système d'informations devait résulter. Les points de vue changent, la perspective s'étend. On commence à réagir contre Voltaire, mais en s'inspirant de Rousseau et comme en attendant que Voltaire revienne sur l'eau plus tard avec les normaliens de 1848, — car il est écrit que nous n'en finirons jamais avec ces deux noms-là. Quand l'un s'efface pour un temps, l'autre aussitôt reparait en plein éclat. Ils sont la force qui nie et la force qui affirme, ils sont la pensée et le style. Qui maintiendra le caractère tout français de cette littérature, qui empêchera l'accent national de s'altérer chez des écrivains forcés de parler leur langue à l'étranger? Rousseau, toujours Rousseau, car, si Voltaire a le privilège de saisir davantage la généralité des esprits, son influence à lui semble s'exercer de préférence sur les talens.

IV.

La raison n'est point tout dans ce monde, les passions et les choses du cœur y revendiquent aussi leur place, une très large place, et les

plus doux biens de l'existence sont ceux qui se déroberont à la définition mathématique, qui se gaussent de l'analyse. Si l'esprit du XVIII^e siècle est le poison, le romantisme fut l'antidote; mais ce qui ne s'était guère vu, c'est qu'un principe et son contraire s'amalgament d'une façon tout harmonique dans un même individu. Cela se vit pourtant chez les auteurs de *René*, d'*Adolphe*, et surtout chez l'auteur de *Corinne*, qui domine le groupe. Les autres procéderont par accès et bourrasques; révolutionnaire hier, aujourd'hui réactionnaire, Chateaubriand aime la rude et bizarre antithèse, tandis que chez M^{me} de Staël on verra les deux tendances se fusionner honnêtement. Chateaubriand est un politiqueur de génie, infatué de tous les biens dont il regorge, Benjamin Constant, ondoyant et divers, est simplement un homme de lettres; relisez *Corinne*, *l'Allemagne*, *les Considérations*, vous saisirez également les deux tendances, mais vous oublierez ce sens révolutionnaire à la fois et réactionnaire du livre pour n'en admirer que l'esprit réformateur. Il semble que la tâche de cette noble vie fût de concilier. Elle eut de charmans efforts pour mettre les salons en communauté avec la littérature, l'art en rapport avec l'existence, et cela non point, comme Byron et son école, pour railler et flétrir, mais pour expliquer, consoler. Dirai-je son enthousiasme international, ses jugemens parfois incomplets? Si elle idéalise tout ce qu'elle voit, c'est pour le plus grand avantage de son pays, qu'elle prend à cœur d'instruire et d'intéresser, cherchant dans la constitution anglaise et la littérature allemande des élémens de culture et de rénovation, et poursuivant en même temps que l'œuvre littéraire l'œuvre d'humanité.

M^{me} de Staël s'appuie à la littérature allemande, la traduit, la commente, et à ce propos quel contraste entre les jugemens qu'elle porte sur l'Allemagne et ceux de Schlegel sur la France! Quelle généreuse sympathie d'un côté et quel dénigrement de l'autre! Autant M^{me} de Staël manifeste de clairvoyance et d'enthousiasme, autant Schlegel montre d'inintelligence et de mauvaise humeur. Il n'a pour Corneille et Racine que de l'ironie, prend vis-à-vis de Molière un air de dédain qui fait pitié. L'influence dont M^{me} de Staël s'était pénétrée gagna la France et bientôt étendit son règne. Les réalités de l'existence avaient trop rudement sévi pendant la sanglante crise qu'on venait de traverser pour qu'au premier prétexte un mouvement ne se déclarât point en faveur de l'idéal, du rêve et du surnaturel. La révolution française était le résultat vers lequel avaient tendu toutes les aspirations du XVIII^e siècle. Or la révolution paraissait avoir succombé sous sa propre dialectique; où se tourner, quels horizons interroger? Le rationalisme ayant décidément fait banque-

route, une autre religion lui succéda. L'âme humaine tressaillait d'un infini besoin d'extase, de recueillemens et d'harmonies. A ce réveil universel, l'imagination mêlait ses battemens d'ailes, on voulait croire, s'exalter, s'enivrer, planer dans la lumière, se baigner, se rouler dans l'azur. Transports chevaleresques, élancemens mystiques. foi naïve des premiers âges, croyance aux contes bleus, ce romantisme *incipient* embrasse tout, on dirait une insolation par le clair de lune. L'art antique est aristocratique; voyez le xvii^e siècle. N'y aurait-il donc pas un art pour tout le monde, un art national, légendaire, populaire, remontant droit au sermon sur la montagne, et s'en inspirant au lendemain du gigantesque avortement du travail révolutionnaire et du philosophisme ?

Le salon du xviii^e siècle est usé, fané, passé de mode, on se réfugie dans la *nursery* avec les bonnes femmes qui vous racontent les chansons du vieux temps :

Qu'il est doux de conter des histoires,
Des histoires du temps passé,
Quand les branches d'arbres sont noires (1)!

Si les contes de Voltaire et de Crébillon fils sont enfans des boudoirs, les ballades du romantisme nous viennent de la *nursery*. L'idéal recherché n'était plus celui de la renaissance, c'était je ne sais quel fantôme de laideur et de sensualisme rappelant cette horrible nonne, — attrayante pourtant, — sirène et sépulcre blanchi du légendaire. Un chevalier affolé d'amour et de désirs la poursuit, et contre ses embrassemens elle cherche un asile dans le sanctuaire. Il y pénètre sur ses pas, viole la sainteté du lieu. La religieuse, voyant qu'elle ne peut se soustraire à l'entreprise, ouvre ses voiles et montre à nu sa gorge, que dévore un affreux cancer. — De cet idéal qui les fascinait à outrance, eux non plus, les romantiques, ne voyaient pas la plaie sanglante et purulente; leur muse était, comme cette femme du livre de Michelet, « la divine blessée, » et par la frénésie du moment, loin de les dégoûter, l'horreur les attirait; mais ces sortes de délire, — libertinage de l'esprit et des sens, — n'ont qu'une heure dans la vie d'un siècle, on s'en amende, on s'en guérit, et nous en connaissons plus d'un parmi nous qui, sans renier l'idéal d'alors, a cessé pourtant de l'adorer dans ses infirmités.

Mais ce retour vers le passé n'a-t-il point son côté critique? Restaure-t-on la foi dans les âmes? est-ce en niant le progrès qu'on relève le moral d'un peuple, et cette simplicité dont on nous parle n'est-elle pas synonyme d'ignorance? Tout le monde connaît l'his-

(1) Alfred de Vigny, *le Cor*. poème.

toire de cette servante qui goûtait en cachette au flacon où sa maîtresse buvait l'elixir de jeunesse; il arriva qu'un jour elle en but un coup de trop, et qu'au lieu de redevenir jeune elle redevint bcbé. Cette drôlerie s'applique au romantisme. Il eut vers 1825 sa période enfantine. Contes de revenans, fabliaux et féeries, de quelles ritournelles ne s'amusa-t-on point! *Les Odes et Ballades*, certains poèmes d'Alfred de Vigny, — *Eloa* par exemple, — furent les livres d'images du bambin macabre et mystique. Lamartine, toujours planant, de tout ce bric-à-brac ne connaît rien. Il s'en va, plongé dans la nue, chantant ses hymnes magnifiques, *cantica nova*. Chrétien et royaliste, c'est assez pour sa foi religieuse et monarchique de protester contre l'Encyclopédie. Du reste, tous les poètes de ce mouvement en sont là. Eux-mêmes se méprennent sur la nature du sentiment qui les inspire, et cette méprise fut cause de cet éternel reproche de versatilité dont on les poursuit encore aujourd'hui. Royalistes, ils l'étaient en effet et très sincèrement, mais ils l'étaient dans le passé. Ils croyaient au roi Jean, au roi don Rodrigue, à l'empereur Barberousse, de même qu'ils croyaient aux cathédrales, aux vieux monastères, à l'inquisition et à ses auto-da-fé. Un pareil royalisme, quand on y songe, était mieux fait pour s'entendre avec Philippe II qu'avec Charles X, et ne pouvait manquer la première occasion de se mettre en antagonisme avec le pouvoir monarchique, qu'il travaillerait à démolir tout en s'imaginant lui venir en aide, car ces romantiques-là, qu'ils s'appellent Chateaubriand, Lamartine ou Victor Hugo, portent en eux l'esprit d'opposition et de révolte. La monarchie dit règle, autorité, cérémonial, étiquette; l'école dit plus de règles. — Comment s'entendre? Toujours ce damné XVIII^e siècle, qui reparaît jusque dans Lamartine écrivant *les Girondins* et *la Chute d'un ange*, jusque dans Victor Hugo, « l'enfant prodige » des odes à Louis XVIII, au duc de Bordeaux, à Charles X, catholique à ses débuts, puis démocrate, démagogue selon les courans. Alfred de Musset, ce charmant esprit, poète de sentiment, a les mêmes ancêtres, bien qu'il s'en défende. Nier, jeter un cri de colère à Voltaire et à Rousseau ne suffit pas. « Vous êtes des demi-dieux, et je ne suis qu'un enfant qui souffre (l'enfant du siècle!); mais en écrivant tout ceci je ne puis m'empêcher de vous maudire! » Et d'abord, ô poète! est-ce bien des souffrances du siècle que vous souffrez, et le mal qui vous consume ne vient-il pas plutôt d'une destinée particulière à vous, que vous vous êtes faite? « Connais-toi toi-même, » disait l'Apollon de Delphes; connaissons surtout nos origines, cela vaudrait mieux que de récriminer contre elles, fût-ce en vers magnifiques et dans la plus belle prose du monde.

« La révolution française ne vient point de tel ou tel homme, de

tel ou tel livre. Elle vient des choses. » Chateaubriand ne s'est point trompé, les choses sont plus fortes que les hommes et que les livres. Nous avons vu les meilleures, les plus fières intelligences, après avoir un moment maîtrisé le courant, s'y laisser reprendre; nous avons vu le principe engendrer la réaction, puis invariablement, fatalement la surmonter. On raconte que le Niagara, bien avant d'arriver aux cataractes, possède, sous les dehors du calme, une inéluctable puissance d'entraînement; dans l'immense nappe si limpide, tout ce qui tombe est emporté sans retour. L'esprit des temps ressemble au grand rapide; il marche, poussé par une force acquise. Le xvii^e siècle, uni, paisible et solennel à la surface, emprunte au xvi^e sa force latente d'impulsion, qui se communique au xviii^e, infailliblement précipité vers le gouffre. D'autres niveaux se forment, le courant s'apaise : s'y laissera-t-on aller? Qu'à Dieu ne plaise! car il s'agit pour nous maintenant de remonter le gouffre et de nous retrouver tout en haut sur la plaine liquide bien au-delà des cataractes. Et c'est ainsi que, grâce à nos illusions personnelles, à nos paroxysmes de haine et de colère, à nos malentendus plus encore qu'à la mauvaise foi, le chaos se prolonge en dépit de toutes les protestations de l'histoire, de la philosophie et des lettres.

Action, réaction, — éternelle loi de la vie en toutes choses! Ces grands courans littéraires qui, tantôt séparés, tantôt se rejoignant, traversent et fécondent le siècle, nous ne pouvions songer à les reconnaître, à les analyser tous dans une seule étude. Nous tenions d'ailleurs à ne pas nous écarter de certains points définis d'avance sur lesquels l'ouvrage danois cité au début de ce travail appelait et fixait notre discussion. C'est donc de notre plein gré que nous avons laissé de côté la question du théâtre. Nous pensions que le théâtre de notre temps était non pas le simple corollaire d'un sujet, mais bien un sujet tout entier, un de ces courans littéraires et sociaux qui nous attirent, et nous nous sommes bien promis d'y venir et de l'étudier à part dans ses idées, ses tendances et ses variations.

HENRI BLAZE DE BURY.

UNE

AUTOBIOGRAPHIE DE MACHIAVEL

I. *Scritti inediti di Niccolò Machiavelli*, 1 vol.; Firenze 1860. — II. *Opere inedite di Francesco Guicciardini*, t. X; Firenze 1867. — III. *Opere complete di Machiavelli*, nuova edizione per cura di Pietro Fanfani; Firenze 1873. — IV. *Le Prince avant le Prince, ou un plagiaire de Machiavel*, par M. Nourrisson, comptes-rendus de l'Académie des Sciences morales, 1873.

La discussion sur les intentions de Machiavel dans *le Prince* ne finira-t-elle jamais, et serons-nous toujours réduits à nous demander si c'est de bonne foi qu'il a écrit un manuel de politique astucieuse et violente à l'usage des tyrans, comme si l'on écrivait de bonne foi des leçons de scélératesse, ou bien serons-nous contraints de supposer qu'il a voulu, pour l'instruction des peuples, dévoiler les plus odieux secrets du gouvernement despotique, semblable à cet orateur de l'antiquité qui, portant la parole devant un tribunal, n'élevait la voix bien haut que pour la galerie, et songeait beaucoup moins aux juges qu'aux braves *quirites* amassés autour du forum? Dans ce cas, il fallait que le publiciste le plus fin que Florence ait possédé comptât beaucoup sur la sagacité du vulgaire et bien peu sur la pénétration du despote auquel il dédiait son livre et adressait ses conseils.

Voici qu'un philosophe érudit complique la question : il fait un curieux rapprochement entre le livre de Machiavel et celui d'un certain Niphus, *Nifo*, professeur à l'université de Pise, et il déclare que celui-ci a pillé celui-là, que le professeur a fait plus qu'imiter, qu'il a copié le publiciste, et en effet, s'il y a larcin, c'est le premier qui est le plagiaire. On regrette que cette accusation, quoiqu'elle porte sur un homme aujourd'hui tombé dans l'obscurité, ne soit pas appuyée sur quelques textes mis sous les yeux du public. Un ou deux passages confrontés auraient été plus concluans, plus piquans

même que des indications par chiffres de chapitres. Pour prouver un vol à des jurés, un ou deux bons corps de délit exposés sur la table sont plus probans que la désignation des maisons qui ont été le théâtre des exploits du voleur, et dont on se contenterait de donner le numéro en disant : « Allez-y voir ! » Au reste, le savant M. Nourrisson se range à cette opinion, que Machiavel a fait une théorie de la tyrannie, ce qui ne paraît ni entièrement vrai ni tout à fait équitable.

Voici d'un autre côté que M. Pietro Fanfani, un maître de la langue toscane, de concert avec M. Passerini, écrivain très versé dans la connaissance des archives, publie du secrétaire florentin une édition qui contiendra les documens nouveaux venus à la lumière depuis quinze ans, édition longtemps attendue, décrétée au lendemain de la révolution de 1859 par un arrêté du gouvernement provisoire. Il est remarquable que Florence, aussitôt qu'elle s'est sentie libre, ait demandé une réimpression complète, sans réticence aucune, de son célèbre publiciste : habitude bien italienne que celle de célébrer un événement par la publication somptueuse d'un classique ! Ici toutefois c'était comme un anneau qui rattachait l'Italie moderne à celle du xvi^e siècle et l'unité enfin réalisée aux premiers projets unitaires qui aient pris naissance dans ce pays. Ces treize années employées à préparer une édition définitive sont une image de la lenteur avec laquelle la lumière se fait sur les intentions de l'auteur du *Prince*. Est-il possible qu'on en soit encore à les ignorer ?

I.

Pourquoi Machiavel ne s'est-il pas raconté lui-même, comme l'ont fait tant d'autres en Italie, comme l'a fait son ami Guichardin, dont les confidences, après bien des scrupules de la famille et malgré la défense du vieil ancêtre, ont été livrées au public (1) ? Pourquoi n'avons-nous pas dans les formes une autobiographie de Machiavel ? S'il l'eût écrite, s'il eût pu prévoir les ténèbres que le changement des choses et des hommes a répandues sur ses œuvres principales, il nous semble qu'il aurait pu s'exprimer en ces termes : « On doute si j'ai été un fidèle républicain ou un intrigant besoigneux qui s'est mis à la suite des Médicis. Lisez ma correspondance, vous verrez que j'avais consacré toutes les forces de mon esprit au service non pas d'une opinion, mais de mon pays de Florence d'abord, et puis de l'Italie entière. J'avais un autre but, qui me paraissait encore plus élevé, la science. Les Italiens du xix^e siècle, même quand ils lisent un roman, une poésie, quand ils assistent à un drame, à une comédie, se demandent d'abord si l'auteur est néo-guelphe, unitaire, fédéra-

(1)* Voyez l'intéressante étude de M. Geffroy dans la *Revue* du 15 août 1861.

liste, monarchiste, républicain; ils veulent même savoir s'il est libre penseur, ce qu'il pense des jésuites, s'il est un *paolotto* (1). Il faut, chez eux, absolument se mettre sous un drapeau et s'y tenir. En cela, il est vrai, ils ne s'éloignent pas trop de leurs contemporains des autres pays. O vous, Italiens, nos arrière-neveux, vous avez raison dans une certaine mesure d'exiger des hommes publics des principes arrêtés, une conviction politique à laquelle on est obligé de garder une honorable fidélité; mais ne jugez pas de nous, vos devanciers, par vous-mêmes. Songez que nous autres, nous avons été les jouets d'une fortune aussi capricieuse que cruelle, qu'une victoire des Français ou des Espagnols décidait tous les ans, tous les mois peut-être, de notre sort, que nous n'étions pas maîtres chez nous : comment l'aurions-nous été de nos opinions? Où sont les monarchistes décidés, où sont les déterminés républicains de notre temps? Il n'y en a pas. Tous les cœurs un peu bien placés étaient florentins, italiens, et, suivant les circonstances, se portaient vers les Médicis ou s'éloignaient d'eux pour rester italiens et florentins. Laissez vos systèmes rétrospectifs : lisez tout ce qui est sorti de ma plume, rapportez-le à telle ou telle année de l'histoire, et vous connaîtrez ma pensée. J'ai pu me tromper : il ne s'agit pas de m'innocenter absolument; mais n'oubliez pas comment on vivait, comment on pensait autour de moi. Tenez compte aussi de ma vie, de mes mœurs, de mon humeur, et vous ne serez pas dupes de quelque malentendu qui ne serait l'effet que de votre maladresse. »

Grâce à quelques documens inédits ou laissés de côté, on pourrait aisément suppléer à ce que Machiavel n'a pas fait. Il ne faut pas s'y tromper : la biographie des auteurs fut toujours tirée de leurs livres. Tous ces récits que nous avons sur Dante, sur Pétrarque, sur Boccace, que l'on considère comme authentiques, — et l'on n'a pas tort, — on s'imagine qu'ils ont été recueillis sur les lèvres des contemporains, formés de témoignages vivans et curieusement réunis; on s'imagine l'amitié ou l'admiration tenant la plume sur la tombe à peine fermée du grand écrivain. Ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées. Quelques mots caractéristiques dont la génération s'est souvenue, quelques anecdotes souvent défigurées, voilà toute la part de la tradition : la meilleure partie est puisée dans les œuvres de l'auteur et dans toutes les pages qu'il a signées. Machiavel a été raconté de la même manière et d'après des matériaux incomplets. Ce n'est pas une histoire du publiciste que l'on prétend écrire ici : cela serait ou superflu ou prématuré; il suffit d'indiquer quelques points principaux de sa vie et de tirer de lui-même comme un fragment d'autobiographie dont la critique aurait

(1) *Paolotto*, membre de la société de Vincent-de-Paul.

grand besoin. Les aveux de ses amis intimes pourront aussi venir au secours de l'insuffisance des siens.

Trop généralement on étudie Machiavel comme Aristote, Grotius ou Puffendorf, sans se préoccuper de son caractère, sans lire, si ce n'est du pouce, sa correspondance : on daigne faire une exception pour sa fameuse lettre à Francesco Vettori, connue seulement depuis soixante ans, et qui a porté un premier coup au jugement superficiel de Rousseau; mais le reste, on n'en tient pas compte. Qui s'est arrêté par exemple à déchiffrer ces fragmens de missives qui laissent entrevoir des choses bien inattendues sur les mœurs de cette Florence dont Savonarole a été le Jérémie? Les amis de ce Vettori et de Machiavel faisaient de singulières expéditions nocturnes dans Florence, et l'auteur des *Discours sur Tite-Live* comme du *Prince* s'arrête à en composer l'odyssée pour son honorable compère, *onorando compare*, ambassadeur de la république près du pape Léon X. Je crois qu'en matière de pareils désordres l'ancien secrétaire florentin est justifié par sa faiblesse avouée pour le beau sexe. Machiavel espère de Vettori une intercession puissante auprès des Médicis, et il l'amuse par ces peintures où la pudeur des éditeurs a donné d'indispensables coups de ciseau. A ce moment, Florence était plus païenne que Rome et Athènes; vingt ans plus tard, on brûlait et on pendait pour les débordemens de cette espèce. Croit-on que des traits de ce genre soient indifférens quand on veut comprendre de quelle manière dans cette ville de plaisirs et de commerce on concevait la monarchie ou la république?

Lit-on beaucoup les poésies de Machiavel? On sait que les historiens de la littérature les ont condamnées comme prosaïques, et l'on passe outre, la conscience en repos : assurément, si l'on est dilettante, on n'a pas entièrement tort; mais le moyen de connaître la causticité de ce Florentin le plus florentin de tous ceux qui cherchaient sur le Lung'Arno le soleil d'hiver ou sur les degrés de la Nunziata la fraîcheur des soirs d'été, si l'on ne connaît pas son poème inachevé de *l'Anc d'or* ou le prologue de la comédie de *la Mandragola*? Machiavel était le roi des médisans dans la ville du monde où l'on a dit le plus de mal du prochain :

« Après avoir jadis occupé mon esprit à mordre tantôt celui-ci, tantôt celui-là, je demeurai un temps assez tranquille, doux et patient,

« N'observant plus les défauts d'autrui, cherchant de quelque autre manière à trouver mon profit, en sorte que je me crus guéri de mon vice.

« Mais ce siècle méprisable et corrompu est cause que, sans avoir les yeux d'Argus, on voit toujours beaucoup de mal et peu de bien.

« C'est pourquoi, si je répands un peu de poison, bien que j'aie re-

noncé à l'habitude de médire, j'y suis forcé par le temps actuel, qui est riche en cette matière (1). »

C'est du sarcasme philosophique; mais suivez sur le terrain des matières d'état un homme qui pense tant de mal de ses semblables, et de son opinion fâcheuse sur la nature humaine sortira une théorie, de sa théorie des applications qui sont loin d'être gaies. L'auteur du *Prince* et des *Discorsi* ne plaisante plus, ou bien son ironie est âcre, et alors il convient de se souvenir qu'il se joue dans une certaine mesure de ses lecteurs. Machiavel aime à étonner, et lorsque nous sommes effrayés de sa froideur dans l'apologie du crime, nous n'apercevons pas le paradoxe qui pointe à travers son beau sang-froid. Il a souvent le ton moqueur de Méphistophélès faisant de la politique : il est un peu pervers, plus railleur que méchant, *beffardo*, a dit avec justesse M. Ranalli, dont nous ne voudrions pas d'ailleurs adopter toutes les idées (2). Jusque-là, je ne vois pas que l'on ait saisi ce trait important du publiciste. Machiavel avait trop d'esprit. « Vous avez toujours été d'une humeur s'éloignant de l'opinion commune, toujours inventeur de choses nouvelles, extraordinaires, » lui écrivait Guichardin, homme prudent et grave qui professait après tout les mêmes principes, mais qui n'avait garde d'en faire montre. Dans ses *Considérations* inédites sur les *Discorsi*, l'amî qui riait de cette tendance au paradoxe devient un critique et la prend plus au sérieux. Il dit à propos des cruautés recommandées aux souverains : « Il faut que le prince soit prêt à user de ces moyens quand ils sont nécessaires, et pourtant qu'il ait la prudence, toutes les fois qu'il sera possible, d'établir son pouvoir sur l'humanité et sur les bienfaits, ne prenant pas ainsi pour règle absolue ce que dit cet écrivain, à qui ont toujours plu outre mesure les remèdes extraordinaires et violens (3). » Il dit « la prudence, » non la justice ou la bonté; le sens moral n'y gagne rien. La plume de Guichardin a été discrète, et il a conservé un renom de prud'homme et de gravité, ce qui ne l'a pas empêché d'être le tuteur politique du duc Alexandre et de faire l'apologie de ses scélératesses. Machiavel, qui n'a rien fait de semblable, mais qui, fanfaron de perversité dans un siècle mauvais, affecte de dire le secret de tout le monde, Machiavel a donné son nom à l'astuce et au meurtre érigés, non sans vanité, en théorie.

On voit déjà quels pièges attendent le lecteur de Machiavel qui méconnaît son caractère; ne craignons pas d'y insister. En supposant que la persévérance dans les opinions fût en honneur et générale-

(1) *Asino d'oro*, Opere minori, p. 457, Firenze 1852.

(2) *Lezioni di storia*, t. I^{er}, Firenze 1867.

(3) Opere inedite, t. I^{er}, p. 41 et suiv.

ment pratiquée, ce qui est une hypothèse gratuite, le genre de vie de Machiavel n'était pas de nature à le maintenir ferme dans la ligne adoptée. Un homme de convictions sait être pauvre; cette force d'âme manquait à l'écrivain. Cinq ou six jours après être sorti de prison, encore endolori peut-être de la torture, il est en partie fine avec des amis qui lui sont communs, à lui et à son correspondant Vettori; il raconte de quelle fenêtre équivoque et bien connue de l'ambassadeur on a vu passer la procession. Il faut bien le dire, cet homme de quarante-quatre ans oublie volontiers en compagnie de jeunes gens qu'il a quatre enfans et une femme. Elle s'appelait la Marietta; on lui a fait l'honneur ou l'injure de voir en elle le modèle de cette dame Onesta de la nouvelle de *Belphégor*, qui, malgré ses vertus, est pour son démon de mari la plus rude des pénitences et le contraint de regretter l'enfer. « J'ai besoin de dépenser, je ne puis m'empêcher de le faire, » écrit Machiavel à son ami. A Florence, il possède la Riccia, qui n'a pas le droit d'être difficile, et pourtant il ne jouit pas de son estime entière et de sa confiance : jugez par là du sérieux de la vie de ce joyeux compagnon. Vettori, pour le décider à venir à Rome, se sert de l'appât dont il est friand : l'ambassadeur a non loin de chez lui tout ce que son compère peut désirer. Plus tard, un autre ami, Guichardin, se trouve chargé de ses commissions pour une belle personne de Faënza : il lui en fallait partout où périodiquement l'appelaient ses affaires. Que voulez-vous? les délassemens sont nécessaires à un homme d'état; seulement, quand il n'est pas riche, le voilà exposé à plus d'une tentation. Ne serait-ce que pour cette raison, il ne faudrait pas trop s'étonner qu'en un temps d'indulgence excessive le secrétaire de la république eût recours aux Médicis.

A ce que Machiavel nous apprend lui-même sur ce chapitre, ajoutons un trait que nous fournit Guichardin au dernier volume de ses œuvres inédites. L'auteur du *Prince*, vieux galant de cinquante-sept ans, j'ai peine à le dire, avait les bonnes grâces d'une certaine Barbara, cantatrice agréable pour laquelle il ajouta les intermèdes que l'on trouve dans la comédie de *la Mandragore*. L'historien, encore vert, plus jeune de quatorze ans, remarquez-le, se plaint de la brillante artiste qui nuit aux relations de l'amitié, et détourne le publiciste moins grave que mûr de la résidence de Finocchieto, maison de campagne de Guichardin dans le pays montueux et solitaire de l'Apennin. Il imagine une dame idéale, *madonna di Finocchieto*, accusant Machiavel de la mépriser parce qu'elle est simple et un peu sauvage au milieu de ses rochers, de la délaisser, quoique fidèle et vertueuse, pour courir après sa Barbara, qui n'est pas belle seulement pour lui :

« Ta Barbara, comme toutes ses pareilles, s'efforce de plaire à tous et cherche moins à être qu'à paraître. Tes yeux, accoutumés à la société d'une courtisane, pourvu qu'ils aperçoivent quelque agrément, ne vont pas plus loin demander la réalité. Toi qui as lu et composé tant d'histoires, toi qui as tant vu le monde, tu devais savoir qu'on exige une autre beauté, une autre apparence dans celles qui, pleines de chastes pensées, ne veulent plaire qu'à un seul homme à qui elles appartiennent par des nœuds légitimes, et dans une femme qui vit avec tous les hommes et n'en aime aucun. Et si, par une longue pratique avec de semblables infantes, — car j'entends dire que tu n'as jamais vécu autrement, — tu en es arrivé à trouver que leurs mœurs corrompues sont bonnes et dignes des personnes de notre condition, tu devais te souvenir que c'est témérité de juger à première vue... Je ne méritais pas d'être ainsi dédaignée. A défaut d'autre conseil, tu aurais bien pu en être averti par ta Barbara elle-même. Bien que son nom n'exprime que cruauté et barbarie, elle renferme en elle, pour m'en tenir à tes propres paroles, tant de gracieuseté et de tendresse qu'elle en aurait assez pour toute une ville. »

Après toutes ces épigrammes sur la belle cantatrice, la dame de Finocchieto, afin de gagner le cœur de Machiavel et de le déterminer à lui faire quelques visites, finit par lui offrir pour sa belle une bonne part des fruits de son domaine. Cette Barbara allait de ville en ville, recommandée par son vieil amant, chanter les intermèdes de *la Mandragore*, suivie de mulets et d'estafiers : ce n'est pas faire injure aux cinquante-sept ans de Machiavel de supposer qu'ils étaient obligés de faire souvent les frais des estafiers et des mulets. Comment s'étonner que son fils, en annonçant sa mort l'année d'après, ait dit à un parent qu'il laissait sa famille dans la gêne? Que deviennent donc les tirades éloqu岸tes sur l'inflexible citoyen mort pauvre parce qu'il n'a pas trahi ses convictions? Quand on rapproche de tout cela sa correspondance, où il demande avec instance de l'emploi, on est loin des déclamations dont il a été l'objet, des jugemens outrés où on le représente tantôt comme une âme servile, tantôt comme un républicain antique. Beaucoup de Florentins étaient serviles, et il ne le fut pas; de républicains antiques, il n'y en avait pas un, et il ne l'était pas plus que les autres.

Nous ne voudrions pas porter une grave atteinte à un écrivain illustre et à un grand homme après tout. Machiavel avait de l'honneur, c'est-à-dire, suivant les idées du temps, qu'il était pourvu d'un noble orgueil, jaloux de sa dignité virile et de son indépendance; ce sentiment lui faisait une loi de ne pas baisser pavillon devant un ennemi beaucoup plus que de rester fidèle à son drapeau. Avait-on reçu quelque offense des Médicis, ou bien, si elle venait d'ailleurs, avaient-ils refusé de la châtier, on s'associait à une con-

jurament contre eux. C'était de l'honneur selon le vieux préjugé corse. On en usait de même envers la république. Aussi ceux qui rappelaient la famille régnante ne comptaient jamais parmi ses anciens amis, et ceux qui la chassaient avaient été souvent de ses partisans primitifs. Dans une telle disposition des esprits, la couleur politique était chose de circonstance. Toute versatile que puisse être encore la nature humaine, il faut bien reconnaître que les partis chez les modernes sont mieux classés.

Machiavel pouvait donc, sans imprimer aucune tache à son honneur, devenir de républicain monarchiste et de monarchiste républicain, ou plutôt, — car ces mots et les idées qu'ils représentent ne sont pas du xvi^e siècle, — il ne faisait que passer, comme l'indique très bien Guichardin, du *stato stretto*, gouvernement concentré, au *stato largo*, gouvernement du grand nombre, et réciproquement; encore faisait-il dans le premier une part aussi grande que possible au second, et il est à remarquer qu'il fut toujours, jusqu'à un certain point, démocrate.

Il importe si fort de se mettre au point de vue du temps pour juger de ses variations, qu'il n'est pas hors de propos de le comparer à Nardi, le plus respecté des républicains de ce siècle, dont la renommée est restée pure de toute tache, bien que son opinion politique ait eu ses capricieuses évolutions. Cet auteur bien connu de l'*Histoire de la cité de Florence* trouva, comme Machiavel, une ressource dans la littérature, et, ainsi que lui, commença par la vie politique : ses débuts furent même plus brillants, son rôle plus considérable dans la république; il se trouva plus engagé dans le parti hostile à la dynastie naissante. Que voyons-nous cependant en 1513? Il compose des chants carnavalesques en l'honneur des Médicis, revenus depuis un an. Les événements le jettent de nouveau dans le camp du gouvernement populaire. Il est proscrit. Quand au tribunal de Charles-Quint, constitué juge entre le prince et les Florentins bannis, on lui permet de rentrer à Florence, que répond-il avec les autres exilés? Qu'il n'est pas venu pour savoir à quelles conditions le duc Alexandre l'accepterait pour serviteur : tant il est vrai qu'il s'agit moins de convictions politiques que d'honneur personnel. Au reste, réfugié à Venise, son exil n'est pas une rupture irréparable; il correspond avec ses amis de Florence; il reçoit des secours du grand-duc Cosme, qui répare en quelque manière les violences du gouvernement absolu. De loin, le pouvoir qui avait prononcé l'exil tâchait de l'adoucir. Le souverain de Toscane fait choix de lui pour présider la colonie florentine de Venise, et Nardi vieillit entouré d'hommages, appelé par tous les contemporains « le vénérable, le bon Nardi. » Après cela ne serait-ce pas un anachronisme d'en faire un intraitable républicain?

Il en faut prendre son parti et ne pas exiger d'un homme du *xvi^e* siècle la persévérance et la correction de principes que l'opinion impose à ceux du nôtre. Il convient de le regarder d'un autre biais pour le voir à son avantage. L'idéal de Machiavel est ailleurs. Qu'on se reporte à la plus connue de ses lettres à Vettori : aux vulgarités de sa vie dans la campagne de San-Casciano succèdent les heures des nobles méditations, à l'homme sceptique et insouciant le politique et le penseur. Le soir venu, entrant dans son cabinet, il laisse ses vêtemens de paysan souillés de boue, se couvre d'habits royaux, — il avait souvent négocié avec des rois, — le voilà parmi ses chers et augustes anciens ; avec eux, il se nourrit « de son véritable aliment, de celui pour lequel il était fait, » c'est-à-dire des hautes considérations de la politique. Il était né pour cette science, et c'est pour elle qu'il a travaillé, qu'il s'est dévoué, qu'il a méprisé la fortune et le bien-être, lui que ses goûts rendaient si sensible sur ce point. « Durant quatre heures, je ne me sens aucune fatigue, j'oublie toute peine, je ne crains pas la pauvreté, je ne suis pas effrayé de la mort. » Dira-t-on qu'il manque d'un idéal vrai, d'un enthousiasme sincère ? On doit préférer que le courage, que l'oubli de l'intérêt personnel, que le mépris de la pauvreté et de la mort, soient mis au service d'une inébranlable conviction et, si l'on veut, d'une doctrine politique plus constamment honnête ; mais ce dévouement à la science est assez beau, cette admiration du gouvernement romain, — car il ne s'agit pas d'autre chose, — est assez pure, et si l'on pénètre à fond les mobiles de tous les républicains de ce temps-là, on ne trouve pas entre ceux-ci un seul à qui il doive céder pour le désintéressement et fort peu qui aient professé des principes plus humains.

II.

Un goût prononcé pour le paradoxe, un singulier mépris pour l'espèce humaine, des besoins peu conformes à sa position de fortune, voilà donc le caractère de Machiavel. Voyons maintenant quelle a été la carrière d'un tel homme au milieu des circonstances les plus difficiles et les plus impérieuses. Nous trouvons à cet égard, soit dans les documens longtems inédits, soit dans les recherches nouvelles de l'érudition, soit dans sa correspondance trop négligée, des lumières qui permettent de reconstituer sa biographie et de lire avec certitude sa pensée dans ses œuvres les plus célèbres.

Quel a été son rôle durant le gouvernement populaire qui a été le régime de Florence de 1494 à 1512 ? Il fut témoin des quatre années d'agitation qui marquèrent le passage de Savonarole dans la république, et ce spectacle déterminâ sans doute son choix entre les divers partis. Sa politique est tout simplement une réaction ra-

dicale contre le mysticisme : parce que le moine avait étroitement lié le gouvernement des hommes avec la religion, Machiavel l'en sépara au point de le détacher même de toute idée de morale. Le plus curieux et presque l'unique monument des premières années du publiciste est une lettre à un ami datée de 1497. Il s'agit des prédications du fameux dominicain : le futur auteur du *Prince* suivait les stations de l'étrange homme d'état qui lançait ses décrets ou tout au moins les proposait du haut de la chaire; mais ce n'est pas l'enthousiasme qui le pousse à Saint-Marc ou à Santa-Lipèrata, comme c'est le cas par exemple pour Nardi, Michel-Ange et bien d'autres. Il cherche à prendre sur le fait les artifices du tribun en robe de laine blanche; il le méprise et tourne contre lui les mêmes accusations dont ses ennemis acharnés, les *arrabbiati*, jeunesse dorée de Florence, le harcelaient. Il entra aux affaires le mois qui suivit le supplice de Savonarole; il avait vingt-neuf ans.

Depuis la publication des *Écrits inédits* de Machiavel par M. Canestrini, nous savons mieux en quoi consistaient ses fonctions de secrétaire du *conseil des dix de liberté et de paix*, nous savons aussi quel était son maigre salaire quand il était délégué auprès d'une puissance étrangère, — 10 livres par jour, qu'il ne cumulait même pas avec le traitement de sa place. Autant la science diplomatique des ambassadeurs de Florence et de Venise était l'objet du respect et de l'admiration dans les cours étrangères, autant leur situation précaire était pour eux une source de sacrifices et de ruine. Il fallait qu'il y eût peu d'empressement à l'accepter, puisqu'à Venise on faisait payer l'amende à quiconque refusait une ambassade. Ces fondateurs de la diplomatie moderne souffrirent le plus souvent de la gêne. Ils se ruinaient en avances pour ports de lettres; l'usage des exprès était coûteux, et l'expédition d'une dépêche de Melun à Florence ne revenait pas à moins de 35 écus. Faute d'argent, le secrétaire florentin dut envoyer quelquefois par les courriers du roi Louis XII d'importantes missives qu'il exposait à être lues par les agens français. D'autres que nous pourrions citer recevaient de Ferdinand le Catholique et de François I^{er} des cadeaux ou même des pensions; il revint d'Allemagne ou de France toujours les mains nettes. On aurait désormais mauvaise grâce à lui reprocher, comme on l'a fait, les doléances qu'il adresse des pays lointains à la république; il n'est même pas juste de lui faire son procès pour ses sollicitations réitérées auprès d'un ami des Médicis. Vettori était son intime; il pouvait devant lui découvrir ses plaies, et il ne réclamait que ce qui était dû à ses services et à sa rare intelligence.

Sa situation vis-à-vis de la famille princière n'a jamais été nettement indiquée. N'étant pas entré aux affaires en qualité d'ennemi des Médicis, il n'en sort pas non plus avec ce caractère. Pierre So-

derini, gonfalonier à vie, sorte de doge créé à l'imitation de Venise, tombait avec le régime populaire à la suite de la rentrée des deux frères et du fils de Pierre de Médicis; il avait possédé le pouvoir, il portait la responsabilité de son mauvais succès. Quant à Machiavel, il pouvait et il voulait rester à sa place. Nous avons de lui une lettre adressée à une dame sur les événemens dont il vient d'être victime. Cette signora n'était autre que la veuve de Pierre, belle-sœur du cardinal Jean, qui sera bientôt Léon X, et de Julien, mère de Lorenzo, celui-là même auquel l'auteur du *Prince*, sept ans après, dédiera son livre. « Je vous raconterai les faits, dit-il, aussi bien pour satisfaire à votre désir que pour l'honneur qui en rejaillit sur les amis de votre très illustre seigneurie, *que je tiens pour mes maîtres*. Ces deux motifs effacent tous mes déplaisirs, qui sont infinis. » Voilà le républicain antique, inflexible, de Jean-Jacques Rousseau. Si l'on est parvenu à lui donner cette couleur, ce n'est certes pas de sa faute; poursuivons.

Destitué, ce qui n'est pas surprenant au milieu d'une réaction, il se souvint de l'exemple de sa mère, femme d'esprit et de talent, et il se fit poète. Le plus grand comique de l'Italie fut un naufragé de la politique; il chercha dans les vers un refuge contre la pauvreté, ce qui n'est pas nouveau, mais après avoir rédigé des dépêches et rempli des missions d'état, ce qui n'est pas fréquent. On ne s'arrêtera pas à prouver ici que ses principales comédies sont de 1512 à 1513; les contemporains n'auraient pas hésité sur la priorité de *la Mandragore* ou de *la Calandra* de Bibbiena, si la première avait été de huit ans antérieure. Des satires, des pièces de théâtre, un poème philosophique et politique, *l'Asino d'oro*, voilà les occupations, voilà l'industrie qui lui permet de vivre dans cette crise où il se trouve.

Est-il vrai qu'il se soit compromis dans une entreprise secrète contre cette famille souveraine dont chacun des membres fut à son tour l'objet de quelque conspiration? Le pape d'alors était mourant, les conjurés comptaient faire leur coup au moment de sa mort, par suite du départ du cardinal Jean se rendant au conclave. Ce complot à échéance indéterminée fut découvert, et Machiavel s'y trouva impliqué. Nous croyons qu'il était innocent; au reste, ses pages éloquents contre les conspirations ne prouvent ni qu'il les condamne comme criminelles, ni qu'il les blâme autrement que comme imprudentes. Le grand écrivain fut mis à la torture et n'avoua rien. De sa prison, il adressa deux sonnets à Julien, frère de Pierre et du cardinal; peu connus chez nous et donnés en Italie dans des recueils qui datent d'une vingtaine d'années, ils seront réunis pour la première fois à ses œuvres complètes dans l'édition nouvelle. Voici le premier :

« J'ai, ô Julien, une paire de courroies à la jambe, avec trois traits de corde sur les épaules. Mes autres misères, je ne les veux pas compter, puisque c'est ainsi qu'on traite *les poètes!*

« Des vermines grosses comme des papillons de nuit se promènent sur ces murs : jamais puanteur ne se sentit à Roncevaux ni en Sardaigne (1), parmi ces arbres trop connus,

« Comme celle que l'on trouve dans mon délicat séjour, avec un fracas qui ressemble à toutes les foudres de Jupiter et d'un Montgibel entier enfermé sous le sol.

« On enchaîne l'un, on déchaîne l'autre, et puis c'est un bruit de serrures, de clés, de verrous! Puis encore ce sont les cris d'un homme que l'on hisse pour le tourmenter.

« Ce qui me fut le plus pénible, c'est que, dormant aux approches de l'aurore, j'entendis des chants, et l'on disait : C'est pour vous que l'on prie.

« Qu'ils aillent à la malheure, pourvu que votre pitié se tourne vers moi, bon père, et dénoue ces liens maudits (2)! »

Ce ton de sarcasme stoïque au milieu des tortures est un trait de caractère. Le mépris de Machiavel pour la douleur s'étend jusqu'à sa personne : il se punit d'avoir dérogé en faisant des vers; « on l'a traité en poète! » Dans le second sonnet, il parle avec dédain de ses pièces et se qualifie lui-même de fou : « Va-t'en à la parade avec tes comédies dans ton sac! » Il gémit non pas sur ses souffrances, mais sur sa dignité ravalée. Voilà bien le philosophe qui dans la fameuse lettre déjà citée se livre aux insultes de la fortune pour voir si à la fin elle rougira de l'avilir sans mesure! Dans cette épître si variée, tragique et amusante à la fois, on se souvient qu'il parle de la chasse aux grives. Il se lève avant le jour, l'épaule chargée de petites cages qu'il espère remplir de gibier pris dans ses pièges : nouvelle occasion de faire un sonnet à l'adresse de Julien. L'épître est connue, les vers ne le sont pas; ils ont été publiés, il y a quelque vingt ans, dans un volume d'anciennes poésies.

« Je vous envoie, Julien, quelques grives, non que ce présent soit bien beau, mais pour que votre magnificence se rappelle un peu le pauvre Machiavel,

« Et que, si vous avez autour de vous quelqu'un qui se plaise à me mordre, vous puissiez lui en jeter une aux dents : en mangeant cet oiseau, il oubliera de déchirer son prochain.

« Mais, direz-vous, peut-être ne feront-elles pas l'effet que tu désires; n'étant ni bonnes, ni grasses, ils n'en mangeront pas.

(1) On appelle de ce nom un lieu près de Florence où l'on écorchait les bêtes mortes.

(2) La longueur de ce sonnet vient de ce qu'il est à *queux*, à *coda*, comme tous les sonnets satiriques.

« Je vous répondrai que je suis maigre aussi, comme ils le savent, et cependant de ma pauvre chair ils tirent de bonnes bouchées.

« Que votre magnificence laisse de côté les opinions des gens, qu'elle touche de ses propres mains et qu'elle juge par elle-même, non sur les apparences. »

Ces grives en disent plus que toutes les lettres de la correspondance. Est-il possible que ce soit là un républicain qui dissimule? Le ton est plus soumis et plus enjoué que dans les sonnets précédens; six mois se sont écoulés, il commence à espérer un retour de faveur. Il ne serait pas raisonnable de le lui reprocher, car on se trouve toujours entre deux suppositions contraires, celle de la dissimulation et celle de la servilité, et il faut défendre Machiavel des deux côtés. Les Médicis ont conservé les formes républicaines; Florence est gouvernée, comme on disait, non par Julien, *da Giuliano*, mais par l'influence, l'entremise de Julien, *per Giuliano*. Depuis quatre-vingts ans, cela se passait ainsi, sauf les dix-huit ans de gouvernement populaire qui venaient de s'écouler; le chef de cette famille avait la main dans toutes les affaires, sans être prince ni souverain. Il ne décrétait rien, mais rien ne se faisait qui pût être contraire à sa maison, à ses désirs, à ses intérêts. Les institutions politiques restaient à peu près les mêmes. Ajoutez que les Médicis semblaient maîtres de l'avenir, et que Machiavel ne s'était montré ni leur partisan ni leur ennemi déclaré. Aussi les vicissitudes de leur crédit correspondent curieusement à celles de sa pensée : c'est pour n'avoir pas suivi année par année les évolutions de celle-ci qu'on l'a mal comprise.

III.

L'à-propos du livre du *Prince* ne peut ni être contesté ni devenir un sujet de reproche à un républicain sans passion et sans préjugé comme ce publiciste. Qui pouvait douter en 1513, quand les partisans du gouvernement populaire voyaient tomber leurs espérances avec l'ascendant des Français, que c'en était fini de cette forme politique? L'année suivante, Julien, maître de Florence et frère du pape, acquiert une principauté composée de Parme, de Modène, de Reggio; comment ne pas supposer qu'il est appelé à réunir sous sa main l'Italie entière? Une année encore, et il épouse une princesse de Savoie, il est fait duc de Nemours par François I^{er}. Il est vrai que celui-ci a repris Milan, mais toute l'Italie sait que c'est une politique héréditaire chez les Médicis que Milan ne doive pas appartenir aux Français, et cette politique a bien des chances pour elle quand c'est un pape qui la représente. Machiavel écrit son

livre pour Julien : il y travaille, nous le savons positivement, de 1513 à 1515; tout à coup ce prince meurt à trente-sept ans, et tout cet édifice de principauté nouvelle, de monarchie italienne, croule avec lui en 1516. Le législateur sans emploi, le constituant bienveillant de monarchies et de républiques est contraint d'abandonner ses projets d'unité plus ou moins complète sous un prince italien.

Il se tourne vers la liberté, et compose les *Discours sur Tite-Live*, œuvre en général républicaine : il y travaille en 1517, durant la guerre d'Urbin (1). Remarquez qu'il y renonce à l'unité italienne, et c'est là qu'est le passage célèbre sur l'incompatibilité de cette unité avec le pouvoir temporel des papes. Ainsi d'un côté l'on a dans *le Prince* l'unité possible avec une monarchie et l'éloge complet de la papauté, qui est un des moyens de cette unité puisque le pape est proche parent du prince, de l'autre on a dans les *Discours* la république, hostile à un pape qui est un Médicis, et se renfermant dans l'horizon de Florence.

En 1518, le monarque perdu est retrouvé. Cette veuve de Pierre de Médicis, cette Alphonsine à qui Machiavel avait raconté la chute du gouvernement républicain, obtient de Léon X, son beau-frère, que son fils Lorenzo ajoute à l'autorité plus ou moins voilée qu'il a dans Florence une couronne réelle et visible qui est celle d'Urbin. La république après tout n'existe que de nom dans la patrie de Machiavel, au dehors tout sourit à l'ambition du jeune Lorenzo. Il a l'Émilie et la Romagne, il touche Milan d'une main, et de l'autre, grâce à son oncle le souverain pontife, il atteint jusqu'aux frontières du royaume de Naples. Le roi catholique est de ses amis, et la France ne saura pas plus se maintenir en Italie que par le passé. L'écrivain lui dédie en cette même année *le Prince*, son œuvre la plus travaillée jusque-là, la plus parfaite : elle nous déplaît fort par le côté moral, mais il n'est pas sérieux d'accuser l'auteur d'avoir trahi ses convictions.

Si la consistance politique de Machiavel a été dans son temps à l'abri du reproche, il n'est plus nécessaire d'avoir recours à je ne sais quel système invraisemblable d'ironie, par lequel l'auteur donnerait à entendre le contraire de ce qu'il dit, et à force de représenter le gouvernement d'un seul sous d'odieuses couleurs ferait l'éloge détourné du gouvernement populaire. Sans doute il y a telle page du *Prince* qui est rebelle à toute apologie. Quand l'écrivain prétend que chacun de nous tient de l'homme et de la bête, et que le prince doit jouer tour à tour ces deux rôles, quand il veut qu'on choisisse entre les animaux le lion et le renard pour les imiter successivement, qu'on soit renard pour se défendre des filets de la ruse

(1) Livre II, chap. 10.

et lion pour accabler les loups par la force, — quand il conseille à un souverain de ne pas garder la foi promise, si elle doit tourner contre lui et que les motifs qui l'ont fait jurer ont cessé d'exister, — quand il ajoute que les hommes, étant tous mauvais, n'observeraient pas envers lui le serment, et que, par suite, il ne doit pas envers eux l'observer, — on conçoit qu'une telle impudeur n'ait pas été prise au sérieux par certains critiques, et qu'ils aient soupçonné là un calcul secret et une sorte de comédie sanglante. Soutenant qu'un homme de bon sens ne peut avoir donné des conseils si malhonnêtes, ils tâchent de faire sortir sa justification de sa culpabilité même. Cependant il n'y a rien ici de plus que dans la théorie et dans la pratique générale des contemporains, si ce n'est l'audace des aveux et l'imperturbable sang-froid du publiciste dont on vient de dessiner le caractère. L'Italie était devenue le théâtre habituel de la perfidie et du machiavélisme avant Machiavel. Les pays étrangers suivaient ou même donnaient l'exemple de la même déloyauté à ciel ouvert, car il s'agit surtout des pièges dressés par les princes contre les seigneurs moins puissans. Ferdinand le Catholique s'était comporté envers ses feudataires d'Aragon comme le secrétaire florentin conseillait aux Médicis de le faire. La conduite de Henri VII Tudor envers la noblesse d'Angleterre ne fut pas exempte des mêmes artifices, et lorsque notre Commynes admire les profondes habiletés de son maître, il ressemble, quoiqu'il ne s'en doute pas, à l'auteur du *Prince* étudiant les secrets de la politique de César Borgia (1).

A-t-on songé d'ailleurs à cette ruse héréditaire, à cet esprit retors de la famille dont on imagine gratuitement que Machiavel se serait joué? A-t-on pensé seulement au caractère des deux princes pour lesquels l'auteur a écrit, faibles tous les deux, le premier, Julien, par habitude, le second, Lorenzo, par incapacité? Ce n'est pas sans des raisons personnelles qu'il se fait implacable et déloyal. Nous sommes au temps où Guichardin, homme d'état et ministre des Médicis, recommandait à ses neveux, dans ses papiers confidentiels, de savoir mentir, et les avertissait qu'on ne gouverne pas suivant les règles de la conscience.

Il y a quelque chose de fatal dans les circonstances où se trouva Machiavel, et il en faut tenir compte. Sa faute la plus grave n'est pas d'avoir accepté l'idée du pouvoir absolu avec les tristes conséquences qu'il engendrait entre les mains d'un prince nouveau, sans droit légitime, porté sur le trône par le hasard et par son ambition, sous le règne de l'artifice accolé à la violence, dans un siècle de

(1) Macaulay a mieux développé que personne ce point de vue dans son *Essai sur Machiavel*; mais il a restreint beaucoup trop dans l'Italie la corruption du siècle, et le professeur de Pavie, M. Zambelli, dans ses *Considerazioni*, a réduit à des proportions plus équitables les accusations du critique anglais contre sa patrie.

lions et de renards. Il mérite les sévérités de l'histoire pour avoir secoué résolûment le joug de la loi morale : si les usurpateurs sont entraînés au crime par nécessité de position, que sera-ce donc lorsqu'on supprime la distinction du bien et du mal? Tour à tour partisan de la monarchie et de la république, le publiciste déshonore l'une et l'autre par les moyens dont il recommande l'emploi. Après cela il n'est que juste de reconnaître que *le Prince* est composé d'un tissu de sages et de détestables préceptes, que dans une chaîne méchante et fragile l'auteur a inséré une trame souvent pure et solide. Et ceci n'est pas la moins forte preuve qu'il écrivait de bonne foi.

Il ne connaît naturellement d'autre monarchie que la seule possible alors en Italie, c'est-à-dire le pouvoir illimité d'un prince nouvellement établi et se conservant par les moyens bons ou mauvais par où il est parvenu à conquérir une couronne. De là son admiration pour César Borgia. Le même sentiment est partagé par le prudent, le modéré Guichardin, qui se complaît dans la peinture des heureux effets du gouvernement de cet homme si généralement abhorré. Nardi, le républicain pur, le loue comme prince et comme fléau des tyrans; il est fort piquant même que dans son plaidoyer pour les exilés florentins il le propose comme modèle à Charles-Quint, afin d'engager l'empereur à frapper le tyran Alexandre, le bâtard des Médicis. Nous avons horreur du guet-apens préparé par Borgia contre les petits seigneurs de la Romagne, Vitellozzo, Oliverotto et les autres; nous ne pouvons lire sans frissonner le récit de cet assassinat qui se trouve dans les *Legazioni* de Machiavel. Ce chef-d'œuvre de narration et d'impassible froideur devant le crime ne doit pourtant pas faire considérer l'auteur comme le témoin complaisant et charmé, presque le complice de cette tuerie : on abuse de l'étonnement, et, si l'on veut, de la satisfaction qu'il laisse percer. Les tyranneaux romagnols, qu'il méprise et qu'il hait comme tout bon Florentin, sont détruits par un tyran plus fort et plus habile qu'eux tous, et il s'en réjouit. « On diét que le dragon se fait et se forme d'un gros serpent dévorant et mangeant plusieurs autres serpens et serpenteaux; » ainsi s'exprime Brantôme sur le compte de César Borgia. Ou il est impossible de connaître l'opinion d'un temps, ou c'est bien là le jugement général du siècle sur ce terrible personnage. C'est bien assez que Machiavel n'ait pas frêmi de voir ce sang répandu : n'allons pas soupçonner un bon et fidèle Florentin d'avoir aimé un tyran étranger, ni même nous figurer qu'il ait espéré de lui l'affranchissement de l'Italie. Ce rêve, il ne se l'est permis qu'à propos de deux Médicis. Après la mort de Borgia, il le cite comme un modèle de politique, et n'a jamais été son partisan. Ce n'est pas un tribut de regrets de sa part, c'est un désir de lui voir des imitateurs.

On se demandera peut-être en quoi donc, après tout, César Borgia méritait d'être imité. Ce personnage profond et froidement sanguinaire montra le premier ce que pouvait faire pour l'indépendance italienne un homme habile servi par les circonstances et par des talens extraordinaires. Il sut par le moyen d'une justice rigoureuse gagner l'amour de ses sujets dont il associait les intérêts à sa cause. Machiavel avait d'autres motifs qui l'attachaient à cette renommée. Ce prince fournissait aux Médicis l'exemple de s'acheminer vers un grand pouvoir, appuyés comme lui sur l'autorité d'un pape, et au publiciste des argumens pour les pousser vers ce but. Ne croyons pas d'ailleurs que les hommes de ce temps fussent absolument dépouillés de tout scrupule. On sent que l'écrivain éprouvait quelque embarras à le citer sans cesse. « Je n'hésiterai jamais à me prévaloir du nom de César Borgia, » dit-il dans *le Prince*, et dans *l'Art de la guerre* : « Je suis obligé d'apporter ici l'exemple de César Borgia. » Dans sa correspondance avec ses amis il n'use pas des mêmes précautions, mais il ne fait pas moins d'usage de cette autorité. Machiavel, qui se piquait de hardiesse, le mettait toujours en avant. Ce nom faisait pour ainsi dire partie, non de ses sympathies, mais de sa doctrine. C'est que Borgia était par excellence l'homme de gouvernement, l'organisateur d'armées, le prince capable d'une cruauté opportune, plus capable encore de la faire oublier. Quand on croit à l'action de la Providence dans l'histoire, on accorde volontiers à l'auteur du *Prince* que l'Italie manqua pour son salut d'un bon gouvernement et d'une armée, mais on est bien obligé de penser qu'il lui manqua autre chose. Ce ne sont pas les imitateurs de Borgia, quoi qu'il prétende, qui pouvaient la sauver. Voilà son utopie. Ferdinand le Catholique, se rencontrant en ceci avec Brantôme, disait que les seigneurs étaient de petits oiseaux de proie qui tendaient des pièges à la faiblesse, et se voyaient dévorer par les gros; les princes italiens furent des milans dont les aigles et les vautours de l'Europe firent leur repas.

A qui est-il nécessaire de rappeler que ce livre se termine par une éloquente exhortation à chasser les « barbares, » qui excuse et rachète dans une certaine mesure un ouvrage audacieux et provoquant? Voyez pourtant comme la destinée se joue de l'Italie, qui est en proie à l'étranger, de Léon X, qui travaille à la grandeur de sa famille, de Machiavel, partagé entre son avenir et la science, sa véritable passion! Lorenzo meurt en 1519, âgé de vingt-sept ans. Plus d'héritier légitime de Laurent le Magnifique! Quel sera le sort de Florence? Le souverain pontife, qui avait plus d'une fois reçu communication des projets de l'ancien secrétaire, voulut savoir ses idées sur ce point capital. Désirait-il que le publiciste lui fit connaître sincèrement son opinion, ou qu'il lui proposât d'appeler au pouvoir un

bâtard de la maison princière? Les décrets du ciel paraissaient rendre la monarchie impossible : on disait que le pape n'était pas éloigné de l'idée de rétablir la république. Machiavel, avec plus de raffinement que de sagacité vraie, écrivit en 1520 son *Discours* à Léon X, où il était d'avis de revenir au gouvernement populaire en laissant l'autorité plus ou moins cachée entre les mains du pape et de son cousin le cardinal Jules. Il fut bientôt manifeste que l'ancien secrétaire n'avait pas deviné la pensée du chef des Médicis.

L'écrivain n'en était pas moins acquis à cette famille par tant de marques précises de zèle : son livre de *l'Art de la guerre*, imprimé en 1521, n'est pas républicain; son patriotisme se réfugie désormais tout entier dans l'indépendance de l'Italie et dans la création de milices nationales. Il y a même ici une leçon que devraient bien entendre les pays qui ont le malheur de se diviser sur les formes politiques. « J'aime ma patrie, écrivait-il tandis que le connétable de Bourbon parcourait l'Italie avec ses bandes espagnoles et allemandes, et, je vous le dis avec mon expérience de soixante années, je ne crois pas que jamais on fut aux prises avec des momens plus difficiles, où la paix est nécessaire et où la guerre ne peut être suspendue. » Ces fatalités-là n'existent pas pour les pays qui ont une armée. Avoir une bonne armée, voilà une question plus importante encore que celle de la monarchie ou de la république, voilà pour les nations la question d'Hamlet : c'est alors qu'il s'agit d'être ou de ne pas être.

Une circonstance bien curieuse et qui donne encore à penser, c'est que Machiavel est admirateur décidé des troupes allemandes. En Espagne, en France, en Italie, la guerre est un métier; il a vu le contraire en Allemagne. Les communes de ce pays, avec leurs libertés bourgeoises, leur frugalité primitive, leurs occupations militaires, lui ont inspiré un intérêt qui reparait souvent dans ses écrits. « Ils ne dépensent pas en soldats, dit-il, parce qu'ils maintiennent leurs hommes armés et rompus aux exercices; les jours de fête, ces hommes pour tous jeux manient, l'un l'arquebuse, l'autre la pique, celui-ci une arme, celui-là une autre, et ils ne mettent pour enjeu que des honneurs ou distinctions semblables. » Ses propres efforts pour lever des soldats dans le domaine de la république l'avaient préparé à souhaiter pour son pays des troupes analogues. Ses études sur les Romains, ces grands ancêtres de sa nation, l'avaient convaincu de la nécessité d'avoir des armées nationales, — libre ensuite aux hommes du métier, aux capitaines du xvi^e siècle et aux soudards tels que Brantôme de se moquer « de ce bon galant de Machiavel, » qui prétendait donner des leçons d'un art qu'il ne connaissait pas. Ce n'est pas le détail de son ouvrage ni sa chimère de la légion romaine à rétablir, c'est la nationalité de l'armée, c'est le principe du

citoyen devenant soldat qui importe; par ce côté, *l'Art de la guerre* devait survivre, et je ne m'étonne pas que, dans l'Italie rendue à elle-même, ce livre, écrit d'ailleurs dans une langue incomparable, soit mis aux mains des enfans, et qu'après deux cent cinquante ans d'oubli ou de dérision il compte au nombre des textes classiques.

Il est un trait de la vie de Machiavel qui a singulièrement contribué à tromper la postérité sur le fond de ses opinions politiques : nous voulons parler de l'école et du groupe de jeunes gens auquel il enseigna ses doctrines en matière d'état. Quand on entre dans Florence par la porte de Prato et que l'on remonte vers le cœur de la ville, on rencontre sur la gauche une promenade publique dont l'entrée est surmontée d'une plaque de marbre où sont gravés ces mots : *Orti Oricellarii*; ce sont les jardins Rucellai, si fameux dans l'histoire philosophique et politique de la renaissance italienne. D'une petite tour qui s'élève au milieu de cette résidence riche de souvenirs, vous apercevez au nord les hauteurs de Fiésole, la ville étrusque, le berceau de la noble cité toscane, à droite et à gauche la patrie de Dante et des Médicis, au midi l'Arno et la colline abrupte de San-Miniato, fortifiée et défendue par Michel-Ange durant le siège où la liberté florentine, enserrée dans les filets de Charles-Quint, rendit le dernier soupir. A vos pieds s'étendent les ombrages sous lesquels on entendit tant de paroles éloquentes, tant de voix d'hommes illustres. C'est ici que Machiavel assista aux entretiens des fils de familles patriciennes avec le vieux guerrier Fabrizio Colonna, et il les recueillit dans son *Art de la guerre*. Quelques-uns de ces arbres sont de ceux-là mêmes dont il est parlé au commencement des dialogues à la manière antique dont l'ouvrage est composé. C'est enfin ici que le publiciste fit des lectures qui sont devenues les *Discours sur Tite-Live*.

Or ces jardins furent les témoins d'une secrète conjuration tramée en 1522 contre la vie du cardinal Jules, entre quelques lettrés de la nouvelle génération, Buondelmonte, les deux Alamanni et un professeur de grec, Diacceto, de noble famille comme eux et du même âge. A propos d'injures personnelles, ces conspirateurs, ennemis des Médicis par circonstance, s'exaltèrent mutuellement, s'exerçant à jouer le rôle des Harmodius et des Aristogiton. Ce complot, qui aboutit à des exécutions sanglantes, tentative libératrice sans doute, mais dictée par des inimitiés particulières, a transfiguré ce séjour de plaisirs délicats et raffinés en un foyer de liberté, et par suite l'auteur du *Prince* en un oracle discret de la démocratie, en un maître populaire qui donnait là des leçons *ésotériques* de républicanisme. On a oublié que nous avons, à la date de 1521 et de 1522, des lettres de Machiavel servant fidèlement, loyalement, la maison qui règne à Rome et à Florence, qu'il a dédié *le Prince*, en 1518, au

duc Lorenzo, qu'il a retrouvé de l'emploi grâce à Léon X et à celui qui sera l'année suivante Clément VII. Il n'est pour rien dans la passion qui met le poignard à la main des nouveaux Brutus, et ceux-ci, pour la plupart au moins, ne sont pas les héros qu'on imagine. Les *Œuvres inédites* de Guichardin ne permettent plus de se faire une idée si brillante de ce lieu célèbre et de la société qui s'y réunissait. Ces jardins furent dangereux à la république beaucoup plus qu'à la monarchie. On y prépara en 1512 la rentrée des Médicis quand il fut clair pour les grandes familles qu'elles ne gagnaient rien au gouvernement populaire. On y tenait volontiers des conciliabules de mécontents, et les maîtres du logis formaient à eux seuls dans Florence un tiers-parti entre les vainqueurs et les vaincus. Le morceau qu'on va lire est mis dans la bouche d'un républicain ennemi de la dynastie florentine; il est tiré d'un acte d'accusation contre Guichardin, serviteur de cette maison.

« Vous avez tous connu Bernardo Rucellai, citoyen lettré, plein de talent, d'expérience et d'instruction, mais ambitieux et inquiet plus qu'il ne convient dans une cité libre. Il fut longtemps ennemi des Médicis; lui et ses fils avaient ardemment travaillé à les chasser. Dans la suite, par quelque dépit contre le gonfalonier Pierre Soderini, ou plutôt ne pouvant supporter l'égalité, il s'occupa de leur retour. Il commença d'être un refuge de malcontents, un corrupteur de jeunes gens, lesquels se laissent aisément induire au mal quand il a la couleur du bien. Son jardin devint une académie : beaucoup d'hommes doctes, de jeunes amis des lettres, s'y réunissaient; on parlait d'études, de beaux livres. On l'écoutait comme une sirène, parce qu'il était éloquent et d'esprit orné... Cependant la nature de l'homme, son crédit, le concours de tant de personnes malintentionnées, de tant de fils de famille, inspiraient des craintes à qui voulait pénétrer le fond des choses. Les sages demandaient avec instance qu'on avisât à ce péril, disant qu'il était mal à propos de tolérer un homme de cette autorité, ambitieux, mécontent et suivi de tant de cliens... D'autres prétendaient qu'il ne fallait pas décourager les citoyens puissans, qu'il était dangereux de salir sans nécessité ses mains de sang ou de prononcer des arrêts d'exil, que les soupçons ne suffisaient pas, qu'il fallait des preuves, des faits palpables... Cette opinion fut approuvée par l'incrédulité ou le peu de courage du gonfalonier; au lieu de couper, par le départ de Bernardo, la racine du mal qui a empoisonné notre liberté, en le supportant ici, on lui donna la faculté de tenir les mécontents étroitement unis, de gêner l'esprit de la jeunesse, en sorte que de ce jardin, comme du cheval de Troie, sortirent les conjurations et le retour des Médicis, il en sortit la flamme qui a réduit cette ville en cendres... »

L'accusateur républicain parle ou il est censé parler en 1527 :

pas un mot de la conspiration de 1522, qui aurait dû mériter quelque indulgence aux Rucellai, à leur résidence si redoutée. Que ce discours soit peut-être un essai de Guichardin, qui se prépare et s'arme de toutes pièces pour sa défense, qu'importe? Voilà tout au moins l'opinion courante sur les jardins Rucellai : un rendez-vous de beaux-esprits et de patriciens ennemis du gouvernement populaire, frondant tout au plus les Médicis quand ils sont au pouvoir, capables de fournir quelques recrues aux complots contre la dynastie par motifs d'ambition ou de vengeance.

Quelle fut l'attitude de Machiavel dans cette célèbre société? celle d'un ami ou d'un ennemi des Médicis? Plutôt la première que la seconde. Il y trouve d'abord les Rucellai, dont l'un, Giovanni, l'auteur du poème des *Abeilles*, est un confident de Léon X, dont l'autre, Cosimo, fait les honneurs de sa maison au capitaine Fabrizio Colonna, ami de Lorenzo de Médicis, et cette visite sert, comme nous l'avons vu, de cadre à *l'Art de la guerre*. Il y rencontre Philippe Strozzi, partisan déclaré de la dynastie jusqu'à la mort de Clément VII : c'est par lui qu'il communique au pape ses lettres et projets politiques. Il compte là parmi ses disciples et amis Serristori et Girolami, serviteurs fidèles de cette maison. Il est vrai que dans ce nombre sont encore Bartolommeo Cavalcanti, qui fut plus tard un des soutiens de la république, et Zanobi Buondelmonte, auquel il dédia les *Discours* en même temps qu'à Cosimo Rucellai, et qui trempa dans la conjuration de 1522; mais Cavalcanti ne se déclara qu'en 1527, lorsque Florence fut livrée à elle-même; quant à Buondelmonte, c'était un familier du cardinal Jules, et il ne complota sa mort qu'à la suite d'un soufflet qu'il avait reçu dans le palais du prince-prélat, et dont celui-ci n'avait pas tiré, à son gré, une vengeance suffisante.

Ainsi, quand nous n'aurions pas le caractère, la correspondance et les évolutions successives de la pensée de Machiavel pour nous éclairer, ses relations dans cette société, ses amitiés diverses dans cette académie où se mêlaient toutes les opinions, surtout celles des familles riches de Florence, suffiraient pour nous ouvrir un jour sur le parti politique auquel il appartenait. De 1513 à 1515, il est ce que devaient être presque tous les hommes marquans de cette classe privilégiée, revenu de toute espérance républicaine, partisan de la grandeur des Médicis, qui promettent à l'Italie de la délivrer du joug des barbares, ami du pape, qui est un Florentin et qui travaille en vue du même but : c'est l'époque du *Prince*. On s'explique à merveille l'auteur quand on voit ses lecteurs, une jeunesse dorée qui aime à suivre celui qui s'empare d'elle à force de hardiesse : il y a du bel esprit dans cet ouvrage; rappelez-vous la comparaison du Centaure, image de l'homme, moitié humain, moitié bestial; rap-

pelez-vous celle de la Fortune, qui est femme et qu'il faut soumettre. L'écrivain veut saisir les esprits par l'étonnement. Encore une fois, on n'a pas assez remarqué le cynisme aventureux de Machiavel : il est impérieux et provoquant, tel on le voit dans ses comédies et ses poèmes. Il fait litière de ceux qui décrivent des républiques et des monarchies qui n'ont jamais existé. Le mépris du lieu-commun est poussé chez lui jusqu'à l'utopie de la perversité.

De 1516 à 1518, lorsque Julien est mort, j'imagine que les habitués des jardins Rucellai ont dû penser à peu près ce que pensait le publiciste, obligé de renoncer à ses espérances monarchiques. Plus d'unité italienne, complète ou non, sous un monarque; chacun pour soi, Florence appartenant aux Florentins. A quoi bon avoir un Médicis sur le trône de saint Pierre? Puisqu'il est incapable désormais de faire un grand royaume médicéen, il ne sert plus qu'à diviser l'Italie; puisqu'il lui est interdit d'être guerrier, il appellera toujours pour se soutenir une puissance étrangère : c'est l'époque des *Discours sur Tite-Live*. Machiavel revient forcément à ses origines politiques, à ses préférences naturelles. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'il y a dans Florence un prince plus ou moins reconnu, Lorenzo, et que l'auteur parle ou écrit sous un régime mal défini entre l'un et l'autre gouvernement. Son livre, peu ou point composé, série de thèses ou de dissertations, est l'image de l'incertitude même qui règne dans la société. Il y en a pour les monarchistes comme pour les républicains; on ne croyait pas encore à Lorenzo. Guichardin le dit bien : le gouvernement d'alors était exercé en vue d'une certaine liberté, non en vue du parti des maîtres. Néanmoins la république tient plus de place dans l'ouvrage que le pouvoir d'un seul : en un endroit même, elle est déclarée la forme politique naturelle de la Toscane. Pour en faire une principauté, il faudrait que le monarque commençât par tirer du niveau de l'égalité civile certains hommes ambitieux, inquiets, les créer gentilshommes avec des châteaux, des serviteurs, de l'argent, les défendant, défendu par eux, et maintenant cet état de choses par la force. C'était, il le savait, demander l'impossible. Ni Machiavel ni ses disciples ne pouvaient prévoir que l'empereur, quatorze ans après, serait le garant de la servitude de Florence. Les lecteurs ou auditeurs des *Discours* étaient des jeunes gens qui auraient un jour entre les mains le pouvoir, si Florence, faute de monarque, se constituait en cité libre. Pour eux, l'écrivain fait revivre la sagesse du peuple romain évoquée du monument que lui a dressé Tite-Live. Le republicanisme du publiciste n'est qu'une renaissance, un retour à l'Italie des consuls et des dictateurs. C'est ici que l'idéal dont nous avons parlé, que le but supérieur qui le passionne se réalise pleinement. Il fuit dans la société des anciens les misères et les

hontes des temps actuels, ou plutôt il demande aux uns le secret pour réparer et guérir les autres, et il invite la jeunesse à corriger par ce moyen un siècle sans respect des lois, sans vertus civiles et militaires.

Illusions, chimères, qui ne durèrent pas longtemps, même dans l'esprit de l'auteur! En 1518, quand un duc, un vrai duc régna, fut à la tête du gouvernement de la république, Machiavel redevint l'auteur du *Prince*, et sans doute plus d'un Florentin comme lui reprit le rêve d'une monarchie unitaire où il l'avait laissé. Depuis ce moment, l'homme politique porta la marque visible et constante de son dévouement aux Médicis. Combien d'hommes durent suivre le torrent! Il fallut la guerre déclarée à Charles-Quint par Clément VII, il fallut le sac de Rome et la captivité du pape, la colonne, le pilier unique du pouvoir de la famille régnante, pour remettre Florence en république. Ce n'est même pas la ville qui chassa tout ce qui restait de la maison de Laurent le Magnifique, deux bâtards; ce sont eux qui abandonnèrent la ville. Ils y rentrèrent vainqueurs avec les soldats de Charles-Quint, qui se racheta envers le pape en sacrifiant Florence.

Machiavel ne vit pas ce dernier coup de la fortune qui ne laissa jamais de trêve ni à lui ni à sa patrie, qui s'était plu à tromper sa rare perspicacité, à l'accabler de démentis. Il vécut assez pour voir renaître dans Florence une liberté dont il avait par tant de raisons désespéré, et mourut trop tôt pour jouir de la triste consolation du retour des Médicis. Il assista au rétablissement de la république, mais pour se voir répudié par elle comme ayant écrit un livre à l'éloge de la tyrannie. On dit que le grand publiciste s'efforça de supprimer son œuvre, non encore imprimée. Cependant le *Prince* devait-il être le seul grief de la république de 1527 contre l'auteur? A la fin comme au début de sa carrière, il trouvait toujours en face de lui la doctrine de Savonarole, c'est-à-dire le contre-pied de ses idées, de son talent, de sa vie. L'esprit du tribun martyr, déposé au cœur du peuple, avait conservé toute sa flamme à travers trente-cinq années de réaction. C'était encore lui qui animait la démocratie renaissante. On déclara Jésus-Christ roi des Florentins, on défendit aux hôteliers de donner à manger, ne leur permettant que de débiter du vin, on réprima le luxe des femmes, leur interdisant les ceintures d'argent, les chaînes d'or, les sobrevestes de drap de soie, les cottes de drap d'or de Lucques; on proscrivit les jeux et les cartes. C'était la république de la pénitence. Savonarole était si bien le génie familier du gouvernement de 1527, que Florence, abandonnée de tous, espéra contre tout espoir et résista jusqu'à la fin aux armes du tout-puissant empereur, parce que le domi-

nicain béatifié par le peuple avait prophétisé qu'elle ne succomberait pas.

Quel rôle pouvait jouer l'auteur du *Prince* et des *Discours* dans un tel gouvernement? Lui aussi, il avait dit que l'Italie souffrait pour ses péchés, mais quelle différence dans la manière d'entendre ce mot! Les péchés selon Machiavel, c'étaient le mauvais gouvernement, les troupes mercenaires, l'imprévoyance, l'indiscipline. Avait-il tort? Sa prédication à lui, toute politique et mondaine, n'était plus de saison; ses auditeurs se perdaient dans les 150,000 habitans d'une ville en délire. Machiavel mourut à cinquante-huit ans, non de chagrin, comme on l'a cru, mais par accident. Sa fin, comme celle de Descartes et de Lamennais, est un avertissement pour les malades qui se veulent traiter eux-mêmes. Il abusa de certaines pilules dont on trouve le récépé dans sa correspondance.

Nous avons tiré de ses lettres, de ses fragmens récemment publiés, des écrits inédits soit de lui, soit de Guichardin son ami, des élémens nouveaux pour sa biographie. C'est lui-même qui parle. A l'aide de ces documens, il paraît prendre une physionomie plus réelle et plus vivante, on entrevoit dans ses ouvrages la part qu'il faut attribuer à son goût pour le sarcasme et pour les audaces du langage; on saisit le rapport visible qui rattache ses œuvres diverses aux événemens et qui en fait presque autant de livres de circonstance. Nul doute qu'il ait écrit très sérieusement *le Prince*, qui ne doit être jugé d'ailleurs qu'en songeant à la génération à laquelle il était destiné; seulement il a voulu inspirer l'admiration par sa hardiesse, et il porte la peine d'avoir outragé le sens moral. La responsabilité de ce livre se partage d'une manière égale entre le siècle qui a vu naître un tel homme et l'homme dont la pensée a reflété trop fidèlement la politique d'un tel siècle. Jusqu'à sa mort, il a été un exemple étrange et pathétique des caprices de la destinée, acharnée sur lui comme sur sa patrie : également rejeté par les bons, qui avaient horreur de ses paradoxes, et par les mauvais, qui le trouvaient trop franc, la postérité lui fut longtemps sévère, cruelle même. Depuis un siècle, sa réputation toute posthume paraît établie : elle prend aujourd'hui, surtout en Italie, une revanche complète, trop complète même aux yeux de la critique la plus libérale. Il a manqué à Machiavel deux choses qui font la force de l'homme d'état durant sa vie et du publiciste après sa mort : la mesure et la gravité.

LOUIS ÉTIENNE.

L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

AVANT LA RÉVOLUTION DE 1789

TROISIÈME PARTIE (1).

LA LUTTE DU POUVOIR ROYAL ET DES JURIDICTIONS.

I.

De la juridiction des grands-officiers de la cour était sortie la haute administration du royaume; c'est également une juridiction domestique du palais qui donna naissance à l'institution par laquelle devait être transformé le gouvernement des provinces et achevée dans l'état l'œuvre de la centralisation. Les intendants, qui eurent cette mission, sont issus des maîtres des requêtes, et ces derniers fonctionnaires tirent leur origine de la justice privée de nos rois.

Sous les Capétiens, quand le grand-maître d'hôtel conservait encore à la cour une partie des attributions judiciaires exercées antérieurement par le comte du palais, puis par le grand-sénéchal, ensuite par le bailli du palais, le ressort de sa juridiction embrassait toutes les causes des gens de la maison royale. Il connaissait sans appel des crimes et délits dont les serviteurs du prince venaient à se rendre coupables, et statuait sur les différends qui s'élevaient entre eux. Il était aussi le juge des marchands qui avaient la fourniture du palais; mais sa dignité était trop élevée pour qu'il prit lui-même le soin de prononcer dans des causes souvent minimes et

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 octobre.

s'occupât du détail de la police de la domesticité royale. Il se faisait donc remplacer par un prévôt auquel était remise la surveillance des gens du roi dans tous les lieux où la cour résidait, et cet officier devint ainsi pour le palais ce que le prévôt du connétable et des maréchaux était pour l'armée. On l'appelait le *prevôt de l'hôtel*. Non-seulement il arrêta ou faisait arrêter par ses sergens les gens mal famés, les vagabonds qui s'introduisaient dans la demeure royale, mais en sa qualité de lieutenant du grand-maitre d'hôtel il avait un tribunal où il jugeait les affaires civiles et criminelles dont connaissait sous le régime précédent le comte, puis le bailli du palais. La bande d'archers mise à sa disposition était commandée par celui qu'on avait surnommé le *roi des ribauds*, sorte de commissaire spécial de police attaché à la cour, d'où il chassait les filous, les femmes débauchées et les gens tenant breilan, qui veillait à ce que personne ne restât dans la maison du roi pendant le dîner et le souper hors ceux qui avaient *bouche en cour*, qui faisait sortir chaque soir ceux qui n'avaient pas droit d'y coucher. Ce singulier et presque légendaire personnage n'est plus mentionné à la fin du xv^e siècle, et les sergens, que devaient bientôt remplacer les gardes de la prévôté de l'hôtel, s'acquittèrent alors sans lui de leur office. Au siècle dernier, l'ancienne milice du prévôt de l'hôtel constituait une véritable gendarmerie d'élite formant une compagnie de 60 hommes, ayant à sa tête un lieutenant-général d'épée et un assez grand nombre d'officiers à la nomination du prévôt de l'hôtel, dont la charge avait été réunie à celle du grand-prevôt de France.

Le tribunal de cet officier finit par avoir aussi un assez nombreux personnel, des lieutenans-généraux civil, criminel et de police, un procureur du roi, un substitut, un greffier. En principe, le prévôt de l'hôtel connaissait des causes civiles de toutes les personnes qui étaient à la suite de la cour, sauf appel au grand-conseil, non le grand-conseil du xiv^e et du xv^e siècle, qu'avait remplacé le conseil d'état, mais cette cour de justice qui en conservait le nom. Au criminel, il pouvait juger prévôtalement tous les crimes et délits de police commis dans la suite du roi. Il avait juridiction sur les fournisseurs de la maison du roi, et leur délivrait les lettres qui leur en assuraient le brevet; il taxait le pain, le vin, la viande et toutes les denrées nécessaires pour la consommation de la cour et en avait l'inspection; il veillait à la bonne tenue des logemens de la domesticité et au service des voitures publiques de l'hôtel. On conçoit qu'une semblable juridiction ne pût atteindre les officiers d'un ordre élevé, les possesseurs de charges de cour, gentilshommes de plus haute naissance que le prévôt de l'hôtel, et, comme ils n'entendaient pas relever des justices ordinaires et auraient pu revendiquer le pri-

vilège d'être jugés par le monarque en son tribunal privé, il fallut bien aussi créer pour eux une juridiction spéciale. Tel fut l'objet de ce qu'on appela les *requêtes de l'hôtel*, tribunal qui connaissait en première instance, et sauf appel au parlement, des causes des princes, des commensaux de la maison du roi et de tous ceux qui se rattachaient à la cour ou qui tiraient d'anciennes fonctions près du monarque leur origine, secrétaires du roi, membres du grand-conseil, etc.

Le nombre des justiciables des requêtes de l'hôtel alla en grossissant, car sous l'ancien régime c'était à qui prétendrait ne pas dépendre de la justice ordinaire : il comprenait tous ceux qui jouissaient du privilège dit de *committimus*, en vertu duquel on pouvait faire évoquer ses procès devant des juges spéciaux. Ce tribunal était formé par une certaine catégorie d'officiers appelés *maîtres des requêtes*, parce qu'ils avaient dans le principe mission de recevoir les requêtes ou pétitions apportées au roi. Une telle fonction les avait tout naturellement fait désigner pour tenir les plaids de la porte dont il a été question dans la première partie de cette étude. Or de quelles causes le roi pouvait-il plus légitimement connaître que de celles des officiers de sa maison ? Et au moment où il cessait de juger par lui-même, il était tout simple qu'il se fit remplacer par ceux qui recevaient les requêtes à lui adressées. Les maîtres des requêtes devinrent de là sorte les ministres de la justice personnelle du roi, des rapporteurs près de son conseil, car sur chaque placet ils faisaient un rapport à leur souverain seigneur. Aussi dès la fin du xv^e siècle voit-on le roi prendre les maîtres des requêtes pour mandataires particuliers. Vers le milieu du siècle suivant, il les envoie dans les provinces comme les Carolingiens envoyaient leurs *missi dominici*; ils sont chargés de presser l'exécution de ses ordres, de reconnaître la situation des affaires, de procéder, ainsi que l'avaient fait naguère les enquêteurs, à la réforme des abus.

Ces tournées dites *chevauchées*, parce que les maîtres des requêtes les faisaient généralement à cheval, affectèrent par la suite une certaine régularité. Au retour de la province qu'ils avaient inspectée, les délégués du roi, qui étaient non-seulement des maîtres des requêtes, mais parfois aussi des conseillers d'état, les deux fonctions ne s'excluant pas alors, présentaient leur rapport au conseil, où ils finirent par avoir voix délibérative. Ce service prit de plus en plus de régularité. Un arrêté du conseil du 23 mai 1555 établit pour base de la répartition des tournées entre les maîtres des requêtes la division du royaume par circonscriptions de généraux des finances, ou, comme on disait, *par généralités*. Les ordonnances d'Orléans de 1560, de Moulins de 1566, de Blois de 1579,

insistèrent sur l'exactitude avec laquelle les maîtres des requêtes devaient s'acquitter de leurs chevauchées. Au commencement du xvii^e siècle, on désigna ces maîtres des requêtes en mission par le titre d'*intendans de justice, de police et de finances*, parce que pouvoir leur était donné sur ces trois branches de l'administration. Ils furent autorisés par le roi à siéger dans les tribunaux comme représentans de sa personne royale; mais c'était surtout en vue des impôts, dont le recouvrement était toujours difficile, qu'on les envoyait dans telle ou telle province. Armés d'un pouvoir plus étendu que les magistrats des juridictions inférieures, moins enclins que ceux-ci à prendre fait et cause pour les contribuables, passant par-dessus une foule d'obstacles, de formalités auxquels s'arrêtaient fréquemment les juridictions fiscales, ils étaient pour le monarque des agens plus actifs, des instrumens plus dociles; ils prenaient connaissance par leurs propres yeux des ressources du pays, pressaient le paiement des tailles, faisaient dresser le rôle de l'arriéré, presque toujours considérable, prononçaient sur les réclamations que soulevaient ces impôts de la part des paroisses ou des individus.

Investis d'un pouvoir à peu près discrétionnaire, les intendans de justice, de police et de finances gagnèrent de plus en plus dans la confiance du monarque et de son conseil. D'ailleurs la position même qui leur était faite s'opposait chez eux aux moindres velléités d'indépendance. Ayant une commission, non une charge, ils étaient toujours sous la main du conseil du roi : ils en faisaient appliquer sur place les arrêts, ils en servaient les plans, ils s'enquéraient des moyens de les réaliser. La couronne ne pouvait trouver de meilleurs officiers pour contenir dans son obéissance des cours de justice prétendant s'affranchir de sa direction, pour tenir en échec le pouvoir des gouverneurs de province, devenu au xvi^e siècle excessif, et qui tendait à ressusciter les grands feudataires. En effet, à la faveur des guerres de religion, les gouverneurs avaient presque totalement secoué le joug royal; on les voyait lever en leur nom des troupes, percevoir des impôts, rendre la justice et s'arroger de véritables droits régaliens, par exemple celui de nommer les officiers. En Dauphiné, le parlement de Grenoble en était arrivé à rendre les arrêts au nom du gouverneur, et cette autorité exorbitante s'exerçait bien souvent au détriment de la population, qui trouvait dans son gouverneur un tyran bien plus qu'un protecteur. « Tel était l'état des choses, écrit M. J. Caillet dans son excellent livre sur l'administration de Richelieu, quand Henri IV monta sur le trône; il acheta plutôt qu'il ne soumit ces feudataires d'un nouveau genre; il opposa les uns aux autres, les changea plusieurs fois de gouvernement, et, pour en tempérer l'autorité, leur nomma des lieutenans-généraux.

Malheureusement le lieutenant-général devenait souvent un potentat non moins à craindre que le gouverneur. Sully tint la main à l'exécution de l'ordonnance qui défendait aux gouverneurs de lever l'impôt autrement qu'au nom du roi; mais sous la régence de Marie de Médicis les choses retombèrent dans l'état où elles étaient avant Henri IV, et, quand Richelieu prit la direction des affaires, les gouverneurs regardaient leur charge comme leur propriété, prétendant la transmettre à leurs enfans, et ne s'en laisser déposséder qu'en échange de dignités et de pensions considérables. » Richelieu, pour enlever aux gouverneurs leur puissance, leur opposa les intendans, auxquels il transféra l'administration des finances et des affaires intérieures de la province. Pour qu'un tel plan pût réussir, il ne suffisait pas que ces commissaires extraordinaires se rendissent de temps à autre sur les lieux, il fallait qu'ils y fussent toujours présens. Les intendans de justice, de police et de finances devinrent donc sédentaires : luttant pied à pied contre des grands seigneurs qui exerçaient en province une véritable vice-royauté, ils prirent peu à peu la haute main sur tout le gouvernement local; ils resserrèrent même dans des limites plus étroites l'autorité militaire des gouverneurs, de façon à la subordonner complètement au pouvoir royal, surtout au secrétaire d'état de la guerre, devenu le surintendant de toutes les affaires militaires, et à l'action duquel tout ce qui concernait l'armée commençait à être rapporté.

La tâche était difficile; l'importance des gouvernemens de province les avait fait généralement confier à des princes, à de très puissans personnages. Il n'y avait pas d'ailleurs seulement à lutter contre eux; sous leurs ordres ou à côté d'eux se trouvaient d'autres chefs militaires, gentilshommes de haute naissance, à savoir : les gouverneurs de places fortes, qui avaient succédé aux anciens châtelains, les capitaines des résidences royales, qui avaient fait de leurs commandemens de petits gouvernemens. Les intendans n'étaient que des hommes d'origine bourgeoise, sortis pour la plupart de la magistrature, cette classe qui commençait à constituer la noblesse de robe, devant laquelle passa toujours la noblesse d'épée; mais ils avaient pour eux l'appui du roi et de ministres aussi énergiques qu'un Richelieu ou aussi adroits qu'un Mazarin, aussi tenaces qu'un Colbert. La royauté mit en pratique son procédé habituel : elle soutira pour ainsi dire l'autorité des gouverneurs en la faisant d'abord passer aux lieutenans-généraux, qui eurent pendant quelque temps l'intérim du commandement, et finirent par l'exercer d'une manière permanente. Une fois que ces lieutenans-généraux, qui étaient dans le principe au choix du gouverneur, eurent confisqué à leur profit l'autorité militaire dans la province, le roi s'en attribua la nomination;

il les subordonna de cette façon directement au secrétaire d'état de la guerre. Le service militaire fut ainsi placé dans toute la France sous des chefs désignés par le monarque et qu'il pouvait révoquer. Louis XIII institua, pour commander les subdivisions des gouvernements, des lieutenans particuliers du roi, et confia ces postes à des officiers-généraux pareillement à son choix. Au lieu de petits états despotiquement gouvernés par des potentats, on n'eut plus qu'un système de divisions et de subdivisions militaires. Les gouverneurs n'en conservèrent pas moins leur titre; mais ce titre, tendant à n'être plus qu'honorifique, n'était plus autant convoité, car, bien qu'il ne conférât plus une sorte de souveraineté, il continuait à entraîner à de grandes dépenses.

Les gouverneurs tenaient en effet à ne point paraître au-dessous de ce qu'avaient été leurs prédécesseurs; ils affectaient toujours des airs de souverain quand ils se rendaient dans leur province, — ce qui avait lieu rarement. Louis XIV eut soin de les retenir à la cour. Il finit même par leur défendre d'aller exercer en personne le gouvernement; ils abandonnaient ainsi de fait le commandement militaire et la direction politique de la province placée nominalemeut sous leur autorité aux lieutenans-généraux et aux lieutenans du roi qui en relevaient. La dignité de gouverneur, bien loin d'être pour son titulaire une propriété, ne fut plus même conférée à vie, elle devint une commission purement temporaire, qui, à la fin du xvii^e siècle, devait être renouvelée tous les trois ans. On connaît les plaintes qu'exhalait dans ses lettres M^{me} de Sévigné sur l'abaissement de ces pauvres gouverneurs, comme elle les appelait, dont le dévoûment au roi n'était plus un titre suffisant de considération et d'égarde. Les lieutenans-généraux eux-mêmes, quoique placés sous la main du souverain et de son ministre, n'avaient pas hérité à beaucoup près des pouvoirs naguère confiés aux gouverneurs, et sous couleur de police les intendans étaient autorisés à s'immiscer dans l'administration militaire. On peut s'en convaincre en lisant les instructions que, dès le ministère de Mazarin, le conseil donnait à ces représentans du roi, et dont quelques-unes sont conservées aux Archives nationales. Les intendans devaient faire en sorte que les gouverneurs de province et les lieutenans-généraux procédassent à une répartition plus convenable et plus juste des troupes placées sous leur commandement; ils devaient veiller à ce que les soldats fussent logés de préférence dans les villes et non dans les campagnes, qui en étaient écrasées; on s'en remettait à eux pour enjoindre aux officiers de faire observer par leurs hommes la discipline, de punir toute violence des gens de guerre à l'égard de la population. C'est aux intendans qu'il appartenait de s'assurer que la

répartition des logemens militaires se faisait avec le concours des autorités municipales, et ne donnait pas lieu à des abus. Le service des approvisionnemens, attribué aux intendans, ainsi que celui de la levée des milices, permettait à ces fonctionnaires de s'ingérer davantage dans tout ce qui touchait à l'administration des armées. Comme c'était par leurs ordres que se faisaient les achats de denrées pour remplir les magasins du roi, ils se trouvaient ainsi chargés de pourvoir à l'alimentation des troupes et à la répartition des fourrages. La surveillance qui leur était attribuée en matière de levées des tailles et d'autres impôts mettait à leur disposition les troupes dont le commandement appartenait aux lieutenans-généraux.

Déjà depuis bien longtemps la perception des impôts, surtout des impôts extraordinaires, ne se faisait pas sans difficultés, il fallait souvent avoir recours à la force et appeler des soldats. Étienne Pasquier nous parle des émotions populaires qu'avaient excitées « les levées de ces deniers que le peuple, qui ne les pouvait goûter, appelait *maletoltes*, parce qu'ils étaient mal tollus et ôtés. » Depuis que le savant magistrat avait écrit ces lignes, la perception n'était pas devenue beaucoup plus facile, et les documens du xvii^e siècle mentionnent plus d'une émeute. Ce fut là une des raisons qui firent donner aux intendans un pouvoir quasi dictatorial. Les instructions qui leur sont adressées les autorisent à juger sommairement, assistés toutefois de magistrats gradués, les récalcitrans ou les rebelles en matière d'impôts. Elles leur donnent le droit de requérir à toute heure la force armée, et de se faire accompagner, chaque fois qu'ils le jugent nécessaire, de la maréchaussée. Cette troupe de police, obligée de prêter main-forte à l'intendant, finit par être plutôt aux ordres de celui-ci qu'à ceux du gouverneur, dont l'intervention était généralement évitée quand il s'agissait de troubles provoqués par des mesures fiscales. C'est qu'on se défiait de ces gouverneurs, aux privilèges et aux biens desquels l'établissement de nouveaux impôts portait fréquemment préjudice. On voit par la correspondance des intendans sous le ministère de Richelieu quelle opposition faisaient certains gouverneurs à l'exécution des ordres du roi en matière d'impôts. Ils se plaignaient que l'accroissement des contributions nuisît à leurs propres revenus, diminuât le produit des redevances et des rentes qu'ils percevaient eux-mêmes comme seigneurs, des droits de péage et autres qui leur appartenaient; ils réclamaient des indemnités, qu'on leur accorda d'abord, bien qu'à contre-cœur, lorsqu'on redoutait encore leur puissance. L'intendant qui avait toute la confiance du monarque et de son ministre n'était pas seulement le rival du gouverneur ou du lieutenant-général, il était encore en secret son surveillant, chargé d'épier toutes les démarches

de ce personnage, ordinairement en lutte avec le conseil du roi et mécontent de se voir de plus en plus évincé. Parfois l'intendant en agissait de même à l'égard des évêques, qui le disputaient en influence aux chefs militaires. « Je crois qu'il serait bien à propos, écrivait en 1658 Colbert à Mazarin, d'avoir de bons intendans dans les généralités suspectes, et qu'ils y résidassent toujours. » Une année après, il écrivait encore que les intendans devaient déployer la plus grande énergie, qu'on devrait casser ceux qui montreraient de la mollesse : aussi ces fonctionnaires à *poigne*, pour prendre une expression souvent répétée de nos jours, ne craignaient-ils pas de contrecarrer monsieur le lieutenant-général, de faire des rapports sur ses faits et gestes; ils empiétaient même parfois ouvertement sur les attributions de celui-ci quand ils le jugeaient utile au maintien de l'ordre et à la bonne administration. Le ministre n'osait les en blâmer, mais il leur conseillait d'agir avec un peu plus de prudence.

De la sorte, les gouverneurs et les lieutenans-généraux furent réduits à n'être que des autorités militaires : ils avaient perdu le maniement des deniers publics; ils perdirent même la libre disposition des troupes. Louis XIV n'accorda plus que rarement aux gouverneurs des survivances, et dans ce cas, comme le fait observer M. de Luçay, le mode même qu'il employait tendait singulièrement à diminuer l'autorité de ces dignitaires. « Quand le roi, écrit Dangeau, en mars 1698, souhaite que M. le comte de Toulouse eût le gouvernement de Bretagne, il voulut, pour consoler M. de Chaulnes, assurer à M. de Chevreuse, son neveu, le gouvernement de Guienne, que quittait le comte de Toulouse et qu'il venait de donner à M. de Chaulnes; mais sa majesté voulut en même temps que M. de Chaulnes fût survivancier avec les appointemens, et M. de Chevreuse titulaire. Le roi en use souvent ainsi, et M. le prince est survivancier de M. le duc (son fils) en Bourgogne. »

Si les intendans réussissaient à miner l'autorité des chefs militaires de la province, il leur était moins difficile de soumettre à leur omnipotence les juridictions fiscales et d'attirer à eux toute l'administration financière. Les pouvoirs extraordinaires dont ils étaient investis, spécialement pour ce qui touchait à la levée des impôts, mettaient forcément dans leur dépendance les officiers qui en étaient seuls jadis chargés. Antérieurement tout ce qui concernait les tailles appartenait aux élus dans les pays d'élections. Dans les pays d'états, la partie purement administrative de ce service revenait généralement aux états, la partie contentieuse aux juges ordinaires. « Le régime des pays d'états, dit M. R. Dareste, subsista sans changement, mais celui des pays d'élections fut considérablement modifié. Au xvi^e siècle, le département de la taille entre les

diverses élections de chaque généralité et entre les diverses communautés de chaque élection avait été enlevé aux élus et attribué aux trésoriers de France. Au siècle suivant, les intendans s'en emparèrent; ils furent seulement astreints à prendre l'avis de ces derniers, ainsi que des élus et des receveurs. » Le subdélégué, qui représentait l'intendant dans chaque élection, devait en cela comme partout prêter à celui-ci son concours. Quand on créa de nouveaux impôts, on affranchit même tout à fait l'intendant de la collaboration des juridictions fiscales; il ne fut plus question pour la levée de ces deniers ni de trésoriers de France ni d'élus. C'est ce qui arriva pour la contribution appelée *dixième*, puis *vingtième*; les rôles furent dressés par des contrôleurs spéciaux, placés sous les ordres d'un directeur (*le directeur des vingtièmes*), qui était subordonné à l'intendant, constitué juge des réclamations; mais au fond la différence n'était pas grande dans le fonctionnement, car, s'agissait-il des impôts anciens ou des nouveaux, c'était toujours l'intendant qui décidait; toute la différence, c'est que, pour la taille et les impôts qui s'y rattachaient, les élus restaient juges du contentieux. En outre la juridiction de ceux-ci se restreignit de plus en plus, et certaines matières auparavant de leur ressort durent être portées devant les intendans, sauf appel au conseil. Les bureaux des finances n'avaient pas les coudées plus franches, et l'intendant savait bien peser sur eux quand il y trouvait quelque résistance. Richelieu, qui sentait que ces bureaux, véritables cours de justice, comme on l'a vu, pouvaient créer des entraves à l'absolutisme des intendans, s'était attaché à en affaiblir l'indépendance. Il avait pour ce motif fait rembourser les titulaires des charges de présidens et trésoriers-généraux instituées en 1608 et en 1627 dans chaque bureau, afin de pouvoir en disposer à sa guise. Les instructions adressées dès 1647 à divers intendans leur enjoignent de se transporter près des bureaux des finances quand ceux-ci élèvent quelques difficultés touchant l'établissement de nouveaux impôts, pour leur marquer le mécontentement du roi, exiger d'eux les diligences nécessaires à l'exécution de ses ordres.

Ce n'était pas seulement d'ailleurs l'application des édits du conseil d'état que les intendans avaient à poursuivre; leur mission était encore de rechercher les voies et moyens de créer des ressources nouvelles; ils devaient étudier la situation économique de la province, les branches de commerce et d'industrie pouvant fournir matière à des impôts nouveaux, à l'établissement de nouveaux offices à vendre. Ils eurent donc dans leur ressort le commerce, l'agriculture, les fabriques; on leur enjoignit de tenir la main à ce que les juges fissent observer les réglemens auxquels toute l'industrie

était alors assujettie. Les intendans acquirent ainsi une connaissance exacte des pays qu'ils administraient; ils furent plus en mesure que des officiers de judicature de proposer des améliorations, stimuler la production; réunissant dans leur main tous les fils d'une vaste administration, ils étaient à même de juger des simplifications à y introduire. Outre des mémoires spéciaux qui nous ont été conservés et qui témoignent de leur activité, ils adressaient périodiquement des rapports au conseil, aux secrétaires d'état, surtout au contrôleur-général des finances, lequel tenait une grande partie de l'administration intérieure sous sa dépendance, et dont relevaient précisément la plupart des agens et des officiers avec lesquels l'intendant était en relations journalières; celui-ci devait lui remettre des tableaux du produit annuel de chaque catégorie d'impôts, des sommes représentant l'arriéré, les produits à espérer; il se trouvait conséquemment amené à vérifier les comptes des comptables, à surveiller la gestion des agens financiers, à en signaler les abus et à y indiquer les réformes. C'était donc plus spécialement sous les ordres du contrôleur-général que les intendans avaient été placés. On comprend que la correspondance échangée entre eux et lui représente à cette époque presque tout le mouvement administratif du royaume. La publication de cette correspondance, que nous promet un habile et consciencieux investigateur, M. A. de Boislisle, jettera sur l'histoire économique de la France aux siècles derniers de vives lumières (1).

La position prise par l'intendant en faisait dans la province un centre où venait aboutir tout le contentieux administratif, même les affaires purement judiciaires. Sans doute les juridictions extraordinaires continuaient de fonctionner, les cours gardaient leur compétence, mais l'intendant exerçait sur elles une influence prépondérante, parfois même despotique, par ce fait qu'il avait le droit d'en contrôler tous les actes et la procédure. Il devait exiger des substitués des procureurs-généraux les déclarations des abus et contraventions commises dans l'étendue de leur ressort, et la justification des réquisitions et diligences faites pour les réprimer, et, comme l'intendant recevait lui-même l'impulsion du conseil du roi, la justice tendait dans tout le royaume à ne plus émaner que de cette assemblée. Les cours souveraines, les parlemens, les cours des aides, la chambre des comptes, n'échappaient pas elles-mêmes à la domination du conseil, à l'influence des intendans. La plupart de ceux-ci étaient d'ailleurs maîtres des requêtes; ils avaient à ce titre entrée au parlement

(1) Le premier volume de cette publication, faite sous les auspices du ministère des finances, ne tardera pas à paraître.

de Paris; ils pouvaient siéger et faire des rapports au grand-conseil, comme à celui des parties; ce n'étaient donc pas seulement des administrateurs, c'étaient des magistrats, et leur commission portait qu'ils pouvaient, quand ils le jugeaient nécessaire, présider les tribunaux de bailliage, de sénéchaussée et autres. Dans le principe, au xvi^e siècle, ils se présentaient même au parlement pour y rendre compte de leurs chevauchées, bien qu'ils remissent leurs rapports ou procès-verbaux au conseil privé; mais plus tard le roi les dispensa de cette formalité, et ils ne relevèrent plus que du conseil d'état. Le parlement n'avait point à contrôler le choix que faisait le monarque de ses intendans; la commission scellée du grand sceau qui leur était délivrée n'était soumise à l'enregistrement d'aucune cour, car la nature même de cette commission les plaçait au-dessus de toute cour de justice : ils étaient chargés en fait d'en surveiller les travaux. D'ailleurs une partie des affaires dont la connaissance leur était attribuée ne relevait plus des cours judiciaires. Presqu'à chaque nouvelle création fiscale ou autre, le roi ne manquait pas de statuer que les contestations et procès auxquels elle pourrait donner lieu seraient exclusivement portés devant les intendans et devant le conseil (1). Les décisions prises par les premiers étaient ordinairement déclarées exécutoires tant que l'appel n'avait pas été reçu. Ainsi, à la fin du xvii^e siècle, ce fut non plus devant les trésoriers de France, mais devant les intendans que furent portées certaines contestations dont les premiers étaient d'abord seuls juges. Colbert enleva aux bureaux des finances, pour l'attribuer à ces mêmes intendans, la surveillance des travaux de routes, de ports et de canaux, en plaçant sous leurs ordres un directeur des finances auquel ce service était plus particulièrement attribué. Dès l'année 1643, on trouve les intendans en possession de juger en première instance toutes les affaires relatives aux tailles, aides, gabelles et autres impositions. « La seule difficulté, écrit M. R. Daresté, était de savoir si les appels de leurs sentences seraient portés au conseil d'état ou aux cours des aides. Un arrêt du conseil du 2 septembre 1643 trancha le conflit en faveur de ces dernières; mais cette règle ne fut pas observée. » On comprend donc que les intendans prissent peu de souci des cours souveraines et ne connussent que la justice du conseil du roi. Cette justice, ils la dirigeaient eux-mêmes un peu à leur guise, car, ainsi que l'a remarqué M. d'Ar-

(1) C'est ce qui se produisit notamment lors de l'établissement de la capitation; quoique cet impôt, analogue à la taille, rentrât naturellement dans la compétence des élections et des bureaux de finances, le roi ordonna que les contestations qui en pourraient naître seraient jugées dans les provinces par les intendans, et, à Paris seulement, par le prévôt des marchands et les échevins, sauf appel au conseil.

bois de Jubainville, ils sollicitaient eux-mêmes les arrêts dont ils avaient besoin pour faire triompher leurs vues. Ces arrêts n'étaient souvent applicables, aux termes mêmes dans lesquels ils étaient rendus, qu'à la province que dirigeait l'intendant qui les avait sollicités, les réglemens variant souvent à cette époque d'une province à l'autre, même d'un canton à un autre canton, comme cela avait lieu pour les coutumes. Aussi la situation des intendans différait suivant les généralités; elle n'était pas pareille dans les pays d'élections et dans les pays d'états : certaines provinces n'avaient même ni élections, ni états, ni bureaux de finances.

Ce ne fut pas sans résistances et sans protestations que les cours de justice virent s'établir un pouvoir qui menaçait de les dominer. Les parlemens avaient rendu d'abord des arrêts contre les décisions des intendans, ils décrétèrent même plusieurs fois ceux-ci de prise de corps; mais le grand-conseil cassa les arrêts, et les parlementaires durent se soumettre. La lutte fut vive, pendant la fronde surtout. La cour souveraine se plaignait hautement que les intendans étendissent leurs pouvoirs à d'autres matières que les impôts. Le conseil du roi rendit des arrêts qui interdisaient aux parlemens, à la chambre des comptes, au grand-conseil, aux cours des aides, aux autres juridictions, de connaître des affaires se rapportant à l'interprétation des lois de finance, et ce n'étaient pas seulement ces matières qui étaient ainsi soustraites à la juridiction du parlement. Les évocations au conseil, faites en vertu du pouvoir justicier souverain dont le roi était investi, allaient en se multipliant. La vieille lutte entre le parlement et le conseil, à laquelle on avait assisté sous Charles VI et Charles VII, qui avait donné lieu à tant de réclamations aux états-généraux de Tours sous Charles VIII, se renouvelait sous Louis XIV; il y eut chaque jour une ordonnance ou un règlement nouveau pour lequel l'appel à la juridiction de l'intendant et l'appel au conseil étaient réservés; il s'ensuivit que la compétence des cours souveraines diminua graduellement. Toutes les fois qu'il s'agissait d'une affaire où l'état était engagé et pour laquelle les nouvelles ordonnances ne réservaient pas la compétence des intendans et du conseil, elle était évoquée devant celui-ci, en sorte qu'il ne restait plus guère aux tribunaux ordinaires qu'à statuer sur les différends entre particuliers.

Cette résistance restait stérile; elle le fut surtout sous Louis XIV et sous le gouvernement de la seconde moitié du règne de Louis XV. Quand les parlemens n'osaient attaquer l'intendant, ils s'en prenaient aux subdélégués; leurs plaintes avaient ordinairement dans ce cas plus de fondement, car ces représentans de l'intendant étaient loin de s'acquitter toujours de leurs fonctions avec zèle et impar-

tialité. Les cours souveraines soufflaient l'opposition chez les magistrats des juridictions inférieures, les sommant quelquefois d'obéir aux arrêts par elles rendus et menaçant de décréter de prise de corps ceux qui ne s'y soumettraient pas; mais le conseil du roi finissait presque partout par l'emporter. Les divisions et les conflits existant entre quelques-unes de ces cours de justice affaiblissaient d'ailleurs beaucoup leur autorité. Les parlemens étaient en guerre ouverte avec le grand-conseil, et la lutte éclata surtout à partir de 1731; elle se prolongea pendant quarante ans. Le gouvernement voulut d'abord opposer ce grand-conseil à la puissance redevenue menaçante du parlement de Paris. Il songea à en faire un auxiliaire du conseil d'état en le transformant en une véritable section de ce conseil, le *lardant*, comme dit le marquis d'Argenson, de conseillers d'état et de maîtres des requêtes; mais plus tard, vers 1760, le grand-conseil, malgré le concours qu'il avait prêté aux ministres et aux intendants, fut abandonné aux ressentimens des parlementaires pour s'être montré lui-même trop exigeant. Tous les membres donnèrent leur démission en 1765 sans réussir à obtenir du roi que la cour rivale respectât l'intégrité de leurs attributions. La résistance que les hautes cours judiciaires tentaient d'opposer aux intendants était d'autant plus insuffisante qu'il n'existait pas de ces cours partout où se trouvaient des chefs-lieux d'intendance. Devenus sédentaires depuis Richelieu et bien plus assidus à leurs fonctions que les parlementaires ne l'étaient à leurs audiences, ils avaient l'œil sur tout ce qui se passait. Les instructions qui leur sont données dès le commencement du règne de Louis XIV leur enjoignent de veiller à ce qu'il ne s'organise aucune cabale contre le roi; ils surveillent les menées du clergé, les élections qui se font dans les monastères. Instrumens de l'intolérance de l'ancien régime, ils sévissent avec rigueur contre les protestans et les jansénistes. Toute la police est entre leurs mains; ils ont dans leurs attributions aussi bien la surveillance de l'esprit public que la police du roulage, celle qui se rattache au commerce, à l'hygiène publique. Ils sont en un mot des fonctionnaires très analogues à nos préfets. Le pouvoir qu'ils exercent en fait de véritables gouverneurs, substitués aux titulaires, encore environnés du prestige qui s'attachait à leur dignité et à leur naissance, déployant le faste et gardant la fierté de grands personnages; les intendants, sous des dehors plus modestes et dans une situation que la haute noblesse tenait pour indigne d'elle, avaient conquis toute l'autorité, et, plus soumis à la couronne, centralisaient le pouvoir sans lui porter ombrage.

Paris était placé dans des conditions trop exceptionnelles pour que l'intendant qui y résidait pût exercer une aussi grande autorité

que ses collègues de province. Ses fonctions furent plus restreintes; il n'eut pas la police dans sa dépendance. Cette police spéciale de Paris nous fournit un nouvel exemple de la substitution de l'autorité administrative à l'autorité judiciaire. L'établissement de la police parisienne se lie d'autre part au caractère nouveau que prenait le régime communal à la suite du mouvement centralisateur que le gouvernement avait imprimé à l'administration tout entière.

II.

La police intérieure des villes et des bourgs qui jouissaient de leur indépendance municipale, après avoir été à peu près autonome, commençait à se subordonner à la direction du gouvernement royal. A partir du xvi^e siècle, on la voit souvent réglée par des ordonnances générales. Ainsi l'ordonnance d'Orléans contient sur l'alignement, sur le mode de construction, des règles qui sont imposées à toutes les cités du royaume. Le roi allait jusqu'à statuer pour cause d'utilité publique sur des matières qui rentraient essentiellement dans les attributions de la police urbaine. En 1577, Henri III décide qu'une autorisation royale sera requise pour tenir taverne, cabaret, hôtellerie, et cette disposition est renouvelée par Louis XIV. Les intendans exercèrent par eux et leurs subdélégués, en vertu des attributions qui leur étaient données, une surveillance sur la police intérieure des villes de leur généralité; mais Paris se trouva forcément sous le gouvernement plus direct du roi, qui y créa des offices pour la voirie urbaine, pour le courtage, pour l'inspection des marchés, des poids et mesures, ce qu'il fit ensuite pour d'autres villes. Quant à la police judiciaire et de sûreté publique, qui appartenait dans la province aux baillis et sénéchaux et qui eut pour agens principaux les gens de la maréchaussée, les archers et les sergens, elle était naturellement exercée à Paris par le Châtelet, qui représentait à la fois le bailliage et la prévôté. A cette juridiction appartenait la police générale de la capitale, de ses faubourgs et de sa banlieue, et voilà pourquoi au xvi^e siècle le lieutenant civil et le lieutenant criminel du Châtelet faisaient concurremment la police, association qui avait l'inconvénient d'amener de fréquens conflits entre les deux magistrats.

Dans une ville telle que Paris, où les malfaiteurs ont abondé de tout temps, et où il était facile d'échapper à la justice, il fallait, pour réprimer les crimes et assurer la sécurité des habitans, autre chose que des juges chargés des affaires de leur tribunal et peu versés dans les détails de plus en plus complexes d'une administration qui embrassait presque toute l'édilité. Paris d'ailleurs allait s'agrandis-

sant, et l'activité des deux lieutenans du Châtelet, partagée avec d'autres soins, ne pouvait plus suffire. Louis XIV prit le parti de remettre à un officier spécial investi d'une autorité suffisante ce service difficile. Un *lieutenant de police* fut donc établi à Paris en 1667, non comme un fonctionnaire à part, car on ne songeait point encore à déposséder le Châtelet d'une juridiction liée à son origine même, mais comme un magistrat de cette cour, comme un collègue du lieutenant civil et du lieutenant criminel, relevant également du parlement. Ce lieutenant fut chargé dans Paris et sa banlieue de la sûreté publique, de la police des halles, des marchés, du commerce et des mœurs, ainsi que d'une foule de détails de l'édilité, et, comme les anciens erremens n'étaient point abandonnés, l'administration se confondait avec la justice dans la main du nouveau magistrat. « Les fonctions de lieutenant de police, écrit le marquis d'Argenson, sont un mélange de magistrature et d'administration. » Ce fonctionnaire eut son tribunal, sorte de tribunal de police correctionnelle, où il siégeait assisté d'un certain nombre de conseillers au Châtelet. Toutefois la compétence de celui-ci n'était pas le prototype exact de la moderne juridiction. Le lieutenant de police connaissait simplement des cas de flagrant délit, il prononçait en dernier ressort sur les délits de vagabondage et de mendicité à son audience, tenue certains jours de la semaine comme celles du lieutenant civil et du lieutenant criminel.

Le rôle considérable que jouait la police dans le gouvernement de Paris valut au magistrat qui en était chargé une importance croissante; par la force des choses, le cercle de ses attributions s'agrandit. Aussi reçut-il en 1674 le titre de *lieutenant-général de police*; ses ordonnances furent déclarées exécutoires dans tout le royaume, et il fut constitué juge dans la généralité de Paris de la partie du contentieux administratif dont les intendans connaissaient en province; on appelait de ses décisions au conseil du roi. Des fonctions d'un ordre si élevé placèrent naturellement le lieutenant-général de police au-dessus de ses collègues du Châtelet: il devint à beaucoup d'égards comme un autre intendant de Paris; il entretenait des relations journalières avec les secrétaires d'état, les ministres et même le roi, qui portait une attention toute particulière au bon ordre de sa capitale. De cette façon, le lieutenant-général de police prit la place qu'avait occupée au moyen âge le prévôt de Paris, dont les fonctions n'étaient plus qu'honorifiques aux derniers siècles, et qui avait eu antérieurement le droit de faire au monarque des rapports de police.

La confiance qu'inspirait le nouveau magistrat le fit commettre plus d'une fois à l'examen d'affaires qui n'étaient pas dans le principe de sa compétence. Cela arriva surtout quand Voyer d'Argenson

eut été pourvu de cette charge. Homme adroit, ferme et entreprenant, il apportait dans l'exercice de ses fonctions une souplesse et une énergie qui lui assurèrent une grande autorité. Il était vu favorablement par le parlement à cause de ses alliances avec des familles parlementaires. « Il sut, écrit son fils le marquis d'Argenson, se ménager les gens de qualité, sans les offenser ni les craindre; il se servait pour cet effet de l'avantage de sa naissance et se faisait un mérite de sa modestie, tandis que la morgue présidentielle offusquait ceux qui portaient un nom illustre et distingué dans notre histoire. » Voyer d'Argenson se mit directement en rapport avec Louis XIV, et passa, pour prendre une expression vulgaire, pardessus la tête du chancelier. Celui-ci s'en offensa, mais le roi approuva le procédé et ne tint pas compte du mécontentement de son ministre; il maintint ce privilège à son lieutenant-général de police, et depuis ceux qui en exerçaient la fonction ne relevèrent plus du chancelier. D'Argenson s'affranchit moins facilement du joug du parlement. Saint-Simon nous apprend que la lutte fut vive, et que le lieutenant-général de police fut plusieurs fois appelé au sein de la cour souveraine pour y être admonesté. Fort de l'appui du monarque, d'Argenson triompha de ses adversaires, et c'est seulement dans des cas exceptionnels, lors de troubles graves au sein de la capitale, que le parlement intervint dans les affaires de police en vertu de son ancienne prérogative. La lieutenance générale de police devint donc un ministère au petit pied, et sa juridiction au Châtelet ne fut plus pour elle qu'un accessoire.

Les heureux résultats de cette création firent instituer de semblables lieutenances dans quelques grandes villes du royaume. On avait d'ailleurs senti depuis longtemps l'inconvénient d'abandonner à une autorité municipale, n'ayant ni force ni considération suffisante, un service aussi délicat que celui de la police. Les intérêts généraux de la nation se trouvaient parfois en opposition avec ceux de telle ou telle cité, et les administrations locales pouvaient contrarier des mesures que le gouvernement jugeait utile d'appliquer à tous. Tel avait été à certains égards le motif qui fit intervenir les parlements dans la police municipale, et dès le XIV^e siècle on envoyait des commissaires royaux dans quelques villes pour assurer certaines branches de ce service, par exemple les approvisionnements. Sous Louis XI, on avait imposé des tarifs pour diverses marchandises, et ce furent non pas les corps de ville, mais des juges locaux qu'on chargea de les faire observer. Par l'établissement des lieutenants de police, on rattacha la police des principales villes du royaume à l'autorité centrale. Les municipalités ne se virent pas sans mécontentement dépouillées d'attributions dont elles tiraient une grande partie de leurs droits et de leur crédit. A Paris, les conflits se re-

nouvelèrent maintes fois entre le lieutenant-général de police et le prévôt des marchands, chef du corps municipal. A Lyon, l'institution d'un lieutenant-général de police avait également blessé le corps de ville; mais l'administration de l'officier du roi était, il faut le dire, bien autrement active et intelligente que celle d'une réunion de bourgeois ordinairement plus préoccupés de leurs privilèges que des améliorations dont le service était susceptible, qui cherchaient par esprit de contradiction et de jalousie plus à entraver des mesures souvent indispensables qu'à en aider la mise à exécution. Dans bien des conflits entre le prévôt des marchands et les échevins d'une part et les représentans de l'autorité royale de l'autre prédominaient des questions d'amour-propre, d'ambition et de rivalités personnelles.

Il importe d'ailleurs, pour apprécier le caractère de la lutte qui se produisait alors, de distinguer ce qui touche à l'administration des garanties que les contribuables représentés par les municipalités étaient en droit d'exiger. Sans aucun doute la substitution des agens du pouvoir central aux mandataires de la population eut souvent de fâcheuses conséquences. Les corps de ville, en perdant graduellement leurs privilèges, en n'étant plus réduits qu'à exécuter les ordres de l'intendant, du subdélégué, du lieutenant de police, laissèrent par cela même sans défense contre la rapacité du fisc et l'arbitraire administratif ceux qui ne tenaient pas de leur naissance ou de leur office des immunités. La porte était ouverte par cette annihilation des municipalités aux plus criantes injustices, ainsi que l'a montré M. Louis Duval dans un livre récemment publié sur *les Cahiers de la province de Marche pour les états-généraux de 1789*. La répartition de l'impôt se faisait d'une manière inégale et souvent inique. Elle aurait dû être confiée à des municipalités choisies, non comme elles l'étaient au xviii^e siècle par une assemblée de notables la plupart privilégiés, mais par la libre élection des intéressés. De telles garanties manquaient dans le régime municipal du siècle dernier; pourtant cela ne veut pas dire que les corps de ville promissent une administration plus vigilante et plus éclairée que celle des officiers royaux. Loin de là, les municipalités donnaient le spectacle d'une déplorable incurie, et leur intervention n'aboutissait souvent qu'à une stérile anarchie. Aussi dans cette guerre, plus habituellement sourde que déclarée, entre les agens du roi et les corps de ville, la victoire resta-t-elle aux premiers. Les forces n'étaient pas au reste égales; les villes privilégiées avaient perdu presque toute leur autonomie. Les corps municipaux avaient vu leur juridiction se limiter de plus en plus; Louis XIV leur porta le dernier coup en réservant au pouvoir royal le droit de nommer aux charges municipales ou plutôt celui de les vendre. Le prévôt des

marchands à Paris cessa d'être à l'élection des bourgeois. On ne laissa de caractère électif qu'aux quatre échevins, encore leur élection reposait-elle sur une base si restreinte qu'elle était à peine digne de ce nom. Lyon conserva aussi son prévôt des marchands. Quant aux autres villes de France, l'édit de 1692 y créa des charges de maires perpétuels en titre d'office, et ces maires prirent la qualification de conseillers du roi. Tous les officiers municipaux se transformèrent conséquemment en officiers royaux malgré les réclamations de certaines villes qui obtinrent momentanément que la forme élective fût rétablie pour leur maire et leurs échevins. Si les habitans y gagnaient en indépendance, la bonne administration y perdait. Tant que les villes s'étaient administrées par elles-mêmes, les constructions les plus indispensables ne s'exécutaient pas, les rues étaient sales et mal entretenues, les approvisionemens insuffisamment réglés, la sécurité n'existait point, les taxes et les impôts se payaient irrégulièrement. C'est que la préoccupation exclusive des municipalités était de réduire les dépenses, afin de ne point aggraver les charges de la population. L'institution des intendans de province, des lieutenans de police, amena dans les grandes villes un ordre meilleur, elles prirent un tout autre aspect, et Paris notamment devint pour le temps un modèle de propreté et de bonne tenue qui faisaient envie aux étrangers. Aussi les noms de quelques-uns de ces intendans, de ces lieutenans de police, ont-ils été transmis à la postérité entourés de la reconnaissance publique.

Tel fut un des plus heureux effets de la substitution de l'administration royale à celle des vieilles municipalités d'un caractère plus judiciaire qu'administratif, sorties qu'elles étaient du droit qu'avaient dans le principe les habitans d'être jugés par des jurés choisis dans leurs rangs, jurés qu'avaient fini par représenter d'une manière permanente les échevins, dans le midi les consuls, les capitouls ou les jurats. L'élection des membres composant le corps de ville, soit à raison du chiffre trop exigü des électeurs, soit à cause des brigues et des menées inséparables des élections populaires, au lieu de signaler le plus intègre et le plus capable, ne mettait trop souvent en jeu que des vanités rivales et des intérêts mesquins. « Nous avons lieu d'espérer, dit le roi dans le préambule de l'édit de novembre 1774, qu'en rendant par les édits de 1764 et 1765 aux villes et communautés la liberté de choisir et nommer leurs officiers municipaux, et d'après les mesures qui avaient été prises, les citoyens de tous les ordres, se réunissant pour l'avantage commun, dépouilleraient tout autre intérêt pour concourir au bien de la communauté; mais, au lieu de ces avantages, il en a résulté des troubles, des cabales et des brigues dans les élections, qui ont souvent occasionné des procès ruineux pour les villes et

retardé l'expédition des affaires. » Joignez à ces rivalités intestines, qui ouvraient la porte aux passions les plus misérables, celles qui existaient de ville à ville, de clocher à clocher, et vous comprendrez combien peu l'administration locale offrait de garanties pour le bien. Le gouvernement ne devait donc pas leur être favorable, il se regardait d'ailleurs comme obligé de surveiller et de diriger au besoin toutes les communautés, les décisions de celles-ci important fréquemment aux intérêts généraux, l'état se trouvait dans une certaine mesure intéressé à l'emploi que les villes, que les bourgs, faisaient de leurs propres deniers. Ainsi en jugeait un des plus grands jurisconsultes du xvii^e siècle, Domat; il écrivait, en parlant des octrois : « Quoique ces impositions de deniers nécessaires pour les dépenses des villes et autres lieux semblent ne pas regarder l'état, la permission du prince y est nécessaire, car, outre les abus qui seraient à craindre de la part de ceux qui feraient ces impositions, il est vrai d'ailleurs qu'elles regardent en effet l'état par deux considérations, l'une que le bon ordre de l'état est composé de celui des villes et des autres lieux, et l'autre qu'il importe à l'état que ces dépenses soient réglées de sorte qu'elles ne nuisent pas aux contributions que les habitans des villes et autres lieux doivent à l'état. »

L'un des premiers actes de l'administration de Colbert fut en conséquence d'attribuer aux intendants la tutelle administrative des communes. La déclaration du 22 juin 1659 avait réintégré celles-ci dans leurs biens aliénés; les intendants furent chargés de procéder à la liquidation de leurs dettes. Le roi les constitua en quelque sorte curateurs de toutes les communes; celles-ci ne purent s'imposer extraordinairement, aliéner, emprunter, plaider, ordonner des députations ou tenir des assemblées sans l'autorisation de l'intendant. Il fut même interdit aux créanciers des communes d'actionner celles-ci en justice sans permission par écrit de l'autorité administrative. La mise en tutelle d'agréations de citoyens qui constituaient une personne morale conduisit tout naturellement à étendre cette même tutelle administrative aux établissemens de mainmorte, et non-seulement les biens du clergé, mais ceux encore des hôpitaux, des fondations charitables et même des maisons d'instruction publique, furent placés sous la tutelle des intendants. C'était là au reste une conséquence du régime auquel ces établissemens avaient été assujettis, puisque les réglemens leur interdisaient d'acquérir des immeubles sans l'autorisation royale. L'intendant étant le représentant du roi, c'était lui qui devait décider dans ce genre d'affaires, tout au moins donnait-il son avis lorsqu'il fallait recourir au conseil d'état. Cependant les intendants ne parvinrent pas du premier coup à imposer aux villes et aux paroisses leur autorité souveraine, et il leur fallut briser bien des résistances. En diverses provinces, la

lutte se prolongea jusqu'à la fin du XVIII^e siècle; mais, si dans les villes les intendans eurent à vaincre des efforts obstinés, ce fut bien autre chose pour les communes rurales qui ne jouissaient pas du privilège d'avoir une municipalité, qui n'avaient ni maire, ni échevins, et étaient encore placées sous le pouvoir seigneurial. Au commencement du XVIII^e siècle, la minorité seulement des communes avaient à leur tête une administration municipale organisée par ordonnances du roi. La grande majorité des communautés d'habitans, les villages surtout, même quelques gros bourgs et certaines petites villes, n'avaient pour magistrats que les officiers de justice du seigneur. Les affaires communales étaient réglées par l'assemblée générale des habitans. Ils élisaient un syndic auquel était remis le pouvoir exécutif, et qui exerçait d'ordinaire les fonctions de comptable. Ce délégué n'était dans le principe responsable qu'envers l'assemblée : c'est à elle qu'il devait compte de ses actes et de sa gestion; mais cet agent, n'étant pas magistrat, ne pouvait rendre d'ordonnances; l'usage ne lui donnait même pas qualité pour certifier les procès-verbaux des assemblées des habitans. Ces procès-verbaux devaient être passés par-devant notaire ou par-devant un officier de justice, c'est-à-dire par-devant un délégué du seigneur. Des contestations s'élevaient-elles entre le syndic et ses commettans, elles étaient jugées par le juge seigneurial, qui pouvait même en certains cas agir d'office. Ainsi une foule de communes n'avaient point été émancipées de la domination des seigneurs, et elles demeuraient sous la tutelle de magistrats institués par ceux-ci. Or la justice seigneuriale était singulièrement dégénérée depuis qu'elle se trouvait presque partout rabaissée au rôle de simple justice correctionnelle et de justice de paix. Ces justices devenaient une charge incommode et pesante pour ceux qui en étaient propriétaires, bien qu'ils s'en montrassent jaloux à cause de la marque de souveraineté qui y demeurait attachée. En dépit des conditions exigées pour le choix que les seigneurs faisaient de leurs juges, les justices étaient exercées d'une manière déplorable. Les offices de juges seigneuriaux s'achevaient comme les offices royaux, et ce trafic n'était pas soumis à toutes les garanties que la couronne avait établies pour la vénalité des charges. Les émolumens de ces places de judicature inférieure étant assez minces, les titulaires cumulaient presque toujours plusieurs fonctions à la fois. « Le même juge, écrit l'abbé Fleury, est bailli en un village, greffier en un bourg, procureur en un autre siège. » De là des frais pour les plaideurs campagnards, obligés de se transporter quelquefois assez loin quand il fallait aller trouver leur juge. On avait bien dans le principe exigé de ces magistrats la résidence : le juge était alors tenu d'habiter sur le territoire formant son ressort; mais on se relâcha de ces prescriptions, et le roi finit par

autoriser les juges qui occupaient plusieurs sièges à ne résider que dans l'un d'eux. Ces magistrats, généralement ignorans, à la dévotion d'un seigneur qui tenait leur existence entre ses mains, n'offraient aucune garantie aux plaideurs et n'imposaient nullement par leur caractère; ils étaient devenus pour la population des campagnes un objet de mépris et de ridicule; Beaumarchais les a peints dans le personnage de Brid'oison du *Mariage de Figaro*.

Depuis longtemps, des jurisconsultes éminens, à commencer par Dumoulin, réclamaient l'abolition des justices seigneuriales. La couronne avait supprimé la plupart de celles qui existaient dans son domaine; mais la difficulté d'indemniser les seigneurs l'avait empêchée d'étendre à toute la France ce bienfait, et par impuissance autant que par égard pour la noblesse et le clergé, dont une foule de membres jouissaient du droit de justice, elle avait laissé subsister une multitude de ces juridictions. La population rurale avait surtout à s'en plaindre, car il n'y avait guère de hobereau, de propriétaire de maison de campagne, qui ne soutînt avoir droit de justice dans sa ferme et sa basse-cour. Ces tribunaux de village éternisaient les procès pour les plus chétives discussions. Les hommes de loi exerçaient sur les communes plutôt une autorité tracassière qu'une salutaire tutelle. Baillis et tabellions, à la nomination du seigneur, s'acquittaient avec une négligence singulière de leurs fonctions et se rendaient coupables de prévarications et de faux. Les premiers, par impéritie ou pour éviter à leur maître des frais de poursuite, qui étaient à sa charge, faisaient mal la police et laissaient les attentats impunis : aussi le gouvernement royal dut-il prendre des mesures pour obliger les seigneurs à déployer plus de zèle dans la répression des crimes et délits (1). Les seconds tenaient leurs actes sans ordre et sans soin, en sorte qu'il n'y avait plus de sécurité pour les contrats. Quelques juridictions seigneuriales, d'un ressort plus étendu et qui recevaient l'appel de justices inférieures, ne présentaient pas, il est vrai, un si triste spectacle et avaient à leur tête d'estimables magistrats. Ailleurs la bonhomie du seigneur lui faisait abdiquer son droit, et il s'en remettait totalement à la justice du roi; mais ce n'étaient là que des exceptions. Presque par-

(1) L'ordonnance de Roussillon de 1564 voulait que le haut-justicier encourût l'amende pour le mal-jugé de ses juges. Jusqu'au commencement du siècle dernier, il était obligé de faire poursuivre et punir à ses frais, par ses officiers, les crimes commis dans l'étendue de sa haute-justice; s'il y manquait et que l'instruction fût faite par un juge royal supérieur, les agens du fisc pouvaient exiger du seigneur, sauf quand il s'agissait de cas royaux, le montant des frais; mais par l'édit de février 1771, il fut établi que, lorsque le juge du seigneur aurait informé et décrété avant le juge royal, l'instruction en première instance serait faite aux frais du roi, tandis que le seigneur supportait ces frais, si son juge s'était laissé prévenir par le juge royal.

tout l'administration seigneuriale se montrait avide ou tyrannique, imprévoyante ou débonnaire. L'état de dépendance imposé aux communautés à l'égard d'un juge qui n'avait ni le pouvoir, ni le prestige d'un officier du roi, ajoutait chez les habitans l'humiliation aux sentimens de haine qu'un tel régime entretenait dans les âmes.

Les intendans trouvèrent donc le terrain tout préparé quand ils entreprirent d'annuler l'autorité des seigneurs et de leurs agens. Les habitans des campagnes favorisèrent le dessein qu'avait formé le gouvernement de transférer à l'autorité administrative la tutelle des communautés, car ils rencontraient dans l'intendant une protection et des lumières que ne leur offraient pas les juges des seigneurs. Subordination pour subordination, ils préféraient obéir à des représentans du roi plutôt qu'aux mercenaires d'un maître parfois détesté; mais les juridictions seigneuriales ne luttèrent pas avec moins de ténacité que les villes pour la défense de leurs privilèges. Les seigneurs furent soutenus par les parlemens, qui, jaloux des progrès de l'autorité administrative, maintenaient par leurs arrêts l'ancien ordre de choses. En Champagne, comme nous l'apprend M. d'Arbois de Jubainville, la lutte dura plus d'un siècle : commencée dans les premiers temps du gouvernement personnel de Louis XIV par l'arrêt du conseil du 9 février 1665, elle ne se termina que sous le règne de Louis XVI, par l'arrêt du conseil du 21 février 1776. Cette victoire du système administratif royal sur le pouvoir judiciaire des seigneurs fut une de celles qui profitèrent le plus au bien-être des populations. Les campagnes y gagnèrent un régime plus équitable, les affaires en reçurent une impulsion puissante : l'unité, la régularité, succédèrent aux lenteurs désespérantes et aux malversations scandaleuses de la vieille justice seigneuriale.

La puissance des intendans ne pouvait toutefois prendre de telles proportions sans qu'il en résultât des abus. Ces fonctionnaires étant devenus omnipotens, on les accusa de trancher du vice-roi, de se faire de petits satrapes; il se forma contre eux une coalition de tous les intérêts qu'ils froissaient. Les seigneurs et leurs juges, les parlemens et les autres cours souveraines, les juridictions locales, en furent les constans adversaires. L'opinion publique, que dirigeaient les écrivains et les philosophes, s'en mêla, et, voyant en eux les principaux auxiliaires du despotisme royal, les partisans de la liberté leur décochèrent plus d'un trait. Necker insista sur les inconvéniens que présentait une institution qui avait rendu la France si prospère, y avait assuré l'ordre, avait réduit à un mécanisme assez simple la machine compliquée de l'ancienne administration, mais qui commençait à dépasser le but, faute de contrôle. Il proposa le véritable remède; toutefois il n'en sut pas bien apprécier l'emploi

et mesurer la dose. Ce remède, c'était l'établissement dans chaque province d'une assemblée. Elle aurait dû simplement modérer et contrôler l'action de l'intendant; mais, au lieu d'élever une barrière qui retint dans de justes bornes l'autorité royale, Necker eut le tort de mettre le pouvoir exécutif à la discrétion et sous les ordres d'une assemblée qui n'était point faite pour administrer, et dans laquelle risquait de se reproduire encore la confusion des pouvoirs. Ce ministre abaissa trop les intendants, et les assemblées provinciales tombèrent dans l'excès où allaient bientôt se perdre les assemblées politiques. « Les assemblées provinciales de 1787, écrit Alexis de Tocqueville, reçurent donc le droit d'administrer elles-mêmes dans la plupart des circonstances où jusque-là l'intendant avait seul agi. » L'intendant fut réduit à l'impuissance. « Après lui avoir ôté le droit absolu de tout faire, on lui imposa le devoir d'aider et de surveiller ce que l'assemblée ferait, comme si un fonctionnaire déchu pouvait jamais entrer dans l'esprit de la législation qui le dépouille et en faciliter la pratique. » Les assemblées provinciales ne remplirent donc pas l'objet qu'on avait en vue. Cet objet pouvait-il être atteint dans l'état des choses? C'est ce que nous examinerons tout à l'heure. Bornons-nous à dire ici que les assemblées provinciales, dont on peut lire l'histoire dans le livre remarquable de M. le vicomte de Luçay, n'eurent pas le temps de modifier profondément l'administration française en y faisant pénétrer un plus grand respect pour la liberté communale et individuelle. La révolution fit avorter leur œuvre, et elles vinrent clore l'ère de l'ancien régime. La balance avait d'abord penché du côté de l'autorité judiciaire; le gouvernement reporta ensuite tout son poids du côté de l'autorité administrative, qui devint l'expression la plus complète et la mieux appropriée du despotisme du roi et de ses conseils. Ce despotisme, à la fin du règne de Louis XV, menaçait de tout absorber. Le coup d'état de janvier 1771, dont Maupeou fut l'instigateur, montra que le plus ferme boulevard qui restât au pouvoir judiciaire n'était pas inexpugnable, et l'on redoutait de voir abattre toutes les barrières qui s'opposaient aux envahissemens d'une autorité désormais sans frein. Et cependant les principes qui devaient présider à la fondation d'un nouveau régime se dégageaient peu à peu du mouvement des idées, mais ils n'avaient point encore pénétré dans le domaine des faits. La révolution accomplit soudainement ce que la vieille monarchie commençait seulement à opérer.

III.

L'administration française avait passé par trois phases, le régime féodal, le régime judiciaire, le régime administratif proprement dit;

ils se succédèrent, non par une transition brusque, mais par une suite de modifications qui ne furent pas exemptes de certains retours en arrière, comme cela arriva durant la grande lutte des parlemens contre la couronne, qui remplit presque tout le règne de Louis XV et ébranla si fort le trône de Louis XVI. Il fallait, pour rentrer dans le droit véritable et assurer la bonne administration, faire succéder à ce jeu de bascule un état d'équilibre stable. Il était dès lors indispensable de marquer nettement la distinction entre les deux pouvoirs administratif et judiciaire, entre l'action exécutive et celle des tribunaux. Il fallait laisser les affaires tenant à l'application de simples réglemens, exigeant l'appréciation des circonstances, des éventualités et l'étude des détails, à des agens responsables nommés par le roi ou ses ministres, et n'attribuer aux cours judiciaires, avec la punition des crimes et délits, que la connaissance des contestations touchant l'interprétation de la loi et la solution des différends entre citoyens; il fallait supprimer cette variété infinie de juridictions extraordinaires qui se partageaient l'exercice de la justice, ou plutôt se la disputaient dans d'éternels conflits, qui avaient empiété sur le pouvoir exécutif avant que celui-ci n'empiétât sur elles; il fallait remplacer toute cette bigarrure de cours et de tribunaux administratifs et judiciaires par un système uniforme et hiérarchique qui empêchât de distraire un citoyen de ses juges naturels, et permit d'appliquer à tous la loi commune; il fallait en un mot accomplir ce que la révolution a eu la gloire de proclamer. « Les fonctions judiciaires sont distinctes et demeureront toujours séparées des fonctions administratives, » disait l'assemblée constituante dans la loi du 16 août 1790. Le régime nouveau assura par des mesures répressives l'application du même principe; le code pénal le sanctionna en prononçant la peine de la dégradation civique contre tout magistrat qui aurait excédé ses pouvoirs en s'immisçant dans les matières réservées aux autorités administratives; il édicta la même peine contre les préfets, sous-préfets, maires et autres administrateurs qui auraient pris des arrêtés généraux tendant à intimer des ordres ou des défenses quelconques à des cours ou tribunaux.

L'équilibre que devait introduire cette législation ne pouvait-il sortir que d'un bouleversement qui jetterait à terre tout l'ancien régime? Fallait-il absolument refaire par la base l'édifice social pour que les parties qui le composaient offrissent moins d'inégalité et de disparate, pour qu'elles s'ordonnassent suivant un plan affectant plus d'unité et d'harmonie? L'ancien régime était-il par essence le gouvernement du privilège et de l'arbitraire royal, et fallait-il que l'un des pouvoirs constitutifs de l'état dominât forcément les autres sans qu'on pût réussir à faire à chacun sa juste part? Si les événemens de 1789 à 1792 ne s'étaient pas produits, la monarchie était-elle con-

damnée à périr par l'excès d'une autorité qu'elle n'aurait su modérer, de sorte que sa main eût fini par écraser, en continuant de le tenir, l'objet qu'elle venait de façonner? Quand on considère ce qui s'était accompli en un siècle et demi, c'est-à-dire depuis le ministère de Richelieu jusqu'au règne de Louis XVI, on reconnaît bien vite que l'ancienne organisation ne cessait de se transformer et qu'elle aurait infailliblement fait place à un régime différent. « La révolution a pris, il est vrai, écrit Alexis de Tocqueville, le monde à l'improviste, et cependant elle n'était que le complément du plus long travail, la terminaison soudaine et violente d'une œuvre qui avait momentanément passé sous les yeux de dix générations d'hommes; si elle n'eût pas eu lieu, le vieil édifice social n'en serait pas moins tombé partout, ici plus tôt, là plus tard, seulement il aurait continué à tomber pièce à pièce au lieu de s'effondrer toup à coup. » L'illustre publiciste énonce là une vérité incontestable; mais une seconde question se présente : l'œuvre de Richelieu et de Louis XIV aurait-elle amené un régime administratif analogue à celui que la révolution nous a donné? pouvait-elle conduire à l'équilibre des pouvoirs, à la garantie complète des libertés civiles, était-elle compatible avec les libertés politiques? Voilà ce qu'il n'est pas hors de propos de discuter ici.

Deux obstacles principaux empêchaient l'ancienne société de jouir d'un gouvernement plus pondéré et plus libéral : d'une part les restes de la féodalité, de l'autre la condition privilégiée faite aux représentans du pouvoir royal, par lequel ce régime avait été renversé.

Aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, la féodalité politique n'existait plus, mais elle avait laissé des traces de sa longue domination, traces si profondes qu'elles rendaient, pour ainsi parler, le terrain inégal et d'un parcours difficile. La noblesse gardait les avantages matériels qu'elle avait tirés jadis de l'exercice du pouvoir. Des droits utiles, des revenus en argent et en nature restaient inhérens à la possession des terres seigneuriales, sans compter certains privilèges honorifiques, uniques vestiges d'une souveraineté devenue purement nominale. Dans ce qui subsistait de la féodalité, l'autorité judiciaire et l'autorité administrative continuaient de se confondre avec la propriété; c'était non aux personnes, mais aux terres que les avantages d'origine féodale étaient attachés. Quand la révolution éclata, les anoblissemens avaient été nombreux depuis deux siècles; ce qui avait été plus fréquent encore, c'était le passage de la terre seigneuriale aux mains de roturiers. Les hommes du tiers-état enrichis par des charges lucratives, par le commerce ou la finance, par la faveur du roi ou de quelque prince, avaient acheté de la terre noble. Le gouvernement avait fini par autoriser cette déchéance des seigneuries

moyennant un droit à payer au fisc, *le droit de franc-fief*. Le besoin d'argent le conduisit à laisser toute facilité aux ventes du domaine seigneurial faites à des bourgeois. Quand en 1696 Louis XIV, à bout de ressources, aliéna des fractions de son domaine, il permit à tout individu sans distinction de naissance d'acquérir ainsi des droits seigneuriaux. Il est vrai que deux édits, ceux de 1705 et de 1715, donnèrent aux seigneurs la faculté de dépouiller les acquéreurs en remboursant le prix; les achats de terres seigneuriales par des roturiers n'en furent pas moins très nombreux.

Une fois propriétaire d'un fief, le roturier était substitué, dans la jouissance des avantages faits jadis à la noblesse, au gentilhomme dont il avait acquis l'héritage. Sans doute il ne devenait pas pour cela noble, il ne pouvait prendre le titre que portait le fief, mais il en avait tous les droits utiles, il pouvait s'en dire seigneur. De la sorte, par un simple contrat, des roturiers se glissaient journellement dans les rangs de la noblesse terrienne. Les bourgeois étaient partout possesseurs de fiefs et de censives, acquéreurs de redevances féodales et de mainmortes, propriétaires de justices seigneuriales, avec le droit d'y nommer des juges. Souvent aussi le possesseur d'un fief cédait à la tentation d'en usurper le titre, usurpation qui devenait plus facile quand c'était non par achat, mais par héritage que la terre féodale arrivait entre ses mains. On le voit, ce n'étaient pas seulement les nobles, c'était encore toute une classe de propriétaires qui avait intérêt à la conservation des droits féodaux : ces droits faisaient à leurs yeux partie du domaine qu'ils avaient acquis et n'étaient qu'une catégorie des revenus que rapportait le fonds. Sans contredit, les droits féodaux furent primitivement liés aux devoirs imposés à ceux qui en jouissaient; mais avec le temps ces devoirs tombèrent en désuétude, on ne maintint que les avantages qui avaient été attribués en retour; l'extension des pouvoirs et du ressort des officiers royaux contribua d'ailleurs à faire oublier au seigneur les obligations qui lui incombait. Les droits féodaux étaient donc regardés, il y a un ou deux siècles, comme de simples revenus; la plupart de ceux qui en avaient la propriété, n'étant plus liés à la population qui les acquittait par le lien du patronage, ils lui devenaient de plus en plus étrangers. « Dans le principe, au temps de la féodalité, écrit M. Daresté de la Chavanne, il y avait bien plus de solidarité entre le seigneur et ses paysans : la vie des champs établissait entre eux une communauté réelle d'intérêts et de sentimens; le seigneur appelait souvent ses hommes à défendre avec lui par les armes les privilèges et l'honneur de la seigneurie. » Il n'en était plus ainsi aux derniers siècles de la monarchie; bien des seigneurs ne paraissaient que de loin en loin sur leurs terres et ne voyaient dans les paysans que des débiteurs.

Ainsi l'obstacle à vaincre du côté de la féodalité était moins une question d'organisation sociale que de propriété. Le gouvernement de la vieille monarchie, quoiqu'il admît le principe de la confiscation, respectait pourtant en général la propriété. Supprimer par une simple ordonnance du roi tous les droits féodaux était un acte de despotisme dont la royauté n'avait pas la pensée; c'eût été porter préjudice à ses propres droits, puisque le domaine royal avait aussi une origine féodale. Turgot lui-même comprit qu'il était impossible de toucher aux droits féodaux sans porter atteinte à la constitution de l'état; mais ce qui ne pouvait être fait par une mesure violente, la situation des finances s'opposant à ce qu'on rachetât en bloc tous les droits féodaux et qu'on indemnisât tous les propriétaires, pouvait s'opérer par degrés. Il y avait pour cela deux moyens : l'exemple donné par la couronne et des mesures financières ayant pour effet d'amener le rachat progressif. Le gouvernement de Louis XVI entra dans la première voie. En 1779, tous les droits de banalités, de péages, de marchés, de services personnels, furent supprimés dans toutes les terres du domaine royal. Le roi s'engageait à remettre aux seigneurs qui abandonneraient leurs privilèges ceux de même nature qu'il avait lui-même sur eux. Des facilités nouvelles furent données pour le rachat et la conversion des droits féodaux, et un fonds annuel fut réservé sur le trésor pour y aider. De ces droits d'ailleurs, plusieurs, tels que ceux de justice, étaient devenus à bien des égards onéreux; rien n'était plus facile que de transformer en juges royaux les juges seigneuriaux par les conditions mêmes imposées aux seigneurs pour leur choix. Ce qui était arrivé pour les magistrats de la connétablie et de l'amirauté serait inévitablement arrivé pour tous ces magistrats d'un ordre inférieur, qui étaient encore les créatures du seigneur. Les plus grands jurisconsultes avaient déjà proposé ces moyens de procéder graduellement à la suppression des droits féodaux, mesure au fond moins difficile que l'affranchissement des serfs, que l'émancipation des noirs, qui se sont effectués en bien des pays sans que le gouvernement ait été pour cela renversé. Déjà, au xvii^e siècle, Lamoignon, dans ses *Arrêts*, indiquait la marche à suivre pour arriver à l'extinction des droits féodaux, pour supprimer immédiatement les plus exorbitans, limiter les autres et en régler sévèrement l'exercice. Il devançait de plus d'un siècle la proposition que faisait à l'assemblée nationale le vicomte de Noailles. Avec une noblesse dont tant d'illustres représentans votaient d'enthousiasme, dans la nuit du 4 août 1789, l'abolition des droits féodaux, peut-on croire que le régime de l'ancienne monarchie fût une barrière impossible à écarter ou qui ne pût être franchie que par un coup d'audace et dans un moment

d'exaltation politique? Chez nos voisins, n'a-t-on pas vu les vestiges de la féodalité s'effacer graduellement par l'action continue du progrès des idées et des mœurs?

Les juridictions fiscales, les cours de justice ou, pour mieux dire, les privilèges dont jouissaient leurs membres étaient, au dernier siècle, un obstacle plus malaisé à surmonter. L'extension de la vénalité des offices avait multiplié les immunités. Ce n'étaient pas seulement les gentilshommes d'ancienne ou de fraîche date, les roturiers possesseurs de terres seigneuriales, qui formaient la classe des privilégiés; il faut y comprendre l'ensemble des possesseurs d'offices de quelque importance. Afin d'encourager les bourgeois à acheter les charges créées en si grand nombre, et dont le prix était parfois fort élevé, le gouvernement y avait attaché des prérogatives qui faisaient de ces charges une véritable noblesse. Les cours de justice, jalouses des gens de qualité, avaient même souvent réclamé pour leurs membres les titres et les privilèges de l'ancienne aristocratie féodale; elles s'étaient ainsi mises en dehors de la masse des citoyens. Les hautes juridictions fiscales n'entendaient pas que ceux qui les composaient fussent astreints à payer les impôts dont ils avaient l'administration, et jugés par d'autres tribunaux que la juridiction même qu'ils constituaient. Les magistrats tenaient de leur office le droit de n'être pas soumis aux servitudes féodales qui pesaient sur tant de roturiers. De la sorte, une foule de fonctionnaires se trouvaient exempts des tailles, des aides, des gabelles, des dîmes, des droits de franc-fief, de l'obligation du guet, des logements militaires et de cent autres charges incombant aux vilains. Un impôt nouveau venait-il à atteindre les privilégiés, ceux-ci obtenaient au moins de ne point l'acquitter comme le faisait le commun. Les cours de justice opéraient pour leurs membres la répartition. Les nobles et les magistrats étaient inscrits sur des rôles établis d'après des règles différentes de celles qu'on appliquait au menu peuple, et s'arrangeaient pour payer proportionnellement moins. Il s'ensuivait qu'à mesure que le nombre des offices allait en augmentant, le chiffre des privilégiés grossissait. La concession des avantages ordinairement attachés aux offices ne suffisait-elle pas pour achalander les créations nouvelles, on recourait à quelque exemption spéciale. Ainsi l'arrêt du conseil du 14 mai 1721 ordonna que ceux qui *lèveraient* pendant le cours de l'année plusieurs de ces offices vacans pour lesquels le public montrait peu d'empressement en jouiraient à titre de survivance, et ne paieraient que la moitié des droits de marc d'or, d'enregistrement et autres. On ne s'était pas borné là; la noblesse personnelle attribuée aux membres des principales cours devenait héréditaire dans les parlemens, le

grand-conseil, la chambre des comptes, les cours des aides, le Châtelet, etc., tantôt au bout de vingt ans d'exercice, tantôt à la troisième génération de magistrats ayant occupé la même charge. Certains offices municipaux et administratifs donnaient également la noblesse transmissible.

De la sorte, par le seul fait de posséder tel office, on passait dans la classe des privilégiés. Aussi n'était-ce pas uniquement en vue d'occuper fructueusement leur activité, de s'assurer un traitement annuel, que les bourgeois recherchaient les fonctions publiques; l'acquisition de bien des charges ne leur eût pas permis d'ailleurs d'atteindre ce but. Depuis que les offices avaient été divisés et subdivisés à l'infini, le produit en était souvent si minime, que nombre de ces offices ne rencontraient plus d'acquéreurs. Le mobile qui poussait surtout à lever une charge, c'était le désir qu'avait le bourgeois enrichi d'être quelque chose dans l'état, de jouir des privilèges attachés à cette charge. Bien des offices dont le titre n'était pas moins ridicule que la fonction inutile trouvaient pour ces motifs des amateurs. « C'était, écrit le comte Beugnot dans ses *Mémoires*, autant par orgueil que par intérêt qu'on essayait de toute sorte de moyens pour échapper aux charges qui frappaient le vilain : être vêtu, être imposé, être appelé à la guerre comme le plus grand nombre, paraissait un supplice dès qu'on avait quelque privilège à sa portée. » Aussi ne vit-on pas seulement les possesseurs de charges, les membres des corps de judicature, obtenir des privilèges en commun avec la noblesse; la population entière de certaines villes, les bourgeois de certaines cités eurent les leurs; ceux de Paris par exemple, sans être nobles, jouissaient d'une partie des avantages attachés à la noblesse. Comme les gentilshommes qui avaient vendu leurs terres, ou qui n'en possédaient pas parce qu'ils étaient des cadets de famille, ne se distinguaient plus des roturiers que par les privilèges personnels attribués à leur caste, privilèges analogues à ceux que conféraient les charges les plus prisées, les « gens de condition » tendaient à se confondre avec les gens de qualité; ils formaient ensemble la classe des privilégiés. De plus, comme la noblesse était régie par un droit civil distinct de celui qui régissait la roture, les bourgeois possesseurs de fiefs, acquéreurs d'offices importants, se trouvant séparés par leurs privilèges du reste du tiers-état, on était amené peu à peu à étendre à la haute bourgeoisie le droit appliqué d'abord exclusivement à la noblesse. On vit ainsi s'introduire dans les classes moyennes aisées ce qui avait originairement constitué les prérogatives de l'aristocratie féodale : le droit d'aînesse, celui de masculinité, les retraits, les institutions contractuelles, les majorités tardives.

Ces considérations font comprendre contre quelle armée de privilégiés la couronne aurait eu à lutter pour imposer le droit commun à ceux qui prétendaient n'en point relever ou qui étaient parvenus à s'y soustraire. On se trouvait ici en présence de difficultés du même ordre que pour l'abolition des droits féodaux. Ces privilèges attachés à tant d'offices, c'était surtout en vue de les obtenir qu'on avait consenti à payer si cher, comme c'était dans la pensée d'acquérir la jouissance des droits féodaux qu'on avait souvent donné pour telle terre un si haut prix. Toucher aux privilèges des magistrats, des officiers royaux, c'était donc en quelque sorte attenter à la propriété. Et le gouvernement ayant lui-même créé les charges en quantité innombrable et promis d'y attacher les immunités et prérogatives qui en rehaussaient la valeur, il se trouvait bien plus empêché que pour l'abolition des droits féodaux. Il ne pouvait songer au remboursement général des offices. Restait un moyen : c'était d'amener par une voie détournée tous les citoyens à supporter sans distinction de caste et de rang, d'emploi et de profession, et proportionnellement à leur fortune, le poids de l'impôt. Cette nécessité se présentait déjà au milieu du XVIII^e siècle. Domat, cent ans auparavant, démontrait l'équité de la mesure. Machault songea sous Louis XV à l'appliquer. L'établissement de la capitation en 1695 avait été un commencement d'exécution de ce nouveau principe; toutefois les nobles, les magistrats et les autres fonctionnaires privilégiés, bien qu'astreints à la payer, avaient obtenu de ne point subir le niveau commun. Ils l'acquittaient sur un rôle et d'après un tarif différent de celui des roturiers. On n'en agit pas ainsi pour l'impôt du vingtième : magistrats et vilains le payèrent sur le même pied. La voie était tracée; il n'y avait qu'à substituer graduellement aux anciens impôts, pour lesquels les exemptions stipulées auraient été respectées, des impôts nouveaux atteignant tous les citoyens indistinctement. De cette façon, le privilège se serait réduit à un avantage de plus en plus insignifiant qu'il eût été ensuite facile de supprimer.

Le progrès vers l'égalité ne pouvait être tout à fait assuré que par l'établissement dans tout le royaume d'une législation uniforme, et à la fin de l'ancienne monarchie on s'avancait à grands pas vers ce but. A mesure qu'on descend le cours du XVIII^e siècle, on voit en effet s'accroître le nombre des arrêts du conseil et des déclarations du roi, qui appliquent les mêmes règles de la même manière. La prédominance du conseil d'état sur toutes les juridictions conduisait infailliblement à l'unité. Les parlemens luttent alors en vain pour perpétuer la diversité des législations provinciales et maintenir la multiplicité des coutumes qu'ils respectent comme autant de contrats par lesquels sont liés les héritiers de ceux qui les

ont passés. Une organisation judiciaire nouvelle se prépare qui va saper la base sur laquelle s'élevaient les cours souveraines. La réforme de Maupeou introduisait déjà un système plus régulier et plus uniforme; si elle échoua, c'est qu'elle fut inspirée plus par des vues politiques que par un sincère désir du progrès; elle apparut comme une témérité du despotisme aux abois. L'opposition que souleva cette mesure violemment exécutée eut pour elle les railleurs, et dans un pays où l'opinion n'approfondit rien, et prête plus volontiers l'oreille aux sarcasmes des gens d'esprit qu'aux avis des gens de bon sens, avoir les rieurs contre soi était encore plus dangereux que de s'attirer le ressentiment des parlementaires. Quelques années après, la réforme était reprise avec plus de maturité et dans d'autres conditions. On jeta les fondemens de l'organisation judiciaire qui devait être l'un des meilleurs fruits de la grande révolution. Les jours des parlemens étaient donc comptés dès avant 1789. Le gouvernement sentait la nécessité de mettre fin à ces remontrances souvent aussi mal fondées qu'intempestives, à ces refus d'enregistrement qui paralysaient toute amélioration. Les parlemens auraient été forcément ramenés à n'être plus que des cours d'appel, et cela aurait eu pour conséquence l'établissement d'une hiérarchie judiciaire et l'assujettissement de tous les citoyens à une commune loi.

Loménie de Brienne fit accepter à Louis XVI en mai 1788 cinq édits qui réformaient la justice et tendaient à annuler la puissance politique des parlemens. Le premier établissait quarante-sept grands bailliages qui devaient juger en dernier ressort jusqu'à 20,000 livres, et des présidiaux ayant pareil pouvoir jusqu'à 4,000 livres. Le second supprimait les tribunaux d'exception (bureaux des finances, juridictions des traites, maîtrises des eaux et forêts, etc.), moyennant remboursement de la finance. Le troisième réduisait le nombre des offices de la magistrature. Une cour plénière unique pour toute la France était substituée comme juridiction suprême au parlement par le cinquième de ces édits, et c'était à cette cour que devait être porté l'enregistrement des ordonnances. Certes le moment était difficile pour imposer une réorganisation si complète; il aurait fallu plus de prudence que n'en montra l'archevêque de Toulouse au lit de justice du 8 mai. C'était renouveler le coup d'état Maupeou, et l'opposition était devenue encore plus redoutable; la noblesse se joignait au parlement. Le prélat ministre perdit la tête : il s'était trop avancé; il recula et abandonna une partie de son œuvre. Au lieu de continuer d'une main ferme la réforme, tout en s'appuyant sur l'opinion, il fit un appel désespéré aux états-généraux qui devaient amener la catastrophe. Si le plan de Loménie de Brienne

avorta, il n'en montre pas moins ce qu'aurait pu faire l'ancienne monarchie en poursuivant résolûment contre les excès du pouvoir judiciaire le système de réformes où elle était depuis longtemps entrée. Il eût fallu seulement à Louis XVI cet esprit de suite et cette volonté énergique qu'avait eus le grand roi son ancêtre. Ses tergiversations enhardirent la résistance des parlemens, qui plaisait à l'esprit frondeur des Français malgré tout ce que ces cours de justice avaient de rétrograde et d'exclusif.

Est-ce à dire qu'il ne restait plus à la fin du XVIII^e siècle qu'à poursuivre l'œuvre de Richelieu et de Louis XIV? Assurément non. L'absolutisme monarchique, qui avait achevé la partie bienfaisante de sa mission, commençait à dépasser le but. Le pouvoir administratif expulsait le pouvoir judiciaire non-seulement du domaine usurpé par celui-ci, mais encore du champ qui lui appartenait en propre. Les intendans menaçaient de devenir de petits proconsuls, leurs attributions s'étaient tant accrues qu'il était difficile à ces fonctionnaires de suffire à une si vaste tâche, et ce qui arrivait pour le roi se produisait aussi pour les représentans de ses conseils dans les provinces. « Pour pouvoir bien commander un peuple, écrivait Turgot à Louis XVI, il faudrait connaître sa situation, ses besoins, ses facultés, même dans un assez grand détail. C'est ce que ne peut point espérer le roi dans l'état actuel des choses, ce que ses ministres ne peuvent se promettre, ce que les intendans et leurs délégués ne peuvent guère. » Le danger auquel les fonctionnaires qui commandaient à tout dans les provinces exposaient l'administration, c'était l'exagération des principes qui en avaient renouvelé l'action et rendu l'influence plus salutaire. Investis d'une autorité excessive, d'abord nécessaire pour vaincre les résistances qui s'opposaient au plan dont ils pressaient la réalisation, ils étaient enclins à pousser jusqu'aux dernières limites le despotisme royal; ils confondaient sans cesse en un seul des pouvoirs qui auraient dû être séparés. Les intendans, comme le faisait observer Necker, ne se bornaient pas à diriger cette partie de l'administration qui doit constamment reposer sur l'agent du pouvoir central, ils se substituaient à tous les ressorts dont se composait le gouvernement de la province; ils voulaient que ses rouages ne reçussent le mouvement que du seul conseil du roi, dont ils étaient les émissaires; ils ne permettaient pas à la population de prendre par des mandataires librement élus la part qui aurait dû lui revenir dans l'examen et la discussion des charges à elle imposées. Le système représentatif, au lieu de s'étendre et de se compléter dans les provinces, s'était de plus en plus limité. La plupart des états provinciaux avaient graduellement disparu, ceux qu'on laissait subsister n'offraient qu'une organisation

insuffisante et étaient exposés à tomber dans la dépendance absolue du pouvoir. La couronne redoutait ces assemblées où se conservait la tradition des vieilles franchises, comme on peut le voir en lisant le travail de M. L. de Lavergne, qui nous en a retracé avec talent les derniers jours. L'imperfection des états qui avaient été épargnés, les obstacles qu'ils créaient aux visées de la royauté, condamnaient aux yeux de bien des gens le mode d'administration des pays qui en demeuraient dotés. Malgré ces inconvénients, c'était encore dans les pays d'états qu'il fallait aller chercher à beaucoup d'égards le modèle du régime que les esprits éclairés souhaitaient pour la France entière. Dès le règne de Louis XIV, le duc de Bourgogne, sous l'inspiration de Fénelon et du duc de Chevreuse, avait songé à rétablir dans tout le royaume ces états que son aïeul venait de supprimer en partie. Au XVIII^e siècle, plusieurs écrivains se prononçaient dans le même sens. Au lieu d'effacer ces faibles vestiges de l'indépendance provinciale, le gouvernement aurait dû organiser partout une représentation qui était la meilleure garantie contre les excès du despotisme, en s'attachant à introduire entre les divers états provinciaux plus d'homogénéité, à ramener surtout dans le mode de levée et de répartition des impôts une uniformité que commandait l'équité.

Ce fut à Necker, comme le dit fort bien M. de Luçay, qu'il apparut de décider Louis XVI à donner satisfaction à un vœu dont la cour des aides s'était faite déjà l'interprète. S'appropriant plusieurs des idées émises par le marquis d'Argenson, le marquis de Mirabeau et Turgot, il présenta au roi, un an après son entrée à la direction générale des finances, un mémoire pour la création d'administrations provinciales et municipales, et d'où devait sortir un premier essai de régime représentatif. Il serait hors de notre sujet de discuter ici la valeur et les services de ces assemblées, qui n'eurent qu'une courte existence; nous nous bornerons à remarquer que cette création, poursuivie ensuite par Calonne, et qui était susceptible de notables améliorations, fut amenée par l'évolution que l'institution des intendans avait fait subir au système administratif. Ce n'était point en effet un retour à la vieille prépondérance du pouvoir judiciaire, c'était un premier pas vers la séparation des trois pouvoirs. Les excès de l'autorité administrative avaient fait comprendre la nécessité de lui imposer un contrôle qui ne relevât pas du conseil du roi; la couronne avait elle-même intérêt à ne pas assumer sur elle une trop grande responsabilité. L'ancienne monarchie aurait donc tôt ou tard introduit plus d'équilibre entre des pouvoirs qu'elle avait tour à tour fait prévaloir. Elle aurait elle-même mis la main aux réformes nouvelles, elle qui en avait déjà tant opéré. Sans doute elle se se-

rait heurtée à bien des résistances : il n'eût fallu rien moins que l'énergie de la volonté du roi pour en assurer le triomphe ; la victoire se serait fait quelque peu attendre, car il est dans la nature des choses que les individus, surtout des classes entières d'individus, ne consentent pas volontiers à se laisser dépouiller des avantages dont ils jouissent. Cette résistance en faveur des abus et des privilèges de la part des intéressés, quand elle ne provoque pas une explosion violente chez leurs adversaires, oblige ceux qui poussent aux changemens à n'en proposer que de praticables, à tenir compte des droits acquis. La lutte devient pour les hommes de l'un et l'autre parti une école de prudence et de modération.

Malheureusement la nation française est d'un caractère qui ne se prête guère à cette stratégie, dont la patience et la ténacité font tous les frais; elle manque de cette longanimité et de cette obstination qui surmontent les difficultés par le temps sans recourir à des coups de force, à des actes de fureur. Les obstacles irritent les Français au lieu de développer en eux une persévérante ardeur. C'est précisément parce qu'au siècle dernier on avait déjà beaucoup obtenu, parce qu'une grande partie du vieil édifice gouvernemental était abattue, qu'on supportait avec impatience ce qui en subsistait encore. En fait de changemens politiques, nous agissons ordinairement par soubresauts, par accès d'enthousiasme, nous faisons alors en quelques jours ce qui pour s'effectuer semblait demander des siècles; mais l'observation du monde physique montre que rien de solide, rien de durable, ne saurait s'accomplir en quelques instans. C'est par un travail lent et continu que la nature engendre ses plus belles œuvres et ses créations immortelles. La révolution de 1789 fut assurément bien plus radicale que celle qu'aurait pu opérer, qu'eût infailliblement amenée l'évolution successive des institutions de l'ancienne monarchie; en revanche, ses conquêtes sont restées bien plus précaires. Les faits exposés dans le cours de cette étude prouvent que l'ancien régime avait en soi des élémens suffisans pour achever la régénération de l'administration et y introduire les principes qui peuvent seuls l'empêcher de devenir un instrument de despotisme. Toutefois l'on ne saurait considérer ce régime en faisant abstraction du peuple qui y était soumis, car, pour produire l'effet dont elle est susceptible, une force doit rencontrer un milieu qui en permette l'application. Tout en tenant compte de l'influence des institutions politiques, l'histoire ne saurait oublier celle que leur oppose le génie particulier des nations.

ALFRED MAURY.

LA

QUESTION MONÉTAIRE

LE DOUBLE ÉTALON.

Il y a une question que nos malheurs nous ont fait perdre de vue, et qui a cependant une grande importance; elle reparait aujourd'hui avec une certaine intensité : c'est celle de la monnaie, ou plutôt du double étalon monétaire. La France, depuis plusieurs années, a préparé tous les travaux qui peuvent conduire à la solution de cette question. En 1867, au moment de l'exposition universelle, elle réunissait une commission internationale composée des hommes les plus compétens de chaque pays et dirigée avec talent par l'honorable M. de Parieu. Cette commission décida que, pour arriver à l'unité monétaire, qui paraissait alors le grand *desideratum*, il y avait lieu d'abord de supprimer le double étalon, qui existait encore dans beaucoup de pays, et d'adopter partout l'étalon d'or. Ces conclusions furent confirmées par un nouvel examen de la question en 1869. Enfin en 1870 une grande enquête fut ouverte, on entendit tous ceux qui avaient un avis à exprimer, on fit venir de l'étranger les hommes les plus éclairés sur la matière. La décision fut encore la même, c'est-à-dire qu'il y avait lieu de démonétiser l'argent et de passer à l'étalon unique d'or; on ne fut un peu divisé que sur la question du type qui serait adopté pour la monnaie internationale, — car on s'occupait alors de monnaie internationale, — les uns se prononçant pour la pièce de 25 francs, d'autres pour le système français purement et simplement, à cause de la grande notoriété dont il jouit et de la parfaite décimalité qui en est le caractère essentiel.

Cette enquête avait été précédée d'une circulaire adressée aux chambres de commerce et aux receveurs-généraux, qui, à une très grande majorité également, avaient émis un avis favorable à l'étalon d'or. Comment se fait-il donc qu'une question si complètement étudiée, pour laquelle on a épuisé tous les genres d'information, ne soit pas encore résolue? Il est vrai qu'au moment où le conseil supérieur de l'agriculture et du commerce formulait ses conclusions, la guerre éclatait contre la Prusse. Tout naturellement on eut d'autres préoccupations d'une nature beaucoup plus grave, et la question monétaire fut abandonnée. On aurait dû la reprendre depuis la fin de la guerre; on ne l'a pas fait, et nous nous sommes laissé devancer par les autres nations, qui se sont emparées de nos travaux et sont en train de réformer leur système monétaire à nos dépens. C'est d'abord l'Allemagne. En 1869, en traitant ici même la question de l'étalon monétaire pour la première fois, nous avions prédit que, si on ne se pressait pas en France, cette nation démonétiserait son argent avant nous, et que nous en éprouverions un grand préjudice. On ne prévoyait pas alors que nous lui en fournirions nous-mêmes les moyens avec notre rançon; mais on pouvait supposer, en voyant la majorité des chambres de commerce d'outre-Rhin se prononcer à plusieurs reprises pour l'étalon d'or, que cette réforme ne tarderait pas à s'accomplir, elle ne dépendait plus que des circonstances et des ressources dont pourrait disposer le pays. Attendons, disaient alors les temporisateurs, ou plutôt ceux qui avaient le secret désir de conserver le double étalon; il sera toujours temps d'agir quand on agira autour de nous. Ce moment est venu, et nous hésitons toujours. L'Allemagne a décrété l'adoption de l'étalon d'or; seulement, comme elle a encore beaucoup d'argent, pour 600 millions de thalers, ou plus de 2 milliards 200 millions de francs, elle ne peut pas passer sans transition d'un métal à l'autre, elle est obligée d'y mettre de la prudence. Elle a donc déclaré que, jusqu'à une époque indéterminée, l'argent continuerait à circuler et serait reçu dans les caisses publiques. C'est le système du double étalon substitué momentanément à celui d'argent, qui régnait exclusivement au-delà du Rhin. Cependant, comme les Allemands sont devenus gens pratiques, surtout ceux qui dirigent aujourd'hui les destinées de ce pays, c'est-à-dire les Prussiens, on peut être sûr que le système provisoire ne durera pas longtemps. Les ateliers monétaires sont en pleine activité; déjà au mois d'août dernier ils avaient frappé pour plus de 1 milliard de la nouvelle monnaie d'or. Elle n'est pas encore très répandue dans la circulation; on la retient dans les caisses de l'état ou dans celles des grands établissemens publics. Cela est nécessaire, car, si on la laissait circuler, comme

elle jouirait nécessairement d'une prime sur l'argent, qui est en ce moment un peu déprécié, elle disparaîtrait bien vite, serait refondue, et les ateliers monétaires de l'Allemagne se trouveraient faire le travail de Pénélope. L'état la retient jusqu'au jour où il croira en avoir en quantité suffisante pour répondre à tous les besoins; alors il démonétisera l'argent tout d'un coup, et la réforme sera un fait accompli. Déjà dans la ville de Brème les comptes sont établis sur le marc d'or au lieu du thaler.

Ce qui se passe en Hollande est encore plus significatif. Ce pays, craignant l'effet que pourrait produire l'abondance des mines de l'Australie et de la Californie, avait en 1850 démonétisé son or et adopté l'étalon d'argent; il a vécu plus de vingt ans avec ce régime, et ne s'en est pas toujours très bien trouvé. Aujourd'hui, frappé au contraire de l'abondance de l'argent et ne voulant pas servir de débouché à celui de ses voisins les Allemands, éclairé d'ailleurs par sa propre expérience, il revient à l'étalon d'or en prenant momentanément les deux.

Les États-Unis avaient aussi le double étalon, sinon en fait, du moins en droit; l'or seul circulait, parce qu'ils avaient eu la précaution en 1853 d'élever au profit de celui-ci le rapport de valeur entre les deux métaux précieux et d'adopter le rapport de 1 à 16 au lieu de 1 à 15. Ils viennent de faire un pas de plus en démonétisant absolument l'argent comme monnaie principale; ce métal ne servira plus que de monnaie d'appoint, et on n'en pourra recevoir pour plus de 5 dollars dans les paiemens. L'union scandinave a également adopté l'étalon d'or. Celui-ci désormais aura seul cours légal en Suède, en Norvège et en Danemark. Enfin l'Autriche est toute prête à faire la même chose; elle l'était du moins il y a quelques années. Elle proposait de se rallier à notre système monétaire, à la condition que nous n'aurions plus que l'étalon d'or, et elle a déjà frappé une quantité de pièces de 4 et de 8 florins pour les mettre en rapport avec nos pièces de 10 et de 20 francs. La Belgique, qui est notre alliée monétaire depuis la convention de 1865, réclame aussi la monnaie d'or unique par la voix de ses chambres de commerce, et notamment de celle d'Anvers. Il n'est pas jusqu'à l'Espagne, la malheureuse Espagne, qui, si elle pouvait s'occuper de questions monétaires au milieu des épreuves qu'elle subit, ne fût disposée à opérer la même réforme; elle le déclarait aussitôt après la révolution de septembre 1868. La question est donc posée presque partout en Europe, et partout elle est résolue dans le même sens.

Il y a quelques années, lorsque la solution ne pressait pas tant qu'aujourd'hui, on affectait de ranger les gens qui s'en occupaient en deux catégories : les théoriciens et les hommes pratiques. Les

théoriciens étaient tout naturellement ceux qui se prononçaient pour l'étalon d'or unique, les gens pratiques défendaient le double étalon. Combien n'a-t-on pas abusé de cet argument pour faire peur au public qui, dans notre pays, est toujours rebelle aux innovations! Aujourd'hui les gens pratiques sont d'accord avec les théoriciens, ils sont même les plus ardents à demander la réforme monétaire et les plus pressés de la réaliser. On ne placera pas en effet parmi les théoriciens les Allemands de M. de Bismarck, ni les Hollandais, dont l'esprit est si positif. Aussitôt qu'ils ont vu qu'il y avait péril à différer, ils se sont mis résolument à l'œuvre, et il ne se passera pas longtemps avant que la France ne soit pour ainsi dire le seul marché important de l'Europe où l'argent ait encore cours légal. Cette situation, déjà grave, le deviendra chaque jour davantage à mesure que l'argent sera démonétisé ailleurs. On ne la sent pas encore beaucoup, parce que nous vivons sous le régime du cours forcé des billets de banque. La monnaie métallique circule peu, et on n'en est pas encombré; mais le jour où l'on sortira du cours forcé, — et il faudra bien que ce jour arrive, — la monnaie d'or disparaîtra, ou tout au moins elle fera prime, comme autrefois. Les paiemens se reprendront en espèces d'argent exclusivement, et alors nous éprouverons des embarras de toute espèce.

M. Dumas, dans une discussion fort intéressante qui eut lieu au sénat en 1869, disait qu'en trente ans, depuis 1839, nous avons accompli deux révolutions monétaires, la première pour substituer l'argent à l'or, qui faisait prime, la seconde en 1859 et 1860 pour reprendre l'or, la prime étant revenue à l'argent. Depuis un an ou deux; nous sommes en face d'une troisième, celle du retour à la circulation d'argent, et toutes ces révolutions, bien qu'elles ne concernent que la monnaie, ont aussi de grands inconvéniens : elles nous laissent toujours avec le métal le plus déprécié; et comme aujourd'hui celui que nous allons avoir ne sera bientôt plus celui des états qui nous entourent, la question prend une certaine gravité pour les intérêts français. Il s'agit de savoir non-seulement si nous voulons conserver une monnaie incommode, comme celle d'argent, qui n'est plus en rapport avec les exigences de la civilisation, mais encore si nous sommes résignés à rester isolés dans notre système monétaire et à renoncer aux facilités que donne pour les relations internationales un instrument d'échange commun, au moins quant au métal.

I.

Un des argumens nouveaux que font valoir avec un soin tout particulier les derniers défenseurs du double étalon est tiré du paiement de l'indemnité prussienne. On dit que, si nous n'avions pas eu à notre disposition les deux métaux précieux servant de monnaie, et principalement l'argent, nous aurions éprouvé des embarras considérables pour le paiement de cette indemnité, et qu'on n'aurait pu l'accomplir aussi vite qu'on l'a fait. Cet argument, à première vue, a quelque chose de plausible. Il semble en effet qu'avec deux métaux on a plus de ressources qu'avec un, et, si cette thèse est soutenue par des personnes ayant une certaine autorité financière, elle passe bien vite pour un axiome. Cependant, quand on y regarde de près, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle ne repose sur rien de sérieux. Voilà l'Angleterre par exemple qui, pour les trois quarts de son commerce extérieur, est en rapport avec des pays qui n'ont que la monnaie d'argent, tels que l'Inde, la Chine, les républiques de l'Amérique du Sud; comment fait-elle pour opérer ses réglemens et envoyer des espèces lorsqu'elle est débitrice? Elle n'a que l'étalon d'or, et l'argent n'existe chez elle qu'à l'état de monnaie d'appoint; cependant on n'a jamais vu qu'elle fût embarrassée pour ses paiemens, et qu'elle ne pût pas trouver l'argent dont elle avait besoin, quand elle avait des soldes à faire dans les contrées qui ne connaissent que ce métal. Elle possède l'argent, comme toute autre marchandise, comme tout ce qui peut servir aux transactions, et ce qu'elle n'emploie pas pour son usage particulier, elle le réserve pour l'exportation. L'argent est chez elle au même titre que le tabac, le thé, le sucre, le vin, qu'elle importe pour des quantités plus considérables que celles qu'elle consomme; le reste est en entrepôt en attendant qu'il trouve sa place au dehors. Venir dire que, si la France n'avait pas eu l'argent comme étalon monétaire, elle n'aurait pu s'en servir pour payer les Allemands, en supposant qu'elle y eût eu avantage, c'est absolument comme si on prétendait qu'un pays riche qui est en mesure de se procurer toutes les marchandises dont il a besoin et qu'il n'a pas chez lui n'aurait pu obtenir particulièrement celle dite argent. En vérité, la réfutation est trop facile et trop claire pour que nous insistions. Tout le monde sait, les hommes de finance au moins, que la plus grosse partie de l'argent circule déjà sous forme de lingots sans être monnayée; c'est ainsi qu'on l'emploie notamment en Angleterre et aux États-Unis, dans les deux pays les plus commerçans du monde entier.

Mais l'argument se présente encore sous une autre forme. Si

nous avons démonétisé notre argent, dit-on, avant les tristes événemens de 1870, nous aurions eu cette ressource de moins pour faire face à nos besoins. Et comment donc l'aurions-nous eue de moins? On ne suppose pas apparemment que démonétiser signifie jeter à la mer; si l'on avait démonétisé l'argent, on en aurait gardé d'abord ce qui nous était nécessaire comme monnaie d'appoint, et on aurait ensuite vendu le reste ou on l'aurait mis en réserve sous forme de lingots jusqu'à ce qu'on en ait eu le placement. Le stock métallique eût été probablement le même; ce qui aurait manqué en argent eût été remplacé par de l'or. On fait grand bruit de cette prétendue facilité que nous a procurée la monnaie d'argent pour payer les Prussiens; mais il a été démontré ici même (1) que, pour accomplir ce paiement, nous n'avons pas envoyé au dehors plus de 400 ou 500 millions d'espèces métalliques, le reste a été soldé au moyen de nos échanges commerciaux, de la vente des valeurs mobilières que nous possédions sur l'étranger et de la part qu'ont prise à nos emprunts les capitalistes du dehors. Or, si on suppose que sur les 500 millions il y ait eu la moitié en argent, à qui fera-t-on croire que, ce métal n'ayant plus cours légal chez nous, on n'aurait pu se le procurer jusqu'à concurrence de 250 millions sous forme de lingots? Une seule maison de banque, la maison Rothschild par exemple, se serait parfaitement chargée de l'opération.

Admettons pour un moment qu'on a trouvé plus aisément les 250 millions sous forme de monnaie, l'avantage qu'on prétend en avoir tiré est encore illusoire. La valeur commerciale de l'argent ne répond plus exactement au rapport de 15 1/2 à 1 fixé par la loi de germinal an xi entre les deux métaux précieux; elle est de 2 pour 100 au-dessous. En payant en monnaie d'argent au lieu d'or, on aurait donc gagné 5 millions; mais on oublie que, si on avait démonétisé l'argent avant la guerre, on aurait réalisé également ces 2 pour 100 qu'on perd aujourd'hui par suite de la dépréciation; on l'aurait vendu 2 pour 100 de plus. Par conséquent la situation eût été exactement la même. Ce n'est pas assez dire : on aurait toujours conservé la faculté de s'acquitter en argent, et comme on aurait acheté ce métal à l'état de lingot, avec une dépréciation de 2 pour 100, on aurait profité absolument de la différence. On peut encore ajouter que, les lingots étant reçus de préférence aux espèces monnayées, attendu que les nôtres n'ont pas cours légal en Allemagne et doivent être refondues, nous aurions économisé en plus les frais de fonte, qui restent nécessairement à notre charge. Qu'on cesse donc de nous dire que l'on a trouvé plus de facilité et plus d'avantage à payer les

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juillet 1873.

Allemands en conservant le double étalon; il n'y a pas eu plus de facilité, puisqu'on aurait aussi bien payé en lingots qu'en espèces monnayées, et quant à l'avantage, il a été moindre, puisque nous perdons les 2 pour 100 de la dépréciation de l'argent, que nous aurions gagnés autrement. Enfin notre réforme monétaire serait accomplie, et on ne serait plus en présence des dangers auxquels on s'expose en la différant.

Après avoir ainsi répondu à un argument de fait, voyons maintenant les raisons de principe qu'on persiste à donner en faveur du double étalon. Celle qui les domine toutes, c'est que l'argent, comme l'or, est fait pour servir de monnaie, qu'on ne peut pas lui ôter cette qualité sans nuire aux relations commerciales. On les compare tous deux au bois et au charbon, qui sont destinés l'un et l'autre à servir de combustible; parce que le charbon donne plus de chaleur que le bois, dit-on, ce n'est pas un motif pour se passer de celui-ci. La comparaison peut paraître ingénieuse, mais elle n'est pas fondée. On comprend en effet que, plus il y a de choses pouvant servir au chauffage, plus il y a de gens qui en profitent, et de la concurrence de ces diverses choses résulte un abaissement de prix : c'est un avantage pour tout le monde. Il n'en est pas de même en ce qui concerne les métaux précieux. L'utilité n'est pas toujours en rapport avec la quantité. Si on les multiplie beaucoup, ils ne rendent pas plus de services pour cela; ils se déprécient, et on est obligé de payer avec cinq ou six pièces de monnaie ce qui n'en exigeait que quatre auparavant. Le but à poursuivre avec les métaux précieux utilisés comme instrumens d'échange est non pas l'abaissement de prix, mais la fixité, et tout ce qui tend à altérer cette fixité est un inconvénient. Si l'or peut suffire aux besoins de la circulation, pourquoi y ajouter un autre métal qui serait sans utilité et ne pourrait que contribuer à la dépréciation du signe monétaire ?

On dit encore, dans le même ordre d'idées, que supprimer le double étalon, c'est conseiller à un homme qui a deux bras d'en couper un. C'est pousser bien loin le goût de la comparaison. L'homme qui a deux bras les garde, et il a raison : chaque bras lui rend des services particuliers, et tous deux réunis lui donnent une force qu'il n'aurait pas avec un seul; mais quel service particulier rend l'argent en dehors de son rôle de monnaie d'appoint, si l'or peut suffire? La réunion des deux métaux ne donne pas plus de force à l'instrument d'échange, en tant que force soit ici synonyme de fixité de valeur; elle tend au contraire à l'affaiblir. Il ne faut donc pas s'arrêter à ces comparaisons de fantaisie, qui n'ont rien de sérieux, et examiner la question plus à fond.

On revient toujours à l'idée du parachute, et l'on prétend que les

deux métaux dans la circulation se prêtent un appui mutuel, se protègent l'un l'autre contre la dépréciation. On a soutenu notamment que, si après la découverte des mines de la Californie et de l'Australie il n'y avait eu que l'or comme signe monétaire, la dépréciation eût été beaucoup plus grande qu'elle n'a pu être, qu'elle a été retenue par le rapport fixe de valeur entre celui-ci et l'argent. Il semblerait, à entendre les auteurs de cet argument, que, lorsqu'il y a deux métaux dans la circulation, celui qui est le moins abondant conserve une valeur absolue indépendante de la quantité qui existe de l'autre. On peut bien admettre en effet qu'il se déprécie un peu moins; l'expérience nous le montre tous les jours. Si l'or, par exemple, est à l'argent dans le rapport de 1 à 15 $\frac{1}{2}$, il peut arriver à ne plus être que dans celui de 1 à 15 par suite d'une abondance exceptionnelle; mais aller jusqu'à dire que cette abondance sera sans influence aucune sur le prix de l'argent, que ce dernier métal conservera sa valeur et aura la puissance de retenir l'autre sur la pente de la dépréciation, c'est contraire à toutes les lois de l'économie politique, et, si on voulait revenir à la comparaison de tout à l'heure, on pourrait demander si le charbon de terre, venant s'ajouter au bois comme combustible, a pu arrêter ou même ralentir la baisse de prix de celui-ci.

La dépréciation des choses peut être plus ou moins grande suivant les qualités particulières attachées à chaque chose, les usages différens qu'on en fait. Ainsi pour le bois, les nombreux emplois qu'il rencontre dans la construction et l'ébénisterie en maintiennent nécessairement le prix et l'empêchent de baisser autant qu'il aurait fait, s'il n'avait été utilisé que pour le chauffage. De même pour l'argent, les usages industriels auxquels on le destine lui donnent une valeur indépendante de l'utilité monétaire; néanmoins, pour l'un comme pour l'autre, il y a diminution de prix du moment qu'il y a concurrence dans l'emploi principal, et l'emploi principal de l'argent, c'est évidemment la monnaie. S'il ne servait plus ainsi, personne ne doute qu'il n'arrivât à se déprécier considérablement; ce n'est pas l'emploi industriel qui l'en pourrait garantir. Sur la quantité d'argent qui est produite chaque année, il n'y en a certainement pas la sixième partie qui est destinée à autre chose qu'à l'usage monétaire, et on ne voit pas comment ce métal, venant à s'ajouter à l'or et lui faire concurrence dans la circulation, peut arrêter la dépréciation de l'un et de l'autre; il ne fait au contraire que la précipiter. L'or seul, obligé de répondre à tous les besoins, se soutiendrait nécessairement à un niveau de prix supérieur; cela paraît incontestable. Ce que nous venons de dire de l'argent par rapport à l'or s'applique tout naturellement à l'or par rapport à l'argent; c'est

la réunion des deux métaux qui augmente la dépréciation. Du reste, ce n'est pas ici une simple hypothèse : notre raisonnement s'appuie sur les faits les plus certains. Après la découverte de l'Amérique, les mines très abondantes qui furent surtout exploitées étaient les mines d'argent. L'or devint relativement beaucoup plus rare. Il semblerait, d'après la théorie du parachute, qu'il eût dû d'abord se déprécier beaucoup moins lui-même et ensuite arrêter la dépréciation du métal concurrent. Eh bien ! au bout d'un siècle environ, lorsque cette abondance de l'argent eut pu produire son effet sur la circulation métallique, celle-ci perdit jusqu'à 200 pour 100 de sa valeur par rapport aux autres choses, c'est-à-dire qu'il fallut trois fois plus de pièces de monnaie du même poids et du même titre pour acheter les mêmes objets, et l'or, quoique beaucoup moins abondant, ne fut pas plus favorisé ; seulement avant la découverte de l'Amérique il ne valait que onze ou douze fois son poids d'argent ; après, il valut quinze ou seize fois ce poids. Le rapport entre les deux métaux n'avait varié que d'un quart, et la dépréciation pour l'un et pour l'autre avait été de 200 pour 100. Voilà comment a déjà fonctionné le système du parachute à propos de la plus grande révolution monétaire qui ait eu lieu dans le monde. Et dernièrement encore, lorsque l'argent faisait prime et qu'on parlait de la dépréciation des métaux précieux, on ne faisait pas de distinction entre l'or et l'argent : il n'y avait de différence que dans la prime de 2 pour 100 dont celui-ci jouissait ; il subissait les suites de l'abondance du métal concurrent, et se dépréciait avec lui, si tant est qu'il y eût dépréciation, il ajoutait même à cette dépréciation par cela seul qu'il servait aux mêmes usages que l'or.

Quand on vient dire que, si ce dernier métal avait été seul en 1849 et 1850, au moment de la découverte des mines de la Californie et de l'Australie, il se serait déprécié davantage, on énonce une contre-vérité absolue ; il eût été à craindre au contraire que l'or ne pût pas suffire à lui seul à tous les besoins. C'est encore aujourd'hui la préoccupation de beaucoup de gens et une objection en sens inverse qu'on fait valoir pour le maintien du double étalon : si vous démonétisez l'argent, dit-on, vous allez priver la circulation d'un de ses agens essentiels ; êtes-vous sûr que le seul métal que vous garderez pourra suffire ? Déjà les mines d'or s'épuisent, elles ne produisent plus autant qu'autrefois ; le rendement de 700 à 800 millions par an de 1853 à 1860 est tombé à 500 millions, et rien ne dit qu'il ne tombera pas plus bas. Or une production annuelle de 500 millions par an, qui est destinée à se répandre dans le monde entier et qui devra réparer les pertes causées par le frai et fournir aux usages de l'industrie et de l'art, n'est assurément pas excès-

sive. Il y a en ce moment de nombreux besoins qui ne sont pas satisfaits; beaucoup de pays n'ont en circulation que du papier-monnaie. C'est le sort de l'Italie, de l'Autriche, de la Russie, de la France en Europe, et des États-Unis en Amérique. Que se passera-t-il le jour où ces pays reprendront les paiemens en espèces, et quelle quantité nouvelle d'or ne faudra-t-il pas? Déjà même en Amérique on éprouve de grands embarras monétaires. Il y a crise au-delà de l'Atlantique, parce que la circulation fiduciaire, jointe à la circulation métallique, ne suffit pas. Qu'arrivera-t-il lorsque cette dernière sera seule, ou tout au moins que seule elle aura cours légal? On doit encore faire attention au mouvement de la population et au progrès de la richesse, qui demanderont chaque jour plus de métaux précieux. On a beau multiplier les moyens de crédit, faire que la même pièce de monnaie rende plus de services, — comme les transactions se multiplient encore davantage, il faut toujours plus de numéraire pour servir de base à ces transactions. C'est ce qui explique du reste comment les 12 ou 15 milliards de métaux précieux qui ont été extraits des mines depuis vingt ans ont été si facilement absorbés. L'objection ainsi présentée est évidemment très sérieuse et mérite d'être examinée avec le plus grand soin.

II.

D'abord il ne s'agit pas de démonétiser absolument l'argent; il restera toujours comme monnaie d'appoint dans les pays qui prendront l'or comme monnaie principale, et cette qualité de monnaie d'appoint suffira pour en retenir une quantité considérable : elle en retiendra certainement pour 600 ou 700 millions en France, autant en Allemagne et peut-être aux États-Unis. Ce sera un auxiliaire précieux pour l'or, et puis ce qui est utile en Allemagne, en Hollande, en Suède, aux États-Unis, en France, ne l'est pas au même degré partout : il y a de nombreuses contrées peu riches où l'argent convient encore et sera longtemps la monnaie principale; ainsi les états de l'Amérique du Sud et l'extrême Orient. Ces pays, en se contentant de la circulation d'argent, dégageront d'autant les besoins qu'on aura d'or ailleurs. On exagère aussi beaucoup les demandes de numéraire qui pourront se manifester lorsque le cours forcé des billets cessera dans certains pays; il y en a quelques-uns, tels que la France et les États-Unis par exemple, qui ont déjà en réserve presque tout l'or qui leur sera nécessaire. Seulement cet or ne circule pas, parce que l'inconvénient du papier-monnaie est de l'éloigner de la circulation. On ne paie pas en monnaie métallique lorsqu'on peut s'acquitter avec du papier, qui, même dans les états les

plus favorisés, comme la France, est toujours un peu au-dessous du pair; que ce papier n'ait plus cours forcé, qu'il soit au pair avec la monnaie métallique, immédiatement celle-ci reparaitra dans la circulation, et il n'en faudra peut-être pas plus qu'il n'en existe déjà.

Il faut prendre enfin en sérieuse considération le développement des moyens de crédit. Sans doute en France et en Allemagne on n'arrivera pas de longtemps à se servir de tous ceux qui existent en Angleterre et aux États-Unis. Cela n'est pas désirable, car, si les Anglais et les Américains économisent beaucoup le numéraire et font reposer la plus grande partie de leurs transactions sur le crédit, ils en sentent quelquefois les inconvénients. Ils sont exposés à des crises fréquentes, et, quand celles-ci éclatent, elles dégènerent bien vite en panique; chacun se précipite sur les banques pour avoir le remboursement de ce qui lui est dû, il n'y a plus de crédit, le mouvement commercial se trouve arrêté tout d'un coup, c'est comme un effondrement. Cela se comprend; le numéraire est partout la seule mesure exacte de la valeur, celle qu'on a en vue en contractant : on peut y suppléer plus ou moins par des combinaisons de crédit; mais, pour que ces combinaisons soient solides et inspirent confiance, il faut toujours qu'elles reposent sur la monnaie. C'est la base essentielle, et plus cette base sera large, plus le crédit, semblable à une pyramide, pourra s'élever haut. Il ne serait donc pas désirable, je le répète, de voir se réaliser chez nous une trop grande économie de la circulation métallique, cela serait plus dangereux encore que chez nos voisins; nous n'avons pas les mêmes habitudes qu'eux ni la même confiance dans les spéculations hasardeuses, et s'il fallait que nous eussions un système de crédit aussi développé que l'Angleterre, avec aussi peu de numéraire, nous n'y résisterions pas; la moindre crise dégènererait en une panique effroyable. Ce qui nous distingue, c'est la sûreté de nos relations commerciales. Aucun peuple ne supporte les crises aussi bien que nous et ne s'en tire à moins de frais; même l'invasion et la révolution n'ont pas sérieusement ébranlé notre crédit. Cela est dû incontestablement à l'importance de notre stock métallique : il ne faudrait donc pas le diminuer; mais entre ne pas le diminuer et l'augmenter démesurément il y a un milieu auquel on peut se tenir, et ce milieu, c'est l'état actuel. Il est assez large pour nous permettre de demander en toute sécurité à un développement de crédit les moyens de circulation dont nous pourrions encore avoir besoin par suite du mouvement de la population et du progrès de la richesse.

Un recueil anglais que nous citons souvent et qui a beaucoup d'autorité en matière de finance, *the Economist*, énumérait na-

guère ce qui pourra se passer en Europe dans un avenir assez rapproché à propos de la monnaie, et il concluait, il est vrai, que la production annuelle de 500 millions d'or serait facilement absorbée et à peine suffisante; mais sa donnée principale était que les pays qui ont aujourd'hui le papier-monnaie auraient tout à coup de grands besoins le jour où ils reprendraient les paiemens en espèces. Cette donnée n'est pas absolument exacte. Lorsqu'un pays est soumis au papier-monnaie, les espèces métalliques disparaissent sans aucun doute de la circulation, mais elles ne passent pas toujours la frontière; elles sont le plus souvent thésaurisées, mises en réserve pour des momens plus favorables; on hésite d'autant plus à s'en séparer qu'on aurait de la peine à les retrouver; dès qu'on peut se les procurer par le simple échange des billets, alors on n'a plus d'intérêt à les tenir cachées, on les met en circulation, et il peut arriver que le numéraire d'un pays soit moindre après le cours forcé que pendant. Il est probable au moins que le passage d'un régime à l'autre n'augmentera pas beaucoup la demande de numéraire. Cela n'est pas douteux en ce qui concerne la France, et l'on peut croire qu'il en sera de même aux États-Unis. L'or ne circule pas dans ce dernier pays à cause de la prime de 10 à 12 francs dont il jouit encore sur les billets, et il en résulte de grands embarras. On n'ose pas augmenter les billets dans la crainte de les déprécier davantage, et comme d'autre part il n'y a pas d'espèces métalliques en circulation, l'instrument d'échange devient insuffisant; c'est ainsi que dans la dernière crise les difficultés financières se sont trouvées compliquées de difficultés monétaires. Que le cours forcé cesse, et les espèces métalliques venant s'ajouter aux billets de banque, qui seront reçus avec d'autant plus de faveur qu'on pourra les convertir à volonté, tous les besoins seront aisément satisfaits, et l'Amérique ne demandera probablement pas plus d'or que ce qu'elle en possède déjà. Les seuls besoins à prévoir, en dehors d'une certaine part à faire aux progrès de la richesse, sont les emplois industriels, et la réparation de ce qui est perdu par le frottement. Quelle peut en être l'importance? D'après les calculs les plus accrédités, on peut évaluer à une centaine de millions par an ce qui est employé d'or dans l'industrie et dans les arts. Quant au frottement, les meilleurs chimistes, M. Dumas entre autres, et les directeurs des établissemens de monnaie, l'estiment à 2 pour 1,000, soit à $1/5^e$ pour 100. Si on applique cette évaluation aux 25 ou 30 milliards d'or qu'il peut y avoir dans le monde civilisé, on a 60 millions qui se trouveraient ainsi perdus; ce serait donc une somme de 160 millions qui serait nécessaire chaque année pour maintenir la circulation métallique au niveau actuel. Portons-la à 200 millions; si la production est de 500, il res-

terait encore 300 millions de disponibles pour les nouveaux besoins. On peut croire que ce sera suffisant, car enfin, malgré le papier monnaie, qui est dû à des circonstances tout à fait exceptionnelles et à des raisons beaucoup plus financières que monétaires, nous sommes dans un moment de pléthore métallique plutôt que de disette. On entend tous les jours des plaintes à propos de l'accroissement du prix des choses, que l'on attribue à l'abondance et à la dépréciation des métaux précieux. Dernièrement encore un économiste anglais distingué, tout en combattant l'exagération de certains auteurs, évaluait cette dépréciation au minimum à 10 pour 100. Quelle que soit l'opinion qu'on ait à cet égard, on peut en conclure au moins qu'il n'y a pas en général pénurie monétaire, et que la rareté n'est pas le mal dont nous ayons à nous défendre aujourd'hui. C'est plutôt le contraire qui nous menace. Enfin, veut-on pousser les choses au pire, et admettre que l'or à lui seul ne suffira pas, eh bien! on aura toujours la ressource de reprendre l'argent, il n'aura pas disparu, il existera comme marchandise à l'état de lingot sur les divers marchés du monde. Qui empêcherait de le frapper de nouveau? On en serait quitte pour le racheter au prix qu'il vaudrait alors, et comme il restera toujours très abondant, on courrait certainement moins de risques en s'exposant à l'obligation de le reprendre qu'en cherchant à le garder malgré la dépréciation dont il peut être atteint.

Supposons en effet que les 500 millions de la production annuelle de l'or fussent et qu'il doive en résulter une certaine fixité dans la valeur de l'instrument d'échange, ce qui est l'idéal. Si à ces 500 millions d'or s'ajoute une production annuelle de 400 millions d'argent, — c'est le chiffre auquel on l'évalue en ce moment, — toutes les prévisions sont renversées, il n'y a plus de fixité dans la valeur du signe monétaire, et on peut prédire à coup sûr qu'il se dépréciera rapidement. C'est un danger pour tous les pays, aussi bien pour ceux qui n'auront que l'étalon d'or que pour ceux qui auront conservé les deux, car, nous l'avons vu, la dépréciation se fait sentir à la fois dans les deux métaux servant de monnaie. Seulement les pays à double étalon subiront un autre inconvénient tout particulier, celui d'avoir un métal qui aura perdu en outre de sa valeur relative vis-à-vis de l'autre, et ce sera le seul en usage. En principe, on proclame le double étalon, mais en fait il n'y en a jamais qu'un en circulation, — le plus déprécié. Si le plus déprécié est l'or, comme il y a quelques années, l'inconvénient n'est pas grave. On a une monnaie très commode, celle qui s'use le moins, et qui est le mieux appropriée aux exigences nouvelles de la civilisation; c'est celle des grands pays

commerçans du monde, de l'Angleterre et des États-Unis, et là où elle ne circule pas comme monnaie principale, elle est encore reçue avec faveur. Il n'en est pas de même de l'argent : d'abord ce n'est pas une monnaie commode; elle est très lourde pour la valeur qu'elle a, et s'use très vite; de plus, on est en train de la répudier partout en Europe. Si l'on persiste en France à garder le double étalon, nous n'aurons bientôt plus que l'argent, et alors notre situation deviendra très embarrassante : on ne pourra l'envoyer au dehors qu'avec une perte sensible, et nous n'aurons plus d'or.

Mais, dira-t-on, dans les rapports avec l'étranger le règlement en espèces métalliques est une exception. Nous l'avons constaté nous-mêmes, qui venons de payer une indemnité énorme, sans avoir presque expédié de numéraire; le règlement se fait à l'aide de traites, et quand on est comme nous généralement créancier de l'étranger, que le change nous est favorable, on n'a pas à s'inquiéter beaucoup des moyens de paiement. Cela est vrai; mais, si nous sommes créanciers, comment nous paiera-t-on nous-mêmes? On nous paiera évidemment avec le métal qu'on pourra se procurer à meilleur marché. Les pays qui auront l'or comme monnaie principale se garderont bien de nous l'envoyer, ils nous expédieront de l'argent en gardant pour eux la prime dont jouit l'autre métal, et, si cette prime est de 5 à 6 pour 100, c'est autant que nous perdrons sur ce qui nous sera dû au dehors. Il y a plus, la possibilité qu'on aura de nous payer avec une monnaie dépréciée servira de base au règlement des échanges. On recevra nos exportations au prix de l'argent, et nous acquitterons les importations à celui de l'or, — ce qui veut dire que nous achèterons plus cher que nous ne vendrons. Élèvera-t-on les prix pour parer à cet inconvénient, alors on retombe dans ceux du papier-monnaie. Il pourra y avoir des variations subtiles dans la valeur d'un métal, qui ne sera plus accepté sur les principaux marchés; personne ne saura sur quoi il doit compter, et au dedans comme au dehors les transactions en souffriront, on n'osera plus contracter à long terme dans la crainte de recevoir beaucoup moins qu'on n'avait espéré. On dit quelquefois que le papier-monnaie active la circulation, parce que, n'ayant pas de valeur par lui-même, on a hâte de s'en débarrasser et de l'échanger contre des marchandises ayant une valeur réelle. Cela est possible; mais l'effet qui en résulte pour le commerce est nécessairement restreint, et se borne tout au plus aux transactions de détail, il ne peut compenser dans aucun cas l'obstacle que fait naître pour les affaires le défaut de fixité de l'instrument d'échange. Certes la France, l'Italie et l'Autriche n'ont pas eu leur mouvement commercial suspendu parce qu'elles avaient le papier-monnaie; mais il est permis de croire qu'il

eût été plus actif, si elles avaient eu la monnaie métallique. Avoir un instrument d'échange déprécié par rapport aux autres pays, qu'il soit en papier ou en argent, c'est se mettre d'abord dans de grands embarras à l'intérieur et se constituer ensuite vis-à-vis du dehors dans une situation commerciale inférieure. Cela vaut la peine d'y penser.

Il y a en France aujourd'hui un stock métallique de 5 à 6 milliards, dont 4 peut-être sont en or. Si nous gardons le double étalon, l'or va disparaître par suite de la prime dont il jouit. Il est vrai que ceux qui le détiennent réaliseront cette prime, et que la perte ne sera pas immédiate; mais que deviendra le métal par lequel on l'aura remplacé? jusqu'où pourra s'étendre dans l'avenir, et peut-être dans un avenir rapproché, la dépréciation dont il sera l'objet? Supposez que dans trois ou quatre ans, quand l'Allemagne aura démonétisé les 500 ou 600 millions de thalers d'argent qu'elle possède, la dépréciation de ce métal fasse de nouveaux progrès et arrive de 2 ou 3 pour 100, où elle est aujourd'hui, à 5 et 6 pour 100. Sur 4 milliards d'or remplacés par de l'argent, c'est une perte sèche, à 3 pour 100 de différence, de 120 millions. La valeur du capital monétaire du pays sera diminuée d'autant, et cela pourquoi? Pour avoir laissé prédominer dans la circulation un métal incommode, lourd, qui n'est plus en rapport avec les besoins de la civilisation. En vérité, on ne s'explique pas la résistance de ceux qui défendent encore le double étalon.

Mais, dira-t-on, — car nous ne voulons laisser passer aucune objection, — si vous prenez l'étalon unique d'or après avoir eu les deux, vous changez la situation du débiteur, il n'a plus le choix du métal à donner en paiement, et si l'or, resté seul, renchérit, vous aggravez ses charges. Cette objection n'est pas très sérieuse. La question de la monnaie a toujours été dans le domaine du législateur; c'est à lui qu'il appartient de décider celle qui convient le mieux. Les métaux précieux ne circulent comme instruments d'échange qu'avec l'empreinte et sous la garantie de l'état; par conséquent celui-ci a le droit d'y mettre des conditions, et s'il y a des intérêts particuliers qui en souffrent, tant pis : c'est le résultat ordinaire du progrès. Les chemins de fer ont fait tort aux maîtres de poste, qui, eux aussi, avaient des droits acquis: ils ont tué les diligences et mis en péril d'autres services de transport; cela n'a pas empêché de les établir. Il faut bien que le progrès s'accomplisse, et il serait assez singulier qu'on fût arrêté devant l'adoption de l'or comme étalon unique par cette considération qu'il y a des débiteurs aujourd'hui qui ont le choix de payer avec l'un ou l'autre des deux métaux précieux, et qu'ils ne l'auront plus après. Cette raison n'a pas arrêté l'Allemagne; elle n'a pas arrêté davantage la Hollande,

qui, deux fois en vingt-cinq ans, aura changé complètement de système monétaire.

Tous les jours, les gouvernemens font des modifications beaucoup plus importantes; ils imposent d'abord le cours forcé des billets de banque, bien que ceux-ci perdent quelquefois jusqu'à 20 pour 100 et plus de leur valeur nominale; ils diminuent ensuite le poids et le titre de leur monnaie métallique. En 1816, l'Angleterre abaissa le titre de sa monnaie d'argent de 66 à 62, soit d'environ 6 pour 100. En 1839, la Hollande réduisit également de 9^{sr},613 à 9^{sr},450 l'argent pur du florin, soit de 0,03 centimes, ce qui équivaut à près de 2 pour 100. Enfin en 1853 les États-Unis, par une décision du congrès, diminuèrent de 6 pour 100 le poids de la monnaie d'argent. Nous ne parlons pas de la convention de 1865 entre la France, l'Italie, la Suisse et la Belgique, et dont l'effet fut d'abaisser le titre des pièces divisionnaires de plus de 10 pour 100, en le faisant descendre de 900 à 835. Comme il ne s'agissait que de monnaies d'appoint, cela n'avait pas la même gravité.

Tous ces exemples prouvent que les gouvernemens ne se font pas scrupule de réformer leur système monétaire, quand même il doit en résulter quelque légère modification dans la valeur d'un des métaux précieux. Cela ne veut pas dire qu'il faille approuver toutes ces réformes. C'est ici une question de mesure, et il faut se garder avant tout de faire de la fausse monnaie, c'est-à-dire une monnaie dont la valeur réelle soit très loin de celle dont elle porte l'indication; mais lorsqu'il ne s'agit que d'éliminer de la circulation un des deux métaux précieux, parce que les intérêts généraux se trouveraient lésés, si on les conservait tous deux, il ne peut pas y avoir de doute sur le droit de l'état, il est tenu de veiller à ce qui sauvegarde ces intérêts. On parle de l'aggravation possible de la situation du débiteur, si on lui enlève le choix du métal avec lequel il peut payer; mais il faut voir l'autre côté de la question. Si, pour lui laisser le choix, on maintient le double étalon et que la dépréciation fasse des progrès, en raison de la concurrence des deux métaux, c'est le créancier à son tour qui est lésé; il ne reçoit plus ce qu'il avait le droit d'attendre. On ne peut pas ménager l'un sans faire souffrir l'autre, et comme en somme dans la société tout le monde est à la fois débiteur et créancier, ce qu'on perd d'un côté, on le retrouve de l'autre. Il faut donc se diriger par des considérations d'intérêt général, et une des principales est de donner à l'instrument d'échange le plus de fixité possible. On y arrivera certainement plutôt avec un seul étalon qu'avec deux.

Tout le monde est d'accord en principe que la loi de germinal an XI, en fixant un rapport de valeur entre les deux métaux, est

allée contre la force des choses. On reconnaît que, l'or et l'argent étant des marchandises, il ne peut pas y avoir de rapport fixe entre eux; mais on répond qu'en fait les variations qui ont eu lieu depuis l'établissement de cette loi ont été insignifiantes, et que les deux métaux se retrouvent toujours à peu près au taux où ils étaient en l'an xi. C'est une grosse erreur. Il ne sera pas nécessaire de remonter bien loin pour le prouver. Entre l'année 1859, où l'argent, suivant les mercuriales anglaises, valait 62 shillings 1/2 l'once, et le moment actuel, où il vaut à peine 59 shillings, il y a une différence de plus de 6 pour 100. Est-ce donc là une variation insignifiante? Et, nous le répétons, personne n'oserait prédire que la dépréciation de l'argent n'ira pas beaucoup plus loin. Il faut se rappeler qu'après la découverte de l'Amérique ce métal perdit 25 pour 100 de sa valeur relative par rapport à l'or. Et pourtant à cette époque il était très employé, c'était la monnaie principale de tous les pays. Que se passera-t-il lorsqu'il ne figurera plus dans bien des états que comme monnaie d'appoint, et qu'on en verra la production s'accroître chaque année, — ce qui a lieu déjà depuis dix ou douze ans? Le rapport entre les deux métaux peut s'altérer encore sensiblement.

On ne se tient pas pour battu. — Qu'importe, continue-t-on, que le rapport de 15 1/2 à 1 de la loi de germinal soit un peu arbitraire? C'est le fait de la plupart des lois d'établir des rapports arbitraires jusqu'à ce que l'expérience vienne les réformer. On pourrait déjà répondre que pour la loi de germinal cette expérience est faite; elle a toujours abouti à nous donner non pas le double étalon, mais l'étalon alternatif, c'est-à-dire le plus déprécié, — de sorte que sous l'influence de cette loi nous restons soumis à une double dépréciation, d'abord à celle qui résulte du plus ou moins d'abondance des métaux précieux en général, ensuite à celle que fait naître le changement de rapport d'un métal à l'autre. Il serait temps d'aviser à quelque chose de mieux; mais c'est un pur sophisme de comparer la loi qui fixe la valeur de deux métaux aux autres lois qui règlent les relations des citoyens entre eux. Assurément il y a quelquefois de l'arbitraire et de l'injustice dans ces autres lois; le législateur qui les fait n'est pas infallible, et il obéit souvent à des passions, surtout lorsqu'il s'agit d'actes politiques; mais enfin il règle ce qu'il a le pouvoir de régler, tandis qu'en fixant un rapport de valeur entre deux métaux, il va, je le répète, contre la force des choses, et il peut s'apercevoir dès le premier jour qu'il fait une œuvre inutile. Sa loi ne sera pas observée; l'or et l'argent conserveront un prix en dehors de la loi, et elle n'aura d'autre effet que d'apporter un trouble plus ou moins grand dans les affaires commerciales.

Enfin, ajoute-t-on, si nous sommes condamnés au métal d'argent, nous en ferons peu d'usage, et n'en sentirons pas les inconvéniens. On est habitué à la circulation fiduciaire, on la gardera telle qu'elle est, et l'argent ne sera guère employé que comme monnaie d'appoint. La plus grosse partie restera dans les caisses publiques et servira de garantie aux billets au porteur. — Cet argument a de l'importance auprès de certaines personnes : il répond à la crainte qu'on a de voir reparaître dans la circulation les lourds sacs d'écus sous le poids desquels gémissaient les garçons de recettes, et comme depuis quelque temps les billets de banque ont pris une extension considérable et une faveur inaccoutumée, sans qu'il en résultât d'inconvénient bien sensible, on se figure aisément que le problème peut être résolu de cette façon. On ne réfléchit pas qu'il y a une très grande différence entre un papier-monnaie qui circule tout seul, avec cours forcé en l'absence de numéraire, et une circulation fiduciaire qui repose sur une encaisse métallique et peut être échangée à tout moment contre des écus. Dans le premier cas, le papier-monnaie n'a pas de rival : il se déprécie, s'il n'est pas bien garanti et si on en émet trop; mais il ne se déprécie pas par la concurrence que lui fait un autre instrument d'échange. Aujourd'hui notre papier-monnaie se tient à peu près au pair d'abord parce qu'il a une garantie sérieuse dans l'immense stock métallique qui existe au sein du pays, et ensuite parce qu'il ne trouve pas ce stock en face de lui comme concurrent dans la circulation. Le numéraire se cache et attend. La situation sera tout à fait différente avec la reprise des paiemens en espèces. Les métaux précieux circuleront, ou plutôt en France il n'en circulera qu'un, qui sera l'argent, et si, pour éviter le désagrément d'une monnaie aussi incommode, on laisse le papier-monnaie au chiffre où il est en ce moment, on sera débordé par l'instrument d'échange, il y en aura plus qu'il ne faut. On aura beau déposer la plus grosse partie de l'argent dans les caisses publiques à titre de garantie, elle n'en sera pas moins disponible, elle figurera à l'actif du capital social et circulant dont on pourra user, et elle aura les inconvéniens de toute circulation trop étendue, ceux d'agir sur les prix et de les élever d'une manière facile.

Un économiste américain distingué, M. Amasa Walker, dans un livre intitulé *the Science of Wealth*, a écrit des chapitres excellens sur cette question. Il a démontré par des faits que la circulation à la fois fiduciaire et métallique, qu'il appelle *mixed currency*, aboutit toujours, même lorsqu'elle est modérée, à l'élévation des prix. Cette conclusion, posée d'une façon aussi absolue, est peut-être trop rigoureuse; il est certain au moins que, si la circulation fiduciaire en con-

currence avec la circulation métallique est très étendue, le résultat signalé par M. Amasa Walker se manifestera. Et ce n'est pas le seul inconvénient. Le billet de banque au porteur, même lorsqu'il repose sur une encaisse métallique, n'est après tout qu'un capital factice, une avance que fait le crédit. C'est à merveille, si l'avance est dans des limites restreintes qui ne dépassent jamais la possibilité qu'on a de se liquider à bref délai; dans ce cas, le billet au porteur rend de grands services et est sans danger. Si au contraire on l'étend trop, alors on n'a plus aucune mesure ni des ressources disponibles du pays, ni de la valeur réelle des choses. On prend le capital factice pour un capital réel, on fait des entreprises en conséquence, et un beau jour, comme on a bâti un édifice en l'air, on ne peut plus le soutenir, il retombe de tout son poids en écrasant ceux qui ont contribué à l'élever et malheureusement d'autres encore, car il y a une certaine solidarité dans toutes les spéculations industrielles. On perd aussi la mesure exacte de la valeur. En effet, l'abondance apparente du capital fait renchérir le prix des choses; tout s'élève à un niveau artificiel, et, comme ce niveau ne peut pas se maintenir indéfiniment, il arrive un moment où éclate une baisse plus ou moins grande; c'est une nouvelle source de ruines. Voilà quelle peut être la conséquence de l'extension de la circulation fiduciaire avec le métal d'argent; pour éviter le transport d'une monnaie incommode, on s'expose à des catastrophes financières.

Nous en avons fini de l'examen des raisons qu'on donne pour la conservation du double étalon. Il nous reste maintenant à conclure et à dire ce qu'il y aurait à faire. Il faudrait dès à présent interdire la fabrication des pièces de 5 francs d'argent. Cette fabrication, grâce à la baisse de prix de ce métal, s'est accrue singulièrement depuis quelques années. Si on la laisse libre, nos ateliers monétaires n'y suffiront pas et ne seront bientôt plus occupés qu'à convertir les talers allemands en monnaie française, et alors il se passera chez nous ce qui a déjà lieu en Belgique : avec le produit de cette conversion, on achètera des traites sur Londres et même sur l'Allemagne, si celle-ci parvient à se débarrasser très vite de son double étalon provisoire, et, comme l'achat de ces traites fera monter le change, pour le ramener à des conditions meilleures nous n'aurons plus qu'à exporter notre or. Ce sera le moyen par lequel cet or nous sera ravi; par conséquent il y a urgence à interdire dès à présent la fabrication des pièces de 5 francs. Quelques personnes se borneraient à demander que la fabrication fût limitée. Ce serait une amélioration incontestable, car maintenant chacun peut faire frapper, dans la mesure du possible, c'est-à-dire en usant de toutes les ressources de nos ateliers monétaires, les lingots d'argent qu'il possède; mais

cette restriction ne serait pas suffisante : il ne faut pas oublier qu'il y a encore en France pour 1 milliard 500 millions de pièces de 5 francs d'argent en dehors de la monnaie divisionnaire. Il nous en est revenu beaucoup de l'étranger depuis quelques années, et il en reviendra encore. Si à ce stock déjà considérable on ajoute le produit d'une fabrication, même limitée, quand elle ne serait que de 250,000 francs par jour, comme elle était naguère, paraît-il, soit de près de 100 millions par an, nous en aurions bien vite au-delà de nos besoins et serions livrés à de grands embarras.

On dit que la fabrication actuelle a pour but de remplacer les billets de 5 francs émis par la Banque de France, et dont on a reconnu les inconvéniens. Le procédé est naïf : de deux choses l'une, ou la monnaie, même d'argent, fera prime sur le billet de banque, et alors celle qui est nouvellement frappée, comme celle qui l'a été depuis longtemps et qui est aujourd'hui cachée dans les tiroirs, disparaîtra bien vite de la circulation : c'est chercher à remplir le tonneau des Danaïdes,—ou bien cette monnaie d'argent sera dépréciée, se cotera au-dessous de la valeur du billet de banque le jour où on aura repris les paiemens en espèces et où l'or sera la monnaie principale : alors il est inutile de fabriquer de nouvelles pièces de 5 francs; il en existe assez pour remplacer tous les billets de cette valeur et servir aux usages de la monnaie d'appoint, car c'est à ce rôle que doit se borner dorénavant le métal d'argent.

Il y a une autre mesure à prendre, c'est de limiter la somme qu'on sera tenu d'en recevoir dans les paiemens. On pourrait le fixer à 50 francs, comme en Angleterre; c'est le double de ce qui a été admis tout récemment aux États-Unis. Avec l'interdiction absolue de la fabrication et la limitation à 50 francs dans les paiemens, on serait sûr, au moins en France, de n'avoir plus dans un temps prochain que la quantité d'argent qui serait strictement nécessaire et dont la dépréciation n'aurait plus alors d'importance, — pas plus que n'en a eu au fond celle des pièces divisionnaires depuis la convention de 1865. Il est difficile de dire au juste quelle serait cette quantité strictement nécessaire. Si on supprime à la fois et le billet de 5 francs et la pièce de même valeur en or, qui est infiniment trop petite et ne plaît à personne, elle serait encore considérable, peut-être de 600 à 700 millions, en dehors de la monnaie divisionnaire actuelle. Dans l'enquête monétaire de 1870, on faisait une grosse objection de la difficulté de se défaire du milliard ou des 1,200 millions d'argent qui pouvaient se trouver alors dans le pays, et sur lesquels 500 ou 600 millions au plus étaient à démonétiser. Les Allemands en ont pour plus de 2 milliards, et cela ne les a pas empêchés de décréter leur réforme. Attendrons-nous qu'elle soit ac-

compleie pour agir nous-mêmes? Dans ce cas, ce n'est plus 1 milliard 500 millions ou 2 milliards d'argent que nous aurons à démonétiser, notre stock en ce métal se sera grossi de celui de nos voisins, nous en aurons peut-être pour 4 ou 5 milliards, avec une dépréciation plus grande que celle qui existe aujourd'hui.

On dit quelquefois, pour nous flatter, que nous sommes un pays de progrès. Rien n'est plus faux. Nous savons faire des révolutions, changer notre gouvernement du jour au lendemain; mais quant à ces améliorations successives qui sont le fruit de l'expérience et qui constituent le progrès, personne n'y est plus étranger que nous, ou plutôt on les discute dans des livres, dans des rapports, on nomme des commissions pour les étudier, et lorsqu'il s'agit de passer de l'étude à l'action, on trouve toujours mille raisons pour ajourner. Il n'y a peut-être pas de pays au monde où, pour les réformes sociales, la force d'inertie ait plus de puissance que chez nous. « Tout le monde profite des travaux de la France, excepté la France elle-même, » disait dernièrement un homme distingué de la Suède, qui s'est beaucoup occupé de la question monétaire, l'honorable M. Wallenberg. Rien n'est plus vrai. Notre hésitation à démonétiser l'argent rappelle la situation de cet ancien roi de Rome vis-à-vis des livres sibyllins : on lui offrait trois de ces livres, qui renfermaient les destinées de sa patrie; il les trouva trop cher, et il attendit qu'il n'y en eût plus qu'un pour l'acheter au prix qu'il eût payé les trois. Nous avons hésité de même en 1869 et 1870, lorsqu'il y avait à peine pour 1,200 millions de pièces de 5 francs d'argent, et que la dépréciation n'existait pas encore, nous hésitons davantage aujourd'hui parce qu'il y en a peut-être pour 1,500 millions, et que la dépréciation commence à se manifester; on se décidera lorsqu'il y en aura pour 3 ou 4 milliards, et que la dépréciation sera devenue très sérieuse. Il y a des mesures qui sont nécessaires, on peut les ajourner, mais non les écarter; la démonétisation de l'argent est de ce nombre. Par conséquent le mieux serait de prendre son parti tout de suite; plus on tardera, et plus il nous en coûtera de faire ce qui eût été si facile il y a trois ou quatre ans, et qui est encore très réalisable aujourd'hui.

VICTOR BONNET.

LE

PROGRÈS SOCIAL

II.

LES LOIS ET LES LIMITES DU PROGRÈS DANS LA SCIENCE,
DANS LA MORALE ET DANS L'ART.

I. *Les Premiers principes*, et spécialement la *Théorie de l'évolution*, par Herbert Spencer, traduit de l'anglais par M. Cazelles, 1871. — II. *Lois scientifiques du développement des nations dans leurs rapports avec les principes de la sélection naturelle et de l'hérédité*, par W. Bagehot, 1873. — III. *Buckle's History of civilization in England*, chapters I-VI, new édition, 1871. — IV. *De la Conscience en psychologie et en morale*, par M. Francisque Bouillier, 1872.

Nous avons marqué les phases que l'idée du progrès a traversées dans l'esprit humain jusqu'aux dernières métamorphoses qu'elle a subies dans la science contemporaine (1). De toutes ces théories, et particulièrement des plus récentes qui ont passé devant nos yeux, sort, comme dernier résultat, un amas considérable de faits rangés sous un certain nombre de lois. Les théories et même les lois sont discutables, en ce sens qu'elles reflètent plus ou moins fidèlement l'esprit de système ou de parti dans lequel chacune d'elles a été conçue; mais les faits restent, accumulés par le travail de deux ou trois générations de savans, recueillis dans la vie intellectuelle, esthétique, sociale, des différens peuples, et sur plusieurs points importants la question a été renouvelée.

Il importe tout d'abord de débrouiller ce chaos d'idées que l'on rassemble sous le même nom. Est-ce du progrès organique qu'il

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

s'agit, de cette loi d'évolution qui fait de l'homme le dernier terme et comme l'épanouissement de l'arbre de la vie? Évidemment non. Ce sont là des questions d'histoire naturelle et d'anatomie comparée qui n'appartiennent pas à la philosophie sociale. S'agira-t-il du progrès religieux de l'humanité? Pas davantage, si ce n'est incidemment et par occasion. Il y a là tout un ordre de problèmes transcendants entièrement différens de ceux dont nous allons nous occuper. Nous avons cru devoir circonscrire notre sujet à la sphère de l'activité humaine, scientifiquement étudiée sous sa triple manifestation, la science, la morale et l'art. Encore là notre tâche a dû se restreindre : elle se partageait naturellement entre deux questions, celle des élémens du progrès et celle des lois de variation qui le régissent selon les différens âges et les différens peuples. Cette seconde question, qui assurément n'est pas la moins intéressante, nous avons dû l'ajourner pour ne pas réduire cette étude à une esquisse trop rapide et superficielle. Le problème, bien vaste déjà, que nous nous sommes proposé est celui-ci : quelles sont les facultés de l'espèce humaine qui sont susceptibles de développement? Le progrès s'étend-il à tous les élémens de la vie sociale, et là où il se réalise peut-on le concevoir comme illimité?

I.

Le progrès existe; mais dans quelle mesure? et tout d'abord qui peut déterminer cette mesure? C'est là une première et grosse difficulté à résoudre. Comme le remarque M. Bagehot, même dans le monde animal, il n'y a pas de règle absolue acceptée par les physiologistes qui nous permette d'affirmer que tel animal est plus ou moins élevé que tel autre; il y a encore bien des discussions à ce sujet. A plus forte raison dans les combinaisons infiniment plus complexes des êtres humains, dans les sociétés, il sera probablement difficile de s'accorder sur un critérium qui nous permette de dire quelle race est en avance sur une autre, ou à quelle époque une nation marchait en avant, à quelle époque elle reculait. « L'archevêque Manning adopterait une règle de progrès et de décadence; le professeur Huxley, sur les points les plus importans, en prendrait une tout opposée : ce que l'un considérerait comme une marche en avant serait considéré par l'autre comme un recul. Chacun d'eux a un but distinct auquel il tend, un malheur déterminé qu'il redoute; mais ce que l'un désire n'est guère éloigné de ce que craint l'autre. » En mettant provisoirement de côté ces élémens de controverse éternelle, reste-t-il au moins quelque chose qui soit « comme un progrès vérifiable, c'est-à-dire un progrès qui soit admis comme

tel par les quatre-vingts centièmes au moins du genre humain, contre lequel ne proteste aucune croyance établie ou organisée (1)? » Eh bien! oui, ce quelque chose existe. Il y a des élémens du progrès susceptibles d'être définis et régulièrement constatés.

Certes, s'il y a un grand fait continu, toujours croissant, évident comme la lumière, c'est celui dont l'anthropologie a retrouvé les traces dans les profondeurs les plus reculées des âges, et que nous pouvons vérifier avec la plus exacte régularité du jour où l'homme a pris conscience de lui-même dans l'histoire : c'est la nature de l'intelligence perfectible et de ses produits transmissibles à travers les âges. — Que de chemin parcouru depuis le grossier empirisme des premiers siècles jusqu'à l'éveil de l'esprit scientifique en Grèce, et depuis l'heure où la renaissance a produit l'essor de l'intelligence moderne, où la vraie méthode est née, jusqu'à cette magnifique explosion d'inventions et de découvertes de tout genre dont les expositions universelles de Londres, de Paris et de Vienne ont donné depuis un quart de siècle l'étonnant spectacle au monde! Au fond, c'est le même principe qui a travaillé sans relâche depuis l'instant où l'homme errant et nu a créé la première arme et le premier vêtement : ce principe, c'est l'esprit. Quand il apparaît au plus loin des âges, c'est tout un ordre nouveau qui se révèle dans le monde, supérieur même au principe de la sélection naturelle, si l'on en croit M. Wallace, grand partisan de cette loi. Voici en quels traits saisissans ce fait est signalé dans un mémoire que M. Lubbock traite d'admirable. « Dès le moment où la première peau de bête a été employée comme vêtement, où la première lance grossière a été faite pour servir à la chasse, la première semence jetée dans le sol, la première pousse d'arbre plantée, dès ce moment une grande révolution a été accomplie, une révolution qui n'avait pas eu sa pareille dans tous les âges précédens de l'histoire du monde, car un être maintenant existait qui n'était plus nécessairement sujet à changer avec les changemens de l'univers, un être qui était, dans un certain degré, supérieur à la nature, puisqu'il possédait les moyens de contrôler et de régler son action, et pouvait se maintenir en harmonie avec elle, non en modifiant sa forme corporelle, mais en perfectionnant son esprit (2). » Ce jour-là, selon M. Wallace, l'homme s'affranchit de la loi de sélection, qui règle tout le reste de la nature. Les variations organiques devenaient inutiles à qui portait dans sa pensée le principe de ses progrès nécessaires et la mesure de sa souveraineté.

(1) Bagehot, *Lois scientifiques du développement des nations*, p. 225.

(2) Wallace, *sur l'Origine des races humaines*, — *Revue anthropologique*, mai 1864.

Ce n'était là toutefois qu'un art tout élémentaire, soumis dans ses progrès à la loi qui en mesure la lenteur à l'infériorité de l'état social. C'était une application presque inconsciente des forces mentales à la conquête des forces physiques. Quand cet empirisme devint méthode, quand cet art grossier se fit science, d'abord au temps de Pythagore et de Démocrite, plus tard au temps de Galilée et de Newton, ce fut une révolution presque aussi grande que celle dont la terre avait été témoin le jour où l'intelligence de l'homme, même sous ses formes les plus simples, avait apparu pour la première fois au milieu de la nature aveugle et de l'animalité muette. — Assurément c'est le cas le plus simple de la question du progrès; mais il est d'une bonne méthode d'en finir avec ces cas simples du problème avant d'affronter les difficultés incomparablement plus embarrassantes de la morale ou de l'art.

Sans être aussi exclusif que M. Buckle, qui réduit tout à ce côté de la question, il n'y a pas un seul penseur qui n'ait reconnu et marqué la place prépondérante dans l'histoire de l'élément intellectuel, sous sa double forme théorique et pratique : la culture scientifique de l'esprit systématisant les lois du monde, et accroissant dans une proportion indéfinie les forces de l'homme. Contrairement à tous les autres élémens du progrès, par une prérogative qui tient à la précision rigoureuse des méthodes et au caractère impersonnel des résultats, depuis que l'esprit scientifique a pris conscience de lui-même, le développement de ce fait est continu, sans point d'arrêt, sans mouvement de recul.

On a même remarqué qu'il suit une accélération constante, mathématiquement déterminable. On a montré que dans cet ordre de phénomènes les progrès doivent être considérés non pas comme des nombres qui s'ajoutent, mais comme des nombres qui se multiplient. Dans ces voies nouvelles ouvertes depuis deux siècles à l'esprit humain, la rapidité de sa marche croît en raison de l'espace parcouru. Cette marche est si régulière et la loi des vitesses si rigoureuse qu'on peut arriver à la formule précise des résultats obtenus ou espérés en les évaluant par la quantité des forces conquises par l'homme et des combinaisons de ces forces. Un ingénieux savant a conçu l'idée du *sociomètre*, dont le principe serait de prendre pour étalon du progrès d'un groupe humain le nombre des agens naturels à l'aide desquels ce groupe travaille et l'effet utile de ces agens. Pour en donner un exemple, les sociétés antiques travaillaient avec trois forces seulement, la pesanteur, la musculation humaine et animale, enfin le vent, la plus merveilleuse des conquêtes primitives de l'homme. Beaucoup de civilisations stationnaires se sont arrêtées à ce premier degré d'empirisme industriel. L'âge moderne

Y ajouta, au xv^e siècle, l'expansion des gaz, qui donna la poudre à canon, et le magnétisme terrestre, qui donna la boussole. Ce furent la quatrième et la cinquième force conquises. Enfin au xviii^e et au xix^e siècle, la vapeur et l'électricité ajoutèrent deux nouvelles forces d'une fécondité illimitée à l'empire de l'homme sur la nature (1). Où s'arrêtera cet empire? Les savans nous montrent l'homme maître de ces forces graduellement conquises, au point de transformer la lumière en chaleur, la chaleur en lumière, l'électricité en magnétisme, toutes ces formes de l'activité en puissance mécanique, de convertir les uns dans les autres les composés de la chimie, d'imiter les procédés de la nature morte et la plupart de ceux de la nature vivante, d'enlever ou de rendre à la terre le pouvoir de nourrir les plantes, de se servir même de forces dérivées que la nature ignore peut-être et de substances complexes qu'elle n'a probablement jamais produites (2). « Pouvoir, c'est savoir, » a dit Bacon, *knowledge is power*. Ça été l'œuvre visible de l'humanité de transformer par sa pensée, qui est une force aussi, toutes les autres forces qui l'entourent, mais qui lui sont inférieures parce qu'elles sont aveugles, de les ajouter aux siennes et par là de produire, c'est-à-dire de susciter des mouvemens dans un ordre nouveau et dans des directions déterminées en les appliquant au service de l'espèce humaine.

A ces forces empruntées à la nature, asservies par la science, accumulées dans le trésor toujours croissant des générations humaines, il faudrait joindre le tableau de ces autres forces d'un genre mixte qui participent de la régularité des mouvemens physiques, bien qu'elles en diffèrent par leur origine, les forces sociales. L'économie politique s'en empare par l'observation; elle livre à l'homme civilisé le secret des lois qui règlent le jeu multiple de ces grands phénomènes; elle lui révèle le principe de la formation du capital par exemple, et la puissance d'action de cet élément, qui représente le travail et l'épargne du passé. Cette force devient prodigieuse par l'accumulation; c'est un des leviers les plus puissans qui soulèvent une nation quand elle sait l'appliquer où il faut, quand elle s'en sert soit pour augmenter la puissance de production par la construction ou le renouvellement de l'outillage industriel, soit pour perfectionner les facultés de l'espèce par l'instruction ou réaliser quelque grande idée qui deviendra elle-même la source de mille progrès nouveaux. Ainsi se transforme peu à peu le sort de l'humanité. A l'accroissement de force correspond un gain presque as-

(1) M. Félix Foucou, *Théorie du mouvement*.

(2) Voyez l'esquisse des conquêtes de l'homme sur la nature dans le discours de M. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, à l'Association polytechnique, année 1866.

suré de bien-être; il s'établit une liaison nécessaire entre la conquête scientifique de la nature et l'amélioration de la vie humaine. Les forces emmagasinées, utilisées, créent la richesse et la répandent; avec une répartition meilleure du capital s'élèvent progressivement les conditions de l'existence. Comparez la vie d'un ouvrier économe et laborieux de nos jours avec celle d'un artisan du xiv^e ou du xiii^e siècle. Combien il est mieux nourri, plus chaudement vêtu, mieux logé! Il trouve des auxiliaires puissans qui font pour lui la grosse besogne; la machine est un commencement d'affranchissement du travail mécanique. Elle a renouvelé le régime industriel des sociétés; elle a donné à l'homme moderne infiniment plus de loisir pour la culture de son intelligence, ce qui a pour effet de doubler sa puissance physique en doublant ses forces mentales. Quelque effrayé que l'on puisse être, à certains points de vue, de ces prodigieuses transformations et de la rapidité avec laquelle elles s'accomplissent, au lieu d'enrayer ce grand mouvement qui emporte les sociétés modernes, il faut s'y associer vaillamment, s'en emparer, le soustraire à des passions néfastes qui l'exploitent, le diriger au nom de la vraie science et de la justice. Chaque faculté qui s'accroît dans un individu est une chance de plus en sa faveur dans la bataille de la vie. Chaque faculté qui se développe dans une nation est un organe nouveau du progrès général, un gage de son triomphe dans cette concurrence vitale dont les lois règlent aussi rigoureusement le sort des sociétés modernes qu'elles ont réglé celui des sociétés antiques.

En même temps que les forces de l'homme s'augmentent presque à l'infini et que ses facultés s'étendent, les conditions économiques de l'humanité se transforment presque à vue d'œil. On voit croître à la fois deux phénomènes qui sembleraient devoir être en raison inverse l'un de l'autre, et dont la conciliation invraisemblable, inespérée, est le plus grand triomphe de l'esprit : la quantité numérique de la population et les moyens d'existence. Tandis que l'existence des peuplades sauvages décroît dans des proportions effrayantes, partout ailleurs la population s'accroît en raison même de la civilisation. Le Paraguay, avec 100,000 milles carrés, compte au plus 500,000 habitans, c'est-à-dire environ 5 par mille carré. Sur la même surface, la Lombardie a 280 habitans, l'Angleterre autant, la Belgique 320. Provisoirement au moins et jusqu'à ce qu'on ait atteint la limite de ce prodigieux accroissement, les moyens d'existence se multiplient plus rapidement encore que la population. C'est une remarque curieuse de Schoolcraft, dans son ouvrage sur les *Tribus indiennes*, que, chez une population qui vit de la chasse, chaque sauvage a besoin pour subsister d'une moyenne de 50,000 acres

ou 78 milles carrés. Il en est de même, bien que dans une moindre mesure, des Indiens qui habitent le territoire de la baie d'Hudson. Au contraire les pays les plus peuplés sont précisément ceux où la nourriture est de beaucoup le plus abondante. On a dit que quiconque fait pousser deux brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un auparavant est un bienfaiteur de la race humaine : que dirons-nous donc, s'écrie M. Lubbock, de ce qui permet à un millier d'hommes de vivre plantureusement là où un sauvage trouverait à peine à subsister d'une façon misérable et précaire? N'oublions pas enfin de signaler cette conquête graduelle de la science sur la mort, à qui elle a disputé une part notable de la vie humaine. En moins d'un siècle, par une meilleure hygiène, par une meilleure nourriture, par l'allègement des gros travaux mécaniques où les machines le suppléent, par une moindre usure de ses forces et une réparation mieux entendue, l'homme a gagné près de onze ans sur les tables de mortalité. Entre 1790 et 1870, la vie moyenne s'est trouvée reportée en France de vingt-huit à trente-neuf ans. Est-ce donc une chimère de dire que la condition de l'homme sur la terre s'est sensiblement améliorée et que sa victoire sur la nature n'a pas été stérile? Et qui sait quelles nouvelles conquêtes sont réservées au génie de l'homme dans cette immensité des forces connues ou inconnues dont il est déjà en partie le maître?

II.

Mais n'y a-t-il de progrès vérifiable que dans le domaine de l'activité scientifique, économique, industrielle? Nous ne le pensons pas, bien qu'à vrai dire ce soit la partie la plus apparente, la moins contestée du progrès. Malgré des controverses passionnées, qui peut douter que de siècle en siècle, dans la moyenne de l'humanité civilisée, les institutions politiques et les relations sociales n'aillent en s'améliorant? Pour mettre en lumière cette forme du progrès avec tout le relief qu'elle comporte, il ne faudrait pas moins qu'une esquisse d'histoire universelle; mais l'expérience comparée sur la marche des peuples modernes et les inductions les plus probables sur les origines et les développemens des nations ont établi cette loi que le progrès des institutions est intimement lié au progrès scientifique et industriel. Sur ce point, l'histoire est d'accord avec le raisonnement, et l'on peut dire que les faits n'ont été ici que de la logique réalisée. Dès que la vie humaine s'est sentie elle-même, elle a reconnu le besoin d'être garantie, et ce besoin est devenu de plus en plus impérieux. D'autre part et en même temps la conscience de l'homme s'est éveillée. La personne, une fois affranchie de la fata-

lité physique, crée le droit; le droit de chacun aboutit au même résultat par une autre route que le besoin : l'utilité impérative, la nécessité d'un système de garanties. De là l'institution politique; de là ses formes multiples, variées, croissant en efficacité, à mesure que la raison générale s'élève, que la conscience humaine se développe, que la vie économique et le régime industriel se compliquent.

Dès l'origine, comme le montre très bien M. Bagehot, le progrès le plus simple et le plus élémentaire de *l'homme* a eu besoin pour se développer de la coopération *des hommes*. Ce qu'un homme et une famille isolée peuvent inventer pour eux-mêmes est extrêmement limité. De plus ce qu'ils peuvent produire ne leur est pas assuré : ils ne peuvent en jouir avec sécurité. Aussi loin qu'on pénètre dans les profondeurs de la primitive histoire, on ne trouve nulle part trace de progrès isolés. La plus grossière ébauche de société, la tribu la plus basse, le gouvernement le plus faible, ont eu une telle supériorité sur l'homme seul que celui-ci a dû cesser bien vite de vivre dans la solitude. Le premier principe constaté par l'histoire des âges les plus lointains, c'est donc que l'homme n'a pu faire de progrès que dans des « groupes coopératifs. » Ces groupes eux-mêmes, tribus ou nations, n'ont pu triompher dans la lutte pour l'existence qu'à la condition d'une solide alliance de tous leurs membres et d'un commandement énergique qui leur permit de résister aux violences du dehors. La coopération établie par les plus forts liens, l'union sentie de cœur et d'esprit, une discipline obéie, leur ont assuré, avec la victoire sur les groupes voisins, la jouissance du fruit de leur travail. L'autorité incontestée d'un chef, l'autorité non moins forte de la coutume, la nécessité de l'isolement pour les sociétés primitives qui n'auraient pas résisté à l'exemple dissolvant des mœurs ou des institutions étrangères, voilà à quel prix se constituèrent les plus indispensables systèmes de garanties par lesquels fut assuré le premier fonds social, le patrimoine naissant de la civilisation.

L'instinct des âges primitifs fut pour leurs besoins un guide sûr. Le plus impérieux fut d'abord de se protéger contre l'oppression des tribus voisines au moyen d'un pouvoir fort, mandataire des intérêts du groupe tout entier; mais dans la suite un autre ordre de besoins se révéla. Ce second âge est celui que M. Bagehot appelle « l'âge de la discussion. » Heureux les peuples qui ont pu y parvenir sans dépasser la mesure du bienfait que cet élément nouveau introduit dans l'histoire! C'est le moment du libre arbitre, un ressort puissant du progrès, pourvu qu'il ne s'exagère pas jusqu'à dissoudre le groupe coopératif. C'est l'heure où tombe la tyrannie de la coutume, qui devient si facilement l'ennemie du

progrès quand elle s'immobilise dans la routine, où l'individu humain se reconnaît lui-même dans la plénitude de sa conscience et de son droit. C'est l'âge enfin où il constate la nécessité de se protéger, non plus seulement contre la violence venue du dehors, mais contre l'autorité exagérée du pouvoir tutélaire chargé de le défendre dans l'origine. Pendant ces siècles de lutte extérieure et de silence intérieur, l'état a grandi d'une façon immodérée. Il a centralisé dans sa main tous les intérêts, absorbé dans son droit unique tous les droits. Maintenant que la sécurité extérieure est assurée, il faut pourvoir à cette autre sécurité qui est la liberté du citoyen. Plusieurs civilisations n'ont pu s'élever jusque-là; elles se sont arrêtées dans l'empirisme et la servitude. — Dans les deux cas, on le voit, c'est la recherche des garanties qui a créé partout les institutions politiques, à l'origine contre les périls de la conquête, plus tard contre les tentations du despotisme.

Ce grand problème, qui était celui des sociétés naissantes, est encore celui des sociétés modernes qui s'approchent de plus en plus de la solution définitive, théoriquement au moins. Les innombrables discussions des publicistes, les livres des philosophes, les grandes expériences des politiques et des hommes d'état permettent à la raison générale de mieux définir les termes du problème et de mesurer la part de progrès dans la transformation des institutions. Ne peut-on pas dire en effet qu'à peu d'exceptions près on est d'accord sur le but de l'organisation politique? Le but n'est-il pas que chaque homme possède en sécurité les biens auxquels il a droit, sa conscience, son foyer, son travail, les résultats de son travail, et n'est-ce pas précisément l'objet de la société civile et politique de lui garantir ces biens inaliénables, inhérents à sa qualité d'homme et dont la jouissance constitue l'exercice de son droit? Or comment l'état lui garantirait-il tout cela, si l'état se résume dans une volonté indiscutable et non contrôlée? De là naissent les droits politiques, qui ne sont pas autre chose que le droit des citoyens de participer soit à la création des pouvoirs publics, comme dans les républiques, soit au contrôle de ces pouvoirs, comme dans les monarchies tempérées. On dispute, on disputera longtemps encore sur la mesure de ces droits, sur la manière dont ils doivent s'exercer, sur la réciprocité des garanties entre le citoyen et l'état; mais l'objet est désormais fixé par la science politique, si l'on se divise encore sur la meilleure manière de le réaliser. L'ordre social est l'ensemble des droits et des garanties constituant une société organisée. Le progrès social est l'accès du plus grand nombre possible au partage de ces droits, et en même temps à la jouissance des biens qu'ils sont destinés à garantir, le bien-être, la science, le travail, la propriété.

Il n'est pas douteux que c'est dans cette direction que s'élèvent les sociétés modernes, d'un pas inégal sans doute, à travers des voies ténébreuses, non sans arrêts parfois et sans retours apparens, mais d'un essor toujours prêt à reprendre la marche en avant quand la circonstance hostile a été vaincue et l'obstacle franchi. L'industrie, le commerce, l'agriculture, la science, toutes les manifestations de l'activité humaine, devenues libres et assurées par des lois, un ensemble d'institutions consolidant la propriété, améliorant les conditions du travail, multipliant les sources du bien-être, ouvrant le libre accès à la direction et au contrôle des affaires du pays, n'excluant personne du droit de veiller à ses destinées, éveillant en chacun le sentiment énergique et fier de la responsabilité personnelle, inspirant à tous la confiance et la sécurité du lendemain, n'est-ce pas le programme accepté par la raison moderne, poursuivi par elle à travers des résistances aveugles et bien des contradictions apparentes nées de détestables passions? Ainsi l'on voit se réaliser dans ce grand fait historique l'alliance prévue, nécessaire, entre toutes les formes du progrès social, le progrès scientifique et industriel essentiellement lié à celui des institutions et au développement rationnel de l'organisation politique.

A ceux qui s'obstineraient à contester la marche parallèle de ces divers élémens ou à nier qu'elle soit vérifiable, nous pourrions opposer, en le complétant, l'exact tableau tracé par M. Bagehot des avantages toujours croissans qui assurent la supériorité de l'homme moderne, de l'Européen, sur les autres habitans du globe. Ce sera en même temps le thermomètre le plus précis du progrès. Prenons pour exemple, sur un point microscopique du globe, un village de colons anglais, et comparons-le à une tribu d'indigènes australiens qui errent autour d'eux. Premièrement les Anglais ont un bien plus grand empire sur les forces de la nature. Vingt Anglais produiront dans le monde matériel un changement incomparablement plus grand que mille Australiens. Secondement ce pouvoir n'est pas uniquement extérieur, il est intérieur; les Anglais ne possèdent pas seulement de meilleures machines, ils sont eux-mêmes de meilleures machines. Un grand avantage de la mécanique est non pas d'augmenter la force de l'homme, mais de l'emmagasiner et de la régler. Troisièmement l'homme civilisé n'exerce pas seulement sur la nature un pouvoir plus étendu; il sait aussi s'en servir mieux; il en tire un meilleur parti pour la santé et le bien-être de son corps et en même temps de son esprit. Il peut économiser pour sa vieillesse, ce qui est impossible à un sauvage dépourvu de moyens durables de subsister; il est disposé à le faire, parce qu'il prévoit distinctement l'avenir, ce qui est impossible à la

pensée flottante du sauvage. Quatrièmement il se sent libre, fils d'une noble race, laborieuse et vaillante, citoyen d'un grand pays qui lui doit la sécurité pour ses biens avec la garantie de ses droits, et lui en assure la jouissance au dehors par ses armes, au dedans par ses institutions.

Ainsi accroissement régulier, continu de la vie, sinon dans sa durée, au moins dans son intensité, multiplication des forces, des lumières, du bien-être, amélioration des institutions politiques et des relations sociales, idéal de plus en plus élevé, de mieux en mieux réalisé de la justice, sauf les perturbations accidentelles dont nous aurons à étudier les causes, voilà bien, à ce qu'il semble, les éléments indiscutables du progrès social, en dehors des théories et des sectes intéressées à nier la lumière. Ce n'est pas à dire pourtant que tout soit gain dans ces transformations du monde moderne, et qu'il n'y ait pas plus d'un point noir à l'horizon. Il faut tenir compte assurément de ces faits négatifs et marquer avec soin leur place dans la statistique comparée des gains et des pertes. La liberté politique par exemple se produit souvent au milieu de tempêtes si fortes qu'une nation peut y périr. M. Bagehot, qui marque l'ère de la discussion comme l'âge de virilité d'un peuple, en-deçà duquel un peuple reste éternellement un vieil enfant, reconnaît lui-même que c'est là une crise organique dans laquelle les tempéramens faibles succombent. Aussitôt que la discussion commence dans un pays longtemps habitué au joug de la coutume, les tendances sauvages des hommes se déchainent. Même dans les communautés modernes, où ces tendances ont été affaiblies par des siècles de culture, aussitôt qu'une question vitale est soumise à la discussion, ne voit-on pas éclater les passions les plus âpres et les plus violentes? Alors apparaît dans les peuples ce phénomène que les physiologistes appellent l'*atavisme*, un retour partiel des hommes à la nature instable de leurs ancêtres barbares. On a pu dire des scènes de cruauté et d'horreur, comme celles qui se produisirent dans la révolution française ou dans toute grande émeute, qu'elles mettent en lumière un côté secret et caché de la nature humaine. Ce sont vraiment là les explosions des passions héréditaires qui ont été longtemps réprimées par des coutumes fixes, mais qui reparaissent au jour quand une catastrophe brise ce frein. L'idéal de la justice et du droit, — l'honneur et le juste orgueil de l'homme moderne, — s'éclipse et se voile sous un nuage de sang. Dans le civilisé, le barbare reparaît soudain. D'autres fois, dans l'emportement de sa personnalité mal comprise et mal réglée, le citoyen, sous prétexte qu'il est libre, en vient à opprimer la liberté d'autrui et à supprimer la fonction de l'état. La chimère d'une fausse égalité l'enivre, il perd le sens du

juste et du vrai. Cette exagération de l'individualisme, révolte ou anarchie, c'est la décadence irrémédiable d'un peuple, c'est au moins un temps d'arrêt indéfini imposé au progrès.

Tout cela est trop vrai. C'est la contre-partie presque inévitable dans la condition humaine, et je dirai presque la rançon douloureuse de cette noble prérogative que nous avons d'améliorer par la discussion et le contrôle, c'est-à-dire par la raison en acte, les institutions d'où dépendent nos biens les plus chers, et cela n'est pas spécial à la sphère politique. Voici des observateurs expérimentés comme M. Le Play qui nous conseillent de ne nous fier que modérément au mot progrès, même dans l'ordre des faits économiques. Sans doute, nous dit-on, les améliorations matérielles accumulées dans le régime du travail, l'invention qui crée un produit, celle qui diminue l'effort de la production, sont autant de symptômes d'une tendance continuelle vers le mieux. Ces perfectionnements ne sauraient être délaissés dès qu'une fois on en a constaté les avantages, et lorsqu'on les considère isolément, ils semblent justifier la prétendue loi du progrès; mais il faut voir le revers du tableau : les tentations du bien-être mis en apparence à la portée de tous, la fascination des jouissances faciles. En même temps il n'est guère douteux que la diminution des fatigues du travail, l'accroissement des jouissances, l'habitude du bien-être physique, ne tendent à énerver la force morale et la vigueur stoïque des peuples. Ces changemens, que le cours naturel des choses amène dans l'existence d'un peuple civilisé, rappellent ceux que subirent fatalement certains peuples transportés des rudes contrées du nord sous les fertiles climats du midi. Les mâles vertus qu'entretenaient les privations et les luttes de chaque jour contre la nature ont été bientôt remplacées par la corruption et la mollesse, filles de l'abondance (1). Le mot progrès exprimerait donc fort imparfaitement le mouvement plein de contraste auquel nous assistons : à l'entendre proclamer seul comme le dieu du jour, on en prendrait une idée positivement dangereuse et fausse.

D'autres économistes, d'une école toute contraire, signalent le progrès des machines comme une source nouvelle de paupérisme et même d'abrutissement pour les classes ouvrières. Toutes les critiques de Charles Fourier sur les antinomies de la civilisation et de l'industrie ne sont pas des déclamations. Toutes les observations sévères, pessimistes même, de Malthus et de Sismondi ne sont pas des chimères. Des enquêtes multiples faites de nos jours en Angleterre et en France sur l'état moral et physique des ouvriers, depuis

(1) *La Réforme sociale*, t. 1^{er}, p. 17. — *L'Organisation du travail*, p. 345.

MM. Villermé et Blanqui jusqu'à M. Louis Reybaud, ressort un tableau navrant de l'extrême misère en face de l'extrême prospérité : contraste redoutable, qui, selon la prédiction sinistre de Sismondi, tendrait à susciter un antagonisme irréconciliable entre les capitalistes et les prolétaires. Les statistiques (particulièrement celles du ministère de la guerre sur les conscrits, relevées par M. Dufau) démontrent que c'est dans les parties du territoire où la population est le plus condensée, où l'industrie a le plus d'activité, qu'un plus grand nombre d'individus arrivent péniblement à la puberté et présentent à cette époque des formes grêles et sans vigueur. Ce mot même de prolétaires, un mot plein de haine, n'est-il pas un signe des temps, un symptôme du mal? Comme l'a très justement remarqué M. de Laveleye, les inconvénients de l'état industriel de l'ancien régime ont été abolis : un fait considérable s'est produit, la liberté du travail; mais dans la société moderne, née de ce nouvel état de choses, les inconvénients du passé ont disparu plutôt qu'ils n'ont été remplacés par un système régulier d'améliorations et de garanties. Aujourd'hui l'ouvrier est maître de son travail comme de sa volonté. Il est libre, mais isolé. Ces institutions d'autrefois, comme la commune ou la corporation, qui avec de réelles servitudes offraient au paysan ou à l'artisan une certaine tutelle, sont tombées sans qu'aucun abri, même provisoire, protège aujourd'hui ces infortunes solitaires et ces libertés errantes. Chacun peut monter au faite ou tomber dans le dénûment absolu sans que personne s'en inquiète. Enfin la distance immense établie entre le maître et l'ouvrier par le régime de l'industrie moderne est devenue une cause permanente de défiance et d'hostilité. La vie presque commune d'autrefois, la familiarité de l'atelier, ont fait place à ces vastes usines où des multitudes travaillent sous la loi et sous l'œil d'un maître qui ne connaît plus ses ouvriers que comme des unités de force et des outils vivans.

Voilà ce qu'on dit. Il n'est pas jusqu'à l'instruction universelle, considérée comme un élément du progrès social, qui ne soulève de vives appréhensions : non pas qu'il y ait en France à l'heure qu'il est, dans aucun parti, personne qui revendique pour le peuple « le droit salubre de l'ignorance et l'heureuse innocence de la brute. » On ne trouverait personne qui osât aujourd'hui s'approprier les maximes de Voltaire, quand il disait : « Il est à propos que le peuple soit guidé et non qu'il soit instruit, il n'est pas digne de l'être, » — ou bien encore : « Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorans, et, si vous faisiez valoir comme moi une terre, vous seriez de mon avis. » Le temps de ces belles impertinences est à jamais passé; mais enfin il n'est pas difficile de prévoir que plus d'un péril

peut naître de cette force nouvelle, l'instruction populaire, si elle n'est tempérée par un sentiment croissant de justice sociale et de moralité. Plus d'un esprit éclairé, plus d'un cœur généreux a pu applaudir aux éloquents déclarations de M. Lowe, s'écriant dans le parlement anglais, il y a trois ans, lors de la discussion du *ballot-bill* : « Vous demandez le vote universel? Moi alors, je demande l'instruction obligatoire. Certes je n'en voulais pas, Dieu m'en est témoin! Je repoussais de toutes mes forces cette attaque violente à la liberté, cette misérable prime à l'orgueil humain et à l'ignorance prétentieuse; mais maintenant je la réclame, car il faut au moins apprendre à lire à ceux qui seront nos maîtres demain. » Une prime à l'orgueil humain et à la demi-science prétentieuse, c'est bien là le péril; cependant qui hésiterait à choisir entre ce péril, que l'on peut conjurer à force de justice et de bonne volonté, et un état d'ignorance systématique imposée au peuple comme une diminution d'énergie et une dernière forme de la servitude?

Ce peuple, il a senti sa force : ce n'est pas à comprimer cette force par des moyens artificiels que doit tendre aujourd'hui l'homme d'état, c'est à l'élever jusqu'à l'idée du droit. « Il faut apprendre à lire à ceux qui sont devenus nos maîtres; » cette belle parole de M. Lowe résume toute la question politique. Quant au côté social et religieux, j'engage tous ceux qui voudraient se tenir dans une mortelle indécision à méditer un aphorisme de M. de Tocqueville, un démocrate sage et tempéré à coup sûr, mais qui aimait mieux aborder de face les périls nécessaires nés des situations nouvelles que de louvoyer autour de l'écueil : quelque opinion qu'on puisse avoir sur l'instruction du peuple, elle est nécessaire, disait-il. « Quand une fois les croyances religieuses s'ébranlent chez un peuple, il n'y a plus à hésiter, et il faut à tout prix le pousser vers les lumières, car, si un peuple éclairé et sceptique présente un triste spectacle, il n'y en a pas de plus affreux que celui qu'offre une nation tout à la fois ignorante, grossière et incroyante (1). » D'ailleurs il dépend peut-être de nous, il dépend des classes éclairées, plus qu'elles ne semblent le croire, de leurs exemples et de leurs doctrines, que cette instruction populaire devienne un élément de moralité et de paix publique. Les barbaries lettrées dont nous avons vu tout récemment le scandale étaient aussi bien, et pour une part au moins égale, l'œuvre d'une corruption élégante et du scepticisme bourgeois que l'explosion des convoitises populaires.

Ainsi se révèle à nous de toutes parts, au sein de la civilisation

(1) Alexis de Tocqueville, *Œuvres et correspondances inédites*.

croissante, une force antagoniste qui détruit partiellement et contre-balance la tendance de tout être et de tout groupe humain à rendre sa condition meilleure. Cette loi de la contradiction semble être inhérente au progrès, qu'on l'explique d'ailleurs par des considérations dynamiques, comme M. Spencer, ou par des raisons tirées de l'ordre moral, telles que les variations et les écarts que produit la liberté. — Quoi qu'il en soit de l'explication, le fait n'est pas contestable; la sagesse est de ne pas l'exagérer et de le restreindre à sa juste mesure. Un certain nombre d'esprits, des bouddhistes de la métaphysique à la façon de Schopenhauer, des politiques incompris, des économistes de parti ou de secte, opposent à l'idolâtrie insensée du progrès le dogme non moins faux de la décadence fatale des nations après une courte époque de prospérité. Il faut se défier de ce pessimisme, qui est une école de découragement où s'enseignent le mépris de l'humanité et l'inutilité de l'effort individuel. Gardons-nous d'incliner notre raison et notre liberté devant le fatalisme du mal, pas plus que nous ne devons les incliner devant le fatalisme du bien. Ne préparons pas cette lâche excuse à notre paresse ou à nos défaillances. Quoi qu'en disent tous ces sceptiques, et malgré les justes restrictions à faire, il reste encore une très large part de progrès parfaitement vérifiable, régulier, continu, à moins de perturbations accidentelles ou de cataclysmes que la science devra de plus en plus prévoir, que la politique devra de mieux en mieux conjurer. Et ce progrès, il n'est pas seulement cher à ceux qui l'adviennent ou qui s'y dévouent, il l'est aussi, pratiquement au moins, à ceux qui s'en servent sans y penser ni s'en étonner; il l'est même à ceux qui font profession de le mépriser. Il est devenu partie intégrante de leur vie, de ce bonheur même qu'ils craindraient de troubler par un effort ou un soupir vers le mieux.

III.

Nous avons classé à part certains élémens incontestables du progrès comme une portion réservée du trésor humain, à peu près garantie sinon contre toutes les controverses possibles, du moins contre les revendications d'une science raisonnable; nous allons pénétrer maintenant dans de nouvelles sphères de l'activité humaine où le progrès est contesté, soit qu'il n'existe réellement pas là, soit qu'existant en fait il échappe à une rigoureuse détermination, en raison de l'essence mobile des élémens dont il se compose, du libre caprice, peut-être même de la nature supérieure des facultés qu'ils mettent en jeu.

Et d'abord y a-t-il un progrès en morale? De nos jours, ce pro-

blème est rentré dans la controverse avec un éclat nouveau; on peut même dire qu'il a singulièrement avancé vers l'une ou l'autre des deux solutions, par la vigoureuse impulsion que lui a donnée dans un sens M. Buckle, aussi bien que par les solides réponses qui lui ont été faites. A l'heure qu'il est, les principaux argumens semblent épuisés. Il ne reste plus guère à chacun qu'à faire son choix.

M. Buckle déclare, on le sait, que le seul agent du progrès, c'est l'intelligence; la moralité n'y est pour rien. Si l'on demande pourquoi, M. Buckle vous répondra que les vérités de l'ordre moral, étant invariables, ne peuvent agir sur l'élément mobile et progressif de l'histoire; c'est l'axiome fondamental de son système. Tandis que les vérités intellectuelles sont dans un mouvement perpétuel qui est le signe même et la condition du progrès, à quoi se réduit le fonds de morale sur lequel vit le genre humain depuis des milliers d'années? A quelques préceptes, toujours les mêmes : « faire du bien aux autres, — sacrifier nos propres désirs pour obliger autrui, — aimer notre prochain comme nous-mêmes, — pardonner à nos ennemis, — réprimer nos passions, — honorer nos parens, — respecter ceux qui sont établis au-dessus de nous. » Ces préceptes et quelques autres de ce genre composent tout l'essentiel de la morale. Ils ont été connus de temps immémorial; pas un iota n'a été ajouté par tous les sermons, les homélies ou les manuels que les moralistes et les théologiens ont été capables de produire (1). La doctrine est stationnaire. Voilà un premier point que M. Buckle établit comme étant hors de contestation. — Une seconde preuve de l'inactivité de la morale, c'est que tous les progrès obtenus dans la sphère des faits sociaux, et qu'on serait tenté d'attribuer à des influences morales, comme la liberté de conscience, la diminution des persécutions religieuses, l'affaiblissement de l'esprit militaire, sont dus uniquement à des causes intellectuelles, la science et la discussion. La dernière raison invoquée par M. Buckle est que le sentiment moral agit sur l'individu, mais n'exerce aucune action sur la société, d'où l'on conclut qu'il n'y a pas de progrès moral, puisqu'il n'y a de progrès que là où se produit une action collective. L'histoire des développemens individuels est très curieuse pour le romancier; elle n'intéresse pas l'historien, qui étudie l'espèce et les lois de l'espèce, non les accidens et les particularités. Or c'est le cas des bonnes actions et des sentimens vertueux : ils honorent la personne dans laquelle ils se produisent, mais ils ne se transmettent pas; ils ne sortent pas de la sphère individuelle de la conscience où ils sont nés et où ils sont condamnés à mourir sans

(1) Buckle, *History of civilization*, vol. I, chapter IV.

laisser de postérité. — Parmi les polémiques soulevées par cette thèse en Angleterre et en France, nous en signalerons une tout spécialement. Dans un livre fort remarquable intitulé *de la Conscience en psychologie et en morale*, M. Francisque Bouillier a pris à partie l'auteur anglais. Avec un art très ingénieux de discussion, une psychologie fine et pénétrante, le philosophe français a produit contre M. Buckle, et d'une manière plus générale contre ceux qui nient toute espèce de progrès en morale, une argumentation qui nous a paru sur plusieurs points péremptoire. Nous résumerons quelques-uns de ses argumens, tout en nous réservant d'en agir très librement avec eux, pour l'ordre et la disposition à leur donner comme pour la mesure de vérité qu'ils nous paraissent contenir.

Un point très important, c'est la nécessité de distinguer là où M. Buckle ne distingue pas. Pour lui, la morale, c'est indistinctement le sentiment, la doctrine, la vertu, la moralité publique ou privée, et c'est de tout cela qu'il affirme d'une manière générale qu'il n'y a pas de progrès. Rien de plus vague et de plus confus qu'un pareil mode de raisonnement. Certains élémens de la morale peuvent être et sont réellement en progrès, sans que les autres suivent, au moins d'une manière appréciable, la même loi d'évolution. Pour résoudre avec méthode cette question, il faut chercher d'abord parmi les élémens très différens s'il y en a de telle nature que le progrès ne soit pas incompatible avec eux. Or le progrès, par sa définition même, suppose une accumulation, une transmission de forces ou de lumières incessamment croissantes, qui s'ajoutent aux forces ou aux lumières individuelles. C'est l'effort des générations antérieures capitalisé, si je puis dire, ajouté à celui des générations nouvelles. C'est la vie actuelle mettant à profit la vitesse acquise des existences antérieures, et, pour tout résumer d'un mot, l'espèce ajoutée à l'individu. Ce point de vue fournit tout naturellement un critérium pour distinguer, parmi les faits humains, ceux qui sont susceptibles de progrès ou ceux qui le sont moins. D'après cette règle, s'il y a dans la compréhension très large de la morale des élémens qui semblent dépendre principalement de l'œuvre et du don individuels, le progrès peut et doit y être presque insensible. S'il y en a d'autres au contraire où la part de l'espèce soit considérable, le progrès s'accomplit tout naturellement, et s'il n'est pas aussi facile à constater qu'ailleurs, c'est que dans cette sphère supérieure de l'activité humaine les forces et leurs effets ne se mesurent pas de la même manière que dans la mécanique ou la dynamique soumise au calcul.

Cette distinction éclaire et domine toute la question. M. Buckle pourrait avoir raison pour certains élémens de la morale, qui en

effet paraissent plus ou moins stationnaires ou identiques dans toutes les générations, sans avoir raison pour la morale tout entière. Prenons pour exemple la vertu. Y a-t-il plus de vertu, dans le sens rigoureux du mot, à mesure que le progrès social s'accomplit? La moyenne du bien et du mal moral varie-t-elle sensiblement dans le cours des générations, et n'est-on pas amené à conclure avec Chateaubriand, au premier coup d'œil jeté sur le monde, « que le vice et la vertu paraissent une somme donnée qui n'augmente ni ne diminue? » D'après la règle que nous avons posée, il paraîtrait qu'il doit en être ainsi. La vertu en effet est bien une de ces manifestations de l'activité humaine où l'individu a plus de part que l'espèce ou la race : elle a sa mesure tout intérieure; elle est l'œuvre toute personnelle et comme le fruit d'une bonne conscience, et l'on ne voit pas trop au premier abord quel rapport le progrès social pourrait avoir avec elle. Le perfectionnement des sociétés apporte, il est vrai, plus de facilités extérieures pour bien faire, et surtout plus d'empêchemens pour faire le mal, soit par la contrainte physique des lois, soit par la contrainte morale des opinions et des coutumes; mais tout cela ne touche pas à la sphère de la vertu, qui est plus intime et plus profonde. Seule, la bonne volonté, l'intention fait le mérite. La pureté et l'énergie de la volonté, voilà l'unique mesure de la vertu. La tâche de la vertu est essentiellement individuelle; à chacun de l'accomplir tout entière pour son propre compte et par ses seules forces. L'homme vertueux produit seul son œuvre, il l'emporte tout entière avec lui dans la tombe. Ces facilités extérieures de mieux faire qu'apporte le progrès de la civilisation n'enlèvent rien à cette égalité permanente de la vertu. Le mérite diminue à proportion même de ces facilités, et à chaque génération le niveau croissant d'un côté, décroissant de l'autre, la somme de la bonne volonté reste égale.

M. Bouillier développe avec une singulière insistance, et non sans profondeur, la convenance providentielle de cette égalité dans les conditions du mérite et du démérite au regard de toutes les générations et de tous les individus. — Irons-nous aussi loin que lui? irons-nous jusqu'à dire que dans l'ordre de la vertu tout progrès est impossible, sous peine de choquer l'idée de la justice distributive au regard de la suite des générations humaines, sous peine d'arriver en dernière conséquence à décerner l'excellence morale comme un privilège inique aux générations les dernières venues? C'est là une crainte vaine, et nous ne redoutons guère l'avènement de nos derniers descendans à ce magnifique privilège, dont nous serions d'ailleurs loin de nous plaindre, quand bien même il ne serait pas la plus irréalisable des chimères; mais sans pousser les choses à de pa-

reilles conséquences, est-il exact de dire que la moyenne de la vertu reste absolument la même à toutes les époques de l'histoire?

Nous ne le pensons pas. A supposer que la quantité de vertu reste à peu près identique à travers toutes les générations, la qualité de la vertu peut varier, et cela seul suffirait pour introduire d'une certaine manière le progrès dans ce domaine des consciences dont M. Bouillier l'a peut-être trop rigoureusement exclu. Je prendrai deux exemples pour mieux faire saisir ma pensée. Imagine-t-on qu'un fait aussi extraordinaire que l'avènement du christianisme et le spectacle qu'il a donné au monde pendant les premiers siècles n'aient pas pu élever d'une manière sensible le niveau de la vertu individuelle? J'accorde volontiers à Montesquieu que, « pour juger les hommes, il faut leur passer les préjugés de leur temps. » Je reconnais qu'il y aurait une souveraine injustice à soumettre à la même mesure les anciens et les modernes, comme il serait inique de le faire pour les barbares et les civilisés. On ne doit pas juger les hommes d'après ce qu'il n'a pas dépendu d'eux de connaître et de faire, et enfin l'unique mesure de ce que vaut un homme au point de vue moral absolu est dans l'intention plus ou moins pure, dans le degré plus ou moins grand de l'effort et de la difficulté vaincue. Tout cela étant accordé, je reviens aux termes précis de la question : peut-on croire que le spectacle de tant de morts héroïques et de vies plus héroïques encore, de tant d'âmes chastes, pures, détachées de tout égoïsme et de toute convoitise, n'ait pas donné une impulsion bien profonde et bien vive au cœur de l'humanité, à la conscience morale, à sa fécondité pour produire de belles et bonnes actions? Et si trop souvent, dans le désordre des guerres et des invasions, au milieu de la violence des temps et des mœurs, cet idéal de la vertu nouvelle a disparu ou s'est voilé dans la tempête, n'a-t-il pas chaque fois reparu, plus brillant et plus pur, non-seulement attirant à lui un plus grand nombre de consciences, mais les rendant plus belles, les élevant plus haut? Proposer à l'humanité un nouvel idéal d'héroïsme religieux, de pureté, de dévouement au devoir, créer de nouvelles formes, des formes supérieures de vertu, n'est-ce pas introduire un progrès même dans cette sphère réservée des consciences?

Laissons, si l'on veut, cet exemple emprunté à l'histoire religieuse. Prenons-en un autre dans l'histoire purement laïque et séculière de l'humanité. Est-il vrai de dire d'une manière si rigoureuse que les lumières ne changent et n'ajoutent absolument rien à la vertu, et que, pour être plus éclairée, une action n'en vaut pas mieux pour cela? Je sais bien que par là on veut réserver pour tous le droit égal à la vertu, le garantir aux générations les plus déshéritées de l'his-

toire, aux peuplades les moins favorisées dans la vie sauvage, ou même au sein de notre société aux individus les moins éclairés, les plus ignorans et les plus misérables. On veut assurer, au moins dans cette sphère des faits humains, quelque chose qui échappe à l'action du progrès social, pour laisser l'accès libre à ceux même que le malheur de leur destinée soustrait à cette influence. On veut faire ce que je pourrais appeler la part du pauvre dans le monde moral. J'approuve le sentiment, je n'accepte pas la conséquence. La vertu n'est pas seulement un instinct, elle est même d'autant plus la vertu qu'elle est moins un instinct, — ce qui revient à dire qu'elle est d'autant plus la vertu qu'elle est plus éclairée, qu'elle connaît mieux son but et ses forces. Savoir où elle doit tendre, comment elle doit s'employer, de quelles ressources elle dispose, tout cela ne change-t-il rien à la qualité de la vertu? Or incontestablement tout cela est le produit de la science humaine, de plus en plus précise, délicate, approfondie, c'est-à-dire l'œuvre de la civilisation. Sans doute, même au plus bas degré de l'histoire ou dans les régions les plus ténébreuses de la société, le fonds de la nature humaine persiste, et de ce fonds il peut s'élever, il s'élève des élans d'héroïsme, de désintéressement, des traits admirables de dévouement ou même tout simplement d'obéissance résignée au devoir de chaque jour et à la loi dure de la vie; mais enfin prétendez-vous que la lumière, en pénétrant dans ces magnifiques instincts ou dans ces belles inspirations, n'y changera pas quelque chose? Elle n'y apportera pas plus de mérite, si vous voulez; elle y apportera plus de vérité connue, plus de beauté morale, une beauté moins instinctive, plus raisonnée et plus voulue. Et n'est-ce pas là un progrès?

Même dans ce domaine tout intérieur de la conscience, nous ne pouvons être complètement d'accord avec M. Bouillier, ni faire à Thomas Buckle cette importante concession, que la vertu ne comporte aucun progrès. Que ce progrès échappe à toute détermination rigoureuse, que la mesure en soit trop souvent une affaire d'appréciation variant selon les préférences historiques de chacun, affaire d'opinion plutôt que de science exacte, on est bien obligé d'en convenir; mais qu'il n'y ait aucun changement apporté par les grands événemens de la religion ou de la science dans le domaine de la bonne volonté, qu'il n'y ait là progrès d'aucune sorte, c'est ce qui ne nous paraît pas démontré; même là, selon nous, il reste une part de progrès possible, j'ajoute de progrès réalisé.

Si la thèse de M. Buckle se trouve au moins incertaine et sujette à controverse quand il s'agit de vertu, à plus forte raison se trouvera-t-elle en défaut, s'il s'agit de la moralité extérieure de nos actes. Ici le doute n'est plus permis, et je m'étonne que M. Buckle, qui a tant in-

sisté sur les lois générales que lui fournit la statistique de la criminalité pour déclarer qu'il n'y a pas de libre arbitre, n'ait pas insisté davantage sur cette loi de décroissance des crimes qui prouve bien l'existence d'un certain progrès moral. On dira, je le sais, on a dit, que ce n'est pas la moralité dans sa pure et délicate essence, que ce n'en est qu'une partie et la plus grossière. Ce que l'on estime de cette manière, c'est uniquement le nombre des actions légalement mauvaises, c'est-à-dire contraires à la loi pénale, frappées par elle, intimidées par elle; d'ailleurs ces statistiques n'ont pas la prétention de déterminer l'état des consciences, elles regardent seulement le dehors des actions. M. Buckle ajoutera que c'est là non pas un progrès de moralité, mais d'intelligence, que c'est une conquête de la science, non de la bonne volonté, que l'effet des lumières (ce qu'il appelle les lois mentales) est de nous rendre moins criminels, sinon plus vertueux. Soit, j'admettrai cela volontiers; cette raison est vraie, bien qu'elle ne soit qu'une partie de la vérité; mais que ce soit le progrès intellectuel qui diminue la criminalité, ou l'organisation perfectionnée de la justice qui diminue pour les criminels les chances d'impunité et restreint d'autant les tentations de mal faire, encore est-il qu'il se produit par là un changement sensible dans la moralité publique. Quelle qu'en soit la raison, il y a là un élément de variation et de progrès qui réagit à son tour sur les mœurs en supprimant une partie des mauvais exemples et des contagions scélérates, et qui, effet lui-même de causes multiples, devient cause à son tour en produisant un perfectionnement dans les habitudes et les sentimens d'un peuple. Comme nous devons rester dans les lois les plus générales de l'évolution sociale et pour ainsi dire sur les hauteurs du sujet, nous ne tiendrons pas compte des causes perturbatrices de cette évolution normale, de la propagande des doctrines qui viennent affaiblir le sentiment et l'idée de la responsabilité dans la conscience populaire, ou encore du prosélytisme de sectes antisociales qui préparent de temps en temps des explosions de barbarie au milieu du progrès normal des sociétés civilisées. Ces grands cataclysmes de l'ordre moral peuvent arrêter l'histoire, ils ne la détruisent pas; ils en suspendent les lois sans y contredire.

Parlons-nous enfin de la morale sociale proprement dite et de la morale scientifique, que M. Buckle réduit à l'état stationnaire depuis plusieurs milliers d'années? Est-il exact, comme il le prétend, que les vérités morales aient été fixées une fois pour toutes, je devrais dire immobilisées, qu'elles soient acquises de temps immémorial au genre humain et fassent partie de la conscience d'une société, partout où il y en a une, enfin que l'histoire de ces vieux préceptes ne soit que le morne et stérile tableau de leur immobilité

à travers les générations successives et les races variées? On s'étonne de rencontrer dans un penseur tel que M. Buckle une thèse aussi superficielle et aussi fausse.

Si peu qu'on étudie l'histoire de l'esprit humain, ce qui frappe le regard le moins pénétrant, ce n'est pas l'unité et la fixité des doctrines morales, c'est leur étrange et insaisissable variété, leur dispersion, souvent même leur contradiction apparente sur les divers points de l'espace et du temps, en tout cas leur évolution continue. Argument par excellence des positivistes, dont M. Buckle oublie ici les leçons. Il aurait fallu que M. Mackintosh, sur lequel il s'appuie, eût établi d'une manière péremptoire, ce qu'il ne fait qu'affirmer, l'impossibilité du progrès de la morale dans le passé et dans l'avenir, l'absence de toute découverte dans la science des devoirs, l'identité de la morale dans le Pentateuque, dans les lois de Manou, dans le paganisme tout entier, dans l'Évangile, enfin la simplicité élémentaire de ces préceptes aussi accessibles, aussi ouverts, nous dit-il, à l'esprit du dernier barbare qu'à celui du philosophe le plus éclairé. Ce sont là des assertions énormes, hors de toute science sérieuse. Les esprits les moins favorables au christianisme, ceux qui s'efforcent de démontrer qu'il a eu en morale moins d'originalité inventive et de fécondité nouvelle qu'on ne lui en attribue, ceux-là mêmes qui recherchent dans les philosophes antiques les pressentimens éclatans des lois d'amour et de charité que promulguera la religion nouvelle, reconnaissent que le christianisme a donné à ces grands sentimens une vertu d'expansion, une force de propagande et un accent qui ont changé en partie la conscience du genre humain. Quant à l'identité de ces lois morales dans l'esprit de Kant ou dans celui du dernier sauvage, renvoyons une pareille fantaisie à M. Lubbock, l'homme qui connaît le mieux les sauvages, et demandons-lui ce qu'il pense d'une thèse en contradiction manifeste avec celle qu'il a établie en vingt années de travaux.

Est-ce donc la même chose de poser un précepte moral d'une manière générale et abstraite ou d'en déduire tout ce qu'il contient? Quand même Caton aurait défini la justice aussi bien que Kant, cela suffit-il pour dire qu'il l'a comprise de la même manière et dans toute son étendue? Quand même on trouverait dans Sénèque le conseil de traiter humainement les esclaves, cela signifie-t-il qu'il comprit à la façon d'un Channing le devoir d'aimer ces malheureux et de les affranchir? Les préceptes moraux sont d'une fécondité incalculable. Ils résument sous une forme brève des trésors de justice et d'humanité que n'a pas toujours calculés celui qui les déposa pour la première fois dans l'âme humaine. On répète vainement

qu'il n'y a jamais une vérité morale absolument neuve. Quand même cela serait, ce qui n'est pas, chacune d'elles, interprétée, commentée par les hommes et par les événements, peut produire tout un monde de conséquences inattendues. N'est-ce donc pas de la morale en un sens que toutes ces conquêtes successives du droit sur la force qui constituent l'évolution des peuples dans la justice et dans la paix sociale? On a conçu le droit de très bonne heure dans le monde; mais combien a-t-il fallu de siècles pour en révéler les applications? L'esclavage était implicitement condamné par le christianisme, qui, en créant l'égalité morale et religieuse des hommes, en déclarant qu'une âme en vaut une autre devant Dieu, avait posé le principe; combien de temps cependant a-t-il fallu pour que la dernière conséquence passât dans les faits! Or chaque application, chaque conséquence nouvelle d'un principe moral, est une véritable découverte. C'est le droit qui a triomphé de la force dans la reconnaissance officielle de l'égalité devant la loi, dans la répudiation des privilèges, dans la proclamation de la liberté des consciences et des cultes, dans les transformations sociales qui mirent fin à l'exploitation des populations par les seigneurs, par le clergé, par le roi, aux guerres privées, permanentes, aux combats en champ-clos, aux procédures secrètes, aux pénalités arbitraires, à la question, à la torture, aux supplices, tout cela remplacé par des instructions régulières et des pénalités mesurées (1). C'est le droit de mieux en mieux reconnu et constaté qui assure à chaque citoyen la liberté de sa conscience, celle de son commerce, de son industrie, de son travail. Voilà les grands principes successivement élaborés par les siècles, consacrés par la raison générale, fixés comme les élémens nécessaires du progrès social. Certes tout n'est pas fini. Bien des dangers nouveaux surgissent à l'horizon. Le droit est menacé aujourd'hui, non pas tant par des tyrannies individuelles que par celle du nombre anonyme et irresponsable. Il n'en est pas moins vrai que la voie est désormais tracée, le but fixé. L'humanité peut bien être entravée dans sa marche, mais elle sait maintenant où elle doit tendre, et quelque trouble que puissent causer dans le monde des passions détestables, quelque obscurité qui nous menace, nous n'avons plus à craindre une nuit éternelle. M. Buckle nous dira que tout cela est l'œuvre de la science toute seule. C'est une erreur. La science n'a été ici qu'une ouvrière intelligente au service d'une maîtresse plus grande qu'elle, la conscience. N'est-il pas visible qu'il se fait dans la suite des siècles une éducation

(1) Voyez l'éloquent tableau des conquêtes du droit dans le discours de rentrée de M. Renouard, procureur-général à la cour de cassation, novembre 1872.

de la raison générale sous l'influence des sentimens moraux de plus en plus épurés et délicats, celui de la dignité humaine, de la liberté responsable, du droit des faibles devant la force? Il s'est formé parmi les peuples civilisés, à travers et en dépit d'étranges retours à la férocité primitive, un accord de jour en jour plus étendu sur les principales questions d'équité et d'humanité. Théoriquement au moins, les nations les plus civilisées s'entendent et se comprennent sur ces questions. Qu'est-ce donc que tout cela sinon la conscience humaine en progrès? C'est elle qui s'est exprimée dans les œuvres des jurisconsultes, dans les plus grandes voix religieuses, dans quelques beaux écrits de réformateurs et de philosophes, et qui a préparé ces prodigieuses transformations du monde. Or, bien qu'en puisse dire M. Buckle, la conception grandissante et affermie du droit n'est pas une pure découverte de l'intelligence, un théorème dont le géomètre d'une justice abstraite déduirait froidement les corollaires. Ici, pour découvrir les applications et les faire passer dans les faits, il faut plus et mieux qu'une perception d'identité ou d'égalité entre deux termes ou même d'un rapport d'utilité entre les hommes; il a fallu un vif amour de l'humanité, un sentiment sincère de ce qu'elle vaut et de ce qu'on lui doit. La raison n'aurait pas suffi à cette tâche : il s'y est joint cette grande chose, vrai principe de tout progrès social, le respect de l'homme reconnu par l'homme son égal devant Dieu.

IV.

Nous avons touché les dernières limites du progrès. Au-delà, il n'est plus perceptible, ou du moins, si on le rencontre encore dans quelqu'une des sphères réservées de l'activité humaine, ce n'est pas sur la valeur ou la qualité des œuvres de l'homme qu'il agit, c'est uniquement sur les conditions extérieures de ces œuvres. Nous voulons parler de l'art, en prenant ce mot dans sa plus large extension, en y comprenant toutes les manifestations de l'activité humaine qui ne sont ni la science, ni l'industrie, ni la morale, c'est-à-dire toutes les formes de la création idéale, de la production dans la beauté, comme parle Platon, *τέχνη ἐν τῷ καλῷ*. Ici l'élément personnel prévaut sur tous les autres; rien ne le remplace; tout au plus les facilités qu'on lui fournit pour se produire peuvent le stimuler à l'action, mais sans pouvoir faire autre chose qu'alléger son effort. C'est quelque chose assurément; mais ce quelque chose sans l'inspiration n'est rien, et l'inspiration peut se passer de presque tout le reste.

Il ne faut pourtant rien exagérer; on doit tenir compte, dans tout

art, d'un certain nombre de données premières, absolument indispensables; c'est un minimum de conditions dont le génie même ne dispense pas le poète ou l'artiste. Macaulay a dit avec raison qu'Homère réduit au langage d'une tribu sauvage, n'aurait pu se manifester à nous, et que Phidias n'aurait pas fait sa Minerve avec un tronc d'arbre et une arête de poisson. « L'objet de l'art, disait Joubert, est d'unir la matière aux formes, qui sont ce que la nature a de plus vrai, de plus beau et de plus pur. » Il y a donc un élément matériel dans tout art; mais cet élément se spiritualise de plus en plus selon que l'on s'élève dans l'échelle des arts. « Que fait le poète? *Il purge et vide les formes de matière.* » Pourtant il reste encore même dans la plus haute poésie une dernière goutte de matière, le son. Il faut que le poète s'efforce de faire briller la pensée à travers le son spiritualisé. « Plus une pensée est semblable à une âme et plus une parole est semblable à une pensée, plus tout cela est beau. »

Aucun art, même le plus intellectuel, ne peut s'affranchir de ces données que lui fournit la matière. Par là on peut dire qu'il dépend dans une certaine mesure du progrès qui s'opère, non dans l'art lui-même, mais dans les facilités qui lui sont offertes pour dompter la matière et lui imposer les formes de son idée. C'est là que le perfectionnement est possible, c'est-à-dire dans telle science spéciale qui apporte son contingent au peintre ou au sculpteur, dans la partie technique des procédés, qui se perfectionnent, dans les instrumens, qui deviennent de plus en plus délicats et sûrs. Toutefois la part même de ce progrès n'est pas indéfinie. Quand une certaine mesure a été atteinte, les progrès ultérieurs de la science ou les inventions nouvelles dans les procédés n'intéressent presque plus l'art. La peinture a gagné évidemment quelque chose au progrès de la géométrie, qui lui a donné la perspective, de l'anatomie, qui lui a donné une science plus exacte du corps humain, de l'industrie, qui lui a donné le moyen de mieux fixer les couleurs avec l'huile. On ne voit pas trop ce qu'elle pourrait gagner à d'autres progrès des sciences. C'est à l'artiste de se perfectionner lui-même pour le reste; on peut même dire pour certains arts que, dès qu'ils ont à leur service les élémens suffisans, ce qu'on pourrait appeler le strict nécessaire, c'est assez; plus, ce serait trop. Il y aurait à craindre au-delà une facilité mécanique et pour ainsi dire une souplesse des instrumens, une docilité matérielle des procédés, qui pourraient égarer l'inspiration. C'est encore une pensée très fine de Joubert que la perfection d'un idiome n'est pas nécessairement favorable à la force ou à la beauté du style. Lorsque les langues sont formées, la facilité même de s'exprimer nuit à l'esprit, parce qu'aucun obstacle ne l'arrête, ne le contient, ne le rend circonspect, et ne le

force à choisir entre ses pensées. Dans les langues encore nouvelles, il est contraint de faire ce choix par le retardement que lui impose la nécessité de chercher dans son esprit pour trouver les mots dont il a besoin. « On enrichit les langues en les fouillant. Il faut les traiter comme les champs : pour les rendre fécondes, quand elles ne sont plus nouvelles, il faut les remuer à de grandes profondeurs. »

En tout art, il pourrait bien en être de même. Il y a un premier perfectionnement dans les instrumens et les procédés que l'on doit obtenir pour affranchir l'inspiration; il y en a dans les méthodes qui s'enseignent : il ne faut pas aller au-delà sous peine de supprimer l'effort qui excite l'inspiration et la soutient. Parmi ces données nécessaires de l'art, on ne saurait omettre les données historiques de la race, du milieu, et surtout celles de l'école, mais comme conditions, non comme principes. Il est trop clair qu'il faut faire la part, dans le développement extraordinaire et l'éclosion de l'art à certaines époques, comme de la peinture en Italie au xv^e siècle, à une certaine préparation générale, à l'aptitude d'un peuple ou au moins d'une élite, enfin à une certaine élaboration de l'idéal dans les écoles. Un Raphaël ne peut paraître tout d'un coup comme un phénomène de génération spontanée au milieu de la barbarie : un Michel-Ange est invraisemblable chez les Lapons; mais, ces conditions étant posées, qui expliquera pourquoi de longs siècles de haute culture intellectuelle sont stériles, quand d'autres périodes semblent avoir la magnifique prérogative de produire des chefs-d'œuvre? Dans le même milieu, dans la même race, dans la même école, il n'y a pas production continue d'œuvres d'art. L'inspiration procède par jets spontanés : elle s'épuise bientôt là où elle a brillé de tout son éclat, et se déplace sans cesse. La marche de l'art est une ligne montante et descendante perpétuellement brisée. Les géomètres de l'histoire qui ont voulu soumettre au compas ces capricieuses évolutions n'ont abouti qu'à des résultats de fantaisie.

La loi du progrès n'atteint, on le voit, que les données matérielles et scientifiques, les instrumens et les méthodes, cette partie extérieure de l'art qui peut s'enseigner et se transmettre; elle laisse en dehors l'art lui-même dans sa pure et libre essence, dans ses conditions intérieures, qui sont la sincérité de l'émotion et l'invention. Or il n'y a ni recette empirique ni formule savante qui contienne ce grand secret, qui puisse l'expliquer et le transmettre à d'autres. Dans la sphère de l'art, passé un certain degré nécessaire, plus de science ne fera pas plus d'invention, plus de lumière ne fera pas plus de génie. Le moindre élève du Conservatoire sait mieux orchestrer

un opéra que ne l'eût fait Haendel ou Pergolèse. Qu'importe? Cela donne-t-il la seule chose qui compte, l'idée? Les moyens de l'art font des progrès, le génie de l'art n'en fait pas. Pourquoi cela? se demande l'écrivain célèbre qui a introduit ici avec éclat, bien que sous une forme épisodique, cette grande question (1). C'est que tandis que la science est le résultat du calcul et de l'expérience, qui multiplient sans fin leurs sommes, l'art est le résultat du sentiment et de l'imagination, qui ne s'accroissent pas et ne se transmettent pas; en ce sens, il est quelque chose d'absolu, de non perfectible par conséquent. « En tous lieux, en tout temps où les données premières ne font pas défaut, l'art a pu atteindre sa perfection intrinsèque, et n'est-ce pas pour l'artiste une magnifique grandeur que d'appartenir à cette race où chacun fait sa noblesse soi-même, sans espoir de dépasser ses aïeux, mais avec la certitude de n'être pas dépassé par ses descendants? » — A cette hauteur de vues, comme la trop fameuse querelle des anciens et des modernes paraît insignifiante, médiocre, mal engagée! On voudrait supposer quel effet eût produit au milieu des subtilités laborieuses de Lamotte ou de Terrasson une sentence énoncée dans ces termes, où resplendit la raison : « Tous sont égaux dans la région où la grandeur existe. Dante ne détrône pas Eschyle, ni Corneille Shakspeare; Molière n'anéantit pas Aristophane; Beethoven ne fait aucun tort à Mozart. L'idéal est l'idéal dans tous les milieux, dans toutes les langues. Là où il n'y eut pas d'idéal, il n'y eut pas de grandeur réelle. Là où l'idéal trouva l'expression digne de lui, il n'y eut pas d'hierarchie pour ce poète : il entra dans le cercle des égaux. Quiconque aura une grande somme de facultés équivalentes, quelque différentes qu'elles soient, peut y entrer à son tour... Par l'aile de la pensée, par l'instrument, quel qu'il soit, littérature ou musique, sculpture ou peinture, l'action de s'élever, c'est l'art, et quiconque s'élève réellement fait tout ce que l'homme peut faire à lui seul. »

Cette puissance de l'art est l'éclatant témoignage de la virtualité humaine, mais en même temps (et c'est là le prodige) ce qui révèle l'espèce à son plus haut degré se manifeste dans une personnalité, celle du poète et de l'artiste, en un sens la plus inaccessible et la plus incommunicable des personnalités humaines. « L'artiste seul, le poète, peuvent dire *moi*, le savant doit dire *nous*. » Ce qui est au savant est aux autres, il donne tout ce qu'il a. Le poète garde tout pour lui seul, il ne peut rien communiquer de sa force; mais aussi

(1) Voyez les premières pages de la *Lettre d'un voyageur* dans la *Revue* du 15 mai 1864.

on n'y peut rien ajouter, tandis que toutes les générations antérieures ont travaillé pour augmenter celle du savant. « Isaïe, Eschyle, Homère, Dante, Shakspeare, sont de grands solitaires dont nous relevons tous, mais qui ne relèvent de personne. Ils sont nos souverains; les savans sont nos frères. Ceux-ci peuvent nous rendre savans comme eux-mêmes, il ne s'agit que de les étudier; vous étudierez en vain les grands artistes, vous pourrez les copier, vous ne leur prendrez rien pour cela. » Oui, cela est vrai d'une éternelle vérité : le savant, c'est l'initiateur; l'artiste, c'est l'initiative. Le savant représente l'humanité au point où l'humanité peut s'élever sur ses traces; l'artiste la représente à un point où lui seul a pu s'élever : il est l'individu humain à sa plus haute puissance.

Voilà l'élément inaccessible de l'art, et, en généralisant notre pensée, du génie, — car le génie, même appliqué à la science, suppose une force d'invention et un élan personnel par où il ressemble à l'art. Aussi, quelque goût que l'on ait pour les raisons d'ordre positif, doit-on reconnaître que jusqu'à l'heure présente ces hautes parties de l'humanité ont défié les explications de ce genre, et tout fait supposer qu'elles les défieront éternellement. Les uns ont pensé trouver le secret du génie dans le développement plus ou moins parfait des circonvolutions cérébrales, ou même dans un état morbide résultant d'une lésion, comme la folie. D'autres ont tenté de l'expliquer par l'accumulation de force et de lumières dans une race privilégiée, par une conjonction propice de l'évolution organique, du milieu intellectuel, du moment historique. Les derniers venus, comme M. Galton en Angleterre, M. Ribot en France (1), ont prétendu faire cette belle conquête au profit de l'hérédité en serrant la question du génie de plus près que leurs devanciers. Au fond de toutes ces théories s'agite obscurément la question du progrès dans l'art. En effet, du jour où l'on mettrait la main sur la loi certaine de ces grands phénomènes, sur l'antécédent physiologique qui les détermine, la science, en tenant la cause, deviendrait maîtresse des effets. Le génie ne serait plus qu'une affaire de combinaison bien préparée, d'accumulation d'éléments, une œuvre de chimie mentale, le progrès dans l'art un fait curieux de laboratoire physiologique, un cas particulier de sélection artificielle. Pure chimère ! les savans peuvent avoir comme les poètes leurs songes éveillés; eux aussi parfois rêvent d'atteindre l'inaccessible.

Non, le génie n'est pas une résultante, à moins que vous ne mettiez dans la somme des principes composans une force centrale et

(1) Galton's *Hereditary genius*. — *L'hérédité au point de vue psychologique*, par M. Ribot. — Voyez l'étude de M. Papillon dans la *Revue* du 15 août dernier.

dominante, quelque ressort intérieur, un élément de spontanéité, un *primum movens*, tout à fait distinct du tempérament, du milieu, de l'évolution ou de l'hérédité, quelque chose enfin qui échappe à vos formules et qui les dépasse infiniment. Le génie, comme l'héroïsme, restera une des formes les plus éclatantes de la personnalité, les plus indépendantes de l'espèce. A l'origine de ces grandes manifestations de l'homme, l'art, l'originalité inventive, il y a une donnée initiale dont le scalpel ni le compas ne peuvent mesurer la grandeur. C'est le vol de l'aigle, ce sont ses ailes et sa force, contenus dans un germe semblable à tant d'autres, avec un élément de plus que nous ne saisissons pas et qui fait l'aigle. Le génie n'est pas une résultante de la race, il n'est pas non plus l'expression d'une époque : il la domine et la devance; même dans la science, où la préparation et la part du travail antérieur sont considérables, il y a l'éclair qui vient on ne sait d'où, mais de plus haut assurément que cet amas de matériaux accumulés. Cet éclair qui illuminait l'âme guerrière de Condé sur le champ de bataille, il est de la même essence que celui qui tombe sur les calculs du grand géomètre au fond de son cabinet d'étude ou sur les expériences du physicien dans son laboratoire, et qui, en illuminant tout en eux et autour d'eux, leur découvre des horizons inaperçus. Cet éclair, c'est une idée d'une fécondité infinie, implicitement contenue dans une foule d'autres, qui jaillit tout d'un coup, comme d'un foyer intérieur frappé par le choc d'une intuition plus directe et plus forte. Voir plus haut ou plus profond, voir plus loin et plus juste, voilà bien l'inspiration dans la science, comme dans la poésie et dans l'art; mais qui ne sent en même temps que ces grandes originalités ne doivent pas laisser d'héritiers, que cette vertu inventive passe sur la terre sans dire son secret, sans même le savoir, que tous ces dons merveilleux et incommunicables augmentent le patrimoine des générations sans rien ajouter à leurs organes ni à leurs forces? Les résultats du génie et de l'art s'accroissent et se transmettent; mais l'art et le génie eux-mêmes naissent et meurent dans leur superbe solitude, sans passer dans le sang des familles ou des races, sans rien changer aux facultés de l'espèce.

V.

S'il est un fait historiquement démontré, c'est celui-là. L'inspiration ne se développe nulle part, en aucun temps, en aucun lieu, en raison des autres éléments du progrès; elle reste indépendante du développement général de l'espèce, et l'on pourrait trouver des exemples

d'une indépendance qui va jusqu'à une sorte de contradiction. S'il est vrai que certaines sociétés, comme la démocratie américaine, expriment le dernier terme du progrès social, l'égalité de tous devant la loi, devant l'opinion, devant les mœurs, la culture intellectuelle et scientifique la plus étendue, la participation de tous à la création et au contrôle des pouvoirs publics, il a semblé en même temps à plusieurs témoins, très éclairés et très sympathiques d'ailleurs, qu'il s'y produisait des phénomènes inquiétants, la décroissance de la haute culture en raison même de la diffusion des lumières, l'absence complète de production esthétique, la diminution sensible de la grande originalité, la tendance manifeste à un certain niveau de médiocrité collective. M. de Tocqueville a écrit un chapitre bien curieux sous ce titre : « pourquoi un Pascal est impossible dans une démocratie. » On pourrait en écrire un autre sur ce sujet : « pourquoi le grand art baisse-t-il dans nos sociétés modernes à mesure que la science s'étend, que le bien-être se généralise, que l'égalité civile et politique pénètre de plus en plus dans les institutions et dans les mœurs? » N'y a-t-il pas quelque loi qui règle ou explique ces coïncidences? Ne serait-ce pas que les sociétés modernes, pressées de produire parce qu'elles sont pressées de vivre, sont portées d'instinct à préférer l'utile au beau, à sacrifier la perfection à l'abondance de la production? Il semble bien que le bon marché dans l'art et dans l'industrie soit la loi démocratique par excellence, à laquelle tout se subordonne. Faire vite et beaucoup l'emporte sur le souci de faire bien. Une activité fiévreuse est l'instrument de cette production à outrance. La quantité illimitée des bénéfices faciles en est le stimulant. En même temps et sous le coup des mêmes influences se perdent ou se troublent les parties exquises et délicates du sentiment et de l'intelligence esthétique; le goût s'émousse; l'invention se répète et s'affaiblit; l'art baisse et confine de plus en plus à l'industrie. La science théorique elle-même, la science désintéressée, la culture abstraite de l'esprit à la recherche des lois de la nature, tout cela est abandonné pour les applications immédiates et positives. Le nombre de ceux qui savent s'étend chaque jour; la qualité des savans baisse. Serait-ce donc qu'il n'y a qu'une certaine somme d'intelligence inscrite par la nature au budget de chaque groupe humain, et que cette somme, répartie entre tous dans les sociétés démocratiques, ne peut plus se concentrer, se capitaliser, si je puis dire, en quelques cerveaux privilégiés? On dirait vraiment que l'espèce entre en lutte avec l'individu, et que l'une ne peut s'élever sans que les hautes personnalités décroissent. L'idéal du progrès serait l'ascension simultanée de l'espèce et de l'individu, de l'espèce dans le bien-être, dans la science, dans

la justice, de l'individu dans l'inspiration et dans l'art : idéal sans doute, si ce n'est pas une chimère !

Le progrès social expire là où commencent les plus hautes manifestations de la personne humaine, les élans de l'héroïsme, les inspirations fécondes, le génie, l'art. Voilà qui semble acquis à une théorie expérimentale, ne se payant pas d'illusions ou de mots; mais cette question en amène une autre : dans cette sphère, où la loi du progrès opère régulièrement, où chacun de ses effets peut être constaté, son action est-elle indéfinie ? Le perfectionnement de l'espèce humaine est-il illimité dans ses facultés susceptibles de progrès ?

Il semble bien qu'il n'y ait pas de terme assignable pour l'application des forces mentales aux forces physiques et l'accroissement régulier des sciences positives, sauf le terme qu'y peuvent mettre les catastrophes invraisemblables de l'histoire future ou les cataclysmes possibles du globe que nous habitons; l'expérience du passé justifie les plus hardies espérances pour l'avenir. En réalité, nous ne sommes qu'au seuil de la civilisation industrielle. Loin de montrer par quelque symptôme qu'elle est arrivée à sa fin, la tendance au progrès semble depuis un demi-siècle s'être révélée par un redoublement d'audace et une accélération de vitesse (1). Nous sommes loin d'avoir épuisé soit les facultés scientifiques de l'homme, soit les facultés dynamiques de la nature. La grande pensée de Newton reste toujours vraie : « nous n'avons été jusqu'ici que comme des enfans jouant sur le rivage de la mer et ramassant çà et là un caillou plus lisse ou un coquillage plus joli que les autres, tandis que le grand océan de la vérité s'étend mystérieux devant nous. » Le domaine des forces physiques qui agissent ou qui dorment au sein de la nature est un autre océan qui n'est pas même mesuré pour nous. C'est l'œuvre et la tâche du savant de le conquérir et de le dompter. — On a calculé qu'en l'année 1860 toutes les machines travaillant dans la Grande-Bretagne au profit de l'industrie représentaient une somme d'activité égale à celle de 4 milliard 200 millions d'hommes valides. C'est beaucoup plus que la force collective de l'humanité tout entière. Que sera-ce quand toutes les nations civilisées travailleront dans les mêmes proportions, que sera-ce surtout quand ces proportions de travail seront changées par la découverte de nouveaux agens ou la multiplication des forces déjà connues ? Sommes-nous même assez avancés aujourd'hui pour nous faire une idée de ce que sera la surface de la terre quand l'homme l'aura pour ainsi dire recrée à son gré, quand il aura, comme on l'a dit,

(1) Lubbock, *l'Homme avant l'histoire*, p. 504.

transformé la planète qu'il habite en un immense organisme travaillant sans relâche pour son compte, par ses vents, ses courans, sa vapeur d'eau, son fluide électrique?

La raison se confond, l'imagination se trouble dans ces splendeurs de l'avenir dévoilé; mais enfin, quoi qu'on fasse, ce prodigieux développement des forces physiques humanisées à notre service, cette science illimitée créatrice d'un bien-être illimité, tout cela changera-t-il les conditions de la vie humaine dans l'ordre moral? Nous ne le pensons pas. On assure que nos plaisirs s'accroîtront dans une proportion indéterminée et que nos souffrances diminueront. La faculté de souffrir, nous dit-on, en tant qu'elle peut servir d'avertissement, gardera toute sa force, mais la nécessité de souffrir diminuera infiniment. Enfin, par une meilleure coordination de nos actions, nous arriverons à une vie plus complète. Acceptons-en l'augure, sinon pour nous, du moins pour nos descendans; mais un doute m'assiège: tous ces plaisirs accrus, ces occasions de jouir multipliées, ces occasions de souffrir devenues plus rares, cette intensité croissante de la sensation, tout cela fera-t-il plus de bonheur? Qui peut le savoir ou le deviner dans les conditions nouvelles que créera cette transformation de notre vie? M. de Tocqueville écrivait un jour à l'un de ses amis que, s'il était chargé de classer les misères humaines, il le ferait dans cet ordre: les maladies, la mort, le doute. Lequel de ces élémens disparaîtra dans la *vita nuova* rêvée par nos poètes de la science, par les utopistes de la toute-puissance de l'homme? Est-ce le doute? Mais les vérités positives ont-elles jamais dissipé les ténèbres de l'*au-delà*? La tendance de nos savans semble être de les redoubler, de les épaissir, en déclarant que notre faculté de connaître expire aux frontières du monde visible, et que le progrès consiste à savoir ignorer scientifiquement. On nous conduit aux bords de l'immensité pour nous donner le vertige des abîmes et l'on nous ramène brusquement en arrière. — Est-ce la maladie qui cédera devant les précautions de l'hygiène future ou les inventions de la médecine? Mais quand on découvrirait tous les jours des palliatifs de la souffrance mille fois plus actifs que le chloroforme ou des agens infailibles contre la peste, cela empêcherait-il l'hérédité physiologique des principes de la douleur, le trouble apporté dans l'organisme par les vices et l'intempérance, l'altération des organes sous le choc de mille causes extérieures, enfin la plus grave et la plus incurable maladie, l'usure de la vie, la mort enfin? A moins d'étendre au-delà de toute borne l'existence humaine, comme l'a rêvé Condorcet, il faudra bien, même alors, que l'homme meure. Et s'il est si triste de mourir dans la condition actuelle de la vie, si nous disputons avec tant d'acharnement à la

mort ce droit misérable et précaire de vivre qui n'est bien souvent que le droit de souffrir, si nous sommes tous comme le bûcheron de La Fontaine, demandant à reprendre notre fardeau dès que la mort veut nous en débarrasser, si lourde que soit cette corvée de jours sans joie, de nuits sans sommeil, de labeurs sans trêve et sans récompense, de deuils sans consolations, que sera-ce donc dans ce paradis terrestre reconquis par l'industrie de l'homme, où tant de bien-être abondera, où nos sensations seront comme multipliées par les occasions de plaisir, où toutes les forces physiques travailleront à notre félicité, où il faudra un jour quitter tout cela, tout ce qu'on a possédé, tout ce qu'on a aimé? Quelle nécessité plus dure que jamais, quelle loi mille fois plus âpre qu'autrefois! Quel désespoir de mourir, quand la vie aura été si pleine, si facile, comblée de tant de joies!

Tous ces biens terrestres, cet idéal du globe transfiguré, augmenteront indéfiniment le bien-être de l'homme; ils n'ajouteront guère à son bonheur, n'ajoutant rien à sa sécurité. L'homme aura tout autant à craindre de la mort. Il aura de même à vivre toujours avec la passion. Or, s'il y a des découvertes possibles pour la souffrance physique, imagine-t-on qu'il y en aura dans les laboratoires de l'avenir pour la souffrance morale? Toutes ces félicités matérielles, j'en ai peur, ne feront que multiplier les tentations de toute sorte, par là les occasions d'envier et de haïr. Il y aura toujours des misères, même dans ces Édens de l'avenir, parce qu'il y aura encore des vices. Il y aura des haines et des envies farouches, parce qu'il y aura des inégalités de conditions et de fortunes qui survivront par la force des choses aux inégalités artificielles du droit à jamais détruites. La paresse, l'égoïsme, l'imprévoyance, la prodigalité, n'abandonneront pas ce monde. S'imagine-t-on ce dernier miracle de l'industrie, d'élever tous les hommes indistinctement au même degré d'initiative, de capacité, de moralité et de travail? — Et si les passions persistent entre les hommes d'une même nation, comment espérer qu'elles disparaissent entièrement entre les peuples? Les peuples sont de l'étoffe dont les hommes sont faits, toujours prêts à l'emploi et à l'abus de la force. Que de fois l'humanité a recommencé ce beau rêve d'une civilisation universelle et pacifique! Que de fois et combien cruellement ce rêve a été interrompu! Les États-Unis de l'Europe pour préluder aux États-Unis du monde, l'état juridique commençant pour les nations, que de fois nous avons cru y toucher! Ce que nous avons vu de nos jours, l'humanité le reverra souvent : des explosions de barbarie au milieu d'une ère de civilisation, de paix, d'industrie; des guerres atroces succédant brusquement à des hymnes de fraternité universelle; l'impossibilité

non-seulement de garder la paix, mais de garder dans la guerre une certaine mesure d'humanité et de montrer au monde ce que c'est que cette chose, la plus belle après la paix, une victoire civilisée.

L'humanité restera ce qu'elle est au fond malgré tous les perfectionnemens que la science et l'industrie apporteront à la surface du globe qu'elle habite. — Est-ce un motif pour se décourager? A dieu ne plaise! L'homme sera toujours l'homme. Ce sera la passion, c'est-à-dire l'amour et la haine; ce sera la raison avec la misère incurable de ses doutes; ce sera la liberté avec ses épreuves, ses grandeurs et ses défaillances. — Et pourtant, si nous ne pouvons changer le cœur de l'homme et ses penchans, la pensée de l'homme et ses lois, nous pouvons modifier, dans une certaine mesure et sans tomber dans la chimère, non-seulement le milieu physique, mais le milieu moral où ces élémens vivent et se développent. Par nos exemples, par nos doctrines, il dépend de nous d'élever le niveau des âmes. Bien des fois encore l'œuvre sera menacée par les catastrophes de l'histoire, par les scandales de la force; bien des fois, on croira que la civilisation morale va périr. Qu'importe? Renouons d'une main infatigable la trame sacrée, à chaque instant rompue par la violence. Quoi qu'il arrive, travaillons sans relâche à l'expansion, au progrès de cette conscience du genre humain, que nommait déjà Tacite, mais qui ne s'est vraiment reconnue elle-même que dans le monde moderne. Supérieure aux victoires passagères de la violence ou de la ruse, elle s'en venge en les jugeant, proclame à travers l'histoire le droit, même quand il est vaincu; son triomphe sera de persuader à l'humanité que c'est la force qui a tort, que c'est la justice qui a raison. Voilà le vrai progrès, celui qui ne trompe pas. Pour y travailler, pour cela seul, c'est la peine de vivre.

E. CARO.

M^{LLE} GUIGNON

I.

Je suis née le vendredi saint, dans une petite ville du Poitou. On ne m'attendait pas si tôt, et j'avoue qu'on ne pouvait plus mal choisir son jour pour entrer dans le monde. De toute façon, mon arrivée fut une désagréable surprise. Mon père, qui était receveur des finances à Saint-Clémentin, désirait un garçon; une somnambule le lui avait prêté, il y comptait et avait décidé qu'on l'appellerait Maurice. Quand la sage-femme, après m'avoir examinée aux grises lueurs d'une pluvieuse matinée d'avril, annonça une fille, mon père poussa un juron formidable et tourna brusquement le dos à la matrone scandalisée. Toute la layette avait été marquée aux initiales de ce *Maurice* idéal qui devait empêcher le nom de Mauclerc de tomber en quenouille. — Quel dommage! murmura plaintivement ma mère, et quel nom donner maintenant à l'enfant? — Qu'on l'appelle Guignon! répliqua mon père furieux. — Et le nom m'est resté.

Cependant il fallait utiliser les fameux *M* brodés sur la layette, et il fut convenu qu'on me nommerait Madeleine. Ma mère étant trop délicate pour me nourrir, je fus confiée à une belle paysanne des environs de Ruffec; mais l'influence néfaste qui s'était déjà manifestée à ma naissance continua de s'attacher à moi : au bout de quelques semaines, on s'aperçut que cette fille n'avait plus de lait. Je dépérissais à vue d'œil. Mon père haussait les épaules et allait partout répétant « qu'on n'élèverait pas cette petite... » Puis, comme ma mère fondait en larmes : — Eh bien, quoi? ajoutait-il, elle mourra... Cela vaut mieux que d'avoir une enfant malingre! — Enfin, un médecin de Poitiers ayant conseillé d'essayer le lait de chèvre, on acheta une jolie chevrette blanche, et je me suspendis avidement aux mamelles gonflées de ma nouvelle nourrice. Son lait aro-

matique et salubre me sauva. Je m'étais si bien accoutumée à ce régime qu'on ne pouvait plus me séparer de ma chevrette aux cornes aiguës, et je la tétai encore que j'avais déjà depuis longtemps les jambes assez solides pour piétiner le sein de notre antique nourrice à tous, la terre, et les yeux tout grands ouverts pour admirer les merveilles du monde extérieur.

Pendant cette période du premier âge, nous sommes plus vivement impressionnés par les choses que par les personnes. J'ai à peine un vague souvenir des gens que j'ai vus dans ma petite enfance, mais je me rappelle très exactement la façon dont j'ai fait connaissance avec les pierres, les fleurs et les bêtes, dans notre vieille maison de Saint-Clémentin, située au bord de la Charente, non loin de la route de Ruffec. Grâce aux verres grossissans que les enfans ont dans les yeux, tout m'y paraissait immense : le double perron de la porte d'entrée, le péristyle sonore, l'escalier aux marches carrelées et à la rampe de chêne, le grenier avec sa forêt de charpentes. Je revois distinctement le jardin bas et ombreux qui se prolongeait jusqu'au bord de la rivière marbrée de feuilles de nénufar, la terrasse qui le dominait et où des héliotropes poussaient de vigoureuses floraisons à odeur de vanille, les allées sablées, semées de débris de faïence bleue, que je prenais pour des écailles tombées du ciel, et que je serrais précieusement dans les poches de mon tablier. Je me souviens surtout d'une magnifique julienne blanche à fleurs doubles, qui s'épanouissait dans une des plates-bandes, et pour laquelle j'avais une vive tendresse. Je me couchais tout près d'elle, j'admirais ses opulens panaches, si fièrement dressés vers le ciel; je me grisais de son parfum pénétrant, je ne la quittais plus. Aussi mon chagrin fut-il grand lorsque je la vis jaunir et s'étioler. Je n'oublierai jamais mon effroi quand le jardinier, l'arrachant de terre, me dit qu'elle était morte et me montra un ver qui rongait la racine. Ce fut ma première sensation pénible. Je restai longtemps assise près de la plate-bande dégarnie, me demandant avec terreur s'il en était ainsi de tout le monde, et si je ne mourrais pas, moi aussi, rongée par quelque affreuse bête invisible.

A cette époque, mon enfance était très solitaire. Ma mère, toujours souffrante depuis ma naissance, ne sortait guère de la maison. Elle passait presque toutes ses journées étendue sur une chaise longue, au salon. C'est ainsi que je la vois dans mes souvenirs : très pâle, très languissante, enveloppée dans une robe de chambre de cachemire gris, et reposant sur les coussins sa tête, qui semblait trop lourde. Elle avait de grands yeux bleus un peu cernés, d'épais cheveux châtons lissés en bandeaux sur son front d'un blanc mat,

et à demi cachés par de jolis bonnets de linge. Le plus souvent elle lisait; parfois aussi elle s'asseyait au piano et se mettait à chanter de vieux airs. Sa voix frêle, mais très expressive, avait le don de me charmer. Dès que je l'entendais, j'accourais du fond du jardin, je me blottissais dans l'embrasure d'une fenêtre, derrière de grands rideaux de soie brochée, et, ma poupée dans les bras, j'écoutais de toutes mes oreilles. Je ne pouvais entendre sans émotion ce passage de la vieille chanson de Bertaut :

Félicité passée,
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir!

Je ne comprenais pas le sens des paroles, mais les sons mélancoliques de l'air me remuaient profondément. Peut-être aussi l'expression de tristesse qu'y mettait ma mère agissait-elle plus vivement sur mon organisation nerveuse? Chaque fois que ce refrain revenait sur ses lèvres, mes yeux s'emplissaient de larmes, et je sanglotais doucement derrière mon rideau.

Mon père était, comme esprit et comme tempérament, tout l'opposé de ma mère. Grand, robuste, bien découpé, l'œil vif, la mine fleurie, la voix chaude et retentissante, il représentait ce qu'on appelle dans le monde un joyeux compagnon et un beau cavalier. La vie sédentaire l'ennuyait. Il aimait toutes les distractions bruyantes et coûteuses : les parties de campagne, le jeu, la chasse, — la chasse surtout. Nous avions une meute et un piqueur en livrée. C'était une de mes joies, dans les matinées d'octobre, de me réveiller aux sons de la fanfare du piqueur; alors je courais à la fenêtre, en robe de nuit, et je voyais mon père, la moustache retroussée, vêtu de sa veste de chasse, guêtré jusqu'aux genoux, sauter lestement dans le tilbury, tandis que les chiens aboyaient et que la fanfare retentissait sur la route. J'aimais mon père, bien qu'avec ses brusqueries et ses colères violentes il ne fût pas toujours tendre pour moi. Je le trouvais beau, élégant, imposant; j'étais fière de lui, et je n'avais pas de plus grand plaisir que lorsque, dans ses jours de bonne humeur, il m'emmenait avec lui à la promenade. On détachait une belle chienne épagneule qui s'appelait *Ravissante*, et qui nous suivait en bondissant, puis nous longions le bord de la rivière. Nous bavardions alors tous deux à cœur joie. Mon père me parlait du pays où il était né et de mes grands-parens Mauclerc, qui habitaient Trois-Fontaines, un village situé aux confins du Barrois et de la Champagne. Ce n'était guère que dans nos promenades intimes qu'il consentait à faire allusion à son origine villageoise. A la maison, on n'en soufflait mot,

mon père ne se souciait pas d'apprendre aux notables de Saint-Clémentin que leur receveur sortait d'une souche paysanne. Quant à moi, ces récits de Trois-Fontaines remuaient sans doute au fond de mon cœur je ne sais quelle fibre campagnarde, car ils m'intéressaient singulièrement. Ces heures de promenades et d'expansion étaient des heures de fête, malheureusement trop rares. Mon père ne paraissait pas goûter beaucoup les douceurs de la vie de famille; il vivait beaucoup au dehors, et souvent nous ne le voyions pas même aux heures des repas.

Dans cette brume déjà lointaine de la première enfance, deux souvenirs très vifs et très colorés surnagent encore au-dessus de tous les autres. Le premier est l'arrivée de ma bonne, Modeste. Ma mère, souvent alitée, ne pouvait s'occuper de moi et ne voulait pas me confier à la cuisinière. Il fut convenu qu'on prendrait une jeune fille qui devait servir à la fois de bonne et de femme de chambre, et qui nous avait été recommandée par la femme du percepteur. Elle venait de Tours, où elle avait été élevée au couvent des ursulines. Je la vois toujours débarquer à la maison, tenant une boîte à chapeau d'une main, et de l'autre une tête de carton comme il y en a chez les modistes. Agée de dix-sept ans, fraîche comme une rose de haie, avec des yeux d'un bleu très doux et une forêt de cheveux blonds, elle était fort vive et pimpante, prompte à la riposte, superstitieuse à l'excès, ayant toujours un proverbe ou une chanson aux lèvres. Sa gaîté, sa physionomie éveillée et ses bons grands regards me séduisirent sur-le-champ. Elle, de son côté, me voyant pâlotte, délicate et un peu abandonnée, s'attacha fortement à la pauvre *petiote*, comme elle m'appelait. La fibre maternelle, qui existe chez toute femme vraiment femme, se mit à vibrer soudain dans son cœur de jeune fille à l'aspect de cette enfant qui lui tendait les bras. Modeste me soigna, me câlina et me dorlota comme une mère. Nous couchions dans la même chambre, ma couchette près de la sienne, et bien souvent je me glissais près d'elle et je m'endormais dans ses bras. Elle avait la mémoire meublée de tous les contes de la *Bibliothèque bleue*, et j'ai été bercée avec les histoires de *la Belle Mélusine* et des *Quatre fils Aymon*. Tous ces récits merveilleux me ravissaient et me passionnaient. Je buvais avidement les paroles de Modeste; je vivais dans un monde de fées, de fils de rois, de châteaux enchantés, et j'y croyais plus énergiquement qu'aux chapitres de mon catéchisme, qui me paraissaient bien gris, bien monotones à côté de toutes ces féeries. Ce catéchisme à couverture verte, que ma mère me faisait apprendre verset par verset, était pour moi comme une médecine amère; je ne l'avalais que par petites doses et avec force grimaces. Parfois on appelait mon père

pour me mettre à la raison, et avec son caractère emporté cette intervention finissait toujours par des scènes où Modeste prenait chaudement ma défense. Elle était intraitable quand il s'agissait de moi. Lorsque par hasard elle avait le dessous, elle s'écriait qu'elle ne voulait plus rester dans une maison où on maltraitait sa *petite* fille; elle demandait son compte et disparaissait, emportant sa fameuse tête de carton. Cela durait cinq ou six jours, puis un beau matin on la retrouvait installée dans l'antichambre et ourlant des serviettes, comme si rien ne s'était passé.

Un autre de mes bons souvenirs de ce temps-là, c'est celui d'un vieux professeur de philosophie du collège de Saint-Clémentin, qui me donna mes premières leçons de grammaire. M. Desprairies était un des familiers de la maison. Il paraissait avoir une tendre affection pour ma mère, et, quand il nous venait voir le matin après son cours, il ne manquait pas de lui apporter un bouquet des fleurs de son jardin. Je me rappelle toujours lui avoir vu effeuiller furtivement des roses dans le tiroir du chiffonnier où ma mère serrait sa broderie et son livre favori. C'était alors un homme d'une cinquantaine d'années, très rouge, avec une voix de stentor, de gros favoris bourrus, d'épais sourcils proéminens, sous lesquels brillaient de beaux yeux spirituels. Il portait de longues redingotes à la *propriétaire*, des cols qui lui grimpaient jusqu'aux oreilles, et, en guise de cravate, un énorme foulard vert et ponceau. D'abord il me fit peur, mais, l'ayant vu un jour sourire d'une espièglerie et l'ayant deviné bonhomme, je commençai tout doucement à m'émanciper au point que, lorsque nous étions seuls, j'étais parvenue à le faire jouer à pigeon-vole. Pour me contraindre à demeurer attentive pendant mes leçons, il me plaçait entre ses deux longues jambes et posait ses deux larges mains de chaque côté de mes joues, comme ces œillères qu'on met aux chevaux. Le jeudi, quand j'avais bien travaillé, M. Desprairies me disait de sa grosse voix : — Allons, petite, prenez votre panier, nous irons à la *borderie* et nous emmènerons Ravissante.

Oh! les bonnes heures que celles du jeudi! Nous suivions lentement le chemin de Saint-Saviol, qui côtoie la Charente; M. Desprairies me tenait par la main, et Ravissante bondissait autour de nous en emplissant l'air de ses aboiemens joyeux. Pour arriver à la *borderie*, il fallait traverser la châtaigneraie des Touches, toute pleine de mousse, de bruyères et de champignons couleur d'or. M. Desprairies ne se lassait jamais de mes *pourquoi*. J'étais la plus grande questionneuse du monde; je voulais tout savoir, pourvu qu'on ne me l'apprît pas sous forme de leçon. Au bout d'une heure, on apercevait les arbres de la *borderie*. Mon professeur tirait de sa poche

une énorme clé pour ouvrir une toute petite porte aux planches grises, et nous entrions dans un vaste enclos, ni jardin, ni bois, où il y avait de tout : de la vigne, du maïs, des cerisiers chargés de cerises dans la saison, des poiriers dont les branches *croulaient* sous les fruits, des massifs de figuiers et d'énormes touffes de fenouil et de lavande. Au milieu de ce fouillis s'élevait une maisonnette où nous nous installions près d'une table rustique, entre un bahut garni de semences et une longue horloge de village qui ne marquait plus les heures... Assise sur les genoux de mon maître, j'écoutais les aventures de *Don Quichotte*; M. Desprairies, tout en me contant ses histoires, me pelait gravement une belle poire fondante, que je savourais avec délices... Et nous étions tous deux bien, bien heureux!.. Le soir, après avoir cueilli un bouquet pour maman, nous retraversions la châtaigneraie déjà obscure; puis nous rentrions à Saint-Clémentin, moi lui donnant la main, et lui portant avec précaution mon petit panier plein d'*oranges* ou de châtaignes. Je revenais le cœur dilaté, les joues roses, les yeux brillans, et M. Desprairies, après avoir offert son bouquet et baisé respectueusement la main de ma mère, me disait avec une légère tape sur la joue : — Bonsoir, petite, apprenez bien votre *verbe*!

Excellent homme! A la maison, tout le monde l'aimait, hormis mon père, qui détestait les livres et les savans, et que les attentions de M. Desprairies pour ma mère avaient le don d'agacer singulièrement. Quand il surprenait l'un de ces tendres et innocens baisemains que maman avait pris l'habitude d'accorder à mon professeur, il laissait échapper un juron mal étouffé, et à peine M. Desprairies avait-il tourné le dos qu'il le persiflait avec acharnement, le traitant irrévérencieusement de barbon ridicule et de vieux rocantin. Ma mère, elle, affectionnait mon maître comme on aime un bon chien bien laid, mais fidèle, soumis et passionnément dévoué. Elle lui contait ses pressentimens, ses rêves, ses petits chagrins, et elle était si sûre de sa solide amitié qu'elle lui confiait même ses plus grands secrets, comme je l'appris par une conversation qui eut lieu entre eux un soir qu'on me croyait endormie. — Je venais d'avoir la rougeole, et on avait transporté mon petit lit dans l'alcôve de ma mère. Il faisait déjà froid, un léger feu de sarmens flambait dans la cheminée; du fond de l'alcôve, en ouvrant les yeux, je voyais ma mère étendue sur le canapé, et non loin d'elle M. Desprairies dans un fauteuil. Modeste allait et venait à travers la chambre, tantôt se penchant vers l'âtre, tantôt s'approchant de ma couchette, et moi, tout heureuse d'être ainsi dorlotée, je m'assoupissais par instans, bercée par le frémissement de la bouilloire entre les chenets. Quand je me réveillai, Modeste était partie et on parlait de moi. — Elle est

bien mignonne et bien affectueuse, disait M. Desprairies en fourrageant dans ses favoris avec une aiguille à tricoter, elle vous ressemble.

— Trop! soupira ma mère, pourvu que cette ressemblance ne lui soit pas fatale!.. M. Desprairies, croyez-vous que Dieu punisse les enfans des fautes de leur mère?

— Des fautes? s'écria-t-il; eh! bonnes gens, quelles fautes auriez-vous pu commettre, vous, douce et candide comme un lis!

— J'en ai pourtant une à me reprocher, une très lourde... Je me suis mariée contre le gré de mon père, ne le saviez-vous pas?

— Je savais M. Mauclerc brouillé avec votre père, voilà tout...

J'avais ouvert mes yeux tout grands, et j'écoutai avidement toute la conversation. Ma mère conta à M. Desprairies comment elle avait été adorée par son père, M. de Rosières, et comment elle avait connu son mari dans un bal de la petite ville qu'elle habitait. Mon père était beau et séduisant, et elle l'avait tout de suite passionnément aimé. Il demanda sa main, et il essaya un refus dédaigneux. Ce refus désespéra ma mère; elle avait la tête montée, et une nuit, en plein bal de la préfecture, elle disparut, enlevée par mon père. — Cela fit un esclandre terrible, comme vous le pensez bien, ajouta ma mère, on fut forcé de nous marier; mais M. de Rosières ne me le pardonna jamais. « Tout est fini entre nous, me dit-il, la veille de mon mariage; mais tout n'est pas fini avec le ciel, qui vous châtiara dans vos enfans du mal que vous m'avez fait. Adieu... » Et je ne l'ai plus revu...

Je devinais au son de la voix de ma mère que les sanglots lui seraient la gorge.

— J'ai été bien heureuse, continua-t-elle, bien heureuse dans les premiers temps; hélas! je crois que le ciel commence à me punir de mon bonheur, pourvu que cela s'arrête à moi, et que ma pauvre Madeleine n'en souffre pas à son tour... Mon ami, promettez-moi de veiller sur elle quand je ne serai plus là.

— Allons, chère dame, murmurait M. Desprairies en essayant ses yeux avec son vaste mouchoir à carreaux, ne parlez pas ainsi. C'est moi, pauvre vieux, qui ne serai plus là.

Elle secoua la tête et répéta : — Promettez-le-moi!

Alors je le vis qui portait religieusement la main de ma mère à ses lèvres, puis il dit d'une voix très émue : — Je vous le promets.

J'étais émue moi-même, et je pleurais tout bas dans mon petit lit; enfin le sommeil me reprit, et mes paupières alourdies se refermèrent sur mes yeux gros de larmes.

J'entrais alors dans ma neuvième année; j'avais l'esprit très éveillé et très observateur. Mon père, que les visites quotidiennes

de M. Desprairies impatientaient, s'avisa tout à coup de trouver que je n'apprenais rien et que j'avais besoin de la discipline d'une pension. On décida qu'à la rentrée je commencerais à suivre, comme demi-pensionnaire, les classes du couvent des dames dominicaines. Ce couvent était une grande bâtisse d'aspect maussade, située dans le quartier des Capucins. Modeste m'y conduisait chaque matin et venait m'y chercher à la nuit tombante. J'eus d'abord grand'peine à me faire à ce changement; cette maison claustrale et silencieuse, ces religieuses en robe de laine blanche, me plaisaient médiocrement. Cependant peu à peu je m'habituai à ma vie d'écolière. Mes petites camarades m'aimaient et toutes mes maîtresses m'avaient prise en affection, à l'exception d'une seule, — la maîtresse de piano. Celle-ci n'était pas une religieuse; elle venait seulement chaque matin donner ses leçons au couvent. Elle s'appelait M^{lle} Hermance de La Geneste, était Parisienne et avait été élevée à Saint-Denis. Je n'ai jamais bien su quels hasards l'avaient amenée au fond du Poitou, dans cette obscure petite ville où elle vivait assez pauvrement. C'était une grande et belle personne, de vingt-cinq à vingt-six ans, très blanche, avec de longs yeux noirs et une épaisse chevelure sombre. Elle avait des manières câlines et une voix douceuse, mais on sentait que son métier l'ennuyait et qu'elle haïssait les enfans. Pour mon compte, elle m'avait prise particulièrement en grippe, et me rudoyait fort. On a toujours beaucoup obtenu de moi par la douceur, mais les façons sévères et impérieuses m'exaspéraient et me poussaient à la révolte. Aussi étais-je pour M^{lle} Hermance une élève détestable et détestée; elle ne me passait pas la moindre étourderie; et quand, perchée auprès d'elle sur mon tabouret de piano, j'avais le malheur de manquer un doigté ou de faire une fausse note, elle m'appliquait sans pitié un coup sec avec la règle dont elle se servait pour battre la mesure. Cette leçon de musique était devenue pour moi un supplice, et j'avais la fièvre dès que j'entendais sonner l'heure du piano.

Un matin de printemps, mon père, se sentant des dispositions à la flânerie, s'était offert pour me conduire au couvent. Il était de joyeuse humeur et chantonnait en me donnant la main. — Eh bien! Madelon, me dit-il, fais-tu des progrès?.. Es-tu contente de ta pension?

Il avait la mine si épanouie que je résolus de profiter de l'occasion et de lui confier tout ce que j'avais sur le cœur. — Je suis contente de tout le monde, répondis-je, excepté de M^{lle} de La Geneste.

— Qu'est-ce que M^{lle} de La Geneste?

— La maîtresse de piano... Elle me fait des *injustices*, et puis elle me bat.

— Comment! comment! s'écria mon père, je n'entends pas qu'on te maltraite, Madelon! Attends, je vais l'aller voir, cette péronnelle, et lui dire deux mots.

Il m'accompagna en effet au parloir, et fit demander M^{lle} Hermance. Tout en l'attendant, il se promenait de long en large dans le parloir sombre et me répétait : — Tu verras, Madelon, tu verras comme je lui dirai son fait!

M^{lle} Hermance entra, moulée dans son éternelle robe de soie noire, et salua gracieusement. Mon père s'arrêta, la dévisagea un moment, puis son air courroucé disparut tout à coup et fit place à un aimable sourire.

— Monsieur Mauclerc, je crois? dit M^{lle} de La Geneste de sa voix la plus mielleuse, je le devine à une ressemblance frappante avec notre belle petite Madeleine... — En même temps, elle passait traîtreusement sur mes cheveux blonds sa main blanche et effilée, puis elle lançait à mon père un regard oblique à la fois caressant et scrutateur. Bien des fois depuis je l'ai vue se servir de ce diabolique regard quand elle voulait prendre les gens dans ses filets; elle le coulait discrètement à travers les longs cils de ses yeux mi-baissés; en même temps ses lèvres d'un rouge vif, — l'inférieure légèrement proéminente, — décochaient un sourire malicieux et hardi. Le contraste entre ces yeux mystérieusement voilés et ce sourire effronté donnait à sa physionomie une expression étrange, à la fois chaste et provocante.

Mon père subit le charme comme les autres. Il s'inclina, murmura un compliment fort bien tourné, et me prenant par l'oreille : — Eh bien! mademoiselle, dit-il, cette petite ne mord donc pas à la musique?

— Pas autant que je le voudrais, monsieur, répondit mon adroite maîtresse. Cela tient sans doute à la dissipation naturelle qu'engendrent des leçons prises en commun avec des camarades, et puis,... c'est peut-être aussi un peu ma faute.

Ici nouvelle œillade, à laquelle mon père répliqua galamment en affirmant à M^{lle} de La Geneste qu'elle devait être une excellente maîtresse, et qu'on serait ravi d'être de ses élèves.

— Non, en vérité, poursuivit M^{lle} Hermance souriant et baissant les yeux, je crois qu'il y a de ma faute. Je suis trop ardente, je mets à mes leçons la chaleur que j'apporte à tout ce que je fais. Quand une élève m'intéresse, je voudrais la voir passionnée comme moi pour la musique, et parfois je m'impatiente un peu... Il n'en serait pas ainsi sans doute, si je pouvais consacrer à Madeleine toute mon attention dans des leçons prises plus à loisir, au milieu de moins d'agitation.

Mon père en convint et répondit qu'il y aviserait. — En attendant,

lui dit-il, tandis qu'il me serrait le bras fort rudement, ne ménagez pas cette bambine, qui est étourdie comme une linotte et paresseuse comme une loutre!

J'étais indignée, et je voulus protester. — Taisez-vous, s'écriait-il en ouvrant la porte du parloir et en me faisant pirouetter dans le corridor, allez à votre besogne et travaillez mieux, vilain petit Guignon!

Le pis fut qu'une de mes camarades traversait le corridor au moment où mon père me lançait ce sobriquet, et à l'heure de la récréation, tandis qu'au pied d'un arbre, le cœur gros, je méditais sur ma déconvenue, j'entendis d'impitoyables petites pestes me crier de tous les coins de la cour : — Eh! Guignon, mademoiselle Guignon!

II.

Le plus clair résultat de ma plainte contre M^{lle} Hermance fut l'introduction de la maîtresse de piano dans notre intérieur. Sur le rapport élogieux que fit mon père, ma mère se mit en relation avec elle, et il fut convenu qu'elle viendrait chaque soir me donner une leçon chez nous. M^{lle} de La Geneste était insinuante et souple comme une couleuvre. Elle avait de la grâce, de l'esprit et une éducation bien supérieure à celle de toutes les dames qui composaient la société de Saint-Clémentin. Il ne lui fut pas difficile de séduire ma mère, si sensible aux démonstrations et aux prévenances. Elle l'accompagnait au piano, lui faisait la lecture et se chargeait de toute sorte de petites corvées de ménage dont les détails avaient toujours répugné à la nature un peu nonchalante de ma pauvre maman. En peu de temps, elle sut se rendre indispensable et devint la meilleure amie de la maison. Elle avait eu le talent de rendre mon père plus assidu au logis. Lui, qui saisissait d'ordinaire toutes les occasions de passer ses journées au dehors, était devenu beaucoup plus sédentaire. Ma mère s'en applaudissait. Quant à moi, ce témoignage de l'influence de M^{lle} de La Geneste n'avait fait qu'augmenter mon antipathie; j'étais jalouse de l'empire qu'elle prenait sur mon père, et je la détestais du fond du cœur. Je restais insensible à toutes ses caresses. Elle avait essayé de me prendre par mon faible, la gourmandise; mais je serais morte de faim plutôt que de toucher aux gâteaux qu'elle m'apportait; j'allais les enfouir dans la terre, au fond du jardin. Mon père, à qui cette antipathie n'échappait point, me reprochait rudement mon ingratitude, et ma mère s'en étonnait.

Ma haine s'accroissait à mesure que devenait plus visible l'incompréhensible attrait exercé par cette étrangère. Une après-midi

d'octobre, vers la fin des vacances, je m'étais réfugiée au jardin, sous une épaisse tonnelle de clématite, et j'y lisais *le Robinson suisse*. J'entendis de loin crier le sable de l'allée, et entre les massifs j'aperçus M^{lle} Hermance et mon père, qui se promenaient lentement autour de la pelouse. La conversation était fort animée; M^{lle} de La Geneste minaudent en passant ses longues mains blanches sur ses bandeaux noirs, lissés de chaque côté des tempes. Tout en écoutant mon père, qui paraissait fort échauffé, elle mordit une poire qu'elle venait de cueillir à l'espallier, puis tout à coup, ayant sans doute aperçu quelque insecte, elle poussa un petit cri et jeta le fruit dans l'allée. Je vis alors mon père ramasser précipitamment la poire, et, sans même ôter le sable qui la saupoudrait, la mordre avidement en regardant M^{lle} Hermance d'un air fort tendre. Ils étaient arrivés en face de la tonnelle, et j'entendais distinctement leurs voix. M^{lle} de La Geneste gratifia mon père d'un de ses regards veloutés et lui dit avec son provocant sourire : — Quel enfantillage! et que penserait M^{me} Mauclerc, si elle vous voyait?

— Eh! que m'importe M^{me} Mauclerc? s'écria mon père. Je vous aime plus que tout au monde! — En même temps il saisit son bras, nu sous une large manche flottante, et le baisa avec emportement.

M^{lle} Hermance sourit de nouveau, puis, dégageant rapidement son bras, elle se remit à marcher devant lui. Mon père la suivit lentement. J'entendis encore quelque temps le frou-frou de la robe de soie contre les bordures de buis, ensuite ils disparurent du côté de la terrasse.

J'étais restée blottie au fond de la tonnelle, stupéfaite et tremblante. Mon cœur battait violemment sous mon tablier d'écolière. Il se passait en moi quelque chose d'étrange, qui tenait de la terreur et de la colère. — Il faut qu'il l'aime joliment, pensai-je, pour qu'il ait avalé le sable! — Et alors toute ma jalousie, toute ma haine contre la maîtresse de piano, s'exaspéraient. Je ne comprenais que confusément la gravité de ce qui venait de se passer; mais je sentais là dedans quelque chose d'injurieux pour ma mère, qui aimait si passionnément mon père. — Je lui dirai tout! m'écriai-je. — Mais comment oser? — Une pudeur singulière me retenait, pendant quinze jours je gardai mon secret, sans en souffler mot, même à Modeste. Le désir de me venger l'emporta, et un jour je n'y tins plus.

C'était la semaine d'après la rentrée. Un matin, Modeste coiffait ma mère, et moi je me tordais d'ennui sur une analyse grammaticale, quand, prêtant l'oreille, j'entendis prôner les qualités de M^{lle} de La Geneste. — Elle a tant de distinction, disait ma mère, et avec cela si discrète, si réservée, d'un dévouement à toute épreuve... C'est une bonne et véritable amie.

Je me mis alors à remuer les pieds et à gratter mon pupitre avec un tel air d'indignation que ma mère, s'apercevant de mes grimaces : — Eh bien, fit-elle, qu'a donc cette petite? Que signifie ce manège. Madelon?

— Non, lui dis-je, M^{lle} Hermance n'est pas ton amie, et je la hais!

— Voyez-vous, la vilaine jalouse, et pourquoi, mademoiselle?..

— Parce qu'elle te trompe! m'écriai-je. — Alors j'éclatai avec une violence inouïe chez une enfant de onze ans. Je racontai tout : la scène de la poire, les paroles de mon père, le baiser sur le bras... Derrière la chaise de ma mère, Modeste me lançait des œillades désespérées et me faisait en vain signe de me taire. J'étais partie, je soulageais mon cœur. Il y avait si longtemps que j'y amassais de la haine contre cette étrangère. Je ne m'arrêtai qu'en remarquant tout à coup la pâleur et les traits contractés de ma mère. Elle ne répondit pas un mot : c'était l'heure de la classe, et on m'emmena au couvent. J'y passai ma journée dans un singulier état de satisfaction et d'appréhension. Je m'étais vengée, mais qu'allait-il advenir de tout cela?.. Je me rappelle que, ce jour-là, on avait allumé du feu pour la première fois, le ciel était très gris, et de ma place, au fond de la salle obscure, j'écoutais dans une demi-réverie le gai ronflement du poêle mêlé au monotone bourdonnement des récitations. — Que dirait mon père? Renverrait-on M^{lle} de La Geneste? Je l'espérais bien; mais la perfidie de la demoiselle et son infernal aplomb me faisaient tout redouter... Vers quatre heures, on m'annonça qu'on venait me chercher, et je trouvai dans le corridor Modeste avec une figure décomposée.

— Ah! ma *petiote*, me dit-elle, comment as-tu pu inventer de pareilles choses contre M^{lle} Hermance? Ton père est dans une colère!.. Viens vite lui demander pardon.

— Je n'ai point de pardon à demander, Modeste; tout ce que j'ai dit est vrai! — Il y avait dans ma parole un tel accent de sincérité que la bonne fille ne douta plus et m'embrassa au milieu de la rue. — Va! soupira-t-elle, c'est pour notre malheur que cette La Geneste est entrée chez nous! Je voudrais qu'elle fût au fin fond de la Charente!

Nous arrivâmes à la maison, et Modeste me conduisit droit au salon, où on m'attendait. La pièce avait un air solennel. Un bon feu flambait dans la cheminée, la lampe était sur la table, et on avait allumé toutes les bougies des candélabres, sans doute pour éclairer d'une lumière plus impitoyable ma confusion et mon châtiment. La première figure que j'aperçus fut celle de M^{lle} Hermance, pelotonnée comme une chatte dans un coin du canapé. Je la vois toujours avec sa robe de soie marron, son petit col blanc et ses man-

chettes empesées; elle m'étudiait à travers ses cils baissés et jouait nonchalamment avec sa chaîne de montre. En face d'elle, ma pauvre maman sur sa chaise longue me regardait avec une navrante expression de tristesse et d'angoisse. Mon père, debout, adossé à la cheminée d'un air digne, me lança un coup d'œil furibond. J'étais entrée, tenant la main de Modeste, qui portait sur son bras mon manteau et mon petit chapeau. — Approchez, mademoiselle, me cria mon père de sa voix la plus orageuse, nous avons un compte à régler!

— Cher monsieur, interrompit M^{lle} Hermance avec sa mine de chattemite et sa voix la plus caressante, ne l'effrayez pas. Il y a sans doute un malentendu... Viens près de moi, Madeleine, reprit-elle en me prenant la main, est-il possible, ma mignonne, que tu aies dit de pareils mensonges?.. Voyons, sois meilleure pour moi. Je t'aime, et tu me fais beaucoup de peine.

Droite et raide devant elle, j'arrachai ma main d'entre les siennes, et je répondis en la regardant fixement : — Non, je n'ai pas menti. — Je répétai brièvement l'histoire du fruit ramassé dans le sable et du baiser pris sur le bras. Ma mère s'était redressée toute pâle, et contemplait mon père avec de grands yeux tristes. Celui-ci bondit jusqu'à moi : — Tu mens! s'écria-t-il, mauvais petit Guignon! Avoue que tu mens! — Et il me secouait violemment le bras.

Je levai la tête vers lui et je lui répondis doucement : — Oh! papa, tu sais bien que je ne mens pas!

— Allons, ma petite Madeleine, reprit hypocritement M^{lle} Hermance, reviens à de bons sentiments... Quel est ton but? De me brouiller avec ta mère et de me chasser d'ici? Eh bien! je n'y reviendrai plus; mais confesse que tu as menti parce que tu me détestes.

— Oui, je vous déteste, mais je n'ai pas menti! répétai-je énergiquement. — Elle mit ses mains blanches sur ses yeux, fit mine de pleurer, et, se penchant sur le canapé de façon à laisser admirer les belles lignes de ses épaules et de sa taille : — Ah! dit-elle, quel malheur, quelle perversité dans une enfant de cet âge!..

— A quelle heure nous as-tu vus au jardin? me demanda mon père.

— A trois heures, répondis-je un peu à l'aventure, car je n'avais du temps qu'une notion très vague.

M^{lle} de La Geneste releva la tête, écarta ses mains et sourit ironiquement en me regardant de côté. — Vous voyez, dit-elle en secouant la tête, à trois heures j'étais aux Palatries pour la leçon de M^{lle} des Ponteyes.

Mon père s'élança sur moi. — Te voilà confondue, petit serpent,

monstre de méchanceté! — Et comme il était furieux, il me frappa sans pitié, à outrance. Les coups pleuvaient dru comme grêle sur mon petit corps si délicat. Je n'opposais aucune résistance, je criais seulement tout au travers des gourmades : — Bats-moi, mais je n'ai pas menti!

Ma mère s'était évanouie. M^{lle} Hermance restait impassible et lisait ses bandeaux noirs. Modeste, qui écoutait à la porte, fit irruption dans le salon et m'arracha des mains de mon père en criant à la lâcheté. Elle m'emporta dans notre chambre, tandis que je balbutiais encore entre des sanglots : — Non, je n'ai pas menti, je n'ai pas menti! — La pauvre fille me fit boire un grand verre d'eau et bassina les meurtrissures de mon corps. J'étais désespérée. — Emmène-moi, lui disais-je; partons, sauvons-nous bien loin! — Je passai une nuit affreuse dans le lit de Modeste, qui essayait vainement de me consoler avec de bons baisers.

Le lendemain, au moment où je me préparais à partir pour le couvent, mon père donna l'ordre de m'enfermer avec mes livres dans un galetas attenant au grenier. — Ce sera, me dit-il, votre domicile, mademoiselle Guignon, jusqu'à ce que j'aie pris un parti à votre égard. — Il ferma lui-même la porte à double tour et fit défense à Modeste de communiquer avec moi. Le galetas, blanchi à la chaux, éclairé par une lucarne donnant sur les toits, avait pour tout mobilier une vieille malle et une chaise dépaillée. Je m'assis sur la malle et me mis à réfléchir à ma malheureuse destinée. Après tout, je n'étais pas coupable et j'avais ma conscience pour moi. Je me souvins des princesses persécutées des contes bleus dont Modeste m'avait bercée, je me comparai à elles, et cette ressemblance qui flattait mon orgueil, jointe au sentiment de mon innocence, me soulagea un peu. A l'heure du déjeuner, la cuisinière m'apporta une soupe et un morceau de pain sec. Je m'assis, désespérée, sur le bord de la malle, et, comme j'avais faim, je mangeai ma soupe. Le soleil, qui venait dorer l'appui de la lucarne, et le pépiement des moineaux me rassérénèrent. Je m'adossai à la fenêtre afin de ne rien perdre de la vue, et je m'absorbai dans des contemplations infinies. L'air était doux, le soleil brillait, et je me mis à suivre des yeux le vol des grands nuages blancs; je les voyais s'allonger et se transformer peu à peu, je leur donnais une personnalité et je me contais à moi-même de merveilleuses histoires sur ces belles nuées qui s'en allaient vers l'horizon, comme de blanches apparitions, vêtues de draperies flottantes. La journée se passa ainsi. A la nuit, on m'emmena à l'office, où je dînai, seule avec un lumignon fumant, puis de là au lit.

Au réveil, je fus prévenue que le jour même j'entrerais comme pensionnaire chez les dominicaines. On me fit descendre pour dire adieu à ma mère. Je m'élançai dans ses bras, elle me rendit mes

caresses avec usure, et nous nous mîmes à pleurer toutes deux. — Allons, Madeleine, soupira-t-elle, il faut être raisonnable. Ton père pense que la pension pourra seule assouplir ton caractère. Moi, je suis trop faible pour m'occuper sérieusement de ton éducation, je n'ai pas l'énergie qu'il faudrait... Et puis je t'aime trop! s'écria-t-elle en me jetant les bras autour du cou. — Comme je ne cessais de pleurer : — Sois sage, c'est pour ton bien, mon enfant; écoute les bonnes sœurs. Modeste ira te voir tous les dimanches.

J'embrassai ma mère encore une fois avec frénésie, et Modeste me conduisit dans le bureau de mon père pour lui faire mes adieux. Il ne se retourna pas de mon côté, soit qu'il ne voulût laisser paraître aucune émotion, soit qu'il eût honte de son emportement contre une enfant qu'il savait innocente. — C'est bon! c'est bon! murmura-t-il du milieu de ses paperasses. Allez, mademoiselle, je vous ai recommandée au prône, et ces dames vous feront connaître mes volontés.

Modeste ne me quitta qu'au parloir après m'avoir presque étouffée de baisers. Une sœur converse fut chargée de m'installer et de me faire endosser l'uniforme, — une affreuse robe de mérinos gros vert. Les pensionnaires n'avaient pas de relations avec les externes; elles prenaient leurs récréations à part et étaient astreintes à une discipline presque monastique. Dès que je fus affublée de ma robe verte, la sœur me conduisit chez la supérieure, vieille femme à la figure anguleuse et sévère. — Ah! ah! fit-elle d'une voix glaciale, c'est cette demoiselle qui ment...

Elle alla prendre dans un placard un grand carré de carton blanc, puis revenant vers moi : — Ma fille, me dit-elle, vous avez là un damnable défaut qui a perdu nos premiers pères et qui vous est soufflé par le malin esprit. Comme punition, vous garderez cet écriteau tout le reste de la journée. — Elle me montra la pancarte sur laquelle on avait écrit en gros caractères : *menteuse*, puis la sœur converse me l'attacha sur le dos. — Allez! ajouta la supérieure, portez-le avec l'esprit de pénitence, la haine de votre péché et le ferme propos de n'y plus retomber.

La sœur m'emmena. J'étais pâle, mais je n'avais pas une larme; seulement je sentais intérieurement une cuisante blessure à mon orgueil et un amer sentiment de l'injustice qui m'était faite. Quand il fallut entrer dans la classe où toutes les élèves étaient réunies, il y eut, à la vue de mon écriteau, un immense chuchotement de réprobation mêlé de rires étouffés. Je baissais les yeux, je devenais livide; j'aurais voulu sentir le plancher s'effondrer, et disparaître précipitée à cent pieds sous terre. Le soir, quand je me vis dans un lit de fer, seule au fond de cet immense dortoir, je songeai à ma petite chambre bien close, aux caresses de ma mère et de Modeste,

et je me mis à sangloter sous ma couverture. Dans mon désespoir, j'allais jusqu'à envier le sort de notre chienne Ravissante, qui ne faisait rien, elle, qui dormait dans sa niche, et qu'on n'exilait pas de la maison!

Je me sentais perdue et je me morfondais dans ce couvent glacial. Quand Modeste venait me voir le dimanche, j'étais toujours mal notée, et la bonne fille se désespérait. Une seule chose me faisait plaisir dans ma nouvelle existence, c'était de n'avoir plus M^{lle} de La Geneste pour maîtresse de piano. Elle avait cessé de venir au couvent, et une religieuse la remplaçait; mais, lors de mes rares jours de sortie, je la retrouvais installée à la maison près de ma mère, qui subissait de plus en plus sa despotique influence. Ma pauvre maman déclinait à vue d'œil; elle était maigre, presque diaphane. Sous prétexte de lui tenir compagnie, cette couleuvre d'Hernance était toujours tapie auprès d'elle, sur le canapé. On nous laissait à peine seules un moment, et en voyant ma mère si frêle et si émaciée près de l'autre, si belle et si triomphante, je m'imaginai qu'Hernance lui jetait des sorts et l'ensorcelait, comme on prétend que les vipères fascinent les oiseaux rien qu'en les regardant.

Cependant j'allais avoir douze ans, et on me préparait à ma première communion. Je pris la chose très au sérieux. J'avais un tel besoin de dévouement et d'idéal, que je me jetai à plein cœur dans la dévotion; je m'y adonnais avec passion. Mon orgueil d'enfant y trouvait une satisfaction nouvelle. Dans mes élans de piété, il me semblait que je m'élevais au-dessus de la banale dévotion de mes camarades. Je ne rêvais que cilices et macérations, mais tout cela se passait en dedans, et, comme mes ferveurs ne connaissaient ni règle ni mesure, les religieuses n'y comprenaient rien. Elles prenaient des airs désespérés en me regardant, et levaient pieusement les mains au ciel pour l'implorer en ma faveur. Le jour de la cérémonie, Modeste arriva dès le matin, afin de me coiffer et de m'habiller. J'étais très grave et très émue. On m'emmena au parloir, où je trouvai mon père et mon bon ami Desprairies. Je me mis à genoux et demandai à mon père sa bénédiction, en le priant de me pardonner le mal que j'avais pu lui faire. Il était touché, je vis des larmes rouler dans ses yeux, et je me jetai à son cou. M. Desprairies poussait des soupirs formidables, Modeste sanglotait. Nous partîmes pour la messe. La chapelle était pleine de fleurs, étoilée de cierges, embaumée et ensoleillée. Je me sentais le cœur emporté sur les nuages de l'encens; les cantiques me ravissaient, et la musique de l'orgue acheva de me plonger dans l'extase. Je me voyais déjà transfigurée, une palme à la main, et montant doucement au milieu des étoiles, vers les séraphins et les dominations.

Pendant toute la journée, il me sembla que je ne touchais plus à terre; mais le lendemain il fallut retomber dans la réalité, au milieu des exercices, des versets de catéchisme et des leçons à apprendre, et les religieuses purent constater de nouveau que le grand acte auquel on m'avait si bien préparée ne m'avait inspiré ni le sentiment de l'humilité, ni le respect de la discipline. Huit jours s'étaient à peine écoulés depuis ma première communion, quand un triste événement vint de nouveau changer ma vie. Un soir, on me fit appeler au parloir. J'y trouvai Modeste avec la figure contractée : — Viens vite, ma pauvre *petiote*, s'écria-t-elle, ta mère est bien malade!

Je lui saisis la main, et nous nous mîmes à courir le long des grands couloirs. Nous traversâmes rapidement les rues toutes pleines d'odeurs printanières, et nous arrivâmes essouffées à la maison. Modeste m'emmena dans la chambre où ma mère était étendue dans son lit, plus blanche que les draps et pouvant respirer à peine. Les fenêtres avaient été ouvertes pour laisser pénétrer l'air. Au chevet du lit, mon vieil ami Desprairies était assis, accablé; mon père, accoudé au marbre de la cheminée, se frottait les yeux et se mouchait bruyamment. Au bruit de la porte, ma mère souleva ses paupières alourdies, et, me reconnaissant, me fit signe d'approcher. Je me précipitai vers elle et je m'agenouillai sur le tapis. Alors elle fit un effort et laissa tomber sur ma tête sa main amaigrie, dont je m'emparai et que je couvris de baisers. Il s'était fait dans la chambre un grand silence. Je me souviens que l'odeur des chèvrefeuilles nous arrivait par bouffées, et qu'on entendait le bourdonnement des papillons de nuit attirés du jardin par la lumière de la lampe. Modeste pleurait tout bas derrière un fauteuil; de temps à autre, M. Desprairies poussait un gros soupir, et mon père s'essuyait les yeux. Tout à coup, dans ce profond silence, je distinguai mon nom sur les lèvres de ma mère, et je mis ma tête près de la sienne. — Madeleine, murmura-t-elle, je m'en vais, chérie; sois bien sage et aime ton père,... malgré tout,... malgré tout!

Elle se tut, et tandis que je l'embrassais, je sentis un petit souffle passer sur mon visage, puis la tête de ma pauvre maman chanceler et s'affaisser sur l'oreiller. Je crus que c'était un évanouissement, mais Modeste, qui s'était penchée pour arranger les oreillers, poussa un cri : — Ah! pauvre madame, elle vient de passer!..

M. Desprairies s'agenouilla brusquement, et mon père se laissa tomber dans un fauteuil. Au même moment, la porte s'ouvrit, et M^{lle} de La Geneste entra sur la pointe des pieds. Moi, je fondais en larmes et j'appelais : — Maman! avec désespoir. — Modeste, emmenez cette enfant! dit sèchement M^{lle} Hermance.

Elle était debout au milieu de la chambre, et en la regardant je crus voir dans ses yeux je ne sais quelle horrible expression de triomphe.

Modeste m'entraîna malgré mes protestations. Elle me coucha en m'étouffant de caresses, mais je ne voulais pas être consolée et j'éclatai en sanglots pendant toute la nuit. Le lendemain, je fus prise d'une fièvre violente, et le médecin me déclara sérieusement malade. Pendant qu'on emmenait ma mère dans le petit cimetière des Palatries, le délire s'emparait de moi et me clouait pour huit jours sur mon lit.

III.

Quand la fièvre me quitta, je me trouvai dans un état de faiblesse extrême. Je maigrissais, j'avais perdu l'appétit et j'étais prise chaque matin d'une petite toux qui mettait Modeste au désespoir. Le médecin conseilla le changement d'air et un séjour en pleine campagne. Tous les ans, mes grands-parens Mauclerc, très désireux de voir leur petite-fille, écrivaient à mon père de m'envoyer à Trois-Fontaines; mais jusqu'alors celui-ci avait fait la sourde oreille. Après la consultation du médecin, mon père ne montra plus la même répugnance; à ma grande surprise, M^{lle} de La Geneste, qui venait chez nous comme par le passé et devant qui la question fut agitée, insista pour qu'on me fit faire ce voyage. M. Desprairies allait tous les ans passer une semaine à Paris, et il était justement sur le point de partir. On le pria de se charger de moi et on écrivit à mon grand-père de venir me prendre à la gare. Ce projet m'enchantait et me rendit un peu de gaieté. Depuis la mort de ma mère, la maison me semblait vide et désolée; la vue de M^{lle} Hermance m'était odieuse, et l'idée de rentrer au couvent me faisait frissonner. Et puis, pour moi qui n'étais jamais sortie de Saint-Clémentin, ce long voyage à travers des pays inconnus me charmait et réveillait mon goût pour les aventures et le merveilleux : aussi fut-ce avec joie qu'un matin je grimpai à côté de M. Desprairies dans le cabriolet qui devait nous conduire aux Maisons-Blanches, où se trouvait la station du chemin de fer.

Le cabriolet se mit à courir allégrement à travers les rues. Quand nous fûmes sortis de la ville, j'aperçus tout à coup à ma droite le cimetière des Palatries et les tombes blanches parmi les arbres verdoyans. Je regardai fixement M. Desprairies, qui soupirait : — Est-ce que nous sommes bien pressés par l'heure du train? lui demandai-je.

— Non, non, petite, nous avons un bon bout de temps devant

nous. — Et s'adressant à notre conducteur : — Holà, Gagougnolle, mon ami, laisse souffler ton cheval et attends-nous... Nous allons revenir dans un petit quart d'heure.

Il m'avait comprise, et tous deux, la main dans la main, nous suivîmes l'allée de noyers qui mène au cimetière. Le funèbre enclos était plein de soleil et de bourdonnements d'insectes. La végétation y était luxuriante; les coquelicots, les sauges et les trèfles incarnats faisaient des taches éclatantes dans l'herbe épaisse qui couvrait la terre grasse. Des chèvrefeuilles et des seringas confondaient leurs odeurs capiteuses dans l'air déjà chaud. Au bout d'un sentier, j'aperçus une croix de chêne plantée sur une tombe récente. — C'est là, me dit M. Desprairies d'une voix un peu altérée, — et nous nous agenouillâmes ensemble dans le gazon. Tout en priant, je vis que des fleurs s'épanouissaient déjà sur la terre fraîchement remuée, et je reconnus des pois de senteur pareils à ceux qui fleurissaient à la *borderie* des Touches. J'en cueillis une tige, je la baisai, puis, me jetant au cou de mon vieil ami, je l'embrassai bien fort. — Oui, petite, me dit l'excellent homme en tirant son grand mouchoir à carreaux pour s'essuyer les yeux, c'est moi qui les ai apportés des Touches... Votre mère les aimait, et tant que je serai de ce monde, il y aura des pois de senteur sur sa tombe.

Nous allâmes retrouver notre conducteur, et une demi-heure après nous montions en wagon. — Oh! ce premier voyage en chemin de fer, je m'en souviens avec un bonheur mélancolique. On était au mois de juin, et le temps était superbe. J'avais à chaque instant des enthousiasmes dont M. Desprairies était tout heureux. Il me disait les noms des rivières que nous traversions : la Creuse aux rives encaissées, l'Indre sinueuse et lente, la Loire avec ses sables dorés et ses îles verdoyantes, la Seine enfin couverte de bateaux, et tout au fond, dans une brume empourprée, Paris, la grande ville!

A la gare, mon grand-père nous attendait. C'était un robuste campagnard, encore vert malgré son âge avancé, à la voix lente et pateline, à l'air futé sous une apparence de bonhomie. Il était coiffé d'un chapeau de soie, et pour me faire honneur il avait endossé son habit de noce à haut collet. C'était un vrai paysan, et à chaque instant il lui échappait de parler patois avec cet accent traînant qui distingue les Lorrains, et où je reconnaissais les intonations de mon père. Je le devinai tout de suite à certains traits de sa figure où je retrouvais la physionomie paternelle, et ma perspicacité l'enchantait. — Ah! elle est *moût* (bien) fine, disait-il à M. Desprairies tout en m'embrassant, c'est un furet!

Nous couchâmes tous à l'hôtel où descendait mon vieux professeur, et le lendemain il nous conduisit à la gare de l'Est. Mon grand-

père avait remis par-dessus son bel habit sa blouse de paysan. Quand on fut au guichet, il voulut prendre des troisièmes, car il était très serré en matière d'argent et trouvait qu'il avait déjà fait « bien de la dépense; » mais j'étais venue en secondes, et ce que j'avais vu des troisièmes ne m'avait pas donné envie d'y monter. Ma fierté et mon goût du confortable se révoltèrent, je me récriai et fis si bien qu'il se décida enfin à prendre deux secondes. Il était si fier de moi qu'il aurait passé par tout ce que j'aurais voulu. Dans le compartiment, il se pâmait d'admiration à la moindre de mes réparties; il disait avec orgueil aux voyageurs : — C'est ma petite-fille! — Et à mon grand déplaisir il leur contait comment je l'avais contraint de monter en secondes, puis il ajoutait avec un sourire qui fronçait toutes les rides de sa figure et y faisait disparaître ses petits yeux perçans : — Que voulez-vous, c'est une duchesse!.. mais elle est *moût* mignonne et caressante.

Au coucher du soleil, le train s'arrêta à Sermaise et nous y laissa. Un journalier de mon grand-père, nommé le Manchin, nous y attendait avec sa voiture suspendue sur l'essieu, bourrée de bottes de paille et attelée d'un cheval de charrue. Nous y grimpâmes, et je m'installai sur le devant, à côté du Manchin, qui se rengorgeait. On traversa la forêt, et je fis enfin connaissance avec les grands bois. Le cheval trottait lourdement au milieu des longues *tranchées* herbeuses; moi, douillettement enfoncée dans la paille fraîche, je regardais avec ébahissement les hauts arbres de bordure et les dessous assombris de la futaie profonde, à l'extrémité de laquelle le soleil s'enfonçait tout rouge, jetant çà et là sous les hêtres d'obliques rayons d'un rose vif. Les loriots chantaient encore; il y avait dans l'air une bonne odeur de feuilles, et au bout de la tranchée le ciel était d'une jolie nuance vert clair, où peu à peu perlaient les premières étoiles. Je regardais tout avec des yeux émerveillés, et j'étourdissais mon grand-père de questions. Enfin nous sortîmes du bois, et je vis les premières maisons de Trois-Fontaines, échelonnées à mi-côte, — la petite église avec son clocher pointu, tout penché d'un côté, — au bas du coteau, la rivière, la Saulx, qui serpentait dans les prés et dont les eaux miroitaient encore dans le crépuscule. On était revenu des champs. La grande rue était animée et joyeuse : par les fenêtres et les seuils entr'ouverts, on voyait luire de claires flambées dans les cheminées; tous les gens étaient sur leurs portes et nous souhaitaient le bonsoir au passage. Parfois un paysan plus hardi ajoutait : — C'est-il votre petite-fille, M. Mauclerc?.. — Et mon grand-père répondait oui de sa voix la plus triomphante.

La porte de la maison était tout au large ouverte, et mon grand-père me conduisit dans une vaste pièce à haute cheminée, qui

servait de cuisine et de salle à manger. Nous y étions seuls, et je m'étonnais déjà de cette solitude quand je me sentis saisie à pleins bras par une petite femme qui me sembla sortir de dessous terre et qui me prodigua tous les noms les plus tendres en me dévorant de caresses. — Ah! la mignonne, la chérie des chéries, la voilà donc enfin ici! s'écriait-elle. — C'était ma grand'mère. Elle portait le costume des paysannes, et, sous son bonnet à grands tuyaux, elle avait d'épais cheveux gris tout crépus; ses yeux luisaient comme des escarboucles, et son menton pointu était semé de bouquets de poils qui piquaient rudement. Elle nous fit asseoir, mon grand-père, le Manchin et moi, autour de la table, qui était toute dressée, et nous servit à souper. Quant à elle, quelque prière qu'on lui fit, elle refusa de prendre place à table. Elle prétendait n'avoir jamais faim et elle en tirait vanité; longtemps en effet j'ai cru qu'elle se nourrissait d'air et de feu, comme les salamandres, jusqu'au moment où j'ai découvert qu'elle se cachait dans la cave pour manger à la dérobée. Nous soupâmes de fort bon appétit, à la lueur d'une lampe à bec suspendue à la cheminée et nommée dans le pays *une âme damnée*. Ma grand'mère allait et venait avec une vivacité d'écureuil et s'interrompait de temps à autre pour me donner un baiser.

Elle était nerveuse, colère et entêtée, d'un dévouement passionné pour ceux qu'elle aimait, atrocement méchante avec les gens qu'elle prenait en grippe. Levée avant l'aube, ayant l'œil à tout, elle travaillait comme un cheval, et pour l'avarice et la défiance elle aurait rendu des points à mon grand-père. Ces deux vieilles gens avaient ainsi vécu cinquante années de labeur, amassant sou sur sou, vivant de lard et de pommes de terre pour acheter un champ au bout de l'année et arrondir leur *gagnage*, qui avait fini par être un des plus considérables de la commune. Les seules grosses dépenses du ménage avaient été faites pour mon père, leur fils unique. — Ah! pour celui-là, on n'a rien épargné, disait ma grand'mère, il a été gâté comme un coq en pâte et envoyé aux écoles. Aussi maintenant il vit comme un *mylord*, fait les beaux bras et mange la chandelle par les deux bouts.

— Ça, c'est son affaire, notre Adeline, répondait lentement mon grand-père entre deux bouchées, il n'y a rien à dire à sa dépense, puisqu'il a une belle place du gouvernement.

— C'est bon, c'est bon, qu'il ait seulement l'esprit de la garder, sa place! Mais c'est un galant qui fait plus de tours que de miracles, et votre pauvre défunte mère, petiotte, n'a pas toujours été à la fête avec lui... Il tient de son mauvais sujet de père.

— Moi, notre Adeline! reprenait le grand-père avec son sourire finaud, qu'est-ce que vous avez à me reprocher?

— Tu ne vaux pas mieux que lui, et j'ai eu plus d'une fois regret d'avoir épousé un pareil garnement...

Cette scène, qui se répétait souvent, faisait chaque fois mon bonheur. Je m'étais vite habituée à ces querelles plaisantes et aux légers travers de mes braves grands-parens, et je me mis à les aimer malgré leur brusquerie campagnarde et leur parcimonie étroite, qui contrastait si fort avec la confortable et large existence de la maison paternelle. Je me sentais aimée dans cette maison de village, et j'y étais heureuse. J'aspirais avec délices la bonne odeur de foin des *engrangemens*, j'affectionnais l'étable avec ses sourdes rumeurs de bêtes ruminantes, et le *mais*, le jardin avec ses grands carrés de choux bordés de thym et d'œillets, son rucher bourdonnant et les pommiers moussus du verger semé de luzerne. J'eus bientôt lié connaissance avec toutes les petites filles du voisinage. Il y avait dans leurs regards un mélange d'étonnement et d'admiration qui flattait mon amour-propre et mes instincts de supériorité. Avec elles, ma nature orgueilleuse poussait tous ses bourgeons. Je n'étais pas égoïste, loin de là, mais j'avais déjà un violent désir de manifester ma personnalité. Je me sentais capable de tous les dévoûmens, je ne demandais qu'une chose : ne pas être confondue dans la foule, être mieux qu'un des obscurs zéros qui composent le nombre. Il m'eût été parfaitement égal d'être une martyre, pourvu que mon martyre m'assurât une palme de belle dimension et un siège à part dans le paradis. Aussi j'en prenais à mon aise avec ma cour de petites campagnardes. Je les emmenais dans les taillis qui formaient la lisière de la forêt, je les enguirlandais de lierre, je semais des fleurs dans mes cheveux, et, après les avoir fait asseoir en cercle autour de moi, je leur débitais tous les contes de fées et de chevalerie dont Modeste avait meublé ma mémoire. Elles m'écoutaient bouche béante, et je me figurais être au milieu d'elles comme une fée au milieu d'un cortège de divinités inférieures. Dans ce village, dont mon grand-père était le plus gros propriétaire, chacun me faisait fête; je me promenais comme une reine à travers les *mais* de la commune, et il me semblait que tout le pays était à moi.

Un beau matin où j'avais pris toute seule ma course de cheval échappé et où j'avais franchi déjà deux ou trois haies, j'arrivai à un verger plantureux où un gros cerisier dressait en l'air ses branches chargées de bigarreaux noirs et appétissans. Ma gourmandise s'était éveillée, et l'eau me vint à la bouche rien qu'en pensant à ces fruits à la chair violette et juteuse; seulement les branches étaient hors de ma portée, et je ne pouvais pas déceimment grimper à l'arbre. Force était de me borner à une violente, mais respectueuse admiration. Je mangeais les cerises des yeux, quand je fus tirée de ma

contemplation par le son d'une voix jeune et joviale qui me disait : — C'est-il vous qui êtes la demoiselle au père Mauclerc?

Je me retournai pour répondre, et je vis derrière moi un garçon d'environ seize ans, petit de taille, mais robuste et bien découpé. Ses cheveux bruns aux mèches ébouriffées lui tombaient jusque sur le front; sa figure et son cou nu, que découvrait une blouse déchirée, étaient fortement hâlés, et ses yeux intelligens, couleur café, pétillaient sous d'épais sourcils qui me rappelèrent ceux de M. Desprairies. Il me regardait d'un air de profonde admiration. J'avais une petite robe de percale noire et blanche, dans le corsage de laquelle était piqué un bouquet de bluets; sous mon chapeau de paille à larges bords, mes cheveux très soyeux et d'un blond doré tombaient librement en boucles sur mes épaules et semblaient surtout le charmer.

— Est-ce à vous ce beau cerisier? demandai-je en coulant un regard de convoitise vers les bigarreaux.

— Oui,... voulez-vous goûter de nos cerises? — Sans attendre ma réponse, il grimpa sur l'arbre comme un chat, et se mit à me jeter des bigarreaux; mais un nouveau caprice m'était venu : — Je voudrais aussi monter là-haut, lui criai-je, ce doit être bien plus gentil de cueillir soi-même les cerises dans les branches!

Il sauta à terre, courut prendre une échelle sous un hangar et m'aida à monter. Nous voilà tous deux dans les ramures fléchissantes du cerisier; je n'avais même pas besoin de tendre la main, mes lèvres cueillaient les cerises à la volée, et je les croquais à belles dents. J'étais ravie de me sentir bercer dans les branches feuillues. Lui ne mangeait pas et continuait à me regarder avec la même expression admirative. Le vent frais soulevait mes cheveux, et mes longues boucles allaient frôler ses joues hâlées. Tout en picorant mes cerises, je lui faisais force questions. Il s'appelait Armand Delorme, et son père était l'unique boulanger de Trois-Fontaines; ma grand'mère était sa marraine. Quand je fus lasse de cerises, il me proposa de descendre chez ses parens. Son père était en train d'enfourner, et on me fabriqua un délicieux pain beurré qu'on fit rissoler à l'entrée du four. Quand je revins à midi chez ma grand'mère, je l'étourdis du récit de mon aventure.

— Armand Delorme, s'écria-t-elle, c'est un mauvais sujet qui donnera du fil à retordre à ses parens. On l'a envoyé aux écoles, mais, bast! il aime bien mieux vagabonder avec les charbonniers et autres *camp-volans*. Il est pourtant malin comme un singe, et adroit! Il a tiré le portrait de notre église mieux que le géomètre... Que soit, c'est un bon à rien!

Malgré cette médiocre recommandation, Armand devint à partir

de ce jour mon meilleur ami et mon cavalier servant. Il était tout à ma dévotion et devinait d'avance mes moindres caprices. Il m'ap-
privoisait des oiseaux, et pas un sentier du bois ne lui était in-
connu. Il me dénichait toute sorte de choses dans la forêt : tantôt un nid de guêpes curieusement agglutiné autour d'une branche, tantôt des excroissances roses poussées sur des feuilles et que nous appelions des *pommes de chêne*, tantôt d'étranges fleurs que je n'avais jamais rencontrées. Et puis la boulangerie de son père était un si bon lieu de refuge pour les jours de pluie; on y sentait une si savoureuse odeur de pain chaud! Je m'amusais toujours dans cette pièce voûtée où tout était saupoudré de farine, où les grillons ne faisaient jamais silence et où le four enflammé avait de si fantastiques colorations. Ma gourmandise y trouvait des satisfactions voluptueuses quand la « galette lorraine » sortait du four, dorée, affriolante, avec sa *farce* épaisse composée de crème, d'œufs et de beurre frais... Au milieu de ces bonnes gens qui me gâtaient, à côté de ce garçon qui faisait mes cent volontés, je me sentais heureuse comme une reine, et les journées passaient, chacune remplie de choses joyeuses, comme des abeilles qui volent doucement l'une après l'autre, chargées du miel qu'elles rapportent au rucher.

De temps à autre, j'écrivais à mon père des lettres auxquelles il ne répondait pas. Modeste seule me donnait des nouvelles de la maison, et le refrain de chacune de ses lettres était : « amuse-toi bien, ma petite fille; prends du bon temps... Ici, tu trouveras toujours assez d'ennuis ! » L'automne était venu, et avec lui toutes les grandes joies des pays forestiers. Les bois étaient pleins de fruits sauvages : noisettes, alises, cornouilles. Les hêtres étaient chargés de faines. Tout le village partait dès le matin pour la forêt; on étendait de grands draps blancs sous les hêtres, on gaulait les branches, et les graines huileuses pleuvaient avec un bruit sec. Que de bonnes parties nous faisons alors avec Armand! Que de richesses nous rapportions, en rentrant au village avec ses parens, qui étaient allés à la *faine*.

Un soir que je revenais par notre *mais*, portant dans un petit sac de toile ma récolte de la journée, j'entendis mes grands-parens parler haut dans la cuisine; ma grand'mère prononçait souvent mon nom, cela m'intrigua, et je m'approchai doucement de la fenêtre entr'ouverte. — Ah! criait ma grand'mère, ah! le *cosaque*! — c'était une de ses grandes injures, — il n'a pas seulement laissé l'herbe pousser sur le corps de sa pauvre défunte, et il ne se soucie point de sa petite fille... Lui bailler mon consentement, jamais!

— Mais, notre Adeline, reprenait le grand-père, si vous ne le lui baillez, il s'en passera, et il n'est besoin de faire un éclat qui lui amènerait des ennuis au sujet de sa place.

— Tu le défends, toi, parce que tu ferais tout comme lui. Vous autres, monstres d'hommes, vous êtes *tourjours* pareils.

— Nenni, je ne le défends point, mais ne faites pas tant de bruit; la petite va rentrer, et il est inutile de lui causer du chagrin. Elle saura la chose assez tôt!

J'écoutais, le cœur serré; quel était donc ce secret qu'on voulait me cacher? Je poussai la porte en tremblant et j'entrai dans la cuisine. — Qu'est-ce qu'il y a, grand-père? demandai-je d'une voix altérée.

— Rien, petiote; c'est votre père qui trouve le temps long après vous et qui veut vous ravoïr.

Ma grand'mère, toujours grommelant, tira une lettre de son casaquin et m'en lut un passage. Mon père disait que, ma santé étant devenue meilleure, il était temps de me faire reprendre mes études, et qu'on devait me renvoyer à Paris, où il se rendrait de son côté pour me recevoir à la gare. Il fixait l'époque de mon départ à huit jours de là.

— Ne pleurez pas, ma mie, dit mon grand-père en voyant mes yeux humides, il faut obéir à votre père. Je vous aurais reconduite moi-même, si je n'étais retenu ici, à cause des semailles; mais je vous mènerai à Sermaise, et je vous recommanderai aux gens du chemin de fer.

Je passai avec eux ma dernière semaine d'une façon mélancolique. J'avais un poids sur le cœur. Je fis de longs adieux à tout le monde, puis le jour du départ arriva. Ma grand'mère me mangea de caresses et alla s'enfermer dans la grange. Nous montâmes dans la charrette, et je repassai, bien tristement cette fois, par la forêt effeuillée, encore retentissante des appels des ramasseuses de fânes. Au moment où nous touchions à la lisière, j'aperçus sur un talus mon ami Armand, avec sa blouse débraillée et ses cheveux au vent. — Eh! bonjour, mon garçon! cria le grand-père. — Mais lui, au lieu de répondre, me lança un long regard d'adieu et s'enfuit à toutes jambes à travers les bois.

À Sermaise, mon grand-père me recommanda à des voyageurs qui prenaient le même train que moi; je l'embrassai à plusieurs reprises, je pris mon paquet et je grimpai dans le wagon avec mes compagnons de route. Le voyage se fit silencieusement, j'avais le cœur gros et je regardais [d'un air navré la campagne couverte de brouillard. Plus on approchait de Paris, plus je tremblais à l'idée de connaître ce secret qui devait me causer de nouveaux chagrins. Enfin le train entra en gare, et j'aperçus mon père près de la porte des bagages. Il me prit à bras-le-corps, m'embrassa très tendrement, puis, me déposant à terre, il fit quelques pas de côté, et je vis derrière lui M^{lle} de La Geneste. Elle était toujours belle et sou-

riante; son teint était même encore plus blanc, ses cheveux noirs plus lisses, ses yeux plus lumineux.

— Allons, Madelon, me dit mon père, voici ta nouvelle maman; embrasse-la.

C'était donc là le douloureux secret!.. Je reculai en poussant un cri, et je me mis à pleurer.

— Vous le voyez, mon ami, murmura-t-elle avec son méchant sourire, cette enfant me déteste toujours.

— Qu'est-ce que cela signifie? s'écria mon père vexé, essayez vos yeux, mademoiselle, et tâchez de faire bonne mine aux gens qui vous aiment!

Il m'entraîna brusquement vers la voiture, qui nous conduisit à l'hôtel. Il faisait nuit, je refusai de manger, et, sous prétexte de fatigue, je demandai à me coucher. Les sanglots m'étouffaient, et je passai toute la nuit à pleurer. Ma pauvre mère, comme elle avait été vite oubliée! Mon père n'avait même pas pris le temps d'user les habits de deuil avec lesquels il l'avait conduite au cimetière. La maison appartenait maintenant à une étrangère, et moi-même je n'étais plus qu'une enfant abandonnée. Je dormis d'un sommeil agité, et je rêvai du cimetière des Palatries. Je fus réveillée par mon père, qui allait et venait dans la chambre. Il me dit de m'habiller, et, tandis que je faisais ma toilette, il me parla de son affection et du désir qu'il avait de me voir achever convenablement mon éducation. Je sentais à son langage que, bien que je fusse une enfant, il était embarrassé et presque honteux de sa conduite envers moi. Il m'annonça qu'il avait fait choix d'une pension près de Paris, à Sèvres, où je serais très bien, et où des amies de sa femme prendraient soin de moi. Il ajouta que ses fonctions le rappelaient à Saint-Clémentin, qu'il repartait le jour même, et que ma belle-mère se chargerait de m'installer d'abord chez ses amies, M^{mes} de Grandclos, puis la semaine d'après à la pension de M^{me} Durosel. Enfin il me recommanda d'obéir à ma nouvelle maman, et d'être, sinon reconnaissante, du moins convenable à son égard. Je l'écoutais en silence, le cœur navré, et je refoulai mes larmes. Il m'embrassa brusquement, et me quitta.

Après le déjeuner, M^{me} Hermance m'emmena à Bellevue, où ses amies habitaient pendant une partie de l'année, et me présenta à ces dames. C'étaient la mère et la fille, toutes deux veuves et fort riches. Ma belle-mère avait été élevée avec M^{me} Hermine Fougères (c'était le nom de la fille); elles étaient un peu parentes, et je crois que M^{me} de Grandclos avait fait les frais de l'éducation de M^{me} Hermance. M^{me} de Grandclos était une petite vieille, grassouillette, remuante, étourdie et bavarde. Elle avait de magnifiques cheveux

blancs, et montrait encore avec un certain plaisir un cou et des bras qui avaient été fort beaux autrefois. Elle causait avec volubilité, sans beaucoup de suite, et s'engouait des gens ou les détestait avec la même facilité qu'elle changeait de coiffure. Sa fille, âgée de trente-huit ans environ, avait la même complexion que sa mère, avec la vivacité en moins et une forte dose de sentimentalité en plus. Ses yeux bruns étaient toujours noyés d'une vague mélancolie, ses cheveux châtain tombaient à demi dénoués sur ses épaules avec des airs de saule pleureur. Ses toilettes vaporeuses, de tulle et de gaze, à la fois négligées et prétentieuses, ses inflexions de voix et ses airs penchés, tout en elle avait une expression élégiaque.

— Voici Madeleine, mesdames ! dit doucement M^{me} Hermance en me poussant devant elle au milieu du salon où ces dames étaient assises. — Dans cette maison, où elle était admise sur le pied d'une parente pauvre, M^{me} Hermance se montrait plus souple, plus caressante et plus veloutée que jamais.

— Mais elle est charmante ! s'écria avec pétulance et d'une voix flûtée M^{me} de Grandclos ; approche, mon cœur, que je te baise !

J'avais été peu choyée depuis mon départ de Trois-Fontaines, et je me laissai volontiers embrasser par cette aimable vieille.

— Elle arrive de son village, reprit ma belle-mère piquée de mon succès de beauté, et elle est noire comme une bohémienne.

M^{me} Hermine Fougères laissa tomber languissamment l'éventail qu'elle agitait devant ses yeux, et me regarda lentement. — Mais, dit-elle, le hâle ne lui va pas mal... Avec ses grands yeux bleus humides, elle ressemble à Mignon regrettant la patrie.

Elle ne croyait pas si bien dire... En effet je pensais à la maison de mes grands-parens, et je regrettais mon horizon de Trois-Fontaines avec sa ceinture de bois de hêtres... — Approchez, mon enfant, continua la vaporeuse M^{me} Hermine, il va falloir prendre un grand parti, et vous séparer de vos chers parens. C'est un sacrifice pénible que j'adoucirai autant qu'il dépendra de moi... Le ciel m'a refusé le bonheur d'avoir des enfans. Vous serez ma fille,... et si vous réalisez les espérances que donnent vos yeux intelligens, si vous êtes sage, je me chargerai seule de votre avenir et des frais de votre éducation.

Ces derniers mots gâtèrent tout. Je fus profondément humiliée de savoir que des étrangers paieraient les frais de mon éducation. L'air protecteur qui accompagnait cette harangue acheva de me troubler, et je ne répondis pas un mot.

— Eh bien ! fit M^{me} Hermine froissée, vous ne me dites rien ?

Alors, d'une voix étranglée, je murmurai : — Merci, madame, mais j'aime mieux retourner à Trois-Fontaines.

— Quand je vous le disais, s'écria ma belle-mère, elle a un caractère sauvage et indomptable !

— Eh ! vous l'effarouchez aussi avec vos grands mots ! reprit la vieille dame ; viens avec moi, mon cœur, je te ferai voir mes poules.

Elle m'emmena et eut grand'peine d'abord à me faire desserrer les dents. Mon orgueil s'était révolté à la pensée qu'on se *chargerait* de moi ; il me semblait que, si j'entrais à la pension dans de pareilles conditions, toutes mes camarades liraient écrit sur mon visage : « on lui paie sa pension par charité ! » Cependant M^{me} de Grandclos fit si bien avec son humeur joviale, son étourderie enfantine et ses caresses, que je me rassérénai et m'apprivoisai peu à peu.

Les huit jours qui suivirent furent employés à la préparation de mon trousseau. J'écrivis à Trois-Fontaines afin de tout raconter à mes grands-parens, je leur donnai ma nouvelle adresse et les chargeai de mille tendresses pour mon ami Armand et pour la forêt. J'allai visiter la maîtresse de la pension, M^{me} Durosel, qui me parut très laide, mais bonne femme ; puis, un soir de novembre, je pris congé des dames de Grandclos, et ma belle-mère m'accompagna jusqu'au pensionnat, situé à mi-côte, entre Sèvres et Bellevue. Elle me remit entre les mains de M^{me} Durosel en lui recommandant d'être très sévère avec moi. — Elle a, dit-elle, un caractère indiscipliné dont on ne vient à bout que par la rigueur. — Tout en écoutant ma belle-mère, la maîtresse de pension m'avait prise par la taille, et m'étudiait avec des yeux bienveillans et observateurs. — Vous serez bonne, n'est-ce pas, mon enfant ? me dit-elle, vous serez bonne, et je vous aimerai bien.

Je lui sautai au cou et je l'embrassai. M^{me} Hermance se leva piquée. — Enfin, madame, murmura-t-elle, vous réussirez peut-être mieux que moi à en faire quelque chose, ... car elle n'a de tendresse que pour les étrangers ! — Elle posa sa longue main froide et blanche sur mon épaule : — Adieu, Madeleine, continua-t-elle, travaille et corrige-toi.

Puis elle partit, la grande porte se referma lourdement, et je restai en effet seule dans cette maison étrangère, au milieu de visages étrangers.

IV.

La pension occupait un vieux bâtiment, ancienne dépendance du château construit à Bellevue pour M^{me} de Pompadour. C'était une grande maison avec de hautes croisées à petits carreaux verdâtres,

de longs couloirs carrelés et un immense escalier de pierre à rampe de fer forgé. Au moment de mon arrivée, les élèves étaient au réfectoire, et, comme j'avais diné, M^{me} Durosel me conduisit au dortoir, pour me mettre elle-même au courant des habitudes de la maison. Elle me fit asseoir près du lit qui m'était destiné, me déshabilla, borda mes couvertures, et, devinant à ma mine combien j'avais le cœur gros, elle m'embrassa en me disant : — Maintenant, mon enfant, pleurez un peu, cela vous fera du bien. — Puis elle se retira en me recommandant à la sous-maîtresse. Les élèves venaient de monter, et commençaient à se déshabiller. A la tremblante lueur des lampes suspendues de loin en loin, je voyais des têtes espiègles se pencher et regarder curieusement du côté de mon lit. On voulait savoir comment était faite « la nouvelle, » et plus d'une élève avait grande envie de venir me parler, mais la sous-maîtresse ayant dit sévèrement : — Le cœur à Dieu, mesdemoiselles! — chaque enfant se fourra dans son lit, tandis que l'une des « grandes » récitait à haute voix : — « Mon Dieu, je vous donne mon cœur afin qu'aucune créature ne puisse le posséder, etc. » — C'était la même prière que chez les dominicaines de Saint-Clémentin, et je me souvins d'avoir été cruellement punie pour avoir dit à la religieuse : — Je n'ai pas besoin de redonner tous les soirs mon cœur à Dieu, puisque je le lui ai donné une bonne fois, et ne l'ai pas repris.

Je songeais à cet ancien temps de Saint-Clémentin, tout en me retournant dans mon lit et en écoutant gémir le vent de novembre. Ces soupirs du vent dans les branches me firent aussi repenser à la forêt de Trois-Fontaines. En fermant les yeux, il me semblait entendre le murmure des hêtres et le bouillonnement de l'écluse du moulin. Peu à peu je m'endormis, bercée par mes souvenirs et tenant dans ma main une médaille bénite que m'avait donnée ma grand'mère.

Le lendemain, ni le tintement de la cloche, ni le bruit des élèves, ne purent me tirer du profond sommeil où j'étais plongée. On eut pitié de moi sans doute, et on me laissa dormir. Quand je m'éveillai, il faisait grand jour, et je vis M^{me} Durosel assise à mon chevet : — Eh bien ! petite, me dit-elle en souriant, avez-vous bien dormi ? C'est bon pour aujourd'hui, mais demain il faudra vous lever avec les autres. — La lingère me coiffa et me fit revêtir un grand tablier de mérinos noir, passa par-dessus une ceinture de classe bleue à liséré blanc, puis me conduisit dans la cour, où les élèves étaient en récréation. A mon entrée, les jeux cessèrent ; on vint à moi, on m'entoura, on me tirailla en m'adressant des questions qui se croisaient bruyamment. Tout à coup une *grande* fendit majestueusement la foule et commanda le silence. C'était une belle jeune fille de

quinze ans, déjà formée, très blanche, ayant de petites mains et de petits pieds, une bouche mignonne et dédaigneuse, et un grand front intelligent. Elle était blonde comme moi, mais avec des sourcils et des yeux noirs, ce qui donnait à sa physionomie un accent étrange. Elle était Hongroise et se nommait Mira Strany. — Comment t'appelles-tu, petite *nouvelle*? me demanda-t-elle d'une voix légèrement impérieuse.

Je déclinai timidement mon nom, tout en l'admirant beaucoup, car j'étais fort attirée par sa beauté. Elle continua ses questions sur mon pays et la profession de mon père, puis elle ajouta : — As-tu de l'argent? as-tu des provisions?

Hélas! je n'avais ni argent, ni friandises, et cela jeta un froid. Cependant, comme j'étais recommandée par les dames de Grandclos, Mira daigna déclarer que j'avais l'air bonne enfant, et m'offrit sa protection. A midi, on vint m'appeler à la lingerie, et j'y trouvai un petit sac arrivant de Trois-Fontaines avec une courte, mais bonne lettre du grand-père. Je déliai le sac : il était plein de noisettes, de pruneaux et de poires séchées au four. Il contenait aussi un petit bouquet de thym et d'origan qui embaumait et que j'enfouis précieusement dans ma poche, puis je pris toutes mes richesses dans mon tablier, et je redescendis triomphante à la récréation, où je fis une distribution générale de mes friandises villageoises. Je fus immédiatement portée aux nues. — La *nouvelle*, disait-on, a des provisions, elle n'est pas gourmande et a tout donné...

Cependant je me mettais lentement au travail. M^{me} Durosel avait rapidement déchiffré mon caractère; elle avait compris qu'en me prenant par l'amour-propre elle saurait vaincre ma paresse, et elle y réussit. Une quinzaine après mon installation, les dames de Grandclos vinrent me voir, et on leur fit mon éloge. Elles m'apportèrent un gros sac de bonbons, mais d'argent elles ne m'en offrirent point, et j'étais trop fière pour leur en demander. Quand je revins du parler, la première question des élèves fut : — As-tu de l'argent?

— Non, répondis-je impatientée, mais j'ai du chocolat.

— Ah! fit l'une d'elles, cela ne suffit pas. C'est dans deux jours Sainte-Catherine, et chaque élève doit donner cinq francs pour la fête. Avec l'argent de la collecte, madame nous fait un grand dîner; on danse le soir, et il y a des rafraîchissemens!

— Veux-tu que je te prête de l'argent? me dit Mira Strany, qui passait pour la plus riche de la pension.

— Merci, répondis-je, j'écrirai pour en demander.

Je disais cela, mais au fond du cœur je savais bien que je mourrais plutôt que de demander un sou aux dames de Grandclos. Je ne dormis pas de la nuit; je ruminais dans ma tête par quel biais je

pourrais me tirer d'embarras. Je ne voulais pas accepter l'offre de Mira. Il me déplaisait de devoir quelque chose à cette fille hautaine, et puis d'ailleurs comment aurais-je pu lui rendre une somme qui me paraissait énorme? L'aube grise de novembre blanchit les petits carreaux du dortoir, et je n'avais rien décidé. — Bah! pensai-je, le hasard me viendra en aide au dernier moment. — Ce jour-là, on faisait la dernière quête, Sainte-Catherine tombant le lendemain. Quand la quêteuse arriva près de moi, je devins très rouge et fus obligée d'avouer que je ne possédais pas un sou. J'avais une peur affreuse de pleurer, mais je réussis à contenir mes larmes. Toutes les élèves se récrièrent. — Pourquoi n'as-tu pas écrit à tes correspondantes? demandait l'une. — C'est une avare! disait-on ailleurs. — Elle ne doit pas être de la fête, puisqu'elle n'a rien donné!

Je me faisais violence pour ne pas éclater, quand M^{me} Durosel parut et me débarrassa de ces petites filles acharnées après moi comme des guêpes. — Ne craignez rien, Madeleine, me dit-elle, vous aurez votre part de fête comme les autres.

— Non, pensai-je le soir en me couchant, je ne veux pas manger de leurs gâteaux que je n'ai pas payés. Demain, je ferai la malade.

En effet, le matin je me plaignis d'un grand mal de tête et j'obtins de rester au lit, car personne ne pouvait supposer que j'eusse l'idée de me priver des réjouissances de la fête. A midi, j'entendis M^{me} Durosel monter au dortoir, et je feignis de dormir. Elle s'approcha, posa sa main sur mon front, et, croyant à mon sommeil, se retira sur la pointe des pieds. J'entendais les cris de joie des enfans auxquelles on avait abandonné toute la maison. Elles avaient l'air de bien s'amuser... Je m'enfouis sous ma couverture et me bouchai les oreilles. Le soir vint, et le fracas de la vaisselle arriva jusqu'à moi. Quelques élèves montèrent au dortoir; elles parlaient de dîndes « truffées aux marrons, » et d'œufs à la neige, et tous ces détails réveillaient mes instincts de gourmandise. Ce fut bien pis à la nuit, quand par momens, à travers les portes entr'ouvertes, les accords du piano retentirent dans les couloirs sonores. On dansait dans le salon de madame, et ce bruit de fête me faisait encore trouver plus lugubre la solitude du grand dortoir. Vers dix heures, quelqu'un se glissa près de mon lit, et à la lueur des lampes je reconnus Mira Strany. — Tiens, me dit-elle, je t'apporte des gâteaux et des oranges. — Je refusai, et, comme elle insistait, je me mis à pleurer et je repoussai brusquement sa main. Elle fronça ses sourcils noirs. — Veux-tu que je te dise, ma petite? s'écria-t-elle, tu es une orgueilleuse, et tu n'es pas plus malade que moi!

Enfin mon supplice se termina, les élèves montèrent au dortoir, et je m'endormis. Le lendemain, je me levai affamée. Au réfectoire,

je dévorai avec délices ma soupe et mon petit pain. M^{me} Durosel me regardait fixement et avec une sollicitude curieuse. Elle n'avait pas été longtemps dupe de ma prétendue maladie; elle me prit à part, m'arracha des aveux, et remplissant mon tablier de friandises : — Pour ta punition, me dit-elle, tu mangeras ces gâteaux; va, et tâche de te corriger de ton vilain péché d'orgueil...

Hélas! j'étais, je le crois, incorrigible. Plus je me sentais abandonnée de tous les miens, et plus je me concentrais en moi-même. Je me trouvais si seule au monde! Mon père ne répondait pas à mes lettres; je n'avais de nouvelles de la maison que par Modeste. Les jours de sortie, je voyais toutes les élèves s'en aller joyeuses dès le samedi soir. Moi, je restais avec les *étrangères* qui n'avaient point d'amis à Paris et avec celles qu'on avait mises en retenue. Je me réfugiais dans un coin de la classe déserte avec un livre, et je me mettais à penser à notre maison de Saint-Clémentin, au jardin plein d'arbres et aussi au cimetière des Palatries, où dormait ma mère. Parfois, en fermant les yeux, je revoyais Trois-Fontaines, le *mais* du grand-père, la boulangerie de Delorme, les grandes avenues de la forêt, et j'y revivais en imagination. A de rares intervalles, le dimanche, les dames de Grandclos me faisaient demander, et je passais la journée entre la vieille dame, qui m'étourdissait de son babil, et M^{me} Hermine, qui dévorait un roman. Six mois s'écoulèrent ainsi; je travaillais ferme, et j'étais souvent *première*. Il me semblait qu'en devenant une « savante » je me vengeais à ma façon de l'abandon où me laissait mon père. J'atteignis le printemps, puis les vacances de la Pentecôte arrivèrent. Je devais, comme toujours, les passer seule à la pension. Les dames de Grandclos étaient en voyage, et personne ne songeait à me réclamer. Le dimanche matin, après la messe, je m'étais installée dans la classe avec mon livre; il faisait un beau soleil, et j'avais le cœur bien gros en voyant le ciel en fête. J'enviais le sort des bourdons et des papillons qui s'envolaient tout joyeux dans la lumière, quand la lingère vint m'avertir qu'on me demandait au parloir. J'y courus et j'aperçus M. Desprairies.

Il n'avait pas changé. Il portait toujours sa longue redingote à la propriétaire, sa cravate à fleurs rouges et vertes et ses gros favoris bourrus. Je poussai un cri de joie; il déposa avec précaution sur la table un objet soigneusement enveloppé dans un journal et me tendit les bras. — Comme vous voilà grande et jolie, Madeleine, me dit-il en m'embrassant, il paraît que nous sommes studieuse maintenant et que nous mordons aux fruits de l'arbre de science. C'est bien, petite, c'est très bien!.. — Il passa lentement la main sur mes cheveux nattés. — Vos cheveux ont bruni, continua-t-il

d'une voix émue. Comme vous ressemblez à votre pauvre mère ! c'est frappant. Je suis venu faire ma visite annuelle à la capitale, et vous pensez bien que vous étiez pour beaucoup dans mon voyage. Je vous apporte des nouvelles de là-bas.

— Tout le monde va bien à la maison, monsieur Desprairies ?

— Oui, oui, ... aussi bien que possible, ... tout le monde, votre père et Modeste. La brave fille m'a donné pour vous une douzaine de mouchoirs de batiste qu'elle a brodés elle-même; elle m'a chargé aussi de beaucoup de caresses.

Il regarda le paquet déposé sur la table, toussa et reprit : — Tout est bien là-bas. J'ai été aux Palatries avant de partir, Madeleine; la tombe est très verte maintenant avec de jolis arbustes tout autour, qui donnent une ombre fraîche à la chère morte. J'ai pensé que vous aimeriez à avoir près de vous un souvenir d'elle, et je vous ai apporté ceci.

Il imprima une ou deux secousses à ses favoris, remit son grand col en ordre, puis défit lentement le journal qui enveloppait l'objet posé sur la table, et je vis un pot rempli de terre et de pois de senteur en pleine floraison. — Je les ai pris, hier matin, à l'endroit que vous savez. Voyez comme ils donnent de belles fleurs ! Ce sont les mêmes qu'aux Touches, les mêmes que votre mère aimait tant.

Je lui sautai au cou et le remerciai avec effusion, puis je serrai le précieux pot contre ma poitrine, je baisai les chères fleurs. Il me semblait que dans leur parfum l'âme de ma mère s'exhalait encore. M. Desprairies avait tiré son mouchoir d'indienne et s'essuyait les yeux. — Allons, petite, reprit-il, rangez cela dans un endroit où il fait soleil. Vous arroserez les fleurs tous les matins... Ce n'est pas tout. J'ai la permission de vous emmener jusqu'au soir; mettez votre chapeau, nous allons courir Paris ensemble.

Quelle délicieuse journée ! Il me promena en voiture toute l'après-midi, le long des quais, à travers les boulevards et les Champs-Élysées, me montrant tout, m'expliquant tout, savourant ma joie et mon ébahissement. Nous dinâmes dans un bon restaurant, où j'eus la permission de choisir les plats que je préférais; puis, à la nuit tombante, il me reconduisit à la pension, me promettant encore de plus grandes merveilles pour le lendemain. Nous passâmes ainsi ensemble trois grandes journées, trois journées d'or. Tout en me montrant les beautés de Paris, que je connaissais à peine, il me parlait de Saint-Clémentin; malgré les délicates précautions dont il enveloppait ses réponses à mes questions, je devinai que le second mariage de mon père avait fait mauvais effet dans le pays, et que M^{me} Hermance poussait son mari à des dépenses excessives. Les lettres de Modeste avaient déjà laissé percer quelque chose de tout

cela, et les paroles de M. Desprairies confirmaient mes appréhensions. — M. Mauclerc, disait mon vieil ami, a toujours été très honorable, il aime à mener grand train; mais à présent il va trop vite, il va positivement trop vite, et votre belle-mère n'est certainement pas la femme qu'il faudrait pour le retenir sur cette pente... Enfin, mon enfant, quoi qu'il arrive, vous savez que je suis là, et que vous pouvez compter sur moi!

Le soir du troisième jour, il me ramena à la pension, m'embrassa dans le jardin en me promettant de me venir voir chaque année, puis il se sauva brusquement, et je me retrouvai seule avec les bons souvenirs de ces trois jours de fête. Dans le cours de ce même été, mon père obtint son changement et fut nommé à C..., une petite ville située entre Paris et Trois-Fontaines. Ma belle-mère avait pris en grippe Saint-Clémentin, où on l'avait vue courant le cachet, et où les dames de la bourgeoisie lui faisaient froide mine. D'ailleurs mon père, avec son intempérance de langue et son esprit d'opposition, s'était brouillé avec le sous-préfet; il n'avait reçu aucun avancement, et son changement n'avait d'autre avantage que de le rapprocher de Paris et de Trois-Fontaines. J'appris tous ces détails par Modeste, que je revis lors du passage de la famille. La pauvre fille était désolée de quitter Saint-Clémentin, où elle avait laissé un amoureux qui lui tenait fort au cœur. Elle n'avait consenti à ce sacrifice que par amitié pour moi : aussi elle maudissait de plus belle M^{me} Hermance et la légèreté de mon père. Quand vinrent les vacances de septembre, j'eus la permission d'aller voir mon père à C... Je trouvai la ville horriblement triste : les maisons y étaient hautes et sombres, les rues étroites, désertes, avec de petits pavés pointus, sertis d'herbe. Notre nouvelle demeure avait un aspect maussade. Quelle différence avec les rues soleillées et le jardin fleuri de Saint-Clémentin ! Je me sentais le cœur serré dans cette maison, où ma belle-mère était tout et moi rien, où mon père avait sans cesse des accès de mauvaise humeur, et où Modeste, prise d'une profonde nostalgie, passait des journées à se noyer dans ses larmes. J'aurais désiré profiter des vacances pour pousser au moins jusqu'à Trois-Fontaines, mais mon père était alors en froid avec ses grands-parens à cause de je ne sais quelles affaires d'intérêt, et il n'en voulut pas entendre parler. Ce fut sans le moindre chagrin que je vis arriver l'époque de la rentrée; mon seul regret fut pour Modeste, que je laissais tout en pleurs et toute dépaysée.

Je m'étais faite à ma vie de pension, et cette nouvelle année s'y passa pour moi sans ennui. J'avais peu à peu lié amitié avec Mira Strany. La beauté étrange de cette fille hautaine et fantasque me fascinait, tout en m'inspirant une inexplicable crainte. Elle était admi-

rablement douée pour la musique, et avait une voix de contralto profonde et mordante qui me causait une sensation pareille à l'odeur envahissante de certaines fleurs exotiques. Son père vivait à l'étranger, et elle restait souvent comme moi à la pension les jours de sortie. Alors nous allions au parloir, elle s'asseyait au piano, et, sur le vieil instrument aux notes grêles, elle me jouait des airs de son pays. Je l'écoutais, assise sur le tapis, et les mains enfoncées dans mes boucles blondes. Les *tsardàs* sauvages, tristes et passionnées, les *palotàs* à la cadence tantôt lente et tantôt pleine de fougue et de fièvre, les airs populaires profondément mélancoliques, puis tout à coup gais jusqu'à la folie, tout cela me ravissait et me transportait dans un monde inconnu. Il me semblait entendre des galops de chevaux à travers la *pousta* brûlée du soleil, des fracas de batailles, des plaintes de blessés, des danses de fées au bord du Danube... Mira s'enivrait de sa propre musique, ses narines se gonflaient comme pour aspirer les sons rythmés et tourbillonnans; elle secouait son front, et ses épais cheveux blonds se déroulaient tout à coup sur ses épaules. — J'aime cette musique, s'écriait-elle en se levant tout enfiévrée, j'aime le soleil et les grandes plaines de mon pays... J'ai du sang de *tsigane* dans les veines!

Parfois nous causions d'avenir. Mira était ambitieuse, elle voulait devenir une artiste célèbre; elle avait soif de domination, de gloire et d'applaudissemens. Elle joignait à cela, pour la foule des esprits vulgaires, un violent mépris qui m'effrayait. — Les hommes, disait-elle, veulent être asservis; plus on leur appuie le pied sur le front, et plus ils nous adorent. Je n'aimerai jamais qu'un homme illustre devant qui le monde se courbera, et qui s'agenouillera devant moi seule...

Mon ambition n'était pas moins haute, mais elle prenait son essor d'un autre côté. — Moi aussi, lui disais-je, je voudrais aimer un grand homme, un génie méconnu, auquel je ferais un marchepied de mon dévouement et dont je serais la bonne fée dans les jours d'épreuve... Pourvu qu'il eût réellement du génie, peu m'importerait qu'il fût pauvre, obscur, laid...

— Aveugle même, interrompit Mira avec un rire ironique, comme le Rochester de *Jane Eyre*.

— Qu'est-ce que *Jane Eyre*?

— Un roman anglais où il y a un héros selon ton cœur... Lis-le, c'est ton affaire. Je les hais, ces romans anglais avec leurs héroïnes puritaines qui font de l'amour un sermon et citent la Bible dans les momens les plus passionnés!

Peu de temps après cette conversation, elle abandonna la pension de M^{me} Durosel. Son père était revenu en France, elle allait s'in-

staller avec lui à Paris et commencer la vie bruyante à laquelle elle aspirait. Quand elle vint me dire adieu, elle était rayonnante, et jamais je ne la vis si belle. Elle avait déjà quitté l'uniforme et portait une robe de satin noir avec des rubans écarlates. — Maintenant, me dit-elle avec un éclair dans ses grands yeux de sibylle, le monde est devant moi, et je vais à sa conquête... Adieu, Madeleine! Si je trouve là-bas un génie incompris, je te l'enverrai.

Elle partit, et je retombai dans ma solitude studieuse. L'été revint et ramena M. Desprairies. Nous passâmes ensemble trois excellentes journées, et je pus lui montrer le pot de pois de senteur en pleine floraison. Puis les jours s'écoulèrent de nouveau lentement, laborieusement. Je restai pendant toutes mes vacances avec M^{me} Durosel, car cette année mon père ne songea même pas à me réclamer. J'avais quinze ans et demi, mais j'étais encore bien enfant; un rien m'amuse et un rien me désespérait. J'étais devenue l'une des *grandes* et la favorite de M^{me} Durosel. Mes progrès commencèrent à être visibles, et on parlait de me préparer à passer l'examen pour le brevet supérieur. Au milieu de ces nouvelles préoccupations, un coup de foudre fit explosion, et je fus tirée brusquement de ma vie laborieuse. On vint me prévenir un matin que Modeste m'attendait au parloir.

— Ah! ma petite fille, s'écria-t-elle en m'apercevant, nous voilà perdues! Ton père, avec sa langue maudite, a fait encore des siennes; il a parlé contre le gouvernement, et on lui a ôté sa place, et puis il a fait de grosses dépenses... On va tout vendre à la maison, et je suis venue te chercher. Ah! malheur, qu'allons-nous devenir?

Cette nouvelle m'atterra. J'allai tout conter à M^{me} Durosel, qui me consola de son mieux, et nous partîmes le même soir. Modeste n'avait rien exagéré. En arrivant à C..., je trouvai mon père fort irrité et ma belle-mère fort abattue par cette brusque disgrâce. Le bruit de la révocation de mon père courait la ville, et il commençait à faire la triste expérience de ce proverbe qui prétend que les pauvres n'ont pas d'amis. Il ne rencontrait que des visages froids et contraints. Aussi il ne décolérait pas et jurait qu'il quitterait cette ville de malheur aussitôt après la vente de nos meubles. Ma belle-mère ne répondait à ces explosions de colère que par des haussemens d'épaules et un regard oblique où il y avait plus de rancune que de compassion.

Il avait été décidé que M^{me} Hermance, Modeste et moi, nous irions nous réfugier à Trois-Fontaines le jour même de la vente; mon père avait écrit à mes grands-parens pour leur annoncer la catastrophe et les prévenir de notre arrivée. Il devait lui-même nous rejoindre quelques jours après. Le matin de notre départ, je visitai une der-

nière fois le mobilier qu'on allait vendre. Je tenais à plusieurs de ces meubles, non pour leur beauté, mais pour les souvenirs qui s'y rattachaient. Je ressentais vivement l'humiliation qui accablait toute la famille, et cette vente à l'encan était la dernière goutte d'amertume faisant déborder le vase. Je parcourus la maison, disant adieu à ces chers compagnons de mon enfance, qui avaient vu toutes mes joies et tous mes deuils. A chaque objet se rattachait une impression de l'ancien temps : la chaise longue était la même où ma mère s'était si longtemps étendue avant de mourir; je revis le grand lit de palissandre dans lequel on me donnait l'hospitalité à Noël, au 1^{er} janvier et au jour de sa fête, quand j'arrivais dès l'aube pour réciter mon compliment, — puis le guéridon où j'avais copié tant d'ennuyeux verbes et le chiffonnier où M. Desprairies effeuillait des roses. Je faisais à tout un triste adieu; il fallait renoncer à toutes ces choses, car mon père avait déclaré qu'il ne voulait rien emporter... Déjà j'entendais le bruit des revendeurs et des curieux qui s'amassaient dans la salle à manger; je distinguais les pas lourds des hommes qui enlevaient les meubles un à un; et les voix du commissaire-priseur et du crieur montaient par intervalles, nasillardes, glapissantes, odieuses... Tous ces cris me perçaient le cœur. Enfin les grelots de l'omnibus retentirent à la porte; on chargea nos malles, je descendis à la hâte, les yeux rouges et la gorge serrée. Ma belle-mère et Modeste étaient déjà installées sur les banquettes, et tandis que mon père fermait sur nous la portière, j'entendis encore l'impitoyable voix du crieur et les éclats de rire répondant aux plaisanteries dont il assaisonnait les enchères.

ANDRÉ THEURIET.

(La seconde partie au prochain n°.)

UNE VISITE

AU

PARLEMENT D'ALLEMAGNE

Le parlement de l'empire d'Allemagne attend encore son palais, dont l'emplacement n'est pas même choisi. M. de Bismarck voulait qu'on l'élevât dans le *Thiergarten*, non loin de la fameuse colonne triomphale, dont l'architecture ne trouve guère d'admirateurs, même parmi les Berlinoïis, peuple léger d'ailleurs et fort enclin à la médisance; mais le projet du chancelier se heurta contre une opposition unanime. Les députés ont-ils des préjugés contre le Thiergarten? Craignent-ils les torrens de poussière et de sable que chaque souffle d'air et chaque pas soulèvent dans ce lieu de plaisance, ou bien l'odeur que dégagent les eaux croupissantes au-dessus desquelles on voit la nuit flotter des feux follets? Toujours est-il que l'émotion fut grande parmi les mandataires du peuple allemand. La ville n'était pas moins inquiète, car, pour bâtir le palais à l'endroit marqué, il eût fallu vouer au marteau des démolisseurs l'établissement de M. Kroll; or le beau monde aime à s'entasser le soir dans le jardin de la maison, jardin rare en effet, où l'on ne sait quoi le plus admirer des nénufars en zinc qui portent des verres de couleur ou des canards de même métal qui nagent dans une mare d'imitation. On a donc crié, pétitionné, et l'empereur d'Allemagne, se souvenant du roi de Prusse, a fait grâce au jardin menacé. Les Berlinoïis conserveront Kroll, et le parlement de l'empire attendra. On a pour son usage provisoirement accommodé une ancienne manufacture de porcelaine, tout près du ministère de la guerre. Le bâtiment est de médiocre apparence, et fait pauvre mine à côté de son voisin, mais c'est justice : il convient qu'un fils se tienne mo-

destement en présence de son père. N'était ce ministère et le travail herculéen qu'on y poursuit depuis tant d'années, on ne verrait pas aujourd'hui, 16 juin 1873, se presser à la petite porte du *Reichstag* des députés venus des rives du Rhin et de celles de la Vistule, des bords de l'Eyder et du pied des Alpes. Suivons-les; les profanes sont admis sans difficulté dans la maison. Il suffit de parler au suisse, qui vous délivre poliment une carte et, contre quelques *groschen*, un plan de la salle : le nom de chaque député y est écrit à la place qu'il occupe, et des couleurs variées marquent les divers partis politiques; c'est donc le guide indispensable de l'étranger dans le parlement de l'empire.

I.

La salle des séances ressemble à toutes celles que l'on connaît. Au-dessous du président, la tribune; des deux côtés de la tribune, un long balcon où prennent place les plénipotentiaires des gouvernemens alliés, membres du *Bundesrath* ou conseil fédéral; en face, sur des bancs disposés en cercle, les députés. Le *Bundesrath* et le *Reichstag* sont donc en présence l'un de l'autre; les mandataires des princes font face aux mandataires du peuple, ils ont seulement de meilleurs et plus hauts sièges, comme il convient à leur dignité. Le public des tribunes n'est ni nombreux ni élégant. On aperçoit de rares toilettes dont les couleurs sont étonnées de se trouver ensemble; mais en général on vient ici sans cérémonie : la robe de ma voisine est couverte de taches, et ses gants sont certainement troués depuis six mois.

Déjà M. le président Simson est au fauteuil. Il s'y tient debout, les mains derrière le dos, tout semblable d'attitude au dernier président du sénat français. Il attend les députés, comme c'est l'usage des présidens. Les députés arrivent un à un, et le public, le plan sous les yeux, les suit jusqu'à leurs places. Que de couleurs sur ce plan ! On en compte jusqu'à huit : huit partis différens dans le premier *Reichstag* de l'empire ! En vérité ce serait beaucoup, si c'étaient là de vrais partis, à programmes arrêtés, opposés les uns aux autres; mais nous allons bien voir, en les passant en revue, qu'ils ne sont pas déjà si redoutables. Une de ces couleurs, le jaune indien, se retrouve dans toute la salle, où elle marque une vingtaine de sièges. Ce sont ceux des députés non classés; on les appelle familièrement les *Wilden*, c'est-à-dire les *sauvages*. N'appartenir à aucun parti, c'est un rêve honorable, mais qui témoigne d'une certaine jeunesse dans la vie parlementaire. Ce groupe se fondra quelques jours dans les autres : à la fin de la première session, il comp-

tait 29 membres, à la fin de la seconde 22. Encore ne voit-on pas pourquoi l'on y range MM. Bebel et Schrap. Ils appartiennent à un parti très tranché, car ils sont démocrates - socialistes; seulement M. Bebel est sous les verrous, et la *sauvagerie* de M. Schrap s'explique assez d'elle-même : il est seul. Viennent les prochaines élections, le suffrage universel lui enverra de la compagnie; il faudra bien ajouter une couleur à la gamme, et ce sera, si l'on consulte le goût des intéressés, le sang de bœuf; ils en barbouillent leurs affiches et les tentures de leurs clubs.

Le vermillon est réservé aux *progressistes*, qui occupent la première travée de gauche, et empiètent un peu sur la seconde. Ils sont une quarantaine, de professions diverses, mais le juriste et le professeur dominant dans le groupe, où l'on compte peu d'industriels et de propriétaires. Beaucoup sont des vétérans de la politique allemande : ils ont siégé en 1848 et 1849 dans les assemblées des divers états ou dans le parlement national de Francfort. Plusieurs étaient parmi les violens : compromis dans les insurrections, impliqués dans des procès de haute trahison, ils ont été emprisonnés ou bien se sont réfugiés à l'étranger jusqu'à l'amnistie accordée en 1861. L'âge et les événemens les ont calmés. Il ne se pouvait faire en effet que l'unification de l'Allemagne ne flattât leur patriotisme et la chute des petits princes leurs instincts démocratiques; puis ils se sont si complètement trompés sur le compte de M. de Bismarck, qu'ils ont combattu, au temps du conflit, comme s'il n'eût été qu'un misérable aventurier! L'homme d'état leur a montré qu'avec une intrigue diplomatique bien menée, un bon piège où faire tomber l'Autriche, une bonne armée pour l'y accabler, on obtient d'autres succès qu'avec des fêtes de gymnastique ou de tir, l'exhibition des couleurs allemandes et les refrains patriotiques. Ces jeux de la politique ébranlent la foi aux principes comme les jeux de bourse dégoûtent du travail honnête. Les progressistes ont donc fait des concessions. Ils ne sont pas républicains : s'il reste d'ailleurs des républicains en Allemagne, ils ne comptent pas comme parti. M. Sonneman, député de Francfort, qui a protesté en termes si énergiques contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine, est républicain, mais il figure parmi les *sauvages*, comme M. Schrap; tout au plus s'unit-il de temps en temps à celui-ci pour demander avec lui, au début de chaque session, que le *Reichstag* veuille bien exiger l'élargissement de M. Bebel, ce à quoi le *Reichstag* ne condescend jamais. C'est un malheur pour l'Europe que cette opinion soit réduite à cette faiblesse, car les républicains d'Allemagne sont des esprits vraiment humains, qui défendent la liberté aussi bien au dehors contre la conquête qu'au dedans contre le despotisme. Au moins les progressistes

n'ont-ils point répudié toutes les idées qui leur furent chères. Ils disent volontiers qu'ils remplissent dans le parlement d'Allemagne le rôle que joue dans celui d'Angleterre l'opposition de sa majesté la reine; ils font une opposition modérée. Toute mesure illibérale est assurée de les trouver pour adversaires. Ils s'accommodent du militarisme, cependant ils essaient de le contenir. Jadis ils étaient partisans d'une *armée citoyenne* (*Bürgerwehr*), et M. Duncker, dont je vois la tête grise, à longs cheveux, se détacher au milieu du groupe progressiste, était en 1848 capitaine de la garde nationale de Berlin; on n'oublie pas ces souvenirs-là. Enfin la gauche compte de sincères amis de la cause populaire; on s'y préoccupe, plus que dans toute autre partie de l'assemblée, des questions sociales; M. Schulze-Delitzsch en est membre, et le *socialisme de la chaire* y est représenté. Dans les élections, le progressiste compte sur les voix des ouvriers non révolutionnaires qui sont membres des associations Hirsch et Duncker; il ne dédaigne pas celles des autres quand elles se reportent sur lui au second tour de scrutin, faute d'avoir pu faire triompher un démocrate-socialiste. Cette alliance entraîne mainte obligation que l'on devine : elle force le député qui en tire profit à raffermir son attitude en face du pouvoir; elle empêche les progressistes de trop incliner vers le parti national-libéral. Il est remarquable que plus on approche des élections, plus s'élargit l'intervalle qui séparait ces deux voisins; leurs journaux se querellent, et la nuance qui les distinguait est en train de devenir une couleur.

Le parti national-libéral compte à peu près 120 membres : il est le plus considérable du *Reichstag*, où il règne depuis la seconde travée de gauche jusqu'au couloir du centre. Presque toutes les professions y sont représentées : en première ligne, les fonctionnaires, puis les juristes, avocats, avoués, notaires; peu de propriétaires fonciers, mais des industriels ou de riches commerçants, des banquiers, quelques israélites de marque, comme M. Bamberger, dont le lucide esprit est en train de débrouiller la question monétaire, comme M. Lasker, qui, jeune encore, est pourtant un vieux parlementaire. Il prépare une collection de ses discours; or il en a prononcé, sur toutes les questions politiques et économiques, de quoi remplir plusieurs volumes. Petit, noir, les cheveux abondans et frisés, la figure commune, il n'a point l'air d'un chef de parti. Un Allemand, derrière moi, le compare à un marchand d'habits; c'est une impertinence que vaut probablement à M. Lasker sa qualité d'israélite, car ses coreligionnaires sont en Allemagne l'objet d'une haine qui sent le moyen âge. Pour ne point dire qu'on leur envie leur richesse, leur luxe, le quartier des Tilleuls, dont ils sont à peu

près seuls propriétaires, on leur reproche de n'avoir point la profondeur allemande, d'écrire des livres superficiels, de la musique matérialiste. Un Berlinois me faisait ce défi : « je ne suis point musicien; mais jouez-moi le morceau le plus inconnu : aux premières notes, je vous dirai s'il est d'un Juif. » Il n'y a point de doute que, si quelqu'un osait proposer qu'on ramenât les israélites au ghetto, les adhésions ne se feraient pas attendre. On a contre eux aussi des griefs politiques mieux fondés que ces vilains sentimens. « Le Juif, me disait un conservateur, n'entend rien au caractère germanique; son crâne ne ressemble pas au nôtre, et d'ailleurs, par la faute de notre intolérance, il n'a jamais vécu de notre vie privée ou publique. Nos vieilles traditions lui sont inconnues, il ne comprend rien à la complication de notre âme, à nos désirs des nouveautés, contrariés par notre respect des vieilleries. Remarquez que Lassalle, le chef de ceux qui veulent détruire l'Allemagne historique, était Juif, que beaucoup de Juifs sont républicains, d'autres nationaux-libéraux très influens. Pour faire place à leur « état moderne, » ils démolissent à outrance sans éprouver rien de cette mélancolie que l'on ressent à voir tomber pièce à pièce une maison qu'on a longtemps habitée. Savez-vous où se trouvent leurs plus ardens collaborateurs? C'est parmi les descendans de vos huguenots réfugiés. On ne prend point assez garde chez nous à cette coïncidence, et je crains bien que ces étrangers à l'esprit absolu ne fassent dans notre vieille Allemagne, par amour de la ligne droite, des ruines irréparables. » Voilà qui est bien, mais il faudrait ajouter que ces étrangers trouvent des complices dans la place. A côté d'eux siègent des hommes d'affaires qui, laissant aux pédans la vénération du passé, applaudissent à la suppression des frontières politiques et des obstacles qui entravaient l'activité commerciale ou industrielle, des fonctionnaires qui espèrent de l'avancement, mais aussi des patriotes qui veulent une patrie grande et forte contre l'étranger.

Tout a été dit sur le singulier caractère de ces nationaux-libéraux, qui n'aiment la liberté que d'un amour tout platonique. Tels les a dépeints M. Cherbuliez dans ses études sur la confédération de l'Allemagne du nord, tels ils sont demeurés. Leurs *deux âmes* les tourmentent toujours, car dans un empire rivé à la couronne de Prusse on peut être *national*, si l'on entend par là qu'on approuvera toutes les annexions passées et futures; mais le moyen d'être libéral autrement qu'en théorie? L'embarras du parti est l'objet de quolibets et de sarcasmes en Allemagne aussi bien qu'à l'étranger. Il mériterait pourtant plus d'égards et de charité. Certes il compte dans son sein d'effrontés transfuges de la démocratie, lesquels appartenaient sans doute à cette sorte de républicains qui inspirait un jour à Borne

cette boutade : « je serais un Néron en Allemagne, et je jetterais mon diadème dans un fleuve, qu'au commandement *apporte!* le plus enragé de ceux qu'on accuse de démagogie plongerait comme un barbet fidèle et me rapporterait ma couronne! » Mais il est aussi parmi les nationaux-libéraux des politiques qui font en gémissant le sacrifice de leurs opinions libérales à l'inéluctable nécessité. Ils savent bien qu'on perd son temps en parlant à M. de Bismarck de réformes constitutionnelles : l'empire a été organisé par lui et pour lui; il se plaît dans cette maison, dont il a donné le plan, et le moindre embellissement l'en ferait sortir. Or qui serait assez osé, assez peu patriote, pour provoquer une telle crise? Il faut donc se résigner, et l'on se résigne, non sans songer avec tristesse que le temps s'écoule, que le nouvel empire est toujours affublé de cette forme imparfaite imposée par le chancelier au retour de la campagne de France. Tous ne cèdent pas aussi docilement à la force des choses. La fraction du parti qui a pour chef M. de Bennigsen subit avec une abnégation parfaite jusqu'aux caprices du chancelier, mais la fraction Lasker se cabre de temps en temps à la voix de son chef. Le « petit Sémite, » disent les féodaux de la chambre des seigneurs, est d'humeur indépendante, parce qu'il est affranchi de tout espoir de devenir ministre dans un empire dont le chef se croit institué par Jésus-Christ et prend sa couronne, comme a fait le roi Guillaume, « de la table du Seigneur. »

Au national-libéral, M. de Bismarck offre, en dédommagement de ses chagrins et pour le reconforter dans sa patience, la guerre contre l'église; mais l'église a des champions de taille à la défendre, c'est la *fraction du centre*, qui compte à peu près soixante-dix membres. L'aspect de la travée centrale, où elle siège, est tout autre que celui de la gauche : on y voit des robes de prêtres et des tenues de gentilshommes. Une vingtaine de seigneurs hautement titrés, des propriétaires de biens nobles, des magistrats, quelques grands fonctionnaires, même des dignitaires de cour, composent la majorité du parti. Il a, pour suppléer à l'infériorité du nombre, des orateurs qui sont toujours sur la brèche. On me montre le docteur Reichensperger : c'est la figure et l'attitude d'un parlementaire catholique-libéral, et on ne peut, en le voyant, ne pas songer au président actuel de notre assemblée nationale. M. Windthorst circule entre les bancs du centre, allant de l'un à l'autre, comme un chef de parti : il a passé la soixantaine; sa tête chauve est enfouie dans ses épaules, il porte des lunettes à branches noires, derrière lesquelles brillent des yeux pleins de vivacité. C'est l'orateur laid et spirituel qui se retrouve dans tous les parlemens du monde.

Sur cette fraction du centre s'accroissent les colères de M. de Bismarck, des nationaux-libéraux et des progressistes. Elle les porte

allégrement; mais de quel crime est-elle donc accusée? et que représentent dans le nouvel empire ces hommes à la face desquels on jette tous les jours le reproche de trahison? Ils veulent, disent leurs adversaires, mettre l'empereur aux pieds du pape, imposer à l'Allemagne les doctrines du *Syllabus*, ramener les jésuites et l'inquisition, proscrire la liberté scientifique, convertir de gré ou de force luthériens et calvinistes. Pour arriver à leurs fins, tous les moyens leur semblent bons : ils demandent la réintégration de l'Autriche dans l'empire, afin de s'appuyer sur elle contre la Prusse; ils regardent d'un œil sympathique la France, qui se relève et met son avenir sous la protection du sacré cœur de Jésus! — On reconnaît là l'exagération d'un langage de parti. Les catholiques ne sont point traîtres à la patrie allemande, car le sang des Bavaurois, des Westphaliens, des Rhénans et des Silésiens a coulé abondamment sur les champs de bataille de France; leur bourse s'est plus largement ouverte que celle des évangélistes à toutes les souscriptions nationales; ils ont eu pour nous, même après la défaite, de dures paroles, et il ne semble point, à lire les écrits de M^{sr} de Mayence, que le prélat ait moins de haine contre nous que les *gallophages* des universités. Il est vrai pourtant que les hommes du centre sont les plus redoutables ennemis de l'empire sous la forme que lui a donnée M. de Bismarck. Dans tous les pays du monde, mais nulle part autant qu'en Allemagne, les questions religieuses sont graves. De même qu'en France la foi catholique est plus vive où le protestantisme a des adhérens, la rivalité des deux confessions tient éveillée en Allemagne la ferveur religieuse. J'ai vu à Aix-la-Chapelle et à Cologne, devant de lamentables crucifix dont les bras tendus par le poids du corps semblent près de se déchirer, dont les plaies béantes laissent voir les couches de chair vive traversées par le fer, prier des catholiques à genoux sur la dalle, les bras étendus en croix; ni l'artiste qui a sculpté l'image divine, ni le fidèle qui se prosterne devant elle, ne sont des catholiques de foi superficielle. Les victoires de la Prusse protestante, les déclamations des prédicateurs officiels du roi Guillaume sur le triomphe de l'évangélisme, ont encore échauffé l'ardeur de ces sentimens. Que la politique les exploite aujourd'hui, comme le prétendent les nationaux-libéraux, un homme de bonne foi ne saurait le nier, mais en Allemagne politique et religion ont toujours été mêlées. Aux xvi^e et xvii^e siècles, les princes allemands ont conquis leur indépendance en combattant pour la réforme. Aujourd'hui les rôles sont renversés. Le catholicisme, mis en état de minorité par les événemens de 1866, identifie sa cause avec celle des princes dépouillés ou menacés, et veut réduire au strict nécessaire les attributions du pouvoir impérial.

Le protestantisme n'a vaincu au xvii^e siècle qu'avec l'aide de la France : le catholicisme invoquera-t-il au xix^e l'appui de notre pays? Non, parce que le patriotisme allemand n'admet plus ces compromissions avec l'étranger. Pourtant d'obscurs et imprudens fanatiques, les rédacteurs des gazettes populaires de Bavière, ont célébré la journée parlementaire du 24 mai comme une victoire. Ils disent que Dieu a réservé sur le champ de bataille le glorieux vaincu de Sedan, que le maréchal de Mac-Mahon va monter à cheval, qu'il est en route, qu'il arrive, et, chose étrange, les vainqueurs s'émeuvent! L'événement du 24 mai a été longtemps ici l'objet de toutes les préoccupations; M. de Bismarck s'en est fort indigné, et naturellement avec lui les nationaux-libéraux. C'est à leurs yeux le prélude d'une restauration légitimiste où ils déclarent à l'avance qu'ils verront un *casus belli*. Singulier effet de cette persistance des souvenirs historiques, qui est un des traits du caractère allemand! On parle de la possibilité d'une guerre de trente ans, comme si la France était en état de nourrir d'autres soucis que celui de vivre! Remontant plus loin encore dans le passé, M. de Bismarck ramène les esprits au temps des luttes du sacerdoce et de l'empire quand il s'écrie : « Nous n'irons point à Canossa! » Il aime à se dire gibelin; à leur tour, ses adversaires remettent en honneur le nom de guelfes. Ici M. de Bismarck et ses adversaires pourraient bien avoir raison. Les guelfes étaient les particularistes du moyen âge, et le particularisme, aussi vieux que l'Allemagne, vivra autant qu'elle. Les temps sont différens, mais ces députés en redingote et jaquette sont les successeurs d'Henri Welf le Lion, duc de Saxe et de Bavière. Ce parti religieux, réfractaire à l'unité, est sorti des entrailles mêmes de la vieille Allemagne, et l'on ne peut s'empêcher de considérer avec curiosité ce fantôme du passé, qui est bien vivant.

Le parti du centre est le seul qui fasse une opposition sérieuse, car avec tous les autres il est des accommodemens, depuis les progressistes de gauche jusqu'aux différentes fractions de la droite. Il est difficile de saisir les nuances qui distinguent celles-ci les unes des autres : il faut, comme on dit, être du pays pour les bien comprendre. Voici d'abord le *parti libéral de l'empire*, qui se compose d'une trentaine de membres, et le *parti de l'empire*, qui en a quelques-uns de plus. Tous les deux, leur nom l'indique, acceptent l'unité sous sa forme actuelle, mais avec des sentimens un peu différens. Le premier est en majeure partie composé de Bavaois, parmi lesquels des personnages de haut rang, comme M. le prince de Hohenlohe, ancien ministre; on y trouve aussi un ancien ministre badois, un chambellan du grand-duc de Darmstadt. Si bons patriotes

qu'ils soient, ces personnages ne pouvaient prendre rang dans le parti national-libéral : ils ont donc formé une fraction séparée, mais leurs votes se rencontrent souvent dans l'urne avec ceux de MM. Bennigsen et Lasker. Presque tous, ils ont vécu de la vie parlementaire, qui est très active dans les royaumes du sud; habitués à l'exercice des libertés nécessaires, ils les défendraient au besoin : de là l'épithète de libéraux qu'ils ont prise. Le *parti de l'empire* l'a au contraire rejetée. Sur les trente-sept membres dont il se compose, sept portent le titre de prince, onze celui de comte, quatre celui de baron; ajoutez huit nobles : il reste sept roturiers. Il est naturel qu'on se défie en si noble compagnie du libéralisme moderne. Trente sont Prussiens, attachés par conséquent à l'empire fondé par les armes des Hohenzollern, mais ils nourrissent au fond du cœur des sentimens particularistes, et voient d'un œil inquiet l'aventureux chancelier imposer à la Prusse à l'aide de son parlement des lois que n'eût jamais votées la chambre des seigneurs. Cette inquiétude est plus vive encore dans la troisième fraction de la droite, qui s'appelle tout simplement le *parti conservateur*. Celle-ci compte un peu plus de 50 membres, parmi lesquels 4 roturiers seulement; mais le plus remarquable, c'est que 49 d'entre eux sont Prussiens, mandataires des plus vieilles provinces de la monarchie. C'est le parti féodal, celui auquel appartenait jadis le chancelier, celui qui tenait pour les corporations contre la liberté industrielle, pour les privilèges contre l'égalité, pour le roi contre « cette feuille de papier » qu'on appelle une constitution, celui qui respectait l'autorité légitime de l'Autriche dans la confédération, qui envoyait en 1860 un bouclier en vermeil au roi de Naples bombardé dans Gaëte. Ces féodaux ont vu supprimer les corporations, atteindre les privilèges, développer le parlementarisme, chasser l'Autriche de l'Allemagne avec l'aide de Victor-Emmanuel, roi d'Italie. Ils voient leur ancien chef, M. de Bismarck, s'entourer des hommes qu'il a combattus en 1848 pendant la période révolutionnaire, en 1864 au temps du conflit, s'appuyer sur ces révoltés d'autrefois, gouverner avec des majorités où se trouvent des voix de condamnés à mort. On leur dit que le roi approuve cette métamorphose singulière : ils se soumettent, comme toujours, à la volonté du roi; mais ils défendent du mieux qu'ils peuvent les vieilles institutions de cette Prusse, dont ils sont les plus vaillans soldats. Ils ont donné la présidence d'honneur au plus illustre de leurs membres, M. le feld-maréchal comte de Moltke, qui a pris ainsi l'ancienne place de M. de Bismarck.

Au-dessus des sièges du parti libéral de l'empire, je remarquai des bancs encore vides, bien que la séance soit sur le point de commencer : ce sont ceux des Polonais. Ils sont 13, qui ne siègent

que pour protester. Jusqu'en 1866, ils étaient sujets prussiens de par le droit de conquête, mais ne figuraient point dans la confédération germanique : Sadowa les a faits Allemands. Singulier effet de la victoire du parti national ! Au moment où les Allemands d'Autriche sont exclus de la grande patrie, on y introduit des étrangers, les Polonais et les Danois ! M. Krüger, député du Slesvig, n'entend pas plus être Allemand que les députés de Posen ; le *Reichstag* n'en a nul souci : la déclaration que font de temps à autre ces annexés qu'ils n'ont rien à voir dans les affaires du parlement provoque toujours les rires de l'assemblée. A côté de M. Krüger, au-dessus du parti national-libéral, il y a des places inoccupées : attendent-elles les députés d'Alsace-Lorraine ? Quand ils seront là et que leurs protestations se joindront à celles des Danois et des Polonais, quel saisissant tableau où l'on verra ce qu'a coûté de mensonges, de larmes et de sang la fondation du nouvel empire !

II.

« La séance est ouverte, » dit M. le président Simson, puis il se met à lire une liste de congés accordés par lui pour un jour ou deux, en vertu des pouvoirs qu'il tient du règlement ; il consulte ensuite le *Reichstag* sur des demandes de plus longs congés. L'assemblée manifeste aussitôt sa mauvaise humeur. Elle accorde, non de bonne grâce, quinze jours à M. le bourgmestre Paravicini, qui se dit appelé « par des affaires de service. » Quant à MM. Seiz et Lugscheider, qui allèguent seulement des affaires personnelles, elle décide qu'elle ne peut se passer de ces deux honorables. Pareille scène se renouvelle souvent au début des séances. En aucune assemblée on ne vit se produire autant de demandes de congé. Nous touchons à une des misères du *Reichstag* : c'est la désertion de ses membres, qui entraîne à tous momens l'incapacité de voter. L'assemblée compte 382 députés, et la présence de la moitié plus un est nécessaire pour le vote des lois ; or dans le courant de la session actuelle on s'est souvent aperçu, au moment du vote, qu'on n'était pas en nombre. Le mal est difficile à guérir, car il est constitutionnel. Il n'y a point en Allemagne une quantité suffisante d'hommes politiques pour fournir de députés les assemblées des vingt-sept états dont se compose l'empire. Ajoutez aux 1,700 membres des chambres basses, à ceux de neuf chambres hautes de ces états, les 382 députés du *Reichstag* et les 57 membres du *Bundesrath* : le chiffre de 2,000 est de beaucoup dépassé. Il a donc fallu admettre le cumul des mandats, et beaucoup de membres du parlement siègent aussi dans les chambres de Prusse ou des petits états. Que faire quand les assemblées

se réunissent en même temps? Le *Reichstag* émettait encore, il y a quelques jours, le vœu que le gouvernement prit des mesures pour éviter cette concomitance. Tout le monde était d'accord sur l'opportunité du souhait, mais aussi sur la difficulté de le réaliser. Dans les petits états comme dans les grands, il y a un temps propice pour la discussion du budget; puis les parlemens in-12, comme disent les unitaristes, ont à voter depuis la fondation de l'empire quantité de lois nouvelles qu'ils n'acceptent souvent qu'après mûre réflexion : comment les sommer de clore leurs sessions à jour fixe? Il est vrai que les convenances des états particuliers doivent céder devant celles du parlement central : aussi l'on s'est entendu pour demander au gouvernement de réserver un trimestre déterminé aux délibérations du *Reichstag*; mais ici se présente encore une difficulté. M. Windthorst prétend que le séjour de Berlin l'hiver sera mortel aux députés du sud; M. de Bismarck, qui soupire après les ombrages de Varzin, estime que Berlin est très malsain l'été. L'opinion du chancelier a prévalu : l'assemblée a décidé qu'elle désirait être convoquée, autant que possible, au mois d'octobre de chaque année. C'est un vœu qui n'oblige personne, qui n'empêchera pas le gouvernement prussien de réunir encore l'an prochain ses chambres en même temps que le parlement de l'empire. A l'ouverture de la session actuelle, un député s'élevait en termes très vifs contre cet abus. « La conséquence en est, dit-il, que les députés non prussiens sont obligés de sacrifier une partie de leur temps à des intérêts prussiens, c'est-à-dire particularistes... Le mal menace de devenir chronique, et comme le gouvernement prussien, par reconnaissance pour l'empressement avec lequel ses députés ont accepté certaines lois, vient d'augmenter leurs appointemens, la chambre à l'avenir voudra siéger une année tout entière. » Le président Simson releva, comme il convenait, cette injure; cependant il n'osa point alléguer le moyen qu'on a imaginé pour remédier à l'inconvénient signalé. Le *Reichstag* est voisin de la chambre des seigneurs et point éloigné de la chambre des députés; on a établi entre ces trois assemblées une communication télégraphique, de sorte qu'au moment des votes les députés ou les seigneurs sonnent pour appeler leurs collègues du parlement. Il appartenait à la docte Allemagne de trouver cette application de l'électricité au parlementarisme.

On sait que le mandat de député au *Reichstag* n'est pas rétribué, et c'est encore une cause de cet *absentéisme* qui sévit sur la malheureuse chambre. M. de Bismarck prétend que des députés qui ne sont pas payés vont plus vite en besogne; mais l'expérience a prouvé que les sessions du parlement sont très longues. Le chancelier est

pourtant intraitable, et volontiers sarcastique sur ce point. Au commencement de la législature actuelle, M. Schulze lui rappelait une sorte d'engagement pris par lui en 1866, dans la chambre de Prusse, alors qu'on y discutait sur la constitution fédérale. « Si le parlement, avait-il dit, décide que ses membres doivent être indemnisés, je crois qu'il sera difficile de ne point céder. » M. de Bismarck ne fut nullement troublé par cette réminiscence. « Je ne sais pas, répondit-il, si j'ai tenu ce langage; mais, puisque l'orateur l'affirme, je le crois volontiers. J'ai donc dit : Ce sera difficile; mais me croyez-vous homme à reculer devant mon devoir, même quand il est difficile? » L'assemblée, charmée de la réplique, se mit à rire. On dit qu'elle n'a point trouvé d'aussi bon goût une réponse indirecte que fit encore le chancelier à ces demandes périodiques d'indemnité. Dans la salle des pas-perdus, au-dessous du médaillon d'Uhland, il a fait écrire ce quatrain, tiré des œuvres du poète :

Unceingedenk gemeinen Lohnes,
Seid ihr beharrlich, emsig, treu,
Des Volkes Würde, wie des Thrones,
Beachtet ihr mit heil'ger Scheu.

« Dédaigneux d'un vil salaire,
Travailleurs plein de zèle et sujets pleins de foi,
Vous respectez ensemble et le droit populaire
Et la majesté du roi. »

Il est aisé de voir que le gouvernement a voulu trouver un correctif au suffrage universel, et il a réussi. La vie est fort chère à Berlin; les petites fortunes n'y sont point à l'aise, et les députés qui ne sont ni propriétaires ni financiers y restent le moins possible ou n'y viennent pas du tout. Le député Bebel, tourneur de son état, gagnait sa vie, avant d'être emprisonné, en travaillant dans l'atelier d'un confrère berlinois; mais on dit que 18 députés, parmi lesquels 13 Bava-rois, catholiques et particularistes, n'ont jamais siégé.

Aux députés qui sont retenus dans d'autres assemblées, à ceux que le manque d'indemnités empêche de venir à Berlin, il faut ajouter les Polonais, les fonctionnaires de tous ordres qui invoquent de temps en temps les nécessités du service pour obtenir un congé, les négocians et les industriels qui ont souvent consacré trois mois aux travaux législatifs d'un petit état avant de se rendre au parlement, d'où ils s'échappent aussi souvent qu'ils peuvent, enfin les malades et les habiles qui se font envoyer aux eaux par un certificat de médecin. On comprend que le *Reichstag* soit toujours sous la menace de l'incapacité de vote. Il expédierait volontiers les lois, nonobstant cet obstacle; mais, comme tout projet a des adversaires, il se trouve toujours quelque indiscret qui réclame au moment déci-

sif l'appel nominal. Il faut lever la séance, et c'est encore une journée perdue. Voilà pourquoi l'assemblée, qui approche de la clôture de ses travaux, que la fatigue et la chaleur accablent en même temps, vient de se montrer si dure pour deux de ses membres. MM. Seiz et Lugscheider se résignent et prennent leurs places; ils auraient pu cependant ne point accepter cette décision, car, un moment après qu'elle fut rendue, je comptai par curiosité les députés présents; ils étaient 189, et le *Reichstag*, au moment où il prenait ses précautions contre l'incapacité de vote, n'était pas en nombre.

L'ordre du jour porte d'abord « la troisième discussion des conventions concernant le règlement des frontières franco-allemandes dans certaines communes. » La loi est votée au milieu de l'inattention générale; puis vient « la première et, s'il y a lieu, la seconde discussion du projet relatif à l'introduction dans le royaume de Bavière de la loi de la confédération du nord sur les sociétés agricoles et industrielles. » La délibération est longue et sérieuse, mais ne semble guère intéresser l'assemblée. Plusieurs orateurs se succèdent; ils parlent de leur place; d'ailleurs les députés ne montent à la tribune que lorsqu'ils désespèrent de se faire entendre autrement. En général ils parlent brièvement et sans phrases; peu de discours passent la demi-heure, et l'éloquence à fracas n'est point de mise ici. Aussi les applaudissemens sont-ils réservés pour les grandes circonstances, et souvent l'orateur se rassied sans que sa péroraison soit accompagnée par ces *très bien* qu'en France des voisins charitables tiennent toujours au service de quiconque a parlé. Les Allemands se louent de cette simplicité de leurs débats parlementaires, et ils ont raison; mais ils devraient aussi s'offenser du sans-gêne des auditeurs. Sur tous les bancs, des conversations sont engagées à demi-voix, et la demi-voix, à cause de la dureté de la langue, est très bruyante. Beaucoup se promènent ou tiennent des conciliabules, assis dans les coins, autour d'une table qui porte une carafe et des verres renversés comme au cabaret. La mauvaise disposition des sièges rend ce va-et-vient obligatoire : on y est à l'étroit, et le rebord de banquettes qu'on a devant soi ne permet point d'écrire le moindre billet; mais ces incommodités ont leurs partisans. Comme un député exprimait devant un de ses collègues, membre de la commission dite du nouveau *Reichstag*, l'espoir que dans la future salle chacun aurait son tiroir, son pupitre et son écritoire : « Pourquoi pas aussi, s'écria celui-ci, un hamac et un appareil à faire du café? » C'était un de ces rigoristes du nord qui parlent à tout propos de l'austérité des ancêtres et du relâchement des mœurs de la génération présente, toujours occupée à trouver ses aises. Ces moralistes donnent parfois la comédie : un jour qu'on discutait la proposition

d'établir dans des boutiques des dépôts de timbres-poste, l'un d'eux s'indigna, disant qu'à la fin cette recherche de la commodité était intolérable. Hélas ! ces Catons du Brandebourg luttent en vain contre un courant qu'ils n'arrêteront pas. On vend des timbres-poste dans les boutiques; on donnera aux députés pupitres et tiroirs... En attendant, une dizaine à peine de ceux-ci suivent la discussion, parmi lesquels M. de Moltke. Il est entré tout à l'heure, en petite tenue de général, l'épée au côté, et il a pris sa place à l'extrême droite. Éclairé d'en haut, son grand front semble luire : il écoute attentivement, ne se déplaçant que pour mieux entendre. Plusieurs de ses collègues viennent le saluer, et l'on voit à leur attitude le respect qu'il inspire; mais il ne prolonge pas la conversation, car il pratique son devoir de député en toute conscience et modestie, et l'application qu'il met à faire tout ce qu'il fait est le trait caractéristique de son esprit.

Quelques minutes après, une petite porte donnant sur la galerie où siège le conseil fédéral s'ouvre et laisse passer M. de Bismarck. Il est aussi en tenue militaire. Les huissiers se rangent sur son passage : on dirait qu'ils ne se sentent pas assez collés contre la muraille. Pourtant il ne semble pas que le chancelier inspire le même genre de respect que M. de Moltke : il aborde familièrement les gens, avec l'allure décidée d'un cavalier. M. de Moltke a les gestes doux d'un pasteur réformé; M. de Bismarck donne des poignées de main de colonel. Il salue d'un signe M. Simson, et celui-ci se lève. Je m'en étonne, mais mon voisin m'affirme qu'il en est ainsi tous les jours, et que le chancelier et le président professent l'un pour l'autre une estime singulière. N'est-ce point ce président pourtant qui jadis, dans la chambre de Prusse, fit une si verte réplique au chancelier, alors chef du cabinet prussien? C'était au temps du conflit, et M. de Bismarck venait de réunir contre lui l'unanimité des suffrages; il témoigna tout son mépris pour cette sottise manifestation. « Tant que je serai commandé à cette place par sa majesté le roi, dit-il, j'y resterai ! » — « Bah ! s'écria M. Simson, les sauteurs de corde aussi se vantent de ne jamais tomber ! » Le succès est un puissant magicien qui opère de telles métamorphoses !.. M. de Bismarck a pris sa place; aussitôt on lui apporte l'un après l'autre des portefeuilles qu'il ouvre avec une petite clé tirée de sa poche; il lit et donne des signatures. Sa tête, à demi penchée, est effrayante : le crâne est puissant, mais sans régularité; le front abrupt est encadré par le buisson hérissé des sourcils; le nez paraît écrasé; cette bosse du crâne, ce sourcil et la dure moustache, trois saillies, voilà toute sa figure; mais la main qui court sur le papier est fine, aristocratique et douce.

Le chancelier laisse passer presque sans intervenir la délibération sur le projet de loi qui règle l'introduction de la constitution allemande dans l'Alsace-Lorraine : c'est le troisième article de l'ordre du jour. Comment rendre l'impression funèbre que ces débats font sur un Français? Les orateurs n'y mettent point de passion : ils exposent toutes les raisons qu'ils ont de craindre des élections hostiles; ils font l'exact tableau des sentimens qui règnent dans les provinces annexées; ils ne se laissent égarer par aucune illusion; ils ne mentent point. L'un d'eux, M. Løve, dit simplement la vérité sur l'annexion. « Quand vous vous êtes décidés à l'annexion de l'Alsace-Lorraine, vous saviez bien que vous auriez affaire à une population dont la majorité protestait contre toute séparation d'avec la France : aussi ne l'avez-vous pas prise pour ses beaux yeux... (Rires bruyans.) Vous l'avez prise, parce qu'il vous fallait porter notre frontière aux Vosges. » Du même ton, ils énumèrent toutes les raisons qu'ils ont d'espérer un changement dans le cœur de leurs victimes : ils comptent sur le temps, sur leur patience, sur l'infirmité de la nature humaine, qui ne se plaît pas aux regrets éternels. Ce calme même, ce calme surtout m'exaspère. Heureusement une voix s'élève pour protester; mais qu'elle est mélancolique! C'est celle du député danois. « Il est tout naturel que je prenne la parole sur cette question, dit-il, car personne mieux que moi ne saurait rendre les sentimens des Alsaciens-Lorrains. J'é sais ce que nous avons souffert, mes compatriotes et moi, quels furent nos soucis et notre deuil quand nous apprîmes que le traité de Vienne nous cédait aux puissances alliées comme prix de la victoire! » — « A la question! » crie-t-on de toutes parts! — « Je crois, dit alors M. Simson, que l'orateur n'est pas tout à fait dans la question; mais la chambre ferait bien de permettre à M. le député de dire à cette occasion ce qu'il a sur le cœur! » C'est le style de la condoléance prussienne! Ainsi parle le roi Guillaume à tous les annexés quand il les félicite de la fidélité qu'ils gardent aux choses du passé, et qu'il prétend être le gage de leur fidélité future à sa royale maison. M. Simson permettra sans doute l'an prochain aux députés d'Alsace de dire aussi « ce qu'ils ont sur le cœur; » au besoin même, il ajoutera que leur attachement à leur patrie et leur profonde douleur prouvent que ce cœur est demeuré allemand.

La quiétude avec laquelle le *Reichstag* vient de délibérer sur le sort de l'Alsace est tout à coup troublée par un long incident, comme il ne s'en est pas encore produit dans ce parlement. On allait discuter un projet de loi sur la presse présenté par M. Windthorst, et celui-ci avait interrogé le chancelier sur un projet de même nature, mais de caractère tout différent, préparé dans le sein du con-

seil fédéral. Il avait dit en passant que ce projet, émané de l'initiative prussienne, lui paraissait mal venu, et que le parlement ne l'accepterait jamais. M. de Bismarck avait cessé d'écrire, et donnait des signes non équivoques d'impatience. Il se lève, et quand le président prononce la formule : « le chancelier de l'empire a la parole, » le chancelier avait déjà commencé à parler. Il reproche à l'orateur d'avoir, sans autre forme de procès, condamné le projet du gouvernement prussien en affirmant qu'il ne serait jamais accepté par le *Reichstag*, et donne à son tour à M. Windthorst l'assurance que le sien sera repoussé par le conseil fédéral. « Avec ce système de *veto* contre *veto*, dit-il, nous n'arriverons à rien. » Voilà un commentaire éloquent dans sa brièveté du chapitre de M. Cherbuliez sur ces « mystères de la confédération du nord » qui ont passé dans la constitution de l'empire. Le conseil fédéral s'est accru en 1871 par l'accession des plénipotentiaires des états du sud : 46 membres seulement sur 57 sont prussiens; mais la Prusse dispose des voix des petits états enclavés dans son territoire, emprisonnés dans les filets de ses conventions particulières. S'il est possible qu'elle rencontre parfois quelque résistance lorsqu'elle veut porter une atteinte nouvelle aux rares prérogatives réservées à ses alliés, sa volonté prévaut sans conteste dès qu'il s'agit d'arrêter les velléités libérales de l'assemblée. On sait au surplus que les débats se font à huis-clos, et M. de Bismarck en tête-à-tête doit trouver tant d'argumens décisifs! Il ne se déconcerte pas d'ailleurs dans les séances publiques, car voici que, sans se soucier plus longtemps de M. Windthorst, il reproche au parlement d'avoir mis à l'ordre du jour ce projet de loi sur la presse après avoir déclaré que le temps lui manquait pour discuter d'autres lois auxquelles le gouvernement attache pourtant la plus grande importance. « Pour sa majesté l'empereur, dit-il, ou, s'il ne m'est point permis de prononcer ce nom ici, pour le chancelier, qui représente sa majesté, il est pénible de voir qu'on ne montre point le même empressement à l'égard des lois présentées par nous que pour celles qui se trouvent précisément en opposition avec les vues des gouvernemens alliés. » Et le chancelier se rassied sans avoir dit un mot du mystérieux projet élaboré contre la presse par le conseil fédéral.

M. Lasker, qui lui succède, disculpe l'assemblée du reproche d'avoir effacé de son ordre du jour la loi militaire présentée par le gouvernement. C'est cette loi qui tient si fort à cœur au chancelier; mais comment exiger de l'assemblée qu'à la veille de sa clôture elle expédie la discussion d'un projet que des hommes spéciaux ont mis toute une année à préparer? La loi a donc été renvoyée à la session prochaine. Tous les jours, le *Reichstag* attend que d'autres lois

non moins importantes, également présentées par le gouvernement et qui doivent de toute nécessité être votées avant la séparation, viennent en séance, mais il attend en vain : les unes ont été déposées trop tard, et sont encore retenues dans les commissions, le gouvernement ne s'est pas même dessaisi des autres. Aussi bien dispense-t-il toujours d'une main lente et « goutte à goutte » aux députés la matière de leur travail, et maintes fois cette assemblée, qui pour tant de raisons est pressée d'en finir, s'est vue contrainte (quelle ironie!) à se donner des jours de congé. Aujourd'hui elle n'a rien à son ordre du jour par la faute du gouvernement! Faut-il qu'elle chôme encore? Non; après avoir voté tant de lois financières et militaires, elle se met à discuter un projet émané de l'initiative d'un de ses membres et qui intéresse les droits du peuple; elle a pris cette résolution parce qu'elle est inquiète du fameux projet préparé par le gouvernement, parce qu'elle n'a d'ailleurs autre chose à faire, si ce n'est de lever la séance, et le chancelier lui reproche d'allonger sans raison la session! C'est en réalité trop singulier!

Voilà un tableau complet où sont mises à la clarté du ciel les misères du parlement d'Allemagne. Il est certain qu'aucune assemblée au monde n'a travaillé plus que celle-ci; elle renferme un grand nombre d'hommes, non-seulement laborieux, mais compétens dans toutes les questions, car avec les ouvrages publiés par ses membres sur les matières d'état elle pourrait se composer une riche bibliothèque; elle est stimulée encore par le patriotisme et par le désir de ne point tromper l'attente qu'a excitée en Allemagne l'entrée en scène du premier *Reichstag*. Et toutes ces bonnes qualités, ces louables intentions n'empêchent point qu'elle n'ait dépensé sa peine à produire peu de chose. D'où vient le mal? Pourquoi les lois se font-elles si longtemps attendre? pourquoi sont-elles si mal préparées, alors que l'extrême complication de l'état politique de l'Allemagne et l'obscurité de la limite qui sépare les droits de l'empire des droits particuliers exigeraient un examen si approfondi? Pourquoi la publication en est-elle faite sous une forme irrégulière et défectueuse? Parce que l'empire allemand n'a pas de conseil d'état, parce qu'il n'a point de ministère à lui, parce que M. Delbrück, le président de la chancellerie fédérale, est le seul homme qui appartienne tout entier à l'empire, quand les autres donnent la meilleure partie de leur temps aux affaires des états particuliers, parce qu'enfin à cet empire il manque une constitution et, pour tout dire, un gouvernement. M. de Bismarck connaît mieux que personne les causes des abus signalés par M. Lasker : aussi se gardera-t-il de répondre aux reproches de son adversaire.

Pendant que parlait M. Lasker, le chancelier, les mains repliées

sur les cuisses et le corps penché en avant, regardait l'orateur; à mesure que la voix de celui-ci s'anima et que la gauche s'enhardissait à l'appuyer par ses bravos, on suivait sur son visage les progrès de l'irritation. Quand M. Lasker se rassied, au milieu de vifs applaudissemens, le chancelier se lève toujours sans demander la parole. Décidément il n'est point orateur : il n'a ni l'élocution, ni le geste, ni l'attitude; il se balance de droite à gauche; il se tire la moustache, et, pour attendre les mots qui ne viennent pas, regarde ses ongles, ou bien considère alternativement les deux extrémités d'un crayon, qu'il ramasse sur ses papiers; mais il ne se presse pas, il hésite et il ânonne jusqu'à ce que le mot cherché soit enfin trouvé. Le plus étrange est que sa voix est douce, presque caressante; du ton le plus charmant, il répond qu'il voudrait savoir où le précédent orateur a pris texte pour sommer le gouvernement de se dire, oui ou non, prêt à discuter les droits du peuple. « Ce sont, dit-il, des paroles d'un temps passé, et que j'ai le droit d'appeler déclamatoires. J'ai vécu dans un temps où quiconque avait à faire une proposition qui lui était commandée par l'intérêt de sa position personnelle ou par ses vues politiques particulières revendiquait pour lui seul le droit de représenter le peuple. Tous ceux qui siègent ici sont représentans du peuple; moi aussi, j'ai ma part des droits du peuple; sa majesté l'empereur lui-même appartient au peuple; c'est nous tous qui sommes le peuple, et non les messieurs qui ont la vieille prétention, pas toujours justifiée, d'être des libéraux... » Ces paroles venant de M. de Bismarck et dites à M. Lasker étaient les plus cruelles qu'il pût imaginer. M. Lasker est rouge jusqu'aux oreilles; les progressistes sont fort émus; ils adressent au chancelier de vives apostrophes, et je vois M. Duncker agiter une tête menaçante. Cette scène nous reporte aux mauvais jours du conflit, et M. Simson, qui ne les a point oubliés, invite les interrupteurs au silence; mais tout est bien qui finit bien, et l'issue de cet incident en est le morceau le plus surprenant.

Après une courte explication entre le chancelier et MM. Windthorst et Duncker, M. von Bennigsen demande la parole. Il regrette qu'à propos de la simple question de la mise à l'ordre du jour d'un projet de loi on l'ait pris sur un ton que le *Reichstag* n'avait point encore entendu; que sera-ce donc quand on discutera sur le fond? Le plus sage serait de renvoyer la délibération à la session prochaine, comme on a fait pour la loi militaire; si l'on n'a rien à mettre demain à l'ordre du jour, on se donnera congé; la commission du budget, qui est surmenée de travail, pourra prendre quelque repos : « cela vaudra mieux que de voir des membres de cette commission arriver en séance fatigués, et parfois avec une mauvaise humeur qui n'est point sans excuse. » C'est la sagesse même qui par-

lait par la bouche du conciliateur M. Bennigsen, et la sagesse, comme on dit, finit toujours par prévaloir; mais il fallait, avant de se séparer, ménager une réconciliation générale. « J'ai une explication personnelle à demander à M. le chancelier de l'empire, » dit M. Lasker, qui assure n'avoir rien compris à la colère de M. de Bismarck. En parlant des droits du peuple, il n'a voulu ni évoquer le souvenir des temps passés ni mettre en opposition le peuple et le gouvernement de l'empire. Il sait qu'un conflit entre le *Reichstag* et M. de Bismarck serait funeste au pays; il espère bien qu'on n'a eu aujourd'hui qu'une « apparence de conflit, » et qu'on saura se garder à l'avenir même de semblables apparences. M. de Bismarck n'est point apaisé par ces paroles. Il maintient que M. Lasker a pris l'offensive. « Ce n'est pas le genre de l'orateur qui m'a précédé, dit-il, de crier et de gesticuler quand il est aux prises avec un adversaire; seulement il a le grand talent d'aiguiser ses traits, je ne dirai pas de les empoisonner, mais de leur donner une saveur mordante. » Quant à son projet de loi sur la presse, quelque accueil qui lui soit réservé, il le maintiendra. « Je sais mon devoir envers les gouvernements alliés, et je ne suis pas assez timide pour reculer malgré la faiblesse de ma santé. » Ces derniers mots, assez inattendus, sont-ils une excuse dissimulée? Ce sont en tout cas les seuls où l'on puisse voir quelque envie d'atténuer l'effet de l'incartade de tout à l'heure. On finit pourtant par s'entendre; il ne restait plus qu'à renvoyer à des temps meilleurs le projet de loi de M. Windthorst : c'est ce que fait le *Reichstag* avec beaucoup de calme et de dignité. La discussion en est simplement ajournée, mais personne ne doute que ce ne soit pour longtemps. M. Simson lit l'ordre du jour du lendemain : il n'y est point question de la presse, et la séance est levée (1).

Le lendemain et les jours suivans, il n'était bruit dans Berlin que de la séance du *Reichstag*. Les esprits sérieux disaient avec raison que de tels incidens ne sont pas bons pour la renommée politique de l'Allemagne. En effet M. de Bismarck a trop clairement montré dans cette discussion que le parlement est à ses yeux une machine propre à voter les impôts, les lois militaires, les constructions de forteresses et les chemins de fer stratégiques, ou bien à détruire pièce à pièce ce qui reste de la souveraineté des petits états : sur tous ces chapitres, l'entente entre l'assemblée et lui est toute cordiale; mais il l'arrête au premier pas qu'elle fait pour user de son initiative au profit de la liberté. On a trop bien vu aussi que, pour défendre les libertés publiques menacées, le *Reichstag* est mal armé. Le centre, qui les réclame, est suspect au reste de l'assemblée, et son inter-

(1) Le projet de loi n'a plus reparu à l'ordre du jour.

vention en leur faveur suffit à refroidir le zèle de maints nationaux-libéraux, progressistes et protestans, dont le plus vif sentiment est la haine du catholicisme. Les autres partis ne peuvent s'entendre pour faire obstacle à l'autocratie du chancelier, car chacun d'eux est à la fois de gouvernement et d'opposition : la gauche est avec le chancelier pour appuyer les mesures révolutionnaires, la droite pour applaudir aux projets réactionnaires; tour à tour elles sont satisfaites ou mécontentes, et c'est le même homme qui à des intervalles égaux provoque ces manifestations opposées. En réalité, au-dessus de ce parlement, produit d'un mauvais système électoral, impuissant par la faute d'une constitution à dessein mal faite, le chancelier est seul et veut rester seul, tout pareil à ce roi de France duquel on disait que son cheval portait tout son conseil. « Il n'écoute plus, me disait un député qui s'honore d'être compté au nombre de ses amis, il n'écoute plus, il n'entend même plus! » — « Il a fait de l'Allemagne sa chose propre, disait un autre; il s'est fabriqué un empire de chancelier (*Kanzlerreich*). »

Personne n'éprouve, à vrai dire, d'inquiétude immédiate. La force qui a créé l'empire est là pour le défendre. A côté du chancelier siègent, sur les bancs du conseil fédéral, des administrateurs de premier ordre, et M. de Roon, qui applique à l'Allemagne entière, avec la persévérance laborieuse qu'on lui connaît, les institutions militaires de la Prusse. Sur tous les points d'ailleurs, une majorité d'hommes de bonne volonté accepte et soutient le fait accompli; mais l'administration, l'armée et la meilleure volonté du monde ne suffisent pas à faire vivre une création nouvelle. La véritable vie politique, où tous les partis se classent, se meuvent, et finissent par trouver leur équilibre, l'empire d'Allemagne ne la possède pas. Aussi, à défaut d'un homme qui puisse prétendre à remplacer un jour M. de Bismarck, on ne voit point comment se formeraient les ministres qui seraient dans l'avenir « la monnaie » du grand homme, et les Allemands qui réfléchissent avouent que leur patrie, comme l'Italie après Cavour, pourrait bien un jour traverser une période difficile. Quand ils songent aux résistances qui restent à vaincre, au Hanovre, qui proteste encore, aux petits états qui ont conservé leur organisme complet, où ils puiseront des forces pour reconquérir ce qu'ils ont perdu, aux querelles religieuses, au danger social, et qu'ils voient un seul homme tenir d'une main jalouse tous les fils du gouvernement le plus compliqué qu'on ait vu, les optimistes disent, il est vrai : « Après lui, la constitution et la liberté; » mais il ne manque pas de pessimistes qui répliquent et impriment : « Après lui, le déluge! »

LE

PHYLLOXERA DE LA VIGNE

LES RAVAGES DE L'INSECTE ET LES TENTATIVES
DE DESTRUCTION.

Le fléau qui pèse sur une partie considérable des pays vignobles du midi de la France est chaque jour davantage l'objet des plus graves préoccupations. Tout le monde le sait, un chétif insecte qui se propage avec une désolante rapidité a détruit les vignes sur de vastes espaces; il semble les menacer d'un envahissement général. Il y a sept ou huit ans à peine, on remarquait pour la première fois des vignes qui périssaient par une cause inconnue. Le mal se trouvant alors très localisé, les avertissemens n'éveillent guère l'attention. Bientôt dans les départemens du Gard, de l'Hérault, de la Drôme, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, la présence de l'insecte destructeur est dénoncée par l'aspect de beaucoup de vignobles. L'alarme est jetée à tous les vents; on entrevoit la ruine prochaine d'une industrie agricole où d'immenses intérêts sont engagés. L'importance de la question provoque la recherche et l'étude de l'être malfaisant qui vient tout à coup porter d'énormes préjudices et amoindrir la richesse de la France. En même temps, les propriétaires dont les vignobles ont éprouvé des dommages, les sociétés d'agriculture des régions frappées du désastre, demandent à tous les échos le moyen de conjurer le mal; les idées les plus étranges se manifestent. On espère être sauvé par l'action d'une substance qui tuera l'insecte; absolument au hasard, on fait des tentatives à l'infini pour atteindre ce but. Le ministre de l'agriculture, assailli de doléances sans nombre, réclame les avis d'une commission, et un prix

de 20,000 fr. est offert à celui qui trouvera un remède efficace contre le *phylloxera*. Un conseil-général et plusieurs sociétés d'agriculture attendent également le succès d'une promesse de récompenses pécuniaires. Des motifs très divers devaient donc susciter des observations, des remarques, des essais de tout genre : les écrits sur le phylloxère et sur la nouvelle maladie de la vigne, publiés depuis cinq ou six ans, se comptent par centaines; on ne verra pas sans curiosité ce qu'ils ont appris. En présence du fléau qui semble ne pouvoir s'arrêter, l'Académie des Sciences, toujours préoccupée de l'idée de rendre des services au pays, a chargé quelques-uns de ses membres d'examiner tous les travaux qui viendraient à se produire sur la question et de prendre l'initiative de certaines études; peut-être ne suivra-t-on pas sans intérêt les opérations commencées.

I.

Des faits graves avaient été constatés dans les années antérieures, mais c'est en 1868 seulement que les sociétés d'agriculture de nos départemens méridionaux commencent à s'inquiéter sérieusement de la condition des vignes. Il y a déjà des pertes énormes; des craintes trop justifiées pour l'avenir amènent l'investigation. Alors on s'applique à déterminer les caractères de la maladie; le professeur de botanique de la faculté des sciences de Montpellier, M. Planchon, découvre sur les racines le petit insecte qui cause tout le mal. Au premier jour, le savant considère l'animal nuisible comme une sorte de puceron d'un genre inconnu; après mûr examen, il s'assure que, si l'espèce n'a pas été signalée, elle se rattache du moins à un genre nettement caractérisé d'après une espèce qui vit sur le chêne : le genre *phylloxera*. Désormais l'insecte de la vigne sera désigné sous le nom scientifique de *phylloxera vastatrix*. Ainsi qu'on le verra par la suite, à une époque antérieure l'animal avait été observé aux États-Unis vivant dans une tout autre condition, et il avait été décrit sous un nom particulier; une circonstance avait également permis à un entomologiste de l'Angleterre de le remarquer. En 1868 et pendant les années suivantes, le professeur de Montpellier, le docteur Signoret à Paris, le professeur Targioni-Tozzetti de Florence, M. Riley de Saint-Louis dans l'état du Missouri, d'autres encore se mettent à étudier les mœurs et le mode de propagation du phylloxère; malheureusement le sujet est difficile, et à l'heure présente l'étude n'est que médiocrement avancée; elle demeure insuffisante pour éclairer sur les moyens de destruction.

Dans les endroits où le phylloxère est établi depuis un certain temps, on est averti de sa présence par l'aspect de la végétation. Au commencement de l'été, lorsque les vignes saines portent de

longs sarmens et de larges feuilles qui cachent entièrement le sol, les vignes attaquées n'offrent que de chétifs sarmens dépourvus de vrilles, et un maigre feuillage laissant à découvert une partie du terrain. Avant l'automne, les cepes malades ont des feuilles jaunes qui ne tarderont pas à tomber, et, quand ailleurs les raisins devenus noirs présentent les signes de la maturité, ils ont ici conservé la teinte rouge primitive. Le cercle des arbustes qui dépérissent s'étend à vue d'œil; suivant la comparaison d'un membre de la Société d'agriculture du département de l'Hérault, M. Gaston Bazille, au milieu du champ c'est une tache qui s'élargit à la manière de la goutte d'huile. Un peu plus tard, le vignoble, naguère magnifique, présente l'aspect de la dévastation. Qu'on arrache les vignes plus ou moins affectées du mal, on remarquera sur les radicules des nodosités caractéristiques que M. Planchon a signalées dès le début des recherches. Si la plante est fortement endommagée, les radicules étant détruites, de semblables nodosités apparaîtront sur les racines moyennes, et enfin jusque sur le pivot de la souche et les grosses ramifications. Autour de ces excroissances, déterminées par une succion continue, se voient groupés des phylloxères en nombre très variable. Il n'en est plus ainsi des vignes mourantes; entièrement abandonnées par les phylloxères, les racines se trouvent pourries. Ce n'est pas tout de suite que se révèle la présence de l'insecte destructeur : la végétation n'est pas sensiblement affectée par la piqûre de quelques individus; tant que les radicules persistent, on est trompé. Pendant les premiers mois de l'invasion, des propriétaires favorisés d'une merveilleuse récolte contemplant avec une joie sans mélange le domaine qui l'année suivante offrira le spectacle de la misère.

Rien ne paraît plus indispensable que de connaître parfaitement notre ennemi. A ce sujet, nos lecteurs préféreront à des notions vagues des indications précises. Les agriculteurs qui essaient de conjurer la mauvaise fortune, les personnes qui ont accordé une certaine attention aux récits des ravages causés par le phylloxère, doivent croire que le terrible animal est une sorte de puceron, pour les naturalistes un représentant de la famille des aphidides. Ce n'est pas exact. La désignation générale de puceron, employée soit par suite d'un défaut de connaissances scientifiques, soit dans le dessein de donner une idée de l'aspect et des proportions de l'espèce nuisible en la rattachant à une forme bien connue, est fautive; elle conduit à l'erreur tout esprit cherchant à s'éclairer à l'aide des analogies. Le phylloxère n'est pas de la famille des pucerons. De bien longs détails ne seront pas nécessaires pour donner à chacun la véritable nature de cet insecte, et quelques renseignemens

d'un caractère scientifique, utiles peut-être à certains investigateurs, ne déplairont pas sans doute à ceux qu'une curiosité intelligente entraîne à méditer sur les intérêts de la société.

Parmi les nombreux insectes suceurs ou les hémiptères qui se fixent d'une manière permanente sur les végétaux, on distingue deux types : les pucerons et les kermès ou cochenilles. Les pucerons sont partout, sur les rosiers, les sureaux, les pêchers, les fèves, la foule enfin de nos plantes indigènes. Ailés ou privés d'ailes, ces pucerons ont des antennes assez longues, des tarses ou des pieds formés de deux articles, et vers l'extrémité postérieure du corps deux petits tuyaux servant à l'écoulement d'un liquide sucré. A l'automne, mâles et femelles se rencontrent; la reproduction s'effectue de la façon ordinaire; des œufs sont produits. Au printemps, les jeunes éclosent; tous les individus sont des femelles qui bientôt, sans l'intervention d'aucun mâle, mettent au monde des petits vivans; ce sont encore uniquement des femelles vivipares. De la sorte, les générations se succèdent avec une étonnante rapidité tant que dure la saison chaude. Chez les kermès et les cochenilles, les représentans des deux sexes diffèrent d'une manière prodigieuse. Les femelles ont des antennes courtes, des tarses faits d'un seul article; jamais elles n'acquièrent d'ailes, toujours elles sont ovipares, et vierges elles peuvent engendrer, au moins pendant une partie de la saison. Assez agiles au début de la vie, ces insectes en général ne tardent pas à s'immobiliser; ils se déforment et prennent l'apparence soit d'un globule, soit d'une écaille. Les mâles, d'une incroyable exigüité de taille à côté des femelles, ne font qu'une courte apparition dans l'année; ils ont deux ailes et ils portent au bout du ventre deux longs filets. Il y a des kermès ou des cochenilles sur la plupart des végétaux; plusieurs espèces sont très nuisibles, d'autres se recommandent par des produits de grande valeur : de superbes matières tinctoriales, une laque, une sorte de cire. Rien de plus facile que de voir et d'observer des kermès sans le moindre dérangement; presque tous les lauriers-roses répandus dans les jardins ou dans les appartemens sont attaqués par un insecte de cette famille (*lecanium vitis*); à la face inférieure des feuilles naissent, vivent et meurent des légions d'individus.

Les caractères zoologiques et le mode de propagation ne permettent d'associer les phylloxères ni avec les pucerons (famille des aphidides), ni avec les kermès (famille des coccides). Plusieurs investigateurs en ont justement fait la remarque : jeunes, les phylloxères ressemblent aux kermès nouveau-nés, ils ont des tarses d'un seul article. Plus tard, une division s'opère, et voilà les mêmes individus ayant les pieds formés de deux articles, comme chez les

pucerons. A un moment de l'année paraissent des femelles et presque certainement aussi des mâles pourvus de quatre ailes; c'est une autre ressemblance avec les pucerons, mais, de même que les kermès, les phylloxères sont ovipares dans tous les temps. On est en présence d'un nouveau type de famille (famille des phylloxérides) qui n'a point encore été l'objet d'études profondes. L'analogie, ce guide précieux d'ordinaire quand il s'agit de s'assurer des conditions de la vie d'une espèce particulière, ne peut donc que très médiocrement venir en aide aux recherches sur le redoutable insecte de la vigne.

Les phylloxères qu'on trouve sur les racines (*phylloxera vastatrix*) sont de petits poux aux yeux des personnes n'ayant qu'une idée très générale des formes les mieux caractérisées dans la classe des insectes. Les nouveau-nés ont le corps ovale et d'une teinte jaune assez claire; s'il est nécessaire d'être muni d'une bonne loupe pour les bien reconnaître, on les aperçoit néanmoins à la vue simple. Au terme de la croissance, ces insectes ont acquis la longueur d'environ 1 millimètre $1/2$; plus déprimés, plus oblongs que dans le premier âge, ayant une couleur plus sombre, ils se distinguent encore par des rangées de tubercules sur le dos. Tous les individus présentant ces caractères paraissent être des femelles aptes à la reproduction. La plupart de ces insectes meurent dans un espace de temps qui n'a pas été déterminé, et seuls quelques-uns d'entre eux, — M. Riley, l'entomologiste américain, l'affirme avec toute vraisemblance, — après avoir subi un changement de peau, apparaissent à l'état de nymphes. Le corps est étranglé, des fourreaux d'ailes se font remarquer sur les côtés. Au bout de peu de jours se montrent à la lumière les individus adultes; ils ont un corps jaunâtre, rembruni sur le milieu du thorax, de gros yeux noirs, de grandes ailes qui croisent sur le dos. L'insecte ailé a été vu en France pour la première fois par M. Planchon au mois d'août 1868. Chaque année depuis cette époque, des phylloxères ailés ont été recueillis, et tous les individus ont paru être des femelles. Cependant des observateurs américains parlent des deux sexes comme s'ils en avaient une connaissance parfaite, en déclarant que la femelle semble beaucoup plus commune que le mâle.

Des recherches déjà longtemps poursuivies devaient faire croire que le phylloxère vit exclusivement sur les racines; une affection de la vigne jusqu'alors inconnue en France, qu'on vint à observer dans plusieurs endroits, conduisit à présumer que l'insecte malfaisant peut au contraire se développer dans des conditions fort différentes. En effet, le 11 juillet 1869, M. Planchon trouve sur le territoire de Sorgues quatre ceps dont les feuilles sont chargées de petites excroissances à peu près rondes, des galles suivant l'expres-

sion consacrée, qui renferment un ou plusieurs insectes très pareils au phylloxère des racines. Quelques jours plus tard, près de Bordeaux, un agronome instruit, M. Laliman, rencontre les mêmes galles en abondance, et tout aussitôt il se persuade que les habitans des feuilles et les habitans des racines ont une origine commune. Ces faits ne tardent pas à remettre en mémoire des observations dues à des savans étrangers. On reconnaît que le producteur des galles des feuilles de vigne a été décrit, dès l'année 1854, par un entomologiste de l'état de New-York chargé officiellement de l'étude des espèces nuisibles à la végétation, M. Asa Fitch (1). On apprend qu'il a été observé en Angleterre par M. Westwood, qu'il a été vu de nouveau en Amérique par l'entomologiste de l'Illinois, M. Benjamin Walsh.

Les investigateurs s'accordent à signaler une surprenante irrégularité dans les apparitions du phylloxère des feuilles. Toutes les recherches depuis 1869 n'ont pu faire rencontrer de galles dans les départemens de la Drôme, de Vaucluse, du Gard, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône, où sur les racines le phylloxère se multiplie si rapidement. Dans la Gironde, les apparitions ont eu lieu chaque année, mais tour à tour, dit M. Laliman, sur différens cépages. Il y a un autre sujet d'étonnement : dans les localités où le phylloxère se montre sur les feuilles, il est rare sur les racines, et parfois il est impossible d'en découvrir un seul individu. A cet égard, les observateurs de France et des États-Unis d'Amérique apportent le même témoignage. Les galles se trouvent sur les sarmens de la vigne en quantité très variable; souvent on en voit plusieurs centaines sous une feuille. Grosses comme de très petits pois, soyeuses à la surface, d'un joli vert passant au rouge vif, elles ont un aspect vraiment agréable à l'œil. Vers la fin de juin de l'année 1872, M. Laliman adressait à l'Académie des Sciences des rameaux remarquables par la profusion des galles dont ils étaient couverts.

L'identité du phylloxère des feuilles et du phylloxère des racines, qui a paru fort discutable, semble aujourd'hui aux naturalistes français ou américains ne plus pouvoir être mise en doute. Les jeunes sujets ont été jugés tout à fait semblables; les femelles en état de pondre ont offert, à la vérité, quelques différences, mais elles sont expliquées par la condition de *polymorphisme*, c'est-à-dire de multiplicité de formes, qui a été constatée chez certaines espèces dont le genre de vie est variable. D'un autre côté, si l'on accorde une confiance absolue aux observations du docteur H. Schimer, les individus ailés des deux sortes de phylloxères ne sauraient être distingués par aucun caractère. Les auteurs qui

(1) Il a décrit l'insecte sous le nom de *Pemphigus vitifoliae*.

se sont livrés à l'étude comparative des détails de conformation chez les producteurs de galles et chez les suceurs des racines estimant que l'identité spécifique des deux sortes de phylloxères est démontrée par des expériences concluantes. Des individus sortis ou tirés des galles et placés sur des racines auraient franchement accepté la nouvelle situation. On voudrait néanmoins, pour être débarrassé de toute inquiétude, n'avoir pas encore à désirer des expériences plus complètes et mieux poursuivies selon l'esprit scientifique que celles dont le résultat a été indiqué. Le désir est légitime; récemment un membre de la Société d'agriculture de la Gironde déclarait avoir échoué dans toutes les tentatives pour « faire vivre le phylloxère des feuilles sur les racines des vignes en plein champ. »

Avec juste raison, on s'est occupé de l'origine de l'insecte devenu si préjudiciable aux vignobles du midi de la France. Cette origine n'est plus douteuse pour aucun naturaliste. Le phylloxère, répandu d'une manière presque soudaine en Europe, est une espèce américaine introduite avec des vignes expédiées des États-Unis. A cet égard, la certitude est acquise; les dénégations plusieurs fois renouvelées n'ont jamais eu d'autre source que la rêverie. En Portugal et en Autriche, de même qu'en France, l'être malfaisant s'est montré subitement dans les lieux où sont cultivés des cépages d'Amérique. Dans le Nouveau-Monde et en Europe, il vit dans de pareilles conditions, sur les feuilles et sur les racines. Les individus recueillis au milieu des champs du Languedoc et au Missouri, minutieusement comparés, ont offert une similitude complète. Maintenant, lorsqu'on sait avec quel soin nos insectes indigènes ont été recherchés par les entomologistes, on ne croira pas aisément que le phylloxère ait pu échapper à toute observation jusqu'au jour où il s'est annoncé par d'immenses dégâts. Enfin, ce qui est absolument décisif, le phylloxère est commun en Amérique sur les vignes sauvages; M. Riley n'hésite pas à déclarer que l'insecte, tantôt *gallicole*, tantôt *radicicole*, qui attaque la vigne existe dans ce pays de temps immémorial.

Depuis quelques années, en Europe et en Amérique, le phylloxère est l'objet de recherches assidues, et néanmoins ces recherches n'ont eu encore que des résultats très restreints. Un immense intérêt s'attache à la connaissance de toutes les particularités de la vie et des modes de propagation de l'espèce nuisible, et jusqu'à présent cette connaissance demeure fort incomplète. Quelques mots suffiront pour donner l'idée exacte de ce que l'on sait, de ce que l'on ignore, de ce que l'on suppose. En hiver, les insectes engourdis restent fixés sur les racines; au printemps, ils se réveillent, et bientôt ont lieu des pontes. Éclos au bout de peu de jours, les jeunes se

dispersent et grossissent. On croit que tous les individus sont alors des femelles capables d'engendrer sans le secours d'aucun mâle; la preuve n'est pas faite. Selon la plus grande probabilité, la croissance des phylloxères est rapide, et de nombreuses générations se succèdent dans le cours d'une année : nulle expérience d'un caractère scientifique n'est venue à cet égard mettre en lumière la vérité; l'accroissement prodigieux du nombre d'individus qu'on a observés sur des points déterminés et l'étonnante fécondité des kermès et des pucerons sont les seuls témoignages. Le phylloxère apte à la reproduction conserve la forme de larve; l'analogie conduit à penser qu'il acquiert la faculté de pondre des œufs après avoir subi trois mues; personne ne s'en est assuré en suivant chaque jour l'animal dans son développement.

Des individus éprouvant une nouvelle mue se montrent à l'état de nymphes pour devenir bientôt des insectes ailés; aucune recherche n'est venue apprendre dans quelles conditions s'opère cette transformation. Les phylloxères, munis d'organes de vol et ainsi vraiment adultes, sont rencontrés pendant la saison chaude, mais tout se borne à une remarque générale et à un examen des caractères zoologiques; on n'est pas arrivé à reconnaître la part des individus dans la propagation de l'espèce, ni même à savoir où les femelles, qu'on déclare peu fécondes, opèrent le dépôt de leurs œufs. Comme les phylloxères ailés, vus en plein jour, manifestaient peu de disposition à s'envoler, on a supposé que seul le vent peut les répandre au loin, et pourtant il est rapporté dans une foule d'ouvrages que beaucoup d'insectes des mieux doués pour la locomotion aérienne, inactifs quand luit le soleil, s'agitent aux heures du soir, que beaucoup d'entre eux ne sauraient s'élever et franchir l'espace avant de s'être gonflés d'air. Les phylloxères privés d'ailes, surtout les jeunes, cheminent avec une grande facilité. Le propriétaire qui le mieux sut défendre son domaine contre les redoutables insectes, M. Louis Faucon, de Gravéson, en compagnie de quelques personnes, a vu, au mois d'août de 1872 et dès le mois de juin de cette année, de nombreux individus courir sur le sol et disparaître successivement dans les interstices du terrain; une pareille observation a fait naître l'espoir que l'être malfaisant, si ses excursions sont fréquentes ou régulières, pourrait être attaqué dans des circonstances favorables. D'autre part, les études et les expériences de MM. Planchon et Lichtenstein ne permettent pas de douter que les phylloxères voyagent le plus ordinairement sous terre, et de la sorte se disséminent dans le champ. Il reste à ce sujet des recherches à poursuivre avec une attention soutenue et une patience extrême. Les relations des phylloxères des feuilles et des phylloxères des racines demeurent jusqu'ici absolument incertaines. L'origine

des premiers individus gallicoles, qu'on voit au printemps bientôt en état de pondre, a échappé à toute constatation. En été, les jeunes se répandent sur les feuilles et l'extrémité des pampres, et sous l'influence des piqûres les galles deviennent de plus en plus nombreuses. Là s'arrête l'observation; on en est réduit à supposer que certains individus, se laissant tomber à terre, adoptent un autre genre de vie et descendent sur les racines, qu'à l'époque de la chute des feuilles les habitans des galles vont chercher un refuge aux mêmes lieux. L'histoire du phylloxère n'est donc pas encore fort avancée, et, lorsqu'on s'inquiète des moyens d'arrêter la propagation de l'être nuisible, l'ignorance paralyse l'effort.

II.

Des idées qui ont surgi à l'occasion de la nouvelle maladie de la vigne sont vraiment incroyables. En lisant une multitude d'écrits, on ne peut s'empêcher de déplorer chez la plupart des agronomes l'absence des notions scientifiques les plus élémentaires et les plus utiles en même temps qu'un défaut d'esprit d'observation funeste à tous les intérêts. Investigateur patient des caractères zoologiques et des habitudes du phylloxère, M. Riley trouve amusant de considérer la manière dont les faits sont souvent interprétés par des personnes n'ayant jamais accordé au sujet dix minutes d'attention. Le savant américain est bien prêt de s'indigner contre les gens qui, sans le moindre examen, jugent que la présence du phylloxère n'a rien de commun avec le dépérissement de la vigne. En effet, pour les uns, c'est le froid ou la sécheresse qui cause tout le mal; pour d'autres, l'épuisement du sol, la façon dont on taille la vigne, la dégénérescence naturelle de la plante. Que sous leurs yeux le fléau s'étende malgré les circonstances les plus diverses, ils ne resteront pas moins convaincus.

A présent c'est la nocuité de l'insecte que l'on veut contester; cet insecte est si petit, et d'ailleurs, imagine-t-on, il n'existe que sur la vigne déjà malade par une cause quelconque, il se garderait bien d'attaquer une plante saine et vigoureuse. Une confusion s'est faite au souvenir d'avoir lu, vu peut-être, que certaines espèces ne se rencontrent jamais sur des végétaux en pleine sève. Des larves, il est vrai, qui se logent sous l'écorce et dans l'intérieur des troncs ou des tiges seraient noyées par une sève abondante: aussi les mères prennent soin d'entailler les branches ou les rameaux avant d'opérer le dépôt de leurs œufs; c'est une des plus jolies manifestations de l'instinct. Il n'y a rien de comparable dans la vie des hémiptères suceurs. Les pucerons, les kermès, enfonce leur bec dans les tissus de la plante, et tranquillement ils pompent

le liquide dans la mesure convenable pour leur alimentation. Dès que la sève est à peu près épuisée, ils abandonnent au plus vite le végétal qui désormais ne pourrait les nourrir, et ils vont se fixer sur un autre arbuste, sur une autre herbe dont l'état est florissant. Les phylloxères se comportent assurément de la même manière que les pucerons et les kermès.

A chaque instant, on est surpris de voir avec quelle facilité une conclusion peut être tirée de faits dont le caractère n'est pas déterminé. En général, toute coïncidence est regardée par les agriculteurs comme une cause et un effet. Si une vigne a reçu un engrais qui n'a pas été donné à une autre vigne, et que les dégâts du phylloxère ne soient pas également répartis, — l'uniformité n'est guère de ce monde, — sans examen tout s'explique par l'action du fumier. C'est avec le même esprit que tour à tour le froid et la chaleur, la sécheresse et l'humidité sont dénoncés comme la cause de l'apparition des bêtes malfaisantes. Il est démontré que le phylloxère est venu des États-Unis, néanmoins des propriétaires cultivent de préférence des vignes d'origine américaine, et, comme en certains endroits ces vignes ont été épargnées ou médiocrement maltraitées, c'est assez pour qu'on recommande d'introduire les cépages d'Amérique en affirmant qu'ils *résistent* aux atteintes de l'insecte destructeur.

Le phylloxère étant signalé comme l'unique cause des désastres, beaucoup de propriétaires ont admis ou reconnu la vérité du fait, alors ils n'ont eu d'autre souci que de trouver une substance qui tuerait l'insecte sans nuire à la plante. En même temps, des personnes en assez grand nombre, peut-être séduites par l'importance des prix proposés pour « un remède efficace contre le phylloxère, » ont mis un vif empressement à recommander l'emploi d'une infinité d'agens chimiques. Les essais ont été très multipliés, mais jusqu'ici le succès a peu répondu à des espérances hautement manifestées. Plusieurs agriculteurs se sont passionnés pour l'acide phénique; ils assurent en avoir obtenu quelques bons effets; cependant il paraît avéré que cet acide mélangé à l'eau dans une proportion déterminée n'a détruit l'insecte dans aucun vignoble. Le coaltar, l'huile de pétrole, et surtout l'huile de cade, ont été essayés; on ne prouve pas qu'il en soit résulté d'avantages bien sérieux. Les expériences faites avec la cendre, la chaux vive, l'acide arsénieux, l'acide arsénique, le soufre, l'acide sulfureux, n'ont pas été encourageantes. Les sels de fer se sont montrés inertes, les sels de cuivre funestes à la plante. MM. Planchon et Lichtenstein, deux savans qui presque toujours de concert poursuivent des recherches sur la maladie de la vigne depuis le commencement de l'invasion, accordent une valeur au polysulfure de calcium; cette valeur est demeurée tout à fait

problématique. Avec les décoctions de plantes âcres comme le tabac, les feuilles de noyer, l'aloès, on n'a pas été plus heureux qu'avec les autres substances.

Il n'est pas difficile d'expliquer ici l'insuffisance des toxiques. Enfouis dans la terre, les phylloxères doivent échapper au contact prolongé des liquides; ils ne souffrent pas du contact de matières solides qui ne sont pas réduites en une poudre tellement impalpable qu'elle obstrue les orifices respiratoires. Les agens chimiques ont en général peu d'action sur les tégumens des insectes. Chez les kermès et chez beaucoup de pucerons, la peau se revêt d'une sorte de cire qui l'empêche d'être mouillée. A ce point de vue, le phylloxère n'a pas été bien examiné, mais selon toute probabilité il n'est pas moins favorisé de la nature que les kermès et certains pucerons.

Les gaz avec le danger des émanations ne semblent guère appelés à rendre de notables services. Les insectes résistent d'une façon surprenante à l'asphyxie; sans périr, ils suspendent leur respiration pendant des journées entières, et, noyés dans un gaz délétère, ils ne succombent qu'après un temps fort long. C'est là une vérité scientifique établie par une multitude d'expériences. Les corps gras ont une action certaine, seulement il paraît malaisé d'imprégner d'huile les phylloxères, comme il serait indispensable de le faire, sans porter préjudice au végétal. On voudrait néanmoins de ce côté que des essais fussent entrepris avec méthode; peut-être obtiendrait-on un bon résultat de l'emploi de tourteaux oléagineux.

Quelques investigateurs se sont inquiétés de moyens mécaniques capables d'empêcher les phylloxères de se porter d'une souche à l'autre. Il est permis en effet de croire que des cordons de sable seraient un obstacle à des voyages souterrains; mais si, comme on l'a vu, les insectes montent volontiers sur le sol, le but pourrait n'être pas atteint après un énorme travail. On sait que la larve du hanneton et diverses chenilles qui se nourrissent de racines ne peuvent vivre dans des terres absolument compactes, il a donc paru possible de se défendre contre le destructeur de la vigne par le tassement de la terre: c'est douteux; cependant il faudrait s'en assurer. Pour tous les agriculteurs, ces moyens mécaniques étaient faciles à soumettre au contrôle de l'expérience; ils n'y ont pas encore songé. L'idée est venue de prendre au piège les phylloxères: selon toute apparence l'idée ne fera pas fortune.

Un procédé de destruction fort recommandé est à la fois énergique et d'une grande simplicité. Un sacrifice à faire, rien de plus. Arrachez les vignes malades, et par le feu faites-en disparaître jusqu'à la trace, se sont écriés divers agriculteurs. Ainsi, pensait-on, d'un seul coup le fléau disparaîtra des champs infestés et cessera de menacer les territoires encore épargnés. En plusieurs rencontres,

l'idée parut lumineuse; un peu de courage de la part des propriétaires semblait pouvoir tout sauver. Une comparaison malheureuse égarait certains esprits. Comme dans l'incendie on garde une partie de l'édifice en faisant la part du feu, comme à l'apparition du typhus parmi les animaux de la race bovine on préserve souvent la masse du troupeau en immolant les bêtes malades, on imaginait qu'il ne serait pas plus difficile de soustraire au fléau les vignes saines; c'est une erreur. Ainsi qu'on a pu en juger par la description des champs infestés, le jour où l'on s'aperçoit à l'état du feuillage que des ceps sont attaqués par le phylloxère, depuis longtemps les insectes en grand nombre ont tiré la sève de la plante. La vigueur de la végétation ne paraît nullement altérée sur la vigne, si les racines n'ont encore été soumises qu'à une succion assez restreinte. Après avoir détruit toutes les souches que des indices trop certains ont signalées comme atteintes du phylloxère, le mal continuerait à s'étendre. Des ceps comptés parmi les plus beaux et néanmoins déjà envahis à l'instant du sacrifice seraient les centres d'un nouveau rayonnement. En outre, des radicules étant brisées par l'arrachage et retenues dans la terre, les insectes, habiles à cheminer, parviendraient sans doute bien vite à gagner les racines des ceps les plus voisins.

MM. Planchon et Lichtenstein conseillent d'anéantir les vignes malades au début d'une invasion, lorsque les foyers sont encore très restreints. Même très limitée, on doit croire que l'opération aurait peu de succès, tant il paraît impossible de ne pas laisser échapper nombre d'individus de l'espèce malfaisante. Dans les localités où le phylloxère des galles est plus ou moins répandu, un moyen de destruction de l'insecte s'offre à tous les esprits. En l'absence de lumières qui mettraient sur la voie d'un procédé plus simple ou plus efficace, l'utilité de la cueillette des feuilles chargées d'excroissances est indiquée.

Jusqu'ici, une seule manière d'attaquer le phylloxère des racines a réussi; elle est mise en pratique depuis plusieurs années par M. Louis Faucon sur le domaine du Mas de Fabre entre Saint-Remy et Gravésou, dans le département des Bouches-du-Rhône. A l'automne de l'année dernière, au milieu d'immenses plaines désolées où l'on ne voyait que des vignes mortes ou languissantes, ce domaine présentait un contraste étrange, assurent tous les visiteurs; la végétation était partout splendide. Le même phénomène s'est reproduit cette année. Un si beau résultat a été obtenu par l'inondation du sol pendant les mois d'hiver; les phylloxères ont été noyés. En 1868 et en 1869, sur une étendue de 21 hectares, dit M. Faucon, les vignes étaient mourantes; après une submersion prolongée elles avaient repris leur aspect primitif. En 1867, le vi-

gnoble avait fourni 925 hectolitres de vin; en 1868, la première année de l'invasion de l'insecte malfaisant, il n'en donne plus que 40 hectolitres; en 1869 cette quantité est encore amoindrie : elle ne s'élève plus qu'à 35 hectolitres; mais à l'automne les terres sont mises sous l'eau, et l'année suivante le produit remonte à 120 hectolitres pour atteindre le chiffre de 450 en 1871 et 1,000 environ en 1872. M. Faucon, profitant des moyens d'irrigation dont il pouvait disposer, a reconnu avec infiniment de sagacité les conditions du succès. Ne se bornant pas à défendre son bien, il n'a cessé, avec une persévérance et une chaleur qu'on ne saurait trop louer, de faire des efforts pour déterminer les propriétaires de vignobles aisément submersibles à recourir, en l'absence d'un procédé plus simple ou moins dispendieux, à une pratique d'un effet certain.

Les naturalistes savent depuis longtemps combien les insectes en général résistent à l'immersion, surtout pendant la période d'inactivité; l'agronome de Gravéson a vérifié le fait sur les phylloxères. Il en a vu qui étaient restés treize jours sous l'eau revenir à l'existence; une submersion de près d'un mois a paru indispensable pour que tous les individus périssent. Afin de s'assurer contre le retour à la vie de l'être malfaisant, il maintient les terres sous une nappe d'eau durant quarante ou cinquante jours. Les vignes, qui ne supporteraient pas en été une inondation quelque peu prolongée, n'ont pas souffert d'une submersion de trois mois en hiver. Aussi est-il sage de ne pas opérer avant le 15 octobre. M. Faucon a constaté que, dans la vigne la mieux purgée de phylloxères, des individus en petit nombre reparaissent pendant la saison chaude lorsque les terres du voisinage sont infestées. C'est un indice de la rapidité des progrès de l'insecte.

Un moment, l'année dernière, se répandait la nouvelle que la maladie de la vigne perdait de sa gravité; la joie fut de courte durée. Bientôt il a fallu reconnaître que la situation des contrées viticoles du midi de la France s'aggravait. La fin de l'automne et le commencement de l'hiver avaient été signalés par une abondance de pluie extraordinaire; dans certaines localités s'était produit par une cause naturelle ce qu'on obtenait artificiellement au Mas de Fabre. Dans les terres argileuses, très compactes, l'eau avait longtemps séjourné, beaucoup de phylloxères avaient péri, mais ils n'étaient pas tous morts.

Le recours à l'inondation ne pouvait pas être jugé favorablement d'une manière générale. Des agriculteurs ont la crainte, sans doute peu justifiée, de voir la qualité des produits de la vigne s'affaiblir sous l'influence d'un bain renouvelé chaque hiver; d'autres redoutent un lavage des terres qui forcera d'augmenter la masse des engrais. En outre les propriétaires de vignobles impossibles à sub-

merger se soucient peu d'un procédé dont ils ne sauraient faire usage. Cependant les vignes cultivées en plaines occupent une assez vaste superficie pour qu'on ne néglige aucun moyen de les conserver. Des ingénieurs des ponts et chaussées font des efforts qu'on applaudit, pour donner au midi de la France de puissans moyens d'irrigation. M. Aristide Dumont a présenté à l'Académie des Sciences le projet de construction d'un canal dérivant du Rhône qui traverserait les départemens de la Drôme, de Vaucluse, du Gard et de l'Hérault, et permettrait, d'après l'estimation de M. Faucon, d'inonder au moins 1,500 hectares de vignes. M. Duponchel voudrait, à l'aide des petites rivières dont le débit est assez considérable en hiver, alimenter des canaux d'irrigation qui baigneraient les terres basses des départemens du Gard, de l'Hérault et de l'Aude. On ne peut trop souhaiter que de semblables travaux s'exécutent; un profit immédiat d'une importance capitale dédommagerait de la dépense, et vienne le jour où l'inondation ne serait plus nécessaire pour combattre le phylloxère, les canaux ne cesseront pas de rendre des services.

III.

Au printemps de l'année 1872, l'attention publique se trouva fortement sollicitée par les plaintes toujours croissantes qui s'élevaient au sujet de la marche rapide du phylloxère. MM. Planchon et Lichtenstein venaient de publier le résumé des notions acquises sur l'insecte malfaisant (1). M. Riley, l'entomologiste du Missouri, venait de signaler les observations faites en Amérique (2); plus que jamais, les personnes clairvoyantes s'attachaient à l'idée de recherches suivies, d'études d'un caractère tout scientifique. On voyait les tentatives empiriques se renouveler en pure perte, les indications de remèdes se multiplier sans profit, et généralement on commençait à craindre que l'appât du prix de 20,000 francs offert par le ministre de l'agriculture ne produisît rien de plus sérieux. L'Académie des Sciences, recevant chaque semaine des communications relatives à la maladie de la vigne, prit la résolution d'examiner avec soin tous les travaux et de s'occuper elle-même de la question qui, à juste titre, inquiète le pays. Une commission spéciale a été nommée (3), et tout de suite un premier plan d'études a été tracé. Avant tout, la commission

(1) *Le Phylloxera. — Faits acquis et Revue bibliographique*, Montpellier 1872. — On trouve dans cet opuscule une énumération très complète des écrits relatifs à la maladie de la vigne et au phylloxera.

(2) *Fourth Report as Entomologist to the State of Missouri, 1872*. Reproduit dans *the American Naturalist*, Salem (Massachusetts) 1872.

(3) Cette commission se compose de MM. Dumas, président, Milne Edwards, Duchartre, Émile Blanchard.

s'est proposé : la recherche du lieu d'origine de l'apparition du phylloxère, la reconnaissance de l'étendue des points où la présence de l'insecte a été signalée dans les années successives, le contrôle des effets produits par les divers moyens préventifs ou curatifs qui ont été employés, la constatation du genre de dommages que les tissus de la vigne éprouvent par la succion du phylloxère, l'étude enfin des habitudes, du développement, des modes de reproduction de l'insecte. De jeunes savans d'un mérite reconnu furent appelés pour concourir aux expériences nécessaires, et pour se livrer sur les lieux infestés à toutes les études que comporte la question au triple point de vue de la zoologie, de la botanique et des sciences physiques. M. Dumas, le président de la commission, s'empessa d'informer M. le ministre de l'agriculture et du commerce des résolutions adoptées, et dans la séance du 26 août l'Académie apprenait que le crédit jugé indispensable à l'exécution des travaux était mis à sa disposition.

La saison chaude étant déjà fort avancée, les délégués de l'Académie avaient juste le temps de visiter les vignobles envahis par l'insecte destructeur et de faire quelques études préliminaires, en vue des recherches que l'année suivante ils poursuivraient avec méthode. M. Duclaux, professeur de chimie à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand, dut parcourir les départemens de Vaucluse, de l'Hérault et du Gard. M. Maxime Cornu, botaniste attaché à la faculté des sciences de Paris, alla directement à Bordeaux, l'Académie ayant été avertie par M. le comte de Lavergne que dans les environs les galles de phylloxères se trouvaient à profusion sur les feuilles. De la sorte on eut bientôt diverses informations précises. A la fin d'une première campagne qui avait été fort courte, M. Dumas n'hésitait pas à déclarer que le dévouement des délégués s'était montré à la hauteur de leur mission et de la confiance de l'Académie. Un zoologiste distingué, micrographe d'une rare habileté, auteur d'admirables travaux sur l'organisation des pucerons, M. Balbiani, fut invité à donner son concours pour l'étude des phénomènes de la vie de l'insecte destructeur. Ce savant, absorbé par des recherches sur d'autres sujets, n'était pas entièrement libre, il désirait néanmoins se rendre utile, et, comme on le verra, il l'a déjà prouvé.

Plusieurs fois des agronomes qui depuis les premiers temps de l'invasion du phylloxère suivent avec anxiété la marche du fléau ont assisté aux réunions des membres de la commission spéciale de l'Académie; les discussions et les entretiens qui se sont engagés ne resteront sans doute pas absolument stériles. Il a été rappelé avec insistance que les probabilités de succès étaient grandes si la science faisait son œuvre complète, bien douteuses si l'on s'abandonnait à l'empirisme. Une comparaison affligeante pour notre pays s'imposait

à l'esprit. De l'autre côté de l'Atlantique, tout agriculteur acquiert des notions sur les insectes qu'il doit redouter, et rien n'est plus simple : il possède la facilité d'avoir sous les yeux des descriptions fidèles et des images exactes des espèces nuisibles; il a des renseignemens précis sur les meilleurs moyens de combattre les hôtes malfaisans. Une espèce vient-elle pour la première fois à se multiplier d'une façon excessive et à exercer des ravages, les intéressés sont promptement avertis. Dans les principaux états de l'Union américaine, un entomologiste, homme de savoir et de talent, est chargé de l'étude des insectes nuisibles; c'est un fonctionnaire qui chaque année adresse un rapport à la législature de l'état. Le rapport est souvent un beau mémoire rempli d'indications précieuses, illustré par des figures représentant les objets essentiels à connaître; de pareilles publications sont répandues à profusion. Fréquemment on répète qu'aux États-Unis les particuliers seuls s'occupent de toutes les affaires; l'exemple des entomologistes officiels atteste que les pouvoirs publics s'inquiètent beaucoup aussi des intérêts généraux de la société. En France, rien de scientifique ne sollicite l'attention des agriculteurs; les plus éclairés d'entre eux ne pensent guère à se renseigner sur la vie d'une espèce dangereuse avant d'avoir éprouvé d'immenses désastres. Il y a dix-huit ou vingt ans, on commençait un grand ouvrage : une histoire des animaux utiles et nuisibles; le gouvernement refusa toute assistance sérieuse pour la publication. Qu'on songe s'il eût été facile d'arrêter la propagation du phylloxère au début de l'invasion; on supputera ensuite combien de millions auraient accru la fortune du pays, combien de douleurs eussent été épargnées. Sur quelques points du territoire, il a manqué des hommes instruits et vigilans.

Dans les conférences entre les membres de la commission spéciale de l'Académie et des propriétaires fort affligés des pertes qu'occasionne le phylloxère, un exemple cité apportait la preuve irrécusable de l'utilité des plus minutieuses recherches scientifiques. Il y a trente-cinq ans, les vignobles étaient dévastés sur une énorme étendue de la France par l'insecte lépidoptère bien connu sous le nom de *pyrale de la vigne*; dans plusieurs régions, les ravages étaient horribles. A diverses époques, on avait fait au hasard, des tentatives pour se débarrasser du fléau; rien n'avait réussi, les doléances n'avaient plus de bornes. Un professeur du Muséum d'histoire naturelle, M. Victor Audouin, sur l'invitation du ministre de l'agriculture, se rendit sur les lieux infestés, et, pendant plusieurs années, avec un soin extrême, il étudia la pyrale dans toutes les phases de son existence. Le naturaliste s'assura qu'au mois d'août les papillons déposent invariablement leurs œufs en paquet à la face supérieure des feuilles; il découvrit que les che-

nilles éclosent au bout de peu de jours et contre toute attente, qu'elles commencent l'hivernage en pleine canicule, avant d'avoir pris aucune nourriture. Ces chenilles réfugiées dans les fissures des échelas et de l'écorce des ceps ne se réveillent qu'au printemps pour monter sur les jeunes sarmens. Ces deux observations devaient tout sauver. Comme les paquets d'œufs se voient sans peine, M. Audouin conseilla de faire la cueillette des feuilles qui les portent; un propriétaire de Romanèche, M. Racllet, eut l'heureuse idée de pratiquer en hiver l'échaudage des ceps et des échelas, bien sûr d'atteindre ainsi toutes les chenilles sans exception. La vigne ne souffrait pas de l'opération; le moyen de tuer l'insecte était le plus simple et le moins coûteux, on l'adopta. Depuis cette époque, nul propriétaire attentif ne laisse la pyrale se multiplier dans ses vignes. L'exemple est encourageant. Le phylloxère est certes incomparablement plus difficile à bien connaître que la pyrale, mais l'étude de cet insecte n'est pas au-dessus des forces de la science, et, l'étude achevée, un bonheur est au moins probable.

Cette année, les délégués de l'Académie ont repris de bonne heure la tâche commencée en 1872. M. Duclaux avait la mission d'apprécier la valeur des essais curatifs tentés sur divers points du midi de la France à l'aide d'agens chimiques; il a constaté qu'aucun n'a réussi. Il devait s'appliquer à suivre la marche de l'invasion du phylloxère et à dresser une carte des pays envahis, où les étapes successives de l'insecte et l'extension actuelle du fléau seraient nettement représentées; ce travail long et difficile a été exécuté. Avec M. Duclaux, des faits plus ou moins vaguement notés se précisent. La première apparition reconnue de la nouvelle maladie de la vigne date de l'année 1865; sans beaucoup fixer l'attention, elle fut observée alors sur le plateau de Pujaut, près de Roquemaure, dans le département du Gard. En 1866, elle s'étendait sur les pentes, et tout aussitôt dans plusieurs localités des départemens de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône on la signalait. Le premier, M. Delorme, d'Arles, s'aperçoit de l'altération des racines sans parvenir à discerner la cause du mal, et néanmoins il ne peut s'empêcher de concevoir de fâcheux pressentimens pour l'avenir. D'après les constatations du délégué de l'Académie des Sciences, l'affection apparaît souvent dans un pays au milieu de vignes d'un très bel aspect, et les nouveaux centres se montrent parfois à des distances considérables des points depuis longtemps atteints; en présence de ce fait, on songe au phylloxère ailé, et l'on voudrait appeler sur lui une attention persévérante de la part des investigateurs. Le progrès de l'invasion est beaucoup plus rapide dans les plaines que dans les régions montagneuses. M. Duclaux apprend que le phylloxère est

plus ou moins répandu sur une surface de 1,400,000 hectares. Tout ce vaste territoire n'est pas couvert de vignes, et il reste des vignes saines; mais tel est l'espace que l'insecte a parcouru en huit ans. Des chiffres seuls peuvent donner l'idée de l'importance des désastres : dans le département de Vaucluse, envahi en 1866, et particulièrement maltraité, il y avait en 1869, d'après les évaluations d'une commission instituée pour l'étude de la maladie, 6,000 hectares complètement ravagés; en 1872, sur 30,000 hectares que possédait le département, 25,000 étaient détruits. Dans le Gard, l'arrondissement d'Uzès a perdu la moitié de sa récolte ordinaire, l'arrondissement de Nîmes un dixième.

Les circonstances qui facilitent ou retardent la marche du phylloxère ont été examinées avec un grand soin par le délégué de l'Académie. Les terrains argileux qui se fendillent aisément se prêtent surtout à la circulation de l'insecte; les terrains calcaires ou sablonneux opposent des obstacles à son passage, soit pour cheminer d'une racine à l'autre, soit pour monter à la surface du sol. Les terres fortement tassées et couvrant bien les racines paraissent offrir une résistance presque absolue. C'est ainsi que, dans la vallée de la Durance et du Gardon, sur les parties sablonneuses seules la vigne a été préservée.

La carte des contrées du département de la Gironde envahies par le phylloxère a été dressée par M. Maxime Cornu; elle complète la remarquable étude géographique et statistique de M. Duclaux. Jusqu'ici l'invasion est heureusement fort restreinte dans le Bordelais; elle semble préoccuper modérément la plupart des propriétaires, mais les agronomes les plus clairvoyans s'inquiètent avec raison. Le mal, qu'on arrête aisément à son début, échappe plus tard à toutes les forces humaines. Avec M. Cornu, on apprendra de quelle façon se transforment et s'altèrent les tissus du végétal sous l'influence des piqûres du phylloxère. La formation des galles sur les feuilles et des nodosités sur les racines a été l'objet de recherches approfondies. La possibilité pour les mêmes phylloxères de vivre dans deux conditions fort différentes a été de nouveau reconnue; des galles contenant des œufs et de jeunes individus ayant été placées sur les racines d'une vigne parfaitement saine, sous les yeux du délégué de l'Académie, les nodosités caractéristiques ont apparu au bout de dix jours. Afin de convaincre les incrédules que la plante la plus vigoureuse est attaquée par l'insecte, M. Cornu a mis en terre près d'une vigne malade un cep intact, d'une beauté irréprochable, et, après un court espace de temps, il a vu les radicelles de ce dernier atteintes par les phylloxères et chargées de nodosités. Le changement qui survient dans la vie de l'animal lorsque la végétation commence

à renaître a été bien observé par le jeune naturaliste. Aux premiers jours d'avril se réveillent les phylloxères qui sont restés engourdis tout l'hiver; ils se montrent alors avec une peau dure et rembrunie, mais avant de pondre ils subissent une mue, et on les voit alors avec une teinte claire et un tégument mou. C'est donc peut-être à cette époque de l'année qu'il serait le plus facile de parvenir à la destruction de l'être malfaisant. Dans un rapport sur les travaux de MM. Duclaux, Cornu et Faucon, présenté au nom de la commission spéciale, M. Dumas n'a pas manqué d'insister sur ce point. L'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, qui met un admirable dévoûment au service de la question de la maladie de la vigne, s'est livré lui-même à l'analyse chimique des racines saines et des racines endommagées par le phylloxère; les résultats des expériences se trouvent consignés dans son rapport.

En résumé, les études se poursuivent avec activité, mais le fléau continue à s'étendre. Le mal augmente aux environs de Montpellier, écrit le secrétaire de la Société d'agriculture de l'Hérault, M. H. Marès; en même temps, la présence du phylloxère est signalée dans le département du Rhône; elle s'est annoncée par des ravages déjà considérables dans la Charente. Récemment, M. Monestier affirmait avoir réussi à tuer l'insecte à l'aide du sulfure de carbone; d'autres agriculteurs ont essayé du moyen, ils déclarent que le sulfure de carbone fait périr la vigne; maintenant on dispute sur les doses. M. Planchon, de retour d'un voyage en Amérique entrepris pour l'étude du phylloxère, a trouvé un acarus qui poursuit l'insecte malfaisant jusque dans les profondeurs de la terre et le détruit; il a rapporté de nombreux individus de l'espèce, afin de tenter une acclimatation dont il attend de bons résultats. Appréciant à leur valeur les termes de comparaison, M. Balbiani s'est livré à des recherches délicates sur le phylloxère du chêne, qui est plus facile à suivre dans son développement que celui de la vigne, et déjà un fait important est constaté : des individus des deux sexes paraissent à l'automne, et après un accouplement ils donnent naissance aux femelles destinées à se multiplier à l'infini par la voie de la parthénogenèse, c'est-à-dire l'enfantement par les femelles vierges. La commission spéciale de l'Académie des Sciences persévère dans la marche adoptée en 1872, elle veut maintenir les travaux de ses délégués dans une direction scientifique avant d'entreprendre les études pratiques dont sans doute elle pourra bientôt s'occuper. C'est le dernier mot de la situation.

* * *

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1873.

Voilà bientôt deux mois, quinze jours surtout, qu'on en est à se débattre dans le plus étrange imbroglio politique, cherchant un peu de lumière et ne pouvant se fier à rien. C'est un tumulte violent et puéril de nouvelles imaginées à plaisir, de lettres vraies ou apocryphes, de manifestations banales, de délibérations stériles, de bruits de toute sorte. Sait-on ce qu'est devenue la république ou ce que devient la monarchie? La diplomatie de ce brave M. Chesnelong a-t-elle eu décidément du succès, et l'entrevue de Salzbourg a-t-elle été plus heureuse que les entrevues de Frohsdorf? Les futurs grands-écuyers sont-ils occupés à préparer les équipages du roi? Qu'a décidé la commission des neuf et comment sera rédigé l'acte constitutionnel de la prochaine restauration? Que répond M. le maréchal de Mac-Mahon aux députations qui vont frapper à son cabinet? Quel est le résultat du dernier dénombrement des députés présens ou absens? A-t-on « pointé » les purs, les douteux, les demi-convertis? Où sera enfin la majorité, et quelle sera cette majorité? Graves questions que les novellistes agitent sans les résoudre, que la Bourse traduit en hausse ou en baisse sur les valeurs publiques, et qui restent l'enigme irritante ou le passe-temps peu sérieux de tout un monde affairé. Le prologue serait presque plaisant, si on ne sentait que le drame est au bout, s'il ne s'agissait d'un des actes les plus graves qui puissent être accomplis, d'une résolution d'où peut dépendre l'avenir de la France, et c'est parce que tout est grave aujourd'hui sous des dehors de comédie qu'il faut en finir. On n'a cessé de répéter à ce malheureux pays qu'il était dans le provisoire, que le provisoire le tuait, qu'il fallait arriver au définitif; eh bien! le moment est venu où le pays, qui croit ou ne croit pas ce qu'on lui dit, s'impatiente des ténèbres dans lesquelles on le fait vivre, et demande à son tour qu'on mette un terme à des incertitudes mortelles pour tous les intérêts, humiliantes pour la dignité nationale elle-même.

C'est la situation qui nous est faite aujourd'hui. Les partis s'agitent et se comptent pour la prochaine bataille. la république et la monarchie sont en présence avec des armées presque égales en nombre dans l'assemblée. le pays attend avec anxiété ce qu'on veut faire de lui, l'Europe nous regarde avec plus de curiosité et d'ébahissement que de sympathie : quant au dénoûment, il est au fond du scrutin qui va s'ouvrir dans quelques jours. Que le pays, par ses vœux, par des impatiences prématurées, soit pour quelque chose dans cette crise où il se trouve engagé corps et biens, qu'il l'ait appelée ou provoquée, on ne peut certes le dire. Le pays n'a rien demandé. Depuis deux ans, il est à l'œuvre, il travaille à réparer ses ruines, prodiguant avec une généreuse abnégation tout ce qu'il a de ressources pour se racheter de l'occupation étrangère, se soumettant aux lois qu'on lui fait, aux gouvernemens qu'on lui donne, à celui de M. le maréchal de Mac-Mahon comme à celui de M. Thiers, laissant à l'assemblée la direction souveraine de ses affaires et de sa destinée. La France ne se serait assurément ni révoltée ni même étonnée, si on lui avait dit qu'après tant d'épreuves encore si récentes il était utile, patriotique de prolonger la trêve à laquelle on s'était d'abord rallié en ajournant toutes les querelles d'opinions et de systèmes politiques; elle n'aurait témoigné ni surprise ni impatience, si on lui avait dit qu'il fallait avant tout s'occuper de reconstituer notre puissance militaire, de réorganiser nos finances, de relever notre enseignement, de coordonner notre administration, et que pour accomplir cette œuvre jusqu'au bout ce n'était pas trop de toutes les volontés, de toutes les prévoyances intelligentes, de tous les dévoûmens. La France n'aurait eu certainement aucune peine à se laisser persuader par un tel langage et à suivre cette politique, elle y était toute disposée.

On ne l'a pas voulu pour elle, parce qu'on a prétendu que c'était prolonger le provisoire, que, sous l'apparence d'une trêve impossible, on s'attachait à une ombre, à une chimère; chacun a gardé obstinément son arrière-pensée, chacun a voulu poursuivre son but à travers tout, et depuis que nous sommes entrés dans l'ère des douloureuses épreuves, s'il y a un fait de nature à frapper tous les esprits réfléchis, c'est ce contraste éclatant, incessant, entre un pays tranquille, laborieux, bien intentionné, et des partis toujours agités ou inquiets, toujours préoccupés de chercher une occasion pour faire triompher leur régime de prédilection. La vérité est que la crise d'aujourd'hui est le résultat non d'un grand mouvement public, mais de cette agitation permanente des partis sans cesse à la poursuite d'une circonstance favorable, et quand ces partis taxent d'utopistes ceux qui croient à la possibilité, à la nécessité d'une politique de conciliation nationale, ils ne s'aperçoivent pas que c'est ce qu'ils font ou ce qu'ils tentent qui est la plus ruineuse des utopies, puisqu'au milieu de la division des esprits ils n'arrivent eux-

mêmes qu'à manifester alternativement leur impuissance. Ils s'essaient à tour de rôle, et ils ne réussissent qu'à créer une situation où par leurs fautes ils font les affaires les uns des autres en se neutralisant mutuellement. Si la république est malade, ce sont assurément les républicains qui l'ont mise dans cet état. Qu'en sera-t-il maintenant de la restauration monarchique à laquelle on travaille? C'est là précisément la question qui va être résolue, et qui tout d'abord rencontre certainement les plus graves difficultés dans le camp royaliste.

La république, cela est bien clair, a passé dans ces derniers temps, depuis sept ou huit mois, par des épreuves qui l'ont singulièrement compromise et qui étaient devenues en quelque sorte autant de chances nouvelles pour une restauration de la monarchie. Qu'est-ce donc qui a préparé la situation actuelle? Il n'est point nécessaire de remonter à l'origine des choses, à cette question éternellement pendante entre les mérites de la monarchie et les mérites de la république. A vrai dire, la situation, telle qu'elle a été faite, telle qu'elle apparaît aujourd'hui, a son origine immédiate dans deux ou trois circonstances dont la première a été au printemps dernier la démission précipitée que le président de l'assemblée, M. Jules Grévy, croyait devoir donner en présence d'une majorité qu'il considérait comme insuffisante. Que jusque-là rien n'eût été décidé quant au gouvernement définitif de la France, que la question demeurât réservée au pouvoir constituant de l'assemblée, que des crises pussent toujours se produire. on le sait de reste; mais entre les fractions conservatrices il y avait aussi un accord toujours possible, accord récemment attesté par le vote de cette laborieuse loi des trente, en vertu de laquelle le gouvernement de M. Thiers avait pu présenter un ensemble de projets constitutionnels donnant sous le nom de république une certaine organisation à la France. C'est alors que M. Jules Grévy quittait brusquement la place de président de l'assemblée. Il cédait à un mouvement de dignité sans doute; après avoir réuni presque l'unanimité des suffrages depuis le mois de février 1871, il se sentait blessé de n'avoir plus qu'une majorité diminuée, il pouvait croire son autorité affaiblie. Il n'est pas moins vrai qu'il donnait en quelque sorte le signal de la déroute, que la république représentée par lui perdait une place de sûreté dans l'état. Remarquez bien que ce n'était qu'après un second vote, de nouveau décliné par M. Grévy, que la majorité, n'hésitant plus, élevait à la présidence M. Buffet, qui allait représenter au fauteuil les opinions de la droite conservatrice. Ce n'est qu'au 24 mai qu'on a pu mesurer la véritable portée de ce premier incident.

Seconde circonstance bien autrement grave, et où ce n'est plus un républicain modéré qui est en jeu : des élections ont lieu à Paris et à Lyon. Le chef du gouvernement, M. Thiers lui-même, présente au choix des

Parisiens son ministre des affaires étrangères, M. de Rémusat, qui vient de coopérer à la libération du territoire. Certes, s'il y eut jamais une occasion de ne pas disputer une victoire de scrutin à un gouvernement, c'est celle-là. Les radicaux sont bien prévenus qu'ils n'ont rien de mieux à faire que de s'abstenir, que par le succès de leur candidat ils vont porter le coup le plus meurtrier à la république; c'était évident comme la lumière. N'importe, les radicaux veulent triompher, ils ne résistent pas à la tentation de faire défiler leur armée; ceux qui sentent qu'ils vont commettre une faute suivent les têtes folles du parti, et M. Barodet est nommé de préférence à M. de Rémusat! M. Ranc, à son tour, est nommé à Lyon! Pour le coup, les radicaux avaient triomphé, ils avaient ce qu'ils voulaient, et leur victoire était une défaite cruelle pour la seule république possible, la république modérée et conservatrice. Ce qui était bien facile à prévoir ne manquait pas d'arriver aussitôt. Le résultat des élections de Paris, de Lyon, de Marseille, était d'alarmer, de surexciter les instincts conservateurs, surtout dans l'assemblée, en même temps qu'il affaiblissait M. Thiers dans les luttes qu'il pouvait avoir à soutenir. Quelques jours après, les radicaux obtenaient leur dernier triomphe, ils avaient préparé la chute de M. Thiers, qui n'était que la conséquence de cette triste échauffourée électorale.

Ce n'était qu'un prétexte, a-t-on dit depuis et dit-on même encore aujourd'hui; M. Thiers n'aurait pas pu résister aux hostilités dont il était menacé, et, s'il donnait sa démission, c'est qu'il ne pouvait faire autrement. On croit beaucoup trop aux partis-pris d'hostilité dans une masse parlementaire; assurément la situation eût été bien autre, si M. Thiers avait pu se présenter devant l'assemblée avec le cortège d'un vote parisien favorable au gouvernement; il ne se serait pas trouvé dans cette difficile position d'un pouvoir vaincu par le scrutin, placé entre ses ennemis intérieurs de l'assemblée et ses ennemis du dehors, qui venaient de lui infliger un mécompte presque personnel. L'élection de Paris était indubitablement une complication assez grave. M. Thiers cependant ne commettait-il pas, lui aussi, une faute en paraissant se méprendre sur le caractère de ce scrutin saugrenu, en allant d'un autre côté au-devant d'une défaite parlementaire qu'il aurait pu facilement éviter? Qu'avait-il à faire pour sauvegarder et maintenir son ascendant? Peu de chose probablement; il n'avait qu'à rassurer les alarmes sincères, à désintéresser les sentiments conservateurs émus des hardiesses croissantes du radicalisme, à rester d'intelligence avec les fractions modérées de la majorité. C'était le rôle naturel d'un homme prudent et habile comme l'ancien président de la république. M. Thiers pouvait, sinon désarmer tous ses adversaires, dont quelques-uns étaient implacables, du moins enlever tout prétexte à une opposition conservatrice systématique, et rallier une armée suffisante pour continuer à gouverner. Il n'avait pas à

risquer des batailles parlementaires où la dignité personnelle est souvent plus engagée qu'il ne faudrait; il n'avait pas à se retirer, il n'avait qu'à rester, et on aurait certainement hésité à lui enlever par une sorte de coup d'état un pouvoir conféré par l'assemblée sans terme fixe, illustré depuis deux ans par d'éclatans services. Quoi qu'il en soit, la retraite volontaire de M. Thiers, s'accomplissant dans ces circonstances, ne faisait pas évidemment les affaires de la république, elle était comme le dernier mot d'une évolution poursuivie depuis quelques mois déjà, précipitée par l'élection de Paris, par cette élection placée entre la démission du président de l'assemblée et la démission du chef du gouvernement.

Sans doute rien n'était changé dans les « institutions existantes, » comme on le disait. Le maréchal de Mac-Mahon allait exercer le pouvoir dans les conditions où M. Thiers lui-même l'avait exercé, et le lendemain du 24 mai le rétablissement d'une royauté n'était pas plus facile que la veille, puisqu'il y avait toujours deux monarchies, deux dynasties distinctes, représentant des principes, des intérêts différens. Ce n'était pas moins une situation absolument nouvelle, placée sous la garde du parti conservateur, maître désormais du gouvernement, et le jour où M. le comte de Paris, se rendant spontanément à Frohsdorf, allait mettre fin à des divisions de famille qui avaient été jusque-là, du moins en apparence, le principal obstacle à une restauration de la royauté, il est clair que cette restauration ne devait plus rencontrer d'aussi insurmontables difficultés dans les conditions de la politique intérieure de la France.

C'est là ce qu'on pourrait appeler la génération de la crise actuelle. Elle est née, cette crise, d'une série de circonstances, — la démission de M. Grévy, l'élection de Paris, la retraite de M. Thiers, — qui ont été autant d'échecs pour la république, et de ce fait nouveau, — le voyage de M. le comte de Paris à Frohsdorf, — qui a ramené les esprits à cette idée de la possibilité d'une restauration de la monarchie par la réconciliation dynastique. Qu'on y prenne bien garde cependant : on n'avait pas fait beaucoup de chemin, on avait levé un obstacle, supprimé une difficulté, la monarchie était peut-être devenue un peu moins impossible par la fusion des dynasties; la question se transportait seulement alors sur un autre terrain. Il ne s'agissait plus maintenant des droits et des affaires des princes; il s'agissait de savoir ce que représentait cette monarchie désormais unique dont on préméditait la restauration, ce qu'elle prétendait être, comment on croyait pouvoir la rétablir, quel accueil elle allait rencontrer dans le pays, et c'est ici justement qu'on entre dans ce tourbillon où se croisent et se succèdent les malentendus, les méprises, les illusions. Bref, comme si la restauration d'une royauté exilée depuis longtemps n'était pas une entreprise assez difficile par elle-même, on

l'a compliquée de tout ce que l'inexpérience, la maladresse, peuvent accumuler de gaucheries, de légèretés et de combinaisons vaines. Ah ! si l'on avait réussi, il aurait fallu qu'on eût mille raisons de réussir au lieu d'avoir mille bonnes raisons d'échouer. Il y a en politique des choses qui doivent se faire simplement, avec une netteté qui ne laisse place à aucune équivoque dangereuse. Qu'une restauration de monarchie parût désirable à une partie de l'assemblée et fût considérée comme possible, c'était une question à examiner. Une fois la résolution prise et le programme de cette transformation arrêté, il ne restait qu'une conduite à tenir; il n'y avait plus qu'à charger dès le premier moment deux ou trois hommes sérieux, autorisés, de se rendre auprès de M. le comte de Chambord pour lui exposer la situation, les droits, les intérêts, les instincts de la France, les conditions précises dans lesquelles on croyait pouvoir offrir au pays cette reconstitution de la monarchie. Tout cela, on pouvait le faire dès le premier jour avec une respectueuse fermeté, comme on suit une négociation de diplomatie dont on n'est pas libre de changer les stipulations. Si M. le comte de Chambord avait entendu ce langage, rien n'était plus simple; on communiquait aussitôt la vérité au pays, les membres de l'assemblée eux-mêmes étaient fixés sur ce qui devait être soumis à leurs délibérations; on savait à quoi s'en tenir. Si M. le comte de Chambord croyait devoir décliner les propositions qu'on lui aurait faites, à quoi bon le laisser dans l'illusion en prolongeant et entretenant l'incertitude publique? C'eût été, il nous semble, parfaitement digne du prince et du pays. On se serait entendu ou l'on ne se serait pas entendu, on se serait toujours respecté mutuellement.

Ce n'est point là ce qu'on a fait. Des négociations, il y en a eu bien sûr de toute sorte, il y en a même peut-être encore, quoiqu'elles semblent désormais assez inutiles; mais où a-t-on vu jamais des négociations conduites de telle façon qu'il n'y ait que des secrets mal gardés et des vérités mal connues? M. Chesnelong, accompagné de M. Lucien Brun, est parti récemment pour Salzbourg. Cette fois la question a été serrée de plus près. M. Chesnelong a eu plusieurs audiences de M. le comte de Chambord, il y a eu des entretiens prolongés et approfondis sur toute la situation. L'envoyé des royalistes de Versailles paraît être un diplomate plein de naïveté et d'onction qui a rempli sa mission fidèlement, mais en homme qui aurait été désolé d'offenser le « roi » ou même de le presser un peu, et qui n'a vu surtout dans les paroles du prince que ce qui flattait ses espérances, ce qui pouvait faciliter l'épineuse négociation dont il se trouvait chargé. M. Chesnelong était revenu de Salzbourg, les mains pleines de libertés et de promesses. Un moment, en écoutant son mandataire, le centre droit croyait avoir touché le but. Sur le drapeau, un arrangement ne semblait plus impossible, et dans tous les cas le drapeau national était maintenu, sous la

réserve de transactions qui n'auraient de valeur que si elles étaient sanctionnées par le pouvoir législatif. Sur les garanties constitutionnelles, il n'y avait plus rien à obtenir, tout était acquis, tout était concédé ou reconnu. On se hâta de rédiger le procès-verbal des paroles rapportées de Salzbourg et de l'adhésion chaleureuse de toutes les fractions de la droite ou du centre droit, plus que jamais unies dans le projet de restaurer la monarchie « nationale et constitutionnelle. » Il ne restait plus qu'à libeller le « bill des droits, » qu'on proposerait au vote de l'assemblée, et à la sanction du nouveau souverain « appelé » au trône. Il n'y avait plus ni charte octroyée ni charte subie, il y avait un contrat librement débattu, librement accepté.

Tout semblait marcher au mieux, et déjà on gourmandait ceux qui ne se hâtaient pas de se rallier à la restauration, désormais certaine, ceux qui ne voyaient pas dans le protocole du centre droit le symbole de l'avenir constitutionnel de la France. Oui, mais voici une petite difficulté : il se produisait bientôt un autre procès-verbal qui ne disait pas tout à fait les mêmes choses ou qui du moins atténuait le caractère et la portée des paroles de M. Chesnelong, qui définissait la situation d'une manière différente, qui soufflait sur les illusions du centre droit, — si bien qu'au bout de peu de jours on ne savait plus à quoi s'en tenir, on retombait dans toutes les ambiguïtés, et, après avoir envoyé M. Chesnelong pour s'éclairer, on éprouvait le besoin d'avoir un peu de lumière sur la mission même de M. Chesnelong. Qu'avait dit réellement M. le comte de Chambord ? Comment s'était exprimé le plénipotentiaire revenu de Salzbourg ? On n'était pas plus avancé, et les commentaires en se multipliant ne faisaient qu'épaissir les ténèbres.

Au fond, si on restait encore dans l'incertitude, c'est qu'on le voulait bien, c'est qu'on aimait à se faire illusion. A travers toutes les déclarations et les paroles de M. Chesnelong traduites dans des procès-verbaux différens, une chose apparaissait distinctement : on ne s'entendait pas, on ne s'était jamais entendu, on travaillait à une même œuvre avec des idées inconciliables. Assurément M. le comte de Chambord avait pu dire sans se compromettre qu'il comprenait le respect et l'attachement de l'armée française pour un drapeau teint de son sang ; mais cela ne signifiait pas qu'il fût disposé à saluer ce drapeau, ni qu'il cessât de vouloir abriter sous son drapeau à lui, sous le drapeau blanc, la monarchie restaurée. On ne s'entendait même pas sur le genre de transaction que le prince se proposait d'offrir au pays, ni sur la manière dont il prétendait réaliser cette transaction. Que M. le comte de Chambord n'ait fait au premier abord aucune difficulté au sujet des libertés civiles et religieuses, de l'égalité des citoyens, de l'admissibilité de tous les Français aux emplois civils ou militaires, et que M. Chesnelong ait pu dire assez naïvement que sur ce point il avait enfoncé une porte ouverte, c'est

bien heureux; mais franchement est-ce tout? On nous eût fait une belle concession en nous accordant qu'il n'y aurait plus de privilèges de caste ou de fonction, et que nous aurions pu tous être magistrats ou officiers! Un programme limité à une énumération sommaire et vague de quelques libertés incontestables et incontestées devait paraître assez insuffisant, et rien n'indique, même dans les paroles de M. Chesnelong, que M. le comte de Chambord voulût accepter une « déclaration des droits » émanant de la souveraineté nationale représentée par l'assemblée, un acte constitutionnel sous la forme d'un contrat. Ce qu'il y a de plus évident au contraire, c'est qu'on voulait ajourner l'établissement des principales institutions organiques jusqu'après la restauration, jusqu'au moment où l'initiative royale pourrait s'exercer dans toute sa majesté et dans sa plénitude. En d'autres termes, il est évident que pour M. le comte de Chambord, comme pour les légitimistes purs, la première, l'unique question était le rétablissement de la royauté traditionnelle, la réintégration du droit monarchique indépendant et souverain. Cela fait, la royauté une fois rétablie, tout le reste n'avait plus qu'un caractère accessoire. Il ne s'agissait plus de discuter, il fallait agir, il n'y avait plus qu'à rappeler le roi, dont l'esprit libéral était fait pour tout comprendre. Qu'on ne s'y trompe pas, c'est l'idée immuable qui reparait sans cesse dans toutes ces déclarations et ces négociations qui se succèdent depuis quelque temps, par lesquelles on cherche à se faire illusion.

Si on avait pu du reste garder quelques doutes, on n'en a plus aujourd'hui, on n'en peut plus avoir après cette lettre d'hier adressée à M. Chesnelong, et où M. le comte de Chambord se fait lui-même l'interprète de sa propre pensée, où il précise le sens des paroles qu'il a pu prononcer, qu'on a pu répéter en son nom. La situation apparaît maintenant telle qu'elle est, sans subterfuge et sans équivoque. On demandait la lumière, elle éclate d'une manière imprévue et décisive. On croyait peut-être que les derniers événemens avaient pu exercer leur influence sur l'esprit de M. le comte de Chambord et l'incliner à ce que nous appellerons des pensées plus modernes, à de plus libérales transactions. Voilà la réponse à toutes les interrogations qui se sont élevées depuis quelques jours au sujet des conversations du prince avec M. Chesnelong. M. le comte de Chambord ne veut pas qu'on s'y méprenne, il ne rétracte rien, il ne retranche rien de ses déclarations précédentes; il se figure toujours qu'on lui demande le sacrifice de son honneur, un acte humiliant et intéressé de faiblesse qui pourrait l'amoindrir dans son autorité comme dans son prestige. Des conditions, il n'en veut pas subir, et il ne parle pas sans amertume de ces « prétentions de la veille, » qui lui donnent, dit-il, « la mesure des exigences du lendemain. » Le drapeau, il n'en parle pas, si ce n'est pour élever plus haut que jamais le drapeau de sa maison et de son enfance, le seul qu'il connaisse. Des

garanties, il ne sait pas ce que cela veut dire; les garanties, elles sont tout entières dans son principe, dans sa loyauté, dans cette foi en lui-même qu'il avoue tout haut avec une sorte de candeur imperturbable et fière lorsqu'il dit : « Je suis le pilote nécessaire, le seul capable de conduire le navire au port, parce que j'ai mission et autorité pour cela!.. » Avec cette idée de son rôle et de sa mission, M. le comte de Chambord ne peut comprendre nécessairement qu'on veuille traiter de pouvoir à pouvoir avec le droit antérieur et supérieur qu'il représente, et dans tous ceux qui vont auprès de lui il voit, non des mandataires de la souveraineté nationale ou d'une assemblée, mais des coopérateurs qui peuvent s'associer à son œuvre. Après ces explications, qui ne sont pas sans doute celles qu'attendaient les hommes engagés dans l'aventureuse entreprise d'une restauration monarchique, on pourrait peut-être répéter ce que disait un jour le vieux duc de Broglie : « Est-ce clair? »

On ne peut certes tenir un langage plus haut et plus fier. Si M. le comte de Chambord, fatigué de malentendus et d'obsessions, a voulu en finir, rien de mieux, il a réussi. On peut dire seulement qu'il laisse entrevoir une préoccupation bien étrange, qu'il se fait une idée singulière de la royauté telle qu'elle peut être dans notre temps. Ce n'est pas la première fois que M. le comte de Chambord, dans ses lettres ou dans ses manifestes, parle de sa dignité, des sacrifices d'honneur qu'on lui demande, auxquels ils ne peut consentir. Il se trompe évidemment, personne n'a pu et n'a dû lui demander d'oublier son honneur, et puisqu'il évoque le nom d'Henri IV, en ajoutant qu'il n'y aurait pas eu un imprudent assez osé pour proposer à son aïeul de renier l'étendard d'Ivry, il ne se souvient pas que le brave Béarnais, le plus Français de tous les rois, consentait à bien autre chose, à un changement de religion, qu'il ne se croyait pas déshonoré parce qu'il assemblait docteurs et prélats pour se faire instruire, et parce qu'il se montrait même un catéchumène assez docile. Henri IV accomplissait gaîment et spirituellement ce qu'il appelait le « saut périlleux, » et à qui faisait-il ce sacrifice, plus sérieux que l'expression dont il se servait? Tout simplement à la France, et, parce que c'était l'intérêt de la France, il trouvait « tout aisé et honorable. » C'est là en effet toute la question. M. le comte de Chambord se montre jaloux de son honneur, il en parle sans cesse, et c'est assurément la plus noble préoccupation; mais l'honneur du pays n'est-il donc rien? Ne lui doit-on pas des ménagemens, et même, s'il le faut, quelques sacrifices? Est-ce qu'un prince s'abaisse et s'avilit parce qu'il adopte le drapeau sous lequel nos armées ont été heureuses ou malheureuses, mais toujours dévouées à la France, parce qu'il s'associe aux idées, aux instincts, aux préférences de tout un pays, parce qu'il accepte les conditions d'existence publique auxquelles une nation est accoutumée? M. le comte de Chambord se révolte à cette seule pensée,

qu'on aurait voulu faire de lui « le roi légitime de la révolution. » Que pourrait-il donc être dans tous les cas, si ce n'est le « roi légitime » d'une société transformée par une révolution? Est-ce qu'il est possible d'abroger les événemens, le passé, les mœurs et les intérêts nouveaux, mille choses irrévocables? Il y a plus de soixante-quinze ans, dans un moment où l'on parlait d'une restauration possible pour la France, Portalis l'ancien écrivait sagement à Mallet du Pan : « La fierté des rois peut répugner à se trouver sous la dépendance de certains hommes, mais leur sagesse les invite à ne pas méconnaître la dépendance des choses, dépendance à laquelle aucune puissance humaine ne peut se soustraire... L'art de gouverner est subordonné aux changemens qui arrivent chez un peuple et à la situation dans laquelle il se trouve. » Et à cette époque aussi il y avait autour du roi Louis XVIII exilé des hommes qui ne voulaient pas qu'on demandât au prince des « engagements explicites, » qui prétendaient qu'on avait une garantie suffisante dans « le caractère sage du roi, » dans « son expérience, ses lumières, son éloignement pour tout arbitraire, sa connaissance de l'état des esprits. » Vingt ans après, Louis XVIII ne dédaignait pas d'en venir à ces « engagements explicites » qu'on lui demandait. Soixante ans de plus sont passés, et ces « engagements explicites » sont de trop, ils sont déclarés contraires à l'honneur du prince! Tout ce qu'on a désormais à offrir, c'est le « principe » du roi, c'est le caractère du roi! Le temps, à ce qu'il paraît, marche pour tout le monde, excepté pour les princes, à qui il n'apporte ni lumières ni enseignemens.

Disons le mot de cette situation étrange que nous traversons, où se heurtent tant d'idées et de passions contraires, où les impossibilités dépassent ou découragent toutes les bonnes volontés. La vérité est qu'entre la royauté telle que M. le comte de Chambord n'a cessé de la comprendre et la seule monarchie qui eût été encore possible en France il y a un abîme. Ce que le pays croit, le prince ne le croit pas. Le seul drapeau qui apparaisse à la nation comme le symbole de ses gloires et de ses malheurs est renié par le représentant de la royauté traditionnelle. Pour M. le comte de Chambord, la monarchie est une institution de droit antérieur et indépendant; pour la France, l'unique monarchie admissible est celle qui émane de la souveraineté nationale, qui repose sur des garanties inviolables, où la royauté apparaît comme la régulatrice des mouvemens libres du pays. En un mot, de toute façon et sous toutes les formes, l'incompatibilité est absolue, inconciliable. Elle éclate à coup sûr en traits saisissans dans cette lettre d'hier, où M. le comte de Chambord se révèle tout entier, par laquelle il a voulu tout simplement peut-être se dégager d'une entreprise sans issue; mais, il ne faut pas s'y méprendre, l'incompatibilité était tout aussi réelle avant la lettre, puisqu'elle était dans les pensées: elle se laissait voir dans toutes

ces ambiguïtés et ces équivoques de négociations vaines, et même, avant la dernière communication de M. le comte de Chambord, la restauration de la monarchie, telle qu'elle se présentait, n'était ni utile ni désirable par cette raison bien simple, qu'elle ne pouvait donner ce qu'on espérait d'elle. Quel était en effet le seul avantage possible de la monarchie au moment présent? C'était d'assurer au pays des garanties de paix, de sécurité, de stabilité, et avec la paix intérieure, avec la stabilité, les moyens de refaire sa situation dans le monde. Qui ne voit au contraire que cette royauté qu'on nous offrait, qu'on travaillait à rétablir, ne pouvait donner à la France qu'une sorte de guerre civile latente, une lutte organisée, un état permanent d'incertitude et de méfiance? Dès le lendemain, on se serait trouvé en face de cette résistance frondeuse ou irritée de toute une nation. La lettre à M. Chesnelong nous a rendu peut-être ce dernier service de nous arrêter au seuil d'une expérience dangereuse, de nous épargner une épreuve qui aurait pu nous conduire à d'autres épreuves. Assurément pour nous, pas plus que pour tous les esprits réfléchis, le sort de la France ne dépend d'une forme politique. Ce pays, qu'on a dit si souvent perdu et qui a toujours fini par triompher des plus violentes extrémités, ce pays saura bien retrouver le chemin où il pourra renouer le fil de ses destinées. Admettons cependant ce qu'on dit quelquefois que la monarchie était au moment présent pour la France le moyen le plus efficace de se réorganiser : qui donc serait responsable de l'échec des dernières tentatives? M. le comte de Chambord seul évidemment aurait assumé cette responsabilité en refusant au pays la seule royauté désormais compatible avec ses instincts et avec ses intérêts. Voilà la vérité et, si nous l'osons dire, la moralité de cette crise ouverte depuis deux mois.

Qu'on réfléchisse bien maintenant sur la situation faite par ces derniers événements à la France, à l'assemblée, aux fractions parlementaires qui ont pu travailler sincèrement à la restauration de la monarchie parce qu'elles croyaient y trouver une garantie protectrice et salutaire. Il n'y a plus évidemment la moindre illusion à conserver. Qu'il y ait encore après cela quelques fidèles obstinés dans leur dévouement à la royauté telle que M. le comte de Chambord vient de la faire apparaître, c'est possible, le nombre dans tous les cas ne peut qu'être fort restreint, et on ne voit pas même comment une proposition sérieuse pourrait être faite. Il reste désormais une question de conduite pour toutes ces fractions modérées, à la fois conservatrices et libérales de l'assemblée, qu'une circonstance a pu mettre momentanément en antagonisme, que le sentiment d'une nécessité supérieure doit rapprocher, et l'essentiel est surtout que dans une situation déjà bien assez grave, bien assez difficile, on ne se laisse pas aller à des récriminations, à des inspirations de colère, à l'amertume des déceptions d'une part, à des

impatiences de victoire d'un autre côté. La première condition est de ne pas perdre son sang-froid devant des complications qu'un peu de prudence et de décision doit facilement dénouer.

Il y a deux dangers dont il faut se garder. Que les esprits violens et absolus, disposés à profiter de tout, se hâtent de saisir cette occasion pour réclamer la dissolution de l'assemblée, ils sont dans leur rôle. L'assemblée, quant à elle, doit rester à son poste, elle ne peut à ce point se manquer à elle-même, manquer au pays dans un tel moment. Ce serait une véritable abdication, une sorte de faillite de la puissance parlementaire. Ce serait tout simplement dire au pays : Vous nous avez nommés pour exercer votre souveraineté, pour réparer les désastres de la guerre et pour vous donner une organisation publique, si nous le pouvions. Nous ne pouvons plus rien, c'est à vous de vous tirer d'affaire comme vous le pourrez! — Franchement, peut-on admettre qu'une assemblée avoue ainsi son impuissance, presque son indignité devant une nation? Ce serait l'acte le plus meurtrier pour le régime parlementaire, qui resterait frappé sur le coup d'un discrédit peut-être irrémédiable; mais alors que peut-on faire? Il n'y a plus en vérité à poursuivre des combinaisons merveilleuses. On vient d'échouer dans une tentative de restauration monarchique; on ne veut pas sans doute livrer la république à ceux qui s'appellent les vrais républicains, aux radicaux, qui nous rouvriraient au milieu d'agitations nouvelles un chemin vers l'empire. Dès lors la question se simplifie et se dégage tout naturellement des circonstances. Il n'y a plus qu'à revenir à une politique dont on n'aurait pas dû se détourner, qui a son programme dans ces lois constitutionnelles que M. Thiers présentait, il y a six mois, et qui restent à l'ordre du jour des plus prochaines délibérations de l'assemblée. Ces lois, si l'on s'en souvient, créent une seconde chambre, réforment le régime électoral et organisent le pouvoir exécutif. Que toutes les opinions sensées et modérées de l'assemblée, que le centre droit et le centre gauche, rapprochés par le patriotisme, se mettent à l'œuvre et préparent ces lois en leur donnant le caractère conservateur qu'elles doivent avoir, en préservant le suffrage universel de ses entraînemens, en constituant un vrai et sérieux gouvernement. Avec cela, si on le veut, si on ne s'abandonne pas, on peut vivre, garantir la sécurité du lendemain, et la France peut encore une fois de plus échapper à toutes les extrémités dont on la menace; elle peut librement déployer son activité féconde sans avoir besoin de ceux qui prétendent la sauver malgré elle, comme aussi sans craindre ceux qui la perdraient plus sûrement encore malgré elle.

ESSAIS ET NOTICES.

Histoire de l'ambulance américaine établie à Paris pendant le siège de 1870-71, ses méthodes et ses travaux, par M. Thomas W. Evans. Londres 1873.

Ce beau livre, qui sort des presses de Chiswick, est le premier volume d'un ouvrage qui a pour titre *les Associations sanitaires pendant la guerre de 1870-71*. Il renferme six chapitres : l'établissement du comité sanitaire américain et international de Paris, et l'histoire de l'ambulance américaine, — les hôpitaux des armées, — les tentes et les tentes-baraques, — l'organisation spéciale de l'ambulance américaine, — l'histoire de l'ambulance américaine au point de vue chirurgical, — l'histoire de l'ambulance au point de vue médical. Les deux chapitres sur les hôpitaux, les tentes et les tentes-baraques, dus au docteur Crane, sont de véritables mémoires historiques; ils renferment les renseignements les plus précis, avec l'indication de toutes les sources où l'auteur a puisé, sur le matériel et sur l'organisation du service hospitalier en temps de guerre, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, et dans tous les pays. Même sans remonter aux âges lointains, on trouvera dans ces chapitres les tableaux les plus lamentables. En temps de paix, on écoute la voix de l'humanité, on prépare mille moyens pour diminuer les souffrances des victimes de la guerre future; mais une fois les hommes aux prises, quand les instincts sauvages qui dorment dans les cœurs ont repris tout leur empire, les droits sacrés des blessés sont trop souvent oubliés. J'ai entendu raconter par un témoin oculaire que, pendant la campagne de Russie, un intendant parlait à un officier de l'état-major de Napoléon de blessés à enlever. « Les blessés, reprit l'officier avec impatience, l'empereur en a fait le sacrifice! » Les mémoires de chirurgie militaire de Larrey sont remplis des détails les plus navrans; six jours après la bataille d'Eylau, on n'avait pas encore pu lever le premier bandage des blessés transportés à Thorn; Larrey les peint pleurant, gémissant, implorant la mort.

Un décret du 24 thermidor an VIII avait organisé : 1^o les ambulances volantes, où les blessés devaient être portés du champ de bataille; 2^o les dépôts d'ambulances, sortes de quartiers-généraux des ambulances volantes, placés derrière le centre de l'armée; 3^o les hôpitaux sédentaires, où l'on devait verser le plus promptement possible les blessés transportables. Cette organisation, excellente en théorie, n'a jamais en pratique pu recevoir une application parfaite. La guerre transporte souvent les combattans trop loin de bons hôpitaux permanens. Dans la campagne de Crimée, les difficultés surgirent de toutes parts, le docteur Chenu les a fait ressortir dans un livre excellent : *de la Mortalité dans l'armée*

et des moyens d'économiser la vie humaine. Même dans les plaines peuplées de la Haute-Italie, la rapidité des mouvemens de l'armée française a plus d'une fois jeté une vraie déroute dans les services administratifs et dans le service hospitalier en particulier. L'art de conserver les armées, aussi important, suivant un mot du maréchal Bugeaud, que celui de gagner des batailles, n'a pas encore trouvé de règles bien fixes; de tous côtés, on les cherche. Le docteur Léon Le Fort a publié un volume sur *la Chirurgie militaire et les Sociétés de services en France et à l'étranger* que consulteront avec beaucoup de fruit tous ceux qui voudraient diminuer les horreurs de la guerre.

La correspondance des chirurgiens et des agens anglais qui ont suivi nos armées pendant la dernière campagne, semée malheureusement dans une foule de journaux périodiques, nous a plus d'une fois serré le cœur pendant ces mois lamentables dont les dates s'appellent Wœrth, Sedan, Gravelotte, Coulmiers. Un agent anglais écrit de Sedan, le 5 septembre : « Ici même, à quelques pas du champ de bataille, dans l'hôpital, nous manquons de tout; ce qu'il nous faut, ce sont des tentes et des lits. » Un autre écrit d'Arlon, le 6 septembre : « L'état des choses est pitoyable : non-seulement il y a une masse de blessés qui n'ont pas de lit, mais ils manquent d'une nourriture convenable; la dysenterie, la diarrhée, la fièvre, font leurs ravages. » Un autre dit : « Les villages de Rémyilly et de Donzy sont bourrés de blessés; un seul château près du dernier village en a 500. Il est triste de penser à ces centaines d'hommes qui, avec un peu de soins, pourraient être sauvés. » Faut-il parler des combattans et des blessés de l'armée de la Loire? Qu'on lise seulement le rapport au ministre de M. Gallard et le compte-rendu des opérations de la société anglaise de secours attachée à cette armée improvisée, qui, au prix de mille souffrances, eut pourtant l'honneur d'arracher à Coulmiers une victoire à la fortune impitoyable.

Qu'on critique aujourd'hui à l'aise la convention de Genève, qu'on dénonce les abus de tout genre que la croix rouge a protégés, qu'on fasse même le procès à cette philanthropie internationale qui sème ses bienfaits sur deux camps rivaux, et semble ne servir ainsi qu'à entretenir la lutte : c'est surtout aux vaincus de se montrer reconnaissans pour les hommes véritablement généreux qui ont cherché à suppléer dans une faible mesure à l'insuffisance du service hospitalier. M. Léon Le Fort condamne d'une manière absolue toutes les sociétés de secours volontaires et libres : il veut, et il nous semble qu'il a raison, que rien ne soit laissé au hasard, que le service hospitalier soit une partie intégrante de l'armée, comme l'intendance. Cette nécessité ressort d'ailleurs aujourd'hui de l'encadrement de toute la population valide dans les rangs de l'armée active et de l'armée auxiliaire.

L'écueil des sociétés libres, c'est leur indiscipline, c'est aussi, si je puis me servir de ce mot, un certain dilettantisme qui use de grandes

ressources sur quelques points, et qui ne peut être mis en pratique dans tous les rangs des immenses armées modernes. Leur utilité a été surtout de fournir des modèles nouveaux, de mettre en pratique d'heureuses méthodes; à ce point de vue, il n'y en a peut-être pas eu qui ait été supérieure à l'ambulance américaine.

Les Américains, pendant la guerre de la sécession, ont porté tout particulièrement leur attention sur la ventilation des hôpitaux; ayant presque tout à improviser, ils se trouvaient naturellement conduits à construire beaucoup d'hôpitaux temporaires. On s'aperçut bientôt que, dans de certaines conditions, ces hôpitaux, tentes ou baraques, étaient tout ce qu'il y a de plus salubre. La transportation forcée des blessés à de grands hôpitaux permanens lointains est non-seulement très coûteuse, mais elle contribue beaucoup à augmenter la mortalité dans les armées. Au début de la dernière guerre, la société sanitaire américaine, présidée par M. Evans, s'inspira des exemples donnés aux États-Unis et résolut de construire des hôpitaux-tentes, qui serviraient en quelque sorte de modèle pour l'avenir. L'expérience fut faite à Paris sur les terrains de l'avenue de l'Impératrice. L'ambulance, qui n'avait été faite que pour 40 lits, fut élargie par degrés et en renfermait à la fin 150. Si les tentes furent fixées et restèrent six mois au même endroit, c'est parce que l'investissement de Paris ne fut pas interrompu. Si le siège avait été levé, si l'armée française avait pu sortir de Paris, l'ambulance américaine aurait pu la suivre. Elle resta sédentaire, mais c'était essentiellement une ambulance de campagne, mobile et capable de tenir une place intermédiaire entre les ambulances volantes et les hôpitaux sédentaires. Les Allemands, depuis la guerre de 1866, ont substitué le principe de la dissémination des blessés à celui de leur concentration. Les tentes-hôpitaux se prêtent à une dissémination en quelque sorte indéfinie, et le traitement des blessés à l'air libre, sous la tente, a aujourd'hui fait ses preuves. Il faut lire dans l'ouvrage même tous les détails relatifs à l'installation et à la construction, au chauffage, à l'éclairage, à la ventilation des tentes américaines; 247 blessés y reçurent les soins les plus intelligens pendant la durée du siège, et sur ce nombre 40 seulement ne purent être arrachés à la mort. Nous ne voudrions pas blesser la modestie de M. Evans en révélant avec quelle générosité il a travaillé, pour sa part, à adoucir les maux qui ont fondu sur son pays d'adoption; mais on peut le remercier du moins d'avoir rendu un grand service à la science en publiant son livre sur les ambulances, dont il faut recommander la lecture à tous ceux qui ont quelque rôle à jouer dans la réforme et dans l'organisation des services hospitaliers dans nos armées.

A. LAUGEL.

L'ESPAGNE POLITIQUE

TROISIÈME PARTIE (1).

LES COMMENCEMENS DE LA RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE.

I.

Il est des enfans qui naissent sous de tristes auspices, la nature comme la fortune les a maltraités. Ils sont condamnés à une existence tourmentée, souffreteuse, et menacés d'une fin précoce. Cependant ils ne laissent pas de vivre; — on peut appeler de toutes les sentences, à la condition de joindre l'esprit de conduite au courage et à la foi dans l'avenir.

On ne peut nier que la république espagnole ne soit venue au monde dans de fâcheuses conjonctures. Tout paraissait lui être contraire; les fées qui ont présidé à sa naissance semblaient avoir maudit son berceau. L'une lui avait dit : Ton état civil sera un imbroglio suspect que tu auras grand'peine à débrouiller. Une autre l'avait dotée d'ennemis dangereux, une troisième d'amitiés compromettantes. Une quatrième, brochant sur le tout, lui annonça que le monde la traiterait en enfant trouvé, ramassé au coin d'une borne. et se refuserait obstinément à reconnaître sa légitimité. Toutes ces prédictions se sont accomplies, car les fées ne mentent point. La pauvre fille a vu deux pères revendiquer l'honneur de lui avoir donné le jour, et peu s'en est fallu qu'elle n'ait péri victime de

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} septembre et du 1^{er} octobre.

leur querelle. Ni les ennemis acharnés, ni les amis inquiétans, don plus fatal encore, ne lui ont manqué, et, à l'exception d'une très petite république, l'Europe entière persiste à ne la point admettre dans sa société. Aussi, sur la foi de ces pronostics, les gens qui aiment à vaticiner ne lui accordaient pas vingt jours d'existence. Cependant, quels que soient ses futurs destins, elle est encore debout, et sa santé, qui a résisté à de cruelles atteintes, paraît s'être raffermie par la lutte. Si elle gagne son procès, elle devra tout à elle-même; elle pourra se vanter que son courage et son désir de vivre ont tout fait, que ni les étoiles ni les hommes ne l'ont aidée.

A qui des radicaux ou des républicains appartenait légalement la république proclamée à Madrid le 11 février 1873? Les premiers avaient des droits sérieux à faire valoir. Sans leur adhésion, sans leur concours, rien n'aurait pu se faire; ces royalistes récemment convertis disposaient de la majorité dans les cortès, et la question avait été tranchée par cette majorité. Toutefois leurs anciens adversaires et leurs nouveaux alliés alléguaient qu'un parti qui a longtemps combattu une forme de gouvernement et ne l'accepte que de guerre lasse, par une sorte de résipiscence tardive, est mal placé pour présider à son installation, — que de ci-devant ministres du roi Amédée seraient en butte aux perpétuelles suspicions des patriotes, que d'ailleurs, si les radicaux avaient voté la république, les circonstances qui venaient de rendre son avènement inévitable avaient été adroitement ménagées par les républicains, qu'aux républicains seuls revenaient les honneurs de la victoire. Il est certain que leur chef, M. Figueras, habile manœuvrier politique, s'était chargé du premier rôle dans l'intrigue parlementaire dont l'abdication du roi Amédée fut la conséquence. Convaincu que le jeu même des institutions devait amener fatalement la chute de la royauté, on l'avait vu réprouver les folles insurrections fomentées par les violens et les incorrigibles de son parti, recommander à tout son monde la patience et l'attention, dont il attendait plus que d'une émeute, et on lui attribue généralement le mérite d'avoir inventé ce fameux coup de partie, cette affaire des artilleurs qui contraignit le roi à s'en aller.

Les radicaux se flattaient que leurs services seraient reconnus; mais ils n'osaient pas trop les vanter. La politique elle-même a ses pudeurs, et il est difficile de dire tout haut, même en espagnol : « Nous vous avons sacrifié notre roi; ce beau trait mérite récompense. » En revanche ils alléguaient, non sans quelque apparence de raison, que les républicains ne pouvaient se passer de leur alliance, qu'elle leur était nécessaire pour donner à la république une as-

siette solide. « Vous êtes, leur disaient-ils, des théoriciens, des idéologues, peut-être des utopistes. Sans contredit, vous avez employé vos veilles à creuser les grands problèmes, à méditer sur les lois primordiales de la société; mais, ayant toujours vécu sur les bancs de l'opposition, l'occasion vous a manqué d'apprendre le maniement des affaires. Vous vous piquez d'être des hommes de principes; peut-être en avez-vous trop, — nous vous aiderons à vous débarrasser de ceux qui pourraient vous gêner. Croyez-nous, vous avez besoin de conseillers prudents et bien intentionnés, qui vous rappellent qu'on ne gouverne pas ce monde avec des songes. Permettez-nous de guider votre jeune inexpérience, de mettre à votre disposition les trésors de notre sagesse. »

Malheureusement les républicains goûtaient peu leurs propositions. L'exemple du duc d'Aoste leur servait d'avertissement. Après avoir été les tuteurs d'un roi, les radicaux aspiraient à devenir les mentors de la république; elle n'était pas disposée à recommencer à ses frais une douloureuse expérience, à laisser ceindre son front d'une couronne d'épines. Au surplus, les idéologues qu'ils prétendaient débourrer et dégauchir croyaient pouvoir se passer de leurs leçons. Ils répondaient à ces obligeans donneurs de conseils : « Personne n'honore plus que nous votre mérite et vos lumières, mais êtes-vous bien sûrs que nous en soyons nous-mêmes absolument dépourvus? Laissez-nous faire, nous nous formerons assez vite à l'art du gouvernement, nous vous étonnerons par la rapidité de nos progrès. D'ailleurs, si la science a son prix, la foi et la bonne foi en ont encore davantage. Le pays vous soupçonne de vous être accommodés de la république comme d'un expédient nécessaire, en attendant que le hasard ou votre sagacité bien connue vous en suggère un meilleur. A tort ou à raison, les conversions instantanées sont toujours un peu suspectes. Les opérations de la grâce sont enveloppées d'un mystère qui donne beau jeu à la malice des mécréans, et, quand le chemin de Damas devient une route très fréquentée, le public est tenté de croire que les ambitieux trouvent leur compte à s'y promener. A bon entendeur salut, résignez-vous pour quelque temps à l'humble rôle de néophytes. L'église vous est ouverte comme à tout le monde, venez-y faire vos dévotions et vous instruire dans les choses saintes, mais permettez-nous d'officier. »

En Espagne, les événemens vont vite, les pièces classiques n'y ont que trois journées ou trois actes. L'accord qui avait prévalu et semblait assuré par une équitable distribution des portefeuilles ne dura que peu de jours. Ne pouvant obtenir le désistement volontaire des radicaux, les républicains les mirent en demeure, leur

annoncèrent qu'ils leur abandonnaient la place ainsi que le soin de faire entendre raison au pays et de maintenir l'ordre. M. Martos, qui avait succédé à M. Zorrilla dans le commandement en chef de son parti et qui avait réussi à supplanter M. Rivero dans la présidence des cortès, releva fièrement le gant, et l'un des premiers jours du carnaval, pendant que les masques encombraient de leur foule joyeuse le Prado et la Fuente Castellana, on put croire que Madrid allait se transformer une fois de plus en champ de bataille. Les clubs ayant pris les armes, le président des cortès appela résolûment à la défense du congrès les troupes dont il pouvait disposer et une partie de la milice, les anciens *voluntarios de la libertad*, recrutés parmi la petite bourgeoisie, dont le concours lui était acquis. La nuit du 22 au 23 février fut employée à des préparatifs de combat; le conflit semblait inévitable et imminent, quand au matin M. Martos, sentant faiblir sa résolution, proposa un arrangement qui était un aveu d'impuissance et déguisait mal sa défaite.

La conduite du *caudillo* radical a été sévèrement qualifiée par son parti; on l'accusa de pusillanimité, presque de trahison. Jamais accusation ne fut plus injuste. Le premier mérite d'un homme politique est de démêler nettement ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, et il est par momens des influences secrètes, inaperçues du commun des mortels, qui engourdissent les bras armés pour le combat et brisent les plus fermes volontés. Jacob lutta jusqu'à l'aube avec le céleste inconnu; quand le jour parut, bien qu'il n'eût reçu aucune blessure, il se trouva que l'os de sa hanche était démis. Comme le patriarche, après s'être débattu toute la nuit contre ses pensées, M. Martos sentit qu'il avait souffert je ne sais quelle mortelle atteinte, et il rendit les armes à son invisible vainqueur.

Son seul tort était d'avoir rêvé quelque temps une résistance impossible et de s'être abusé sur la situation. Quel appui sérieux pouvait offrir aux radicaux une majorité parlementaire qui s'était discréditée en se prêtant au renversement des institutions existantes commises à sa garde, et en proclamant un régime nouveau sans en appeler au pays et à l'opinion? Il n'est pas besoin qu'une assemblée vive douze ans pour mériter le titre de parlement-croupion, il suffit qu'elle outre-passe ses pouvoirs, qu'elle excède son mandat, qu'elle paraisse imposer ses volontés à ses électeurs dont elle brave ou méprise les avertissemens. M. Martos s'est ravisé en temps utile, il a compris que la destinée de tous les longs parlemens est de traîner une existence pénible et précaire jusqu'au jour où une tempête ou un sabre les balaie. Grâce à la transaction qu'il proposa et fit agréer par son parti, une telle extrémité fut épargnée à la chambre qu'il

présidait. On convint que tous les portefeuilles feraient retour aux républicains, on fixa une date prochaine pour l'élection de cortès constituantes, et on sauva les apparences en stipulant que l'assemblée qui avait ainsi passé condamnation ne se dissoudrait pas avant d'avoir voté quelques projets de lois. C'était accorder à la garnison les honneurs de la guerre, mais personne ne se dissimulait qu'elle avait capitulé. M. Figueras se chargea de verser un peu de baume sur les blessures du vaincu par quelques complimens courtois, quelques promesses vagues, genre d'éloquence où excelle ce grand maître en artifices oratoires.

Ce dénoûment divertit et charma toute l'Espagne. Les intransigens firent éclater bruyamment leur joie, ils ne conçoivent pas le bonheur sans bruit. Pour être moins tumultueuse, l'allégresse des conservateurs ne fut pas moins vive, tant la conduite trouble des radicaux et leurs menées équivoques les avaient rendus impopulaires. Un écrivain du xviii^e siècle, qui ne ménageait pas toujours ses termes, a flétri « ces petits brouillons, ces petits intrigans, à qui leurs petits talens, qui les font parvenir aux grandes places, ne servent qu'à montrer au public leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus. » Une sentence si dure ne pouvait s'appliquer aux radicaux, dont plusieurs avaient montré de grands talens, dignes des premières places; mais à quoi paraissent-ils les avoir employés? A renverser le trône, dans l'espérance de confisquer la république à leur profit. L'Espagne n'admettait pas que des hommes qui, le 41 février à cinq heures, étaient les ministres d'un roi, trois heures plus tard fussent les ministres d'une république. Elle applaudit à leur déconvenue, comme bat des mains un parterre qui voit à la fin d'une troisième journée un habile se laisser prendre à son propre panneau. Il semblait que ce fût un acte de justice, l'un de ces cas trop rares où la destinée se charge de prêter main-forte à la morale et de démontrer que, s'il est utile pour réussir de n'avoir pas de principes, cela n'est pas toujours suffisant.

Toutefois cet événement, qui fut regardé comme une victoire du parti républicain, était pour la république un danger et une disgrâce; les esprits modérés et judicieux en sentirent sur l'heure les conséquences. La maladie des démocrates en tout pays est l'esprit de coterie ou d'intolérance; ils se flattent de pouvoir être impunément exclusifs; ils se plaisent à multiplier les difficultés avant d'admettre un catéchumène dans la communion des fidèles, quand il leur importe au contraire plus qu'à tout autre parti d'acquérir partout des adhérens. La république n'étant une vérité que si elle repose sur la souveraineté nationale, on ne peut concevoir qu'elle devienne la propriété d'une secte qui, pour justifier son privilège,

invoque une sorte de droit divin et le mystère d'un dogme. D'autre part, cette forme de gouvernement, qui a l'avenir pour elle, étant condamnée à inspirer longtemps encore des défiances et des aversions irréfléchies aux classes possédantes comme à une partie des classes laborieuses, personne n'a plus d'autorité pour lui gagner les cœurs que les nouveaux convertis qui l'ont acceptée par raisonnement et qui expliquent de sang-froid les motifs de leur conversion. Les républicains espagnols pouvaient tirer de grands avantages de leur alliance avec les radicaux. Elle leur eût procuré un accroissement de forces qui n'était pas à dédaigner; ils n'auraient pas été réduits à confier l'administration des provinces et la conduite de l'armée à des personnages subalternes, sans étoffe et sans crédit, incapables de commander aux passions, de prendre quelque empire sur les foules. Par leur rupture avec leurs alliés, ils se trouvaient à la fois moins armés contre les entreprises de leurs ennemis et plus dépendans de leurs redoutables amis, tourbe d'aventuriers à l'égard desquels ils allaient être condamnés à une politique de concessions, de faiblesse, de périlleuses complaisances, qui a failli perdre la république quelques mois à peine après son avènement.

II.

Le danger le plus pressant qu'eût à conjurer le gouvernement provisoire était le carlisme, cette maladie organique de l'Espagne, tour à tour moins grave ou plus dangereuse qu'il ne semble, qui lorsqu'on désespère du malade se ralentit subitement, et quand on le croit guéri reparaît comme par miracle. C'est ici le lieu d'étudier de plus près ce parti singulier et cette bizarre destinée.

En apparence, le carlisme représente le principe de la légitimité; mais ce n'est qu'une apparence. Don Carlos ne peut invoquer à l'appui de ses prétentions qu'un droit contestable et contesté. La reine Isabelle est arrivée au trône non par une émeute victorieuse ou par une révolution de palais, mais par l'abolition de la loi salique, que les Bourbons avaient importée de France, et par un retour à l'ancien droit traditionnel, qui jadis avait donné à la Castille le plus glorieux de ses souverains dans la personne de la première Isabelle. La fille de Ferdinand VII n'a point usurpé la couronne, elle l'a héritée de l'histoire, et ce n'est point pour une vaine question de procédure qu'une partie de ses sujets lui a fait la guerre durant sept ans. Son crime était de s'appuyer sur le libéralisme, qui en Espagne signifiait surtout l'affranchissement du territoire, possédé sur une immense étendue par des couvens et des chapitres,

et l'émancipation des esprits, gouvernés jusqu'alors par les prêtres. Le clergé ne pouvait se résigner à cette double dépossession; il entendait conserver son droit de domaine et sur la terre et sur les âmes, et on ne sait ce qui l'indignait le plus de voir ses propriétés converties en biens nationaux ou l'école et la loi soustraites à son empire. Il conclut un traité avec don Carlos, et ce pacte a été fidèlement observé par les deux parties, qui associaient à jamais leurs intérêts. Le carlisme est une conspiration permanente contre le principe de la société moderne et de l'état laïque. Ainsi s'expliquent l'opiniâtreté de ses efforts, les fureurs qu'il souffle dans les âmes, l'inhumanité des moyens qu'il emploie; on sent que le prêtre a passé par là :

Abîme tout plutôt, c'est l'esprit de l'église.

Ainsi s'explique également l'énergie des résistances qu'il rencontre. Il est assez fort pour survivre à ses défaites, mais la victoire lui échappe sans cesse. L'Espagne sent que dans cette lutte il s'agit pour elle non de substituer une branche royale à une autre, mais de sauver toutes ses libertés, tout ce qu'elle aime et respecte, tout ce qui fait qu'au XIX^e siècle un peuple figure réellement sur la carte d'Europe.

Si l'on en jugeait par certains chapitres de son histoire, on serait tenté de se représenter la péninsule ibérique comme la terre classique du fanatisme. Il n'est pas de pays au contraire où les dissidences religieuses et politiques engendrent moins d'acrimonies ou de haines personnelles. Les oppositions de sentimens n'y compromettent ni la sûreté des amitiés ni l'agrément des relations; on y réfute son adversaire, on le persifle, on le raille, mais on ne sent pas le besoin de l'exterminer; nulle part les discussions passionnées ne se concilient plus facilement avec l'indulgence pour le caractère et l'opinion d'autrui. Jean-Jacques Rousseau n'a pas manqué ce trait dans la peinture qu'il a tracée de l'homme le plus accompli qu'il ait connu, de l'Espagnol Emmanuel de Altuna : « Il était trop fier pour être vindicatif, et je lui ai souvent ouï dire avec beaucoup de sang-froid qu'un mortel ne pouvait pas offenser son âme. A l'extérieur, il était dévot comme un Espagnol, mais en dedans c'était la piété d'un ange. Hors moi, je n'ai vu que lui seul de tolérant depuis que j'existe. Il ne s'est jamais informé d'aucun homme comment il pensait en matière de religion. Que son ami fût juif, protestant, turc, bigot, athée, peu lui importait, pourvu qu'il fût honnête homme. Obstiné, têtu pour des opinions indifférentes, dès qu'il s'agissait de religion, même de morale, ils se recueillait, se taisait ou disait simplement : Je ne suis chargé que de moi. »

Bien loin que l'Espagnol soit superstitieux et fanatique par tempérament, comme l'a soutenu l'auteur de *l'Histoire de la civilisation en Angleterre*, il s'est montré au moyen âge le plus libéral de tous les peuples, et il eut la gloire de donner les premiers exemples de tolérance religieuse aussi bien que de liberté constitutionnelle. La Péninsule était partagée en une foule de petits états chrétiens ou maures, qui entretenaient entre eux d'actives relations et souvent contractaient des alliances. Tel prince catholique avait des vassaux musulmans, que lui-même armait chevaliers; on le voyait attirer à sa cour des médecins, des philosophes, des poètes, des artistes infidèles, qu'il s'attachait par ses bienfaits. On s'empruntait réciproquement des usages et des idées. En règle générale, les rois maures autorisaient leurs sujets de toutes croyances à pratiquer librement leur culte, et dans les territoires reconquis par la croix les sectateurs du Coran conservaient souvent leurs mosquées. On voit à Tolède de nombreux monumens d'architecture arabe postérieurs à la conquête chrétienne; construits avec de l'argent catholique, ils sont l'ouvrage d'architectes mahométans demeurés dans le pays, qui ne scandalisaient personne en décorant quelquefois des plafonds et des lambris d'inscriptions tirées de leur livre sacré (1). Les Juifs, qui ont donné à l'Espagne tant de penseurs et de savans, étaient traités sur le même pied de bienveillante tolérance. Un chroniqueur rapporte que des croisés francs et allemands, étant arrivés dans l'antique capitale des rois goths, s'avisèrent d'y massacrer des Juifs, et que les chevaliers tolédans s'armèrent pour défendre les victimes contre ces épées et ces préjugés barbares. Assurément, dans des siècles où l'on prisait par-dessus tout l'*ouvrage batailleur*, les rapports pacifiques qu'entretenaient ces petits états étaient troublés par de fréquentes guerres; mais la passion religieuse n'y jouait aucun rôle. « Dans les territoires émancipés par la croix, a dit un écrivain espagnol, comme dans les terres assujetties par le Coran, chrétiens, juifs, musulmans, vivaient réunis, pratiquant chacun leur culte, et le jour où deux armées en venaient aux mains, l'une et l'autre renfermaient des soldats de trois religions (2). » La guerre espagnole de huit siècles n'a pas été une croisade, comme on affecte de le croire; ce fut une guerre civile séculaire, pareille à celles qui ont déchiré la confédération grecque ou les communes italiennes.

(1) On trouve à ce sujet d'intéressantes remarques dans la traduction annotée qu'a donnée M. Valera de *l'Histoire de la poésie et de l'art chez les Arabes d'Espagne*, par Schack. Voyez t. III, p. 157 et suivantes.

(2) Aureliano Fernandez-Guerra, discours prononcé devant l'Académie espagnole le 13 avril 1873.

L'intolérance farouche qui anima les Espagnols durant le xvi^e et le xvii^e siècle, et qui s'est signalée par de si féroces excès, n'est point imputable au caractère national; elle fut le résultat d'un accident historique. Cette fureur a été inoculée à la nation par ses princes, qui cherchaient dans l'alliance du clergé et de l'enthousiasme religieux le moyen de soumettre toute la Péninsule à leur autorité et de faire main basse sur toutes les franchises qui étaient chères à la noblesse comme à la bourgeoisie. Ils enseignèrent à l'Espagnol le mépris de l'étranger et de l'infidèle; ils lui apprirent à confondre sa patrie avec sa foi; ils nourrirent ses préjugés haineux par l'importance qu'ils attribuèrent à la *limpieza* ou au sang pur, en établissant que, pour exercer les fonctions publiques, il était nécessaire de prouver qu'on sortait d'une tige franche, immaculée, agréable à l'église, exempte de toute greffe impure. C'est ainsi, comme l'a remarqué M. Ranke, « que la fierté nationale s'unit à une sorte de fierté religieuse, à tel point que ces deux genres d'orgueil se confondaient dans un seul et même sentiment. » A la haine du Maure et du Juif s'ajouta la haine de l'hérétique, parce que les hérétiques étaient Guillaume le Taciturne et tous ces *gueux* de terre et de mer qui refusaient de porter le joug espagnol. Ce n'est pas la seule fois qu'un peuple a été imbu par ses maîtres de maximes et de sentimens qui semblaient étrangers à son naturel. Les fureurs du jacobinisme furent un autre exemple de ces maladies artificielles que les gouvernés doivent à leurs gouvernans; mais entre le jacobinisme et l'inquisition il y a cette différence capitale que les jacobins passent et que les inquisiteurs restent (1).

Jamais dans aucun autre pays on ne vit la politique et la religion si étroitement mariées l'une à l'autre. L'orthodoxie était considérée comme une vertu civile, et la libre pensée était en butte aux mêmes poursuites que la fausse monnaie, le gouvernement se réservant en matière d'idées et de croyances le droit de frappe comme le droit d'émission. En vertu de cette maxime que le roi a les mêmes ennemis que Dieu, c'était mettre l'état en péril que d'enseigner la circulation du sang ou les lois de Newton, ou même d'affirmer, comme le frère Luis de Léon, que les juifs sont capables d'avoir raison quand

(1) On peut observer dans les poètes espagnols de la grande époque deux courans d'idées qui se contrarient, un conflit entre les instincts généreux de leur race et les nouvelles maximes de l'intolérance officielle et de la raison d'état. Calderon, qui raisonne souvent en inquisiteur, a su trouver en parlant des Morisques d'admirables accens d'humanité et de tendresse. Lope de Vega, familier de l'inquisition comme Calderon, fait dire à un soldat qui revient des Flandres et s'y est dégoûté de son métier : « Eh! que m'ont fait à moi les luthériens? C'est Jésus-Christ qui les a créés. Si cela lui fait plaisir, qu'il en finisse avec eux comme il l'entendra. » Un demi-siècle plus tard, de telles libertés n'eussent pas été souffertes.

ils disent les mêmes choses que les chrétiens. Inversement, c'était une hérésie et une impiété de critiquer l'établissement d'un nouvel impôt ou de vendre des chevaux et des munitions à la France. Le clergé répondait au prince de l'ordre public et de l'exécution de ses volontés; en retour le prince lui permettait d'accroître démesurément ses richesses, d'accaparer les terres, de multiplier à l'infini les couvens, ce qui amena en peu de temps le dépeuplement de l'Espagne, la décadence de toutes ses industries, une stagnation séculaire de son génie national, un croupissement des esprits qui faisait dire à Saint-Simon dans les premières années du xviii^e siècle « qu'en Espagne la science était un crime, et que l'ignorance et la stupidité y étaient les premières des vertus. »

Il est naturel que les peuples qui ont le plus souffert d'une maladie en gardent un plus vif souvenir et avisent avec soin aux moyens de se préserver d'une rechute qui pourrait être mortelle. Les Italiens savent que la politique du saint-siège, en traversant leurs efforts pour assurer leur indépendance et leur unité nationale, les a condamnés à subir pendant des siècles le joug de l'étranger. Les Espagnols ne peuvent oublier les maux presque irréparables que leur a causés la domination du clergé; il leur souvient que l'Espagne de la renaissance, cet arbre plein de promesses, couvert de fleurs et de fruits, s'est vu transformer par un jardinier fatal, dont la serpe l'ébrancha sans pitié, en un tronc sec et stérile, où il semblait que la sève eût tari. Cependant ce n'est point la religion elle-même qu'ils accusent de leurs malheurs; ils ne réprouvent que l'abus qu'en ont fait leurs maîtres, qui crurent trouver leur sûreté dans la police des consciences. L'Espagne n'a pas fait infidélité à ses antiques croyances. N'ayant point eu de Voltaire ni de Rousseau pour lui donner un nouveau symbole, elle s'en est tenue au *credo* de ses pères, car elle ne peut se passer de croire; elle a des besoins religieux, une sorte de spiritualité native que ne connaissent pas les Italiens, témoin son admirable littérature mystique, qui succomba jadis comme l'esprit de libre recherche sous les arrêts de l'inquisition.

Ajoutons que les Espagnols sont le peuple le plus attaché à ses souvenirs et à ses habitudes. Bien que le protestantisme, introduit dans la Péninsule par des hommes de cœur et de conviction, ait réussi à gagner quelques âmes, à grouper autour de lui quelques troupeaux épars, on a peine à croire qu'il pousse bien loin ses conquêtes. La sévérité un peu triste de son culte rebute des imaginations méridionales accoutumées à mettre beaucoup d'esprit dans leurs sensations et un peu de sensation dans toutes leurs idées. Par quoi remplacerait-il ces fêtes magnifiques où se complait le patriotisme de l'Espagnol, aussi bien que ses yeux et sa conscience?

Au mois de mai dernier, dans un moment d'effervescence révolutionnaire, nous avons vu à Madrid un bataillon de volontaires de la liberté accompagner respectueusement une procession religieuse. Ces fiers jacobins tenaient d'une main leur fusil, de l'autre leur casquette rouge; le saint-sacrement paraissait étonné de cette étrange escorte d'honneur. Quelques jours auparavant, à Valladolid, il s'était passé un incident non moins bizarre, dont aucun Espagnol ne s'étonna. C'est l'usage pendant les fêtes de la semaine sainte de porter en grande pompe dans les rues des statues en bois, de taille colossale et du plus beau travail, étincelantes de bijoux et de pierres. Le chapitre de la cathédrale, se défiant des dispositions du club révolutionnaire de l'endroit, entra en pourparlers avec lui pour obtenir l'autorisation de promener sur les places, comme les autres années, un christ monumental qui ne voit le jour que dans les grandes circonstances. La révolution répondit qu'elle ne demandait pas mieux que de prendre part à la fête, pourvu que le christ fût accompagné d'une certaine statue de saint qui orne une des chapelles de la cathédrale, et dont la coiffure se trouve ressembler beaucoup à un bonnet phrygien. On conféra et disputa longtemps sans réussir à s'accorder. Le clergé était inflexible sur l'article du bonnet, les intransigens répliquaient : Point de saint, point de christ. En définitive, le christ, le saint et le bonnet, tout le monde dut garder le logis; Valladolid en pleura. Il semble pourtant qu'il eût été facile de s'entendre; dans quel autre pays du monde trouverait-on des intransigens d'aussi bonne composition et si disposés à transiger?

Les Espagnols offrent aujourd'hui cette singularité d'être devenus très catholiques en devenant le moins clérical des peuples. Ils consentent à faire sa part à l'église dans le gouvernement de leur vie, à la condition qu'elle renonce à gouverner l'état. Ils la respectent, mais ils exigent qu'elle respecte leur liberté. Ils écoutent ses conseils, mais ils ne lui reconnaissent pas le droit de leur dicter des ordres, et ils n'admettent à aucun prix que la loi et le gendarme soient à son service. La question religieuse a joué un rôle capital dans les diverses phases de leur émancipation politique. Aucune réforme constitutionnelle ou administrative n'a été aussi populaire en Espagne que l'abolition des dîmes, le désamortissement des biens ecclésiastiques, la suppression des couvens, la sécularisation de l'école. Si la reine Isabelle est tombée, c'est moins pour certaines mesures arbitraires et violentes, qui indignaient la conscience publique, que pour les gages que son inexorable repentir donnait au clergé, — et la première chose qu'ont faite les auteurs de la révolution de septembre fut de promettre à la nation la com-

plète tolérance religieuse. Étrange pays où la liberté manque moins aux cultes que les cultes ne manquent à la liberté, et qui ne laisse pas de tenir énergiquement à cette liberté inscrite dans la loi, parce qu'elle avertit le prêtre que l'état ne lui appartient plus. Toutes les fois que le clergé se pourvoit en cassation contre cet équitable partage et paraît méditer quelque usurpation, ce peuple, qui n'a pas coutume de lui marchander son respect, éprouve de redoutables frémissemens de colère. Toutes les fois qu'une victoire carliste menace de détruire la civilisation et de rendre l'Espagne à son antique servitude, on voit dans le centre comme dans le midi de la Péninsule des églises envahies ou fermées, des autels profanés, des couvens pris d'assaut et livrés au pillage, des curés et des moines maltraités ou massacrés.

Le carlisme aurait été depuis longtemps réduit à l'impuissance par l'opposition qu'il soulève dans toutes les classes de la société espagnole, si une circonstance particulière n'eût associé à sa cause des intérêts et des passions qu'il a pris sous sa clientèle. Il y a dans le nord-est de l'Espagne des provinces qui ne sont espagnoles que de nom, et qui jouissent d'une véritable autonomie dont elles sont fières et jalouses. Ne fournissant à l'état ni soldats ni argent, elles règlent elles-mêmes l'emploi de leurs impôts, l'équipement de leurs milices, tout le détail de leur administration intérieure. Honnêtes, loyaux, durs à la peine, entretenant à leur guise leurs chemins et leurs routes, qui ne laissent rien à désirer, défrichant jusqu'aux pentes les moins accessibles de leurs montagnes, plus industriels que la plupart des Espagnols, les Basques du Guipuzcoa, de l'Alava et de la Biscaye sont depuis des siècles en possession de se gouverner eux-mêmes, et ils constituent une véritable république de montagnards, assez analogue aux cantons primitifs de la Suisse. Qui n'a entendu parler de ce fameux chêne de Guernica, toujours subsistant, à l'ombre duquel ils tenaient leurs assemblées patriarcales ou *calzarras*, et qui inspira jadis à l'auteur du *Contrat social* ce mot mémorable et souvent cité : « quand on voit chez le plus heureux peuple du monde des troupes de paysans régler les affaires de l'état sous un chêne et se conduire toujours sagement, peut-on s'empêcher de mépriser les raffinemens des autres nations, qui se rendent illustres et misérables avec tant d'art et de mystère? »

Ainsi que tous les peuples vraiment républicains, les Basques envisagent leur liberté comme une prérogative ou comme un accident heureux; ils se soucient fort peu d'en faire part à leurs voisins, ils n'ont jamais cherché à faire la propagande de leur bonheur. Leur langue, qui n'a rien de commun avec l'espagnol, établit une barrière entre eux et le reste de la Péninsule, et les réduit à une sorte

d'isolement dont s'applaudit leur indépendance. Comme cette langue ne possède aucune littérature, le peu d'idées générales qui circulent dans leurs villages et dans leurs bourgs leur viennent de leurs curés, chargés de leur apprendre ce qui se passe dans le monde, ce qui se dit et ce qui se projette à Madrid. Aussi courts d'esprit qu'ombrageux et défiants, leur unique soin est de conserver leurs *fueros*. Il a été facile de leur faire croire que la royauté libérale nourrissait le noir dessein de les en dépouiller, qu'elle se disposait à les réduire au même régime que les autres provinces espagnoles. Il n'est pas plus difficile au prétendant de leur persuader que la royauté absolue peut seule leur garantir les franchises qui leur sont plus chères que la vie. Ne savent-ils pas que leur liberté est un privilège, et que les privilèges ont moins à craindre d'un roi qui fait ce qu'il veut que d'un régime constitutionnel, soit monarchie, soit république, où règne la loi? Aussi, à l'exception de la bourgeoisie des villes, gagnée aux idées libérales, ces montagnards appartiennent corps et âme à la cause carliste, et l'on peut voir ce singulier phénomène de populations républicaines, voulant imposer à autrui un gouvernement dont elles ne voudraient pour elles-mêmes à aucun prix, et travaillant à faire monter sur le trône d'Espagne un roi absolu qui leur promet en récompense de les laisser vivre en république. « Nous souhaitons qu'avant peu, s'écriait M. Castelar le 12 septembre dernier, ces provinces basques, qui fournissent des subsides et des espions aux carlistes, et où l'armée de la république ne peut trouver nulle part d'asile ni de secours, reçoivent le châtiement que mérite leur faute, puisque ces provinces, les plus libres et les plus heureuses de l'Espagne, combattent non pour se donner un roi, ni pour lui offrir leurs fils et le fruit de leurs épargnes, mais pour l'imposer à la nation espagnole en continuant de vivre elles-mêmes en république. A coup sûr le gouvernement respectera une législation qui est en harmonie avec ses principes et ses idées; mais il leur déclare par ma bouche que, si quelque chose menace leur avenir et cet arbre célébré par Rousseau comme le monument de la liberté, c'est leur aveugle obstination à soutenir, comme les Suisses d'autrefois, au prix de leur sang, le monstre de l'absolutisme. »

C'est parmi ces républicains aux sandales en cuir de bœuf et au béret bleu, marcheurs infatigables et grands joueurs de paume, que le carlisme recrute ses bandes, ainsi qu'en Navarre et dans une partie de la Catalogne. La montagne en général appartient au clergé et au prétendant; elle leur fournit des soldats robustes, braves, sobres, lestes comme des contrebandiers, connaissant tous les passages secrets et les défilés, habiles à se dérober après une défaite et se dis-

persant pour se rallier ailleurs, possédant enfin toutes les qualités nécessaires à cette guerre de chicane et de partisans, où l'Espagnol a toujours excellé. Le pays s'y prête; il est âpre, coupé, propre aux embuscades et aux surprises, plein de difficultés pour l'assaillant, qui ne peut opérer par détachemens sans s'exposer, ni par masses sans être inquiet pour ses subsistances.

Cependant, si le carlisme a conservé ses troupes, il s'est affaibli par la perte de quelques-uns de ses chefs les plus marquans. L'esprit du siècle est un gaz subtil qui pénètre tout, et l'élite du parti n'a pu résister à cette maligne influence. L'un des héros de la guerre de sept ans, l'illustre général Cabrera, dont le nom seul eût valu une armée au prétendant, l'ayant trouvé sourd à ses conseils, s'est vu contraint de lui refuser ses services. Tous les jours, les gazettes légitimistes annonçaient son entrée en campagne, et jusqu'à ce jour il n'a point paru. L'Angleterre, où un heureux mariage lui a fait choisir sa retraite, a ouvert l'esprit du vieux *cabecilla* à beaucoup de choses qui lui étaient peu familières. Comme on l'a dit, « le loup-cervier est devenu un homme de son temps, » et il soutient ses nouveaux principes avec cette opiniâtreté qui est propre aux cervelles de loups, quand ils se mettent à penser. Il aurait voulu qu'abjurant ses préjugés le carlisme offrît à l'Espagne déchirée par l'anarchie un gouvernement d'ordre, capable de rallier toutes les fractions du parti conservateur, et qu'à cet effet il protestât hautement de son respect pour les conquêtes légitimes de la révolution, particulièrement pour la liberté religieuse. A ces conditions seulement, on pouvait regagner les esprits et pratiquer des intelligences utiles dans l'armée. Le comte de Morella a loyalement averti son roi, qui s'est laissé circonvenir et ne l'a point écouté. Il a laissé la place à l'intrigue, s'est retiré sous sa tente; il n'est pas encore prouvé qu'il en sorte.

Parmi les fidèles serviteurs qu'a gardés don Carlos, il est des hommes de cœur et d'intelligence qui gémissent tout bas de ses fautes. Lui-même ne s'appartient plus, l'église dispose de ses volontés, et il annonce à l'Espagne que, s'il désire remonter sur le trône, c'est pour lui rendre son Dieu, celui d'autrefois, celui dont les regards se reposaient avec délices sur le *san-benito* d'un hérétique fouetté et repentant. On ne se donne pas la peine de déguiser à l'Espagne les desseins qu'on a sur elle. Quand certaines gens parlent à la France, ils recourent aux précautions oratoires, aux subtilités enseignées par la casuistique, aux réticences, aux équivoques, aux dénégations qui ne nient rien, aux promesses qui n'engagent point. S'ils font au pays de Voltaire et de Mirabeau l'honneur de lui mentir, ils infligent à l'Espagne l'affront de leur outrageuse

sincérité. Ils lui déclarent ouvertement qu'ils entendent la ramener à l'âge d'or où le moine régnait et mettait *in pace* les libres penseurs. La lutte qui ensanglante aujourd'hui les Pyrénées et les monts Cantabres est une guerre à outrance faite à la bourgeoisie par des prêtres fanatiques et des pâtres munis d'*agnus*; c'est la démagogie blanche, laquelle, désespérant de son triomphe, n'a pas craint de se liguier avec les forbans de Carthagène pour l'extermination des idées libérales (1).

L'abstention du général Cabrera et les divisions intestines du parti étaient des circonstances favorables pour le gouvernement républicain; mais l'épuisement du trésor, l'indiscipline des troupes, l'état de déplorable confusion où était tombée l'armée de Catalogne, le mettaient dans l'impossibilité de profiter de ses avantages, ou de les poursuivre. Sa rupture avec les radicaux le réduisait à choisir ses généraux dans un personnel très restreint, parmi des officiers qui n'avaient pas la confiance du soldat et n'offraient d'autres garanties de succès que de se dire très républicains et très fédéralistes. Pendant plusieurs mois, les bulletins expédiés à Madrid fournirent une ample matière aux commentaires comme aux lazzis des nouvellistes de la *Puerta del sol*. Tantôt le bruit courait d'une victoire décisive, et il se trouvait de compte fait qu'on avait atteint une bande dans sa retraite, qu'on lui avait tué trois hommes et deux chevaux; tantôt on promettait la pacification prochaine des provinces basques, parce qu'un *cabecilla* et un demi-peloton avaient fait leur soumission et réclamé l'*indulto*. Souvent aussi les nouvelles manquaient, et des semaines entières s'écoulaient sans qu'il se livrât aucun engagement. Pour calmer l'impatience publique, le journal semi-officiel du soir, la *Correspondencia*, annonçait mystérieusement que le général Nouvilas avait un plan, qu'il en préparait le succès par de savantes combinaisons, dont l'effet ne se ferait pas attendre. Le mal-

(1) Dernièrement une pièce fort curieuse a été publiée par la *Gazette officielle* de Madrid; ce sont les instructions répandues par les émissaires de don Carlos pour le soulèvement de la Vieille-Castille. Ce document, marqué au sceau du roi, avec cette inscription : Dieu, la patrie et le roi, — porte que les carlistes devront se concerter avec les républicains intransigens pour insurger les réserves du gouvernement et semer la discorde dans les rangs des volontaires de la république. On lit plus loin : « Comme il convient aux intérêts du roi notre seigneur d'agir avec promptitude et résolution, votre excellence s'occupera autant que possible d'opérer la séquestration des chefs rebelles et des libéraux sacrilèges inscrits dans les listes qui sont au pouvoir du très illustre Sr. Dn....., et celle des maudits francs-maçons que vous livrera la *commission intérimaire de l'inquisition*. » Cette pièce, datée du 11 septembre, a été reproduite par tous les journaux espagnols; nous ne voyons pas qu'elle ait été désavouée. Une proclamation toute récente du *cabecilla* Lizarraga contient cette phrase non moins significative : « la liberté religieuse est un mal, et nous avons résolu de la supprimer, sans que personne, pour se soustraire à cet arrêt, puisse exciper de sa qualité d'étranger. »

heur est que ces manœuvres, destinées à envelopper l'ennemi, étaient toujours dérangées par un contre-temps imprévu, et qu'au moment où le général se flattait de tenir sa proie elle lui échappait en dépit de toutes les règles; la souricière était admirable, mais la souris y mettait de la malice, et refusait obstinément de se laisser prendre.

Ces quarts de victoire et ces demi-défaites rappelaient les commencemens de la guerre de sept ans, avant qu'une main vigoureuse eût pris la conduite de la campagne. « La nouvelle est très vague, la date en est ancienne, disait en ce temps-là don Froilan, personnage de la charmante comédie : *Muñete y veras*. Si la faction fut battue, qu'est-il advenu de nos gens? Dans la guerre, il y a mille hasards, et d'ailleurs l'exactitude ne fut pas toujours la vertu des dépêches militaires. Beaucoup de plans et de précautions, des marches et des contre-marches, des tempêtes et des gelées blanches, des courbes et des parallèles, voilà le refrain. On se vante de donner beaucoup d'ennuis aux forces ennemies, on exagère ses fatigues, on décrit ses manœuvres, on abonde en recommandations, on parle de Rome et de Numance. Et que nous apprennent en substance ces fameux bulletins? Que nous marchâmes pendant quatre heures, que les factieux ont gagné pays, laissant dans nos mains un havre-sac et deux jumens, que nous aurions tué beaucoup de ces drôles, si la nuit n'avait été sombre et que les cartouches ne nous eussent manqué, — que le chef ennemi s'enfuit pendant le feu et se sauva par l'étonnante légèreté de sa monture, — que, faute de renforts, notre général a quitté le champ de bataille et s'en est allé quérir des vivres à Villafranca-del-Vierzo, — qu'il faut lui envoyer franches de port dix croix de Saint-Ferdinand. Par forme de conclusion, il supplie le ministre et les cortès de lui expédier promptement, sans exiger de reçu, six mille paires de souliers et 1 million en effectif. »

Aujourd'hui la situation s'est sensiblement améliorée; on pourrait répondre à don Froilan ce que lui répliquait l'aimable Jacinthe : « Il y a des chefs qui verront leur histoire dans ta peinture; mais tous ne méritent pas tes reproches. » Toutefois on ne peut espérer que l'armée réorganisée et conduite par des chefs expérimentés se rende bientôt maîtresse de l'insurrection. Il n'est que deux manières d'en finir : l'une serait de disposer de 150,000 hommes et de procéder à l'occupation militaire du pays; l'autre serait de conclure, par l'entremise d'une de ces épées qui s'entendent aux négociations, comme celle du duc de la Torre, un arrangement analogue à celui d'Amorevieta. Malheureusement la république ne dispose pas encore de forces suffisantes pour occuper le pays, et des offres d'arrangement

agrèraient sans doute aux populations lasses d'une guerre qui les épuise et les ruine; mais elles risqueraient d'être mal reçues par les chefs, qui, s'occupant beaucoup de ce qui se passe de l'autre côté des Pyrénées, se plaisent à croire qu'avant peu certaines connivences secrètes se changeront en sympathies déclarées et agissantes. Les cabecillas ne sont pas toujours infailibles; si l'événement trompe leurs conjectures, l'insurrection carliste pourra durer quelque temps encore, mais ses jours sont comptés.

III.

Pendant que le gouvernement provisoire combattait péniblement don Carlos, les intransigens de la république, qui l'accusaient de modérantisme, lui donnaient encore plus à faire. Ambitieux sans principes et sans vergogne, pêcheurs en eau trouble, fanatiques de bonne foi, simples d'esprit qui se paient de mots creux, fainéans dont l'imagination travaille pendant que leurs doigts se reposent et pour qui l'émeute est une fête, le désordre un spectacle, volontaires enchantés de quitter le rabot ou la ripe pour s'en aller à la parade, amoureux de leur fusil tant qu'on ne leur demandait pas de s'en servir contre les Basques et les Navarrais, orateurs de carre-four qui interpellent l'univers du haut d'une borne, déclassés et faméliques de toute espèce, qui estiment que le premier devoir d'un gouvernement bien ordonné est de leur assurer leurs franches lip-pées, toute cette cohue tenait le haut du pavé dans les capitales de province aussi bien qu'à Madrid. Si la royauté n'a jamais eu de pires ennemis que les royalistes, la république n'est jamais compromise que par les siens. Ceux-ci faisaient merveille, poussant jusqu'à ses dernières limites le dévergondage de la parole et de la plume. Leurs journaux publiaient des manifestes incendiaires et proclamaient l'anarchie comme le dernier mot de l'esprit humain; leurs clubs tonnaient contre tout ce qui existe. Raton s'échauffait, criait, gesticulait; Bertrand, l'encourageant sous cape, observait d'un œil attentif ses mouvemens et les marrons.

Bien que le socialisme, pendant quelques mois, ait paru le maître de la Péninsule, on peut assurer qu'il y est moins redoutable qu'en Allemagne par exemple ou en Angleterre. L'Espagnol a peu de besoins; sa sobriété proverbiale a fait dire, il y a longtemps déjà, qu'il peut vivre huit jours du dîner d'un Allemand. Nous avons parlé de sa disposition naturelle à s'accommoder aux circonstances, de sa gaîté facile qui a découvert le secret du bonheur économique. L'enthousiasme de la haine et de la jalousie aura toujours quelque chose

d'un peu factice dans ces beaux pays du midi, où le soleil, qui luit pour tout le monde, égalise les conditions. Ce céleste niveleur épargne des souffrances et procure des plaisirs aux déshérités de la fortune; grâce à ses largesses, ceux-là même qui n'ont rien se trouvent avoir quelque chose. C'est dans les climats du nord, au milieu des brouillards, que les imaginations enfantent des rêves terribles et sanglans; elles s'en prennent à la société de la lumière qui leur manque. L'homme qui a froid et qui n'a pas un fagot pour se chauffer connaît seul la haine dans toute sa férocité. Grelottant sous ses haillons, ses yeux déclarent la guerre aux passans, portent au ciel et à l'humanité de funèbres défis.

D'ailleurs rien n'est plus favorable aux utopies que la demi-science. Les notions vagues, les vérités incomplètes, les idées générales imparfaitement comprises, certaines abstractions semblables aux nuées d'Aristophane, « divinités des esprits paresseux, » font les révolutionnaires et les démagogues. Il y a en Espagne des gens qui pensent et des gens qui ne pensent pas du tout; mais les demi-penseurs, les apprentis raisonneurs, les têtes à chimères, y sont plus rares dans les classes illettrées qu'en France ou en Suisse. Le peuple espagnol se compose en grande partie de véritables enfans de la nature, qu'on peut dans l'occasion faire sortir de leur naturel; — ce transport ne dure guère, ils en reviennent par une pente fatale à préférer un plaisir à une idée, un air de mandoline à un raisonnement. Quand le fanatisme leur prend le cœur, c'est par les yeux qu'il est entré. Ils ne haïssent pas la société, mais ils sont capables de haïr jusqu'à la mort le froc d'un moine soupçonné d'être l'espion des carlistes, ou l'éperon du conquérant qui chevauche au travers de leur patrie et de leurs souvenirs. Il faut ajouter qu'en Espagne la jalousie du pauvre pour le riche est tempérée par la noblesse et la simplicité des mœurs, par l'esprit de véritable égalité qui préside aux relations. La dignité de l'inférieur encourage la courtoisie du supérieur; tout Espagnol se pique de prouver qu'il est un *caballero*. A Madrid, dans l'une des journées les plus chaudes de la dernière révolution, des volontaires qui ne payaient pas de mine envahirent l'hôtel de la marquise de..., sous prétexte que cet hôtel occupait *une situation stratégique*. Ils furent assez mal reçus, comme on peut croire. La maîtresse du logis leur demanda de quel droit ils violaient son domicile. Ils repartirent fièrement qu'ils portaient leur droit dans le canon de leurs fusils. A peine installés, ils mirent un soin extrême à ne rien gâter, à ne rien salir, et se conduisirent en invités qui tiennent à reconnaître par leur discrétion l'amabilité de leur hôte. La marquise fut si contente du procédé de ces intrus qu'elle s'occupait incontinent de les faire souper. Ils lui délèguèrent un

orateur bien disant pour la remercier et lui déclarer dans un langage fleuri qu'ils n'oublieraient jamais ce régal imprévu, ni celle qui l'avait ordonné.

Cependant, sur la foi des récits qui remplissaient les journaux espagnols et furent reproduits par la presse étrangère, l'Europe s'imagina que l'Internationale était omnipotente en Espagne et que, chose curieuse, elle avait recruté dans les populations des campagnes ses plus chauds partisans. Il n'était question que de *lugarcños* pénétrant avec effraction dans les propriétés particulières, se partageant et s'adjugeant sans autre formalité le patrimoine d'autrui. Ces scènes fâcheuses ont été peu comprises et mal jugées. Les envahisseurs, qu'on prenait pour des novateurs audacieux, étaient des réactionnaires à outrance, trop attachés au culte des traditions.

L'ancien régime avait implanté en Espagne des habitudes socialistes et la coutume de l'usufruit commun, qu'il n'est pas facile de déraciner. En Estrémadure par exemple, dans la province de Badajoz, où se sont produits plusieurs attentats de ce genre, chaque *pueblo*, dès le temps de Ferdinand III et de la conquête chrétienne, avait son communal, domaine indivis où chaque paysan pouvait mener paître son bétail. En vertu de la loi de désamortissement de 1859, tous ces biens communs ont été vendus et convertis en propriétés privées. Une foule d'abus se sont glissés dans ces actes d'aliénation, et ont fourni matière à de nombreuses plaintes, à des litiges encore pendans. Tel *cacique*, dont le ministère redoutait l'influence ou ménageait l'amitié, est soupçonné d'avoir payé le prix de 30 hectares et d'en avoir acquis 60. Le paysan dépossédé, qui n'admet pas qu'il y ait prescription contre la justice, persiste à regarder comme sienne cette terre qui lui a été ravie. Dès que l'occasion s'en présente, il appelle de la sentence qui l'expropria et il fait valoir par la force son vieux droit d'usufruit. L'Estrémadure a donné le jour à Fernand Cortez et à Pizarre; elle produit les plus taciturnes et les plus obstinés peut-être des Espagnols. Bien habiles seraient les *caciques*, si, leur acte de propriété à la main, ils faisaient entendre raison à ces entêtement de bergers et de moutons, qui secouent leurs oreilles et invoquent la coutume de leurs ancêtres.

Des faits analogues se sont passés en Andalousie, mais l'explication en est un peu différente. Cette grasse province est un pays de grande propriété, et jadis dans la Péninsule la grande propriété était infiniment hospitalière, — il semblait qu'elle achetât le droit d'exister par ses libéralités et par ses complaisances. Elle était en quelque sorte grevée d'une servitude volontaire. La moisson faite, elle passait dans le domaine public; chacun était libre d'y entrer, d'y glaner, d'y picorer, d'y chercher sa pâture. Elle appartenait à

quelqu'un pendant la moitié de l'année, et le reste du temps à tout le monde. C'est une crise grave pour les institutions que de survivre aux mœurs qui les rendaient acceptables. Quand une aristocratie a perdu ses privilèges, elle renonce aux charges onéreuses qui en étaient la rançon; elle emprunte à la bourgeoisie sa façon de posséder et de compter, et il est de l'essence de la bourgeoisie d'être à cheval sur son droit, de fermer sa porte aux passans et son oreille aux requêtes, d'enclorre son héritage, d'exercer dans toute son étendue ce *jus utendi et abutendi* qui constitue la propriété légale. Peu à peu les grands domaines, administrés par des intendans qui ne se piquent pas de mœurs patriarcales, ont abjuré leurs principes d'antique hospitalité. Le paysan andalou n'entend pas à ces changemens qui le chagrinent. Il considère comme des droits héréditaires les tolérances dont il jouissait, et au lendemain de chaque révolution, dès que les rênes du gouvernement se relâchent, il réclame à main armée les franchises possédées par ses aïeux. Toute clôture produit sur ses yeux le même effet que la cape rouge sur le taureau; il y voit un défi, une insulte. La colère le prend, il saisit sa hache, abat la barrière ou le mur qui le gêne, non par attachement aux doctrines de Cabet, qu'il ignore, mais en souvenir du bon vieux temps, car il a le fanatisme de la mémoire. « L'idée socialiste, disait au congrès M. Silvela le 10 mai 1870, est chez nous un héritage de l'ancien régime qui lui avait donné ses lettres de naturalisation. Dans la plupart de nos villages, la révolution est considérée comme un retour légal à des habitudes communistes qui sont restées dans notre sang; elle signifie l'accès libre dans la propriété municipale et quelquefois dans la propriété particulière, le renversement des clôtures, la jouissance commune de la jachère et même de la moisson. Cette façon d'entendre la liberté n'est pas née des prédications modernes, ni des promesses des démagogues, ni de l'abus de la presse, elle procède de souvenirs et de traditions que rien ne peut effacer. Aussi est-elle moins répandue dans les grandes villes que dans les campagnes et dans les coins perdus de notre territoire. »

Ce socialisme campagnard causait beaucoup de chagrin aux propriétaires lésés dans leurs droits et dans leurs murs; mais, malgré les rapports ampoulés et pathétiques des journaux qui annonçaient de prochaines jacqueries, le gouvernement savait à quoi s'en tenir. Pouvait-il ignorer que toutes les révolutions espagnoles ont été accompagnées de bris de barrières, de dégâts dans les forêts, que, le pouvoir se raffermissant et le calme rentrant dans les esprits, les clôtures se relèvent, et que tout se termine par un arrangement pacifique jusqu'à ce qu'une nouvelle crise remette en ébullition ces têtes de paysans qui voudraient conserver de l'ancien régime ce qui

leur convient, et se refusent à comprendre que, quand le grand propriétaire n'est plus rien dans l'état, il se console du suffrage universel et de l'universelle égalité en se donnant le plaisir d'être maître chez lui, comme le charbonnier dans sa cabane ?

Ce qui occupait et préoccupait davantage le gouvernement provisoire, c'étaient les menées de l'Internationale dans quelques grandes villes, et en particulier dans cette intelligente, opulente et industrielle cité de Barcelone, la seconde capitale politique de l'Espagne. Les doctrines de la plus dangereuse des associations y avaient tourné bien des têtes, séduit bien des esprits qui la connaissaient mal encore, et n'ont été édifiés sur son compte que par les hauts faits d'Alcoy et de Carthagène. En attendant que l'heure du désenchantement fût venue, ses missionnaires ensemençaient à pleines mains les cerveaux brûlans et féconds de la Catalogne, et prenaient un empire redoutable sur des volontés âpres, promptes à passer de la théorie à l'action. Madrid, qui n'est pas une ville de fabriques et d'ouvriers, était beaucoup moins travaillée par cette propagande d'origine étrangère. Il est vrai qu'un jour on eut la surprise d'y voir paraître un petit journal intitulé les *Descamisados* (les sans-chemises) qui prêchait le partage des biens, les mariages libres et la glorification de la chair. Un poète anonyme y appelait de tous ses vœux le beau jour où les opprimés feraient couler par torrens le sang de leurs oppresseurs, se vengeraient de leurs longues humiliations en contractant des unions libres avec des duchesses, et où lui, poète, goûterait le plaisir plus savoureux encore de pendre à une lanterne son propriétaire. Cette prose et cette poésie ne furent pas prises au sérieux, elles ne troublèrent le sommeil de personne. On ne tarda pas à découvrir que le libelliste anonyme était un fervent conservateur qui avait beaucoup plus de chemises que de scrupules. Il avait jugé son procédé de bonne guerre, et voulu faire pièce à la république par une réduction à l'absurde.

Madrid assurément n'était pas tranquille ; mais il était moins troublé par des ouvriers en grève que par les *cesantes*, ou les gens sans places qui en demandaient. On ne pouvait satisfaire tous les quémandeurs, et il n'était pas facile de réduire à la raison ces socialistes de l'emploi, qui se persuadent que le budget a été inventé pour les nourrir. C'est une rude tâche pour un gouvernement naissant que la distribution de la curée. Gants jaunes ou doigts calleux, le roi ou la république a fort à faire d'emplir toutes ces mains tendues, d'assouvir toutes ces faims ; sur quatre solliciteurs, on fait, comme dit le proverbe, trois mécontents et un ingrat. Les mécontents de Madrid clabaudaient beaucoup ; ils menaient grand bruit, remplassaient la ville et les faubourgs de leurs doléances ou de leurs

menaces, organisaient des *meetings* et des processions qui déléguaient des orateurs au gouvernement. Celui-ci avait pris le parti de recevoir tout le monde, de donner audience à tout le monde, de raisonner avec tout le monde, sans se fâcher ni trop s'engager. Il accueillait même une députation de femmes qui, drapeaux en tête, venaient réclamer une amnistie complète pour tous les délits de droit commun; elles exigeaient qu'on ouvrit toutes grandes les portes de toutes les prisons de l'Espagne. La liberté, telle qu'elles l'entendaient, était l'élargissement universel; — que si l'on objectait qu'il fallait pourtant que les prisons servissent à quelque chose, quoi de plus simple que d'y fourrer les honnêtes gens? C'eût été le suprême triomphe de l'égalité bien comprise. L'un des étendards arborés par les pétitionnaires portait cette inscription : grâce pour nos pères et nos maris! Le ministre leur expliqua qu'il était désolé de ne pouvoir les contenter, et il mit tant de courtoisie dans ses explications qu'elles promirent que leurs maris et leurs pères patienteraient un peu dans l'espérance de temps meilleurs.

C'étaient les ministres surtout qui avaient besoin de patience. Ils avaient adopté pour système de conduite de ne rien prévenir, mais de tout faire avorter; ils tâchaient de faire de l'ordre avec le désordre, ils parlementaient avec l'émeute et s'en faisaient écouter. Leur tort était de donner des fusils à quiconque en demandait, et il n'était personne qui n'en demandât. La populace voulait s'armer jusqu'aux dents pour monter la garde sous les fenêtres de la république, qu'elle seule mettait en péril, et qui n'avait rien à craindre que de ses sauveurs. Il est écrit qu'aucune révolution ne pourra échapper à cette singulière destinée d'employer les premières semaines de son règne à mettre la nation sous les armes et les semaines suivantes à la désarmer.

IV.

Ce qui embarrassait le plus les ministres dans leurs débats avec les intransigens, c'étaient les doctrines qu'eux-mêmes avaient professées autrefois et les engagements qu'ils avaient pris. A leurs sages conseils, à leurs judicieux avertissemens, on opposait leurs déclarations antérieures, qui fournissaient une arme aux turbulens et aux fous. Cela prouvait une fois de plus combien il importe aux hommes d'opposition de ne pas s'engouer d'utopies qu'arrivés au pouvoir ils sont contraints d'abandonner ou de désavouer sous peine de se rendre le gouvernement impossible.

Jadis le président du conseil et plusieurs de ses collègues avaient

demandé la suppression des armées permanentes et de la conscription, et le plus urgent de leurs besoins était d'avoir une armée qui tint le carlisme en échec; force leur était de ne se plus souvenir qu'ils avaient promis de la licencier. L'indiscipline du soldat, en Catalogne surtout, les inquiétait, et ils s'efforçaient d'y remédier; on leur représentait qu'ils avaient protesté cent fois contre les rigueurs du code militaire. Ils éprouvaient le besoin de faire un exemple en châtiant avec la dernière sévérité d'odieux attentats qui s'étaient commis dans les provinces; on les priaient de ne pas oublier qu'ils avaient souvent réclamé l'abolition de la peine de mort. Ils se montraient disposés à répudier certaines théories compromettantes pour la cause républicaine; n'avaient-ils donc pas annoncé que l'avènement de la république serait l'avènement du *quart-état*, formule qui n'a point de sens, si elle ne signifie que, comme autrefois la révolution française détruisit les privilèges de la noblesse, il appartenait à la révolution espagnole de détruire ceux de la bourgeoisie, laquelle n'en a pas d'autre que le droit de disposer à son gré de ses capitaux? Les socialistes les plus avancés ne demandaient pas autre chose, et pour se dérober à leurs sommations on se jetait dans des *distinguo* que ne comprennent pas les appétits.

Parmi les opinions embrassées auparavant par les ministres de la république, il en était une qui, sans qu'il y parût, leur causait les plus vives perplexités. Ils avaient toujours déclaré que la forme de gouvernement qui convenait à l'Espagne était non-seulement la république, mais la république fédérale, et jamais on n'a si bien vu tout le mal qu'un adjectif peut faire à un pays. Celui-ci a failli consommer la perte de l'Espagne; il a provoqué les troubles et l'anarchie d'où elle a tant de peine à sortir; on peut mettre à sa charge des incendies, des massacres, l'Iliade et l'odyssée du général Contreras.

On a dit que le fédéralisme était une chimère de Proudhon traduite en castillan par M. Pi y Margall. Les songes qui s'emparent de l'imagination de tout un peuple n'ont pas une origine si littéraire; ils n'éclosent pas dans le cabinet d'un penseur. La république fédérale est l'invention collective des Catalans, qui ont fourni à l'Espagne beaucoup d'hommes d'état et tiennent dans la Péninsule école de politique avec l'esprit de suite particulier à leur race, laquelle au rebours des Andalous joint l'obstination à l'enthousiasme. La Catalogne a manifesté plus d'une fois des tendances séparatistes. Comme les provinces basques, elle s'est refusée jusqu'à présent à parler l'espagnol; elle a son idiome propre, très semblable à l'ancien provençal et qui est beaucoup mieux compris à Toulouse qu'à Madrid. Pendant des siècles, elle a mené une existence indépendante et glo-

rieuse; elle n'a point oublié ses hardis navigateurs, les prouesses de ses aventuriers, ses guerres maritimes contre les pirates de la Corse et des Baléares, ni ses audacieuses insurrections, ni sa fierté, qui obligeait ses maîtres d'un jour à compter avec elle. Les Catalans se chargent de prouver par leur exemple que l'industrie et le travail ne tuent point l'inquiétude de l'imagination, et qu'on peut concilier le génie du négoce avec le romantisme des souvenirs. Au surplus Barcelone n'a jamais aimé Madrid. La cité laborieuse et commerçante, qui se plaît au bruit des machines et au cri de la grue chargeant ou déchargeant des ballots, nourrit un superbe mépris pour la *villa coronada*, centre d'oisifs, de beaux parleurs et de toute la race qui émerge au budget. Raisonemens et préjugés, tout dispose la Catalogne à relâcher les liens qui l'unissent à la patrie commune et à conquérir une demi-indépendance.

Pourtant on peut affirmer que l'accomplissement de ses rêves lui serait funeste. Sans compter qu'elle fournit aux administrations centrales plus d'employés qu'aucune autre partie de la Péninsule, et que l'ambition de ses fils, seuls Espagnols qui portent l'esprit des affaires dans la politique, se trouverait fort dépourvue si l'Espagne venait à n'avoir plus de capitale, il n'est pas de province dont la prospérité soit plus intéressée au maintien du *statu quo*. A la rigueur l'Espagne pourrait se passer de la Catalogne, mais la Catalogne ne peut se passer de l'Espagne, qui est son marché. Elle estime que la liberté commerciale ruinerait ses industries, qui ne peuvent soutenir la concurrence avec l'étranger. Que deviendraient ses soieries, ses tissus de laine, ses draps, ses toiles et ses dentelles, si l'Andalousie, s'érigeant en canton libre, s'avisait d'abolir ses douanes et de proclamer la franchise de ses ports? Les habitans de Malaga regardent un douanier du même œil qu'un vieux Turc considère un chrétien, et, si on les écoutait, les droits d'entrée seraient depuis longtemps supprimés. Comme eux, tous les districts agricoles de la Péninsule tiennent pour le libre échange. Seule, la Catalogne voit son salut dans la protection et l'impose au reste du pays. Elle a contribué plus que personne à renverser en 1843 le duc de la Victoire, parce qu'il écoutait l'Angleterre, qui allait signer avec lui un traité de commerce. Si le général Prim, au temps de sa puissance, ferma l'oreille à de semblables ouvertures, ce fut par ménagement pour ses compatriotes, dont il redoutait le chagrin et les colères. Il n'en est pas moins vrai qu'au mépris de ses plus chers intérêts Barcelone a été le berceau du fédéralisme, et le gouvernement provisoire put craindre plus d'une fois qu'irritée des lenteurs qu'on apportait à consacrer définitivement et le mot et la chose, elle ne fit un coup de tête, elle ne s'arrogât le droit de sécession, quitte à

déplorer le lendemain son erreur, — tant il y a de contradiction dans les désirs des peuples, tant il est dans le cœur de l'homme d'aimer à braver le repentir.

Sans contredit, les hommes politiques qui se sont faits les champions de la république fédérative ne s'y sont pas décidés sans raisons. Il en est d'importantes, qu'ils font valoir avec éloquence; en Espagne, l'erreur est éloquente comme la vérité. Leur premier argument est que les républiques les plus prospères, celles qui ont su le mieux concilier l'ordre et la liberté, les États-Unis comme la Suisse, sont des confédérations, tandis que de fâcheux exemples ont paru prouver que les républiques unitaires sont sujettes à bien des hasards et à de funestes aventures. Ils alléguaient de plus que l'ancien régime, à qui l'unité religieuse suffisait, n'a point établi en Espagne l'unité civile et administrative, ni réduit la nation en un corps homogène comme la France repétrie par la révolution. Partant les provinces ont gardé leur caractère propre; l'Aragon n'a pas le même code civil que la Castille; les Catalans, les Andaloux et les Galiciens se ressemblent aussi peu que les Genevois, les Valaisans et les Bernois. Enfin ils se flattaient de trouver dans le régime fédératif un remède aux deux grandes maladies politiques dont souffre l'Espagne, l'*empleomania* et les *pronunciamientos*. Le gouvernement central, dépouillé d'une partie de ses attributions, aurait moins de places à donner; il ne serait plus cette vache laitière que des milliers de mains, qui pourraient vaquer à des travaux plus utiles, s'occupent à traire chaque jour. Moins de gens seraient intéressés dans le jeu redoutable des révolutions, dont tant d'oisifs attendent aujourd'hui leur gagne-pain. On n'aurait pas à craindre non plus les entreprises d'un général à qui la complicité de quelques régimens et un combat heureux suffisent pour s'emparer de la capitale et pour dicter de Madrid des lois à tout le pays. Désormais plus de révolutions, plus de coups de main, plus de dictature. « Avec le système de la centralisation, disait aux cortès M. Castelar le 11 mai 1870, un seul jour, le 24 février, décide du sort des rois; une seule nuit, la nuit du 2 décembre, décide du sort des peuples. Dans un pays ainsi constitué, la liberté n'est pas un soleil, elle est un éclair qui foudroie et s'éteint; le gouvernement n'est pas un régulateur pacifique de la vie sociale, il agit comme une force aveugle et brutale, il opprime et il écrase. En haut, la bureaucratie; en bas, des conspirateurs. Une seule ville renferme la société tout entière; un seul chef militaire résume en lui tout un parti. Un court espace, celui qui s'étend de cette enceinte au ministère de l'intérieur et de ce ministère au palais du sénat, est la moelle épinière de tout un peuple. Reconnaissez-vous là l'état nor-

mal d'un grand pays? Il n'y a qu'un moyen de l'améliorer. Distribuons l'autorité dans tout le corps social; émancipons, comme le veut la raison, le municpe et la province, afin que le gouvernement, toujours porté à la tyrannie, ne soit plus libre d'obéir à son penchant. » Le célèbre orateur appuyait son raisonnement de considérations sur la force de gravitation qui régit les mondes, sur l'indépendance relative des divers organismes du corps humain. Il oubliait qu'en politique il faut se défier des comparaisons presque autant que des adjectifs.

A ces argumens épaulés de métaphores, on répondait que ce qu'il y avait de juste dans les raisons des fédéralistes militait en faveur de la décentralisation administrative, laquelle a été pratiquée avec bonheur dans plus d'un état unitaire. On répliquait encore qu'il est insensé de prétendre imposer, sur la foi d'une théorie, des institutions à un peuple sans tenir compte de ses qualités et de ses défauts, qu'un gouvernement muni de pouvoirs étendus était nécessaire pour contenir ce penchant à l'indiscipline et à l'isolement politiques qui semble propre à la race espagnole, — témoin le Mexique, condamné par le fédéralisme à l'éternelle anarchie, à de perpétuels démembrements. — Relâchez les liens de solidarité entre nos provinces, disait-on, et l'Espagne se disloquera. Comme le malade de M. Purgon tombait de la bradypepsie dans la dyspepsie et de la dyspepsie dans l'apepsie, le fédéralisme produira le provincialisme, qui se tournera lui-même en cantonalisme, et vous verrez bientôt chaque ville de chaque canton affecter l'autonomie. Eh quoi! le carlisme, ce grand ennemi de la société moderne, voudrait nous ramener au despotisme de Philippe II; plus réactionnaires encore que lui, vous voulez que nous renoncions à notre unité, prix de tant d'efforts et de sacrifices, pour retourner à toutes les confusions du moyen âge. — « Vous savez qui nous sommes, s'écriait un député des Canaries, M. Leon y Castillo; vous savez quel esprit d'individualisme outré nous anime, et combien nous avons de peine à étouffer dans chaque commune les luttes de famille à famille et de parti à parti, dans chaque province les rivalités de ville à ville, dans la Péninsule tout entière les conflits d'amour-propre ou d'intérêts entre provinces, et vous osez désirer que la loi consacre nos maux, légitime nos erreurs! Que nous parle-t-on du moyen âge? Le fédéralisme ne peut manquer de nous réduire à la vie de tribu; l'Espagne cessera d'être une puissance européenne, pour se transformer en une vaste Kabylie. » Ce qui s'est passé depuis n'a que trop justifié ces lugubres prédictions.

Les opposans étaient également fondés à remarquer qu'on a pu voir des états indépendans supprimer les barrières qui subsistaient

entre eux pour se réunir en corps de nation, mais qu'on n'a jamais vu un état unitaire se transformer pacifiquement en état fédératif, qu'en un mot on ne fabrique pas des confédérations par voie de décrets. « Vous nous vantez les institutions suisses, disait un jour un politique de grand esprit à l'un des apôtres du fédéralisme. La Suisse a-t-elle été l'œuvre de l'histoire ou d'un décret? Donnez-nous son histoire, et nous accepterons ses institutions. » Et quel moment prenait-on pour anéantir l'œuvre des siècles en désagrégeant ce qu'ils avaient laborieusement assemblé? Le temps où les puissances européennes sont entraînées par une irrésistible pente à l'unité, où les confédérations elles-mêmes sacrifient une plus grande part de leur liberté pour se donner un gouvernement plus fort, comme si elles ne pouvaient exister qu'à ce prix. Qu'allait devenir dans le siècle des grandes agglomérations une Espagne qui, après avoir perdu toutes ses conquêtes et la plupart de ses colonies, se déchirant de ses propres mains, se mettrait dans l'impossibilité de compter pour quelque chose et de persuader à l'Europe qu'elle avait encore une volonté?

Quand on envisageait la mise en pratique de ce beau programme, on voyait les difficultés se multiplier. Allait-on ériger en états autonomes les quarante-neuf provinces dont se compose aujourd'hui la Péninsule, en les dotant chacune de deux chambres et d'un pouvoir exécutif? Les fédéralistes reculaient devant cette extrémité; ce monstre à quarante-neuf têtes épouvantait les plus robustes optimismes. Ou ferait-on revivre l'ancienne division historique du territoire, dont on retrouve un souvenir assez fidèle dans l'organisation des capitaineries-générales? Comment croire que les chefs-lieux des provinces actuelles consentiraient d'abdiquer? Qui osait se promettre que Malaga céderait à Grenade l'honneur de devenir la capitale du canton de la Haute-Andalousie, ou que dans la Basse-Andalousie Cadix renoncerait à faire valoir ses droits contre Séville? S'imaginait-on que, dans la Vieille-Castille, Valladolid allait s'effacer humblement devant Burgos? et que, si on groupait en un seul état les quatre provinces de la Galice, Pontevedra, Lugo, la Corogne feraient volontairement hommage de leurs prérogatives à Santiago? Se représente-t-on la Suisse décidant que désormais les cantons de Vaud et de Genève ne formeront qu'un état? Que répondrait Genève, si on lui demandait de n'être plus rien et d'accepter Lausanne pour le siège de son gouvernement?

Les difficultés étaient telles que les honorables auteurs du projet de constitution qui a été présenté en juillet aux cortès, et dont elles ont prudemment ajourné la discussion, s'étaient sentis impuissans à les lever. Ils avaient partagé la Péninsule en treize états, et par

l'adjonction des Baléares, des Canaries, de Cuba et de Puerto-Rico, le territoire de la république espagnole en dix-sept provinces autonomes; mais après de longues conférences ils avaient stipulé que ces états seraient libres de se subdiviser comme ils l'entendraient. C'était déclarer son incompetence et, comme on l'a dit, renvoyer le paquet de Caïphe à Pilate. C'était dire aussi : Se piquer de résoudre cet insoluble problème, c'est décréter la guerre civile, et nous en laissons à d'autres la responsabilité!

De tous les embarras et de tous les dangers suscités par le fédéralisme, le plus grave était l'effroyable confusion de langues et d'idées qu'il déchaîna sur l'Espagne. Ce pavillon recouvrait toute espèce de marchandises, depuis les ballots les plus inoffensifs jusqu'à des munitions de guerre et des tonneaux de pétrole. Les uns entendaient par république fédérale la décentralisation administrative, d'autres des institutions pareilles à celles des États-Unis; d'autres enfin, ravis d'abriter leurs projets sous un mot qui sonnait bien aux oreilles espagnoles, visaient à l'anéantissement de toute autorité, à l'ouverture prochaine de la grande liquidation sociale. Le socialisme a depuis longtemps perdu l'espoir de convertir les gouvernemens et de faire prévaloir ses doctrines dans les pays fortement constitués. Aussi, par l'organe de l'Internationale, qui a fait ses preuves à Paris, le voit-on, sous couleur de patronner les libertés municipales, prêcher la souveraineté absolue des communes, c'est-à-dire l'organisation de l'anarchie et le renversement de l'état. Les socialistes de Barcelone se souciaient peu de partager l'Espagne en quarante-neuf morceaux; ils se promettaient de lui donner dix mille municipes indépendans, ne recevant de lois que d'eux-mêmes. Ils auraient supprimé ainsi l'armée et la garde civile, ces deux grands *remoras* où s'achoppent leurs plans; du même coup, avec le soldat et le gendarme ils eussent aboli l'idée même de patrie, superstition surannée qui révolte ces cosmopolites de l'appétit. Cependant ils n'avaient garde d'avouer leurs projets en prenant le nom de communards; ils se donnaient pour de bons fédéralistes, et à la faveur de ce masque ils trompaient les âmes simples et crédules. On prétend même qu'un voleur, arrêté par deux agens dans une des rues de Madrid comme il venait de dévaliser une boutique d'orfèvre, s'écria indigné : « Qui vous donne le droit de m'arrêter? ne sommes-nous pas en république fédérale? » Il est possible que son indignation fût sincère, car il est des coquins de bonne foi. Celui-ci se croyait déjà maître de son utopie et de ses amours, et il est triste pour un amoureux d'être réveillé de ses songes par l'accolade un peu brusque d'un sergent de ville.

Jamais on ne put mieux constater la puissance magique d'une

idée confuse. Le plus vague des arts, la musique, n'est-il pas le plus propre à exalter les âmes? Des millions d'Espagnols se signaient dévotieusement en prononçant le mot sacré de fédéralisme; on eût dit un abracadabra qui devait guérir tous les maux, inaugurer sur la terre le règne de la vertu et du bonheur. Sur cent dévots, il n'en était pas dix pour qui la formule eût un sens; sur les dix, il n'en était pas deux qui eussent la même façon de l'entendre. Elle n'en plaisait que davantage. Un républicain à qui son ennemi refusait le titre de fédéral s'en offensait comme d'une mortelle injure. On s'abordait dans les rues en se disant : *Salud y republica federal*. Le fédéralisme était le secret de tout, particulièrement le secret d'obtenir des places.

Les hommes intelligens du gouvernement n'étaient pas sans s'inquiéter des ravages de l'épidémie. Ils savaient que le quart d'heure de Rabelais des révolutions est le moment où les révolutionnaires sont mis en demeure d'expliquer et d'appliquer la devise qui leur a servi à enflammer les imaginations. Ils s'efforçaient de reculer cet instant critique. En vain les sommait-on de définir ou de renier le fédéralisme; ils ne s'ouvraient de leur définition à personne, sachant bien qu'elle ferait beaucoup de mécontents et beaucoup moins d'heureux. Ils ne pouvaient non plus se résoudre, comme on le leur conseillait, à tout sauver par une glorieuse apostasie, qui n'eût pas été sincère. Le cantonalisme militant, incendiaire et massacrant ne s'était pas encore chargé de dégriser les esprits. La république fédérale, selon le mot d'un orateur, ne devait périr qu'au pied des barricades de Valence et de Séville; c'est le sort des utopies de naître et de mourir dans le sang. Encore ignorante de son destin, l'idole siégeait sur un autel, mystérieuse comme une Isis voilée à qui, soit prudence, soit respect, on n'avait garde de dérober son mystère. Le plus grand mérite des dieux est de rester inconnus et de bien garder leur secret.

Il était un point cependant où dès le principe le gouvernement avait rompu en visière avec les intransigens. Ceux-ci, imperturbables raisonneurs, lui représentaient que toute confédération repose sur un contrat, qu'on ne peut traiter ensemble que lorsqu'on est plusieurs, que partant, pour former une Espagne fédérative, il fallait commencer par émanciper les provinces et mettre le pays en pièces. Ils désiraient en un mot que la confédération, comme ils le disaient, se fit de bas en haut, et ils engageaient la Catalogne, comme l'Andalousie, la Galice et les Castilles, à rompre leur licou, à faire chacune son ménage à part, quitte à nommer plus tard des délégués avec la mission d'organiser un pouvoir central, qui se fût trouvé posséder le peu d'attributions dont les provinces auraient

consenti à se dépouiller. Le gouvernement, dont le patriotisme s'était éveillé, sentit qu'il y allait de l'existence de l'Espagne; il déclara qu'il appartenait aux cortès constituantes de régler la nouvelle organisation, que, jusqu'à leur réunion, il maintiendrait le *statu quo*. En dépit de toutes les requêtes et de toutes les menaces, il ne faiblit pas, et sa résistance lui fut aussi honorable qu'elle fut utile au pays. Malgré les clameurs des démagogues, il parvint à obtenir des populations qu'elles s'en remissent aux cortès, empêchant ainsi la dislocation peut-être irrémédiable de la Péninsule.

A la vérité, pour obtenir justice sur le principal, le ministère dut se résigner à perdre beaucoup d'incidens, fermer les yeux sur plus d'une irrégularité fâcheuse, permettre à Malaga d'expulser ses douaniers et sa garnison, autoriser Séville, Grenade et d'autres villes à ne plus relever que nominalement de Madrid. Il avait refusé aux cantonalistes de leur délivrer des permis de chasse avant le jour de l'ouverture; il les laissait braconner sans avoir l'air de s'en apercevoir; le sage ne s'aperçoit pas des affronts qu'il ne peut venger. Son plus vif souci lui venait de la Catalogne, qui ne recule pas devant les partis extrêmes. M. Figueras se vit contraint de partir pour Barcelone, où il réussit à calmer l'effervescence, à tranquilliser des cerveaux échauffés et remuans. Il se tira fort adroitement de cette négociation. On le soupçonna, il est vrai, de n'avoir pu conjurer le péril sans contracter des engagemens périlleux, qui plus tard l'ont embarrassé. Toutefois ce n'est qu'une supposition, car le président du conseil fut pris dans son voyage d'une extinction de voix, et il fut obligé de parler si bas aux Catalans que Madrid n'a jamais bien su ce qu'il leur avait dit.

Du reste, les principaux membres du gouvernement provisoire n'étaient pas hommes à prendre facilement l'épouvante. Tandis qu'autour d'eux on s'inquiétait de l'état des finances, qui semblaient pencher vers la banqueroute, des complots qui couvaient dans Madrid, des désordres qu'on voyait éclater çà et là dans les provinces, ils affectaient une grande quiétude d'esprit; leur philosophie optimiste déclarait que tout est bien qui finit bien. Le président du conseil, dont la principale fonction était de traiter avec les partis et de résister à leurs exigences en adoucissant leurs aigreur, s'acquittait à merveille de son office. Il aurait pu dire dans le langage de M^{me} de Maintenon : Je les renvoie tristes, mais jamais désespérés. Il se confiait dans sa dextérité, qui n'en était pas à son premier succès, et, quand la situation semblait devenir effrayante, il rassurait son monde en disant que les esprits ne tarderaient pas à se rasseoir, que l'excitation momentanée dont on se plaignait n'était pas un mal, que la fièvre n'est pas toujours l'ennemie du médecin,

et qu'il importait que la période révolutionnaire eût son cours. Dans un moment où il n'arrivait du nord et du midi, de l'orient et de l'occident, que de sombres nouvelles, un journal conservateur, rédigé par des plumes bien taillées, le *Diario español*, publia un article où il était dit qu'il y avait en Espagne plus de seize millions de mélancoliques et un homme gai, qui était le président du conseil. Si le journaliste eût dit vrai, c'était la fin de l'Espagne; mais l'article était écrit trop gaîment pour qu'on pût douter que la Péninsule ne renfermât au moins deux politiques de belle humeur.

Le cabinet comptait des hommes distingués et justement considérés. A des degrés divers et pour des raisons différentes, ils étaient optimistes comme M. Figueras. Le ministre de l'intérieur, M. Pi y Margall, esprit vigoureux et net dont la politique a paru un peu trouble, traducteur de Proudhon et fédéraliste convaincu à qui certaines solutions socialistes ne désagrément point, opposait aux orages la sérénité olympienne d'un logicien. Il était trop persuadé de l'excellence de ses théories pour douter un instant de leur avenir; il semblait oublier que les idées essuient souvent ici-bas de tragiques mésaventures, qu'ainsi que le disait don Juan à Sganarelle, les raisonnemens se cassent quelquefois le nez. Le ministre de la justice, M. Salmeron, professeur de premier mérite, caractère intègre, qu'on a vu plus tard exercer si dignement la présidence du conseil et la quitter si honorablement, était aussi confiant dans les hommes que M. Pi dans les idées. Disciple de Krause, il avait contribué plus que personne à faire connaître en Espagne le théisme et la morale élevée de ce philosophe, dont les doctrines sont enseignées aujourd'hui à Grenade comme à Madrid, et y sont plus goûtées que le panthéisme de Schelling ou de Hegel. Les pays du midi ne présentent que les systèmes qui se laissent formuler par articles et réduire en catéchisme. M. Salmeron avait appris de Krause à croire peut-être avec excès à l'empire des principes et des préceptes sur le cœur de l'homme; on l'accusait de s'imaginer que la plupart des criminels pèchent par ignorance et qu'il suffit de démontrer à un coquin qu'il a eu tort pour le dégoûter de son métier.

Quant au ministre des affaires étrangères, M. Castelar, le brillant orateur était disposé par tempérament plus encore que par système à bien augurer de l'avenir. Il n'a pas à se plaindre de sa gaîté; elle l'a aidé à franchir plus d'un pas difficile, à se tirer avec honneur de situations que d'autres jugeaient désespérées. Aimé de tout le monde, même de ses ennemis, qui honorent son caractère et ses talents, on n'a jamais reproché à cet incomparable virtuose de la parole que de se griser un peu de la musique de son éloquence. Celui qu'on nommait le premier ténor de la république fit

un tour de force dont peu d'orateurs sont capables. Bien que les occasions ne manquassent pas, il resta trois mois sans faire un discours, prouvant ainsi qu'il possédait avec le talent de parler celui de se réserver.

Pendant, bien que les membres du gouvernement parussent s'accorder sur tous les articles et en particulier sur celui de la belle humeur, il était souvent question de dissentimens secrets qui travaillaient le conseil. On annonçait tous les huit jours une crise, que la *Correspondencia* se hâtait de démentir. Malgré les dénégations officielles, les rumeurs qui couraient n'étaient pas absolument fausses. Si la crise n'éclata pas, c'est qu'on avait résolu d'ajourner les grandes questions jusqu'à la convocation des cortès et de vivre au jour le jour en réglant par une cote mal taillée les affaires et les embarras courans. Dans le fond, on était loin de s'entendre touchant la politique générale et la ligne de conduite à tenir à l'égard des partis.

Quoi que nous ayons dit en commençant, une fée charitable avait eu pitié de la république naissante, et, en dépit des maléfices de ses sœurs, elle lui avait assuré au moins une bonne chance. Elle avait décidé que parmi les membres du cabinet il y aurait un homme dont les talens et le cœur grandiraient avec sa situation, que, dévoué à sa cause, supérieur aux petites ambitions comme aux petites vanités, il s'empresserait de quitter le pouvoir lorsque son portefeuille pourrait nuire à l'influence de ses conseils, et ne reprendrait la première place qu'à l'heure des dangers suprêmes et des graves responsabilités, qu'enfin il verrait mieux que tout autre les inconvéniens attachés à la politique sectaire et la nécessité pour un gouvernement de rallier les partis autour de lui. Il se trouva que cet homme de sens et de vrai courage était précisément celui qu'on traitait de ténor, de virtuose en *musica celestial*. Sa politique aussi intelligente que généreuse a sauvé la république qui sombrait; mais avant qu'elle prévalût, l'Espagne devait traverser des crises redoutables et faire de sinistres expériences qui méritent d'être racontées avec quelque détail.

VICTOR CHERBULIEZ.

M^{LLE} GUIGNON

DEUXIEME PARTIE (1).

V.

Le trajet de C... à la station voisine de Trois-Fontaines se fit fort tristement. On touchait à la fin d'octobre, le ciel était gris, et il tombait une pluie fine qui semblait vouloir durer toujours. Modeste et moi pleurions silencieusement; ma belle-mère, très pâle, se mordait les lèvres et faisait une moue sombre, car la perspective d'un séjour prolongé à Trois-Fontaines était loin de lui sourire. A la station, nous trouvâmes le Manchin tout seul avec sa carriole et sa vieille jument, la *Grise*. On hissa nos malles : Modeste et moi, nous nous installâmes de notre mieux dans la paille; quant à M^{me} Hermance, à la vue de la misérable charrette, elle poussa un gémissement douloureux et s'assit sur le siège, un parapluie à la main, tandis que le Manchin marchait au pas, menant la *Grise* par la bride. Je me blottissais contre Modeste, et nous n'osions pas nous regarder de peur d'éclater en sanglots. C'est ainsi que nous traversâmes la forêt. A l'orée du bois, j'aperçus le grand-père, qui causait sur la route avec un paysan. — Voici mon grand-père, — dis-je à M^{me} Hermance, et en même temps je criai d'une voix que j'essayais de rendre joyeuse : — Bonsoir, *pépère* !

Il releva à peine la tête, jeta un rapide regard du côté de la carriole : — C'est bien, petite, bonsoir ! répondit-il, et il tourna les talons, coupant par les prés afin de n'être pas obligé de nous accompagner.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} novembre.

— Voilà le commencement ! murmura ma belle-mère en secouant la tête, quelle race grossière que ces paysans !

Modeste ne dit rien, mais m'embrassa très fort. — Il ne faut pas vous affecter, mademoiselle Madeleine, fit le Manchin en haussant les épaules, c'est le premier moment, voyez-vous ; mais ils vous aiment bien tout de même...

Quand la charrette arriva dans le village, il faisait presque nuit et il pleuvait toujours. Cette fois pas une tête ne se montra aux portes ; on s'était caché derrière les fenêtres pour nous voir passer. La maison de mes grands-parens semblait déserte : volets fermés, portes closes, personne pour nous recevoir. Je pris mon courage à deux mains, et, poussant le loquet, j'entrai dans la cuisine. Pas de lumière. Ma grand'mère était accroupie devant la cheminée, où un pauvre tison brûlait ou plutôt fumait dans l'âtre.

— Bonsoir, bonne maman ! m'écriai-je en la prenant par le cou, nous voici, et nous sommes gelées.

— Ah ! vous voilà, répondit-elle aigrement, *tourtout* !.. Ah ! vous êtes gelées... Eh bien ! il fallait garder un *chez vous* pour vous y chauffer !

Ma belle-mère m'avait suivie avec le Manchin chargé des malles et des paquets. — En voilà des affaires ! poursuivit impitoyablement ma grand'mère, ce n'est pas étonnant que vous ayez mangé votre avoir avec tous vos falbalas !

M^{me} Hermance fit comme si elle n'avait rien entendu. — Bonjour, belle-maman, dit-elle à son tour de sa voix la plus caressante ; — elle tendit la joue à la vieille, qui lui répondit par un brusque frottement de son menton barbu et piquant. Au même instant, Modeste fit son entrée avec le reste des paquets.

— Sainte Vierge ! s'écria ma grand'mère exaspérée, il vous a fallu amener tout le *personnel* aussi... Vous n'êtes pas honteuses !

Modeste, qui avait la riposte assez vive, allait répliquer. Sur un signe que je lui fis, elle garda le silence et se tint raide comme un piquet à l'angle de la cheminée. Ma belle-mère avait ôté son chapeau et s'était assise sur une chaise basse recouverte d'une peau de mouton, siège favori de mon grand-père. Quant à moi, j'avais pris résolument de grosses poignées d'*ételles* moussues dans la corbeille d'osier placée au coin de l'âtre, et je les jetais sur les tisons. J'en mettais le plus que je pouvais afin d'obtenir une bonne flambée.

— Allez, petiote, grommela ma grand'mère d'une voix ironique, ne vous gênez point, jetez-y toute la *charpagne* (corbeille) !

Je me mis à rire, je courus à elle, et, la prenant par la taille, je la poussai jusque dans la remise. — J'irai vous en ramasser d'autres au bois, repris-je en la câlinant, et aussi des faînes et des noi-

settes, vous verrez!.. mais soyez bonne pour nous qui sommes dans la peine, ne nous rendez pas plus malheureuses encore!

— Vous, ma petiotte! répondit-elle en m'embrassant, je ne veux pas que vous soyez en chagrin; mais votre belle-mère et sa servante! Je ne peux point héberger tout ce méchant monde-là.

Alors vinrent des larmes, des doléances contre son fils et des prédictions de misère pour l'avenir. Qu'allait-on faire avec quatre bouches à nourrir?.. Ma belle-mère n'était pas épargnée; elle l'appelait *la Parisienne*, et Modeste *la fille*, et les rendait responsables de tous nos malheurs. Quant à mon père, c'était un sans-cœur, un dévoretout, un mauvais sujet, qui, après avoir coûté à ses parens les yeux de la tête, ne rougissait pas de venir leur arracher de la bouche leur dernier croûton de pain... Je finis par la calmer et par lui faire confectionner un maigre souper. — Mon grand-père, disait-elle, dinait chez M. le maître, et, quant à elle, on savait bien qu'elle ne mangeait jamais. — Nous nous mîmes seules à table devant un morceau de lard froid et un bol de crème. Heureusement nous n'avions guère faim, et, sans attendre le retour du grand-père, nous gagnâmes la chambre qui nous était destinée. Ma grand'mère, tirant de l'armoire au linge ses draps les plus laids, les jeta à Modeste, qui fit les deux lits en murmurant. Cette chambre haute, peinte à la chaux, était immense. Elle contenait trois énormes lits à rideaux d'indienne rouge et jauné. Entre deux lits se dressait une massive armoire de chêne, fermée à triple serrure et qu'on n'ouvrait jamais en notre présence. Des chaises de paille à dossiers découpés à jour complétaient le mobilier. Tandis que nous nous installions, M^{me} Hermance poussait des gémissemens au sujet de la rudesse de la toile des draps. Elle avait l'air si dépaysée, si ahurie et si abattue, que, malgré ma haine, je finis par la prendre en pitié. Enfin nous nous couchâmes, et j'essayai de dormir.

Le réveil fut affreux. Le vent soufflait de l'ouest, et il pleuvait toujours. Nous frissonnions dans cette grande pièce mal close; ma belle-mère et Modeste restaient assises sur leur lit et n'avaient pas le courage de se lever. Quant à moi, j'avais en mon cœur ce bijou enchanté, ce talisman qui est la jeunesse, et qui fait apercevoir des coins bleus dans le ciel le plus noir. J'espérais... en quoi? Je n'aurais pas su le dire, mais enfin j'espérais... Je descendis embrasser le grand-père, et j'obtins de ma grand'mère un peu de lait chaud pour M^{me} Hermance et Modeste. Vers midi, on descendit pour déjeuner. Le menu était le même que la veille; ma belle-mère fit la grimace et ordonna à Modeste de lui préparer du chocolat. Celle-ci avait pris bravement un morceau de lard et le mangeait sur le pouce, tandis que ma grand'mère lui lançait des regards courroucés et maugréait contre son appétit. Elle avait cette pauvre fille en hor-

reur et l'appelait *feignante*. — Ça mange du lait, grommelait-elle, et de la crème. Ne m'a-t-elle pas ce matin demandé du café? Eh mon Dieu donc! je t'en donnerai du café, satanée *ruïnasse*! — Dans son idée, Modeste avait largement contribué à la ruine de mon père. Hélas! la malheureuse fille n'avait jamais touché ses gages qu'en imagination ou en rêve, et elle avait voulu partager notre mauvaise fortune, tandis qu'elle aurait pu se marier à Saint-Clémentin, ou se placer avantageusement à C...

Après déjeuner, ma belle-mère remonta dans sa chambre, écrivit aux dames de Grandclos, lut, dormit, et se demanda combien de jours il faudrait rester dans un pareil trou. Les petites filles du village, avec lesquelles j'aimais tant à jouer, vinrent me voir; elles me regardaient curieusement et me fatiguaient de ces questions cruelles que font les enfans. Je leur répondis froidement que je ne jouais plus, elles me quittèrent mécontentes, et le bruit se répandit dans le village que j'étais bien changée, et bien moins aimable qu'autrefois. Hélas! c'était mon misérable orgueil qui me métamorphosait. Au temps de mes splendeurs, rien ne m'avait semblé charmant comme de traiter les paysans en amis; mais à présent que la roue avait tourné, je ne voulais pas qu'ils me traitassent, eux, de pair et compagnon. Et pourtant j'étais encore si enfant et si joueuse!.. Mais je ressentais vivement l'humiliation de mon père et j'en souffrais certainement plus que lui.

On ne l'attendait que le lendemain, et en son absence ma grand-mère l'accablait d'imprécations pour se soulager le cœur. A la brune, ma belle-mère n'était pas encore descendue. Modeste tricotait près de la cheminée à la vacillante lueur de l'*âme damnée*; j'étais assise sur la table avec le chat sur mes genoux, mon grand-père fumait son éternelle pipe et ma grand-mère transvasait dans des pots de grès le lait qu'elle venait de traire. Tout en achevant cette besogne, elle marmottait entre ses dents : — Ah! c'est donc demain qu'il arrive, le fléau! Ah! je vais lui froter comme il faut la tête!

Le grand-père soupirait à faire tourner des moulins. — Nous avons eu bien des maux après lui, disait-il, et bien dépensé pour faire son éducation. A son âge, n'avoir plus de place!... c'est d'un effet dans le pays!.. Mais que soit! notre Adeline, ce n'est point la peine de crier si haut pour que tous les voisins vous entendent.

— Tais-toi, répliquait-elle, tu es bien tout son pareil et tu prends sa défense, vieux flagorneur! — Et elle faisait avec ses coudes un geste de dédain indescriptible.

Au même moment, la porte s'ouvrit et mon père parut. Je courus l'embrasser, Modeste se leva; mais les deux vieilles gens ne bougèrent point.

—Eh bien ! dit mon père, il est gentil, votre accueil !

Alors ma grand'mère, furibonde, vint jusque sous son nez, et se haussant sur la pointe des pieds : — Ah ! c'est toi ! s'écria-t-elle, c'est toi ! Tu n'es pas honteux de te présenter ici !

— Taisez-vous, notre Adeline ! taisez-vous ! murmurait le pauvre grand-père.

Mais ma grand'mère était partie ; elle apostrophait mon père en patois, et les injures pleuvaient dru comme grêle. Lui ne répondait que par des mots ironiques et des haussemens d'épaules. Il s'installa près de la cheminée, y jeta une bourrée de sarmens et commanda à Modeste de lui faire une omelette. Personne ne remuait. Mon père se leva, alla droit à la huche, rapporta une douzaine d'œufs et les lança dans la poêle. Puis il revint se camper devant ma grand'mère : — Comme je ne veux pas, dit-il d'une voix cassante, que nous mourions de faim, moi et les miens, à chaque refus de votre part, j'agirai de même. A bon entendeur, salut !

Le grand-père se taisait. Il était maté et faisait par derrière des signes à sa femme, mais celle-ci ne l'écoutait pas. Ses yeux jetaient des flammes ; elle revint à la charge, montrant le poing à mon père, poussant des ricanemens égarés et lui reprochant tout l'argent dépensé par lui, sa place perdue, sa maison ruinée. Lui restait calme et ne répondait que par de froids sarcasmes. A la fin, exaspérée par ses railleries et presque folle, elle saisit un fléau et s'élança sur lui. Il la désarma facilement, mais j'eus une peur affreuse, et, terrifiée, je m'évanouis dans les bras de Modeste. En me voyant inanimée et blanche comme un linge, ma grand'mère s'apaisa subitement. Elle se mit à genoux devant moi, me couvrit de caresses et me donna les noms les plus tendres ; mais le coup était porté, je fus prise d'un tremblement nerveux qui ne me quitta pas de la nuit.

Cet scène atroce et d'autres qui suivirent eurent sur ma santé un effet d'autant plus déplorable que j'étais arrivée à cette époque de transition entre l'adolescence et la jeunesse, où la sensibilité est plus vive et le système nerveux plus facilement ébranlé. Je devins pâle et je perdis l'appétit, puis aux premiers froids je commençai à tousser, et la fièvre me prit chaque soir. J'avais une sorte de langueur qui me rendait indifférente à tout ; je ne riais plus, je passais toutes mes journées étendue sur mon lit dans un grand peignoir de flanelle. Je me sentais dépérir doucement, et je me disais qu'après tout mieux valait la mort que le triste avenir que j'entrevois. Ma grand'mère, désespérée, prit une résolution héroïque : elle fit venir un médecin de la ville. Le docteur m'ausculta, prescrivit un nouveau régime et conseilla de me faire coucher dans l'étable aux vaches dès que la saison serait moins rigoureuse. Sur ces entrefaites, mon père repartit pour Paris, où il allait chercher, di-

sait-il, une nouvelle position. Il s'ennuyait dans ce village, où tout son prestige était tombé; d'ailleurs la bonne harmonie avait cessé de régner entre M^{me} Hermance et lui; elle ne pouvait lui pardonner sa disgrâce, et lui de son côté accueillait fort mal ses réflexions et ses tristesses. Son départ ramena un peu de calme dans la maison. Dès les premiers jours de mars, on prépara ma *chambre* dans l'étable. Je n'étais séparée de nos deux *laitières*, la Charlotte et la Zénobie, que par une balustrade. De mon lit, je planais au-dessus des vaches et des moutons. Un grand rideau de cotonnade m'entourait de façon à me préserver des courans d'air et à m'enfermer dans la chaude et saine atmosphère chargée d'odeurs laiteuses. Peu à peu, je m'habituai à ce nouveau gîte et je finis par y dormir d'un bon sommeil. Les vaches me connaissaient et m'accueillaient par de doux meuglemens. Pendant la nuit, ma grand'mère, toujours en éveil, venait, pieds nus, écouter ma respiration. J'étais heureuse, quand je me réveillais, d'entendre nos bêtes ruminer lentement, et d'entrevoir au petit jour, dans une pénombre mystérieuse, les moutons pressés les uns contre les autres autour des piliers de bois qui soutenaient la charpente des *enframemens*.

Ce régime rustique me fit grand bien, et, à mesure que les jours devinrent plus chauds, le mieux se produisit. Je m'asseyais au soleil, près du rucher bourdonnant, et c'est là qu'un matin je vis arriver Armand Delorme m'apportant toute une brassée de pervenches en fleur. Il était devenu un homme; une légère barbe commençait à friser autour de ses joues, sur sa lèvre et sur son menton. Ses cheveux bruns étaient toujours aussi indisciplinés, et plus d'un bouton manquait à sa veste de chasse; mais il avait conservé son bon regard clair, intelligent et franc sous ses épais sourcils noirs, et sa bouche souriante laissait voir de belles dents blanches. Pendant ces trois dernières années, il avait été à l'École des arts et métiers de Châlons, et il y avait, disait-on, beaucoup travaillé; depuis l'hiver, il était rentré au village, et il reprenait, selon ma grand'mère, sa vagabonde existence de *camp-volant*. Je lui tendis ma main amaigrie. — Ah! pauvre demoiselle, s'écria-t-il en rougissant, comme vous voilà blanche et délicate! Mais n'ayez peur, notre printemps vous rétablira. J'ai découvert de belles fleurs dans la forêt, je vous en apporterai.

Je le remerciai. Il balbutia encore quelques mots embarrassés, puis se retira brusquement; mais il revint le soir m'apporter une galette toute chaude que sa mère avait cuite pour moi.

Au milieu de ces bonnes gens et par ce beau printemps qui commençait à sourire, je me sentais revivre. Après ma grande langueur, je jouissais voluptueusement du retour lent, mais progressif, de mes forces. Je pouvais marcher, désirer; je me reprenais

être gaie. Il ne me restait plus qu'une petite toux, qui disparaissait chaque jour. On m'avait lâché la bride sur le cou, j'allais à travers champs, en plein soleil, tête nue... Ah! le bon temps! Dès cinq heures, j'étais levée, au grand ébahissement de ma belle-mère, qui dormait la grasse matinée, déjeunait au lit, puis passait sa journée à lire *Corinne* et à bâiller à belles dents. Je m'asseyais devant notre porte, et j'assistais au réveil du village. Les volets s'ouvraient, les poules sortaient du poulailler, caquetant, étendant les ailes, ébouriffant leurs plumes et courant en toute hâte vers les fumiers du voisinage. Puis les paysans passaient avec leurs faux et me criaient un gai bonjour en ajoutant : — Ah! vous voilà toute gaillarde. C'est pourtant à notre bon air de bois que vous devez vos belles couleurs revenues! — Les garçons et les filles, leur paquet à la main, se rendaient à la commune voisine, où ils s'étaient loués pour la fenaison, et ils marchaient en chantant de vieux airs du pays. Tous me saluaient, car au village on n'a pas besoin de se connaître pour se dire bonjour. Dans l'après-midi, je partais pour les prés. Nous portions la *fromagée* pour faire *marander* (goûter) les gens de journée, et comme ils riaient tous quand, assise au milieu d'eux, je mordais bravement dans un gros morceau de pain de ménage! — Ah! elle n'est point *faraude*, criait le Manchin; mon Dieu! que ç'aurait été grand dommage, si elle ne s'était point amendée de santé!

Je ne rentrais qu'avec *nos gens* pour le souper. Je revenais perchée sur le char à foin. Ma belle-mère, qui détestait le village et les villageois, haussait les épaules en me voyant rentrer les cheveux au vent et semés de brins d'herbe. — Ah! ma chère, disait-elle, tu as bien du sang de paysan dans les veines, tu es bien la vraie fille de ces gens-là! — Elle remontait dans sa chambre, ayant dîné d'avance pour ne pas se trouver au milieu de cette cohue; moi, je m'asseyais à la longue table, en face de mon grand-père, Modeste à mon côté, et tous les faucheurs et faneuses à l'entour; ma grand-mère nous servait; je dévorais la soupe aux choux, le petit-salé fumant, la salade de laitue dorée à la crème. Et c'étaient des cris de bonheur de la part de mes grands-parens... J'avais seize ans passés, le grand air m'avait rendu des couleurs et de l'embonpoint, et, comme disait Modeste, j'étais devenue tout à fait une femme. Le matin, en peignant mes longs cheveux devant le vieux miroir de la chambre haute, je constatais moi-même, non sans un certain mouvement de vanité satisfaite, que je n'étais point laide avec mes deux nattes épaisses, mes yeux d'un bleu de bluet sous de longs cils bruns, mes lèvres très rouges et mes bras très blancs. Je devinais surtout ma beauté aux coups d'œil jaloux de M^{me} Hermance et à la dévote admiration d'Armand. Depuis ma guérison, il venait moins

souvent me voir; les airs dédaigneux de ma belle-mère l'effarouchaient et lui faisaient perdre son aplomb; mais, si ses visites étaient plus rares, je sentais cependant qu'il n'était pas loin de moi. Quand je me promenais seule au bois, un certain frissonnement des branches trahissait sa présence, et en effet je le voyais tout d'un coup sortir d'un fourré et traverser lentement la tranchée. Souvent, le soir, je trouvais à la maison un bouquet de fleurs sauvages, ou une belle truite aux taches roses, encore frétilante, ou un panier de fraises des bois, et ma grand'mère disait : — C'est mon *fillet*, le garçon à la Manette Delorme, qui les a été quérir pour vous, petiote; il les a apportées à la nuitée, puis s'est sauvé comme s'il avait le feu aux jambes.

Par une matinée de juillet, j'étais allée dans les *mais* du voisinage cueillir des fleurs pour en orner notre cuisine. De jardin en jardin, j'arrivai au *mais* de Manette Delorme. Tout le village était silencieux, car on commençait la moisson, et les gens étaient aux champs, occupés à *scier* les seigles. Le jardin, couvert d'arbres à fruit et de rosiers à mille feuilles, était plein de bourdonnements d'insectes. Des volées de petits papillons bleus y jouaient au soleil. Voilà qu'au détour d'une allée herbeuse j'aperçus, couché sous un pommier, Armand en bras de chemise, les manches relevées jusqu'au coude, et dormant à l'ombre. Je me gardai de le réveiller et me mis à cueillir des roses et des œillets rouges. De temps à autre, je m'arrêtais pour grapiller une groseille, puis je revenais à mes fleurs. Quand mon bouquet fut assez gros, je pris une rose et, m'approchant du dormeur, je l'effeuillai de haut sur sa figure. Il ouvrit brusquement les yeux, se leva, et souriant : — Je ne dormais pas, dit-il.

— Et pourquoi faisiez-vous semblant alors?

Il me regarda longuement avec deux grands yeux tout brillans qui me firent baisser les miens : — Dame! si j'avais été éveillé, je vous aurais peut-être gênée pour cueillir vos fleurs, vous seriez restée moins longtemps, et j'étais si heureux de vous regarder!

Il me dit cela si tendrement que je devins à mon tour plus rouge que mes œillets, mon cœur battit, et j'eus pour la première fois un mouvement de coquetterie. — Oui, repris-je, je vous ai cueilli toutes vos fleurs, mais je vais vous en rendre une. — Et arrachant de mes cheveux un œillet, je le lui lançai en l'air.

Il l'attrapa au vol, le baisa et le mit dans sa poitrine. — Ah! mademoiselle Madeleine!.. s'écria-t-il, — et ce fut tout. Je me sentais moi-même fort embarrassée et confuse, et je prétextai pour le quitter une commission qu'on m'avait donnée pour sa mère.

Il me suivit sans rien dire. Il savait cependant que sa mère n'était pas là. Comme j'entrais dans la boulangerie pour appeler Manette, Armand d'un geste passionné me prit la main, la serra contre

sa poitrine et me dit d'une voix étranglée : — Madeleine, si je n'étais pas si lâche, je m'en irais étudier à Paris, je deviendrais un monsieur, et peut-être bien que plus tard,... mais je ne suis qu'un paysan, et vous ne voudriez point de moi!

Il me lâcha la main et se sauva dans le grenier. Je m'en revins lentement à la maison, et tout le reste du jour je demeurai silencieuse, au grand étonnement de ma belle-mère, à qui je me gardai bien de raconter mon idylle. Certes Armand était loin de ressembler à cet idéal que je m'étais créé à la pension. Ce villageois au cou hâlé, aux cheveux en broussailles, à la poigne solide, ce rude chasseur ne ressemblait en rien au grand homme de génie auquel j'avais rêvé de consacrer ma jeunesse. Il était mal accoutré, à peine dégrossi par une demi-éducation, mais ses yeux bruns disaient l'intelligence et la loyauté, son franc sourire avait quelque chose de sain et de réconfortant, et puis je lui savais gré de sa naïve admiration. Je songeais : voici un brave garçon qui m'aime de tout son cœur; qui sait si je ne serais pas plus heureuse, paysanne avec lui, que *dame* à Paris?.. Mais peu à peu, mes instincts de *duchesse* se réveillant, je me prenais à sourire de cette folle idée. Il me semblait voir l'ironie hautaine de Mira, j'entendais son rire méprisant à la nouvelle d'un pareil mariage. Mon orgueil s'irritait à cette seule idée, je rougissais d'avoir pu l'admettre, même un seul instant, et je revenais de plus belle à mes châteaux en Espagne.

Depuis cette matinée de juillet, j'avais évité de me trouver seule avec Armand. Le jour de ma fête, il vint dès le matin me la souhaiter en présence de ma grand'mère. Il entra dans la cuisine, tenant d'une main une petite cage où gazouillait un joli rouge-gorge, et de l'autre un bouquet d'œillets écarlates. — Le cadeau n'est pas riche, dit-il de sa voix joviale; mais, mademoiselle Madeleine, je suis le premier à vous souhaiter une bonne fête... — Il s'arrêta; je lui tendis la main. — Merci, Armand, et merci aussi pour les œillets... Je les aime beaucoup!

— Pas tant que moi! répliqua-t-il brusquement.

Ma grand'mère voulait le retenir à déjeuner; il prétextait une affaire pressée et s'enfuit précipitamment.

— Il est fou! dit ma grand'mère, qui était maligne et perspicace; il est fou, par ma foi!

A partir de ce moment, je ne le vis plus qu'à de rares intervalles; mais le soir, en me couchant, je l'entendais souvent qui sonnait du cor à la lisière du bois. Il jouait ses plus beaux airs de chasse; la fanfare lointaine arrivait jusqu'à moi avec des sons caressans, et je m'endormais, flattée de cette sérénade donnée à mon intention.

Cependant l'automne approchait et ma belle-mère se desséchait d'ennui. Elle avait lu et relu *Corinne*, la vie campagnarde lui était

odieuse; elle écrivait lettre sur lettre aux dames de Grandclos pour les prier de lui trouver une situation. Mon père, de son côté, courait Paris à la recherche d'une nouvelle position. Modeste nous quitta. Ma grand'mère, qui maugréait chaque jour contre les bouches inutiles, lui avait rendu le séjour de la maison intolérable. La pauvre fille avait fini par trouver une place à la ville voisine, et j'allai la conduire jusqu'à la lisière du bois, car elle faisait la route à pied, emportant sous son bras, comme aux jours de mon enfance, sa fameuse *tête à bonnets*.

A mon retour, M^{me} Hermance me lut une lettre de mon père. Il avait enfin, écrivait-il, mis la main sur une position *superbe*, et il était impatient de nous revoir. Il insistait pour un prompt départ, ajoutant qu'il avait vu les dames de Grandclos, qu'elles étaient pleines de bonnes intentions à mon égard, qu'il fallait songer à mon avenir et que je ne pouvais m'encroûter éternellement dans un trou de village. Il joignait à sa lettre un peu d'argent; aussi ma belle-mère ne se possédait pas de joie et commençait déjà ses préparatifs. Quant à moi, je reçus cette nouvelle sans le moindre enthousiasme. J'étais presque tentée de rester au village, où je menais une vie si libre, où on m'aimait tant et où j'étais reine; mais en même temps le mot de Paris avait réveillé en moi mes ambitieuses espérances. Après tout, l'idéal attendu était peut-être là-bas, dans la grande ville, — et je me laissai emmener.

Cette fois le Manchin ne devait nous conduire que jusqu'au carrefour de la grande tranchée, où passait alors un omnibus desservant la station. Le matin du départ, ma grand'mère m'appela dans la grange. Là, elle me dit qu'elle m'adorait, que toutes ses colères étaient pour mon père et pour la *Parisienne*, et que, si les gens de Paris me rendaient malheureuse, je n'avais qu'à revenir au village; puis, après avoir été regarder à la porte du corridor, elle tira de dessous son casaquin deux pièces de vingt francs enveloppées dans plusieurs papiers : — Tenez, petiote, voici de l'or. C'est pour vous en revenir ici, si on vous moleste là-bas. Cachez-le bien et surtout ne le montrez point à votre marâtre. Elle vous le dévorerait tout de suite! N'en dites rien non plus à votre grand-père Mauclerc, car il est *moût regardant*, et ça me ferait avoir de mauvaises raisons...

Je la remerciai de tout cœur, car je sentais que pour elle ces deux louis d'or étaient un douloureux sacrifice. La *Grise* du Manchin hennissait devant la porte; Armand était venu pour aider à charger les malles, et aussi pour m'accompagner jusqu'au carrefour. Ma belle-mère avait déjà sauté lestement dans la charrette, quand mon grand-père me tira par la jupe et me ramena jusque dans la cuisine, puis il me glissa vite dans la main deux grosses pièces de cinq

francs. — Tenez, dit-il, ma mignonne, c'est l'argent de mon tabac et des politesses que je rends à l'auberge de Perdriset... Ce n'est pas grand'chose, mais votre grand'mère tient les cordons serrés. Ne lui en dites rien surtout, et si on vous manque là-bas, revenez bien vite ici!

Il m'embrassa et alla prendre sa pipe, qui était sa grande consolation. Nous partîmes, M^{me} Hermance seule dans la voiture avec le Manchin, ma grand'mère, Armand et moi suivant à pied par derrière. Le temps était superbe. Les gens allaient aux champs déterrer les pommes de terre, et ce ne fut qu'un continuel adieu tout le long de la route. J'arrachais au passage les hautes herbes des buissons et je les mordillais sans rien dire. Armand me regardait de temps à autre avec ses grands yeux humides et inquiets. Ma grand'mère poussait des soupirs et disait : — Ah! chère mignonne, je ne vous reverrai plus, je le sens bien!

— Qui sait?... Espérons que si, répliquait Armand en s'efforçant de prendre son air jovial.

— Ah! mon garçon, je m'entends bien, et je vois plus loin que mon nez... On ne nous la renverra plus... Ils la garderont dans leur maudit *Capharnaüm* de Paris!

Je les écoutais en regardant la campagne. J'aurais voulu tout emporter, du moins par les yeux : les terres labourées, les prés fleuris de *veilleuses* (colchiques d'automne), les noyers tordus, tout ce pays que j'aimais tant! Quand nous arrivâmes au carrefour, on entendait déjà les grelots de l'omnibus. Ma belle-mère battait des pieds avec impatience. Armand, debout contre une borne, son chien entre les jambes, contemplait d'un air morne la voiture qui accourait. Les chevaux, piaffant et fumans, s'arrêtèrent près de nous; on chargea les malles, et les adieux recommencèrent. Ma pauvre grand'mère m'étouffait de baisers. — Adieu, disait-elle, adieu, ma joie! adieu, mon bonheur! adieu, ma chère âme!

Je tendis ma main à Armand. Ma belle-mère, qui avait déjà pris sa place dans l'omnibus vide, se retourna pour m'appeler et vit avec stupéfaction le jeune paysan se précipiter sur mon bras et le baiser en sanglotant.

— Eh bien, eh bien! qu'est-ce que cela signifie? s'écria-t-elle indignée, allons! assez! Adieu, jeune homme; adieu, mon garçon!

Je m'élançai près d'elle, et les chevaux prirent le trot. Penchée à la portière, je contemplai longtemps encore les amis que je laissais derrière moi. Ma grand'mère restait assise sur un tas de pierres, la tête dans son tablier, et pleurait sans me voir; debout au milieu de la route, Armand semblait une statue. Le chien aboyait dans l'air sonore... Puis la route tourna, et tout disparut.

VI.

Le train filait à toute vapeur. Nous étions seules dans notre compartiment, et, chacune dans un coin, nous nous observions en silence. Par-dessus son livre, M^{me} Hermance envoyait de temps en temps un regard inquisiteur de mon côté; à la vue de ma figure décomposée, elle haussait les épaules, et un sourire amer glissait sur ses lèvres. Moi, j'examinais ses yeux cernés, son front déjà marqué de quelques rides; dans ses traits altérés, je lisais les souffrances de l'amour-propre humilié et l'inquiétude de l'avenir. Son influence sur mon père s'était peu à peu affaiblie; malgré son adresse et sa beauté, elle n'avait pu longtemps fixer cet esprit léger, naïvement égoïste, avide de plaisirs et de changement. Elle voyait son empire lui échapper. Toutes ses angoisses intérieures se reflétaient tristement sur son beau visage fatigué, et par momens, malgré mes vieilles rancunes, je me sentais prête à m'apitoyer sur cette reine déjà détrônée. Elle ferma tout à coup son livre, et, tirant de sa poche un petit carnet en cuir de Russie, elle se mit à faire des additions et à compter l'argent qui lui restait. Il devait y en avoir bien peu, car je vis sa figure déjà sombre se rembrunir encore. A la fin, elle poussa un soupir et murmura : — Ah! nous ne sommes pas riches!

Je me rapprochai d'elle, et, prenant dans ma poche tout mon trésor plié dans un papier, je le posai sur ses genoux. Elle me regarda, étonnée, déplia le papier, aperçut les deux louis d'or de ma grand'mère et les deux pièces de cinq francs. — D'où te vient cet argent? me demanda-t-elle froidement.

Je lui répondis que c'était un cadeau de mes grands-parens. Elle secoua la tête et murmura : — Ils ne se sont pas ruinés! — Hélas! et moi qui me figurais posséder une si grosse somme! Elle voulut me rendre ma petite fortune, mais je saisis le carnet, j'y fourrai tout, or et argent, puis je la forçai de le prendre. Elle ne me résista plus et empocha flegmatiquement mon trésor. — Au fait, dit-elle, cela me dispensera de demander de l'argent à ton père en arrivant.

Enfin on cria : Paris! Nous sautâmes sur le trottoir en cherchant mon père des yeux. Personne ne nous attendait. Ma belle-mère se mordait les lèvres et fronçait ses sourcils noirs. Je m'occupai des bagages tandis qu'elle alla chercher une voiture, qui nous conduisit à l'hôtel indiqué par mon père. Là, nouvelle déception. — M. Mauclerc, nous dit la maîtresse de l'hôtel, a quitté Paris hier soir; mais il a laissé un mot pour ces dames.

M^{me} Hermance, irritée et les lèvres pâles, décacheta violemment le billet, qui était à peu près ainsi conçu :

« Ma chère, l'affaire a raté, mais j'ai découvert un autre filon, et cette fois je crois que la veine est bonne. Je pars pour Bruxelles, où on me propose une situation magnifique. Désolé de vous quitter aussi brusquement; par bonheur, vous avez ici vos amies M^{mes} de Grandclos, qui ne vous refuseront pas une cordiale hospitalité. Tout à vous et à bientôt. — Hubert Mauclerc. »

Retirée à l'écart dans un coin de la cour, M^{me} Hermance me lisait ces lignes d'une voix altérée, tandis qu'un garçon d'hôtel nous regardait d'un air sottement impatient. — Ah! c'est bien de ton père! murmurait-elle indignée, nous laisser ainsi faire le pied de grue dans un hôtel! Je ne lui pardonnerai de ma vie! M^{me} de Grandclos est-elle seulement à Paris, et d'ailleurs voudra-t-elle nous loger?

La voiture roula vers le faubourg Saint-Germain, où demeuraient les dames de Grandclos. Nous étions toutes deux silencieuses, — moi très attristée, M^{me} Hermance furieuse. Six heures sonnaient quand nous arrivâmes rue de l'Université. Ma belle-mère, après avoir questionné le concierge, fit mettre les bagages dans la cour, et monta rapidement l'escalier; elle me précédait, le gaz n'était pas encore allumé, et tout était fort sombre. Le cœur me battait, je me sentais mal à l'aise en songeant à la réception qu'on allait nous faire. — Ma belle-mère, passe encore, mais moi! moi et *Tireli!* me disais-je en regardant mon rouge-gorge, qui sautillait dans sa cage. — Arrivée au second, M^{me} Hermance sonna. J'entendis la porte s'ouvrir, un cri de surprise plutôt que de joie résonner dans l'antichambre; puis, comme l'obscurité était grande et que je montais lentement, la domestique referma la porte, et je me trouvai seule sur le carré.

Je n'osais pas sonner, mes jambes ne pouvaient plus me soutenir, et je m'assis sur une marche. J'entendais vaguement les explications de ma belle-mère, les exclamations de la vieille dame et la mélodie plaintive de sa fille. Le ton de ces deux dernières voix ne me paraissait que médiocrement hospitalier. Oh! comme je regrettais alors mes deux pièces de cent sous et mes deux louis! Si je les avais possédés en ce moment, comme j'aurais vite couru à la gare et pris le premier train s'en allant vers Trois-Fontaines! Les minutes me semblaient des siècles. Je tremblais que quelqu'un ne montât ou ne descendît, ou bien que le concierge, venant allumer le gaz, ne me trouvât ainsi seule sur le palier, comme une vagabonde! A la fin, les éclats de voix diminuèrent, la porte s'ouvrit de nouveau, et la vieille dame, une lampe à la main, parut sur le carré.

— Comment! s'écria-t-elle, tu étais là, mon cœur? Pourquoi ne

sonnais-tu pas, petite sotte? Allons, entre vite, on va se mettre à table.

J'entrai fort gauchement et raide comme une barre de fer. Les regards curieux et presque narquois des domestiques me gênaient horriblement. Au salon, où M^{me} Hermine Fougères et ma belle-mère causaient à l'écart, M^{me} de Grandclos souleva l'abat-jour de la lampe pour mieux me dévisager. — Allons, dit-elle, tu es toujours jolie, mais je t'aimais mieux avec tes cheveux bouclés. Et puis pourquoi restes-tu là droite comme un pieu?

— Ote ton chapeau, reprit à son tour M^{me} Hermine; on dirait que tu ne sais que faire de tes mains. — Elle remarqua tout à coup que je tenais une cage. — Bon Dieu! s'écria-t-elle, que nous a-t-elle apporté là?

Je lui montrai mon ami *Tireli*, et alors, s'apitoyant sur le sort du pauvre captif, « privé du soleil et des chansons de ses frères, » elle me demanda si je ne ferais pas mieux de lui donner la liberté. Je répondis que ce serait lui rendre un mauvais service, et que dans les rues de Paris la liberté lui deviendrait certainement fatale. — D'ailleurs, ajoutai-je, il est habitué à moi, et nous nous aimons, n'est-ce pas, *Tireli*?

Le rouge-gorge fit entendre un petit cri d'assentiment, et je posai la cage sur un meuble, tandis que ma belle-mère ricanait.

— Maintenant, dit M^{me} Hermine, causons de choses sérieuses. Après l'indigne conduite de M. Mauclerc, il faut courir au plus pressé et assurer votre existence à toutes deux. Voici ce que j'ai à te proposer, Madeleine. Je cherche depuis longtemps une personne qui me serve de secrétaire et de lectrice, et j'ai pensé à toi. Tu demeureras avec nous, et je me chargerai de ton entretien; Hermance vivra sous notre toit jusqu'à ce que je lui aie trouvé des leçons de piano. Cela te va-t-il?

On ne pouvait pas me faire entendre plus poliment que j'étais sans asile et qu'il fallait songer à gagner mon pain. Ma belle-mère se confondit en remerciemens. Quant à moi, tout cela me semblait bien dur après ma libre vie de Trois-Fontaines. Mon orgueil souffrait cruellement de la position équivoque où venait de me mettre mon père avec sa légèreté habituelle; pourtant il fallait faire de nécessité vertu, j'inclinai la tête en signe d'assentiment, et je murmurai quelques paroles de reconnaissance. — Après tout, pensai-je, si ma nouvelle existence devient trop pénible, je pourrai toujours me sauver dans mon village.

— Allons, voilà qui est convenu, dit M^{me} Hermine en arrangeant le nuage de gaze mauve qui s'enroulait vaporeusement autour de son cou; du reste tes occupations seront agréables et variées. J'ai réglé toutes les heures de ma journée, je t'en indiquerai le pro-

gramme, et tu verras comme nos jours seront bien remplis. Et puis tu feras aussi l'éducation de *Chèvrefeuille*.

A ce nom pastoral, j'ouvris de grands yeux. — C'est notre enfant d'adoption, poursuivait-elle; sa mère, ma cousine germaine, est morte, et son père, qui a un comptoir dans l'Amérique du Sud, me l'a confié en partant.

Elle sonna pour faire venir *Chèvrefeuille*, qui apparut peu de temps après à la porte du salon. C'était un petit bonhomme de sept ans, jaune comme un coing, avec un nez énorme, de très petits yeux noirs perçans et une immense bouche sans lèvres. — Il se nommait Claude, soupira M^{me} Hermine, mais j'ai horreur des noms vulgaires, et je l'ai débaptisé. N'est-ce pas que *Chèvrefeuille* est plus euphonique et plus gracieux?

On passa dans la salle à manger, tandis que l'aimable *Chèvrefeuille* me souhaitait la bienvenue en me tirant la langue et en faisant d'horribles grimaces derrière le dos de sa cousine. D'un coup d'œil, je vis qu'il ne me plairait guère. Ce fut bien pis à table. *Chèvrefeuille* était fort mal élevé, et hurlait pour un rien. On l'avait placé près de moi; à chaque plat, il se soulevait sur sa chaise, regardait son assiette, mettait les doigts dans la mienne, faisant mentalement la comparaison de nos deux portions, et, s'il trouvait que j'étais servie plus copieusement que lui, il ouvrait sa large bouche et poussait des cris de paon. Après dîner, on revint au salon. La vieille dame prit un jeu de cartes, et fit des *réussites*; ma belle-mère et M^{me} Hermine se mirent à jaser à mi-voix; je restai seule, livrée aux fantaisies saugrenues du bonhomme *Chèvrefeuille*, qui voulait à toute force se pendre à mes longues nattes, afin, disait-il, de *sonner les cloches*. Je tombais de sommeil; à la fin, on s'en aperçut, et on me conduisit à la petite chambre que je devais partager avec mon futur élève. Il me fallut le déshabiller des pieds à la tête, puis le coucher dans son lit parallèle au mien, où heureusement il s'endormit aussitôt. On avait préparé pour le chérubin un excellent verre d'eau très sucrée à la fleur d'oranger, et j'étais chargée de le lui administrer pendant la nuit. Au milieu de mon premier sommeil, je fus en effet réveillée en sursaut par la grande bouche qui criait : — Madame, mon *à-boire*! — La première nuit, je lui donnai son eau sucrée consciencieusement; mais le lendemain, ennuyée de ce brusque réveil, j'avalai sans remords le contenu du verre, et lui administrai à la place une bonne gorgée d'eau pure prise à la carafe. — Ce n'est pas sucré! hurla le délicat *Chèvrefeuille*. — Je lui affirmai que si, et l'engageai à dormir. Le surlendemain, même cérémonie: j'avalai l'eau sucrée, et le désaltérai de nouveau avec de l'eau claire. La quatrième nuit, il se tint coi, et ce fut fini à tout jamais. C'est ainsi que je commençai l'éducation de *Chèvrefeuille*.

Avec M^{me} Hermine, les choses n'allèrent point si rondement; cependant, à l'aide de ma gaîté communicative, je gagnai insensiblement son cœur. Elle était bonne femme au fond, malgré ses travers romanesques et sa fausse sentimentalité. Elle avait partagé méthodiquement sa journée. Il y avait l'heure des *extraits*, l'heure des *romans*, l'heure de la *rêverie*. Seulement, selon le vent qui soufflait, ce programme était modifié par une fantaisie dominante qui envahissait toutes les heures de la journée. Pendant un mois, nous ne fîmes que de la botanique; le mois suivant, ce fut le tour de la littérature étrangère. Nous ne lûmes plus que des romans anglais ou américains. Un jour, dans le paquet de livres envoyé par le libraire, le titre d'un volume attira mon attention. C'était *Jane Eyre*, dont m'avait parlé Mira Strany. Je l'emportai dans ma chambre, et chaque soir, dès que Chèvrefeuille était endormi, je le lisais avidement. Cette lecture, qui se trouvait si bien en harmonie avec ma situation, mes idées et même mes chimères, m'enthousiasmait à un point que je ne saurais dire. Mon enfance avait quelque analogie avec celle de *Jane Eyre*; cette ressemblance me monta la tête; je relus quatre ou cinq fois le roman, je m'en nourris. Je me pris à aimer ce Rochester âgé, laid et malheureux. Tous mes désirs de dévouement se rallumèrent. Je ne pensai plus qu'à trouver un ami semblable. Consoler un homme qui aurait beaucoup souffert, beaucoup désespéré, le relever, lui rendre le courage et la foi, être tout pour lui, ces rêves m'agitaient et me poursuivaient dans mon sommeil. Je cherchais mon idéal partout : dans la rue, à la promenade, dans le salon de ces dames; mais aucun des hommes que je voyais n'était ni assez laid, ni assez malheureux, ni suffisamment intelligent pour réaliser le type imaginaire que j'avais conçu. Je retombais dans la réalité, c'est-à-dire dans mes études superficielles et décousues avec M^{me} Hermine et les chapitres de grammaire que j'essayais d'entonner à Chèvrefeuille.

L'hiver se passa ainsi. Ma belle-mère avait trouvé quelques leçons; elle demeurait près de nous, et avait rapidement réussi à se rendre indispensable aux dames de Grandclos. Mon père, malgré ses belles promesses, donnait rarement de ses nouvelles, et surtout envoyait peu d'argent. Il brassait en Belgique je ne sais quelles affaires industrielles, auxquelles il mêlait des préoccupations politiques. Bien qu'il fût libre de rentrer en France, il se posait en proscrit, ce qui lui semblait un excellent prétexte pour nous laisser seules à Paris. Il se bornait à nous féliciter du parti que nous avions pris et à donner force éloges à M^{mes} Grandclos, qu'il appelait de belles âmes.

De temps en temps, on m'écrivait de Trois-Fontaines; mais on ne me parlait pas d'Armand Delorme, et j'ignorais ce qu'il était devenu. Un dimanche, la femme de chambre me prévint que quelqu'un de-

mandait à me voir, et dans l'antichambre je trouvai mon fidèle camarade d'enfance assis sur le coffre à bois. Je le forçai à entrer au salon, où se trouvaient ces dames et ma belle-mère. Le brave garçon, avec ses grosses chaussures, sa redingote coupée par le tailleur de Sermaise, son feutre mou et son teint hâlé, avait l'air tout dépaysé dans le salon blanc et or de M^{me} de Grandclos. Ma belle-mère lui fit un salut protecteur, M^{me} Hermine prit en le voyant l'attitude d'une sensitive qui replie ses feuilles; la vieille dame seule fut aimable et le pria de s'asseoir. Au milieu de ce salon parisien, Armand semblait avoir perdu tout son aplomb et toute sa belle humeur. Ses manières, si aisées et si franches au village, avaient fait place à une gaucherie lourde, dont j'étais moi-même honteuse. J'essayai de le rassurer par quelques paroles amicales et je lui rappelai nos bons souvenirs de Trois-Fontaines. Ses clairs yeux bruns se tournèrent vers moi et s'illuminèrent en signe de reconnaissance. Il m'apprit qu'il avait trouvé de l'occupation chez un des architectes attachés au Louvre, et qu'en outre il suivait un cours à l'École des Beaux-Arts. — J'ai bonne volonté et bon courage, ajouta-t-il, et avec un peu de chance j'espère que j'arriverai à quelque chose.

Au bout d'une demi-heure, s'apercevant des bâillemens étouffés de M^{me} Hermine, il repoussa brusquement son fauteuil et se leva pour sortir. Je l'accompagnai dans l'antichambre. — Je suis heureuse de votre visite, Armand, lui dis-je, et j'espère que vous reviendrez nous voir.

— Merci, mademoiselle Madeleine, je profiterai de la permission, mais pas aussi souvent que je le voudrais, parce que, voyez-vous, ici je sens que je gêne, et je suis moi-même gêné...

En rentrant au salon, j'entendis des éclats de rire. — Vous venez de voir l'amoureux de Madeleine, dit méchamment ma belle-mère en contant la scène des adieux de Trois-Fontaines.

— Fi donc ! s'écria M^{me} Hermine en s'éventant et en respirant des sels, c'est un rustre qui ne sait ni parler ni s'asseoir.

On se mit à dauber sur le pauvre Armand. Les quolibets et les plaisanteries n'avaient point de fin ; dans ce concert ironique, M^{me} Hermance tenait la première partie. J'étais indignée. — Il est gauche, c'est possible, m'écriai-je, mais il a du cœur !

Et je sortis mécontente. Malgré moi, tous leurs sarcasmes avaient produit un fâcheux effet sur mon esprit. Je me sentais humiliée du peu de succès de mon ami de Trois-Fontaines, et, repensant tout à coup à la scène des œilletons, je ne pus m'empêcher d'en rougir et de me trouver moi-même ridicule.

Cependant Chèvrefeuille devenait de jour en jour plus jaune et plus grêle, et le médecin avait ordonné les bains de mer. En ce

temps-là, M^{me} Hermine, ayant assisté à la première représentation de je ne sais quel drame breton, ne rêvait plus que dolmens, *pardons* et landes aux fleurs d'or. Elle voulut choisir une plage où on fût en pleine Bretagne bretonnante. Quelqu'un lui parla de Douarnenez, et il fut décidé que nous irions y demeurer pendant deux mois avec la vieille dame et Chèvrefeuille. On avait loué d'avance une maison, et trois jours après une voiture de Quimper nous débarquait avec nos malles dans le petit bourg bas-breton. Le lendemain nous prîmes possession de notre logis. C'était une maisonnette isolée, bâtie au-dessus des rochers de Plô-mar. La chambre que je partageais avec Chèvrefeuille donnait directement sur la baie. Je m'y trouvais délicieusement, bien qu'elle fût à peine meublée. Quand je parvenais à y être seule avec mon ouvrage ou mon livre, je m'abandonnais de tout cœur à la contemplation de la mer. Le matin surtout, la baie avait une fraîcheur et une splendeur qui m'enchantaient. Au-dessous de moi, dans le *lavoir* creusé au pied des rochers, les battoirs des lavandières retentissaient dès l'aube. Quand le ciel était bleu, la baie scintillante semblait rouler des pierreries; les barques des pêcheurs de sardines s'éparpillaient, voiles au vent, précédées par un vol de mouettes blanches. Les jours de grosse mer, les vagues venaient se briser au-dessous de mes fenêtres avec de sourdes détonations. Alors de longues mélancolies s'emparaient de moi. J'étais prise d'un besoin immense de rêverie solitaire. J'écoutais durant des heures le bruit des vagues, et peu à peu ma mélancolie flottante se changeait en une profonde tristesse. Je pensais à tous mes souvenirs douloureux, à ma pauvre maman couchée dans le lointain cimetière des Palatries, à mon enfance négligée, à l'abandon de mon père. A toutes ces impressions pénibles, je donnais pour accompagnement les sanglots de la mer, et j'éprouvais une jouissance indéfinissable à me sentir ainsi souffrir devant cette immensité.

Malheureusement on me laissait rarement seule. Après les premiers momens de surprise et d'admiration forcée, M^{me} Hermine s'était vite fatiguée de ce pays austère, qui manquait absolument de confortable. Elle ne tarissait pas en lamentations sur la vulgarité des *sardinières*, sur l'insupportable odeur de poisson gâté qui infectait les rues et sur la langue barbare des paysans bretons. M^{me} de Grandclos était plus accommodante. Elle allait et venait par les rues, jasant avec les marins, passant des heures entières en commérages avec la marchande de tabac du coin de la place. Elle se trouvait heureuse de cette vie de caquetages, et savait n'être ni ennuyée ni ennuyeuse. Le plus insupportable de mes compagnons de voyage était le bonhomme Chèvrefeuille. Les bains excitaient tellement son système nerveux qu'on fut obligé d'y renoncer; l'air

seul suffisait à le rendre plus rageur et plus exigeant. Nos longues promenades dans ce pays si admirable étaient constamment gâtées par la désagréable compagnie de l'affreux bambin.

Un soir où le petit drôle était resté au logis, nous avions poussé, à travers la lande Saint-Jean, jusqu'à un entassement de rochers qui surplombe au-dessus de la mer et qu'on nomme la *Pointe de la Jument*. Le soleil se couchait dans un ciel magnifique, et, en arrivant près de la pointe, nous vîmes la plate-forme du rocher déjà occupée par un visiteur qui n'avait rien du costume ni des allures des indigènes. — Vêtu d'une veste de velours, les jambes bien prises dans des guêtres de drap, tenant à la main son feutre à petits bords, les cheveux au vent, il regardait la mer, et sa silhouette élégante se découpait en noir sur le rouge intense du couchant. Autant qu'il me fut possible d'en juger à distance, il me parut jeune. M^{me} Hermine, piquée par la curiosité, fit de vains efforts pour grimper au sommet du rocher. L'étranger nous avait aperçues; il nous lorgna un moment, et, l'examen nous ayant été sans doute favorable, il descendit de son observatoire et offrit galamment la main à M^{me} Hermine pour y remonter. Il voulut ensuite me rendre le même service, mais je grimpais comme une chèvre, et je le remerciai. Il était jeune en effet, et avait très bon air. Sa figure pâle, scrupuleusement rasée, avait une vive lueur d'intelligence et de froide pénétration; ses cheveux bruns bouclaient agréablement sur son cou blanc très découvert; ses yeux bleus dardaient un regard hardi, aigu et embarrassant; son front haut, un peu fuyant vers le sommet, et son nez très aquilin, donnaient à son profil un grand caractère de distinction, mais aussi quelque chose d'acéré et de coupant qui excitait plutôt l'admiration que la sympathie.

Tandis que M^{me} Hermine le remerciait, le jeune homme nous observait curieusement. La conversation s'anima, et il nous donna quelques détails sur la topographie de la baie. Sa voix me frappa. Elle était claire, métallique, sonore, parfois un peu solennelle, mais singulièrement mélodieuse. Il offrit d'être notre guide pour le retour, et, chemin faisant, nous apprit qu'il habitait Paris. Il semblait appartenir au monde des lettrés ou des artistes, car je lui entendis nommer familièrement plusieurs peintres et écrivains connus. Naturellement on parla de la mer, et M^{me} Hermine en profita pour murmurer quelques phrases nuageuses sur l'océan et l'infini.

— La mer, dit notre compagnon, est comme une très antique et mystérieuse symphonie; sa musique a tous les accens, depuis l'adagio majestueusement calme jusqu'à l'allegro retentissant et terrible.

Je marchais silencieusement auprès de lui, et j'écoutais avec une vive surprise ce langage imagé. Jamais jusqu'alors je n'avais en-

tendu parler de la sorte. Tandis que nous cheminions, les étoiles s'allumaient, et dans la lande solitaire on n'entendait plus que quelques appels lointains ou des bruits de rames sur la mer qu'un pli de terrain nous cachait. — Quelle belle nuit! soupira M^{me} Hermine, et comme ce mince croissant de lune fait bien au-dessus de ces montagnes!

— Oui, répondit-il, les astres, comme dit Byron, sont la poésie du ciel... En face de cette nuit illuminée, les beaux vers vous viennent naturellement aux lèvres. — Il s'arrêta, et comme s'il se parlait à lui-même, très lentement, de sa voix la plus vibrante, il récita ces vers :

Le croissant fin et clair, parmi ces fleurs de l'ombre,
Brillait à l'occident, et Ruth se demandait

.
Quel Dieu, quel moissonneur de l'éternel été
Avait, en s'en allant, négligemment jeté
Cette faucille d'or dans le champ des étoiles...

— Vous êtes poète, monsieur! s'écria M^{me} Hermine ravie.

— Oui, madame, répliqua-t-il d'un ton modeste; mais ces magnifiques vers ne sont pas de moi...

Il ne prit congé de nous qu'à notre porte, laissant M^{me} Fougères en proie à un bruyant enthousiasme. Moi, je restais muette, mais j'étais agitée par un vif sentiment de curiosité. Deux jours après, on nous remit la carte de notre compagnon de promenade, et sur le vélin je lus à haute voix : *Natalis La Jonchère*. Je trouvai le nom joli, et M^{me} Hermine se souvint de l'avoir déjà vu imprimé quelque part. Elle choisit son plus coquet papier à lettre et invita le poète à prendre le thé le lendemain soir.

A l'heure indiquée, M. La Jonchère se présenta et fut accueilli chaleureusement. Dans le courant de la soirée, M^{me} Hermine le pria de dire des vers, qu'il débita complaisamment avec cette habile diction et cette voix musicale qui m'avaient déjà charmée. Sa poésie avait une couleur singulière, un peu bizarre; elle exprimait des sensations extraordinaires avec des mots d'une sonorité éclatante, couvrant une pensée souvent insaisissable à force d'être tourmentée. Je connaissais peu les poètes contemporains, et je trouvais le talent de M. La Jonchère sérieux, sinon sympathique. M^{me} Hermine applaudit frénétiquement, et la vieille dame fit chorus, moins par goût que par un besoin de bruit et de mouvement.

Bref, M. Natalis La Jonchère conquit le cœur de ces dames et devint dès lors le compagnon de toutes nos promenades. Il prodiguait principalement ses attentions à M^{me} Hermine; mais de temps à autre je surprénais son œil bleu fixé curieusement sur moi, et j'avoue

que cette curiosité du poète me flattait assez. La veille du jour fixé pour notre départ, nous allâmes tous nous promener dans la longue allée qui relie l'église de Ploa-ré au calvaire. M. La Jonchère m'offrit le bras, et, comme nous marchions plus vite que ces dames, nous les laissâmes assez loin en arrière. La soirée d'août était calme, un peu voilée de brume. Du chemin herbeux que nous suivions, nous apercevions la mer au loin, derrière les arbres, dans une vapeur bleuâtre. La cloche de Ploa-ré sonnait lentement l'*Angelus*, et il y avait dans l'air une douceur fondante. Le poète me parlait de ses projets et de ses espérances. Il travaillait à un drame breton tiré de la légende du roi Grâlon et de sa fille Dahut, et il était venu à Douarnenez pour étudier sur les lieux le plan de son poème. Insensiblement il en vint à me conter son enfance, ses souffrances et ses luttes opiniâtres. Il était le fils d'un pauvre employé végétant dans un village du Limousin; on avait voulu faire de lui un gratte-papier; il avait résisté, s'était brouillé avec sa famille, et, sentant une vocation sérieuse, il était venu à Paris. Là, seul, sans amis, sans argent, il avait péniblement frayé sa voie. Trop pauvre pour acheter des livres, c'était sur les quais, aux étalages des bouquinistes, qu'il avait souvent étudié pendant des heures. Il gravissait ainsi pas à pas la longue et âpre montée de la gloire... Il me disait toutes ces choses d'une voix vibrante, aux modulations lentes et cristallines. Je m'étais assise sur les marches moussues du calvaire; le coude appuyé au genou, la tête dans la main, je l'écoutais avec un intérêt croissant. Lui, debout devant moi, un pied posé sur l'une des marches, se détachait sur l'horizon. — Oui, dit-il en frappant de son bâton les degrés de granit, j'ai encore, moi aussi, un rude calvaire à gravir; mais j'irai jusqu'au bout, car j'ai la foi et la volonté.

Au retour, la vieille dame prit mon bras; quand nous arrivâmes à notre porte, M^{me} Hermine serra la main de M. La Jonchère et lui dit combien elle désirait continuer à Paris des relations commencées si heureusement sur les grèves de Douarnenez. Le poète sourit, nous souhaita un bon voyage et s'éloigna lentement.

Après le thé, je remontai dans ma chambre et je m'accoudai à la fenêtre pour contempler la mer une dernière fois. Le ciel était couvert, la baie déserte, la nuit profonde. Seule, à l'extrémité de la pointe de la Chèvre, très loin, une petite lumière, celle d'un phare sans doute, brillait faiblement dans la brume. Je songeais à ma promenade avec M. La Jonchère, à tout ce qu'il m'avait dit de sa vie et de ses travaux. Je me demandais si ce n'était pas là l'*inconnu* tant rêvé. Il avait du talent, du génie peut-être! Il avait souffert et souffrait encore, ainsi que le disaient assez son front pâle et ses traits fatigués. Ne venais-je pas de rencontrer, sur cette côte bretonne, l'homme auquel je voulais me dévouer, comme Jane Eyre avait

rencontré Rochester sur la route de Thornfield? Toutes ces questions rêveuses étaient entrecoupées de retours vers le passé et d'adieux à la mer. Je comparais cette lumière lointaine dans la brume à la lueur douteuse encore que je croyais entrevoir en moi-même. J'associais dans un même salut mélancolique la clarté du phare vacillant dans la nuit et la lueur d'espérance tremblotant au fond de mon cœur... Le sommeil me prit au milieu de ces rêveries, le bruit de la mer me berça une dernière fois, et le lendemain une voiture nous remporta vers Paris.

VII.

Nous passâmes le reste de l'automne dans la maison de Bellevue, et ces deux mois de villégiature me parurent deux siècles, grâce à l'insupportable Chèvrefeuille. Je menais la vie la plus triste du monde; par ces longues pluies d'octobre, au milieu de ces arbres ruisselans, de ces feuilles tombantes, je me sentais plus abandonnée que jamais. Mon seul refuge était ma petite chambre sous les toits. J'y retrouvais mes livres et mon rouge-gorge, dont une domestique avait pris soin en mon absence; son petit chant voilé s'harmonisait avec l'aspect mélancolique des bois effeuillés et me rappelait le temps de Trois-Fontaines. De ce côté aussi, il ne me venait que de tristes impressions. La santé du grand-père déclinait sensiblement; il ne pouvait plus sortir et n'écrivait qu'avec peine. Je n'avais pas de nouvelles de M. Desprairies, dont le voyage annuel à Paris s'était depuis deux ans fait en mon absence; enfin je n'avais pas revu Armand. Mon père nous donnait à peine signe de vie, et ma belle-mère ne tarissait pas sur l'indignité des procédés de M. Mauclerc. Comme elle, je trouvais la conduite de mon père très coupable, mais j'enrageais de l'entendre dire hautement par M^{me} Hermance; je souffrais de voir ainsi le nom paternel méprisé ou ridiculisé devant des étrangers.

J'avais parfois cependant de paisibles soirées, — les seules bonnes, — quand M^{me} Hermine allait prendre le thé chez des voisins. Alors, une fois M^{me} de Grandclos et Chèvrefeuille couchés, le salon bien capitonné et bien clos m'appartenait. Je jetais une grosse bûche au feu, je m'étendais sur le tapis, et je me mettais à rêver. Je rebâtissais mes châteaux en Espagne de la pension Durosé et j'y logeais toujours mon idéal, mon grand artiste pauvre et méconnu. Comme je l'aimais *en dedans*, ce grand homme imaginaire! Je lui promettais tant de bonnes tendresses, un dévouement si absolu! Peu à peu, tandis que je rêvais, les yeux plongés sur les tisons, les souvenirs de Douarnenez se mêlaient à mes rêves, mon vague idéal prenait une forme moins abstraite; il m'apparaissait tout à coup sous les

traits nets et vivement arrêtés de M. Natalis La Jonchère. Dès que le sentiment de la réalité me ressaisissait, je rougissais tout d'abord de la singulière tournure que prenaient mes rêveries, puis, malgré moi, la chimère m'enlevait de nouveau sur son aile; nous nous envolions dans un pays romanesque où le poète entrevu en Bretagne était mon hôte et mon guide. Qu'était-il devenu depuis l'automne? Avait-il quitté Douarnenez? Devais-je le revoir encore?

Lorsqu'à la fin de novembre nous rentrâmes à Paris, M^{me} Hermine me montra la carte de Natalis parmi celles qui se trouvaient amoncelées sur un plateau, et en lisant son nom j'eus un brusque battement de cœur. Un jour enfin, nous l'aperçûmes au concert Padeloup. Il était debout, au premier rang du parterre, et regardait la salle; grâce à l'agitation de M^{me} Hermine, il nous reconnut et nous salua. L'orchestre venait de commencer le *prélude de Lohengrin*; il se rassit, et pendant toute la durée du morceau manifesta bruyamment son enthousiasme. Il semblait en extase, se renversait dans son fauteuil, parlait haut et riait tout seul. Quand les dernières notes, de plus en plus ténues, semblèrent s'évanouir dans l'espace, il leva les bras et applaudit avec frénésie. A la sortie, il nous attendait, et nous renouvelâmes connaissance. Tandis que nous causions, je vis tout à coup Armand Delorme sortir du Cirque et passer près de nous: il me salua, et il allait continuer sa route quand je l'appelai bravement. Il revint sur ses pas, et à ma grande surprise M. La Jonchère lui tendit la main. Il répliqua assez froidement, mais M^{me} Hermine, à qui une poignée de main donnée par le poète semblait une sérieuse recommandation, se montra fort aimable avec mon camarade d'enfance. Je dois dire du reste qu'Armand était changé à son avantage. Il n'avait rien perdu de sa simplicité ni de ses manières franches et rondes, mais la vie de Paris l'avait affiné; il n'avait plus sa gaucherie campagnarde, et, sans être recherchée, sa toilette était plus soignée qu'autrefois. M^{me} Hermine les invita tous deux à dîner pour le dimanche suivant, et ils ne prirent congé de nous que lorsque nous montâmes en voiture.

Quelques jours après, une nouvelle fort inattendue vint brusquement modifier mes conditions d'existence. Depuis longtemps je n'avais plus entendu parler de mon aïeul maternel, M. de Rosières. Il n'avait jamais répondu à nos lettres du vivant de ma mère et avait continué le même silence après sa mort. Une lettre d'un notaire de Paris m'apprit tout à la fois le décès de ce parent inconnu et ses dernières volontés. Sa rancune avait duré jusqu'à la fin, et il avait légué à des cousins toute la fortune dont la loi lui permettait de disposer; il n'avait cependant pu dépouiller complètement son héritière directe, et il me laissait un capital d'une soixantaine de mille francs qui devait m'être délivré, soit à l'époque de mon ma-

riage, soit le jour où j'aurais mes dix-huit ans. J'étais encore sous le coup de cette surprise quand M. La Jonchère et Armand vinrent à la maison. Pendant tout le dîner, Natalis causa avec beaucoup de verve. Il parla de ses luttes, de son drame, qui serait certainement reçu à l'Odéon, de ses projets d'avenir et de ses amis. Il avait une langue dorée et s'en servait à merveille. Armand, plus réservé, était très sobre de détails sur son existence. Je ne pus rien savoir de lui, sinon qu'il travaillait toujours chez son architecte et qu'il faisait un peu de peinture. Ma belle-mère, qui était présente, se mêlait peu à la conversation, mais ses yeux à demi voilés ne perdaient pas de vue les deux jeunes gens. Son regard oblique observait leurs moindres gestes, ses oreilles exercées ne perdaient pas une seule de leurs paroles. Comme on parlait d'avenir et de fortune, elle rompit tout à coup son silence, et raconta l'histoire de mon héritage inattendu. — Le bonheur nous vient en dormant, dit-elle, et voilà Madeleine devenue une héritière au moment où elle y pensait le moins.

— Oui, reprit M^{me} Hermine en soupirant, maintenant que la voilà indépendante, elle va nous abandonner et s'envoler vers son cher village.

Je courus à elle, et, l'embrassant à deux reprises : — Me croyez-vous ingrate à ce point? m'écriai-je; je resterai près de vous tant que vous ne serez pas fatiguée de moi.

— Tu as raison, mon cœur, dit M^{me} de Grandclos en m'embrassant à son tour, et tu peux compter que nous ne t'oublierons pas.

— Oui, oui, ajouta M^{me} Hermine, va, tu n'y perdras rien!

M^{me} Hermine souriait en étudiant à la dérobée Natalis et Armand. Le poète me félicita chaudement; quant à Armand, il demeurait pensif et comme désappointé. Tout le reste de la soirée, il fut songeur et morose, et, se levant le premier, il prit congé de nous avant M. La Jonchère. Je le conduisis jusqu'à l'antichambre, et lui demandai où il avait connu Natalis.

— Je l'ai rencontré à l'atelier, répondit-il, puis à Barbizon, où nous logions dans la même auberge.

— Que pensez-vous de son talent?

Il me regarda un moment sans parler, puis avec un haussement d'épaules : — Les gens de sa coterie, répliqua-t-il en riant, trouvent qu'il fait bien les vers; mais je n'entends rien à ces choses-là, et je ne saurais trop que vous en dire.

Et sans rien ajouter il me souhaita le bonsoir.

— Ouf! dit ma belle-mère quand je rentrai, quel ours que ce garçon-là! — Natalis resta fort tard avec nous, fut très gai et parla encore avec plus de verve. Lorsqu'il partit enfin, il me serra la main avec effusion, et cette longue étreinte me laissa toute troublée. Il

avait complètement gagné le cœur de ces dames. M^{me} Hermine, fière d'avoir mis la main sur un poète qui allait être joué à l'Odéon, décida sa mère à recevoir tous les dimanches, et à partir de cette soirée Natalis fut un de nos visiteurs assidus. Armand lui-même se montra quelquefois dans le salon de la rue de l'Université; cependant on sentait bien que ce genre de distraction lui déplaisait et qu'il ne venait là que pour moi. Ma belle-mère professait, comme son amie, une admiration fervente pour Natalis. En revanche, elle ne s'était pas raccommodée avec Armand. Elle avait une manière de le louer qui le réduisait à néant. — Certes, disait-elle, on ne peut nier qu'il n'ait fait des progrès depuis sa sortie du village. Il s'est *désembourbé*, mais voilà tout! C'est un brave garçon; son esprit a une portée médiocre, juste ce qu'il faut pour devenir un honnête architecte. Si j'avais une maison à construire, je lui donnerais carte blanche, sûre qu'il ferait les choses en conscience.

Quand elle arrivait à Natalis, c'était une tout autre chanson : — Voilà, murmurait-elle, comme si elle se fût parlé à elle-même, voilà un homme admirablement doué, qui a tout pour réussir : manières élégantes, habitude du monde, parole éloquente, imagination hardie! Si tu étais une autre fille, je te conseillerais de chercher à te faire aimer de lui; mais tu n'es pas son fait. Il lui faut une femme forte, vaillante, que les luttes de la vie ne rebutent jamais. Ah! si au lieu de ton père j'avais rencontré un pareil caractère, j'en aurais fait un grand homme!

— Et pourquoi, me disais-je alors, humiliée dans mon orgueil et irritée de ce secret défi, pourquoi ne serais-je pas cette femme forte et dévouée? La tendresse ne me manque point, ni le courage, ni même la folie du sacrifice. Pourquoi ne tenterais-je pas de me faire aimer? Oui, mais lui, voudrait-il aimer une petite fille aussi simple et ignorante que je le suis?

Cependant le printemps était revenu. Les rues de Paris, si maussades et si sombres les jours de pluie, étaient éclairées par le gai soleil d'avril, et un beau ciel bleu riait au-dessus des toits. Quand on sortait, on sentait à chaque coin de rue des odeurs de violettes et de jacinthes, exhalées par les éventaires des bouquetières en plein vent; les marchands avaient renouvelé leur étalage, et derrière les glaces des magasins on voyait chatoyer les étoffes aux nuances printanières; les promenades semblaient plus animées; on eût dit que subitement tout ce que Paris contenait de jolies femmes s'était donné le mot pour courir la ville. Je subissais moi-même cette métamorphose du renouveau, et pour la première fois depuis longtemps j'étais heureuse de m'occuper de toilette. Dès le 1^{er} mai, on décida qu'on s'installerait à Bellevue afin de jouir plus complètement du printemps, et en moins d'une semaine la maison fut prête

à nous recevoir. M. La Jonchère venait nous y visiter fréquemment et avait de longues conférences avec M^{me} Hermine et ma belle-mère. Quand j'étais au salon, il me priait de lui faire un peu de musique, et je lui chantais une de ces vieilles romances que ma mère m'avait apprises. Accoudé à l'un des angles du piano, il m'écoutait d'un air ravi, et me regardait dans les yeux avec une persistance qui me faisait rougir jusqu'à la racine des cheveux.

Une après-midi de dimanche, j'étais seule au salon et je jouais l'*Invitation à la valse*; la vieille dame faisait la sieste, Chèvrefeuille gambadait au jardin, et M^{me} Hermine était allée aux vêpres avec ma belle-mère. J'entendis soudain crier le sable de l'allée, et, jetant un coup d'œil sur la glace placée en face de moi, j'y aperçus le reflet de Natalis La Jonchère. Il était ganté de frais, et sa toilette avait quelque chose de plus cérémonieux que d'habitude. Il vint à moi en souriant, plongea un moment ses clairs regards dans mes yeux, puis tout à coup me prit la main et la baisa. J'étais devenue pâle, et, tout en balbutiant quelques paroles confuses, j'essayais de dégager ma main. Il la retint dans les siennes, me regarda de nouveau très fixement, et de sa voix veloutée et sonore : — Est-ce que je vous déplaît? me dit-il lentement, est-ce que mon amour vous fait peur?

Je restais assise sur le tabouret du piano, sans répondre. Il y eut un moment de profond silence, pendant lequel j'entendais le susurrement strident des grillons dans les herbes de la pelouse.

— Je vous aime, reprit-il, voulez-vous consentir à être ma femme?

Je me levai brusquement. — Monsieur, dis-je très bas, le mariage est une chose sérieuse et qui veut être traitée sérieusement... Nous nous connaissons à peine.

— Si, répondit-il, si, pauvre enfant, je vous connais; je sais que vous n'êtes pas heureuse, que vous avez vécu seule et abandonnée, et je vous aime déjà depuis longtemps. Laissez-moi me consacrer à votre bonheur! Ne repoussez pas un ami qui, lui aussi, a vécu solitaire. J'ai fait ce rêve d'être aimé d'une jeune fille qui aurait souffert comme moi, de mettre à ses pieds mon cœur, mon talent, toute ma vie!

J'avais la fièvre, et les paroles s'arrêtaient dans ma gorge serrée.

— Vous savez, monsieur, dis-je enfin, que je suis presque pauvre et qu'à l'exception du modeste héritage que je viens de faire je n'ai rien au monde.

— Vous êtes riche par le cœur et par la beauté! s'écria-t-il. Et d'ailleurs est-on pauvre lorsqu'on est la fille adoptive des dames de Grandclos, dont la fortune est considérable?

Je le regardai, stupéfaite. Jamais un seul instant l'idée ne m'était venue de compter sur l'argent des dames de Grandclos. Il comprit

sans doute que ce qu'il venait de dire m'avait blessée, car il n'insista pas. — Allons, reprit-il en me saisissant de nouveau la main, sachez vouloir être heureuse ! Soyez la consolation du poète encore obscur, mais qui, avec vous, se sent de force à conquérir le monde. Que de grandes œuvres je pourrai créer sous l'inspiration de votre grâce, de votre jeunesse et de votre mignonne beauté ! Dites un mot, et je vous devrai la gloire, ma belle muse, ma chère poésie !

J'étais confuse. Je subissais le charme de ces mots éclatans d'amour et de gloire ; jamais on ne m'avait parlé ainsi. Pourtant, lorsqu'il me pria de l'autoriser à écrire à mon père, j'eus peur et je le suppliai à mon tour de m'accorder huit jours de réflexion. Il en parut surpris, presque froissé. Il sourit cependant et me répondit qu'il remettait son sort entre mes mains, puis il se retira, me laissant à la fois tout étourdie de sa démarche et toute fière du sentiment que j'avais inspiré. Dès que M^{me} Hermine et ma belle-mère furent rentrées, je leur contai en tremblant ce qui venait de m'arriver. Elles savaient tout déjà, et se récrièrent sur mes ridicules hésitations. — Il t'adore, le pauvre garçon ! dit M^{me} Hermine avec un profond soupir, et c'est lui faire affront que l'ajourner à huit jours comme un prétendant vulgaire.

— Tu es une sotte, ma chère, reprit à son tour M^{me} Hermance, tu devrais t'estimer trop heureuse d'avoir charmé M. La Jonchère. Une autre fille apprécierait cela ; va, tu ne méritais pas d'être distinguée par un homme supérieur !

Elles me laissèrent éblouie et grisée ; mais, quand je fus seule et que je cherchai à démêler mes sentimens confus, je trouvai au fond de mon âme plus d'orgueil satisfait que de vraie joie. Maintenant que cet amour sortait des bornes du rêve pour entrer dans le plein jour de la réalité, j'éprouvais une indéfinissable inquiétude. J'étais fière d'avoir été choisie, moi, pauvre et ignorante fille, par cet homme plein de talent et d'avenir ; mais, comme je l'avais avoué à Natalis, je le connaissais à peine. Jusque-là, aucune intimité réelle n'avait existé entre nous ; son passé, son caractère, ses habitudes étaient pour moi lettres closes. Il y avait en lui un inconnu qui m'inspirait plus de crainte que de confiance. Il me semblait que je n'oserais jamais lui répéter les mots tendres que je savais si bien dire à mon chimérique idéal. Si j'avais eu seulement près de moi quelqu'un qui fût capable de me conseiller sérieusement ; mais non, personne, hélas ! Je me défiais de ma belle-mère, M^{me} de Grandclos était une girouette tournant à tout vent, et Modeste habitait loin de moi. Je songeai à M. Desprairies. Précisément Natalis était né à Availles-Limousine, non loin de Saint-Clémentin, et mon vieil ami pourrait sans doute me renseigner sur la famille et l'enfance du poète ; il était d'ailleurs le seul homme capable de me donner un

bon conseil et surtout cette confiance qui me manquait au moment de m'engager pour la vie. Je lui écrivis le soir même en le priant de me répondre aussitôt que possible. La semaine se passa au milieu d'un tourbillonnement de pensées tantôt joyeuses et tantôt inquiètes. Quand le dimanche arriva, je n'avais, à mon grand étonnement, reçu aucune réponse de Saint-Clémentin.

Dans la matinée, j'entendis sonner à la grille, et je vis entrer Armand Delorme. Je ne l'avais pas revu depuis la fin de l'hiver, et je l'accueillis avec un mouvement de joie. Enfin je trouvais donc un ami avec qui je pouvais causer à cœur ouvert ! Armand était pour moi comme un bon camarade, j'avais oublié notre courte idylle de Trois-Fontaines, et dans la conduite et les paroles du filleul de ma grand-mère rien n'avait pu depuis me faire supposer qu'il s'en souvint lui-même. Dans ma pensée, Natalis seul s'occupait de moi, et l'amoureux villageois de mes seize ans avait disparu pour faire place à un ami solide, sérieux, dans le dévouement duquel j'avais pleine confiance.

Ce dimanche-là, sa figure franchement épanouie et son air joyeux étaient comme une invitation à l'expansion et à la confiance. — Soyez le bienvenu ! lui dis-je en lui donnant une bonne poignée de main, j'avais grand besoin de vous voir. J'ai une confiance à vous faire.

— Comme cela se trouve ! répondit-il en riant de son loyal rire enfantin ; moi aussi, j'ai à vous annoncer une nouvelle que je n'ai encore confiée à personne.

— Si j'en crois votre mine triomphante, ce doit être une bonne nouvelle !

— Oh ! oui, dit-il ; mais à vous de commencer, faites-moi d'abord votre confiance.

Nous allâmes nous asseoir sous un couvert de grands arbres où un banc de pierre était adossé à un platane. Les yeux d'Armand brillaient gaîment à l'ombre de ses épais sourcils et me regardaient avec une expression impatiente et affectueuse. Quant à moi, au moment d'entamer ma confiance, je me sentais soudain intimidée et embarrassée.

— Armand, commençai-je enfin, vous savez que j'ai eu une enfance fort triste et une adolescence très solitaire... Dans mes heures d'isolement, ma grande consolation était de bâtir des châteaux en Espagne.

— Vraiment !.. moi de même. En ai-je construit de ces châteaux aériens pour abriter mes rêves dans les bois de Trois-Fontaines ! Mais, ajouta-t-il en riant, croyez-en un futur architecte, ces constructions-là n'ont pas les murs solides !

— Assez solides, Armand, pour que l'espérance puisse s'y poser encore, elle qui ne pèse pas plus qu'un oiseau sur la branche...

— Et cette espérance?.. dit-il avec animation.

— C'était de rencontrer un ami pauvre, obscur et seul comme moi, mais ayant du talent et de l'avenir, et de lui donner toute ma vie en échange de son affection...

Je m'arrêtai. Armand m'écoutait avidement; il semblait boire mes paroles. — Cet ami, reprit-il d'une voix émue, vous l'avez trouvé?

— Oui, répondis-je en rougissant et en baissant les yeux, il s'est révélé tout à coup. Vous le connaissez.

— Je le connais! — Il respira longuement. — Vous dites que je le connais, Madeleine?

— Il vient ici de temps en temps, et je crois que vous l'estimez, bien que... — Et je m'arrêtai encore une fois en souriant malicieusement.

— Achevez! s'écria-t-il avec un accent d'impatience fiévreuse.

— Bien que vous n'aimiez pas ses vers.

— Natalis!

— Je relevai la tête, et je vis sa figure stupéfaite. — Qu'avez-vous? lui dis-je, ne le croyez-vous pas capable de m'aimer sérieusement?

— Je le crois capable de tout! fit-il d'une voix amèrement ironique.

Le ton sarcastique de cette brusque réponse m'humilia et m'irrita. Je ne m'attendais pas à cette expression de mépris; je la trouvai brutale et injuste. — Savez-vous, m'écriai-je, que ce que vous dites là n'est pas plus gracieux pour moi que pour M. La Jonchère? Votre horreur pour la poésie vous emporte trop loin, Armand!

— Pardon! murmura-t-il en reprenant son sang-froid, vous l'aimez?

— Oui! répondis-je en m'animant à mon tour, il est seul, il souffre, il travaille pour arriver au rang où son mérite l'appelle, et je serai fière de l'aider dans ses efforts, de me tenir auprès de lui dans la lutte, d'être la compagne de sa vie!

Je continuai ainsi longtemps, je parlai de son talent de poète, de sa gloire future, de la joie que j'aurais à y avoir contribué. Je m'exaltais et je me grisais de ma propre exaltation.

— Vous l'aimez, reprit Armand d'une voix sourde, cela dit tout, et vous n'avez pas besoin d'autre raison pour justifier votre choix.

Il se leva fort pâle, et je craignis, dans la chaleur de mon plaidoyer, de l'avoir offensé involontairement; je lui tendis la main.

— Et maintenant, dis-je, à votre tour! ConteZ-moi cette heureuse nouvelle que vous veniez m'annoncer.

Il sourit tristement. — Non, murmura-t-il, une autre fois. Aujourd'hui le moment serait mal choisi. Adieu, Madeleine, je fais des

vœux sincères pour que le ciel vous donne tout le bonheur auquel vous avez droit! — Et, sans me regarder, il s'éloigna brusquement, me laissant interdite.

— Armand! — m'écriai-je quand je revins de ma stupeur; mais il avait déjà refermé sur lui la porte de la grille.

J'avais la tête en feu. A travers mon exaltation, les paroles d'Armand me revenaient avec des sensations douloureuses. Je les trouvais acerbes, méchantes, injustes; je l'accusais d'une partialité étroite et haineuse. Hélas! j'aurais dû deviner que l'amertume dont son cœur était rempli provenait d'un sentiment plus généreux; mais j'étais aveugle! et le voile que j'avais devant les yeux m'empêchait de voir la réalité.

Quand Natalis La Jonchère arriva dans l'après-midi, j'étais dans un violent état nerveux qui me laissait à peine la liberté de penser. Il renouvela sa demande en présence de ces dames et de ma belle-mère, et je lui accordai l'autorisation d'écrire à mon père, qui seul pouvait disposer de moi.

Il sourit. — Cela me regarde, dit-il, et je ne doute pas que M. Mauclerc ne se laisse fléchir; il n'est plus d'obstacles pour moi, maintenant que j'ai votre consentement et celui de ces dames.

— Quant à moi, s'écria ma belle-mère en me regardant, je vous la donne des deux mains!

Il s'inclina, me baisa le bout des doigts, embrassa ces dames, et ce fut tout. Il était obligé de rentrer à Paris, et il nous quitta d'un air triomphant.

VIII.

Le lendemain, on m'apporta de la part de Natalis un énorme bouquet d'azalées et de camélias disposés symétriquement comme on en voit aux étalages des fleuristes. Ce bouquet, monté sur fil d'archal et entouré d'un papier à jour, me charma médiocrement. Une simple touffe de roses avec leurs tiges m'eût fait plus de plaisir, et je ne pus m'empêcher de songer aux modestes œillets rouges d'Armand. M. La Jonchère n'en jugeait pas ainsi, car les cérémonieux bouquets montés continuèrent à m'être envoyés régulièrement deux fois par semaine. Le poète vint le soir même dîner à Bellevue; en sortant de table, on se promena dans le jardin, et bientôt nous nous trouvâmes seuls tous deux sous une longue allée de charmilles. Natalis m'entretenait de ses projets, de ses relations nombreuses dans le monde des lettres; il nommait familièrement des journalistes connus, des artistes célèbres, et me promettait de me présenter à eux. J'aurais préféré qu'il trouvât à me dire quelques paroles par-

tant du fond de son cœur et allant tendrement jusqu'au mien; mais il paraissait surtout occupé du soin de m'initier au monde brillant dans lequel il vivait, et de me faire sentir quel prix je devais attacher à être admise dans ce cercle d'élus. Tout à coup, à un détour de l'allée et sans transition, il me prit doucement la taille et posa ses lèvres droit sur les miennes. Je reculai et restai d'abord toute saisie, puis des larmes me vinrent aux yeux. — Je vous en prie, lui dis-je, ne m'embrassez jamais de cette façon !

— Pourquoi? s'écria-t-il en riant, est-ce parce que M. le maire n'a pas prononcé les mots sacramentels?

— Non... Je ne sais pourquoi, mais je n'aime pas cela.

— Petite sauvage! murmura-t-il, et je crus distinguer un sourire ironique sur ses lèvres.

Il s'aperçut sans doute que j'étais toute tremblante, et, me prenant le bras, il trouva quelques paroles affectueuses pour se faire pardonner cette brusque caresse. Quand il fut parti, je contai tout à M^{me} Hermine, et je ne lui cachai pas le sentiment d'effroi que le baiser de Natalis m'avait fait éprouver. — Va te coucher, sottie, dit-elle en riant, tu ne méritais pas le bonheur d'être aimée par un poète.

Je remontai tristement dans ma chambre. J'étais étonnée moi-même de ma terreur; je me disais que les baisers de mon *idéal* ne m'auraient pas fait éprouver le même sentiment, et je m'en voulais de ce qu'en présence de Natalis je ne pouvais oublier ce fantastique *idéal*. Je m'apercevais avec douleur que mes rêves les plus chèrement caressés ne s'étaient point réalisés. Je ne trouvais près de M. La Jonchère aucune des émotions douces que j'avais espérées. Son coup de sonnette à la grille, le bruit de son pas dans le jardin, ne produisaient sur moi aucune de ces impressions délicieuses que j'avais imaginées. J'épiais, j'analysais mes sensations, et je me prenais de désespoir en me trouvant aussi froide. — Suis-je donc aussi déshéritée de ce côté-là? me demandai-je... Ne saurais-je pas aimer?

J'avais écrit à mes grands-parens Mauclerc et à mon père pour leur faire part de la proposition de M. La Jonchère et solliciter leur consentement. Mon père me répondit qu'avant tout il voulait me voir, et qu'il serait à Paris sous peu de jours. Comme ma belle-mère désirait ne pas le rencontrer, il fut convenu que j'irais le trouver à son hôtel. Je ne l'avais pas revu depuis plus de deux ans, et mon cœur battait bien fort quand le garçon d'hôtel m'introduisit dans sa chambre. Il me reçut avec de grandes démonstrations de tendresse. — Eh bien! me dit-il après m'avoir embrassée, tu veux donc te marier, ma pauvre Guignon?

Je répondis oui en riant. Alors il prit son air le plus majestueux

et sa voix la plus solennelle : — C'est bien de ton plein gré au moins? — Puis enflant encore sa voix : — On ne te met pas le poignard sur la gorge?

Je l'assurai que non, et je commençai l'éloge de Natalis, puis je lui parlai des bontés que les dames de Grandclos avaient eues pour moi. Il s'attendrit et versa une larme. — Nobles femmes! dit-il en s'essuyant les yeux. Eh bien! Madelon, puisque tu l'aimes, il faut l'épouser. Le plus tôt sera le mieux. Et maintenant allons déjeuner!

Il m'emmena dans un grand restaurant du boulevard, commanda les plats que je préférais, et pendant tout le déjeuner fut gai, sémillant et charmant comme il savait l'être. Il me questionna sur ma belle-mère, sur ma vie chez les dames de Grandclos. Je me gardai bien de lui parler de mes ennuis, et je ne lui contai que mes petites joies. Il m'eût coûté de lui dire, à lui qui m'avait abandonnée, combien il était triste de vivre chez des étrangers. J'aurais craint de paraître lui reprocher tout ce qu'il m'avait fait perdre par sa faute. Il s'extasia sur ma beauté; je lui ressemblais par certains côtés, et cela le flattait énormément. Au dessert, il s'attendrit longuement sur sa vie brisée, sur son exil, sur la sottise qu'il avait faite en se remarquant, puis il me donna force conseils sur la façon dont je devais me conduire en ménage. Le déjeuner terminé, il me ramena à Bellevue. Là, devant la grille il m'embrassa. — Je vais, me dit-il, prendre quelques renseignemens sur ton poète, puis je repartirai; ici, je suis traqué par la police à cause de mes opinions; mais tu m'indiqueras le jour de ton mariage, et je me trouverai à la mairie, car je veux te conduire moi-même à l'église; c'est mon devoir, Madelon, et je ne laisserai prendre ma place par personne!

Là-dessus il alluma un cigare et remonta lestement en voiture.

Cependant on s'occupait des préparatifs de mon mariage avec une activité fiévreuse. Les dames de Grandclos s'étaient chargées du trousseau et réglaient tout elles-mêmes. Ma belle-mère et Natalis annonçaient déjà partout la nouvelle. J'aurais voulu qu'avant de prendre jour on attendît au moins une réponse à la lettre que j'avais écrite à M. Desprairies; mais M^{me} Hermine et M^{me} Hermance se récrièrent sur l'inutilité de cette attente. Qu'avait-on besoin de nouveaux renseignemens? Natalis n'en avait-il pas fourni d'excellens? Ce serait lui faire injure que d'attendre, pour se décider, la lettre de ce pauvre bonhomme Desprairies. Bref, le mariage fut fixé au 15 juin.

Le jour même où tout fut définitivement arrêté, je me trouvais avec ces dames au salon, et ma belle-mère lisait son journal près de la fenêtre. Tout à coup, interrompant sa lecture et me coulant son regard le plus méchant : — Tiens, tiens! dit-elle, mais on parle

de ton ami Armand dans ce journal. Il paraît qu'il a exposé un tableau qui est un chef-d'œuvre. Je ne me serais jamais doutée que ce garçon eût du talent!

Elle lut à haute voix ce passage d'un article sur le Salon : « Le paysage de M. Armand Delorme, — *la Gorge aux pommiers, à Trois-Fontaines*, — est une merveilleuse révélation. Jamais encore on n'avait rendu avec une aussi franche sincérité la fraîcheur des grands bois, le léger frissonnement des feuilles, la lumière verdissante qui court sous les ramures et se joue dans les fougères humides! La petite source du premier plan, où un homme en blouse enfonce une cruche de grès, les fourneaux à charbon qui s'étagent dans le fond et d'où s'échappent des filets de fumée, sont de véritables trouvailles. Les tons bleus de la blouse et de la fumée se détachent gaîment sur le vert foncé des feuillées et forment un rapport harmonieux avec les claires percées d'azur semées dans l'entrecroisement des hautes branches. M. Armand Delorme travaillait, dit-on, chez un architecte. Le peintre T..., ayant vu ses études et reconnu chez lui un tempérament de coloriste, l'a emmené dans son atelier, et l'obscur apprenti d'hier est aujourd'hui certainement un de nos plus brillans paysagistes. Cette fois, le jury a été juste, et le tableau de *la Gorge aux pommiers* vient d'obtenir une médaille. »

J'écoutais avec un mélange de joie et de saisissement; je voulus voir l'œuvre d'Armand, et j'obtins de Natalis qu'il nous conduirait dès le lendemain à l'exposition de peinture. Nous n'eûmes pas à chercher longtemps; la toile d'Armand avait été placée dans le salon carré, et une foule curieuse se pressait à l'entour. C'est un des charmes de Paris que cette rapidité magnétique avec laquelle le bruit d'un succès se répand et s'accroît en peu d'heures. Là véritablement la renommée aux cent voix n'est pas un mythe; au contraire, chacune de ces cent voix est immédiatement répétée par des échos multiples et retentissans. Le nom d'Armand, ignoré il y a quinze jours, était maintenant dans toutes les bouches. Je finis par conquérir une place près du tableau, et je sentis des larmes me mouiller les yeux quand je reconnus un de mes sites aimés de Trois-Fontaines. C'était donc là cette bonne nouvelle qu'il voulait m'annoncer à moi la première, et que mes confidences avaient arrêtée sur ses lèvres? Ce silence du peintre m'en apprenait plus, hélas! que je n'en aurais voulu savoir. Oh! oui, comme le disait l'auteur de l'article, oui, c'était toute une révélation. Je ne pouvais quitter cette toile, à travers les feuillées de laquelle j'entrevois un ciel si bleu, et où ces percées d'azur semblaient m'ouvrir des perspectives jusque-là non soupçonnées. Natalis enfin m'arracha à ma contemplation avec une impatience où l'on devinait une secrète mauvaise humeur.

Il me fit parcourir les autres salles, mais je ne distinguais rien de ce qu'il me montrait; les célébrités qu'il me nommait au passage m'étaient indifférentes; mes yeux ne voyaient plus que *la Gorge aux pommiers*.

Plus le jour fixé pour mon mariage approchait, et plus mon inquiétude redoublait. J'essayais cependant de me rassurer par tous les moyens. J'étudiais les poètes modernes, afin de ne point paraître trop ignorante aux yeux de Natalis. Je me répétais souvent le nom de La Jonchère, qui me semblait joli et mélodieux, et je me surprénais à écrire sur des cartes : *Madeleine La Jonchère*; je trouvais que ces deux noms se convenaient à merveille, et je m'amusais de mon enfantillage. Ma grand'mère Mauclerc m'avait fait écrire par M. le maître. La brave paysanne ne paraissait qu'à demi enchantée de me voir la femme d'un *Parisien*; cependant elle me souhaitait tous les bonheurs possibles et promettait de m'envoyer une douzaine de paires de draps de belle toile, filée par elle et blanchie sur la bonne herbe de Trois-Fontaines. Elle ajoutait que le jour de mes noces elle irait brûler à mon intention un cierge à *la Vierge du Hêtre*, en pleine forêt.

La veille du contrat, tandis que l'on m'essayait mes bottines blanches, nous reçûmes une lettre de mon père. — Il était, disait-il, satisfait des renseignemens obtenus sur Natalis, néanmoins il ne pouvait consentir au mariage qu'autant que je renoncerais par acte notarié à lui demander compte de la dot de ma mère. — M^{me} Hermance jetait feu et flammes, les dames de Grandclos s'indignaient, et moi, je pleurais de honte. On communiqua la nouvelle à Natalis, qui survint et qui fit une légère grimace.

— Bah! dit enfin M^{me} Hermine au poète, abandonnez cela au père. De quoi s'agit-il? D'une quinzaine de cents francs de rente! Je considère Madeleine comme ma fille, et je la dédommagerai dans le contrat.

La vieille dame fit un signe d'assentiment, et Natalis se laissa convaincre. On envoya un télégramme à mon père, qui arriva le lendemain au moment de la signature du contrat. Le notaire lut à haute voix l'acte où étaient réglées, article par article, les conditions de mon mariage avec Natalis Boucher *dit* La Jonchère. — Hélas! ce nom charmant, dont j'étais si fière, n'était qu'un nom d'emprunt. — Tout le temps que dura cette lecture, Natalis eut l'air agité et inquiet. Le contrat mentionnait mon apport de soixante mille francs, puis la donation d'une rente *viagère* de quinze cents francs par M^{me} Hermine, et c'était tout. Son front me parut se rembrunir; il ne se rasséra complètement qu'en entendant M^{me} de Grandclos m'appeler « sa chère fille, » et M^{me} Hermine s'écrier que je resterais

toujours l'enfant de la maison. La lecture achevée, mon père signa, passa la plume à ma belle-mère, puis se retira cérémonieusement en promettant d'être le lendemain à midi à la mairie de Saint-Sulpice.

J'avais le cœur gros de le quitter ainsi, et avant de rentrer à Bellevue je me fis conduire à son hôtel. Il fumait un cigare, étendu sur le canapé de la chambre garnie. Je m'assis par terre, sur le tapis, à ses genoux. — Allons, papa, fis-je de mon ton le plus câlin, pardonne-moi toutes mes petites méchancetés et dis-moi à ton tour que tu regrettes de ne m'avoir pas gardée près de toi. Dis-moi de bonnes paroles tendres, je t'en prie! Ce soir, j'ai besoin de me sentir aimée.

Il tourna d'abord la chose en plaisanterie et fredonna je ne sais quel refrain léger, puis subitement jetant son cigare : — Eh! oui, s'écria-t-il, ainsi va le monde, Madelon; dès que les filles sont grandes, elles prennent leur volée et quittent leur père. Je te souhaite d'être plus heureuse que moi en ménage; mais quoi! ma pauvre Guignon, on ne peut rien contre sa destinée, et je t'avoue que la figure de ton poète ne me revient guère. Vois-tu, fillette, dans notre famille on n'a pas de chance... Tu ris? ajouta-t-il en me regardant vaguement.

En effet, j'essayais de sourire pour ne pas fondre en larmes. — Tu ris! reprit-il en enflant sa voix, eh bien! je parie que tu ne seras pas heureuse. Tiens, écris sur mon carnet ce que je vais te dicter : « Mon père assure qu'avant un an je serai au désespoir de m'être mariée. »

Je lui obéis; j'écrivis, pâle, les dents serrées. Lorsque ce fut fini, je me relevai, et, indignée, je lui dis tout ce que j'avais sur le cœur, depuis le jour où il m'avait battue au sujet de M^{me} Hermance jusqu'au soir où il nous avait abandonnées sur le pavé de Paris.

— Si je suis malheureuse, m'écriai-je en terminant, plaise à Dieu que mon malheur ne devienne pas le remords et la punition de ta vieillesse!

Et je m'enfuis sans vouloir écouter ses protestations. Le mariage à la mairie eut lieu sans pompe et sans bruit; on n'avait envoyé d'invitations que pour la cérémonie religieuse du lendemain. Je me couchai tard, avec la fièvre, et ne pus m'endormir qu'à quatre heures du matin. Avant de me mettre au lit, j'avais ouvert à mon rouge-gorge la porte de sa cage. Il était habitué à cette liberté, et tous les matins il venait gentiment me réveiller en emmêlant ses pattes dans mes cheveux. Cette fois ce fut ma belle-mère qui me réveilla. J'ouvris les yeux et cherchai mon rouge-gorge. Hélas! le pauvre oiseau était étendu dans sa cage, les yeux ternes et le corps

déjà froid. Sa mangeoire était pleine, son eau, son biscuit, tout était là. Cette mort inexplicable me parut un mauvais présage, et des larmes remplirent mes yeux. Cher petit ami de Trois-Fontaines, tout ce qui me restait de mon village forestier ! Tandis que je l'ensevelissais dans un sachet de soie, je songeais qu'à cette même heure mes grands-parens, selon leur promesse, traversaient la forêt natale du pauvre *Tireli*, et allaient à la *Vierge du Hêtre* demander pour moi le bonheur !

Il fallait, malgré tout, songer à ma toilette. La matinée était claire, le soleil resplendissant ; cela me remit un peu de gaieté au cœur. J'avais un long voile à la *juive*, une robe de satin blanc toute garnie de cygne, et dans les cheveux des muguet et des fleurs d'oranger. Tandis que je me mirais dans la haute psyché où je me voyais de la tête aux pieds, Natalis entra. Je pris du bout des doigts les deux côtés de ma robe et lui fis en souriant une profonde révérence, puis je me tournai lentement devant lui, comme les enfans qui veulent qu'on les admire ; il y fit à peine attention. Il était d'une pâleur effrayante, qu'il mit sur le compte de l'émotion, mais qui provenait simplement d'une forte migraine. C'est du moins ce que dit aux domestiques son groom Célestin, en ajoutant que son maître avait donné la veille à ses amis un souper de garçon, et que le champagne ne lui réussissait jamais.

L'heure du départ sonna. Je montai avec ma belle-mère dans une superbe voiture attelée de deux chevaux blancs pomponnés et fleuris. Le groom de Natalis, en splendide livrée, avec des *N* et des *J* sur chaque bouton, ouvrait les portières des voitures. Tous les boutiquiers du voisinage étaient dehors. Ceux qui me connaissaient m'envoyaient un bon salut ; une vieille femme qui vendait du thym et du laurier sous une porte, et à qui je faisais la charité, s'approcha de la voiture, me souhaila le bonheur et m'offrit un frais bouquet de pensées. C'était une grosse dépense pour elle ; mais ma belle-mère le lui prit des mains : — Ce sont des fleurs de deuil, ça, ma bonne femme, s'écria-t-elle, — et elle jeta négligemment le bouquet dans un coin. Sous le portail de Saint-Germain-des-Prés, nous trouvâmes mon père. Habillé de neuf, avec sa cravate blanche et sa moustache retroussée, on eût dit le frère du marié. Il me prit la main et m'offrit son bras pour entrer à l'église. A peine étais-je sur le parvis que les voûtes résonnèrent d'une musique de fête. Les dames de Grandclos avaient bien fait les choses. Le chœur sombre était tendu de velours rouge, tout embaumé de fleurs et tout étoilé de cierges. La nef et les bas côtés étaient pleins de têtes curieuses : tous les amis des Grandclos et surtout les relations de Natalis, qui avait envoyé des masses de lettres. Mon père fit galamment asseoir ma belle-mère auprès de

moi ; je m'étais agenouillée et je priais du fond du cœur. Je demandais à Dieu de me protéger, de m'inspirer et de m'accorder tout ce qu'il fallait pour rendre heureux celui qui me donnait son nom. Quant à lui, il tournait le dos à l'autel, et debout, la tête haute, le lorgnon à l'œil, il offrait aux spectateurs la vue de son pâle visage. La cérémonie commença. Quand j'entendis cette musique de l'orgue en sourdine, ces voix des chœurs dont les chants avaient des accens aériens, presque célestes, mes nerfs furent plus forts que ma volonté, et je me mis à sangloter.

— Calme-toi donc et sèche tes larmes, murmurait ma belle-mère derrière mon dos, on va te prendre pour une victime sacrifiée !

Enfin tout se termina, et le suisse nous conduisit à la sacristie. Natalis avait oublié sa migraine et distribuait des poignées de main ; je ne pleurais plus, d'anciennes amies de la pension Durosol m'entouraient, et je leur donnais des bribes de mon bouquet. Les fleurs des mariées portent bonheur, dit-on. Tout en répondant aux complimens, je cherchais des yeux Armand Delorme. Je lui avais écrit quelques jours avant pour lui dire ma joie de son succès, et je lui avais indiqué l'heure de mon mariage à l'église ; mais j'eus beau regarder, je ne l'aperçus pas. Natalis me prit le bras, et nous retraversâmes la nef, moi tremblante encore, lui radieux et saluant fièrement à droite et à gauche. Quant à mon père, froissé de l'accueil glacial de ma belle-mère et des dames de Grandclos, honteux aussi peut-être de sa conduite avec moi, il avait brusquement disparu.

Les voitures nous ramenèrent directement à Bellevue, où nous devons passer notre première semaine, et où il y avait le soir même un grand dîner. L'après-midi s'écoula en causeries banales où Natalis se montra plus superbe, plus disert et plus étincelant que jamais. Le dîner fut pompeux. M^{me} de Grandclos et sa fille étaient ruisselantes de pierreries. Quand on complimentait M^{me} Hermine sur la beauté de ses bijoux, elle soupirait mélancoliquement, et me montrant à ses amis : — Ce sera pour Madeleine, disait-elle, lorsqu'elle aura besoin de pierreries pour être belle.

— Oh ! nous avons le temps, ajoutait prudemment la vieille dame, n'est-ce pas, mon cœur ? Aujourd'hui tes yeux brillent plus à eux seuls que tous mes diamans !

Natalis ne perdait pas un mot de cette conversation et paraissait nager dans le bleu. Après dîner, on fit de la musique, puis peu à peu le salon se dégarnit ; on voulait prendre le dernier train, et à onze heures tous nos convives étaient partis. — Natalis alla reconduire ses amis à la station ; moi, j'embrassai les dames de Grand-

clos, et ma belle-mère m'accompagna jusqu'à ma nouvelle chambre. J'étais fort émue, je m'agenouillai pour faire ma prière, puis je me couchai au beau milieu de mon grand lit tout orné de broderies blanches comme neige.

— Allons, bonsoir ! dit ma belle-mère en me regardant en dessous avec son méchant sourire; ce qui me console, c'est que tu n'as pas épousé cet ours d'Armand. J'ai eu peur un moment que tu ne fisses cette sottise. Au moins je te laisse entre les mains d'un galant homme. Ah ! dame, te voilà mariée, ma chère, et tu appartiens maintenant corps et âme à ton mari !

Elle me quitta sur cette sèche et inquiétante parole. J'étais d'une innocence rare, bien qu'élevée dans un pensionnat parisien. Cela tenait à la vie quasi solitaire que j'y avais menée, et à un secret instinct qui m'avait guidée dans le choix de mes amies. Mes grands-parens et Modeste elle-même avaient toujours été avec moi d'une réserve scrupuleuse. J'avais peu lu de romans, et M^{me} Hermine, grâce à sa vaporeuse pruderie, n'avait rien fait pour altérer ma naïve ignorance d'ingénue. L'amour me paraissait environné d'une mystérieuse auréole dont le reflet, à la fois chaste et passionné, attirait mon imagination sans alarmer ni brûler mon cœur. Les pensées troublantes dormaient en moi comme les étamines intactes et blanches au fond de la fleur encore au bouton. J'attendais le retour de Natalis avec une certaine inquiétude nerveuse, mais c'était tout.

Au bout d'un quart d'heure, je l'entendis frapper discrètement à la porte; le cœur me battait fort, et je n'osai pas répondre. Il me crut endormie et entra avec précaution. Je fermais les yeux, mais entre mes cils je laissais passer un filet de lumière et j'observais mon mari avec une anxieuse curiosité. Il lança un regard furtif de mon côté, puis alla vers la croisée et l'ouvrit. L'air frais venant du jardin m'envoyait par bouffées l'odeur des tilleuls fleuris, et j'entendais au loin les derniers rossignols chanter. C'était un accompagnement fait à souhait pour une poétique nuit nuptiale. J'écoutais cette musique de l'été, j'aspirais ces parfums de fleurs, et je songeais à part moi que j'allais enfin connaître ce mystère de l'amour, et de l'amour d'un homme supérieur. Il referma la fenêtre, fit quelques pas de mon côté, toussa légèrement, et, comme je ne bougeais pas, poussa un long soupir plaintif. Je crus à un nouvel accès de migraine. — Souffrez-vous encore ? lui demandai-je affectueusement.

— Ah ! vous êtes éveillée ! fit-il en venant vers moi.

— Presque, ... répondis-je hypocritement; êtes-vous malade ?

— Non, non, murmura-t-il.

Il souleva mes cheveux, qui s'étaient dénoués, et les caressa avec

la main. Je n'osais plus respirer, je refermai les yeux; j'attendais, le cœur palpitant, qu'il me dît quelques-unes de ces paroles délicieusement émues, comme les poètes devaient savoir en trouver. Je souhaitais que la musique de sa voix me berçât avec douceur, et que, lentement, tendrement, il m'emmenât avec lui vers ce monde nouveau à peine pressenti... Hélas! un souffle brutal fit évanouir mon rêve poétique, et brusquement, de la façon la moins délicate, je fus initiée aux triviales réalités du mariage.

Quand le jour blanchit à travers les jalousies, Natalis dormait; moi j'étais restée cruellement éveillée. Une cloche lointaine sonna l'*Angelus*. Je passai à la hâte un peignoir, et, jetant une pèlerine sur mes épaules, je sortis sans bruit. J'avais besoin de respirer un autre air que celui de cette chambre, de retrouver dans les feuillées humides du jardin, dans l'air matinal et les roses entr'ouvertes, cette fraîcheur et cette paix que je ne sentais plus en moi. Toute la maison sommeillait encore, et je pus me glisser inaperçue sous les charmilles déjà retentissantes de pépiemens d'oiseaux. J'essayais de rassembler mes pensées épouvantées; j'étais humiliée, désespérée, et je me demandais avec un frisson si cette façon d'aimer était la même toujours. Par instans, une confuse clarté se faisait dans ma tête. Je commençais à comprendre qu'il ne suffit pas, pour se marier, de penser : — Comme j'*aimerai* mon mari! — mais qu'il fallait pouvoir se dire : — Comme je *l'aime*! — Plus je m'écoutais *sentir*, et plus je me faisais horreur à moi-même. L'amour de Natalis m'avait laissée plus insensible que la plus froide neige. Je devinais qu'il n'en devait pas être ainsi quand on aimait réellement, et alors la terrible vérité éclata devant moi : je n'aimais pas mon mari! Mon orgueil avait été grisé, mon esprit avait été entraîné, mais mon cœur n'avait pas été touché. Je m'étais donnée sans amour!

Je m'assis sous ce même platane où j'avais confié mes espérances à Armand, et j'y restai longtemps plongée dans une morne tristesse. Il me semblait entendre une voix murmurer à mon oreille : — Guignon! Guignon!.. et je me demandais si les pressentimens de ma mère allaient se réaliser, si j'allais souffrir comme elle. Du moins elle, si amères qu'eussent été ses déceptions, elle avait eu un court moment de félicité; on l'avait aimée, et surtout elle avait aimé! Mais moi, je n'avais pas même entrevu cet éclair de bonheur. J'étais d'autant plus désespérée que je me sentais obligée de cacher ma douleur. Rien n'en devait paraître au dehors. Je comprenais que Natalis surtout devait ignorer la désillusion et l'humiliation ressenties. Je le plaignais, je me disais que mon devoir était de l'aimer; je luttais contre l'invincible répugnance que m'avaient laissée les impressions de la nuit. Je me faisais pitié.

Cependant la matinée s'avancait, et je m'en revins vers la maison où retentissaient les premières rumeurs du réveil. Sur mon passage, je surpris les airs ébahis et les sourires mal dissimulés des jardiniers, étonnés de voir une nouvelle mariée si matineuse et si éprise des promenades solitaires. Au moment où j'allais gravir le perron, j'entendis sonner à la grille, et je poussai un cri en reconnaissant M. Desprairies.

Il m'embrassa rapidement, et me trouvant seule de si grand matin : — Dieu soit loué, dit-il en s'essuyant le front, vous n'êtes pas encore mariée, et j'arrive à temps !

A ces mots, j'eus le pressentiment d'une nouvelle douleur, et, m'armant de courage, je résolus de feindre et de tout savoir. Je voulais vider jusqu'au bout la coupe amère, dussé-je trouver au fond un déboire suprême ! Je me gardai de le désabuser, et le conduisis sous les charmilles : — Pourquoi n'avez-vous pas répondu à ma lettre ? lui demandai-je tout d'abord.

— Eh ! ma chère enfant, j'étais absent quand elle est arrivée, et puis le nom que vous m'indiquiez m'a dérouté. Il n'y a jamais eu de La Jonchère à Availles, et votre poète s'appelle très prosaïquement Boucher.

— Je le sais, répondis-je, il a pris pour le public un nom plus euphonique et plus facile à retenir. Cela se fait souvent dans le monde où il vit.

— Tant pis ! je n'aime pas qu'on renie le nom de son père, surtout quand, comme M. Boucher, on a été choyé et gâté par sa famille.

— Gâté ! m'écriai-je, je ne le crois pas. — Je lui contai tout ce que m'avait dit Natalis : les duretés de son père, son enfance négligée, sa vocation contrariée, sa vie à Paris sans amis, sans argent.

M. Desprairies haussa les épaules. — Allons donc ! son père était conducteur de la diligence de Confolens, un brave homme qui adorait son fils unique et qui s'est tué à la peine. Lui mort, la veuve s'est mise à faire des ménages pour que l'enfant continuât ses études. La vocation de Natalis Boucher contrariée ! mais la bonne femme s'est saignée aux quatre veines pour le maintenir à Paris, et encore aujourd'hui elle lui envoie ses économies. Votre Natalis est un ingrat et un mauvais fils, et c'est justement ce que je venais vous dire.

Je me détournais pour lui cacher ma pâleur, car je sentais mes traits s'altérer à mesure que me tombaient sur le cœur les dures paroles de cet honnête homme. Il continua : — Or un mauvais fils fait un mauvais mari, soyez-en persuadée, Madeleine, et j'ajoute qu'un mauvais cœur ne peut faire qu'un méchant écrivain.

— Vous êtes sévère, M. Desprairies; pour du talent, il en a, j'en suis sûre.

— Moi, j'en doute, car il a le jugement et l'esprit faux. Je le connais, je l'ai eu pour élève! D'ailleurs voilà-t-il pas une denrée précieuse que des vers, et hasarde-t-on tout le bonheur de sa vie pour une pareille gloriole? Qu'importe son talent? croyez-moi, chère petite, renvoyez ce poète à ses rimes.

Je me retournai vers lui, et d'une voix que je m'efforçai de rendre calme : — Il est trop tard, monsieur Desprairies, nous sommes mariés depuis hier.

Le brave homme abasourdi s'arrêta et me regarda avec une douloureuse surprise. — Ah! pourquoi ne me l'avez-vous pas appris tout de suite? Je ne vous aurais rien dit! s'écria-t-il.

Il tira violemment ses favoris, se mit la tête dans les mains et reprit : — Vous l'aimez, Madeleine?

— Je l'aime, répondis-je d'une voix ferme.

— Alors, ma chère enfant, oubliez tout ce que je vous ai dit, oubliez même que je suis venu. Le mal n'est peut-être pas aussi grand que je me le suis imaginé. A mon âge, on exagère tout. D'ailleurs la vie modifie les caractères, et vous êtes si bonne que le ciel sera doux pour vous. Au revoir, petite, oubliez les radotages de votre vieux maître. Je retourne là-bas dans ma maisonnette des Touches.

J'eus beau le supplier de rester, il fut inébranlable. Il n'était venu que pour moi, et ne désirait voir personne. Au moment de me quitter, près de la grille, il me retint par la main. — Madeleine, murmura-t-il, souvenez-vous que vous avez là-bas un ami qui vous aime comme un père. Si vous avez jamais besoin de moi, un mot, petite, et j'accours.

Il s'en fut à grandes enjambées!, et je restai appuyée contre la grille, le regardant s'éloigner et pleurant.

Le même jour, on m'apporta de la part d'Armand une large caisse plate et une lettre. Il s'excusait de n'avoir pu assister à mon mariage, et me priait d'accepter, en souvenir des bons jours de Troisième-Fontaines, un tableau contenu dans la caisse. Je fis sauter le couvercle de bois blanc, je reconnus le tableau de *la Gorge aux pommiers*, et mes larmes coulèrent de nouveau.

Toute la semaine fut employée en visites, en préparatifs d'emménagement dans la maison de la rue Vanneau, où demeurait Natalis, et où nous devions occuper son logement, agrandi d'une pièce ou deux. Pendant ces huit jours, notre lune de miel eut aux yeux du monde la plus sereine clarté qu'on pût souhaiter. Ces dames étaient enchantées, et ma belle-mère avait, en nous contemplant,

des regards de jalousie étonnée. Le huitième jour arriva. Notre appartement était prêt, et nous comptions coucher le même soir chez nous. Après avoir embrassé une dernière fois M^{me} de Grandclos, nous partîmes. Je m'en allais *chez moi*... Il y avait si longtemps que j'aspirais à posséder un intérieur qui fût bien à moi ! Nous dînâmes en tête-à-tête au restaurant, puis Natalis me conduisit aux Français. Quand la voiture nous ramena rue Vanneau, il pleuvait à verse. Nous restâmes pendant quelque temps l'un près de l'autre sans parler. Il était las et maugréait contre le mauvais temps. J'aurais tant voulu qu'il trouvât quelque chose de bon à me dire au moment où nous allions commencer notre vie à deux ! A la fin, il souleva la glace, respira l'air humide, puis, se retournant vers moi : — Pensez-vous, dit-il, que M^{me} Fougères nous fasse compter bientôt le premier semestre de votre rente ?

Je l'ignorais. — Hum ! murmura-t-il d'un ton désappointé. Et avez-vous un peu d'argent de poche ?

Je possédais deux cents francs en or que M^{me} de Grandclos m'avait donnés pour ma petite bourse ; je les lui montrai. Il me demanda la permission d'en garder une partie, et tout heureuse je lui remis le contenu de mon porte-monnaie.

Nous arrivâmes enfin à la maison. Le gaz était éteint, et nous montâmes au quatrième, éclairés par Célestin à demi endormi. Tout en montant, je faisais mentalement une prière : — Mon Dieu, disais-je, permettez que le bonheur m'arrive dans cette maison. Je mettrai tant de bonne volonté à être heureuse... Aidez-moi !

Nous entrâmes dans une grande pièce sombre, meublée en vieux chêne et servant de cabinet de travail. Tandis que je faisais le tour de l'appartement, Natalis, déjà installé dans la chambre à coucher, s'était déshabillé et mis au lit. Cette chambre contrastait avec le somptueux cabinet de travail ; elle était assez pauvrement meublée, à l'exception d'un grand lit Louis XVI en bois peint et à médaillons sculptés. Quand je m'en approchai, je vis que mon mari, fatigué de sa journée, s'était endormi. Je me déshabillai lentement à mon tour, puis je me couchai bien, bien doucement, avec l'ardent désir de ne pas le réveiller de son profond sommeil... Et je ne le réveillai pas.

ANDRÉ THEURIET.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV

ET LE

BARON DE BUNSEN

III.

LES HUMILIATIONS DE LA PRUSSE EN 1850 (1).

*Aus dem Briefwechsel Friedrich Wilhelms IV mit Bunsen, von Leopold von Ranke,
1 vol. in-8°; Leipzig 1873.*

L'année 1848 avait été pour la Prusse une période d'agitations et de périls terminée par un triomphe vraiment extraordinaire. Obligé au 18 mars de parlementer avec l'émeute, secoué, ballotté de droite à gauche par la révolution, mais toujours porté par elle, Frédéric-Guillaume IV, malgré tous ses efforts pour entraver les législateurs démocratiques de Francfort, était resté à leurs yeux le chef nécessaire de l'unité nationale, et, après toute une année employée à la reconstitution de l'empire, un vote unanime l'avait nommé empereur. On a vu avec quelle vigueur de principes le roi de Prusse avait rejeté ce présent de la révolution, au risque de mettre l'Allemagne en feu; on a vu aussi que, tout en repoussant cette couronne de fabrique parlementaire, il ne renonçait pas à l'empire pour la maison de Hohenzollern. Le 27 avril 1849, en déclarant qu'il ne pouvait ni reconnaître la constitution de Francfort ni accepter la couronne impériale, il invitait les princes allemands à se réunir en congrès et à refaire l'œuvre de Francfort. Personne en Allemagne ne mettait en doute le résultat de ce congrès : le roi de

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 août.

Prusse n'avait pas voulu de l'empire organisé par la démocratie, il ne refuserait pas l'empire constitué par les princes légitimes. Assurément les princes souverains de la confédération n'avaient pas besoin d'une grande clairvoyance pour deviner que cet empire les dévorait; qu'importe? ils n'étaient pas libres. Il y a des courans d'idées auxquels on ne résiste pas; la passion de l'unité entraînait tous les esprits. Il paraissait donc certain que les choses tourneraient de cette manière : bon gré mal gré, les princes seraient obligés, comme la Prusse les y conviait, de refaire l'œuvre du parlement de Francfort, c'est-à-dire de remettre la direction de l'unité germanique aux héritiers de Frédéric le Grand.

Ainsi treize mois seulement après cette journée du 18 mars 1848, qui avait failli renverser le trône des Hohenzollern, Frédéric-Guillaume IV, sans avoir sacrifié un seul de ses principes, était désigné de nouveau comme le chef du futur empire. Les représentans de tous les peuples d'Allemagne l'avaient d'abord élu; le congrès des souverains allait le choisir à son tour. Dans l'une et l'autre sphère, dans le monde de la révolution comme dans l'ordre de la légitimité, le roi de Prusse était le représentant inévitable des volontés de l'Allemagne.

Un homme d'état espagnol, grand et ferme esprit très attentif à toutes les questions européennes, Donoso Cortès, se trouvait alors à Berlin; il fut singulièrement frappé de cette situation malgré son peu de sympathie pour l'unité allemande, et il la décrivait en ces termes à un ami : « Les plénipotentiaires d'Autriche, de Bavière et de Hanovre se sont réunis ici pour concerter une constitution allemande au nom de leurs souverains respectifs, et, d'accord avec la Prusse, ils ont arrêté cette constitution, qui sera publiée avant peu. La constitution des princes est la même que celle des démagogues de Francfort, sauf pourtant quelques modifications. Ainsi le *veto* impérial sera non pas suspensif, mais absolu; le vote des citoyens ne sera pas universel, il sera restreint et assujéti à certaines conditions déterminées. Du reste l'Allemagne sera un état unitaire qui portera le nom d'empire. L'empire sera régi par le roi de Prusse, qui ne s'appellera pas empereur, mais portera un nom allemand qui veut dire *curateur de l'empire*. Aucun état particulier ne pourra recevoir des autres puissances ni accrédiiter auprès d'elles des agens diplomatiques : le curateur de l'empire pourra seul en envoyer et en recevoir. Le roi de Prusse lui-même ne pourra le faire qu'en sa qualité de curateur de l'empire. L'Autriche demeurera en dehors de l'union et formera un empire à part. Vous le voyez, c'est la *médiation* de tous les princes allemands. Placés entre la révolution, qui les accable, et la Prusse, qui les écrase de sa protection, il ne leur est resté d'autre choix que celui du genre de mort. On ne les a pas

appelés pour savoir d'eux s'ils veulent vivre, on les a appelés pour savoir s'ils préfèrent mourir de la main royale ou de la main des paysans; ils ont choisi la première, et se sont résignés. Quant à l'Autriche, n'osant pas protester et ne pouvant pas résister, elle garde un lugubre silence. Ainsi se sont accomplies les glorieuses destinées de la maison de Brandebourg. L'histoire de cette famille, depuis le grand-électeur jusqu'à Frédéric-Guillaume IV, aujourd'hui régnant, est la plus prodigieuse de toutes les histoires. Le roi de Prusse touche au terme de tous ses désirs. Il a toujours cru que sa glorieuse famille était prédestinée de Dieu pour gouverner l'Allemagne, et, s'il a mis tant de fermeté à repousser le décret de l'assemblée qui mettait une couronne à ses pieds, pour prendre ensuite cette couronne sous un autre nom et par une autre voie, c'est uniquement parce qu'il ne pouvait se résigner à accepter comme un don ce qu'il considérait comme une propriété, à recevoir des hommes ce que lui envoyait Dieu, à voiler le décret du ciel sous le décret d'une assemblée. Maintenant, selon sa manière de voir, personne n'osera dire que son élévation est l'œuvre des hommes. En effet, qui ne verrait le doigt de Dieu dans cette abdication volontaire de tous les princes, qui avant de mourir le saluent empereur pacifique, victorieux et clément (1)? » Cette page, écrite de Berlin le 23 mai 1849 par un observateur si pénétrant, montre assez quel était à cette date le prestige du roi de Prusse. L'ironie un peu hostile qui perce çà et là sous les graves paroles de l'écrivain donne plus de poids encore à ses déclarations. Ce n'est pas un ami qui parle, on le sent bien. M. Donoso Cortès remarque un peu plus loin que la marche des choses, en dehors de toute action personnelle de Frédéric-Guillaume IV, a concentré tout le pouvoir entre ses mains : n'est-il pas en 1849 le seul souverain allemand qui ait la libre disposition de toutes ses forces militaires? N'est-ce pas lui qui avec ses troupes a sauvé Dresde et maintenu la couronne sur la tête du roi de Saxe? N'est-ce pas à lui qu'il appartient désormais de protéger l'Allemagne du midi contre les entreprises démagogiques? Naguère encore c'était le rôle de l'Autriche; mais qui peut compter sur l'Autriche en 1849, quand elle a besoin elle-même du secours de la Russie pour ne pas fléchir sous les coups de l'insurrection magyare? C'est donc la Prusse qui est l'arbitre de l'Allemagne. Tous les états secondaires sont dans la nécessité de lui confier leur salut ou d'être victimes de la révolution. « Ainsi, conclut Donoso Cortès, tous les chemins en Allemagne aboutissent à l'empire, et tous les peuples viennent à

(1) *OEuvres de Donoso Cortès, marquis de Valdejamas, ancien ambassadeur d'Espagne près la cour de France*, 2^e édition, Paris 1862. — Voyez, dans le tome II, les curieuses pages qui portent ce titre : *Lettres politiques sur la situation de la Prusse en 1849*.

l'empire par divers chemins. Reste à savoir maintenant qui sera en définitive maître du vaste empire germanique : sera-ce la démocratie ou la monarchie, un démagogue obscur sorti d'un club ou le roi de Prusse? »

Pour qu'un homme d'état voyant les choses de haut ait été amené en 1849 à se poser de pareilles questions, il faut bien que la Prusse fût considérée dès lors comme assurée de la possession prochaine de l'Allemagne. Ce n'était plus qu'une affaire de forme; la Prusse avait substitué, en apparence du moins, les procédés légitimistes aux procédés révolutionnaires, elle préparait son agrandissement sans, sortir des sphères mystiques du droit divin, elle s'insinuait doucement, discrètement, elle avançait toujours, elle allait toucher le but; en un mot, les choses étaient déjà parvenues à ce point que Donoso Cortès, spectateur clairvoyant de ce manège et fort effrayé des conséquences de l'unité germanique, se demande si le roi de Prusse, au lieu de travailler pour sa maison, n'aura pas travaillé pour les démagogues à venir. Ce n'est pas au pressentiment de l'illustre homme d'état que je m'attache en ce moment, je retiens seulement de ses paroles un témoignage ajouté à beaucoup d'autres, d'où il résulte que la Prusse, au mois de mai 1849, semblait marcher tout droit à l'empire d'Allemagne, et que nul obstacle, d'après le sentiment des meilleurs juges, ne paraissait devoir l'arrêter.

Maintenant ouvrez les mémoires de Bunsen à la date que nous venons d'indiquer, interrogez tout ce qu'il a écrit pendant les dix-huit mois qui suivent, parcourez ses lettres, feuillotez son journal; vous n'y trouverez que des cris de douleur et de honte : « la Prusse est déshonorée! la Prusse est revenue aux jours de 1806! C'en est fait de la Prusse et de l'Allemagne! » Voilà un revirement étrange; que s'est-il donc passé? La réponse à cette question est l'histoire même que j'ai à raconter aujourd'hui, l'histoire des humiliations de la Prusse de 1849 à 1851.

I.

Le 27 avril 1849, le roi de Prusse avait refusé la couronne impériale que lui offrait à titre héréditaire l'assemblée nationale de Francfort; un mois plus tard, le 26 mai, reprenant l'affaire sous une autre forme, il contractait une alliance avec le roi de Hanovre et le roi de Saxe, en vue de donner un premier point d'appui à cette unité germanique réclamée par toutes les voix de l'opinion. C'était exactement l'inverse de la situation précédente. L'assemblée de Francfort, dans l'intérêt de l'unité allemande, et sans s'inquiéter des scrupules personnels de Frédéric-Guillaume IV, avait voulu contraindre le roi de Prusse à prendre la direction de l'empire; cette fois le roi

de Prusse, sans s'inquiéter des vues personnelles du roi de Hanovre et du roi de Saxe, voulait les contraindre, comme voisins de ses états, à s'associer à lui dans une sorte de *Sonderbund* princier, qui deviendrait le noyau de l'unité future. Le clairvoyant témoin que nous citons tout à l'heure avait bien raison de dire que pour les princes allemands le résultat était le même; détruits brutalement par la révolution ou annulés avec respect par la Prusse, ils étaient condamnés à disparaître. Seulement Donoso Cortès avait tort d'ajouter que les deux rois, obligés de périr de la main royale ou de la main populaire, s'étaient résignés au premier genre de mort. On va voir qu'ils ne s'étaient pas résignés le moins du monde. Faisant, comme on dit, bonne mine à mauvais jeu, ils avaient l'air d'être parfaitement d'accord avec Frédéric-Guillaume IV; au fond, ils comptaient bien que l'Autriche ne tarderait pas à se relever et qu'elle les sauverait de la Prusse. La chose fut clairement révélée quelques mois plus tard, lorsque, l'Autriche en effet ayant repris la liberté de ses mouvemens, le Hanovre et la Saxe (nous en parlerons bientôt) rompirent sans plus de façon le traité du 26 mai. M. de Bunsen n'attendit pas ce revirement des deux rois pour se rendre un compte exact de la situation. Il devina immédiatement que le traité du 26 mai n'était pas sincère de la part des deux rois, et que Frédéric-Guillaume IV, en croyant les associer, ou, si l'on veut, les sacrifier à ses desseins par une manœuvre habile, était en réalité leur dupe. Les rois de Hanovre et de Saxe avaient vu dans ce traité une occasion excellente de gagner du temps. A chaque jour suffit sa peine: l'Autriche une fois débarrassée de ses périls intérieurs, il ne serait pas malaisé, pensaient-ils, de se soustraire à la redoutable protection de la Prusse. De son poste d'ambassadeur à Londres, habile à recueillir les renseignemens que pouvaient lui donner ses collègues, et si bien initié d'ailleurs aux secrets des cabinets allemands, M. de Bunsen n'avait pas eu de peine à découvrir que l'entreprise du roi son maître était compromise dès le premier jour.

Dès le premier jour en effet, le roi de Hanovre avait adressé une lettre au duc de Wellington pour le consulter sur la conduite à tenir dans ces graves circonstances; « ne ferait-il pas sagement, demandait-il, de garder sa liberté malgré le traité qu'il avait été forcé de conclure, c'est-à-dire de traîner toutes choses en longueur, afin de laisser à l'Autriche le temps de reconstituer ses forces? » Le duc de Wellington avait beau lui donner un avis contraire, on voyait bien par cette étrange consultation ce que valait pour le roi de Hanovre le traité du 26 mai. Le gouvernement saxon était dans les mêmes sentimens et ne s'en cachait pas davantage. Le chef de la légation anglaise à Dresde, M. Forbes, très hostile à l'ambition prussienne, avait pris sur lui de faire des représentations assez vives à M. de

Beust au sujet de ce traité, disant qu'il se croyait obligé à cette démarche comme représentant et défenseur des droits de la maison royale d'Angleterre; « le Hanovre et la Saxe, ajoutait M. Forbes, vont être subordonnés à la Prusse, et bientôt sans doute absorbés par elle. Si le royaume de Hanovre y consent, cela ne nous regarde point; quant à la Saxe, c'est autre chose. L'époux de la reine d'Angleterre appartient à la maison de Saxe, et, comme tous les princes de cette maison, il peut avoir, selon les circonstances, des droits éventuels à la couronne; une politique dont l'effet serait de médianiser tôt ou tard le roi de Saxe porterait atteinte non pas aux droits de l'Angleterre, mais aux intérêts personnels de la souveraine. » Pressé par cet argument inattendu, M. de Beust répondit : « Soyez sans inquiétude, nous nous sommes réservé une porte de derrière. Nous avons fait savoir à Munich que, si la Bavière et l'Autriche n'entraient pas dans l'alliance, la Saxe ne se considérerait pas comme engagée. Cette déclaration a produit à Munich l'effet que nous devions en attendre; la Bavière n'accédera pas au traité du 26 mai, et nous sommes libres de nous dégager quand nous voudrons. » M. de Bunsen, qui nous fournit ces curieux détails, ajoute avec amertume :

« Au milieu de cet imbroglio désespérant, ne recevant de Berlin à ce sujet pas un seul mot d'explication, pas la moindre communication d'aucune sorte, ne pouvant ni agir ni exercer une influence quelconque, ce me fut du moins une consolation véritable d'avoir à écrire un rapport sur cette trahison des deux rois et de m'efforcer d'arrêter le mal en dévoilant leurs actes. C'est ce que je fis avec la réserve et la précision du langage officiel, me bornant à exprimer en peu de mots mes sentimens personnels de mécontentement. Quant à écrire au roi, je n'y trouvais plus aucun plaisir. Les derniers mois, en réalisant tous mes pronostics, n'avaient que trop aigri mon humeur. Cependant, lorsque Meyer partit le 5 juin pour l'Allemagne avec des dépêches, je ne pus résister au désir de transmettre au roi, sous la forme d'un annexe secret et personnel au dernier de mes rapports, une déclaration de la reine Victoria, et j'entonnai de nouveau la vieille chanson : maintenant ou jamais ! Je le fis sans espérance, comme c'est sans espérance que je retrace ces détails. Je n'ai rien non plus à espérer des ministres, au-delà de ce qu'exigent strictement le devoir et l'honneur au point de vue particulier de la Prusse (1). »

Les paroles de la reine Victoria auxquelles Bunsen fait allusion se rapportaient à l'argumentation de M. Forbes. Cette sollicitude pour ses intérêts propres ou plutôt pour les intérêts éventuels du

(1) Voyez les *Mémoires de Bunsen*, édition allemande, Leipzig 1871, t. III, p. 9.

prince Albert lui avait déplu. « Je trouve cela peu convenable, » avait-elle dit à lord Palmerston. Elle avait même ajouté que les intérêts des Saxons ducaux lui paraîtraient bien plus sûrement garantis par l'établissement de l'unité allemande. Lord Palmerston répondit simplement que les chargés d'affaires anglais avaient le droit d'exprimer leur opinion politique sur les choses qui leur semblaient un danger pour la dynastie. On voit par ces détails que la reine et le ministère n'étaient pas animés des mêmes dispositions au sujet de l'unité allemande. La reine, sous l'influence du prince Albert, se montrait sympathique aux efforts des partisans de l'unité; les ministres, à l'exception de Robert Peel, traitaient cette politique avec dédain, n'y voyant que rêveries, chimères et dangers pour tout le monde. M. de Bunsen, blessé chaque jour par le dédain des ministres, avait recueilli avec empressement cette parole de la reine, et il est tout naturel qu'il ait voulu la transmettre à Frédéric-Guillaume IV. A part cet incident, il est bien décidé à ne plus lui écrire. Que servirait de répéter toujours *sa vieille chanson*? Le roi a refusé hier la couronne impériale, offerte par les représentans du pays; il la demande aujourd'hui à des princes qui ont tous intérêt à le tromper. Ce qui va se passer ne sera qu'une succession de cérémonies vaines et de solennelles duperies.

Le roi non plus n'éprouve aucun besoin d'écrire à son ami. L'affection subsiste toujours; la confiance a disparu, — la confiance politique s'entend, celle qui permet à deux esprits de se communiquer toutes leurs pensées, de se conseiller, de se concerter, parce qu'ils poursuivent le même but et cherchent ensemble les voies les plus sûres. Le même but, ils le poursuivent toujours, mais ils sont engagés l'un et l'autre en des voies si contraires que sur cette question de l'unité allemande ils ne pourront plus se rencontrer. La correspondance de Frédéric-Guillaume IV et de Bunsen, qui va recommencer bientôt très vive, très intéressante, à l'occasion de la guerre de Crimée, subit ici une interruption de deux ans. Est-ce une raison pour nous arrêter, et sommes-nous tellement liés par le titre de cette étude qu'il faille sauter par-dessus toute une période afin d'aller retrouver nos deux interlocuteurs? Assurément non. Cette lacune même est un fait très significatif, et notre tableau serait incomplet, si nous cherchions à la dissimuler. D'ailleurs les mémoires de Bunsen nous tiennent lieu de ses lettres, et si nous avons le regret de ne pas posséder cette fois l'expression directe et familière des idées de Frédéric-Guillaume IV, nous la retrouvons du moins dans le langage d'un autre conseiller qui va être, durant l'éclipse de M. de Bunsen, l'interprète éclatant du roi de Prusse.

Cet ami, ce confident qui pendant plusieurs années remplacera le

baron de Bunsen auprès du roi de Prusse, c'est le général de Radowitz. Il y a ici, pour le dire en passant, une preuve nouvelle de cette largeur d'esprit chrétien qui est un des caractères de Frédéric-Guillaume IV. Le général de Radowitz était ardemment catholique. C'était la piété protestante, nous l'avons vu, qui aux heures enthousiastes de la jeunesse avait été le lien d'une amitié si cordiale entre le prince royal et le modeste attaché de la légation prussienne à Rome. La piété catholique de M. de Radowitz, loin de causer aucun embarras au souverain, fut comme un nouveau foyer où se réchauffait cette âme affectueuse. Sans rien sacrifier de leurs croyances, les deux amis s'unissaient sur les hauteurs divines de l'Évangile. Joseph de Radowitz était né à Blankenbourg, en Westphalie, le 6 février 1797. On ne sait pas exactement si sa famille, originaire de Hongrie, appartenait à la noblesse slave ou à la noblesse magyare; on sait seulement qu'elle s'expatria vers le milieu du xviii^e siècle pour chercher fortune dans l'Allemagne du nord. L'éducation et l'adolescence du jeune Radowitz offrent des vicissitudes singulières. Fils d'un père catholique et d'une mère protestante, il fut d'abord élevé dans la communion de Luther; lorsque l'enfant atteignit sa quatorzième année, le père réclama ses droits et se chargea de diriger l'instruction religieuse de son fils. La Westphalie venait d'être érigée en royaume par Napoléon, et personne n'ignore quels liens rattachaient ce royaume à l'empire français; c'est ainsi que le jeune Radowitz, destiné par ses parens au service militaire, vint achever à Paris des études spéciales commencées au gymnase d'Altenbourg. A seize ans, il était officier d'artillerie, et dans les luttes de 1813 il combattait sous nos drapeaux; il y gagna la croix de la Légion d'honneur. Étrange contraste: celui qui devait être, trente-cinq ans plus tard, un des champions les plus dévoués de l'unité allemande, commandait une de nos batteries à Leipzig. Après cette terrible journée, il n'y eut plus de royaume de Westphalie; M. de Radowitz redevint Allemand. Il fit la campagne de France en 1814, et l'année suivante, ayant pris du service dans la Hesse-Électorale, il fut nommé directeur de l'enseignement des sciences militaires au collège des cadets, à Cassel. Il y passa huit ans, occupé des plus sévères problèmes des mathématiques, et livré à toutes les spéculations de la philosophie chrétienne. Une odieuse intrigue de cour le força de quitter la Hesse en 1823; le noble et fier jeune homme avait osé répondre à l'appel de la princesse, femme de l'électeur, qui invoquait, non pas sa protection assurément, mais l'appui de ses conseils dans la lutte qu'elle soutenait contre le despotisme brutal de son mari. Disgracié à Cassel pour un motif si honorable, il trouva une éclatante réparation à Berlin. On eût dit que la cour de Prusse méditait cette conquête, tant elle

mit d'empressement à saisir l'occasion. Frédéric-Guillaume III reçut à bras ouverts le jeune officier d'artillerie, qui devint bientôt l'un des plus intimes amis du prince royal. Radowitz, moins âgé que lui de deux ans, était un esprit de même race et de même vol. Ils rêvaient tous deux un retour aux institutions du moyen âge combinées avec les justes exigences de l'esprit moderne; ils concevaient une royauté de droit divin accomplissant les œuvres libérales que la révolution ne peut que dénaturer et corrompre. On pense bien que le problème de l'unité allemande, ce problème dont le nom seul donnait au prince des frissons d'enthousiasme, était le grand sujet de leurs préoccupations. Nommé en 1836 plénipotentiaire militaire de la Prusse auprès de la diète, Radowitz fut amené par ses fonctions mêmes à étudier de plus près les moyens d'arriver au but. Il donna d'abord tous ses soins à l'exécution des réglemens qui constituaient une armée fédérale; mais qu'était-ce que cela pour une imagination si ardente? La véritable ambition de M. de Radowitz était de transporter à la maison de Hohenzollern cette dignité impériale qui avait été si longtemps l'apanage de la maison de Habsbourg. Beaucoup d'esprits en Allemagne résumaient la situation de cette manière : « l'Autriche a représenté l'Allemagne dans les conditions de l'ancien régime; dans les conditions de la société moderne, c'est à la Prusse que ce rôle appartient. » M. de Radowitz n'acceptait que la moitié de ce programme; il reconnaissait que la Prusse devait remplacer l'Autriche à la tête des peuples allemands; mais il n'admettait pas qu'en suivant cette politique elle dût se séparer des grandes traditions monarchiques et religieuses de l'Allemagne. Ce que l'on appelait l'ancien régime, il l'appelait *l'état germanique et chrétien*, état entrevu par le moyen âge et trop faiblement ébauché dans le saint-empire. En un mot, il prétendait emprunter à l'Autriche le dépôt des principes d'autorité, à la Prusse son intelligence hardie et sa vitalité robuste; de ce mélange, pensait-il, naîtrait une Allemagne nouvelle dont la monarchie des Hohenzollern deviendrait le centre et posséderait l'empire.

Cet étrange système, avec les contradictions dont il était plein, répondait parfaitement aux mystiques pensées de Frédéric-Guillaume IV. Les deux amis, s'exaltant l'un l'autre dans leurs conceptions idéales, y mêlaient intrépidement le vrai et le faux. Les études qu'ils faisaient en commun sur l'Allemagne et le xix^e siècle les ramenaient toujours à cette conclusion : « l'esprit moderne a de justes exigences, mais il a tort de s'adresser à la révolution pour obtenir gain de cause, car la révolution flétrit tout ce qu'elle touche. C'est à la monarchie légitime de faire ce que la révolution essaie vainement d'accomplir. Partout où la révolution agirait en pure perte, la monarchie légitime, c'est-à-dire l'état germanique et chrétien, agira effica-

cement. » Examinée à la lumière de ce principe, la question de l'unité allemande leur paraissait tout à coup simplifiée. Ils se disaient que l'unité allemande serait condamnée d'avance, si elle se faisait par les mains de la révolution; pour que ce fût une œuvre durable, il fallait qu'elle se fit à l'aide et au profit de l'état germanique et chrétien; or le vrai représentant de l'état germanique et chrétien, aux yeux du général de Radowitz comme aux yeux du baron de Bunsen, c'était le noble prince qui devait régner sous le nom de Frédéric-Guillaume IV. C'est en 1825 que M. de Radowitz était devenu l'ami du prince; de 1825 à 1840, pendant les quinze années qui ont précédé l'avènement de Frédéric-Guillaume IV au trône de Prusse, et plus tard, de 1840 à 1848, ces idées, poursuivies avec amour, élaborées avec une sorte de dévotion, étaient devenues pour les deux rêveurs tout un programme de philosophie politique, un *credo* du droit divin à l'usage de la Prusse. Si on publie un jour la correspondance de Frédéric-Guillaume IV avec M. de Radowitz pendant les diverses missions que ce dernier a remplies à Francfort, à Carlsruhe, à Vienne, à Paris (1836-1848), nous pouvons affirmer d'avance qu'on y trouvera la contre-partie de la correspondance de Bunsen. Tandis que Bunsen répétait sans cesse à Frédéric-Guillaume : « Pourquoi vous défier de ce que la révolution vous apporte? » M. de Radowitz ne cessait de l'affermir dans cette défiance. Un esprit, je ne dis pas plus scrupuleux, je dis plus clairvoyant que M. de Radowitz, aurait éprouvé bien des doutes au sujet de son système; il se serait demandé si l'unité allemande, de quelque façon qu'elle s'accomplît, ne devait pas aboutir à la suppression de plusieurs trônes, par conséquent à quelque chose d'illégitime. Tel est l'enthousiasme du rêveur que cette contradiction ne l'arrête pas. Sa foi n'est pas même effleurée par ce scrupule. Il poursuit l'unité allemande, œuvre révolutionnaire, en affichant la prétention de ne rien devoir à la révolution. Prince royal ou roi de Prusse, Frédéric-Guillaume est à l'unisson des pensées de son ami. Leur correspondance n'offrirait donc pas un antagonisme d'idées, comme le débat auquel on assiste dans la correspondance avec Bunsen; ce sera une harmonie. Le prince et le conseiller sont parfaitement d'accord; l'exaltation est égale chez l'un et chez l'autre, car ils sont également persuadés qu'ils tiennent leur mission d'en haut. Le conseiller, c'est le prophète; le prince, c'est l'oint du Seigneur, et tous les deux, d'une même voix, ils chantent le même cantique.

Ce concert d'enthousiasme et d'espérances durait depuis bien des années lorsque 1848 vint mettre Frédéric-Guillaume IV en demeure d'exécuter ses desseins. De près ou de loin, M. de Radowitz, toujours présent à la pensée de son royal ami, entretenait ses rêves et son ardeur. Quelques semaines après la tragique journée du

18 mars, il publiait un livre intitulé *l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV* (1). C'était un commentaire de ce qui s'était passé le 18 mars et le programme de ce que Frédéric-Guillaume IV se préparait à réaliser pour l'unité de la patrie. Le général sortait ici pour la première fois de l'ombre mystérieuse où s'élabore sa pensée. Il va en sortir d'une manière plus éclatante encore; il se fait nommer au parlement de Francfort, afin d'apprécier de plus près les entreprises de l'Allemagne démocratique, résolu qu'il est à se servir de la révolution, tout en la combattant. Pendant toute la durée du parlement de Francfort, nous avons vu Frédéric-Guillaume IV résister aux entraînemens du baron de Bunsen; sa foi, dans ces graves circonstances, était soutenue par la foi de M. de Radowitz. Maintenant le roi de Prusse a refusé la couronne impériale que lui apportaient les représentans du peuple; de cette œuvre révolutionnaire qu'il rejette, il retient pourtant une chose, le vœu du pays en faveur de l'empire et la désignation de la Prusse pour ces fonctions souveraines; *monstratus fatis Vespasianus*. Si la nation, d'après Frédéric-Guillaume et M. de Radowitz, n'a pas le droit de donner une couronne, elle a le droit de pousser un cri de détresse et d'appeler à son aide les pouvoirs divinement institués. Le vote du parlement de Francfort qui attribuait l'empire à Frédéric-Guillaume IV était, selon les deux rêveurs, un de ces cris de détresse. Le roi de Prusse ne pouvait se dispenser d'y répondre. L'heure était venue pour lui d'accomplir par la royauté de droit divin ce qui eût été mal fait par la révolution. Le général de Radowitz va entrer en scène.

L'histoire offre parfois des incidens auprès desquels pâlisent les plus habiles combinaisons de la fiction dramatique. On peut se donner ici ce spectacle. Au moment où le général de Radowitz, debout à côté de Frédéric-Guillaume IV, sans caractère officiel, il est vrai, mais connu de tous comme le collaborateur du roi, s'apprête à convertir en actes les subtiles idées dont nous venons de résumer le programme, on voit se dresser en face de lui l'adversaire le mieux fait pour dissiper ces équivoques et balayer cette sophistique. On ne saurait imaginer un plus violent contraste. Auprès de Frédéric-Guillaume IV, esprit grave, austère, enclin aux mystiques rêveries, et pliant déjà sous les épreuves de la vie publique comme sous le poids de sa propre pensée, se tient un personnage qui semble éviter la lumière, âme noble, caractère indécis, composé bizarre du soldat et du moine, le général de Radowitz. Auprès de François-Joseph II, le jeune empereur d'Autriche, quel est ce ministre, jeune encore, brillant, intrépide, impatient d'agir, l'épée en main et la flamme au front? C'est le prince de Schwarzenberg.

(1). *Deutschland und Friedrich Wilhelm IV*, Hambourg 1848.

Le prince Félix de Schwarzenberg était né le 2 octobre 1800, dans la seigneurie de Krummou, en Bohême. Son père était le prince Joseph; sa mère, la princesse Pauline, était née duchesse d'Arenberg. Est-il besoin de rappeler que cette race princière était au premier rang de l'aristocratie autrichienne? Les Schwarzenberg ont donné à la maison de Habsbourg bien des serviteurs dont l'histoire a gardé le souvenir; le prince Félix, pendant sa première jeunesse, avait eu sous les yeux le plus grand de tous et le plus illustre. Son oncle était le maréchal de Schwarzenberg, un de nos plus dignes adversaires, celui qui a joué un rôle si important dans les guerres de la révolution et de l'empire. Si nous avons à retracer ici la biographie complète du prince Félix, nous ne pourrions nous dispenser de signaler avec détail l'horrible mort de sa mère, la princesse Pauline de Schwarzenberg. Elle était venue à Paris en 1810 avec son mari et deux de ses filles à l'occasion du mariage de l'empereur Napoléon. C'était précisément son beau-frère, le maréchal de Schwarzenberg, le futur généralissime des armées alliées à Leipzig, alors ambassadeur d'Autriche à Paris, qui avait négocié le mariage de l'empereur Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. Le mariage avait été célébré le 1^{er} et le 2 avril; le 1^{er} juillet suivant, le maréchal donna un grand bal à l'hôtel de l'ambassade, et l'empereur y vint avec l'impératrice. La fête était éblouissante; on sait dans quelle catastrophe disparurent toutes ces splendeurs. Le feu éclate, on se précipite, on s'écrase aux portes des salons; en quelques heures, tout devint la proie des flammes. Le lendemain, le corps de la princesse Pauline de Schwarzenberg fut retrouvé parmi les victimes. Les circonstances rendirent cet événement plus douloureux encore. C'était pour sauver une de ses filles que la malheureuse mère s'était exposée à cette effroyable mort. La société européenne en ressentit longtemps une sorte de stupeur. La princesse Pauline était une personne d'élite, un vrai modèle de grâce et de dévouement; on la citait comme un type charmant de la mère chrétienne. Si elle n'eût été ainsi arrachée à sa famille, avec quel soin elle eût surveillé l'éducation de ce fils si bien doué, avec quel orgueil elle eût joui de ses premiers succès! A dix-huit ans, le prince Félix entra comme cadet dans un régiment de cuirassiers, et de grade en grade il y devint chef d'escadron; à vingt-quatre ans, l'empereur François I^{er}, frappé des vives qualités de son intelligence, lui ouvre la carrière diplomatique. Il va d'abord à Saint-Petersbourg comme attaché d'ambassade, puis à Londres et de là au Brésil. A son retour en Europe, il occupe différens postes dans les légations autrichiennes, à Paris, à Berlin, et bientôt nommé chargé d'affaires, il représente son pays à Turin et à Naples.

Ces voyages lui étaient des occasions de lire dans le grand livre

du monde, d'étudier les hommes et les affaires. S'il était attaché d'instinct et par esprit de race à toutes les doctrines de la vieille aristocratie, il s'efforçait de plier son esprit aux nécessités du temps où il vivait. Il avait ses principes généraux, il n'avait pas de parti-pris. Ce n'est point par entêtement absolutiste qu'il conservait, au milieu de ses concessions libérales, une foi si entière dans le principe d'autorité; à force d'observer le mouvement des choses humaines sur les différens points du globe, il s'était formé cette conviction que, plus il y a de libertés légitimes dans un pays, plus il faut que l'autorité soit forte. Le gouvernement à ses yeux devait être avant tout le rempart des libertés publiques; à mesure que ces libertés s'accroissaient, il était nécessaire de consolider le rempart et de l'armer de toutes pièces. Il disait que le premier devoir des états est de concentrer les forces que la révolution est toujours occupée à disjoindre. Il reprochait au prince de Metternich de laisser flotter les rênes, et il se promettait bien de serrer les freins de l'équipage, si la fortune le plaçait un jour au timon. Il ne mêlait pas, comme Frédéric-Guillaume IV et ses amis, les élévations religieuses aux combinaisons politiques; ses ennemis ont pu demander après sa mort s'il avait été chrétien. Beaucoup de personnes, même parmi celles qui le connaissaient le mieux, le considéraient comme un sceptique, et il a fallu que son biographe, M. Franz Berger, le justifîât de ce reproche (1). Son scepticisme, au dire du panégyriste, était simplement une apparence qui tenait à sa hauteur d'âme; il dissimulait ses croyances, non par fausse honte, mais par orgueil. C'était sa manière de dire que sa conscience gardait ses secrets, réservés à Dieu seul, et qu'il n'avait pas à en rendre compte aux hommes. Imaginez une sorte de respect humain pris à rebours, vous aurez la clé de cette étrange nature. M. Franz Berger le dit expressément : il enveloppait sa vie intérieure de voiles si épais qu'en cherchant à voir au fond de cette âme on n'y trouvait que la nuit. Nous donnons cette explication pour ce qu'elle vaut; il en résulte du moins que la hauteur était le trait principal de ce caractère. Avec cela, brillant, dissipé, mais dissipé méthodiquement et poursuivant les succès mondains pour satisfaire son besoin de commander, il se donnait par esprit de domination les allures d'un voluptueux, comme il prenait par hauteur d'âme les apparences d'un sceptique. Il était passionné pour l'étude, pour la lecture, et bien des fois, dans les dernières années de sa vie, au milieu du tumulte des affaires, il lui est arrivé de s'écrier : Ah ! si j'avais eu le loisir de devenir un savant ! On peut affirmer qu'il n'eût pas été un savant contemplatif.

(1) Voyez *Felix Fürst zu Schwarzenberg, K. K. Minister-präsident. Ein biographisches Denkmal*, von Adolphe Franz Berger, 1 vol. in-8°. Leipzig 1853, p. 195-197.

Agir, conquérir, aller droit à l'obstacle et monter à l'assaut, c'était sa vocation et sa joie.

Pendant ses vingt-quatre années de travaux, d'observations, de méditations comme diplomate (1824-1848), il avait aiguisé les rares qualités de son esprit et affermi ses idées politiques; en 1848, le soldat reparait. Les dangers de l'Autriche le rappellent à Vienne. Dans la guerre d'Italie, il commande une brigade sous les ordres du maréchal Nugent, il se distingue à Curtatone, à Goito, et dans la journée décisive de Custoza il est nommé maréchal sur le champ de bataille. Trois mois plus tard, après que l'insurrection d'octobre eut été vaincue à Vienne, le prince Félix de Schwarzenberg est placé à la tête de l'administration nouvelle qui va essayer de reconstituer l'Autriche. C'est le 22 novembre 1848 qu'il avait pris la présidence du ministère; le 27, il lit son programme à la diète de Kremsier, et ce jour-là, on peut le dire, inaugure la transformation de la monarchie des Habsbourg. « Messieurs, disait-il, nous avons à guérir les blessures du passé, à terminer les embarras du présent, à édifier dans un prochain avenir un nouvel ordre de choses. La conscience de notre loyale ardeur pour le salut de l'état, le bien du peuple et la liberté, l'assurance que votre concours ne nous manquera pas dans cette grande entreprise, nous ont décidés à mettre de côté toute considération personnelle pour n'obéir qu'à notre patriotisme et à l'appel du monarque... Nous voulons la monarchie constitutionnelle loyalement et sans réserve; nous voulons cette forme sociale, dont l'essence est le pouvoir législatif exercé en commun par le souverain et les corps représentant l'Autriche. Nous voulons que ce gouvernement soit fondé sur l'égalité du droit et le libre développement de toutes les nationalités comme sur l'égalité de tous les citoyens devant la loi; nous le voulons garanti par la publicité dans toutes les branches de la vie sociale; nous le voulons appuyé sur la libre commune, sur la libre organisation des provinces dans toutes les affaires intérieures et resserré par le lien commun d'une puissante centralisation... » Le premier acte qui signala ce nouveau régime, et il est bien difficile de ne pas y voir l'action personnelle du prince de Schwarzenberg, ce fut l'abdication de l'empereur Ferdinand I^{er} et l'avènement de son neveu, François-Joseph I^{er} (2 décembre 1848). Pour seconder ce ministre hardi, que les nouveautés n'effrayaient point, un empereur de dix-huit ans, un jeune homme franc, loyal, sans aucun engagement dans le passé, montait sur le trône des Habsbourg.

Voilà quels sont les acteurs principaux dans la vive bataille que nous avons à raconter : à Berlin, Frédéric-Guillaume IV et M. de Rađowitz; à Vienne, le prince de Schwarzenberg auprès de l'empereur François-Joseph; là-bas enfin, dans son ambassade de Londres,

le baron de Bunsen, attentif, inquiet, réduit à juger les coups sans prendre part au combat et irrité de son impuissance.

II.

Il faut indiquer d'abord l'état général de l'Allemagne et la situation respective des combattans. Dès la fin d'avril 1849, la réponse du roi de Prusse au vote de l'assemblée nationale, son refus d'accepter l'empire de la main des représentans du peuple, avait provoqué du nord au sud une agitation immense. Le parti révolutionnaire ne devait pas laisser échapper une pareille occasion. Il y eut comme une levée d'armes simultanée en Prusse, en Saxe, en Bavière, dans le Wurtemberg et dans le grand-duché de Bade. Des émeutes éclatèrent dans les villes prussiennes des bords du Rhin, à Crefeld, Elberfeld, Dusseldorf, et jusqu'en Westphalie, à Iserlohn. Le gouvernement prussien, avec une armée fidèle à l'ordre, n'eut pas de peine à écraser ces insurrections; il se trouva même assez fort pour porter secours aux états voisins. La Saxe était en grand péril : le roi, qui se refusait énergiquement à reconnaître la constitution de Francfort, avait été chassé de Dresde par la révolution. Attaqué le 3 mai par des corps-francs et des gardes nationaux, il avait été obligé de s'enfuir la nuit suivante avec son ministère, et s'était réfugié dans la forteresse de Kœnigstein, d'où il avait invoqué l'assistance de la Prusse. Le lendemain, un gouvernement révolutionnaire est installé à Dresde; les citoyens Tzschirner, Heubner et Todt ont pris la direction du mouvement; le réfugié russe Bakounine est chargé d'organiser la défense, et de tous les points du royaume des bandes viennent grossir son armée. De son côté aussi, l'armée prussienne est en marche, elle arrive le 6 mai devant les murs de Dresde, et après trois jours d'une lutte acharnée la voilà maîtresse de la ville. Heubner et Bakounine sont pris, les autres meneurs ont pu s'échapper; ils poursuivent déjà leur œuvre au milieu des insurgés de Bade et du Palatinat. Depuis une semaine en effet, tout le Palatinat est en feu : le 1^{er} mai, une assemblée populaire, après avoir voté la séparation du Palatinat et de la Bavière, a institué un gouvernement provisoire, établi une garde civique, et adressé partout de frénétiques appels. On y répond de la campagne et des villes du Rhin; des forteresses même, de Landau, de Gernersheim, accourent des troupes de déserteurs, et une petite armée se forme tumultueusement sous les ordres d'un ancien officier autrichien, M. Fenner de Fenneberg, qui avait pris part à la révolution de Vienne en octobre 1848. Du Palatinat, l'insurrection gagne le duché de Bade. En vain le grand-duc a-t-il reconnu la constitution de Francfort et donné à son pays un régime libéral, les

démagogues Hecker et Struve ont tellement bouleversé les esprits dans ces contrées qu'on y aime la révolution pour elle-même. Un historien allemand assure que l'idéal politique des Badois de ce temps-là était *l'anarchie sentimentale* (1). Cette anarchie a déjà désorganisé l'armée badoise; les clubs ont décidé qu'en cas de lutte avec les troupes on tirerait seulement sur les officiers, jamais sur *les frères*. Dans un pays aussi sentimental, comme dit l'historien que nous venons de citer, de telles avances devaient produire leurs résultats : le 11 mai, la garnison de Rastadt se révolte. Le général Hoffmann, ministre de la guerre, qui se porte en toute hâte de Carlsruhe à Rastadt avec de nouvelles troupes, ne peut échapper qu'à grand'peine, lui et les officiers qui l'entourent, aux violences des soldats déchaînés. La garde civique et l'armée fraternisent. A Loerrach, à Fribourg, à Bruchsal, mêmes révoltes et mêmes fureurs. Le 13 mai, une assemblée populaire réunie à Offenbourg demande la dissolution des chambres, la convocation d'une constituante, la destitution du ministère Bekk et une amnistie générale. L'avocat Brentano, le chef le plus influent des clubs, obtient pourtant, non sans lutte, que la république ne soit pas proclamée. Cette modération relative n'était qu'une apparence. En réalité, on déclara la révolution permanente; un comité exécutif est nommé par acclamation, et ce comité reçoit l'ordre de préparer un fonds de pensions pour les citoyens devenus incapables de travail. Le drapeau du socialisme se déployait déjà dans la mêlée. Le soir du même jour, une émeute militaire éclate à Carlsruhe. Deux compagnies arrivant de Bruchsal détruisent l'intérieur d'une caserne, démolissent la maison d'un colonel que son zèle pour la discipline désignait d'avance à leurs fureurs, massacrent un adjudant qui essayait de les faire rentrer dans le devoir, mettent à mort un sous-officier, un simple soldat, et se jettent sur l'arsenal, qui fut bravement défendu par les bourgeois. La nuit suivante, le grand-duc et sa famille, sous la protection d'une escorte de cavalerie et d'artillerie, prennent la fuite; effaré, incertain, craignant de rencontrer partout l'insurrection victorieuse, le grand-duc se rend d'abord à Germersheim, il se réfugie ensuite sur le territoire français, dans une petite ville d'Alsace, et de là remonte vers Francfort, où il sollicitera la protection du vicaire de l'empire. Malheureusement le vicaire de l'empire, sans troupes suffisantes pour faire exécuter ses propres décrets, était sommé par l'assemblée nationale, précisément à ce moment-là même, de mettre les insurgés de Bade et du Palatinat sous la protection de l'empire (vote du 15 mai 1849). Sans espoir de ce côté, le grand-duc est

(1) « Eine « gemüthliche Anarchie » kam vielen als das Ideal ihrer politischen Wünsche vor. » *Geschichte der neuesten Zeit, 1816-1866, mit besonderer Berücksichtigung Deutschlands*, von Wilhelm Müller, 1 vol.; Stuttgart 1867.

obligé de recourir à l'intervention armée du gouvernement prussien, qui saisit cette occasion d'entraîner le grand-duché de Bade dans le *Sonderbund* princier qu'il prépare. Pendant que l'affaire se négocie, l'insurrection grandit sur les deux rives du Rhin. Le soir même où le souverain s'est enfui de Carlsruhe, M. Brentano s'y empare du pouvoir comme président d'une commission exécutive. Les deux chambres sont dissoutes, une assemblée constituante est convoquée pour le 10 juin, tous les citoyens de dix-huit à trente ans sont appelés sous les drapeaux; des commissaires civils et militaires sont chargés de distribuer des armes et d'entretenir la flamme de la révolution : tâche douloureuse pour qui aurait eu la naïveté de la prendre au sérieux. Les grandes idées, les inspirations nationales, dit un historien allemand déjà cité plus haut, sont remplacées chez ces misérables par de copieuses libations alcooliques. Voici une idée pourtant : ils ont conçu le plan d'une fédération révolutionnaire. Bade et le Palatinat, par l'entremise de leurs démagogues, concluent une alliance offensive et défensive. Ils essaient ensuite de soulever les états voisins, la Hesse-Darmstadt et le Wurtemberg. L'entreprise échoue à Darmstadt, grâce à la bonne attitude des troupes; le meurtre d'un magistrat qui s'efforçait d'apaiser l'émeute leur inspira une horreur qui les maintint dans le devoir. Dans le Wurtemberg, les dernières convulsions du parlement transporté de Francfort à Stuttgart imprimèrent à la lutte un caractère plus grave; les esprits les plus libéraux, ceux-là même qui avaient le plus contribué l'année précédente à la convocation du parlement, comprirent la nécessité de le dissoudre lorsqu'il devint une cause de guerre civile, et s'y employèrent énergiquement. Grâce à ce renfort inattendu, la cause de l'ordre fut sauvée, et la démagogie n'osa pas lever la tête. Le mouvement révolutionnaire était concentré dans le double foyer de Bade et du Palatinat.

Il semble bien que ce mouvement était dirigé par les chefs de la révolution cosmopolite. L'armée révoltée du grand-duché, placée d'abord sous les ordres d'un simple lieutenant nommé Sigel, eut bientôt pour chef le Polonais Mieroslawski. Ce fut aussi un Polonais, le général Sznayde, que les démagogues du Palatinat mirent à la tête de leurs troupes. Un vaste plan reliait toutes les entreprises de la révolution dans le centre de l'Europe. Les événemens de Bade et du Palatinat avaient préparé l'insurrection du 13 juin à Paris, et cette insurrection à son tour, si elle eût triomphé, aurait mis le feu de l'ouest à l'est à une longue trainée de poudre. Le contre-coup en eût retenti jusqu'en Sicile, jusqu'en Hongrie, et il en serait sorti des conséquences qui échappent à tous les calculs. L'émeute éclata en effet à Paris dans la journée du 13 juin 1849; l'occasion ou le prétexte fut la campagne de Rome et l'interpellation faite à ce sujet

par M. Ledru-Rollin. On sait avec quelle énergie le général Changarnier écrasa l'émeute; ce qu'on ne sait pas aussi bien, c'est qu'en sauvant l'ordre à Paris il bouleversa du même coup la conspiration européenne, et du jour au lendemain changea la face des choses. De son observatoire de Londres, le baron de Bunsen, attentif à ces commotions où était engagée la cause de l'unité allemande, résume ainsi la situation générale :

« Le grand événement européen de ces derniers jours, la défaite de la révolution à Paris, à Lyon, et en d'autres villes, du 13 au 15 juin, n'a pas tardé à développer ses prodigieuses conséquences (1). Tout le réseau de la conspiration républicaine fut mis à nu et déchiré. Beaucoup d'espérances, les unes bonnes, les autres coupables, s'évanouirent; beaucoup d'angoisses se tournèrent en espérances; il devint de plus en plus manifeste que le flot du temps retournait en arrière, que le reflux commençait, et que désormais le sort des gouvernemens était dans leurs propres mains; il dépendait d'eux de se sauver ou de se perdre. La conspiration de Bade et du Palatinat devait frayer la route à une révolution en France. La république rhénane eût été l'appât à l'aide duquel le parti de Ledru-Rollin se serait emparé d'une nouvelle confédération du Rhin. Rome, Ancône, Venise, par le seul fait du triomphe de l'insurrection en France, eussent été dégagées de l'étreinte des assiégés. Les Hongrois se préparaient à faire irruption sur Vienne par Oedenbourg et Presbourg ou à se jeter sur Fiume par Agram. Tout changea de face, et ce fut le contraire qui arriva. Le 14 juin, le prince de Prusse entra dans le Palatinat; le dimanche 22, à onze heures du matin, la brave garnison de Landau, réduite à la dernière extrémité par le siège qu'elle soutenait, eut la joie d'entendre retentir les trompettes de l'avant-garde prussienne. Le 1^{er} juillet le prince était devant Rastadt, après une série de combats acharnés et sanglans. En même temps, du 19 au 26 juin, les Hongrois étaient rejetés derrière la Waag et chassés de Raab, tandis que le quartier-général russe datait ses ordres de Kaschau et que le ban Jellacic, après avoir repoussé l'armée hongroise du sud, bloquait de nouveau Peterwardein. En Italie, Ancône s'était rendue aux Autrichiens; Oudinot pénétra dans Rome le 22 juin par la brèche du Janicule, et le 2 juillet la municipalité romaine demanda à capituler. La prise de Venise était annoncée avec certitude pour la fin de la semaine... »

On comprend le sentiment de tristesse qui perce çà et là dans le langage de Bunsen. Quand il parle des espérances qui s'évanouirent et qui n'étaient pas toutes condamnables, il ne pense pas seulement à Venise, il pense à son rêve de l'unité allemande, à cette unité

(1) « Seine ungeheuern Folgen. » Voyez dans les *Mémoires* de Bunsen le passage intitulé *Gedanken und Erlebnisse von 18 juni 1849 an*, t. III, p. 4.

que la force des choses associait bon gré mal gré à la conspiration révolutionnaire et qui va sombrer avec elle. C'est à peine si l'ami de Frédéric-Guillaume IV trouve un motif de consolation dans ces victoires, qui, donnant à la Prusse une sorte de protectorat sur les états allemands, devront faciliter l'organisation de la communauté germanique, pourvu que le roi se décide à vouloir. Sur ce point, il n'a plus d'illusions; il n'attend rien ni du ministère ni du roi. Toutes ces victoires, quelques services qu'elles rendent à la cause de l'ordre, seront funestes à la cause de l'Allemagne. Telle est la complication des choses que le roi de Prusse, en écrasant, comme il le doit, les insurrections de Bade et du Palatinat, travaille en réalité pour l'empereur François-Joseph. La Bavière, le Wurtemberg, vont retrouver, grâce à la Prusse, la liberté de leurs mouvemens, mais ce ne sera pas pour se jeter dans les bras du libérateur; en ce temps-là, tout ce qui contribuait à réprimer la révolution profitait à l'Autriche. La tristesse de Bunsen, si l'on tient compte de ses idées, atteste une parfaite clairvoyance.

La répression fut terrible. Après que l'armée badoise, forte de 45,000 hommes environ, sous les ordres de Mieroslawski, eut été battue d'abord à Waghaeusel (20 juin), puis à Durlach (29 juin) et aux bords de la Murg (30 juin), la forteresse de Rastadt résista seule jusqu'au 29 juillet. Dès le commencement du mois, le pays était aux mains de la Prusse. Les conseils de guerre se mettent à l'œuvre. Plusieurs des chefs de l'insurrection sont fusillés, entre autres M. de Truschler, membre de l'assemblée nationale, M. Tiedemann, gouverneur de Rastadt, M. Eisenhans, rédacteur du *Festungsbote*, M. Böning, qui avait combattu en Grèce pour la cause de l'indépendance. Un écrivain de renom, poète et romancier, Gottfried Kinkel, est condamné aux travaux forcés à perpétuité. Un des vétérans de la démagogie, Hecker, établi depuis plusieurs années aux États-Unis, était parti en toute hâte sur l'appel du gouvernement révolutionnaire de Bade; il arrive à Strasbourg le 16 juillet pour apprendre que tout est perdu. Il repart, il va retrouver sa ferme d'Amérique sans avoir pu seulement mettre le pied sur le sol de l'Allemagne. Les vaincus de la veille suivent le même chemin. En général, les démagogues allemands n'attendent pas qu'on les envoie sous escorte dans un autre hémisphère, ils vont d'eux-mêmes chercher au-delà des mers une vie nouvelle et un travail réparateur; c'est un avantage sur les nôtres. Brentano, Struve, Sigel, beaucoup d'autres encore, s'embarquent pour le Nouveau-Monde. Quant aux soldats, aux sous-officiers, c'est en Suisse qu'ils se retirent, et ils n'en sortiront qu'au jour de l'amnistie. Ainsi l'armée de la révolution est entièrement dissoute, il n'en reste plus ni chef ni soldat. Le prince de Prusse, après avoir rendu à la Bavière le Pala-

inat soumis, occupe le grand-duché de Bade avec ses troupes jusqu'au jour où l'armée badoise sera réorganisée.

Tandis que la Prusse rétablit l'ordre d'une main si vigoureuse, l'Autriche est toujours aux prises avec les Magyars. Menacé par la révolution, menacé par la guerre civile, le jeune empereur François-Joseph a dû appeler la Russie à son aide. Il ne s'y est résigné que le 15 avril 1849, après que Gœrgei eut vaincu entre Gödöllő et Itaszeg les troupes du prince Windischgrätz (6 avril). Désormais l'issue n'est plus douteuse, la Hongrie succombera; mais quelle humiliation pour l'Autriche de ne pouvoir vaincre les Magyars qu'avec le secours des Russes! Ce n'est pas au général Haynau, commandant des forces autrichiennes, c'est au maréchal Paskievitch, commandant de l'armée russe, que le général Gœrgei rendra l'épée de la Hongrie dans la capitulation de Vilagos (13 août 1849). N'est-ce pas là un terrible échec au prestige de l'Autriche, si l'on songe qu'à ce moment-là même la Prusse, protégeant les petits états de la confédération, déployait son drapeau jusqu'au sud de l'Allemagne?

M. de Radowitz, rappelant plus tard ce contraste des deux pays dans la première moitié de 1849, a dit avec noblesse : « Si la Prusse eût voulu faire prévaloir alors ses idées politiques et organiser l'unité allemande comme elle l'entend, rien ne pouvait l'arrêter. Les petits états de la confédération avaient trop besoin de nous pour nous refuser leur assentiment; l'Autriche avait trop d'embarras chez elle pour s'opposer à nos projets. Le gouvernement du roi Frédéric-Guillaume tint à honneur de ne pas exploiter à son profit la crise de la maison de Habsbourg. Nous résolûmes d'attendre. On se contenta d'engager l'affaire lentement, afin de laisser à l'Autriche le temps de se reconnaître. Notre œuvre doit être une œuvre de justice. » Tout cela est-il bien exact? Nous ne mettons pas en doute la sincérité de M. de Radowitz, nous demandons seulement si M. de Radowitz, alors même qu'il n'eût pas obéi à ces sentimens d'honneur, alors même qu'il eût passé outre et poursuivi sa tâche au milieu des secousses de 1849, aurait eu raison de se croire assuré du succès. C'eût été une illusion de plus chez ce brillant esprit. Au milieu même des plus effrayans périls, au milieu des préoccupations les plus sombres, le prince de Schwarzenberg avait-il jamais cessé de suivre les marches et contre-marches de la Prusse? M. de Radowitz ne pouvait faire un pas, hasarder une idée, proposer une solution, sans trouver en face de lui le prince de Schwarzenberg, hostile ou favorable selon l'occurrence, toujours attentif et toujours impérieux. Le ministre autrichien connaissait admirablement les hautes qualités morales et les défaillances politiques du roi de Prusse; il savait aussi quel était le fort et le faible chez son mystique inspirateur. Son grand art était d'inquiéter d'abord la con-

science de Frédéric-Guillaume et de M. de Radowitz; il tenait ensuite un langage hautain qui achevait de les troubler. Il voulait que l'image du vieil empire, de l'empire si longtemps inféodé à la maison de Habsbourg, apparût pour ainsi dire dans toutes ses circulaires. Quelles que fussent ses entraves, il parlait en maître. Imaginez un homme qui, atteint par une catastrophe, paraît indifférent aux désastres de l'heure présente, tant il est assuré des revanches de l'heure prochaine; c'était l'attitude du prince de Schwarzenberg. Quand il repoussait telle ou telle doctrine du cabinet de Berlin, il avait l'air de protester au nom de l'avenir comme au nom du passé, au nom du futur empire d'Allemagne comme au nom de l'empire séculaire. Ces allures, dont beaucoup d'esprits s'irritaient en Prusse, imposaient au roi. Frédéric-Guillaume, si attaché aux souvenirs du monde féodal, éprouvait une sorte de crainte superstitieuse devant cette apparition des vieux âges. Autrefois, dans ses conversations avec Bunsen, n'avait-il pas réservé *le saint-empire* à l'Autriche, en donnant à la Prusse *la royauté allemande*? C'est à la somnolente Autriche du prince de Metternich qu'il avait affaire en ce temps-là; désormais il avait en face de lui une Autriche réveillée par des coups de foudre, l'Autriche du prince de Schwarzenberg, qui réclamait à la fois et le saint-empire et la royauté allemande. Tout cela le troublait, le déconcertait. Son génie étonné, comme dit le poète, tremblait devant le génie de la vieille Allemagne. Il se demandait par instans s'il ne se rendait pas coupable de lèse-majesté, lui qui, dans la future organisation de l'état monarchique, prétendait se substituer aux Habsbourg. Ainsi s'explique le tableau extraordinaire que nous offrent les années 1849 et 1850 : d'un côté la mollesse, les incertitudes, les contradictions de la politique prussienne au lendemain de ce vote de l'assemblée nationale donnant l'empire au roi de Prusse, au lendemain de ses victoires sur la démagogie de Bade et du Palatinat, — de l'autre le langage impérieux et la politique inflexible de l'Autriche au milieu même des crises qui avaient failli la perdre.

Pendant toute l'année 1849, circulaires, dépêches, mémorandums, se croisent comme des coups de feu sur la route de Vienne à Berlin. Voyez dans cette mêlée les actes principaux des deux adversaires, Radowitz et Schwarzenberg. Le 26 mai 1849, le roi de Prusse a fait signer au roi de Hanovre et au roi de Saxe un traité qui associe les trois royaumes à une même existence politique, et règle les conditions de cette communauté. C'est le noyau de l'unité future au profit de la Prusse, suivant les idées personnelles de Frédéric-Guillaume et les combinaisons de M. de Radowitz. Le coup est bien joué, mais Schwarzenberg est là; malgré les embarras que lui cause l'insurrection hongroise, il parle, il agit. Les deux rois l'en-

tendent, et déjà ils font toute sorte de réserves afin de se retirer de l'alliance quand bon leur semblera. Bien plus, le prince de Schwarzenberg amène le gouvernement prussien à conclure avec l'Autriche un traité qui met fin aux pouvoirs du vicaire de l'empire et constitue un *interim* jusqu'à ce que l'autorité centrale soit réorganisée. Aux termes de ce traité, signé le 30 septembre 1849, l'Autriche et la Prusse conviennent de créer un pouvoir intérimaire chargé d'exercer l'autorité centrale pour la confédération germanique au nom de tous les états jusqu'au 1^{er} mai 1850. Ce pouvoir est confié à une commission fédérale composée de quatre membres, deux pour l'Autriche, deux pour la Prusse, et auprès de laquelle les autres états pourront se faire représenter par des plénipotentiaires. Pendant l'intérim, la question de la constitution allemande était abandonnée à la libre entente des états particuliers, et si, au 1^{er} mai 1850, les gouvernemens n'avaient pas réglé cette grande affaire, ils devaient se concerter pour prolonger la convention du 30 septembre. Rien ne paraît plus simple ; au fond, rien n'était plus menaçant pour la Prusse. Le vicaire de l'empire avait beau être un prince autrichien, il tenait ses pouvoirs de l'assemblée de Francfort, l'ancienne diète avait abdicqué entre ses mains, sa présence rappelait le régime nouveau dont la Prusse n'avait pas renoncé à tirer parti. La Prusse n'avait aucun intérêt à lui faire quitter ce poste avant qu'elle fût en mesure de l'y remplacer elle-même. Or le traité du 30 septembre indiquait très nettement de la part de l'Autriche l'intention de renverser, non pas le vicaire personnellement, mais la fonction quasi-révolutionnaire dont il était revêtu. Plus la personne du vicaire était agréable à l'Autriche, moins on devait se méprendre sur la signification de la mesure qui mettait fin à son pouvoir. Évidemment, si l'Autriche écartait l'archiduc Jean, vicaire de l'empire, et si l'archiduc Jean lui-même se prêtait à cette manœuvre, c'était dans la pensée de rétablir la diète de 1815. L'intérim devait être employé à préparer cette restauration de l'ancien pouvoir fédéral, c'est-à-dire de l'ancienne prééminence de l'Autriche.

La Prusse fait semblant de ne pas comprendre les menaces de sa rivale, et, poursuivant son jeu, elle s'attache à développer, comme la chose la plus naturelle du monde, les conséquences de l'*union restreinte* ébauchée par le traité du 26 mai. Le conseil administratif de cette *union*, dans la séance du 5 octobre, propose de convoquer le parlement d'Erfurt, c'est-à-dire le parlement qui, d'après le traité du 26 mai, doit reprendre avec le collège des princes la question de l'unité allemande et refaire l'œuvre abandonnée du parlement de Francfort. Aussitôt, — et comment ne pas reconnaître ici la main du prince de Schwarzenberg? — le Hanovre déclare que la Prusse interprète d'une façon inexacte le traité

du 26 mai, le roi de Hanovre s'est uni au roi de Prusse pour combattre la démagogie, non pas pour transformer l'Allemagne en état unitaire; or la démagogie est vaincue, le but de l'alliance est atteint, le traité du 26 mai n'a plus de raison d'être, le Hanovre se dégage de *l'union restreinte*. Tel est le résumé d'une série de notes échangées entre le Hanovre et la Prusse pendant les trois derniers mois de l'année 1849 et qui aboutissent le 30 décembre à la rupture définitive du Hanovre avec *l'union restreinte*. La Saxe ne va pas si loin; elle refuse de prendre part à des mesures qui lui semblent contraires aux stipulations de l'acte fédéral de 1815, mais, ces réserves faites, elle ne se dégage point des obligations qu'elle a contractées le 26 mai. Le procédé est moins vif, le résultat est le même; maintenir le traité du 26 mai comme une alliance contre la démagogie, refuser d'y voir le premier acte d'une politique concertée en vue de l'unité allemande, c'est faire sous des formes plus respectueuses ou plus timides ce que le Hanovre a fait nettement et résolument. Pour la Saxe comme pour le Hanovre, le traité du 26 mai n'existe plus. Les raisons que les deux gouvernemens alléguaient pour se dégager ainsi des liens de la Prusse n'étaient pas, on le pense bien, les raisons décisives. Une seule chose explique et justifie leur audace; l'Autriche se relevait de ses ruines, et le chef du ministère autrichien était le prince Félix de Schwarzenberg.

Ainsi, à la veille du jour où le parlement d'Erfurt va être convoqué au nom de *l'union restreinte*, les deux rois qui, par crainte de la Prusse, se sont résignés à fonder cette *union* de concert avec Frédéric-Guillaume IV, le roi de Hanovre et le roi de Saxe, directement ou indirectement, reprennent leur liberté. Le traité du 26 mai 1849, qu'on appelait aussi *l'alliance des trois rois* (*Dreikönigsbündniss*), n'est plus qu'une lettre morte aux mains de la Prusse.

Si les voisins immédiats du roi de Prusse, des princes du nord et du centre, le roi de Hanovre et le roi de Saxe, maintiennent ainsi leur indépendance, on comprend que les souverains de l'Allemagne du sud seront plus empressés encore à protester contre la politique prussienne. Le 27 février 1850, tandis que se préparent les élections du parlement d'Erfurt convoqué pour le 20 mars, le roi de Wurtemberg et le roi de Bavière, auxquels se joint le roi de Saxe, signent une convention qui a pour but de préserver les droits des souverains et des états particuliers dans la constitution future de l'Allemagne. Quinze jours après la conclusion de ce traité, le roi de Wurtemberg prononçait un discours qui en est le commentaire très net et très hardi. C'était à l'ouverture de la chambre des députés à Stuttgart. « Messieurs, disait-il, l'état unitaire allemand est une chimère et la plus dangereuse de toutes les chimères, aussi bien

au point de vue de l'Allemagne qu'au point de vue de l'Europe... Toute fusion violente des races allemandes, toute subordination absolue d'une des races principales à une autre porterait en elle le germe de notre dissolution intérieure, et serait le tombeau de notre existence nationale... Le maintien de l'ancien droit, c'est-à-dire du droit positif et de la fidélité aux traditions historiques qu'on ne peut méconnaître et qui finissent toujours par avoir le dessus, peut seul nous assurer force, durée et salut dans les orages de notre époque. Moi et les gouvernemens qui sont mes alliés dans cette question, nous voulons conserver à la nation son droit naturel à la représentation de l'ensemble. Nous ne voulons pas élever un nouvel édifice politique des débris de notre ancien droit; nous voulons au contraire donner à la confédération une forme nouvelle qui soit en harmonie avec l'esprit de l'époque. Nous voulons accorder les justes prétentions de la Prusse avec les intérêts généraux de l'Allemagne. Si pourtant nous sacrifions nos intérêts particuliers, ce n'est pas à telle ou telle puissance que nous faisons ce sacrifice, c'est à l'ensemble, à la patrie. Nous ne voulons être ni Autrichiens, ni Prussiens; nous voulons, par le Wurtemberg et avec le Wurtemberg, rester Allemands. »

Ces belles paroles sont le manifeste d'un parti qui aurait eu certainement nos préférences, si nous avions eu le droit de prendre part à ces débats; il est permis de regretter que ce parti, expression de l'Allemagne vraiment allemande, n'ait pas été en mesure de maintenir sa bannière entre les prétentions rivales de la Prusse et de l'Autriche. Regrets inutiles, je le sais, les faits ont suivi un autre cours, l'histoire du moins doit garder le souvenir de ce langage, qui fera toujours grand honneur au roi de Wurtemberg. L'impression en fut très vive en Allemagne, et bien diverse, on le devine, suivant les régions et les partis. Le cabinet de Berlin s'en irrita si fort qu'il crut devoir interrompre ses relations diplomatiques avec le cabinet de Stuttgart. Le prince de Schwarzenberg fut plus habile; il ne vit dans ce discours que ce qui devait servir la cause de l'Autriche. Si les sentimens *particularistes*, comme disent les Allemands, exprimés par le roi de Wurtemberg n'étaient pas faits pour lui plaire, ils n'étaient pas non plus de nature à l'inquiéter gravement. Le prince de Schwarzenberg s'appliquait d'ailleurs à faire croire aux souverains des états secondaires que le gouvernement autrichien était leur protecteur naturel et contre les menées démagogiques et contre les ambitions prussiennes. Il savait bien que ces effusions particularistes n'empêcheraient pas le Wurtemberg, la Bavière et la Saxe de se tourner vers l'Autriche le jour où, par le mouvement inévitable des choses, les situations se trouveraient simplifiées. Il se borna donc à une sorte de conversation diplomatique avec le ca-

binet de Stuttgart, commentant à sa manière, rectifiant même çà et là les expressions employées dans le traité du 27 février 1850. Tel est le sens de la note que le prince de Schwarzenberg adressa le 18 mars au représentant de l'Autriche à Stuttgart. Pour nous, ce qui nous intéresse dans cet épisode, c'est qu'il achève de mettre à nu la situation au moment où va se réunir le parlement d'Erfurt. Le parlement d'Erfurt est convoqué pour organiser *l'union restreinte* sous la direction de la Prusse; or le Hanovre se retire, la Saxe se dérobe, la Bavière se tourne d'un autre côté, et le roi de Wurtemberg fait retentir à voix haute cette déclaration : « nous ne voulons être ni Prussiens, ni Autrichiens, nous voulons être Allemands! » Il y avait quatre royaumes en Allemagne, sans compter la Prusse; les voilà tous les quatre opposés aux projets de *l'union restreinte*. Que reste-t-il à la Prusse pour ses opérations du parlement d'Erfurt? Les petits états, qui ne sauraient avoir une politique indépendante, et qui, satisfaits ou non, ne peuvent que se taire quand Berlin a parlé.

Cette série d'échecs mettait le gouvernement prussien dans un embarras cruel et presque ridicule. Si la retraite et les protestations des quatre rois le décident à ne pas ouvrir le parlement, il avouera lui-même la déroute de sa politique; s'il persiste à ouvrir le parlement de l'union, quand les principaux membres de l'union s'en éloignent avec bruit, il se donne un rôle qui prête à rire. Peut-être Frédéric-Guillaume IV et M. de Radowitz, dans le perpétuel ravissement de leurs illusions, devaient-ils sentir moins que d'autres ce que cette situation avait d'humiliant et d'amer. Quoi qu'il en soit, le parlement va s'ouvrir. Une douzaine de petits états ont adhéré à *l'union restreinte*; les plus importants sont la Hesse-Électorale et le grand-duché de Bade. Presque partout les élections se sont faites sans empressement. Quelle différence avec cet élan d'espérance qui, aux mois de mars et d'avril 1848, envoyait les députés de l'Allemagne à l'assemblée nationale de Francfort! Trop de déceptions ont succédé à ces heures de flamme; la foi s'éteint, l'espérance est morte. C'est à peine si le cinquième des électeurs a pris part au vote. Enfin, le 20 mars 1850, un mouvement inaccoutumé dans les paisibles rues d'Erfurt, le bruit des cloches et le service divin célébré avec pompe dans les églises des deux communions, annoncèrent l'ouverture du parlement. Une certaine affluence, des regards étonnés, des groupes de curieux aux abords du palais, ce fut tout; aucune de ces démonstrations joyeuses qui avaient salué à Francfort les représentans du pays. Comment eût-on persisté dans les rêves d'autrefois? Ce parlement, dont la plus grande partie de l'Allemagne était absente, montrait bien les difficultés d'une tâche qui se heurtait à tant de droits sacrés, qui exigeait des sacrifices si

durs. A ce point de vue, le parlement d'Erfurt est une contre-partie instructive du parlement de Francfort. Nul symbole ne pouvait être plus éloquent.

M. de Radowitz, qui depuis un an était le collaborateur secret de Frédéric-Guillaume IV, prend ici le premier rôle sur la scène publique; le roi l'a nommé commissaire-général de *l'union restreinte* auprès du parlement d'Erfurt. C'est lui qui exposera la pensée du roi devant les deux chambres, « la chambre des états » (*Stautenhaus*) et « la chambre du peuple » (*Volkshaus*). La chambre des états, ce sont les délégués des gouvernemens; la chambre du peuple, ce sont les députés élus. Or le 26 mars M. de Radowitz prononce devant la chambre du peuple un discours qui est comme l'inauguration et le programme de ses travaux. L'orateur s'attache à expliquer le but de *l'union restreinte*; sous des formes un peu embarrassées, mais toujours courtoises, il fait allusion à la jalousie de l'Autriche, jalousie qui serait bien mal inspirée, dit-il, et aussi contraire aux intérêts de ce grand pays qu'aux intérêts de la patrie commune. C'est surtout à l'adresse des quatre royaumes qu'il lance des paroles irritées; il ne craint pas de dénoncer ces petites cours dont la souveraineté ne date que de la chute de l'empire d'Allemagne et de l'abaissement de la patrie; il affirme que l'abandon de *l'union restreinte* par les gouvernemens de Saxe et de Hanovre serait une honteuse violation de la parole jurée. En même temps, voyez comme il a soin de glorifier l'assemblée nationale de Francfort. « Elle a eu, dit-il, l'éclat extraordinaire qui accompagne les entreprises dont le monde est ébranlé; le rôle de l'assemblée d'Erfurt est plus modeste. » Voyez surtout comme il s'efforce d'écarter les défiances dont la Prusse est l'objet, entretenant d'un côté les espérances qu'elle donne aux peuples, de l'autre rappelant les services qu'elle a rendus aux princes. La Prusse, à l'entendre, n'a-t-elle pas fait preuve du plus rare désintéressement? n'a-t-elle pas refusé de mettre à profit les embarras des divers états de l'Allemagne? « Nous n'avons pas voulu, dit-il, aggraver la longue et héroïque lutte engagée par l'Autriche pour son existence politique, ni même la rendre plus difficile par notre insistance; nous n'avons pas marchandé nos secours aux gouvernemens qui sans la Prusse auraient infailliblement péri, nous n'avons pas tiré parti de leur détresse pour leur arracher des concessions. Certes la Prusse apprécie au plus haut degré l'union de la grande patrie, vœu suprême de tous les cœurs allemands; mais il y a une chose qu'elle met plus haut encore, c'est l'honneur, c'est le droit. Qu'on appelle cela du romantique, je l'appelle de la conscience et de la loyauté, et ce sont des choses qui durent. La Prusse a résisté à la tentation la plus difficile à vaincre, l'occasion de faire briller sa propre pensée dans tout son

éclat; elle résiste également à toute tentative d'intimidation, directe ou indirecte. Nos adversaires politiques nous font un reproche qui serait bien grave, s'il était fondé; ils disent que notre manière de procéder dans la question allemande rouvre la porte à la révolution. Pour nous, après un mûr examen, nous sommes précisément persuadés du contraire; ce sont nos adversaires politiques qui, par ce qu'ils font et par ce qu'ils ne font point, laissent à la révolution une porte toujours ouverte. »

Quand M. de Radowitz tenait ce ferme langage, il ne s'adressait pas seulement au parti libéral-national, c'est-à-dire aux hommes qui avaient siégé à Francfort dans les rangs du centre, et qui essayaient de recommencer leur œuvre à Erfurt; en cherchant à satisfaire ce parti pour le modérer et le conduire, il espérait aussi soutenir la pensée défaillante de Frédéric-Guillaume IV. C'était pour engager le roi qu'il faisait des déclarations si nettes. Vains efforts! le prince de Schwarzenberg, épiant toutes les démarches, pesant toutes les paroles du commissaire-général, ne négligeait aucune occasion de faire sentir à Berlin que rien ne lui échappait. Il envoyait des notes, il demandait des explications. Frédéric-Guillaume, soit crainte d'une guerre civile, soit scrupule de conscience, était sans cesse déconcerté par cette attitude du ministre autrichien. M. de Radowitz n'était-il pas allé trop loin? ne fallait-il pas mettre plus de soin à ménager l'empire des Habsbourg? Sur ce doute, il adressait de nouvelles instructions à son ami. C'étaient de perpétuels contre-ordres. M. de Radowitz était obligé d'atténuer ses paroles de la veille, de rétracter ses engagements; il s'y résignait avec un dévouement aveugle. La liste est longue de ces démentis que le serviteur de Frédéric-Guillaume IV dut s'infliger à lui-même devant le parlement d'Erfurt. Un des plus singuliers, ce fut sa conduite au sujet de la constitution de l'empire. Cette constitution avait été rédigée dès l'année précédente, elle formait une annexe au traité du 26 mai 1849, c'est pour la discuter, pour la perfectionner, pour la voter, que le conseil de *l'union restreinte* avait convoqué le parlement; or, les débats une fois ouverts, le gouvernement prussien la trouva trop libérale, trop démocratique, et engagea ses amis à la combattre. L'amender, c'était trop peu; il fallait la rejeter en bloc, afin d'y substituer un projet dont l'Autriche n'aurait pas eu à se plaindre. Qui donc amenait ainsi la Prusse à condamner son propre ouvrage? C'était l'inflexible ministre autrichien, le prince Félix de Schwarzenberg. Les députés qui formaient le parti de l'unité allemande, et qui, à Erfurt comme à Francfort, avaient encore la majorité, s'indignèrent de la faiblesse du gouvernement prussien. Ils restèrent fidèles, malgré M. de Radowitz, au projet de constitution préparé par M. de Radowitz. La constitution, que l'auteur propo-

sait de rejeter en bloc, fut votée en bloc. C'était une double manifestation des députés d'Erfurt, réponse au prince de Schwarzenberg, réponse à M. de Radowitz; mais quel embarras pour la Prusse! Quel coup de mort pour *l'union restreinte*! La Prusse ne pouvait ni accepter ni rejeter cette constitution; l'accepter, c'était une guerre prochaine avec l'Autriche, et aux yeux de Frédéric-Guillaume IV une telle guerre eût été une guerre impie; la rejeter, c'était l'abdication de la Prusse, la fin de *l'union restreinte*, l'ajournement indéfini des espérances de l'Allemagne. Que fit le gouvernement prussien? Il essaya de dissimuler ses perplexités en déclarant que le parlement d'Erfurt avait terminé sa tâche, et que le collège des princes, un autre organe de *l'union*, allait commencer la sienne. En réalité, c'était la dissolution du parlement d'Erfurt. Personne ne s'y trompa; les hésitations, les défaillances, et finalement la déroute de la Prusse à Erfurt, tout cela était l'œuvre de l'audacieux ministre qui dirigeait alors la politique autrichienne. On peut dire que le parlement d'Erfurt, ouvert le 20 mars 1850 par M. de Radowitz, a été dissous le 29 avril par le prince de Schwarzenberg.

III.

La ténacité du prince de Schwarzenberg était au niveau de ses hardiesses. Les hommes de cette trempe ne s'endorment pas sur une victoire. Tout en portant le coup de mort au parlement d'Erfurt, le ministre autrichien faisait inviter tous les états de la confédération à envoyer leurs plénipotentiaires à Francfort « pour y tenir une assemblée plénière sous la présidence des plénipotentiaires autrichiens. » En d'autres termes, il restaurait l'ancienne diète. Rendre impossible la prolongation du parlement d'Erfurt et au même moment rétablir à Francfort la diète de 1815, voilà bien une de ces manœuvres où éclatait son génie. Le hardi joueur faisait coup double. De tout ce qu'avait produit le mouvement national de l'assemblée de Francfort, il ne restait plus que le souvenir.

Qu'est-ce en effet que ce *collège des princes* rassemblé à Berlin le 10 mai 1850? Il suffit de nommer les personnes souveraines réunies dans ce conseil pour montrer que l'Allemagne y est représentée d'une façon très insuffisante. Voici l'électeur de Hesse, le grand-duc d'Oldenbourg, le grand-duc de Saxe-Weimar, le duc de Brunswick, les ducs de Saxe-Cobourg-Gotha, d'Altenbourg et de Meiningen, le duc d'Anhalt-Dessau, les princes de Schwarzbourg-Sondershausen et de Schwarzbourg-Rudolstadt, les princes de Reuss-Greiz et de Reuss-Schleiz, les représentans des villes libres, la princesse de Waldeck, le prince héréditaire de Mecklembourg-Strelitz et le prince héréditaire de Lippe-Schaumbourg. La liste est longue et les

noms qu'elle contient ne sont pas tous à dédaigner; où sont pourtant les chefs des grands états secondaires? où est le roi de Bavière? où est le roi de Saxe? où est le roi de Hanovre? où est le roi de Wurtemberg? Ils sont à Francfort, — non pas de leurs personnes, mais représentés par des plénipotentiaires, — ils sont à Francfort, dans la cité impériale, qui ce jour-là même, le 10 mai 1850, a vu paraître le conseil de l'ancienne diète convoqué par le gouvernement autrichien. La coïncidence des dates fait éclater, comme un coup de théâtre, l'antagonisme des situations. A Berlin, *l'union restreinte* essaie de rapprocher ses anneaux à demi rompus; à Francfort, la diète de 1815 essaie de reconstituer son pouvoir, supprimé par la révolution. L'une et l'autre ont la prétention de représenter provisoirement l'autorité centrale de l'Allemagne, et réclament le droit de fonder l'autorité définitive. Qui l'emportera de *l'union restreinte* ou de la diète restaurée? Grande question qui mettra le feu aux poudres. On touche au terme inévitable de cette lutte qui, depuis dix-huit mois, tient l'Allemagne en suspens. Les deux adversaires sont acculés dans des positions qu'ils ne peuvent abandonner sans honte. Pendant trois mois encore, ils vont essayer de se mettre d'accord par voie diplomatique. Dans cette discussion, qui devient bientôt une bataille à coups de notes, les voix montent, les paroles s'aiguisent; à toute heure, à tout instant, on voit s'amasser des trésors de colère. Qu'une étincelle jaillisse, l'Allemagne entière est embrasée.

Précisément au plus vif de la crise éclate l'affaire de la Hesse-Électorale. Le souverain de ce petit pays, l'électeur Frédéric-Guillaume I^{er}, est en lutte ouverte avec tout son peuple. Un aventurier, M. Hassenpflug, passé de la Hesse au service de la Prusse, puis chassé de la Prusse sous les inculpations les plus graves, s'est fait fort de mettre à la raison l'assemblée des états, qui prétend modérer les dépenses du prince; le prince le nomme premier ministre. On dirait un défi à l'honnêteté publique. Irrité des résistances qu'il rencontre, l'aventurier a dissous deux fois la chambre, et deux fois le pays a renvoyé des représentans décidés à ne pas faiblir. La troisième chambre étant dissoute à son tour, la réprobation universelle éclate: l'administration, la magistrature, l'armée, refusent d'obéir à Frédéric-Guillaume I^{er} tant qu'il gardera dans ses conseils un personnage qui les déshonore. Les choses vont si loin que l'électeur est obligé de prendre la fuite en compagnie de M. Hassenpflug. Il s'obstine cependant, et, pour réduire ses sujets au joug du bon plaisir, il implore l'assistance de la diète de Francfort. De son côté, le loyal peuple de Hesse fait appel à *l'union restreinte*. Toujours l'union restreinte ou la diète de Francfort! La question des deux pouvoirs, déjà si brûlante, se trouvait engagée tout à coup de la façon la plus dramatique. L'Autriche en d'autres temps aurait donné de

sages conseils à l'électeur de Hesse; on peut affirmer par exemple que la circonspection du prince de Metternich ne lui eût jamais permis de risquer une guerre pour une si mauvaise cause : Schwarzenberg, avec son impétuosité habituelle et son dédain des scrupules, ne s'inquiète pas de la moralité du client. L'électeur de Hesse implore le secours de la diète de Francfort; en le soutenant au nom de la diète, l'Autriche reconstitue la diète. Voilà en deux mots le résumé de l'affaire.

La Prusse reculera-t-elle cette fois comme elle a reculé à Erfurt? Elle ne peut, ce serait le déshonneur. L'Autriche n'hésite pas, elle à qui le hasard en ce terrible jeu d'échecs a donné un jeu détestable, et la Prusse, à qui échoit aujourd'hui le beau jeu, le beau rôle, la juste cause à défendre, la Prusse appelée au secours par une population allemande indignement opprimée, la Prusse reculerait! Non, elle accepte la défense du peuple hessois. — Y songez-vous? disent les ennemis de M. de Radowitz, les partisans du pouvoir absolu, les hommes qui trouvent que le roi et son ami font trop d'avances à la révolution, y songez-vous? c'est la guerre, la guerre avec l'Autriche! — Eh bien! c'est la guerre avec l'Autriche, répond Frédéric-Guillaume IV, et, pour marquer plus nettement sa résolution, il demande à son ministre des affaires étrangères, M. de Schleinitz, de céder sa place au général de Radowitz. M. de Radowitz n'était jusque-là que le confident du roi à Berlin et son commissaire-général à Erfurt; le 26 septembre 1850, il est chargé de la direction des affaires extérieures. Le voilà face à face avec le prince de Schwarzenberg!

La Prusse, aux yeux de M. de Bunsen, avait tant reculé depuis un an et demi que cette nomination de M. de Radowitz au ministère des affaires étrangères lui parut un symptôme consolant. A peine informé de la résolution du roi, il écrivait de Londres à un ami le 29 septembre : « Tout ce que je puis vous dire, c'est que je m'en réjouis. Le roi et Radowitz lui-même vont sortir par là d'une fausse position. Radowitz était tout et n'était rien. Il avait une grande influence, il était même le directeur réel, et cependant il n'était pas le conseiller responsable de la couronne. En second lieu, le roi avait besoin plus que jamais d'un drapeau dans ces circonstances critiques. La nation est profondément humiliée, ce qui se traduit tantôt par des symptômes de découragement, tantôt par des mouvemens de colère, toujours par des sentimens de défiance à l'égard du roi. Auprès du roi et du prince de Prusse, il n'y a qu'un seul homme qui tienne à *l'union restreinte*, c'est Radowitz. Radowitz est donc un drapeau dans la situation présente; bien plus, c'est le vrai drapeau, le seul qui convienne. Son programme se résume ainsi : système constitutionnel dans le pays, union libéralement et légalement éta-

blie en Allemagne, ferme attitude en face de l'Autriche et de la Russie dans la question des duchés comme dans la question de l'unité germanique, et d'une manière générale ferme attitude en face de toute la diplomatie, de tous les faiseurs de protocoles. Radowitz a un esprit aiguisé, il a de la tenue, il est habile. Ajoutez à cela que, jusqu'au milieu de l'année 1848, il était l'idole des deux cabinets impériaux. Enfin c'est un orateur qui sait se faire écouter des chambres, et il faudra bien que les chambres soient réunies au mois de novembre prochain. » Radowitz, à qui Bunsen avait adressé ses encouragemens et ses vœux, lui répond avec dignité, avec noblesse, mais aussi avec un profond sentiment de son impuissance. « A l'envoi que je vous fais aujourd'hui, très honorable ami, je joins deux mots de vive reconnaissance pour votre bienveillant *post-scriptum*. Si vous pensez que mon acquiescement aux ordres du roi et du ministère a dû me coûter beaucoup, vous avez parfaitement raison. On m'a demandé de sortir de l'ombre à l'heure des crises décisives; à une exigence si légitime, je n'ai aucune objection à faire, mais je connais les contradictions qui m'entourent, je sais de quel poids elles pèsent, et je ne me fais aucune illusion; il n'y a pas la moindre vraisemblance que je puisse réaliser mes plans. Seulement soyez assuré de ceci : je resterai à ce poste juste aussi longtemps que je n'aurai pas à renier les convictions de ma conscience en ce que réclament l'honneur et la mission politique de la Prusse. Beaucoup de bonnes choses ont dû être laissées de côté; sur ce point, l'avenir seul verra clair; j'affirme du moins qu'à l'abri de mon nom rien de mauvais n'arrivera (1). »

Cette espèce de résignation mélancolique, unie d'ailleurs à la fierté du soldat, n'est pas seulement un trait de caractère à noter chez M. de Radowitz; les paroles que nous venons de citer résument et peignent la situation. M. de Radowitz connaissait les indécisions du roi son maître, il savait aussi à quel joueur il avait affaire. Ce terrible Schwarzenberg semblait impatient d'en appeler aux armes. Aux démarches les plus conciliantes de la Prusse, il répondait depuis trois mois par des exigences hautaines. Le jour où Frédéric-Guillaume IV, en changeant son ministre des affaires étrangères, parut accepter les défis du cabinet autrichien, il fallut que la réplique fût éclatante. C'est le 26 septembre que M. de Radowitz était devenu ministre; quinze jours après, le prince de Schwarzenberg ménageait au jeune empereur d'Autriche une entrevue avec les rois de Bavière et de Wurtemberg. C'était à Bregenz, sur les bords du lac de Constance, à l'entrée du Vorarlberg. François-Joseph offrit un dîner à ses hôtes; à la fin du repas, le roi de Bavière porta un

(1) J'emprunte ces deux lettres aux *Mémoires* de M. de Bunsen. Voyez l'édition allemande, t. III, p. 144-145.

toast à *l'empereur*, et il était facile de voir qu'il y avait là autre chose que des paroles de courtoisie; c'était l'hommage d'un dévouement tout prêt à faire ses preuves. Le vieux roi de Wurtemberg se montra encore plus empressé; il se leva, et avec un entrain tout juvénile : « Sa majesté l'empereur, dit-il, m'a permis de porter un toast à l'armée autrichienne; un vieux soldat ne fait pas de phrases, mais il suit la voix de *l'empereur* partout où elle l'appelle. J'exprime le vœu le plus cher de l'armée en disant : *Vive l'empereur!* » Ce langage fut très remarqué en Allemagne et en Europe; ce n'était pas l'empereur d'Autriche, c'était *l'empereur* que saluaient ces hommages. On était reporté au temps où les différentes souverainetés de l'Allemagne reconnaissaient la suprématie de l'empire et où l'empire appartenait aux Habsbourg. « Je vous remercie, répondait François-Joseph. Ces paroles sont un honneur pour moi et pour l'armée; nous sommes fiers de marcher à l'ennemi avec de si braves camarades (1). »

On ne parlait pas seulement à Bregenz, on agissait. Un traité conclu entre les trois souverains proclama que la diète existait légitimement, et que c'était son droit comme son devoir de réprimer l'insurrection de la Hesse électorale. Il fut donc décidé que la diète répondrait à l'appel de l'électeur; l'Autriche fournirait 150,000 hommes, la Bavière 30,000, le Wurtemberg 20,000. Trois jours après, le 15 octobre, l'électeur de Hesse Frédéric-Guillaume I^{er} adressait sa requête à la diète dans les formes officielles; le 21, la diète vota la répression; le 26, elle nomma le commissaire fédéral chargé d'exécuter son arrêt et de rétablir l'autorité de l'électeur.

Outre ces alliés de Bavière et de Wurtemberg, l'Autriche pouvait compter sur un autre appui, si la guerre eût éclaté. Quelques jours seulement après le traité de Bregenz, l'empereur d'Autriche avait une entrevue avec l'empereur de Russie (25-28 octobre). C'est dans cette entrevue que le tsar, naguère un des admirateurs de M. de Radowitz, qualifia si vivement ses contradictions. « Jusqu'à présent, disait-il, j'avais compris les choses les plus ardues; je ne puis absolument rien comprendre à la politique de M. Radowitz. » Le tsar était entièrement d'accord avec le prince de Schwarzenberg; il encouragea l'empereur d'Autriche à étouffer dans *l'union restreinte* le germe de l'unité allemande, unité que Frédéric-Guillaume IV et son ministre prétendaient mener à bonne fin sans rien devoir à la révolution, et qui, malgré leurs distinctions subtiles, serait aussi révolutionnaire en réalité que l'œuvre des démocrates de 1848. Il était de jour en jour plus évident que l'affaire de la Hesse-Élec-

(1) « Die beiden Könige brachten öffentlich an der Tafel nicht dem Kaiser von Oesterreich, sondern dem Kaiser ein Hoch. » Voyez l'écrit intitulé : *Vier Monate auswärtiger Politik*, Berlin 1851, p. 12.

torale devait porter un autre nom. Il s'agissait là non pas de la Hesse, mais de la Prusse. Ce n'est pas contre l'honnête population hessoise que vont être lancés les 200,000 hommes de l'Autriche, de la Bavière et du Wurtemberg, appuyés, s'il le faut, par une armée russe; c'est le destin de la Prusse qui va se décider sur la route de Cassel. M. de Radowitz, renonçant enfin à la guerre de notes, comprend qu'il n'y a plus qu'à tirer l'épée. Déjà le 24 octobre, sur l'ordre de M. de Radowitz, le général de Grœben, à la tête d'un corps de troupes prussiennes, a envahi la Hesse et occupé les routes stratégiques d'Asfeld, de Hersfeld, de Buttlar. Après les conférences de Varsovie (25-28 octobre), la situation devenant plus grave d'heure en heure, le ministre propose au roi de mobiliser l'armée et la landwehr. Le roi se trouble, il voit en face de lui la majesté de la vieille Allemagne, le représentant du droit, le gardien de la tradition, celui que le roi de Bavière et le roi de Wurtemberg appellent simplement l'empereur. Il se trouble, il a des scrupules, il veut négocier encore et s'entendre avec l'Autriche. M. de Radowitz insiste, disant que, même pour négocier, il faut déployer résolument toutes les forces militaires du royaume. Le roi s'y refuse; M. de Radowitz donne sa démission (3 novembre).

Le soir même du jour où cette démission fut donnée et acceptée, le roi écrivait à son ami une touchante lettre de sympathie et de regret. Nous la reproduisons ici non-seulement parce qu'elle jette un jour assez vif sur le caractère de l'un et de l'autre, mais aussi parce qu'elle est liée d'une manière étroite à l'histoire que nous racontons.

« Sans-Souci, 3 novembre 1850, six heures du soir.

« Vous sortez à peine d'ici, mon cher ami, mon ami très aimé, et déjà je prends la plume pour vous adresser une parole d'affliction, de fidélité et d'espérance. J'ai signé l'arrêté qui vous enlève le ministère des affaires étrangères, et Dieu sait si mon cœur n'était pas accablé! J'ai dû faire plus encore, moi, votre ami fidèle; devant mon conseil assemblé, j'ai approuvé la résolution que vous avez prise de quitter les affaires, je vous en ai loué publiquement. Cela seul dit tout et peint ma situation d'une manière plus poignante que ne pourraient le faire des volumes. Je vous remercie du plus profond de mon cœur pour vos travaux au ministère; votre ministère, mon ami, a été l'ingénieux et magistral accomplissement de mes desseins et de mes volontés. Ces desseins et ces volontés se fortifiaient auprès des vôtres, car nous avons toujours pensé et voulu de même. Malgré toutes nos tribulations, ce fut là un beau temps, une belle heure dans ma vie, et, tant qu'il me restera un souffle, j'en remercierai le Seigneur, que nous reconnaissons tous deux et en qui nous avons placé tous deux notre espérance. Que le

Seigneur Dieu vous accompagne; qu'il daigne, dans sa grâce, rapprocher un jour nos chemins; que sa paix vous garde, vous environne et vous bénisse jusqu'à l'heure du revoir! C'est l'adieu de votre ami éternellement fidèle

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Qui donc avait obligé Frédéric-Guillaume IV à accepter la démission de M. de Radowitz, puisqu'il se déclarait si complètement d'accord avec lui? Ce fut le ministère et particulièrement le chef du cabinet, M. le comte de Brandenburg, cousin du roi, qui présidait le conseil depuis le 8 novembre 1848. Le comte de Brandenburg s'était rendu aux conférences de Varsovie, il y avait vu le prince de Schwarzenberg, qui accompagnait l'empereur d'Autriche, et, tandis que M. de Radowitz, resté à Berlin, se préparait à la guerre, il avait offert toutes les concessions possibles en vue de maintenir la paix.

Voilà donc M. de Radowitz sacrifié au désir de s'arranger avec l'Autriche, quoi qu'il puisse en coûter à l'honneur de la Prusse. C'est une nouvelle victoire du prince de Schwarzenberg. Cependant le temps presse, chaque minute peut amener un conflit : les troupes prussiennes d'un côté, de l'autre les armées bavaroise et autrichienne, sont déjà face à face dans les plaines de la Hesse. Le jour même où M. de Radowitz a quitté le pouvoir, M. de Manteuffel, son successeur et l'un des principaux adversaires de sa politique, a écrit au prince de Schwarzenberg que le gouvernement prussien ne s'opposait pas à l'exécution des décisions de la diète dans l'électorat de Hesse. C'était, à peu de chose près, la reconnaissance de la diète restaurée et l'abandon de *l'union restreinte*. En même temps le général de Græben reçoit l'ordre d'éviter le moindre conflit avec les troupes fédérales. Le 5 novembre, l'armée prussienne et l'armée bavaroise s'étant rencontrées à Fliedern, les Prussiens retrogradèrent. M. de Manteuffel croyait qu'après cette dépêche du 3 novembre et les ordres qui l'avaient suivie M. de Schwarzenberg, satisfait de ce changement de politique, accueillerait le nouveau ministre à bras ouverts. Qu'est-ce donc que l'Autriche pouvait désirer de plus, à moins qu'elle ne prétendît mettre la Prusse à ses pieds? M. de Manteuffel n'avait-il pas désarmé les colères du prince de Schwarzenberg? Mais rien ne désarmait ce terrible lutteur. Voyant la Prusse reculer, il pense que le retard prolongé de sa réponse accroîtra encore le désarroi du cabinet prussien. La dépêche de M. de Manteuffel était partie de Berlin le 3 novembre, et on comptait sur une réponse pour le lendemain; le 6, on n'avait rien reçu. M. de Schwarzenberg n'avait pas eu tort de prévoir ce que d'autres ont nommé plus tard *le moment psychologique*. Le ministère prussien se demandait avec

stupeur ce que signifiait ce silence. Le comte de Brandenbourg, avant de devenir ministre, était général de cavalerie; politique prudent et circonspect, il avait le cœur d'un soldat. Dans ces heures d'angoisse, il put se demander avec désespoir s'il n'avait pas déshonoré son nom et perdu son pays. N'avait-il pas offert la paix à des hommes qui certainement, on ne pouvait plus en douter, voulaient la guerre à tout prix contre la Prusse? N'avait-il pas refusé la mobilisation de l'armée et de la landwehr au général de Radowitz? Le malheureux ministre fut pris de la fièvre chaude; dans son délire, il s'écriait : « Mon casque, mon épée! Qu'on selle mon cheval! Il est trop tard, trop tard. Les voilà déjà dans Breslau! O mon beau corps d'armée! » Ce furent ses derniers mots; la fièvre l'emporta (1).

Cette mort fit une grande impression dans Berlin. Le prince de Prusse, qui voulait la guerre, profita de l'émotion publique pour dominer les irrésolutions du roi. Le jour où le ministre tombait en soldat, tué par son remords et sa douleur comme par un coup de feu, Frédéric-Guillaume IV se décidait aux mesures extrêmes. Le décret refusé à M. de Radowitz était imposé à M. de Manteuffel; le roi convoquait le ban et l'arrière-ban de la nation. Il est vrai que M. de Manteuffel, poursuivant toujours la paix à tout prix, s'empressait le soir même de donner à M. de Prokesch, ambassadeur d'Autriche à Berlin, une explication très rassurante de ces mesures. Le gouvernement prussien, disait-il, avait voulu apaiser l'opinion publique; au fond, il s'en tenait toujours aux offres contenues dans la note du 3 novembre. Était-ce duplicité? était-ce désarroi? La vérité est que d'un jour à l'autre les ordres se contredisaient et la situation change de face. Le 7 novembre, le général de Grœben, informé de l'ordre royal qui mobilise l'armée et la landwehr, reçoit en même temps des instructions nouvelles; le ministre de la guerre, M. de Stockhausen, lui prescrit de ne pas poursuivre son mouvement de retraite et de régler librement sa marche d'après les considérations militaires. Le lendemain, 8 novembre, nouveau contre-ordre; il faut évacuer Fulda et se borner à occuper les routes d'étapes. C'est le moyen que M. de Manteuffel a imaginé pour satisfaire le gouvernement autrichien sans trop irriter l'opinion publique en Prusse. L'Autriche voulait obliger la Prusse à évacuer la Hesse, les puissances désignées par la diète pour l'exécution fédérale ayant seules mission d'agir en ce pays. M. de Manteuffel s'arrange pour ne pas évacuer la Hesse, afin de ne pas exaspérer le sentiment national d'un bout de la Prusse à l'autre; il se garde bien pourtant de gêner

(1) J'emprunte ces curieux détails à un écrit publié à Berlin en 1851 sous ce titre : *Quatre mois de politique étrangère (Vier Monate auswärtiger Politik)*. L'auteur, qui ne se nomme pas, attaque M. de Manteuffel avec une extrême vivacité. Cet ouvrage fit grand bruit quand il parut; on en fit quatre éditions en quelques semaines.

l'action de l'Autriche, M. de Schwarzenberg est libre de faire dans la Hesse tout ce que la diète commandera. Voilà en deux mots la signification de ce moyen terme qui consistait à occuper les routes d'étapes. Malheureusement l'ordre arriva un peu tard dans la matinée du 9 novembre. Le prince de Tour et Taxis, qui arrivait à la tête des troupes fédérales, rencontra l'armée prussienne à Bronzell, près de Fulda. Les Prussiens étaient très excités depuis qu'ils avaient appris la convocation de la landwehr. C'est la guerre, disaient les officiers, nous n'en serons plus à nous retirer devant les Autrichiens et les Bavaois. Dès que les troupes fédérales furent en vue, il n'y eut pas besoin de signal, les coups de fusil partirent. Des chasseurs autrichiens tombèrent sous les balles prussiennes. Ce ne fut pas même, on le pense bien, un engagement d'avant-postes. Le télégraphe de Berlin venait de prescrire de nouveau la plus grande circonspection au général de Græben. L'armée prussienne dut se retirer, les Autrichiens et les Bavaois entrèrent à Fulda sans coup férir. C'est ce que les Allemands du sud, pour se moquer des Prussiens, appelaient alors *la célèbre bataille de Bronzell*. Des Prussiens même, dans un sentiment d'ironie amère, répétaient ce mot sanglant et le jetaient comme une injure à M. de Manteuffel. Vainement les amis de M. de Manteuffel ont affirmé plus tard que c'était là un fait tout militaire, que les généraux prussiens n'avaient pas de forces suffisantes, qu'ils se sont retirés pour éviter une lutte inégale; rien n'est plus contraire à la vérité. Ces ordres et ces contre-ordres tenaient aux fluctuations de la politique étrangère. Un des chefs de corps, le général de Bonin, chargé d'opérer la retraite de Bronzell, a dit à ce sujet des paroles que l'histoire a retenues. L'ordre lui ayant été transmis par un officier d'état-major qui allait repartir avec des dépêches pour le gouvernement, il lui donna cette commission : « dites à Berlin que je voudrais avoir devant moi dix mille Bavaois de plus et ne pas avoir de télégraphe derrière moi. »

Le lendemain de la « bataille de Bronzell, » la réponse du prince de Schwarzenberg aux propositions du 3 novembre arrivait enfin à Berlin. Au lieu des remerciemens, auxquels s'attendait M. de Manteuffel, c'était une sorte d'ultimatum. L'Autriche, avant de mettre bas les armes et de se concerter avec la Prusse sur la réorganisation du pouvoir central, exigeait impérieusement des garanties qui se résumaient dans ces trois points : 1^o dissolution de *l'union restreinte*, 2^o reconnaissance de la diète, 3^o évacuation de la Hesse. A ces conditions elle consentirait à ouvrir des conférences ministérielles, dans le genre de celles qui avaient eu lieu à Vienne en 1819, en se réservant toutefois de soumettre les décisions de cette assemblée à la ratification de la diète. Si la Prusse n'acceptait pas ces conditions,

M. de Prokesch avait ordre de demander immédiatement ses passeports. M. de Manteuffel fut atterré. Il essaya pourtant de résister un peu, il voulait n'accorder qu'une partie et réserver le reste. Dissoudre *l'union restreinte*, il n'y répugnait pas, pensant que la question demeurerait ouverte et qu'on pouvait chercher une autre forme d'organisation fédérale où la Prusse reprendrait son rang; mais reconnaître la diète! mais évacuer la Hesse! La diète reconnue, c'était le retour à l'ancien régime, c'était la violation des promesses éclatantes que le roi de Prusse avait tant de fois renouvelées à son peuple et aux peuples d'Allemagne; la Hesse évacuée, c'était peut-être une révolution à Berlin. M. de Manteuffel parla de son mieux dans la journée du 9, promettant de dissoudre *l'union restreinte*, demandant grâce pour le reste. M. de Prokesch fut impitoyable; il réclama ses passeports dans la soirée même, et il fallut l'intervention personnelle du roi pour qu'il consentît à attendre deux jours de plus.

Le lendemain 10 novembre, M. de Manteuffel adresse au représentant de la Prusse à Vienne la dépêche qui doit être lue au prince de Schwarzenberg : « La Prusse dissoudra *l'union restreinte*, elle ne s'opposera point à ce que l'Autriche exécute en Hesse les décisions de la diète, mais elle continuera d'occuper les routes d'étapes; elle demande en outre que les conférences ministérielles destinées à reconstituer l'autorité centrale en Allemagne se tiennent sur un territoire neutre, non pas à Vienne, mais à Dresde. » Sans attendre la réponse du prince de Schwarzenberg, impatient de montrer son bon vouloir en courant au-devant de ses désirs, le ministre prussien s'empresse de prendre les mesures qui auront pour effet de dissoudre *l'union restreinte*. Le collège des représentans des princes, un des organes de *l'union*, est convoqué le 15 novembre. A défaut de M. de Sydow, commissaire prussien auprès de l'assemblée, qui refuse de remplir cette mission, M. de Bülow annonce solennellement aux nobles membres « que le projet de constitution allemande annexé au traité du 26 mars 1849 est abandonné par la Prusse et qu'un nouveau projet sera préparé de concert avec l'Autriche en des conférences ministérielles. » Cependant, au cas où le prince de Schwarzenberg, qui n'a pas encore répondu, persisterait dans sa politique sans pitié, ne se reprocherait-on pas d'avoir congédié si vite les états qui composaient le *Sonderbund* prussien? La déclaration communiquée par M. de Bülow insinue donc que *l'union* subsiste toujours, que le lien n'est pas rompu entre la Prusse et les états associés à ses efforts, que la Prusse compte sur eux pour défendre leurs intérêts communs contre les agressions du dedans ou du dehors, que des circonstances prochaines peut-être resserreront encore ces alliances naturelles. Le document que nous analysons se termine

par ces paroles : « malgré l'entente de la Prusse et de l'Autriche au sujet des conférences, l'Autriche et ses alliés ont ordonné des mouvemens de troupes en si grandes masses et en de telles directions que le gouvernement du roi, après avoir demandé en vain la suspension de ces mesures, a été obligé de se mettre aussi sur le pied de guerre. Il a mobilisé l'armée prussienne, et dans l'intérêt particulier de la Prusse et dans l'intérêt général de *l'union*. A tous les états qui persévérèrent dans *l'union*, la Prusse, selon le statut du 26 mai 1849, garantit aide et protection par tous les moyens. En revanche, la Prusse compte que ces états, au premier appel, sont prêts à envoyer leurs contingens disponibles avec tout l'équipement de guerre, pour les distribuer dans les différentes parties de l'armée prussienne. »

On devine aisément quelle fut la surprise du collège des princes. Le trouble et les contradictions de la politique prussienne formaient un imbroglio à n'y rien comprendre. Quoi ! *l'union* était à la fois dissoute et conservée ! Il n'y avait plus d'*union* et il fallait qu'en vertu de *l'union* les états, dont les représentans assemblés à Berlin n'avaient plus qu'à se séparer, prissent parti pour la Prusse dans une guerre imminente ! Et qu'était-ce donc que cette guerre ? Une guerre au sujet de laquelle la Prusse n'avait jamais consulté *l'union*, quand *l'union* existait. A cette déclaration du ministère prussien, tous les membres du collège des princes répondirent dans le même sens, et leurs observations peuvent se résumer ainsi : « de quoi s'agit-il ? est-ce une nouvelle *union* que la Prusse veut établir ? Nous n'avons qualité ni pour accepter la dissolution de *l'union restreinte*, ni pour en conclure une autre. Nous devons en référer à nos gouvernemens, et nous ne pouvons le faire qu'en leur fournissant toutes les pièces. Que le gouvernement du roi veuille donc bien, et dès demain, s'il est possible, nous faire connaître complètement, dans le détail, et sur pièces authentiques (*vollständig, genau, und dem Wortlaute nach*), ses négociations avec l'Autriche. » Le lendemain, M. de Bülow déclara que le gouvernement prussien ne croyait pas le moment venu de faire cette communication. On eut beau le presser, on ne put rien obtenir. Il était bien clair que *l'union restreinte*, si languissante depuis Erfurt, avait cessé de vivre.

Pendant ces singuliers épisodes, le prince de Schwarzenberg avançait toujours. Le 15 novembre, on reçut à Berlin sa réponse à la dépêche du 10. Le gouvernement autrichien se montrait satisfait de la dissolution de *l'union*, il acceptait l'idée des conférences où se traiterait la reconstitution de l'autorité germanique centrale, et, tout en laissant à la Prusse le choix de la ville, il indiquait les avantages de Vienne ; mais il persistait à exiger l'évacuation de la Hesse. « Aucune raison, disait-il, ne saurait autoriser la Prusse à

occuper militairement les routes d'étapes; ces routes lui sont ouvertes en de certains cas par les traités de la confédération, elle a le droit de s'en servir pour un but déterminé, elle n'a pas le droit de s'y établir. Son droit n'est qu'un droit de passage. » Évidemment le prince de Schwarzenberg, en contestant ainsi à la Prusse ce qui n'était qu'un simulacre de pouvoir, une vaine satisfaction d'amour-propre, voulait savoir jusqu'où irait sa résignation. M. de Manteuffel a consenti à la dissolution de *l'union*, il a consenti à voir l'Autriche exécuter sous ses yeux les arrêts de la diète dans la question hessoise; il est tout prêt d'avance à concéder l'abandon des routes d'étapes. Il cherchera seulement à traîner les choses en longueur, en demandant, ce que nul ne conteste, la reconnaissance formelle du droit de la Prusse à se servir des routes d'étapes dans les cas prévus par les lois.

Ainsi, de concessions en concessions, la Prusse avait livré la Hesse, déserté *l'union*, renié ses engagements, déchiré ses programmes, lorsque Frédéric-Guillaume IV fut appelé, le 21 novembre 1850, à ouvrir la session législative. Au moment de paraître devant les chambres, l'ami de Bunsen et de Radowitz eut-il tout à coup un sentiment plus amer de ses humiliations? Voulut-il simplement répondre aux frémissemens de l'opinion et détourner les colères publiques? C'est peut-être l'un et l'autre; en tout cas, il prononça un discours très ferme qui fut considéré en Allemagne comme une annonce de guerre. Le roi rappelait d'abord, directement ou par allusion, les principaux traits de la situation générale, la fin du système de *l'union restreinte*, la nécessité de poursuivre le même but par d'autres voies, puis après avoir signalé les affaires de la Hesse, cause de malentendus si graves, il élevait le ton pour montrer la nation tout entière courant aux armes à son appel :

« J'ai appelé toute la force guerrière du pays; c'est avec joie, avec orgueil, que je vois toute la partie de mon peuple apte à porter les armes se lever comme un seul homme et se joindre à mon armée, dont la bravoure et la fidélité sont éprouvées. En très peu de temps, nous nous trouverons plus forts qu'à aucune autre époque des temps anciens ou récents. Nous ne cherchons pas la guerre, nous ne voulons porter atteinte aux droits de personne, nous ne voulons imposer nos propositions à qui que ce soit; mais nous exigeons une organisation de la patrie commune qui soit conforme à notre position actuelle en Allemagne et en Europe, et réponde à l'ensemble des droits que Dieu a mis dans nos mains. Nous avons pour nous le bon droit, nous le défendrons; nous resterons sous les armes, solides et prêts à tout jusqu'à ce que nous soyons sûrs que ce bon droit est reconnu. Nous le devons

à la Prusse, nous le devons à l'Allemagne,... donc que notre devise soit : union et fidélité! confiance en Dieu et dans un même esprit, l'antique et vénérable esprit prussien! C'est ainsi que Dieu nous a souvent et puissamment aidés et qu'il nous aidera encore. Telle est ma ferme confiance. »

Belles paroles destinées seulement, on le dirait, à faire éclater d'une manière plus douloureuse le brusque dénouement des négociations diplomatiques et l'humiliation suprême de la Prusse! C'est le 21 novembre 1850 que ce discours avait été prononcé; le 25, M. de Prokesch reçoit l'ordre de signifier à M. de Manteuffel que le gouvernement autrichien exige l'évacuation complète de la Hesse dans les vingt-quatre heures. Ce terme écoulé, si M. de Manteuffel refuse, M. de Prokesch demandera ses passeports. On a manqué dix fois déjà l'occasion de tirer l'épée de la Prusse; manquera-t-on celle-ci encore? Va-t-on courber la tête ou accepter le défi? M. de Manteuffel n'hésite pas; il écrit au prince de Schwarzenberg pour lui demander avec instance une entrevue à Oderberg, sur la frontière des deux états, à moitié chemin entre Berlin et Vienne; mais si le prince de Schwarzenberg ne se hâtait pas de répondre? s'il lui plaisait de prolonger à dessein les anxiétés de la Prusse? On connaît trop ses allures hautaines; non, il ne faut pas attendre qu'il ait répondu. M. de Manteuffel, c'est l'avis du roi, va partir sans délai. Il ne s'arrêtera pas à la frontière, il ira jusqu'en Autriche, à Olmutz, et c'est là qu'il attendra le prince de Schwarzenberg. M. de Manteuffel écrit donc au ministre autrichien une nouvelle lettre qui annule la première; il part, il va au-devant de lui, il faut absolument qu'il le voie, il attendra qu'il lui plaise de se rendre à Olmutz.

Le prince de Schwarzenberg n'eut garde d'y manquer. Cette attitude de suppliant accusait assez la détresse du gouvernement prussien; après tant d'avantages que l'Autriche avait remportés depuis un an et demi, l'entrevue d'Olmutz promettait une victoire décisive. Ce fut le terme en effet de cette campagne diplomatique. L'épée de la Prusse, tirée avec tant d'éclat aux applaudissemens de la chambre et du pays, rentra humblement dans le fourreau. L'empereur dictait sa volonté à son *vassal*; la Prusse s'engageait à évacuer la Hesse complètement, sans nulle réserve, à s'éloigner même des routes d'étapes, à laisser le terrain libre aux soldats autrichiens et bava-rois; en revanche, la Prusse et l'Autriche devaient inviter son altesse royale l'électeur Frédéric-Guillaume I^{er} à permettre qu'un bataillon prussien demeurât dans Cassel pour y maintenir l'ordre de concert avec les troupes fédérales. Un bataillon prussien dans Cassel! voilà certes une éclatante victoire. Et que fera-t-il dans Cassel, ce bataillon admis par grâce? Il aidera les troupes fédérales à maintenir

l'ordre. La puissance qui acceptait cette faveur était la même qui avait annoncé l'intention de défendre la Hesse contre la diète et l'Autriche. Mieux eût valu se soumettre purement et simplement, puisqu'on ne voulait pas agir. Coopérer à des actes qu'on s'était promis d'empêcher, c'était trop. M. de Manteuffel le sentit, et, dans un mémoire explicatif de la convention d'Olmütz, il essaya de prouver que rien d'essentiel n'était changé en ce qui concernait les différens états de l'Allemagne; la question de l'unité germanique devant être reprise, disait-il, aux conférences de Dresde, chaque puissance y reparaitrait avec l'appui de ses alliés et l'autorité de ses principes. C'était une consolation offerte au sentiment public irrité. Le prince de Schwarzenberg ne voulut pas même concéder au ministre prussien le bénéfice de ce commentaire, qui ne s'adressait qu'à la Prusse. Dans une circulaire confidentielle envoyée à tous les agens diplomatiques de l'empire, il se donna le cruel plaisir d'étaler toutes les circonstances de sa victoire. Le tissu d'explications arrangé avec tant de soin pour dissimuler la honte de la Prusse était littéralement mis en pièces. Si la dépêche était confidentielle, c'était afin que le ministre eût ses coudées plus franches. Aussi, quelle verve! quel entrain! quelles allures de maître! On sait bien d'ailleurs qu'il se trouve toujours quelque agent dont la négligence ou l'indiscrétion livre au public ces dépêches-là. L'indiscrétion eut lieu, la circulaire fut connue de toute l'Europe. Voilà pour quel résultat M. de Manteuffel courait si précipitamment au-devant du prince de Schwarzenberg le 25 novembre 1850, et signait le 29 la convention d'Olmütz! Rien ne manquait à l'humiliation du gouvernement prussien.

IV.

Nous avons dit que M. de Bunsen, pendant l'interruption de sa correspondance intime avec Frédéric-Guillaume IV, est toujours ambassadeur de Prusse à Londres, et que de ce poste, où tant de choses lui sont révélées, il suit avec angoisses la lutte de M. de Radowitz et du prince de Schwarzenberg. Ses mémoires nous dédommagent ici de ce qui manque à sa correspondance. Chacune des péripéties que nous venons de raconter a son contre-coup dans cette nature impétueuse. Très occupé lui-même de l'affaire du Slesvig-Holstein, qui se règle à la conférence de Londres, irrité contre le ministère anglais, qui tient tête si résolument à l'ambition prussienne, irrité contre la France et la Russie, qui marchent d'accord avec l'Angleterre dans la question des duchés danois, Bunsen trouve encore le loisir de suivre avec une attention passionnée tout ce qui intéresse la cause de l'unité allemande. A chaque nouvelle qui lui

arrive de Berlin, son âme vibre. C'est parfois un élan d'espérance, le plus souvent c'est un cri de douleur et de colère. Le 20 février 1850, il écrit ces mots : « Il faut absolument que l'unité allemande se fasse. Aujourd'hui, à la onzième heure, toutes les influences funestes réunissent leurs efforts afin d'empêcher cette grande création européenne, ou, pour mieux dire, cette grande renaissance. Vains efforts! *les portes de l'enfer ne précaudront pas contre elle.* Toutes les puissances du continent sont contre nous, et il y a des traîtres dans notre camp; les princes tiendront une conduite plus ou moins équivoque maintenant que le péril est passé; mais ils sont liés par leurs parlemens populaires, par leurs finances et leurs dettes. On ne se débarrasse pas de ces liens-là comme beaucoup d'entre eux se sont débarrassés de leurs promesses. » Qui lui inspire ce langage? La prochaine réunion du parlement d'Erfurt. Il n'a garde pourtant de se faire illusion, il est mécontent des peuples, encore plus mécontent des princes, et quand il s'attache à la cause de l'unité germanique avec l'obstination du désespoir, il se compare à un naufragé. « Je m'y cramponne, dit-il, comme le soldat naufragé se cramponne à un débris du vaisseau, aimant mieux s'engloutir avec lui que de chercher refuge sur quelque navire étranger. » Cette obstination le rend attentif à tous les incidens de la lutte. Il sait ce qu'on dit à Munich, à Dresde, à Stuttgart, dans les conseils des princes; il sait ce que font les collègues ou les agens de M. de Radowitz, ceux qui trahissent le roi, ceux qui trompent le ministre, et il les dénonce avec une incroyable liberté de langage. Quelquefois, étonné lui-même de son audace, il s'arrête tout à coup, puis il rassure sa conscience de diplomate et recommence de plus belle. « De telles choses, écrit-il un jour à Radowitz, ne doivent pas pénétrer dans nos archives, du moins par mon fait; mais soyez sûr que nos enfans les liront un jour dans bien des *mémoires*. Il faut donc que vous les sachiez, vous qui êtes dévoué au roi. »

Enfin quand les jours de honte sont venus, quand la Prusse, au lieu de secourir la Hesse, recule devant l'Autriche et s'incline à Varsovie devant le tsar Nicolas, il se voit reporté aux heures les plus sombres du passé. Il date ses lettres de 1806! Oui, à l'entendre, l'année sinistre a reparu. La Prusse est comme au lendemain d'Iéna. Seulement, au lieu de Napoléon, c'est la Russie qui dicte la loi à l'Allemagne. Écoutez-le :

« L'Autriche monte la garde à la porte du cabinet du tsar, assistée de ses écuyers, les petits rois de la confédération du Rhin, tous impatiens de ramener l'ancien joug, le joug des maisons princières absolutistes infidèles à leur parole, infidèles à la patrie. La dernière heure de la Prusse a sonné, si elle ne se lève pas comme en 1813. Une foule de

choses en ce moment rappellent trait pour trait la situation de 1806, avec cette différence toutefois que la Prusse ne sera pas seule en Allemagne, si elle le veut bien. Personne ne prendrait parti pour la Prusse des hobereaux poursuivant des intérêts dynastiques; la Prusse constitutionnelle et allemande aurait pour elle non-seulement les trois quarts des pays germaniques, mais l'Angleterre elle-même (1). C'est ce que j'ai fait savoir à Berlin, en y mettant toute la vigueur d'accent dont je suis capable : si la Prusse ne se décide pas à déployer la bannière constitutionnelle et allemande, on la considère ici comme perdue, perdue par la paix comme par la guerre. Déployer cette bannière, est-ce donc arborer le drapeau de la révolution? Dieu veuille qu'on ne persiste pas à le croire dans les conseils de Berlin! sinon c'en est fait de nous. Nous serons vaincus comme en 1806, et la ruine de l'Allemagne est consommée. Le salut ne viendra qu'après de longues années de honte. Aujourd'hui encore, dans ce moment suprême, il y aurait un moyen de tout sauver; que faudrait-il faire? Réunir les chambres, former un ministère constitutionnel pris dans la majorité, ou bien compléter celui qui existe à l'aide d'éléments nouveaux, exposer devant Dieu et devant les hommes le véritable état des choses, puis agir en conséquence. Mais que peut produire cette commission de Hesse, une partie des commissaires apportant comme règle la constitution de l'ancienne diète, l'autre soutenant que la constitution hessoise est la seule base du débat? Il n'est plus temps en vérité de mettre en avant ces propositions vaines. Pendant qu'on se livre à ces chicanes, non-seulement on laisse l'électeur de Hesse dans le camp ennemi, mais on envoie dans une sorte de prison notre bonne et fidèle armée. Ni l'une ni l'autre de ces choses ne serait arrivée, si on avait laissé les constitutionnels de la Hesse établir un gouvernement provisoire. Sur cette menace, l'électeur serait accouru à Berlin, et nous aurions pu défendre contre le monde entier les positions

(1) L'Angleterre, si opposée aux projets de l'Allemagne sur le Danemark et qui venait de régler la question des duchés de concert avec la Russie et la France (protocole de Londres, juillet 1850), était disposée à seconder la Prusse dans un cas très particulier des affaires allemandes. Les hommes d'état anglais ne voulaient pas permettre que le prince de Schwarzenberg, poussant trop loin ses avantages contre le cabinet de Berlin, parvint à faire admettre dans la confédération germanique tous les états non allemands de la monarchie autrichienne. Il y eut à ce sujet des tentatives d'alliance entre la Prusse et l'Angleterre dans les derniers mois de 1850. M. de Radowitz, après sa sortie du ministère, fut chargé d'une mission à Londres pour sonder le terrain. La lettre de M. de Bunsen indique parfaitement pourquoi ces tentatives échouèrent; la politique indécise et contradictoire de Frédéric-Guillaume IV excitait de vives défiances chez les membres du cabinet de Saint-James. Bunsen le dit avec franchise : on regardait les ministres prussiens comme des politiques sans foi qui veulent agrandir la Prusse par des intrigues. « *Niemand glaubt hier an eine ernste Entscheidung, die meisten halten uns nicht allein für gedemüthigt, sondern für Treulose, welche durch Ränke sich haben gross machen wollen.* » — Voyez *Mémoires de Bunsen*, édition allemande, t. III, p. 159.

de Fulda et de Gelnhausen. Maintenant, je le crains, nous sommes placés entre les cours, qui toutes nous sont hostiles, et les peuples, qui ont perdu confiance en nous. J'ai écrit tout cela ouvertement et sans rien ménager. Si vous me demandez ce qu'il faut attendre de l'Angleterre, je réponds : tout ou rien, selon les circonstances. Par malheur, personne ne croit ici à une résolution sérieuse du gouvernement prussien ; on nous regarde non-seulement comme des gens abattus, humiliés, mais comme des politiques sans foi qui veulent s'agrandir par des intrigues. »

C'est à M. de Camphausen, ancien ministre des affaires étrangères, que M. de Bunsen écrivait de Londres en ces termes le 2 novembre 1850, le jour même où M. de Radowitz exposait son programme à Berlin et demandait au roi de mobiliser l'armée. On a vu que le lendemain Frédéric-Guillaume IV, reculant toujours devant le prince de Schwarzenberg, sacrifiait son ministre, et quel ministre ? un autre Bunsen, ou, pour parler plus exactement, un Bunsen plus tendre, plus aimé, un Bunsen catholique dont les pensées répondaient mieux encore à l'imagination du roi. M. de Bunsen lui-même, qui aurait pu être jaloux de l'affection de Frédéric-Guillaume IV pour M. de Radowitz, avait été séduit par tant de grâce et de noblesse ; il l'appelait un caractère, un génie. Le lendemain de la chute de Radowitz, M. de Camphausen répond en ces termes à la lettre que nous venons de traduire :

« Depuis le jour où vous m'écriviez, cherchant encore le moyen de détourner le coup qui nous menaçait, le coup a été porté. Un grand état, aussi puissant que pas un autre en Europe, sans embarras intérieur, appuyé sur l'esprit de la nation, avec des finances bien ordonnées, lèche la poussière des pieds de son adversaire sans faire seulement une tentative de résistance, et cela sur une simple menace de guerre que des ennemis fanfarons, l'angoisse au cœur, ont proférée avec fracas. »

Il nous serait facile de multiplier ces citations et de montrer par tout un concert de plaintes, de clameurs, de protestations indignées, combien ces humiliations de 1850 furent ressenties, non-seulement en Prusse, mais dans une grande partie de l'Allemagne. Les mémoires de Bunsen sont remplis sur ce point des documents les plus expressifs. Restons-en là ; ces exemples suffisent. Ce ne sont pas les premiers venus que nous venons d'entendre. Quand des hommes graves et circonspects, un ambassadeur, un ancien ministre, se permettent un pareil langage, on peut deviner ce que pense le pays tout entier.

Pourquoi n'a-t-on pas soupçonné la force que des ressentiments

unanimes communiquent à un peuple? pourquoi a-t-on négligé d'en tenir compte dans les calculs de la politique et les prévisions de l'avenir? Nous pouvons dire que de notre poste d'observateur nous n'avons pas failli à cette tâche. A l'heure où s'achevait la période que nous venons de retracer, nous signalions certains symptômes dont les hommes d'état eussent bien fait de prendre note. Nous nous refusions à croire que la Prusse fût hors de combat, comme se l'imaginait le prince de Schwarzenberg; nous disions que la défaite de la Prusse, comme la victoire de l'Autriche, était plus apparente que réelle, et que, les hommes changeant de rôle, les affaires changeraient de face. C'est l'avertissement que nous adressions aux vainqueurs, lorsque nous écrivions ici même : « Tout a réussi selon leurs vœux, tout a plié devant leur audace tant qu'ils ont eu affaire à des tentatives d'usurpations servies par une intelligence plus brillante que forte; qu'ils prennent garde de vouloir usurper à leur tour, et, malgré la netteté de leur esprit, de se fourvoyer dans les chimères. Il y a deux illusions qui peuvent séduire également l'Autriche et la Prusse, et les jeter dans les folles aventures. En Prusse, c'est la tradition d'un patriotisme hautain qui se croit appelé, depuis Frédéric le Grand, au gouvernement de l'Allemagne entière; en Autriche, ce sont les souvenirs du vieil empire germanique, souvenirs qui, réveillés peu à peu par les fautes mêmes de la Prusse, semblent pousser aujourd'hui le cabinet de Vienne à des entreprises exorbitantes... Les chimères du sud ne valent pas mieux que celles du nord. Que l'Autriche ne s'attribue pas plus qu'il ne lui appartient; le prestige de ses vieux titres est surtout invoqué lorsqu'il est d'accord avec les intérêts présents. Le jour où elle voudrait refaire le passé, les états qui ont recouru à son assistance pour échapper à la souveraineté des Prussiens ne tarderaient pas à se retourner contre elle. Ces rois eux-mêmes qui, dans l'entrevue de Bregenz, portaient l'an dernier des toasts si chevaleresques au jeune empereur François-Joseph, ne les voit-on pas déjà tenir un langage plus approprié à ce temps-ci, le sérieux langage des intérêts et des affaires? Quand le gouvernement de Bavière, par l'organe de M. de Pfordten, s'efforce de repousser à Dresde la politique autrichienne, quand le roi de Wurtemberg écrit au prince de Schwarzenberg pour le détourner de ses projets et qu'il demande auprès de la diète un parlement national, ces symptômes ne disent-ils pas assez haut que le débat n'est pas seulement entre le cabinet de Vienne et le cabinet de Berlin? Il y a désormais trois Allemagnes, l'Autriche, la Prusse et le groupe des états secondaires. *Ni la Prusse n'est aussi faible, ni l'Autriche n'est aussi forte qu'on pourrait le supposer d'après les circonstances récentes*; toutes deux, elles ont besoin de cette troisième partie de l'Allemagne dont il est impossible de ne pas

tenir compte. Si l'Allemagne ne respecte pas les lois impérieuses que lui fait sa situation bien comprise, si des intelligences téméraires veulent, soit au profit de la Prusse, soit pour la gloire des Habsbourg, violer les droits vivans et ressusciter ce qui est mort, il n'y aura que troubles, anarchie, créations impuissantes... » Voilà ce que nous écrivions ici même le 15 avril 1851 dans une étude sur le général de Radowitz. Les événemens n'ont que trop justifié nos paroles; on a vu si nous avons eu raison de dire que l'Autriche abusait de sa victoire et que la défaite de la Prusse laissait sa puissance intacte, en y ajoutant la force des ressentimens populaires.

Cependant nous ne savions pas encore à cette date quels projets de revanche concevaient déjà les esprits irrités. Voici un de ces projets qui, comme cri de haine et aussi comme preuve de génie politique, est complet de tout point. L'auteur, M. le comte Albert de Pourtalès, était alors envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Frédéric-Guillaume IV auprès de la Porte ottomane. C'était un collègue de M. de Bunsen, et un collègue qui partageait tous ses sentimens sur la question allemande. De Constantinople à Londres, ils se sont confié leurs douleurs pendant l'année 1850; à la nouvelle de la convention d'Olmütz, M. de Pourtalès écrit à M. de Bunsen cette page extraordinaire que je traduis littéralement :

« Constantinople, 18 janvier 1851.

« Si je suis plein d'amertume contre Radowitz, très honorable ami, je n'ai point de termes pour exprimer mon indignation contre Manteuffel, car malgré Haugwitz, malgré George-Guillaume, malgré Tilsitt, notre histoire n'offre rien, à mon avis, qui puisse être comparé à la défaite d'Olmütz. Réunir les chambres et l'armée au roulement du tambour pour recevoir un soufflet en cérémonie de gala! Jouer avec les souvenirs de 1813, et jouer quel jeu! Parler des concessions de l'Autriche, parce qu'auprès du bourreau Rechberg on nous permet de placer un valet de bourreau, parce qu'on nous permet aussi de nous traîner sournoisement vers le Holstein, comme des complices ou des recéleurs! Être obligés de publier nous-mêmes notre honte, notre ignominie, au son des trompettes, au bruit des timbales, avec protocoles et documens! Tout cela est si douloureux, j'en ai le cœur si déchiré, si écrasé, que je ne trouve pas d'expressions pour le dire.

« Mais *aide-toi, le ciel t'aidera!* Nous ne pouvons pas demander que les autres agissent pour nous, si nous-mêmes nous ne faisons rien. Si mauvaise, si honteuse que soit notre situation présente, il y a pourtant un fait que ni la lâcheté, ni la trahison ne peuvent détruire, c'est que l'Allemagne a un avenir et que la Prusse est appelée *to take the lead*. L'histoire des dernières années prouve que la force des circonstances nous rend toujours cette hégémonie que nous refusons si souvent et si

misérablement. L'aveugle parti de la *Kreuz-zeitung* peut étaler tant qu'il voudra son système historique; Rochow, Gerlach, Stahl, peuvent continuer tant qu'ils voudront de parler et d'agir contre la Prusse, dans le sens de l'Autriche et de la Russie, ils échoueront tous, car c'est Dieu et non pas Manteuffel qui gouverne le monde. Les conférences de Dresde ne produiront rien; ce qui en peut sortir de meilleur, c'est quelque faible cliché de la constitution de la diète que le premier souffle emportera. En attendant, nous agirons sans relâche contre nos bons amis Nicolas et François-Joseph, nous encouragerons les Turcs, nous conseillerons aux Italiens de se grouper autour de la maison de Savoie, nous tâcherons de faire comprendre au parti révolutionnaire-national dans toute l'Europe que le Piémont et la Prusse sont les deux seuls états européens dont l'existence et l'avenir soient étroitement liés au succès de l'idée de nationalité en ce qu'elle a de raisonnable. Nous nous entendrons avec le parti libéral en Suède (qui vient précisément de remporter une grande victoire au parlement de Stockholm), parce que tôt ou tard les libéraux suédois sentiront et agiront en Scandinaves. Nous empêcherons à tout prix l'accroissement des états moyens de l'Allemagne, nous étoufferons cette idée diabolique et digne des Habsbourg d'un *Sonderbund* hanovrien-saxon-oldenbourgeois,... puis nous attendrons le moment où l'Autriche, essayant de régler ses finances et d'organiser son système politique, fera un éclatant fiasco; alors, comme on dit, *chacun son tour!* Alors nous lui rendrons, à ce Schwarzenberg, nous lui rendrons avec usure ce qu'il nous a fait (1)! »

Quel cri de haine! et quelle sûreté de coup d'œil! Est-ce le comte Pourtalès qui a tracé cette ligne de conduite? ou bien n'a-t-il fait que répéter avec passion ce que d'autres politiques avaient déjà conçu dans leur impatience de venger la Prusse? On ne sait; en tout cas, voilà bien le programme qui a été réalisé seize ans plus tard, c'est l'annonce fiévreuse de Sadowa. On ne se ferait pas une idée exacte des événemens de 1866, si on n'y voyait pas surtout la revanche de 1850.

Pour nous, dans cet épisode si peu connu des annales contemporaines de la Prusse et de l'Allemagne, ce n'est pas l'intérêt des événemens, si pressant qu'il puisse être, qui a le plus vivement excité notre curiosité; nous avons été surtout frappé des considérations politiques et morales qui s'en déduisent. Il y a ici un grand exemple des justices de l'histoire. Tout en repoussant cette couronne impériale que lui offrait un parlement trop révolutionnaire à son gré, Frédéric-Guillaume IV avait retenu à son profit une des idées chères

(1) Voyez *Mémoires de Bunsen*, édition allemande, Leipzig 1871, t. III, p. 171-172.

à la révolution; par son traité du 26 mai 1849 comme par l'institution du parlement d'Erfurt, il avait essayé de mettre l'Autriche en dehors de la communauté germanique afin de dominer cette Allemagne où la Prusse ne rencontrerait plus de puissance rivale. C'était précisément ce qu'avait voté le parlement de Francfort. A son tour, le prince de Schwarzenberg entreprit d'exclure la Prusse, ou du moins de l'annuler, de paralyser ses mouvemens, de la ramener au rang des états secondaires, d'en faire quelque chose comme la Bavière ou la Saxe. Voilà en réalité le résultat que préparait la convention d'Olmütz. Dans les deux cas, c'était une politique violente et contraire à la nature des choses. Seize ans plus tard, la journée de Sadowa détruit l'œuvre d'Olmütz; le traité de Nicholsbourg rejette hors de l'Allemagne la vieille monarchie des Habsbourg. C'est une violence nouvelle, une nouvelle atteinte à l'ordre naturel des choses; et qu'est-ce que cet ordre naturel sinon la légitimité par excellence? M. de Schwarzenberg était mort presque au lendemain de cette victoire dont il avait usé sans modération et sans équité. Depuis, un autre Schwarzenberg s'était levé en Allemagne, mais cette fois dans le camp adverse. Le Schwarzenberg prussien avait le même génie que le Schwarzenberg autrichien, la même trempe de caractère, la même audace, la même ténacité, le même dédain du juste, la même confiance absolue dans le droit du canon. C'est lui qui triomphe depuis plus de sept années.

Pour consoler et raffermir les esprits qui souffrent de la violation du droit, il n'était peut-être pas inutile de rappeler comment a triomphé en 1850, comment a péri seize ans plus tard la création de l'homme qui a été tout ensemble l'aiguillon et le modèle du vainqueur d'aujourd'hui. Nous n'en dirons pas davantage. On a pu affirmer en Allemagne que la force prime le droit; nous affirmons, nous, avec l'esprit de la France et d'après les exemples tirés de l'histoire contemporaine de l'Allemagne, que le droit méconnu finit infailliblement par avoir son jour; — heureux si, dans son ardeur de revanche, il ne devient pas l'injustice à son tour et n'attire pas sur lui les châtimens qu'il a infligés à d'autres. C'est notre Pascal qui l'a dit : « la violence n'a qu'un cours borné, au lieu que la vérité subsiste éternellement. » Ce principe n'appartient pas seulement aux sphères sublimes de la pensée, il a aussi son application sur la scène changeante de la politique. Une récente histoire nous en a fourni de bien dramatiques témoignages; évidemment ce ne seront pas les derniers.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

UNE NOUVELLE PHASE

DE LA

PHILOSOPHIE SPIRITUALISTE

I. F. Ravaisson, *Rapport sur la philosophie en France au dix-neuvième siècle.* — II. J. Lachelier, *du Fondement de l'induction.* — III. Alfred Fouillée, *la Liberté et le déterminisme.*

La philosophie spiritualiste est entrée depuis quelques années dans des voies nouvelles. De jeunes talents se sont fait jour, quelques tentatives intéressantes de synthèse spéculative ont été essayées, une grande ardeur se manifeste dans la jeunesse laborieuse de notre École normale; tout porte à croire que la philosophie universitaire, un moment éclipsée par les mesures réactionnaires de 1852, aura bientôt repris sa force et son éclat. Nous voudrions faire connaître ce mouvement d'idées, qui, tout renfermé qu'il est dans l'enceinte de l'école, n'en est pas moins digne d'attention, et est appelé peut-être à exercer quelque influence sur les directions futures de la pensée dans notre pays. Nous espérons que, malgré l'aridité des problèmes, nos lecteurs voudront bien nous suivre dans ces régions de la haute abstraction, et, oubliant un instant les tristes débats de la politique, s'élever avec nous sur les cimes froides, mais vivifiantes de la pensée pure.

Le spiritualisme est-il une philosophie qui puisse se prêter au changement, au mouvement, au progrès, et qui soit susceptible de prendre des formes différentes sans se contredire et se détruire lui-même? C'est ce que ne paraissent pas croire bon nombre d'excellents esprits. Le spiritualisme, dit-on, est la vérité, et il n'y a

qu'une seule vérité. Admettez-vous Dieu, l'âme, la liberté, la vie future, vous êtes spiritualiste; si vous ne les admettez pas, vous ne l'êtes pas. Il n'y a pas de milieu. Il n'y a de choix possible qu'entre le oui et le non, le vrai et le faux; on ne peut varier que pour se tromper. Cependant, si, au lieu de s'abandonner à ces décisions tranchantes, on étudie l'histoire de la philosophie, on voit aussitôt que le spiritualisme, dans tous les temps, s'est présenté sous les formes les plus libres et les plus variées. Au contraire on peut dire que c'est le matérialisme qui est immobile, et qui n'a jamais revêtu qu'une forme, toujours la même. Toutes les grandes idées, toutes les vues originales sur la nature des choses, appartiennent à des philosophes qui plus ou moins relèvent de la pensée spiritualiste largement entendue. Sans remonter jusqu'à l'antiquité, où, de Socrate à Plotin, toutes les plus grandes écoles sont inspirées de cet esprit, nous trouvons au xvii^e siècle en particulier la démonstration éclatante de cette libre fécondité dans le sein d'une même pensée générale. Descartes, Leibniz et Malebranche appartiennent tous trois, sans aucun doute, au type de la philosophie spiritualiste : Dieu, l'âme, la vie future, sont pour eux des vérités certaines. Ce sont là cependant trois systèmes de philosophie non-seulement différens, mais même opposés. Le dualisme de Descartes, le dynamisme de Leibniz, l'occasionalisme de Malebranche, sont trois hypothèses séparées par les traits les plus accusés, et qui se jouent librement dans le champ d'une croyance commune.

Comment enfin refuserait-on une telle liberté à la philosophie lorsqu'on l'accorde à la théologie elle-même? Sans sortir du catholicisme et du xvii^e siècle, ce siècle d'autorité et de foi, quelles différences entre le christianisme de Bossuet, celui de Fénelon et celui de Pascal, entre le solide éclectisme de l'un, le quiétisme de l'autre, le jansénisme du troisième! — Un seul est orthodoxe, dira-t-on: c'est Bossuet (et encore jusqu'à quel point?). — Mais en théologie vous avez une autorité qui fixe le dogme; qui décidera en philosophie entre les spiritualistes réguliers et ceux qui ne le sont pas? On ne s'étonnera donc pas que, dans la philosophie spiritualiste contemporaine, il se soit manifesté une tendance au mouvement, à la nouveauté, à la liberté de spéculation, plus accusée que dans les temps qui avaient précédé. Le champ de la doctrine s'est agrandi et élargi, au risque d'aller quelquefois se confondre avec des doctrines voisines, mais différentes. Cette pensée transformée et rajeunie, mais quelquefois raffinée et téméraire, et poussant la liberté jusqu'à l'audace, a pu légitimement éveiller certains scrupules et provoquer de sages réserves. De quelque manière qu'on la juge, on ne peut que se réjouir de voir la philosophie universitaire rentrer dans

les grandes voies de la libre métaphysique, et attester sa vitalité par des œuvres nobles et fortes, et par un enseignement puissant.

I.

Est-il bon qu'il y ait une philosophie d'université, une philosophie d'école? C'est ce que nous n'avons pas à examiner ici. Le fait est qu'une telle philosophie existe partout, avec plus ou moins de liberté, et que partout aussi elle a affaire avec une orthodoxie jalouse qui la suspecte et une philosophie révolutionnaire qui l'insulte (1). Prenant donc le fait comme il est, nous essaierons d'expliquer par quelles phases diverses et par quels degrés a passé le spiritualisme universitaire, depuis ses premiers représentans jusqu'à l'époque actuelle, par quels liens nos nouveaux philosophes se rattachent à leurs ancêtres et par où ils s'en séparent.

Ce serait une grave erreur de croire que la doctrine universitaire ait toujours présenté ce caractère d'unité, de fixité, de sévère orthodoxie que l'on s'est accoutumé à lui imputer. L'expression même d'*école spiritualiste* à l'origine n'était pas connue; l'école, à ses débuts, s'appelait elle-même *l'école éclectique*, expression plus compréhensive que la précédente. Dès les premières origines de cette école, on y découvre deux tendances différentes : l'une plus spéculative, inclinant vers l'Allemagne, l'autre, plus modeste et tout expérimentale, inclinant vers l'Écosse. De 1820 à 1830, M. Cousin a penché évidemment du côté de l'alexandrinisme et de l'hégélianisme. Jouffroy au contraire poussait la circonspection métaphysique à un point qui dans un autre temps aurait pu le faire accuser de positivisme. Lorsqu'il disait par exemple que le problème de l'âme est « un problème prématuré, » lorsqu'il distinguait « les questions de fait et les questions ultérieures, » il n'avait pas un grand chemin à faire pour déclarer que ces questions ultérieures et prématurées étaient en réalité des questions insolubles. Une grande liberté a donc signalé les origines du spiritualisme contemporain.

Ce n'est qu'à partir de 1830 que l'école nouvelle prit décidément la direction de l'enseignement universitaire. C'est de 1830 à 1840 qu'elle s'est constituée à titre de philosophie officielle, de philosophie d'état. Dès lors, réagissant d'une part contre la philosophie trop négative de l'Écosse, laquelle aboutissait vers le même temps à Hamilton, et d'autre part contre le panthéisme spéculatif de l'é-

(1) Voyez, par exemple en Allemagne, le pamphlet sanglant de Schopenhauer sur la philosophie d'université (*Über die Universitäts-Philosophie*).

cole allemande, de plus en plus exagéré par la gauche hégélienne, elle se circoncrivit dans les limites d'un spiritualisme sage et correct, se mettant d'accord le plus possible avec le sens commun et les croyances de la religion naturelle. C'est vers ce temps qu'elle laissa tomber en désuétude son nom primitif d'école éclectique pour prendre le nom et porter le drapeau de l'école spiritualiste.

Cependant un fait nouveau et important allait donner à cette école un caractère plus sévèrement philosophique et lui fournir une base plus solide que ne l'étaient les principes un peu vagues de l'éclectisme : ce fut la découverte et la publication des écrits de Maine de Biran. L'idée fondamentale de ce grand penseur est que l'âme n'a pas seulement conscience des phénomènes qui se passent en elle, mais qu'elle a conscience d'elle-même considérée comme force, c'est-à-dire qu'elle sent en elle-même un pouvoir supérieur aux phénomènes et capable de les produire, un pouvoir qui subsiste un et identique à lui-même dans la variabilité de ses effets. Dans cette idée, l'école spiritualiste crut trouver un principe qui lui permettait d'échapper à la fois à l'empirisme et au panthéisme, — à l'empirisme, puisque la conscience atteignait quelque chose au-delà des phénomènes, — au panthéisme, puisque la conscience d'une force individuelle et personnelle ne semblait pas pouvoir se concilier avec l'unité de substance. Telle était l'idée que M. Félix Ravaisson exprimait ici même dans un travail sur M. Hamilton (1), que M. Vacherot développait dans un mémorable article du *Dictionnaire des sciences philosophiques*. Telle fut l'idée qui fit le fonds de l'enseignement philosophique de l'École normale depuis 1840 jusqu'à nos jours. C'est une erreur commise par M. Sainte-Beuve, ordinairement si bien informé, d'avoir cru que l'influence de Biran était toute récente dans l'Université. Rien de moins exact. Le dynamisme leibnizien et biranien a été, je le répète, toute la philosophie universitaire à partir de 1840. L'enseignement d'Émile Saisset à l'École normale était essentiellement biranien, et sous son influence la philosophie de Leibniz prévalait sur celle de Descartes (2). Aux yeux du public mal informé, Saisset n'était autre chose que le disciple le plus fidèle de M. Cousin. En réalité, avec une circonspection trop étudiée, qui était le caractère et le défaut de son

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} novembre 1840.

(2) Dans cet ordre d'idées, nous devons signaler le remarquable ouvrage *la Science et la nature*, dans lequel l'auteur, M. Magy, l'un des élèves d'Émile Saisset, a développé avec une rare originalité le point de vue du dynamisme. Ce travail à lui seul mériterait un examen spécial. Nous ne l'avons pas compris ici dans notre étude, parce qu'il n'appartient par aucun côté ni par aucun lien au groupe que nous voulions faire connaître.

talent, il représentait une tendance différente et très personnelle. M. Cousin en effet, tout en admirant beaucoup Maine de Biran, qu'il appelait « le plus grand métaphysicien du siècle, » n'a jamais fait qu'une part assez faible à ses idées. Il n'a jamais admis par exemple, ce qui était la doctrine d'Émile Saisset et plus tard de tous ses disciples dans l'Université, que toutes nos idées métaphysiques, cause, substance, unité, identité, durée (sauf l'idée d'absolu), doivent leur origine à la conscience et non à la raison pure. Quant au dynamisme leibnizien, M. Cousin s'en défiait beaucoup, et lui préférerait le dualisme de Descartes, quoique, toujours fidèle à l'éclectisme, il cherchât à marier l'un avec l'autre. Sur ce point encore, l'enseignement d'Émile Saisset était plus hardi que celui de son maître, et il inclinait fort à confondre la matière avec la force. Enfin il tenait également de Leibniz sa doctrine du temps et de l'espace, et celle d'une création éternelle et infinie, doctrine grave qui l'entraîna plus tard à une controverse intéressante avec M. Henri Martin (de Rennes).

Si j'ai insisté quelque peu sur le rôle philosophique d'Émile Saisset à l'École normale, c'est que ce rôle a été trop oublié et trop effacé, et qu'il appartient à l'un de ses plus fidèles élèves et amis de lui faire la part juste qu'il mérite, et qui ne lui a pas été faite; mais je ne dois pas oublier que dans le même temps et sous une forme plus libre, plus vive, plus facile, M. Jules Simon professait des doctrines analogues, seulement avec une certaine nuance d'alexandrinisme. C'est ainsi qu'il enseignait par exemple le dogme de l'incompréhensibilité divine, dogme qui eût pu l'entraîner assez loin, si le temps eût été favorable alors aux hardiesses critiques, comme il le fut quelques années plus tard.

Nous ne pouvons parler que par oui-dire de l'enseignement des différens maîtres qui avaient précédé MM. Jules Simon et Émile Saisset à l'École normale, à savoir MM. Damiron, Ad. Garnier et Vacherot; mais nous les avons assez connus personnellement et par leurs écrits pour savoir que M. Damiron introduisait dans son enseignement une nuance de religiosité et un sentiment moral très touchant, que M. Ad. Garnier donnait l'exemple de la plus fine analyse psychologique, que M. Vacherot enfin, non encore dégagé complètement de l'orthodoxie de l'École, jetait cependant dès lors des regards hardis sur le monde idéal et spéculatif, qui l'attirait puissamment.

Nous arrivons au moment où la philosophie universitaire allait recevoir à la fois un double assaut, et, frappée en même temps de droite et de gauche, sombrer pendant quelques années, comme il arrive trop souvent en France aux causes raisonnables et tempérées.

Une opposition intérieure grandissait qui devait miner peu à peu l'édifice si habilement construit par le savant organisateur de la philosophie officielle. Dans le sein même de l'École normale, jusque-là si pacifique et si docile, des générations nouvelles portées par un autre souffle venaient étonner et inquiéter l'enseignement spiritualiste. M. Taine, à peine sorti des bancs du collège, se montrait déjà chef d'école et embarrassait l'orthodoxie sévère de ses maîtres par les objections de sa critique acérée et mordante; M. About déployait son ironie voltairienne, M. Prevost-Paradol son noble, mais froid spinozisme. Chacun obéissait aux pentes de son esprit; mais tous, ou du moins les plus distingués, se déclaraient rebelles à la philosophie de Cousin, de Jouffroy, de Maine de Biran, trouvant l'une trop théâtrale, l'autre trop modeste, la dernière trop abstraite et trop subtile. En même temps la sagesse aveugle des grands politiques, qui, suivant Platon, ne savent jamais ce qu'ils font, secondait de son mieux ce mouvement révolutionnaire en frappant la libre pensée dans M. Vacherot, dans Amédée Jacques, en donnant aux hardiesses philosophiques le prestige de la persécution. Bientôt, après les événemens de 1852, l'une des deux chaires de l'École normale fut supprimée, l'agrégation de philosophie abolie, l'enseignement réduit à la logique. Tout effort pour lutter contre le courant critique, positiviste, panthéiste, qui allait devenir la philosophie dominante sous l'empire, fut désarmé et étouffé d'avance. Quiconque avait l'esprit libre était précipité dans la négation et le scepticisme, tant on avait fait d'efforts pour donner à la vérité l'apparence de la contrainte. Tout milieu éclairé entre la foi et le doute fut discrédité et découragé, et l'on sema l'athéisme dans l'intérêt de la religion. Grande leçon, oubliée sans doute, comme la plupart des leçons de l'expérience et de l'histoire, et dont nous sommes peut-être appelés, dans l'intérêt de l'ordre social, si bien compris, à voir se renouveler pour nous la déplorable expérience!

Pendant ce temps de misère intellectuelle, l'enseignement philosophique de l'École normale dut perdre toute son importance. La section de philosophie n'existait plus, ou n'était plus qu'une annexe généralement négligée. Cependant cette époque même n'a pas été stérile, puisque c'est elle qui a fourni à l'Université M. Lachelier, l'un des maîtres nouveaux qui sont l'objet de cette étude.

En France, les réactions sont vives, mais elles durent peu, tant il y a de ressort dans notre race, tant nous sommes incapables de dormir longtemps en silence. Avant même les réformes de M. Duruy, et dès 1857, la philosophie fut réveillée à l'École normale par l'enseignement jeune, brillant, aimable, excitateur, de M. Caro, tempéré lui-même par l'enseignement plus sévère et plus didactique de

M. Albert Lemoine. Sous ces deux guides diversement remarquables et dont les qualités se mariaient heureusement, les traditions de Cousin et de Jouffroy furent renouées et rajeunies : une nouvelle génération de maîtres distingués fut acquise à l'Université, et c'est d'elle que nous viennent aujourd'hui nos meilleurs professeurs. Dans cette période, ce fut encore le spiritualisme de Jouffroy et de Biran qui inspira les maîtres et les disciples, associé chez quelques-uns au sentiment chrétien, de la nuance tendre et raffinée que représentait naguère parmi nous le regrettable père Gratry.

C'est en 1863, à l'époque où M. Duruy rétablissait l'agrégation de philosophie, service que les amis de la pensée libre ne doivent jamais oublier, c'est alors, dis-je, qu'apparaît l'origine du mouvement philosophique que nous avons à étudier. C'est dans cette agrégation que se manifestèrent les talens nouveaux qui dirigent aujourd'hui l'enseignement philosophique de l'École normale, et qui sont appelés à exercer une grande influence sur l'avenir de la philosophie universitaire; mais pour bien comprendre ce nouveau mouvement il faut retourner en arrière et remonter un peu plus haut.

Parmi les écrivains philosophiques qu'avait suscités l'initiative ardente de M. Cousin, il en était un des plus éminens que l'opinion plaçait dans son école, mais qui lui-même s'en tenait à distance, et ne se comptait pas au nombre des disciples de l'école éclectique. C'était le savant et profond auteur de l'*Essai sur la métaphysique d'Aristote*. Ce travail tout historique ne paraissait pas devoir indiquer un chef d'école; quelques pages d'un grand caractère, mais rapides et obscures, formant la conclusion de l'ouvrage, laissaient à peine entrevoir à quelle direction philosophique l'auteur appartenait. Cependant l'esprit souffle où il veut. Ces quelques pages suffirent pour enflammer l'esprit et l'imagination d'un jeune philosophe, M. J. Lachelier, que bientôt un commerce philosophique plus intime devait unir au maître. Plus tard, M. Ravaisson donna un développement plus large et plus riche à ses idées dans son *Rapport sur la philosophie au dix-neuvième siècle*, travail original et puissant qui excita une vive admiration dans la jeune université. Enfin, président de l'agrégation de philosophie, comme l'avait été M. Cousin, il exerça naturellement et sans effort une grande influence sur de jeunes esprits qui durent se teindre et s'imprégner de ses couleurs. Cette influence au reste était d'une nature toute différente de celle qu'a si longtemps exercée M. Cousin. Celui-ci était un esprit excitateur, mais dominateur; il enflammait, mais il gouvernait. M. Ravaisson a une action moins directe et moins vive; en revanche, il n'est pas à craindre avec lui que l'influence dégénère en domination. Il agit, s'il est permis de le dire, comme le dieu d'Aristote, qui

meut tout en restant tranquille. Un tel gouvernement philosophique, si cette expression peut convenir à une action tout intellectuelle, se concilie avec la plus entière liberté. Son disciple, M. Lachelier, n'a recueilli sa pensée que pour la transformer et la subtiliser, la rendant à la fois plus précise et plus téméraire. Un autre penseur, venu quelque temps plus tard, s'étant formé tout seul et ne relevant que de lui-même, M. Alfred Fouillée, entrait dans des voies analogues, et se rencontrait avec les philosophes précédents plutôt qu'il n'en subissait l'action.

Tout cela, à vrai dire, était beaucoup plus confus que nous ne le disons ici. Il n'y avait pas d'école proprement dite, il y avait plutôt une tendance commune avec de très grandes différences, plutôt un esprit général que des doctrines définies, plus de souffle spéculatif, plus de libéralisme métaphysique, plus de mysticisme dans le sentiment, plus de poésie dans l'expression, plus de subtilité et d'obscurité dans la pensée. Chacun de ces philosophes a ses pensées propres qu'il serait assez difficile peut-être de réduire à un même système, dominées cependant par une maxime commune et fondamentale : c'est que l'explication suprême doit être cherchée dans ce qui est le plus élevé et non dans ce qui est inférieur; c'est que le fond des choses est l'esprit, la pensée, la liberté, et non la matière, qui, malgré le cri des sens aveuglés, n'est que l'ombre et l'apparence de la réalité.

II.

La philosophie de M. Ravaisson a déjà été dans la *Revue* l'objet d'un travail approfondi, dû à la plume savante et autorisée de M. Vacherot (1). Nous n'y revenons que pour signaler le point de départ du mouvement philosophique plus jeune et plus récent que nous voulons étudier. Cette philosophie, à vrai dire, se compose plutôt de vues brillantes et profondes, jetées en phrases courtes et abruptes, d'une manière à la fois fière et nonchalante, que de doctrines rigoureusement définies, sévèrement liées, abondamment développées. La discussion, l'analyse, l'exposition des conséquences, la détermination précise des idées, en un mot tout ce qu'on appelle dans l'école les procédés discursifs, y sont subordonnés ou même sacrifiés à la méthode synthétique et intuitive. L'auteur voit et affirme : à vous de voir comme lui; mais, à défaut de dialectique, l'éclat et la force de la pensée, la beauté de l'expression, la noble grandeur de l'émotion philosophique, subjuguent et captivent. La pensée géné-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1868.

rale est obscure et se prête difficilement à l'analyse. On est sur les confins de toutes les philosophies, sans savoir précisément à laquelle on a affaire. N'était la langue sévère, quelquefois même ardue de l'auteur, on serait tenté de dire qu'une telle philosophie appartient plutôt au domaine de la poésie qu'à celui de la science. Ce qu'on ne peut lui refuser, c'est de s'emparer fortement de l'imagination. Les esprits nets et exacts ont de la peine à entrer dans cette manière de penser et de dire; mais ils sont les premiers à en subir le prestige.

Autant qu'on peut résumer une pensée flottante et légèrement nuageuse, nous croyons pouvoir dire que toute la philosophie de M. Ravaisson est dominée par la distinction fondamentale, empruntée à Aristote, de la matière et de la forme, — la matière correspondant à peu près à ce que dans les écoles modernes on appelle la substance, et la forme à ce qu'on appelle les attributs; mais, tandis que dans la philosophie moderne la substance ou *substratum* semble être le fond même de la réalité et l'être vrai, pour Aristote au contraire et pour M. Ravaisson c'est dans la forme, dans l'essence, c'est-à-dire dans les attributs de l'être, qu'est la réalité proprement dite. Qu'importe en effet que le Jupiter olympien soit en marbre? Ce n'est pas là ce qui en fait la beauté; sa beauté est dans la forme dont il est revêtu, et cette forme est la figure d'un dieu. La matière n'est donc que la condition de la réalité, elle n'en est pas le fond. Plus il y a de réalité dans les choses, moins il y a de matière, et dans l'absolue réalité toute matière, c'est-à-dire toute substance, doit s'évanouir. D'après ces vues tout aristotéliques, M. Ravaisson tend à supprimer en philosophie la notion de substance, c'est-à-dire du *substratum* mort et nu auquel viendraient s'ajouter, comme accessoires, les attributs des choses.

On comprend de quelle valeur pourrait être une telle vue, si elle était expliquée, défendue et développée. Toute la force du matérialisme par exemple réside dans l'importance, exagérée peut-être, qu'a prise en philosophie la notion de substance. Supprimez cette notion, et le matérialisme n'a plus de fondement ni de raison d'être; mais justement parce que cette négation de l'idée de substance est fondamentale, on voudrait la voir établir sur des raisons précises et fortement démontrées. Au contraire ce n'est qu'en passant par quelque parenthèse hardie et décisive que notre philosophe écarte l'idée de substance; ne lui demandez aucune discussion sur ce point. Est-ce même là un des points essentiels de sa doctrine philosophique, ou l'une de ces vues conjecturales que les philosophes hasardent quelquefois, sans se soucier de ce qu'elles deviennent? C'est ce qu'on ne saurait décider. Les maîtres de la

philosophie ne se contentent pas de jeter ainsi des idées; ils les prouvent par des raisons propres, ils les défendent contre les objections par des argumens précis; ils en développent les conséquences par une analyse féconde. Prouver, discuter, développer, telles sont les trois conditions essentielles d'une méthode rigoureusement philosophique. J'avoue qu'avant de faire usage de ces procédés, il faut être capable de penser, et la philosophie de M. Ravaisson est nourrie de fortes pensées; toutefois ce ne sont que des matériaux, matériaux précieux qu'il ne daigne pas tailler lui-même et qu'il abandonne avec une belle indifférence à leur incertaine destinée.

J'en dirai autant d'une autre idée que M. Ravaisson emprunte encore à Aristote et qu'il avance encore en passant. Comme Aristote, il distingue la cause efficiente et la cause finale; comme lui, il accorde à celle-ci une très haute importance en philosophie; il va même jusqu'à affirmer qu'au fond les causes efficientes se réduisent aux causes finales, et que celles-ci sont les seules causes révéritables. On voit ici encore la gravité d'une telle doctrine. Tandis que les autres écoles contemporaines, s'appuyant ou prétendant s'appuyer sur les sciences positives, tendent à écarter la cause finale de la science et de la métaphysique comme un préjugé suranné, ce serait évidemment de belle guerre de reprendre l'offensive, et, creusant plus avant dans la pensée de nos adversaires qu'ils ne le font eux-mêmes, de leur démontrer que ce qu'ils appellent cause efficiente n'est en réalité que la cause finale elle-même, de même que ce qu'ils appellent matière n'est en réalité que force et esprit. Rien ne serait plus important, à la condition qu'au lieu d'une assertion nous eussions une démonstration, et c'est toujours ce qui fait défaut. Ce sont là des vues plutôt que des théorèmes. On peut penser les choses de cette manière, si on le veut; mais on n'est pas forcé de les penser ainsi. Encore une fois, j'accorde que la dialectique n'est pas toute la philosophie, et même que le penseur est supérieur au dialecticien; mais il faut être à la fois l'un et l'autre. La philosophie se compose de pensées et d'argumens. Les argumens sans pensées, comme dans la scolastique, sont « vides; » mais les pensées sans argumens sont « aveugles, » pour emprunter à Kant la distinction célèbre qu'il applique à l'union nécessaire des concepts et des sensations.

Quoique le fond des idées de M. Ravaisson soit emprunté au péripatétisme, on peut dire que c'est un péripatétisme modifié et transformé par l'influence de Descartes, de Biran et même de Schelling. C'est la philosophie d'Aristote spiritualisée en quelque façon par le contact de la philosophie moderne. Le caractère général de cette philosophie depuis Descartes est de se placer au point de

vue subjectif, au centre même de la conscience, dans la perception du moi. M. Ravaisson admet hautement cette pensée fondamentale; c'est dans la conscience que l'esprit a de lui-même qu'il trouve le type de toute réalité. Il insiste surtout sur cette pensée de Biran, que l'âme saisit en elle non pas seulement ses phénomènes, mais son être, sa causalité, et si l'on pouvait admettre la notion de substance, sa substantialité. Il va même beaucoup plus loin que Maine de Biran, et tandis que celui-ci limitait à notre activité personnelle le domaine de la conscience, et ne nous mettait en communication avec le divin et l'absolu que par une sorte d'illumination mystique, M. Ravaisson hasarde cette pensée peut-être téméraire, mais profonde, — que l'âme, en prenant conscience d'elle-même, prend conscience de l'absolu. C'est Dieu même que nous sentons en nous, suivant la doctrine de l'apôtre, *in Deo vivimus*, et la nature, comme nous-mêmes, est pleine de Dieu, *πάντα πλήρη Θεῶν, πλήρη ψυχῆς*.

Comme l'a déjà fait remarquer avec sagacité M. Vacherot, le spiritualisme de M. Ravaisson et de ses disciples prend le problème tel que le posent les matérialistes, mais en sens inverse. Tandis que ceux-ci expliquent tout par la dernière matière, ceux-là expliquent tout par la dernière forme. Pour les uns, les formes supérieures ne sont que des combinaisons des inférieures; pour les autres, les inférieures ne sont que des degrés des supérieures. La nature, dans l'une ou l'autre hypothèse, est donc une échelle de formes graduées, et passant de l'une à l'autre par un progrès continu; mais ce progrès n'est pour les uns qu'une complication d'accidens fortuits, pour les autres c'est une ascension vers le meilleur. Les forces physiques et chimiques, la vie, l'instinct, l'activité, l'amour, la liberté même, ne sont que des apparitions successives de cette spontanéité universelle dont la source est en Dieu. Le matériel est déjà spirituel, le spirituel est déjà divin. L'âme et Dieu sont des objets d'expérience intérieure : ce sont des faits. C'est pourquoi M. Ravaisson appelle sa doctrine un spiritualisme positif, et il oppose cette doctrine à ce qu'il appelle le demi-spiritualisme de l'école éclectique, accusant d'une manière très tranchée et quelque peu hautaine sa séparation d'avec cette école, et paraissant avoir particulièrement à cœur de ne pas se laisser confondre avec elle.

Certains esprits timorés pourraient reprocher aux vues précédentes de côtoyer de très près le panthéisme, de si près même que parfois on croit y être; mais nous sommes d'avis de ne pas abuser de ce spectre du panthéisme, qui finit par paralyser toute philosophie. A force de ne voir plus que des trappes autour de soi, on n'ose plus ni parler, ni penser, ni bouger. Exprimez-vous sincèrement

quelques doutes, comme le faisait Socrate, vous êtes un sceptique. Accordez-vous quelque chose aux sciences de la matière, vous êtes un matérialiste. Essayez-vous de concilier le déterminisme et la liberté, vous êtes un fataliste. Voyez-vous Dieu en toutes choses, vous êtes un panthéiste. En vérité, cette perpétuelle évocation des mauvaises doctrines est quelque chose d'irritant, et finirait presque par vous en donner le goût, comme en politique on deviendrait révolutionnaire à force d'entendre perpétuellement dénoncer par un fanatisme absurde la révolution.

Il est permis d'ailleurs d'invoquer ici une distinction solide et profonde d'un philosophe allemand, Krause, entre le panthéisme et ce qu'il appelle le *panenthéisme*. Autre chose en effet est dire que tout est Dieu (ἐν καὶ πᾶν), autre chose de dire que tout est en Dieu (πᾶν ἐν Θεῷ). M. Ravaisson est donc un panenthéiste; mais rien n'autorise à croire qu'il soit un panthéiste; et pour nous, nous le suivrions, sans grand scrupule, sur ce terrain glissant. Ce n'est pas là, c'est sur un autre point que nous sommes tentés de lui faire une querelle. Ce que nous lui reprochons sérieusement, c'est la persistance froide avec laquelle il écarte ce qu'il appelle le demi-spiritualisme, c'est-à-dire tout ce qui, de près ou de loin, touchait à l'école éclectique. Nous ne pouvons approuver cette sorte d'avance faite aux préjugés vulgaires. Depuis longtemps, l'école éclectique a cessé d'exister à titre d'école, et ici même, du vivant de M. Cousin, nous écrivions : « L'éclectisme est dans l'histoire. » Il reste des esprits libres, liés par une pensée générale et commune, et sans aucun mot d'ordre. Ceux d'entre eux qui admiraient et aimaient le plus M. Ravaisson ont été légitimement affectés de voir qu'il ne voulait pas même d'eux pour disciples. Et pourquoi ces séparations, je vous le demande? Est-ce donc le temps de former des petites églises? N'est-ce pas mettre les intérêts d'une philosophie particulière au-dessus des intérêts généraux du spiritualisme? Pour nous, rien de plus contraire à nos propres tendances et aux directions que nous avons toujours essayé dans la mesure de nos faibles forces d'imprimer aux recherches philosophiques de nos élèves et de nos amis. Nous avons toujours combattu le séparatisme et prêché la conciliation et les rapprochemens sous un drapeau de large liberté. Quelles que fussent nos vues personnelles, et tout en prétendant autant que qui que ce soit à l'indépendance philosophique, jamais nous n'avons voulu, pour notre part, renoncer à la tradition, nous souvenant toujours que nous sommes les héritiers des Cousin, des Jouffroy, des Saisset. Il ne faut pas toujours tout recommencer. Marchons en avant, mais ne tirons pas l'échelle. Si l'on fait autant d'écoles qu'il y a de tendances personnelles, chacun de nous sera

une école : *tot capita, tot doctores*, — autant de bonnets, autant de docteurs! Qu'importe qu'on ait un tiers, un quart, une moitié de spiritualisme? Ou en a ce qu'on peut, et il peut être aussi dangereux d'en avoir trop que pas assez. Pour moi, je voudrais un large symbole, comprenant tous les degrés ou toutes les fractions de l'idée spiritualiste, depuis le mysticisme de Malebranche jusqu'à l'empirisme de Locke. « Il y a bien des places dans la maison du Seigneur. » Cette querelle faite une fois pour toutes, nous sommes les premiers à reconnaître que, s'il y a aujourd'hui dans l'Université française un penseur à qui appartienne légitimement la direction de la pensée spiritualiste, c'est à l'auteur du *Rapport sur la philosophie au dix-neuvième siècle*.

III.

M. Lachelier est un disciple de M. Ravaisson; mais c'est un disciple émancipé, plus hardi que le maître, et d'une trempe différente. La méthode, la tournure d'esprit, la doctrine même, tout est dissimilable. Il n'y a de commun qu'une certaine direction générale de la pensée, l'emploi de certaines formules et une tendance finale analogue. Et d'abord l'auteur procède d'une manière toute différente. Au lieu de ces jets de lumière électrique entrecoupés par la nuit, qui caractérisent la méthode intuitive et hardie de M. Ravaisson, c'est au contraire une pensée systématique et continue qui se poursuit sans interruption de la première ligne jusqu'à la dernière du remarquable travail sur le *Fondement de l'induction*. Cet enchaînement est tellement serré qu'il forme en quelque sorte un seul et même nœud, ou plutôt une suite de nœuds enchevêtrés l'un sur l'autre, et qu'il faut dénouer avec le même effort depuis le premier jusqu'au dernier. Rien pour le repos de l'esprit, rien pour l'agrément, rien pour la lumière. Ceux qui ont accusé la philosophie universitaire d'être une philosophie littéraire et superficielle n'auront plus à se plaindre. Ici, la sévérité philosophique est poussée jusqu'à l'âpreté. Quoique remarquablement écrit, d'une manière forte et pure, quelquefois même colorée, le travail de M. Lachelier est à peu près aussi facile à lire qu'un traité d'algèbre, encore avec cette différence que la langue algébrique, étant d'une précision absolue, ne demande, pour être comprise, que de l'attention et de la patience, tandis que les signes indéterminés de la langue philosophique obscurcissent et fatiguent la pensée, si l'auteur ne vient continuellement à votre aide pour en fixer l'interprétation : c'est ce que ne fait pas assez M. Lachelier; c'est pourquoi son livre, si attachant par le fond des choses, impose à l'esprit une fatigue excessive que

l'auteur, avec un peu plus de complaisance pour son lecteur, aurait pu notablement soulager.

Cette méthode laborieuse a sa source dans un esprit naturellement chercheur et profond, que rien de banal ne peut contenter, et qui creuse à une si grande profondeur qu'on se demande avec inquiétude s'il y a bien quelque terrain solide sous ses pas. On est entraîné avec lui de couche en couche sans savoir s'il y en a une derrière. Lorsqu'on croit être en possession de la vérité, il se trouve que ce n'est qu'une apparence, et qu'au-dessous de cette apparence il y a une vérité plus vraie qui cependant n'est encore elle-même qu'une apparence, de sorte que lors même qu'il semble s'arrêter et nous dire : « Nous y voilà, nous y sommes, » on se défie, et l'on se dit involontairement qu'il ne tiendrait encore qu'à ce malicieux enchanteur de faire évanouir cette forme de vérité comme les précédentes, et de nous abandonner dans une nuit sans fond. Ainsi, quoique l'auteur dans ce travail cherche surtout à découvrir pour la science une base solide et inébranlable, il se trouve précisément que l'impression qu'il produit et qu'il laisse serait plutôt celle d'un scepticisme transcendant, avec le mysticisme en perspective et comme dernier mot. Et cependant le charme d'une pensée active et vivante est quelque chose de si puissant qu'on aime encore mieux le hasard de « cette course infinie » à travers les choses, comme dit Platon, que la sécurité apparente d'un dogmatisme routinier.

Quant à la doctrine de M. Lachelier, elle paraît aussi s'éloigner notablement de celle de ses premiers maîtres. Il a en effet dépassé depuis longtemps le dynamisme péripatéticien, avec nuance alexandrine, qui paraît être la doctrine de M. Ravaisson. Ce dynamisme, même élargi, est encore une de ces apparences qui doivent trouver leur vérité au-delà, dans l'idéalisme kantien. Si l'on peut résumer la philosophie de M. Ravaisson dans ces mots : « tout est esprit, » celle de M. Lachelier se résumera ainsi : « tout est pensée, » au moins pour ce qui est l'objet de la science humaine, — car peut-être y a-t-il un *au-delà* qui n'est ni pensée, ni objet de la pensée. Ce domaine mis à part, l'hypothèse adoptée par M. Lachelier est celle qui explique la possibilité de la science humaine, non par les lois objectives de la nature, en tant qu'elles sont susceptibles d'être connues, mais par les lois subjectives de notre pensée, en tant qu'elle est capable de connaître. On sait en effet que l'originalité suprême de Kant a été de transporter du dehors au dedans les conditions de l'existence, et, au lieu de subordonner la pensée aux objets, d'avoir subordonné les objets à la pensée. En un mot, suivant l'idéalisme, je ne pense pas la nature parce qu'elle existe, mais elle existe parce que je la pense.

Les lois de la nature, dans leur expression suprême et leur vérité essentielle, ne sont donc que les lois de notre propre pensée. Or ces lois se ramènent, suivant M. Lachelier, à deux fondamentales : la loi des causes efficientes et la loi des causes finales. La première constitue le déterminisme inflexible de la nature : c'est en vertu de cette loi que tout phénomène est contenu dans une *série* où l'existence de chaque terme détermine celle du suivant. Selon la seconde au contraire, tout phénomène est compris dans un *système* où l'idée du tout détermine d'avance l'existence des parties. Ces deux lois, comme l'ont dit Leibniz et Kant, sont la réciproque l'une de l'autre : ce sont deux séries en sens inverse, l'une descendante, l'autre ascendante; ce qui est cause dans l'une est effet dans l'autre, et réciproquement.

Quel est maintenant le fondement de la loi des causes efficientes? C'est que sans cette loi la pensée serait impossible. La condition fondamentale de la pensée est l'unité. Je ne puis penser sans lier une idée à une autre idée. Sur quoi repose à son tour cette unité de la pensée? Sur l'unité même de l'univers, « car la question de savoir comment toutes nos sensations s'unissent pour former une seule pensée est la même que celle de savoir comment tous les phénomènes peuvent former un même univers (1); » or l'unité de l'univers n'est elle-même possible qu'à la condition de former un enchaînement nécessaire, tel que tout phénomène donné se lie toujours rigoureusement à un phénomène précédent. Sans une telle liaison point d'unité de l'univers, point d'unité de la pensée, et par conséquent pas de pensée. Une telle liaison n'est autre chose que la loi de causalité. Enfin d'où vient cet enchaînement inflexible des phénomènes, et pourquoi ne pouvons-nous penser l'un d'eux qu'à la condition d'en avoir préalablement pensé un autre? Ne serait-ce pas que « ces deux existences ne sont, à proprement parler, que deux momens distincts d'une seule, qui se continue en se transformant du premier au second? » Tous les phénomènes ne seraient-ils pas un seul et même phénomène à la fois un et divers, et dont la continuité se concilie perpétuellement avec le changement? Ce phénomène, c'est le mouvement. « Tous les phénomènes sont donc des mouvemens, ou plutôt un mouvement unique

(1) Il semble que l'auteur entre ici dans un cercle vicieux flagrant, car après avoir dit qu'il faut expliquer l'objet par le sujet, la nature par la pensée, c'est au contraire ici dans la nature, c'est-à-dire dans l'objet, qu'il cherche l'explication de la pensée. Ce cercle vicieux n'est qu'apparent, car il est évident qu'il n'est question ici que d'un univers idéal, qui n'existe qu'en tant qu'il est pensé. On saisit ici l'une des causes de l'obscurité de notre auteur. Il ne fait aucun effort pour prévenir les confusions qui peuvent se faire dans l'esprit du lecteur. C'est à vous de le suivre, si vous pouvez.

qui se poursuit autant que possible dans la même direction et avec la même vitesse, quelles que soient du reste les lois suivant lesquelles il se transforme. » L'auteur admet ainsi dans toute son étendue le principe du mécanisme cartésien, et il poursuit ce principe à tous les degrés non-seulement dans le monde inorganique, mais dans la nature organisée et vivante. Il reconnaît qu'une telle conception, si elle était exclusive, serait une sorte de « matérialisme idéaliste; » mais il ne faut pas oublier qu'elle ne correspond qu'à une seule des lois de notre esprit, celle des lois efficientes, et qu'il reste à expliquer celle des causes finales.

Sans cette loi des causes finales, nous n'aurions, dit M. Lachelier, aucune garantie non-seulement de la conservation des espèces vivantes, mais même de la conservation des corps bruts dans leurs formes déterminées, car ces corps sont composés de corpuscules ou d'atomes qui forment toujours les mêmes combinaisons, ce qui n'est nullement impliqué dans les lois générales du mouvement. Ces petits corps ne sont eux-mêmes que des systèmes de mouvement que les lois du mécanisme sont par elles seules indifférentes à conserver ou à détruire. « Le monde d'Épicure, dit notre auteur, ne nous offre encore, avant la rencontre des atomes, qu'une faible idée du degré de dissolution où l'univers, en vertu de son propre mécanisme, pourrait être réduit d'un instant à l'autre : on se représente encore des cubes ou des sphères tombant dans le vide, mais on ne se représente pas cette sorte de poussière infinitésimale sans figure, sans couleur, sans propriété appréciable par une sensation quelconque. Une telle hypothèse nous paraît monstrueuse, et nous sommes persuadés qu'il restera toujours une certaine harmonie, au moins entre les élémens de l'univers; mais d'où le saurions-nous, si nous n'admettions *a priori* que cette harmonie est en quelque sorte l'intérêt suprême de la nature, et que les causes dont elle semble le résultat nécessaire ne sont que des moyens sagement concertés pour l'établir? » La loi des causes finales est donc aussi essentielle à l'intelligence de la nature que la loi des causes efficientes.

Quelle est la raison de cette seconde loi? L'auteur se sert encore ici du même principe que précédemment, à savoir le besoin de l'unité de la pensée; mais il s'agit ici d'une unité d'une autre espèce. La première n'est en réalité qu'une unité superficielle et extérieure. Qu'est-ce en effet que le mouvement? Ce n'est autre chose que la possibilité de passer sans interruption d'une place à une autre dans l'espace et dans le temps. C'est une unité vide et sans réalité intrinsèque. Une pensée qui reposerait uniquement sur l'unité mécanique de la nature glisserait à la surface des choses sans pénétrer dans les choses elles-mêmes. Étrangère à la réalité, elle manquerait elle-

même de réalité, et ne serait que la forme vide d'une pensée. Il faut donc trouver un moyen de rendre à la fois et la pensée réelle et la réalité intelligible, en substituant à l'unité purement extérieure du mécanisme universel l'unité interne et organique d'une harmonie systématique. Sans ce principe, la pensée pourrait encore exister; « mais cette existence purement abstraite serait pour elle un état d'évanouissement et de mort. » La loi des causes finales rend la vie à la pensée en la donnant à la nature.

Une fois en possession de ce principe, notre philosophe idéaliste prétend retrouver l'une après l'autre toutes les vérités dont il avait fait abstraction dans la première phase de ses recherches. C'est ainsi qu'il ressaisit ou croit ressaisir l'objectivité de la nature, le principe de la force, de l'activité, de la spontanéité, de la liberté, qu'il s'élève à l'âme humaine, dont il maintient à son point de vue la spiritualité. En un mot, comme il s'exprime lui-même, si le principe des causes efficientes conduit à une sorte de matérialisme idéaliste, le principe des causes finales nous ramène « au réalisme spiritualiste. » Cependant ce n'est pas encore là le dernier mot de la philosophie; ce n'est qu'un second étage qui en appelle lui-même un troisième : « cette seconde philosophie, dit l'auteur en terminant, en subordonnant le mécanisme à la finalité, nous prépare à subordonner la finalité elle-même à un principe supérieur, et à franchir par un acte de foi morale les bornes de la pensée, en même temps que celles de la nature. » C'est au seuil de ce troisième monde, annoncé et promis d'une manière si mystérieuse, que s'arrête l'auteur. Il n'a voulu qu'expliquer la possibilité de la science; mais il laisse entrevoir qu'au-dessus de la science il y a autre chose, à savoir la morale et la religion. Serait-ce donc que, suivant lui, la philosophie ne s'élève pas jusque-là, et que tout son office n'est autre que de préparer la pensée à l'anéantissement d'elle-même, de telle sorte qu'elle ne serait d'abord tout que pour n'être ensuite plus rien? Nous ne pouvons le dire, l'auteur nous ayant refusé toute explication sur ce monde nouveau qu'il nous entr'ouvre sans vouloir y entrer. Sans y entrer plus que lui, et nous renfermant dans les limites qu'il a fixées, essayons de dire jusqu'où nous croyons qu'on peut le suivre dans ses spéculations séduisantes, et quelles sont les limites où la sévère raison nous force de nous arrêter malgré lui.

Sans doute il est impossible aujourd'hui à un esprit réfléchi de ne pas tenir compte de la révolution puissante opérée par Kant en philosophie. Ou la philosophie n'est qu'un leurre, une science vaine, ou il faut que toutes les grandes phases de son développement correspondent à des acheminemens vers la vérité, à des degrés de vérité. Tout grand système philosophique est une parcelle de la vé-

rité éternelle : dans cette maxime était le fondement solide de l'éclectisme, et nous la retenons énergiquement. L'idéalisme de Kant doit donc avoir sa vérité; mais il n'est ni nécessaire ni probable qu'il soit toute la vérité. Les choses, au moins les choses extérieures, ne nous sont connues que par les effets qu'elles produisent sur nous, c'est-à-dire par nos affections, par nos sensations, lesquelles, d'un commun accord, sont éminemment, inévitablement subjectives, car une sensation ne peut être que le mode d'un sujet sentant. Nous savons d'ailleurs que les sensations ne sont que les affections produites sur chaque espèce de sens par une cause commune, le mouvement. Admettons, si l'on veut, que le mouvement n'est encore lui-même qu'un phénomène subjectif et idéal, admettons que l'espace et le temps, malgré leur caractère absolu, ne sont aussi que des formes de la sensibilité; allons plus loin, et, l'entendement lui-même étant toujours mêlé de sensibilité, imprégné de sensibilité, jusqu'à une profondeur que nul ne peut déterminer, supposons que les lois primordiales de l'entendement soient elles-mêmes profondément modifiées par cette influence; poussons enfin aussi loin qu'on le voudra l'idéalisme : il restera toujours un résidu que l'on ne peut réduire au moi pensant; c'est d'abord le réel de la sensation, c'est son existence même, car aucune loi de notre esprit, aucune condition logique de la pensée humaine ne peut faire qu'une sensation surgisse en nous par cela seul que notre entendement en a besoin. C'est en second lieu l'ordre de nos sensations, j'entends les relations nécessaires qui existent entre elles, et dont les relations de temps ne sont peut-être que des expressions symboliques, mais qui doivent avoir une raison intrinsèque et objective, car, je le demande, pourquoi notre sensibilité obéirait-elle à notre entendement? Pourquoi l'ordre de nos sensations serait-il la reproduction fidèle du plan logique prédéterminé par l'esprit? Qu'on ne l'oublie pas, nos sensations sont passives, involontaires; elles ont leur origine dans des causes qui nous échappent, et dont la direction est hors de notre pouvoir. Quelle est donc la puissance mystérieuse qui fait naître les sensations au fur et à mesure que notre esprit l'exige, d'après ses propres lois? Pour donner à cette difficulté fondamentale une forme précise, les lois rationnelles de notre esprit exigent que telle étoile soit dans le ciel, à telle place, à tel moment du temps : eh bien! par quel mystère la sensibilité, faculté fatale et aveugle, en dehors de notre puissance, fait-elle surgir en nous la sensation d'une étoile précisément au moment fixé *a priori* par l'entendement? Nos sensations en effet pourraient très bien ne former qu'un chaos, et le besoin que notre esprit a de l'ordre et de l'unité ne suffirait pas pour assujettir à cet ordre une matière indisciplinée, si elle-même, dans les pro-

fondeurs de son essence, ne contenait quelque chose qui répondît à cette loi d'unité. En un mot, nous accordons que le monde où nous vivons peut bien être un monde phénoménal, dont le fond essentiel nous est inconnu; mais nous sentons en même temps que ce monde se rattache à ce fond essentiel d'une manière rigoureuse, tout comme le ciel phénoménal ou apparent qui tombe sous les sens est rigoureusement le symbole du ciel astronomique que la science conçoit et démontre, et dont il est cependant si différent. Ainsi se concilient pour nous le subjectivisme et l'objectivisme. Plus nous approfondissons l'ordre des choses, plus nous approchons de la réalité essentielle sans y atteindre jamais.

Mais pourquoi, dira-t-on, cette cause inconnue de nos sensations que nous appelons l'objet ne serait-elle pas le moi lui-même, l'esprit lui-même, le sujet pensant? Pourquoi la faculté productrice de l'univers ne serait-elle pas l'imagination? On passe ainsi de l'hypothèse de Kant à celle de Fichte, et, quoique M. Lachelier ne s'explique pas nettement sur ce point, il y a lieu de croire qu'il se rattache plutôt à cette seconde hypothèse qu'à la première. Pour nous, nous ne voyons ici qu'une question de mots, et non pas une nouvelle lumière sur les choses. Si le moi pose l'univers ou le crée, c'est évidemment sans en avoir conscience, car nul de nous n'a jamais eu conscience d'être le créateur de l'univers. Or un moi dont je n'ai pas conscience, c'est ce que j'appelle un non-moi. Tout ce qui sort du domaine de la conscience sort du domaine du sujet, et, rigoureusement parlant, doit s'appeler un objet. Ce que la philosophie appelle l'être en opposition à la pensée, c'est précisément ce quelque chose d'inconscient, sinon pour soi, du moins pour nous, qui est la cause de l'ordre et de l'existence de l'univers. Quelle que soit l'identité essentielle et objective qui puisse exister entre le sujet et l'objet, entre l'infini et le fini, l'opposition subsiste toujours, à moins de confondre toutes les idées par un langage arbitraire.

Il faudrait d'ailleurs distinguer bien des degrés dans l'idéalisme et s'entendre sur ce qu'on appellera l'intelligence, la pensée. S'agit-il de la pensée humaine ou de la pensée absolue, de la pensée en soi? Pour Kant, c'est évidemment du premier sens qu'il est question. Pour Fichte, le moi n'a d'abord été que le moi humain; puis, dans sa seconde philosophie, il est devenu le moi divin, le moi absolu. Enfin pour Schelling et pour Hegel, c'est bien la pensée absolue, l'idée absolue, qui est le fond de la réalité. Dans un tel système, il est évident que l'esprit humain, en tant qu'il est limité et circonscrit par la conscience, a parfaitement le droit de s'opposer l'univers comme un non-moi, comme un objet, l'idée ou l'absolu étant précisément ce fondement objectif que nous supposions tout à l'heure

à nos sensations. Suivant cette hypothèse, non-seulement l'objet est affirmé comme réellement existant, mais encore il peut être connu en soi et dans son essence par la méthode absolue. La réalité objective de l'univers non-seulement n'est pas mise en question, mais elle semble même mieux garantie que dans aucun autre système, puisque les lois rationnelles auxquelles la science ramène les phénomènes cosmiques sont, non pas seulement de purs rapports entre des causes et des substances inconnues, mais ces causes et ces substances elles-mêmes. Reste à savoir maintenant pourquoi on appellerait du nom de pensée des lois objectives qui n'ont pas conscience d'elles-mêmes, et si le caractère essentiel de la pensée n'est pas la conscience. Si l'on nous dit que dans la pensée il faut distinguer le fond et la forme, le pensé et le pensant (*cogitatum et cogitans*), c'est là une distinction qui revient précisément à la distinction classique de l'intelligible et de l'intelligence. Dire que tout est pensée reviendrait donc à dire que tout est intelligible, que le fond des choses, c'est l'intelligible? Est-ce bien la peine d'employer des formules si arbitraires et si étranges pour dire tout simplement ce qui n'a jamais fait l'objet d'un doute pour aucun métaphysicien?

Nous ne pouvons donc accorder au subtil auteur du *Fondement de l'induction* que « tout est pensée, » à moins d'entendre ce mot dans un sens tellement large et tellement vague qu'il signifie précisément ce qu'on a l'habitude de lui opposer. Au moins faudrait-il distinguer une pensée objective de la pensée subjective, — et cette pensée objective, en tant qu'elle se manifeste sous la forme de l'étendue, nous l'appelons matière, — et la pensée subjective, en tant qu'elle se manifeste à elle-même par la conscience, nous l'appelons esprit, — et nous les distinguons l'une de l'autre en ce que la première nous apparaît toujours à l'état de dispersion et de pluralité, et qu'elle n'a son unité qu'en dehors d'elle-même dans l'esprit qui la pense, tandis que l'esprit, se caractérisant par la conscience, nous apparaît dans un état permanent de concentration et trouve son unité en lui-même. Être esprit, c'est être un; être matière, c'est être plusieurs. Ainsi la distinction de la matière et de l'esprit devrait encore subsister, si loin qu'on pousse le système de l'identité. Il en est de même de l'individu et du tout, la personnalité individuelle ne pouvant se comprendre sans un principe de distinction qui la limite et la circonscrit dans l'unité universelle. Comme nous l'avons dit déjà ici même dans un autre travail (1), — la pluralité des substances ne peut expliquer l'unité du moi; l'unité de substance ne peut expliquer la pluralité des moi. Ainsi l'unité primi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1868.

tive, appelée Dieu (substance, force, pensée, idée, volonté, comme on voudra), a laissé émaner d'elle des unités secondaires appelées âmes, qui se distinguent d'une part de la cause suprême par la conscience de leur individualité, de l'autre des pluralités coexistantes appelées corps, par la conscience de leur unité. Si c'est là du demi-spiritualisme, nous sommes des demi-spiritualistes. Pour nous au contraire, c'est là le vrai milieu, et tout ce qui le dépasse est à nos yeux un ultra-spiritualisme qui peut d'un instant à l'autre se changer en son contraire.

IV.

M. Alfred Fouillée, collègue de M. Lachelier à l'École normale supérieure, et qui partage avec lui la direction de notre enseignement philosophique, est un jeune écrivain qui en peu de temps s'est placé au premier rang par deux ouvrages diversement et également remarquables : l'un historique, l'autre théorique, le premier sur *la Philosophie de Platon*, le second sur *la Liberté et le déterminisme*, dont M. Caro a déjà signalé et discuté quelques opinions (1), mais que nous avons à considérer par un autre endroit et dans ses principes. Le talent de M. Fouillée est d'un tout autre genre que celui de M. Lachelier, et sa doctrine philosophique ne présente pas les mêmes caractères. L'un, nous l'avons vu, est rigoureusement ce que l'on appelle un idéaliste ; l'autre appartient plutôt au spiritualisme proprement dit. L'un est plus condensé, plus systématique, plus exclusif ; l'autre est plus riche, plus abondant, plus ingénieux en détails, plus psychologue, et aussi d'un esprit plus ouvert, plus conciliateur. L'un est porté à tourner toutes les idées dans le sens de sa propre pensée ; l'autre aime à les étager les unes au-dessus des autres pour les amener à la sienne. M. Lachelier a peut-être plus de force ; M. Fouillée a plus de largeur. L'un et l'autre ont une forte imagination ; mais l'un se contient, l'autre déborde. Ils sont tous les deux obscurs, l'un par concision, l'autre par diffusion. Sans doute il ne faut pas être superficiel ; cependant je ne voudrais pas qu'un philosophe français écrivit une ligne sans se demander : Que dirait Voltaire ? sauf à passer outre si la conscience l'ordonne ; mais combien de fois aussi n'arriverait-il pas que l'on changerait une expression affectée pour une plus simple, une idée téméraire pour une plus solide, si l'on avait toujours devant les yeux ce maître de la critique et de la raison ! Malgré toutes les différences d'esprit et d'opinion qui séparent ces deux penseurs, ils ont un caractère commun : c'est, au début de la science, une extrême ri-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} août dernier.

gueur, dégénéralant presque en subtilité, et à la fin une tendance à absorber la philosophie dans un acte de foi. C'est un spiritualisme raffiné, dont la science n'est que l'enveloppe, dont la morale et la religion sont le fond.

Nous avons résumé la philosophie de M. Lachelier dans cette formule : « tout est pensée; » peut-être pourra-t-on également résumer la philosophie de M. Fouillée dans cette autre formule : « tout est liberté. » Telle paraît être du moins la tendance de son dernier ouvrage, car dans son livre sur *la Philosophie de Platon* il semblait avoir pris pour principe l'intelligence plus que la volonté. Il ramenait tout à l'intelligible. Le principe suprême, suivant lui, était le principe de la raison suffisante. Tout a sa raison, disait-il avec Leibniz; tout a son idée, disait-il avec Platon. Enfin le principe de causalité lui-même n'était qu'un cas particulier du principe de raison. Dans un récent ouvrage au contraire, il semble que ce soit la volonté qui prenne la place de l'intelligence. La loi de causalité, qui n'était que conséquence, est devenue principe; l'idée se subordonne à la liberté.

Au reste, cette prédominance de la volonté sur l'intelligence est le caractère de plusieurs philosophies récentes, et M. Fouillée nous paraît sur la pente de ces écoles. C'est par exemple la doctrine de M. Secrétan, de Lausanne, philosophe d'une haute valeur et d'une vraie originalité, qu'il est d'autant plus opportun de citer ici que sa *Philosophie de la liberté*, ouvrage jusqu'ici peu connu en France, commence à exercer quelque action sur notre jeunesse philosophique. Suivant M. Secrétan, l'essence de Dieu est la liberté absolue, et tous ses attributs ne sont que les noms différens de cette liberté. Toute hardie qu'elle est, la philosophie de M. Secrétan se rattache à la tradition chrétienne, et elle est d'un caractère profondément religieux. Toute différente est une autre philosophie qui repose également sur le même principe, la philosophie pessimiste et misanthropique de Schopenhauer. Celui-ci subordonne également l'intelligence à la volonté, laquelle est la seule chose en soi, l'intelligence n'étant que son mode d'apparition. A cette doctrine de la volonté se rattache encore la seconde philosophie de Schelling, qui devait être, suivant lui, la partie positive de son système, la première n'en formant que la partie abstraite et négative. M. Ravaisson, dans son *Rapport*, semble aussi incliner à cette pensée. Si nous comprenons bien le livre de M. Fouillée, ce serait là le dernier mot de sa philosophie, car, nous l'avons dit, il fait sortir l'intelligence de la volonté, et considère celle-ci comme un acte absolu, non déterminé, mais déterminant, qui par conséquent commande aux motifs, au lieu d'être guidé par eux.

Nous consentirions, pour notre part, à faire remonter plus haut

qu'on ne le fait d'ordinaire le rôle et le pouvoir de la volonté. Si par exemple on considère non la liberté humaine, mais la liberté divine, il faut reconnaître que la philosophie de l'école fait en général une part bien faible à cette liberté dans l'acte créateur. Elle n'aurait autre chose à faire qu'à exécuter servilement un modèle tout formé, que porte éternellement en elle l'intelligence absolue. Où serait la toute-puissance dans un acte aussi inférieur? On répète sans cesse que Dieu a fait le monde de rien, comme si c'était une grande merveille! Qu'importe de quoi le monde est fait? C'est l'idée du monde qui est une merveille; ce n'est pas l'étoffe dont il se compose. Celui qui crée le marbre serait-il supérieur à celui qui crée la statue? C'est toujours l'erreur des matérialistes, qui croient la matière plus importante que la forme.

Nous nous inscrivons donc en faux contre cette maxime des écoles, que « Dieu crée les existences, et non les essences. » Admettre avec Platon que les essences des choses créées existent éternellement, et que Dieu ne fait que produire extérieurement ce monde préconçu, cette photographie anticipée; — lui associer, même à titre idéal, un tel monde, ou même des mondes à l'infini, avec lesquels il habite sans l'avoir voulu, c'est, comme l'objectait Spinoza à Leibniz, et Fénelon à Malebranche, c'est soumettre Dieu à un *fatum*. C'est là une sorte de panthéisme idéal qui subordonne Dieu au monde, puisque l'image du monde est nécessaire à son existence.

Sans doute la vérité ne peut pas être l'objet d'un acte libre de Dieu, ni d'aucune puissance au monde. Sans doute, étant donné un triangle, il est nécessaire, de toute nécessité, que ses trois angles soient égaux à deux angles droits; mais est-il nécessaire qu'un triangle soit donné? Voilà la question. Un triangle est la synthèse de trois lignes distribuées d'une certaine manière; or cette synthèse est-elle nécessaire, éternelle, absolue, existant par elle-même? Ne faut-il pas une activité préalable, une puissance productrice, pour rapprocher ces trois lignes de manière qu'elles se coupent entre elles? Nous distinguons parmi les artistes humains ceux qui copient et ceux qui créent. L'activité divine ne saurait-elle que copier sans créer? Créer, c'est inventer; l'invention est acte de volonté et de puissance, et non pas seulement d'intelligence. Le modèle divin lui-même, le *paradigme* de Platon, ce qu'il appelle l'*ἄβυσσος*, l'animal en soi, est donc lui-même l'œuvre de la volonté divine. Il est, si l'on veut, engendré, mais non créé. C'est le premier-né de Dieu, *πρωτοτόκος, πρωτογενής*. Et c'est peut-être là ce que signifie le mystère profond de la théologie chrétienne, à savoir que le Père engendre le Fils.

Cependant, si loin que l'on pousse l'activité créatrice et la toute-

puissance de la liberté, on ne peut aller, sans tout confondre, jusqu'à lui sacrifier l'intelligence. On peut admettre que la liberté crée l'idée du monde; on ne peut admettre qu'elle crée l'idée de Dieu. La volonté absolue ne peut être antérieure à l'idée absolue, et en général, la volonté ne peut, sans cesser d'être elle-même, être indépendante de l'intelligence. Elles peuvent être, elles doivent être coéternelles, coessentielles, identiques en essence, si l'on veut, l'une à l'autre; mais l'une ne peut absorber l'autre sans se détruire et se changer en son contraire. Qu'appelle-t-on volonté? C'est l'activité raisonnable, *appetitus rationalis*, disaient les scolastiques; ὁραξίς μετὰ λόγου, disait Aristote. La raison est donc un élément essentiel de la volonté. Bossuet la rangeait parmi les opérations intellectuelles. « Je ne veux rien, disait-il, si ce n'est pour quelque raison. » Si donc vous retranchez la raison, l'intelligence, la pensée, que reste-t-il? Une puissance aveugle qui n'est pas plus la volonté que son contraire. On peut bien l'appeler ainsi, si l'on veut, car les dénominations sont libres; mais on peut tout aussi bien l'appeler la force, l'instinct, la nécessité; c'est un je ne sais quoi, un *α* qui ressemble à la volonté humaine, disait Spinoza, « comme le chien, signe du zodiaque, ressemble au chien, animal aboyant. »

Ce qui prouve à quel point le principe de la volonté absolue est indéterminé, c'est qu'on en peut faire sortir indifféremment les conséquences les plus contraires. M. Secrétan par exemple, portant dans sa philosophie les tendances d'une âme religieuse, aboutit à un optimisme chrétien qui, tout en faisant au mal la part la plus large, trouve dans la rédemption la victoire définitive du bien. Au contraire le philosophe de Francfort, nourri dans la philosophie du XVIII^e siècle, aboutit au pessimisme, et, posant également le principe de la liberté absolue, il pense que cette volonté aveugle et indifférente ne peut produire « que le plus mauvais des mondes possibles. » En un mot, ou bien l'on destitue la liberté absolue de tout attribut, et le résidu est une force aveugle, aussi indifférente au bien qu'au mal, — ou, sous le nom de volonté, on entend une puissance active, aimante et sage, et l'on revient à la trinité psychologique de la philosophie vulgaire, et c'est une pure illusion de croire qu'on a découvert un principe nouveau.

M. Fouillée nous paraît osciller sans cesse entre ces deux tendances. D'une part en effet il nous dit : « La liberté, c'est l'absolu; » c'est « la suprême indépendance; » c'est encore « ce dont tout dépend, et qui ne dépend de rien. » Or en quoi un tel absolu qui détermine tout, sans être lui-même déterminé, « qui est ce qu'il est parce qu'il l'est, » se distingue-t-il du *fatum* antique, que l'auteur combat avec Leibniz au début de son ouvrage, mais dont il dit que

la notion se confond avec celle de l'absolue liberté? D'autre part cependant il dit que cet absolu doit être représenté « sous la forme active de l'esprit, comme un être vivant et personnel qui se détermine lui-même par la pensée, par le désir, par l'action, et qui est tout entier dans l'action. » Ainsi la liberté absolue, étant à la fois pensée, désir et action, se confond avec les trois facultés de l'âme. Tantôt l'auteur, avec un infatigable esprit d'investigation, cherchant un dernier mot qu'il ne trouve jamais, nous dit que dans toutes les doctrines il y a un « résidu, » un « je ne sais quoi, » et que ce résidu, c'est la liberté même, qui n'est « ni déterminée, ni indéterminée, mais déterminante, » plaçant ainsi la puissance et la volonté au-dessous de tout; tantôt au contraire, craignant avec raison le vague et l'obscurité d'une telle pensée, il ramène la liberté à l'amour, à la bonté, au sacrifice, au désintéressement, que sais-je? à toutes les vertus. « C'est la liberté, dit-il, qui est la justice, c'est la liberté qui est la charité, c'est la liberté qui est la religion. » C'est encore elle « qui est l'égalité et la fraternité. » En un mot, elle est tout. Nous nous demandons si c'est bien recommander un principe que de le confondre ainsi avec toutes les idées.

Sans doute il y a un dernier résidu au fond de toutes choses, un dernier terme où tout doit se confondre et s'identifier; sans doute, au-delà de tout ce que nous pouvons connaître et nommer, au-delà même de ce que nous pouvons pressentir et imaginer par quelque lointaine analogie, il y a encore un inconnu, un je ne sais quoi, que les gnostiques, dans leur langue mystérieuse, appelaient éloquentement « l'abîme et le silence, » que la théologie chrétienne appelle le Père, que vous pouvez appeler, si vous le voulez, l'absolu, la liberté, la volonté, etc.; seulement ne croyez pas par tous ces noms représenter des idées distinctes. Il y a une limite au-delà de laquelle le langage humain, comme la pensée humaine, ne peut plus rien atteindre ni représenter. La philosophie est impuissante à exprimer l'inexprimable, à définir l'indéfinissable. La musique semble le seul langage qui puisse nous mettre en communication avec cette source infinie; là est peut-être le secret des émotions ineffables que produisent en l'âme un Beethoven par ses immortelles symphonies, ou encore les auteurs inconnus de nos chants sacrés; mais là aussi la philosophie expire, car elle n'a à sa disposition que le langage humain, celui qui précise et qui détermine; ce qui dépasse cette limite appartient au domaine de la poésie et de la religion.

Si les conclusions métaphysiques de M. Fouillée nous paraissent pécher par le défaut de clarté, ce qui est peut-être plus la faute de la nature des choses que la sienne, nous louerons au contraire les belles analyses psychologiques, vraiment neuves et dignes d'entrer

dans la science, par lesquelles il nous montre l'âme s'élevant peu à peu à la liberté par les différens degrés de l'idée, du désir et de l'amour. Nous ne pouvons qu'indiquer ici les développemens ingénieux, brillans, éloquens, que l'auteur a donnés à ses pensées. Le principal trait du talent de M. Fouillée est l'abondance. Les idées naissent sous sa plume les unes des autres avec une fécondité surprenante. Néanmoins cette abondance n'est pas sans dangers. Développer n'est pas toujours éclaircir. Nous avons donné quelques exemples de cette tendance à noyer toutes les idées les unes dans les autres qui est l'écueil de ce brillant talent. Il y a en lui quelque chose de cette obscurité qui caractérise les écrivains quiétistes, et qui a son origine dans un excès d'imagination uni à l'excès d'analyse. Il doit craindre le raffinement et la subtilité. Cette belle et noble intelligence donne trop d'espérances à la science solide et saine pour que nous ne l'invitions pas aussi à se défendre contre les d'ffusions et les effusions du mysticisme sentimental. Il a de l'âme, il a de l'esprit, il pense et il écrit. Qu'il se résigne à se priver de ses propres richesses, à être sévère envers sa propre pensée, à ne pas vouloir trop dire ni tout dire. Il n'est pas à craindre qu'il se dessèche; il doit apprendre à se châtier et à se borner.

L'obscurité, la subtilité et le raffinement, tels sont les défauts de la nouvelle école; elle les rachète amplement par la force, la profondeur, la noblesse de la pensée. On doit lui savoir gré d'avoir restitué à la philosophie un caractère hautement scientifique, et de n'avoir pas reculé devant les questions difficiles. Elle doit seulement ne pas avoir trop peur des idées simples, et ne pas se laisser aller au plaisir trop facile de retourner les idées reçues. La profondeur est une belle chose; mais il y a quelquefois tel degré de profondeur où l'on ne sait plus ce qu'on dit. On pourra chicaner sur l'orthodoxie de telle ou telle formule; mais ce qu'on ne contestera pas, c'est l'élévation morale et religieuse des trois philosophes dont nous avons exposé les idées. Ce qu'on peut leur reprocher au point de vue philosophique, c'est d'avoir trop sacrifié à la synthèse, et de mettre un peu tout dans tout. Il y a deux problèmes en philosophie : distinguer et unir. L'ancien spiritualisme distinguait trop, et négligeait le lien continu des choses; le nouveau spiritualisme confond trop peut-être, et laisse échapper les différences et les oppositions. C'est le propre de la critique de toujours contredire, et de vous demander précisément ce que vous ne faites pas. Séparez-vous les choses, je vous demande de les réunir; les unissez-vous, je vous demande de les séparer. S'il en était autrement, c'est que la philosophie aurait dit son dernier mot. Hélas! nous n'en sommes pas là.

PAUL JANET.

MŒURS FINANCIÈRES

DE LA FRANCE

III.

LE PAPIER-MONNAIE. — LES IMPÔTS DE LA GUERRE.

— LES TRAVAUX DE LA PAIX.

En prenant possession du fauteuil de la présidence, l'honorable M. Buffet rappelait à l'assemblée nationale qu'après avoir pourvu à la première partie de sa tâche, la libération du territoire, elle avait à se préoccuper de la seconde, non moins importante à coup sûr, la reconstitution politique du pays. Ce qui était vrai du régime gouvernemental de la France ne l'est pas moins du régime financier. Après avoir acquitté tous nos engagements envers l'Allemagne, il faut aviser à nos besoins intérieurs, rembourser les créanciers qui ont fait à l'état des avances temporaires, éteindre les déficits du budget, compléter les moyens de défense du territoire, enfin reprendre les travaux productifs de la paix. Comment pourrait-on suffire à tant de nécessités, alors surtout qu'on a dû payer en si peu de temps cette énorme rançon qui s'élève à plus de 6 milliards, y compris les indemnités particulières des villes et l'approvisionnement des armées ennemies? Où trouver de nouvelles ressources avec une dette consolidée de 748 millions, qui a doublé en trois ans, une dette flottante de près d'un milliard, et des budgets dont l'équilibre, malgré tant de nouveaux sacrifices demandés aux contribuables, n'est pas encore assuré? Certes le rétablissement de la balance exacte entre les recettes et les dépenses est le premier but qu'il s'agit d'atteindre; mais les besoins de la sûreté du pays n'ont pas une moindre importance. Enfin comment espérer que le tempérament de la France se contente de ce régime de la diète forcée.

qui remet au temps seul le soin de la guérison? Comment croire que le gouvernement puisse répudier le patronage qu'il a toujours et si utilement accordé aux grands travaux publics, aux entreprises industrielles, à ce qui fait notre grandeur et notre richesse?

Quoique cette seconde tâche présente d'autant plus de difficultés que la première était plus lourde, ces difficultés ne sont point insurmontables; quelques nouveaux efforts suffiront à les vaincre. L'essentiel est de se conformer, pour les obtenir, aux habitudes, aux tendances de l'esprit public. Les mœurs financières de la France se sont singulièrement modifiées et améliorées sous les dures leçons de l'expérience; les notions de crédit, d'échange, de liberté commerciale, ont pénétré partout et justifié théoriquement le succès des faits accomplis. C'est surtout par l'usage du papier-monnaie et dans le recouvrement des nouveaux impôts que se révèlent ces habitudes dont il faut tenir compte pour trouver le moyen non-seulement de liquider les dépenses du passé, mais de préparer l'avenir.

I.

Nous ne prétendons point faire l'énumération de ce qu'exigent la perte de nos frontières et la réorganisation de notre état militaire, ni dresser une liste des entreprises d'utilité générale qu'il serait souhaitable d'aborder au plus tôt. En posant *a priori* la nécessité de ces dépenses à répartir sur un plus ou moins grand nombre d'années, nous nous demandons d'une manière sommaire s'il est un engagement de l'état dont l'exigence reculée puisse donner une ressource immédiate, s'il existe une source nouvelle de revenus à laquelle on doive largement puiser.

Le budget général de l'état, tel qu'il a été présenté pour l'année 1874, se divise en deux parts à peu près égales, les services généraux des ministères, le service de la dette. Sur la première partie, malgré toutes les économies de détail que l'examen le plus scrupuleux permettrait de réaliser, il est hors de doute qu'aucune réduction sérieuse ne laissera disponible un excédant de quelque valeur. S'il y avait quelques excédans à retrouver, le ministère de l'instruction publique seul en réclamerait à bon droit le bénéfice. Sur l'autre moitié du budget des dépenses, c'est-à-dire sur le service de la dette, aucune réduction non plus n'est possible. La dette consolidée n'en comporte pas; il en est de même des intérêts à payer pour les dépôts, les rentes viagères, les cautionnements, tout ce que l'on appelle la dette flottante non exigible. Quant à la partie exigible de cette dette, les bons du trésor par exemple, le service n'en pourrait diminuer que par une réduction du nombre des bons eux-mêmes opérée soit par l'initiative de l'état, soit par la difficulté de

les placer dans le public. Nous supportons aujourd'hui assez aisément une dette flottante d'environ 1 milliard; s'il n'est pas question d'accroître ce chiffre suffisamment élevé, il l'est encore moins de le réduire : de ce côté encore aucune dépense à différer; reste l'amortissement. Celui qui figure au passif du budget actuel n'est pas cet amortissement normal dont nous avons depuis longues années perdu la mémoire, et qui consiste à employer un excédant du revenu public en rachat à la Bourse de rentes perpétuelles au-dessous du pair. Nous n'avons plus d'excédant, hélas! L'amortissement dont il s'agit ici n'est autre que le remboursement partiel d'un emprunt fait par le gouvernement à la Banque de France, lequel pouvait s'élever au maximum de 1 milliard 530 millions et doit être remboursé par annuités de 200 millions. Sur cette partie seule du budget, la discussion a pu s'établir. Ce prêt, qui n'a coûté à la Banque que la peine de faire imprimer des billets, et pour lequel l'état ne paie qu'un intérêt de 4 pour 100 depuis le 1^{er} janvier 1872, au lieu de 6, 5 et 3 pour 100, taux antérieurs, pourrait, selon quelques financiers et d'après l'avis même du journal anglais l'*Economist*, être prorogé, et les 200 millions affectés au remboursement trouveraient un emploi plus utile et plus urgent. Cette année même, comme on le fait remarquer, l'amortissement n'est que fictif, puisque, pour parfaire le paiement de l'indemnité allemande, le trésor a dû demander à la Banque une nouvelle avance de 200 millions en numéraire, sur lesquels il n'en a réclamé, il est vrai, que 150; rembourser 200 millions cette année et en reprendre autant, c'est simplement proroger le prêt d'une année. Mais dans le courant de 1874 les 150 millions reçus en argent seront restitués en quelques mois, et l'amortissement de 200 millions n'en aura pas moins été opéré, de sorte qu'au 1^{er} janvier prochain la dette principale du trésor, remboursable par annuités, ne s'élèvera plus qu'à 1 milliard 230 millions. Or, disent les partisans de la prorogation de l'amortissement, pourquoi donner annuellement à la Banque, qui n'en a pas besoin, 200 millions que l'on peut dépenser d'une manière plus avantageuse? Sur cette créance, qui ne lui a rien coûté, la Banque de France touche des intérêts qui grossissent son dividende. Si on la lui rembourse par à-comptes annuels, on lui versera ou du numéraire pris dans la réserve métallique du pays ou des billets retirés de la circulation et qui sont nécessaires aux échanges. Qu'il vaudrait mieux ou racheter de la rente au-dessous du pair, laquelle paie un intérêt six fois plus élevé, ou diminuer d'autant les sommes à demander à l'impôt, ou combler en proportion les vides du budget, ou subventionner par exemple les chemins de fer qui formeront ce que l'on appelle déjà le quatrième et le cinquième réseau!

Ce raisonnement, plus spécieux que solide, a soulevé des contra-

dictions que nous croyons victorieuses. Racheter avec tout ou partie des 200 millions de la rente perpétuelle alors qu'elle vient d'être émise, et la payer naturellement plus que l'émission n'a produit, semble une idée trop naïve pour qu'il y ait lieu de s'y arrêter. — Combler d'autant le déficit du budget, ce peut être un cas de force majeure, auquel il faudrait se résigner, mais qu'on doit se garder de proposer comme une mesure régulière, puisque ce serait travailler soi-même à ce qu'on veut au contraire éloigner à toujours, le discrédit de l'état. Consacrer cette grosse somme à subventionner des entreprises fructueuses serait d'une meilleure politique assurément, mais on doit bien savoir à l'avance s'il ne vaut pas encore mieux s'acquitter vis-à-vis de la Banque elle-même, et le doute à cet égard n'est pas permis. La Banque de France a été le sauveur du pays en 1870 et 1871 : son crédit est la clé de voûte de notre édifice financier; elle a soutenu l'état, les établissemens privés et publics, le commerce et l'industrie tout entiers. Puisque l'on a été obligé de rétablir le cours forcé du billet de banque, et qu'il n'en est résulté aucun dommage, le plus grand intérêt social actuellement est de sauvegarder la valeur du papier-monnaie : or le remboursement de la dette de l'état vis-à-vis de la Banque paraît indispensable pour atteindre ce but.

Le cours du temps, les événemens de ces dernières années, ont singulièrement modifié en France les habitudes en ce qui concerne le papier-monnaie. Il y a trois ans, et malgré l'épreuve aisément supportée du cours forcé des billets de la Banque après 1848, il semblait difficile de faire accepter dans les campagnes du papier au lieu de numéraire : il n'en est plus de même aujourd'hui. Rappelons ce qui s'est passé après les journées de février et l'établissement de la seconde république, pour le comparer avec ce que nous voyons en 1873. Le cours forcé, établi par un décret du 15 mars 1848, ne fut appliqué tout d'abord qu'à une circulation de 350 millions pour la Banque de France et de 102 millions pour les banques départementales. Après la réunion de celles-ci à la Banque de France, le maximum de la circulation fut élevé à 525 millions. Deux ans après, la loi du 6 août 1850 abolit le cours forcé. Avant d'être aboli officiellement, il l'était déjà en fait, et l'on se souvient que nombre de porteurs de comptes-courans à la Banque, en lui versant des fonds, stipulaient qu'une partie ne leur serait pas remboursée en numéraire, et se faisaient ouvrir deux comptes-courans, dont l'un, par mention expresse, était payable en billets. La Banque était si abondamment pourvue qu'elle forçait à recevoir en espèces tout compte de 5,000 francs et au-dessous.

Les rapports annuels du gouverneur de la Banque, le comte d'Argout, présentent sur cette époque les plus intéressantes ob-

servations. Comment ne pas tirer du passé une comparaison instructive avec le présent? Tandis qu'en 1814 la Banque cesse de fonctionner, voit ses réserves descendre à 5 millions, la circulation à 10 et les comptes-courans à 1,300,000 francs, en février 1848 l'encaisse, qui était de 226 millions, décroît jusqu'à 59 : le 15 mars, on venait de payer encore sur ce faible stock 10 millions en numéraire; ce jour-là, le gouvernement prit le parti d'établir le cours forcé et de créer les coupures de 100 francs. La mesure avait pour but non pas de supprimer la circulation en espèces, mais de réserver le numéraire pour les besoins du trésor, du commerce et surtout pour l'achat des subsistances; dans cette intention, la Banque, en 1848, acheta 40 millions de lingots, livra au trésor 105 millions en numéraire, au commerce de la capitale pour les ouvriers 158 millions, dans les succursales 31, à l'industrie en général 204, en tout 506 millions d'écus. Le cours forcé n'entravait donc guère la circulation métallique, il ne servait qu'à la régler : dès la fin de 1848, l'encaisse était remontée à 280 millions.

Une triste coïncidence contribuait d'ailleurs à rendre les paiemens en espèces plus faciles, c'était la diminution des opérations de la Banque elle-même et des affaires en général. En 1848, en 1849, en 1850, l'escompte fléchissait de plus en plus; à la Banque centrale, il tombait de 4,329 millions à 672 et à 256. Avec cette pénurie d'affaires, la réserve métallique allait sans peine en croissant; à la fin de l'année 1849, elle était de 430 millions; en janvier 1850, l'encaisse n'était inférieure à la circulation que de 20 millions. — L'abolition du cours forcé put donc avoir lieu le 6 août 1850 sans produire aucun effet sensible, et quelques mois plus tard on vit l'encaisse à 626 millions, dépasser même de 110 millions la circulation des billets.

Dans cette période, on peut dire que la question du papier-monnaie ne fut pas soulevée. Il n'en a pas été de même en 1870-1871. D'abord l'argent, sans être plus rare ou plus effrayé, est devenu d'une circulation plus difficile, le pays étant occupé par l'ennemi et de grands espaces du territoire demeurant séparés les uns des autres. Chacun dans sa localité, comme on fait dans une place de guerre avec les objets de toute nature que les collectionneurs appellent des *monnaies obsidionales*, se créait un moyen d'échange. Partout on fabriqua des billets pour les paiemens. En général, les chambres de commerce, d'accord avec les conseils municipaux des grandes villes, émirent une certaine somme de petits billets qui eurent facilement cours, au nord comme au midi, à Bordeaux comme à Rouen. Les villes industrielles telles que Louviers, Elbeuf, assurèrent par ce moyen la paie des ouvriers. En beaucoup d'endroits, l'argent prussien servit aux appoints; on vit dans quel-

ques localités des maisons particulières prendre l'initiative de la fabrication de billets; à Dieppe par exemple, la banque de MM. Osmond et Dufour fit circuler des coupures de 5 francs, qui sous leur seule garantie aidèrent puissamment aux transactions locales. De son côté, la Banque de France, dont les billets avaient cours forcé depuis le mois d'août 1870, avait à se préoccuper, non pas, comme en 1848, de procurer au commerce et à l'état du numéraire pour les petits paiemens, mais bien de créer du capital pour les dépenses générales. — Aussi fallut-il élever périodiquement le chiffre de l'émission et le porter successivement à 2 milliards 800 millions en 1871, à 3 milliards 200 millions en 1872. En chiffres ronds, la circulation des billets de banque s'est accrue de 1 milliard 500 millions en trois ans, tandis que l'encaisse métallique, qui s'élève après les paiemens faits à l'Allemagne encore à plus de 700 millions, a baissé dans le même temps de 500 millions (elle était au 23 juin 1870 de 1 milliard 318 millions et le 24 décembre de la même année de 505 millions, le chiffre le plus bas de cette période).

Ce doublement de la circulation des billets de banque a eu pour cause non pas seulement les besoins de l'état et les frais improductifs de la guerre, mais en plus aussi les besoins du commerce et les entreprises fructueuses de l'industrie. C'est ce qu'indiquent les rapports du gouverneur de la Banque après 1870, comparés avec ceux des années postérieures à 1848. Là où ceux-ci faisaient ressortir, à côté de la reconstitution de l'encaisse et de la diminution du nombre des billets émis, l'abaissement du portefeuille, la stagnation de l'escompte, ceux de 1871-72-73 accusent tous un accroissement d'opérations générales qui, à part les négociations avec le trésor, prouve, de même que le relevé des chiffres de l'importation et de l'exportation publié par le ministère du commerce, que l'activité productive du pays a pris un immense essor. Le rapport de 1871 constate que l'augmentation des opérations de la Banque en 1870 même est de 173 millions sur 1869; celui de 1872 accuse 2 milliards 93 millions de plus que dans l'exercice précédent; enfin du rapport fait en janvier dernier il résulte qu'en 1872, alors que la Banque n'a plus à pourvoir aux grands besoins de l'état et des communes, les opérations ont dépassé de 5 milliards celles de 1871. En même temps, la ville de Paris a remboursé ses avances à 8 millions près. Les effets impayés, sur 808 millions prorogés, ne présentent plus qu'un solde à éteindre de 5 millions, et dans cette même année l'escompte commercial s'élève à 8 milliards 100 millions, soit 4 milliards 50 millions de plus qu'en 1871.

Contrairement à ce qui s'était produit en 1848, le cours forcé a donc coïncidé dans ces dernières années avec un redoublement d'activité incomparable, et le crédit des billets en a profité. Un fait maté-

riel est encore venu l'accroître : l'émission des petites coupures. La Banque de France a résisté longtemps à la création de billets de 5 francs; après les essais locaux faits pendant la guerre pour la circulation de coupures au-dessous de celles de la Banque, à la fin de 1871, le change sur l'or s'étant élevé tout d'un coup à 25 francs pour 1,000 francs, les réclamations du commerce ont décidé quelques grands établissemens de crédit à émettre des coupures de 5 francs, 2 francs et 1 franc. Le conseil de la Banque ne put tarder davantage d'abaisser jusqu'à 5 francs le type de ses billets, et l'usage en devint tel que dans l'année 1872 la Banque en fabriqua 22 millions en même temps qu'elle émettait une quantité nouvelle de 28 millions de billets de 20 francs contre seulement 325,000 billets nouveaux de 500 francs et de 1,000 francs.

Ainsi d'abord la nécessité de pourvoir aux besoins locaux en émettant du papier de circulation locale, puis les dépenses de la guerre, l'indemnité à payer à l'Allemagne, le développement instantané des affaires, enfin la création des petites coupures, ont introduit, maintenu et assuré l'usage du papier monnaie. Aujourd'hui la question est résolue, les mœurs financières de la France sont transformées, et le fantôme terrifiant d'autrefois est la réalité bienvenue d'aujourd'hui.

Le crédit des billets de banque est donc entier, mais il faut éviter tout ce qui pourrait l'altérer. Contrairement à ce qui existe en Angleterre, où au-delà d'une somme de 375 millions la Banque ne peut émettre aucun billet sans en avoir la représentation en numéraire, si la Banque de France peut à l'aide d'une loi reculer indéfiniment ses limites d'émission, la nature des choses exige que les trois valeurs dont le billet est la contre-partie soient des plus sérieuses, à savoir, les opérations de commerce dont les effets viennent à l'escompte, les titres mobiliers sur lesquels la Banque fait des avances, enfin les engagements de l'état lorsqu'il a recours à elle. Chacun de ces élémens du crédit des billets de la Banque doit demeurer à l'abri de toute suspicion, et c'est ce qui a eu lieu dans ces trois dernières années. Le commerce en effet a prospéré sans interruption; l'année 1872 devait naturellement dépasser les résultats de 1871, mais déjà le mouvement des neuf premiers mois de 1873 accuse une différence en plus sur la même période de l'exercice précédent. Quant aux prêts sur titres, le gage s'est accru par suite de la hausse persistante des valeurs. Restent les engagements de l'état, qui pouvaient s'élever à 4,500 millions non compris les 150 millions prêtés pour le paiement du dernier terme de l'indemnité allemande. Or en 1874 l'état ne sera plus redevable que de 1,230 millions, et son crédit est tel que le taux des emprunts de 5 milliards émis en deux ans s'est élevé d'un huitième;

enfin l'équilibre, s'il n'est pas déjà rétabli dans le budget, peut facilement l'être. La créance de la Banque est donc assurée et la valeur du billet indiscutable. La confiance qu'il inspire aussi bien que le changement dans les mœurs du pays ont produit à l'égard du cours forcé le même résultat que d'autres causes avaient amené en 1849. Existant encore officiellement, le cours forcé n'existe plus en fait, car jusqu'à ces derniers jours il n'y avait plus de prime sur l'or. A la suite des embarras financiers qui se sont déclarés en Allemagne, en Angleterre et surtout aux États-Unis, la prime sur l'or vient de reparaître, mais dans une très faible mesure, et sans doute l'effet cessera prochainement avec la cause. Une autre conséquence de ces crises s'est aussi manifestée; de grosses demandes d'escompte ont dans les dernières semaines porté le chiffre de l'émission des billets à plus de 3 milliards, et l'on a demandé qu'une loi fixât le maximum à 3 milliards 500 millions plutôt que de voir surélever le taux de l'escompte, comme le conseil de la Banque a déjà cru devoir le faire afin de repousser des demandes d'escompte trop nombreuses.

Ces nouveaux besoins de la circulation fournissent un argument de plus à la thèse que nous soutenons du remboursement actuel de la dette de l'état à la Banque. A quoi servent en effet les 200 millions que le trésor lui verse, et dont pour 1873 il va payer la seconde moitié dans les trois derniers mois de l'exercice par à-comptes de 33 millions, sinon à accroître la somme des billets que le commerce réclame par la voie de l'escompte? Si l'état pouvait s'acquitter plus vite, la circulation en profiterait; mais, tout intéressans que soient les besoins, d'ailleurs si variables, de la circulation, ils ne sont pas du même ordre que la nécessité de conserver intacte la valeur du billet. A défaut de l'abolition légale du cours forcé, dont le terme le plus éloigné ne peut dépasser le complet apurement des comptes de l'état envers la Banque, il est de toute nécessité que celui-ci s'acquitte annuellement, régulièrement, d'une manière irrévocable, parce que cette dette peut, dans certains cas, peser sur le crédit du billet. N'y a-t-il cependant qu'un mode de paiement? A une autre époque, en 1857, lors du doublement de son capital, la Banque a pris des rentes 3 pour 100 à 75 francs, contre 100 millions versés à l'état. Ne pourrait-elle recevoir aujourd'hui une certaine quantité de 5 pour 100 contre une somme qui par exemple représenterait ses réserves extraordinaires et lui permettrait d'en disposer? Qu'on substitue d'autres conditions de remboursement aux conditions actuelles, on peut en délibérer; mais avant tout il faut rembourser, et rendre la valeur du billet indiscutable. Nous ne sommes pas à l'abri de toute éventualité fâcheuse; moins le crédit de la Banque sera solidaire de celui de l'état, plus elle sera en me-

sure de rendre les services qu'elle a déjà rendus aux particuliers, aux établissemens, aux localités, et surtout à l'état lui-même. En résumé donc, pas plus sur l'amortissement que sur les autres services du budget, il n'y a de ressource actuelle à trouver, soit pour éteindre le déficit, soit pour satisfaire à de nouveaux besoins.

II.

Les emprunts faits à la Banque ont été le premier expédient pour parer aux insuffisances du budget; l'augmentation des impôts anciens et la création de nouveaux impôts ont fourni le reste. Avant la guerre, les prévisions de recette pour 1871 s'élevaient à près de 1 milliard 900 millions. La perte des revenus de deux provinces, l'interruption des perceptions, etc., ont abaissé ce chiffre à moins de 1 milliard 600 millions. D'un autre côté, l'ouverture des crédits afférens aux dépenses militaires a porté à 2 milliards 650 millions le passif de 1871, d'où est résulté un déficit de plus de 1 milliard, qui, avec celui de 1870, a élevé à 1 milliard 640 millions l'ensemble des besoins auxquels jusqu'à concurrence de 1 milliard 330 millions la Banque de France a tout d'abord pourvu. Il est donc resté de ce chef plus de 300 millions à couvrir, tandis que le service des emprunts de 2 et de 3 milliards exigeait aussi de nouveaux sacrifices. C'est ce qui a déterminé le gouvernement à proposer successivement à l'assemblée nationale différentes lois d'impôt dont le total atteint un chiffre très élevé. La nomenclature complète en serait aride et la discussion longue; bornons-nous aux principales.

Le 12 juin 1871, un projet de loi sur le budget rectifié de la même année, présenté immédiatement après la loi du premier emprunt de 2 milliards, posait en principe qu'il fallait écarter de l'ensemble des mesures nécessaires pour couvrir le déficit tout ce qui peut augmenter le prix de revient de la vie. En conséquence, le gouvernement se refusait à grever de charges plus lourdes le sol, les denrées alimentaires et les deux principaux agens de la production, le fer et la houille; il demandait à l'enregistrement et au timbre une surtaxe de 90 millions, aux douanes, droits sur les sucres, cafés, etc., 263 millions, y compris 180 millions sur les matières brutes, et le solde pour compléter 488 millions aux contributions indirectes, aux impôts de consommation proprement dits, au monopole des tabacs et des postes. La commission de l'assemblée adopta ces projets jusqu'à concurrence de 361 millions, et remplaça les autres par l'impôt sur *les revenus* pour 80 millions, par un droit de 3 pour 100 sur les importations pour 50 millions, par une surtaxe de 1/10^e sur les chemins de fer pour 28 millions, etc. Du projet présenté par le gouvernement, c'étaient surtout les droits sur

les matières premières, sur les textiles et sur les fabrications étrangères, que la commission avait repoussés. Elle offrait en somme 532 millions d'impôts au lieu des 488 demandés.

La nécessité de faire voter d'urgence le budget de 1872 entraîna l'ajournement des taxes sur lesquelles le gouvernement et l'assemblée étaient en désaccord. Dans le projet de budget pour 1873 présenté par M. de Goulard le 14 mai 1872, le gouvernement revient sur la question des nouvelles taxes; il croit toujours que, pour équilibrer le budget, on doit établir un impôt sur les matières premières et les textiles; mais, l'assemblée s'étant prononcée en janvier contre les premières, le ministre des finances lui laissa par déférence le soin de combler elle-même le déficit de 120 millions. Pendant tout le cours de cette année, l'assemblée s'est livrée aux plus laborieux efforts pour donner au trésor les ressources nécessaires. On a pu ne pas partager les doctrines de l'illustre chef du gouvernement d'alors, repousser l'impôt sur les matières premières, qu'il sut arracher à l'assemblée par lassitude ou par la menace de sa retraite, admettre au contraire le principe de l'impôt sur le revenu, contre lequel il a prononcé le réquisitoire le plus net et le plus éloquent, — on ne saurait toutefois sans ingratitude contester que c'est à son ardente initiative, à son esprit sagace, pratique, ennemi de toute illusion, que la France a dû de présenter au monde le magnifique spectacle d'une nation, encore la proie de l'ennemi, gouvernée régulièrement, et rétablissant l'équilibre dans ses budgets non moins sérieusement qu'aux temps d'une puissance et d'une prospérité entières.

Pendant ces sept premiers mois de l'année 1872, l'assemblée n'a pas voté moins de seize lois d'impôts, surtaxes nouvelles sur les sucres, sur les navires étrangers, sur l'enregistrement, les tabacs, les spiritueux, le timbre des récépissés, les dépêches télégraphiques, etc. Les plus importantes de ces lois sont celles qui ont établi un impôt sur le revenu des valeurs mobilières françaises et étrangères et sur celui des créances hypothécaires, une nouvelle surtaxe sur les alcools, enfin celle qui a autorisé la perception de 60 centimes additionnels au principal de la contribution des patentes. Le tout devait, sans compter le produit de la taxe non encore octroyée sur les matières premières, procurer au trésor une nouvelle ressource de 85 millions ajoutée à celles créées en 1871.

Mais il ne suffisait pas de décréter coup sur coup des surtaxes, il fallait à la décision ajouter la prudence : l'année 1873 a montré qu'on avait été un peu trop vite, et qu'il importait de revenir en arrière. Dans le projet de budget pour 1874, M. Léon Say fait à cet égard des aveux significatifs. Il demande qu'on abaisse à 43 les 60 centimes additionnels ajoutés au principal des patentes, il in-

dique même la nécessité de réviser la loi entière sur cette contribution inégalement assise. La surélévation du prix des permis et de la poudre de chasse a aussi donné de mauvais résultats; il faut l'abolir. L'assemblée fit droit à ces observations. Elle abrogea ensuite, ce qui est bien autrement important, les lois sur la surtaxe de pavillon et sur les matières premières, sans prendre d'autre part en considération la demande d'une surélévation de 17 centimes sur la contribution foncière et de 13 centimes sur celle des portes et fenêtres, sur la contribution personnelle et mobilière, qui dans les prévisions du ministre des finances devait procurer près de 40 millions. L'année 1873 avait cependant encore apporté son contingent de ressources nouvelles par la loi sur le monopole de la fabrication des allumettes, concédé à une compagnie particulière, et quelques aggravations sur les cartes, la chicorée, etc.

L'éminent ministre des finances qui a succédé à l'honorable M. Say vient de présenter à l'assemblée dès les premiers jours de sa rentrée le budget rectifié de 1874, qui se solde par un *boni* de 46 millions; il a fait connaître par quels moyens il a pu combler le vide signalé par ses deux prédécesseurs et qu'il évalue à 178 millions, pourvoir à quelques dépenses nouvelles et obtenir cet excédant. Ce n'est ni à un impôt sur les affaires ou les revenus, ni à des droits sur les tissus, les soieries, etc., que M. Magne a recours; il demande, après avoir réalisé sur tous les services ministériels des économies qui s'élèvent à 40 millions, une surtaxe nouvelle de 150 millions environ à l'enregistrement et au timbre des effets de commerce, aux contributions indirectes (huiles et boissons), aux sucres, *aux sels*, à la stéarine et aux transports à petite vitesse. Le conseil d'état, consulté sur cet ensemble de mesures fiscales, l'a unanimement approuvé. L'assemblée, en l'adoptant, prouverait, comme le ministre en le proposant, un éloignement significatif pour toute innovation radicale. De façon ou d'autre, les derniers mois de 1873 ne se passeront probablement pas sans ajouter de nouveaux chiffres à ceux des années précédentes, et sans que le total des charges imposées aux contribuables pour fermer les plaies de 1870 et 1871 atteigne la somme de 600 millions, ce qui, sur un budget entier de 2 milliards 400 millions, ne laisse pas de représenter une forte proportion. Est-ce trop, est-ce assez? Les premiers symptômes signalés, et dont il a déjà été tenu compte, montrent-ils que le pays ne pourrait pas suffire à de nouveaux sacrifices? Y a-t-il des nécessités tellement urgentes qu'il faille, coûte que coûte, aller au-delà?

Le mouvement commercial répond nettement à la première de ces deux questions. Nous en avons déjà donné les chiffres; on peut consulter aussi, pour y répondre, les statistiques du ministère des finances, qui montrent la décroissance constante des frais de pour-

suite pour la rentrée des impôts et l'augmentation du rendement des impôts indirects, comparé avec le produit des exercices précédents et les prévisions budgétaires. L'élévation ou la diminution des impôts indirects est le thermomètre de la prospérité intérieure. De 1852 à 1869, la progression a été constante. La seconde république les laissait à 740 millions, et le second empire à 1,330. En 1872, où les besoins de la consommation devaient être d'autant plus grands que le pays avait subi une diète de dix-huit mois, les anciens impôts indirects n'ont pas produit plus de 1 milliard 250 millions; en 1873, on n'atteindra pas encore les chiffres de 1869; cependant, si l'on se rappelle qu'à côté du chiffre des anciens et des nouveaux impôts le pays a fait face aux versements de deux emprunts énormes, qu'il n'a cessé d'augmenter ses dépôts dans toutes les sociétés de crédit, tout en produisant plus que jamais, on demeurera convaincu que la charge nouvelle n'a pas dépassé ses forces.

C'est ici le lieu de remarquer que, par suite d'opinions très contraires et de la difficulté de les mettre d'accord, on n'a guère innové dans les caractères des impôts nouveaux. Rien n'est plus malaisé en effet que de créer un impôt : les uns cherchent à lui donner pour base « la justice, » les autres la facilité de perception. Le principe de la justice mérite tous respects; mais il conviendrait bien à ce sujet de modifier un mot célèbre et de dire : O justice, que d'erreurs on commet en ton nom ! Le gouvernement en 1871 s'était gardé de frapper la propriété foncière. Respecter la propriété territoriale et les denrées alimentaires était son premier devoir. En 1873, le ministre des finances revint à une autre pensée, il voulait au contraire imposer la contribution foncière, celle des portes et fenêtres et la contribution personnelle. Quoi de plus juste en apparence, lorsqu'on accroît les impôts indirects, de demander aussi un sacrifice annuel aux impôts directs ? Et cependant qui doute qu'une surcharge de ce genre soit autre chose qu'une contribution en capital prélevée sur les possesseurs d'immeubles ? Par cela seul que les impôts immobiliers sont frappés d'une surtaxe, la valeur des immeubles en diminue d'autant. Toute mutation qui survient dans la propriété entraîne alors une perte de capital qui ne sera jamais compensée; rien n'est donc moins juste que de demander aux uns un sacrifice forcé en capital et aux autres seulement un prix plus élevé de consommations volontaires. L'assemblée nationale n'a point accueilli les surtaxes des impôts directs; cependant elle avait voté le 29 mai 1872 une nouvelle charge de 60 centimes sur l'impôt des patentes; or dès cette année la charge a paru si lourde que le ministre des finances a proposé de réduire les 60 centimes à 43 et de réviser la loi entière. C'est par esprit de justice aussi et pour faire payer aux industriels étrangers les surtaxes imposées à l'industrie

française que M. Thiers avait arraché à l'assemblée les lois sur les matières premières et dénoncé les traités de commerce, afin de pouvoir modifier la législation commerciale. Quelques mois plus tard, l'assemblée revenait sur toutes ces mesures comme sur la loi des surtaxes de pavillon, qui, en imposant un droit aux navires étrangers, avait eu pour but de favoriser la marine nationale. Dans ces deux cas, les mœurs publiques, quelque récente que fût la conversion aux principes de la liberté commerciale, avaient été plus fortes que les intérêts des uns et les systèmes des autres.

Cette résistance si difficile à vaincre des habitudes en matière d'impôts a éclaté encore avec plus d'évidence dans les tentatives faites à diverses reprises dans l'assemblée pour introduire un impôt que beaucoup d'autres pays ont adopté avec succès, que l'on prétend basé sur la justice la plus rigoureuse, mais que des difficultés de mise en œuvre ont fait ajourner, l'impôt sur le revenu. — Théoriquement indiscutable, s'il était appliqué aux revenus immobiliers, aux bénéfiques des professions diverses, il tournerait bien vite au détriment des locataires d'immeubles et des *clients* de tout genre, tandis que le revenu imposé ne serait pas diminué, — de même que pour tous les impôts indirects ce n'est ni l'industrie ni le commerce, c'est la consommation seule qui les paie. L'impôt sur le revenu, écarté par le chef de l'état en 1871, introduit pour partie seulement et sous le nom d'*impôts sur les revenus* dans la loi du 28 juin 1872, a été appliqué aux produits de certaines valeurs mobilières et de bénéfiques commerciaux dans une mesure assurément fort modeste : il n'y a rien d'exagéré à prélever un droit de 3 pour 100 sur le revenu des actions et obligations des sociétés civiles et commerciales, françaises et étrangères circulant en France, sur les arrrages des emprunts des départemens et communes, sur les bénéfices des parts d'intérêts et commandites dans les sociétés non divisées en actions. Cet impôt, que les prévisions portaient à un chiffre annuel de 20 millions, était justement qualifié, dans le remarquable rapport de M. Gouin sur le budget de 1873, d'impôt entièrement nouveau. Jusqu'alors les valeurs mobilières avaient subi des droits de timbre et de mutation successivement accrus ou étendus à un plus grand nombre de titres français ou étrangers; mais aucun revenu n'avait été directement et nominalement atteint. L'assemblée nationale avait augmenté des taxes existantes, assimilé de nouveaux objets imposables à d'anciens, rétabli d'anciennes lois; cette fois elle faisait un pas en avant, modifiait le régime fiscal, mais évitait tout impôt qui eût exigé une déclaration du contribuable. En même temps que le revenu des créances hypothécaires était frappé du même droit, et que la surélévation des centimes sur

le principal de la contribution des patentes avait aussi pour but d'atteindre indirectement les bénéfices commerciaux et industriels, l'assemblée reculait devant les autres propositions relatées dans le rapport de M. Casimir Perier sur le budget rectifié de 1871, c'est-à-dire la retenue sur certains traitemens et la taxe directe sur les bénéfices individuels. Ce timide essai de l'impôt sur le revenu ne nous semble pas cependant avoir répondu aux intentions de ceux qui l'ont provoqué. Déjà la surtaxe des patentes est abandonnée, le droit sur les prêts hypothécaires ne frappera jamais que les seuls emprunteurs, et tarira la source d'opérations populaires, en province surtout; on doit enfin attribuer en partie à la taxe de 3 pour 100 sur les valeurs mobilières la préférence accordée à la rente française, exempte de toute retenue, ce qui n'est pas un mal; mais il en résultera aussi une tendance à faire des placemens à l'étranger, ce qui dans les circonstances actuelles n'est pas un bien.

Ce n'est pas le moment de s'étendre davantage sur le mérite respectif des impôts de telle ou telle nature, sur les divers systèmes de fiscalité : en indiquant quelques-unes des conséquences d'une application qui trompe souvent les espérances ou les intentions premières du législateur, on doit faire observer, à l'éloge de l'assemblée nationale, avec quelle hésitation elle a procédé en cette matière; il n'y a certes pas à la blâmer de revenir sur ses pas quand l'expérience l'avertit de le faire, de proposer un accroissement des impôts directs et d'y renoncer, de commencer par une taxe sur l'un des revenus mobiliers et de s'arrêter avant de frapper les autres, de chercher enfin dans des surtaxes de détail sur les impôts indirects les principales ressources dont elle augmente le budget, de faire en un mot œuvre d'administrateurs pratiques plutôt que de théoriciens. C'est en matière d'impôts surtout qu'il faut se défier de la logique. Toutefois les modifications de détail ont leur limite, les impôts indirects veulent aussi être ménagés. L'année 1872 a montré que les surtaxes ne donnaient pas toujours ce qu'elles promettaient; le rapport de M. Gouin l'a bien prouvé : au moment où il le lisait à la chambre, les douanes avaient rapporté (en 1872) 34 millions de moins qu'on n'avait prévu, et les contributions indirectes 75. Sans doute les approvisionnemens anticipés et la fraude étaient pour beaucoup dans ce mécompte; 1873 a rétabli la balance. Les recettes, par rapport à l'exercice précédent, ont augmenté tant sur les anciens que sur les nouveaux impôts; pour les neuf premiers mois, il n'y a qu'un léger déficit sur les prévisions. Il faut donc se montrer satisfait des résultats acquis; mais, alors que la somme donnée par les nouveaux impôts créés et à créer dans les trois années 1871, 1872 et 1873 doit atteindre le quart du budget total des recettes, ne serait-ce pas courir après l'impossible que de chercher une source

encore plus abondante de recettes dans des taxes tant de fois remaniées ou dans l'application de systèmes nouveaux contraires aux habitudes d'un pays où l'extrême division des fortunes et le nombre indéfini des situations moyennes rendent les sacrifices directs si lourds? Gardons-nous bien d'arrêter dans leurs efforts multipliés les économies spontanées des petites fortunes, dont l'ensemble constitue cette épargne annuelle énorme qui est le caractère distinctif et la supériorité de notre pays!

En résumé, si le développement des affaires et la régularité du paiement des impôts nous ont prouvé que les nouvelles charges sont loin d'être accablantes, d'un autre côté la marche même de ces surtaxes, les résultats quelquefois contraires des impôts nouveaux, les hésitations du gouvernement et de l'assemblée nationale, les réclamations du public contre la plupart de ces innovations, sont des symptômes qui commandent une extrême prudence. Il paraît évident qu'il faut éviter d'aller plus loin dans cette voie, et que c'est à d'autres moyens qu'il conviendrait de recourir pour subvenir à de nouveaux besoins. La nature des choses et le bon sens ont voulu que le déficit du budget fût comblé par l'impôt; le pays, sous ce rapport, n'a pas marchandé les sacrifices. Pour des dépenses qui intéresseraient surtout l'avenir, en dehors d'économies impossibles, avec des impôts surchargés, avec un amortissement, ou, ce qui est plus vrai de dire, un remboursement qu'on ne doit pas ajourner, il n'y a plus qu'une ressource, l'emprunt.

Quoi! l'emprunt après cet énorme accroissement d'une dette qui a doublé en trois ans, alors que les derniers versements sur le nouveau 5 pour 100 ne prendront fin qu'en avril 1874! Ne serait-ce pas risquer de tout compromettre, d'ébranler cet édifice financier si laborieusement restauré, de tarir les sources vives de cette reprise des affaires et du travail dont nous avons vu le prodigieux développement? On ne saurait prétendre à coup sûr qu'un nouvel emprunt soit un bien; mais de tous les maux, c'est le moindre, et la meilleure de toutes les raisons, c'est qu'on ne l'évitera pas. L'essentiel est d'en choisir le moment.

Et d'abord quel doit en être le chiffre? Au moins celui des paiemens restant à faire à la Banque, soit, au 1^{er} janvier 1874, environ 4 milliard 200 millions. Si l'on admet que, dans certaines éventualités favorables, un tel emprunt puisse être émis à 90 francs et acquitté en six paiemens semestriels, c'est une annuité de 64 millions environ à inscrire au budget, par conséquent une disponibilité de 136 millions pendant les sept exercices qui précéderaient, dans l'état actuel du contrat avec la Banque de France, le remboursement intégral de sa créance. Tandis que le public souscripteur de l'emprunt se serait substitué à l'état pour rendre à la Banque ce qu'il en

a reçu, l'état pourrait consacrer près de 1 milliard, réparti en sept exercices, à élever les fortifications nécessaires à la sécurité du pays, à concourir aux œuvres que les conseils-généraux réclament et pour lesquelles ils s'imposent à l'envi les plus grands sacrifices. Les avantages de cette mesure pour la Banque ne sont pas douteux : plus tôt elle sera rentrée dans ses avances ou plus le gage en sera assuré, et plus le crédit de ses billets rendra facile l'abrogation du cours forcé. Avec l'absence de toute prime sur l'or, avec la réserve de numéraire et l'habitude prise des petites coupures, il ne serait pas téméraire d'abolir le cours forcé après le paiement des deux ou trois premières fractions du nouvel emprunt.

L'émission de cette quantité de rentes entraînerait-elle quelque danger pour le crédit public, ferait-elle baisser le cours des valeurs, imposerait-elle à l'épargne des sacrifices au-dessus de ses forces? Il n'y a pas lieu de le craindre. Une somme de 1 milliard 200 millions, échelonnée en six paiemens semestriels, est loin d'atteindre une partie importante de l'épargne française, telle qu'elle se constitue dans des conditions normales d'activité et de sécurité. Avec la multiplicité des parties prenantes, il ne faut pas considérer les capitaux employés en achats de rente comme sérieusement immobilisés et en dehors de la circulation. Le titre d'emprunt fractionné par petites coupures est presque un instrument de crédit, une sorte de papier d'échange que l'on escompte, qui passe de mains en mains et sert à toutes les opérations industrielles et commerciales. A obtenir la même somme par l'emprunt ou par l'impôt, on peut dire au point de vue du présent que le premier moyen lèse moins que le second : ceux qui souscrivent à l'emprunt agissent volontairement, sans gêne, sans effort; l'impôt au contraire, qui frappe brutalement tout le monde, prive souvent quelques-uns de ceux qui le paient d'instruments de travail nécessaires : il paralyse, loin de fortifier.

Reste l'intérêt de l'état : sans aucun doute, dans le cas dont il s'agit, c'est en apparence faire un mauvais calcul que de consolider, en empruntant à 5 1/2, une dette qui ne demande que 4 pour 100 d'intérêt; mais cette dette, il faudra toujours l'acquitter, et ce n'est à cet égard qu'une différence de deux ou trois ans. On nous dira : est-il bien juste de tant charger l'avenir au bénéfice du présent? Il vaut peut-être mieux pour le budget actuel, à charge égale, employer les deux tiers de 200 millions en travaux d'utilité qu'en amortissement; mais il n'est pas indifférent pour l'avenir d'augmenter la dette perpétuelle, qui s'élève déjà à 748 millions, d'une nouvelle somme de 64 millions. Eh bien! l'avenir ne serait-il pas appelé à recueillir par compensation les bénéfices de l'emploi du capital de cette rente? Nous ne soutiendrons pas qu'en 1870, lorsque le chiffre de la dette perpétuelle ne s'élevait qu'à 363 mil-

lions, le pays était moins riche qu'en 1873 avec une dette plus que doublée; ce sont d'immenses calamités qui ont si fort accru nos dettes; cependant il est certain que les progrès de la dette publique accompagnent souvent l'enrichissement général. De 1830 à 1870, la construction des chemins de fer par exemple a rapporté bien plus qu'elle n'a coûté, et, en même temps que la dette s'élevait de 206 millions à 363, la prospérité augmentait dans de bien plus fortes proportions. Il n'est pas téméraire aujourd'hui de penser que la France, mise au régime des grands efforts, soutenue par des mœurs commerciales et industrielles plus audacieuses que dans le passé, avec la marge infinie que laissent à ses progrès les besoins de la consommation publique, la fertilité de son territoire et le génie de ses habitans, saura utiliser bien mieux encore qu'à une époque antérieure les ressources qu'un gouvernement hardi et intelligent mettrait à sa disposition. Le nouveau ministre des travaux publics, M. Desseilligny, dont la compétence comme homme d'affaires est attestée par une vie laborieusement remplie, croit de son devoir de se rendre successivement dans les localités les plus industrielles et d'aller étudier sur place la question des travaux à faire. Il aura pu recueillir l'expression de vœux respectables et tâter lui-même le pouls de ces hommes prêts à entreprendre, possédés de la fièvre de la production, et qu'un travail rémunérateur détournerait peut-être des luttes stériles de la politique des partis; il doit savoir ce que le pays gagnerait en dépenses fructueuses et ce que rapporterait un emprunt contracté même à gros intérêts.

Quand on compare les chiffres du commerce de la Grande-Bretagne, dont en 1873 même les importations et les exportations dépassent du double les nôtres malgré les résultats déjà si satisfaisans que nous avons atteints cette année, — quand on considère à quel point, si l'aisance est plus répandue chez nous que partout ailleurs, le nombre des fortunes considérables est moindre qu'en Angleterre et en Amérique, et avec quelle promptitude l'aisance des uns et la richesse des autres doivent s'accroître encore, on ne peut douter de la facilité avec laquelle l'avenir supporterait la charge nouvelle dont nous parlons, ni de la reconnaissance qu'il garderait à ceux qui, au lieu de ralentir le mouvement, l'auraient précipité, à la condition toutefois qu'aucun accident nouveau ne vint l'arrêter brusquement.

Tout est là en effet : c'est de la politique surtout que peut venir le bien ou le mal en matière de finances. Si jamais nation a montré par les signes les plus caractéristiques le génie de l'ordre, de la correction, de la mesure, a donné l'exemple de cette qualité supérieure d'une raison droite, exquise, qui tantôt s'appelle le goût et tantôt le sens commun, c'est la nation française. La langue, les

sciences, les arts, les lettres, en sont partout les expressions sublimes et les preuves irrécusables; notre industrie en porte l'universel témoignage; notre commerce est le plus régulier et le plus prudent de tous : dans ces derniers jours, alors que des crises sans cause apparente et sans motif sérieux éclataient à Vienne, à Berlin, aux États-Unis, Paris et la France ont fait preuve d'une solidité sans égale qui atteste leur bon sens. Sur un seul terrain, celui de la politique, la raison semble nous abandonner, et des passions sans excuse ou des préjugés futiles dérangent incessamment les têtes et troublent les cœurs. Un tel mal suffirait à détruire les autres biens qui nous ont été si largement départis, et rendrait vains tous les calculs qui peuvent être faits pour les progrès de notre prospérité matérielle. Nous ne voulons pas le croire sans remède; nous avons le ferme espoir que, tant par la sagesse de ceux qui sont appelés à le conduire que de lui-même, et grâce à une expérience cruellement acquise, notre cher pays saura enfin jouir d'un régime politique conforme à sa nature, à son histoire, à ses besoins d'ordre, de liberté et de grandeur. Pour le préparer ou l'attendre, rien ne vaut le travail; soit que le gouvernement actuel se consolide et se constitue sous la forme d'une république définitive, soit qu'il fournisse seulement une étape vers un pouvoir héréditaire, dont l'établissement présente de grands problèmes à résoudre, la nécessité à laquelle il faut pourvoir sur l'heure, c'est la continuation de cette activité matérielle qui nous a sauvés après les événemens de 1870-1871, qui diminue aujourd'hui, et qui ne pourrait s'arrêter sans le plus grand péril. Aux anxiétés de la politique, aux déceptions d'une mauvaise récolte, aux embarras suscités par les crises financières qui ont éclaté partout en Europe et en Amérique, gardons-nous à tout prix d'ajouter la maladie mortelle d'une paralysie commerciale et industrielle qui envahirait quelques parties de notre pays. — Rien ne doit coûter pour s'en défendre, ni l'impôt, ni l'emprunt. Ils donnent l'un et l'autre la matière du travail, dont le billet de banque est l'outil principal. Avant tout, l'état doit donc garantir la solidité des billets, et pour cela se libérer le plus tôt possible vis-à-vis de la Banque. Il doit de même, puisque l'impôt seul ne peut suffire à rétablir l'équilibre du budget et en même temps à subventionner les grandes entreprises d'utilité générale dont l'urgence ne saurait être discutée, recourir de nouveau à l'emprunt. Les conditions en seront plus ou moins favorables, l'émission plus ou moins prochaine, selon les hasards de la politique; mais dès à présent la logique commande de prévoir comme certaine et désirable cette fin dernière de nos embarras financiers.

DÉMOSTHÈNE

ET SES CONTEMPORAINS

IV.

DÉMOSTHÈNE ET LE BANQUIER PHORMION. — LE COMMERCE DE L'ARGENT ET LE CRÉDIT A ATHÈNES (4).

- I. A. Boullée, *Histoire de Démosthène*, 2^e édition; 1867. — II. A. Schäfer, *Demosthenes und seine Zeit*, 4 vol.; Leipzig 1856. — III. Boehnecke, *Demosthenes, Lykurgos, Hyperides und ihr Zeitalter*; Berlin 1861. — IV. Albert Desjardins, *les Plaidoyers de Démosthène*, 1862. — V. Cuheval, *Étude sur les tribunaux athéniens et les plaidoyers civils de Démosthène*, 1863. — VI. R. Dareste, *du Prêt à la grosse chez les Athéniens, étude sur quatre plaidoyers attribués à Démosthène*, 1867. — VII. De Koutorga, *Essai historique sur les trapézites ou banquiers d'Athènes*, in-8°, 1859. — VIII. Caillemet, *les Antiquités juridiques d'Athènes. Deuxième étude : Lettres de change et contrats d'assurance*, in-8°, 1865.
-

De tous les plaidoyers civils de Démosthène, le plus beau peut être, celui où l'orateur a mis le plus d'art et de véhémence, c'est le discours qu'il a composé pour le banquier Phormion. Celui-ci, au moment du procès, dirigeait la maison de banque la plus importante qu'il y eût alors à Athènes; il avait succédé à Pasion, qui en avait fondé la renommée, et c'est contre le fils de ce Pasion, Apollodore, que l'illustre avocat eut à défendre son client. Ce débat ne permet pas seulement d'apprécier sous des aspects nouveaux le talent et l'éloquence du successeur de Lysias et d'Isée; pour tout esprit curieux des choses du passé, il offre aussi l'occasion toute naturelle d'étudier le mécanisme des institutions de crédit, telles que les avaient fait naître et constituées chez les Grecs les besoins d'un commerce déjà très actif et les aptitudes d'une race ingénieuse et hardie.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin, du 15 novembre 1872, et du 15 juin 1873.

I.

Athènes, au iv^e siècle avant notre ère, avait beaucoup perdu de sa puissance politique : elle n'en était pas moins restée, après ses désastres de Syracuse et d'Ægos-Potamos, la capitale intellectuelle de la Grèce et en même temps sa métropole financière, le principal marché des capitaux. Dès que la paix était rétablie et la mer libre, Athènes rouvrait ses chantiers et ses magasins, ses ateliers et ses comptoirs; les blés du Bosphore cimmérien remplissaient les greniers du Pirée, grand entrepôt de céréales, où venait puiser le monde grec tout entier; les commandes affluaient de toutes parts. L'épargne se reformait si vite que les traces de la guerre semblaient bientôt tout à fait effacées. C'était même là, pour le peuple et pour ceux qui le conduisaient, une tentation, un péril. A voir se recréer ainsi, comme par enchantement, la richesse perdue, on risquait d'oublier trop aisément les plus dures leçons, et de se laisser aller à rejeter la ville dans les aventures avant qu'elle ne fût vraiment remise des secousses et des blessures récentes.

Dans cette œuvre d'incessante réparation, dans ce fécond mouvement de production et d'échanges, les *trapézites* ou banquiers, dépositaires de l'épargne et dispensateurs du crédit, jouaient un rôle qui, jusqu'à ces derniers temps, n'avait point assez attiré l'attention des modernes historiens de la Grèce. Ce n'était pourtant point que les documens fissent défaut. Chez les orateurs attiques, il est très souvent question des banquiers; ils figurent comme intermédiaires habituels dans un grand nombre d'actes et de transactions. De plus, par une singulière fortune, un plaidoyer d'Isocrate, le *Trapézitique*, et plusieurs plaidoyers conservés sous le nom de Démosthène (1) nous permettent de suivre, pendant près d'un demi-siècle, l'histoire d'une même maison de banque athénienne sous trois chefs qui la dirigèrent l'un après l'autre, Archestratos, Pasion et Phormion; on pourrait presque dire que nous en feuilletons les livres, que nous en avons les inventaires sous les yeux. Grâce à ces précieux renseignemens, nous pénétrons dans un monde où ne nous conduisent pas les Thucydide et les Xénophon, dans celui des gens d'affaires, ou, si j'ose ainsi parler, de la bourse d'Athènes. Sans doute ceux que nous y rencontrons sont loin d'être des Aristide et des Phocion : certaines de leurs opérations font plus d'hon-

(1) Ces discours sont ceux qui ont pour titre, 1^o *Exception pour Phormion*, 2^o *Contre Callippos*, 3^o *Contre Timothée, assigné en paiement de sa dette*, 4^o *Contre Stéphanos, pour faux témoignage*, deux discours. De ces plaidoyers, il n'y en a qu'un, selon toute apparence, qui soit l'œuvre de Démosthène lui-même, c'est l'*Exception pour Phormion*; les autres plaidoyers auraient été tout à la fois composés et débités par le fils aîné de Pasion, Apollodore.

neur à leur esprit inventif qu'à leur moralité; mais n'en est-il pas de même dans nos sociétés modernes, et les avantages que procurent à un peuple le développement du crédit et l'esprit d'entreprise ne compensent-ils pas le mal que peuvent causer les intrigues et les fraudes de quelques spéculateurs déshonnêtes? Si les banquiers athéniens, si Pasion, Phormion et leurs confrères n'avaient été que des fripons, ils n'auraient point inspiré la confiance qui faisait affluer dans leurs caisses les dépôts des étrangers et des citoyens, les dariques de la Perse, les statères de Cyzique, les tétradrachmes d'Athènes. Sans se dissimuler des fautes et des abus qui sont de tous les temps, on comprendra, par les détails que fournissent les orateurs sur ce groupe et sur son rôle social, quels services rendaient les trapézites, et comment plusieurs d'entre eux, partis de fort bas, obtenaient vers la fin de leur carrière une considération que la cité même leur marquait par d'honorables et publics témoignages.

Comme toutes les sociétés encore dans l'enfance, la société grecque, pendant de longues années, n'avait connu qu'une forme de la richesse, la terre et ce qui servait à la féconder, instrumens de labour, bétail, esclaves. A ce premier fonds s'ajoutèrent avec le temps le luxe de la maison, les meubles, les armes, les objets de prix, les bijoux de toute espèce. Quand les métaux précieux furent découverts et que l'on sut les travailler, les bijoux devinrent, par la matière comme par la façon, un capital condensé sous un moindre volume et déjà bien plus mobile. Un nouveau pas fut fait par l'invention de la monnaie; ce fut, à ce que l'on croit, vers le VII^e siècle que l'usage commença à s'en répandre dans le monde grec.

On avait là désormais une sûre et commode représentation du travail accumulé; sous cette forme, l'épargne pouvait s'employer à produire d'autres valeurs, louer ses services, et enrichir tout à la fois son propriétaire et ceux qui s'assuraient son concours en lui promettant une redevance dont le taux était réglé par la loi de l'offre et de la demande ainsi que par la mesure des risques à courir. Pourvu d'un tel moyen d'échange, servi par les dispositions naturelles d'une race semée dans des îles nombreuses et sur des côtes profondément découpées, le commerce maritime de la Grèce ne cessa de se développer pendant le cours du VII^e et du VI^e siècle, après que l'Égypte se fut ouverte aux Hellènes et que les Phocéens furent entrés en relation avec la Gaule et avec l'Espagne même. La réserve monétaire considérable qui s'accumula peu à peu dans les principales cités grecques s'employait en prêts à intérêt, surtout en prêts maritimes ou *prêts à la grosse aventure*, qui donnaient les plus beaux profits; il en résulta que des intermédiaires devinrent bientôt nécessaires entre les emprunteurs et les capitalistes. Ceux-ci étaient souvent les premiers citoyens de leur ville, des hommes que

leur naissance ou leur talent avait engagés dans la politique; il y avait avantage pour eux à trouver des gens habiles, tout entiers appliqués au commerce de l'argent, entre les mains desquels ils pussent déposer leurs fonds et qui se chargeassent de les faire valoir. Le cas était le même pour le négociant, toujours prêt à partir pour des voyages dont la durée était alors bien plus incertaine qu'aujourd'hui; les sommes qu'il n'emportait point, il tenait à les laisser dans une caisse qui fût bien gardée, et où pourtant elles ne dormissent point oisives. Enfin chaque cité, petite ou grande, avait sa monnaie, symbole de son indépendance et de sa souveraineté. Or plusieurs systèmes monétaires se partageaient le monde grec; la valeur de la drachme, que l'on peut prendre pour unité, différait suivant qu'elle était une fraction du talent euboïque, de celui d'Égine ou de celui d'Athènes. De plus certaines pièces frappées en quantité médiocre par une petite ville n'étaient guère connues que chez elle ou chez ses plus proches voisins et ne circulaient que dans un étroit rayon. Au contraire, d'autres types, ceux qui appartenaient à de grandes cités commerçantes, avaient été portés au loin par leurs marchands et par eux répandus dans telle ou telle région. C'est ainsi que, pendant deux siècles environ, les tétradrachmes de Thasos furent presque les seules pièces qui eussent cours d'un bout à l'autre de la Thrace et dans tout le bassin du Danube, tandis que les didrachmes corinthiens, avec leur belle Pallas casquée, jouissaient de la même faveur en Épire et en Illyrie, sur toute la côte de l'Adriatique. Un peu plus tard, c'étaient les *chouettes du Laurium*, — c'est ainsi que l'on appelait familièrement les tétradrachmes d'Athènes, — qui, sûres de trouver partout bon accueil, s'envolaient par milliers vers tous les rivages de la Méditerranée. L'avantage était réel pour certaines monnaies, seules admises ou du moins préférées à toutes les autres sur tel ou tel marché; elles faisaient prime, et la prime variait suivant que le commerce, pour solder ses achats, avait à expédier dans telle ou telle direction plus ou moins de cet argent privilégié. On voit à quelles opérations complexes de change et d'agio donnaient lieu la diversité des monnaies et la hausse que subissaient par momens les espèces les plus demandées.

Les cités ioniennes, Smyrne, Éphèse, Phocée, surtout Milet, ce rendez-vous des caravanes de l'intérieur et des navires de tous pays, avaient déjà dû voir se dresser sur leur *agora* les comptoirs ou, comme on disait, les *tables* (τράπεζαι) des changeurs; mais la première ville où nous voyons mentionnés, sous le nom qu'ils gardèrent dans l'histoire, les *trapézites* ou « gens de la table, » c'est, vers le temps des guerres médiques, Corinthe, alors si prospère. Pendant ses heureuses années de puissance et de gloire, Thémis-

tole avait déposé 70 talens à la banque du Corinthien Philostéphanos; cette somme, énorme pour l'époque, avait tout à la fois fait la fortune du banquier, qui pouvait l'employer comme fonds de roulement, et servi de ressource au vainqueur de Salamine quand il lui avait fallu prendre le chemin de l'exil. Ce fut d'ailleurs surtout à Athènes, quand cette ville fut devenue le centre d'un vaste empire maritime, que se développèrent et s'organisèrent les affaires de banque. Presque toutes les données que nous possédons sur la manière dont elles étaient conduites se rapportent aux banquiers athéniens du v^e ou plutôt du iv^e siècle. Ces contemporains d'Isocrate et de Démosthène, qui disposaient de capitaux considérables et dont le crédit s'étendait à toutes les places de la mer Égée (1), n'en étaient pas moins les successeurs, en ligne directe, des humbles changeurs qui, deux ou trois siècles auparavant, avaient les premiers dressé dans le bazar des villes ioniennes leur modeste comptoir. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore ces princes de la finance qui traitent avec les royaumes et les empires portent dans toutes les langues modernes un nom qui leur vient de la planche, *banco* ou *tavolino*, derrière laquelle au moyen âge étaient assis en pleine rue les banquiers génois, pisans et florentins (2).

Ces comptoirs des premiers trapézites, gardons-nous de nous les représenter couverts de piles d'or et d'argent, comme celles qui s'élèvent à la portée de la main sur le bureau d'un de nos caissiers. Les monnaies anciennes étaient de forme trop irrégulière et présentaient un trop fort relief pour qu'il fût commode de les disposer par rouleaux. Ces tables devaient plutôt être divisées en un certain nombre de compartimens dont chacun contenait une des sortes les plus courantes; quelques sébiles, quelques sacs de cuir ou de toile, complétaient le mobilier. A l'époque qui nous occupe, la table où se comptent les monnaies ne joue plus dans les opérations de ces banquiers contre ou pour lesquels plaident Isocrate et Démosthène qu'un rôle tout à fait secondaire. On distingue alors, dans la langue courante, les simples *changeurs* (ἀργυροχρημαῖοί ou κολλυβίσται), trafiquans d'assez bas étage que devait posséder en nombre tout port tant soit peu fréquenté, les *prêteurs* (δανεισταί ou τοκισταί), capitalistes qui font valoir leurs fonds en les prêtant soit à l'agriculture, soit surtout au commerce maritime, enfin les *trapézites*, qui réunissent entre leurs mains et pratiquent sur une grande

(1) Apollodore, étant triérarque, trouve à emprunter de l'argent partout où il veut, à Lampsaque, à Thasos, à Ténédos, « parce que, dit-il, j'étais fils de Pasion, que celui-ci était en relation avec beaucoup d'étrangers, et que son crédit était établi dans toute la Grèce » (Démosthène, *Contre Polyclès*, 56).

(2) Sur ces ancêtres de nos financiers modernes, voyez, dans la *Revue* du 1^{er} février 1873, *les Anciens banquiers florentins*.

échelle toutes les opérations auxquelles peuvent donner lieu le commerce des métaux précieux, bruts ou monnoyés, et les diverses formes du crédit. Les capitaux que créent le travail de la terre, l'industrie et le négoce viennent se concentrer dans leurs caisses, comme chez nous dans les banques de dépôt; par leur entremise, de ceux qui les ont produits ils passent à ceux qui, pour produire à leur tour, en sollicitent l'usage et offrent d'en payer le loyer. Le banquier sert des intérêts aux déposans; il en touche de ceux auxquels, sous sa responsabilité, il a confié les sommes dont il était dépositaire; il bénéficie de la différence. Parfois aussi il fait des avances sur dépôt d'objets précieux, tels que bijoux, coupes et couronnes d'or. Les cliens de la banque jouissent encore d'un autre avantage, ils peuvent faire leurs paiemens par son intermédiaire.

Ce qui chez les Athéniens favorisait singulièrement les affaires et donnait au commerce de l'argent et du crédit une activité tout exceptionnelle et très féconde, c'est que le taux de l'intérêt y était affranchi de toute fixation, de toute restriction légale; Lysias nous cite à ce propos, en les expliquant, les propres termes de la vieille loi de Solon. Ainsi, au milieu de toutes ces grossières erreurs économiques où est tombée l'antiquité, avec les législateurs, comme à Sparte et dans bien d'autres cités, avec les philosophes, comme dans les utopies platoniciennes, l'esprit pratique du législateur athénien avait vu tout d'abord la vérité : il avait compris que l'argent est une marchandise comme les autres, dont le prix s'élève en raison inverse de son abondance sur le marché et en raison directe de la demande. Ce principe si juste, que l'Angleterre a proclamé depuis longtemps déjà, mais que la science moderne n'a pu faire passer encore dans la loi française, Solon l'avait posé à Athènes dès le commencement du vi^e siècle avant notre ère. Nous sommes donc en droit de chercher dans cette espèce d'intuition, dans cette vue sensée, dans cette loi bien faite, une des causes qui expliquent l'essor industriel et commercial d'Athènes. Les capitaux de la Grèce entière tendaient à venir s'amasser sur ce marché, où ils étaient sûrs de trouver un loyer très avantageux, que limitaient seuls les besoins de la place et les effets naturels de la concurrence. L'intérêt annuel variait, suivant les circonstances, entre 12 et 18 pour 100, mais c'était par mois qu'il se calculait d'ordinaire. On disait d'un prêt qu'il avait été conclu à 1 drachme, ou bien à 7, 8 ou 9 oboles par mine. Dans certaines opérations où les bénéfices étaient considérables en cas de succès, le capital louait bien plus cher encore son concours : il en était ainsi en matière de prêts maritimes ou prêts à la grosse aventure. Le prêteur n'étant garanti de ses avances que par le corps du navire et par la cargaison, qu'un coup de vent suffisait à détruire, courait de grands risques, il était juste qu'il les

fit payer. Dans ce cas, l'intérêt pouvait s'élever à 30 et 35 pour 100 sans que personne y trouvât à redire, et sans que l'emprunteur y perdit. Les banquiers, qui connaissaient les capitaines et savaient choisir les plus habiles et les plus honnêtes, employaient souvent ainsi une partie des capitaux que leurs cliens avaient déposés chez eux en compte-courant.

Les banquiers avaient des *journaux* (ἐφημερίδες), des *livres* (ὑπομνήματα, τραπέζικὰ γράμματα), auxquels les orateurs et autres écrivains anciens font de fréquentes allusions; ils tenaient leurs écritures en partie double, et toutes les sommes qui leur passaient par les mains figuraient sur ces registres avec la date de l'entrée et de la sortie. Ce n'était point seulement dans la ville où la banque avait son siège principal qu'elle pouvait rendre ce service à ses cliens; grâce à ses relations, à ce que nous appellerions *ses correspondans*, elle était en position d'opérer pour leur compte des remises sur d'autres places. Un de nos jurisconsultes les plus savans, M. Caillemer, a prouvé que les Athéniens ont connu la *lettre de change* ou tout au moins le *chèque*, et que chez eux le contrat de change pouvait même être fortifié par un *aval*, espèce de cautionnement au moyen duquel un tiers vient garantir le paiement de la lettre de change. Le passage d'Isocrate où il trouve une claire mention de ce fait rappelle même le motif qui a donné naissance à cette institution, le désir de soustraire une somme d'argent aux risques du voyage. Les banquiers athéniens allèrent-ils plus loin, eurent-ils l'idée de céder la lettre de change par voie d'endossement et de mobiliser ainsi la créance? M. Caillemer incline à le croire. La législation athénienne sur les obligations diffère très fort de la législation romaine, qui assujettit à de nombreuses formalités la cession des droits incorporels; par le remarquable caractère de simplicité qu'elle présente, elle se rapproche à bien des égards des principes admis par nos codes modernes. Il y a là des analogies qui ont leur valeur; on n'a pourtant jusqu'ici rien trouvé dans les textes qui nous autorise à penser que la créance née du contrat de change n'ait pas été à Athènes forcément personnelle, que la loi ou l'usage ait permis de la transmettre à un tiers. Renonçons donc jusqu'à nouvel ordre à revendiquer pour les trapézites grecs le mérite d'avoir doté le commerce de ce merveilleux instrument; laissons-en l'honneur aux Juifs et aux Italiens du moyen âge, dont les titres sont mieux établis.

Que les banquiers athéniens aient fait ce pas décisif ou qu'ils se soient arrêtés à mi-chemin, — ce qui n'est point douteux, c'est que petit à petit, par la force des choses, on en vint à leur demander des services qu'ils ne semblaient point d'abord appelés à rendre. Ils étaient en relation avec tous ceux des citoyens qui s'occu-

paient d'affaires, avec tous les étrangers qui fréquentaient le marché d'Athènes; ils savaient mieux que personne libeller un contrat dans les formes et de manière à sauvegarder tous les droits; enfin leurs bureaux étaient au centre du quartier marchand, sur l'*agora* même, où se rencontraient les capitalistes, les propriétaires de mines, les armateurs et les capitaines de navire, les négocians, tous ceux qui avaient de l'argent à placer, tous ceux qui désiraient en emprunter. On se promenait par groupes sous ces beaux platanes que Cimon avait jadis plantés, et qui devaient donner à cette partie de l'ancienne Athènes quelque chose de l'aspect que présentent aujourd'hui certaines villes turques; à force de crier et de gesticuler, on finissait par tomber d'accord. Quoi de plus simple alors que d'entrer chez le banquier voisin et de réclamer le secours de son expérience pour mettre les choses en règle? On lui demandait donc de dresser l'acte qui constaterait les clauses et conditions du marché conclu, du prêt consenti. S'agissait-il d'une convention très simple et qui pouvait tenir en quelques mots, on la griffonnait, dans une de ces écritures cursives et avec toutes ces abréviations et ligatures qui font souvent le désespoir des épigraphistes, sur un de ces *ostraca* ou tessons que l'Égypte nous a gardés en si grand nombre, et où se sont conservés tant de curieux monumens de l'administration ptolémaïque, des ordonnances de paiement, des quittances d'impôt. Dans une collection d'Athènes, M. Albert Dumont a trouvé une pièce du même genre provenant de l'Attique : c'est un reçu tracé à la pointe sèche sur un fragment de pot cassé. Devait-il au contraire entrer dans le pacte en question toute une série de clauses assez complexes et d'énonciations détaillées, on prenait deux feuilles de papyrus, et le banquier rédigeait l'acte en double exemplaire. C'était là proprement ce que l'on appelait la *syngraphé* ou contrat; devant témoins, chacune des parties y apposait son cachet, et en recevait un texte. Dans un des discours de la collection démosthénienne, le plaidoyer *contre Lacrite*, nous avons un contrat à la grosse avec toutes ses stipulations.

Ce n'était pas le tout d'avoir entre les mains son contrat dûment libellé, il fallait s'arranger pour ne point le perdre. Or il arrivait souvent que l'un des deux contractans, parfois que tous les deux, sitôt la convention conclue, partissent pour quelque lointain voyage. On avait tout intérêt à ne point exposer son titre aux chances de la navigation. Comment donc faire pour le mettre à l'abri de tout hasard? Le confier à un ami? Dans ce monde mêlé de citoyens et d'étrangers, parmi ces spéculateurs de toute provenance, il en était bien peu qui ne se sentissent à part eux très capables de chercher à s'approprier le bien d'autrui le jour où, comme le dit un orateur dans une affaire de ce genre, « la chose vaudrait la peine de se

mettre au-dessus de la honte; » jugeant les autres d'après soi-même, on n'osait faire fonds sur la probité de ses compagnons les plus familiers. Or, pas plus que Rome, Athènes n'a connu l'institution des officiers ministériels. Dans presque toutes les sociétés modernes, on rencontre, sous un nom ou sous un autre, ces utiles intermédiaires. Chez les anciens, rien de pareil; l'embarras était donc grand. Cette fois encore la pratique suggéra l'expédient par lequel se trouvait atténué ce vice des lois. Ce qui fait la fortune d'un banquier, c'est surtout la confiance qu'il inspire. S'il est habile et intelligent, c'est tout profit; mais être intègre ou du moins en avoir la réputation, voilà ce dont à la longue il ne saurait se passer. La vertu, dans le vrai sens du mot, n'a jamais été, ne sera jamais l'apanage que d'un petit nombre d'âmes d'élite; cependant à côté ou, si l'on veut, au-dessous d'elle il y a place pour une honnêteté moins noble et plus répandue, qu'imposent les nécessités de certains métiers. Cette probité professionnelle, on la trouvait, sauf exceptions, chez les trapézites. Après leur avoir fait rédiger les contrats comme à des praticiens éprouvés, on eut l'idée très naturelle de leur confier ces mêmes contrats pour qu'ils les représentassent quand ils en seraient requis. Il est souvent question, chez les orateurs, d'actes que l'on dépose entre leurs mains. A leur manière, les banquiers athéniens avaient organisé chez eux ce que nous appellerions la garde et le service des titres.

Chez les Athéniens, la preuve testimoniale était regardée comme très supérieure à la preuve chirographaire; on l'employait bien plus fréquemment, on lui attribuait une bien autre valeur. C'était donc par la présence de témoins convoqués tout exprès, et plus tard, devant la justice, par leurs dires, que l'on constatait les dettes contractées, les paiemens effectués. Or l'habitude était si bien prise de compter sur l'exactitude et la loyauté des trapézites, que souvent on versait de l'argent dans leur caisse sans se faire accompagner de témoins. S'élevait-il ensuite quelque difficulté, les livres des banquiers produits devant le tribunal devaient trancher la question, tant on les savait tenus avec un soin exécrable. Un passage du discours *contre Callippe*, attribué à Démosthène, nous introduit dans les bureaux d'une banque grecque. « Tous les banquiers, dit l'orateur, lorsqu'un particulier dépose chez eux des fonds qui doivent être remis à une tierce personne, inscrivent sur leur livre d'abord le nom du déposant et le montant de la somme versée, puis écrivent à côté : « à l'ordre de tel ou tel. » S'ils connaissent de vue celui qui doit toucher l'argent, ils s'en tiennent là; s'ils ne le connaissent pas, ils ajoutent encore une mention, le nom de quelqu'un qui leur est personnellement connu et qui devra leur présenter le tiers auquel ils auront à compter la somme. »

Ce n'était pas seulement aux particuliers que les banquiers prêtaient moyennant certaines garanties; ils faisaient aussi des avances à la cité, ils souscrivaient des emprunts d'état. Sans doute ils s'arrangeaient pour y trouver leur compte; mais pourtant, à ce qu'il semble, souvent ils faisaient au trésor des conditions de faveur. Parfois même ils aidaient la république par des dons volontaires; tantôt ils lui offraient de l'argent, tantôt des armes ou d'autres approvisionnement de guerre. C'est qu'ils avaient un intérêt majeur à devenir populaires. Débiteurs et créanciers d'un grand nombre d'étrangers et de citoyens, ils avaient assez souvent des procès. On sait quelle influence exerçaient sur les décisions des grands jurys athéniens, dont les membres se comptaient par centaines, les sentimens personnels des juges, leurs sympathies et leurs antipathies. Il ne fallait point que les adversaires des trapézites pussent les représenter devant le tribunal comme d'avidés spéculateurs qui s'enrichissaient aux dépens de la cité. Enfin la plupart des banquiers n'étaient, du moins au début de leur carrière, que des affranchis ou des *météques*, et ils aspiraient au titre de citoyen.

Quand, après les guerres médiques, le commerce et l'industrie avaient pris chez les Athéniens un soudain essor, quand la fortune mobilière avait acquis en Attique une subite et nouvelle importance, les opérations de banque avaient été inaugurées à Athènes par des étrangers. C'était dans les cités ioniennes, encore prospères malgré la conquête perse, ou dans l'opulente Corinthe, alors la première puissance navale du monde grec, que ceux-ci avaient appris le métier. Les trapézites avec qui les orateurs nous mettent en relation sont tous d'origine servile. Partout, dans les services publics comme dans les ateliers industriels et les maisons de commerce, des esclaves étaient employés comme ouvriers et comme surveillans, comme copistes et commis. Était-on laborieux et intelligent, on parvenait bien vite à se faire affranchir; dès lors on jouissait tout au moins des droits civils, on pouvait succéder à son ancien maître. On ne se souciait pas, une fois chef de maison, de rester cantonné dans la classe des étrangers domiciliés, d'être toujours astreint, pour ester en justice et pour accomplir certains actes de la vie civile, à réclamer la présence et l'intervention d'un répondant, d'un patron choisi parmi les citoyens; on voulait devenir citoyen. Or même au iv^e siècle la cité était encore très fermée: pour en ouvrir les portes, il fallait une loi, et le peuple n'était point prodigue de cette faveur. Ceux qui obtenaient le plus aisément ce titre, c'étaient les princes étrangers, ces petits souverains du Bosphore cimmérien et de la Thrace qui assuraient aux Athéniens sur leurs marchés des avantages commerciaux; c'étaient les Grecs influens, les chefs de parti qui pouvaient amener leur ville à l'alliance d'Athènes; c'étaient

enfin les généraux qui mettaient à sa disposition leurs bandes de mercenaires. Quelquefois pourtant de plus humbles personnages se trouvaient en mesure de rendre à la cité des services moins brillants, mais plus précieux encore. Depuis la fin de la guerre du Péloponèse jusqu'à l'asservissement de la Grèce, le trésor d'Athènes est sans cesse à court; on entreprend des guerres sans avoir tout d'abord pourvu à la dépense, sans vouloir s'imposer, sous forme de contributions extraordinaires, les sacrifices devant lesquels ne reculaient pas les fortes générations du siècle précédent. Dans de tels momens, quand arrivaient les pressantes dépêches d'amiraux et de généraux qui réclamaient la solde pour leurs équipages et leurs soldats, avec quel empressement on devait accueillir les offres des capitalistes qui se chargeaient de fournir tout de suite, à des intérêts modérés, les sommes nécessaires! Ceux qui obligeaient ainsi l'état avaient aussi bien souvent l'occasion d'obliger les particuliers; point de banquier qui ne comptât quelque client parmi les orateurs. Un ami montait donc à la tribune, il rappelait les services antérieurs, il proposait au peuple de récompenser, par l'octroi du titre de citoyen, tant de bienfaits et de sacrifices. Le décret passait; Pasion, Phormion ou tel autre trapézite devenait bourgeois d'Athènes, et, de par sa richesse, entrait dans la première classe, celle des citoyens les plus imposés, faisait souche de chevaliers et de triérarques.

Dans les cités qui avaient quelque industrie et quelque mouvement d'affaires, le commerce de l'argent et du crédit donnait de si beaux profits que l'on finit par vouloir en assurer tout au moins une part à l'état. Sous les successeurs d'Alexandre et après la conquête romaine, différentes villes, entre autres Athènes, Sinope, Ténos, paraissent avoir eu des banques publiques; on en apprend l'existence par les textes épigraphiques. Ce qui n'est pas douteux, c'est que certains impôts et le produit des amendes entraient dans la caisse de ces banques et en formaient comme le fonds de roulement, c'est qu'elles étaient aussi chargées de la fabrication et de la frappe des monnaies; elles réalisaient ainsi un bénéfice sur les métaux précieux qui leur arrivaient par diverses voies. Certains temples, vers le même temps, avaient aussi pris le parti de faire la banque; ils prêtaient aux particuliers ou aux villes les sommes, souvent très considérables, qui composaient leur trésor. Les choses se passaient ainsi dans les sanctuaires de Delphes, de Délos, d'Éphèse, de Samos et d'autres encore. Tout ceci d'ailleurs est d'une époque un peu postérieure à celle que concernent et où s'arrêtent ces études. Pour le moment, nous nous bornerons à retracer, d'après Isocrate et Démosthène, deux épisodes de l'histoire d'une banque athénienne dans la première moitié du IV^e siècle avant notre ère.

II.

Il y avait à Athènes, vers la fin de la guerre du Péloponèse, une maison de banque dirigée par deux associés, Archestrate et Antisthène. Le premier avait un esclave, Pasion, qui s'était fait de bonne heure remarquer par son intelligence et son activité; après avoir longtemps profité de ses services, Archestrate affranchit Pasion, puis, de concert avec son associé, lui céda sa banque, peu de temps sans doute après le rétablissement de la démocratie. Toujours est-il qu'en 394, année où fut écrit le *Trapezitique*, Pasion était déjà chef de maison. C'est à lui, à lui seul que s'en prend le client d'Isocrate; c'est lui qu'il accuse de nier un dépôt, de ne pas vouloir représenter des sommes versées en compte-courant dans la caisse de la banque. Les faits allégués ici sont-ils vrais ou faux? On ne peut le dire; le récit d'Isocrate n'en est pas moins intéressant par les physionomies et les tableaux de mœurs qui s'y dessinent, par tout ce qu'il nous apprend des allures et du langage de la gent financière d'Athènes.

Le discours est composé pour le fils de Sopæos, un de ces aventuriers grecs qui faisaient leur fortune auprès des petits princes à demi barbares du Bosphore cimmérien et de la Thrace. C'étaient parfois d'habiles officiers qui savaient réunir une bande de mercenaires ou armer et exercer à la grecque un corps de troupes indigènes; mais la plupart d'entre eux s'occupaient plutôt encore d'affaires d'argent: ils étaient les ministres des finances et les banquiers de ces princes, ils jouaient auprès d'eux à peu près le rôle que depuis plusieurs siècles les *sarafs* arméniens remplissent auprès des sultans et des pachas turcs. Quelquefois exposés comme ceux-ci à des disgrâces subites, suite de quelque intrigue de palais, ils finissaient presque toujours par s'en tirer. Au bout de quelque temps, cela se dénouait par une réconciliation dont les sujets du prince et les marchands étrangers devaient bientôt payer les frais. C'est qu'il en avait coûté cher au ministre pour fermer la bouche à ses ennemis et pour apaiser le souverain.

Sopæos était le favori de Satyros, prince du Bosphore, qui avait avec les Athéniens des relations garanties par un traité de commerce et fort profitables aux deux parties. Le Pirée tirait du Bosphore de grandes quantités de blé. Sopæos avait un fils qui voulait voir Athènes. Le père mit à la disposition du voyageur une forte somme d'argent et l'envoya au Pirée avec plusieurs cargaisons de blé et d'autres denrées. Tout en jouissant des plaisirs de la grande ville, le jeune homme ne négligerait pas les affaires; il placerait les marchandises de son père, il entretiendrait ses relations, recou-

vrerait ses créances et surveillerait l'emploi de ses fonds. Tout alla d'abord pour le mieux. Adressé par Sopæos à Pasion, un des premiers banquiers d'Athènes, le jeune homme trouva près de lui cet accueil empressé et obséquieux sur lequel peut compter partout un riche étranger porteur d'une forte lettre de crédit. On lui procura des amis et des plaisirs; on reçut en dépôt tout l'argent qu'il tira de la vente des marchandises; on promit de l'intéresser dans les plus belles affaires que ferait la banque. Notre fils de ministre trouvait qu'à Athènes les banquiers mêmes étaient de bien aimables gens.

Au bout de quelques semaines, il eut une désagréable surprise. Par un navire arrivant du Pont, on apprit qu'il y avait eu là-bas une révolution de palais : Sopæos avait déplu à son prince, il avait été jeté en prison; ses biens étaient confisqués, et Satyros allait envoyer à Athènes des délégués chargés de rechercher et de saisir toutes les marchandises et toutes les sommes que son ancien ministre y possédait. Athènes avait pour son commerce un tel besoin du bon vouloir de ces princes du Bosphore que l'on ne risquerait pas de se brouiller avec lui pour une pareille bagatelle. Sopæos, puisqu'il avait perdu sa place, n'était plus à ménager.

Tout éperdu, le fils de Sopæos alla trouver son bon ami Pasion, et lui conta l'affaire. Le rusé personnage parut prendre une grande part à sa peine. Il s'agissait d'abord pour la banque de ne point se dessaisir de sommes qu'elle faisait valoir. Pasion conseilla donc au jeune homme de remettre sans difficulté aux représentans de Satyros les marchandises et le peu d'argent qu'il avait alors entre les mains; quant au capital, beaucoup plus considérable, qui était déposé chez Pasion, il en dissimulerait l'existence, il dirait que ses dépenses avaient absorbé jusqu'à la dernière obole les fonds qui lui avaient été confiés; il soutiendrait que, loin de posséder encore quelque chose, il était débiteur de Pasion et de plusieurs autres citoyens, qui, sur la réputation et le crédit de son père, lui avaient à plusieurs reprises fait des avances. Ainsi Pasion se porterait créancier de trois cents drachmes; un autre ami produirait des réclamations analogues; tous ces compères affecteraient la plus sérieuse inquiétude à propos de leurs créances. Grâce à cette comédie, les députés du Bosphore comprendraient que, là où il n'y a rien, le roi perd ses droits.

Le crédule étranger, enchanté du conseil, sourit, au milieu de son trouble et de ses alarmes, à l'idée du bon tour qu'il allait jouer à Satyros; il serra les mains de Pasion, il l'appela son sauveur. Tout en acceptant ces témoignages d'affection et de confiance, celui-ci, qui avait pris la mesure de son client, songeait déjà à rendre le tour encore meilleur, à hériter tout à la fois de

Satyros et de Sopæos; ce serait pitié de rendre à ce dépensier, à ce naïf, 7 ou 8 beaux talens d'argent que, suivant l'expression athénienne, on pouvait si bien *faire travailler*. Sa secrète pensée éclata bientôt. Le jeune homme, inquiet des mesures que les Athéniens pourraient prendre contre sa liberté, résolut de partir pour Byzance; il ne s'amusa plus à Athènes depuis qu'il n'y pouvait jeter l'argent par la fenêtre et que ses anciens compagnons de plaisir lui battaient froid. Figurez-vous, pour comprendre son ennui, un prince russe qui, après avoir été présenté à Paris dans les cercles et chez les femmes à la mode, après avoir été, pendant quelques mois, l'un des héros du boulevard, du foyer de l'Opéra et du champ de courses, apprend tout à coup et ne peut cacher à personne que tous ses biens de Russie sont confisqués; en une heure, le bruit se répand qu'au lieu de pouvoir tirer à vue sur son banquier, il est menacé de la prison pour dettes. Imaginez quelle solitude se fait le jour même autour de lui, et de quelles réclamations pressantes l'assaillent tous les fournisseurs qui hier encore lui donnaient, lui offraient tout à crédit; vous n'aurez encore qu'une faible idée du changement qui s'était opéré dans la situation du jeune homme. Une menace d'extradition pesait sur la tête de celui que poursuivait Satyros, et, s'il était livré à ce barbare, n'était-il point exposé à périr avec son père dans un de ces supplices ingénieusement raffinés dont les despotes orientaux n'ont jamais perdu la tradition?

A Byzance, il trouverait peut-être à recouvrer des sommes dues à son père, et en tout cas sa liberté et sa vie y seraient en sûreté; Byzance avait le blé de la Thrace, et, protégée par sa position et ses fortes murailles, elle ne craignait point les petits rois barbares de l'Euxin, elle ne trahirait pas son hôte. Le voyageur, avant de s'embarquer, alla voir Pasion pour retirer de ses mains son argent et lui prodiguer ses remerciemens. Pasion le reçut avec politesse, mais avec embarras; il reconnaissait la dette, mais il avait engagé les fonds dans l'intérêt même du déposant; il lui fallait du temps pour les dégager, il n'était pas encore en mesure de les rendre. Plus contrarié de ce retard qu'alarmé des suites, le client fut forcé de se contenter de ces raisons; sa confiance en Pasion avait été trop entière pour s'évanouir en un jour. Pourtant, comme à de nouvelles démarches le banquier répondait toujours par les mêmes excuses et les mêmes prétextes, il finit par concevoir quelques soupçons; il envoya deux de ses amis à Pasion. L'un au moins de ceux-ci, Ménexène, était un citoyen. En face de Ménexène, Pasion changea de ton. « Il ne savait ce qu'on lui voulait; il n'avait rien reçu de celui au nom duquel on parlait, il ne lui devait rien; comme cet étranger l'avait lui-même déclaré aux députés de Satyros, c'était

au contraire la banque qui lui avait prêté 300 drachmes et qui pouvait le poursuivre. » On ne put obtenir d'autre réponse.

Il n'y avait plus à en douter, Pasion avait résolu de s'approprier la plus grosse part des dépouilles du malheureux. La plainte était impossible. Il n'y avait rien eu d'écrit entre les deux parties, et le dépôt n'avait eu d'autre témoin qu'un jeune esclave qui faisait fonction de caissier chez Pasion. D'ailleurs on ne pouvait songer à entamer une revendication judiciaire et à citer ce témoin. Le volé s'était fait d'avance le complice et le garant de son voleur; il avait arrangé avec lui une comédie dont il se trouvait maintenant la victime. N'avait-il pas lui-même dit et répété à qui voulait l'entendre qu'il ne possédait plus rien, qu'il ne vivait que des avances de Pasion et de quelques autres prêteurs? S'il se donnait aujourd'hui un démenti, et qu'un tribunal contraignît Pasion de rendre gorge, à qui profiterait cette restitution? Les représentans du roi mettraient opposition au paiement; l'argent ne sortirait de la banque que pour tomber entre leurs mains, et tout le fruit qu'en retirerait le plaignant, ce serait d'être un peu plus compromis auprès du roi; celui-ci ne manquerait point de faire payer au père l'effronté mensonge du fils.

L'impunité était donc à peu près assurée à Pasion, et sa dupe en devait être pour sa courte honte, quand se produisit dans ce petit drame une soudaine péripétie. Sopæos non-seulement était sorti de prison, mais il était plus en faveur que jamais auprès de son prince, qui, pour lui donner un public témoignage de réconciliation et d'amitié, avait fiancé son propre fils à la fille du ministre. C'étaient là les nouvelles inattendues qu'avaient apportées au Pirée les derniers navires arrivés du Bosphore. Au lieu d'être comme la veille presque un proscrit, un de ces abandonnés du sort contre lesquels on peut tout oser, le client de Pasion était redevenu le fils d'un ministre, le beau-frère d'un roi. L'infidélité dont il craignait jusqu'alors de se plaindre pour ne pas risquer de se perdre lui-même, il allait pouvoir la dénoncer tout haut. Sans doute Pasion pouvait se tirer d'affaire en restituant; mais il était bien résolu à n'employer ce moyen désespéré qu'à la dernière extrémité; il avait commencé à faire de ces capitaux un trop habile usage pour ne pas les regarder déjà presque comme sa propriété. Il s'agissait donc tout au moins de gagner du temps; d'un jour à l'autre, un caprice du maître ne pouvait-il renvoyer Sopæos en prison et refaire de son fils un pauvre hère que l'on aurait de nouveau à sa discrétion?

Le plus pressé, c'était d'éloigner cet employé de la banque, ce Kittos, unique témoin du versement opéré par l'étranger. Pasion le fait donc en secret sortir d'Athènes, et quand celui qu'il a voulu spolier vient le sommer de laisser Kittos déposer, il prend

hardiment l'offensive, il accuse Ménexène et son ami d'avoir séduit l'employé et d'en avoir reçu 6 talens frauduleusement soustraits à la banque; il ajoute que, pour faire disparaître la preuve de ce vol, les instigateurs du délit ont fourni à leur complice les moyens de fuir. Pasion, on le voit, était homme de ressource. Son adversaire reste interdit devant une accusation aussi imprévue. Sans lui laisser le temps de se reconnaître, Pasion l'entraîne devant le *polémarque*, celui des archontes qui était chargé de la police des étrangers résidant à Athènes et qui recevait les actions intentées contre eux. Là il pleure, il crie, il s'indigne; il demande que l'étranger, capable de s'enfuir avec l'argent dérobé, soit tout de suite jeté en prison, ou qu'il fournisse une caution de 6 talens. La caution se trouva; mais c'était encore du temps perdu pour le fils de Sopæos. Avant d'attaquer Pasion, il fallait qu'il se défendit : au lieu de démontrer qu'il était victime d'un vol, il fallait qu'il commençât par prouver qu'il n'était point lui-même un suborneur et un voleur. Pasion pouvait espérer qu'il y aurait là de quoi décourager son créancier et le décider à repartir pour le Bosphore.

Par bonheur, Ménexène était un homme énergique, capable de tenir tête à Pasion lui-même. Au lieu de renoncer à lutter, il partit tout d'abord à la recherche de cet employé dont le témoignage devait être décisif. Guidé par je ne sais quels indices, il le suivit jusque dans le Péloponèse, s'assura de sa personne, et le ramena en triomphe à Athènes. Là, il invita devant le magistrat Pasion à laisser mettre Kittos à la torture. La loi athénienne défendait d'appliquer la question aux personnes de condition libre; mais elle l'autorisait pour les esclaves de l'un ou de l'autre sexe. De nombreux passages des orateurs attiques prouvent la confiance que l'on avait dans les avantages et les résultats de ce cruel procédé. Nos sociétés modernes, qui n'y ont renoncé que depuis le siècle dernier, n'ont pas le droit de s'étonner outre mesure que ce préjugé ait existé quatre siècles avant notre ère chez les Athéniens. On croyait donc naïvement que l'on avait toute chance d'arracher ainsi la vérité à celui qui la savait et ne voulait point la dire : aussi, quand on se trouvait en présence d'un adversaire dont les esclaves, pensait-on, pouvaient par leur déposition jeter de la lumière dans le débat, on le sommait de les livrer au tortionnaire. Vous aviez le droit de décliner cette requête; mais c'était créer contre vous une présomption défavorable.

La situation de Pasion devenait mauvaise. Pour éviter la douleur, Kittos finirait par avouer, d'une part qu'il avait vu l'étranger confier des fonds à la banque, de l'autre que c'était son propre maître qui l'avait éloigné d'Athènes. Il fallait à tout prix lui éviter la torture. Pasion avait plus d'un tour dans son sac; voici ce qu'il

imagina. Devant le polémarque, il affirma que Kittos était de condition libre et ne pouvait par conséquent être traité comme un esclave. Ménexène répond que Pasion ne cherchait qu'à gagner du temps; il s'oppose à la mise en liberté provisoire, à moins que Pasion ne fournisse une caution dont la valeur fût égale à celle des sommes que la banque devait à son ami. Pasion s'exécute, il dépose 7 talens, près de 50,000 francs, afin d'épargner la question et d'assurer les privilèges de la liberté à celui que tout à l'heure encore il accusait d'être l'auteur d'un grave abus de confiance, le principal complice d'un vol commis à son préjudice.

L'inconséquence était évidente. Pris à son propre piège, Pasion semblait se contredire lui-même. Il sentit qu'il lui serait difficile d'expliquer à son avantage toutes ses démarches et qu'il était dans une impasse; il tenta de revenir sur ses pas. Il fit dire à ses adversaires qu'ils pouvaient interroger Kittos comme ils le voudraient. Ceux-ci acceptèrent et convinrent de se rencontrer dans le temple de Vulcain avec Pasion, son esclave et les personnes chargées de le faire parler. Il y avait des citoyens, sorte d'experts attirés ou d'arbitres spéciaux, qui, servis par des esclaves dressés à cet office, louaient en pareil cas leur concours; c'étaient eux qui dirigeaient l'opération et qui prenaient note des aveux ainsi obtenus. Nous ne connaissons point toutes les variétés de torture que la loi et l'usage autorisaient; ce qui est certain, c'est que l'on s'arrêtait bien en-deçà des limites que s'était fixées notre ancienne législation. La situation était toute différente; les pauvres gens auxquels à Athènes on infligeait cette épreuve n'étaient point, comme chez nous au moyen âge, des accusés présumés ou déjà déclarés coupables; c'étaient de simples témoins. Dans la froide indifférence avec laquelle, pour obliger un plaideur, pour servir les intérêts d'un citoyen, on faisait souffrir des créatures humaines, il y a un curieux et triste effet de l'institution servile. On voit comment, par la force des choses, elle a conduit le législateur athénien, si doux d'ailleurs, même pour l'esclave, à traiter comme des criminels des gens qu'il savait innocens, mais dont il attendait quelques renseignemens sur les faits de la cause. Tout ceci n'est qu'une naturelle conséquence de l'idée que l'antiquité tout entière se faisait alors encore de l'esclave, cet *instrument doué de vie*, ἑμπύργον ὄργανον, comme le définit Aristote. Il n'en est pas moins vrai que, torturant ces malheureux sans avoir contre eux aucun sujet de colère ou de haine, le citoyen athénien ne pouvait aller aussi loin que le firent plus tard les bourreaux de l'inquisition ou du parlement. Il y avait d'ailleurs un obstacle qui le retenait plus sûrement encore sur cette pente que le sentiment de la justice ou qu'un involontaire mouvement de pitié : c'était l'obligation imposée à quiconque mettait à la question les es-

claves livrés par son adversaire de dédommager celui-ci du tort qu'il lui aurait fait en détériorant sa propriété. La bastonnade, la flagellation, la constriction exercée avec des cordes, étaient, à ce qu'il semble, les moyens d'intimidation les plus usités, et encore fallait-il n'en user qu'avec réserve. S'il en résultait une incapacité de travail un peu prolongée ou la perte d'un membre, si l'esclave périssait dans les tourmens, vous pouviez tout à la fois perdre votre procès et vous voir condamné à payer une indemnité bien supérieure à la valeur réelle de l'esclave. Peut-être y avait-il aussi une responsabilité pécuniaire pour les commissaires chargés de diriger ces cruels interrogatoires.

Ce n'en devait pas moins être pour le pauvre esclave, ainsi livré à des tourmens qu'il n'avait rien fait pour mériter, une heure de poignantes angoisses. Les esclaves accoutumés à la fatigue et à la peine, comme ceux qui travaillaient aux champs ou dans les mines, pouvaient encore se tirer à leur honneur de cette épreuve; quelques coups de bâton étaient bientôt reçus; mais il y avait à Athènes beaucoup d'esclaves qui remplissaient, soit dans des ateliers, soit dans des magasins ou des bureaux, des fonctions analogues à celles dont sont chargés chez nous des contre-mâtres ou de petits employés. L'usage et les mœurs laissaient à ces hommes, souvent très industrieux et très capables, une grande liberté d'allures; comme le remarque l'auteur d'un écrit attribué à Xénophon, il était difficile de les distinguer, à leur costume et à leur langage, des citoyens eux-mêmes. Pour faire sentir à ces gens la distance qui les séparait des autres habitans d'Athènes, il fallait une circonstance comme celle-ci; rien, dans la vie assez douce qu'ils menaient d'ordinaire, ne les avait préparés à d'aussi durs traitemens, et il y avait bien des chances pour qu'ils ne sussent pas résister à l'appareil menaçant de la torture et pour que la douleur leur arrachât bien vite des cris, des prières et des aveux. Kittos appartenait à cette catégorie d'esclaves. Pasion n'en pouvait guère douter : avant même d'avoir senti les premières pointes de la souffrance, il parlerait, il confirmerait le fait du dépôt; il attesterait que, s'il était parti pour le Péloponèse, c'était bien sur l'ordre de son maître.

Aussitôt donc que l'on se fut réuni, quand Pasion vit apprêter les cordes et les verges sous les yeux de l'esclave déjà pâlisant, il changea de langage. « Interrogez Kittos, dit-il, posez-lui toutes les questions que vous voudrez; mais ne le frappez point, je ne suis pas venu pour le livrer à des bourreaux. » Devant ce refus formel de Pasion, les arbitres qui avaient été désignés pour appliquer la torture au témoin et recueillir ses aveux n'avaient plus qu'à se retirer; c'est ce qu'ils firent après avoir déclaré que suivant eux Pasion aurait dû remettre l'esclave. Le banquier répondait

par de bruyantes protestations : « s'il ne voulait point voir expirer sous le fouet un fidèle serviteur, ce n'était pas qu'il eût la moindre envie de faire tort à personne. C'est aux arbitres de se prononcer; s'ils décident contre lui, il paiera tout aussitôt. » Ceux-ci n'avaient pas mission de trancher cette question, et Pasion le savait. On se sépara donc sans que ce rendez-vous eût amené d'autre résultat que de constater le parti-pris de Pasion, bien résolu à tenir closes les lèvres de Kittos.

Cependant Pasion n'avait pu se dissimuler l'impression produite sur les assistans. L'affaire pouvait mal tourner; peut-être serait-il plus sage de transiger. Jour fut donc pris avec le fils de Sopæos; on se rencontra dans un temple, à l'Acropole. Là, loin de toute oreille et de tout regard indiscret, Pasion fut tout autre. D'un pan de son manteau, il se cachait le visage comme un homme honteux de sa conduite, qui n'ose affronter les yeux d'un ami envers lequel il a eu des torts graves. Il pleurait, il répétait qu'il avait fallu, pour le décider à nier un dépôt, de graves embarras d'argent : « bientôt il serait en mesure de faire la restitution demandée; il suppliait son client de lui pardonner et de tenir la chose secrète. Tout le succès de sa maison reposait sur la confiance qu'elle inspirait; que cette confiance vint à être ébranlée par une révélation malheureuse, et c'en était fait de son crédit. » L'étranger crut à un repentir sincère; il promit à Pasion de ne point chercher à le perdre, et le laissa libre de choisir l'heure et le mode de paiement qui sauvegarderait le mieux tout à la fois les intérêts du créancier et ceux de la banque. Trois jours après, nouveau rendez-vous, encore sans témoins. Le banquier et son créancier s'engagèrent leur foi aux conditions suivantes. Pasion reconnaissait la dette, mais le public ne serait pas mis dans la confidence. Pasion s'embarquerait pour le Bosphore en compagnie de son client, et ce serait là qu'il lui rendrait l'argent. De cette manière, on n'en saurait rien à Athènes, et Pasion pourrait expliquer comme il l'entendrait son voyage et le dénouement de l'affaire. Au cas où, malgré ses promesses, il ne paierait pas, Satyros serait pris comme arbitre; si le roi constatait que Pasion avait manqué à ses engagements, celui-ci aurait à verser, outre le principal de la dette, une moitié en sus de la somme réclamée. Les clauses du contrat furent mises par écrit, et, pour qu'aucune des deux parties n'eût la tentation de faire disparaître cet acte important, il fut décidé qu'on le confierait à un tiers. On appela donc à l'Acropole un capitaine de navire qui faisait de fréquens voyages entre Athènes et le royaume du Bosphore; on déposa entre ses mains, sans doute après lui avoir fait prêter serment, le contrat scellé et cacheté. Dès qu'il serait prévenu que Sopæos n'avait plus rien à réclamer de Pasion et que l'affaire était terminée, il

brûlerait l'acte; si au contraire de nouvelles difficultés survenaient, il le remettrait à Satyros en personne.

Toutes les précautions semblaient bien prises; le contrat était garanti par une clause pénale qui y faisait intervenir Satyros. Or Pasion, qui devait avoir des intérêts engagés dans le Bosphore, ne se soucierait pas d'en mécontenter le prince. Aussi le banquier avait-il en ce moment le ton très humble; c'est que la convention conclue n'avait pas suffi à le tirer des embarras où il s'était plongé par ses propres artifices. Ménexène, qui s'était vu accuser par lui d'avoir suborné un esclave et commis ou conseillé un vol, avait fort mal pris la chose; il avait intenté une action pour son propre compte, il exigeait que Kittos fût mis à la torture, il réclamait de Pasion, à titre de dommages et intérêts, une somme égale à la caution que celui-ci l'avait obligé à fournir. Pasion suppliait celui de ses deux adversaires avec lequel il s'était réconcilié de décider l'autre à retirer sa plainte; mais le fils de Sopæos refusait de s'en mêler et le laissait s'arranger comme il l'entendrait avec Ménexène. Pasion mourait de peur que Ménexène n'entendît parler du contrat qu'il avait consenti à signer, car alors tout était perdu. Ménexène aurait contraint son ami à produire cet acte devant le tribunal; tout le monde aurait su que le banquier reconnaissait la dette si effrontément niée, et la chose aurait fait scandale à Athènes. Pour sortir de cette situation, Pasion fit un nouveau coup de partie. Il réussit à corrompre un des esclaves du capitaine auquel avait été confié l'accord conclu; il se procura, par l'entremise de celui-ci, le texte même de l'acte, il le falsifia et le fit remettre en place par son complice. Cette opération terminée, il relève la tête, il reprend son impudence accoutumée; aux premières démarches de son client, qui le priaient de partir enfin pour l'Euxin, il répond qu'il ne songe nullement à ce voyage, et qu'il ne doit plus rien à cet importun qui le persécute de ses réclamations. On insiste; Pasion demande que l'acte soit ouvert et lu devant témoins. On y consent, et on y trouve une décharge générale donnée par l'étranger à son banquier. On voit d'ici la surprise de Ménexène et de son ami. A celui-ci, s'il ne voulait point perdre son argent et de plus passer pour un calomniateur, il ne restait plus qu'une voie, un procès intenté à Pasion devant les juges athéniens; il s'agissait de prouver que Pasion avait commis ce que nous appellerions un faux en écriture privée.

La chose souffrit encore, à ce qu'il semble, quelque délai. L'étranger fit un voyage jusque dans le royaume du Bosphore. Pasion avait persisté à refuser de l'accompagner, mais il avait envoyé là-bas son esclave et confident Kittos. Le jeune homme et l'agent du banquier exposèrent l'affaire, chacun à son point de vue, devant

Satyros. Le prince, avec beaucoup de bon sens, se déclara incompetent; c'était à Athènes que s'était passé tout ce dont on l'entretenait et qu'avait été conclue la convention; il n'avait point, à distance, les élémens nécessaires pour se faire une opinion et pour trancher le débat. Il tint pourtant à donner au fils de son favori une preuve de bon vouloir et de sympathie; il réunit les capitaines et négocians athéniens qui se trouvaient alors dans le port, et il leur présenta son sujet; il les pria de prendre à Athènes sa défense et de ne point le laisser devenir la victime de Pasion. Il fit plus : il adressa au peuple athénien une lettre dans laquelle il recommandait aux magistrats et aux jurés athéniens celui qui allait comparaître devant eux, confiant dans leur justice. Ce fut ainsi, sous les auspices de son souverain et fort de son appui moral, que le créancier de Pasion, à son retour de voyage, vint soutenir sa demande devant un tribunal présidé par le polémarque; la qualité du plaignant, l'intervention de Satyros, sur laquelle le plaideur a soin d'insister dans sa péroraison, l'opulence de Pasion, les inquiétudes de ses associés et de ses nombreux cliens, toutes ces circonstances durent appeler l'attention publique sur les débats de cette cause.

Le client d'Isocrate gagna-t-il son procès? On serait tenté de le croire, tant le discours prévient le lecteur en faveur de celui qui le prononce. Peut-être d'ailleurs le fait même que le plaidoyer a été recueilli et conservé par Isocrate témoigne-t-il du succès qu'il a obtenu en faisant accueillir une requête qui pouvait sembler très aventureuse. En effet, qu'on ne l'oublie pas, les preuves matérielles faisaient défaut à l'adversaire de Pasion; le fils de Sopæos ne pouvait fonder sa réclamation sur aucune pièce écrite ni même sur aucun témoignage direct et concluant. Tout ce qu'il pouvait démontrer, c'est que Pasion s'était conduit à plusieurs reprises, dans le cours de cette longue contestation, en homme qui n'a pas la conscience et les mains nettes.

L'opinion publique chez les Athéniens ne paraît pas avoir été très sévère pour des combinaisons et des malices comme celles dont le fils de Sopæos accuse Pasion : elles pouvaient faire condamner à une restitution, voire à des dommages et intérêts; mais elles n'entraînaient point cette condamnation pénale et par suite cette note d'infamie qui, d'après nos lois, ne pourrait guère manquer, dans un cas comme celui-ci, de suivre la responsabilité civile. L'absence de tout ministère public épargnait au coupable le danger de voir la question portée sur ce scabreux terrain du crime commis envers la société. De plus la race grecque n'a jamais été bien exigeante en fait de moralité. Le vrai héros national, ce n'est point Achille, c'est cet Ulysse, qui sait si bien dérober et mentir, qui cherche à tromper sa protectrice elle-même, Pallas-Athéné.

Dans les premières années de son exercice, Pasion a pu céder un jour à une tentation qui s'est trouvée trop forte pour lui ; mais, quelle qu'ait été l'issue de ce procès, les embarras que lui avait causés l'effort tenté pour s'approprier le bien d'autrui durent le convaincre, intelligent comme il était, que le plus sûr calcul, c'était encore de se recommander par une probité scrupuleuse. Rappelant, une quarantaine d'années plus tard, les origines de cette fortune, très humble à ses débuts, Démosthène disait, sans crainte d'être contredit : « Pasion obtint la confiance ; c'est une chose merveilleuse et rare, chez les hommes qui travaillent sur le marché et qui s'occupent du commerce de l'argent, que de paraître à la fois actifs et honnêtes. » Sa maison devint la première d'Athènes ; les citoyens les plus riches et les mieux posés, tels que Timothée, le fils de Conon, tels que Callistrate d'Aphidna, lui remirent leurs fonds ou lui empruntèrent de l'argent. Plus d'une fois il avait eu l'occasion de rendre à l'état, avec toutes les apparences du désintéressement, d'importans services pécuniaires ; il obtint donc aisément le titre de citoyen. Nous connaissons les dispositions que prit le banquier avant de se retirer et l'inventaire qui fut dressé après sa mort. Sur l'héritage qu'il laissa à ses fils et à sa veuve, sur les différentes valeurs dont se composait le patrimoine, sur les contestations auxquelles donna lieu le partage, les renseignemens abondent, et celui qui veut les résumer et les grouper n'a que l'embarras du choix.

III.

Nous possédons, dans le recueil des discours attribués à Démosthène par son premier éditeur alexandrin, le poète Callimaque, jusqu'à huit plaidoyers qui ont été prononcés par Apollodore, le fils aîné de Pasion, et un neuvième, où cet Apollodore est vivement attaqué par le successeur de son père, Phormion. Par l'un de ces discours, nous apprenons incidemment que Pasion était encore à la tête de sa maison en 372, et par un autre qu'il mourut en 370, après une longue et douloureuse maladie. C'est donc dans ce court intervalle que, se sentant âgé et déjà souffrant, il mit ordre à ses affaires et régla l'avenir avec une sagesse qui fait honneur à son jugement.

L'employé principal de la banque n'était point alors, comme on aurait pu s'y attendre, ce Kittos qui y remplissait les fonctions de caissier au temps du procès contre le fils de Sopæos. Peu de temps après, Kittos quitta son premier patron ; profitant de leçons prises à si bonne école, il s'établit pour son compte. Chez Pasion, il avait été remplacé par un autre commis, lui aussi d'origine étrangère et

servile, Phormion. Comme première récompense de son assiduité et de son intelligence, Phormion avait reçu la liberté; puis, à mesure que les années s'appesantissaient sur son vieux maître, il avait pris dans la maison une place de plus en plus importante; sous la haute surveillance de Pasion, il avait fini par être chargé de tout le détail et par diriger les affaires.

La banque donnait de très beaux revenus; on aurait pu croire que Pasion la laisserait à son fils aîné, Apollodore, qui était déjà un homme fait; mais Apollodore avait d'autres visées. Son père l'avait élevé en fils de famille, lui avait fait donner une éducation très soignée, l'avait laissé fréquenter les écoles des rhéteurs, se lier avec des jeunes gens ambitieux et riches. Apollodore rêvait les honneurs, la puissance; peut-être eût-il rougi de s'asseoir derrière le comptoir paternel. En tout cas, Pasion n'avait pas assez de confiance dans son assiduité et son jugement pour le charger de la conduite d'une affaire qui réclamait une attention de toutes les heures, de toutes les minutes. Ce fut sur Phormion qu'il jeta les yeux pour continuer son œuvre. Il était alors propriétaire non-seulement de la banque, mais encore d'une fabrique de boucliers : il fit avec Phormion un contrat par lequel il lui louait les deux entreprises. La location portait, pour la fabrique, sur le matériel et sur les esclaves qui servaient à l'exploiter, pour la banque sur l'achalandage, sur l'usage des capitaux que de nombreux déposans avaient versés dans la caisse de la maison. Si Phormion n'avait pas été connu et aimé des cliens, si ceux-ci n'avaient pas été, pour ainsi parler, parties au contrat, Phormion n'aurait pu faire honneur à ses engagements; le petit pécule qu'il avait pu ramasser depuis son affranchissement aurait été bien vite dévoré; mais, comme dit Démosthène racontant cette cession, « pour arriver à faire des affaires, la première mise de fonds et la plus nécessaire, c'est d'inspirer confiance. » Loin de se retirer et de fuir, l'argent afflua; ceux qui avaient l'habitude de confier à la maison le soin de leurs intérêts virent avec plaisir un homme jeune encore et actif prendre la place du vieillard.

Un an ou dix-huit mois après que fut passé l'acte de cession, Pasion, se sentant mortellement atteint, s'occupait d'assurer l'avenir de ses enfans et la conservation de leur patrimoine. Il allait laisser une veuve et deux fils, Apollodore, déjà majeur, Pasiclès, encore adolescent. La fortune était considérable, une des plus belles qu'il y eût alors en Attique. Il y avait pour 20 talens d'immeubles et près de 40 talens placés dans les affaires, en prêts maritimes, en hypothèques, en créances de toute nature, qui devaient être appuyées sur de solides garanties; c'était un ensemble d'environ 60 talens, c'est-à-dire de plus de 330,000 francs. On a vu, par l'exemple de Démosthène, ce que pouvait devenir, entre les mains

de tuteurs infidèles, le bien d'un mineur, comment il s'évanouissait jusqu'à ne presque plus laisser de traces. Pour éviter ce danger, Pasion jeta les yeux sur un homme dont il avait éprouvé l'intelligence et la loyauté, sur son ancien employé, sur son successeur Phormion; il lui confia la tutelle de son fils Pasiclès, tout en associant à cette responsabilité, comme membres d'une sorte de conseil de famille, quelques autres amis et parens. Afin d'être plus sûr encore de Phormion, il lui fit promettre d'épouser sa veuve; celle-ci aurait pour dot 2 talens placés l'un en Attique, l'autre dans l'île de Peparethos, une maison d'habitation évaluée à 400 mines, le mobilier qui la garnissait, des servantes, des bijoux, tout ce qu'il lui fallait enfin pour soutenir le train auquel était accoutumée la femme d'un riche banquier.

Tous ou presque tous, les trapézites étaient des étrangers; quelques-uns de ces métèques ou de ces affranchis, ceux qui avaient fait les plus brillantes affaires, obtenaient vers la fin de leur carrière le droit de bourgeoisie. En attendant, tout entiers à la poursuite du gain, ils n'avaient pas ces goûts, cette habitude de vivre au dehors que donnait aux citoyens leur participation aux affaires publiques; le bonheur domestique et les affections de famille devaient être le seul repos et la seule joie qu'ils trouvassent à côté des tracas de leurs spéculations. Aussi, à ce qu'il semble, la femme prenait-elle plus de place dans leur vie que dans celle du citoyen. Dans ces ménages où l'homme était ainsi rejeté par l'infériorité de sa condition légale vers le foyer, vers l'intimité conjugale, la femme avait un rôle supérieur à celui que lui faisaient ailleurs les mœurs de la bourgeoisie athénienne. Associée à une fortune très humble à ses débuts, mais qui n'avait pas cessé de grandir, elle en avait gravi pas à pas tous les degrés, elle en avait partagé tous les efforts, toutes les émotions, toutes les épreuves. Sans se montrer au comptoir, ce que n'auraient pas permis les habitudes antiques, elle pouvait pourtant faire profiter son mari de ce tact et de ce sens pratique que les femmes font souvent admirer dans le commerce, et qui les rend parfois d'incomparables chefs de maison. Plus d'une donnait de bons conseils à son mari, lui procurait, par les amies qu'elle fréquentait et les propos qu'elle recueillait, d'utiles renseignemens sur ses créanciers ou ses débiteurs, et le guidait, avec un flair subtil, dans le placement de ses fonds. Celle qui avait été, dans les premières années, la simple concubine de l'esclave encore sans pécule et sans droit devenait ainsi, par la vertu d'une longue et réciproque confiance, par l'ascendant des services discrètement rendus, plus épouse que la femme d'un riche Athénien, que celle d'un Périclès ou d'un Alcibiade.

La femme du banquier était au courant des affaires de la mai-

son; l'usage s'était donc établi, dans ce groupe de commerçans, quand on se voyait sur le point d'être enlevé par la mort à sa famille et à ses affaires, de léguer sa femme au successeur que l'on s'était choisi. Le premier employé de la banque, ancien esclave de celui dont il était devenu par l'affranchissement l'égal et le collaborateur, épousait la veuve, prenait la tutelle des enfans et continuait l'œuvre commencée. La femme que lui donnait ainsi la dernière volonté du mourant était tout à la fois une auxiliaire dont l'expérience lui serait utile, une surveillante qui l'empêcherait de frustrer les enfans de leur part dans la fortune déjà gagnée et dans les bénéfices futurs.

Cette combinaison, dont les avantages avaient été plus d'une fois éprouvés, eut, dans le cas qui nous occupe, les plus heureux effets. Pasion eut meilleure chance que son contemporain, le père de Démosthène; ses souhaits furent réalisés, ses prévisions confirmées par l'événement. La veuve de Pasion vécut en bonne intelligence avec Phormion, elle eut de lui plusieurs enfans, et, tant qu'elle vécut, elle contint le caractère inquiet et jaloux d'Apollodore, le fils aîné du premier lit; elle empêcha ce remuant personnage de s'insurger contre les volontés de son père et de chercher noise à Phormion. Celui-ci semble, de son côté, s'être conduit en honnête homme; bien différent des tuteurs de Démosthène, il remplit toutes les conditions du contrat auquel il avait consenti. Il eut les soins et la tendresse d'un père pour son beau-fils et pupille, Pasiclès; celui-ci ne se laissa jamais entraîner à épouser les rancunes de son frère Apollodore et à s'unir à lui pour humilier et dépouiller Phormion. En toute occurrence, Phormion paraît avoir porté dans ses démêlés avec Apollodore l'esprit le plus conciliant, et n'avoir jamais oublié ce qu'il devait au père de son mortel ennemi; il alla, pour éviter une rupture ouverte, jusqu'à la dernière limite des concessions, et ce fut à son corps défendant que, dix-huit ans après la mort de Pasion, en 352, il dut se résoudre à soutenir contre le fils de son ancien patron le procès dans lequel Démosthène lui prêta le concours de sa science juridique et de son talent oratoire.

Le discours de Démosthène est intitulé *Exception* (παρηγορητή) pour Phormion; ce titre même indique quelle est la thèse du défendeur; celui-ci vient affirmer pour diverses raisons que la demande n'est même pas recevable. Pourtant, pas plus ici que dans les autres plaidoyers qui portent ce même titre d'*Exceptions*, l'orateur ne se restreint à la tâche de faire valoir les moyens légaux qui justifient sa fin de non-recevoir. Il ne veut point avoir l'air de se couvrir de ce prétexte faute d'être sûr de son droit; ici comme dans les autres discours de la même famille, sans traiter la question

principale d'une manière aussi étendue et aussi complète que s'il avait dû plaider au fond, il y touche néanmoins; il tient à montrer qu'il ne s'abrite derrière ce bouclier que par respect pour la loi, qui le veut ainsi : fallût-il engager la bataille dans d'autres conditions et avec d'autres armes, il serait encore certain de triompher. On trouve donc dans ce discours presque tout ce qu'il faut pour écrire l'histoire des démêlés d'Apollodore et de Phormion; là où subsistent quelques obscurités, on a la ressource de demander des lumières à l'un des huit plaidoyers prononcés dans d'autres débats par le très processif Apollodore; il n'en est pour ainsi dire aucun qui ne nous apprenne quelque chose des affaires de Pasion et de sa succession.

Autant que nous pouvons en juger d'après le résumé que Démosthène donne du testament de Pasion, le vieillard, qui savait Apollodore dépensier et brouillon, aurait désiré que son patrimoine restât indivis jusqu'à la majorité de son second fils. Phormion et ceux qui lui avaient été adjoints dans la tutelle l'auraient administré en gens économes et avisés; ils auraient servi au fils aîné la moitié du revenu commun. C'eût été autant de gagné, huit années pendant lesquelles Apollodore n'aurait pas pu gaspiller sa fortune. Par malheur, pour que les biens fussent soumis à ce régime, il fallait le consentement d'Apollodore; majeur, déjà marié peut-être à la fille de Deinias, un riche citoyen, il avait le droit de réclamer sa part d'héritage. Apollodore n'aurait consenti à l'indivision que s'il avait eu la haute main sur la gestion du patrimoine; dans ce cas, Pasiclès aurait couru risque de n'en plus trouver à sa majorité que de bien faibles débris. Dans l'intérêt de leur pupille, les tuteurs préférèrent procéder tout de suite au partage.

Apollodore ne semble point avoir soulevé de difficultés ni au moment de ce partage, qui lui assurait la jouissance d'une belle fortune, ni, un peu plus tôt, pendant la dernière maladie de son père, quand celui-ci fit connaître les dispositions qu'il avait prises. Après le décès, Apollodore, qui avait espéré rester tuteur de son frère et de sa mère et maître ainsi de tout l'héritage, ne prit pas longtemps la peine de dissimuler son désappointement et sa colère. La veuve, suivant l'usage, avait donné quelques mois aux regrets et au deuil, puis, obéissant à la volonté suprême du défunt, elle avait épousé Phormion. Apollodore, comme triérarque, était alors absent d'Athènes. Lorsqu'il revint, il manifesta tout haut l'indignation que lui causait ce qu'il appelait une mésalliance; il traita Phormion avec le dernier mépris, et, se prétendant lésé dans son honneur et ses intérêts par cette union, il alla jusqu'à menacer Phormion d'un procès criminel : déjà la plainte était déposée au greffe de l'archonte. On ne voit pas comment Apollodore aurait pu soutenir jusqu'au bout cette incar-

tade. Rien de plus évident que le droit et l'innocence de Phormion. Ce n'en eût pas moins été beaucoup de bruit et de scandale; la mémoire de Pasion, la considération de Phormion et de sa femme, le crédit de la banque, auraient souffert de ces débats. Des amis s'entremirent, la mère et le beau-père firent les premiers pas. Apollodore devait commencer à sentir qu'il s'était bien aventuré. La plainte fut retirée, les relations furent reprises entre Apollodore et les nouveaux époux.

Peut-être fut-ce par quelque service pécuniaire, promis ou rendu, que Phormion obtint alors de se réconcilier avec cet incommode personnage. Apollodore voulait faire figure à Athènes. Il n'avait ni une naissance illustre, ni de grands talens; il prétendait donc attirer l'attention par l'activité qu'il déployait, par le faste qu'il affichait. Pour se faire connaître, il avait intenté des procès politiques à plusieurs orateurs et généraux. Chorégies, triérarchies, tout ce qui pouvait fixer sur lui les yeux, il le recherchait avec autant d'empressement que d'autres fuyaient ces corvées. La richesse de ses vêtemens, la suite de valets qu'il traînait derrière lui, les courtisanes qu'il entretenait à grands frais, tout lui servait à se faire remarquer; il voulait qu'en le voyant passer sur l'*agora* étrangers et citoyens se montrassent le fils du célèbre banquier Pasion.

Avec de pareils goûts, Apollodore avait besoin d'argent, de beaucoup d'argent; aussi le voyons-nous occupé, pendant plusieurs années après la mort de son père, à compulsier ses papiers et les livres de la banque. A l'aide des mentions qu'il y trouve, il recouvre d'anciennes créances, il met en demeure les débiteurs de Pasion à mesure que les dettes deviennent exigibles, et, s'il y a lieu, il les poursuit devant les tribunaux. Par ces recherches et ces mises en demeure, Apollodore réussit à recouvrer environ 20 talens (112,000 francs), qui devaient se partager également, comme valeurs de la succession, entre Pasiclès et lui; mais, si nous en croyons Démosthène, il s'en attribua plus de la moitié; c'était comme une sorte de commission qu'il touchait sur les rentrées. Il y était d'autant plus intéressé que la fin du bail conclu jadis entre Pasion et Phormion vint diminuer ses revenus. En 362, le fils cadet de Pasion fut inscrit sur la liste des citoyens. On forma alors deux lots des entreprises, la banque et la fabrique de boucliers, qui étaient depuis dix ans exploitées par Phormion. Apollodore, à titre d'aîné, eut le choix; il prit la fabrique de boucliers, et la banque échut à Pasiclès. Celle-ci fut affermée par quatre associés, Xénon, Euphræos, Euphron et Callistrate, qui n'en donnèrent plus qu'un talent, 40 mines de moins que Phormion.

Tout réduit que fût le loyer, on pouvait craindre que les fermiers

n'eussent encore de la peine à tenir leurs engagements. La retraite de Phormion enlevait au fonds beaucoup de sa valeur; aussitôt que furent rendus et approuvés par Pasiclès ses comptes de tutelle, et qu'il eut reçu décharge du bail, Phormion s'empressa de s'établir à son propre nom. La meilleure portion de la clientèle dut le suivre, la plupart des dépôts prirent le chemin de sa caisse. La maison nouvelle qu'il fonda fut bien vite une des plus importantes d'Athènes et de la Grèce; son chef put beaucoup donner à la cité et l'aider de sa garantie pour acquérir, en temps de disette, les blés du Bosphore cimmérien. « Phormion, lisons-nous chez Démosthène, possède auprès de ceux qui le connaissent un crédit qui égale, qui dépasse de beaucoup la valeur des sommes qu'il vous a fournies à diverses reprises, et, par ce crédit, il rend service à la cité en même temps qu'à lui-même. » Dès l'année 360, Phormion, comme jadis son maître Pasion, recevait le droit de bourgeoisie.

De si brillans succès ne pouvaient manquer d'exciter l'envie d'Apollodore. Sa mère, la veuve de Pasion, mourut l'année même où Phormion devenait citoyen. Elle léguait 2,000 drachmes aux enfans d'Apollodore. Celui-ci ne fut pas satisfait du legs; il réclama 3,000 drachmes de plus, une servante, une part des vêtemens et des bijoux; il parla encore de procès. Plusieurs parens s'entremirent; Phormion céda, remit en tout 5,000 drachmes et les effets demandés; l'héritage fut partagé par quart et par tête entre les quatre fils issus des deux mariages. Là-dessus, à l'Acropole, dans le Parthénon même, Apollodore déclare devant témoins qu'il n'a plus rien à réclamer de Phormion, que tous leurs comptes sont réglés. L'accord intervenu et cette sorte de décharge générale sont mis par écrit sous la forme d'une sentence arbitrale (γνώσις) rendue par Deinias, le beau-père, et Nicias, le beau-frère d'Apollodore, ainsi que par Lysinios et Androménès, qui représentaient Phormion. Ces derniers avaient eu soin de faire consigner dans l'acte que c'était à titre gracieux et pour l'amour de la concorde que Phormion consentait à ce sacrifice. Pour mieux témoigner sa satisfaction, Apollodore faisait bientôt à son beau-père l'honneur de lui emprunter plus de 2 talens, qu'il ne lui rendit jamais.

Malgré cet héritage, malgré cet emprunt, Apollodore s'obérait de plus en plus. A mesure que ses embarras d'argent devenaient plus pressans, sa colère augmentait; il ne pouvait souffrir de voir l'ancien esclave de son père, Phormion, un homme de rien, un parvenu, augmenter d'année en année sa fortune et jouir de la considération générale, tandis que lui-même, l'héritier de l'une des plus riches maisons d'Athènes, sentait l'opinion publique se détourner de lui, et comptait déjà les heures qui le séparaient encore de la ruine, de

la misère, du déshonneur. A force de méditer sur ce contraste, de retourner ces idées dans son esprit inquiet et aigri, il en vint à se persuader que Phormion l'avait volé, qu'il avait gardé la meilleure part du bien de son père. Dix-huit ans donc après la mort de Pasion et dix ans après le décès de sa veuve, après la quittance régulière et définitive qu'il avait donnée à Phormion, il réclama de celui-ci, par une assignation judiciaire, la somme de 20 talens (112,000 francs); elle représentait, prétendait-il, avec les intérêts calculés jusqu'au jour du procès, le capital que Pasion, en quittant les affaires, aurait laissé à son successeur à titre de prêt, et dont Phormion se serait attribué la propriété.

Par la réponse de Démosthène et par un plaidoyer subséquent d'Apollodore lui-même, le discours *contre Stéphanos*, nous pouvons nous faire une idée des suppositions gratuites, des mensonges, des mauvaises raisons qu'Apollodore entassa pour donner à sa requête tout au moins un air de vraisemblance. Sans cette mise de fonds, soutenait-il, jamais Phormion, parti de si bas, ne serait arrivé à la richesse, tandis que lui-même, Apollodore, fils du riche Pasion, s'est ruiné au service de l'état. S'il ne peut démontrer ce qu'il avance, c'est que Phormion lui a rendu la preuve impossible en persuadant à sa femme de détruire les papiers de son premier mari, les livres de la banque. Le prétendu mariage entre sa mère et Phormion est d'ailleurs nul et de nul effet, car jamais Pasion n'aurait admis l'idée que sa veuve épousât ce misérable affranchi. Le bail, le testament, tout cela n'est autre chose que des pièces supposées; s'il n'a pas parlé plus tôt, c'est que Phormion lui avait promis de l'indemniser; Phormion n'ayant pas tenu ses promesses, il est contraint de s'adresser au tribunal pour obtenir justice.

Rien de moins juridique et de plus faible que toute cette argumentation; il n'en était pas moins prudent de prendre cette attaque au sérieux et de se mettre en défense. Actif, intrigant, effronté, Apollodore ne manquait pas d'un certain talent de parole; il avait eu parfois des succès d'audience. Quant à Phormion, il avait trop bien réussi pour ne point avoir beaucoup d'envieux; il connaissait aussi trop bien les tribunaux pour se confier uniquement dans son bon droit. Répondre lui-même à son ennemi, il n'y pouvait songer. Après tant d'années passées dans l'Attique, il n'avait pu apprendre à en parler purement la langue. Apollodore se moque des solécismes de Phormion, et, par les premiers mots du plaidoyer de Démosthène, nous voyons qu'il exagère peut-être, mais ne ment pas. Heureusement pour Phormion, les tribunaux athéniens s'étaient par degrés laissés aller à faire fléchir la vieille règle qui voulait que les parties, et les parties seules, portassent la parole devant la cour

chacune dans sa propre cause; vers le milieu du iv^e siècle, l'intervention d'un tiers, véritable avocat à la manière romaine ou moderne, devient chose assez fréquente. Ce n'est point un droit, mais c'est une tolérance qui passe en habitude; pour autoriser un ami, qui sera souvent un orateur de profession, à venir plaider pour l'un des acteurs du procès, le jury, surtout quand il s'agit du défendeur, se contente souvent du plus léger prétexte : il suffit de faire valoir sa jeunesse, son inexpérience, son origine étrangère, les liens de la parenté ou d'une vieille amitié. On dit quelques mots dans ce sens, et, sur un signe des juges, celui dont on a réclamé le secours monte à la tribune et prononce le vrai plaidoyer.

Ce fut à Démosthène que Phormion s'adressa. Celui-ci, âgé de trente-deux ans, était depuis la mort ou la retraite de son maître Isée le plus en vogue des logographes athéniens, et déjà il commençait à se faire connaître comme orateur politique; il avait, deux ans plus tôt, prononcé son beau discours *Sur la loi de Leptine*. Démosthène accepta et composa pour Phormion un plaidoyer qui est un chef-d'œuvre dans son genre. De plus en plus attiré par la politique, qui devait bientôt l'absorber tout entier, Démosthène avait tout intérêt à s'assurer, par un de ces services que l'on n'oublie pas, le dévouement d'un banquier adroit et fidèle qui lui fit valoir sa fortune, et qui pût au besoin lui faire des avances de fonds.

Démosthène parla le premier. On retrouve dans ce discours les meilleures, les plus rares qualités du grand orateur; l'inanité des prétentions d'Apollodore y est démontrée jusqu'à l'évidence, et l'insolente audace avec laquelle il les a produites est expliquée par les vices de son caractère. Dans la discussion des preuves et l'exposition des lois qui régissent la matière, on reconnaît la précision habituelle à Démosthène et le talent qu'il possède, comme Isée, de voir les choses de haut, d'en indiquer la cause et la raison philosophique. Apollodore réclamait 20 talens qu'il prétendait avoir été laissés par Pasion, comme fonds de roulement, à son successeur; selon lui, s'il ne pouvait fournir la preuve de ces avances, dont l'héritage aurait été frustré, c'est que Phormion aurait retenu, falsifié, détruit les papiers de Pasion. La réponse est facile. Le partage du patrimoine n'avait pu être fait, d'abord au lendemain de la mort de Pasion, puis, pour la partie restée indivise et tenue à loyer par Phormion, lors de la majorité de Pasiclès, sans consulter ces papiers; à la suite de ces deux partages, Apollodore n'a soulevé aucune réclamation. D'ailleurs les livres de Pasion ont été si bien remis à son fils aîné que celui-ci s'en est servi pour faire rentrer, par toute une série de poursuites, des dettes arriérées jusqu'à concurrence de 20 talens. De plus Pasiclès, aussi intéressé qu'Apollodore à possé-

der ces papiers, ne s'est jamais plaint à ce sujet de Phormion, et lui prête encore aujourd'hui devant le tribunal l'appui de son témoignage. Enfin, ce qui suffirait à rendre la demande non-recevable, il y a une décharge générale donnée huit ans plus tôt par Apollodore, après la mort de sa mère, décharge constatée par une sentence arbitrale. Cette quittance n'existât-elle pas, la prescription devrait couvrir Phormion contre toute attaque; les faits articulés remontent à près de vingt ans.

Ce qui relève encore tous ces argumens, si forts par eux-mêmes, c'est que, dans la manière dont ils sont mis en œuvre, on reconnaît cette fière et dédaigneuse véhémence que Démosthène a fait si souvent sentir aux Philocrate, aux Démade, aux Eschine, à tous les pensionnaires de la Macédoine. Écoutez cette page où Démosthène raille les prétentions d'Apollodore et lui montre combien toute sa conduite est déplacée et déraisonnable :

« Je m'étonne que tu ne songes point qu'Archestratos, qui a été jadis le *maître* de ton père, a ici un fils, Antimachos, qui n'a point la fortune qu'il mériterait; or celui-ci ne vient pas t'attaquer, et ne se plaint pas d'être ta victime. Il te voit pourtant porter un manteau de la laine la plus fine; il te voit affranchir une de tes maîtresses, en marier et en doter une autre, toi qui es un homme marié; il te voit mener partout avec toi une suite de trois jeunes esclaves, et vivre d'une manière si débauchée qu'il suffit de te rencontrer pour deviner tes vices. Antimachos manque de bien des choses nécessaires à la vie, et il voit aussi Phormion dans l'aisance. Cependant, si tu te crois des droits sur les biens de Phormion parce qu'autrefois il a appartenu à ton père, Antimachos, en vertu de ce même titre, serait plus fondé que toi à élever de pareilles prétentions, car ton père a été esclave du sien, de sorte qu'à ce compte il aurait des droits sur toi aussi bien que sur Phormion. Mais toi, tu en es venu à ce point d'aveuglement que tu te mets dans le cas d'évoquer toi-même des souvenirs qui ne devraient, à ce qu'il semble, être rappelés que par tes ennemis, et tu déshonores ainsi et toi-même et les parens que tu as perdus, tu insultes la cité. Ces biens et ces privilèges que ton père a acquis grâce à la bienveillance des citoyens qui nous entendent ici, et dont jouit maintenant Phormion après ton père, tu ne sais pas les conserver avec décence et dignité, de manière qu'ils fassent honneur et à ceux de qui tu les tiens, et à vous autres qui les avez reçus. Non, il faut que tu sois toujours occupé à nous en dévoiler l'origine, à nous démontrer, à nous prouver, en t'outrageant en quelque sorte toi-même, de quel néant les Athéniens t'ont tiré pour te faire citoyen. Oui, tu en viens à ce point de folie (puis-je me servir d'un autre terme?) de ne point comprendre que nous aujourd'hui, quand nous demandons que Phormion, après avoir réglé ses

comptes et obtenu pleine décharge, soit à l'abri de toute poursuite, nous plaçons ta cause, et que toi, au contraire, quand tu ne veux point traiter Phormion comme ton égal, tu parles contre ton propre intérêt. Les droits que tu prétends posséder aujourd'hui sur Phormion, ces mêmes droits, les anciens maîtres de ton père les feront valoir aussi sur ta fortune. Que Pasion, lui aussi, a été esclave, et qu'il a été libéré de la même manière que Phormion, c'est ce que prouvent les témoignages que l'on va vous lire; ils vous convaincront que Pasion a appartenu à Archestratos. »

La péroraison aussi mériterait d'être traduite; Démosthène y résume avec netteté et rapidité tout à la fois les motifs qu'il a allégués pour faire repousser la demande d'Apollodore; il énumère ensuite les services que son client a déjà rendus à la cité, il fait pressentir ceux qu'il peut lui rendre encore, si on le met une fois pour toutes à l'abri de ces injustes attaques; il achève ainsi de le rendre intéressant. Puis, comme pour éviter de paraître chercher à exercer, par le tour et le ton de cette péroraison, une sorte de pression sur l'esprit des juges, il recourt à un artifice dont Isée lui avait donné l'exemple, il termine en faisant lire aux juges une loi et des témoignages.

Quelque impudent que fût Apollodore, il ne devait point être à son aise pendant que Démosthène l'écrasait ainsi de son mépris, le fustigeait d'une main vive et cruelle. L'impression produite fut profonde; quand Apollodore se leva pour répondre, les juges, comme il nous l'apprend lui-même dans un autre plaidoyer, refusèrent de l'entendre; il put à peine jeter quelques mots au milieu du bruit, et il n'obtint même pas qu'un cinquième des voix se prononçât en sa faveur. Dans ces conditions, non-seulement il perdait son procès et était condamné aux dépens, mais il avait encore à verser au trésor l'amende que l'on appelait l'*épo-bélie*, c'est-à-dire une obole par drachme ou le sixième de la somme indûment réclamée par lui. C'était payer cher l'exagération de sa demande : l'épobélie, dans le cas actuel, montait à 3 talens et 20 mines (près de 20,000 francs), et, sous peine d'être dépouillé du droit d'intenter d'autres actions et de paraître à la tribune, il fallait se mettre en règle, s'acquitter de cette dette publique dans un bref délai. Une fortune moins compromise que celle d'Apollodore aurait eu peine à réparer de pareilles brèches; or deux ans après nous le voyons encore se faire condamner, pour une proposition contraire aux lois, à une amende de 1 talent, qu'il trouva moyen de payer. Nous ne le suivrons pas dans les efforts désespérés qu'il tenta pour se venger sinon de Phormion, qu'il n'osait plus attaquer directement, au moins de ceux qui avaient aidé Phormion à gagner

son procès. Nous avons un plaidoyer dirigé contre un certain Stéphanos, qu'il poursuit comme faux témoin; dans ce discours, tout plein de sophismes qui se réfutent d'eux-mêmes, éclate une rage que n'arrête plus aucun respect humain. Passe encore pour les invectives dont il accable Phormion; mais son propre père, il en parle comme d'un vieillard tombé en enfance; son frère Pasiclès, il le renie; sa mère, il l'insulte et la déshonore. A l'entendre, Pasiclès serait né d'un commerce adultère; bien avant la mort de Pasion, Phormion aurait été l'amant de celle qu'il devait épouser plus tard. Le discours *contre Néère*, postérieur de quelques années, nous montre Apollodore poursuivant, à propos du nouveau procès où il a succombé, une vengeance du même genre; puis, à partir de 340 environ, il disparaît de l'histoire. Quant à Pasiclès et à Phormion, on sait par quelques mots d'un discours perdu d'Hypéride que, depuis la réforme triérarchique opérée par Démosthène en 340, ils figuraient encore au nombre des citoyens les plus riches; ce court fragment laisserait même croire qu'ils s'étaient associés.

Nous ne craignons pas d'avoir retenu trop longtemps l'attention sur les trapézites athéniens, sur leurs origines, leurs mœurs, leurs opérations, les services qu'ils rendaient à la cité. Tant que l'histoire économique de l'antiquité ne sera pas tout au moins préparée, esquissée à grands traits, l'histoire politique offrira presque à chaque pas des problèmes insolubles. Ainsi, pour ne parler que d'Athènes, on a tout d'abord peine à comprendre comment, avec les vices de sa constitution, les entraînemens de sa démocratie et les fautes continues de ses hommes d'état, elle a pu fournir encore une pareille carrière, avoir deux siècles d'une incomparable grandeur et réparer si vite ses pertes au lendemain de chacun de ses désastres. Ce qui explique cette élasticité, ce ressort, ce sont surtout les habitudes laborieuses de la population athénienne; c'est l'espèce de divination par laquelle Athènes, avec sa vive intelligence, avait pressenti certaines vérités économiques, ébauché certaines institutions commerciales. Chez les Athéniens, tout le monde ou presque tout le monde, citoyens, étrangers, esclaves, travaillait et produisait, chacun à sa manière. Dans ce tableau de la vie athénienne que nous cherchons à tracer d'après les orateurs attiques, aurait-il été juste d'oublier les trapézites, ces obscurs et patients ouvriers de la fortune publique, ces lointains ancêtres des banquiers juifs et lombards auxquels se rattachent, par une filiation directe, ceux qui dans la société moderne manient, avec une bien autre puissance, ces merveilleux instrumens de progrès, le capital et le crédit?

BACCALAURÉAT ALLEMAND

Au moment où il est de nouveau question chez nous de modifier le baccalauréat ès-lettres, je pense qu'il ne sera pas inutile de présenter la description de l'examen qui y correspond en Allemagne. La fréquence des remaniemens doit nous engager à chercher s'il n'y a pas dans l'institution elle-même quelque cause de faiblesse. Pour le dire dès à présent, je ne crois pas que, dans l'état où est notre pays, nous puissions transporter chez nous l'organisation du baccalauréat allemand; mais peut-être y pourrions-nous faire utilement quelques emprunts, et en tout cas, après l'avoir étudié, nous apercevrons plus clairement les raisons de cette instabilité.

Je sais qu'il répugne à beaucoup d'esprits d'aller aujourd'hui chercher des modèles en Allemagne. L'imitation leur paraît chancelante : nous devons prendre garde de perdre nos qualités sans être sûrs pour cela de gagner les qualités de nos voisins. C'est un sentiment que je respecte et que sur certains points je partage. S'il fallait quelque chose pour le justifier, ce serait la vue de ce qui se passe, depuis nombre d'années, de l'autre côté du Rhin. L'Allemagne nous a emprunté plus d'une fois ce qui avait d'abord été déprécié par elle. Cependant, si nous avons nos mérites qu'il faut conserver et accroître, il serait bien déraisonnable de fermer les yeux sur les autres nations par peur de compromettre notre originalité. Ceux qui craignent que nous ne devenions les copistes de l'Allemagne peuvent se rassurer : si nous l'imitons jamais en ce qu'elle a de bon, ce ne sera qu'à notre manière, et il nous sera impossible de n'être pas nous-mêmes en l'imitant. C'est ainsi que la société française a fait en d'autres temps : elle a pris successivement pour modèles l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, et elle ne fut jamais si

française. Ne craignons donc pas de jeter les yeux au dehors pour voir quelles institutions de nos voisins correspondent aux nôtres.

En ce qui concerne le baccalauréat, cette étude ne coûtera rien, je pense, même au patriotisme le plus sensible. Personne sans doute ne le compte au nombre de nos grandes institutions nationales. On voit beaucoup de gens qui s'en plaignent et bien peu qui le défendent autrement que par l'impossibilité de rien mettre à la place. « Le baccalauréat était le signe des bonnes études, dit quelque part un écrivain appartenant à l'Université, on a abandonné la chose pour le signe... Il n'y a plus rien à faire pour le baccalauréat que de le supprimer. » Je suis disposé à moins de sévérité : le baccalauréat est une institution faible et vacillante, comme toutes les créations d'une société aussi divisée que la nôtre : il faut tâcher de le consolider, et non le jeter bas ; mais voyons d'abord comment est organisé le même examen dans une société jusqu'à présent unie et forte.

I.

On appelle *examen de maturité* l'épreuve placée au bout des classes du gymnase (1), et qui sert à vérifier si l'esprit de l'élève est mûr pour l'université. Il s'agit non pas de déclarer l'éducation close, mais d'annoncer le commencement d'une nouvelle période dans les études. Sauf ce point, qui est important, l'examen de maturité (on le nomme aussi *Abiturienten-Examen*) remplit à peu près le même rôle et a la même importance que notre baccalauréat ès-lettres. L'organisation de cette épreuve n'est pas tout à fait semblable dans les divers pays de l'Allemagne. Le Wurtemberg notamment avait jusqu'à ces dernières années un système assez analogue au nôtre ; mais il vient d'être abrogé. Le règlement prussien tend à s'introduire partout, et l'on peut prévoir le moment où il sera uniformément suivi par toute l'Allemagne. Nous le prendrons donc pour base de nos observations.

La différence capitale qui existe entre l'examen français et l'examen allemand, c'est qu'en France le diplôme est conféré par l'état, et qu'en Allemagne il est délivré par le gymnase. Accessoire en apparence, cette différence entraîne après elle toutes les autres.

Les établissements d'instruction secondaire que possède l'Alle-

(1) On sait que c'est le nom généralement donné en Allemagne aux établissements d'instruction secondaire, qu'ils relèvent de l'état ou des villes, qu'ils appartiennent à une corporation ou qu'ils soient entretenus sur une fondation particulière. On appelle *progymnase* un gymnase qui ne possède que les classes inférieures (jusqu'à notre quatrième environ). La Prusse compte 221 gymnases et 32 progymnases. Les *realschulen* ne sont pas comprises dans cette énumération.

magne sont divisés en deux catégories : ceux qui ont et ceux qui n'ont pas le droit de donner le certificat de maturité. Nous n'avons à nous occuper pour le moment que des premiers. L'épreuve a lieu deux fois par an dans les bâtimens mêmes du gymnase. La commission d'examen comprend le directeur du gymnase, les professeurs des hautes classes, un membre de l'éphorat ou conseil de surveillance, et elle est présidée par un commissaire du gouvernement, personnage considérable, qui est député à cet effet dans les différens collèges d'une circonscription, et qui a la haute direction des épreuves. Non-seulement il peut, quand il le juge à propos, choisir les sujets de composition, interroger les candidats, mais il a droit de *veto* sur les délibérations de l'assemblée, lesquelles sont alors envoyées en révision à une commission supérieure. Tous les professeurs de la maison, sauf les cas de dispense, sont tenus d'assister aux interrogations; le public en est exclu. Trois mois avant l'examen, les élèves de *prima* qui sont dans l'intention de le subir s'adressent à leur directeur pour obtenir la permission. Celui-ci a le devoir de faire des représentations sérieuses aux candidats qui ne seraient pas suffisamment préparés : il doit aussi avertir les parens ou tuteurs et appeler leur attention sur les inconvéniens d'une candidature prématurée. Ces inconvéniens ne sont pas seulement de nature morale, car les réglemens allemands ne permettent pas de se présenter à l'examen plus de deux fois. En tout cas, il faut que le candidat ait passé deux ans en *prima*. Comme la limite d'âge *minima* pour entrer au gymnase est dix ans, et comme les années de classe sont au nombre de neuf, les candidats au baccalauréat allemand se trouvent généralement dans le cours de leur dix-neuvième année.

L'examen se compose, comme chez nous, d'épreuves écrites et d'une épreuve orale. Les épreuves écrites sont : 1° une dissertation en allemand, 2° un thème latin et une dissertation latine (1), 3° un thème grec, 4° la traduction en français d'un morceau allemand facile, 5° une composition de mathématiques. L'usage des dictionnaires et grammaires est interdit. Si des élèves croient avoir dépassé la mesure commune des connaissances exigibles, et si le directeur y donne son approbation, des travaux plus difficiles peuvent leur être demandés, et il est fait mention de cette circonstance sur leur diplôme. On demande aux candidats de remettre, en même temps que la copie, le brouillon de la composition; c'est un moyen d'aider la constatation des fraudes qui pourraient être commises.

(1) Le thème est maintenu à côté de la dissertation, parce qu'il ne permet pas à l'élève de se tirer d'affaire avec une provision de locutions préparées d'avance.

Les différentes compositions sont corrigées par le professeur de la classe et remises annotées par lui au directeur. Après que tous les membres de la commission en ont pris connaissance, le directeur les remet entre les mains du commissaire du gouvernement. Il y joint tous les devoirs faits par les candidats et les notes trimestrielles obtenues par eux pendant les deux dernières années d'études. Les compositions ne donnent pas lieu à une élimination préalable; mais les élèves dont les travaux écrits sont particulièrement satisfaisants et dont les notes scolaires attestent le mérite peuvent, sur l'avis unanime de la commission, être dispensés des épreuves orales.

Celles-ci comprennent d'abord l'explication d'auteurs latins et grecs. Il s'agit d'être en état de traduire aisément un texte de difficulté moyenne, soit les discours, soit les écrits philosophiques de Cicéron, soit Salluste ou Tite-Live, soit les *Églogues* ou l'*Énéide* de Virgile, soit les odes d'Horace. Il faut posséder les règles de la quantité et pouvoir rendre compte des mètres lyriques les plus ordinaires. En grec, on explique l'*Iliade* et l'*Odyssee*, Hérodote, la *Cyropédie* et l'*Anabase* de Xénophon, ainsi que les dialogues les plus courts et les plus faciles de Platon. L'élève doit pouvoir traduire ces textes même sans les avoir vus en classe. Viennent ensuite l'histoire et la géographie. Le candidat traite de vive voix une question qui lui est posée soit par son professeur, soit par le commissaire du gouvernement, sur l'histoire grecque ou romaine ou sur l'histoire d'Allemagne. Outre cette exposition suivie, il doit répondre à des interrogations de manière à prouver qu'il possède les dates et les faits les plus importants de l'histoire universelle. L'histoire particulière du Brandebourg et de la Prusse doit toujours avoir sa place dans l'examen de chaque candidat. La géographie est associée à l'histoire, mais sans faire l'objet d'une épreuve spéciale. Pour les mathématiques, les questions roulent sur l'arithmétique, sur les éléments de l'algèbre, de la géométrie ou de la trigonométrie rectiligne. Il s'agit moins de montrer la faculté d'invention mathématique que de posséder une idée claire des théorèmes pris en eux-mêmes et de l'enchaînement qu'ils ont entre eux. Les candidats qui en font la demande peuvent être interrogés plus au long sur les matières dont ils auraient, au témoignage de leur maître, fait une étude approfondie.

Ce programme, qui en somme n'est guère moins étendu que le nôtre, doit pourtant moins inquiéter les élèves, car c'est leur professeur même qui les interroge, ou, s'il arrive au commissaire royal de prendre la parole et de poser une question qui n'ait pas été abordée en classe, le professeur est là pour dire ce qui a été étudié et pour excuser le candidat. En général, on s'efforce de convaincre les élèves qu'ils n'ont pas besoin de se livrer à une préparation extraordi-

naire. Il faut éviter, dit l'ordonnance même qui régit la matière (1), tout ce qui pourrait troubler le cours normal des études et tout ce qui pourrait faire croire aux élèves qu'ils ont besoin pendant le dernier semestre d'une préparation spéciale et d'un effort extraordinaire. Les connaissances qu'on est en droit d'exiger d'un élève de *prima* sont celles qui forment l'objet de l'examen, et le résultat de l'épreuve ne peut que confirmer le jugement porté par les maîtres sur leurs élèves d'après leurs travaux ordinaires. On n'aura égard qu'au savoir qui a été digéré et assimilé par les jeunes gens, et qui est devenu leur vraie propriété intellectuelle. Une préparation de ce genre ne s'obtient point par un travail « tumultuaire » des derniers mois, encore moins par un amas de noms, de dates et de faits hâtivement entassés dans la mémoire; elle est le fruit naturel et lentement mûri d'études bien faites. — Je crois qu'en cherchant dans nos réglemens français nous trouverions, à différentes époques, des recommandations analogues; mais l'organisation de notre baccalauréat est telle que les bons élèves n'ont pas même sujet d'être entièrement rassurés, car ils ne connaissent point leurs juges, ils ne sont point connus d'eux, et ils ne peuvent espérer que les bonnes notes obtenues en classe pendant dix ans rachèteront des compositions manquées ou des réponses défectueuses. La présence dans la commission des professeurs et du directeur est une garantie contre les surprises; elle empêche les bons élèves d'être refusés, et, chose non moins importante, les mauvais d'être reçus.

Une fois les épreuves orales terminées, les professeurs qui ont corrigé les compositions font connaître leur jugement, en y joignant l'opinion qu'ils se sont faite de chaque élève d'après les travaux de la classe. On délibère sur l'admission, pour laquelle l'impression totale produite par le candidat doit être d'une importance dominante. Si l'on n'arrive pas à se mettre d'accord, il est procédé au vote : chaque membre de la commission, en y comprenant le commissaire royal, a une voix; le plus jeune membre vote d'abord, le commissaire royal en dernier. Si certains membres, durant la votation, trouvent que le suffrage d'un collègue est mieux motivé que celui qu'ils ont émis, ils peuvent revenir sur leur vote et en donner un autre qui est définitif. S'il y a ballottage, la voix du commissaire royal compte pour deux. Si, avant que son tour ne soit arrivé, le commissaire voit que la majorité est atteinte, il a le droit de se dispenser de voter, et il peut alors ou simplement confirmer la décision, ou, si elle répugne à sa conviction, refuser son consentement. Dans ce cas, la publication du résultat est différée, et tous les

(1) Voyez Rönne, *Das Unterrichtswesen des preussischen Staates*, II, p. 262, 271. — Wiese, *Verordnungen und Gesetze für die höheren Schulen in Preussen*, I, 211.

travaux écrits, avec les procès-verbaux des épreuves, sont renvoyés à l'autorité supérieure, accompagnés des motifs qui ont porté le commissaire royal à donner son *veto* (1). Il est à supposer, dit un règlement postérieur, que l'opinion des maîtres du gymnase est fixée déjà sur la maturité de chaque élève avant qu'on ne procède à l'examen. Il n'y aura donc en général pas de discussion là-dessus en présence du commissaire, et l'examen ne doit avoir d'autre objet que de justifier devant lui le jugement déjà porté (2). Cependant l'examen pourra servir, en ce qui concerne quelques élèves, à résoudre certains doutes encore existans chez les professeurs; il aura aussi cet effet de leur montrer plus clairement jusqu'à quel point le gymnase a rempli sa tâche.

Jusqu'à présent nous n'avons parlé que des candidats qui ont fait ou au moins achevé leurs études dans un établissement ayant le droit de conférer le diplôme de maturité. Il faut voir maintenant ce qu'il advient des candidats qui ont reçu leur éducation dans la maison paternelle, ou qui viennent de l'étranger, ou qui ont été élevés dans une maison où le commissaire royal ne tient pas ses assises. Disons tout de suite que le nombre de ces jeunes gens est relativement peu considérable. Ils doivent s'adresser trois mois à l'avance à l'autorité scolaire pour lui demander de leur désigner un gymnase où ils puissent passer leur examen : les témoignages des parens ou des maîtres ainsi qu'une autobiographie détaillée doivent être joints à la demande. Le règlement dit que les étrangers ne passeront pas les épreuves en même temps que les élèves du gymnase. Si l'on a des raisons de penser qu'ils ne sont pas suffisamment préparés, on peut exiger d'eux, avant le véritable examen, une épreuve préalable. Ils ont à subir sur certaines matières d'enseignement des interrogations dont les autres candidats sont dispensés (3). Toutefois l'ordonnance ministérielle ajoute dans une intention bienveillante que les examinateurs devront avoir égard à cette circonstance que les candidats ne sont pas interrogés par leurs professeurs ordinaires. Je ne vois pas qu'il soit question pour eux d'une limite d'âge *maxima*; mais pour la limite *minima* on a pris certaines précautions. Quand un élève au milieu de ses classes quitte le gymnase pour continuer ses études à la maison, le directeur doit marquer sur son certificat de sortie en quelle année il aurait pu légalement se présenter à l'examen de maturité, s'il avait régulièrement poursuivi le cours de ses

(1) Rönne, *Das Unterrichtswesen des preussischen Staates*, II, p. 272.

(2) Ce jugement est consigné par écrit et remis d'avance au commissaire royal.

(3) Ces matières sont la littérature allemande, les élémens de la philosophie, le français, l'histoire naturelle et la physique. Les élèves des gymnases sont dispensés de répondre sur ces matières; mais les examinateurs ont la faculté de consulter les notes obtenues par eux en classe pour ces branches d'enseignement.

classes. Lorsqu'un élève est refusé, la commission détermine après quel délai il pourra tenter une nouvelle épreuve. On a déjà vu que le droit de se présenter à l'examen de maturité est limité à deux fois. Sauf les cas de dispense, il faut revenir devant les mêmes juges. Si la commission est convaincue que le candidat n'est pas en mesure de réparer un premier échec, elle a l'obligation de l'en avertir, et elle doit l'engager d'une façon pressante à faire choix d'une carrière où les études d'université ne soient pas nécessaires. Sur le certificat de maturité, on ne se contente pas d'inscrire que le candidat a été admis avec telle ou telle note, le diplôme doit contenir le jugement que le directeur du gymnase, d'après le travail et la conduite des dernières années, porte sur le caractère, le savoir et les aptitudes de l'élève. On pense bien que cette prescription du règlement est appliquée avec réserve; cependant sous un vernis de bienveillance on distingue ordinairement dans ces certificats l'impression laissée par l'élève à ses maîtres. La remise du diplôme a lieu le dernier jour de l'année scolaire et en présence de tous les écoliers : c'est une sorte de fête pour la maison. Sur le *programme* imprimé que publie tous les ans chaque gymnase, on donne les noms des jeunes gens qui ont quitté la maison avec le certificat de maturité, et l'on indique à quelles études ils se destinent.

Les épreuves une fois terminées, tous les documens qui s'y rapportent, y compris les compositions des candidats, sont expédiés au chef-lieu de la province, où réside un comité supérieur, dit commission scientifique, dont le devoir est de veiller au maintien du niveau des études. Le comité, après avoir pris connaissance du dossier, le renvoie, accompagné de ses observations, au directeur du gymnase. Il est loisible à celui-ci, ainsi qu'au commissaire royal qui a présidé les épreuves, de répondre aux observations qui leur sont adressées ou de les renvoyer simplement revêtues de leur signature. La commission scientifique peut, si elle le juge bon, envoyer de temps à autre dans tous les gymnases de la province les mêmes sujets d'épreuves écrites et les faire exécuter le même jour. Les jugemens motivés de cette commission doivent être expédiés aux divers gymnases assez à temps pour qu'ils en puissent tenir compte à l'examen du semestre suivant. Une copie de ces jugemens est envoyée au ministère, qui centralise de la sorte les notes données à tous les gymnases du royaume.

II.

On pense bien que cet ensemble de mesures destinées à sauvegarder les intérêts du candidat, du gymnase, de l'état, n'a pas été constitué en une fois; il est le produit du temps et de l'expérience.

Ce qui doit tout particulièrement nous faire réfléchir, c'est que la Prusse a commencé par un baccalauréat assez semblable au nôtre. Jusqu'en 1812, les universités étaient chargées d'examiner elles-mêmes les jeunes gens qui se présentaient pour suivre les cours; mais la plus grande irrégularité et des abus de toute sorte s'étaient introduits dans ces examens. Sans compter qu'il est toujours périlleux de charger les corporations d'une tâche où leur devoir peut entrer en conflit avec leur intérêt, les universités s'acquittaient mal d'une fonction qu'elles regardaient avec raison comme accessoire et comme étrangère à leur vraie destination. Guillaume de Humboldt, alors ministre de l'instruction publique, assembla une commission, où il appela entre autres Ancillon, Schleiermacher et J.-A. Wolf, pour élaborer un nouveau règlement. Le fruit de ses délibérations fut le règlement de 1812, qui transporta l'examen dans les établissemens d'instruction secondaire, en laissant toutefois subsister des *commissions mixtes*, mi-partie composées de professeurs de l'université et de directeurs et maîtres du gymnase, auprès desquelles pouvaient se présenter les jeunes gens qui ne sortaient pas directement du collège. Ce fut un progrès; mais, ainsi qu'on eût pu le prévoir, la commission mixte attira tous les candidats mal préparés. Beaucoup de jeunes gens quittaient le gymnase avant l'heure, et, après avoir laissé passer l'intervalle exigé par la loi, ils se présentaient devant ce jury, à tort ou à raison réputé plus indulgent. Des plaintes s'élevèrent de tous les côtés. Les directeurs de gymnase voyaient désertir les hautes classes; d'un autre côté, les commissions, en 1825, se plaignirent « d'être obligées d'examiner des hommes qui voulaient se faire meuniers, brasseurs, fermiers, qui étaient à peine mûrs pour la sixième, et qui n'avaient d'autre intention, en se présentant aux épreuves, que d'obtenir le droit au volontariat d'un an. »

Après différens palliatifs, on arriva enfin à la conviction qu'il fallait réformer le système. En 1831, le ministre Altenstein commença une enquête pour laquelle il recueillit les avis des universités, des commissions d'examen, des gymnases, et après trois ans de délibération et d'étude fut édictée la loi de 1834, qui est encore en vigueur aujourd'hui et dont nous venons d'exposer l'économie. L'examen fut exclusivement réservé aux gymnases. Ce qui prouve que cette fois on avait trouvé juste, c'est que toutes les retouches postérieures sont destinées à appuyer dans le même sens, en diminuant la part de l'examen et en renforçant l'importance des notes du collège. La disposition qui veut qu'on présente tous les devoirs faits pendant les deux dernières années est de 1841. En 1856, on retranche de l'examen oral l'allemand, le français, la philosophie, la physique, l'histoire naturelle. Il est visible que le gymnase a grandi en autorité et qu'on lui marque plus de confiance.

Ce qui prouve encore que le gouvernement prussien s'est bien trouvé de ce système, c'est qu'il l'a étendu aux *realschulen*; on appelle ainsi un établissement parfaitement distinct du gymnase et non moins complet, ayant son enseignement à part, qui est donné en une série de huit classes. Pour ne pas nous servir d'un nom allemand, nous l'appellerons le *collège scientifique*. Ce n'est pas ici le lieu d'en raconter l'histoire et d'en décrire l'organisation. Disons seulement que le collège scientifique délivre un certificat qu'on peut considérer comme l'équivalent de notre diplôme de bachelier ès-sciences : il ouvre l'accès de quelques grandes écoles de l'état, telles que l'école des ponts et chaussées (*Bau-Academie*), celle des mines, celle des forêts, celle des arts et manufactures, et il dispense les jeunes gens qui veulent entrer dans l'armée de l'examen précédant le grade d'enseigne (*porte-épée-fähnrich*). Ce diplôme est conféré dans les mêmes conditions que celui du gymnase, mais après des épreuves différentes, où les sciences tiennent la première place. Ici encore l'examen a lieu au sein de l'établissement scolaire sous le contrôle d'un représentant de l'état. Non-seulement les collèges scientifiques, fondés presque tous par l'initiative des municipalités, se sont volontairement soumis à ce contrôle, mais le droit au diplôme a été pour eux un puissant stimulant qui leur a fait étendre le programme de leurs études, multiplier le nombre et épurer le choix de leurs maîtres.

Mentionnons ici une circonstance qui montre avec quel art le gouvernement a su graduer les avantages d'une instruction régulièrement reçue. Ce n'est pas seulement à la sortie de la dernière classe que les élèves obtiennent un certificat; ceux qui ont été déclarés aptes à passer en *prima*, en *secunda*, en *tertia*, peuvent entrer dans quelques administrations officielles, ou adopter certaines professions demi-savantes. C'est surtout pour les élèves de la *realschule* que le gouvernement a pris soin de dresser cette échelle, car il savait que la population d'écoliers auxquels elle s'adresse n'a pas toujours l'envie ou les moyens d'aller jusqu'au bout des classes. Ainsi est retenue plus longtemps au collège une jeunesse partout disposée à prendre les chemins de traverse.

Pour revenir à l'organisation du baccalauréat allemand, je ne crains pas de dire qu'elle vaut mieux que la nôtre en ce qu'elle laisse l'élève au milieu de ses maîtres, et en ce qu'elle borne le rôle de l'état au strict nécessaire, qui est de surveiller les établissemens d'instruction secondaire et de maintenir le niveau des études. J'ajoute que l'état, tout en se mêlant moins des examens, agit sur l'enseignement d'une façon plus profonde et plus générale. On devine que les directeurs ne se soucient point de faire défiler devant le représentant du gouvernement une série de candidats médiocres :

aussi prennent-ils fort à cœur le droit de déconseiller les examens aux élèves mal préparés; mais, comme en définitive les élèves ne sont pas tenus de suivre le conseil, on trouve plus sûr d'arrêter dès les plus basses classes ceux qui ne sont pas en état de profiter des études classiques. Ainsi les examens de passage deviennent une condition vitale pour le gymnase. Le résultat de cette organisation, c'est que la proportion des refusés est peu considérable : elle n'atteint pas un sixième. Et il ne faut pas croire d'après cela que le gymnase soit tous les ans, aux examens de passage, le théâtre d'exécutions impitoyables : l'usage est aujourd'hui si bien établi de ne pas laisser monter dans les classes supérieures ceux qui ne sont pas en mesure de les suivre, que les condamnés ont l'habitude de prévenir le moment fatal par un départ volontaire.

Un autre avantage de l'organisation allemande, c'est qu'elle assure aux directeurs et aux professeurs des gymnases une grande autorité. L'élève sait que, le jour de l'épreuve venu, leur jugement pèsera dans la balance d'un poids presque décisif. Tandis que chez nous l'attention du candidat est attirée hors de la classe pour prendre le vent de l'examen et savoir les exercices et les matières qui comptent, l'élève allemand est obligé de se convaincre que le chemin le plus sûr pour franchir l'épreuve finale, c'est de satisfaire ses maîtres et de remplir sa tâche journalière. Le professeur n'est pas réduit à faire aux paresseux des prédictions trop souvent démenties par l'événement : il est en mesure de donner une sanction à ses menaces. Un si grand pouvoir laissé au maître pourrait sans doute avoir quelquefois des inconvéniens, si celui-ci ne savait pas que l'examen doit justifier aux yeux de la commission le jugement défavorable par lui porté sur tel ou tel élève.

Un troisième avantage du baccalauréat allemand, c'est qu'il permet au représentant du gouvernement de bien juger la valeur des études qu'on fait dans une maison. Si elles sont faibles, ses reproches s'adresseront non pas aux écoliers, qui après tout en sont innocens, mais au directeur et aux maîtres. Il dispose d'un moyen coercitif plus efficace et plus redouté que l'exclusion des candidats : il peut demander au gouvernement de retirer au gymnase le droit de conférer le diplôme. On comprend sans peine qu'une décision de ce genre équivaut à peu près à une condamnation capitale, car la plus grande partie des élèves se détournera d'un établissement où ils sont placés dans une situation peu favorable. Un haut fonctionnaire prussien qui a longtemps inspecté les gymnases en qualité de commissaire royal m'a dit qu'il avait plus d'une fois usé de ce droit, et non-seulement il en a fait application à des établissemens dont les études périllicitaient, ou dont les maîtres n'avaient pas les grades

scientifiques exigés, mais il a souvent obtenu par la seule menace de cette mesure que les villes fissent les sacrifices nécessaires à la bonne installation des classes.

Après tout ce qui précède, il n'est pas nécessaire d'expliquer longuement pourquoi les candidats étrangers, connus dans la langue des écoliers sous le nom de *sauvages*, sont en petit nombre. C'est que les conditions où ils passent l'examen sont moins avantageuses que pour les élèves du gymnase. Une autre raison, c'est que jusqu'à ces derniers temps le gouvernement prussien a toujours accordé avec impartialité le droit de conférer le diplôme à tous les établissemens qui le méritaient par la valeur de leurs études. L'Allemagne possède aussi, quoique en moins grand nombre que la France, des maisons d'instruction secondaire dirigées par des ecclésiastiques catholiques. Avant le conflit qui sévit aujourd'hui outre Rhin, les plus importantes d'entre ces maisons étaient placées dans les mêmes conditions que les gymnases de l'état : elles recevaient deux fois par an la visite du commissaire du gouvernement, et elles décernaient sous son contrôle le certificat de maturité. Non-seulement elles trouvaient naturelle et légitime la surveillance de l'état, mais elles appelaient la venue du commissaire royal, et elles l'invitaient à étendre son inspection à toutes les classes (1).

Il reste à nous demander si un tel système est possible en France. Quelque enviable qu'il me paraisse, je ne voudrais pas conseiller de l'introduire parmi nous. D'une part, il suppose l'autorité de l'état sur les études reconnue sans contestation par l'ensemble du pays; d'un autre côté, il suppose l'état élevé au-dessus des partis et n'agissant que par des considérations purement scientifiques. Dans la situation où nous sommes, le droit au diplôme deviendrait un nouveau motif de discordance pour les deux corps enseignans qui se disputent notre jeunesse. On verrait, avec les reviremens de la politique, des autorisations données, retirées, données encore, sans que les études fussent la seule ni même la principale raison de ces changemens. Déjà en Allemagne on peut prévoir que le mécanisme va être faussé par les événemens des dernières années.

Toutefois l'organisation du baccalauréat allemand renferme pour nous quelques indications dont nous aurions tort de ne pas profiter. Premièrement, au lieu de mélanger les candidats de manière qu'en un jour la faculté examine des élèves de toute provenance, il y aurait utilité à ce que chaque établissement d'instruction fût tenu de présenter ses candidats en troupe et d'ensemble. On aurait une vue plus claire de la valeur de chaque maison. La responsabilité des

(1) Les jésuites seuls en Autriche se sont toujours opposés à l'entrée d'un fonctionnaire étranger.

directeurs et professeurs serait plus immédiatement engagée. Ils devraient assister aux examens; sans intervenir dans les interrogations, ils pourraient, sur l'invitation des juges, fournir des renseignemens au sujet de la méthode qu'ils ont suivie, de la direction qu'ils ont donnée. Une conséquence de cette mesure serait que les jeunes gens dussent se présenter, sauf les cas motivés de dispense, au chef-lieu de la circonscription académique dans laquelle ils ont fait leurs deux dernières années d'études; on n'irait plus chercher et choisir ses juges aux bouts opposés de la France. Les candidats qui ont intérêt à dissimuler des classes mal faites s'en trouveraient peut-être moins bien; mais les proviseurs et directeurs qui veulent maintenir le travail dans leurs maisons applaudiraient à cette règle. Deux sessions seraient tenues par an, avec liberté d'ajourner à un an les candidats manifestement trop faibles.

Nos professeurs de faculté, s'ils continuent à être chargés des examens, devraient du moins n'avoir rien à démêler avec les droits financiers auxquels ils donnent lieu. Il est juste sans doute que les facultés les plus occupées par les examens reçoivent une indemnité proportionnée; mais le ministère, en prenant pour chaque faculté une moyenne, devrait régler une fois pour toutes l'éventuel, de telle sorte qu'il ne fût point grossi ou diminué en raison des fluctuations du nombre des candidats (1).

L'état a le devoir de veiller à ce que l'égalité soit maintenue entre les diverses facultés pour le niveau des études. Il aurait donc le droit soit de se faire représenter dans les épreuves par un délégué armé du *reto* suspensif, soit de se faire renvoyer les compositions pour les soumettre à une haute commission littéraire. Moins que partout ailleurs on ne saurait chez nous dénier ce droit à l'état, puisque les diplômes dans notre pays sont délivrés en son nom.

Un défaut grave de notre baccalauréat, c'est que les candidats se présentent généralement trop tôt. Je ne demande pas qu'on élève la limite d'âge *minima* à dix-huit ans, quelques intelligences naturellement précoces pourraient réclamer contre cette règle; mais il faudrait au moins que les écoles spéciales cessassent de peser sur le lycée en obligeant les élèves à hâter le commencement ou à brusquer la terminaison de leurs classes. Le baccalauréat marquant le terme des études générales, ce serait aux écoles spéciales de se régler sur lui, — ou faut-il croire qu'elles tiennent seulement au

(1) On sait que sur les 100 francs exigés des candidats au baccalauréat, l'état restitue 50 francs aux candidats *éliminés*. Les autorités allemandes, en Alsace et en Lorraine, ont conservé ce droit de 100 francs, au moins pour les jeunes gens qui n'ont point fait leurs études dans un établissement à diplôme : ils ont également conservé la restitution de la moitié des droits, mais en faveur des candidats *reçus*.

diplôme, et non à la « maturité » dont il est le signe? Il serait donc urgent que la limite d'âge *maxima*, pour certaines écoles spéciales, fût reculée au moins de deux ans (1).

Nous venons d'exposer les points sur lesquels nous pourrions utilement imiter quelque chose de l'Allemagne; mais cette étude du baccalauréat nous suggère une dernière réflexion d'une portée plus générale. On sait combien il est souvent parlé dans notre pays de la toute-puissance de l'état; pourtant, lorsqu'on regarde de près l'organisation de notre enseignement, on voit que cette toute-puissance est plus apparente que réelle, et qu'en d'autres pays, sans grand luxe d'administration et sans entretenir tout un personnel d'inspecteurs, l'état agit bien plus sûrement sur le fond des études. En France, l'état, hors des établissemens d'instruction publique qu'il possède et qu'il gère lui-même, n'exerce aucune action directe sur l'enseignement. Le seul privilège qui lui reste, c'est d'examiner les candidats qu'on lui présente après les avoir soustraits pendant dix ans à son contrôle, et en lui laissant ignorer jusqu'au lieu où ils ont fait leurs études. L'article 63 de la loi du 15 mars 1850 dit : « Aucun certificat d'études ne sera exigé des aspirans au diplôme de bachelier. Le candidat peut choisir la faculté ou le jury académique devant lequel il subira son examen. » Après les études elles-mêmes, ceux qui ont le plus souffert de ce régime, ce sont les candidats au baccalauréat. Amenés devant des juges qu'ils ne connaissent point et dont ils ne sont pas connus, ils doivent fournir en quelques heures et par des travaux uniformes la preuve de leur savoir. Cette organisation a tous les inconvéniens du hasard : elle inquiète les bons élèves et elle tente les mauvais. Quant aux juges, ils ne sont point placés dans une situation moins difficile. Si, en l'absence d'autres informations, ils font mine de vouloir interroger sérieusement les candidats qu'on leur présente, et de demander quelque preuve valable de mérite, aussitôt on se récrie sur les exigences des examinateurs, sur les difficultés du programme. Les plaintes continuelles et réciproques que nous entendons sont la conséquence d'un système qui a transporté l'examen hors des établissemens d'instruction où il avait sa place naturelle; mais ce système lui-même est la suite inévitable de nos divisions. Il nous donne en raccourci une image de la situation de notre enseignement. Ceux qui se plaignent le plus amèrement du baccalauréat sont les mêmes qui ont le plus contribué à le faire tel qu'il est.

MICHEL BRÉAL.

(1) Déjà l'École polytechnique a pris une mesure en ce sens, mais d'une façon incomplète et à titre provisoire seulement.

REVUE MUSICALE

Ce n'était pas assez des incendies allumés par la commune; la salle de l'Opéra, comme l'Hôtel de Ville, les Tuileries, comme le palais du conseil d'état et le ministère des finances, vient, elle aussi, de disparaître dans les flammes! Que de souvenirs emportés en une nuit! Au premier moment, on n'aperçoit que le désastre matériel; on court aux victimes, on déblaie les ruines, c'est à qui s'empressera d'offrir sa coopération à l'œuvre de sauvetage et d'humanité. Plus tard surgissent des idées d'un autre ordre : on se prend à regarder en arrière, à réfléchir sur tout un passé naguère encore vivant parmi nous, et que ces monceaux de cendres recouvrent maintenant à jamais. Les murs parlent, se souviennent, ils font surtout qu'on se souvient. Ceux qui se sont écroulés là devant nos yeux avaient vu naître les plus grandes conceptions d'une période musicale qui de longtemps ne trouvera pas sa pareille; ils furent la patrie de *la Muette*, de *Guillaume Tell* et de *la Juive*; *Robert le Diable*, *les Huguenots*, *le Prophète*, *l'Africaine*, ils ont contenu tout Meyerbeer. Et quels artistes ont figuré sur cette scène, qui, bien que disparus, — par la seule magie et le seul enchantement des lieux, — vous souriaient, vous entouraient! « Tous ces hommes vieilliss glorieusement dans les lettres, ces écrivains auxquels nous succéderons, mais que nous ne remplacerons pas, ont vu des jours plus heureux; ils ont vécu avec Buffon, Montesquieu et Voltaire; Voltaire avait connu Boileau, Boileau avait vu mourir le vieux Corneille, et Corneille enfant avait peut-être entendu les derniers accens de Malherbe. » Il semble que cette belle chaîne du génie français que regrettait Chateaubriand se soit également brisée pour la musique. L'incendie a creusé un abîme qui sépare à jamais l'avenir et le passé. Et si de cette scène où revivaient les Nourrit et les Falcon, les Duprez, les Mario, les Taglioni et les Elssler, vos regards se tournaient vers les loges, trois générations de beautés vous apparaissaient aussitôt; derrière la mondaine d'aujourd'hui et d'hier, la femme intellectuelle et sérieusement artiste du règne de Louis-Philippe, puis au fond, planant et dominant, la grande dame

de la restauration! Et ces couloirs des premières, ce foyer où tout ce que notre siècle a d'illustre et de charmant a circulé : orateurs, poètes, peintres, publicistes, — espèce de Champs-Élysées où les ombres des chers morts venaient comme se mêler à nos groupes, où vous vous sentiez tressaillir par instans à la poignée de main de Berryer, au cri d'enthousiasme d'Eugène Delacroix, à la parole de Stendhal, de Musset, de Loève-Weimars ou de Mérimée! *Campos ubi Troja fuit!* Souvenirs effacés, mirages dissipés par l'ouragan de flammes! Laissons gronder, fumer le gouffre, et tâchons de regarder ailleurs. Quand Orphée enlevait Eurydice, il voulut tourner ses regards en arrière, et l'Orcus lui reprit sa proie. Disons adieu au passé et n'envisageons maintenant que l'avenir.

L'avenir, c'est la nouvelle salle, c'est-à-dire l'inconnu, la table rase, des conditions d'exploitation inusitées, une augmentation énorme dans le personnel, d'autres systèmes de décors et de mise en scène, tout un monde à dégager du chaos! Et encore cette nouvelle salle ne l'aurions-nous qu'en 1875. Quinze mois, un an, c'est beaucoup trop, la situation exige de plus brefs délais : qu'on s'y mette donc et rudement : à force de travail et d'argent, on supprime le temps (1). D'ailleurs quel besoin d'attendre l'entier achèvement de l'édifice, qu'importent les foyers, les corridors? Si la salle et le théâtre sont prêts, installez-vous, prenez possession de la maison pendant que les peintres et les ornemanistes y sont encore. Il y a ici en effet deux inconvéniens à ne pas perdre de vue. D'une part, rester plusieurs mois sans jouer, c'est amener la dis-

(1) Voici l'état dans lequel se trouvent en ce moment les travaux du nouvel Opéra « Les bâtimens d'administration comprenant les magasins, les salles des bibliothèques et des archives sont à peu près terminés; il ne reste à exécuter que quelques travaux de menuiserie sans importance. Il en est de même des loges des artistes. La salle elle-même est également fort avancée, du moins pour le gros œuvre; mais le travail d'ornementation n'est même pas commencé. A la scène, — la partie la plus difficile, à cause des complications de la machinerie, — à la scène, il n'y a rien de fait. C'est là une grande affaire, qui demande à être conduite avec beaucoup de circonspection, et les améliorations que l'on se propose d'y apporter exigeront que l'on procède avec quelque lenteur. Le grand escalier, qui sera une pièce extraordinairement remarquable, est loin d'être fini, bien que l'on y travaille depuis plus de deux ans; il y a là de l'ouvrage pour plus d'une année encore. Les travaux d'art et de décoration qui restent à exécuter sont nombreux; mentionnons les candélabres énormes de l'escalier, les incrustations de marbre de plusieurs pièces, les dessins du plafond de l'avant-foyer, les statues et les draperies du grand foyer de la danse, sans compter une foule de petits détails dont l'énumération serait trop longue. Tel est, sommairement décrite, la situation actuelle du nouvel Opéra, dont la partie extérieure est entièrement terminée. » En présence d'un pareil tab'eu, est-il permis d'espérer que d'ici à quelques mois la place puisse être occupée? Il faudrait pour cela des prodiges de volonté qui ne sont guère dans nos mœurs administratives. Le ministre s'entoure de lumières, nomme des commissions et fait des vœux; de son côté, l'architecte tient à parachever et parfaire son chef-d'œuvre, ce qui demandera du temps; mais ne serait-ce point possible, sans rien *bâcler*, d'aller vite et surtout d'aller au plus pressé?

location de la troupe et donner la réplique aux défectionnaires, s'il doit s'en rencontrer, ce qui serait une vraie honte; mais dans les débâcles de ce monde, grandes ou petites, il faut tout prévoir et ne jamais compter sans la vilénie des hommes. D'autre part, un théâtre comme l'Opéra y regarde à deux fois avant d'aller courir les aventures du *Roman comique* et traîner ses hardes sur des planches d'occasion. Évidemment un moyen terme est à trouver, et peut-être que de grands concerts formant spectacle, des intermèdes dont Gluck et les maîtres classiques fourniraient le programme, seraient la meilleure pratique pour maintenir la troupe et le public en haleine. J'admire en tout ceci la conduite du directeur; impossible de montrer plus de sang-froid et d'opposer au mauvais sort plus de courage et d'honnêteté. Notons que ce désastre est venu surprendre le théâtre au comble de sa prospérité, et dans un moment où, des résultats inespérés étant obtenus, il paraissait presque que la chance n'eût désormais plus qu'à tourner. Bien d'autres qui passent ou plutôt qui s'imaginent passer pour de fortes têtes eussent rapidement saisi ce prétexte de mettre à couvert leur fortune, quittes au besoin de revenir le lendemain exploiter au compte de l'état la suite des affaires. Le directeur actuel de l'Opéra n'a point jugé convenable d'agir ainsi. « Tout est perdu, donc je reste, » a-t-il dit, rassurant dès la première heure les intérêts des pauvres et des riches; ce qui, même au seul point de vue de la spéculation, serait encore fort habile pour empêcher la dispersion immédiate d'une troupe à laquelle l'événement de la veille rendait sa liberté d'action. Vis-à-vis d'une administration qui se comporte ainsi, pas un pensionnaire n'aurait le front de marchander sa bonne volonté, ou d'aller profiter à l'étranger du cas de résiliation dont l'incendie le gratifie. Un homme est pourtant bien à plaindre au milieu du désarroi de cette catastrophe, je veux parler de l'auteur de *Jeanne d'Arc*. Ce que c'est que les vicissitudes humaines, et que de vérité dans ce proverbe « qu'entre la coupe et les lèvres il y a toujours place pour un malheur! » M. Mermet voyait se réaliser le plus cher de ses rêves; dix années de travail forcené, de luttes implacables, recevaient enfin leur récompense. Les répétitions marchaient à ravir; M^{lle} Devriès commençait à se familiariser avec ce terrible rôle de guerrière; M. Faure, qu'au premier abord les manuscrits du temps avaient rendu si perplexe au sujet du personnage de Charles VII, M. Faure peu à peu s'habituaît à la figure du monarque. L'arbre aux fées étendait ses ramures pleines de concerts angéliques, les jardins de Chinon se peuplaient de fleurs et d'oiseaux, les tentes se dressaient sur les champs de bataille d'Orléans, la cathédrale triomphante s'étoilait de cierges et de fleurs de lis. On allait donc enfin l'entendre ce fameux *Veni creator* qui pousse à la victoire les soldats de Dieu, et cette marche du sacre, elle allait aussi retentir aux acclamations des multitudes. « Est-il

heureux ce Mermet, s'écriait-on, toutes les chances le favorisent. Ce n'est point assez que sa pièce soit représentée à l'Opéra, il faut encore que les événemens s'arrangent de manière à lui donner couleur de circonstance! » C'était trop présumer; les jeux de théâtre sont les jeux du hasard. En une nuit, la veine a changé; l'incendie horrible s'est levé, et de toutes ces magnificences en travail de formation, il ne restait le lendemain qu'un amas de poussière calcinée. Brûlés, consumés par le feu, ces châssis qui sortaient à peine de l'atelier, — tordus, fondus, ces faisceaux d'armures résonnantes et resplendissantes, — détruits, anéantis, les instrumens de ce royal orchestre : harpes d'Érard, violons de prix, contrebasses de Renaudin plus que centenaires et d'une valeur exceptionnelle! Bien peu s'en est fallu que le manuscrit même de la partition s'en allât en fumée; espérons que les envieux trouveront dans ces malheureuses circonstances un motif de consolation et que pareille catastrophe leur fera prendre en patience le bonheur insolent de M. Mermet!

Le Théâtre-Italien veut absolument revivre : soit; mais alors qu'il nous montre que son royaume est encore de ce monde, et qu'à l'exemple de ce philosophe de l'antiquité, pour nous prouver le mouvement, il marche. Du reste, la reconstitution de l'entreprise aura coûté de longs efforts; les choses n'allaient pas toutes seules, non que les candidats à la direction fissent défaut, à Dieu ne plaise! il s'en présentait par douzaines, tous le cœur brûlant des plus nobles flammes pour l'art, mais la poche également vide, et remplaçant par les meilleures intentions les millions qu'ils n'avaient pas. On écrirait un poème picaresque rien qu'à raconter les combinaisons fantaisistes de ces spéculateurs. Le théâtre ne chômerait jamais, il y aurait grands relais et troupes de rechange; aux soirées de musique italienne succéderaient les soirées d'opéra comique, d'opérette bouffe et même de tragédie classique; c'étaient des programmes *truculens* où le public et les jeunes compositeurs trouveraient à la fois leur compte, des enchantemens et des fantasmagories! D'ordinaire celui qui promet le moins a le plus de chance d'être accepté, car il y a beaucoup à parier qu'il tiendra ce qu'il promet. M. Strakosch offrait simplement de prendre le théâtre dans les conditions telles quelles, et le ministre, qui ne demandait pas mieux que d'en finir, s'est dit tout de suite, comme le personnage du *Calife de Bagdad* : « Hâtons-nous de conclure avec cet homme bienfaisant et généreux. » Outre qu'il présente au point de vue financier des garanties sérieuses. le nouveau directeur se recommande et par le nombre et par l'étendue de ses relations. On n'a pas en vain une Adelina Patti dans sa famille. M. Strakosch a passé sa vie au milieu des *étoiles*; tant qu'il y en aura au firmament sa main saura les décrocher, et quand il n'y en aura plus, il en fabriquera.

C'est là qu'est le danger. Nous ne sommes qu'au début de cette ad-

ministration, et déjà le procédé américain s'affiche par tous les côtés. Les talens les plus modestes nous sont présentés comme des merveilles; il n'est si petit nom autour duquel on n'embouche la trompette, et pour nous empêcher de réclamer trop haut la venue plus ou moins prochaine des Patti et des Nilsson du présent, on nous offre à grand fracas des Fraschini et des Malibran de l'avenir. M^{lle} Belocca est une fort agréable personne, douée d'une voix jeune et veloutée, voix capable d'évoluer vers le haut ou de tourner au grave, mais qui s'établira définitivement dans le domaine du *mezzo-soprano*. C'est dire qu'elle a rendu à la Rosine du *Barbier* la tonalité primitive du rôle. Jusqu'ici M^{lle} Belocca semble n'apporter au théâtre que les qualités qu'elle tient de la nature : c'est un gosier rare, une heureuse organisation, mais ne possédant rien qui lui soit propre ; de riches facultés, un joli visage et beaucoup d'entrain ; sans doute qu'un jour l'art du chant fera le reste. Il importait à l'administration naissante que M^{lle} Belocca réussit et que son début fût un coup d'éclat. On a donc manœuvré à cette intention. Portraits, annonces et légendes ont couru la ville, le public a dû par avance être informé des tenans et des aboutissans, et savoir que la jeune cantatrice était la fille, fort bien rentée d'ailleurs, d'un illustre conseiller d'état moscovite. On nous a même raconté que, la Suède ayant donné au monde Jenny Lind et Christine Nilsson, cela ferait grand plaisir à l'empereur de Russie de voir applaudir cette autre enfant du nord, et d'avoir également son gentil rossignol achalandé sur tous les marchés d'Europe et d'Amérique. Même intempestif compéage à propos de M^{lle} Tagliana, elle aussi annoncée comme une étoile, et qui, dans la Gilda de *Rigoletto*, n'a trouvé à déployer qu'un maigre fil de voix dont se contenterait à peine la clientèle de l'Athénée. Parlerai-je du ténor Villa, un prince vraiment déplorable, un duc de Mantoue que la superbe dynastie des Mario et des Fraschini repousse comme atteint et convaincu de bâtardise au dernier chef?

C'est donc toujours l'ancien système : ouvrir d'abord, quitte à se former une troupe quand et comme on pourra. Autant de représentations, autant de reprises et de débuts. On commence par prendre ce qu'on a sous la main, on engage à la soirée des virtuoses émérites devenus professeurs de chant à Paris, puis viennent les oiseaux de passage, les exhibitions sans conséquence. Si le nouveau directeur s'imagine tirer jamais parti du Théâtre-Italien en jouant l'ancien jeu, il se trompe. Ce qui de tout temps a fait la prospérité de l'entreprise, c'est sa clientèle d'habituez ; le Théâtre-Italien ne saurait vivre que par ce qu'on appelle l'abonnement. Or les abonnés sont gens qui généralement s'y connaissent ; il leur faut autre chose que des essais continuels et de tapageuses annonces, et tant que vous ne leur donnerez pas une troupe, un répertoire, un programme qui soit une vérité, vous les verrez manquer à l'ap-

pel. Le public des Italiens n'est pas un public comme les autres, il sait fort bien se passer de nouveautés, mais il attend que les ouvrages qu'on lui représente soient bons et surtout que l'exécution marche droit. Il va sans dire que cette perfection dans l'ensemble exige beaucoup de temps, beaucoup de soins, et qu'on n'y atteint pas en changeant tous les soirs de spectacle ou en se proposant pour unique objectif le succès et l'apothéose de telle étoile d'occasion. Sous le régime qui nous gouverne, les représentations satisfaisantes se comptent; le passage de M^{lle} Krauss nous en aura valu au moins quelques-unes. Gabrielle Krauss, au cours des diverses campagnes qu'elle était venue faire chez nous, avait marqué sa place au premier rang, et cette place est toujours la sienne. Assurément la voix n'a point gagné, tout au contraire, nous la retrouvons ce qu'elle était jadis avec quatre ans de plus, fatiguée, surmenée, avec des trous dans les registres, mais quelle âme d'artiste, quel foyer! Cette fière musique du *Trovatore*, ignoblement travestie et vilipendée par les orgues des carrefours, a semblé tout à coup se redresser. Le sentiment, l'accent s'est retrouvé. Disons aussi que la cantatrice avait rencontré cette fois un baryton digne de lui donner la réplique. Déjà dans *Rigoletto* nous avons entendu M. Padilla, qui ce soir-là chantait le comte de Luna. Voix splendide, expression puissante et dramatique, c'est un tempérament d'artiste : pour le moment, il y met trop de zèle, sa fougue italienne l'emporte; mais quand il saura se régler, quand il se sera rendu maître et de sa voix et de lui-même, M. Padilla brillera parmi les meilleurs, car cet organe d'un métal, d'un timbre à toute épreuve, qui, dans l'attaque du grand duo avec Leonora, lance la foudre, ce clairon haut sonnante a parfois des douceurs et des tendresses dont jusqu'ici M. Faure nous avait paru posséder seul le secret.

Gabrielle Krauss est de la race des Frezzolini; les cantatrices de cette sorte survivent à leur voix; le diable-au-corps, le feu sacré leur tient lieu de tout. Impossible de mieux saisir l'effet tragique, de frapper plus fort et plus juste! Dans la scène du *Miserere*, vous êtes empoigné comme s'il s'agissait d'une pièce de Shakspeare, vous sympathisez avec la situation comme si vous la compreniez, — et l'avez-vous seulement jamais comprise, cette situation? Quant à moi, j'y ai depuis longtemps renoncé, ce qui ne m'empêche pas de reconnaître que le *Trovatore* est un mirifique poème d'opéra. Tout ce qui constitue le mérite et l'attrait du genre se voit en effet réuni dans ce modèle des *scenarios*. Il y a là des sorcières et des bûchers, des bohémiens qui battent l'enclume et des moines qui psalmodient; quel tyran plus farouche que ce comte de Luna, quelle femme plus persécutée que cette jeune princesse gémissante au pied de la tour du nord où va mourir en soupirant sa cantilène le plus triste des amans et des ménestrels! Il ne manque à ce beau drame qu'un effet, un seul : le pont du torrent; Meyerbeer l'a si bien compris, qu'il

s'est tout de suite dépêché de le mettre dans *le Pardon de Ploermel*. — Mais, vont dire les esprits chagrins, ces élémens nombreux et pittoresques ne s'amalgament pas, ces tableaux ne nous offrent ni enchaînement ni cohésion. — Raison de plus pour admirer, car de cet imbroglia même naît un intérêt immense, notre imagination mise au défi tend ses ressorts à l'extrême, et, désespérant de jamais saisir la pensée de l'auteur, invente à son tour, au moyen de tout cet appareil décoratif, un drame vigoureux, émouvant, et qui se prête à mille variantes : aussi gardons-nous bien de médire de ce poème du *Trovatore*, gardons-nous surtout de mal penser de la musique. Aujourd'hui la mode est au style, et je ne m'en plains pas. Tant de vulgarités et de platitudes appelaient une réaction. Elle est venue, encourageons-la, rien de mieux. Tâchons pourtant que l'intégrité des genres soit maintenue, et qu'un opéra ne devienne pas une symphonie. Il se peut que le Verdi du *Trovatore* parle une langue qui n'est point celle de Mozart ou de Racine ; mais cet âpre et viril génie, quand la situation se présente, il sait au moins l'aborder carrément. Verdi est ce qu'on appelle un homme de théâtre. En musique comme ailleurs, on peut avoir au premier degré les aptitudes dramatiques tout en étant pour le reste un mauvais écrivain, de même qu'on peut être un styliste accompli et ne rien comprendre au théâtre. De beaux esprits, des talens fins et délicats, nous en possédons de toutes les couleurs, nous en avons qui réussissent à jouer l'émotion et qui à force de s'ingénier, de se tourmenter, ont l'air de verser de vraies larmes. Les écoliers de notre temps en montreraient aux maîtres d'autrefois ; le malheur veut que tous ces brillans rhétoriciens formant pléiade ou coterie ignorent la langue du sentiment et de la passion, et, quand ils s'attaquent au drame, ne réussissent à nous donner que des élucubrations symphoniques. Si le Théâtre-Italien tient à nous démontrer sa raison d'être, qu'il monte donc *Aïda*. Une bonne et sérieuse mise en scène de ce dernier ouvrage du chef de l'école actuelle serait encore près de notre public la meilleure des recommandations ; mais alors il y faudrait mettre le temps, veiller à la distribution des rôles, soigner les ensembles, ne négliger ni les décors, ni les costumes, en un mot donner à cette partition pharaonesque la pompe de grand opéra qu'elle comporte. Le public de Paris saurait ainsi à quoi s'en tenir sur le caractère de la nouvelle œuvre, et s'il est vrai que les tendances germaniques, déjà notables dans *Don Carlos*, y soient tellement accusées. Au temps des Haydn, des Mozart, et jusqu'à Rossini, l'Italie attirait à elle l'Allemagne ; désormais c'est l'Allemagne qui l'absorbe.

Cette influence, pourquoi veut-on nous forcer à la subir, nous qui devons au contraire n'avoir en vue qu'une chose, maintenir intacte sur tous les points notre nationalité, que tant d'infortunes et de mécomptes nous rendent plus chère ? La France aime les arts avec passion : au mi-

lieu du tumulte des partis politiques, du va-et-vient des intérêts matériels, et même pendant la guerre, son goût pour la musique a persisté; mais de ce que ce sentiment, qui fut jadis notre orgueil, est aujourd'hui notre consolation et notre espérance, il ne s'ensuit pas que le directeur des concerts populaires ait le droit de vouloir l'exploiter au profit des noms les plus obscurs de la petite école de Weimar et de Bayreuth. Ceci devient de l'entêtement. Le public de l'an passé signifiait au prétendu *maître de l'avenir* son congé en bonne forme, cette année on nous le ramène et avec lui le plus remuant de ses prosélytes. La *Danse des dryades*, exécutée à la seconde matinée du Cirque, est le fragment d'une symphonie de M. Joachim Raff, intitulée *Im Walde*. Ce *scherzo* n'a rien qui le distingue des *scherzos* les plus ordinaires; c'est du Mendelsohn revu et corrigé selon la formule, et, sans la marque de fabrique, un pareil échantillon n'eût jamais circulé parmi nous. Il paraît que le dieu ne suffit pas, nous en arrivons à prendre ses bedeaux. A ce compte. M. Joachim Raff mérite les égards des fidèles; personne mieux que lui ne s'entend à sonner la messe. Nous en parlons pour l'avoir vu jadis à l'œuvre sous les ordres de l'abbé Liszt. Compositeur assez médiocre, l'auteur de la *Danse des dryades* est pourtant de ceux qui savent leur affaire. C'est un sectaire passionné doublé d'un praticien habile, ce qui fait qu'en même temps que son zèle et son fanatisme il aura toujours des modulations et des dissonances à mettre au service de la bonne cause.

De loin en loin, *Richard Cœur-de-Lion* reparait à l'Opéra-Comique, et pour y fournir une série de trente à quarante belles représentations. La plus importante à laquelle nos générations aient assisté remonte à 1841. De cette époque date le remaniement orchestral d'Adolphe Adam, et son fameux *tremolo* des instrumens à cordes sous le deuxième couplet de la romance. On vit encore l'ouvrage en 1856. La reprise d'aujourd'hui semblait indiquée par les circonstances. «O Richard, ô mon roi,» prêtait plus que jamais à l'allusion. L'air a magnifiquement réussi, la salle comble l'applaudit chaque soir, mais sans que la question monarchique intervienne; le débat reste circonscrit entre le public et le chanteur, M. Melchissédec, un Blondel chaleureux, sympathique et bien en voix. M. Melchissédec appartient à cette lignée de barytons ténorisans, ou, si on l'aime mieux, de ténors graves, qui depuis Martin et Chollet se perpétuent à l'Opéra-Comique. Nous l'avons vu cet été faire un excellent Zampa, et sa manière de comprendre et de tenir le rôle de Blondel ne mérite guère que des éloges. M. Duchesne, qui chante le roi Richard, oppose au vigoureux ténor sa résonnante haute-contre, trop vibrante pourtant dans les notes élevées. Au deuxième acte, les appels et les réponses se succèdent vaillamment; avec un peu plus de modération des deux côtés, ce serait parfait.

A propos de cette nouvelle reprise, nous demandons qu'il nous soit permis de ne point aller compulser les mémoires de Grétry pour en extraire quelques-unes des mille sottises que cet homme de génie se plaisait à débiter sur ses propres ouvrages. Ce qui importe en pareil cas, c'est l'impression produite sur le public contemporain et non ce que l'auteur pensait de sa partition, toujours plus ou moins le chef-d'œuvre du genre, cela va sans dire. Chef-d'œuvre du genre ennuyeux, ajouterions-nous franchement cette fois. Le fait est que ce *Richard* a beaucoup vieilli. La pauvreté de ce style, même remanié par la main d'Adolphe Adam, est aujourd'hui quelque chose de lamentable. Aussi, lorsque de ce milieu frippé, suranné, jaillit l'inspiration, l'accueillez-vous avec enthousiasme sans trop vous interroger sur la véritable valeur musicale de cette inspiration. Qu'est-ce par exemple que cet air si renommé dont nous parlions, « ô Richard, ô mon roi! » Un élan sublime et puis plus rien. La phrase, après quelques mesures, tourne court et laisse en détresse l'émotion. « Une fièvre brûlante » est aussi un morceau plein de pathétique, mais c'est du pathétique sur l'air de la *Belle Gabrielle*. Rendez sa mélodie naïve à Thibault comte de Champagne, qu'Adolphe Adam reprenne son *tremolo*, que restera-t-il à Grétry de cet effet prestigieux? Non, Grétry n'est point là; l'héroïde exige un autre style que le sien. Ces personnages de la chronique deviennent entre ses mains des troubadours de pendule. Son vrai tempérament, son vrai génie, c'est dans ses opéras comiques non larmoyans qu'il les faut chercher. Pour le relief des caractères, la franchise du tour, le *Tableau parlant* vaut une comédie de Molière. L'air de Cassandre, « pour tromper un pauvre vieillard, » élève jusqu'à la passion, jusqu'au tragique, le désespoir partout ailleurs ridicule d'un sexagénaire amoureux et dupé. En musique, personne, comme Grétry, n'a su faire parler les vieillards; qu'ils s'indignent comme ce misérable Cassandre ou se chammaillent joyeusement comme les deux compères de la *Fausse magie*, c'est naturel, c'est admirable. Et n'oublions pas, n'oublions jamais que notre école française offre seule de tels modèles, et que le duo du *Chambertin*, dans le *Nouveau Seigneur*, le duo de *ma Tante Aurore*, « quoi, vous avez connu l'amour? » sont aussi bien des richesses nationales que les contes de La Fontaine ou les peintures de Chardin.

« Quel est en 1784 le grand succès du moment? *Richard Cœur-de-Lion*, où l'on voit derrière les grilles d'une prison ressemblant à la tour du Temple un roi malheureux et prisonnier. Avec *Richard Cœur-de-Lion*, Grétry avait payé sa dette à la société et aux maîtres dont il avait été le favori. Il avait donné une forme musicale immortelle aux aspirations de tous les Blondels qui allaient venir avec un dévouement admirable et inutile, hélas! mourir sous les murs de cette prison où agonisaient de royales victimes. Que de fois peut-être, le soir, au fond de la tour, dans la chambre sordide éclairée par une chandelle fumeuse, les

captifs du 10 août n'ont-ils pas relevé la tête en entendant dans la rue noire, dont un sinistre réverbère étoilait le brouillard d'une tache pâle et huileuse, une voix invisible et lointaine chantant :

O Richard! ô mon roi!
L'univers t'abandonne.
Sur la terre, il n'est que moi
Qui s'intéresse à ta personne! »

J'extraits ces lignes d'un livre intitulé *un Musicien en vacances* et qui contient sur l'Opéra-Comique et ses tendances vers la fin du dernier siècle quelques pages d'un sens critique remarquable. Dans un chapitre consacré aux souvenirs de la Comédie-Italienne, le rôle que l'Opéra-Comique de cette époque fait jouer au paysan est ingénieusement raconté. On le voit, berger d'abord avec sa houlette enrubannée, chaussé, culotté de taffetas, jeune, sensible et galant, s'appelant Colin et courtisant Colette. C'est le règne du pavillon de Lucienne, de Fontainebleau et de Trianon, le règne du paysage sans le paysan. « Otez de devant moi ces vilains magots! » Cependant de ce personnage roucoulant et bénin le drame va bientôt s'emparer, et voici que paraissent les révolutionnaires sans le savoir : Greuze, Sedaine (le tailleur de pierres), Philidor et Monsigny. Le type alors s'accroît, le paysan est mis en présence de son éternel ennemi, le seigneur, lequel, scandale énorme, cessera désormais d'avoir toujours le beau rôle : *le Jardinier et son Seigneur*, de Philidor. *le Droit du seigneur*, de Martini, ouvrent, sur ce théâtre inoffensif de la Comédie-Italienne, la voie au *Mariage de Figaro*. Pour réclamer les droits imprescriptibles de la justice et de la raison méconnues, toute voix est acceptée, toute scène sert de tribune. Nous sommes en 1762, la Comédie-Italienne vient de fusionner avec l'Opéra-Comique. « Un des premiers succès fut *le Bûcheron ou les Trois souhaits*, paroles de Guichard et Castel, musique de Philidor, ce grand compositeur français, effacé plus tard par Grétry, et dont les ouvrages oubliés dénotent une véritable organisation dramatique servie par une éducation musicale bien supérieure à celle de son heureux rival. — Philidor, l'auteur du *Sorcier*, du *Maréchal ferrant*, d'*Ernelinde* et de l'ouvrage le plus fort qu'un musicien ait publié en France de Rameau à Méhul : *le Carmen seculare!* » Que nous veut ce bûcheron? Il entre la cognée sur l'épaule et s'essuyant le front avec sa manche : « Ouf! je suis tout en eau; respirons un moment, les pauvres gens sont-ils assez à plaindre! Depuis que je suis au monde, je ne fais que travailler, et je n'en suis pas mieux! » Suit un air d'une énergie âpre, sauvage, navrant à la fois et terrible, et qui se termine par une explosion majeure dont les premières notes rappellent le début de *la Marseillaise*. Toute la fatigue héréditaire qui pesait depuis tant de siècles sur le pauvre Jacques surmené, et lui faisait paraître si lourd l'outil avec lequel il travaillait pour un autre, est exprimée ici avec une

justesse et un talent musical merveilleux. Tout dans ce beau morceau, — peut-être à l'insu des auteurs traduisant naïvement les impressions qui étaient alors dans l'air, — porte l'empreinte d'une patience arrivée au dernier degré de lassitude; il semble que derrière la musique et les vers on entende les lointains clameurs des foules irritées, et rien n'est plus saisissant que ces douleurs physiques et morales exposées sans plaintes, sans demandes de secours, et auxquelles succède tout à coup cette explosion farouche d'une gaité menteuse et menaçante :

Mais un peu de vin
Me redonne haleine,
Me remet en train!

Maintenant mettez dans le parterre tous ces jeunes inconnus qui seront demain Hoche, Marceau, Vergniaud, Danton peut-être, et songez à l'effet que devait produire sur ces cœurs enflammés cette émouvante mélodie. Dans *le Droit du seigneur*, les vieilles querelles, les imparadonnables offenses reparaisent : tout un village révolté crie vengeance contre le jeune et félon châtelain ravisseur de Babet, et l'amoureux de la jolie rosière, le hardi garçon qui mène la bande, ce n'est plus le Colin, le Lubin d'autrefois, c'est un hussard, un futur héros. La musique n'est que de l'émotion écrite; il faut que le mouvement de *la Marseillaise* fût partout dans les chansons et les morceaux d'ensemble de cette période, car plus tard, lorsqu'il s'agit de composer l'hymne du 10 août, Catel n'eut en quelque sorte qu'à se souvenir. « Les deux premières mesures de son héroïque mélodie sont empruntées notes pour notes à une des phrases de Martini, phrase dans laquelle se trouve aussi, comme dans l'air du bûcheron, un pressentiment de *la Marseillaise*. » A la bonne heure, voilà de la critique intelligente, avec des points de vue et du pittoresque! Il s'en faut que les divers chapitres du volume aient tous l'intérêt de ce morceau. Tous dénotent cependant du goût et du talent dans l'emploi des matériaux mis en œuvre : de l'érudition, tout le monde en a, la grande affaire est de savoir tirer parti de ce qu'on possède, d'avoir la main habile et prompte à saisir le trait caractéristique d'une époque, à lier les rapports et dégager l'anecdote, de n'être ni ennuyeux ni frivole, et de savoir entrer en son sujet, s'y installer et le produire sous ses aspects divers. Je ne connaissais M. Eugène Gautier que par ses opéras représentés à Favart, entre autres *le Mariage extravagant*, charmante musique, toute de verve et d'esprit, qui lui aura sans doute valu cette rare fortune d'obtenir un poème de M. Octave Feuillet. *la Clé d'or*. Et maintenant que j'ai lu son livre, je ne puis que féliciter le Conservatoire de s'être adjoint un pareil professeur d'histoire et d'esthétique musicales.

L'occasion m'est trop rare de parler des ouvrages qui se publient sur

la musique, et je ne la laisserai pas échapper sans dire quelques mots d'un traité sur la voix dont les plus habiles auront à profiter. *Voci e Cantanti*, ces pages sont écrites dans la langue de Porpora et nous viennent en droite ligne d'Italie, désormais la patrie adoptive de l'auteur, qui, mal récompensé sinon méconnu à Paris, a fini par aller demander à Milan et à Florence la juste consécration de ses travaux et de son mérite. Tous ceux qui portent intérêt à ce bel art du chant connaissent de près ou de loin l'enseignement de M. Panofka, — enseignement raisonné, sévère, un peu abstrait et s'appuyant sur les principes du grand professorat en honneur au dernier siècle. Restaurer en Italie même une méthode qui fut jadis une des gloires de l'Italie, c'était pour un étranger faire œuvre nationale; aussi tous les conservatoires du royaume l'ont accueilli spontanément. Technique et spécial comme il sied à un traité, le livre de M. Panofka touche à des questions d'un ordre plus général, à la physiologie par exemple : les conditions bonnes ou mauvaises de la voix à l'état naturel y sont l'objet d'études curieuses; vous apprenez par quels moyens on arrive tantôt à déguiser d'incurables défauts, tantôt à donner tout leur essor aux qualités latentes. Apprendre n'est point tout dans un art qui, comme le chant, a sa partie imitative, et quel avantage pour l'artiste, si ces voix qu'il n'a pu matériellement apprécier, ces voix illustres, légendaires des David, des Braham, des Donzelli, des Rubini, des Nourrit, des Duprez, lui sont rendues avec une précision photographique par un maître qui les a non-seulement toutes entendues, mais qui les a toutes aimées, senties! L'ancien professorat faisait durer les voix qu'il élevait; nous autres, nous les tuons. Je recommande aux esprits que ce sujet préoccupe les chapitres sur les fatigues vocales, le timbre, la respiration, l'attaque, la prononciation (quelle que soit la langue où l'on s'exerce) et sur la recherche du son : tout cela est judicieusement observé, clairement énoncé, vrai et opportun.

La critique doit tenir compte de tout, et, quand des résultats d'un genre absolument phénoménal se posent devant elle, son métier est de chercher à les expliquer. Ici nous abordons la question de *la Filie de madame Angot* et de l'incroyable succès qui depuis un an s'attache à cette pièce, irrésistiblement victorieuse et des feux de l'été et des soucis de la politique. En juillet, en août, quand les recettes fléchissaient à l'Opéra, quand à la Comédie-Française *l'Absent*, *l'Avocat chez lui*, et tout ce dessous du panier que le théâtre garde en réserve pour ses vacances, se jouaient dans le désert, quand le Gymnase agonisait, les Folies-Dramatiques *refusaient du monde!* Pas un seul jour ce succès n'a varié. Les chanteurs s'en vont ou reviennent, le ténor d'hier, quel ténor! passe la main à celui d'aujourd'hui, rien n'y fait. Qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente, que la bourse monte ou qu'elle baisse, salle comble et toujours salle comble! Ce petit théâtre, en jouant chaque soir

la même petite drôlerie, aura fait plus d'argent dans son année que le grand Opéra. Pour la musique et la littérature, d'autres ont le pas; mais dès qu'il s'agit du chiffre des recettes, les Folies-Dramatiques prennent les devans sur toute la ligne. Ce n'est pas simplement un succès, c'est une fièvre chaude, une de ces maladies qui possèdent et galopent toute une population, et dont on ne se défait plus.

D'où vient cela? Quelle raison un pareil engouement peut-il avoir? Est-ce à l'originalité du poème, à l'agrément de la musique qu'il faut demander le mot de cette énigme? Comme partition, *la Fille de madame Angot* a bien son mérite; c'est une suite de rythmes chantans et dansans, distribués en dialogues, en ariettes, en vaudevilles, par la main d'un harmoniste adroit et souvent ingénieux; mais ces qualités, combien d'autres les ont eues que la vogue n'a point si follement récompensés! Compulsez le répertoire d'Adolphe Adam, de Grisar et d' Aimé Maillard, et dites lequel de leurs ouvrages, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre, leur valut jamais une fortune! J'entendais dernièrement *le Bijou perdu*, qu'on vient de représenter à l'Athénée pour la jolie M^{lle} Singelée, qui sans trop de désavantage y tient le rôle créé par M^{me} Cabel en 1853. J'avoue que cette musique ne me semblait pas inférieure à celle de M. Lecocq, j'y trouvais même plus d'entrain et moins de vulgarité dans les motifs, bien qu'en fait de distinction et d'élégance la fameuse *ronde des fraises* soit tout autre chose que la fleur des pois. Et cependant *le Bijou perdu*, au plus beau temps de sa carrière, n'obtenait qu'une popularité contestable, tout aidé qu'il fût par le talent d'une cantatrice alors au plein de la faveur. Ici, point de virtuose, une exécution telle quelle, et par contre un succès dépassant tout ce qu'on peut imaginer. Maintenant l'explication que la musique se refuse à nous donner, la chercherons-nous dans le poème? Mais cette pièce ressemble à tous les vaudevilles du genre. Ce n'est ni mieux conçu, ni plus spirituel, ni plus drôle que la plupart des œuvres de cette espèce. Cette vogue doit pourtant avoir une raison, il faut que cette raison se trouve, et nous la trouverons dans les circonstances mêmes où s'est produite *la Fille de madame Angot*. L'ignoble opérette, avec ses travestissemens, ses cascades et ses platitudes carnavalesques, avait fait son temps. A sa puissance enfin démodée se substituait la muse grivoise de Désaugiers et d'Adolphe Adam, on avait devant soi non plus cet éternel mardî gras qui vous écœure, mais simplement une comédie à ariettes dans les conditions naturelles et nationales, une musique ordinaire, si l'on veut, mais qui ne se moque ni de soi ni des autres, en un mot un spectacle dont les honnêtes gens peuvent se divertir: l'opéra comique mis à la portée de tout le monde, tandis que l'opérette ne s'adressait qu'au demi-monde.

F. DE LACENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1873.

Qui donc nous délivrera des obscurités et des fantômes, des équivoques, des malentendus et des sous-entendus? D'où viendra donc l'inspiration de bon sens et de patriotisme capable de vaincre, de mettre en fuite ce malfaisant génie des divisions et des confusions énervantes qui s'acharne sur nous? On s'était dit un instant qu'après un interrègne parlementaire plein de troubles et de stériles agitations l'assemblée nationale rentrant à Versailles allait du moins tout éclaircir et tout simplifier par la netteté décisive de ses résolutions; on s'était fait cette illusion qu'au grand jour des débats publics toutes les ombres s'évanouiraient, qu'il ne resterait plus que le sentiment des intérêts supérieurs de la France, et que, sous la pression même de ce sentiment souverain, les questions les plus graves trouveraient une solution naturelle, suffisamment rassurante.

C'est une fatalité, la France n'est vraiment pas heureuse. L'assemblée est revenue à Versailles, depuis dix jours elle a repris ses séances, et tout ce qui en est résulté jusqu'ici a été une aggravation de toutes les incertitudes, une tension nouvelle des choses. Ce ne sont que dépit, irritations, méfiances, propositions et contre-propositions, tactiques et combinaisons de guerre plus ou moins savantes, habiletés douteuses s'agitant dans la confusion des partis. Sérieusement, allons-nous vivre longtemps dans cette atmosphère où tout se rapetisse et s'énerve, où l'esprit public finit par s'égarer et s'abêtir, où les intérêts de toute sorte languissent, comme on l'a dit fort justement, et où l'on semble oublier qu'il y a là une nation qui souffre, qui attend, qui demande non sans une impatience croissante quel lendemain on veut lui faire. Le lendemain viendra sans doute; une nation ne disparaît pas ainsi dans une crise, parce que des partis impitoyables et aveugles se laissent entraîner à des luttes mesquines. Croit-on cependant qu'un pays comme la France

puisse se résigner indéfiniment sans murmure, sans avoir le droit de se plaindre, à ces spectacles de versatilité et d'impuissance qu'on lui offre? Pense-t-on qu'il puisse accepter d'en être réduit à se demander chaque matin quel régime il aura le soir, si les grands politiques de la droite ont envoyé de nouveaux émissaires à Frohsdorf, s'il y a des négociations entre le centre droit et le centre gauche, où est la majorité sur laquelle peut s'appuyer un ministère, quel coup de théâtre vont produire les bonapartistes en se déplaçant, en portant leurs voix au gouvernement ou à l'opposition? C'est l'assemblée qui s'expose à se ruiner elle-même dans l'estime publique par cette dilapidation de son crédit et de ses forces.

Il y a malheureusement un autre résultat sensible, palpable, et qui n'est pas moins grave. Jusqu'ici le pays, élevant son courage au niveau de ses épreuves, a travaillé sans s'émouvoir des luttes politiques. Il s'est remis à l'œuvre avec une énergie patiente et résignée, sentant bien qu'il n'avait pas le temps de se détourner de sa tâche, s'il voulait porter jusqu'au bout le fardeau que lui ont légué ses malheurs. Il a suffi à tout, acceptant les plus lourds sacrifices. Il a tout donné pour sa rançon, pour la réparation de ses désastres, pour son armée, et ce n'est point fini. Qu'on interroge M. le ministre des finances : M. Magne a besoin de plus de 160 millions d'impôts nouveaux pour mettre l'équilibre dans son budget. Le pays ne s'est refusé à rien, il ne se refuse à rien, pourvu qu'on lui laisse tout au moins les moyens de faire face aux charges qu'on lui impose. Aujourd'hui cependant, il n'y a plus à s'y méprendre, le travail à son tour souffre sérieusement de ces incertitudes qu'on entretient, qu'on prolonge plus qu'il ne faudrait, et comment payer des impôts si toutes les affaires sont en suspens, si les usines se dépeuplent, si le commerce est paralysé? Le travail sous toutes ses formes, c'est la vie pour la France, et pour le travail, la sécurité, la paix intérieure, sont les conditions premières. Voilà la grande et sérieuse question qui domine toutes les autres. Il est de toute évidence qu'il faut sortir de là, qu'il faut en finir avec toutes ces ambiguïtés amassées autour de nous. et si on n'en a pas déjà fini, c'est que malheureusement on aborde ces problèmes avec toute sorte de calculs, de subtilités ou de regrets, au lieu d'aller droit à la situation qui nous est faite et de chercher dans cette situation même les élémens des seules solutions possibles.

Dix jours se sont écoulés déjà depuis que l'assemblée est réunie. La session nouvelle a été inaugurée par la lecture d'un message de M. le président de la république. Aussitôt une proposition a été faite pour la prorogation des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon. L'urgence, réclamée par l'un des auteurs de la motion, M. de Goulard, et appuyée par le gouvernement, a été déclarée sur l'heure, non cependant sans une vive contestation; le fait est que l'urgence a été votée, mais à une faible

majorité de 14 voix, qui rappelait celle du 24 mai, et une commission de quinze membres a été nommée pour examiner la proposition qui venait de se produire. En apparence, ce sont là les incidens assez simples, nullement extraordinaires, d'un commencement de session qui était indiqué d'avance comme devant être le rendez-vous de tous les partis, de toutes les opinions. Au fond, il n'y a point à s'y tromper, l'incohérence est partout, c'est la netteté qui a manqué; elle n'est pas beaucoup plus dans l'attitude du gouvernement que dans l'opposition, et si elle n'est pas à gauche, elle est certes encore moins à droite. Pour parler en toute franchise, une question qui aurait dû être présentée simplement, largement, sans subterfuge et sans arrière-pensée, qui aurait dû être traitée et résolue dans un sentiment de conciliation, sous l'unique inspiration de l'intérêt public, cette question a eu la mauvaise chance d'être mal présentée, mal engagée, de se trouver réduite dès le premier moment aux proportions secondaires d'une combinaison de parti. Au lieu de simplifier le problème, on l'a compliqué en y ajoutant des apparences d'équivoque, en faisant de ce qui aurait dû servir à l'apaisement public une occasion de conflit, en mettant brusquement aux prises des préventions, des passions déjà fort en éveil. C'est là le malheur, il est venu surtout de ce que cette question de la prorogation des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon a trop ressemblé du premier coup à une revanche intéressée d'une déception récente, à un moyen indirect de chercher une victoire dans un mécompte cuisant qu'on avait de la peine à dissimuler.

Il faut aller au fond des choses et se rendre compte de la situation telle qu'elle apparaissait il y a quelques jours, telle qu'elle est encore. Dans quelles conditions se réunissait l'assemblée? Une grande tentative venait d'être faite pour le rétablissement de la monarchie; elle avait été même conduite assez loin pour que les optimistes n'eussent plus aucun doute sur le succès, et pendant quelques jours se déroulait ce spectacle assez étrange d'hommes sérieux ayant des ambassadeurs auprès de M. le comte de Chambord, recevant ou interprétant la parole du prince, préparant des actes constitutionnels, «pointant» les noms des députés fidèles ou hésitants, chiffrant la majorité probable qui se rallierait à la restauration prochaine. On s'était si bien laissé fasciner par cette pensée, qu'on faisait tout ce qu'on pouvait pour rendre impossible ce qui ne serait pas la monarchie, en coupant toute retraite aux indécis, en répétant partout avec affectation qu'il n'y avait pas d'autre alternative que d'appeler le roi ou de périr, que le maréchal de Mac-Mahon était désormais décidé à ne plus garder le pouvoir. Ce n'était qu'une tactique sans doute pour aiguillonner les irrésolus; mais la tactique était assurément des plus dangereuses, et en outre elle ressemblait un peu à un enfantillage. On vivait dans ces illusions, qu'on croyait transformer d'un jour à l'autre

en réalités, lorsque tout à coup, aux derniers jours d'octobre, M. le comte de Chambord, par sa lettre à M. Chesnelong, venait souffler sur ce rêve monarchique en se montrant une fois de plus dans son inflexibilité, en se chargeant lui-même de préciser sa propre pensée, en désavouant toute intention d'adopter le drapeau national ou de souscrire à des pactes constitutionnels. C'était le roi avec son dogme, avec son drapeau, rien de plus, rien de moins. Que M. le comte de Chambord, après avoir laissé entrevoir au premier moment des dispositions plus conciliantes, reculât maintenant devant des concessions dont il se sentait froissé, qu'il eût au fond peu de goût à ceindre une couronne qui fut pour plus d'un de ses aïeux une couronne d'épines, ou bien qu'il voulût tout simplement rétablir l'intégrité d'une pensée mal comprise, mal interprétée, la situation était la même; plus que jamais l'incompatibilité éclatait entre le représentant de la royauté traditionnelle et le pays, tous les ombrages, tous les doutes de l'instinct national et libéral se trouvaient ainsi justifiés. Assurément cette manifestation nouvelle de M. le comte de Chambord n'était pas faite pour refroidir le zèle des légitimistes purs, qui se montraient plutôt étonnés et affligés des concessions attribuées pendant quelques jours au prince. Ni M. de Franclieu, qui espère toujours le retour de la France à la royauté, ni M. de Belcastel, qui attend la « démonstration des miracles, » n'étaient hommes à se laisser décourager et atteindre dans leur fidélité au « roi. » Pour les constitutionnels, pour le centre droit, c'était autre chose. Toutes les combinaisons fondées sur cette espérance d'une restauration libérale, parlementaire, avec un souverain légitime au sommet, s'écroulaient brusquement, et, par une fatalité de plus, depuis l'entrevue du 5 août, depuis la réconciliation dynastique, la royauté constitutionnelle n'avait plus même de représentant distinct avoué. Évidemment la déception était cruelle. Au moment où l'on croyait toucher le but, lorsqu'on avait déjà préparé le projet de décret rétablissant la royauté, on voyait tout manquer. La monarchie était impossible, on le sentait; on ne pouvait pas même s'arrêter à l'idée de mettre la question en délibération, tant le résultat semblait désormais infaillible.

Que faire alors? A vrai dire, rien n'était peut-être plus simple, si on l'avait voulu, si on avait envisagé les choses avec quelque sang-froid, si on avait consenti, puisqu'on n'avait pu réaliser ce qu'on voulait, à faire ce qu'on pouvait. On venait de passer deux mois à démontrer qu'il fallait en finir avec un régime précaire sous lequel la France périssait, on avait voulu restaurer la monarchie, et la monarchie était devenue impossible. D'un autre côté, on ne voulait pas livrer le pays au radicalisme envahissant, et on ne pouvait pas non plus laisser la France en quelque sorte dans le vide, avec un provisoire qu'on s'était évertué à discréditer. Dès lors la conséquence était claire; les élémens d'une so-

lution se présentaient d'eux-mêmes. On avait sous la main des lois constitutionnelles toutes prêtes déposées par le gouvernement de M. Thiers; il suffisait de s'emparer de ces lois, de les mettre à l'ordre du jour pour créer un régime organique reconnu nécessaire, et comme à défaut d'une monarchie, désormais impossible, on se rattachait maintenant à l'idée d'une prolongation des pouvoirs du président de la république, on n'avait qu'à charger la commission constitutionnelle de détacher d'urgence de ces lois la partie qui organisait le pouvoir exécutif, qui aurait fixé la prorogation en faveur de M. le maréchal de Mac-Mahon. C'était la combinaison la plus naturelle, la plus simple. Dans ces conditions franchement acceptées, sérieusement définies, rien n'empêchait qu'il n'y eût une certaine intelligence entre le gouvernement et une portion assez considérable de l'assemblée en dehors même de ce qui s'appelle la majorité. C'était trop simple, à ce qu'il paraît, et au lieu de cela on a fait deux choses : on a fait le message, et la proposition à laquelle M. le général Changarnier a donné le vieux nom d'un soldat qui a été certainement un meilleur tacticien sur les champs de bataille que dans la politique, qui aurait toute sorte de droits d'être étonné de se voir transformé en législateur constitutionnel.

Quant au message, il y a, si l'on peut ainsi parler, deux questions, la question de gouvernement et la question ministérielle. Nous ne prétendons pas qu'elles soient absolument distinctes ; il est seulement à craindre que dans une confusion peut-être inévitable l'une ne compromette l'autre, que le ministère ne s'abrite un peu trop sous M. le président de la république. Sans nul doute, lorsqu'après les tentatives, les agitations et les événemens de ces derniers mois M. le maréchal de Mac-Mahon croit devoir demander à l'assemblée nationale de donner au gouvernement plus de stabilité et d'autorité, il est dans son rôle et dans son droit ; il s'exprime en chef moins préoccupé de lui-même que de l'intérêt public. Lorsqu'à ces considérations de politique supérieure il mêle la mention de mesures législatives d'un autre ordre, d'une loi sur la presse qui pourrait être faite, d'une loi sur la nomination des maires, c'est la question ministérielle qui apparaît et qui vient compliquer d'une façon, pour le moment assez inutile, la question de gouvernement, en confondant ce qui ne doit pas être confondu, en paraissant imposer d'avance un caractère de parti aux transformations qui se préparent. Le ministère deviendra ce qu'il pourra ; il est difficile dans tous les cas qu'il reste ce qu'il est, et qu'après avoir été plus ou moins mêlé à ces préliminaires de monarchie, qui n'ont été que des préliminaires, il ne sente pas la nécessité de laisser la place libre à des combinaisons nouvelles plus conformes aux circonstances. Le malheur du ministère et ce qui le rend sans doute impossible dans un avenir prochain, c'est qu'il a manqué d'initiative à l'heure voulue, c'est qu'il n'a pas su ou

il n'a pas pu prendre son parti, placer la question sur son vrai terrain en se plaçant lui-même sur le seul terrain possible. Il a hésité, il a tourné, il a fait de la tactique, et il n'a plus qu'à se préparer à une retraite définitive ou à une métamorphose complète, désormais inévitable. Quant à la proposition à laquelle M. le général Changarnier a donné son nom et qui n'a été bien clairement qu'une réponse concertée au message, elle reste l'expression presque naïve non pas vraiment d'une politique, mais des vellétés, des regrets, des contradictions d'esprit, des incertitudes de cette fraction de l'assemblée qui après avoir travaillé à la monarchie éprouve quelque peine à savoir ce qu'elle veut, à mettre une certaine netteté dans ses combinaisons nouvelles.

La proposition de M. le général Changarnier a deux traits caractéristiques. Au premier moment, elle affectait de supprimer le mot de république, elle semblait même vouloir transformer le titre sous lequel M. le maréchal de Mac-Mahon a exercé jusqu'ici le gouvernement, pour ne lui laisser que le titre de chef du pouvoir exécutif, et de plus, sans ajourner indéfiniment les lois constitutionnelles, elle tendait à rendre la prorogation indépendante de ces lois. En d'autres termes, elle veut constituer et elle ne veut pas constituer. Elle évite le nom de la république et elle crée un pouvoir à qui, toute réflexion faite, elle veut bien rendre par grâce son nom, dont elle fixe la durée à dix années, sans déterminer ses droits, ses prérogatives, ses attributions. On ne le dissimule guère du reste, ce n'est ni la république ni la monarchie, ni la dictature, ni un pouvoir de délégation parlementaire tel qu'il a existé jusqu'ici; mais alors qu'est-ce donc? que veut-on faire? Disons le vrai: ce qu'on veut créer, c'est le vague, un vague commode et facile, qui ne décide rien, qui se prête à toutes les éventualités, à toutes les combinaisons. Ainsi on n'a cessé depuis trois mois de réclamer un régime définitif pour la France, de rendre sensibles les dangers d'un provisoire insupportable, mortel pour tous les intérêts, et aujourd'hui tout ce qu'on trouve de mieux à proposer, c'est un provisoire prolongé indéfiniment, résumé, il est vrai, dans un nom respecté, mais qui reste dénué de toute sanction précise, qui laisse la porte ouverte à toutes les tentatives, à toutes les agitations. C'est l'incertitude en permanence décrétée avec préméditation, avec l'espérance d'en profiter au premier moment venu, et dans ce provisoire indéfini quel est ce pouvoir qu'on élève? quel est son caractère? quelles sont ses conditions d'existence? où sont les garanties et les limites de son autorité? Au fond, il y a une pensée secrète qu'il n'est peut-être pas difficile de pénétrer. Ce qu'on veut établir, c'est un pouvoir qui n'est point sans doute par lui-même une dictature, mais qui serait destiné à être l'instrument de la dictature de l'assemblée, du parti qui l'aurait créé, et on ne le cache même pas. Le maréchal de Mac-Mahon est le chef parlementaire des conservateurs,

dit-on; il partagera leur fortune, il restera avec eux ou il s'en ira avec eux. S'il en est ainsi, où est cette stabilité qu'on promet? que deviennent les dix années de prorogation?

Certes, lorsque M. Jules Grévy, au moment de la déclaration d'urgence, refusait à l'assemblée le droit de disposer de l'avenir, de créer un gouvernement qui pourrait lui survivre, lorsqu'il prétendait que ce ne serait là qu'une création révolutionnaire extra-légale, il allait beaucoup trop loin, et, en voulant trop prouver, il ne prouvait rien; mais lorsque M. Dufaure, avec sa pressante logique, avec un sentiment exact de la réalité des choses, montrait le danger, presque l'impossibilité d'un pouvoir mal défini, isolé, séparé de l'organisme constitutionnel tout entier, que pouvait-on lui répondre sérieusement? Il touchait le nœud de la situation. Évidemment on n'y a pas réfléchi, ou plutôt au moment où l'on venait d'échouer dans l'entreprise de la restauration de la monarchie on n'a pas voulu trop faire pour la république, on lui a marchandé le nom, la durée, l'existence. On n'a pas vu qu'en procédant ainsi on allait fort légèrement au-devant de toutes les difficultés, qu'on provoquait les méfiances, les doutes, les représailles, qu'on risquait enfin de compromettre d'avance ce pouvoir qu'on voulait créer, le nom même de M. le maréchal de Mac-Mahon, et c'est ainsi qu'une question qui aurait pu être toute simple s'est trouvée du premier coup engagée dans une véritable confusion où tous les partis se sont heurtés bruyamment.

Les conservateurs, faute de décision et de raison politique, n'ont pas fait assez; les républicains de leur côté ont voulu profiter de la circonstance pour faire triompher définitivement la république; les bonapartistes à leur tour n'ont pas négligé de se jeter dans la mêlée, prêts à porter leur contingent dans tous les camps, à se faire les alliés de la gauche ou de la droite, et autour de la proposition primitive de M. le général Changarnier toutes les propositions se sont donné un tumultueux rendez-vous: proposition pour la proclamation définitive de la république, proposition pour l'appel au peuple, amendemens sur la prorogation présidentielle et sur ses conditions. On n'a que le choix. Que les républicains, un moment effrayés de la possibilité d'une restauration soudaine de la monarchie, et maintenant un peu revenus de leur émotion, aient cru trouver dans les circonstances actuelles une occasion favorable pour hâter l'établissement irrévocable de leur régime préféré. pour demander des proclamations solennelles, un brevet de longue vie et même d'éternité en faveur de la république, on ne peut guère s'en étonner; mais après tout que gagneraient-ils aujourd'hui à paraître dédaigner ce qui est pratiquement possible. ce qu'ils ont sous la main, dans l'espoir assez vain d'atteindre ce qui est bien plus difficile et ce qui est même inutile? Ils n'ont qu'à suivre les conseils que leur donnait

M. Thiers, il y a moins d'un an, dans cette longue discussion de la loi des trente. « Il y a quelque chose, disait M. Thiers, que je voudrais voir arriver dans notre pays si bien fait pour cette qualité, la modestie : ne pas vouloir se déclarer gouvernement éternel ! Croyez-vous que les titres qu'on se donne soient des titres acquis définitivement ? Savez-vous ce que c'est la plupart du temps ? Un ridicule... Quand j'entends un gouvernement dire : Je suis définitif et perpétuel, je souris et je réponds : Vous serez à peine durable... » Oui certes ; que la république refuse au pays la sécurité et la paix, elle aura beau s'être proclamée éternelle, elle disparaîtra au premier coup de vent. Qu'elle reste paisible, régulière, elle peut s'établir par degrés, elle aura la durée qu'elle aura méritée par sa sagesse, par sa modération, le provisoire de la veille deviendra le définitif du lendemain, et voilà pourquoi il est assez inutile de vouloir déclarer par des décrets solennels que « la France se constitue définitivement en république. »

Non, ce n'est plus cela, dit-on ; mais, pour en finir avec toutes les incertitudes, il faut en appeler au peuple lui-même, il faut convoquer la nation dans ses comices, et lui soumettre la question de la forme définitive du gouvernement, lui donner à choisir entre la république, la royauté légitime et l'empire. Ce sont les bonapartistes qui ont fait cette motion, et certainement, si dans la première séance de l'assemblée il y a eu quelque chose d'étrange, c'est de voir la gauche tout entière se lever après un discours de M. Rouher pour voter l'urgence de la proposition bonapartiste. C'est un spectacle auquel on n'était peut-être pas préparé. Il y avait bien eu la grande réconciliation du premier empire et de quelques radicaux extrêmes, il n'y avait pas eu encore l'alliance ostensible dans un même rôle de la gauche de l'assemblée et des bonapartistes. On a vertement critiqué autrefois le plébiscite de 1870 ; il paraît que tout est changé, et que tout est bien, pourvu qu'une proposition puisse servir d'arme de guerre. Ne voit-on pas cependant que le plébiscite, le plus équivoque des moyens politiques, n'est bon tout au plus qu'à ratifier des faits accomplis, à sanctionner une organisation publique déjà établie ? Ici c'est bien autre chose, il s'agit d'appeler dix millions de Français à délibérer sur la meilleure forme de gouvernement à établir ou à rétablir. Qu'on voie bien cette situation singulière : il y a trois ans, la France a nommé une chambre composée d'hommes qu'elle a choisis pour leurs opinions, pour leur position ou pour leurs services. Cette assemblée, à tout prendre, elle est la souveraineté nationale vivante, concentrée, personnifiée. Eh bien ! il s'agit de destituer cette représentation de la souveraineté nationale, de proclamer son indignité ou son incompetence, et ce que n'auront pu décider des hommes qui peuvent avoir leurs passions de parti, mais qui, par leurs lumières, ne sont pas certainement les premiers venus, il faudra le donner à résoudre à dix millions de Français en partie illettrés, qui auront à

peser les mérites de la royauté, de la république et de l'empire! Si ce n'est pas la destinée du pays jouée sur un coup de dé, qu'est-ce donc? Les bonapartistes ont pu proposer l'appel au peuple, parce qu'ils comptent encore sur les souvenirs de bien-être matériel que l'empire a laissés parmi les masses; la gauche a pu s'y rallier un instant parce qu'elle y a vu une arme de guerre contre le gouvernement; l'appel au peuple ne reste pas moins ce qu'on pourrait qualifier de hors-d'œuvre dans les circonstances actuelles; c'est une diversion et non une solution. La solution, elle n'est certainement ni dans cette évocation mystérieuse du pouvoir des masses, ni dans la proclamation solennelle et théorique de la république définitive; elle est tout simplement dans les faits, dans les éléments pratiques de la situation, dans les opinions modérées qui se sont produites, qui peuvent et qui doivent se rapprocher parce qu'il n'y a entre elles rien d'inconciliable. Préparer et réaliser ce rapprochement, c'est là justement l'œuvre de cette commission des quinze, qui a été nommée dès les premiers jours, qui n'a point été tout à fait, à la vérité, telle que la droite le désirait, mais où les opinions conservatrices de toute nuance sont assez représentées pour avoir leur part dans la résolution définitive.

Au fond, quelle est la véritable difficulté? quel est le véritable état des choses? Les conservateurs de la droite et du centre droit, cela est bien clair, ne cèdent pas le terrain sans peine et sans regret; ils défendent la situation qu'ils ont prise par la proposition de M. le général Changarnier. Ils tiennent toujours pour la présidence décennale, pour la prorogation indépendante des lois constitutionnelles; ils hésitent sur l'organisation de la république, et si par le hasard qui a présidé à la distribution des bureaux ils sont en minorité dans la commission des quinze, ils espèrent toujours prendre leur revanche dans l'assemblée plénière et retrouver la majorité qui a déjà décidé l'urgence sur la proposition Changarnier. Soit, c'est possible. Il ne reste pas moins un fait de nature à frapper les conservateurs de bonne volonté et d'un esprit sincère, qui savent voir les choses telles qu'elles sont en se dégageant de toute prévention dangereuse ou futile. Peuvent-ils avoir aujourd'hui la moindre illusion sur la possibilité d'une restauration monarchique? Croient-ils qu'il puisse y avoir de longtemps peut-être une chance de rétablir la royauté? Ils ne le croient sûrement pas. Peuvent-ils d'un autre côté laisser la France sans institutions, sans une certaine organisation publique? Ils ne le peuvent pas, ils ne se refusent pas à l'évidence, puisqu'ils acceptent eux-mêmes le principe des lois constitutionnelles. Maintenant cette organisation peut-elle se faire sous un autre nom que le nom de la république? Et si tout cela est clair comme le jour, serait-il sensé de sacrifier à un regret, à une espérance déçue, une nécessité palpable, évidente, toute pratique, un intérêt essentiel et supérieur du pays? Voilà la question dans ses termes les plus stricts;

les conservateurs n'ont évidemment qu'un intérêt, c'est que l'organisation qui va être créée soit suffisamment efficace et protectrice, et qu'il y ait au sommet un pouvoir exécutif qui, par son autorité morale, par son prestige, comme par ses services, soit une garantie aux yeux du pays. Ces deux conditions, ils peuvent les obtenir par les lois qu'ils feront et par la prorogation de M. le maréchal de Mac-Mahon. M. le général du Temple et M. de Belcastel ne seront peut-être pas contents, mais la raison politique n'y perdra rien, et la France ne sera pas perdue pour cela.

Que veulent d'un autre côté les hommes du centre gauche qui sont la majorité dans la commission et qui peuvent n'être que l'opposition dans l'assemblée? Qu'on le remarque bien, ils acceptent dès ce moment la prorogation des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon. La durée de ces pouvoirs est seule discutée, et ce n'est plus là en vérité qu'une question secondaire. Le vrai point difficile reste peut-être dans l'importance que met le centre gauche à lier la prorogation aux lois constitutionnelles; mais cette connexité, elle est dans la nature des choses. des esprits éclairés ne peuvent s'y tromper jusqu'au bout. et M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même, dans une conférence qu'il vient d'avoir avec les membres de la commission, n'a point hésité à se prononcer sur l'urgence des lois organiques, dont il attend « la stabilité et l'autorité » qu'il réclame pour le gouvernement.

Dès lors où serait un obstacle sérieux à un rapprochement? Si c'est une affaire de mesure, de nuance et de langage, le rapporteur nommé par la commission, M. Laboulaye, se chargera sûrement d'achever l'œuvre de conciliation. Elle est désirable à un double point de vue, cette conciliation, qui seule peut reconstituer dans l'assemblée une force sérieuse de gouvernement, une force libérale et conservatrice. D'abord, si l'on poursuit la lutte jusqu'au bout, que serait une prorogation décennale ou septennale votée à une faible majorité? Il n'est même pas certain que le maréchal de Mac-Mahon voulût garder le pouvoir dans des conditions si peu sûres, et tout autre à sa place serait exposé à se trouver en présence des mêmes divisions; mais il y a une considération bien autrement grave, qui doit frapper et rapprocher tous les partis à la fois, libéraux et conservateurs. Que ces partis regardent un instant autour d'eux et qu'ils suivent la marche des choses : il y a trois ans à peine, l'assemblée dans un mouvement spontané d'indignation prononçait la déchéance de l'empire au nom de la France sanglante et mutilée. Quelques voix tout au plus osaient s'élever contre ce verdict solennel du patriotisme, réduit à payer les fautes impériales. Aujourd'hui vingt ou trente voix bonapartistes disposent presque des décisions souveraines de l'assemblée en déplaçant la majorité. La politique bonapartiste oblige tous les partis à compter avec elle, tantôt en aidant par son alliance au 24 mai, tantôt en faisant payer ses complaisances d'un appui

prêté à ses propositions d'appel au peuple. L'empire, reprenant son assurance, observe toutes les divisions et se tient prêt à en profiter ! Raison de plus, raison décisive pour que tous les esprits libéraux, conservateurs, du centre droit, du centre gauche, se rallient à cette pensée d'apaisement qui peut trouver son expression dans le vote de la prorogation et des lois constitutionnelles.

Qu'un gouvernement régulier soit fondé, ce n'est point certes le travail qui peut lui manquer. Il a immensément à faire, et d'un pouvoir représenté par M. le maréchal de Mac-Mahon, on peut sans doute attendre des soins particuliers pour notre organisation militaire, une impulsion nouvelle donnée à l'armée. Assurément l'armée française est toujours ce qu'elle doit être, obéissante, fidèle et pénétrée du sentiment du devoir. Est-ce à dire que tout soit pour le mieux ? Nous l'avouons franchement, il y a des symptômes récents que nous aimerions autant ne pas voir dans cette vaillante et honnête armée, de même qu'il y a des habitudes studieuses et disciplinées que nous serions heureux de voir renaître ou se fortifier. Que des généraux, cédant à la tentation universelle, se jettent dans la mêlée des partis, qu'ils fassent des professions de foi politiques, qu'ils se présentent comme candidats aux élections, ils sont libres jusqu'à un certain point ; mais, pourquoi ne pas le dire ? ils seront toujours mieux placés dans leurs commandemens, et le plus sage serait de faire revivre des propositions parlementaires faites plus d'une fois déjà pour déclarer l'incompatibilité entre les fonctions de député et les fonctions militaires. Nos généraux ont assez à faire, s'ils le veulent, et leur mission est assez noble pour qu'ils ne se laissent pas détourner par la politique. Ils ont à reconstituer nos forces, à remettre en honneur dans l'armée le goût du travail, l'esprit de précision et de méthode, et s'il fallait un exemple de plus, on a sous les yeux ce triste procès du maréchal Bazaine qui se déroule à Trianon, qui est dirigé par M. le duc d'Aumale avec une sûreté, un tact, un sentiment de l'honneur français qui relèvent le cœur au milieu de ces lamentables scènes. M. le duc d'Aumale a révélé dans ces fonctions ingrates de président d'un conseil de guerre tout ce qu'il y a en lui d'élévation, de ressources d'esprit. Quelle sera l'issue de ce procès ? Nous ne le chercherons pas. Ce qui est certain dès ce moment, c'est que dans beaucoup de ces dépositions qui se succèdent on peut lire la cause de nos désastres. Oui, vraiment, sans vouloir insister, il y a beaucoup à faire pour l'instruction, pour la régénération de notre armée, et c'est là que nos généraux ont leur grand, leur noble devoir à remplir, non dans la politique.

Heureux sont les peuples qui au bout des longues luttes reçoivent le prix de leurs efforts et qui savent s'honorer eux-mêmes en honorant ceux qui les ont servis. Un de ces derniers jours, l'Italie tout entière était d'âme et de cœur dans cette honnête et patriotique ville de Turin, qui fut le berceau de ses destinées nouvelles ; elle se trouvait réunie,

dans la personne de ceux qui sont faits pour la représenter, autour d'un monument élevé par la reconnaissance publique sur une place de la cité piémontaise au comte Camille Benso de Cavour. Un habile statuaire florentin, M. Dupré, a travaillé des années à ce monument symbolique, dont l'inauguration a eu le caractère d'une solennité nationale. Que d'événemens, que de vicissitudes et d'épreuves rappelait cette fête, où tout venait attester la transformation des choses, où assistaient à la fois le roi Victor-Emmanuel, devenu le premier souverain de l'Italie après avoir été son premier soldat, M. Minghetti, président du conseil dans un ministère résidant à Rome, le syndic de Florence, M. Peruzzi, parlant au nom de toutes les municipalités italiennes, l'ambassadeur d'Autriche se mêlant au cortège des députations de la Lombardie et de Venise ! C'était l'histoire contemporaine tout entière sculptée dans le bronze et le granit, résumée dans un nom.

Il y a douze ans déjà que Cavour a disparu de la scène du monde dans la force de l'âge et de l'intelligence, saisi à l'improviste par la mort comme sur le champ de bataille. Il est tombé prématurément, en plein combat, avant la victoire définitive de la cause qu'il a illustrée, par laquelle il s'est illustré lui-même, avant la réunion de Venise et l'entrée à Rome ; mais on le sait bien, et c'est ce qui explique les honneurs presque souverains qu'on vient de lui rendre, tout ce qui existe au-delà des Alpes, c'est lui qui l'a fait avec le roi Victor-Emmanuel, c'est lui qui l'a préparé avec ce génie où se mêlaient l'habileté prudente et l'audace, la bonhomie allègre et la vigueur de conception, la solidité subalpine et la vivacité de la passion italienne. C'est lui qui a fait du petit Piémont, à demi ruiné et vaincu de la veille, l'allié utile de la France et de l'Angleterre, l'antagoniste heureux de l'Autriche, le libérateur de l'Italie, et tout cela, il l'a fait au grand jour, sans recourir aux violences ou aux subterfuges du despotisme, par l'alliance féconde d'une royauté populaire et du sentiment national. Cavour a eu ainsi la gloire d'être, sur un petit théâtre qu'il a su agrandir de ses propres mains, l'égal des plus éminens hommes d'état, en restant par-dessus tout le premier, le plus sincère, le plus résolu, le plus habile des libéraux de son temps. Il a montré ce qu'on peut par la liberté, avec la liberté. Il n'a pas été tenté, celui-là, d'infliger à l'émancipation nationale qu'il poursuivait la périlleuse solidarité des excès de la force et de la conquête. La conquête, il a voulu la repousser hors de son pays ; il n'a pas eu l'idée de l'imposer aux autres, et, par cette libérale politique, bien mieux que par la protection des armes, il a sans doute mis d'avance l'Italie à l'abri des réactions. Cavour avait pour nous un autre mérite. Certes en affranchissant l'Italie de l'Autriche, il ne pouvait pas avoir la pensée de la subordonner à la France, dont il venait de conquérir les sympathies et le concours dans sa généreuse entreprise ; mais cette France qu'il avait trouvée pour alliée, il l'aimait. Il ne séparait pas les intérêts italiens des intérêts fran-

çais, et ce ne serait pas aller trop loin de dire que, s'il eût été là, bien des malheurs eussent été peut-être épargnés à notre pays. Lui vivant et présent, les événemens n'auraient plus sans doute été les mêmes, ils auraient pris un autre cours et une autre face. Les Italiens ont traité l'autre jour ce glorieux politique comme un homme qui est déjà un ancêtre, et ils ont eu raison de rendre le lendemain un hommage analogue à Massimo d'Azeglio, qui avait cédé le pouvoir à son puissant émule, qui, lui aussi, a maintenant sa statue dans cette bonne ville de Turin, toute peuplée des images des précurseurs ou des héros de l'Italie nouvelle, Charles-Albert, Balbo, Gioberti, auprès de d'Azéglie et de Cavour.

La diplomatie étrangère, le ministre d'Angleterre en tête, était à peu près tout entière à ces fêtes turinoises. Seule la diplomatie française paraît avoir été un peu effacée, ou du moins le ministre de France auprès du roi Victor-Emmanuel était absent. Si M. Fournier n'était pas à Turin, c'est qu'on ne lui a pas dit sans doute d'y aller, de même que s'il n'est pas encore reparti pour Rome, c'est qu'on ne lui a pas probablement dit de partir. Il est peut-être assez difficile de saisir au premier coup d'œil l'avantage qu'il y a pour nous à nous abstenir là où notre présence ne serait pas sans quelque utilité. Mieux eût valu certainement ne pas laisser échapper cette occasion d'envoyer notre représentant dans une réunion nationale où la France avait naturellement une des premières places, parce qu'elle avait eu le premier rôle dans ces événemens que le nom seul de Cavour rappelait à toutes les mémoires. Tout cela est du passé sans doute; le meilleur moyen d'empêcher que les autres ne l'oublient, c'est de n'avoir pas l'air de l'oublier soi-même.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Results of a tour in Dardistan, Kashmir, little Tibet, Ladak, Zanskar,
by Dr G.-W. Leitner; Lahore et Londres 1873.

Dans la section de l'exposition universelle de Vienne qui est concédée à l'Inde anglaise, on peut admirer, au milieu d'une foule d'antiquités de tout genre, la belle collection de manuscrits anciens envoyée par M. Leitner, principal du collège de Lahore, un des hommes qui ont le plus contribué à faire connaître les traditions et les langues des tribus habitant le nord-ouest de l'Inde et la vallée de Kashmir, — langues dont les derniers vestiges tendent à disparaître par suite d'une lente absorption. On y remarque le célèbre manuscrit en lettres d'or des *Khamsas* des deux poètes Nizami et Amir Khosro qui fut exécuté par ordre d'un petit-fils de Tamerlan, — divers manuscrits en langue kashmieri, langue âryenne mêlée de mots persans, — une copie authen-

tique de *Sahi Bokhari*, — un opuscule en sanscrit qui a pour auteur le magicien Goraksh, et où se trouve indiqué non-seulement le moyen de voler dans l'air par l'effet d'une extase, mais encore celui de se faire enterrer vivant pour un temps voulu. Cette dernière expérience a été réellement faite un jour par un fakir à la cour de Ranzit-Singh, à Lahore, en présence d'un grand nombre de témoins, parmi lesquels était le docteur Honigberger. Il faut enfin mentionner la *Cosmogonie* bouddhique en langue tibétaine, imprimée bien avant Gutenberg au moyen de planches de bois gravées. M. Leitner a envoyé aussi ses importantes publications concernant les races qu'il a visitées et dont il a étudié les mœurs, les traditions et les langues. C'est à tort, ce nous semble, que M. Leitner veut avoir retrouvé dans les idiomes de ces tribus établies au pied de l'Himalaya les restes d'une langue aryenne antérieure au sanscrit; non-seulement on a peine à croire qu'une langue ait pu ainsi se fossiliser en quelque sorte, se conserver sans changement à travers les siècles à côté de celles qui en sont dérivées, mais les échantillons mêmes que donne M. Leitner prouvent qu'il s'agit là probablement d'idiomes analogues aux dialectes modernes qui se parlent dans l'Inde, tels que l'indoustani et tant d'autres. Quoi qu'il en soit, il faut savoir gré au savant orientaliste d'avoir sauvé pour la science ces formes du langage, à peu près inconnues jusqu'à présent, et qui s'effacent comme des ombres devant l'extension des langues qui ont une littérature. Nous avons sous les yeux la dernière livraison de ses *Results of a tour in Dardistan, Kashmir, little Tibet, etc.* On y trouve une foule de légendes, de proverbes, de charades, de chants populaires, recueillis de la bouche des indigènes dans le nord de l'Inde. L'une des plus jolies parmi les légendes des Dards est celle du *shikari* (chasseur) qui assiste à une noce de démons.

Les démons sont des géans qui n'ont qu'un œil, placé au milieu du front; ils habitent les montagnes et s'opposent au défrichement du sol. Un soir donc, un *shikari* qui erre dans les montagnes, harassé de fatigue, épuisé de faim et de soif, voit briller à quelque distance de lui un feu de bivac dont il s'approche tout joyeux. Alors il s'aperçoit qu'il est tombé au milieu d'un festin de géans. Il veut se sauver en toute hâte, mais l'un des convives, dont l'œil unique louche, se lève à ce moment pour aller chercher de l'eau; il découvre le *shikari*, le questionne et l'invite à rester: il verra ce que c'est qu'une noce de démons. Le bigle lui jure d'ailleurs « par le soleil et la lune » qu'il ne lui sera fait aucun mal. Pendant qu'ils causent, un des géans arrache une plante, et dans le trou qui s'est formé ils jettent d'abord tous leurs ustensiles, puis se laissent glisser eux-mêmes par l'étroit orifice en se faisant minces comme un fil. Lorsqu'ils sont partis, le démon qui est resté près du chasseur le prend par la main, et ils suivent le même chemin. Ils arrivent dans une vaste grotte splendidement éclairée; le *shikari* se cache

dans un coin où son ami lui apporte de quoi manger, et il assiste aux cérémonies et entend la litanie que chante la mère de la fiancée, après quoi le démon le renvoie muni de trois pains. Ce qui avait surtout frappé le *shikari*, c'est qu'il avait reconnu sur le dos d'un convive son châle à lui, entre les mains d'un autre son fusil, aux jambes d'un troisième et d'un quatrième ses bas rayés et son caleçon de fête, pendant que d'autres encore se servaient de divers objets qui appartenaient à ses voisins. Il reprit le chemin de son village en songeant aux choses bizarres qu'il avait vues, et mangea en route deux de ses pains. On l'attendait avec anxiété; il raconta ce qui lui était arrivé, et fit manger à son père du pain qui lui restait; le dernier morceau fut gardé et porté au grenier, où il y avait des provisions de farine pour l'hiver. Or depuis ce temps le grenier resta toujours plein sans qu'on eût jamais besoin de renouveler les provisions; le pain du démon était un talisman. Il faut dire encore qu'en rentrant le *shikari* avait retrouvé intacts les objets qu'il avait vus entre les mains des esprits, et une vieille femme de grande expérience lui dit que c'était la coutume des démons d'emprunter pour leurs noces la vaisselle et les habits des hommes, mais qu'ils les restituaient toujours scrupuleusement. — Dans une autre légende, le fameux chasseur Kiba Lori, qui ne rentre jamais bredouille, est l'amant d'une fée. L'été venu, sa maîtresse l'avertit que pendant les sept jours caniculaires (*barda*) elle ne doit pas le voir, et lui défend, sous peine de mort, de venir dans son domaine. Le quatrième jour, Kiba Lori n'y tient plus. Il sort, et trouve sur un plateau élevé un immense troupeau de gibier de toute sorte; au milieu est assise la fée, occupée à traire une chèvre. L'animal l'aperçoit, et, effarouché, renverse le seau d'argent. La fée se lève, voit son indiscret amant, l'interpelle et le frappe au visage; mais à peine l'a-t-elle fait qu'elle fond en larmes, car il est maintenant condamné à mourir. — Va-t'en, dit-elle; cependant, pour qu'on ne dise pas que Kiba Lori soit rentré bredouille, je te permets de tirer une de mes bêtes. — Kiba Lori obéit, et rentre tristement; le quatrième jour, il était mort.

Parmi les fables recueillies par M. Leitner, on remarque celle « du renard et de la grenade, » que maître *Loyn* trouve trop verte. Une autre fois *Loyn* est tombé dans la rivière, et on l'entend crier : « Voici le déluge! » mais les gens qui sont sur la berge répondent en riant : « Nous ne voyons qu'un renard qui se noie. » N'est-ce pas ce qu'on serait bien souvent tenté de répondre à certains alarmistes qui tremblent pour l'avenir de l'état et de l'église aussitôt que leurs intérêts sont menacés?

LETTRES

A UNE INCONNUE

Les pages qu'on va lire sont détachées d'un recueil de lettres intimes qui ne tardera pas à paraître (1) et auquel on peut promettre un vif succès de curiosité. Les premières, qui ne portent point de date, sont de l'année 1841, et remontent peut-être un peu plus haut; la dernière a été écrite à Cannes le 23 septembre 1870. Deux heures après, Mérimée avait cessé de vivre. Ce recueil embrasse donc un espace de vingt-neuf ans, c'est-à-dire toute une moitié, la plus longue moitié de la carrière de l'éminent écrivain.

On comprendra sans peine, dès le premier tiers du premier volume, pourquoi la personne à qui ces lettres sont adressées a voulu rester dans une ombre discrète. Les *Lettres à une inconnue* renferment à la fois un roman et un journal biographique. Le roman est souvent très hardi, et, bien que l'inconnue, en jouant avec la flamme, déploie dans ce jeu une singulière adresse, bien qu'elle réussisse, par un art que Mérimée trouve diabolique et angélique tout ensemble, à transformer en amitié solide la passion qu'elle inspire, l'aventure offre trop de détails téméraires pour que les convenances permissent à l'héroïne de la faire connaître sans ombres et sans voiles. D'un autre côté, fallait-il dérober à la postérité une collection de lettres où le caractère d'un écrivain tel que Mérimée se montre si complètement, si ingénument, où nous voyons l'homme tout entier, ironique et affectueux, sceptique et passionné, spirituel sans le moindre effort, toujours étincelant, quoique toujours simple, et plus sympathique parfois qu'on ne le croyait, en dépit des plus audacieuses doctrines? Évidemment non. Si les convenances person-

(1) *Lettres à une inconnue*, par Prosper Mérimée, de l'Académie française, en 2 volumes, chez Michel Lévy.

nelles voulaient que l'amie demeurât une *inconnue*, d'autres convenances exigeaient que ce recueil fût publié. Les lettres de Goethe à la baronne de Stein renfermaient aussi des pages qui eussent pu alarmer les convenances mondaines; la famille de cette noble personne crut qu'un tel recueil appartenait à la littérature allemande. Le livre, avec ses qualités et ses défauts, a pris place parmi les plus curieux documens de toute une période de la société germanique.

Tout ce que nous savons de l'*inconnue*, c'est qu'elle est Anglaise, qu'elle appartient à une famille du meilleur monde, que son entourage, dans les premiers temps du moins, était sévère et méthodiste, qu'elle avait pourtant, à la manière anglaise, cette indépendance d'allures que justifie un grand respect de soi-même, et que, très spirituelle, très gracieuse, entourée d'hommages, elle vivait parfaitement libre dans une société brillante. Cette liberté se trouva encore plus à l'aise quand un de ses cousins en mourant lui laissa une belle fortune. Elle aimait beaucoup les voyages, la nature, les musées, les monumens de l'art. Mérimée, presque toujours séparé d'elle par de longues distances (et c'est ce qui nous a valu des lettres si nombreuses), parle quelquefois de lui donner des rendez-vous aux extrémités de l'Europe. Lui faire les honneurs de l'Espagne ou de l'Italie, ce serait trop peu; il voudrait lui expliquer la Grèce. N'est-ce pas pour cela qu'elle apprend le grec? Son goût de voyages éveille naturellement chez elle le goût des langues étrangères. Elle parle et écrit très bien le français, elle sait l'allemand à fond, elle s'amuse à étudier l'espagnol. Conduite en divers pays par des circonstances que nous ignorons, c'est la France qu'elle préfère, c'est en France qu'elle a passé la plus grande partie de sa vie. Quand Mérimée lui adresse ses premières lettres, elle habite Londres. Quelques mois après, nous la trouvons à Paris, elle s'y installe, on la voit à l'Opéra, aux Italiens, dans les salons du faubourg Saint-Honoré; la voilà toute Parisienne. Il y a aussi des saisons où elle réside en province. Elle a séjourné quelque temps à Poitiers. Je crois qu'elle y était encore au mois d'août 1870, aux jours sombres de l'invasion prussienne. C'est là que Mérimée, malade, presque mourant, en proie à des pressentimens sinistres, lui recommande de rester pendant les crises inévitables. « Adieu, chère amie, restez à P..., vous y êtes très bien. Ici, nous sommes encore très tranquilles; nous attendons les Prussiens avec beaucoup de sang-froid, mais le diable n'y perdra rien. Adieu encore... » C'étaient sans doute des attachemens de famille, un frère, une sœur, des neveux et des nièces, qui retenaient en province la belle Anglaise, devenue naguère une si brillante Parisienne. Elle avait un frère en effet, et ce frère, officier dans l'armée française, avait pris part à la guerre d'Italie. Il s'était marié, il avait une famille; bien certainement c'est lui qu'elle allait

rejoindre à Poitiers ou ailleurs, suivant les hasards d'une existence militaire. Parmi ces renseignemens, recueillis çà et là dans les lettres de Mérimée, au milieu de ces indications éparses que je rapproche de mon mieux et dont j'essaie de tirer au moins la silhouette légère d'une physionomie, j'ai réservé pour la fin ce qui intéresse le signalement de *l'inconnue* : au moment où s'ouvre cette correspondance, il y a trente ou trente-cinq ans, l'amie de Mérimée était toute charmante avec de splendides yeux noirs, *splendid black eyes*, dont il lui parle en français et en anglais, une magnifique chevelure, des mains d'une finesse aristocratique, et une taille de sylphide. Quant à son esprit, à son âme, on devine aisément qu'elle aimait Mérimée tout autrement que Mérimée ne l'aimait, et qu'elle prétendait l'aimer beaucoup mieux. *Wer liebt besser?* Qui de nous deux aime le mieux? Cette question qu'elle lui adressait en allemand était pour eux un perpétuel sujet de querelles et de controverses, marivaudage passionné du côté du brillant écrivain, discussion sérieuse et digne du côté de la jeune femme.

A quelle date et dans quelle occasion se sont-ils rencontrés? Pour la date, si les indications de la correspondance ne contiennent pas d'erreur, ce doit être vers 1836. Dans une lettre de 1842, Mérimée lui écrit : « Si je ne me trompe, nous nous sommes vus six ou sept fois *en six ans*, et en additionnant les minutes nous pouvons avoir passé trois ou quatre heures ensemble, dont la moitié à ne nous rien dire. Cependant nous nous connaissons assez pour que vous ayez pris quelque estime de moi... Nous nous connaissons même plus que ne font des gens qui se seraient vus dans le monde depuis le temps que nous causons ensemble assez librement par lettres. » Quant aux circonstances de leur première rencontre, elles paraissent avoir quelque chose de mystérieux. Il lui écrit un jour ces mots au mois de décembre 1841 : « Nous ne pouvons nous aimer d'amour; notre connaissance n'a pas commencé d'une manière qui puisse nous mener là. Elle est beaucoup trop romantique. » Romantique, mais point romanesque à ce compte-là. Il s'agit probablement d'un incident de voyage où Mérimée, sans penser à mal, aura effrayé par hasard une personne inconnue; il semble faire allusion à un souvenir de ce genre quand il lui raconte si plaisamment ses excursions en Orient pendant l'été de 1841. « L'été passé, je me suis trouvé quelque argent. Mon ministre m'a donné la clé des champs pour trois mois, et j'en ai passé cinq à courir entre Malte, Athènes, Éphèse et Constantinople. Dans ces cinq mois, je ne me suis pas ennuyé cinq minutes. *Vous à qui j'ai fait si grand'peur jadis*, que seriez-vous devenue, si vous m'aviez vu dans mes courses en Asie avec une ceinture de pistolets, un grand sabre, et, le croiriez-vous? des moustaches qui dépassaient mes oreilles! Sans vanité, j'aurais fait peur

au plus hardi brigand de mélodrame. » Bref, ils se sont rencontrés en des circonstances *romantiques*, à la suite de cela ils se sont écrit, ils se sont rencontrés de nouveau, ils ont pu se voir à peu près six ou sept fois en six ans; puis la correspondance est devenue plus vive, plus libre, plus intime, avec une familiarité hardie qui tour à tour, cela résulte des lettres mêmes, charmait ou effarouchait la gracieuse Anglaise. Nous ne possédons pas ses réponses, et vraiment il y a lieu de le regretter; je dirai cependant que nous n'en avons pas besoin pour voir ses sourires et deviner ses larmes. Mérimée, soit qu'il s'excuse, soit qu'il se fâche, nous révèle les impressions diverses que son langage a causées à son amie, de même qu'on remarque très bien à son changement d'accent l'influence exercée peu à peu sur le sceptique railleur par une amitié si sérieusement dévouée.

La correspondance, dès le début (je parle seulement des lettres qui vont être publiées et qui appartiennent à l'année 1841), est établie sur un ton de marivaudage galant qui ne paraît pas être du goût de la jeune femme. Il a beau lui répéter : « Je ne suis pas amoureux de vous, je ne peux pas être amoureux de vous, nous ne pouvons nous aimer d'amour... » elle s'inquiète, elle s'irrite, elle menace de ne plus le voir, de ne plus même lui écrire. Mérimée prend tout cela en riant, et de sa plume la plus vive il lui reproche son hypocrisie, son égoïsme, sa dévotion, ses habitudes de couvent, sa petite vanité, son grand orgueil, son infernale coquetterie. Elle promet du pain blanc et ne donne pas même du pain bis! La jeune femme, piquée au jeu, a dû répondre en bon langage, car Mérimée trouve ses lettres *féroces* et lui écrit sans hésiter : « Puisque vous le prenez sur ce ton, ma foi, je capitule. Donnez-moi du pain bis, cela vaut mieux que rien du tout. Seulement permettez-moi de dire qu'il est bis, et écrivez-moi encore. Vous voyez que je suis humble et soumis. » A partir de ce moment, le marivaudage va cesser, mais la passion ne tardera guère à se faire jour. Pendant toute l'année 1843, les lettres de Mérimée deviennent plus sérieuses en même temps qu'elles accusent un sentiment plus fort. Ce n'est plus un badinage équivoque, c'est vraiment de l'amour. Ils se voient souvent, ils visitent ensemble les musées du Louvre, ils se font conduire dans les bois de Bellevue, ces bois *invraisemblables*, si près de Paris et si loin! Il est vrai que les malentendus subsistent toujours. L'inconnue a sa façon d'aimer, qui n'est point celle de Mérimée. Elle est grave, pieuse, chaste, elle s'efforce de l'élever jusqu'à elle, et plus d'une fois elle semble y réussir, tant elle y met de grâce et de gentillesse. « Nos promenades, lui écrit-il, sont maintenant une partie de ma vie, et je ne comprends guère comment je vivais auparavant. » Voilà un cri de l'âme. Cependant chaque fois qu'il la

revoit, il la trouve « armée d'une enveloppe de glace. » Cette froideur l'irrite, l'exaspère; ne pourra-t-il donc la voir ailleurs qu'en public, loin des musées, loin des promeneurs? Que ne le reçoit-elle à son foyer? Pourquoi ces visites en plein air, qui dépendent des hasards de la pluie ou du soleil? Ah! si elle permettait que sa porte lui fût ouverte, il saurait bien imaginer un moyen pour justifier ses assiduités et dépister les médisans. « Ne pourrais-je, écrit-il, aller vous voir et vous donner des leçons d'espagnol à domicile? Je m'appellerais don Furlano, et vous serais adressé par M^{me} de P... comme une victime de la tyrannie d'Espartero. » Point; don Furlano est éconduit. On restera fidèle aux musées du Louvre et aux vertes allées de Bellevue; mais le froid, mais la pluie, mais les indispositions et les rhumes, que d'empêchemens ou de prétextes! De là des reproches sans fin. Créature frileuse comme les femmes du nord, elle ne vit que par l'intelligence et n'a que des amours de tête. C'est le compliment qu'il lui adresse un jour avec une étrange amertume : « Vous me dites des choses fort extraordinaires. Si vous pensez la moitié de ce que vous me dites, le plus sage serait de ne plus nous revoir. L'affection que vous avez pour moi n'est qu'une espèce de jeu d'esprit. Vous êtes tout esprit. Vous êtes une de ces *chilly women of the north*, vous ne vivez que par la tête. Ce que je pourrais vous dire, vous ne le comprendriez pas. » Mais elle au contraire, qui croit trop bien comprendre et qui craint précisément de céder à un de ces amours de tête si exactement décrits par l'auteur de *la Double Méprise*, se rappelle le triste sort de Julie de Chaverny. La querelle continue donc, très vive, très douloureuse. Le conteur qui de sa plume acérée a buriné tant de scènes où la passion palpite et saigne a-t-il jamais écrit une page plus poignante que celle-ci : « Nous nous sommes séparés l'autre jour également mécontents l'un de l'autre. Nous avons tort tous les deux, car c'est la force des choses qu'il fallait seulement accuser. Le mieux eût été de ne pas nous revoir de longtemps. Il est évident que nous ne pouvons plus maintenant nous trouver ensemble sans nous quereller horriblement. Tous les deux, nous voulons l'impossible : vous, que je sois une statue, moi, que vous n'en soyez pas une. Chaque nouvelle preuve de cette impossibilité, dont au fond nous n'avons jamais douté, est cruelle pour l'un et pour l'autre. Pour ma part, je regrette toute la peine que j'ai pu vous donner. Je cède trop souvent à des mouvemens de colère absurde. Autant vaudrait-il se fâcher de ce que la glace est froide. — J'espère que vous me pardonnerez maintenant; il ne me reste nulle colère, seulement une grande tristesse. Elle serait moindre, si nous ne nous étions pas quittés de la sorte. Adieu, puisque nous ne pouvons être amis qu'à distance. Vieux l'un et l'autre, nous nous retrouverons peut-être avec plaisir. En attendant,

dans le malheur ou dans le bonheur, souvenez-vous de moi. Je vous ai demandé cela, il y a je ne sais combien d'années. Nous ne pensions guère alors à nous quereller. Adieu encore, pendant que j'ai du courage. »

Voilà des accens émus, profonds, et qu'on est un peu surpris de rencontrer sous la plume du sceptique. Ce qu'il appelle la force des choses, d'autres l'appellent les lois éternelles. Il y a donc une force des choses, c'est-à-dire, en de meilleurs termes, une législation morale non convenue, non édictée, non écrite, comme disait l'antique poésie, ἀγγελλος, et dans la plus raffinée des civilisations le mondain le plus raffiné, s'il est vraiment touché au cœur, est bien obligé de la reconnaître. Il y revient (car la correspondance continue au milieu des querelles et des raccommodemens), il y revient trois mois après d'une façon plus expressive encore et plus touchante : « Oui, nous sommes de grands fous; nous aurions dû le sentir plus tôt. Nous aurions dû voir bientôt combien nos idées, nos sentimens étaient contraires en tout et sur tout. Les concessions que nous nous faisons l'un à l'autre n'avaient d'autre résultat que de nous rendre plus malheureux. Plus clairvoyant que vous, j'ai sur ce point de grands reproches à me faire. Je vous ai fait beaucoup souffrir pour prolonger une illusion que je n'aurais pas dû concevoir. — Pardonnez-moi, je vous en prie, car j'en ai souffert comme vous. Je voudrais vous laisser de meilleurs souvenirs de moi. J'espère que vous attribuerez à la force des choses le chagrin que j'ai pu vous occasionner... Quant à moi, je n'ai pas le moindre reproche à vous faire. Vous avez voulu concilier deux choses incompatibles, et vous n'avez pas réussi. Ne dois-je pas vous savoir gré d'avoir essayé pour moi l'impossible? »

On ne s'étonnera pas qu'après de telles paroles, et quels que soient d'ailleurs les incidens d'une histoire où il reste bien des contradictions et des obscurités, l'héroïne soit demeurée l'amie fidèle et dévouée du brillant écrivain jusqu'à l'heure où il a exhalé son dernier souffle. La crise douloureuse que nous venons d'indiquer a rempli pour lui et pour elle toute l'année 1843; pendant les vingt-sept ans qui suivent, une fois les violences apaisées, la correspondance des deux amis ne s'est pas interrompue, et le 23 septembre 1870, quand Mérimée s'éteignit à Cannes, au milieu des souffrances de la maladie et des perplexités du patriotisme, les derniers mots tracés de sa main défaillante furent pour celle à qui jadis il avait dit si passionnément : Pardonnez-moi.

Nous avons dit que ces deux volumes de lettres contenaient à la fois un roman et un journal biographique. Dans le premier tiers de l'ouvrage, le journal est mêlé au roman; dans les deux dernières parties, surtout après l'année 1843, quand le roman s'efface et

n'apparaît plus que çà et là, le journal abonde en détails de toute sorte. C'est un intérêt d'un autre genre. On n'a plus affaire à un Mérimée imprévu, on n'assiste plus à une crise psychologique et morale comme celle qui lui arrachait des accens si profonds; voici le Mérimée que l'on connaît, avec son esprit, sa verve, sa franchise, son scepticisme, son dédain des choses convenues, ses fantaisies d'artiste et ses curiosités d'érudit, le voici tout entier, tantôt railleur amer, tantôt plein de bonhomie, se moquant de ses contemporains sans s'épargner lui-même, disant son mot sur toutes choses, jugeant les livres, jugeant les hommes, et traçant parfois en cinq ou six lignes de merveilleux dessins, portraits ou paysages, qui ont la mordante précision d'une eau-forte. Personne ne voudrait souscrire à toutes ses sentences, précisément parce qu'il y en a pour tous les goûts. Les mêmes gens qui auront applaudi telle épigramme du caustique observateur se récrieront à la suivante. On est tour à tour satisfait et mécontent. Nous ne savons pas si Mérimée lui-même, ce parfait galant homme et qui se piquait de savoir-vivre, aurait été très content de voir livrées au public les boutades souvent très injustes échappées à son impatience. On voit par ses lettres mêmes à quel point il était nerveux et combien il se défiait de ses nerfs. Une fois, dans un violent accès de mauvaise humeur, il écrivit sans plus de façon que le sénat était composé de *deux cents imbéciles*; si on lui avait dit que cette impertinence serait un jour imprimée toute vive, on l'aurait rendu bien malheureux. En faisant la part des choses qu'il aurait biffées tout le premier, et certainement il y en a plus d'une, que de pages restent encore qui sont de petits chefs-d'œuvre de bon sens et de gaieté!

On peut signaler entre autres le récit de certaine soirée, où M^{lle} Rachel joua le premier acte d'*Esther* chez un académicien, en présence de Béranger, de M. Thiers et de M. Victor Hugo, — la réception des ambassadeurs siamois au palais de Fontainebleau, — ses paysages et esquisses de mœurs datés de Vézelay, de Strasbourg, de Londres, de Prague, de Madrid, — ses jugemens sur un grand nombre des écrivains de nos jours. Est-il rien de plus divertissant et de plus exact que ce portrait de M. Victor Cousin à Cannes : « J'ai ici la compagnie et le voisinage de M. Cousin, qui est venu s'y guérir d'une laryngite et qui parle comme une pie borgne, mange comme un ogre et s'étonne de ne pas guérir sous ce beau ciel qu'il voit pour la première fois. Il est d'ailleurs fort amusant, car il a cette qualité de faire de l'esprit pour tout le monde. Je crois que, lorsqu'il est seul avec son domestique, il cause avec lui comme avec la plus coquette duchesse orléaniste ou légitimiste. Les Cannais pur sang n'en reviennent pas, et vous jugez quels yeux ils font lorsqu'on leur dit que cet homme, qui parle de tout et bien de tout, a traduit

Platon et est l'amant de M^{me} de Longueville. Le seul inconvénient qu'il a, c'est de ne pas savoir parler sans s'arrêter... » A côté de ces croquis enlevés d'une main si leste, il y a place pour des pages où se reconnaît le plus fin des lettrés, le plus exquis des connaisseurs. Ainsi, quand il dirige les études de son amie, il lui dit à propos des historiens grecs : « Commencez par *l'Anabase ou la retraite des dix mille*; prenez une carte de l'Asie et suivez ces dix mille coquins dans leur voyage; c'est Froissard gigantesque. » N'y a-t-il pas là comme un avant-goût des beaux et pénétrants articles consacrés ici même à *l'Histoire de Grèce* de M. Grote? Enfin, qu'il s'agisse de la révolution de 1848 ou de la funeste guerre de 1870, les appréciations que renferment ces lettres font honneur à son bon sens et à son patriotisme. Sous le scepticisme qu'il affectait, il y avait des principes d'honnête homme; bien qu'il eût la prétention d'être en toutes choses un mécréant, il n'avait pas renoncé à la religion de la patrie.

Voici un choix des *Lettres à une inconnue*. On a tâché, en composant cet extrait, de conserver la physionomie de l'ouvrage tout entier. De 1841 à 1870, on a emprunté des pages à chacune des périodes de la vie de Mérimée, en s'attachant surtout à ce qui intéresse notre histoire littéraire. L'auteur est là dans son vrai centre; il travaille lui-même à son image en traçant au courant de la plume cette curieuse esquisse de son temps.

Paris, jeudi.

J'ai reçu *in due time* votre lettre. Tout est mystérieux en vous, et les mêmes causes vous font agir précisément de la manière opposée à celle dont se conduiraient les autres mortelles. Vous allez à la campagne, bien;... c'est-à-dire que vous aurez tout le temps d'écrire, car là les journées sont longues, et le désœuvrement porte à écrire des lettres. En même temps, la surveillance et l'inquiétude de votre dragon étant moins gênées par les occupations réglées de la ville, vous aurez plus de questions à subir quand il vous arrivera des lettres; d'ailleurs, dans un château, l'arrivée d'une lettre est un événement. Point du tout; « vous ne pouvez pas écrire, mais en revanche vous pouvez recevoir force lettres. » Je commence à me faire à vos façons, et je ne suis plus guère surpris de rien. Au reste, je vous en prie, épargnez-moi et ne mettez pas à une trop rude épreuve cette malheureuse disposition que j'ai prise, je ne sais comment, de trouver bien tout ce qui est de vous.

J'ai souvenance d'avoir été peut-être un peu trop franc dans ma

dernière lettre en vous parlant de mon caractère. Un vieux diplomate de mes amis, homme très fin, m'a dit souvent : « Ne dites jamais de mal de vous-même; vos amis en diront toujours assez. » Je commence à craindre que vous ne preniez au pied de la lettre tout le mal que je disais de moi-même. Figurez-vous que ma grande vertu, c'est la modestie; je la porte à l'excès, et je tremble que cela ne me nuise dans votre esprit. Une autre fois, quand je me sentirai mieux inspiré, je vous ferai la nomenclature exacte de toutes mes qualités. La liste sera longue. Aujourd'hui je suis un peu malade, et je n'ose me lancer dans cette « progression à l'infini. »

Devinez en mille où j'étais samedi soir, ce que je faisais à minuit. J'étais sur la plate-forme d'une des tours de Notre-Dame, et je buvais de l'orangeade, et je prenais des glaces en compagnie de quatre de mes amis et d'une lune admirable, le tout accompagné d'un gros hibou qui battait des ailes autour de nous. C'est, en vérité, un fort beau spectacle que Paris au clair de lune et à cette heure. Cela ressemble à ces villes dont on parle dans *les Mille et une Nuits*, où les habitans ont été enchantés pendant leur sommeil. Les Parisiens se couchent à minuit en général, bien sots en cela. Notre *party* était assez curieuse : il y avait quatre nations représentées, chacun pensant d'une manière différente. L'ennui, c'est qu'il y avait quelques-uns de nous qui, en présence de la lune et du hibou, se sont crus obligés de prendre le ton poétique et de dire des lieux-communs. Au fait, peu à peu tout le monde s'est mis à déraisonner.

Je ne sais comment et par quel enchaînement d'idées cette soirée semi-poétique me fait penser à une autre qui ne l'était pas du tout. J'ai été à un bal donné par des jeunes gens de mes amis, où étaient invitées toutes les figurantes de l'Opéra. Ces femmes sont bêtes pour la plupart; mais j'ai remarqué combien elles sont supérieures en délicatesse morale aux hommes de leur classe. Il n'y a qu'un seul vice qui les sépare des autres femmes : c'est la pauvreté. Toutes ces rhapsodies vont vous édifier singulièrement. Aussi je me hâte de terminer, ce que j'aurais dû faire beaucoup plus tôt.

Adieu. Ne m'en voulez pas pour la peinture peu flattée que je vous ai faite de moi-même.

Paris.

La franchise et la vérité sont rarement bonnes auprès des femmes, elles sont presque toujours mauvaises. Voilà que vous me regardez comme un Sardanapale parce que j'ai été à un bal de figurantes d'Opéra. Vous me reprochez cette soirée comme un crime, et vous me reprochez comme un plus grand crime encore de faire l'éloge de ces pauvres filles. Je le répète, rendez-les riches, et il ne leur restera plus que leurs bonnes qualités; mais l'aristocratie a élevé

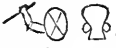
des barrières insurmontables entre les différentes classes de la société, afin qu'on ne puisse voir combien ce qui se passe au-delà de la barrière ressemble à ce qui se passe en-deçà. Je veux vous conter une histoire d'Opéra que j'ai apprise dans cette société si perverse. Dans une maison de la rue Saint-Honoré, il y avait une pauvre femme qui ne sortait jamais d'une petite chambre sous les toits, qu'elle louait moyennant 3 francs par mois. Elle avait une fille de douze ans toujours très bien tenue, très réservée et qui ne parlait à personne. Cette petite sortait trois fois la semaine dans l'après-midi et rentrait seule à minuit. On sut qu'elle était figurante à l'Opéra. Un jour, elle descend chez le portier et demande une chandelle allumée. On la lui donne. La portière, surprise de ne pas la voir redescendre, monte à son grenier, trouve la femme morte sur son grabat, et la petite fille occupée à brûler une énorme quantité de lettres qu'elle tirait d'une fort grande malle. Elle dit : « Ma mère est morte cette nuit, et elle m'a chargée de brûler toutes ses lettres sans les lire. » Cette enfant n'a jamais su le véritable nom de sa mère; elle se trouve maintenant absolument seule au monde, et n'ayant d'autre ressource que celle de faire les vautours, les singes ou les diables à l'Opéra. Le dernier conseil de sa mère a été pour l'engager à être bien sage et à continuer à être figurante à l'Opéra. Elle est d'ailleurs fort sage, très dévote, et ne se soucie guère de raconter son histoire.

Veillez me dire si cette petite fille n'a pas infiniment plus de mérite à mener la vie qu'elle mène, que vous n'en avez, vous qui jouissez du bonheur singulier d'un entourage irréprochable et d'une nature si raffinée qu'elle résume un peu pour moi toute une civilisation. Il faut vous dire la vérité. Je ne supporte la mauvaise société qu'à de rares intervalles et par une curiosité inépuisable de toutes les variétés de l'espèce humaine. Je n'ose jamais aborder la mauvaise société en hommes. Il y a là quelque chose de trop repoussant, surtout chez nous, car en Espagne j'ai toujours eu des mulâtiers et des toreros pour amis. J'ai mangé plus d'une fois à la gamelle avec des gens qu'un Anglais ne regarderait pas, de peur de perdre le respect qu'il a pour son propre œil. J'ai même bu à la même outre qu'un galérien; il faut dire aussi qu'il n'y avait que cette outre et qu'il faut boire quand on a soif. — Ne croyez pas pour cela que j'aie une prédilection pour la canaille. J'aime simplement à voir d'autres mœurs, d'autres figures, à entendre un autre langage. Les idées sont toujours les mêmes, et, si l'on fait abstraction de tout ce qui est convention ou règle, je crois qu'il y a du savoir-vivre ailleurs que dans un salon du faubourg Saint-Germain. Tout cela est de l'arabe pour vous, et je ne sais pourquoi je vous le dis.

8 août.

J'ai été longtemps sans finir cette lettre. Ma mère a été fort malade et moi très inquiet. Elle est maintenant hors de danger, et j'espère que dans quelques jours elle sera en parfaite santé. Je ne puis supporter l'inquiétude, et pendant le temps du danger j'ai été tout à fait bête. — Adieu.

P.-S. — L'aquarelle que je vous destinais ne tourne pas à bien, et je la trouve si mauvaise qu'il est probable que je ne vous l'enverrai pas. Que cela ne vous empêche pas de me donner la tapisserie que vous me destinez. Tâchez de choisir un messenger sûr. Règle générale : ne prenez jamais une femme pour confidente; tôt ou tard vous vous en repentiriez. Sachez aussi qu'il n'y a rien de plus commun que de faire le mal pour le plaisir de le faire. Défaites-vous de vos idées d'optimisme, et figurez-vous bien que nous sommes dans ce monde pour nous battre envers et contre tous. A ce propos, je vous dirai qu'un savant de mes amis, qui lit les hiéroglyphes, m'a dit que sur les cercueils égyptiens on lisait très souvent ces deux mots : *vie*, *guerre*, ce qui prouve que je n'ai pas inventé la maxime que je viens de vous donner. Cela s'écrit en hiéroglyphe de

la sorte . Le premier caractère veut dire *vie*; il représente, je crois, un de ces vases appelés *canopes*. L'autre est une abréviation d'un bouclier avec un bras tenant une lance. *There's science for you.* — Adieu encore.

Paris.

Vos reproches me font grand plaisir. En vérité, je suis prédestiné des fées. Je me demande souvent ce que je suis pour vous et ce que vous êtes pour moi. A la première question, je ne puis avoir de réponse; pour la seconde, je me figure que je vous aime comme une nièce de quatorze ans que j'élèverais. Quant à votre parent si moral qui dit tant de mal de moi, il me fait penser à Twachum, qui dit toujours : *Can any virtue exist without religion?* Avez-vous lu *Tom Jones*, livre aussi immoral que tous les miens ensemble? Si on vous l'a défendu, vous l'aurez lu très certainement. Quelle drôle d'éducation vous recevez en Angleterre! A quoi sert-elle? On s'essouffle à prêcher pendant longtemps une jeune fille, et il est arrivé ce résultat, que cette jeune fille a désiré précisément connaître l'être immoral pour lequel on s'était flatté de lui imposer de l'aversion. Quelle admirable histoire que celle du serpent! Je voudrais que lady M..r lût cette lettre. Heureusement qu'elle s'évanouirait vers la dixième ligne.

En tournant la page, je relis ce que je viens de vous écrire, et il m'a semblé qu'il y avait en apparence peu de suite et d'enchaîne-

ment dans les idées. Erreur! mais j'écris à mesure que je pense, et, comme ma pensée va plus vite que ma plume, il en résulte que je suis obligé de supprimer toutes les transitions. Je devrais peut-être faire comme vous et biffer toute la première page; j'aime mieux l'abandonner à vos méditations et à vos papillotes. Il faut vous dire aussi que je suis très préoccupé en ce moment d'une affaire qui m'intéresse et qui, je l'avoue à ma honte, réside opiniâtrément dans une moitié de mon cerveau, tandis que l'autre est toute remplie de vous. J'aime assez le portrait que vous faites de vous-même; il ne me paraît pas trop flatté, et tout ce que je connais de vous me plaît prodigieusement.

Je vous étudie avec une vive curiosité. J'ai des théories sur les plus petites choses, sur les gants, sur les bottines, sur les boucles, etc., et j'attache beaucoup d'importance à tout cela, parce que j'ai découvert qu'il y a un rapport certain entre le caractère des femmes et le caprice (ou la liaison d'idées et le raisonnement, pour mieux dire) qui leur fait choisir telle ou telle étoffe. Ainsi, par exemple, on me doit d'avoir démontré qu'une femme qui porte des robes bleues est coquette et affecte le sentiment. La démonstration est facile, mais elle serait trop longue. Comment voulez-vous que je vous envoie une aquarelle détestable plus grande que cette lettre et qu'on ne peut rouler ni ployer? Attendez que je vous en fasse une plus petite que je pourrai vous envoyer dans une lettre.

J'ai été l'autre jour faire une promenade en bateau. Il y avait sur la rivière une grande quantité de petits canots à voiles portant toute sorte de gens. Il y en avait un fort grand dans lequel étaient plusieurs femmes (de celles qui ont mauvais ton). Tous ces canots avaient abordé, et du plus grand sort un homme d'une quarantaine d'années qui avait un tambour et qui tambourinait pour s'amuser. Tandis que j'admirais l'organisation musicale de cet animal, une femme de vingt-trois ans à peu près s'approche de lui, l'appelle monstre, lui dit qu'elle l'avait suivi depuis Paris et que, s'il ne voulait pas l'admettre dans sa société, il s'en repentirait. Tout cela se passait sur le rivage, dont notre canot était éloigné de vingt pas. L'homme au tambour tambourinait toujours pendant le discours de la femme délaissée, et lui répondait avec beaucoup de flegme qu'il ne voulait pas d'elle dans son bateau. Là-dessus elle court au canot qui était amarré le plus loin du rivage, et s'élanche dans la rivière en nous éclaboussant indignement. Bien qu'elle eût éteint mon cigare, l'indignation ne m'empêcha pas, non plus que mes amis, de la retirer aussitôt, avant qu'elle en pût avaler deux verres. Le bel objet de tant de désespoir n'avait pas bougé et marmottait entre ses dents: « Pourquoi la retirer, si elle avait envie de se noyer? » Nous avons mis la femme dans un cabaret, et, comme il se faisait


tard et que l'heure du dîner approchait, nous l'avons abandonnée aux soins de la cabaretière.

Comment se fait-il que les hommes les plus indifférens soient les plus aimés? C'est ce que je me demandais tout en descendant la Seine, ce que je me demande encore, et ce que je vous prie de me dire, si vous le savez.

Adieu. Écrivez-moi souvent, soyons amis, et excusez le décousu de ma lettre. Je vous expliquerai un jour pourquoi.

.

Mariquita de mi alma (c'est ainsi que je commencerais, si nous étions à Grenade), j'ai reçu votre lettre dans un de ces momens de mélancolie où l'on ne voit la vie qu'au travers d'un verre noir. Comme votre épître n'est pas des plus aimables (excusez ma franchise), elle n'a pas peu contribué à me maintenir dans une disposition maussade. Je voulais vous répondre dimanche, immédiatement et sèchement : immédiatement, parce que vous m'aviez fait une espèce de reproche indirect, et sèchement parce que j'étais furieux contre vous. J'ai été dérangé au premier mot de ma lettre, et ce dérangement m'a empêché de vous écrire. Remerciez-en le bon Dieu, car aujourd'hui le temps est beau; mon humeur s'est adoucie tellement que je ne veux plus vous écrire que d'un style tout de miel et de sucre. Je ne vous querellerai donc pas sur vingt ou trente passages de votre dernière lettre qui m'ont fort choqué et que je veux bien oublier. Je vous pardonne, et cela avec d'autant plus de plaisir qu'en vérité je crois que, malgré la colère, je vous aime mieux quand vous êtes boudeuse que dans une autre disposition d'esprit. Un passage de votre lettre m'a fait rire tout seul comme un bienheureux pendant dix minutes. Vous me dites *short and sweet* : « Mon amour est promis, » sans préparation pour amener le gros coup de massue par quelques petites hostilités préalables. Vous dites que vous êtes engagée pour la vie, comme vous diriez : « Je suis engagée pour la contredanse. » Fort bien. A ce qu'il paraît, j'ai bien employé mon temps à disputer avec vous sur l'amour, le mariage et le reste; vous en êtes encore à croire ou à dire que, lorsqu'on vous dit : « Aimez monsieur, » on aime. Avez-vous promis par un engagement signé par-devant notaire ou sur papier à vignettes? Quand j'étais écolier, je reçus d'une couturière un billet surmonté

de deux cœurs enflammés réunis comme il suit : , de plus une déclaration fort tendre. Mon maître d'étude commença par me prendre mon billet, et l'on me mit en prison; puis l'objet de cette naissante passion se consola avec le cruel maître d'étude. Il n'y a rien qui soit plus fatal que les engagements pour ceux au profit desquels ils sont souscrits. Savez-vous que, si votre amour était pro-

mis, je croirais sérieusement qu'il vous serait impossible de ne pas m'aimer? Comment ne m'aimeriez-vous pas, vous qui ne m'avez pas fait de promesses, puisque la première loi de la nature, c'est de prendre en grippe tout ce qui a l'air d'une obligation? Et en effet toute obligation est de sa nature ennuyeuse. Enfin de tout cela, si j'avais moins de modestie, je tirerais cette dernière conséquence, que, si vous avez promis votre amour à quelqu'un, vous me le donnerez, à moi, à qui vous n'avez rien promis. Plaisanterie à part et à propos de promesses, depuis que vous ne voulez plus de mon aquarelle, j'ai assez grande envie de vous l'envoyer. J'en étais mécontent, et j'avais commencé une copie d'une infante Marguerite d'après Velasquez, que je voulais vous donner. Velasquez ne se copie pas facilement, surtout par des barbouilleurs comme moi. J'ai recommencé deux fois mon infante, mais à la fin j'en suis encore plus mécontent que du moine. Le moine est donc à vos ordres. Je vous l'envverrai quand vous voudrez; mais le transport en est peu commode. Ajoutez à cela que les invisibles qui s'amuseut quelquefois à intercepter nos communications pourront peut-être bien garder mon aquarelle. Ce qui me rassure, c'est qu'elle est si mauvaise qu'il faut être moi pour la faire, et vous pour en vouloir. Donnez-moi vos ordres. J'espère que vous serez à Paris vers le milieu d'octobre. Je me trouverai maître de quinze ou vingt jours à cette époque. Je ne voudrais pas les passer en France, et depuis longtemps j'avais l'intention de voir les tableaux de Rubens à Anvers et la galerie d'Amsterdam; mais, si j'avais la certitude de vous voir, je renoncerais à Rubens et à Van Dyck avec la plus facile résignation. Vous voyez que les sacrifices ne me coûtent pas. Je ne connais pas Amsterdam. Pourtant décidez. Votre vanité va vous faire dire ici : « Le beau sacrifice de ne me préférer qu'à de grosses Flamandes bien blanches et bien harengères, et en peinture encore ! » Oui, c'est un sacrifice et un très grand. Je sacrifie le certain, qui est le plaisir, chez moi très vif, de voir des tableaux de maître, à la chance très incertaine que vous le compenserez. Observez que, sans admettre le cas impossible où vous ne me plairiez pas, si *moi* je *vous* déplaçais, j'aurais tout lieu de regretter mes travaux et mes grosses Flamandes...

Vous me paraissez dévote, superstitieuse même. — Je pense en ce moment à une jolie petite Grenadine qui, en montant sur un mulet pour passer dans la montagne de Ronda (route classique des voleurs), baisait dévotement son pouce et se frappait la poitrine cinq ou six fois, bien assurée après cela que les voleurs ne se montreraient pas, pourvu que l'*Ingles*, c'est-à-dire moi, — tout voyageur est Anglais, — ne jurât pas trop par la Vierge et les saints. Cette méchante manière de parler devient nécessaire dans les mauvais chemins pour faire aller les chevaux; voyez Tristram Shandy.

J'aime beaucoup votre histoire du portrait de cet enfant. Vous êtes faible et jalouse, deux qualités dans une femme et deux défauts dans un homme. Je les ai tous les deux. Vous me demandez quelle est l'affaire qui me préoccupe. Il faudrait vous dire quel est mon caractère et ma vie, chose dont personne ne se doute, parce que je n'ai pas encore trouvé quelqu'un qui m'inspirât assez de confiance. Peut-être que, lorsque nous nous serons vus souvent, nous deviendrons amis, et vous me connaîtrez; ce serait pour moi le bien le plus grand que quelqu'un à qui je pourrais dire toutes mes pensées passées et présentes. Je deviens triste, et il ne faut pas finir ainsi. Je suis dévoré du désir d'une réponse de vous. Soyez assez bonne pour ne pas me la faire attendre.

Adieu; ne nous querellons plus et soyons amis. Je baise respectueusement la main que vous me tendez en signe de paix.

25 septembre.

Votre lettre m'a trouvé malade et fort triste, fort occupé des plus ennuyeuses affaires du monde, et je n'ai pas le temps de me soigner. J'ai, je crois, une inflammation de poitrine qui me rend extrêmement maussade; mais dans quelques jours je me propose de me dorloter et de me guérir.

Mon parti est pris. Je ne quitterai pas Paris en octobre, dans l'espérance que vous y reviendrez. Vous me verrez ou vous ne me verrez pas, à votre choix. La faute en sera à vous. Vous me parlez de raisons particulières qui vous empêchent de chercher à vous trouver avec moi. Je respecte les secrets et je ne vous demande pas vos motifs. Seulement je vous prie de me dire *really truly* si vous en avez. N'êtes-vous pas plutôt préoccupée d'un enfantillage? Peut-être vous a-t-on fait à mon sujet quelque sermon dont vous êtes encore toute pénétrée. Vous auriez bien tort d'avoir peur de moi. Votre prudence naturelle entre sans doute pour beaucoup dans votre répugnance à me voir. Rassurez-vous, je ne deviendrai pas amoureux de vous. Il y a quelques années, cela aurait pu arriver; maintenant je suis trop *vieux* et j'ai été trop malheureux. Je ne pourrais plus être amoureux, parce que mes illusions m'ont procuré bien des *desengaños* sur l'amour. J'allais être amoureux quand je suis parti pour l'Espagne. C'est une des belles actions de ma vie. La personne qui a causé mon voyage n'en a jamais rien su. Si j'étais resté, j'aurais peut-être fait une grande sottise : celle d'offrir à une femme digne de tout le bonheur dont on peut jouir sur terre, de lui offrir, dis-je, en échange de la perte de toutes les choses qui lui étaient chères, une tendresse que je sentais moi-même très inférieure au sacrifice qu'elle aurait peut-être fait. Vous vous rappelez

ma morale : « l'amour fait tout excuser, mais il faut être bien sûr qu'il y a de l'amour. » Soyez persuadée que ce précepte-là est plus rigoureux que ceux de vos méthodistes amis. Conclusion : je serai charmé de vous voir. Peut-être ferez-vous l'acquisition d'un véritable ami, et moi peut-être trouverai-je en vous ce que je cherche depuis longtemps : une femme dont je ne sois pas amoureux et en qui je puisse avoir de la confiance. Nous gagnerons probablement tous deux à notre connaissance plus approfondie. Faites pourtant ce que votre haute prudence vous conseillera.

Mon moine est prêt. A la première occasion, je vous enverrai donc ce moine et sa monture. L'infante, n'étant pas achevée, et étant trop mal commencée pour être jamais terminée, restera où elle est et me servira de garde-main pour un dessin que je vous ferai quand j'aurai le temps. Je meurs d'envie de voir la surprise que vous me destinez, mais je me creuse la tête inutilement pour le deviner. Quand je vous écris, je néglige trop les transitions, artifice de style bien nécessaire. Je crains que vous ne trouviez cette lettre terriblement décousue. C'est qu'à mesure que j'écris une phrase il m'en vient une autre à l'esprit, laquelle donne naissance à une troisième avant que la seconde soit terminée. Je souffre beaucoup ce soir. Si vous avez de l'influence là-haut, tâchez de m'obtenir un peu de santé ou tout au moins de résignation, car je suis le plus mauvais malade du monde, et je fais la mine à mes meilleurs amis. Quand je suis étendu sur mon canapé, je pense avec plaisir à vous, à notre mystérieuse connaissance, et il me semble que je serais bien heureux de causer avec vous autant à bâtons rompus que je vous écris, — et encore songez qu'il y a cet avantage, que les paroles volent et que les écrits restent.

Au surplus ce n'est pas l'idée d'être un jour imprimé tout vif ou posthume qui me tourmente. Adieu; plaignez-moi. Je voudrais avoir le courage de vous dire mille choses qui me rendent cette vie triste; mais comment vous les dire de si loin? Quand donc viendrez-vous? Adieu encore une fois. Vous voyez que, si le cœur vous en dit, vous avez tout le temps de m'écrire.

P.-S. — 26 septembre. — Je suis encore plus triste qu'hier. Je souffre horriblement; mais, si vous n'avez jamais éprouvé par vous-même ce que c'est qu'une gastrite, vous ne comprendrez pas ce que c'est qu'une douleur vague qui est très vive pourtant. Elle a cela de particulier, qu'elle agit sur tout le système nerveux. Je voudrais bien être à la campagne avec vous; vous me guéiriez, j'en suis sûr. Adieu. Si je meurs cette année, vous aurez le regret de ne m'avoir guère connu.

.

Savez-vous que vous êtes quelquefois bien aimable? Je ne dis pas cela pour vous faire un reproche sous un froid compliment; mais je voudrais bien recevoir souvent de vous des lettres comme la dernière. Malheureusement vous n'êtes pas toujours pour moi dans d'aussi charitables dispositions. Je ne vous ai pas répondu plus tôt parce que votre lettre ne m'a été remise qu'hier soir, à mon retour d'une petite excursion que j'ai faite. J'ai passé quatre jours dans une solitude absolue et ne voyant pas un homme, encore moins une femme, car je n'appelle pas hommes ou femmes certains bipèdes qui sont dressés à apporter à manger et à boire quand on leur en donne l'ordre. J'ai fait pendant cette retraite les réflexions les plus tristes du monde sur moi, sur mon avenir, sur mes amis, etc. Si j'avais eu l'esprit d'attendre votre lettre, elle aurait donné une tout autre tournure à mes idées. « J'aurais emporté du bonheur pour une semaine au moins. » J'admire beaucoup votre descente chez ce brave M. V... Votre courage me plaît singulièrement. Je ne vous aurais jamais crue capable d'un tel *capricho*, et je vous en aime encore davantage. Il est vrai que le souvenir de vos *splendid black eyes* est peut-être pour quelque chose dans mon admiration. Pourtant, *vieux* comme je suis, je suis presque insensible à la beauté. Je me dis que « cela ne gâte rien; » mais je vous assure qu'en entendant dire par un homme très difficile que vous étiez fort jolie, je n'ai pu me défendre d'un sentiment de tristesse. Voici pourquoi (d'abord persuadez-vous bien que je ne suis pas le moins du monde amoureux de vous) : je suis horriblement jaloux, jaloux de mes amis, et je m'afflige en pensant que votre beauté vous expose aux soins et aux attentions d'un tas de gens qui ne peuvent vous apprécier et qui ne voient en vous que ce qui m'occupe le moins. En vérité, je suis d'une humeur affreuse en pensant à cette cérémonie où vous allez assister. Rien ne me rend plus mélancolique qu'un mariage. Les Turcs, qui marchandent une femme en l'examinant comme un mouton gras, valent bien mieux que nous qui avons mis sur ce vil marché un vernis d'hypocrisie, hélas! bien transparent. Je me suis demandé bien souvent ce que je pourrais dire à une femme le premier jour de ma noce, et je n'ai rien trouvé de possible, si ce n'est un compliment sur son bonnet de nuit. Le diable heureusement est bien fin s'il m'attrape à pareille fête. Le rôle de la femme est bien plus facile que celui de l'homme. Un jour comme celui-là, elle se modèle sur l'Iphigénie de Racine; mais, si elle observe un peu, que de drôles de choses elle doit voir! — Vous me direz si la fête a été belle. On va vous faire la cour et vous régaler d'allusions au

bonheur domestique. Les Andalous disent quand ils sont en colère : *Mataria el sol á puñaladas, si no fuese por miedo de dejar el mundo á oscuras* (1) !

Depuis le 28 septembre, jour de ma naissance, une suite non interrompue de petits malheurs est venue m'assaillir. Ajoutez à cela que ma poitrine va de mal en pis et que je souffre horriblement. Je retarderai mon voyage en Angleterre jusqu'au milieu de novembre. Si vous ne voulez pas me voir à Londres, il faut y renoncer; mais je veux voir les élections. Je vous rattraperai bientôt après à Paris, où le hasard nous rapprochera, si votre volonté persiste à nous séparer. Toutes vos raisons sont pitoyables et ne valent pas la peine d'être réfutées, d'autant plus que vous savez bien vous-même qu'elles n'ont aucune importance. Vous faites la railleuse quand vous dites si agréablement que vous avez peur de moi. Vous savez que je suis laid et très capricieux d'humeur, toujours distrait, et souvent taquin et méchant lorsque je souffre. Qu'y a-t-il là qui ne soit bien rassurant? — Vous ne vous éprendrez jamais de moi, soyez tranquille. Les prédictions consolantes que vous me faites ne peuvent se réaliser. Vous n'êtes pas pythonisse. Or, en vérité, les chances de mort pour moi sont augmentées cette année. Rassurez-vous pour vos lettres. Tout ce qui se trouve d'écrit dans ma chambre sera brûlé après ma mort; mais, pour vous faire enrager, je vous laisserai par testament une suite manuscrite de la *guzla* qui vous a tant fait rire. Vous participez de l'ange et du démon, mais beaucoup plus du dernier. Vous m'appellez tentateur. Osez dire que ce nom ne vous convient pas beaucoup mieux qu'à moi ! N'avez-vous pas jeté un appât à moi, pauvre petit poisson; puis, maintenant que vous me tenez au bout de votre hameçon, vous me faites danser entre le ciel et l'eau jusqu'à ce qu'il vous plaise, quand vous serez lasse du jeu, de couper le fil, et alors j'en serai pour l'hameçon dans le bec, et je ne pourrai plus trouver le pêcheur. Je vous sais gré de votre franchise à m'avouer que vous avez lu la lettre que M. V... m'écrivait et dont il vous avait chargée. Je l'avais bien deviné, car, depuis Ève, toutes se ressemblent en ce point. J'aurais voulu que cette lettre fût plus intéressante; mais je suppose que, malgré ses lunettes, vous trouvez M. V... homme de goût. Je deviens méchant parce que je souffre. Je pense à la promesse que vous m'avez faite d'un *schizzo*, — promesse que vous m'avez faite sans que je l'eusse sollicitée, — et je me sens radouci. J'attends le *schizzo* avec la plus grande dévotion. — Adieu, *niña de mis ojos*; je vous promets de n'être jamais amoureux de vous. Je ne veux plus être amoureux, mais je voudrais avoir

(1) « Je poignarderais le soleil, si je ne craignais de plonger le monde dans les ténèbres ! »

un ami féminin. Si je vous voyais souvent et si vous êtes telle que je le crois, je vous aimerais bien de vraie et platonique amitié. Tâchez donc de faire en sorte que nous puissions nous voir quand vous serez à Paris. Faudra-t-il que nous attendions une réponse pendant des jours entiers? Adieu encore une fois. Plaignez-moi, car je suis bien triste et j'ai mille raisons pour l'être.

.

Lady M... m'a annoncé hier au soir que vous alliez vous marier. Cela étant, brûlez mes lettres; je brûle les vôtres, et adieu. Je vous ai déjà parlé de mes principes. Ils ne me permettent pas de rester en relation avec une dame que j'ai connue demoiselle, avec une veuve que j'ai connue mariée. J'ai remarqué que, l'état civil d'une femme étant changé, les rapports changent aussi, et toujours pour le pire. Bref, à tort ou à raison, je ne puis souffrir que mes amies se marient. Donc, si vous vous mariez, oublions-nous. Je vous en conjure, n'ayez point recours à une de vos échappatoires ordinaires et répondez-moi franchement.

Je vous proteste que depuis le 28 septembre je n'ai eu que des contrariétés et des chagrins de toute espèce. Votre mariage était encore dans les fatalités qui devaient tomber sur moi. L'autre nuit, ne pouvant dormir, je repassais dans mon esprit toutes les misères dont j'ai été accablé depuis quinze jours, et je n'y trouvais qu'une seule compensation, qui était votre aimable lettre et la promesse non moins aimable que vous me faisiez d'un *schizzo*. C'est bien maintenant que j'ai envie de poignarder le soleil, comme disent les Andalous. *Mariquita de mi vidu* (laissez-moi vous appeler ainsi jusqu'à vos noces), j'avais une pierre superbe, bien taillée, brillante, scintillante, admirable sur tous points. Je la croyais un diamant que je n'aurais pas troqué pour celui du Grand-Mogol. — Pas du tout! Voilà qu'il se trouve que ce n'est qu'une pierre fausse. Un chimiste de mes amis vient de m'en faire l'analyse. Figurez-vous un peu mon désappointement! J'ai passé bien du temps à penser à ce prétendu diamant et au bonheur de l'avoir trouvé. Maintenant il faut que je passe autant de temps (encore plus) à me persuader que ce n'était qu'une pierre fausse.

Tout cela n'est qu'un apologue. J'ai dîné avant-hier avec le diamant faux, et je lui ai fait une mine de chien. Quand je suis en colère, j'ai assez en main la figure de rhétorique appelée ironie, et j'ai fait au diamant un éloge de ses belles qualités le plus ampoulé que j'ai pu et avec un sang-froid bien glacial. Je ne sais en vérité pourquoi je vous dis tout cela, surtout si nous allons nous oublier prochainement. En attendant, je vous aime toujours et je me recommande à vos prières, — *angel in thy orisons*, etc.

Vendredi prochain, votre dessin partira par un courrier et se trouvera sans doute dimanche à Londres. Vous pourrez l'envoyer réclamer mardi chez M. V..., Pall-Mall.

Excusez la démente de cette lettre, j'ai de tristes affaires en tête.

Paris, 27 août 1842.

Je trouve, en arrivant ici, une lettre de vous moins féroce que les précédentes. Vous eussiez bien fait de me l'envoyer là-bas. Cette rareté ne se pouvait posséder trop tôt. Je me hâte de vous féliciter de vos études grégoises, et, pour commencer par quelque chose qui vous intéresse, je vous dirai comment on appelle en grec les personnes qui ont comme vous des cheveux dont elles ressentent une juste fierté : c'est *efplokamos*. *Ef*, bien, *plokamos*, boucle de cheveux. Les deux mots réunis forment un adjectif. Homère a dit quelque part :

Νύμφη ἐπλόκαμος Καλυψώ.
Nimfi efplokamos Calypso.
Nymphe bien frissante Calypso.

N'est-ce pas fort joli? Ah! pour l'amour du grec, etc.

Je suis bien fâché que vous partiez si tard pour l'Italie. Vous risquez de tout voir à travers des pluies atroces, qui ôtent la moitié de leur mérite aux plus belles montagnes du monde, et vous serez obligée de me croire sur parole quand je vous vanterai le beau ciel de Naples. Vous ne mangerez plus de bons fruits, mais vous aurez des becfignes, ainsi nommés parce qu'ils se nourrissent de raisins.

Je n'admets point votre version de la parabole.

Il m'est arrivé à mon retour une aventure qui m'a quelque peu mortifié en me faisant connaître de quelle espèce de réputation je jouis de par le monde. Voici. Je faisais mon paquet à Avignon et me préparais à partir pour Paris par la malle-poste, lorsque deux figures vénérables entrèrent, qui s'annoncèrent comme membres du conseil municipal. Je croyais qu'ils allaient me parler de quelque église, lorsqu'ils me dirent pompeusement et prolixement qu'ils venaient recommander à ma loyauté et à ma vertu une dame qui allait voyager avec moi. Je leur répondis de très mauvaise humeur que je serais très loyal et très vertueux, mais que j'étais fort mécontent de voyager avec une femme, attendu que je ne pourrais pas fumer le long de la route. La malle-poste arrivée, je trouvai dedans une femme grande et jolie, simplement et coquettement mise, qui s'annonça comme malade en voiture et désespérant d'arriver vivante à Paris. Notre tête-à-tête commença. Je fus aussi poli et aimable qu'il m'est possible de l'être quand je suis obligé de rester dans la même position. Ma compagne parlait bien, sans accent marseillais, était très bonapartiste, très enthousiaste, croyait à l'im-

mortalité de l'âme, pas trop au catéchisme, et voyait en général les choses en beau. Je sentais qu'elle avait une certaine peur de moi. A Saint-Étienne, le briska à deux places fut échangé pour une voiture à quatre places. Nous eûmes les quatre places à nous deux, et par conséquent vingt-quatre heures de tête-à-tête à ajouter aux trente premières; mais, bien que nous causassions (quel joli mot!) beaucoup, il me fut impossible de me faire une idée de ma voisine, si ce n'est qu'elle devait être mariée et une personne de bonne compagnie. Pour finir, à Moulins nous prîmes deux compagnons assez maussades, et nous arrivâmes à Paris, où ma femme mystérieuse se précipita dans les bras d'un homme très laid qui devait être son père. Je lui ôtai ma casquette, et j'allais monter dans un fiacre quand mon inconnue, d'une voix émue, me dit, ayant laissé le père à quelques pas : « Monsieur, je suis pénétrée des égards que vous avez eus pour moi. Je ne puis vous en exprimer assez toute ma reconnaissance. Jamais je n'oublierai le bonheur que j'ai eu de voyager avec un homme aussi *illustre*. » Je cite le texte; mais ce mot illustre m'expliqua les conseillers municipaux et la peur de la dame. Il était évident qu'on avait vu mon nom sur le livre de la poste, et que la dame, qui avait lu mes œuvres, s'attendait à être avalée toute crue, et que cette opinion fort erronée doit être partagée par plus d'une autre de mes lectrices. Comment avez-vous eu l'idée de me connaître? Cela m'a mis de mauvaise humeur pendant deux jours, puis j'en ai pris mon parti. Ce qu'il y a de singulier dans ma vie, c'est qu'étant devenu un très grand vaurien j'ai vécu deux ans sur mon ancienne bonne réputation, et qu'après être redevenu très moral je passe encore pour vaurien.

En vérité, je ne crois pas l'avoir été plus de trois ans, et je l'étais, non de cœur, mais uniquement par tristesse et un peu peut-être par curiosité. Cela me nuira beaucoup, je crois, pour l'Académie, et puis aussi on me reproche de ne pas être dévot et de ne pas aller au sermon. Je me ferais bien hypocrite, mais je ne sais pas m'ennuyer et je n'aurais jamais la patience. Si vous vous étonnez que toutes les déesses soient blondes, vous vous étonnerez bien davantage à Naples en voyant des statues dont les cheveux sont peints en rouge. Il paraît que les belles dames autrefois se poudraient avec de la poudre rouge, voire même avec de la poudre d'or. En revanche, vous verrez aux peintures des *Studi* quantité de déesses avec des cheveux noirs. Pour moi, il me semble difficile de décider entre les deux couleurs. Seulement je ne vous conseille pas de vous poudrer. Il y a en grec un terrible mot qui veut dire des cheveux noirs : μελαγχχίτις (*mélankhétis*); ce χχ est une aspiration diabolique.

Je serai à Paris tout l'automne, je pense. Je vais travailler beau-

coup à un livre moral, aussi amusant que la *Guerre Sociale* que vous porterez à Naples. Adieu. Vous m'avez promis des douceurs, je les attends toujours, mais je n'y compte guère.

Vous admiriez mon livre de pierres antiques. Hélas ! j'ai perdu la plus belle l'autre jour, une magnifique Junon, en faisant une bonne action : c'était de porter un ivrogne qui avait la cuisse cassée. Et cette pierre était étrusque, et elle tenait une faux, et il n'y a aucun autre monument où elle soit ainsi représentée. Plaiguez-moi.

Paris, 3 janvier 1843.

A la bonne heure, voilà ce qui s'appelle parler. Vous êtes si aimable quand vous le voulez ! pourquoi donc vous faites-vous souvent si mauvaise ? Non, bien entendu, les remerciemens par écrit ne valent rien, et toute la diplomatie que j'ai mise à vous procurer les lettres de recommandation si chaleureuses pour votre frère mérite que vous me disiez quelque chose d'aimable. Je vous pardonnerai de très grand cœur tout ce que vous me dites de moqueur au sujet des ballons et de l'Académie, à laquelle je pense bien moins que vous ne dites. Si je suis jamais académicien, je ne serai pas plus dur qu'un rocher. Peut-être serai-je alors un peu racorni et momifié, mais assez bon diable au fond. Pour la Persiani, je n'ai pas d'autre moyen d'en faire mon David que d'aller l'entendre tous les jeudis. Quant à M^{lle} Rachel, je n'ai pas la faculté de jouer des vers aussi souvent que de la musique, et elle, — Rachel, non la musique, — me remet en mémoire que je vous ai promis une histoire. Vous la conterai-je ici, ou vous la garderai-je pour quand je vous verrai ? Je vais vous l'écrire, j'aurai sans doute autre chose à vous dire. Donc, j'ai dîné, il y a une douzaine de jours, avec elle, chez un académicien. C'était pour lui présenter Béranger. Il y avait là quantité de grands hommes. Elle vint tard, et son entrée me déplut. Les hommes lui dirent tant de bêtises et les femmes en firent tant, en la voyant, que je restai dans mon coin. D'ailleurs il y avait un an que je ne lui avais parlé. Après le dîner, Béranger, avec sa bonne foi et son bon sens ordinaires, lui dit qu'elle avait tort de gaspiller son talent dans les salons, qu'il n'y avait pour elle qu'un véritable public, celui du Théâtre-Français, etc. M^{lle} Rachel parut approuver beaucoup la morale, et, pour montrer qu'elle en avait profité, joua le premier acte d'*Esther*. Il fallait quelqu'un pour lui donner la réplique, et elle me fit apporter un Racine en cérémonie par un académicien qui faisait les fonctions de sigisbée. Moi, je répondis brutalement que je n'entendais rien aux vers, et qu'il y avait dans le salon des gens qui, étant dans cette partie-là, les scanderaient bien mieux. Hugo s'excusa sur ses yeux, un autre sur autre chose. Le maître de la maison s'exécuta. Représentez-vous

Rachel en noir, entre un piano et une table à thé, une porte derrière elle et se composant une figure théâtrale. Ce changement à vue a été fort amusant et très beau; cela a duré environ deux minutes, puis elle commença :

Est-ce toi, chère Élise?..

La confidente, au milieu de sa réplique, laisse tomber ses lunettes et son livre; dix minutes se passent avant qu'elle ait retrouvé sa page et ses yeux. L'auditoire voit qu'Esther enrage quelque peu. Elle continue. La porte s'ouvre derrière : c'est un domestique qui entre. On lui fait signe de se retirer. Il s'enfuit et ne peut parvenir à fermer la porte. La porte susdite, ébranlée, oscillait, accompagnant Rachel d'un mélodieux cric-crac très divertissant. Comme cela ne finissait pas, M^{lle} Rachel porta la main sur son cœur et se trouva mal, mais en personne habituée à mourir sur la scène, donnant au monde le temps d'arriver à l'aide. Pendant l'intermède, Hugo et M. Thiers se prirent de bec au sujet de Racine. Hugo disait que Racine était un petit esprit et Corneille un grand. « Vous dites cela, répondit Thiers, parce que vous êtes un grand esprit; vous êtes le Corneille (Hugo prenait des airs de tête très modestes) d'une époque dont le Racine est Casimir Delavigne. » Je vous laisse à penser si la modestie était de mise. Cependant l'évanouissement passe et l'acte s'achève, mais *fiascheggiando*. Quelqu'un qui connaît bien M^{lle} Rachel dit en sortant : « Comme elle a dû jurer ce soir en s'en allant ! » Le mot m'a donné à penser. Voilà mon histoire; ne me compromettez pas auprès des académiciens, c'est tout ce que je vous demande.

Dimanche, je ne vous ai reconnue que lorsque j'étais tout près de vous. Mon premier mouvement a été d'aller vers vous; mais, en vous voyant très accompagnée, j'ai passé mon chemin. J'ai bien fait, je pense. Il me semble que je vous ai connu les joues pâles, d'où j'ai conclu qu'elles étaient roses par la solennité de ce jour.

Bonsoir ou plutôt bonjour, lundi ou plutôt mardi. Il est trois heures du matin.

Jeudi soir, 1^{er} mars 1843.

J'avais bien peur de ne pouvoir vous voir samedi, et je me promettais de vous bien gronder pour n'avoir pas voulu l'autre jour; mais je suis parvenu à me débarrasser de tous les empêchemens. A samedi donc. Il y a bien longtemps que nous n'avons eu de querelle. Ne trouvez-vous pas que cela est bien doux et bien préférable à nos colères d'autrefois, qui n'avaient de bon que les raccommodemens? Je vous trouve toujours cependant un défaut : c'est de vous rendre si rare. A peine nous voyons-nous une fois en quinze jours.

Chaque fois il semble qu'il y ait une glace nouvelle à rompre. Pourquoi ne vous retrouvée-je pas telle que je vous ai quittée? Si nous nous voyions plus souvent, cela n'arriverait pas. Je suis pour vous comme un vieil opéra que vous avez besoin d'oublier pour le revoir avec quelque plaisir. Moi au contraire, il me semble que je vous aimerais davantage vous voyant tous les jours. Montrez-moi que j'ai tort, et dites-moi un jour bien proche pour nous revoir. C'est le 14 mars que mon sort se décide à l'Académie. Le raisonnement me dit d'espérer, mais je ne sais quel sentiment de seconde vue me dit tout le contraire. — En attendant, je fais des visites fort consciencieusement. Je trouve des gens fort polis, fort accoutumés à leurs rôles et les prenant très au sérieux; je fais de mon mieux pour prendre le mien aussi gravement, mais cela m'est difficile. Ne trouvez-vous pas drôle qu'on dise à un homme : « Monsieur, je me crois un des quarante hommes de France les plus spirituels, je vous vaudrais bien, » et autres facéties? Il faut traduire cela en termes honnêtes et variés, suivant les personnes. Voilà le métier que je fais, et qui m'ennuierait fort, s'il se prolongeait. Le 14 correspond aux ides de mars, jour de la mort de mon héros, feu César. Cela est *ominous*, n'est-ce pas?

17 mars 1843.

Je vous remercie bien de vos complimens, mais je veux mieux encore. Je veux vous voir et faire une longue promenade. Je trouve cependant que vous avez pris la chose trop au tragique. Pourquoi pleurez-vous? Les quarante fauteuils ne valaient pas une petite larme. Je suis excédé, éreinté, démoralisé et complètement *out of my wits*. Puis Arsène Guillot fait un *flasco* éclatant et soulève contre moi l'indignation de tous les gens soi-disant vertueux, et particulièrement des femmes à la mode qui dansent la polka et suivent les sermons du père Ravignan; tant il y a que l'on dit que je fais comme les singes, qui grimpent au haut des arbres et qui, arrivés sur la plus haute branche, font des grimaces au monde. Je crois avoir perdu des voix par cette scandaleuse histoire; d'un autre côté, j'en gagne. Il se trouve des gens qui m'ont black-boulé sept fois et qui me disent qu'ils ont été mes plus chauds partisans. Ne trouvez-vous pas que cela vaut bien la peine de faire ainsi le péché de mensonge, surtout pour le gré que j'en sais aux gens? Tout ce monde où j'ai vécu presque uniquement depuis quinze jours me fait désirer avidement de vous voir. Au moins nous sommes sûrs l'un de l'autre, et, quand vous me faites des mensonges, je puis vous les reprocher, et vous savez vous les faire pardonner. Aimez-moi, quelque vénérable que je sois devenu depuis bientôt trois jours.

Perpignan, 14 novembre.

.

Vous aviez été si longtemps sans m'écrire, que je commençais à être inquiet, et puis j'étais tourmenté d'une idée saugrenue que je n'ai pas osé vous dire. Je visitais les arènes de Nîmes avec l'architecte du département, qui m'expliquait longuement les réparations qu'il avait fait faire, lorsque je vis, à dix pas de moi, un oiseau charmant, un peu plus gros qu'une mésange, le corps gris de lin, avec les ailes rouges, noires et blanches. Cet oiseau était perché sur une corniche et me regardait fixement. J'interrompis l'architecte pour lui demander le nom de cet oiseau. C'est un grand chasseur, et il me dit qu'il n'en avait jamais vu de semblable. Je m'approchai, et l'oiseau ne s'envola que lorsque j'étais assez près de lui pour le toucher. Il alla se poser à quelques pas de là, me regardant toujours. Partout où j'allais, il semblait me suivre, car je l'ai retrouvé à tous les étages de l'amphithéâtre. Il n'avait pas de compagnon et son vol était sans bruit, comme celui d'un oiseau nocturne.

Le lendemain, je retournai aux arènes, et je revis encore mon oiseau. J'avais apporté du pain, que je lui jetai. Il le regarda, mais n'y toucha pas. Je lui jetai ensuite une grosse sauterelle, croyant à la forme de son bec qu'il mangeait des insectes, mais il ne parut pas en faire cas. Le plus savant ornithologiste de la ville me dit qu'il n'existait pas dans le pays d'oiseau de cette espèce.

Enfin, à la dernière visite que j'ai faite aux arènes, j'ai rencontré mon oiseau toujours attaché à mes pas, au point qu'il est entré avec moi dans un corridor étroit et sombre où lui, oiseau de jour, n'aurait jamais dû se hasarder.

Je me souvins alors que la duchesse de Buckingham avait vu son mari sous la forme d'un oiseau le jour de son assassinat, et l'idée me vint que vous étiez peut-être morte et que vous aviez pris cette forme pour me voir. Malgré moi, cette bêtise me tourmentait, et je vous assure que j'ai été enchanté de voir que votre lettre portait la date du jour où j'ai vu pour la première fois mon oiseau merveilleux.

Je suis arrivé ici avec un temps affreux. Une pluie comme on n'en voit jamais dans le nord a inondé toute la campagne, coupé les routes, changé tous les ruisseaux en grosses rivières. Il m'est impossible de sortir de la ville pour aller à Serrabonne, où j'ai affaire. Je ne sais combien de temps cela durera.

Il y a une foire à Perpignan, et de plus les Espagnols qui fuient l'épidémie encombrant la ville, si bien que je n'ai pu trouver à me loger dans une auberge. Si je n'étais parvenu à émouvoir la commisération d'un chapelier, j'aurais été réduit à coucher dans la rue. Je

vous écris dans une petite chambre bien froide, à côté d'une cheminée qui fume, maudissant la pluie qui bat mes vitres. La servante qui me sert ne parle que catalan et ne me comprend que lorsque je lui parle espagnol. Je n'ai pas un livre, et je ne connais personne ici. Enfin le pire de tout, c'est que, si le vent du nord ne s'élève pas, je resterai ici je ne sais combien de jours, sans même la ressource de retourner à Narbonne, car le pont qui pouvait assurer ma retraite ne tient plus à rien, et, si l'eau grossit, il sera emporté. Admirable situation pour faire des réflexions et pour écrire ses pensées; mais des pensées, je n'en ai guère maintenant. Je ne sais que m'impatienter. J'ai à peine la force de vous écrire. Vous ne me parlez pas d'une lettre que je vous ai écrite d'Arles. Peut-être s'est-elle croisée avec la vôtre ?

J'ai été à la fontaine de Vaucluse, où j'ai eu quelque envie d'écrire votre nom; mais il y avait tant de mauvais vers, de Sophies, de Carolines, etc., que je n'ai pas voulu profaner votre nom en le mettant en si mauvaise compagnie. C'est l'endroit le plus sauvage du monde. Il n'y a que de l'eau et des rochers. Toute la végétation se réduit à un figuier qui a poussé je ne sais comment au milieu des pierres, et à des capillaires très élégantes dont je vous envoie un échantillon. Lorsque vous avez bu du sirop de capillaire pour un rhume, vous ne saviez peut-être pas que cette plante avait une forme aussi jolie.

Je serai à Paris vers le 15 du mois prochain. Je ne sais pas du tout quelle route je prendrai. Il est possible que je revienne par Bordeaux; mais, si le temps ne s'améliore pas, je reviendrai par Toulouse. Je serai alors à Paris quinze jours plus tôt. J'espère trouver une lettre de vous à Toulouse. S'il n'y en avait pas, je vous en voudrais mortellement. — Adieu.

Paris, mercredi 15 mai 1848.

Tout s'est passé très bien, parce qu'ils sont si bêtes que, malgré toutes les fautes de la chambre, elle s'est trouvée plus forte qu'eux. Il n'y a ni tués ni blessés, on est fort tranquille. La garde nationale et le peuple sont dans d'excellens sentimens. On a pris tous les chefs des émeutiers, et il y a tant de troupes sous les armes que d'ici à quelque temps il n'y a rien à craindre. J'espère que nous nous verrons samedi. En somme, tout s'est passé pour le mieux. J'ai assisté à des scènes très dramatiques qui m'ont fort intéressé et que je vous raconterai.

27 juin 1848.

Je rentre chez moi ce matin après une petite campagne de quatre jours où je n'ai couru aucun danger, mais où j'ai pu voir toutes les horreurs de ce temps et de ce pays-ci. Au milieu de la douleur que j'éprouve, je sens par-dessus tout la bêtise de cette nation : elle

est sans égale. Je ne sais s'il sera jamais possible de la détourner de la barbarie sauvage où elle a tant de propension à se vautrer. J'espère que votre frère va bien. Je ne pense pas que sa légion ait été sérieusement engagée. Mais nous sommes bien accablés de fatigue, et nous n'avons pas dormi depuis quatre jours. Croyez peu à tout ce que disent les journaux sur les morts, les destructions, etc. J'ai parcouru avant-hier la rue Saint-Antoine : les vitres étaient brisées par le canon et beaucoup de devantures de boutiques endommagées; d'ailleurs le ravage n'était pas si grand que je l'avais supposé et qu'on le disait. Voici ce que j'ai vu de plus curieux; je me hâte de vous le dire pour aller me coucher. 1° La prison de la Force est demeurée plusieurs heures gardée par la garde nationale et entourée d'insurgés. Ils ont dit à la garde nationale : « Ne tirez pas sur nous, et nous ne tirerons pas. Gardez les prisonniers. » 2° Je suis entré dans une maison qui fait le coin de la place de la Bastille pour voir la bataille; elle venait d'être enlevée sur les insurgés. J'ai demandé aux habitans : « Vous a-t-on pris beaucoup? — On n'a rien volé. » Ajoutez à cela que j'ai conduit à l'Abbaye une femme qui coupait la tête aux mobiles avec son couteau de cuisine, et un homme qui avait les deux bras rouges de sang pour avoir fendu le ventre à un blessé et s'être lavé les mains dans la plaie. Comprenez-vous quelque chose à cette grande nation? Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous nous en allons à tous les diables!

Quand revenez-vous? Nous ne nous battons plus de six semaines tout au moins.

Paris, 2 juillet 1848.

J'aurais bien besoin de vous voir pour me remettre un peu des tristes scènes de la semaine dernière, et c'est avec le plus vif plaisir que j'apprends vos projets de retour, plus prochains que je ne l'avais espéré. Paris est et sera tranquille pour un temps assez long. Je ne pense pas que la guerre civile, ou plutôt la guerre sociale, soit finie; mais une nouvelle bataille aussi effroyable me semble impossible. Il a fallu pour l'amener une infinité de circonstances qui ne peuvent plus se reproduire. Quand vous reviendrez, vous ne trouverez guère les traces hideuses que votre imagination vous représente probablement. Les vitriers et les badigeonneurs en ont déjà fait disparaître la plus grande partie. Mais j'ai peine à croire que vous ne nous trouviez pas à tous la mine allongée et encore plus triste que lorsque vous êtes partie. Que voulez-vous! c'est le régime actuel, et il faut s'y habituer. Petit à petit, nous en viendrons à ne plus penser au lendemain, et à nous trouver très heureux quand nous nous éveillerons le matin ayant notre soirée assurée. Au fond, ce qui me manque le plus à Paris, c'est vous, et je crois que, si vous y étiez, je trouverais le reste très bien.

Paris, 9 juillet 1848.

.....
 Nous passons ici des jours bien longs et passablement chauds, mais aussi tranquilles qu'on peut le souhaiter ou plutôt l'espérer sous la république. Tout annonce que nous aurons une trêve assez longue. Le désarmement s'opère avec assez de vigueur et produit de bons résultats. On remarque un curieux symptôme : c'est que, dans les faubourgs insurgés, on trouve quantité de dénonciateurs pour indiquer les cachettes et même les coryphées des barricades. Vous savez que c'est bon signe quand les loups se battent entre eux.

Paris, lundi 19 juillet 1848.

.....
 Nous avons passé fort paisiblement le 14 juillet, malgré les prédictions sinistres qu'on nous faisait. La vérité, si on peut la découvrir sous le gouvernement où nous avons le bonheur de vivre, la vérité, c'est que nos chances de tranquillité sont singulièrement augmentées. Il avait fallu plusieurs années d'organisation et quatre mois d'armemens pour préparer les affaires des 23-26 juin. Une seconde représentation de cette sanglante tragédie me paraît impossible, du moins tant que les conditions actuelles ne seront pas très matériellement changées. Pourtant quelque petit complot, quelques assassinats, quelques émeutes même sont encore probables. Nous avons pour un demi-siècle peut-être à nous perfectionner, les uns dans la confection des barricades, les autres dans leur destruction. On emplit Paris en ce moment d'obusiers et de mortiers à grenades, très transportables et très efficaces. C'est un argument nouveau et qu'on dit excellent. Mais laissons la *πολεμικὰ*. Vous ne pouvez vous faire une idée du plaisir que vous me ferez en acceptant mon invitation à déjeuner avec lady ***.

Paris, samedi 5 août 1848.

.....
 On reparle de coups de fusil, mais je n'y crois nullement. Pourtant ce soir mon ami M. Mignet se promenait avec M^{lle} Dosne dans le petit jardin qui est devant la maison de M. Thiers; une balle est venue de haut en bas sans faire le moindre bruit, qui a frappé contre la maison, près de la fenêtre de M^{me} Thiers, et, comme toute balle porte son billet, celle-là en avait un pour une partie charnue sur laquelle était assise une petite fille de douze ans en dehors de la grille du jardin. On la lui a extirpée très proprement, et elle n'aura aucun autre mal qu'une légère cicatrice; mais à qui en voulait-on? à Mignet? cela est impossible; à M^{lle} Dosne? encore moins. M^{me} Thiers

n'était pas chez elle, ni Thiers non plus. Personne n'a entendu d'explosion; pourtant la balle était de calibre de guerre, et les fusils à vent sont tous d'un calibre beaucoup plus faible. Pour moi, je pense que c'est une tentative républicaine d'intimidation, bête comme tout ce qui se fait aujourd'hui. Voilà les seules balles à craindre à mon avis. Le général Cavaignac a dit : « On me tuera, Lamoricière me succédera, ensuite Bedeau; puis viendra le duc d'Isly, qui balaira tout. » Ne trouvez-vous pas quelque chose de prophétique là dedans? On ne croit guère à une intervention en Italie. La république sera un peu plus poltronne que la monarchie. Seulement il se peut qu'on fasse la frime de laisser soupçonner qu'on serait tenté d'intervenir, dans l'espoir qu'on obtiendra des attermoiements, un congrès et des protocoles. Un de mes amis qui revient d'Italie a été pillé par des volontaires romains qui trouvent les voyageurs de meilleure composition que les Croates. Il prétend qu'il est impossible de faire battre les Italiens, excepté les Piémontais, qui ne peuvent être partout.

Je vous envoie toute cette politique, et j'espère qu'elle ne changera rien à vos projets. On fait de grands préparatifs à la marine pour transporter six cents de ces messieurs pris en juin : ce sera le premier convoi. Je ne serais pas éloigné de croire qu'il y eût, le jour du transport, quelques milliers de veuves éplorées à la porte de l'assemblée; mais de nouveaux insurgés, n'y croyez point. . .

Paris, 12 août 1848.

Le beau temps s'en va, et nous allons entrer, d'ici à quelques jours, dans la saison froide, qui m'est si antipathique. Je ne puis vous dire combien je suis en colère contre vous. En outre les abricots et les prunes sont presque passés, et je me faisais une fête d'en manger avec vous. Je suis parfaitement sûr que, si vous aviez réellement voulu revenir, vous seriez déjà à Paris. Je m'ennuie horriblement et j'ai bien envie de m'en aller quelque part sans vous attendre. Tout ce que je puis faire, c'est de vous donner jusqu'au 25 à trois heures, et pas une heure de plus. — Nous sommes fort tranquilles. On parle toujours, il est vrai, d'une émeute que M. Ledru ferait par manière de protestation contre l'enquête; mais ce ne peut être quelque chose de sérieux. La première condition pour qu'on se batte, c'est qu'il y ait de la poudre et des fusils des deux côtés; or maintenant tout est du même côté. Avant-hier, au concours général, un gamin nommé Leroy a eu un prix. Les autres gamins ont crié : « Vive le roi! » Le général Cavaignac, qui assistait, je ne sais pourquoi, à la cérémonie, a ri de fort bonne grâce. Mais, le même gamin ayant eu un autre prix, les cris sont devenus si forts qu'il en a perdu toute contenance et tortillait sa barbe comme s'il eût

voulu l'arracher. Adieu; je vous en veux horriblement! écrivez-moi bien vite.

Paris, 20 août 1848.

• • • • •

Depuis quelques jours, on s'attend à une bagarre. On prédit des coups de fusil pour la discussion de l'enquête. Je suis si entêté dans mes idées que je n'y crois pas encore; mais je suis à peu près seul de mon avis. La situation est au fond bien embrouillée. Elle ressemble comme deux gouttes d'eau à celle de Rome pendant la conjuration de Catilina. Seulement il n'y a pas de Cicéron. Quant à l'issue d'une émeute, je ne doute pas que la bonne cause ne triomphe. Personne n'en doute, mais avec des fous il ne faut pas compter sur des entreprises raisonnables; peut-être en effet ai-je tort de croire que l'impossibilité de réussir empêche cette émeute susdite. Nous verrons au reste, la semaine prochaine. Mercredi, la discussion doit commencer; l'enquête me paraît surtout prouver une chose, c'est la profonde division des républicains entre eux. Il est évident qu'il n'y en a pas deux de la même opinion. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que le citoyen Proudhon a un grand nombre d'adeptes et que ses petites feuilles se vendent à milliers dans les faubourgs. Tout cela est fort triste; mais, quoi qu'il arrive, nous vivrons longtemps de cette vie-là, et il faut nous y accoutumer. Le point qui me paraît capital, c'est de savoir si vous viendrez le 25. S'il doit y avoir bataille, elle sera perdue ou gagnée ce jour-là. Ainsi ne faites pas encore de projets, ou plutôt faites celui de venir assister à notre victoire ou à notre enterrement pour le 25. Une autre chose me chagrine: c'est que la chaleur s'en va, le beau temps se passe, et il n'y aura plus de pêches à votre retour. Les feuilles commencent à jaunir et à tomber. Je prévois tous les ennuis du froid et de la pluie, qui me semblent beaucoup plus graves et beaucoup plus certains que l'émeute. Je suis malade depuis quelques jours, c'est peut-être pour cela que je suis triste. Je n'ai pas besoin de vous dire que je serais très contrarié de mourir avant notre déjeuner à Saint-Germain, qui, je l'espère, tiendra toujours. Adieu; écrivez-moi vite. Vous ne devriez pas taquiner les gens de si loin.

Paris, jeudi soir, 2 décembre 1851.

Il me semble qu'on livre la dernière bataille; mais qui la gagnera? Si le président la perd, il me semble que les héroïques députés devront céder la place à Ledru-Rollin. Je rentre horriblement fatigué et n'ayant rencontré que des fous, à ce qu'il m'a paru. La mine de Paris me rappelle le 24 février; seulement les soldats font peur aux bourgeois. Les militaires disent qu'ils sont sûrs du succès;

mais vous savez ce que c'est que leurs almanachs. Voilà notre promenade ajournée...

Adieu, écrivez-moi et dites-moi si les vôtres sont engagés dans la bagarre.

Paris, 22 mai 1852.

Notre promenade vous a-t-elle fatiguée? Dites-moi vite que non. J'attendais un mot de vous aujourd'hui. Je suis confisqué par mon avocat, qui me plaît fort (1). Il me semble homme d'esprit, point trop éloquent, et comprend l'affaire exactement comme moi. Cela me donne un peu d'espérance.

Mai 1852, mercredi à cinq heures.

Quinze jours de prison et mille francs d'amende! Mon avocat a très bien parlé, les juges ont été très polis, je n'ai pas été nerveux du tout. En somme, je ne suis pas aussi mécontent que j'aurais le droit de l'être. Je n'en appelle pas.

27 mai 1852, au soir.

Vous êtes par ma foi d'un bon sel! J'étais allé l'autre jour chez des magistrats, et j'avais eu l'imprudence d'avoir un billet de mille francs dans ma poche. Je ne l'ai plus retrouvé; mais il est impossible que, chez des personnes d'un si haut mérite, il se glisse des coupeurs de bourse; aussi le billet s'est évaporé de lui-même, n'y pensons plus. En même temps, j'ai eu le malheur de toucher un soi-disant pestiféré, et l'on a jugé prudent de me mettre en quarantaine pour quinze jours; le grand malheur vraiment! Mon ami M. Bocher va en prison à la fin de juin, nous nous y installerons ensemble. En attendant, j'ai grand besoin de vous voir! — Mes vengeances ont déjà commencé. Mon ami Saulcy se trouvait hier chez des gens où l'on a parlé de l'arrêt qui me concerne; là-dessus, sans consulter l'air du bureau, voilà mon canonnier qui, avec la discrétion de son arme, se lance à tort et à travers dans les grands mots de sottise, fatuité, stupidité, amour-propre de faquins, etc., prenant à témoin un monsieur en habit noir qu'il connaissait de vue, mais dont il ignorait la profession. Or c'était M. ***, un de mes juges, qui aurait préféré être ailleurs. Figurez-vous l'état de la maîtresse de la maison, des assistans, et enfin Saulcy, averti trop tard, qui tombe sur un canapé en crevant de rire, et disant: « Ma foi, je ne me dédis de rien! »

Cannes, 22 janvier 1859, au soir.

Merveilleux clair de lune, pas un nuage, la mer unie comme une glace, point de vent. Il a fait chaud comme en juin de dix heures à

(1) M. Nogent Saint-Laurens. Il s'agit de l'affaire Libri.

cing. Plus je vais, plus je suis convaincu que c'est la lumière qui me fait du bien, plus que la chaleur et le mouvement. Nous avons eu un jour de pluie et le lendemain un ciel sombre et menaçant. J'ai eu des spasmes horribles. Aussitôt que le soleil est revenu, j'étais Richard Again. — Comment vous portez-vous, chère amie? Les dîners des Rois et ceux du carnaval vous engraisent-ils beaucoup? Pour moi, je ne mange pas du tout. J'ai cependant un de mes amis qui est venu de Paris tout exprès pour me voir et qui trouve mes vivres très bons. Nous n'avons que des poissons fort extraordinaires de mine, du mouton et des bécasses. Croyez que Cannes se civilise beaucoup, — trop même. On travaille activement à détruire une de mes plus jolies promenades, les rochers près de la Napoule, pour y faire passer le chemin de fer. Quand il sera établi, nous pourrons en profiter comme de celui de Bellevue; mais Cannes deviendra la proie des Marseillais, et tout son pittoresque sera perdu. Connaissiez-vous une bête qu'on nomme bernard-l'ermite? C'est un très petit homard, gros comme une sauterelle, qui a une queue sans écailles. Il prend la coquille qui convient à sa queue, l'y fourre et se promène ainsi au bord de la mer. Hier, j'en ai trouvé un dont j'ai cassé la coquille très proprement sans écraser l'animal, puis je l'ai mis dans un plat d'eau de mer. Il y faisait la plus pitteuse mine. Un moment après, j'ai mis une coquille vide dans le plat. La petite bête s'en est approchée, a tourné autour, puis a levé une patte en l'air, évidemment pour mesurer la hauteur de la coquille. Après avoir médité une demi-minute, il a mis une de ses pinces dans la coquille pour s'assurer qu'elle était bien vide. Alors il l'a saisie avec ses deux pattes de devant et a fait en l'air une culbute de façon que la coquille reçût sa queue,... elle y est entrée. Aussitôt il s'est promené dans le plat, de l'air assuré d'un homme qui sort d'un magasin de confection avec un habit neuf. J'ai rarement vu des animaux faire un raisonnement aussi évident que celui-ci. — Vous comprenez bien que je me livre tout entier à l'étude de la nature. Outre l'observation des bêtes (j'aurai aussi l'histoire d'une chèvre à vous raconter), je fais des paysages tous plus beaux les uns que les autres. Malheureusement il y a ici un collègue qui m'a escamoté mes deux meilleurs ouvrages. Mon ami, qui est peintre plus véritable que moi, est dans une perpétuelle admiration de ce pays-ci. Nous passons nos journées à faire des croquis. Nous rentrons à la nuit, éreintés, et je n'ai pas le courage d'écrire. Cependant j'ai fait un article sur le *Dictionnaire du mobilier* de Viollet-Le-Duc, que je vais envoyer avec cette lettre. Je voudrais que vous le lussiez. Il est très court, mais il y a, je crois, une idée ou deux. Vous ai-je dit que mon ami Augier veut faire un grand mélodrame avec le *Faux Démétrius*, et que je dois y travailler aussi? Enfin j'ai

promis à la *Revue des Deux Mondes* un article sur le *Philippe II* de Prescott. — Adieu.

Paris, mardi soir, 20 juillet 1859.

Vous seule me faites prendre la paix en bonne part. Peut-être était-elle nécessaire; mais il ne fallait pas commencer si bien pour finir par établir un gâchis pire que ce qu'il y avait auparavant. A tout prendre, que nous importe la liberté d'un tas de fumistes et de musiciens? Ce soir nous avons entendu ce que vous lirez dans le *Moniteur* (1). Cela a été bien dit, avec un grand air, un air de franchise et de bonne foi. Il y a du bon et du vrai. Les officiers qui reviennent disent que les Italiens sont des braillards et des poltrons, que les Piémontais seuls se battent, mais qu'ils prétendent que nous les gênions, et que sans nous ils eussent mieux fait.

L'impératrice m'a demandé en espagnol comment je trouvais le discours, d'où je conclus qu'elle en était en peine. J'ai répondu, pour concilier la courtoisie et la franchise : *Muy necesario*. Au fond, il m'a plu, et il est d'un galant homme de dire : « Croyez-vous qu'il ne m'en a pas coûté, etc. »

Quand je vous fais une proposition, je suis toujours très sérieux. Tout dépend de vous. On m'invite à aller en Écosse et en Angleterre. Si vous revenez à Paris, je ne bougerai pas. Je vous en aurai une obligation extraordinaire, et, si vous vous doutiez du plaisir que vous me feriez, j'aime à croire que vous n'hésiteriez pas. Enfin j'attends votre dernier mot. — Ce matin, j'ai eu une peur horrible. Il est venu chez moi un homme habillé de noir, l'air fort convenable, pourvu de linge blanc et de la figure la plus belle et la plus noble du monde, se disant avocat. Dès qu'il a été assis, il m'a dit que Dieu l'inspirait, qu'il en était l'indigne instrument et qu'il lui obéissait en tout. On l'avait accusé d'avoir voulu tuer son portier, un poignard à la main; mais c'était seulement un crucifix qu'il avait montré. Ce diable d'homme roulait des yeux terribles et me faisait subir une vraie fascination. Tout en parlant, il mettait continuellement la main dans la poche de sa redingote, et je m'attendais à l'en voir retirer un poignard. Par malheur, il n'avait qu'à en choisir un sur ma table. Je n'avais qu'une pipe turque, et je calculais le moment où la prudence voudrait que je la lui cassasse sur le chef. Enfin il a tiré de cette terrible poche un chapelet. Il s'est mis à mes genoux. J'ai gardé un sang-froid glacial, mais j'avais peur, car que faire à un fou? Il est parti me faisant beaucoup d'excuses et me remerciant de l'intérêt que je lui avais témoigné. Malgré ma peur, qui tenait au brillant des yeux de l'animal, tout à fait terribles, je

(1) Le discours de l'empereur, au retour d'Italie.

vous jure, et pénétrants, j'ai fait une observation curieuse. Je lui ai demandé s'il était bien sûr d'être inspiré et s'il avait fait quelque expérience pour s'en assurer. Je lui ai rappelé que Gédéon, appelé par Dieu, avait pris ses sûretés et exigé quelques petits miracles. « Savez-vous le russe? lui dis-je. — Non. — Bien; je vais écrire en russe deux phrases sur des morceaux de papier. Une de ces phrases sera une impiété. Suivant ce que vous dites, un de ces morceaux de papier vous causera de l'horreur. Voulez-vous essayer? » Il a accepté. J'ai écrit. Il s'est mis à genoux et a fait une prière, puis tout d'un coup il m'a dit : « Mon Dieu ne veut pas accepter une expérience frivole. Il faudrait qu'il s'agit d'un grand intérêt. » N'admirez-vous pas la prudence de ce pauvre fou, qui craignait, à son insu, que l'expérience ne tournât pas bien?

Adieu; j'attends une prompte réponse.

Mardi soir, 1^{er} mai 1860.

Le bal de l'hôtel d'Albe était splendide. Les costumes étaient très beaux, beaucoup de femmes très jolies, et le siècle montrant de l'audace. 1^o On était décolleté d'une façon outrageuse par en haut et par en bas aussi. A cette occasion, j'ai vu un assez grand nombre de pieds charmans et beaucoup de jarrettières dans la valse. 2^o La crinoline est en décadence. Croyez que dans deux ans les robes seront courtes, et que celles qui ont des avantages naturels se distingueront de celles qui n'en ont que d'artificiels. Il y avait des Anglaises incroyables. La fille de lord ***, qui est charmante, était en nymphe dryade, ou quelque chose de mythologique, avec une robe qui aurait laissé toute la gorge à découvert, si on n'y eût remédié par un maillot. Cela m'a semblé presque aussi vif que le décolletage de la maman. Le ballet des *Éléments* se composait de seize femmes, toutes assez jolies, en courts jupons et couvertes de diamans. Les naïades étaient poudrées avec de l'argent qui, tombant sur leurs épaules, ressemblait à des gouttes d'eau. Les salamandres étaient poudrées d'or. Il y avait une M^{lle} Errazu merveilleusement belle. La princesse Mathilde était en Nubienne, peinte en couleur bistre très forcé, beaucoup trop exacte de costume. Au milieu du bal, un domino a embrassé M^{me} de S..., qui a poussé les hauts cris. La salle à manger avec une galerie autour, les domestiques en costume de pages du xvi^e siècle et de la lumière électrique, ressemblait au festin de Balthazar dans le tableau de Wrowthton. L'empereur avait beau changer de domino, on le reconnaissait d'une lieue. L'impératrice avait un bournous blanc et un loup noir qui ne la déguisait nullement. Beaucoup de dominos, et en général fort bêtes. Le duc de *** se promenait en arbre vraiment assez bien imité. Je trouve qu'après l'histoire de sa femme c'est un déguisement un peu trop remar-

quable. Si vous ne savez pas l'histoire, la voici en deux mots : sa femme, qui est une demoiselle *** (dont, par parenthèse, la mère devait être ma marraine, à ce qu'on m'a dit), est allée chez Bapst et a acheté une parure de soixante mille francs en disant qu'elle la renverrait le lendemain, si elle ne lui convenait pas. Elle n'a rien renvoyé, ni argent ni parure. Bapst a redemandé ses diamans : on lui a répondu qu'ils étaient partis pour le Portugal, et, en fin de compte, on les a retrouvés au Mont-de-Piété, d'où la duchesse de *** les a retirés pour quinze mille francs. Cela fait l'éloge du temps et des femmes ! Autre scandale. Au bal de M. d'Aligre, une femme a été pincée *black and blue* par un mari, non moins ombragé de panaches que M. de ***, mais plus féroce. La femme a crié et s'est évanouie ; tableau général ! On n'a pas jeté le jaloux par la fenêtre, ce qui eût été la seule chose sensée à faire. — Adieu.

Paris, 21 mars.

Chère amie, je vous remercie de votre lettre. Je suis, depuis mon retour à Paris, dans un abrutissement complet. D'abord notre représentation au sénat, où, comme M. Jourdain, je puis dire que je n'ai jamais été si saoul de sottises. Tout le monde avait un discours rentré qu'il fallait faire sortir. La contagion de l'exemple est si forte que j'ai délivré mon *speech* comme une personne naturelle, sans aucune préparation, comme M. Robert Houdin. J'avais une peur atroce ; mais je l'ai très bien surmontée en me disant que j'étais en présence de deux cents imbéciles, et qu'il n'y avait pas de quoi s'é-mouvoir. Le bon a été que M. Walewski, à qui je voulais faire donner un beau budget, s'est offensé du bien que je disais de son prédécesseur, et a bravement déclaré qu'il votait contre ma proposition. M. Troplong, près duquel je suis placé en ma qualité de secrétaire, m'a fait tout bas son compliment de condoléance, à quoi j'ai répondu qu'on ne pouvait pas faire boire un ministre qui n'avait pas soif. On a rapporté cela tout chaud à M. Walewski, qui l'a pris pour une épigramme, et depuis lors me fait grise mine ; mais cela ne m'empêche pas de mener mon fiacre.

Le second ennui de ce temps-ci, c'est le dîner en ville, officiel ou autre, composé du même turbot, du même filet, du même homard, etc., et des mêmes personnes aussi ennuyeuses que la dernière fois.

Mais le plus ennuyeux de tout, c'est le catholicisme. Vous ne vous figurez pas le point d'exaspération où les catholiques en sont venus. Pour un rien, on vous saute à la figure, par exemple si l'on ne montre pas tout le blanc de ses yeux en entendant parler du saint martyr, et si l'on demande surtout très innocemment, comme j'ai fait, qui a été martyrisé.

Je me suis fait encore une mauvaise affaire en m'étonnant que la reine de Naples ait fait faire sa photographie avec des bottes. C'est une exagération de mots et une bêtise qui passent tout ce que vous pouvez imaginer. L'autre soir, une dame me demande si j'avais vu l'impératrice d'Autriche. Je dis que je la trouvais très jolie. « Ah ! elle est idéale ! — Non, c'est une figure chiffonnée, plus agréable que si elle était régulière, peut-être. — Ah ! monsieur, c'est la beauté même ! Les larmes vous viennent aux yeux d'admiration ! » Voilà la société d'aujourd'hui. Aussi je la fuis comme la peste. Qu'est devenue la société française d'autrefois ?

Un dernier ennui, mais colossal, a été *Tannhauser*. Les uns disent que la représentation à Paris a été une des conventions secrètes du traité de Villafranca, d'autres qu'on nous a envoyé Wagner pour nous forcer d'admirer Berlioz. Le fait est que c'est prodigieux. Il me semble que je pourrais écrire demain quelque chose de semblable en m'inspirant de mon chat marchant sur le clavier d'un piano. La représentation était très curieuse. La princesse de Metternich se donnait un mouvement terrible pour faire semblant de comprendre et pour faire commencer les applaudissemens, qui n'arrivaient pas. Tout le monde bâillait ; mais d'abord tout le monde voulait avoir l'air de comprendre cette énigme sans mot. On disait, sous la loge de M^{me} de Metternich, que les Autrichiens prenaient la revanche de Solférino. On a dit encore qu'on s'ennuie aux récitatifs et qu'on se *tanne aux airs*. Tâchez de comprendre. Je m'imagine que votre musique arabe est une bonne préparation pour cet infernal vacarme. Le fiasco est énorme ! Auber dit que c'est du Berlioz sans mélodie.

Nous avons ici un temps affreux : vent, pluie, neige et grêle, varié par des coups de soleil qui ne durent pas dix minutes. Il paraît que la mer est toujours en furie, et je suis content que vous ne reveniez pas tout de suite.

Vous ai-je dit que j'avais fait connaissance de M. Blanchard, qui va s'établir rue de Grenelle ? Il m'a montré de jolies aquarelles, des scènes de Russie et d'Asie, qui me paraissent avoir beaucoup de caractère, qui sont faites avec talent et verve.

Je voudrais vous donner des nouvelles ; mais je ne vois rien qui mérite d'aller outre-mer. Je suis persuadé que le pape s'en ira avant deux mois, ou que nous le planterons là, ou qu'il s'arrangera avec les Piémontais ; mais les choses ne peuvent durer en l'état. Les dévots crient horriblement ; mais le peuple et les bourgeois gaulois sont antipapistes. J'espère et je crois que Isidore partage ces derniers sentimens.

Je vais probablement faire une course de quelques jours dans le midi, avec mon ex-ministre, pour passer cet ennuyeux temps de

Pâques. Vous ne me dites rien de votre santé, de votre teint. Votre santé paraît bonne; je crains que, pour le reste, il n'y ait de la bruisse.

Adieu, chère amie. Je vous remercie bien de la *gebira*. Revenez bien portante; grasse ou maigre, je vous promets de vous reconnaître. — Je vous embrasse bien tendrement.

Biarritz, villa Eugénie, 27 septembre 1862.

Chère amie, je vous écris toujours à ***, bien que je ne sache rien de vos mouvemens; mais il me semble que vous ne devez pas encore retourner à Paris. Si, comme je l'espère, vous avez un temps pareil au nôtre, vous devez en profiter et n'être pas trop pressée d'aller trouver à Paris les odeurs de l'asphalte. Je suis ici au bord de la mer et respirant mieux qu'il ne m'est arrivé depuis longtemps. Les eaux de Bagnères ont commencé par me faire grand mal. On me disait que c'était tant mieux, et que cela prouvait leur action. Le fait est qu'aussitôt que j'ai quitté Bagnères, je me suis senti reconnaître; l'air de la mer, et aussi peut-être la cuisine auguste que je mange ici, ont achevé de me guérir. Il faut vous dire qu'il n'y a rien de plus abominable que la cuisine de l'hôtel de *** à Bagnères, et je crois en vérité qu'on y a pratiqué contre Panizzi et moi un empoisonnement lent. Il y a peu de monde à la villa, et seulement des gens aimables que je connais depuis longtemps. Dans la ville, il n'y a pas grand monde, peu de Français surtout; les Espagnols dominent et les Américains. Les jeudis, on reçoit, et il faut mettre les Américains du nord d'un côté et les Américains du sud de l'autre, de peur qu'ils ne s'entre-mangent. Ce jour-là, on s'habille. Le reste du temps, on ne fait pas la moindre toilette; les dames dînent en robe montante, et nous du vilain sexe en redingote. Il n'y a pas de château en France ni en Angleterre où l'on soit si libre et si sans étiquette, ni de châtelaine si gracieuse et si bonne pour ses hôtes. Nous faisons de très belles promenades dans les vallées qui longent les Pyrénées et nous en revenons avec des appétits prodigieux. La mer, qui est ordinairement très mauvaise ici, est depuis une semaine d'un calme surprenant; mais ce n'est rien pourtant en comparaison de la Méditerranée et surtout de cette mer de Cannes. Les baigneuses sont toujours aussi étranges en matière de costume. Il y a une M^{me} ***, qui est de la couleur d'un navet, qui s'habille en bleu et se poudre les cheveux. On prétend que c'est de la cendre qu'elle se met sur la tête à cause des malheurs de sa patrie. Malgré les promenades et la cuisine, je travaille un peu. J'ai écrit, tant à Biarritz que dans les Pyrénées, plus de la moitié d'un volume. C'est encore l'histoire d'un héros cosaque que je destine au *Journal des Savans*. A propos de littérature, avez-vous lu le *speech* de Victor

Hugo à un dîner de libraires belges et autres escrocs à Bruxelles? Quel dommage que ce garçon, qui a de si belles images à sa disposition, n'ait pas l'ombre de bon sens, ni la pudeur de se retenir de dire des platitudes indignes d'un honnête homme! Il y a dans sa comparaison du tunnel et du chemin de fer plus de poésie que je n'en ai trouvé dans aucun livre que j'aie lu depuis cinq ou six ans; mais au fond ce ne sont que des images. Il n'y a réellement ni solidité, ni sens commun; c'est un homme qui se grise de ses paroles et qui ne prend plus la peine de penser. Le vingtième volume de Thiers me plaît comme à vous. Il y avait une immense difficulté, à mon avis, à extraire quelque chose de l'immense fatras des conversations de Sainte-Hélène rapportées par Las Cases, et Thiers s'en est tiré à merveille. J'aime aussi beaucoup ses jugemens et ses comparaisons entre Napoléon et autres grands hommes. Il est un peu sévère pour Alexandre et pour César; cependant il y a beaucoup de vrai dans ce qu'il dit sur l'absence de vertu de la part de César. Ici, on s'en occupe beaucoup, et je crains qu'on n'ait trop d'amour pour le héros; par exemple, on ne veut pas admettre l'anecdote de Nicomède, ni vous non plus, je crois.

Adieu, chère amie; portez-vous bien et ne vous sacrifiez pas trop pour les autres, parce qu'ils en prendront trop bien l'habitude, et que ce que vous faites à présent avec plaisir, un jour peut-être vous serez obligée de le faire avec peine. Adieu encore.

Londres, *British Museum*, 21 juillet 1864.

Chère amie, vous avez deviné ma retraite. Je suis ici depuis la dernière fois que nous nous sommes vus, ou, pour parler plus exactement, depuis le lendemain. Je passe ma vie, de huit heures du soir jusqu'à minuit, à dîner en ville, et, le matin, à voir des livres et des statues, ou bien à faire mon grand article sur le fils de Pierre le Grand, que j'ai envie d'intituler *du Danger d'être bête*, car la morale à tirer de mon travail, c'est qu'il faut avoir de l'esprit. Je pense que vous trouverez çà et là, dans une vingtaine de pages, des choses qui vous intéresseront, notamment comment Pierre le Grand fut trompé par sa femme. J'ai traduit avec beaucoup de peine et de soin les lettres d'amour de sa femme à son amant, lequel fut empalé pour la peine. Elles sont vraiment mieux qu'on ne l'attendrait du temps et du pays où elle écrivait; mais l'amour fait de ces merveilles. Le malheur est qu'elle ne savait pas l'orthographe, ce qui rend très difficile aux grammairiens comme moi de deviner ce qu'elle veut dire.

Voici mes projets : je vais lundi à Chevenings, chez lord Stanhope, où je dois rester trois jours. Jeudi, je dîne ici avec beaucoup de monde; puis, promptement après, je partirai pour Paris...

Ici, on ne parle que du mariage de lady Florence Paget, la beauté de Londres, il y a deux saisons. Il est impossible de voir une plus jolie figure sur un corps plus mignon, trop petit et trop mignon pour mon goût particulier. Elle était célèbre pour ses *flirtations*. Le neveu de M. Ellice, M. Chaplin, dont vous m'avez souvent entendu parler, un grand garçon de vingt-cinq ans et vingt-cinq mille livres sterling de rente, est devenu amoureux d'elle. Elle l'a lanterné longtemps, puis s'est engagée, comme on dit, en a reçu des bijoux et six mille livres sterling pour payer ses dettes chez sa couturière. Jour pris pour le mariage. Vendredi dernier, ils sont allés ensemble au parc et à l'Opéra. Samedi matin, elle est sortie seule, est allée à l'église Saint-George et s'y est mariée avec lord Hastings, un jeune homme de son âge, très laid, ayant deux petits défauts, le jeu et le vin. Après la cérémonie religieuse, ils sont allés à la campagne procéder à l'accomplissement des autres cérémonies. A la première station, elle a écrit au marquis son père : *Dear Pa, as I know you would never consent to my marriage with lord Hastings, I was wedded to him to day. I remain yours, etc.* Elle a aussi écrit à M. Chaplin : *Dear Harry, when you receive this, I shall be the wife of lord Hastings. Forget your very truly FLORENCE.* — Ce pauvre M. Chaplin, qui a six pieds et les cheveux jaunes, est au désespoir. Adieu, chère amie; répondez-moi vite.

Paris, 13 octobre 1865.

Chère amie, j'ai trouvé votre lettre hier en arrivant de Biarritz, d'où leurs majestés m'ont ramené en assez bon état de conservation. Cependant le premier *welcome* de mon pays natal n'a pas été fort aimable. J'ai eu cette nuit une crise d'étouffemens des plus longues que j'eusse essayées depuis longtemps. C'est, je pense, le changement d'air, peut-être l'effet des secousses des treize ou quatorze heures de chemin de fer très secouant. Il me semblait être dans un van. Ce matin, je suis mieux. Je n'ai encore vu personne, et je ne crois pas qu'il y ait personne encore à Paris. J'ai trouvé des lettres lamentables de gens qui ne me parlent que du choléra, etc., qui m'engagent à fuir Paris. Ici, personne n'y pense, à ce qu'on me dit, et de fait, je crois que, sauf quelques ivrognes, il n'y a pas eu de malades sérieux. Si le choléra eût commencé par Paris, probablement on n'y aurait pas fait attention. Il a fallu la couardise des Marseillais pour nous en avertir. Je vous ai fait part de ma théorie au sujet du choléra : on n'en meurt que lorsqu'on le veut bien, et il est si poli qu'il ne vient jamais vous visiter qu'en se faisant précéder par sa carte de visite, comme font les Chinois.

J'ai passé le temps le mieux du monde à Biarritz. Nous avons eu la visite du roi et de la reine de Portugal. Le roi est un étudiant

allemand très timide; la reine est charmante. Elle ressemble beaucoup à la princesse Clotilde, mais en beau; c'est une édition corrigée. Elle a le teint d'un blanc et d'un rose rares, même en Angleterre. Il est vrai qu'elle a les cheveux rouges, mais du rouge très foncé à la mode à présent. Elle est fort avenante et polie. Ils avaient avec eux un certain nombre de caricatures mâles et femelles, qui semblaient ramassées exprès dans quelque magasin rococo. Le ministre de Portugal, mon ami, a pris la reine à part, et lui a appris sur mon fait une petite tirade que sa majesté m'a aussitôt répétée avec beaucoup de grâce. L'empereur m'a présenté au roi, qui m'a donné la main, et m'a regardé avec deux gros yeux ronds ébahis qui ont failli me faire manquer à tous mes devoirs. Un autre personnage, M. de Bismarck, m'a plu davantage. C'est un grand Allemand, très poli, qui n'est point naïf. Il a l'air absolument dépourvu de *gemüth*, mais plein d'esprit. Il a fait ma conquête. Il avait amené une femme qui a les plus grands pieds d'outre-Rhin et une fille qui marche dans les traces de sa mère. Je ne vous parle pas de l'infant don Enrique ni du duc de Mecklembourg, je ne sais quoi. Le parti légitimiste est dans tous ses états depuis la mort du général Lamoricière. J'ai rencontré aujourd'hui un orléaniste de la vieille roche pour le moins aussi désolé. Comme on devient grand homme à peu de frais à présent! Veuillez me dire ce que je puis lire des belles choses faites depuis que j'ai cessé de vivre parmi le peuple le plus spirituel de l'univers. Je voudrais bien vous voir. Adieu, je vais me soigner jusqu'à ce que les fêtes de Compiègne me rendent malade.

Montpellier, 20 avril 1868.

Chère amie, j'ai été si souffrant avant de venir ici, que j'avais perdu tout courage; il m'était impossible de penser, à plus forte raison d'écrire. Le hasard m'a fait savoir qu'il y avait à Montpellier un médecin qui traitait l'asthme par un procédé nouveau, et j'ai voulu essayer. Depuis cinq jours que je suis en traitement, il me semble que mon état s'est amélioré, et le médecin me donne assez bon espoir. On me met tous les matins dans un grand cylindre de fer, qui, je dois l'avouer, a l'air de ces monumens élevés par M. de Rambuteau. Il y a un bon fauteuil et des trous avec des glaces qui donnent assez de jour pour lire. On ferme une porte en fer et on refoule de l'air dans le cylindre avec une machine à vapeur. Au bout de quelques secondes, on sent comme des aiguilles qui vous entrent dans les oreilles. Peu à peu on s'y habitue. Ce qui est plus important, c'est qu'on y respire merveilleusement. Je m'endors au bout d'une demi-heure malgré la précaution que j'ai d'apporter la *Revue des Deux Mondes*. J'ai déjà pris quatre de ces bains d'air comprimé et je me trouve assez sensiblement mieux. Le médecin qui me gou-

verne, et qui n'a nullement l'encolure d'un charlatan, dit que mon cas n'est pas des pires et me promet de me guérir avec une quinzaine de bains. J'espère que je vous trouverai bientôt à Paris. Je regrette de ne pas assister à la discussion qui va avoir lieu au sujet des thèses de médecine. Avez-vous lu la lettre de l'abbé Dupanloup? L'âme de Torquemada est entrée dans son corps. Il nous brûlera tous, si nous n'y prenons garde. Je crains que le sénat ne dise et ne fasse à cette occasion tout ce qu'il y a de plus propre à le rendre ridicule et odieux. Vous ne sauriez croire combien tous ces vieux généraux qui ont traversé tant d'aventures ont peur du diable à présent. Je ne sais pas si Sainte-Beuve est en état de parler comme mon journal l'annonce; j'en doute, et d'ailleurs je ne sais trop s'il prendrait la chose par le bon côté, j'entends de manière à détourner la bombe. Son affaire à lui est de dire sa râtelée sans se soucier des résultats, comme il a déjà fait à l'occasion du livre de Renan. Tout cela m'agace et me tourmente. Nous avons ici un temps admirable dont les natifs se plaignent fort, car il y a un an qu'il n'a plu. Cela n'empêche pas les feuilles de pousser, et la campagne est magnifique. Malheureusement mes bains me tiennent toute la matinée, et je ne puis guère me promener. Il y a ici la foire sous mes fenêtres. On montre en face de moi une géante en robe de satin qui se relève pour faire voir ses jambes : le diamètre est à peu près celui de votre taille. — Je vous apporterai la traduction de *Fumée*. J'ai commencé un article sur Tourguenief, mais je ne sais si j'aurai la force de le terminer ici. Il n'y a rien de plus difficile que de travailler sur une table d'hôtel. — Adieu, chère amie.

Paris, 2 septembre 1868.

.....

Pendant que j'étais à Fontainebleau, il m'est arrivé un accident étrange. J'ai eu l'idée d'écrire une nouvelle pour mon hôtesse, que je voudrais payer en monnaie de singe. Je n'ai pas eu le temps de la terminer; mais ici j'y ai mis le mot *fin*, auquel je crains qu'on ne trouve des longueurs. Le plus étrange, c'est que j'avais à peine fini que j'ai commencé une autre nouvelle; la recrudescence de cette maladie de jeunesse m'alarme, et ressemble beaucoup à une seconde enfance. Bien entendu, rien de cela n'est pour le public. Lorsque j'étais dans ce château, on lisait des romans modernes prodigieux, dont les auteurs m'étaient parfaitement inconnus. C'est pour imiter ces messieurs que cette dernière nouvelle est faite. La scène se passe en Lithuanie, pays qui vous est fort connu. On y parle le sanscrit presque pur. Une grande dame du pays, étant à la chasse, a eu le malheur d'être prise et emportée par un ours dépourvu de sensibilité, de quoi elle est restée folle, ce qui ne l'a pas

empêchée de donner le jour à un garçon bien constitué qui grandit et devient charmant; seulement il a des humeurs noires et des bizarreries inexplicables. On le marie, et, la première nuit de ses noces, il mange sa femme toute crue. Vous qui connaissez les ficelles, puisque je vous les dévoile, vous devinez tout de suite le pourquoi. C'est que ce monsieur est le fils illégitime de cet ours mal élevé. *Che invenzione prelibata* (1)! Veuillez m'en donner votre avis, je vous en prie.

Je ne vais pas trop bien, et on me conseille d'aller reprendre des bains d'air comprimé à Montpellier. Il est probable que vous ne me retrouverez pas à Paris, si vous n'y rentrez pas avant le 4^{er} octobre. Je vous laisserai le roman de *Fumée*, que j'ai pour vous depuis des siècles. Je ne sais ce que devient l'auteur, qui était dernièrement à Moscou avec la goutte et un roman historique en train. Je regrette beaucoup de n'avoir pas visité l'aquarium dont vous me parlez quand j'ai passé par Boulogne. Il n'y a rien qui m'amuse plus que les poissons et les fleurs de mer. J'ai dîné hier chez Sainte-Beuve, qui m'a fort intéressé. Bien qu'il souffre beaucoup, il a un esprit charmant. C'est assurément un des plus agréables causeurs que j'aie entendus. Il est très alarmé des progrès que font les cléricaux et prend la chose à cœur. Je crois que le danger n'est pas de ce côté-là.

Adieu, chère amie; écrivez-moi et ne lâchez pas tant vos lettres de façon à ne mettre que trois mots à la ligne. Dites-moi très candidement votre avis sur l'invention de l'ours.

Paris, mercredi soir 5 août 1869.

.
 J'ai passé un mois à Saint-Cloud en tolérable état. Je n'ai jamais été parfaitement bien les matins et les soirs, mais la journée n'était pas mauvaise. Le grand air m'a fait du bien, à ce que je crois, et m'a donné un peu de force. En revenant dimanche, j'ai été repris d'oppressions très douloureuses qui ont duré deux jours; puis mon médecin de Cannes est venu avec un remède nouveau de son invention, qui m'a guéri. Ce sont des pilules d'eucalyptus, et l'eucalyptus est un arbre de l'Australie naturalisé à Cannes. Cela va bien, pourvu que cela dure, comme disait en l'air un homme qui tombait d'un cinquième étage.

À Saint-Cloud, j'ai lu *l'Ours* devant un auditoire très *select*, dont plusieurs demoiselles, qui n'ont rien compris, à ce qu'il m'a semblé; ce qui m'a donné envie d'en faire cadeau à la *Revue*, puisque cela

(1) C'est la nouvelle qui a paru dans la *Revue* du 15 septembre 1869 sous le titre de *Lokis*.

ne cause pas de scandale. Dites-moi votre façon de penser là-dessus, en tâchant de vous représenter très exactement le pour et le contre. Il faut tenir compte des progrès en hypocrisie que le siècle a faits depuis quelques années. Qu'en diront vos amis? Aussi bien faut-il se faire ses histoires à soi-même, car celles qu'on vous fait ne sont guère amusantes.

J'ai dîné, il y a quelques jours, avec l'innocente Isabelle. Je l'ai trouvée mieux que je ne l'aurais cru. Le mari, qui est tout petit, est un monsieur très poli et m'a fait beaucoup de complimens pas trop mal tournés. Le prince des Asturies est très gentil et a l'air intelligent... Il ressemble à *** et aux infans du temps de Velasquez. Je m'ennuie beaucoup. Il fait très chaud au Luxembourg, et toute cette affaire du sénatus-consulte n'a rien de plaisant. On va ouvrir l'établissement au public, ce qui me déplaît fort (1).

Adieu, chère amie; écrivez-moi quelque chose de gai, car je suis fort mélancolique. J'aurais bien besoin de votre gaieté et de votre présence réelle.

Cannes, 15 mai 1870.

Chère amie, j'ai été bien malade et je le suis encore. Il n'y a que quelques jours qu'on me permet de mettre le nez dehors. Je suis horriblement faible; cependant on me fait espérer qu'à la fin de la semaine prochaine je pourrai me mettre en route. Probablement je reviendrai à petites journées, car je ne pourrais jamais supporter vingt-quatre heures de chemin de fer. Ma santé est absolument ruinée. Je ne puis encore m'habituer à cette vie de privations et de souffrances; mais, que je m'y résigne ou non, je suis condamné. Je voudrais au moins trouver quelques distractions dans le travail; mais, pour travailler, il faut une force qui me manque. J'envie beaucoup quelques-uns de mes amis, qui ont trouvé moyen de sortir de ce monde tout d'un coup, sans souffrances, et sans les ennuyeux avertissemens que je reçois tous les jours. Les tracasseries politiques dont vous me parlez ont troublé aussi le petit coin de terre que j'habite. J'ai vu ici pleinement combien les hommes sont ignorans et bêtes. Je suis convaincu que bien peu d'électeurs ont eu connaissance de ce qu'ils faisaient. Les rouges, qui sont ici en majorité, avaient persuadé aux imbéciles, encore bien plus nombreux, qu'il s'agissait d'un impôt nouveau à établir. Enfin le résultat a été bon (2). « C'est bien coupé, il s'agit de coudre, » comme disait Catherine de Médicis à Henri III. Malheureusement je ne vois guère dans ce pays-ci des gens qui sachent manier l'aiguille. Comment trouvez-vous mon ami M. Thiers, qui, après l'histoire des banquets en 1848, recommence la même tactique? On dit qu'on n'attrape pas

(1) Les séances du sénat allaient devenir publiques.

(2) Le vote du plébiscite.

les pies deux fois de suite avec le même piège; mais les hommes, et les hommes d'esprit, sont bien plus faciles à prendre.

Je pense à quitter mon logement, et je voudrais bien en trouver un moins élevé dans votre quartier. Pouvez-vous me donner des informations et des idées à ce sujet?

Rien de plus beau que ce pays-ci en cette saison. Il y a tant de fleurs et de si belles partout, que la verdure est une exception dans le paysage. Adieu.

Paris, 29 août 1870.

Chère amie, merci de votre lettre. Je suis toujours très souffrant et très nerveux. On le serait à moins; je vois les choses en noir. Depuis quelques jours cependant elles se sont un peu améliorées. Les militaires montrent de la confiance. Les soldats et les gardes mobiles se battent parfaitement; il paraît que l'armée du maréchal Bazaine a fait des prodiges, bien qu'elle se soit toujours battue un contre trois. Maintenant, demain, aujourd'hui peut-être, on croit à une nouvelle grande bataille. Ces dernières affaires ont été épouvantables. Les Prussiens font la guerre à coups d'hommes. Jusqu'à présent cela leur a réussi; mais il paraît qu'autour de Metz le carnage a été tel que cela leur a donné beaucoup à penser. On dit que les demoiselles de Berlin ont perdu tous leurs valseurs. Si nous pouvons reconduire le reste à la frontière ou les enterrer chez nous, ce qui vaudrait mieux, nous ne serons pas au bout de nos misères. Cette terrible boucherie, il ne faut pas se le dissimuler, n'est qu'un prologue à une tragédie dont le diable seul sait le dénouement. Une nation n'est pas impunément remuée comme a été la nôtre. Il est impossible que de notre victoire comme de notre défaite ne sorte une révolution. Tout le sang qui a coulé ou coulera est au profit de la république, c'est-à-dire du désordre organisé.

Adieu, chère amie; restez à P..., vous y êtes très bien. Ici, nous sommes encore très tranquilles; nous attendons les Prussiens avec beaucoup de sang-froid; mais le diable n'y perdra rien. Adieu encore.

Cannes, 23 septembre 1870 (1).

Chère amie, je suis bien malade, si malade, que c'est une rude affaire d'écrire. Il y a un peu d'amélioration. Je vous écrirai bientôt, j'espère, plus en détail. Faites prendre chez moi, à Paris, les *Lettres de madame de Sévigné* et un Shakspeare. J'aurais dû les faire porter chez vous, mais je suis parti.

Adieu. Je vous embrasse.

P. MÉRIMÉE.

(1) Dernière lettre, écrite deux heures avant sa mort.

LES FEMMES A ROME

LEUR ÉDUCATION ET LEUR RÔLE DANS LA SOCIÉTÉ ROMAINE.

I.

Cicéron reproche à la constitution romaine d'avoir négligé l'instruction publique; ce reproche est vrai surtout pour l'éducation des femmes. Nous ne voyons pas que l'état s'en soit jamais sérieusement occupé, et les particuliers, sur lesquels il se décharge de ce devoir, ne paraissent pas non plus s'être donné beaucoup de mal pour le remplir. Il nous reste à ce sujet des renseignemens si courts et si vagues qu'une des choses de l'antiquité que nous savons le moins et que nous voudrions le mieux connaître, c'est comment à Rome on élevait une jeune fille.

Il est hors de doute qu'on n'a pas dû les élever toujours de la même façon. Ce n'est que dans les romans de M^{lle} de Scudéry que les contemporaines de Brutus ressemblent aux grandes dames de la cour d'Auguste. Il est probable que Clélie n'a jamais connu la philosophie de Pythagore, et qu'elle ne jouait pas à des jeux d'esprit avec ses compagnes; mais il ne faudrait pas non plus aller trop loin, et nous représenter les Romaines de ce temps tout à fait comme des barbares. Ce sont les moralistes de la république et de l'empire qui ont pris plaisir à les dépeindre ainsi pour faire des leçons à leur siècle. Quand ils veulent reprocher aux femmes de leur époque leurs dépenses folles et leur luxe ruineux, ils ne manquent pas d'exagérer la simplicité et la rudesse de leurs devancières. Varron les montre « qui filent la laine en ayant l'œil sur la soupe pour ne pas la laisser brûler, et ne connaissent d'autre divertissement que d'aller se promener deux ou trois fois par an en charrette avec leur mari. » Ce sont là des tableaux dans lesquels il entre beaucoup de fau-

taisie. Rome était entourée de nations civilisées, et dès ses premières années elle en a subi l'influence. Pouvait-elle se trouver mêlée aux Étrusques et aux Grecs sans prendre dans ces relations quelque goût pour le luxe, quelque connaissance des arts, quelque souci de l'élégance? Si haut qu'on remonte dans son histoire, il est difficile d'arriver à la barbarie. Les Tarquins font venir des pays voisins des sculpteurs et des architectes et bâtissent des monumens magnifiques. Dans le plus ancien tombeau des Scipions, l'inscription est entourée d'ornemens gracieux qui trahissent la main d'un Grec; c'était pourtant l'époque où Curius mangeait ses légumes dans une écuelle de bois. De tout temps, les Romains ont connu et ont aimé ces beaux bijoux d'or, ces bracelets et ces colliers délicats, ces miroirs d'acier, ces cassettes merveilleusement travaillées qu'on retrouve en si grande quantité dans les tombes de l'Étrurie. L'énumération de tous les artistes qu'elles employaient alors pour leur toilette remplit plusieurs vers de Plaute, et un jour, du temps du vieux Caton, elles firent une émeute pour qu'on leur rendit le droit de porter des anneaux d'or et des robes de pourpre, et qu'on leur permit de se promener en voiture quand elles le trouveraient bon. Il y a donc chez elles comme une tradition d'élégance et de luxe qu'on peut suivre à travers toute l'histoire romaine, depuis les rois jusqu'aux empereurs. Il serait difficile d'admettre que, dans une société où l'on prenait tant de peine pour leur parure, on n'ait pas eu quelque souci de leur éducation; seulement l'éducation qu'on leur donnait devait dépendre des qualités qu'on exigeait d'elles et du rôle qu'on leur assignait dans la vie.

L'idée que les anciens Romains se faisaient de la mère de famille était grave. La matrone devait conduire la maison et partager avec le mari le gouvernement domestique. Ces fonctions demandaient un esprit sérieux, un caractère résolu : c'étaient aussi les mérites qu'on prisait le plus chez les femmes, ce sont ceux que Plaute leur attribue dans toutes ses pièces. La douceur, la grâce, la tendresse, semblent réservées chez lui aux courtisanes. Les jeunes filles ou les femmes de naissance libre qu'il met sur la scène ne connaissent pas les effusions ou les emportemens de la passion, elles ne sont jamais timides ni rêveuses, elles ont un air décidé, elles parlent d'un ton ferme et viril. Dans la pièce intitulée *le Perse*, un parasite éhonté veut mêler sa fille à une basse intrigue qui doit lui procurer de bons dîners pour le reste de ses jours. Elle résiste avec une fermeté froide; pour échapper à ce danger que court son honneur, elle n'a pas recours aux gémissemens et aux larmes, elle est grave, sentencieuse, elle discute et raisonne. « Nous sommes bien pauvres, dit-elle à son père, mais plutôt que de faire ce que tu veux il vaut mieux

vivre dans la misère : la pauvreté devient plus lourde à porter, si l'on y joint l'infamie. » Quand Alcmène se voit outragée par Amphitryon, elle n'essaie pas de le toucher par ses pleurs, elle veut le convaincre par ses raisonnemens. Elle se garde bien de supplier, elle en appelle à sa conscience et à Junon, « la mère de famille, » elle lui offre de prouver sa vertu par témoins; mais aussitôt qu'elle s'aperçoit qu'elle ne parvient pas à le détromper, elle prend sa résolution sans faiblesse et demande le divorce. « Reprends ton bien, lui dit-elle, et rends-moi ce qui m'appartient. » Elle ne veut pas rester un moment de plus avec lui; elle le prie de lui donner des gens pour l'accompagner chez elle, et, comme il paraît hésiter à le faire, elle se décide à s'en aller « escortée de sa seule pudeur. » Telle était évidemment l'idée qu'on se faisait alors des femmes, et les qualités que Plaute leur accorde étaient celles qu'on tenait le plus à retrouver dans une matrone accomplie.

L'éducation qu'on leur donnait était tout à fait propre à les développer chez elles. Dans les maisons riches, les jeunes filles étaient élevées, comme leurs frères, par des esclaves lettrés; elles recevaient les mêmes leçons, on les faisait étudier dans les mêmes livres, elles écoutaient le grammairien lire et commenter les grands poètes de la Grèce et de Rome, et prenaient dès leur jeunesse, pour Ménandre, pour Térence, un goût qu'elles gardaient d'ordinaire pendant toute leur vie. Les plébéiennes étaient envoyées aux écoles publiques, sur le Forum, auprès des Boutiques vieilles. Ces écoles étaient fréquentées aussi par les garçons, et, comme il arrive encore en Amérique, on y élevait les deux sexes ensemble. Il résultait souvent de cette éducation commune qu'ils avaient non-seulement les mêmes connaissances, mais des qualités semblables. On n'enseignait pas plus aux filles qu'aux garçons les arts qui ne semblaient pas compatibles avec la gravité des mœurs romaines. On répugnait par exemple à leur apprendre la danse. « Il n'y a presque personne, disait Cicéron, qui se permette de danser tant qu'il est à jeun. » On redoutait aussi pour elles la musique et le chant. Sans doute, dans quelques circonstances graves, après de grands malheurs ou des victoires inespérées, on avait vu des jeunes filles, au milieu de cérémonies publiques, chanter des hymnes aux dieux pour désarmer leur colère ou les remercier de leurs bienfaits; mais ces occasions étaient rares. D'ordinaire le chant n'était guère mieux vu que la danse, et Scipion Émilien, un ami de la Grèce pourtant, les condamnait sévèrement l'un et l'autre lorsque, pendant sa censure, il fit fermer les écoles qui s'étaient furtivement ouvertes à Rome pour les enseigner. « On corrompt notre jeunesse, disait-il au peuple, en lui faisant connaître des arts malhonnêtes. On lui ap-

prend à chanter, ce que nos aïeux regardaient comme honteux pour un homme libre. Des jeunes filles, des jeunes gens de bonne maison, s'en vont dans les écoles de danse parmi les baladins. On me l'avait bien dit, mais je ne pouvais pas croire qu'on pût donner une éducation pareille à ses enfans quand on portait un nom honorable. On m'a conduit dans une de ces écoles, et, par Hercule ! j'y ai vu plus de cinq cents garçons ou filles. Dans cette foule, il y avait (j'en rougis pour Rome !) le fils d'un candidat aux honneurs publics, un enfant de douze ans, portant encore la bulle à son cou, qui dansait avec des crotales une danse tellement impudique qu'un esclave débauché ne se la permettrait pas sans rougir ! » La danse était plus rigoureusement interdite que le chant, mais la musique même était suspecte : c'est un art qui s'adresse moins à la raison qu'à la sensibilité, qui fait plus rêver qu'agir, et l'on voulait qu'une femme fût prête à l'action comme un homme.

Cette éducation n'a pas peu contribué sans doute à donner aux Romaines des premiers siècles leur caractère énergique et viril. Peut-être trouvera-t-on qu'elles ont poussé ce caractère un peu trop loin. On aime aujourd'hui chez la jeune fille un air plus timide, quelque chose de plus tendre et de moins résolu. La faiblesse paraît un de ses plus grands attraits : les Romains pensaient que la force vaut mieux. Quand l'homme élève la femme pour lui, il est naturel qu'il cherche à lui donner surtout la douceur et la grâce ; il n'y a rien qui la rende plus agréable à ceux qui doivent vivre près d'elle ; mais s'il s'agit d'élever les femmes pour elles-mêmes et dans leur intérêt, si l'on veut qu'elles soient capables de remplir un rôle actif dans les luttes de la vie, il faut qu'elles acquièrent d'abord les connaissances qui leur permettent d'y prendre part sans trop d'infériorité. Si l'on n'a pris soin de former leur esprit et de tremper leur âme d'une certaine façon, elles y seront trop facilement vaincues. On a été quelquefois choqué d'entendre dire à La Bruyère qu'on ne peut rien mettre au-dessus d'une belle femme qui aurait les mérites d'un honnête homme. Cette maxime, qui pouvait surprendre au xvii^e siècle, devient plus vraie tous les jours. Dans une société comme la nôtre, où les relations du monde ont un peu perdu de leur importance, où l'on vit plus retiré, les qualités qui brillent surtout hors de la maison, et dont on se met principalement en dépense avec les étrangers, ont moins de prix. Au contraire on s'attache de plus en plus à celles qui sont de mise chez soi et dans la pratique de la vie commune, la sûreté du commerce, la solidité de la raison, la justesse de l'esprit, la fermeté du caractère. Il ne faut pas être un grand prophète pour prévoir que, la situation des deux sexes devenant de plus en plus semblable, l'éducation des femmes se rap-

prochera tous les jours de celle des hommes, et qu'on reviendra dans une certaine mesure à l'idéal que les Romains se faisaient de la mère de famille.

Un moment arriva pourtant où cet idéal, s'il n'avait été un peu tempéré, pouvait présenter quelque péril. Quand les mœurs devinrent plus élégantes et les esprits plus cultivés, quand on prit l'habitude de se réunir davantage et de moins rester dans sa famille, on dut être tenté de demander aux femmes d'autres qualités que celles dont on s'était jusque-là contenté. En vivant d'une manière nouvelle, on éprouvait des besoins nouveaux, et il était à craindre que, pour les satisfaire, on n'eût recours au système des Grecs. En Grèce comme à Rome, la femme était chargée de diriger le ménage et de mener la maison; mais la maison et le ménage n'y avaient pas la même importance qu'à Rome. Le Grec vivait chez lui le moins possible; il n'y cherchait que le nécessaire, le vivre et le couvert, comme dit La Fontaine. Quant à ce superflu qui fait tout l'agrément de l'existence, il se le procurait ailleurs. C'était chez eux la coutume de faire ouvertement deux parts de la vie : celle qu'on passait dans la maison était la plus ennuyeuse et la plus courte; on ne s'y plaisait guère, on n'y trouvait personne avec qui l'on aimât à causer. « Y a-t-il quelqu'un, disait Socrate à l'un de ses amis, à qui tu parles moins qu'à ta femme? » Lorsqu'on voulait se divertir, donner quelque distraction à son esprit ou quelque aliment à son âme, on sortait de chez soi, on cherchait au dehors ce que la vie intérieure ne pouvait pas donner. C'est ainsi que la courtisane était devenue le complément naturel du mariage. Ce partage ne choquait personne, et Démosthène disait le plus simplement du monde : « Nous avons des amies pour le plaisir, des épouses pour nous donner des enfans et conduire la maison. »

Les courtisanes ne manquaient certes pas à Rome. Dès la fin de la seconde guerre punique, Plaute prétend qu'il y en avait plus que de mouches lorsqu'il fait très chaud; mais il est douteux qu'elles fussent semblables à cette Aspasia qui charmait Périclès, ou à Léontium, qui était capable de composer des ouvrages de philosophie. Elles offraient beaucoup moins de séduction aux esprits délicats, et, quoique la morale publique fût très indulgente pour elles et qu'on ne trouvât rien à redire à ceux « qui, au lieu de mettre le pied dans les sentiers interdits, se contentent de marcher dans le grand chemin, » la société qui les fréquentait n'était ni aussi nombreuse, ni surtout aussi choisie que dans les villes de la Grèce. A ce moment, le Romain n'éprouvait pas encore autant que le Grec le besoin de se distraire hors de chez lui. Quand ses affaires étaient terminées, il rentrait dans sa maison et y restait volontiers; il était heureux de se re-

poser dans sa famille des fatigues de la journée. Moins poète, moins artiste, moins curieux que l'Athénien, il se passait plus facilement des conversations sérieuses ou légères, des fêtes élégantes, des réunions distinguées auxquelles préside une femme d'esprit. Le goût devait pourtant aussi lui en venir, à mesure qu'il connaissait mieux la Grèce et qu'il se familiarisait avec sa littérature et ses arts. Vers le VII^e siècle, les mœurs subirent à Rome de graves atteintes. On commençait à trouver moins de plaisir dans la vie de famille, et il arriva, par une coïncidence fâcheuse, qu'à mesure que l'attrait qui retenait les Romains chez eux était moindre, celui qui les attirait au dehors devenait plus puissant. Pour l'esprit et la grâce, les courtisanes de Rome finirent par rivaliser avec celles de Corinthe ou d'Athènes. On mettait un soin extrême à les bien élever; celles qu'on destinait d'avance aux plaisirs des jeunes gens de grande maison étaient ornées de tous les talens nécessaires pour les charmer et les retenir. Ovide énumère tout ce qu'il faut leur apprendre; c'est une éducation complète. « Est-il nécessaire de dire qu'elles doivent savoir danser? Il faut bien qu'elles puissent, à la fin d'un repas, agiter les bras en cadence, quand les convives le désirent. » Elles doivent être musiciennes aussi, tenir avec grâce l'archet de la main droite et la cithare de la gauche; il faut qu'elles chantent surtout. « C'est une douce chose que le chant. Beaucoup de femmes, qui manquaient de beauté, ont séduit par la douceur de leur voix. Qu'elles répètent tantôt les chansons qu'on entend dans les théâtres et tantôt les airs de l'Égypte. » Il n'est pas inutile non plus qu'elles sachent bien écrire. « Que de fois n'est-il pas arrivé que la conquête encore douteuse d'un amant a été achevée par un billet spirituel, et qu'au contraire le méchant style d'une femme a détruit l'effet qu'avait produit sa beauté! » Elles doivent savoir les vers des poètes qui ont célébré l'amour, surtout ceux de Callimaque et de Sapho, et ceux des Romains qui les ont imités. Il est question, dans Horace, de grandes écoles où de jeunes et belles affranchies apprenaient à chanter les poésies de Catulle sous la direction des plus grands musiciens de Rome. Ces talens, qu'elles se donnaient avec tant de peine, ne leur furent pas sans profit. Quelques-unes d'entre elles arrivèrent à d'aussi brillantes fortunes que les courtisanes de la Grèce. Telle fut la comédienne Cythéris, la maîtresse du riche Entrapelus et d'Antoine, celle dont l'infidélité causa tant de douleur à Gallus que son ami Virgile crut devoir, dans une églogue, convoquer tous les dieux de l'Olympe pour venir le consoler. Cicéron raconte qu'il dina un jour avec elle, en compagnie du sage Atticus et d'autres gens d'importance, et il s'excuse gaîment de l'avoir fait en rappelant que le philosophe Aristippe ne rougis-

sait pas d'être l'amant de Laïs. L'exemple des Grecs commençait donc à gagner les Romains; on s'habituaît, à ce qu'il semble, à ce partage de la vie qui existait chez eux entre la courtisane et l'épouse légitime, et Antoine avait osé traverser toute l'Italie suivi de deux litières dont l'une portait sa femme et l'autre Cythérés.

Les Romains s'arrêtèrent pourtant sur cette pente. Malgré de grands dérèglemens, ils ne sont jamais arrivés tout à fait à cette facilité des mœurs grecques qui met l'épouse et la courtisane à peu près sur la même ligne. Ce qui ne fut pas inutile à les préserver de cet excès, c'est l'habitude que prirent alors les femmes de ne pas s'occuper seulement des devoirs sérieux de la vie et de rechercher aussi les agrémens plus futiles que l'opinion semblait leur interdire. En remplaçant leur raideur ancienne par des manières plus aisées, en se permettant d'apprendre la danse et le chant, en devenant plus sensibles aux jouissances des lettres et des arts, en osant sortir de leur intérieur sévère pour se mêler plus souvent aux réunions du monde, elles désarmèrent les courtisanes de leurs plus puissantes séductions. Le Romain qui pouvait trouver réunies chez sa femme des qualités que le Grec divisait était moins tenté de les chercher ailleurs. De tout temps, il y avait eu des matrones qui avaient voulu s'affranchir de cette réserve que les préjugés leur imposaient. On en avait vu, même aux époques où les mœurs étaient le plus sévères, qui essayaient de se donner un peu plus de liberté et qui osaient acquérir des talens suspects. Vers le iv^e siècle, la vestale Postumia fut accusée d'avoir manqué à ses devoirs; la seule raison qu'on avait de le croire, c'est qu'elle se mettait trop bien et qu'on lui trouvait un esprit trop enjoué : ce goût pour la parure et pour la gaieté la faisait soupçonner de tous les crimes. Elle fut pourtant acquittée; mais le grand-pontife, en la rendant à ses fonctions, eut soin de lui recommander de mener désormais une vie plus grave et d'accomplir son ministère « plutôt comme une sainte femme que comme une personne d'esprit. » On était devenu bien moins rigoureux vers la fin de la république. Le nombre des femmes mieux élevées, plus instruites, était alors beaucoup plus considérable. Plutarque nous dit de Cornélie, qui avait épousé Pompée, « qu'elle était lettrée, jouait de la lyre, connaissait la géométrie, et pouvait écouter avec fruit des conversations philosophiques. » Il ajoute « qu'elle avait su se préserver des défauts que n'évitent pas toujours les jeunes femmes qui sont versées dans ces études, l'exagération et le pédantisme. » Il est probable que Cornélie dissimulait ses talens pour ne pas soulever contre elle les préjugés anciens, et la plupart des femmes qui se respectaient faisaient comme elle. D'autres se moquaient ouvertement de l'opinion et vi-

vaient sans se gêner à la façon des femmes légères de la Grèce. Telle était cette Clodia qui osait arrêter les jeunes gens dans la rue et les invitait à ses fêtes. Nous savons qu'elle aimait beaucoup les poètes de talent et qu'elle faisait elle-même des vers à l'occasion. Telle était aussi cette Sempronia qui avait tant d'esprit, qui connaissait les lettres grecques et latines, et dont Salluste nous dit « qu'elle dansait mieux qu'il ne convenait à une honnête femme. » C'était du reste le moindre de ses soucis d'être honnête ou même de le paraître. « Il n'y avait rien qui lui fût moins chère que la réputation et l'honneur. » Elle faisait des dettes et ne payait pas ses créanciers; elle avait été mêlée à des affaires honteuses d'escroquerie et même d'assassinat, elle vivait d'expédiens, jusqu'à ce qu'enfin, se trouvant sans crédit et sans ressource, elle fut réduite à s'engager dans la conjuration de Catilina.

L'exemple de Sempronia et de Clodia était très fâcheux; il semblait donner raison aux gens qui redoutaient pour les femmes les conséquences d'une éducation moins sévère et d'une conduite plus libre. Il est sûr qu'ils n'avaient pas tout à fait tort d'être alarmés : les prescriptions de l'opinion se tiennent toutes un peu; s'il en est beaucoup de futiles, il s'en trouve aussi de fort respectables, et, quand on s'habitue à négliger les unes, on est amené naturellement à moins tenir compte des autres. Le plaisir de la révolte, le plus vif et le plus sensible de tous les plaisirs, entraîne bientôt à se mettre en opposition avec toutes les maximes reçues, et le public ne se trompe pas toujours quand il prétend que l'habitude de braver les plus indifférentes suppose qu'on a moins de respect pour les plus graves. Cependant, malgré les plaintes bruyantes d'honnêtes gens qui voyaient avec peine qu'on s'éloignât des mœurs antiques, la société romaine du ^{vii}^e siècle paraissait très disposée à se relâcher beaucoup de la sévérité d'autrefois. Ce mouvement fut encore précipité par la catastrophe qui mit fin à la république. Dans cet intervalle de vingt années qui sépare Pharsale d'Actium, et qui fut un véritable interrègne, comme il n'y avait d'autorité que la force, que personne ne comptait sur le lendemain et qu'une bataille pouvait tout changer en un moment, on se contentait de vivre au jour le jour. Cette époque étrange ressemble assez au temps de notre directoire : au sortir de révolutions sanglantes, à la veille de bouleversemens prévus, on ne songe guère à l'avenir, on n'a plus de souci du passé, on s'habitue à ne plus respecter les traditions, et chacun se croit tout permis. On vit alors un personnage politique, le consulaire Plancus, s'adapter une queue de poisson, se peindre en bleu de mer, et, la tête couverte de roseaux, exécuter la danse du dieu marin Glaucus, dans un dîner de Cléopâtre. Quand l'ordre

fut rétabli, l'opinion était changée. Malgré le désir qu'affichait Auguste de faire revivre le passé, il n'était plus possible de revenir tout à fait aux anciennes maximes. A partir de ce moment, on ne songe plus à s'étonner de voir les personnes du meilleur monde jouer de la cithare ou de la lyre, danser ou faire des vers. Horace, dans l'ode où il célèbre, sous le nom de Licymnia, la femme charmante de Mécène, qui fut une des passions d'Auguste, n'hésite pas à la louer de bien chanter, puis il ajoute : « Il ne lui messied pas non plus de se mêler aux chœurs de danse, de prendre part aux jeux folâtres et d'entrelacer ses bras à ceux des jeunes filles dans les jours de fête. » Le poète Stace, qui n'était pas riche, comptait sur les talens de sa fille pour la marier : pouvait-elle manquer de faire la conquête d'un époux, elle qui jouait si bien de la lyre, qui savait agiter ses bras blancs dans des mouvemens cadencés et chanter les vers de son père d'une manière à rendre les muses jalouses? Pline nous apprend que sa femme, Calpurnia, prenait le plus grand soin de sa gloire littéraire; elle lisait et relisait ses livres, elle les apprenait même par cœur, elle mettait ses vers en musique et les chantait en s'accompagnant de la cithare. « Aucun musicien, disait Pline d'un air ravi, ne lui a donné des leçons; elle est l'élève de l'amour, le meilleur des maîtres. » Ces talens, acquis ou naturels, n'étaient pas ceux que les vieux Romains vantaient chez leurs femmes. Si elles les avaient possédés, ils en auraient peut-être joui chez eux aux heures de retraite et de solitude, mais ils se seraient bien gardés d'en faire confidence au public. Du temps de Pline, on n'avait plus ces scrupules. L'histoire nous montre que pendant tout l'empire les femmes ont été moins esclaves des anciens préjugés, plus libres, plus mêlées au monde et fort occupées d'y paraître avec avantage. Quelques esprits chagrins s'en affligeaient; il y a une nuance de mécontentement et de regret dans cette réflexion de Tacite à propos de Livie : « elle était plus avenante qu'on ne l'eût permis à une femme d'autrefois. » Sans doute cette avidité de plaire, cette recherche des agrémens de l'esprit, cette facilité de mœurs, pouvaient présenter quelques dangers, mais il faut se souvenir, avant de les condamner, qu'elles avaient aussi des avantages. Il est possible, quoique cette opinion ait d'abord l'air d'un paradoxe, qu'elles aient servi à préserver ce qui restait à Rome de la vie de famille. N'oublions pas, quand nous jugeons la conduite des femmes sous l'empire, qu'en cultivant des arts que l'opinion semblait jusque-là leur défendre, en devenant plus mondaines, en essayant d'être plus attrayantes, elles diminuaient la tentation que l'homme pouvait éprouver de placer en des lieux différens son affection et son estime, son devoir et son plaisir, et que c'est à ce prix peut-être que les Romains ont évité ce

triste partage de la vie qu'on avait accepté si aisément chez les Grecs.

II.

Je n'ai rien dit de ce qui tient aujourd'hui tant de place dans l'éducation d'une femme, de la religion, et je n'en pouvais rien dire : il n'en était pas dans les sociétés antiques comme dans la nôtre; les Grecs et les Romains ne paraissent pas s'être souciés de donner aucune instruction religieuse à leurs filles. Du reste les deux sexes étaient traités à ce sujet de la même façon. A dire vrai, la religion alors ne s'apprenait pas, et même elle ne pouvait pas s'apprendre. Les cultes anciens n'avaient point de dogmes, ils ne donnaient lieu à aucun enseignement moral, ils ne possédaient point de livres religieux; ils se composaient d'une série de pratiques que l'usage faisait connaître, et de prières embarrassées qu'il n'était pas nécessaire de savoir par cœur, car un prêtre en récitait la formule, et on n'avait qu'à la répéter phrase par phrase, en ayant soin de n'y rien changer et sans se donner la peine d'y rien comprendre. Quant aux légendes merveilleuses qu'on racontait sur les dieux et qui leur faisaient une histoire poétique, on n'avait pas besoin de beaucoup étudier pour les connaître. On les apprenait sans y songer sur les genoux de sa mère ou de sa nourrice. Elles faisaient le premier charme de l'enfance. A peine les yeux étaient-ils ouverts qu'ils s'arrêtaient sur des tableaux ou des statues qui en retraçaient les principales scènes. Les murs des temples, ceux des portiques publics ou des maisons particulières en étaient couverts. On les retrouvait plus tard dans les chefs-d'œuvre des deux littératures; les grands poètes avaient employé leur talent à les chanter, et ils les avaient gravées dans les souvenirs en traits impérissables : Homère et Virgile, quand on les avait lus, ne pouvaient plus s'oublier. Ainsi l'on apprenait à connaître les dieux et leur histoire en admirant les arts et en étudiant les lettres, mais on peut dire qu'il n'y avait pas alors, à proprement parler, d'enseignement religieux.

Il n'en est pas moins vrai que la religion, quoiqu'on ne l'eût pas enseignée à la jeune fille, tenait une grande place dans sa vie. A Rome comme ailleurs, les femmes y étaient plus attachées que les hommes. Pour peu qu'un jeune homme appartint à une famille aisée, on lui faisait étudier de bonne heure la philosophie grecque. Il prenait quelquefois dans cette étude des impressions contraires à la religion de son enfance; le plus souvent elle l'habitua à s'en passer en lui fournissant des solutions plus raisonnables sur la nature de l'homme et de Dieu; dans tous les cas, il y trouvait un ali-

ment pour l'activité de son esprit. La femme n'était pas sans doute exclue de la philosophie, aucun sage n'avait prétendu que cette étude lui fût interdite. Sénèque pensait au contraire que les imperfections mêmes de sa nature lui faisaient un devoir de s'y livrer : plus elle est emportée par tempérament, pleine de désirs déréglés et de passions violentes, plus elle doit demander à la raison un frein pour se contenir. Plutarque aussi prétendait qu'il est bon qu'elle lise Platon et Xénophon. Il voulait que son mari fût son maître. « Il faut, disait-il, qu'il orne lui-même son esprit de philosophie, et que, semblable à l'abeille, il rapporte chez lui ce qu'il aura recueilli de meilleur (1). » Il ne manquait pas à Rome, au commencement de l'empire et auparavant, de femmes qui n'étaient pas étrangères aux études philosophiques. L'amie de Cicéron, Cœrellia, voulait être la première à lire son traité du *Souverain bien*. Quand Livie eut perdu son fils Drusus, elle appela pour la consoler le sage Areus, qui était, dit Sénèque, le philosophe de son mari. Ce fut même comme une mode à cette époque, chez les femmes du monde qui vivaient assez légèrement, de paraître avoir du goût pour ces graves études. Horace rapporte qu'on voyait souvent chez elles les livres des stoïciens sur des coussins de soie. C'est dans les mêmes mains sans doute qu'Épictète trouvait plus tard les traités de Platon, surtout sa *République*, où il se prononce pour l'abolition du mariage et la communauté des femmes ; mais ce n'étaient en somme que des exceptions. La philosophie n'exerça guère une influence sérieuse que sur quelques femmes d'élite ; les autres l'ignoraient ou en faisaient peu d'usage. La religion leur tenait lieu de tout ; rien ne les en détachait, et c'est de ce côté que l'ardeur de leur esprit se tournait sans partage. Les Romains n'auraient guère compris une femme qui fût esprit fort et incroyant ; même quand ils ne croyaient pas beaucoup aux dieux pour leur compte, ils n'étaient pas fâchés qu'on y crût chez eux. Cicéron, qui se moquait si gaîment de toutes les fables de la mythologie, trouvait tout naturel que sa femme fût dévote, et ne faisait rien pour la gagner à ses opinions. Les prières, les sacrifices, la célébration des anciens rites, convenaient à une matrone qui se respectait. Il fallait qu'elle fréquentât les temples et qu'elle accomplît rigoureusement tous ses devoirs religieux. Nous venons de voir que Plaute a semblé tracer dans son *Amphitryon* le portrait idéal d'une Romaine. Parmi les qualités qu'il lui attribue, à côté de la réserve, de la gravité, du

(1) M. Havet, dans son ouvrage sur *le Christianisme et ses origines*, cite un discours du philosophe Musonius Rufus, dans lequel il établissait que les femmes ont droit à la vérité, puisqu'elles ont droit à la vertu.

respect des parens, de l'obéissance au mari, il place la crainte des dieux. Quand cette crainte n'était pas mêlée de superstition, c'était le plus bel éloge qu'on pût faire d'une matrone, et on le disait dans son épitaphe.

Ce qui fait qu'on est quelquefois surpris que les Romaines aient éprouvé ces sentimens de piété sincère pour les dieux de leur pays, c'est qu'on suppose d'ordinaire que la religion les traitait alors aussi mal que la loi et qu'elles n'avaient pas plus de place dans le culte national que dans la société civile; mais il n'en est rien. La constitution antique de la famille romaine ne fait pas de la religion domestique un privilège pour l'homme. La femme partage avec son mari le soin de prier les dieux, et les enfans aident leurs parens. Le fils apporte les objets du sacrifice; la fille entretient le feu du foyer, qui est une image sacrée de la famille, et qu'on ne doit jamais laisser éteindre. Dans l'état, qui n'est qu'une famille agrandie, les mêmes institutions se retrouvent. La plupart des prêtres, ceux surtout dont l'origine est la plus ancienne, sont assistés par leur femme dans leur ministère sacré. La *flaminica* remplit des devoirs presque aussi délicats que le *flamen* son mari, elle est soumise à des prescriptions aussi minutieuses. La jeune fille, dont le rôle était si important dans la religion de la famille, est remplacée dans celle de l'état par les vestales. Six patriciennes, choisies dans les plus grandes maisons de Rome, font vœu de se consacrer pendant trente ans au service des dieux. Elles doivent rester chastes, sous peine de mort, pour être dignes d'entretenir le feu éternel dans le foyer public. La situation de la femme était donc à peu près égale à celle de l'homme dans ces vieilles cérémonies, et, quoique l'homme se soit fait ensuite la meilleure part dans la religion comme partout, elles n'ont jamais cessé d'avoir accès aux fonctions sacerdotales, ce qui n'arrive plus aujourd'hui. Il y avait sans doute des cultes dont elles étaient exclues : elles n'entraient pas dans le temple d'Hercule, et les cérémonies de l'*ara maxima* leur étaient interdites; mais elles possédaient aussi des cultes pour elles, auxquels les hommes ne devaient pas participer. Celui de la Bonne Déesse leur appartenait en propre; Plutarque dit qu'elles avaient dans leurs maisons de petits oratoires où elles adoraient leur divine protectrice. Tous les ans, les grandes dames de Rome se réunissaient chez le premier magistrat de la république pour y célébrer les mystères de *Bona Dea*; la présence de l'autre sexe était si rigoureusement défendue qu'on allait jusqu'à voiler les tableaux où quelque homme était représenté. On sait que l'année où César fut consul, le beau Clodius, amoureux de sa femme, eut l'effronterie de pénétrer sous un déguisement dans la maison consulaire, et que, malgré l'affaiblissement des anciennes croyances,

ce scandale souleva l'indignation générale. C'étaient aussi des cultes réservés uniquement aux femmes que ceux de la *Pudeur patricienne* et de la *Pudeur plébéienne*. Dans un grand nombre d'autres, elles avaient des privilèges particuliers et occupaient la première place : tel était celui de la Diane des bois (*Diana nemorensis*). Son temple, placé dans un site ravissant, au pied du mont Albain, sur les bords d'un lac qu'on appelait « le miroir de Diane, » était le rendez-vous du beau monde. Tout autour s'étendait un bois sacré où les arbres, reliés entre eux par des bandelettes, portaient des tableaux qui indiquaient les vœux que la déesse avait écoutés et les miracles qu'elle avait faits. Il était d'usage, quand on avait été exaucé par elle, de se rendre à son temple le soir, une couronne sur la tête, un flambeau allumé dans la main. Les jours de fête, la forêt d'Aricie paraissait en flammes. C'était une des promenades favorites de toutes les dames de Rome, et l'on y rencontrait aussi bien ces belles affranchies qui ne cherchaient qu'une occasion de voir et d'être vues que les matrones honnêtes qui venaient remercier la déesse du retour heureux d'un mari.

Il faut donc reconnaître, contrairement à l'opinion commune, que les femmes n'avaient pas à se plaindre de la religion romaine, et qu'elle ne leur faisait pas une condition inférieure à celle des hommes. Les inégalités dont elles étaient victimes venaient uniquement du droit civil; la religion ne les sanctionnait pas, il semble même, à certains indices, qu'elle leur était contraire et qu'elle cherchait à les réparer. Elle avait fait des efforts sérieux pour rendre le mariage plus solennel. Avant de se marier, les deux fiancés faisaient un sacrifice ensemble, « car il n'est pas permis, disait Servius, de commencer la culture d'un champ ou de se marier sans prier d'abord les dieux. » Le lendemain des noces, l'épouse devait sacrifier dans la maison de son mari : c'était une manière d'en prendre possession et de se faire agréer par les dieux de sa famille nouvelle. Cet appareil religieux dont le mariage était entouré en faisait un acte sacré. Il était naturel qu'étant accompli avec tant de solennité, il ne pût être légèrement rompu; aussi la religion semblait-elle tendre à le rendre indissoluble. Dès les temps les plus anciens, elle regardait comme un sacrilège et, dit-on, faisait punir de mort le divorce non motivé. Le vrai mariage religieux (*confarreatio*), celui qu'elle imposait à certains de ses prêtres, ne pouvait être rompu qu'avec les plus grandes difficultés. Elle voyait avec déplaisir les secondes noces, que devaient plus tard condamner aussi quelques pères de l'église. Dans beaucoup de cultes, on ne choisissait les prêtresses que parmi les femmes qui n'avaient été mariées qu'une fois : elles étaient aussi les seules qui eussent le droit d'aller prier à l'autel de la *Pudeur* et

d'apporter des couronnes dans le temple de *Fortuna muliebris* ou de la vieille déesse *Mater matuta*. De là vint que l'opinion faisait un titre d'honneur aux femmes de n'avoir eu qu'un mari, et qu'on les en félicite si souvent dans leurs épitaphes. On peut donc dire que la religion romaine, en sanctifiant le mariage, en faisant quelques efforts pour l'empêcher de devenir un concubinage légal, cherchait à protéger la dignité de la femme. Elle y a peu réussi, et la multiplicité des divorces au 1^{er} siècle de l'empire prouve que, dans cette tentative au moins, elle n'eut guère d'influence sur les mœurs publiques.

Elle fut d'autres fois plus heureuse et rendit aux femmes des services qu'elles n'ont pas dû oublier. Presque tous les peuples antiques les condamnaient à une réclusion sévère et faisaient de leur demeure une prison. Ce préjugé était sans doute beaucoup moins fort à Rome qu'en Grèce, il y existait pourtant, et les anciennes inscriptions nous montrent qu'on leur faisait une gloire « de garder la maison et de filer leur quenouille; » mais, pendant que l'opinion leur commandait d'y rester, la religion leur donnait des motifs légitimes pour en sortir. Il leur fallait bien, les jours de fête, se réunir à leurs compagnes pour prier ensemble les dieux; les rituels le voulaient ainsi, et personne n'aurait osé s'y opposer. Ces réunions, qui les arrachaient un moment à la monotonie de la vie intérieure, étaient attendues avec impatience; Lucilius laisse entendre qu'elles en profitaient pour se soustraire de temps en temps à la surveillance jalouse de leurs maris; c'est à cause de ces réunions qu'on aimait tant le séjour des grandes villes, où les fêtes sont plus brillantes et reviennent plus souvent. Les femmes prirent bientôt l'habitude de n'y paraître qu'avec un train qui répondait à leur fortune. Polybe, parlant d'Émilia, sœur de Paul-Émile, qui avait épousé Scipion l'Africain, dit « qu'elle étalait dans ces cérémonies un luxe conforme au rang d'une Romaine qui avait été associée à la vie et à l'opulence d'un Scipion, qu'elle s'y faisait accompagner par un grand nombre de serviteurs, et que, sans parler de la richesse qui éclatait dans sa toilette et dans ses voitures, on voyait des corbeilles, des vases et tous les objets nécessaires aux sacrifices, en or et en argent, la précéder dans ces pompes solennelles. » La religion fournissait donc une occasion aux femmes de sortir de leurs demeures, de se faire voir en public et dans l'appareil qui convenait le mieux à leur amour-propre; elles en étaient trop heureuses pour ne pas lui en garder une grande reconnaissance. La religion les aida aussi à s'insinuer de quelque manière dans la vie publique malgré les préjugés qui les en écartaient. Elles obtenaient les honneurs sacerdotaux, elles étaient prêtresses de Junon, de Vénus, de Cérés, et comme

quelques-uns de ces cultes avaient une grande importance et une sorte de caractère officiel, qu'elles étaient chargées de prier pour tous les citoyens et portaient quelquefois le titre de *sacerdos publica*, on prenait l'habitude de ne pas les séparer des autres magistrats de la ville. Elles avaient part aussi au culte des césars, qui était si étroitement lié à l'administration des provinces et des municipes, et devenaient prêtresses des impératrices déifiées. Pour honorer Livie et Faustine, quand un décret du sénat leur eut décerné l'apothéose, on faisait choix de l'épouse de quelque personnage important, qui lui-même était revêtu de fonctions civiles, et qui souvent était prêtre d'Auguste et d'Antonin. Le mari et la femme avaient des attributions semblables; nommés tous les deux de la même façon, par le suffrage des mêmes personnes, ils remerciaient leurs électeurs en leur faisant les mêmes présens. Les *flaminica* élevaient des monumens et donnaient des jeux comme les *flamines*, et leur libéralité était payée de la part de leurs concitoyens par les mêmes hommages. Les femmes devaient donc à la religion ces honneurs qui satisfaisaient leur vanité et cette sorte d'importance dont elles étaient fières. Il était naturel qu'elles lui en fussent très reconnaissantes.

La seule raison qu'on pourrait avoir de penser qu'elles ne tenaient guère aux dieux anciens, c'est qu'elles ont toujours été les premières à se précipiter vers les nouvelles divinités; mais on a tort de regarder cet empressement pour les cultes étrangers comme une sorte de protestation contre le culte national : il faut y voir plutôt une conséquence naturelle des sentimens religieux que ce vieux culte avait développés dans leur cœur. Ce n'est pas en haine des dieux de leur pays qu'elles faisaient un si bon accueil à ceux des pays voisins; c'était au contraire la piété qu'elles éprouvaient pour les divinités de Rome qui les disposait à bien recevoir celles de tous les peuples. Une dévotion les menait à l'autre, et elles les accommodaient toutes ensemble. Quand l'ardeur de leurs sentimens pieux ne trouvait plus à se satisfaire dans leur antique religion, elles cherchaient à se contenter ailleurs, mais ces pratiques nouvelles n'étaient qu'une sorte de complément et de surcroît; elles n'effaçaient pas le respect que l'on gardait toujours pour les anciennes. Au sortir des temples d'Isis ou de Cybèle, les femmes n'oubliaient pas d'aller prier Junon et Minerve au Capitole, ou Diane sur l'Aventin. Ce mélange, qu'elles se permettaient sans scrupule, dura jusqu'au jour où la même piété qui les avait conduites dans les sanctuaires des dieux de l'Égypte et de la Syrie les jeta au pied des autels du Christ. Cette fois elles eurent affaire à une religion jalouse, qui ne souffrait pas de partage, et il leur fallut se décider entre leur nou-

veau culte ou celui de leur famille et de leur jeunesse. Si elles n'hésitèrent pas dans leur choix, ce n'est pas, comme on l'a prétendu, parce que leur ancienne religion ne s'occupait pas assez d'elles et ne leur faisait pas une place qui leur suffit; leur préférence tenait à d'autres causes qui leur font plus d'honneur et qu'il est inutile d'énumérer ici.

III.

La question de l'éducation des femmes est intimement liée à une autre, beaucoup plus grave, celle de leurs droits. Nous voyons qu'aujourd'hui on les agite ordinairement toutes les deux ensemble; en Allemagne, aux États-Unis et presque partout, elles sont l'une et l'autre l'objet de discussions violentes. Il est évident qu'on ne réclame pour la jeune fille une instruction plus complète, plus étendue, plus approfondie, qu'afin de lui donner le moyen d'exiger plus de place et d'importance dans la société. L'antiquité, qui discuta sur tant de choses, où tant de systèmes furent soutenus et tant de problèmes soulevés, paraît s'être assez peu occupée de ces questions délicates. Tout le monde sait qu'à Rome surtout la situation des femmes n'était pas bonne; on est même tenté de la croire beaucoup plus mauvaise qu'elle ne l'était réellement. On suppose volontiers qu'on les y traitait à peu près comme des esclaves, et l'on croit qu'il n'a pas fallu moins qu'une révolution sociale et religieuse pour les émanciper. C'est l'opinion de ceux qui jugent uniquement Rome d'après ses lois. Il est sûr que la loi romaine est très dure pour les femmes. « Nos aïeux, dit Tite-Live, ont défendu à la femme de s'occuper même d'une affaire privée sans avoir quelqu'un qui l'assiste. Ils ont voulu qu'elle fût toujours sous la main de son père, de ses frères, de son mari. » Quand on songe « à cette servitude légale qui pèse sur elle et n'a pas de fin, » on ne peut s'empêcher de s'apitoyer sur son sort; mais on se rassure vite, si, au lieu de s'en tenir à des textes de lois, on étudie le monde et la vie. Là au contraire son rôle est considérable, on l'entoure d'honneurs et d'égards, elle est respectée de son mari, vénérée des enfans, des esclaves, des cliens, maîtresse de la maison. La loi et l'usage se trouvent donc ici en désaccord, et dans ce conflit c'est la loi qui en définitive a été vaincue. Les jurisconsultes eux-mêmes le constatent : ils avouent que cette esclave, qui légalement ne peut disposer de rien et qu'on retient dans une tutelle éternelle, se trouve être en réalité l'associée, la compagne, presque l'égale du mari. Elle siège, je dirais volontiers elle trône avec lui dans l'*atrium*, près du foyer domestique. « L'*atrium* n'était point, comme le gynécée, un appartement

reculé, un étage supérieur de la maison, retraite cachée et inaccessible; c'était le centre même de l'habitation romaine, la salle commune où se réunissait la famille, où étaient reçus les amis et les étrangers. C'est là, près du foyer, que s'élevait l'autel des dieux lares, et autour de ce sanctuaire était réuni tout ce que la famille avait de précieux ou de sacré : le lit nuptial, les images des ancêtres, les toiles et les fuseaux de la mère de famille, le coffre où étaient serrés les registres domestiques et l'argent de la maison. C'est sous la garde de la femme qu'étaient placés tous ces trésors. Elle offrait, comme le chef de famille lui-même, les sacrifices aux dieux lares, elle présidait aux travaux intérieurs des esclaves, elle dirigeait l'éducation des enfans, qui, jusque dans l'adolescence, restaient longtemps encore soumis à sa surveillance et à son autorité. Enfin elle partageait avec le mari l'administration du patrimoine et le gouvernement de la maison... Dès que la nouvelle épouse avait mis le pied dans l'*atrium* de son mari, elle était associée à tous ses droits. C'est ce qu'exprimait une antique formule : au moment de franchir le seuil de sa nouvelle demeure, la mariée adressait à l'époux ces paroles sacramentelles : *ubi tu Gaius, ibi ego Gaia*, là où toi tu es le maître, moi, je vais être la maîtresse. La femme devenait maîtresse en effet de tout ce dont le mari était maître, et Caton l'Ancien ne faisait qu'exagérer une observation judicieuse lorsqu'il s'écriait plaisamment : Partout les hommes gouvernent les femmes, et nous, qui gouvernons tous les hommes, ce sont nos femmes qui nous gouvernent (1)! » C'est donc une chimère de prétendre remonter dans l'histoire de Rome jusqu'à un temps où les femmes étaient entièrement esclaves dans la maison. Jamais elles n'ont été aussi opprimées qu'on le suppose. Si les vieux poètes parlent avec grand respect de la « majesté du père de famille, » ils célèbrent aussi « la sainteté du nom de la matrone. » On peut même prétendre que la manière dont les écrivains anciens expliquent cette infériorité légale dans laquelle on voulait les retenir ne leur est pas trop défavorable. Le Romain prévoyait que, dans cette lutte d'influence qu'il allait livrer avec sa femme, il serait vaincu : il se sentait d'avance le plus faible et n'avait fait ses lois rigoureuses que pour se donner des armes contre elle; mais les historiens nous disent que tous ces secours ne lui servaient guère, et qu'elle n'avait pas de peine à regagner dans la maison tout ce qu'au dehors la législation lui faisait perdre.

Bientôt même cette victoire intérieure et domestique ne lui suffit

(1) Ces réflexions sont empruntées à l'excellente *Étude sur la condition privée de la femme*, par M. Paul Gide.

pas. Périclès disait aux Athéniennes que leur sexe n'avait qu'une seule gloire à espérer, c'est qu'on ne parlât jamais d'elles ni en bien ni en mal. Une Romaine ne s'en serait pas contentée : en récompense de leur dévouement pour la république, les femmes obtinrent à Rome le droit d'être louées publiquement après leur mort comme les hommes. Aux obsèques d'une grande dame, le cortège s'arrêtait au Forum, et le plus proche parent de la défunte, montant à la tribune, faisait l'éloge de sa naissance et de ses vertus. Elles étaient en possession de ce droit dès l'époque de Caton, leur ennemi acharné; avec le temps, elles en conquièrent beaucoup d'autres. A mesure qu'on avance dans l'histoire de Rome, on voit leur importance s'accroître. Il leur était arrivé déjà, pendant la république, de n'être pas sans influence sur les délibérations du peuple et du sénat, mais elles n'y intervenaient encore que d'une façon détournée. Sous l'empire, elles ne prennent plus la peine de cacher la part qu'elles ont dans la direction des affaires. Auguste, si jaloux de son pouvoir, consent presque à le partager avec Livie; il la consulte dans les situations graves, il l'associe aux honneurs qu'on lui rend; il lui fait accorder, ainsi qu'à sa sœur Octavie, l'inviolabilité tribunitienne. Claude est entièrement gouverné par ses femmes, et rien ne se fait plus dans l'empire sans leur aveu. Le jour où le chef breton Caractacus fut conduit enchaîné dans les rues de Rome pour orner le triomphe impérial, Agrippine était placée sur un trône, non loin de celui de son mari, entourée comme lui des soldats et de leurs aigles, et le vaincu dut lui rendre les mêmes hommages qu'à l'empereur. « C'était assurément un spectacle nouveau, dit Tacite, et fort opposé à l'esprit de nos ancêtres, de voir une femme siéger devant les enseignes romaines! » Il ajoute qu'il ne suffisait pas à Agrippine d'être l'épouse du prince et qu'elle voulait qu'on la regardât comme associée à son empire. Cette prétention cessa bientôt de surprendre, tant elle devint commune. Avec les Antonins, on commence à donner aux impératrices le nom de « mères des camps et des légions; » on y joignit plus tard celui de « mères du sénat et du peuple, » et ces titres n'étaient pas de pures flatteries : il leur est arrivé souvent, avec les Sévères, de disposer de l'empire et de le gouverner à leur gré, sous le nom de leurs maris ou de leurs fils.

L'exemple donné par la cour fut naturellement imité partout. Nous voyons souvent à cette époque les femmes de la haute société de Rome se mêler ouvertement aux intrigues politiques. Elles y apportent ces qualités de finesse et de ténacité qui leur sont ordinaires. Si elles ne peuvent pas demander pour elles-mêmes les charges de l'état, elles ont leurs protégés en faveur desquels elles sollicitent. Sénèque dut en partie sa questure aux démarches actives de sa

tante; c'était une femme simple et qui vivait dans la retraite; mais l'affection qu'elle avait pour son neveu la tira de sa solitude et la rendit audacieuse. « Elle a fait des brigues pour moi, » nous dit-il. Aussi était-ce une manière de faire son chemin que de chercher à plaire aux dames. Tacite parle d'un consulaire dont le talent consistait à s'attirer leur faveur et qui leur devait sa fortune. Hors de Rome, elles étaient bien plus puissantes encore. Rien ne les empêchait de se donner toute l'importance qu'elles souhaitaient avoir, quand elles n'étaient plus sous les yeux de l'empereur et des gens qu'elles pouvaient craindre. On délibéra un jour dans le sénat pour savoir si l'on devait permettre aux magistrats chargés de gouverner les provinces d'emmener leurs femmes avec eux. Un sénateur rigoureux, Cœcina Severus, se plaignit amèrement de tous les abus dont elles étaient cause, et déclara en propres termes que, « depuis qu'on avait relâché les liens dont les ancêtres avaient cru devoir les enchaîner, elles régnaient dans les familles, dans les tribunaux, dans les armées. » La violence de Cœcina eut peu d'approbateurs, et, quoiqu'il fût de règle au sénat de louer sans fin le passé, on fut d'accord qu'en bien des choses on avait eu raison d'adoucir la rigueur des anciennes lois, et on laissa les proconsuls libres de partir avec leur famille, s'ils le jugeaient bon. Tout le monde était pourtant obligé de reconnaître que les reproches qu'on leur faisait n'étaient pas entièrement injustes. Il n'y avait guère de procès de concussion où la femme du gouverneur ne fût impliquée. « Tous les intrigans de la province s'adressaient à elle; elle s'entremettait dans les affaires et les décidait; » elle s'occupait de tout, même de la discipline militaire et de la direction des armées. On en vit qui, à cheval près de leur mari, assistaient à des exercices, présidaient à des revues, haranguaient les troupes. Du moment que l'épouse de l'empereur se faisait appeler « la mère des camps, » celles des légats impériaux semblaient autorisées à rechercher la faveur des légions. Elles y réussissaient souvent, et l'on vit plus d'une fois, ce qui semblerait fort extraordinaire de nos jours, des soldats et des officiers se réunir pour élever une statue à la femme de leur général.

Nous sommes très loin, comme on voit, de la servitude et de la réclusion à laquelle on suppose d'ordinaire que les Romaines étaient condamnées. Ce qui seul est vrai, c'est que cette indépendance qu'on leur accorde est plutôt une affaire de tolérance et d'usage que de principe. Les lois civiles y étaient tout à fait opposées; la philosophie ne la favorisait pas davantage. Nous avons déjà dit que les sages de la Grèce paraissent s'être fort peu occupés de cette question des droits de la femme si ardemment agitée de nos jours; quand par hasard ils y touchent, on voit bien qu'ils lui sont fort

contraires et peu disposés à lui donner une place convenable dans la famille et dans l'état. Lorsque Platon veut tracer le tableau d'une société démocratique « à laquelle ses magistrats, comme de mauvais échansons, ont versé la liberté toute pure, » et qui s'en est enivrée jusqu'à perdre entièrement la raison, il y représente l'esclave refusant d'obéir à son maître, et la femme qui prétend s'égaliser à son mari. Voilà ce qui lui semble le comble du désordre dans un état mal ordonné ! Aristote est plus insolent encore. « Assurément, dit-il, il peut y avoir des femmes et des esclaves qui soient honnêtes; cependant on peut dire d'une façon générale que la femme est d'une espèce inférieure, et l'esclave un être tout à fait méchant. » Les philosophes de Rome, dans leurs ouvrages théoriques, ne s'expriment pas autrement que ceux de la Grèce. Cicéron reproduit le passage de Platon que je viens de citer, et semble l'accepter pour son compte. Sénèque affirme brutalement, comme Aristote, que la femme est un être ignorant et indompté, incapable de se gouverner lui-même, *animal imprudens, ferum, cupiditatum impatiens* : il ne peut donc être question de leur accorder des privilèges et de réclamer pour elles plus de justice et d'égalité; mais à Rome ce que les sages semblaient si éloignés de faire s'était fait tout seul. Contrairement à ce qui arrive d'ordinaire, les principes restèrent en arrière de la pratique, et tandis que les philosophes et les législateurs semblaient s'entendre pour retenir les femmes dans une condition dépendante, l'opinion et l'usage les avaient émancipées. Il faut évidemment chercher l'origine de cette émancipation dans l'idée élevée que les Romains s'étaient toujours faite du mariage. Ils le regardaient comme « le mélange de deux vies, » et ce mélange ne pouvait être complet que si tout était commun entre les deux époux. « Quand je t'ai épousé, disait à Brutus la noble Porcia, c'était non pas seulement pour être, comme une courtisane, à côté de toi au lit et à table, mais pour prendre ma part du bien et du mal qui pourraient t'arriver. » Ce partage égal des biens et des maux introduit un principe d'égalité dans la famille. Rien ne résista dans la suite à ce principe; il finit par vaincre les préjugés du monde, les théories des philosophes et les prescriptions de la loi. Ces réglemens sévères par lesquels on avait prétendu enchaîner les femmes furent successivement éludés ou abolis. Les jurisconsultes ont montré, et c'est une étude très piquante, par quelles manœuvres habiles elles parvinrent, sous l'empire, à renverser toutes les barrières élevées autour d'elles par l'ancien droit civil et à établir l'égalité entre elles et leurs maris. On finit même par abroger ce privilège dont le vieux Caton se montre si naïvement fier dans un de ses discours. « Si tu trouves ta femme en flagrant délit d'adultère,

disait-il, la loi te permet de la tuer sans jugement. Si par hasard elle te surprenait dans la même situation, elle n'oserait pas te toucher du bout des doigts; la loi le lui défend. » L'empereur Antonin fit disparaître cette différence, et l'adultère du mari fut puni comme celui de la femme.

Quoique la législation de l'empire porte la trace évidente des changemens qui s'accomplissent alors dans la condition des femmes, c'est ailleurs qu'il faut regarder, si l'on veut savoir véritablement jusqu'à quel point elles étaient libres. Ceux qui s'imaginent que leur émancipation est une conquête récente et qui en félicitent à tout moment le monde moderne seraient, je crois, fort surpris, si, au lieu d'étudier toujours le monde ancien dans les livres des philosophes ou des jurisconsultes, ils consentaient à le regarder un peu dans la réalité et dans la vie. Les inscriptions nous donnent sur ce point des renseignemens fort curieux. Nous sommes moins disposés, après les avoir considérées de près, à plaindre les femmes de Rome, nous trouvons même qu'elles jouissaient de privilèges que celles de nos jours ne possèdent plus. Elles avaient le droit de former, comme les hommes, des associations qui se donnaient des chefs à l'élection. L'une d'entre elles porte le nom respectable de « société pour la conservation de la pudeur, *Sodalitas pudicitiae servandæ*. » A Lanuvium, il y en avait une qui se nommait « le sénat des femmes, » et ce nom rappelle une institution fort curieuse de Rome, qui, par malheur, nous est assez mal connue; c'est ce qu'on appelait « la réunion des matrones, *conventus matronarum*, » où se rassemblaient les femmes de grande maison. Suétone rapporte qu'on s'y disputait souvent fort aigrement, et même qu'on s'y battait quelquefois. Une fantaisie de l'empereur Héliogabale donna à cette réunion une importance politique. Il régla de quelles personnes elle serait composée, quels jours on s'y rassemblerait, et voulut qu'elle portât le nom de « petit sénat, *senaculum*. » On y faisait des sénatus-consultes pour trancher toutes les questions d'étiquette; on y décida par exemple quel devait être le costume des femmes selon leur rang, à qui appartenait la préséance dans les cérémonies, quand deux d'entre elles se rencontraient, laquelle devait faire les premiers pas pour venir embrasser l'autre, de quelle espèce d'attelage ou de voiture chacune pouvait se servir, pour qui était réservé l'usage des chars traînés par des chevaux ou des mules, des chaises à porteurs garnies d'argent ou d'ivoire, qui avait le droit de mettre de l'or ou des pierres sur ses chaussures, etc. Cette institution bizarre, détruite à la mort d'Héliogabale, qui lui avait donné des attributions ridicules, fut sans doute rétablie par un de ses successeurs, puisqu'elle existait du temps de saint Jérôme; elle a donc duré autant que l'em-

pire. Les femmes de naissance plus obscure et qui ne pouvaient espérer entrer dans « le petit sénat » n'en formaient pas moins des sociétés qui n'étaient pas sans importance. Il est arrivé même à ces sociétés de s'insinuer dans les affaires municipales et d'y jouer un certain rôle. On y délibérait sur des récompenses qu'on voulait accorder à un magistrat de la ville, on y votait des fonds pour élever des monumens et des statues. Dans les élections, les femmes ne sont pas admises à donner leur suffrage, mais il ne leur est pas interdit de recommander le candidat qu'elles préfèrent. Parmi les réclames électorales qui remplissent les murs de Pompéi, beaucoup sont signées par des femmes. Quand elles étaient riches et de bonne naissance, mariées à des personnages importans qui occupaient les premières magistratures, la reconnaissance de leurs concitoyens ne les séparait pas de leurs maris et leur élevait des monumens en commun. Souvent aussi elles cherchent à provoquer cette reconnaissance par des bienfaits particuliers dont elles comblent leur pays : elles construisent des temples, des portiques, elles ornent le théâtre, elles donnent des jeux en leur nom. Les villes paient toujours ces bienfaits par des honneurs publics. Les femmes y reçoivent à peu près les mêmes hommages et prennent les mêmes titres que les hommes. Les grandes associations se mettent sous leur patronage; on les appelle « mères et protectrices du municpe, » et cette dignité leur est accordée à la suite d'une délibération solennelle qui en rehausse le prix. Nous avons le texte d'un décret de ce genre, rendu par le sénat d'une ville d'Italie en l'honneur d'une grande dame, Nummia Valeria, prêtresse de Vénus; il y est dit que « tous les sénateurs sont d'accord qu'il est juste de lui donner le nom de protectrice de la ville, qu'il faut obtenir de sa bonté qu'elle veuille bien accepter volontiers et de bon cœur ce titre qu'on lui offre, qu'elle daigne recevoir chacun des citoyens en particulier et la république en général dans la clientèle de sa maison, et que, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, elle la défende et la protège par sa puissante intervention, qu'enfin on lui demandera qu'elle permette de lui présenter une table d'airain contenant le décret qu'on vient de rendre, et qui lui sera remis par les magistrats de la ville et les premiers du sénat. » Sans doute on ne doit pas exagérer l'importance de ces hommages : c'étaient des titres honorifiques qui ne conféraient pas de pouvoir réel; il n'en est pas moins vrai de dire que sous l'empire romain les femmes s'approchaient plus de la vie publique qu'il ne leur est permis de le faire aujourd'hui.

IV.

Nous venons de voir qu'avec l'empire l'éducation des femmes devint plus étendue et leur situation plus indépendante. Quelles furent les conséquences de ce changement pour la morale publique? Rome s'est-elle bien trouvée de s'être relâchée de ses antiques rigueurs, ou faut-il donner raison à ceux qui ne cessaient de se plaindre qu'on eût abandonné les usages des aïeux? La question serait vidée, si l'on se fiait entièrement au témoignage des moralistes et des satiriques. Tous nous présentent de leur époque les tableaux les plus repoussans, ils sont surtout fort sévères pour les femmes, et c'est contre elles qu'ils dirigent leurs plus violentes attaques. Avant d'accepter leur opinion, il faut se souvenir qu'il n'y a pas de pays où les maximes anciennes se soient plus longtemps maintenues qu'à Rome. On les répétait encore quand on ne les pratiquait plus; après qu'elles avaient cessé d'être des traditions vivantes sur lesquelles on réglait sa vie, elles continuaient d'exister comme des préjugés hargneux qui fournissaient des armes commodes à tous les mécontents. L'opinion publique leur restait volontiers fidèle; lors même qu'elle sentait la nécessité de céder quelque chose aux exigences du présent, elle éprouvait beaucoup de peine à se détacher du passé; il entraînait un peu de mauvaise grâce dans toutes les concessions auxquelles elle se résignait, et elle était toujours disposée à faire payer ses complaisances par quelques sévérités. En même temps qu'elle laissait les femmes mener une existence plus libre, elle comblait d'éloges l'époque où elles vivaient plus retirées, elle prétendait juger les mœurs de ce siècle avec les idées d'autrefois, elle acceptait les principes nouveaux et se révoltait contre les conséquences. Ces dispositions, qui étaient alors celles de tous les moralistes, devaient nécessairement les rendre injustes et exagérés.

Quand on examine de près les reproches qu'ils adressent aux femmes, on s'aperçoit que les défauts qu'ils reprennent chez elles avec tant d'amertume étaient la suite presque inévitable de leur nouvelle façon de vivre; ils avaient leur source dans cette émancipation et cette indépendance dont quelques-unes pouvaient faire un mauvais usage, mais qui n'en était pas moins un progrès et un bonheur pour l'humanité. C'est ainsi qu'on les accuse souvent d'être devenues impudentes, effrontées, de vouloir toujours attirer les yeux sur elles, d'aimer à étaler partout leur coquetterie. « Quand une matrone, dit le rhéteur Porcius Latro, veut être en sûreté contre les tentatives des audacieux, elle doit se vêtir tout juste assez bien

pour ne pas paraître malpropre. Il faut qu'elle s'entoure de servantes d'un âge respectable, dont le seul aspect écarte les galans. Il convient qu'elle marche toujours les yeux baissés. Quand elle trouve un de ces empressés qui saluent toutes les femmes qu'ils rencontrent, il vaut mieux qu'elle paraisse impolie que de sembler engageante. Si elle ne peut se dispenser de rendre le salut, qu'elle le fasse avec confusion et le rouge au front. Que son attitude soit telle que, si l'on est tenté de lui faire des propositions peu honnêtes, son visage dise non bien avant sa parole. Voilà comment elles devraient se garder elles-mêmes pour décourager d'avance les amoureux; mais au contraire voyez-les se présenter le visage paré de séductions, à peine un peu plus vêtues que si elles n'avaient pas de vêtemens (*paulo obscurius quam posita veste nuda*), avec un langage si enjoué, un air si caressant qu'il donne à tout le monde l'audace de s'approcher, et puis soyez surpris, quand elles révèlent leurs honteux désirs par leur toilette, leur démarche, leurs paroles, leur visage, qu'il se trouve des gens qui ne savent pas se dérober à ces effrontées qui tombent sur eux! » Il peut bien se faire que Porcius Latro, quoiqu'il eût l'habitude de déclamer, n'ait pas tracé un portrait de fantaisie; mais ces défauts qu'il reproche aux femmes, et que tout le monde leur reproche comme lui, sont de ceux qu'il est difficile d'éviter quand on ne les enferme pas dans un gynécée. On dirait vraiment que les moralistes et les satiriques de ce temps regrettent qu'on les en ait laissées sortir. Ils ne peuvent pas s'accoutumer à les voir libres, indépendantes, mêlées au monde et aux affaires, et ne cessent de leur en faire un crime. Ce n'était pourtant pas tout à fait une nouveauté, comme on le prétendait : elles ont toujours été moins retenues à Rome que dans la Grèce. Quoique la matrone romaine se fasse honneur dans son épitaphe « d'être restée chez elle, » nous savons qu'elle n'avait pas trop de scrupule ni de difficulté à quitter sa maison. Elle accompagnait son mari dans les diners où il était invité, et la seule différence qu'on remarquât entre eux, c'est qu'elle s'asseyait sur une chaise à la manière ancienne tandis qu'il prenait son repas couché d'après l'usage des Grecs. Les jeunes filles y venaient aussi avec leurs parens, seulement on nous dit qu'on avait la précaution de les faire sortir au dernier service, « de peur que leur oreille chaste n'entendit quelque propos inconvenant. » La réclusion des femmes, comme on voit, n'était pas très sévère sous la république; elle le devint bien moins encore sous l'empire. Elles vont alors partout, et on les rencontre dans toutes les réunions publiques et privées. A Rome, les princes reçoivent à leur table les épouses des sénateurs avec leurs maris. Il y avait des femmes dans ce dîner qu'Othon donnait aux plus grands personnages de l'empire le jour

où ses soldats révoltés manquèrent assassiner tout le sénat: des femmes faisaient partie de ce groupe de gens distingués et vertueux qui assistaient aux derniers entretiens de Thraséa. Dans les municipes, quand un magistrat généreux donnait à dîner à ses concitoyens, ces repas réunissaient souvent les habitans des deux sexes. Les femmes aussi prenaient place dans les nombreux festins que célébraient partout les corporations. Qu'elles aient quelquefois abusé de ces occasions qu'elles avaient de courir le monde pour donner des rendez-vous, que dans ces diners, où les convives se croyaient tout permis, elles aussi aient offert quelquefois de fâcheux spectacles, Juvénal le dit, et on peut le croire: mais on peut croire aussi que le plus grand nombre s'y conduisait autrement. A tout prendre, il vaut mieux qu'on les y ait admises, et leur présence a fini par y introduire plus de décence et de retenue.

On leur reproche encore leurs prodigalités. « Il semble vraiment, dit Juvénal, qu'elles croient que les écus repoussent dans le coffre à mesure qu'on les dépense. Jamais elles ne calculent ce qu'un plaisir peut leur coûter. » Les riches achètent à des prix insensés les coupes de cristal, les vases murrhins; les autres vendent l'argenterie de famille pour louer des habits et des suivantes quand elles vont au théâtre. Ne pas savoir mesurer son train à sa fortune, se ruiner et s'endetter pour briller plus qu'on ne le peut, « manquer de respect à sa pauvreté, » suivant la belle expression de Juvénal, c'est un vice de tous les temps. Admettons, si l'on veut, que cette époque en ait souffert plus que les autres; cependant, parmi les dépenses dont on fait un crime aux femmes, il en est dont elles se justifieraient aisément. Elles ont pris part dans une large mesure à cet élan de générosité qui sembla s'emparer par momens de la société romaine sous l'empire. Sans être aussi directement mêlées que l'homme aux affaires de leur cité, nous venons de voir qu'elles n'y sont pas non plus tout à fait étrangères. Dès lors elles se croient obligées aux mêmes munificences envers leurs concitoyens. Une femme riche tient à honneur de faire participer tout le municipe qu'elle habite aux événemens heureux qui réjouissent sa maison. Pudentilla, qui épousa le philosophe Apulée, avait distribué au peuple d'une petite ville d'Afrique 50,000 sesterces (10,000 francs) à l'occasion du mariage de son fils. Il arrive même quelquefois que leurs largesses semblent inspirées par la bienfaisance plus que par la politique et la vanité. Dans l'inscription funéraire d'une femme de Numidie, après avoir dit « qu'elle n'a eu qu'un mari, qu'elle a été chaste, rangée, irréprochable, » on ajoute « qu'elle était une mère pour tout le monde, qu'elle venait au secours de tous les malheureux et qu'elle n'a rendu triste personne, *omnium hominum*

parens, omnibus subveniens, tristem fecit neminem. » C'est une épithète qui conviendrait à une chrétienne.

Il arrive aussi qu'on les raille de leur pédantisme, et Juvénal a tracé un portrait fort amusant de la savante qui à table ennuie les convives en comparant Homère à Virgile, qui se pique de ne manquer jamais aux règles de la syntaxe, et qui ne pardonne pas à son mari d'avoir fait un solécisme. Ce n'est après tout que l'excès d'une qualité. Si le pédantisme est un ridicule dont il faut se garder, l'instruction est un grand bien et il convient que la femme y ait part comme l'homme. Les femmes instruites sont très nombreuses au 1^{er} siècle. Plusieurs d'entre elles prennent goût aux lettres jusqu'à devenir capables d'écrire elles-mêmes des ouvrages, et personne n'en paraît scandalisé, ni même surpris. Agrippine, la mère de Néron, avait composé des mémoires sur sa jeunesse qui furent publiés. Pline rapporte qu'un de ses amis, personnage d'importance, lui lisait des lettres qu'il prétendait l'œuvre de sa femme, et qu'elles étaient charmantes; « vous croiriez entendre Plaute et Térence parler en prose. » Il nous reste de Sulpicia, qui vivait sous Trajan, une satire énergique contre Domitien à propos de l'exil des philosophes. On nous dit qu'elle avait fait paraître aussi un recueil de vers amoureux; c'étaient des élégies qu'on trouvait un peu trop passionnées, mais dont personne n'avait le droit de médire, car elle les adressait à son mari, ce qui faisait dire à Martial qu'elle avait trouvé moyen d'être en même temps fort légère et très grave. Quand on use si volontiers de la littérature, il est difficile qu'on ne soit pas entraîné quelquefois à en abuser, et c'est seulement lorsqu'il y a beaucoup de femmes instruites qu'il peut dans le nombre se rencontrer quelques pédantes. Ces abus, et d'autres que les satiriques énumèrent avec complaisance, ne sont pas surprenans avec le changement qui s'était fait dans la façon de vivre des femmes. Le vieux Caton disait d'elles que c'étaient des êtres indomptés, et qu'il ne leur était pas possible de garder en rien une juste mesure. Dans ces libertés qu'on leur accorda ou qu'elles prirent, beaucoup allèrent trop loin. On avait annoncé que le jour où elles seraient les égales des hommes elles voudraient les dominer; c'est ce qui ne manqua pas d'arriver. Quand elles se sentirent maîtresses d'elles-mêmes et quelquefois des autres, elles devinrent violentes, hautaines, insupportables. Elles exerçaient l'autorité domestique avec une impitoyable dureté, rudoyant leurs maris, battant leurs esclaves. Quelques-unes, voulant pousser l'égalité jusqu'au bout, se plaisaient à envahir les métiers que les hommes s'étaient jusque-là réservés. On voyait des femmes avocats, jurisconsultes, et, ce qui est plus grave, des femmes athlètes et gladiateurs. « Elles fuyaient leur sexe, » dit le satirique,

et pour prendre ce qu'il y a de plus désagréable dans le nôtre. Ce sont là de graves défauts sans doute, mais, je le répète, en supposant que les contemporains ne les aient pas exagérés par l'habitude qu'ils avaient prise de juger leur temps avec les préjugés du passé, n'oublions pas qu'ils furent la condition et la conséquence d'un progrès dont l'humanité a profité. Ils représentent cette portion de mal qui se mêle toujours aux meilleures choses, et qui ne doit pas pourtant nous les faire méconnaître et calomnier.

Quant aux accusations plus graves dont je n'ai encore rien dit, à ces adultères scandaleux, à ces mariages si souvent rompus par des séparations sans motif, à ces désordres, à ces crimes qui troublent les familles et la société, il faut répéter ici ce qui a été dit ailleurs au sujet des peintures de Juvénal (1); on ne peut pas prétendre sans doute qu'elles soient entièrement fausses : ni ce poète, ni les autres moralistes n'ont inventé les faits honteux qu'ils racontent; mais rien n'empêche de croire que, selon leur usage, ils n'aient fait de l'exception la règle. Je suis frappé de trouver chez presque tous ceux qui ont si mal parlé de leur temps des contradictions qui m'étonnent. Par quel étrange hasard arrive-t-il que ce que nous savons d'eux-mêmes et de leurs familles proteste contre leurs sévérités? Tacite traite en général assez durement les femmes; on voit bien que ce conservateur obstiné goûte peu les changemens qui se sont accomplis dans leur manière de vivre, et qu'il est médiocrement partisan des libertés qu'on leur accorde. Quand il dit des Germanes : « Elles vivent sous la garde de la chasteté, loin des spectacles qui corrompent les mœurs, loin des festins qui allument les passions; hommes et femmes ignorent également l'art d'écrire de mystérieuses correspondances, » il est clair que cette admiration des mœurs lointaines couvre un blâme pour son pays. Cette intention est plus visible encore lorsqu'il ajoute : « Là, on ne rit pas des vices; corrompre et céder à la corruption ne s'appelle pas vivre selon le siècle. » Paroles amères et vraiment dignes de Juvénal! Cependant on vivait honnêtement autour de Tacite, quoiqu'on allât quelquefois au théâtre et qu'on eût le malheur de savoir écrire. Il laisse deviner, en quelques mots voilés et touchans, l'estime qu'il avait pour sa femme; elle au moins ne devait pas « vivre selon le siècle! » Il célèbre avec attendrissement l'excellent ménage d'Agricola, son beau-père, et de Domitia Decidiana. « Ils vécutent, nous dit-il, dans une admirable concorde, pénétrés d'une tendresse mutuelle, et chacun donnant à l'autre la préférence sur lui-même. » Il semble que dans ce milieu honnête il aurait dû

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} mai 1870, l'étude sur *Juvénal*.

prendre des impressions moins défavorables à son temps. Sénèque est plus dur encore que Tacite, quoiqu'il ne fasse pas profession, comme lui, d'admirer toujours le passé. Dans les ouvrages que nous avons de lui, il ne manque pas une occasion de maltraiter ses contemporaines. « Elles en sont venues à ce point, dit-il, qu'elles ne prennent plus un mari que pour exciter leurs amans. Quand une femme est chaste aujourd'hui, c'est une preuve certaine qu'elle est laide. » Il avait même composé un traité spécial contre elles (*De Matrimonio*) qui est perdu, mais que les pères de l'église, dont il flattait les idées, citent avec plaisir. Il y reprenait tous les argumens bons ou mauvais que les poètes comiques développaient depuis des siècles contre le mariage. Il rappelait, ce qui était tout à fait conforme aux usages romains, qu'on ne choisissait pas sa femme, et qu'il fallait la garder comme le hasard vous la donnait. « Si elle est colère, sotté, laide, malpropre, si elle a quelque autre défaut, nous ne le découvrons jamais qu'après la noce. Un cheval, un âne, un bœuf, un chien, un esclave, un vêtement, une chaise, une coupe, des vases de terre, on les examine au moins avant de les acheter; la femme est la seule chose qu'on prenne sans la voir. On a craint sans doute qu'on ne l'épousât jamais, si on l'avait vue auparavant. » Sénèque était vraiment bien ingrat de traiter ainsi les femmes; il n'y a pas de philosophe qui ait eu à s'en louer plus que lui. Depuis sa naissance jusqu'à sa mort, elles l'ont entouré de leur affection, il leur doit sa fortune politique et son bonheur intérieur. Ce grand ennemi du mariage s'était marié deux fois, et l'on ne voit pas qu'il ait eu à le regretter. Il nous dit que, tout stoïcien qu'il était, il pleura beaucoup sa première femme. Quand il épousa la seconde, Paulina, il était déjà vieux, mais ce mariage sembla lui rendre la jeunesse. Il avait dit quelque part : « Aimer la femme d'un autre est un crime, aimer la sienne est un excès. Le sage doit s'attacher à sa femme par raison et non par affection. » Il paraît, dans sa vie, avoir oublié ce précepte, comme il en a oublié tant d'autres. Quand il parle de Paulina, l'affection la plus vive et la plus touchante semble animer ses paroles. Dans une de ses lettres, il raconte qu'il est malade, et que Paulina le force à se soigner. « Comme sa vie, dit-il, dépend de ma vie, je prends soin de moi pour prendre soin d'elle. Qu'y a-t-il de plus agréable que d'être si aimé de sa femme que, pour l'amour d'elle, on s'aime soi-même davantage? » On sait qu'elle voulut mourir avec ce mari qui l'aimait si tendrement et dont elle était si fière, et que, ramenée malgré elle à la vie, elle ne lui survécut que quelques années, gardant pieusement son souvenir et honorant sa mémoire.

L'exemple de Paulina nous montre que les grandes épreuves du

règne des césars ne furent pas perdues pour les femmes. Juvénal avait raison de dire que la prospérité les avait gâtées; le malheur les rendit meilleures. Elles donnèrent d'admirables spectacles dans ces temps horribles. Beaucoup se résignèrent volontairement à la pauvreté après avoir vécu dans l'opulence; d'autres accompagnèrent leurs maris en exil; quelques-unes surent héroïquement mourir. Telle fut cette jeune Politta, la fille du consulair Antistius Verus, dont Tacite nous a raconté la fin touchante. Néron lui avait enlevé son mari, le sage Rubellius Plautus; elle avait tenu dans ses bras sa tête coupée, et depuis ce moment elle vivait dans le deuil et les larmes, se privant de tout et gardant ses vêtemens ensanglantés comme une relique; mais, quand elle apprit que la vie de son père était menacée, elle oublia ses douleurs et ses colères et alla se jeter aux pieds de Néron. Elle n'épargna rien pour le toucher, et, le trouvant insensible, elle revint annoncer à son père que tout espoir était perdu et mourir avec lui. Il ne m'est pas possible de croire qu'à la suite de ces crises violentes, après les règnes de Néron et de Domitien, la société n'ait pas été purifiée par la souffrance. La vertu des femmes s'y est certainement retrempée. Le Palatin, où avaient régné Messaline et Poppée, est occupé sous Trajan par des princesses honnêtes, « modestes dans leur toilette, simples dans leur train, affables dans leurs manières, » et qui pratiquent toutes les vertus domestiques. Dans le grand monde, qui prend modèle sur ses maîtres, les mœurs semblent aussi devenir plus pures. C'est au moins l'impression que laisse la lecture des lettres de Pline. Rappelons-nous ce qu'il nous raconte de cette admirable lignée de Thraséa, où trois générations de femmes ont successivement fait preuve de tous les dévoûmens et de tous les sacrifices. Ce sont des exemples que, pour être juste, il convient d'opposer aux tableaux de Juvénal. Ils montrent que dans cette société, comme dans toutes les autres, de grandes vertus se mêlaient à de grands scandales, que les femmes n'y étaient pas aussi dépravées qu'il plaît au satirique de le prétendre, et qu'il n'est pas possible de soutenir, comme on était alors tenté de le faire, que l'éducation plus libre qu'on leur donnait et l'indépendance dont on les laissait jouir les condamnaient à une inévitable corruption.

GASTON BOISSIER.

M^{LLE} GUIGNON

DERNIÈRE PARTIE (1)

IX.

Notre âme a tellement soif de bonheur que, si les joies véritables viennent à lui manquer, elle s'ingénie à en forger d'artificielles, comme l'oiseau dont une giboulée a effondré le nid et qui en rebâtit un autre à la hâte avec des matériaux de hasard. A dix-huit ans, on ne se lasse pas d'espérer; après la chute des premières illusions, il en germe de nouvelles. La vigne de la jeunesse est si vigoureuse! Une brusque gelée a beau griller les bourgeons, sa sève se sent la force de fournir une seconde pousse, et elle compte que le soleil mûrira encore ces grappes tardives. — Les plus chers de mes rêves avaient été anéantis; je savais maintenant à quoi m'en tenir sur l'amour que j'avais cru éprouver. Les révélations de M. Desprairies avaient porté de rudes coups à ma confiance; ma statue idéale avait été brisée en maints endroits, mais j'en ramassais les débris. — Si je me suis trompée, pensai-je, mon mari du moins n'a pas eu dessein de me tromper. Sa façon d'aimer ne répond pas à mon rêve, mais après tout il m'aime; sinon pourquoi aurait-il choisi une pauvre fille comme moi? Je lui suis redevable d'un intérieur, d'une protection, d'un but dans la vie. Tout n'est pas perdu, puisqu'il me reste à jouer la plus noble part du rôle que j'avais ambitionné. Adieu, mes chimères de jeune fille; j'avais rêvé de me dévouer, dévouons-nous! Aidons Natalis à développer, à mûrir le talent dont il est doué.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 novembre.

Dès les premiers jours, je me mis résolument à l'œuvre en offrant à mon mari de faire pour lui les recherches et les extraits dont il avait besoin. Il commença par sourire de ma proposition, et je vis à son regard ironique qu'il doutait de mon aptitude ou de ma patience. Cependant il consentit à me mettre à l'épreuve, et je m'appliquai si ardemment au travail qu'il fut surpris du résultat obtenu. J'étais fière et enchantée de sa surprise. Je le priai d'user de moi autant qu'il le voudrait, et il s'accommoda si bien de ma collaboration qu'il en usa tous les jours. Il me préparait ma tâche dès le matin; le soir, il examinait mon travail, et si tout n'était pas achevé, il daignait même me gronder de ma paresse. Quant à lui, il ne pouvait, disait-il, travailler qu'à la lampe, et il veillait fort tard; en revanche, il sortait dès midi et passait sa journée en courses. Je restais seule dans le grand cabinet de travail, en tête-à-tête avec ma tâche et n'ayant pour distraction que la conversation de Célestin, qui composait tout notre personnel domestique. J'avais écrit à Modeste pour lui annoncer mon mariage et la prier de venir chez moi; mais elle ne pouvait quitter ses maîtres qu'à la Toussaint, et en attendant je me contentais des services du groom. Ce garçon, âgé de seize ans et Champenois d'origine, avait la mine et l'humeur joviales. Leste et fin comme un écureuil, bavard et gourmand comme un loriot, il possédait à la fois la prudence madrée et la naïveté expansive des paysans. Son maître lui inspirait plus de terreur que de respect; quant à moi, je gagnai d'abord son affection en lui donnant vingt francs le jour où je vins rue Vanneau pour la première fois. Il saisit la pièce d'or, fit lestement avec elle le signe de la croix, la baisa, puis la glissa dans sa poche en me suppliant de n'en rien dire à Natalis.

Quand j'étais lasse de mes extraits, je le faisais causer de son village; je lui disais quelques mots de patois et je voyais son œil rond s'illuminer, tandis qu'un franc rire épanouissait ses grosses lèvres champenoises. Parfois un brusque coup de sonnette l'interrompait au milieu de ses récits campagnards. Il se précipitait sur le palier, puis, après un colloque animé avec le visiteur, il rentrait triomphant et répondait imperturbablement à mes questions : — C'est un des amis de monsieur.

Je trouvais les amis de Natalis singulièrement bruyans; mais, comme j'étais toute à ma besogne, je n'accordais qu'une médiocre attention à ces fréquentes sonneries. Je sortais peu; je voyais rarement M^{me} Hermance, et plus rarement encore les dames de Grandclos, qui étaient toujours à Bellevue. Quand elles me questionnaient sur mon intérieur, je répondais invariablement : — Je me trouve heureuse, — et j'étais étonnée de la froideur qui accueillait

cette affirmation. M^{me} Hermine poussait un soupir mélancolique; la vieille dame disait en secouant la tête : — Allons, tant mieux, mon cœur, tant mieux ! — Leur enthousiasme pour Natalis semblait avoir sensiblement baissé, et j'attribuais ce soudain revirement aux manœuvres jalouses de ma belle-mère.

A la Toussaint, Modeste arriva, et son installation fit une diversion joyeuse dans ma vie solitaire. Ma fidèle bonne étudia d'abord silencieusement Natalis, puis un matin, pendant ma toilette, elle me demanda à brûle-pourpoint : — Tu ne t'ennuies pas ici, ma petite fille ? — Sur ma réponse négative, elle ajouta : — Tu aimes ton mari ? — Mais oui, Modeste.

Comme Armand, comme M. Desprairies, elle resta muette, et je crus lire dans son regard plus d'affectueuse pitié que de satisfaction. A vrai dire, pour une mariée de six mois, j'avais l'air un peu bien abandonnée. Les salons que Natalis fréquentait d'ordinaire commençaient à se rouvrir, mais jusqu'alors il était sorti seul. Il se décida enfin à m'introduire dans cette société dont il m'avait tant vanté les merveilles. La première maison où il me conduisit fut celle d'une femme de lettres qui avait joui d'une certaine notoriété au beau temps de l'école romantique. J'y arrivai un soir de réception, assez tard, et quand l'un des salons était déjà plein. La maîtresse de la maison, qui avait encore bon air sous son rouge et ses cheveux teints, me fit asseoir dans un coin d'où je pus assister aux allées et venues de ce monde si nouveau pour moi. Les femmes occupaient la plus grande partie du salon. Il y en avait peu de jeunes. Paris est le lieu de la terre où les enfans sont le moins enfans, et où les vieilles femmes se résignent le moins à vieillir. Toutes étaient très peintes et outrageusement décolletées. Des hommes généralement laids et âgés, constellés de décorations étrangères, se faufilaient d'un fauteuil à l'autre, et murmuraient dans le cou de ces beautés mûres des galanteries qui les faisaient rire aux éclats. Les fauteuils étaient alignés en face du piano, où venaient se poser tour à tour les artistes et les poètes dont on avait promis l'exhibition. Cette procession offrait la plus baroque bigarrure qu'on pût imaginer. On y voyait des tragédiennes sans engagement, de vieux poètes du temps passé qui débitaient des fables d'une voix chevrotante, des pianistes slaves aux gestes démoniaques, des spirites à l'air hagard, des enfans prodiges qui jouaient des proverbes et qu'on emportait à demi endormis. La plupart de ces gens-là étaient du reste parfaitement inconnus, bien que dans la maison on les traitât de célébrités et qu'on les applaudît avec fracas. Ces toilettes prétentieuses, ces femmes plâtrées, ces décorations exotiques, tout sentait le clinquant et sonnait le creux.

Au bout d'une heure, j'en fus lasse et je me glissai dans un petit salon où il y avait moins de monde. J'y étais à peine installée quand j'entendis la voix de mon mari. Il était allé s'accouder au piano; comme les autres, il disait des vers et récoltait les mêmes banales louanges. Je rougissais presque de le savoir là, mêlé à toutes ces médiocrités. Comment Natalis, avec tout son talent, pouvait-il trouver une saveur quelconque à de pareils applaudissemens? Tout à coup le bruit redoubla, puis un grand silence se fit, quelques accords résonnèrent au piano, les hommes s'atroupèrent aux portes, et une voix de femme pleine d'un charme étrange et puissant se fit entendre. Je tressaillis et j'écoutai avec une profonde émotion ce chant vraiment remarquable. Il me semblait avoir déjà éprouvé jadis l'enchantement que me donnait cette magnifique voix de contralto. Quand l'artiste s'arrêta, les applaudissemens éclatèrent violens, mais sincères cette fois. Il se fit un remous dans le groupe des habits noirs, et la chanteuse parut dans le petit salon. Elle avait jeté sur ses épaules un ample burnous aux broderies orientales et se dirigeait lentement vers la porte. Alors je reconnus les grands yeux de sibylle, les sourcils noirs nettement arqués et les flots de cheveux blonds ondoyant autour d'un front olympien. — Mira! m'écriai-je en me levant.

Elle se retourna, vint à moi, et, me posant familièrement sur les épaules ses deux belles mains dégantées : — Bonsoir, Madeleine, me dit-elle de sa voix chaude; eh! que fais-tu ici, mon pauvre bluet des champs?

— Mais... j'y suis avec mon mari.

— Mariée? Tu as donc trouvé l'oiseau bleu?... Et où est-il? continua-t-elle en parcourant des yeux le salon.

— Il venait de dire des vers quand tu t'es mise au piano.

— Natalis! — Ses noirs sourcils se froncèrent. — Voilà qui est bizarre! murmura-t-elle entre ses dents. Comment, tu es M^{me} La Jonchère?

Ses yeux chercheurs plongèrent dans les miens avec une singulière expression de curiosité. — Pourquoi ne t'a-t-il pas amenée chez moi? reprit-elle, — et apercevant Natalis dans l'embrasure d'une porte, elle se dirigea rapidement vers lui. J'entendis qu'elle l'apostrophait de ce ton impérieux et bref qui lui était familier. Mon mari, en lui répondant, avait une mine contrainte et déconfite qui me choqua. Elle accueillait ses réponses avec des haussemens d'épaules; elle lui lança un dernier mot d'un air hautain et revint causer avec moi. Depuis deux ans, elle avait perdu son père et habitait un petit hôtel, rue de Rome, seule avec une gouvernante anglaise. — A bientôt, Madeleine, me dit-elle, viens me voir, je te

ferai entendre de ma musique, et puisque tu aimes les poètes, je t'en montrerai toute une ménagerie.

Sa gouvernante l'attendait auprès de la porte, et elles disparurent ensemble.

Quand nous montâmes en voiture, Natalis murmura d'un air distrait : — Tu connais donc Mira Strany ?

Je lui répondis que notre amitié datait de la pension Durosel, et je m'étonnai à mon tour qu'il ne m'eût jamais parlé d'elle.

— J'ignorais votre liaison, dit-il ; elle compose un opéra dont je dois écrire le livret. C'est ce qui nous a mis en rapport.

— Tu me conduiras chez elle ?

— Oui, oui ; nous en recauserons.

Plusieurs jours se passèrent. Il ne me parlait plus de Mira, quand je reçus d'elle un billet très affectueux, m'invitant à une soirée où Natalis devait lire son fameux drame breton. Cette fois il ne pouvait se dispenser de m'emmener, et il s'exécuta de bonne grâce. Dès mes premiers pas dans l'hôtel de Mira, je reconnus le goût à la fois raffiné et bizarre de mon amie de pension. Nous traversâmes une longue pièce, moitié salon et moitié bibliothèque, qu'éclairait une lumière mystérieuse et que des fleurs exotiques emplissaient d'une odeur capiteuse et violente. Deux lourdes portières de tapisserie séparaient seules cette galerie d'un petit salon, plus intime et plus habitable, où étaient réunis les invités. A l'exception de Mira et de sa gouvernante, il n'y avait là que des hommes, tous jeunes et tous artistes ou gens de lettres. La plupart partageaient le culte enthousiaste de Mira Strany pour les choses excentriques. Dans ce petit groupe, on n'admirait que les arts et les littératures de l'extrême Orient ; on s'extasiait devant les peintures japonaises, les poésies chinoises, la musique sauvage des tziganes. Tous paraissaient fort épris et jaloux de leur belle hôtesse. Quant à Mira, elle ne semblait nullement intimidée par les hommages passionnés de sa petite cour. Elle appelait chacun de ces jeunes gens par son prénom et les traitait tous avec une égale familiarité, plutôt en camarade qu'en femme. Superbe dans sa toilette noire, avec ses cheveux blonds presque flottans, parmi lesquels elle avait piqué un géranium rouge, elle allait de l'un à l'autre, se plaisant à les exalter par de brusques accès de lyrisme, puis jetant sur leur exaltation un limpide éclat de rire.

— Comment trouves-tu ma ménagerie ? me dit-elle en m'entraînant vers le piano.

Comme je m'émerveillais de sa dextérité à manier ces amours-propres irritables et ces imaginations ardentes : — Ma chère, reprit-elle en rejetant ses cheveux en arrière avec un geste tout viril, tu

sais la méthode employée par les dompteurs de bêtes sauvages : ils regardent toujours leurs animaux droit dans les yeux. Je fais de même et ne perds jamais mon sang-froid... Et, ajouta-t-elle en lançant un coup d'œil du côté de Natalis, je t'engage à en user ainsi avec ton mari. Celui-là, plus que tous les autres, a besoin de se sentir dominé par un maître regard.

Cependant Natalis avait déplié son manuscrit, et on s'était assis autour de lui. Je ne connaissais que de très courts fragmens de son drame; il avait toujours refusé de me le montrer avant le complet achèvement. La lecture se fit au milieu d'un grand silence, interrompu seulement par quelques murmures d'approbation. Natalis lisait de sa plus mélodieuse voix et savait admirablement faire valoir ses vers. Quand le dernier acte fut terminé, ses amis le félicitèrent avec chaleur, et l'un d'eux déclara que ce drame était « un pur chef-d'œuvre. »

Hélas! seule j'étais muette. Je regardais d'un air inquiet Mira, qui restait impassible. Les lectures et les études auxquelles je m'étais appliquée depuis mon mariage m'avaient rendue moins ignorante; je connaissais les œuvres des poètes contemporains, j'avais acquis un goût plus sûr et plus cultivé. Cette audition me laissait froide et désenchantée, et cependant Dieu sait si je demandais à être touchée et à m'enthousiasmer! Les vers de Natalis étaient parfaits comme facture; il maniait les rythmes avec une habileté de virtuose, mais c'était tout. Ses personnages ne vivaient pas; les situations étaient fausses, les sentimens ourés et hors nature. Dans ce déluge de rimes, il n'y avait pas une note émue, pas un accent sincère. A chaque instant, certains passages me rappelaient le style et les procédés de quelques-uns des poètes que j'avais lus. Rien n'était personnel, original, humain; tout était artificiel, tourmenté et glacial. Ainsi de ce côté aussi je m'étais trompée. Ce talent que je désirais voir grandir n'existait pas; cette dernière branche verte à laquelle je m'accrochais pour ne pas rouler dans un abîme de désenchantement n'était qu'une plante morte avant d'avoir fleuri. Je n'avais ni les joies de l'amour, ni les consolations de l'orgueil. Je songeais à tout cela tandis que les amis de Natalis l'entouraient gaiement. Je les observais, et je lisais dans leurs yeux non pas la joie que donne l'audition d'une belle œuvre, mais le vulgaire contentement de confrères ravis d'avoir constaté l'infériorité d'un concurrent. Leurs complimens exagérés me faisaient mal, j'avais envie de me lever et de leur crier : — Vous mentez! — Mais un autre sentiment retenait bien vite mon indignation quand je regardais le visage épanoui de Natalis. — Dissimulons, me disais-je, qu'il garde au moins ses illusions, lui!

Après ce nouvel écroulement, je ne formai plus qu'un vœu : devenir mère, reporter sur une mignonne tête d'enfant tout l'amour passionné que renfermait mon cœur, tout le besoin d'affection que je sentais en moi. Je ne demandais plus qu'à vivre pour une frêle créature aimée qui me consolerait de tout. Un jour enfin j'eus l'espoir que mon souhait avait été exaucé, et, rassérénée par cette promesse bénie qui allait peut-être donner un but à ma vie manquée, je m'en allai dans une église, je m'agenouillai dans un coin bien sombre, et je remerciai le ciel d'avoir eu pitié de moi.

Je fis part de mes espérances à Natalis, mais la fibre paternelle ne vibrerait pas fortement en lui, et il accueillit ma confiance d'un air assez indifférent. Il était tout occupé de son drame, pour lequel il avait obtenu une lecture à l'Odéon. Le matin du jour fixé par la direction, il soigna sa toilette, prit son manuscrit, que le copiste venait de rapporter, et partit avec une assurance joyeuse qui me fit trembler. Il avait été convenu que j'irais l'attendre au Luxembourg afin de connaître plus vite la nouvelle de la réception. Tout en me promenant lentement le long des massifs de lilas déjà fleuris, — on était en avril, — j'avais de violens battemens de cœur. Je souhaitais ardemment le succès, mais je n'étais pas trop rassurée sur les résultats de la lecture. — Pourvu que je me sois trompée! me disais-je. — Après une mortelle heure d'attente, je vis mon mari revenir vers moi, lentement et les mains derrière le dos. — Eh bien? m'écriai-je.

— Ce sont des brutes! murmura-t-il en mordant ses lèvres pâles. ils prétendent que ce n'est pas scénique. — Il froissa le manuscrit dans ses mains crispées. — Je leur revaudrai ça! reprit-il, je raconterai dans les journaux comment ils traitent les œuvres littéraires.

— S'il m'aime réellement, pensais-je, comme il doit souffrir d'être ainsi humilié devant sa femme! — Je le consolai de mon mieux, je cherchais de bonnes paroles pour lui faire oublier ce premier déboire; je n'osais pas lui conseiller de présenter le drame ailleurs, mais je l'engageai vivement à se venger en écrivant une autre œuvre supérieure à celle-ci.

Il me lança un regard aigu et méfiant. — Toi aussi, n'est-ce pas, dit-il, tu trouves que mon drame n'est pas scénique?

Il haussa les épaules, me laissa au milieu du jardin et partit furieux. Je rentrai tristement à la maison. Là encore m'attendaient de nouveaux sujets de tristesse. Depuis quelque temps les coups de sonnette et les mystérieux colloques de Célestin avec les *amis de monsieur* recommençaient de plus belle. A peine étais-je rentrée que j'entendis une violente altercation de Célestin avec un étran-

ger. Les éclats de voix arrivaient jusqu'à moi; j'ouvris ma porte et au même instant un homme, ayant la tournure d'un boutiquier auvergnat, entra dans ma chambre, le chapeau sur la tête.

— Qu'est-ce donc? m'écriai-je stupéfaite.

— Pardon, répondit-il en se découvrant; mais, voyez-vous, voici la cinquième fois que ce méchant drôle me conte des couleurs, et je ne veux plus être lanterné.

Pendant ce temps, Célestin s'était agenouillé devant la cheminée et soufflait le feu pour se donner une contenance. — Que demandez-vous? dis-je enfin à l'étranger.

— A être payé!.. Voici la petite note : quinze bouquets, azalées et camélias, à vingt francs pièce, trois cents francs, une misère! Et voilà des mois qu'on me fait courir... Monsieur me disait : « J'épouse des millions, je vous réglerai tout ça après la noce... » Tôpe! ai-je répondu, je patienterai, ce ne sera pas Ravignat qui vous fera manquer une affaire; mais il y a un an que ça dure, et j'en ai assez!

Je pris la note. Toutes ces fleurs m'avaient été offertes par Natalis avant mon mariage. Les dates des jours avaient été minutieusement indiquées depuis le soir où M. La Jonchère avait reçu ma réponse jusqu'au matin de la noce. Ah! ces bouquets de fiançailles qu'on m'envoyait comme autant de messages de tendresse, comme autant de promesses de bonheur, et dont on venait me demander le paiement, à moi qui n'avais goûté ni tendresse, ni bonheur! C'était navrant. J'avais heureusement une petite réserve d'argent, et je pus payer le marchand, qui se retira en marmottant quelques excuses.

J'étais restée immobile et désolée au milieu de la chambre. Célestin continuait à souffler le feu machinalement, tout en me regardant à la dérobée. — Pauvre madame! dit-il d'un air de commisération profonde, pauvre madame!

Je le pressai de questions au sujet des sonneries mystérieuses qui m'avaient intriguée. Il alla fermer la porte avec précaution, et, revenant vers moi : — J'avais, reprit-il à voix basse, l'ordre de dire à madame que c'étaient des amis de monsieur; mais la vérité vraie, c'est que ce sont nos créanciers, et celui que madame vient de voir est encore le plus petit de tous.

Peu à peu j'arrivai à lui arracher par lambeaux toute la vérité. Au moment de se marier, Natalis avait des dettes nombreuses. — Allez! continua Célestin, il était grand temps pour monsieur de faire un beau mariage. La vie n'était pas gaie ici; j'étais chargé de recevoir les créanciers et de leur faire prendre patience. C'était un dur métier, sans compter que monsieur me battait lorsque j'en laissais entrer un dans son cabinet; par exemple, dès qu'il eut annoncé à tout le monde qu'il épousait l'héritière des dames de Grandclos et

que nous allions rouler sur l'or, les créanciers devinrent doux comme sucre. Seulement ces gens-là ressemblent aux mouches; on a beau les chasser, ils reviennent toujours, et depuis un bout de temps ils pleuvent comme grêle sur le palier. Dame! ils voudraient avoir leur part du gâteau.

Célestin croyait aussi à mes millions, et j'eus grand'peine à le désabuser. Quand il comprit enfin qu'il avait été trompé comme les autres, il resta stupéfait. — Ah! bien, fit-il, nous sommes joliment lotis. — Il énumérait sur ses doigts les dettes les plus criardes; hélas! il n'avait pas assez de doigts pour les compter. — Je me disais aussi, poursuivait-il, que monsieur avait trop de chance, et que madame était trop bien pour monsieur; mais ça ne me regardait pas, et puis j'étais content du mariage à cause des créanciers. — Il vit ma figure bouleversée, et prenant un air dégagé : — Bah! reprit-il, il ne faut pas que madame se désole, monsieur fera des billets.

Le soir, je pris Natalis à part, et je le priai de m'avouer toute la vérité. Il tourna d'abord la chose en plaisanterie; mais, quand il vit que Célestin l'avait trahi, il éclata en imprécations contre le groom, et lui signifia son congé. — J'allais le demander à monsieur, répondit imperturbablement Célestin, et si monsieur veut me régler mon compte...

— Insolent drôle! grommela Natalis... Tout cela ne serait pas arrivé, si les dames de Grandclos avaient tenu leurs promesses; mais j'ai été joué par elles!

Il se répandit en récriminations contre sa mauvaise étoile et contre ces dames. Tout ce que je retins de son discours fut la certitude qu'il avait été demander de l'argent à M^{me} de Grandclos. J'en étais indignée, et le lendemain matin je me rendis rue de l'Université. M^{me} Hermine me reçut très froidement, se plaignit amèrement de l'indiscrétion de M. La Jonchère, et me reprocha de ne savoir ni diriger mon ménage, ni donner de bons conseils à mon mari. Je me levai profondément humiliée, et je quittai sa maison pour n'y jamais rentrer. Ce que je venais d'apprendre m'épouvantait. — Qu'ai-je à attendre de cet homme? me disais-je, à quelles douloureuses surprises suis-je encore condamnée? — Il y avait dans le caractère et la conduite de Natalis un inconnu qui me faisait peur. D'après certaines paroles échappées à Mira, je pressentais qu'elle en savait plus long que moi sur M. La Jonchère. Je résolus de l'aller voir, et d'obtenir ainsi quelques éclaircissemens.

Quand j'arrivai chez elle, bien que le concierge eût fait résonner le timbre, je ne trouvai dans l'antichambre personne pour m'annoncer. Je m'aventurai seule dans la galerie, dont les épais tapis as-

sourdissaient mes pas, et me dirigeai vers le petit salon. Les lourdes portières qui le séparaient de la galerie laissaient, quoique baissées, passer un bruit de voix. Je m'arrêtai subitement. Je venais de reconnaître les intonations vibrantes de Natalis, et les paroles que j'entendais m'avaient clouée immobile sur le seuil.

— Mira, s'écriait-il, pourquoi riez-vous de moi quand je vous dis que je vous aime?

— Parce que c'est la cinquantième fois qu'on me le dit... Oui, vous êtes cinquante. Où en serais-je, bon Dieu, si je vous avais tous écoutés!

— Personne ne vous a aimée avec cette fièvre, avec cette rage qui me met du feu dans les veines.

— En vérité? Pour un grand-prêtre de la poésie impassible, voilà qui est d'un mauvais exemple. Croyez-moi, laissons cela aux gens qui ont du temps à perdre; vous êtes venu ici pour travailler, travaillons! D'ailleurs, reprit-elle d'un ton plus grave, je n'entends rien à l'amour; j'ai, comme la reine Élisabeth, un cœur d'homme dans un corps de femme, et c'est là mon mal. Revenons à notre opéra. Le chevalier Olaüs est charmé par les voix des fées de la mer, et, tout en s'élançant vers elles à travers les vagues, il chante ce salut à l'amour et à la mort... Écoutez!

Elle frappa quelques accords sur le piano, et se mit à chanter un hymne sauvage, à la mélodie triste et violente. Sa voix, tantôt sourde et tantôt vibrante, avait des accens d'ivresse passionnée, et me faisait subir à moi-même une fascination incompréhensible.

— Mira, s'écria Natalis, vous êtes une magicienne!

Je crus deviner qu'il tombait à ses genoux. — Vous vous oubliez, mon cher, dit-elle avec un accent hautain, relevez-vous ou vous me forcerez à sonner pour vous faire mettre à la porte, ce qui serait souverainement ridicule... Voyons, mon pauvre ami, songez que vous êtes marié depuis un an à peine, et que vous avez une femme charmante.

— Ma femme! fit-il d'un ton dédaigneux, une petite bourgeoise sentimentale et niaise.

— Oui, elle a eu la niaiserie de vous épouser. A part cela, c'est un brave cœur plein de dévouement, et vous êtes envers elle d'une ingratitude rare.

— Je ne l'aime pas!

— Mais elle vous aime, elle! et c'est ce qui l'excuse de vous avoir épousé. Elle vaut mieux que vous!

— Vous êtes sans pitié, Mira, et je souffre comme un damné.

— Tant mieux! cela réchauffera peut-être votre talent, qui manque de sang et de nerfs.

— Vous me rendrez fou !

— Eh bien ! où serait le mal ? Mourez de douleur comme Léopardi ; arrachez-vous le cœur, et faites-en de beaux poèmes tout saignans comme ceux de Musset, et je vous aimerai peut-être !

Elle se remit à frapper des accords au piano. Je souffrais le martyre et je ne pouvais me détacher de la place où la stupeur m'avait clouée. Pourtant ayant entendu un domestique dans l'antichambre, j'eus la force de l'aller trouver et de me faire annoncer. J'entrai pâle et frémissante dans le petit salon. Natalis tressaillit, balbutia quelques mots et s'esquiva sous prétexte d'un rendez-vous. Je n'avais même pas daigné tourner la tête de son côté. Mira souleva la portière pour s'assurer qu'il était bien parti, puis me posant les mains sur les épaules : — Tu nous as entendus ? dit-elle en me regardant avec ses yeux de sphinx.

Je fis un signe affirmatif. — Pauvre enfant ! fit-elle, tu n'as pas eu la main heureuse. Tu vois du moins que je ne cherche pas à l'encourager.

Elle s'efforça de me dégonfler le cœur, mais le désespoir qui le remplissait était trop immense, et mes larmes mêmes ne pouvaient couler. Je la quittai. Natalis ne rentra que très tard dans la nuit, et je ne le vis que le lendemain matin. Il arriva d'un air souriant et parut surpris de me voir habillée et prête à sortir.

— Déjà sur pied ! murmura-t-il de sa voix la plus caressante. — Je fermai la porte, et le regardant droit dans les yeux : — J'ai entendu, lui dis-je, tout votre entretien d'hier avec Mira. Je vous dispense d'une dissimulation qui doit vous peser.

Il fit un haut-le-corps et balbutia quelques paroles embarrassées. Je lui imposai silence et le forçai de m'entendre jusqu'au bout. Toute mon indignation contenue éclata ; je lui reprochai de m'avoir menti depuis le premier jour, de s'être joué de ma crédulité d'enfant, de ne m'avoir épousée que par un odieux calcul, de n'avoir eu ni générosité pour la jeune fille, ni respect pour la femme. — Alors il fit de grands gestes et de grandes phrases, se frappa la poitrine, protesta de son amour ; mais dans tout ce qu'il disait je ne sentais pas un seul accent sincère ; son repentir même était joué. Un cri parti du cœur m'aurait peut-être touchée, tout cet étalage théâtral ne fit qu'augmenter mon mépris. Comme il essayait de me prendre les mains et me suppliait de lui pardonner : — Non, dis-je, je suis d'une race qui ne pardonne pas ! Tout est fini entre nous. La loi nous lie, mais c'est tout. Nous traînerons notre chaîne l'un près de l'autre, comme deux étrangers, et ce sera notre punition à tous deux.

— Ah ! s'écria-t-il en se redressant et en me jetant un regard irrité, tu es implacable parce que mon talent n'a pas satisfait ton

ambition. Les femmes n'aiment que le succès ! Si mon drame eût réussi, tu m'aurais pardonné.

— Tenez, lui dis-je, vous me faites pitié ! — et je le laissai.

Je sortis de la maison. J'avais besoin de marcher au grand air, d'aller loin, bien loin devant moi sans savoir où. Je descendis jusqu'au quai et je le longeai dans la direction de l'Institut. Il faisait un de ces temps sombres et morfondans comme il s'en retrouve parfois après les premiers jours d'avril. Un brouillard jaune emplissait les rues et rampait sur le cours de l'eau. Je cheminais rapidement, la tête baissée, sans rien voir, sans rien entendre, et tout occupée du tumulte intérieur de mes pensées. L'effondrement était complet ; ma vie était bien décidément perdue, ma dernière illusion avait sombré. J'étais condamnée à souffrir en tête-à-tête avec un homme qui me haïssait et que je méprisais... Et j'avais dix-neuf ans, et cela devait durer toute la vie ! Les années devaient se suivre. — ces belles années de jeunesse si impatiemment attendues quand j'étais enfant ; — elles allaient s'écouler toutes pareilles, toutes remplies de jours odieux et monotones. Les saisons se succéderaient : printemps sur printemps, hiver sur hiver, et pour moi elles amèneraient toujours les mêmes dégoûts et les mêmes regrets... Toujours ! mon supplice ne finirait qu'à la mort. — Ah ! qu'elle vienne donc tout de suite ! pensais-je en serrant les lèvres, en me tordant les mains sous mon manteau.

J'étais arrivée près du Petit-Pont de l'Hôtel-Dieu. Je me sentais si harassée de corps et d'esprit que je n'avais plus la force d'avancer. Je m'accoudai un moment sur le parapet. Au-dessous de moi. l'eau noire coulait sans bruit, en rasant les marches usées des voûtes lugubres du vieil Hôtel-Dieu. Le grand bâtiment morne, lézardé, verdâtre, paraissait encore plus désolé à travers le brouillard ; au-dessus des toits se dressaient comme deux gigantesques fantômes les tours de Notre-Dame, dont le bourdon mugissait sourdement. A travers les vitres de l'hôpital, je distinguais les rideaux blancs des lits des malades. — Il y a là, me disais-je, bien des visages creusés par la misère, bien des âmes ulcérées, bien des êtres brisés par la maladie... Y en a-t-il un plus misérable que moi ? — Mes yeux rougis par l'insomnie allaient incessamment des murs de l'hospice aux eaux noires de la Seine, qui coulaient toujours avec la même lenteur désespérante et le même hideux aspect. — Voilà l'image de la vie qui t'est réservée ! me répétais-je, — et il me prenait de soudaines tentations de franchir le parapet, de m'ensevelir pour jamais dans cette eau funèbre.

Tout à coup je sentis qu'on me touchait doucement le bras, et, me retournant, j'aperçus près de moi Armand Delorme, qui me tendait la main.

X.

Je tressaillis et demeurai muette. — Que je suis heureux de vous revoir! dit Armand, et quelle bonne idée j'ai eue de prendre le chemin des écoliers pour aller au Louvre! Je voulais visiter Notre-Dame, qui doit être superbe par ce temps gris. En passant sur le Petit-Pont, il m'a semblé vous reconnaître, appuyée au parapet; je me suis approché, et c'était bien vous! — Mais, reprit-il en me regardant avec une sollicitude inquiète, vous souffrez; que vous est-il arrivé?

En effet, à mon accablement avaient succédé un douloureux battement de cœur et un tremblement nerveux. — Je crois que j'ai un peu de fièvre, balbutiai-je. — Il me prit le bras, me conduisit dans l'église et me fit asseoir. — Reposez-vous un moment, me dit-il avec sa bonne voix où l'accent lorrain résonnait encore, cela vous remettra.

Le jour sombre de dehors ajoutait à la profondeur mystérieuse de la vieille cathédrale. Les sveltes faisceaux de colonnes montaient avec un si fier élan vers les hauteurs de la voûte ténébreuse, que l'âme se sentait poussée à s'élançer avec eux vers le ciel. De ma place, je voyais l'une des rosaces du transept; les vitraux aux teintes de saphir, d'améthyste et de rubis versaient dans la nef une mystique et calmante lumière. Le silence des hautes voûtes n'était troublé que par de rares bruits de pas et par les tintemens d'une clochette d'enfant de chœur.

Peu à peu la solennelle paix de l'église entra dans mon âme; je m'agenouillai, mes nerfs se détendirent, et mes larmes tombèrent lentement. Quand je relevai les yeux, je vis Armand debout à quelques pas de moi et me surveillant de son regard inquiet. Sa figure avait une expression d'élévation et de virile énergie qui me frappa; le culte assidu de l'art avait donné à ses traits rudes une lueur nouvelle; je ne retrouvais plus le garçon sauvage de Trois-Fontaines que dans certains gestes brusques et dans la physionomie toujours indisciplinée de ses cheveux bruns, dont les masses rebelles et touffues encadraient puissamment son large front carré.

— Je vais mieux, murmurai-je en répondant à son coup d'œil interrogateur; nous pourrons sortir quand vous voudrez.

Arrivés sur le parvis, nous fîmes quelques pas en silence. On eût dit qu'Armand craignait de me questionner. — Madeleine, s'écria-t-il tout à coup, vous n'êtes pas heureuse!

— Ne parlons pas de moi, répliquai-je, décidée à garder mes souffrances pour moi seule; parlons de vous. Je ne vous ai pas encore remercié de votre beau paysage de *la Gorge aux pommiers*.

Je l'ai mis dans ma chambre, à la place d'honneur; chaque matin, je le regarde et je crois encore être à Trois-Fontaines.

— N'est-ce pas que le site est charmant? J'ai toujours aimé ce ravin, et j'y fais construire un atelier. Je serai là en communication directe avec les bois que je veux peindre.

— Si vous saviez, repris-je, avec quelle joie je lis votre nom dans les journaux, comme je suis fière de votre talent!

— Vous pouvez en être fière, Madeleine, c'est à vous que je le dois.

— A moi?

Nous nous regardâmes, et je sentis que je rougissais. — Oui, soupira-t-il, en ce temps-là j'étais ambitieux, je voulais arriver à quelque chose! Je piochais ferme sans en rien dire, sauf à un peintre qui m'avait témoigné de l'intérêt; j'avais si peur d'un échec, que je cachais mes efforts à tout le monde. On ne saura jamais avec quels tremblemens, quelles alternatives d'enthousiasme et de désespoir j'ai travaillé à cette toile! Quelle fièvre m'a empoigné quand elle a été devant le jury, et quelle sottise explosion de joie quand j'ai été reçu! Mais bast! à quoi bon parler de tout cela? Le passé est le passé. Aujourd'hui que je vends ma peinture et que les journaux me disent des douceurs, je regrette le temps où je tremblais si fort en esquissant *la Gorge aux pommiers!*

Tout en causant, nous étions parvenus à la hauteur des jardins de l'hôtel Cluny. Armand voulait me ramener chez moi, et, bien que cette offre m'embarrassât, je n'osais la refuser de peur de le blesser. Il lut sans doute mon embarras sur ma figure, car il n'insista pas et fit signe à l'un des cochers qui stationnaient devant le square. Avant de me mettre en voiture, il s'arrêta près d'une bouquetière en plein vent. — Autrefois, dit-il, je vous apportais des œillets; aujourd'hui, en souvenir de cette rencontre, laissez-moi vous offrir un petit bouquet de violettes.

— Merci, Armand, lui répondis-je en aspirant l'odeur des violettes, venez me voir quelquefois à la maison. Vos visites me feront du bien.

La voiture partit. Natalis ne parut pas au logis de toute la soirée, et à dater de ce jour-là, ses absences devinrent de plus en plus fréquentes. J'avais projeté aussitôt après notre dernière explication d'aller passer quelques mois à Trois-Fontaines, afin d'interrompre, au moins pour un temps, une existence commune qui nous était à charge à tous deux. Une triste nouvelle vint hâter la mise à exécution de mon projet. Un matin, la poste m'apporta une lettre du maître d'école m'annonçant que mon grand-père était gravement malade et m'appelait près de lui. J'en instruisis Natalis, qui ne fit au-

cune objection, et, quand Armand vint me rendre la visite promise, il me surprit au milieu de mes préparatifs de voyage. Je lui appris le motif de mon départ précipité, et je vis sa figure ouverte se rembrunir. Il regardait mélancoliquement les paquets épars sur les chaises, la caisse que Modeste remplissait, et il demeurait taciturne. Au bout d'une demi-heure, il se leva. — Vous le voyez, me dit-il en souriant tristement, je n'ai pas de chance, je vous retrouve à peine, et déjà vous vous enfuyez... Mais nous nous reverrons, Madeleine! — Je lui serrai la main, et le lendemain matin Modeste et moi nous montions en wagon.

La nuit était près de tomber quand j'aperçus la lisière de la forêt. Je sentis mon cœur se serrer en songeant au dernier soir où je l'avais traversée avec Armand et ma grand'mère. — En ce temps-là, j'étais libre et j'espérais. Aujourd'hui je traînais une chaîne qui me faisait trébucher et haleter sur les tristes chemins de la vie réelle. La maison de mes grands-parens avait ses volets clos et paraissait endormie; un faible filet de lumière, passant à travers les fentes des volets, annonçait seul qu'on y veillait.

Je soulevai le loquet de la porte de la cuisine, et à la lueur de l'*âme damnée* j'aperçus ma grand'mère accroupie sur un escabeau, la tête dans son tablier; près d'elle, deux ou trois voisines accourues pour veiller le malade filaient au rouet tout en surveillant une casserole de vin sucré qui chauffait sur la braise de l'âtre.

— Voilà votre petite-fille, Adeline, murmura l'une des vieilles filandières.

Ma grand'mère se leva, frotta ses yeux et m'embrassa silencieusement, puis, ôtant ses souliers pour faire moins de bruit, elle alla jusqu'à l'alcôve où depuis près de soixante ans les deux époux avaient dormi à l'abri des grands rideaux d'indienne à carreaux rouges.

— Il repose, murmura-t-elle en soulevant l'un des rideaux, et en me montrant le grand-père assoupi. Ah! il est bien bas, le pauvre homme; il est temps que vous arriviez, ma mignonne. M. le curé lui a porté les saintes huiles tantôt...

Modeste était en train d'installer mes bagages dans ma chambre. Nous revînmes nous asseoir près de l'âtre. Ma grand'mère me tenait les mains dans les siennes et se répandait en lamentations qu'elle entrecoupait de temps en temps d'un baiser sur mes joues. — Vous avez bien fait de venir, petiotte, il sera *moût* content de vous revoir. Je voulais faire écrire aussi à votre vagabond de père, mais nous n'avions pas son adresse. Le mauvais sujet ne sera pas ici pour fermer les yeux à son père!.. Ah! pauvre cher homme du bon Dieu, qu'est-ce qui aurait cru que je te verrais partir le premier!

— Allons, Adeline, dit une des fileuses qui faisait griller des rôties, ne vous désolerez pas ainsi. Le vin sucré est cuit, versez-en à votre petite-fille, et prenez-en une larme, cela vous fera grand bien.

Mais les paroles de la vieille ne firent que redoubler les gémissemens de ma grand-mère. — Hélas! hélas! reprenait-elle, ce matin il me disait encore : « Ah! notre Adeline, je crois que je boirais bien une petite goutte du bon vin qui est derrière le cellier. » Je pensais : « Ce n'est point la peine d'entamer une bouteille, il ne pourra la finir, le pauvre cher ami; » mais j'ai été tout de même la quérir pour ne point le molester.

Au même instant la voix de mon grand-père se fit entendre faiblement derrière les rideaux. — Notre Adeline! murmurait-il, la petiote est-elle arrivée?

— Oui, notre homme! répondit ma grand-mère en allant vers lui.

— Apportez-moi une lumière que je la voie encore une fois!

On alluma une chandelle, et je m'assis près de son chevet. — Me voici, pépère, lui dis-je en l'embrassant.

— Bien, bien, fit-il avec un soupir,... puis il fureta sous les couvertures, et, tirant une bourse de cuir à demi pleine d'or, il me la glissa dans la main : — C'est pour vous, petiote, murmura-t-il, ne la montrez à personne.

Il ferma les yeux comme si le mouvement qu'il venait de faire l'eût épuisé, et parut s'assoupir; mais tout à coup il se redressa sur son lit, écarquilla ses petits yeux déjà obscurcis par l'approche de la mort, et passa sa main amaigrie sur ma robe de soie. Un rayon de joie et d'admiration illumina un moment sa figure décharnée. — Ah! dit-il en me regardant, elle est *moût* mignonne;... c'est une duchesse! — Ces mots par lesquels il m'avait accueillie lors de notre première entrevue à Paris furent les derniers qu'il prononça. Il poussa un grand soupir,... et ce fut fini. — Dès qu'on fut assuré que le grand-père s'était bien réellement endormi du sommeil suprême, la cuisine s'emplit de gémissemens. Le paysan a la douleur bruyante, et un mort ne passe pour avoir été convenablement regretté que lorsqu'il a été bien *crié*. — Ah! mon cher homme, gémissait ma grand-mère, je ne te reverrai donc plus jamais!.. — Et les trois vieilles fileuses répondaient par des lamentations et des sanglots.

J'emmenai ma grand-mère dans la pièce voisine et la forçai à prendre un peu de repos, tandis que les veilleuses faisaient la dernière toilette du mort. On ne devait enterrer le pauvre grand-père que le surlendemain. La maison était plongée dans un profond silence, et ce silence s'étendait même aux maisons du voisinage. Au village, on entoure les morts de touchantes attentions, et le logis

qu'un deuil récent a visité reçoit de tous les marques d'un religieux respect.

Le matin de l'enterrement, la cloche se mit à sonner *au mort*, et on emmena vers l'église le cercueil du grand-père, porté à bras par ses quatre plus proches voisins. C'est de droit, et ce serait faire affront aux gens que de leur refuser cet honneur de porter eux-mêmes leur voisin à sa dernière demeure. Derrière le cercueil, le village entier suivait : les hommes parés de leur habit de noce, les femmes ayant la tête couverte d'une coiffe de levantine noire. — Au cimetière, situé tout au haut de la côte, lorsque le cercueil fut descendu dans la fosse, et que l'on jeta les premières pelletées de terre, tout le monde défila en aspergeant la bière d'eau bénite. Tandis que j'écoutais, absorbée, le douloureux bruit des graviers résonnant sur les planches, quelqu'un me saisit la main, et je vis Armand devant moi. — J'avais affaire ici, me dit-il comme pour excuser sa présence, à cause de mon atelier en construction, et puis je ne voulais pas laisser partir le pauvre homme sans lui faire, moi aussi, mon dernier adieu... Vous ne m'en voulez pas d'être venu, Madeleine?

Je lui serrai affectueusement la main, et nous redescendîmes ensemble à la maison, où quelques voisines avaient aidé ma grand'mère à nettoyer la cuisine et à tout préparer pour l'*obit*. L'*obit* est le repas qui, suivant un très antique usage, doit avoir lieu après l'enterrement. Les femmes en sont exclues. Tous les vieux amis du mort y sont conviés. La longue table est dressée dans la chambre même où le défunt a rendu le dernier soupir. On n'y mange que de la viande fraîche, et, avant de commencer, le maire ou le maître d'école rappelle en quelques mots les bonnes qualités du mort, dont la place marquée à table est laissée vide; puis on s'assied et on mange ferme. Hélas! on boit encore plus à l'*obit* qu'on n'y mange, et ce repas funèbre, prolongé très avant dans la soirée, finit souvent par des clameurs et une émotion où le vin du défunt a plus de part que la douleur.

Les premières semaines qui suivirent furent employées à débrouiller des affaires d'intérêt. Les prodigalités de mon père avaient nécessité la vente des biens de ma grand'mère, et par suite il n'avait plus rien à prétendre sur la succession, absorbée entièrement par les reprises de la veuve : aussi, quoiqu'il eût été averti du décès, s'était-il dispensé de faire le voyage. Je voulus rendre à ma grand'mère la petite bourse que le *pépère* m'avait glissée dans la main avant de mourir, mais elle refusa énergiquement de la reprendre. — Non, non, petiote, s'écria-t-elle, il faut respecter la volonté du pauvre cher homme, gardez votre or, vous ne devez pas en avoir de trop dans votre *dévorant* de Paris...

A cause de l'absence de mon père, l'arrangement des affaires de

la succession nécessita des formalités pour lesquelles l'aide d'Armand nous fut nécessaire. Il venait souvent à la nuit nous rendre compte de ses démarches. Ma grand'mère l'accueillait amicalement, et, pour le mettre à l'aise, lui permettait de fumer. — Ne te gêne pas, mon garçon, lui disait-elle, l'odeur de ta fumée me fait plaisir; je ferme les yeux, et je crois que mon pauvre cher défunt est encore là avec sa pipe.

Les visites d'Armand nous faisaient du bien à tous. J'entendais de loin dans la rue son pas net et énergiquement cadencé; je reconnaissais sa façon brusque de pousser le loquet. S'il était en retard, mes yeux interrogeaient avec inquiétude les aiguilles de la grande horloge de bois peint, et, sitôt qu'il entra, la vieille cuisine prenait un air plus vivant. Après avoir embrassé sa marraine, il s'installait sur la peau de mouton du grand-père, et je le questionnais minutieusement sur les occupations de sa journée. Il me semblait que la franche camaraderie d'autrefois était revenue. Je ne le voyais que le soir à la maison, et je ne quittais guère ma grand'mère. Cependant, un matin que je m'étais décidée à faire visite à Manette Delorme, en franchissant la haie des vergers contigus je rencontrai Armand sur mon chemin. Nous suivîmes d'abord silencieusement les allées rapides du *mais*. Un gai soleil éclairait toute la vallée, où serpentait la Saulx; les alouettes chantaient haut dans le ciel, et autour de nous il y avait un bruissement de cigales et de grillons. Armand s'arrêta tout à coup devant un arbre qu'il frappa du plat de sa main. — Reconnaissez-vous ce cerisier, Madeleine? s'écria-t-il; il y a déjà sept ans de cela, continua-t-il en soupirant; que ne suis-je encore au temps où le vent nous balançait tous deux dans les branches pleines de fruits? Que ne suis-je resté un paysan!

Je le regardai d'un air incrédule. — Pensez-vous cela sérieusement? répliquai-je; votre nom est déjà célèbre, et vous avez l'avenir devant vous. Que dirai-je donc, moi qui n'ai plus rien?

— C'est vrai, répondit-il; je suis un égoïste et un sot; je ne songe qu'à moi. — Ses clairs yeux bruns regardaient droit dans les miens. — Vous n'êtes pas heureuse, Madeleine! reprit-il.

Cette fois la douleur fut plus forte que ma volonté, et je me mis à fondre en larmes. Il me prit les deux mains : — Conte-moi vos peines, me dit-il; ne voyez plus en moi que le vieux camarade d'enfance; soulagez votre cœur.

Je me laissai toucher par cette voix loyale, je n'étais pas habituée à tout renfermer en moi, comme je le faisais depuis an; ma nature expansive reprit le dessus, et j'éclatai. Appuyée au vieux cerisier, en face de cette vallée lumineuse, de ces vergers pleins de fruits et de chants d'oiseaux, sous ce beau soleil d'été plein de promesses

fécondes, je lui contai les tristes et vulgaires déboires de mon mariage, mon orgueil foulé aux pieds, ma jeunesse veuve d'espérance, ma vie manquée. Il se tenait en face de moi, et de temps en temps secouait tristement la tête. — Songez, dit-il quand j'eus terminé, songez que vous avez vingt ans, et que ce n'est pas l'âge où on peut dire : Tout est fini.

— Ah ! m'écriai-je avec une sourde irritation, c'est justement parce que j'ai vingt ans que je suis plus misérable !

Il garda le silence. Je le voyais ému, et je lui savais gré de me faire grâce de banales consolations. — Vous souvenez-vous, Madeleine, dit-il enfin, de cet hiver où vous étiez si pâle, si chétive, si malade, et où chacun ici croyait que vous ne verriez pas fleurir les violettes ?.. Et cependant le bon air du village, le grand soleil, les émanations salubres des bois vous ont guérie, et vous êtes redevenue belle et forte. Aujourd'hui que vous êtes malade moralement, fiez-vous encore une fois à la salutaire influence de notre village, vous êtes entourée de braves gens et de bons amis. L'amitié a sur les cœurs souffrants une action aussi généreuse que celle de l'air et du soleil sur les corps malades. Restez au milieu de nous, et nous vous guérirons.

Il me dit encore d'autres bonnes paroles affectueuses, et quand je rentrai à la maison il me sembla en effet que j'avais un poids moins lourd sur le cœur. Peu à peu, je m'aperçus que sa prédiction se réalisait, et que le nouveau milieu dans lequel je vivais avait réellement une influence bienfaisante. Une sensation nouvelle, intime, délicieuse, vint hâter encore cette transformation morale, en reportant toute ma pensée vers mes espérances de maternité. A partir de ce moment, je m'occupai de ma santé trop longtemps négligée, je me soignai pour celui qui ne vivait que de ma vie. Je mis de côté mes douleurs et mes larmes ; il me semblait que, si j'étais triste, il en souffrirait. Je résolus de passer l'été à Trois-Fontaines, et je l'écrivis à M. La Jonchère, qui n'y mit aucune opposition. La fenaison allait commencer ; ma grand'mère, dont la vue s'affaiblissait, n'avait plus la même activité, et je lui étais d'un grand secours pour surveiller les gens de journée. Je redevins franchement paysanne. Je préparais le souper des journaliers, j'allais faner dans les prés avec Modeste, je respirais à pleins poumons, et je me surpris un jour fredonnant un refrain villageois comme au temps passé.

Je savourais ma nouvelle quiétude, et je m'efforçais d'oublier les deux années de ma vie parisienne. Quand j'étais au pré avec les fa-neurs, j'entendais parfois un aboiement sonore, et à la lisière d'une saulaie j'apercevais Armand en train d'achever une étude tandis que son chien courait après les vaches éparses dans les prairies

déjà fauchées. Quelquefois il quittait sa toile pour venir en aide à *nos gens* qui chargeaient le foin sur la charrette, ou pour contenir un cheval vicieux qui s'emportait, et alors sous l'artiste reparaissait le paysan vigoureux, souple et fort que j'avais connu jadis. Nous nous en revenions ensemble lentement, à la tombée de la nuit, précédés des faucheurs qui chantaient des airs du pays. Les buissons étaient semés de brins de foin, les vers luisans étoilaient l'herbe des talus, et au long de la Saulx les *reines des prés* répandaient leur exquise odeur d'amande amère.

— Je me sens heureuse, lui dis-je un soir que nous traversions ainsi la prairie côte à côte, il y a longtemps que je n'ai goûté un calme aussi délicieux. Il me semble qu'après avoir marché au soleil sur une grande route poussiéreuse je suis entrée tout à coup dans un enclos plein d'ombre et de fraîcheur.

— Et moi je suis content de vous entendre, répondit-il joyeux; — en même temps il saisit ma main et la serra. — Pendant une bonne minute, nous marchâmes ainsi, nous tenant par la main, comme deux enfans, sans qu'il me vint à l'esprit de retirer la mienne. Quand je songeai tout à coup à l'étrangeté de la situation et que je voulus me dégager, je n'osai plus. Il comprit lui-même mon embarras et rendit la liberté à ma main prisonnière; puis après être resté un moment silencieux : — Madeleine, dit-il brusquement, mon atelier avance, la charpente va être posée, et j'ai une grâce à vous demander.

— Laquelle?

— Il faut que vous me promettiez de venir avec moi à la *Gorge aux pommiers*. J'y tiens; il me semble que je ne travaillerai bien que lorsque l'atelier aura reçu votre visite.

Je le lui promis, mais ce même soir je rentrai au logis toute pensifve et préoccupée. Ma grand'mère s'aperçut vite de ma distraction. L'âge ne lui avait rien ôté de sa perspicacité; elle m'observait en silence et secouait la tête en voyant mes regards noyés dans le vide.

Je restai longtemps seule à la fenêtre de ma chambre, j'écoutais le chant des grillons dans la nuit; j'écoutais aussi ce qui se passait dans mon cœur. J'y entendais murmurer mille souvenirs éparses, mille délicates sensations; prises séparément, elles étaient peu de chose, mais toutes ensemble formaient un concert mélodieux et troublant. J'étudiais les secrets mouvemens de mes pensées, je leur trouvais une agitation mystérieuse et douce à la fois. Il y a des fleurs dont les semences légères s'envolent pareilles à un impalpable duvet; on dirait qu'un souffle va les faire disparaître, qu'une goutte d'eau va les dissoudre, ce n'est presque rien et nul n'y prend garde, et pourtant il suffit d'une seule plante pour ense-

mencer tout un champ. De même pour l'amour, on ne s'aperçoit de sa présence que lorsqu'il a déjà jeté ses germes dans l'âme tout entière.

Je m'avouai tout à coup que j'aimais Armand, et je reconnus en même temps avec quelle force déjà il régnait sur ma pensée. Jusqu'alors son amour contenu et respectueux ne m'avait pas effrayée; d'ailleurs j'éprouvais une joie si nouvelle à me sentir sérieusement aimée, que je me trouvais mal préparée pour lutter contre ce sentiment envahisseur. A partir de cette soirée, un secret instinct me fit éviter les occasions de tête-à-tête; à dire vrai, cet effort ne me coûtait guère. Peu m'importait qu'il y eût un tiers entre nous; Armand était près de moi, j'entendais sa voix et j'étais heureuse.

Il arriva un matin à la maison pour me rappeler ma promesse.— Profitons de cette claire matinée, s'écria-t-il, nous emmènerons Modeste, et la course vous fera grand bien.

J'hésitais, je regardais ma grand'mère, qui écrémait son lait et dont le profond silence n'était pas fait pour m'encourager; mais Modeste vint au secours d'Armand : elle se plaignit de n'avoir pas fait encore une seule promenade aux bois, prétendit que nous vivions comme des recluses, et plaida si bien que je me laissai convaincre.

Nous partîmes; la matinée était délicieuse en effet, trop charmante même, car, si nous avions mieux regardé l'horizon vers l'ouest, nous y aurions lu des menaces d'orage; mais à peine fûmes-nous dans les bois que les grands arbres nous déroberent l'aspect du ciel, et que le spectacle de la forêt nous absorba. Modeste, qui avait la passion des champignons, pénétra sous bois pour récolter des *chanterelles*, et nous la perdîmes de vue. Nous suivions un long sentier ombreux en échangeant nos impressions et nos souvenirs. Je lui contais mes jeunes années de Saint-Clémentin, il me parlait de ses écoles buissonnières à travers la forêt; chaque arbre lui rappelait une histoire. Plus nous allions, plus sa gaieté redoublait et plus je savourais le bonheur d'entendre son rire éclatant sous les allées sonores.

Cependant le ciel s'était couvert, et quelques gouttes d'eau roulèrent sur les feuilles. Sans transition, un de ces brusques orages, comme il en survient au mois de juillet dans les pays forestiers, éclata au-dessus de nous. En un clin d'œil, nous fûmes environnés d'un nuage de pluie, et l'eau roula dans les terres argileuses du sentier. Armand me prit par la main. — A quelques pas d'ici, dit-il, il y a une hutte de sabotiers où nous serons à couvert. Venez vite!

Après une course rapide à travers les feuillées ruisselantes, nous atteignîmes en effet la hutte abandonnée. Elle était construite en terre et en ramilles, mais son toit de mousse suffisait pour nous

abriter. Un amas de vieilles souches gisait dans un coin; Armand les entassa contre les pierres de l'âtre, et bientôt une joyeuse flambée nous éclaira. — Maintenant séchez-vous, s'écria-t-il joyeusement en me faisant asseoir sur un bloc de hêtre.

J'étendis mes pieds vers la flamme et poussai un cri de surprise en voyant mes bottines enduites de terre jaune. — Attendez, fit-il, le mal sera tôt réparé. — Il arracha des poignées d'herbe et de mousse et se mit à faire la toilette de ma chaussure. Il était à genoux devant moi, et je lui abandonnais gaîment mes pieds. J'avais un secret plaisir à sentir ses mains les saisir alternativement, et lui-même, pris d'un zèle extrême, se complaisait à prolonger cette délicate opération. La fine peau de chevreau était redevenue complètement noire, et il tenait encore un de mes pieds dans ses mains. Insensiblement sa tête s'abaissa et tout d'un coup ses lèvres effleurèrent la mince bordure de ma bottine.

Je devins pourpre, mais je ne voulus pas laisser voir mon trouble et je gardai le silence. D'ailleurs, je dois confesser ma lâcheté, je me trouvais si bien près de cette claire flamme, au fond de cette hutte perdue dans les bois; il me semblait que j'étais à mille lieues du monde, et je ne parlais pas de peur de faire évanouir l'illusion qui me tenait sous son charme. Armand était resté à genoux. Mes yeux n'osaient pas le regarder; tournés vers l'ouverture de la hutte, ils étaient fixés sur les bois dont les masses verdoyantes descendaient vers la *Gorge aux pommiers*. Au fond du ravin, une légère bruine ondoyait comme une fumée; la violence de l'orage s'était apaisée et l'averse tombait menu avec un bruit frais sur les feuilles. Bientôt un rayon perça la nuée; au-dessus du taillis, tout scintillant de gouttes de pluie, je vis la brume s'éclaircir et les toits de l'atelier briller. Un soupir étouffé me tira de ma contemplation. — Madeleine! murmurait Armand, Madeleine!

Je devinais trop bien ce qu'il allait me dire, et d'un geste de la main je le suppliai de rester silencieux. Il saisit mes doigts tremblans, les baisa, et gardant ma main dans la sienne : — Non, reprit-il, laissez-moi parler. Il y a si longtemps que je renferme tout en moi; mon secret est là depuis mon enfance et il m'étouffe!.. Laissez-moi vous dire que je vous aime!

Je secouai la tête tristement. — Vous ne m'aimez pas, Madeleine!

Sa figure avait une si sincère expression de douleur, son cri de désespoir était si poignant, que je n'eus pas le courage de dire non; il ne me vint sur les lèvres que ces mots à peine articulés : — Je ne m'appartiens plus!

— Ah! s'écria-t-il avec la fougue sauvage qui était le fond de sa nature paysanne, vous m'aimez! Je le sens, je le vois dans vos grands yeux tristes, vous m'aimez! Que m'importe le reste?

Il s'était emparé de mes deux mains et les baisait passionnément. Hélas! je ne les lui retirais pas; je sentais ma volonté chanceler, je n'avais plus assez d'énergie pour lutter. Je balbutiais quelques paroles sans suite. — A quoi bon? disais-je; je vous aimerais que l'impossible n'existerait pas moins. Il faudrait dissimuler, tromper celui auquel je suis enchaînée fatalement, et je ne sais ni ne veux mentir!

— Eh bien! partons, s'écria-t-il en se levant impétueusement, quittez cet homme et laissez-moi vous emmener loin de Paris, loin de la France. Rien ne vous retient près de lui; il ne vous aime pas, vous le méprisez et vous n'avez pas d'enfans : partons!

Ces derniers mots me tirèrent violemment du rêve où je m'oubliais. Il se passa en moi un phénomène étrange; j'eus soudain comme la vision de ma mère étendue sur sa chaise longue à côté de M. Desprairies; avec une intense lucidité, je me rappelai la soirée lointaine où je l'avais entendue confier à son vieil ami l'histoire de son enlèvement et de son mariage. Les paroles qu'elle avait prononcées tintèrent subitement à mes oreilles : « croyez-vous que Dieu punisse les enfans des fautes de leur mère? » Moi aussi, j'étais mère, et l'enfant qui tressaillait en moi expierait ma faute à son tour, comme je portais sans doute la peine du seul péché de ma pauvre maman!.. — Oh! non, m'écriai-je, je ne veux pas! — Tout cela avait été plus rapide que l'éclair. J'arrachai mes mains d'entre celles d'Armand. — Non, repris-je, je ne peux pas vous aimer!

Il revint vers moi avec des yeux supplians, mais je ne voulais plus faiblir. — Laissez-moi, dis-je, irritée contre lui et contre moi-même, je ne dois pas vous écouter, et je ne serai jamais à vous... Je suis funeste à tous ceux qui s'attachent à moi; je gâterais votre vie comme j'ai gâté la mienne. Effacez de votre souvenir ce qui vient de se passer ici; arrachez-moi de votre cœur! Oubliez-moi par tous les moyens possibles. Je vous l'ordonne, je ne veux pas aimer... adieu!

Je m'enfuis à travers le taillis. — Madeleine! s'écriait Armand d'une voix désespérée, et du fond des rochers qui se dressaient dans le creux de la gorge, l'écho me renvoya comme une plainte déchirante les dernières syllabes de mon nom.

En arrivant sur la route, je rencontrai Modeste, qui nous cherchait comme une âme en peine. — Où étais-tu? lui criai-je avec colère; pourquoi m'as-tu forcée à venir ici? Pourquoi m'as-tu quittée? Retournons au village; il faut que ce soir nous repartions pour Paris.

Je sentais bien que, si je revoyais Armand, je ne retrouverais plus la même force; une fuite immédiate était mon seul remède. En rentrant, j'annonçai ma résolution à ma grand'mère. Elle me regarda avec une anxieuse expression. — Vous avez raison, petiote,

dit-elle; j'ai des yeux, bien qu'ils s'affaiblissent chaque jour, et je voyais bien des choses qui me tarabustaient. Il ne faut pas tenter le diable, ni se donner en pâture aux mauvaises langues. Vous avez pris le bon parti; mais, ma pauvre mignonne, je crois bien que je ne vous reverrai plus.

A la nuit tombante, le Manchin attela sa carriole, et nous traversâmes la forêt au grand trot. Quand, à la croix du carrefour, je distinguai la tranchée qui descend vers la *Gorge aux pommiers*, je fus prise d'un violent mouvement de désespoir. J'aurais voulu courir vers Armand et lui crier : — Prends-moi ! j'ai menti et je t'aime !.. — La carriole poursuivit sa course rapide à travers les arbres dont le vent secouait les branches mouillées, et un quart d'heure après nous vîmes scintiller les lumières de la station.

XI.

Quand le lendemain matin je sonnai à la porte de l'appartement de la rue Vanneau, ce fut Natalis lui-même qui vint ouvrir. Je fus saisie à l'aspect de sa mine défaite et dolente. Sa tête penchait mélancoliquement sur son épaule, et la vareuse rouge dont il était vêtu faisait encore ressortir sa pâleur blafarde. Tandis que Modeste s'occupait de mes bagages, il me suivit dans ma chambre et se laissa tomber languissamment dans un fauteuil. — Je croyais que tu ne reviendrais plus, dit-il d'une voix plaintive, et que tu m'avais abandonné comme le reste du monde.

— Qu'avez-vous ? demandai-je étonnée.

— Ah ! je suis malade, reprit-il, malade de corps et d'esprit !

Il n'était pas de ceux qui renferment fièrement leurs chagrins et savent souffrir en silence. Il avait la douleur *geignarde* et bruyante; il ne se fit pas longtemps prier pour me conter ses ennuis. Depuis l'insuccès de son drame, la mauvaise chance l'avait constamment poursuivi; partout on avait refusé ses vers, et les éditeurs l'avaient éconduit dédaigneusement. Mira elle-même, — et en prononçant ce nom ses lèvres se contractaient, — Mira Strany lui avait retiré le *libretto* de son opéra. Elle l'avait confié à Francis Charmois, un jeune confrère de Natalis, qu'un acte en vers joué avec succès venait de lancer en pleine célébrité. — Cette femme a été mon mauvais génie ! s'écriait-il, depuis que je l'ai connue, rien ne m'a réussi; les échelons se sont brisés sous mes pieds à mesure que je montais.

Bref, il était découragé et récriminait contre Mira, contre Paris, contre le monde entier. J'eus compassion de son désespoir. En quittant Trois-Fontaines, j'avais résolu de faire un effort pour vivre auprès de lui; je voulais me rattacher à mes idées de dévouement

comme à une sauvegarde contre l'amour d'Armand. Je pris bravement mon parti dès la première heure et je trouvai des paroles cordiales pour reconforter Natalis; je pensai du mieux que je pus les blessures de sa vanité, — c'était là sa véritable maladie. — Son regard pénétrant lut sans doute dans mes yeux la pitié qu'il m'inspirait, car il reprit avec une emphase exaltée : — Oui, j'ai fait une chute douloureuse, et pourtant je pourrais encore me relever, si tu voulais m'y aider;... mais tu ne le voudras pas, et tu auras raison; je ne vaud pas la peine qu'on s'intéresse à moi.

Je le regardai en face, et d'une voix ferme : — Vous vous trompez, lui dis-je, je resterai près de vous et je vous aiderai.

— Toi, Madeleine? — Ses yeux s'adoucirent et sa voix devint vibrante et câline. — Ce serait trop de bonheur!.. Non, non, tu ne sais pas à quoi tu t'engages; il faut plus que de la patience et de la pitié, il faut du dévouement pour partager ma vie.

— J'en aurai.

Il ferma les yeux, renversa sa tête sur le fauteuil et essaya un sourire sceptique. — Tu me dis toutes ces choses pour me calmer, reprit-il, mais après quelques jours tu seras à bout de forces, et tu me laisseras encore pour fuir dans ton village.

— Je resterai près de vous, répétais-je énergiquement.

— Merci, dit-il en me prenant la main, tu es une vaillante créature et tu me rends du courage... Je vais me remettre au travail, et je leur ferai voir à tous que j'ai encore quelque chose dans le ventre.

Il tint parole, et pendant tout un mois il travailla avec acharnement. Il restait fort tard dans la bibliothèque; parfois le bruit de ses pas me réveillait. Dans le silence de la nuit, j'entendais le grincement de sa plume sur le papier; mais l'inspiration semblait rebelle, il poussait des exclamations dépitées, déchirait la page commencée et la froissait avec rage dans ses doigts. Je l'encourageais de mon mieux et je m'encourageais moi-même. L'idée de ma prochaine maternité me donnait des forces. Je songeais avec impatience au moment où j'aurais un enfant à aimer. Je me disais qu'il serait mon soutien, ma consolation, ma protection. Hélas! ce bonheur-là devait m'échapper comme tous les autres. Les émotions du printemps et de l'été avaient sans doute influé gravement sur ma santé et sur celle du petit être qui partageait ma vie. Je tombai malade en décembre, pendant mon dernier mois de grossesse; j'eus une couche pénible et l'enfant ne vécut que quelques heures.

Ce fut un coup terrible, et j'espérai un moment que je ne m'en relèverais pas. Je passai tout l'hiver étendue sur mon lit, et quand le printemps se remit à sourire, je pouvais à peine encore quitter la

chambre. Je me levais cependant, et j'avais en apparence retrouvé mes forces; mais j'étais reprise de cette langueur dont j'avais autrefois souffert à Trois-Fontaines. Les mêmes symptômes se manifestaient : nuits fiévreuses, horreur du mouvement, indifférence à toutes les choses de la vie. Natalis avait profité de mon état maladif pour recommencer sa vie d'autrefois. Il sortait dès midi et ne rentrait plus que fort tard. Le vieux démon de la vanité paresseuse et vantarde s'était de nouveau emparé de lui. Par quelques mots qu'il avait laissés échapper étourdiment, je devinais aussi que sa folle passion pour Mira s'était rallumée et flambait de plus belle; mais tout cela n'avait plus le don de m'irriter, ni même de m'occuper un moment. La tendresse de ma chère Modeste elle-même n'arrivait pas à me tirer de ma torpeur.

J'atteignis ainsi la fin de juin. Un matin, Natalis entra dans ma chambre. — J'ai rencontré, dit-il, ton docteur, ma chère; il pense que tu es anémique et que l'air de la mer te ferait du bien. Il m'a conseillé Saint-Valery, où l'eau de la mer est mitigée par les eaux de la Somme. Le pays est très pittoresque; j'ai gagné quelque argent, nous emmènerons Modeste, et, si tu le veux, nous partirons à la fin de la semaine.

Paris ou la baie de la Somme, peu m'importait; maintenant la vie m'était intolérable partout. Je dis oui, et Modeste fit les préparatifs du départ. Natalis avait loué une maisonnette sur le quai de la Ferté. Il avait fait son cabinet de travail de l'unique pièce habitable du rez-de-chaussée, et je m'étais installée avec Modeste dans les deux chambres du premier étage. Devant mes fenêtres s'étendait la baie, que la mer tantôt remplissait de ses vagues courtes et limoneuses, et tantôt laissait à nu dans toute la largeur de ses bancs de sable onduleux, où des flaques d'eau miroitaient au soleil. En face, sur l'autre rive, à trois kilomètres environ, se dressait le bourg du Crotoy, dont, par les temps clairs, je distinguais les maisons blanches. Le quai de la Ferté était dominé par les murs et l'église de la vieille ville-haute, et dans cette direction, du côté de l'ouest, par-delà les tertres verts du cap Hornu et les galets du Hourdel, on apercevait la pleine mer où des voiles se profilaient sur le ciel. Parfois silencieux comme un désert, parfois bruyant et animé par le va-et-vient des bâtimens qui montaient ou redescendaient avec la marée, ce vaste paysage avait une mélancolique grandeur qui s'harmonisait avec la disposition de mon esprit. Les baigneurs y étaient peu nombreux : quelques Parisiens fourvoyés, cinq ou six familles des environs, des peintres et deux ou trois Anglais taciturnes, composaient tout le personnel étranger. Le lendemain de notre arrivée, Natalis me conduisit au modeste établissement des

bains, situé sur une jetée qu'un bras de la Somme sépare du port. Natalis avait mis à sa toilette un soin que ne justifiaient ni l'heure matinale, ni les patriarcales habitudes des familles qui fréquentaient les bains. Je n'avais pas fait à son bras dix pas sur la jetée, que j'eus l'explication de cette toilette intempestive. Sur le seuil du chalet servant de casino, Mira Strany apparut, escortée de miss Walford, sa gouvernante. Coiffée d'un capulet rouge et drapée dans un burnous blanc, elle se détachait nettement sur le fond sombre de la baie; elle tenait à la main une badine et se dirigeait de notre côté. Je regardai fixement Natalis, qui ne put s'empêcher de rougir.

— Étrange hasard! murmura-t-il en reprenant tout son aplomb.

Je haussai les épaules et quittai son bras. — Étrange en effet, répondis-je ironiquement.

Mira était près de nous; il s'avança pour lui tendre la main, mais elle l'écarta d'un mouvement de sa badine. — Vous ici? s'écria-t-elle en fronçant les sourcils, je vous rencontrerai donc partout?

Elle lui tourna le dos, vint à moi et s'informa de ma santé; mais il ne se tint pas pour battu et revint se mêler à notre conversation. Devant elle, tout son amour-propre s'humiliait, et il était d'une lâcheté qui me faisait pitié. — Je comptais, me dit Mira, m'installer ici pour travailler, mais j'y ai renoncé. Vous jouez de malheur, mon cher, fit-elle en se retournant vers M. La Jonchère, je pars demain. J'ai loué une maison au Crotoy et j'en suis enchantée. Un pays unique, d'une sauvagerie admirable; une mer de sable à côté de la vraie mer! Deux lieues de dunes désertes où planent tous les oiseaux des solitudes : les hérons, les chevaliers et les aigles... Francis Charmois doit venir m'y retrouver avec deux de ses amis, et j'y finirai mon opéra. Je ne t'invite pas à m'y visiter, Madeleine, la route serait trop fatigante pour toi.

— Et moi, interrompit humblement Natalis, vous ne me permettez pas d'y venir?

Elle fixa sur lui son regard dédaigneux : — A quoi bon? que je vous le permette ou non, je sais que vous y viendrez. Je n'aime pas les paroles inutiles.

Quand nous fûmes seuls, Natalis me regarda d'un air embarrassé, et, voyant que je restais silencieuse, il essaya de m'expliquer le prétendu hasard de cette rencontre. Je le laissai d'abord se noyer dans un flot de phrases pénibles; à la fin, à bout de patience : — A quoi sert de vous donner tant de peine? lui dis-je sèchement, tout cela m'est indifférent, et le mieux est de n'en point parler.

Mira avait raison de supposer qu'il la visiterait, invité ou non, car il ne passa plus un jour sans aller au Crotoy. Il s'y rendait, soit en barque par la baie, qu'on peut traverser en une demi-heure à ma-

rée haute, soit par le petit chemin de fer de Noyelles, dont la station est à une lieue du bourg. Il dînait rarement à la maison et m'y laissait presque toujours seule. J'employais mes journées à faire de lentes promenades avec Modeste, tantôt dans les pâtures verdoyantes des Corderies, tantôt sous les vieux chênes du cap Hornu. Je passais mes soirées accoudée à ma fenêtre, regardant tristement le soleil s'enfoncer dans la haute mer. Selon les heures changeantes du flux, le couchant rougissait de ses obliques rayons les vagues bruissantes ou les sables silencieux. Des bandes de mouettes au vol circulaire et horizontal allaient d'une rive à l'autre en poussant des cris plaintifs. Puis la nuit tombait peu à peu; le phare du Hourdel allumait son feu tournant, et je voyais en face, à l'extrémité du Crotoy, s'illuminer les fenêtres de la maison habitée par Mira. Je songeais aux soirées de Douarnenez, où, dans ma chambrette de jeune fille, j'avais aussi assisté, rêveuse, à la tombée de la nuit sur la mer. J'étais libre alors et j'espérais... Si l'on m'eût dit que trois ans plus tard je serais l'épouse abandonnée d'un homme que je mépriserais, comme tout mon orgueil se serait soulevé ! Par moments, il se réveillait encore et se révoltait. J'avais des heures d'indignation et de rébellion en pensant que j'étais jeune, belle, aimée passionnément par un cœur loyal, et que je restais là l'esclave d'un homme qui ne me valait pas et qui se jouait de moi ! Mes pensées se reportaient vers Armand. Que faisait-il à cette même heure ? M'avait-il prise au mot et cherchait-il à m'oublier ? J'étais alors saisie d'un violent regret de ne l'avoir pas écouté ; je me levais toute frémissante, et je marchais à grands pas dans la chambre. Modeste, qui brodait près de moi et rongeaient son frein en silence, éclatait en voyant mon agitation. — Partons ! ma petite fille, s'écriait-elle, laissons cet affreux pays et cet affreux homme. Retournons à Trois-Fontaines, où tu retrouveras des gens qui t'aiment !

Quelquefois la nuit, au milieu de mes accès de révolte, j'entendais une clé grincer dans la serrure, la porte du rez-de-chaussée criait sur ses gonds, et Natalis rentrait d'une de ses expéditions au Crotoy. Le malheureux revenait la plupart du temps dans un état de surexcitation fébrile. Mira trouvait pour le torturer des raffinements fantasques et impitoyables. Elle jouait avec Natalis comme un enfant s'amuse d'un volant en le faisant rebondir sur la raquette. Tantôt elle l'accueillait comme un agréable passe-temps et se divertissait à griser sa vanité ; tantôt elle le rudoyait, le sanglait de railleries mordantes et le renvoyait humilié, fiévreux, ulcéré. Il ne se rebutait pas et y retournait sans cesse, attiré par la fascination de cette fille étrange. Sa passion pour Mira était faite d'amour-propre fouetté jusqu'au sang et de jalousie exaspérée ; les nerfs y avaient plus de

part que le cœur, mais, si peu intéressante qu'elle fût, elle le faisait réellement et cruellement souffrir. Lorsqu'un soudain caprice de Mira l'avait exilé du Crotoy et qu'il était condamné à rester à la maison, il exhalait son dépit en plaintes enfantines. Il avait si bien perdu tout sentiment de dignité que parfois il essayait de me prendre pour confidente de ses souffrances misérables, et que j'étais obligée de lui imposer silence.

Vers la fin d'août, je ne sais quelle violente boutade de Mira le contraignit à passer trois jours d'exil à Saint-Valery. Dans l'après-midi du troisième jour, il ruminait silencieusement sa colère au fond de son cabinet du rez-de-chaussée, et moi je faisais de la tapisserie à ma fenêtre, dont les persiennes étaient closes, lorsque j'entendis au dehors une voix bien connue, et à travers les persiennes j'aperçus Mira, accompagnée de sa gouvernante. Elle se tenait sur le trottoir du quai, où Natalis, qui l'avait aperçue, était venu la retrouver. Ils parlaient tous deux très haut. Mira attendait la diligence du Tréport, qui devait lui amener deux chanteurs mandés exprès pour essayer son opéra. — La partition est écrite tout entière, dit-elle gaîment, et ce soir nous en exécuterons des fragmens en grande cérémonie. Je n'attends plus que mon ténor et mon baryton, et je les remmène par le premier train.

— Avec moi ! fit Natalis de sa voix la plus câline.

— Vous, mon cher, vous resterez à Saint-Valery pour y écouter la musique de la marée montante. Nous serons six dans la voiture, et c'est tout ce qu'elle peut contenir.

— Six ! murmura Natalis vexé, quels sont donc les deux autres ?

— Un critique *influent*, venu de Paris tout exprès, et Francis Charmois, qui m'attendent à Noyelles.

— Toujours Francis Charmois ! Il est heureux, celui-là, il a vos bonnes grâces !

— Eh ! mon cher, je vous l'ai déjà dit, soyez célèbre, et je vous adorerai !

Il se mordit les lèvres, puis, revenant à la charge avec l'insistance d'un enfant : — Laissez-moi aller au Crotoy ce soir, ... n'y a-t-il pas d'autres moyens de vous y rejoindre ?

Elle haussa les épaules. — Si fait, il y en a un, s'écria-t-elle en lui montrant d'un geste ironique la baie aux sables humides. Jadis, « en des temps très anciens, » comme vous dites dans vos vers, Léandre passait l'Hellespont à la nage pour aller visiter Héro. Je ne vous en demande pas tant ; traversez seulement la baie à pied, et ma porte vous sera ouverte.

— Vous croyez me défier ? fit Natalis avec un sourire contraint.

— Non, mais je crois que, comme beaucoup de poètes, vous te-

nez fort à votre précieuse personne. Je veux voir si vous hésitez entre la crainte d'un rhume de cerveau et le plaisir de vous asseoir à souper à côté de moi. Donc vous passerez la baie à pied, ou ma porte vous sera close.

— Soit, j'accepte! murmura-t-il avec dépit.

En ce moment, la diligence du Tréport arrivait au galop. Mira fit un signe au conducteur, qui arrêta ses chevaux, et elle tendit la main aux deux artistes qui occupaient le coupé. — Messieurs, s'écria-t-elle, vous êtes témoins! M. Natalis La Jonchère, poète lyrique, ici présent, s'engage à venir nous retrouver ce soir au Crotoy en traversant la baie à pied.

Natalis inclina la tête d'un air affirmatif, tandis que les deux chanteurs applaudissaient. Mira Strany tira de sa ceinture une mignonne montre. — Il est sept heures moins un quart, dit-elle, la pleine mer est à huit heures, vous avez par conséquent plus d'une heure devant vous; mais franchement vous ferez mieux d'y renoncer.

— Je vous répète que j'accepte le défi! s'écria-t-il violemment.

— Très bien. Nous nous metrons à table à sept heures et demie, mais on vous accordera le quart d'heure de grâce. Héro sera généreuse, elle illuminera sa tour comme un phare pour éclairer triomphalement

L'heure où le dieu poussé mollement vers la grève
Paraitra sur la mer ondoiyante du rêve...

Et maintenant en route!

Elle fit monter sa gouvernante dans l'intérieur, prit place dans le coupé, et la diligence repartit bruyamment.

J'avais écouté cette folle conversation avec un mélange d'indignation et de pitié. Natalis rentra dans sa chambre, où je lui entendis ouvrir et refermer avec colère les placards. Je savais que la traversée de la baie à pied est souvent pénible, mais qu'elle devient tout à fait dangereuse quand on part trop tard ou qu'on perd du temps en route. Le flux arrivant à huit heures, Natalis avait encore au moins une heure pour faire une course de trois kilomètres en ligne droite; mais sur ces sables accidentés, coupés de flaques d'eau, le pied n'est jamais bien solide, et on peut être arrêté par un obstacle imprévu. Je me précipitai au rez-de-chaussée, et j'arrivai au moment où Natalis achevait de se guêtrer jusqu'aux genoux.

— J'espère bien, lui dis-je, que cette bravade n'est pas sérieuse.

— Très sérieuse, répliqua-t-il avec impatience, veux-tu que je me rende ridicule aux yeux de tout ce monde?

— Je veux que vous agissiez raisonnablement, et que vous ne vous exposiez pas de gaité de cœur à un danger certain.

— Bah ! j'ai déjà traversé la baie à pied.

— Vous aviez un guide et du temps devant vous, tandis qu'aujourd'hui vous êtes seul, et l'heure est trop avancée. Je vous en supplie, continuai-je en me plaçant entre la porte et lui, ne faites pas cela !

Il frappa du pied. — Le danger est de perdre du temps, s'écriait-il, et c'est toi qui me compromets en me retardant avec tes enfantillages.

Il m'écarta brusquement et s'élança sur le quai. Sept heures sonnaient à l'église. Je le vis descendre le long du talus de la levée et détacher lui-même le bateau du passeur. Ce dernier était absent, et Natalis traversa seul le chenal de la Somme, puis il repoussa le bateau du pied et sauta sur le sable fangeux.

Je remontai dans ma chambre. J'étais tremblante et j'avais de violentes palpitations de cœur. Appuyée à ma fenêtre, je suivais avec anxiété la marche de Natalis sur les bancs onduleux de la baie. Il s'éloignait à grandes enjambées. Le soleil, déjà près de s'enfoncer dans la Manche, jetait sur l'immense baie déserte et silencieuse un radieux flamboiement. Les flaques d'eau miroitaient avec des rougeurs sanglantes; les nappes sablonneuses et humides avaient des reflets d'or et d'améthyste, et sur cette étendue resplendissante l'ombre du marcheur se projetait démesurément agrandie. L'horloge de l'église sonna le quart après sept heures. Il n'avait déjà plus que trois quarts d'heure pour franchir l'espace compris entre le chenal de la Somme et le Crotoy. Ce trajet en ligne droite ne demande guère plus de quarante minutes; mais Natalis connaissait mal le chemin direct. Il hésitait, les flaques assez profondes qu'il était obligé de contourner ralentissaient sa marche et le désorientaient. Les minutes fuyaient, et il me semblait qu'il n'avancait pas. La distance entre lui et le Crotoy paraissait encore si longue !.. Les mains crispées contre la barre de la fenêtre, je faisais au ciel une muette prière. — Qu'il arrive seulement ! m'écriai-je. — Pendant ce temps, sous ma croisée, des promeneurs passaient en causant tranquillement, des enfans chantaient des rondes sur la levée, des pêcheurs se hélèrent d'une barque à l'autre. Le contraste de cette vie familière et indifférente avec l'horrible angoisse qui me serrait la gorge me causait une impression poignante. Natalis marchait toujours; je ne le distinguais plus que comme un mobile point noir au milieu de la baie solitaire. Tout à coup un murmure sourd se fit entendre vers l'ouest, semblable au bourdonnement d'une foule lointaine ou au bruit d'un train en marche. Je me redressai toute frissonnante. C'é-

tait impossible, ce ne pouvait être déjà la marée, car les trois quarts pour huit heures n'étaient pas même sonnés. Le grondement tumultueux s'accrut. Hélas ! c'était bien la rumeur grossissante du flot, et Mira s'était trompée de vingt minutes. Déjà au loin j'apercevais les crêtes des vagues rougies par les dernières lueurs du couchant ; je voyais tourbillonner dans le ciel les oiseaux de mer qui précèdent la marée montante et l'annoncent avec leurs cris aigus. Natalis s'en était aperçu comme moi. Le mobile point noir s'arrêta hésitant, puis recula en arrière. Les flots roulaient toujours ; déjà l'eau du chenal remontait avec des remous écumeux. Je distinguai alors le malheureux qui revenait précipitamment dans la direction de Saint-Valery ; il franchissait les bancs de sable et les eaux stagnantes dans une course folle. Le soleil avait disparu, et une brume croissante le déroba bientôt à ma vue fatiguée. Je fermai les yeux un moment, mais un tonnerre formidable de vagues bouillonnantes me les fit brusquement rouvrir. Les eaux couvraient toute la baie, et à la clarté de la pleine lune qui se levait, je les voyais s'agiter convulsivement entre les deux rives. Je poussai un cri ; Modeste accourut. — Ah ! lui dis-je, il est perdu ! — Au même moment, de vives lueurs scintillèrent à l'extrémité du Crottoy. C'était la maison de Mira Strany qui s'illuminait pour servir de signal à Natalis, et qui jetait sa lumière cruelle sur l'étendue houleuse et solitaire où le malheureux venait de s'engloutir.

Ce fut le lendemain seulement, à marée basse, que des pêcheurs trouvèrent son corps, échoué comme une épave au pied d'une estacade. La vague avait mis ses vêtements en lambeaux, et sa pâle tête nue était enfouie dans le sable.

XII.

On enterra Natalis dans ce verdoyant cimetière de Saint-Valery où les tombes sont si pressées les unes contre les autres. Pendant quelques jours, sa mort défraya les conversations de la ville et de l'établissement des bains, puis l'émotion se calma, les rumeurs s'apaisèrent, et le poète fut oublié. Dès le lendemain de la catastrophe, j'avais fait appel à la fidèle amitié de M. Desprairies ; je le suppliais d'accourir près de moi. J'informai également ma belle-mère de la mort de mon mari, je la chargeai de l'annoncer à qui elle le jugerait convenable. Quant à moi, je n'avais ni la force ni le désir d'entretenir les gens de regrets que je n'éprouvais pas. D'ailleurs à qui aurais-je écrit ? Depuis longtemps mon père ne s'occupait plus de moi ; ma grand-mère, devenue complètement aveugle, n'aurait même pas

pu lire ma lettre; je préférais lui dire moi-même l'histoire de mon brusque veuvage aussitôt que je serais arrivée à Trois-Fontaines, car je comptais m'y réfugier le plus tôt possible. Je ne fis d'exception que pour une seule personne, parce que celle-là avait lu déjà dans mon cœur et en connaissait les plus intimes secrets; j'écrivis à Armand. Je lui contai le tragique dénoûment, je lui parlai de mon très prochain départ pour Trois-Fontaines, et j'ajoutai que j'espérais retrouver là-bas ses bons conseils et sa solide affection; puis, comme j'ignorais sa résidence actuelle, je lui adressai ma lettre à Paris, à son atelier.

Trois jours après, mon vieil ami Desprairies arriva et me trouva encore sous le coup de l'épouvante. Depuis la terrible soirée, j'étais en proie à un tremblement nerveux; je ne pouvais plus voir l'affreuse baie, et je m'étais renfermée dans la petite chambre de Modeste, qui donnait sur la campagne. A deux reprises, Mira Strany essaya de pénétrer jusqu'à moi, mais je refusai de la recevoir; elle comprit, et n'insista plus. La vue de mon vieux cher maître me fit du bien; je me jetai dans ses bras; pour la première fois, je pus pleurer, et je me sentis un peu plus calme. L'excellent homme jugea que le plus pressé était de me faire changer d'air et de m'arracher aux pénibles impressions de Saint-Valery. Il m'emmena au Tréport, puis de là à Dieppe et au Havre. Nous parcourûmes ainsi toute la côte normande à petites journées. Les paysages verts et plantureux de la Normandie, le dévouement paternel de M. Desprairies, les bonnes caresses de Modeste, finirent par me rasséréner. Peu à peu la terreur qui pesait sur mon âme s'allégea, les rêves funèbres qui hantaient mon sommeil s'évanouirent, je commençai à respirer. Je m'éveillais enfin du cauchemar qui pendant deux ans avait envahi ma vie. Je m'intéressais de nouveau aux choses de la nature, je m'écriais : Comme les fleurs sont belles, comme le ciel est bleu ! On eût dit que depuis longtemps je n'avais plus vu ni fleurs, ni ciel, ni verdure. Ma santé se fortifiait, mes joues reprenaient des nuances rosées, et quand je me coiffais, j'éprouvais de nouveau en maniant mes nattes épaisses un naïf orgueil. — Songez, petite, me répétait M. Desprairies, que vous n'avez que vingt ans, et que la vie belle et bonne est encore presque tout entière devant vous.

Oui, j'étais libre, j'étais jeune, et la vie pouvait encore être clémente pour moi. Le ciel voudrait sans doute me dédommager de mes années d'épreuves. J'avais au début tourné les plus douloureuses pages du livre, et j'espérais bien que les suivantes ne m'entretenaient plus des mêmes navrantes histoires. Je me souviens qu'un soir, dans un petit village de la vallée d'Auge, j'entendis avec

ravissement un joyeux carillon de cloches argentines. Les larmes me montèrent aux yeux, et je songeai aux claires sonneries de mon cher village de Trois-Fontaines. Il me sembla que je gravissais le sentier pierreux qui mène à notre église et qu'Armand me donnait le bras. — Pourquoi non? me disais-je en m'abandonnant à cette sorte d'hallucination, il m'aime profondément et sérieusement; depuis son enfance, son cœur n'a battu que pour moi; aujourd'hui que je suis libre, je vais pouvoir enfin lui confier sans remords que je l'aime à mon tour passionnément. — Où était-il? avait-il reçu ma lettre, et dans quels sentimens l'avait-il lue? Je me le figurais revenant au soir de son atelier de la *Gorge aux pommiers*, et, comme moi en ce moment, écoutant tinter l'*angelus*, tandis que sa pensée fidèle s'envolait lentement vers mon souvenir avec les vibrations de la cloche...

Après un mois de voyage, je fus prise d'un vif désir de rentrer à Paris. Il me tardait de savoir des nouvelles d'Armand, de quitter pour toujours cet appartement de la rue Vanneau, si plein de souvenirs détestés, et de m'enfuir vers Trois-Fontaines. Hélas! rue Vanneau, je ne trouvai à mon adresse que des lettres indifférentes. Pas un mot d'Armand! J'allai chez ma belle-mère, elle me reçut avec une figure compassée et de doucereuses démonstrations où je sentais percer une irritation sourde. Elle s'apitoya longuement sur la triste fin de Natalis. — Pauvre garçon! dit-elle, mourir si jeune quand on a tant de talent! Hélas! il n'a pas été compris comme il devait l'être, et on ne lui rendra justice que plus tard.

Je demeurai muette devant l'étalage de ses regrets. — Enfin, ajouta-t-elle avec une intention méchante, ceux qui devraient partir restent, et ceux qui devraient rester s'en vont. Te voilà libre et maîtresse de tes actions. Pareille chose ne m'arrivera pas, à moi! — Elle me lança son perfide regard oblique et continua : — A propos, as-tu des nouvelles de ton ami Armand?

Je répondis que non; ma figure trahissait sans doute l'étonnement que je ressentais de ce long silence d'Armand, car M^{me} Hermance reprit avec une soudaine vivacité : — Lui as-tu écrit?

— Oui, répliquai-je, et je sentis que je rougissais, il y a un mois environ, je lui ai écrit à Paris.

Les traits de ma belle-mère reprirent leur froide impassibilité, et un singulier sourire glissa sur ses lèvres. — A Paris? fit-elle; en ce cas, il n'a pas reçu ta lettre. Il était en Italie, et à son retour il n'est point repassé ici; mais, puisque tu vas à Trois-Fontaines, tu le verras, car il y est rentré.

— Comment le savez-vous? m'écriai-je étonnée.

— Je le sais, répondit-elle lentement. Je l'ai appris par quelqu'un

qui l'a rencontré. Tu le retrouveras là-bas dans l'atelier qu'il s'est fait bâtir, tu lui conteras de vive voix ce que tu lui écrivais, et la surprise n'en sera que plus grande.

Il y avait dans les intonations de sa voix quelque chose qui me mettait mal à l'aise. Je la quittai brusquement, et je me hâtai de faire les préparatifs nécessaires pour gagner Trois-Fontaines. M. Desprairies devait m'y accompagner avec Modeste, et nous partîmes par un des premiers trains du matin. A mesure que le convoi se rapprochait de la station de Sermaise, mon cœur battait, je me sentais dévorée par une fiévreuse inquiétude, et je ne pouvais tenir en place. Mon vieil ami, qui s'était aperçu de mon agitation, me questionnait doucement. Je ne voulus pas lui cacher plus longtemps l'affection déjà ancienne d'Armand, et mon amour, hélas ! trop tardif ; je lui confiai tout : espoirs, craintes et projets. Si Armand m'aimait toujours, ma ferme intention était de devenir sa femme à l'expiration de mon deuil légal. — J'abandonnerai, dis-je, à M^{me} Hermance cette rente des dames de Grandclos que je touche encore et qui me pèse. Il me restera une quarantaine de mille francs. De cette façon je n'arriverai pas auprès d'Armand comme une mendicante ;... ce sera assez pour lui, s'il m'aime encore, et ce sera toujours trop pour moi, s'il ne m'aime plus.

Mais je rejetais bien loin cette douloureuse supposition. Son cœur était trop fidèle, son affection trop vraie, pour qu'il eût pu m'oublier en si peu de temps. — Assurément il m'aime toujours, disais-je à M. Desprairies, et pourtant son silence m'inquiète. — Je tremblais d'impatience en songeant que j'avais encore de longues heures d'attente à subir.

— Savez-vous ce que nous ferons, petite ? s'écria mon brave ami, que tourmentait mon angoisse de plus en plus visible, nous laisserons nos bagages à la station, Modeste ira tout droit au village annoncer notre arrivée, et nous pousserons tous deux jusqu'à l'atelier de M. Delorme. Comme il sera trois heures à peine, nous aurons chance de le rencontrer ; de cette façon vous pourrez lui serrer la main, et vous n'en dormirez que mieux ce soir.

J'acceptai avec joie cette proposition. A notre arrivée, nous montâmes dans l'omnibus, et à la croix du carrefour Modeste seule prit le chemin du village ; quant à nous, nous suivîmes pédestrement la tranchée qui descend vers la *Gorge aux pommiers*.

Je connaissais très exactement le chemin, l'ayant déjà fait bien des fois. Nous avançons lentement, car mon vieil ami n'était plus très ingambe, et, chose singulière, je ne ressentais plus la même impatience d'arriver. Au moment de revoir Armand et de lui annoncer que j'étais libre, j'avais un secret raffinement de volupté à

retarder la venue de cet instant si ardemment désiré. On était aux premiers jours d'octobre, il faisait un beau temps d'automne. Les aliziers commençaient à s'empourprer, les hêtres revêtaient leurs riches teintes d'un roux violet; dans les cornouillers rouges de fruits, les mésanges murmuraient un léger gazouillis. Je suivais des yeux le vol onduleux des fils de la Vierge qui se balançaient dans l'air tiède, j'écoutais les appels lointains des ramasseuses de faines, et je goûtais avec délices le plaisir de sentir chacun de mes pas me rapprocher de la demeure d'Armand. Enfin, au fond de la gorge, nous vîmes scintiller au soleil les châssis vitrés de l'atelier, Je reconnus les pommiers sauvages, la fontaine filtrant sous leurs racines, et dans l'éloignement la hutte des sabotiers où Armand m'avait si brusquement révélé sa passion.

La porte de l'atelier était grande ouverte, et sur le seuil un petit paysan lavait des pinceaux. D'une voix mal assurée, je lui demandai si M. Delorme était chez lui.

— Non, madame, répondit le petit gas en écarquillant ses yeux ronds, il est dans le bois en train de dessiner, mais il ne tardera guère, et vous pouvez l'attendre.

M. Desprairies s'assit devant la porte, et j'allai m'accouder à la pierre moussue qui surplombait au-dessus de la source, toute semée de vertes lentilles d'eau.

J'attendis là une heure peut-être, je ne sais, car le tourbillonnement de mes pensées m'empêchait d'avoir une notion exacte du temps. Tout à coup, sur les cailloux d'un petit chemin masqué par de hautes *tailles*, j'entendis résonner un pas net, rapide et solidement cadencé... C'était son pas. Je le reconnaissais bien pour l'avoir souvent épié, l'été précédent, à l'heure de la veillée, quand il retentissait dans la grand'rue sonore. Bientôt Armand déboucha du taillis. Je le vis apparaître devant moi, dans le vert encadrement des cépées, beau, jeune, vigoureux, joyeusement éclairé par un rayon de soleil. Il ne m'avait pas vue tout d'abord; lorsque ses yeux se tournèrent vers la source : — Madeleine! s'écria-t-il.

— Oui, Armand, c'est bien moi, et voici mon vieil ami, M. Desprairies, dont je vous ai si souvent parlé.

M. Desprairies s'était levé et s'avancait en saluant. Armand pâlit; il nous regardait comme s'il eût contemplé deux revenans, et son profond saisissement me touchait plus que les plus douces paroles.

— Vous êtes en deuil, Madeleine, dit-il enfin, que vous est-il arrivé?

— M. La Jonchère est mort. Je vous l'avais écrit il y a un mois, ma lettre ne vous sera point parvenue sans doute, Armand?

— Il y a un mois, murmura-t-il d'une voix sourde, un mois! Je

n'ai rien su; mais vous-même, Madeleine, n'avez-vous point reçu mes lettres?

— Non, aucune; mais qu'importent des lettres égarées, puisque nous pouvons maintenant causer longuement? Je vais me fixer à Trois-Fontaines. A présent que me voilà maîtresse de ma vie, je veux n'en disposer que pour mes amis. M'en voulez-vous, Armand, d'être la première à vous apprendre que je suis libre?

Je lui tendis la main. Il se recula. — Hélas! fit-il en laissant retomber ses bras d'un air désespéré.

— Qu'y a-t-il? m'écriai-je, tandis qu'un horrible pressentiment me glaçait le cœur.

— Vous êtes libre, Madeleine, et moi, misérable! je ne le suis plus...

— Marié! — Je m'appuyai contre la pierre de la fontaine, car je sentais que quelque chose venait de se briser en moi. M. Desprairies, me voyant pâle comme une morte, s'était approché et avait pris ma main.

— Pardonnez-moi, Madeleine, dit Armand d'une voix morne, tout cela est fatal et va nous faire souffrir cruellement tous deux. Malgré ce que vous m'aviez dit ici même, — et il montrait du doigt la hutte des sabotiers, — vous pensez bien que ma vie vous appartenait toujours. Il y a un mois, quand cette question du mariage s'est agitée, je vous ai écrit une première fois, rue Vanneau, pour vous demander ce que je devais faire. Je n'ai reçu aucune réponse, et, vous supposant absente, je vous ai adressé une seconde lettre que j'ai mise sous enveloppe à l'adresse de M^{me} Hermance, en priant votre belle-mère de vous la faire parvenir.

— Ah! ma belle-mère! murmurai-je. — Je me rappelai le sourire méchant et les étranges paroles de M^{me} Hermance, et je compris tout : sa main malfaisante devait jusqu'au bout aggraver la violence des coups qui me frappaient.

— Dans cette lettre, poursuivit-il, je vous contais mon histoire depuis le jour où vous vous étiez enfuie loin de moi. J'étais alors désespéré, Paris me faisait horreur et je partis pour l'Italie. A Rome, je retrouvai mon protecteur et mon maître, le peintre T... Il était mortellement malade et se désolait de laisser après lui son unique enfant seule au monde et sans soutien. Un jour, il me prit à part et me demanda comme une grâce de devenir le mari de sa fille. J'avais contracté depuis longtemps envers T... une grosse dette de reconnaissance, et puis, Madeleine, je vous savais enchaînée à un autre, et vous m'aviez enjoint de vous oublier par tous les moyens. Je crus que je me guérirais peut-être ainsi de mon impossible amour. Pourtant je ne voulais rien promettre avant d'avoir votre consentement;

mais la fatalité s'en est mêlée, mes deux lettres sont restées sans réponse; le vieux T... déclinait et devenait de jour en jour plus pressant,... et je me suis marié.

Il m'avait dit tout cela doucement, d'une voix humble et brisée. Je l'écoutais, penchée vers la source où mes larmes tombaient lentement. Quand il eut fini, je relevai la tête. — Elle est ici? lui demandai-je.

— Non. Elle est en Alsace, chez des amis. Je suis venu à mon atelier chercher des études que j'y avais laissées, et je repars dans deux jours.

— Adieu, Armand, le ciel ne m'avait pas faite pour être heureuse, et je ne vous en veux point.

Il détourna la tête, je pris le bras de M. Desprairies, et nous nous en allâmes lentement vers Trois-Fontaines...

2 novembre 186.. — Le bonheur n'a pas voulu de moi, et c'est bien fini pour cette vie. J'ai été reprise de la maladie dont j'avais déjà souffert ici, il y a trois ans; mais cette fois ni le régime de l'étable, ni l'air des bois ne me guériront. Avant peu de temps, Armand pourra sans crainte amener sa femme à Trois-Fontaines... La toux déchire ma poitrine. J'ai cependant encore la force de me lever et d'écrire feuille par feuille la triste histoire de mon enfance et de ma jeunesse. Je me souviens des plus petites choses avec une lucidité extraordinaire, et j'éprouve une amère jouissance à rassembler tous ces souvenirs. Près de moi, ma vieille grand'mère tricote, assise dans son fauteuil. C'est presque un bonheur qu'elle soit maintenant aveugle : elle ne voit ni mes joues creuses ni mes mains amaigries et transparentes; je lui persuade que je vais mieux. Modeste et M. Desprairies me soignent comme une enfant, et maintenant que mon sort est à jamais fixé, je ne forme plus qu'un souhait, c'est de m'en aller bien vite ailleurs... Le bonheur n'a point voulu de moi; j'irai vers celui qui a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » Il me donnera peut-être une compensation. Hélas! il me la doit bien.

25 novembre. — Je n'ai plus la force de lever les bras pour me coiffer, et je laisse mes cheveux tomber sur mes épaules comme au temps où j'étais enfant. Cette après-midi, il faisait un peu de soleil, et dans le *mais* j'ai entendu le chant voilé d'un petit rouge-gorge. Je me suis rappelé mon pauvre *Tireli*, et il m'est venu des larmes dans les yeux tandis que j'écoutais ce triste chant d'arrière-saison. Pauvre petit rouge-gorge perdu au milieu du jardin sans feuilles,

comment vas-tu supporter ces longs jours neigeux de l'hiver qui accourt? où te réfugieras-tu jusqu'à ce qu'il y ait des feuilles vertes? Moi du moins, ma course est achevée, je sais que je ne verrai plus les œillets rouges dans les plates-bandes du *mais*. C'est ailleurs que j'assisterai à la fête de l'éternel printemps.

M. DESPRAIRIES A M. MAUCLERC, A BRUXELLES.

« Trois-Fontaines, 28 novembre. — Madeleine veut vous embrasser avant de mourir. Hâtez-vous! »

M. DESPRAIRIES A M. MAUCLERC, BRUXELLES.

« Ce 30 novembre. — Monsieur, j'avais cru devoir vous annoncer l'état désespéré de notre pauvre Madeleine; j'espérais que vous viendriez l'embrasser, ainsi qu'elle le désirait. Vous étiez sans doute absent quand ma dépêche est arrivée à Bruxelles. Maintenant je n'ai plus qu'à vous instruire de ce qui s'est passé. — Madeleine était atteinte de la maladie qui a emporté sa mère. A partir de son arrivée à Trois-Fontaines, le mal n'a fait que s'accroître. Cependant elle se levait encore chaque jour et passait ses après-midi étendue dans un fauteuil. Vêtue de son long peignoir blanc, les cheveux à demi dénoués, elle ressemblait à sa mère d'une façon frappante. Avant-hier, les souffrances s'aggravant, elle demanda un prêtre et fut administrée. Hier elle semblait se trouver mieux; elle s'était assise sur son lit; Modeste et moi, près de son chevet, nous essayions de la reconforter avec quelques paroles d'espoir. Je lui disais que je l'emmènerais à Saint-Clémentin si tôt qu'elle serait un peu plus forte, que nous retournerions ensemble à la *borderie* des Touches, qu'à son âge aucune maladie n'est sans remède. Elle secoua la tête, étendit son bras amaigri, et traça lentement sur son drap, du bout du doigt, ce seul mot : *Guignon*. Je me détournai pour lui cacher mes larmes; quand mes yeux revinrent se poser sur elle, tout était fini, et la pauvre Guignon avait cessé de respirer. — Je ne vous écrirai pas plus longuement, monsieur. La douleur que je ressens ne me le permet pas. Puisque je n'ai pu vous voir ici, je dois vous faire part de la dernière volonté de votre enfant. Madeleine m'avait souvent témoigné le désir de retourner à Saint-Clémentin et de mourir au pays où elle était née. Accordez-moi l'autorisation d'emmener son corps là-bas, pour qu'elle dorme au moins dans le petit cimetière des Palatries, près de sa mère. »

ANDRÉ THEURIET.

LORD ET LADY BYRON

LES CONFIDENCES DE MISTRESS BEECHER STOWE.

- I. *Lord Byron jugé par les témoins de sa vie*, Paris 1868. — II. *The true story of lady Byron's life*, par Harriet Beecher Stowe, Boston 1869. — III. *A Vindication of lord Byron*, par Alfred Austin, Londres 1869. — IV. *Médora Leigh*, Londres 1869. — V. *Lady Byron vindicated*, par Harriet Beecher Stowe; Londres 1870. — VI. *The Stowe Byron controversy*, Londres 1870. — VII. *The true story of lord and lady Byron*, Londres 1870. — VIII. *La Jeunesse de lord Byron*, par l'auteur de *Robert Emmet*, Paris 1872. — X. *Lord Byron*, par Karl Elze, Berlin 1870.
-

I.

Le mariage de lord Byron a été certainement la plus malheureuse action de sa vie; sa conduite à l'égard de sa femme, qui a déchainé contre lui l'opinion publique en Angleterre, lui est encore reprochée après sa mort. Lady Byron, morte à son tour, semble avoir légué à des mains trop obéissantes le soin d'une vengeance posthume, comme si elle n'était pas assez vengée par le long exil et par la fin douloureuse du poète. Le débat soulevé à ce propos en Angleterre et en Amérique, grâce aux confidences inattendues de mistress Beecher Stowe, commençait à peine lorsque la guerre de 1870 a détourné notre attention vers des soucis plus graves. Nous pouvons le reprendre aujourd'hui en toute liberté d'esprit, dans des conditions de sang-froid et d'impartialité que ne possédaient pas toujours les combattans de la première heure.

Qu'on ait pris parti pour la femme ou qu'on ait plaidé la cause du mari, on a généralement négligé, dans la chaleur de la discussion, de remonter jusqu'à l'origine même de leurs rapports, jusqu'aux circonstances qui ont précédé et amené leur liaison. On ne peut déterminer cependant la part de responsabilité qui revient à chacun, si

l'on ne sait à quoi s'en tenir sur les dispositions morales des deux époux, au moment où tous deux concluaient librement une si fatale union. Comment l'homme d'Angleterre le plus indépendant, le plus capricieux dans ses goûts et le plus mobile dans ses résolutions, se laissa-t-il enchaîner par un lien si pesant à l'âge où une précoce expérience de la vie semblait devoir le défendre contre toutes les surprises? Comment une jeune personne d'un caractère réservé, sérieuse et réfléchie, engagea-t-elle si légèrement sa foi sans qu'aucune illusion lui fût permise sur des défauts trop connus du public pour être ignorés d'elle? Au fond, miss Milbanke, quoique en apparence moins pressée, témoigna plus de bonne volonté pour le mariage que son futur mari. Peut-être ne se souvint-elle point assez plus tard qu'il eût dépendu d'elle d'échapper à cette alliance, et qu'en l'acceptant après deux années de réflexion elle avait paru la désirer plus que la craindre.

Un an avant de se marier, lord Byron écrivait dans son journal : « Si je suis sincère avec moi-même, chaque page devrait réfuter et contredire la page précédente. » Cet esprit violent et malade, mais trop clairvoyant et trop fier pour se tromper ou pour se flatter, savait mieux que personne de quel tissu de contradictions se composait son existence. Amitié, amour, plaisir, succès, gloire, tout avait pour lui son prix à certaines heures, mais sans qu'aucune impression fût assez durable pour le préserver du dégoût et de la satiété. Les êtres qu'il aimait le mieux, auxquels il avait donné, dont il avait reçu le plus de témoignages d'affection, il les abandonnait ou les voyait partir sans un regret, quelquefois même avec joie, comme si leur éloignement le délivrait d'une importunité. Tout jeune, il fuyait volontairement son pays, sa mère, sa sœur, ses amis, pour entreprendre un périlleux voyage. Au bout de deux ans, le retour le laissait aussi indifférent que le départ l'avait trouvé froid. A travers les champs de bataille de l'Espagne, dans les défilés des montagnes peuplées de guérillas, au fond de l'Épire, à la cour barbare d'Ali-Pacha, sur les bords de l'Achéloüs, au milieu des forêts de l'Acarmanie, au pied des rochers de Delphes et du Parnasse, le fidèle Hobhouse l'avait suivi; lui-même rendait justice aux qualités de son compagnon de voyage, et cependant il poussait un soupir de soulagement lorsque, s'étant fait débarquer à l'île de Zéa pendant qu'Hobhouse continuait sa route vers l'Angleterre, il se retrouvait enfin seul, sur une terre inconnue, parmi des étrangers. Ce qu'il aimait la veille lui déplaisait le lendemain; un besoin continuel de changement et d'excitation le portait d'objet en objet sans qu'il pût s'arrêter à aucune habitude ni subir aucune contrainte. Un jour, il s'enfermait dans sa chambre, écrivait du matin au soir, fiévreux, agité, en proie au démon poétique; le lendemain, las de l'activité de

la pensée, il ne se souciait plus que d'exercer ses muscles, que de fatiguer son corps; à le voir nager, monter à cheval, boxer, faire des armes, tirer le pistolet, on l'eût pris pour le moins poétique des *sportsmen*. Toute une semaine il vivait de biscuit et de *soda-water*; puis tout à coup, mourant de faim, il se gorgeait de nourriture et vidait en un seul repas trois bouteilles de bordeaux. Rien de plus inégal que son humeur : avec ses amis, plein de verve, de gaieté, de saillies, il imaginait les plaisanteries les plus bouffonnes et les plus imprévues; personne ne savait mieux que lui animer une causerie du soir, égayer un souper jusqu'aux premières lueurs du matin. Se montrait-il au contraire en public, au milieu d'un cercle nombreux, il affectait une indifférence hautaine et glaciale, il se drapait dans la sombre mélancolie de Childe-Harold, du Giaour, du Corsaire, avec le secret espoir d'étonner la foule et d'être assimilé par elle à ces personnages mystérieux que son génie rendait populaires. Il y avait sans doute beaucoup de parti-pris et de mise en scène dans cette attitude désespérée; c'était un rôle étudié pour la circonstance; lui-même se moquait dans l'intimité de ses airs tragiques, « excellent moyen, disait-il, de tenir à distance les importuns. »

S'il se débarrassait ainsi des obsessions du vulgaire, il n'arrachait point aussi facilement de son âme la tristesse qui en faisait le fond. Sa gaieté tout extérieure, provoquée par le mouvement d'un esprit vif et par le besoin de se distraire, s'éteignait subitement dès qu'il se trouvait en face de lui-même. De bonne heure, il avait témoigné des dispositions mélancoliques qui ne se dissipèrent point avec les années. Quelle triste enfance que la sienne ! Par quels commencemens douloureux il entra dans la vie ! Son père, prodigue et libertin, mourut avant d'avoir pu s'occuper de son éducation, sans même lui laisser un souvenir respecté; sa mère, tour à tour tendre et violente, l'éleva dans des alternatives de caresses et de menaces; le premier exemple, la première leçon qu'elle lui donna fut de ne jamais se contenir, de s'abandonner à tous les emportemens de la passion. Tout enfant, il la voyait mettre en pièces devant lui ses robes et ses chapeaux. Un jour, dans un accès de colère, elle lui jeta des pincettes à la tête et faillit le tuer sur le coup. « Savez-vous que votre mère est folle ? lui disait un de ses camarades. — Je le sais, » répondit-il d'un air sombre. — « Laissez passer mistress Byron en fureur, » s'écriait-il en ouvrant sur le passage de sa mère une porte à deux battans. En faut-il davantage pour qu'une secrète amertume empoisonne désormais tous les biens de la vie ?

Un autre malheur, dont il ne se consola jamais, assombrit encore son caractère. Un de ses pieds, tordu au moment de sa naissance, resta légèrement boiteux. On le soumit en vain, pour le guérir, aux

traitemens les plus pénibles; on emprisonna sa jambe dans des bandages orthopédiques, dans un appareil en bois qui l'empêchait de dormir; il supporta ces souffrances sans se plaindre, mais sans obtenir aucun résultat. Le sentiment de cette infirmité le poursuivit partout; ni son rang ni sa gloire ne lui parurent une compensation suffisante de ce qui lui manquait pour être l'égal des autres hommes. Une de ses plus constantes préoccupations fut de dissimuler son pied malade par la forme de ses vêtemens, par sa manière de marcher, par son audace et par son adresse dans tous les exercices du corps; à force de volonté et d'énergie, il parvint à corriger l'infériorité que la nature lui infligeait, en se mesurant à la nage, à l'escrime, à la boxe avec les hommes les plus robustes de l'Angleterre. Être fort et le paraître, voilà ce qui devint pour lui presque aussi important, plus important peut-être, que d'acquérir la renommée poétique; mais au prix de quels sacrifices y réussit-il? Quelle obligation de penser à soi et quelle perpétuelle contrainte! Une tendance à l'embonpoint, héréditaire dans sa famille, lui faisant craindre que le plus faible de ses deux pieds ne pût supporter le poids de son corps, si son corps devenait trop lourd, il s'astreignit à un régime frugal, contre lequel la nature réclamait, qu'il interrompait fréquemment par des excès et qui en peu d'années délabra son estomac. Un caractère impatient, forcé de compter tous les jours avec de telles misères, s'en irrite et en souffre. La misanthropie de lord Byron, l'amertume hautaine de son scepticisme, l'agitation continuelle de son esprit, ses révoltes contre l'opinion et ses explosions de colère, tout le malaise moral qui trouble et empoisonne sa vie, viennent en grande partie de ses souffrances physiques. La gloire et l'amour, le succès de ses œuvres et les passions ardentes qu'il inspirait pouvaient l'étourdir un instant, mais dès qu'il rentrait en lui-même, il y retrouvait le mal qui le consumait. Au sortir d'un entretien étincelant de gaieté, il avouait à Moore qu'il se sentait le plus malheureux des hommes. Après quelques mois de mariage, lady Byron porta sur lui un jugement analogue. La réflexion le ramène inévitablement à des idées sombres. Les mots de tristesse, de fatigue, d'ennui, reviennent à chaque page dans son journal. « De tous les verbes, écrit-il, celui que je conjugue le plus est le verbe *s'ennuyer*. »

De là le besoin d'émotions fortes qui secouent l'âme et l'arrachent à la monotonie de ses pensées ordinaires. De là aussi l'amour des grands spectacles de la nature, si bien faits pour apaiser les douleurs incurables. Petit-fils d'un marin, né et élevé sur les côtes de l'Océan, lord Byron aimait avec passion toutes les scènes de la mer; sur les flots irrités, à travers le sifflement de la tempête, il savourait l'àpre volupté du péril et de la lutte; la calme étendue des eaux

reposait son âme endolorie par l'image d'une sérénité inaccoutumée. Les malheureux furent la société des hommes; le monde n'a que de l'indifférence pour des douleurs qu'il ne comprend pas toujours et qu'il ne dépend pas de lui de partager. Byron, sans se chercher lui-même, cherchait la solitude : c'est là seulement qu'il retrepait ses forces; il y retrouvait, avec le sentiment de blessures toujours saignantes, le meilleur moyen d'échapper à l'obsession douloureuse qui le poursuivait par la contemplation des spectacles naturels ou par l'effort énergique du génie aux prises avec le malheur. Il y a des âmes lyriques que ni la douceur de l'amitié ni les caresses de l'amour ne consolent aussi bien dans leurs heures d'amertume que les confidences involontaires qu'elles se font à elles-mêmes avant de les faire au public. L'âme de Byron était de celles-là. On montre encore au cimetière de Harrow, sous un grand orme, une tombe où il aimait à s'asseoir, loin de ses camarades, où la nuit le surprenait quelquefois absorbé dans ses rêves. Pendant ses voyages en Orient, après s'être baigné sur quelque plage solitaire, il s'arrêtait de longues heures à contempler du haut des rochers l'immensité de la mer. Il confessait lui-même, un peu plus tard, qu'en compagnie de la femme la plus aimée il lui arrivait souvent de soupirer après la solitude.

Tel était le jeune homme de vingt-six ans dont miss Milbanke acceptait, au mois de septembre 1814, les propositions de mariage. Quoiqu'elle ne le connût qu'imparfaitement, elle en savait assez sur son compte pour avoir refusé sa main une première fois, au commencement de 1813. Lord Byron ne dissimulait pas ses défauts, il en tirait plutôt vanité par amour du bruit et de l'effet. Il ne lui déplaisait pas d'ajouter à sa réputation de grand poète celle d'un héros de roman. Qu'on le crût capable, comme les personnages de ses poèmes, comme le Giaour et le Corsaire, d'inspirer de grandes passions, il s'en félicitait plutôt que de s'en plaindre; qu'on lui attribuât même des aventures d'un ordre moins élevé, il ne prenait aucun soin de s'en défendre. Il encourageait volontiers par des airs mystérieux ou des demi-confidences les exagérations de la médisance publique, qui prête toujours à un homme célèbre plus de bonnes fortunes que la réalité ne lui en procure. Dès 1813, miss Milbanke ne pouvait ignorer ce qui se répétait partout; on avait nécessairement parlé devant elle, dans le monde où elle vivait, des succès de lord Byron, de l'admiration qu'il inspirait à la société anglaise, et des passions qu'il avait fait naître. C'étaient même les raisons apparentes de son refus. Une jeune personne fière et d'un esprit élevé devait exiger de son mari des qualités bien différentes de celles que la renommée attribuait au poète. Il semble néanmoins que dès cette époque miss Milbanke, sans vouloir s'engager, éprouva un attrait

involontaire pour celui dont elle refusait la main, et comme une frayeur secrète d'être obligée de rompre avec lui. Non-seulement sa réponse négative fut enveloppée, ainsi qu'il est d'usage, des formes les plus courtoises et les plus flatteuses, mais plus tard elle exprima le désir de continuer une correspondance déjà commencée entre eux, et lui écrivit depuis lors les lettres les plus amicales. Quant à lui, il avait songé au mariage sans amour, par pure lassitude de la vie déréglée qu'il menait, pour se ranger et *faire une fin*. Son cœur demeurant libre, il lui en coûtait peu de correspondre amicalement, même sans prétention personnelle, avec une femme distinguée dont il estimait l'esprit autant que le caractère.

Quelle personne était-ce que miss Milbanke en 1813 ou en 1814? Nous ne connaissons d'elle d'autres portraits que ceux que nous trace son futur mari. D'après le témoignage de lord Byron, nous pouvons nous la représenter non peut-être telle qu'elle était en réalité, mais du moins telle qu'il la voyait alors. « Aujourd'hui, écrivait-il dans son journal le 30 novembre 1813, reçu une bien jolie lettre d'Annabella, à laquelle j'ai répondu. Quelle chose étrange que notre situation respective et notre amitié, sans une seule étincelle d'amour de part ni d'autre, et tout cela produit par des circonstances qui généralement amènent la froideur d'un côté et l'aversion de l'autre! C'est une femme vraiment supérieure et très peu gâtée, ce qui est étonnant chez une héritière, une jeune fille de vingt ans, une future pairesse en vertu de ses droits personnels, une fille unique et une savante, qui a toujours suivi sa propre voie. Elle est poète, mathématicienne, métaphysicienne, et cependant avec tout cela vraiment tendre, généreuse, aimable et très peu prétentieuse. Une autre tête aurait été tournée par la moitié du mérite qu'elle a acquis et un dixième de ses avantages. » Lord Byron, tout en traçant cet aimable portrait, se consolait si aisément du refus de miss Milbanke qu'il se prêtait, dans le courant de l'année 1813, à plusieurs négociations matrimoniales. A ses yeux, le mariage était une simple affaire, une mesure de précaution qu'il prenait contre lui-même pour revenir à une vie plus régulière, moins agitée, moins dangereuse. « Une femme serait mon salut, » écrit-il le 16 janvier 1814. Cependant elle ne le sauvera qu'à la condition qu'il n'en devienne point amoureux; il craint pour son repos les orages des passions; c'est précisément pour les éviter qu'il songe au mariage. Cette préoccupation toute personnelle ne promettait à l'objet de son choix qu'un bonheur incertain. Thomas Moore, qui connaissait son ami, se félicite intérieurement qu'une jeune personne de grand mérite, dont il aimait la famille, n'ait pas été choisie pour une si douteuse expérience. Consoler Byron, calmer ses accès de désespoir, désennuyer son scepticisme, se donner à lui sans pouvoir espérer qu'il se donnât à son

tour, tâche délicate qu'une femme courageuse ou prompte aux illusions pouvait seule entreprendre !

II.

Miss Milbanke affronta le péril sans en connaître certainement toute l'étendue, mais sans qu'il lui fût permis d'en ignorer la gravité. Deux ans s'étaient écoulés depuis la première demande de lord Byron; elle avait eu le temps de réfléchir et de s'informer; aucun indice ne pouvait lui faire supposer qu'une réforme se fût opérée dans les sentimens et dans la conduite du poète, depuis le jour où elle avait refusé sa main. Le monde gardait de lui la même opinion. On continuait à parler de ses amours et de son originalité. Personne ne parlait de ses principes, encore moins de sa vertu. Une jeune fille de vingt-deux ans, d'un caractère aussi mûr et aussi résolu que celui de miss Milbanke, ne s'engage évidemment point dans les liens du mariage sans avoir pris ses informations et calculé ses chances de bonheur. Peut-être pour réussir compta-t-elle davantage sur sa volonté et sur son mérite que sur les qualités de son mari. En tout cas, elle se décida sans doute moins légèrement que lui. Il est difficile de jouer sa destinée avec plus d'insouciance que ne fit lord Byron lorsqu'il demanda pour la seconde fois la main de miss Milbanke. Un de ses amis, le voyant malheureux, irrésolu, inquiet du présent et de l'avenir, le supplia de se marier pour sortir d'incertitude, pour se créer enfin une règle et des devoirs. Il y consentit en thèse générale, et prononça lui-même le nom de la future lady Byron. On lui objecta avec beaucoup de force que miss Milbanke ne jouissait pas encore de sa fortune, qu'ayant des affaires embarrassées il ne pouvait épouser qu'une personne riche, et que d'ailleurs une savante ne lui convenait en aucune manière. Il se rendit si facilement à ces objections qu'il permit à son ami d'adresser une demande en son nom à une autre personne. La réponse fut négative; en la recevant, lord Byron s'écria : « Vous voyez bien que ce doit être miss Milbanke; je vais lui écrire. » Et aussitôt il prit la plume; quand il eut achevé sa lettre, son ami s'en empara en continuant à protester contre un tel choix, la lut et, la trouvant charmante, ne put s'empêcher de dire : « En vérité, voilà une bien jolie lettre, ce serait dommage qu'elle ne partît point. Je n'en ai jamais lu une plus jolie. — Alors elle partira, » reprit lord Byron, qui aussitôt la cacheta et la fit partir. En quelques minutes, avec moins de réflexion qu'il n'en faut pour des résolutions moins graves, il avait décidé de son sort.

Miss Milbanke écrivit sur-le-champ une réponse favorable, conçue dans les termes les plus flatteurs, et pour que son futur mari,

en quelque lieu qu'il se trouvât, n'eût point à attendre, ne sachant s'il était à la ville ou à la campagne, elle lui écrivit le même jour à Londres et à Newstead. Pourquoi avait-elle changé de résolution, pour quels motifs acceptait-elle enfin ce qu'elle avait refusé une première fois? Était-elle touchée de l'apparente persévérance de lord Byron, flattée d'une recherche si soutenue, séduite par la gloire d'un grand nom? Qui saura jamais ce qui se passa dans son cœur, à cette époque décisive de sa vie? Elle-même ne l'a dit à personne et ne se rendit peut-être qu'un compte fort imparfait de la complexité de ses sentimens. La reconnaissance d'une part, l'orgueil de l'autre, influèrent sans doute sur sa décision, — sans doute aussi le secret espoir de fixer cet esprit mobile, de le retenir auprès d'elle par le charme de son commerce et de le ramener à la vertu. A moins qu'elle n'ait éprouvé elle-même ce qu'on a spirituellement appelé *la tentation de l'abîme*, elle put se croire destinée à convertir ce grand pécheur, à devenir un jour l'instrument providentiel de son salut. En tout cas, elle ne se maria point par surprise, e'le ne fut pas victime d'un de ces entraînemens auxquels cèdent quelquefois les jeunes filles sans expérience; elle avait pesé depuis longtemps le pour et le contre de cette union, et, quand elle prit son parti, elle le prit en connaissance de cause. Plus tard elle n'aura le droit ni de prétexter de son ignorance, ni de rejeter sur personne la responsabilité de son choix. Elle seule aura voulu épouser lord Byron et l'aura fait librement. On serait même tenté de croire qu'au moment où elle refusait sa main une première fois elle se réservait la faculté de revenir sur ce refus, tant elle témoignait le désir de rester en relations avec lui et apportait de bonne grâce dans sa correspondance. Tandis qu'il se résignait sans efforts à son échec, qu'il frappait à d'autres portes et qu'il se fût certainement marié avec une autre, si une autre l'avait accepté, elle refusait six prétendans de suite, comme si elle voulait se conserver pour lui aussi longtemps qu'elle serait libre. Peut-être l'aimait-elle, peut-être subissait-elle le charme d'une grande renommée littéraire illustrée encore par la légende d'une vie romanesque. Quant à lui, il témoignait une joie sincère, mais exempte de passion. Le sentiment qui perce dans les lettres où il parle de sa fiancée à ses amis est un sentiment d'estime. Il ne lui reconnaît d'autre défaut que d'avoir trop de mérite; en se comparant à elle, il se juge indigne de son bonheur. Il n'entend parler de toutes parts que des qualités de miss Milbanke; ou la cite comme un modèle parmi les jeunes filles du nord. « Il n'est pas mauvais, dit-il, que l'un de nous deux ait une telle réputation; de ma part, il y aurait du déficit sur l'article de la morale. » Le mariage fut célébré le 2 janvier 1815 à Seaham, dans le comté de Durham, où demeurait sir Ralph Milbanke.

On eût dit qu'au moment de s'engager d'une manière définitive Byron était assailli de pressentimens douloureux. Il se leva tristement le matin de la cérémonie, jeta un regard mélancolique sur ses vêtemens de noce étendus dans sa chambre, et, sans demander à voir ni sa fiancée, ni sa nouvelle famille, se promena solitairement jusqu'à ce qu'on l'appelât pour se rendre à l'église. Une autre image, dit-il dans le *Rêve*, où il se donne en spectacle à lui-même, l'image de son premier amour, Mary Chaworth, se dressa devant lui au pied de l'autel. « Je le vis... avec une aimable fiancée; le visage de celle-ci était beau, mais ce n'était pas l'étoile qui avait lui sur sa jeunesse. Il se tint debout, calme et tranquille, il prononça les vœux nécessaires, mais il n'entendit pas ses propres paroles, et tous les objets tournèrent autour de lui. » Son ami Moore, qui le vit à Londres moins d'un mois avant son mariage, fut peu satisfait des dispositions où il le trouva, et ne put se défendre de quelques inquiétudes. Ces premiers nuages se dissipèrent néanmoins; les lettres qu'il écrit à ses amis dans les mois de janvier et de février 1815 ne respirent que le contentement et la bonne humeur; le mariage lui paraît le plus *ambrosial* des états; si l'on faisait des baux entre époux, il en ferait un de quatre-vingt-dix-neuf ans. Il parle aussi de la bonne santé et de la gaiété constante de lady Byron. Il est vrai que de temps en temps ses instincts d'indépendance reparaissent; il propose à Moore un voyage en Écosse et même en Italie, où leurs femmes ne les accompagneraient point. L'idée d'une longue séparation ne cause à ce nouveau marié aucune frayeur; il s'y arrête même avec une sorte de complaisance. Le 10 décembre, il lui naît une fille qui doit resserrer les liens des deux époux; mais le 5 janvier 1816 Moore reçoit une lettre dont le ton lui fait pressentir quelque chagrin domestique. La catastrophe approche; le 15 du même mois, lady Byron, à peine remise de ses couches, quitte Londres et son mari pour se rendre chez son père dans le comté de Leicester; il est convenu que lord Byron la suivra de près. Tous deux se séparent avec l'apparence de la tendresse; en route, lady Byron écrit à son mari une lettre fort affectueuse, dont on a un peu ri en Angleterre, où elle appelle Byron « son cher canard. » Puis tout à coup le père de la jeune femme notifie à son mari qu'elle ne rentrera pas au domicile conjugal. Depuis lors en effet, les deux époux ne devaient pas se revoir; ils n'avaient vécu ensemble qu'un an et quelques jours.

D'où vient cette résolution soudaine et déjà irrévocable de lady Byron? Comment écrit-elle si affectueusement à un mari dont elle se sépare, ou comment se sépare-t-elle d'un mari qu'elle paraît aimer? Entre le moment où lady Noël prie son gendre d'aller re-

joindre lady Byron à la campagne et celui où sir Ralph Noël (1) annonce au même gendre une rupture définitive, quelques jours à peine s'écoulerent; que s'est-il passé dans ce rapide intervalle? Lord Byron prétend ne l'avoir jamais su; il s'est plaint toute sa vie de n'avoir obtenu aucune explication décisive. Nous verrons plus tard qu'il était en réalité plus instruit qu'il ne lui convient de le dire au public, mais il pouvait se plaindre justement d'avoir été condamné par surprise, sans qu'on daignât ni l'entendre ni le confronter avec ceux qui l'accusaient. En tout cas, aucun grief précis ne fut officiellement articulé par lady Byron contre son mari; elle laissa planer sur les causes de la séparation la plus grande incertitude. Un certain nombre de versions, toutes très fâcheuses pour le poète, circulèrent alors dans la société anglaise et soulevèrent contre lui l'opinion publique. Voici ce que les mieux informés apprirent dès ce temps-là par les confidences d'une femme distinguée, lady Barnard, une des meilleures amies de lady Byron. D'après le témoignage de celle-ci, les premiers torts de lord Byron envers elle dateraient du jour même de leur mariage. En sortant de l'église, dans la voiture qui les emmenait, il lui aurait dit avec un méchant sourire : « Vous avez été dupe de votre imagination. Comment une femme d'autant de bon sens que vous a-t-elle pu concevoir l'espérance de me corriger? Vous verserez bien des larmes avant d'atteindre votre but. Il suffit que vous soyez ma femme pour que je vous déteste; si vous étiez la femme d'un autre, je pourrais vous aimer. » Lady Barnard, s'étonnant qu'après de telles paroles son amie eût continué la route en tête-à-tête, au lieu de rentrer à la maison paternelle, lady Byron lui aurait répondu : Je n'ai pu prendre alors au sérieux ce que me disait mon mari; j'ai cru à une plaisanterie de mauvais goût, et je me suis contentée de lui répondre que j'avais de lui une meilleure opinion que lui-même. A d'autres momens, ajoutait lady Byron, il me reprochait de ne l'avoir épousé que par vanité, pour m'attribuer aux yeux du monde le mérite de sa conversion. Quant à lui, en épousant une femme vertueuse et riche, il ne songeait qu'à rétablir sa réputation et sa fortune également compromises. Il affichait, disait-elle encore, de si mauvais principes, qu'elle aurait craint de perdre en sa compagnie le respect d'elle-même. Il sollicitait d'elle des complaisances coupables et pour elle et pour lui. Lady Byron complétait ses confidences par des détails qui seraient vraiment odieux, si on pouvait les croire réels. Suivant elle, il avait l'habitude de hanter les mauvais lieux, et, lorsqu'il en revenait le soir, il

(1) Le père de miss Milbanke avait changé de nom, depuis le mariage de sa fille, à la mort d'un de ses parens dont il était l'héritier.

s'en vantait devant sa femme; puis tout à coup il se jetait aux pieds de lady Byron, s'accusait d'être un monstre et tombait dans le désespoir. Une nuit, le voyant désespéré, l'entendant crier qu'il était perdu, qu'on ne lui pardonnerait jamais, elle eut pitié de sa douleur, s'approcha de lui, et lui dit les larmes aux yeux : « Byron, tout est oublié; jamais, jamais je ne vous parlerai de ce qui vient de se passer. » Il se releva aussitôt, disait lady Byron à lady Barnard, croisa ses bras sur sa poitrine et se mit à rire. « Que veut dire cela? lui demanda-t-elle. — C'est une simple expérience philosophique, répondit-il. Je voulais simplement savoir ce que dureraient vos résolutions. »

Qu'y a-t-il de vrai dans ces griefs? quelle transformation subissent les actes et les paroles de lord Byron en passant d'abord par la bouche de sa femme, puis sous la plume d'une amie de sa femme, trop attachée à celle-ci pour qu'on la croie impartiale? Lord Byron s'est défendu lui-même d'avoir adressé des paroles outrageantes à lady Byron le jour de son mariage; il déclare d'ailleurs que, telle qu'il la connaît, elle ne les aurait pas supportées un instant, et serait descendue sur-le-champ de voiture. Si sa femme avait été offensée et mise en défiance dès le début, pourquoi parlerait-il en écrivant à Moore de la bonne grâce naturelle que lady Byron apporte à l'origine dans les relations conjugales? Peut-être a-t-il été victime en cette circonstance de son goût pour la plaisanterie; à moins de le connaître à fond, on distinguait difficilement chez lui le sérieux du badinage; il aimait à se moquer de lui-même et de ceux qui l'écoutaient; il s'attribuait des vices qu'il n'avait jamais connus, des actions qu'il n'avait jamais faites, pour le simple plaisir de mystifier ses auditeurs. Rien ne l'amusait plus que de se représenter sous des couleurs étranges, de noircir sa conduite et son caractère, sauf à rire après coup dans l'intimité de la candeur de ses dupes. Lady Byron ne prit-elle pas au sérieux quelques mystifications de ce genre? Ne le crut-elle pas réellement criminel lorsqu'il n'avait que l'apparence du crime, n'eut-elle pas l'esprit assez fin pour distinguer l'homme du rôle, la réalité de la mise en scène? On serait tenté de croire qu'elle attachait trop d'importance à des écarts d'imagination auxquels les faits ne répondaient point. Quoi d'étonnant d'ailleurs qu'une personne réservée, d'un esprit exact et positif, peu disposée peut-être à plaisanter, n'ait pas compris le sel des plaisanteries fort blâmables que se permettait son mari! Il y a des sujets dont il ne faut point entretenir une femme, même en se jouant, quand ce ne serait que par respect pour soi et pour elle.

Lady Byron paraît avoir trouvé dans la conduite de lord Byron d'autres motifs plus réels de se plaindre de lui. On sait quelles étaient les irrégularités du poète avant le mariage; il ne s'astrei-

gnait à aucune habitude, ne savait ni se coucher ni se lever, ni manger à des heures déterminées. L'imprévu, le caprice, l'humeur du moment, disposaient de l'emploi de ses journées. Souvent il veillait toute la nuit, ne se couchait qu'au jour et ne se levait que dans l'après-dînée. Sa femme ne put obtenir de lui qu'il modifiât ce genre de vie. Elle en fut certainement offensée; elle souffrit surtout, dit-on, de ne prendre avec lui aucun repas en commun. Les heures où l'on se met à table sont des heures de joie, de liberté, de tête-à-tête affectueux pour un jeune ménage. Quand on a été séparé le reste du jour par les occupations du mari, c'est là qu'on se retrouve et que les cœurs s'épanchent. Byron mangeait à peine, à des heures irrégulières; la sobriété qu'il s'imposait par un effort de sa volonté s'accommodait mal du spectacle fréquent de l'appétit des autres, il aimait mieux éviter la tentation et la contagion de l'exemple. On dit de plus qu'il lui était désagréable de voir une femme manger, comme si une opération d'une nature si vulgaire ne convenait point à un être si délicat. Dès les premiers temps de son mariage, il laissait donc lady Byron prendre ses repas toute seule. Rien de plus triste pour une jeune femme, rien qui puisse la blesser davantage par un air de négligence auquel les plus raisonnables ne sont point insensibles. Lors même que lady Byron eût supporté sans se plaindre ce manque d'égards, pouvait-elle s'accoutumer aux irrégularités de son mari? Tous les témoignages nous la représentent comme une personne méthodique, habituée à régler exactement l'emploi de son temps. Quand on aime l'ordre passionnément, on ne se résigne qu'avec une peine infinie au spectacle du désordre. Il suffit quelquefois de dissentimens moins graves pour désunir un ménage. Il y a des gens qui reviennent difficilement de leurs premières impressions; peut-être lady Byron ne se remit-elle jamais de la pénible surprise que lui avaient causée les excentricités de lord Byron. Tout le monde autour d'elle vivait autrement que son mari, lui seul faisait exception à la règle commune; si elle rêvait, comme tout le fait croire, une destinée calme, une vie régulièrement ordonnée, que ne dut-elle pas souffrir en se voyant déçue dans ses plus chères espérances?

Une femme de cœur, attachée à ses devoirs et à ses affections, se résigne quelquefois à de douloureux sacrifices; elle peut au besoin s'oublier elle-même et renoncer à ses goûts, mais à la condition qu'on lui saura gré de son dévouement, qu'on en profitera tout au moins, qu'elle sera récompensée de ce qu'elle sacrifie par le bonheur qu'on lui devra, dont il ne sera que juste de lui reporter le mérite. Si cette consolation lui est refusée, si les épreuves auxquelles elle se soumet ne rendent ni plus heureux ni moins triste l'homme à qui elle les offre, pourquoi se sacrifierait-elle sans profit pour personne? Tel fut,

à ce qu'il semble, le raisonnement de lady Byron lorsqu'elle se sépara de son mari. Deux lettres d'elle, adressées l'une à la sœur de Byron, l'autre au poète lui-même, quoique ne renfermant aucun détail sur les motifs de la séparation, en indiquent cependant la cause générale. « Je rappellerai seulement, écrit-elle à mistress Leigh le 3 février 1816, l'insurmontable aversion de lord Byron pour le mariage, le désir et la détermination qu'il a toujours exprimés depuis le commencement de s'affranchir de ce lien, le trouvant, disait-il, absolument insupportable, quoiqu'il avouât avec candeur qu'aucun effort de devoir ni d'affection ne lui avait manqué de ma part. Il m'a trop péniblement convaincue que toutes les tentatives faites par moi pour contribuer à son bonheur étaient complètement inutiles et lui déplaisaient même extrêmement. » Quatre jours après, elle écrivait à lord Byron : « Vous savez ce que j'ai souffert, les sacrifices que j'aurais faits pour éviter cette extrémité (celle de la séparation), et quelles fortes preuves j'ai données de mon attachement au devoir, de mon affection, en supportant avec persévérance les épreuves les plus pénibles. En repassant sérieusement et sans passion dans mon esprit les misères dont j'ai fait l'expérience, presque sans intervalle, depuis le jour de mon mariage, je me suis en définitive déterminée à me séparer de vous... Vous êtes malheureusement disposé à considérer ce que vous possédez comme sans valeur, et ce que vous avez perdu comme hors de prix; mais rappelez-vous que vous vous déclariez vous-même très malheureux pendant que j'étais à vous. »

Lord Byron était donc mieux informé en réalité qu'il ne paraissait l'être des causes générales de la séparation. Il ne pouvait oublier non plus les accès de violence auxquels il s'était laissé emporter peu de temps avant les couches de lady Byron. La correspondance de celle-ci et de mistress Leigh nous révèle de tristes scènes d'intérieur. Byron, poursuivi par ses créanciers, hors d'état de les payer, exposé à des saisies domiciliaires et à de fréquentes humiliations, s'en prenait à son entourage, au lieu de s'en prendre à lui-même, du fâcheux état de ses affaires. Jamais peut-être, à aucune époque de sa vie, il ne fut plus irrité ni plus irritable que dans ces momens de crise domestique. Sa femme raconte de lui des traits de fureur tout à fait en désaccord avec ce que nous savons de sa bonne grâce habituelle dans ses relations d'amitié et dans ses relations d'amour. Une nuit qu'au nom de la loi un huissier occupait son appartement, il quitta lady Byron comme un forcené, accusant sa femme de l'avoir épousé malgré lui, se déclarant affranchi de tout devoir envers elle, la rendant responsable des actes de désespoir auxquels il menaçait de se livrer. Le moins qu'il pût faire, disait-il, serait de sortir de la maison et de noyer ses chagrins dans l'ivresse.

La clairvoyance naturelle et la pénétration acquise de lady Byron ne lui permettaient de s'abuser ni sur l'état de son mari ni sur la difficulté d'y remédier. Elle attribuait son malheur à son goût pour les émotions fortes, à son désir de varier par une série de coups de théâtre la monotonie de l'existence. Il a besoin de se fuir, disait-elle, d'échapper au trouble de ses pensées; il ne le peut qu'à force de stimulans. C'est pour cela qu'il aime à tourmenter les autres, à jouer et à boire. Est-ce son corps, est-ce son esprit qui est malade? se demandait-elle avec le sang-froid d'un médecin. Après l'avoir longtemps observé, elle le croyait surtout en proie à l'ennui; mais, suivant elle, cette maladie morale n'était que la conséquence d'un malaise physique, d'un trouble habituel de l'estomac causé par des alternatives d'abstinence et d'excès. Elle n'y connaissait qu'un remède, la distraction; mais les distractions que préférait lord Byron aggravèrent son mal au lieu de le guérir. « Je sais comment tout cela finira, si la maladie augmente, » disait-elle à mistress Leigh. Elle paraît avoir cru dès ce moment-là que l'agitation d'esprit de lord Byron aboutirait nécessairement à la folie. Peu de temps avant d'accoucher, elle passait ses nuits à ruminer ces sombres pressentimens qui prirent chez elle le caractère d'une idée fixe. Une femme vraiment tendre aurait-elle poussé si loin l'esprit d'analyse et soumis l'être aimé à une aussi minutieuse dissection? On sent ici un peu de sécheresse sous la sagacité implacable de l'observation. Les raisonnemens de lady Byron ont la froideur d'une déduction logique ou d'un diagnostic médical. Quand on aime, on observe moins librement, on juge moins sévèrement les défauts des autres; on trouve toujours pour eux au fond du cœur quelque excuse ou quelque espérance.

L'histoire de la séparation se trouve ainsi écrite dans les premières confidences que lady Byron adresse à mistress Leigh et à lady Barnard. Après avoir entendu la plaidoirie de la femme, il serait nécessaire, avant de se prononcer, de donner la parole au mari. Lord Byron avait écrit des mémoires; il y racontait en détail ce qui s'était passé entre lui et lady Byron, il avait même poussé le scrupule jusqu'à prier sa femme de prendre connaissance de son récit pour en rectifier au besoin les erreurs. Lady Byron refusa de lire le manuscrit, exprima le désir qu'il ne fût point publié et obtint qu'on le détruisît après la mort du poète. Il nous reste par conséquent peu d'informations précises sur les incidens domestiques que lord Byron aurait pu invoquer pour sa défense, encore moins sur ses propres griefs. Dans les premiers momens de la séparation, il ménagea beaucoup lady Byron, se donna tous les torts et pria ses amis de ne jamais le défendre aux dépens du caractère de sa femme. Plus tard, aigri par la durée d'un ressentiment qu'il avait espéré apaiser, il

garda moins de réserve et s'expliqua à son tour. Ces explications ne nous parviennent malheureusement que sous une forme indirecte, par des intermédiaires dont rien ne nous garantit ni la véracité ni l'intelligence. Quelle foi ajouterons-nous par exemple aux conversations que nous rapportent Medwin et lady Blessington? D'après quelques témoignages, confirmés d'ailleurs par une pièce de vers sanglante, le poète accusait surtout mistress Clermont, femme de charge ou dame de compagnie attachée à la personne de lady Byron, d'avoir envenimé les rapports entre lui et sa femme. C'est d'elle qu'il nous a laissé cet immortel portrait : « née au grenier, nourrie dans la cuisine, de là promue en grade, appelée à orner la tête de sa maîtresse, puis, — pour quelques gracieux services qu'on ne nomme pas et qu'on ne peut deviner qu'au salaire, — élevée de la toilette à la table, où ceux qui valent mieux qu'elle s'étonnent de se voir derrière sa chaise; d'un œil impassible, d'un front qui ne rougit pas, elle dîne dans l'assiette qu'autrefois elle lavait. » Suivant Medwin, lady Byron, poussée par mistress Clermont, aurait forcé le secrétaire de son mari et y aurait saisi des lettres d'amour, adressées à lord Byron antérieurement à son mariage, qu'elle aurait eu l'infamie d'envoyer elle-même au mari de la femme qui les avait écrites. Une telle action serait absolument injustifiable; si la jalousie explique la violation d'un secret aussi sacré que celui d'une lettre, elle ne saurait servir d'excuse à une basse vengeance. Capable d'un trait de ce genre, lady Byron ne mériterait aucun intérêt. D'ordinaire les reproches que lui adresse lord Byron sont d'une nature moins grave; il insiste surtout, en parlant d'elle, sur les habitudes méthodiques et compassées qui lui ôtaient la grâce de la jeunesse. Elle se gouvernait en tout d'après des principes fixes, avec une confiance absolue dans les règles qu'elle se traçait; comme le font souvent les esprits positifs, elle appliquait avec une rare intrépidité les procédés rigoureux des sciences exactes aux plus délicates analyses du cœur humain, ne tenant compte ni du caprice, ni de la fantaisie, ni des droits de l'imagination, ramenant tout à des formules ou à des syllogismes. Elle eût été mieux à sa place dans une chaire de l'université de Cambridge, disait Byron, que dans la maison d'un poète. Si ce portrait est vrai ou du moins paraissait vrai à celui qui le trace, quoi d'étonnant que deux natures si dissemblables se soient si mal accordées?

Lady Byron, telle que nous la représente son mari, était-elle tenue de supporter la vie dans des conditions si douloureuses pour elle, de sacrifier ses goûts, ses habitudes et jusqu'à ses plus chères convictions à la paix du ménage? Personne ne l'a prétendu, pas même lord Byron, tout intéressé qu'il fût à lui découvrir des torts. Si la vie lui paraissait insupportable sous le toit conjugal, si les procédés de son

mari l'avaient détachée de lui sans retour, son droit de le quitter était incontestable. Lord Byron ne pouvait ni la retenir malgré elle, ni la forcer à subir sa présence. Avait-elle néanmoins rempli tous ses devoirs après avoir assuré la tranquillité de sa vie et mis son honneur en sûreté sous le toit de son père? Ne devait-elle rien de plus à l'homme illustre qui l'avait tirée de la foule pour lui faire partager la célébrité de son nom? La vie privée d'un grand écrivain ne peut se dérober à la curiosité publique; lady Byron savait que son départ de la maison conjugale serait bientôt le sujet de tous les entretiens. N'y avait-il pas de sa part quelques précautions à prendre pour que la médisance ne s'emparât point de cet événement et n'en grossît pas les proportions? Qu'elle s'engêât d'abord à elle-même, à son repos, à celui de sa famille, rien de mieux; mais l'honneur de son mari, l'honneur du père de son enfant ne méritait-il pas qu'elle en prît soin? Si le lendemain de la séparation le nom qu'elle portait allait être livré à toutes les insultes et à toutes les calomnies, n'avait-elle pas sa part de responsabilité dans ce déchaînement de l'opinion publique? Sa propre réputation mise à couvert, celle de lord Byron lui devenait-elle indifférente? On la justifiera difficilement de s'être placée à un point de vue tout personnel sans songer aux conséquences qu'entraînait pour un autre une séparation qu'il ne dépendait pas d'elle de tenir secrète.

En se séparant de lord Byron comme elle le fit, elle ne se bornait pas à reconquérir sa liberté, — ce qui était son droit, — elle attirait sur la tête de son mari un châtement qui dépassait la mesure d'un désaccord domestique, et qu'une femme plus généreuse eût eu à cœur de lui épargner. Lorsqu'on vit une personne aussi estimée que lady Byron, une jeune mère que l'on citait comme un modèle de vertu, quitter la maison conjugale, lorsqu'on la vit surtout garder un silence systématique sur les causes de son départ, on en conclut que les fautes de son mari étaient trop graves pour être révélées. On ne se contenta point de la plaindre, on accusa le coupable qui la réduisait à cette extrémité d'avoir commis des crimes que sa générosité l'empêchait de nommer. Plus lady Byron fut réservée, plus cette réserve accabla lord Byron. En refusant de s'expliquer sur les motifs qui l'éloignaient de lui, elle autorisa contre l'homme qu'elle abandonnait les accusations les plus odieuses. Celles-ci ne se firent pas attendre; un événement fort simple et assez commun, une brouille de ménage, fut transformée par l'opinion en un mystère d'iniquité. On écrivit des pamphlets, on publia des caricatures où le poète, la veille encore si admiré et si populaire, était désigné à l'indignation publique. Sifflé lorsqu'il se rendit à la chambre des lords, insulté dans les rues, n'osant se montrer au

théâtre, lord Byron se vit chassé d'Angleterre sans qu'aucun grief positif fût articulé contre lui, sans que ses accusateurs se fussent mis d'accord sur les reproches qu'ils lui adressaient. Il rappelait lui-même avec ironie que la presse anglaise, avant de recueillir une seule information sérieuse sur la nature de ses démêlés domestiques, au premier bruit de la séparation, l'avait chargé de tous les crimes, et comparé successivement à Néron, à Épicure, à Caligula, à Héliogabale, à Henri VIII. Lady Byron, qui avait déchaîné cette tempête d'invectives, eût pu la conjurer d'un mot. Elle n'avait besoin pour cela ni de se remettre entre les mains de son mari, ni de se prêter à une réconciliation que sa dignité repoussait; il lui eût suffi de déclarer qu'elle ne reconnaissait à personne le droit d'interpréter et de juger la conduite de lord Byron, qu'elle seule était juge de leurs différends, et que, si l'affection avait pu subir quelque atteinte dans les querelles du ménage, l'estime du moins demeurait entière et réciproque. Ces simples paroles, qu'une femme de cœur n'eût pas hésité à prononcer dans une circonstance si douloureuse, eussent fermé la bouche aux calomniateurs. Lady Byron avait d'autant plus de motifs de parler que son mari ne s'exprimait sur son compte qu'avec les plus grands égards, ne lui reprochait aucun tort, et ne voulait à aucun prix que sa défense personnelle se tournât en accusation contre elle. Un tel exemple de courtoisie méritait d'être compris et imité.

Même dans cette pièce de vers que lord Byron écrivit avant de quitter son pays, qui lui fut inspirée par un retour douloureux sur le passé, une nuit où, en se promenant à travers les chambres solitaires de sa maison de Londres, il aperçut au fond d'un cabinet des parures, des robes, des objets de femme, où le souvenir de celle qu'il avait perdue vint se présenter à sa pensée avec une telle force que ses yeux se mouillèrent de larmes, il n'accusa que lui-même et ne laissa percer qu'une tristesse sans colère. « Adieu! lui disait-il, et si c'est pour toujours, eh bien! pour toujours adieu! Quoique tu sois sans pardon, jamais mon cœur ne se révoltera contre toi. Ah! si ce cœur était à nu devant toi, ce cœur où ta tête reposa si souvent lorsque descendait sur toi le sommeil paisible que tu ne connaîtras plus désormais! Ah! si ce cœur percé à jour par toi pouvait dévoiler ses plus intimes pensées, tu découvrirais à la fin que ce n'était pas bien de le mépriser ainsi. Dût le monde t'approuver, dût-il sourire à tes coups, ses louanges doivent t'offenser lorsqu'elles se fondent sur les douleurs d'autrui. Quoique beaucoup de défauts m'aient défiguré, ne pouvait-on trouver pour m'infliger une blessure incurable un autre bras que celui qui m'enlaçait autrefois? » Après l'époux, le père parle à son tour. « Quand les petites mains de ma

filles te presseront, quand ses lèvres toucheront les tiennes, pense à celui dont la prière te bénira, pense à celui que ton amour eût béni ! »

Cette plainte touchante, qui attendrissait M^{me} de Staël, n'arracha pas une parole de pitié des lèvres fermées de lady Byron. Muette pendant que son mari vivait, elle ne rompit le silence qu'après la mort du poète, lorsqu'il n'était plus là pour se défendre. Rassurée par la destruction des mémoires qu'elle avait contribué à obtenir de la faiblesse de Moore, elle s'autorisa de la publication de la *Vie de Byron* pour sortir de la réserve qu'elle avait gardée jusque-là et qu'il n'avait jamais été si nécessaire d'observer. Sous prétexte que Moore mettait en cause ses parens en attribuant à leur influence la désunion du ménage, elle revendiqua pour elle seule la responsabilité de la séparation, et en expliqua pour la première fois au public les motifs généraux. En se séparant de son mari, disait-elle, elle le croyait atteint d'aliénation mentale; les scènes dont elle avait été le témoin et la victime dans son intérieur lui faisaient craindre qu'il n'eût perdu la raison. Elle assurait même que la famille de lord Byron et le domestique qui le servait avaient donné à entendre que dans un accès de désespoir il pourrait mettre fin à ses jours. C'est d'après le conseil d'un médecin, pour ne pas irriter son mal, qu'elle l'avait quitté avec l'apparence de la tendresse et lui avait écrit affectueusement. Une fois en sûreté sous le toit de ses parens, le principal souci de lady Byron fut de s'assurer de l'état réel de son mari. Si elle avait eu affaire à un fou, comme elle le supposait, elle ne pouvait ni conserver aucun ressentiment de ses procédés, ni se détacher de lui; son devoir était de ne rien négliger pour le soigner et pour le guérir. Elle prit donc des informations dans l'entourage de lord Byron sur sa manière d'agir, et le fit même visiter par un médecin accompagné d'un homme de loi, afin de savoir si les craintes qu'elle rapportait de Londres se confirmaient. Le témoignage de ces deux personnes et les renseignemens qu'elle reçut d'autre part ne lui permirent plus de croire à la folie. On lui garantit que son mari n'était pas fou. Aussitôt sa conduite changea; la pitié qu'elle avait ressentie pour un malade fit place à l'indignation; lorsqu'elle se rappela ce qu'elle avait vu, ce qu'elle avait entendu et souffert, elle n'éprouva plus que de l'éloignement pour le domicile conjugal. Elle déclara dès lors à ses parens qu'elle ne retournerait à aucun prix auprès de lord Byron. C'est ce qui explique, suivant elle, pourquoi lord Byron, invité d'abord par sa belle-mère à rejoindre sa femme à la campagne, fut ensuite averti par son beau-père que sa femme se séparait de lui. La première lettre, datée du 17 janvier, s'adressait à un malade qu'il fallait ménager; la seconde, datée du 2 février, s'adressait à un coupable qui ne méritait plus de

ménagemens. Encore avait-elle pris la précaution de dissimuler à ses parens une partie de ses griefs.

Pour attester la vérité de cette explication, lady Byron invoqua et publia le témoignage d'une personne exactement informée de ses malheurs. Le docteur Lushington, invité par elle à rappeler publiquement ce qui s'était passé, affirma qu'il avait d'abord conseillé une réconciliation, un rapprochement des deux époux, mais qu'ayant ensuite appris de lady Byron ce qu'elle reprochait à son mari et ce que ses parens eux-mêmes ignoraient, il avait jugé impossible qu'on se réconciliât; si même, ajoutait-il, on eût songé à reprendre la vie commune, je n'eusse pu en aucun cas m'y prêter! Voilà une charge bien grave. Quelles sont donc les actions que Byron a commises, que la folie excuserait, mais qui deviennent inexcusables de la part d'un homme de bon sens? Le vague même de l'accusation en augmente la gravité en faisant naître dans l'esprit les suppositions les moins favorables à l'accusé. N'est-ce pas abuser du droit de la défense que de jeter de tels soupçons sur la tombe d'un mort, après avoir enlevé à ses amis les moyens de le justifier? Était-il juste de lui refuser si longtemps l'explication qu'il demandait pour la différer jusqu'à l'heure où il ne pouvait plus y répondre? En gardant le silence pendant que son mari vivait, en insistant pour que la justification de lord Byron ne fût pas publiée, lady Byron ne s'interdisait-elle pas la faculté de l'accuser? Le soin qu'elle prend de la réputation de ses parens peut-il lui faire oublier le respect qu'elle doit à une autre mémoire?

III.

Silencieuse tant qu'on la sommait de s'expliquer, lady Byron s'expliqua lorsqu'on ne lui demandait plus que le silence. La première confession qu'elle fit au public anglais et que Moore inséra dans la seconde édition de la *Vie de Byron* préparait les confidences infiniment plus graves que devait faire un jour en son nom mistress Beecher Stowe. En 1830, en imputant à son mari des torts impardonnables, sans en indiquer la nature, elle laissait planer sur lui des soupçons odieux; en 1869, mistress Beecher Stowe, dans un article d'une revue américaine que reproduisit avec fracas une revue anglaise, précisa l'accusation. Il ne s'agissait de rien moins que du crime d'inceste. Le célèbre romancier américain disait tenir de lady Byron elle-même que celle-ci avait quitté la maison conjugale après avoir découvert une liaison criminelle entre son mari et la sœur aînée de son mari, Augusta, femme du colonel Leigh. On comprend l'émotion que produisit en Angleterre une révélation si inattendue. La célébrité du personnage mis en cause,

l'énormité du crime, la réputation dont jouissait mistress Beecher Stowe, excitèrent au plus haut degré la curiosité publique. Une ardente controverse s'engagea dans toute la presse anglaise. A la surprise des premiers jours succéda généralement, malgré la bonne opinion qu'on avait de l'accusatrice et la mauvaise renommée de l'accusé, un vif sentiment d'incrédulité. Les objections s'élevèrent de toutes parts. L'inceste suppose deux coupables; en admettant que lord Byron fût assez dépravé pour essayer de séduire sa sœur, y avait-il une raison de croire que celle-ci eût pu accepter des liens si criminels? Comment avait vécu la prétendue complice du poète? Était-ce une de ces femmes dont la conduite légère autorise de tels soupçons? La biographie de mistress Augusta Leigh, recomposée avec soin par la curiosité publique, ne fournit aucune preuve à l'appui de l'accusation dont mistress Beecher Stowe accablait sa mémoire. Attachée à la cour comme dame d'honneur, femme d'un officier que le prince régent admettait dans son intimité, mère de sept enfans, la sœur de lord Byron n'avait jamais attiré l'attention que par le soin avec lequel elle remplissait ses devoirs. On ne trouvait dans sa vie aucune apparence de coquetterie, aucune trace de désaccord entre elle et son mari. Plus âgée de six ans que son frère, déjà mariée quand il n'était encore qu'un jeune homme de dix-neuf ans, très longtemps séparée de lui, à quel moment eût-elle pu lui inspirer une passion coupable? Était-ce lorsqu'il revint d'Orient, pendant son séjour à Londres, qu'une plus grande intimité s'établit entre les deux enfans du même père? Mais mistress Leigh, timide et réservée, d'une figure peu attrayante, pouvait-elle séduire un jeune homme dont tant de femmes belles et spirituelles se disputaient le cœur, qui fuyait plutôt qu'il ne recherchait les émotions de l'amour? On savait qu'il allait se reposer auprès d'elle des fatigues d'une vie dissipée, qu'elle l'accueillait avec l'indulgence d'une sœur aînée, presque d'une mère, qu'elle n'usait de son ascendant sur lui que pour le modérer dans les passions et le consoler dans les chagrins. Qui donc osait transformer après coup des relations si naturelles et si dignes de respect en une liaison criminelle? Parmi les anciens amis de mistress Leigh, il n'y eut qu'un cri d'indignation à la nouvelle du crime qu'on lui imputait.

En même temps l'enquête minutieuse à laquelle on se livra de nouveau sur les motifs qu'avait eus lady Byron de se séparer de son mari fit ressortir l'in vraisemblance de ce qu'avancait mistress Beecher Stowe. On retrouva les pièces essentielles du procès, on établit qu'au mois de mars 1816 les amis des deux époux avaient essayé de les rapprocher, que dans cette circonstance lord Brough-ton (Hobhouse) agissait au nom de lord Byron, et M. Wilmot Horton

au nom de sa femme, que lord Broughton avait demandé tout d'abord au représentant de lady Byron de désavouer, avant toute négociation, les calomnies qui circulaient dans le monde sur le compte de son ami. Il s'était mis, disait-il lui-même, l'esprit à la torture pour se rappeler tous les crimes qu'on attribuait à lord Byron, pour en inventer au besoin; chaque fois qu'il produisait une accusation nouvelle, il demandait aussitôt à M. Wilmot Horton : Croyez-vous que ce soit vrai? Le représentant de lady Byron répondait invariablement : Nous ne le croyons pas. On sait aujourd'hui que le crime d'inceste fut alors cité comme une des mille calomnies qui se répétaient sur le compte du poète, et que M. Wilmot Horton repoussa cette accusation. D'autres preuves s'ajoutèrent encore à un témoignage si formel. On publia les lettres que lady Byron adressait à mistress Leigh avant et après la séparation, on n'y découvrit que des témoignages d'affection et de confiance. Une étroite amitié régnait entre les deux belles-sœurs; dans les derniers mois que lady Byron passa sous le toit de son mari, c'est à mistress Leigh qu'elle raconte ses chagrins, c'est sur mistress Leigh qu'elle compte pour apaiser les colères, pour dissiper les tristesses de Byron. Entre le mari et la femme déjà désunis et irrités, cette sœur secourable joue le rôle de confidente, elle essaie vainement de rapprocher deux cœurs qui s'aigrissent. Lorsque lady Byron a quitté la maison conjugale pour n'y plus rentrer, c'est elle encore qui sert d'intermédiaire entre les deux époux. Byron la charge d'obtenir de sa femme l'explication de ce départ. C'est par ses mains que passe la courte et décisive réponse de lady Byron. De telles relations eussent-elles été possibles entre les deux belles-sœurs, si, comme le prétend mistress Beecher Stowe, lady Byron, avant de quitter son mari, eût surpris celui-ci en flagrant délit d'inceste? Eût-elle consenti dans ce cas à laisser baptiser sa fille sous le nom d'Augusta, qui était celui de mistress Leigh? Après que lord Byron eut quitté l'Angleterre, fût-elle allée passer les mois de septembre 1816 chez sa belle-sœur? eût-elle entretenu pendant quinze ans des rapports affectueux avec cette dernière? La confiance était telle entre la femme et la sœur de Byron que toutes les lettres adressées par lui de Suisse, d'Italie ou de Grèce à mistress Leigh furent communiquées par celle-ci à lady Byron, qui en garda copie. Y a-t-il rien de moins équivoque que cette conduite du frère et de la sœur, rien qui ressemble moins à une liaison criminelle? Lord Byron et mistress Leigh se brouillèrent cependant en 1830, mais pour des motifs absolument étrangers à l'horrible accusation que mistress Beecher Stowe fait peser sur l'une d'elles.

Que reste-t-il après cela du roman à *sensation* que l'Amérique envoyait en Angleterre avec tant de fracas dans le courant de l'an-

née 1869? En admettant que lady Byron, vieillie et livrée peut-être aux hallucinations du mysticisme, eût choisi pour confidente mistress Beecher Stowe, qu'elle connaissait à peine, quelle foi ajouter à des paroles démenties d'avance par tant de témoignages écrits de la main même de lady Byron, et par tant d'actes de sa vie? On opposa tout de suite aux confidences d'une mourante assiégée de visions ce qu'elle avait dit, ce qu'elle avait écrit, ce qu'elle avait fait pendant les années qui suivirent la séparation, lorsque ses souvenirs étaient encore récents, lorsque son esprit avait gardé sa fraîcheur. Le récit de mistress Beecher Stowe faisait naître une autre objection; on y reconnaissait l'habitude des procédés romanesques, la recherche des effets violens obtenus à tout prix. Ce défaut fut surtout sensible dans la seconde version qu'elle publia des confidences de lady Byron pour répondre à la vigoureuse argumentation de la presse anglaise. Elle trahit l'embarras où l'avaient jetée ses adversaires par la mise en scène qu'elle déploya pour les réfuter. Si elle avait eu au début quelque souci de la vérité, il fut évident qu'elle ne songeait plus après coup qu'à surprendre les imaginations et à ébranler les nerfs de ses lecteurs. Elle nous représente lady Byron, très émue et très pâle, faisant effort pour parler, mais s'exprimant néanmoins avec une solennité terrible, comme on le fait sur un lit de mort, et retombant épuisée après avoir révélé le crime de son mari. La manière dont l'inceste a été découvert est encore plus invraisemblable que le fait en lui-même. Dans le récit que nous en donne mistress Beecher Stowe, tout est calculé pour l'effet; mais l'effet ne peut s'obtenir qu'auprès d'un public crédule. Une nuit, raconte-t-elle naïvement, lady Byron vit son mari traiter mistress Leigh avec une telle familiarité qu'elle en fut choquée et surprise; frappé de son trouble, Byron s'approcha d'elle et lui dit avec ironie : « Je suppose que vous vous apercevez qu'on n'a pas besoin de vous ici. Allez dans votre chambre et laissez-nous seuls. Nous nous amuserons mieux sans vous. » La malheureuse femme se retira en tremblant, tomba à genoux et pria le ciel d'avoir pitié des coupables. D'ordinaire les grands criminels se cachent, ils accomplissent leurs forfaits dans l'ombre, sans témoins. Mistress Beecher Stowe a changé tout cela. D'après son récit, Byron fait parade de l'inceste devant la personne qu'il a le plus d'intérêt à tromper. Une sœur ose se donner à son frère sous les yeux de la femme de celui-ci, et la femme outragée entretient pendant quinze ans avec celle qui l'outrage les relations les plus affectueuses. Dans quel monde corrompu et extravagant se passent de telles aventures? Est-ce là une peinture vraisemblable de la réalité ou le produit d'une imagination qui s'échauffe pour émouvoir le lecteur? Une autre scène de roman nous fait assister aux derniers adieux de lord et de lady Byron. D'après

mistress Beecher Stowe, ce n'est pas lady Byron qui s'éloigne volontairement de la maison conjugale, c'est son mari qui la chasse pour n'être pas témoin de ses reproches silencieux, de ses larmes, de ses prières. Le jour du départ, la pauvre femme passait devant la chambre de Byron, qu'elle n'avait pas vu depuis plusieurs jours; elle s'arrêta pour caresser l'épagneul de son mari, couché à la porte, et ne put s'empêcher d'envier le sort de cette pauvre créature, qui, elle du moins, avait le privilège de rester auprès de Byron et de veiller sur lui. Après un moment d'angoisse, elle entra dans la chambre, où elle trouva les deux coupables assis près l'un de l'autre, dit adieu à Byron et lui tendit la main. Byron, pour toute réponse, mit ses mains derrière son dos, et, reculant un peu, comme pour mieux embrasser d'un même regard les deux belles-sœurs, s'écria avec un sourire sardonique : « Quand nous trouverons-nous de nouveau tous trois réunis? — Dans le ciel, j'en ai l'espoir, » répondit lady Byron, et ce furent les derniers mots qu'elle adressa à son mari sur la terre.

Cette invention d'un rendez-vous dans le ciel, donné par la femme trahie au couple incestueux qui la trompe, a exposé mistress Beecher Stowe aux railleries trop méritées de la presse anglaise. Le romancier, en quête d'émotions, ne s'aperçoit pas qu'à force de vouloir rendre lady Byron intéressante il finit par la rendre méprisable. C'est le lendemain d'une telle scène, après avoir subi cette indignité de la part de son mari, que lady Byron lui aurait écrit en route la lettre affectueuse que l'on connaît et l'aurait fait prier par sa mère d'aller la rejoindre chez ses parens. Heureusement pour la mémoire de lady Byron, son propre témoignage, sa correspondance et les notes rectificatives qu'elle adressait à Moore en 1830 ne laissent rien subsister de l'échafaudage romanesque qu'élève si péniblement mistress Beecher Stowe. Celle-ci du reste, dès que son récit fut connu en Angleterre, reçut des personnes les plus autorisées de formels démentis. Les hommes d'affaires de la famille et des représentans de lady Byron déclarèrent officiellement que la publication américaine n'offrait aucun caractère d'authenticité, et que pour leur part ils n'en pouvaient accepter le contenu. Mistress Beecher Stowe prétendait non-seulement avoir recueilli des confidences orales, mais avoir tenu entre ses mains un récit des causes de la séparation écrit de la main même de lady Byron. Lord Wentworth, petit-fils de lord et de lady Byron, répondit catégoriquement qu'on avait découvert en effet, parmi les papiers de sa grand'mère, un manuscrit relatif à cette question, mais qu'il ne s'y trouvait aucune charge d'une nature aussi grave que celle dont parlait mistress Beecher Stowe, et que diverses lettres de lady Byron démentaient, à sa connaissance, l'accusation d'inceste. Il ne s'arrêtait pas à relever les inexactitudes de

détail que contenait le récit américain; il n'y voyait pour sa part qu'un long tissu d'erreurs.

On s'étonne qu'un écrivain de mérite ait compromis de gaieté de cœur la réputation que lui avait value en Europe un ouvrage éloquent et consacré à une noble cause, en s'engageant avec tant de légèreté et si peu de profit pour personne dans une campagne scandaleuse contre une grande mémoire. Lors même que mistress Beecher Stowe eût cru Byron coupable du crime dont elle l'accusait, fallait-il le condamner sur le simple témoignage de la personne la plus intéressée à lui nuire; ne fallait-il pas se défier de la partialité de lady Byron dans sa propre cause et des habitudes mystiques qu'on lui connaissait? Une femme exaltée, qui se croyait en relation avec les êtres surnaturels et invoquait volontiers les esprits célestes, était-elle un témoin digne de foi dans un procès aussi grave? Comment un écrivain qui se respecte n'a-t-il pas reculé devant la pensée de déshonorer sans preuves le plus grand poète de l'Angleterre moderne? Si mistress Beecher Stowe, avant de publier son réquisitoire, eût simplement pris la peine de relire avec soin les pièces de vers que Byron adresse à mistress Leigh, elle y eût trouvé la réfutation la plus convaincante du récit qu'elle préparait, à moins qu'elle n'eût déjà perdu, outre la notion exacte de la délicatesse morale, le sentiment vrai des beautés littéraires. N'est-ce pas faire injure au poète et montrer en même temps peu de sagacité que de ne pas reconnaître parmi les sentimens factices qu'il a si souvent exprimés les accens les plus purs et les plus sincères qui soient sortis de son cœur? Le chaste langage de l'amitié fraternelle peut-il se confondre avec les transports cyniques d'un amour incestueux? Un frère oserait-il d'ailleurs adresser publiquement à sa sœur une déclaration amoureuse? La meilleure preuve de l'innocence des relations que Byron entretenait avec mistress Leigh n'est-elle pas la publicité qu'il leur donne? Ne prend-il pas en quelque sorte l'Angleterre à témoin de la pureté de ses sentimens lorsqu'il écrit ces touchantes paroles : « Ma sœur, ma douce sœur, s'il était un nom plus cher et plus pur, ce nom serait le tien. Des montagnes et des mers nous séparent; mais ce ne sont pas des pleurs que je demande, c'est une tendresse qui réponde à la mienne. En quelque lieu que j'aïlle, pour moi tu es toujours la même, ma sœur unique et bien-aimée; dans ton cœur, je sais que je suis en sûreté, comme tu l'es dans le mien. Nous avons été et nous sommes des êtres qui ne peuvent renoncer l'un à l'autre; réunis ou séparés, nous sommes toujours de même; depuis le commencement de la vie jusqu'à son lent déclin, nous sommes enlacés. Que la mort vienne lentement ou vite, le lien qui s'est formé le premier dure aussi le dernier. » Quoique l'opinion publique fût hostile à Byron, nul ne songea parmi ses

contemporains à interpréter contre lui dans un sens criminel l'expression si délicate d'un sentiment respectable. *Mistress Beecher Stowe* lui fera-t-elle un crime de n'avoir jamais parlé de sa sœur à ses amis que dans les termes les plus affectueux? Est-il étonnant qu'orphelin de bonne heure, plus tard séparé de sa femme et de son enfant, il ait concentré ses affections sur la seule personne qui lui tenait lieu de famille?

Quels motifs ont donc pu entraîner dans cette triste mésaventure littéraire un écrivain qui se pique de moralité, une femme connue jusque-là par la générosité de ses sentimens? Si l'on en croit la presse américaine et la presse anglaise, tous ces motifs ne sont pas de ceux que l'on avoue. En rendant justice au caractère honorable de *mistress Beecher Stowe*, l'opinion publique l'accuse généralement, elle et tous les membres de sa famille, d'aimer le bruit, d'assiéger les journaux et de rechercher l'occasion de faire parler d'elle à tout prix; on lui reproche même, ainsi qu'à tous les siens, de recourir à des procédés qui sentent le charlatanisme. Il ne lui déplait pas, dit-on, d'avoir des amis qui répandent à son sujet de fausses nouvelles pour se donner le plaisir de les rectifier et d'appeler de nouveau sur sa personne l'attention publique. Un journal annonçait-il qu'elle prépare un livre sur la cuisine sans savoir comment on la fait, elle relève aussitôt cette allégation comme un outrage et saisit habilement le prétexte qu'on lui offre de faire connaître au monde ses talens culinaires. Avec de telles dispositions d'esprit, et dans le pays du humbug, *mistress Beecher Stowe* éprouva sans doute moins de scrupules qu'on ne se l'imagine en Europe à publier un récit qui devait rajeunir la popularité de son nom. L'Amérique, l'Angleterre, allaient encore une fois s'occuper d'elle; elle redeviendrait le sujet de tous les entretiens, le point de mire de tous les regards. Qu'importait un peu de scandale, pourvu que son œuvre fit sensation et lui valût des milliers de lecteurs?

Une pieuse pensée la rassurait d'ailleurs; elle croyait, comme elle le dit elle-même, servir la cause de la morale en réfutant une apologie de Byron qui se colportait partout en Amérique, se vendait dans toutes les gares et transformait en vertus les faiblesses d'un homme de génie. C'était le moment où venaient de paraître les mémoires de la comtesse Guiccioli, écrits naturellement en l'honneur du poète qui l'avait tant aimée. *Mistress Beecher Stowe* s'indigna que la maîtresse de Byron eût l'audace de célébrer les qualités de son amant et poussât le mépris de l'opinion jusqu'à juger avec sévérité la conduite de lady Byron. Son amitié pour cette dernière, son zèle pour la vertu, s'échauffèrent en même temps; elle craignit que l'ouvrage de la comtesse Guiccioli ne rendit le mari trop intéressant, la femme trop odieuse, et ne réveillât l'admiration de la

jeunesse américaine pour les œuvres immorales du poète. Elle prit aussitôt la plume avec autant d'ardeur que s'il s'était agi de conjurer un véritable danger public. Le mal n'était pas si pressant, ni le livre de M^{me} Guiccioli si redoutable : on n'y trouvait presque rien qui n'eût déjà été raconté par d'autres; il y était peu question de lady Byron. Le public avait-il réellement besoin que mistress Beecher Stowe le mit en garde contre ce que disait de la femme légitime la maîtresse du mari? L'amie de lady Byron ne s'en crut pas moins obligée de prendre sa défense; pour ôter tout crédit aux assertions de la comtesse Guiccioli, elle n'hésita point à révéler l'horrible secret qui lui avait été confié treize ans auparavant. Le péril lui parut si grand, elle se décida si vite, qu'elle ne relut même pas la biographie de Byron; dans sa précipitation, elle commit d'étranges erreurs, ironiquement relevées depuis par la presse anglaise, et parla d'événemens qu'elle connaissait à peine avec autant de confiance que si elle les eût connus à fond. Ne fallait-il pas venir en aide à la vertu opprimée? ne fallait-il pas surtout plaider la cause des femmes? Dans un pays où les femmes exercent sur les hommes un empire illimité, pouvait-on laisser imprimer que lady Byron avait plus de torts envers son mari que celui-ci n'en avait envers elle? S'il y avait eu un démêlé entre le mari et la femme, n'était-ce pas nécessairement la femme qui avait raison, le mari qui était criminel? L'honneur de son sexe imposait à mistress Beecher Stowe l'obligation de combattre pour la défense du droit, de la vérité, de la justice. Elle poussa le cri de ralliement, elle appela à la rescousse tous les combattans de la bonne cause. Il ne s'agissait pas seulement pour elle de la réputation d'une personne chère, il s'agissait de la renommée de galanterie chevaleresque que les Américains ont conquise, et qu'il leur importe de conserver. Une chrétienne, une sainte était calomniée; n'est-ce point en Amérique, sur cette terre où les mœurs entourent chaque femme de la protection et du respect de tous, qu'elle devait trouver ses plus ardens avocats? On dirait qu'en soutenant les intérêts de lady Byron, mistress Beecher Stowe entreprend une croisade patriotique et religieuse; un prédicateur populaire, un entrepreneur de manifestations publiques, ne parleraient pas autrement, avec plus d'emphase et d'assurance, aux populations assemblées. « Mes concitoyens d'Amérique, s'écrie-t-elle, ... j'ai foi en vous, je mets mon orgueil en mes compatriotes comme en des hommes auprès desquels, plus qu'auprès de tous les autres, la cause d'une femme est sûre et sacrée... Quel intérêt avons-nous, vous ou moi, mon frère et ma sœur, dans cette courte vie, à dire autre chose que la vérité? La vérité, entre l'homme et l'homme, entre l'homme et la femme, n'est-elle pas le fondement sur lequel tout repose? Chacun de vous, qui doit un jour rendre

isolément ses comptes à Dieu, n'a-t-il pas un intérêt à connaître l'exacte vérité en cette matière, un devoir à remplir en ce qui regarde la vérité? » Une œuvre d'histoire, d'informations exactes, où l'on cherche la vérité sans parti-pris, ne s'écrit pas sur ce ton. Ce que mistress Beecher Stowe appelle la vérité, ce n'est pas ce qui résulte de l'étude comparative et impartiale des faits, c'est ce qui flatte sa passion. Ou elle se trompe elle-même, ou elle nous trompe. Elle parle en inspirée et en dupe, non en historien.

A-t-elle du moins servi la cause qu'elle prétendait relever? a-t-elle replacé sur le piédestal d'où la comtesse Guiccioli la faisait descendre la pure image de lady Byron? Une impression toute contraire à l'effet qu'elle espérait produire est sortie de la controverse si imprudemment soulevée par elle. Comme il arrive d'ordinaire, l'excès de son zèle a tourné contre sa cliente. L'enquête minutieuse qu'elle provoquait en Angleterre, les recherches auxquelles on se livrait de toutes parts pour lui répondre dans les archives de famille, les communications adressées à la presse anglaise par des témoins oculaires ou par des personnes bien informées, loin de rehausser le caractère de lady Byron, présentaient celle-ci sous un jour moins favorable que ne l'avait fait Moore autrefois. Même après l'ouvrage de la comtesse Guiccioli, qu'on ne lisait guère et qu'on estimait encore moins, on en était resté en général aux appréciations bienveillantes et mesurées de l'ami de Byron. Quand la vérité fut mieux connue grâce aux discussions qu'avait suscitées en Angleterre le pamphlet de mistress Beecher Stowe, il fallut bien convenir que la conduite de lady Byron offrait plus de prises à la critique que ne l'avait laissé voir le conciliant biographe de son mari. Sa réputation de femme distinguée ne perdit rien aux révélations successives de la presse; les lettres inédites qu'on publia d'elle témoignent d'un esprit net et vigoureux. On la voit attentive à observer les autres, peu disposée à se payer d'illusions et faisant effort pour pénétrer au fond des choses, quoique trop pressée peut-être de juger et de conclure. Au moment où l'on rend justice aux qualités viriles de son esprit, on est tenté de se rappeler ce que disait Byron de sa confiance en elle-même, de ses prétentions à l'infailibilité. Elle se croyait si sûre de ses jugemens qu'elle ne revenait pas volontiers sur les opinions qu'elle avait exprimées. La nature mobile de son mari la déconcertait évidemment et l'empêcha plus d'une fois de le bien comprendre. Elle prit pour des traits de caractère ce qui n'était que le caprice du moment, que la fantaisie du jour. Byron ne voulait se reconnaître dans aucun des portraits qu'elle traça de lui. Elle a cependant jugé admirablement le principe de sa poésie. On n'a rien écrit sur ce sujet de plus pénétrant et de plus vrai que la conclusion d'une lettre

adressée par elle en 1818 à lady Anne Barnard. « Le *moi*, dit-elle, est le principal mobile de son imagination : aussi lui est-il difficile de s'enflammer pour un sujet avec lequel son caractère et ses intérêts ne s'identifient point; mais en introduisant des incidens fictifs, en changeant de scène ou d'époque, il a enveloppé ses révélations poétiques dans un système impénétrable, excepté pour un petit nombre de personnes, et son désir constant de créer une sensation ne lui fait pas redouter d'être un objet d'étonnement et de curiosité, même quand cette opinion est accompagnée de soupçons vagues et sombres. » Ne pouvoir se détacher de soi, se mettre toujours en scène sous des noms supposés, aimer à se confondre aux yeux du public avec des personnages mystérieux et équivoques, avec Childe-Harold, avec le Corsaire, avec Lara, voilà en effet le trait principal de l'imagination de Byron et le fond personnel de ses premières poésies.

Après avoir lu les lettres de lady Byron, on ne peut contester les rares qualités de son esprit; mais d'importans témoignages révèlent chez elle de graves défauts de caractère. Cette personne si méthodique, qui ne se gouvernait que d'après des principes fixes, dont les opinions paraissaient si solides et les sentimens si durables, était sujette à d'étranges caprices. On la voyait suivre avec une rigidité en apparence inflexible la ligne qu'elle s'était tracée, puis s'en écarter tout à coup par un revirement soudain et inexplicable. Quoiqu'elle se piquât d'esprit de conduite, elle se donnait à elle-même de perpétuels démentis par la mobilité de son humeur. On vantait beaucoup, disait Byron, la solidité de son caractère et la constance de ses idées; « elle ne m'en donna aucune preuve; elle commença par refuser ma main, pour l'accepter ensuite et pour se séparer plus tard de moi. » En trois ans, elle avait eu trois opinions sur le compte de son mari. Ni l'âge ni l'expérience de la vie, ni le malheur ne donnèrent à ses goûts plus de fixité. Il suffisait qu'elle aimât quelqu'un ou quelque chose pour qu'au bout d'un certain temps elle se lassât de les aimer. Il y a des caractères ainsi faits qui s'engouent aisément et se détachent plus facilement encore. Une des personnes qui ont le mieux connu lady Byron et le plus vécu dans son intimité raconte qu'elle déconcertait ses relations par l'inégalité de son humeur. Un soir, on la trouvait aimable, cordiale, pleine de gaieté et de sympathie pour les autres; le lendemain matin, elle était devenue de glace; elle paraissait refroidie jusqu'au fond de l'âme; quelques efforts que l'on fit pour la ranimer ou pour l'égayer, on n'y réussissait pas. Elle concevait alors contre les personnes ou contre les choses des préventions dont elle ne revenait plus. Sa charité elle-même et son zèle pour l'éducation des enfans pauvres, les

nobles occupations par lesquelles elle trompait son veuvage, subissaient des intermittences inattendues. Après avoir invité un de ses amis, un de ceux qui l'aidaient quelquefois dans ses bonnes œuvres, à venir discuter avec elle un système d'enseignement pour les écoles qu'elle avait fondées, après lui avoir indiqué une heure de rendez-vous et pris des mesures pour qu'on ne les dérangeât point, elle le recevait comme un inconnu, ne disait pas un mot du sujet annoncé et ne répondait que par monosyllabes aux questions qu'on lui adressait. « Sa main était comme celle d'une morte, dit ce témoin oculaire; il y avait dans son attitude le silence du tombeau. Le démon du pôle nord pesait sur elle. » Dans une autre circonstance, elle eut besoin d'un maître pour l'école qu'elle entretenait à ses frais à Kirkby-Mallory. On lui procura un homme de mérite qui convenait à merveille à cet emploi, qu'elle reçut avec reconnaissance et dont elle parla pendant plus de deux ans avec de grands éloges; puis tout à coup, sans aucun motif apparent, sans lui témoigner qu'elle eût à se plaindre de lui, elle le congédia en refusant de lui faire connaître les causes de son mécontentement. Le protecteur auquel le malheureux racontait son aventure lui répondit tristement : « Souvenez-vous de lord Byron ! Si lady Byron a mis dans sa tête que vous devez partir, rien ne la fera changer d'avis. » « Il y a une douce faiblesse qu'elle ne connaît point, disait Byron en parlant de sa femme; elle ne sait point pardonner. » Elle ne pardonna en effet à aucun de ceux qui eurent le malheur de se brouiller avec elle.

Cet ange de douceur, qui, dans le récit prétentieux de mistress Beecher Stowe, semble toujours déployer ses ailes pour s'élever au-dessus des misères humaines, était en réalité ou devint avec les années, à la suite de ses malheurs, une personne acariâtre, d'un commerce difficile et d'une humeur fort inégale. Rien n'est plus imprudent de la part de son apologiste que de parler de sa bonté, de la délicatesse et de la générosité de ses sentimens. On la loue précisément des qualités qui lui manquent le plus. Lady Byron employa des sommes considérables à faire le bien, à instruire et à élever des enfans pauvres; mais sa charité ne se manifesta que dans ce genre de bonnes œuvres. Elle apporta au contraire dans ses relations intimes plus de dispositions à se souvenir d'une injure réelle ou supposée que de tendances au pardon. Elle ressentait même si vivement les offenses qu'elle se plaignait volontiers devant les étrangers d'avoir été offensée. Elle faisait venir un jour un ecclésiastique du voisinage uniquement pour lui raconter les mauvais procédés de son petit-fils (lord Ockham) à son égard; le monologue terminé, après avoir exhalé son mécontentement, elle congédiait sans cérémonie

son interlocuteur, fort surpris et peu édifié de cette étrange confiance. Il existe en Angleterre une série de lettres où lady Byron accuse sa fille unique, lady Lovelace, des torts les plus graves. On sait avec quelle dureté elle traita son mari. Sans admettre, comme le raconte Medwin, qu'elle ait forcé le secrétaire de Byron pour y surprendre une correspondance d'amour, il est certain que depuis la séparation elle n'observa aucun ménagement. Tant que son mari vécut, elle ne répondit à ses demandes d'explication que par un silence obstiné; après sa mort, quand les plus simples convenances lui demandaient de se taire, elle commença de parler, et parla sans mesure. Le secret dont mistress Beecher Stowe se prétend dépositaire, qui lui fut confié, dit-elle, avec tant de solennité, avait été révélé à d'autres personnes avant elle. C'était un des sujets dont lady Byron s'entretenait le plus volontiers; elle en parlait, non comme d'un mystère, mais comme d'un fait dont elle autorisait ses amis à se servir pour défendre sa mémoire. Seulement elle variait dans ses récits; elle contredisait le lendemain ce qu'elle avait avancé la veille, elle ne présentait pas toujours de la même manière les actes criminels dont elle disait avoir la preuve; elle accusait même quelquefois son mari de crimes différens sans s'embarrasser de se mettre d'accord avec ses précédentes déclarations. Plusieurs de ses amis jugeaient très sévèrement cette intempérance de langage. L'un d'eux fut chargé un jour de lui représenter qu'il n'appartenait qu'aux tribunaux de juger des crimes, qu'elle outre-passait son droit en s'érigeant en juge dans sa propre cause. Elle faisait circuler sur le compte de son mari d'abominables histoires dont la plus simple pudeur eût dû l'empêcher de parler. Elle allait jusqu'à dire que, pour éviter un éclat, mistress Leigh avait écrit et signé de sa main un aveu de ses relations criminelles avec son frère, comme si de telles horreurs s'écrivaient, comme si c'eût été le moyen d'en faire disparaître la trace.

On croyait en général dans l'entourage de lady Byron que sa raison avait subi quelque atteinte, qu'à force de concentrer ses pensées sur son désaccord avec son mari et de creuser ce douloureux sujet elle finissait par transformer en événemens réels les rêves d'une imagination malade. C'était du moins l'hypothèse la plus charitable. Si elle n'agissait point sous l'obsession d'une idée fixe, il y a des actes de sa vie, des paroles prononcées par elle, qui demeureraient sans excuses. Une personne de bon sens, en possession de toute sa raison, qui eût agi comme elle l'a fait dans ses relations avec Médora, une des filles de mistress Leigh, mériterait le mépris public. Cette infortunée jeune fille, victime d'une séduction précoce, vivait sur le continent dans une profonde détresse, sans que

sa tante se fût jamais occupée d'elle, lorsque tout à coup lady Byron, alors en France, l'amena de Fontainebleau à Paris, et, prétextant sa ressemblance avec lord Byron, lui déclara que celui-ci était son père. Quel bien pouvait résulter d'une semblable révélation? C'était la fille préférée du colonel Leigh que lady Byron essayait de détacher ainsi du père qui l'avait élevée, au risque de lui apprendre l'ingratitude et l'oubli du respect filial. C'était à une enfant dégradée de bonne heure, qu'il eût fallu ramener au bien et relever à ses propres yeux, qu'elle fournissait à la fois une arme terrible contre une mère offensée et une excuse pour de coupables faiblesses.

Lady Byron croyait évidemment ce qu'elle racontait à Médora Leigh; la mauvaise action qu'elle commettait en lui parlant ainsi eût été un crime impardonnable, si elle avait inventé de gaieté de cœur une accusation aussi horrible contre son mari et sa belle-sœur. D'où lui venait cette croyance? A quel moment cette idée fixe s'était-elle emparée de son esprit? On ne peut supposer que ce fût avant la séparation ni pendant les quinze années qui suivirent. Durant toute cette période, elle ne témoigne à mistress Leigh que des sentimens d'estime et de confiance. Quelques bruits d'inceste avaient bien couru alors dans la société anglaise, acharnée à la poursuite de Byron et lui attribuant volontiers des crimes contre nature; mais lady Byron les repoussait pour son compte en rendant témoignage aux qualités de sa bellè-sœur, en s'installant même chez elle avec une intention évidente. Une de ses amies lui ayant fait part de la calomnie qui s'attaquait alors dans quelques cercles à la personne de mistress Leigh, elle répondit le 20 février 1816 : « Je regrette profondément les bruits qui ont été mis en circulation sur les motifs qui me séparent de lord Byron; aucun de ces bruits ne peut me causer plus de tristesse que celui dont vous me parlez et qui touche au caractère de mistress Leigh. Pendant que j'ai vécu sous le même toit que mistress Leigh, tous mes amis m'ont entendue exprimer la plus grande reconnaissance et les sentimens les plus affectueux pour ses bons offices envers moi; avant de quitter la maison, j'ai écrit sur son compte, j'ai parlé d'elle dans les mêmes termes à toutes les personnes de mon intimité. » Jusq'en 1830, rien n'altéra ces cordiales relations entre les deux belles-sœurs; lorsqu'elles se brouillèrent alors pour une question d'intérêt, lorsque des amis communs essayèrent de les réconcilier, ce fut lady Byron qui fit les premières avances, ce fut mistress Leigh qui les repoussa. Si celle-ci eût été coupable d'un crime dont lady Byron eût eu la preuve, est-ce ainsi que l'une et l'autre eussent agi?

A partir de ce moment, lady Byron, qui pardonnait difficilement, qui passa les dernières années de sa vie à se plaindre des siens, de

son mari mort, de sa fille vivante, de ses petits-enfans et de ses nièces, enveloppa mistress Leigh, qu'elle avait aimée jusque-là, dans son ressentiment général contre les membres de sa famille. Le langage qu'elle tint en 1840 à Médora Leigh respire la haine; elle accuse sa belle-sœur non-seulement d'inceste, mais de complicité dans la séduction de sa propre fille. Un pareil langage ne s'explique que par la méchanceté ou par la folie. Il n'y a qu'une méchante femme ou une folle qui, après avoir prodigué pendant seize ans les témoignages d'affection à sa plus proche parente, puisse l'accuser tout à coup du double et épouvantable crime d'avoir été la maîtresse de son frère et la corruptrice de son enfant. Les révélations qu'a provoquées l'imprudence de mistress Beecher Stowe ne permettent désormais de sauver l'honneur de lady Byron qu'à la condition de la décharger de la responsabilité de ses actes. On ne lui conserve l'estime qu'en lui retirant le discernement. La seule manière d'excuser sa conduite serait de reconnaître, comme le font du reste ses amis les plus judicieux, que sa tête se troubla sous l'influence du chagrin et de la solitude, qu'en voulant approfondir par une tension d'esprit trop continue le mystère de sa destinée, en recherchant dans sa mémoire tous les souvenirs qui s'y rapportaient, la vérité aussi bien que l'erreur, les griefs réels et les accusations calomnieuses, peut-être même quelques fanfaronnades libertines de son mari, elle crut y découvrir une série d'horreurs qui ne répondaient à aucune réalité, qu'enfantait seule une imagination à la fois tourmentée et séduite par ses chimères. Autrefois lady Byron, sans fournir aucune preuve de ses assertions, enfermait les défenseurs de lord Byron dans ce dilemme rigoureux, ou de convenir qu'il avait été fou, ou de confesser l'indignité de ses procédés envers sa femme. Cet argument se retourne aujourd'hui contre elle avec d'autant plus de force que, s'il était prouvé qu'en essayant de déshonorer son mari et sa belle-sœur elle eût agi dans la plénitude de sa raison, on la condamnerait cette fois, non plus comme elle demandait que l'on condamnât lord Byron, sur de simples suppositions et de vagues indices, mais sur des faits positifs, avérés, authentiques. Le zèle intempérant de mistress Beecher Stowe n'a donc rien ajouté à la réputation de lady Byron; il eût mieux valu pour celle-ci demeurer dans le demi-jour où des biographes discrets l'avaient retenue jusqu'alors que d'être traînée sur un plus grand théâtre et offerte en spectacle à la curiosité publique.

A. MÉZIÈRES.

UN ÉPISODE

DE L'INSURRECTION KABYLE

DE 1871

L'ALMA. — PALESTRO.

I.

Confiante dans le vote du corps législatif du 9 mars 1870, l'Algérie s'apprêtait à goûter les bienfaits, nouveaux pour elle, du régime civil, lorsque tout à coup éclata la guerre franco-allemande. La plus grande partie de l'armée d'Afrique ne tarda pas à s'embarquer pour aller combattre sur les bords du Rhin, et au mois de septembre la colonie, dégarnie de troupes, restait en présence de 2,500,000 indigènes. Il faut ignorer étrangement l'Algérie pour croire que ceux-ci aient jamais accepté la domination française sans l'espoir d'un temps meilleur, suivant la parole du prophète : « baisse la tête devant la force manifeste de tes ennemis, mais relève-la plus fière quand le triomphe de l'islam sera assuré. » Depuis le premier jour de l'entrée des Français à Alger, et quoi qu'on dise de la pacification du pays, l'indigène est toujours prêt à la révolte. Est-il battu, est-il forcé d'implorer l'*aman*, c'est la nécessité seule qui l'amène à faire acte de soumission, et jamais il n'abandonne l'idée de recommencer la lutte. Ce sera dans six mois, dans un an, dans deux ans, peu importe ; l'espoir de nous jeter à la mer marche et dort avec lui.

Le musulman algérien vit dans l'attente de son messie, — Moul-el-Saa, le maître de l'heure, — un valeureux sultan, armé d'un glaive céleste, monté sur un coursier rapide et exterminant tous les infidèles sur son passage. « Il massacrera les mécréans jusqu'au

dernier, et construira avec leurs os blanchis au soleil les mosquées des musulmans régénérés. » Cette tradition est sacrée et d'une autorité souveraine chez les Arabes : ils croient tous qu'un jour doit surgir à l'improviste ce terrible régénérateur de leur race qui purgera l'Algérie de la présence des chrétiens. En attendant la venue du Moul-el-Saa, le musulman se soumet et accepte, comme expiation de ses fautes, la domination sacrilège des infidèles; mais cette domination lui est odieuse. Aussi est-ce en vain que nous cherchons à nous attacher le peuple vaincu, à lui ouvrir les voies du progrès, à l'élever peu à peu à un plus grand bien-être moral et matériel, à lui faire une large part dans ce vaste travail de colonisation où la place de l'indigène est toute marquée à côté du colon européen. Les Arabes ne peuvent comprendre les bonnes intentions, les sentimens de justice et d'humanité qui nous guident. Indifférens à nos avances, dédaigneux de notre générosité, ils nous restent toujours hostiles et considèrent notre bienveillance comme une faiblesse inhérente à notre race. On connaît la phrase fameuse citée par le général Daumas : « prends un Français et un Arabe, mets-les dans une marmite et fais-les bouillir ensemble à gros bouillon pendant vingt-quatre heures; au bout de vingt-quatre heures, tu reconnaitras encore le bouillon du chrétien et du musulman; ils ne seront pas plus mêlés que leurs idées ne peuvent se confondre. » Ce mot est vrai aujourd'hui comme aux premiers temps de la conquête.

Connaissant ces dispositions hostiles, réduits surtout à leurs seules forces, les colons, 200,000 à peine, avaient au lendemain de nos désastres sur le R. in une chose toute simple à faire. Ils devaient se réunir, s'organiser, s'entendre, et par une attitude prudente et énergique à la fois imposer aux indigènes; le patriotisme, d'accord en cela avec leur propre intérêt, leur en faisait un devoir. Tout autre fut leur conduite malheureusement. Qu'est-il besoin de rappeler les scènes déplorables dont la ville d'Alger fut alors le théâtre? Le vieux général Walsin-Esterhazy saisi et embarqué de force, — des officiers bafoués, frappés par une foule en délire, — les hommes les plus considérables de la colonie victimes de vexations arbitraires et arrêtés dans leur domicile. — En même temps les orateurs de clubs, dans leur ambition aveugle, pour éloigner de la colonie les dernières troupes qui s'y trouvaient encore et qui auraient pu gêner leurs menées, allaient partout répétant que l'Algérie suffirait à se garder elle-même, que les Arabes n'étaient guère à craindre, qu'il n'y avait plus besoin de soldats. D'autres prêchaient déjà l'autonomie de l'Algérie, qu'il était temps de séparer de la mère-patrie. Enfin les éditeurs de certains journaux anti-français avaient soin de souligner les revers de la France, comme pour les faire parvenir plus sûrement aux oreilles des Arabes. Le décret imprudent de la délégation de

Tours qui accordait d'un coup la naturalisation aux Juifs indigènes vint ajouter encore à tous ces élémens de désordre. Dès lors un soulèvement était inévitable.

Sept mois cependant s'écoulèrent sans difficultés; mais vers la fin de février 1871 les tirailleurs algériens échappés à nos désastres commencèrent à rentrer chez eux, et les récits de nos malheurs, colportés sous la tente, purent faire croire à leurs coreligionnaires que le moment était enfin venu de secouer le joug de la France. Des faits isolés encore, mais significatifs, ne tardèrent pas à se produire. Chaque jour voyait s'accroître l'attitude hostile des indigènes et augmenter leur arrogance vis-à-vis des colons. A Souk-Arras, des spahis, des soldats au service de la France, se révoltent, massacrent leurs chefs et vont courir les environs. Le 1^{er} mars, à Alger, 300 indigènes, gens du dehors (*berranis*) pour la plupart, se précipitent sur les israélites et pillent leurs magasins à main armée; seule la prompte intervention de la milice européenne empêche le mouvement de prendre des proportions plus considérables. Enfin le 19 mars une dépêche télégraphique annonçait à Alger que le bachaga de la Medjana, Si-el-Mokrani, le chef de la plus grande famille de l'Algérie, venait de lever ouvertement l'étendard de la révolte.

Froissé, comme tous ses coreligionnaires, par l'injuste décret qui plaçait les musulmans dans une position d'infériorité par rapport aux israélites, El-Mokrani appelait aux armes « tous les ardents dans la voie de Dieu. » Circonstance même assez curieuse et unique dans l'histoire de l'Algérie. le chef indigène, renvoyant un mandat de 800 francs, montant de l'arriéré de son traitement de bachaga, avait pris soin de faire porter au commandant supérieur de Bordj-bou-Arredj une véritable déclaration de guerre, en l'informant qu'il refusait l'argent de ceux qu'il allait combattre. Il ajoutait que le décret proclamant la suprématie du Juif indigène sur l'Arabe et le Kabyle était une insulte nouvelle jetée à la face des musulmans, que ni lui ni les siens ne voulaient subir une injure aussi sanglante, et qu'ils aimaient mieux mourir les armes à la main. Honoré de l'amitié des généraux de l'entourage impérial, hôte habituel des fêtes de Compiègne, le bachaga de la Medja s'était toujours considéré comme un des principaux représentans du régime militaire. Lors du vote du corps législatif du 9 mars 1870, M. le maréchal de Mac-Mahon ayant offert sa démission de gouverneur-général, El-Mokrani avait aussitôt offert la sienne. Au 4 septembre, il avait compris que la proclamation de la république devait avoir pour conséquence naturelle la chute de l'autorité militaire en Algérie: aussi disait-il à qui voulait l'entendre: « Je ne me soumettrai jamais à un gouvernement civil, » et, voyant au bas d'une pièce officielle le nom de M. Crémieux: « Si ma position dans le pays doit

dépendre d'un Juif, s'écria-t-il, j'y renonce; j'accepterais tout d'un homme portant le sabre, dût-il m'en frapper (1) ! »

La guerre ainsi déclarée, El-Mokrani écrivit à tous les chefs arabes pour les engager à se réunir à lui. A une valeur personnelle incontestable, il joignait le prestige de son nom, de sa race, d'un commandement quatre fois séculaire sur la contrée : aussi lui fut-il facile de trouver de nombreux adhérens. Le plus précieux, le plus influent, fut le cheik Mohammed-Amzian-bel-Ali-bel-Haddad, chef du puissant ordre religieux de Sidi-Abd-er-Rhaman-el-Ghobrini. En l'espace de quelques jours, la rébellion s'étendit dans toute la Kabylie et dans une partie considérable des provinces de Constantine et d'Alger. Bordj-bou-Argeridj, Sétif, Fort-National, Tizi-Ouzou, Dra-el-Mizan, Bougie, Dellys, furent étroitement bloqués, plusieurs villages détruits, leurs habitans massacrés ou emmenés prisonniers dans les montagnes; toutes les exploitations françaises isolées dans le pays de l'insurrection furent également dévastées. Les derniers revers de la France semblaient avoir sonné pour les indigènes l'heure de la délivrance.

A ce moment, l'Algérie n'avait plus de troupes régulières. Des détachemens de milice, quelques faibles régimens de marche, quelques bataillons de mobiles envoyés de France, étaient les seules forces disponibles. Nos soldats prisonniers commençaient à peine à rentrer d'Allemagne, et, sitôt réorganisés, Paris soulevé devait longtemps encore les retenir sous ses murs. Cependant l'insurrection gagnait du terrain : déjà elle avait atteint le Corso, la Mitidja allait être envahie; les routes étaient encombrées de colons fuyant éperdus avec leurs familles et leurs bestiaux. Au point de vue stratégique, la situation était des plus difficiles. Toutes les tribus rebelles depuis la Medjana formaient comme une immense colonne d'attaque de 200 kilomètres de profondeur; n'était-il pas à craindre que l'ennemi ne culbutât facilement les faibles troupes envoyées pour lui barrer le passage, et, même au cas où il serait repoussé, qu'il n'obliquât vers l'ouest en suivant les contre-forts qui longent la plaine, et n'envahît la Mitidja par un autre côté? En outre, vu les circonstances, tout permettait de croire ou que la révolte gagnerait de proche en proche, ou qu'elle naîtrait spontanément sur les points divers du territoire. C'était la conviction de tous ceux qui connaissaient le pays; c'était celle aussi du général Lallemand, alors commandant supérieur des forces de terre et de mer en Algérie.

Former une colonne qui, placée sur la route de la Kabylie, défendrait l'est de la plaine, alors attaquée, — garnir de troupes tous les villages qui bordent la Mitidja, au pied des montagnes, — les

(1) *Acte d'accusation des grands chefs indigènes*, cour d'assises de Constantine, audience du 10 mars 1870.

maintenir en communication les uns avec les autres et avec Alger, et dans tel ou tel de ces villages, devenus comme de petits camps retranchés, organiser, suivant les événements, par une concentration rapide, une nouvelle colonne capable de se porter en avant et d'opérer sur les points les plus exposés, — tel fut le plan du général, aussi promptement conçu que vivement exécuté. A la vérité, ce rideau de troupes, qui s'étendait ainsi autour d'Alger en vaste demi-cercle, était insuffisant, si l'insurrection gagnait les tribus qui bordent et occupent la Mitidja; mais la nécessité ne permettait pas de mieux faire, et d'ailleurs la présence de nos soldats, en dehors des services effectifs qu'ils devaient rendre, pouvait produire sur les tribus non encore révoltées un effet moral propre à les maintenir dans le devoir.

Le 21 avril 1871, la petite colonne expéditionnaire, chargée d'arrêter la marche des masses kabyles qui menaçaient la Mitidja, se dirigea vers le village de l'Alma, situé à 37 kilomètres d'Alger, et en vue duquel les premiers coureurs de l'ennemi s'étaient montrés la veille. Cette colonne se composait de 2,300 fantassins : zouaves, tirailleurs algériens, miliciens d'Alger, mobiles de l'Hérault, plus 200 chasseurs d'Afrique, quelques spahis et 4 obusiers de montagne. A sa tête était le colonel d'état-major Fourchault, type du soldat résolu et intelligent, porté vingt fois à l'ordre du jour de l'armée, et dont la rare bravoure inspirait à cette petite troupe la plus vive confiance. On arriva à l'Alma le lendemain à 11 heures du matin; il était temps. Au moment même où les Français pénétraient dans le village, les premières bandes kabyles couronnaient les hauteurs voisines; une heure plus tard, nous ne trouvions plus que les cadavres des habitans sur leurs maisons incendiées. La fusillade s'engage aussitôt. Une magnifique charge des spahis a lieu, balayant le terrain jusqu'aux premiers contre-forts. Le colonel Fourchault lance alors ses fantassins en tirailleurs; en quelques heures, l'ennemi est successivement délogé de toutes les crêtes qu'il occupait; surpris de cette vigoureuse attaque, il fuit, abandonnant ses gourbis, qui sont livrés aux flammes, et une quantité considérable d'approvisionnemens. Cette première affaire eut une grande importance, et la nouvelle en fut accueillie dans la colonie avec la plus vive allégresse; les Kabyles qui venaient d'être repoussés étaient suivis de 20,000 au moins de leurs coreligionnaires, tous marchant sur la Mitidja et persuadés qu'ils allaient arriver sans encombre jusque sous les murs d'Alger; ils comptaient même sur une action commune des *berranis*, alors en assez grand nombre dans la métropole. L'incendie des bois de la Reghaïa devait faire connaître aux gens d'Alger la prise du village de l'Alma et leur donner le signal d'agir. Rassurés désormais contre toute attaque, les cultivateurs qui avaient fui de la plaine purent regagner leurs demeures pour n'en plus sortir.

Tandis que le colonel Fourchault, rentré au camp de l'Alma, s'occupe de prévenir tout retour offensif de l'ennemi, et d'assurer l'alimentation de ses troupes et des nombreux colons que l'insurrection avait déjà privés de toute ressource, une dépêche télégraphique lui est remise de la part du général Lallemand. Il s'agissait de secourir le village de Palestro, surpris par les rebelles, et où quelques familles, disait-on, se défendaient énergiquement. Ce village, fondé en 1868 par le général de Wimpfen et situé à 79 kilomètres d'Alger, sur la grande route d'Alger à Constantine, comptait quarante feux au moment de l'insurrection. A la nuit tombante, laissant le reste de ses troupes à la garde du camp, le colonel Fourchault part sans bruit avec 600 hommes, zouaves et tirailleurs indigènes, 2 pièces d'artillerie, 15 mulets de cacolets et un certain nombre de cavaliers. Quelques colons du pays guidaient la marche. 17 lieues séparent l'Alma de Palestro : on les franchit à la hâte, car les minutes étaient précieuses, et vers une heure de l'après-midi, par une chaleur torride, sur le vaste plateau dont il occupe à peu près le centre, apparaissait le village de Palestro, déroulant au soleil son gai rideau de maisons blanches.

Cependant aucun bruit, cri ou coup de feu ne se faisait entendre aux environs; tout était morne, désert et silencieux. Le secours arrivait-il donc trop tard et la résistance de nos malheureux colons avait-elle été vaincue? Résolûment, quoique avec précautions, nos soldats pénètrent dans le village; mais dès les premiers pas l'affreuse réalité se découvre à eux tout entière. Partout du sang et des ruines, partout des cadavres nus, mutilés, comme déchirés par la dent des bêtes féroces. Toutes les maisons avaient été pillées, un bon nombre incendiées; celle de la gendarmerie surtout présentait un horrible aspect. On comprenait qu'en ce lieu avait dû se livrer une lutte à mort. Pas une pierre, pas une planche du parquet qui ne portât les traces du combat : les murs, percés de créneaux improvisés, étaient littéralement teints de sang. Le colonel Fourchault avait envoyé ses cavaliers explorer les abords du village, mais ils revinrent sans avoir rien trouvé : les Arabes avaient depuis longtemps disparu. Seul, un pillard, qui n'avait pas eu le temps de s'enfuir, fut rencontré rôdant au milieu des ruines. On en tira quelques renseignemens, et il fut passé par les armes.

II.

Les colons qui ont survécu au massacre de Palestro nous ont transmis les détails de ce sanglant épisode de l'insurrection de 1871. Aux premières nouvelles du soulèvement kabyle, une certaine effervescence eut lieu dans les tribus voisines de Palestro.

Surexcitées par les prédications des marabouts, elles n'attendaient qu'une occasion pour prendre les armes et se joindre aux insurgés. La tribu des Ammals, sur le territoire de laquelle est bâti le village de Palestro, et celle des Beni-Khalfoun, qui la touche, rivales et en désaccord depuis longues années, s'étaient rapprochées récemment. Si-Saïd Ben-Ali, amin-el-oumena des Beni-Khalfoun, et El-Hadj Ahmed Ben-Dahman, caïd des Ammals, s'étaient entendus pour contrecarrer les projets de l'administration locale au sujet de l'établissement d'un marché à Palestro. L'un et l'autre prétendaient que la création d'un marché ferait tort à ceux qui existaient dans leurs tribus. Ils avaient fait plus d'une démarche en ce sens ; mais l'administration supérieure, ne consultant que la justice et l'intérêt de la commune mixte de Palestro, ne leur avait pas donné gain de cause. En apprenant cette décision, le caïd des Ammals avait déclaré à M. Bassetti, maire de Palestro, qu'il empêcherait *quand même* les indigènes de sa tribu de se rendre au nouveau marché.

Un des premiers jours d'avril, le même caïd se trouvait avec son fils chez un colon du village. « Celle-ci, dit Mohamed-bel-Hadj, en désignant la fille de la maison, je ne veux pas qu'on la tue quand on fera la guerre; je la prendrai pour femme. » La jeune fille comprenait l'arabe; justement effrayée de ces paroles, elle en fit part à ses parens, qui ne la prirent pas au sérieux; néanmoins elle voulut partir pour Alger, et échappa ainsi au sort dont elle était menacée. Depuis l'appel aux armes fait par El-Mokrani, les colons remarquaient un mouvement inusité parmi les Arabes. On les voyait traverser le village par petits groupes armés de fusils. Aux questions qu'on leur adressait à ce sujet, ils répondaient : « El-Mokrani doit venir par ici, nous voulons nous défendre. » Nos colons ne s'endormaient pas cependant dans une confiance absolue. Éloigné de tout centre européen, Palestro ne comptait que 112 habitans, sur lesquels 50 hommes seulement capables de porter les armes. Le maire, M. Bassetti, était venu à Alger chercher pour eux des cartouches et des fusils; il leur faisait faire l'exercice plusieurs fois la semaine. L'abbé Monginot, curé du village, avait cru devoir lui-même prendre les armes, et était devenu le premier soldat de la compagnie. En même temps, un officier du bureau arabe d'Alger, envoyé sur les lieux, signalait dans son rapport à l'autorité supérieure le péril imminent et les moyens de le conjurer. Malheureusement toutes les précautions devaient être inutiles.

Les événemens marchaient en effet. Le 49 avril, les Flissas, les Issers, les Beni-Aïcha, les Beni-Amran et les Krachnas se portaient sur le petit hameau du col des Beni-Aïcha, dont les habitans purent s'échapper à temps, mais qui fut pillé, puis incendié. Les insurgés se divisèrent alors en deux bandes : l'une, composée des Beni-Aïcha

et des Beni-Amran, prit la route de Palestro, distant d'environ 27 kilomètres; l'autre, la plus forte, se dirigea sur l'Alma. Après la prise prévue de Palestro, ces deux troupes devaient se réunir pour continuer ensemble leurs opérations. Les indigènes qui s'avançaient sur Palestro pillèrent et brûlèrent toutes les maisons cantonnières sur leur passage; les autres, après avoir brûlé Bellefontaine, saccagé la ferme du Corso et celles de Foës, vinrent faire le coup de feu devant l'Alma, où leur attaque se brisa contre la colonne Fourchault. Les tribus des environs de Palestro étaient en relation avec celles qui marchaient sur le col de Beni-Aïcha, et comme signal elles n'attendaient que la prise de ce petit village. Le 19, elles en furent bientôt instruites; dans la nuit, une grande réunion eut lieu à l'Arbaa des Beni-Khalfoun, et l'attaque de Palestro fut résolue pour le lendemain. Quelques heures auparavant, les principaux des Beni-Ammals et des Beni-Khalfoun étaient venus trouver M. Bassetti en protestant de leur attachement à la France; mais au matin il n'y eut plus à douter de leur perfidie. La femme d'un officier supérieur qui s'était mise en route de fort bonne heure pour le Fondouck dut rebrousser chemin, le passage était intercepté par des bandes armées. En même temps, des enfans effrayés rentraient au village avec leurs troupeaux : ils avaient vu les Arabes traverser en foule la rivière, et déjà des meules de foin étaient en feu aux environs. Immédiatement on battit la générale, on sonna le tocsin; en peu d'instans la défense fut organisée. Les habitans furent répartis dans trois maisons reconnues les plus propres à la résistance : le presbytère, la caserne de gendarmerie et la maison des ponts et chaussées. Elles sont isolées et forment entre elles une sorte de triangle que des feux convergens pouvaient couvrir. On y pratiqua des meurtrières, et on y porta précipitamment des provisions avec ce que les habitans avaient de plus précieux. Le capitaine Auger, officier du génie, alors en mission à Palestro, et le curé Monginot commandèrent au presbytère, le maire Bassetti et le brigadier de gendarmerie à la caserne, occupée par les gendarmes et quelques colons. La maison des ponts et chaussées, couverte d'une terrasse voûtée, ayant une cour ceinte d'une muraille, était la plus commode à défendre. On y mit les femmes, au nombre de 14, 12 enfans et quelques miliciens, sous les ordres du conducteur des ponts et chaussées nommé Ricard. Dans la cour, on réunit une grande quantité de provisions de bouche. On avait à peine eu le temps de prendre ces dispositions que le signal de l'attaque était donné par un drapeau hissé sur le bordj du caïd des Ammals.

Aussitôt les maisons les plus éloignées sont livrées au pillage; quelques malheureux Européens qui n'avaient pu fuir assez vite, assaillis par les indigènes, sont leurs premières victimes. Toute la

journée, on échangea des coups de fusil, mais sans grand résultat de part ou d'autre, car les Arabes se tenaient encore à distance : ils creusaient des tranchées et crénelaient les maisons pour tirer de là plus facilement sur les trois postes des assiégés. Dans la nuit, contre l'habitude des indigènes, qui ne se battent pas au milieu des ténèbres, la fusillade continua beaucoup plus rapprochée; ils firent même une tentative d'assaut sur le presbytère, mais furent repoussés avec de grandes pertes. Enfin le 22 au matin la lutte recommença plus terrible. Les Beni-Khalfoun s'étaient réunis aux Ammals, et toutes les tribus des environs étaient accourues; l'amin-el-oumena des Beni-Khalfoun était à leur tête. Placé sur un mamelon élevé, à 900 mètres environ du village, et monté sur un magnifique cheval noir, il lançait ses bataillons à l'assaut. Ce jour-là, les masses insurgées s'élevaient au moins à 15,000 hommes.

Les indigènes avaient compris que le presbytère était la moins forte des trois maisons défendues : c'est sur lui qu'ils portèrent tous leurs efforts. Encouragés par leurs chefs, ils attaquaient avec fureur. Toutefois la défense bien dirigée les tenait encore éloignés, et les communications restaient libres entre les trois postes; mais sur le soir ils réussirent à incendier la porte. Les assiégés, voyant que la position n'était plus tenable, sortirent par une porte de derrière, et, se frayant un chemin à la baïonnette, au prix de quelques pertes, parvinrent à gagner la gendarmerie. Par malheur, au même moment quatre hommes de la maison cantonnière, parmi lesquels le conducteur Ricard, à qui le commandement avait été confié, profitèrent de l'obscurité pour tenter de fuir : trois y réussirent, le quatrième fut tué. Ce déplorable abandon, en privant de leur chef les défenseurs du poste principal, leur fit perdre pour quelque temps l'énergie qui leur était nécessaire, et que plus tard le désespoir seul devait leur rendre.

Le presbytère était devenu la proie des flammes. Regrettant sans doute le butin qu'ils auraient pu faire, les insurgés résolurent de s'emparer des deux autres postes sans recourir à l'incendie. Dans cette intention, un homme de confiance du caïd des Ammals se présenta le lendemain matin en parlementaire devant la gendarmerie, promettant aux Européens qu'on leur laisserait leurs armes et qu'on les accompagnerait jusqu'au Fondouck. Un des chefs vint lui-même au nom de ses alliés garantir ces propositions. Il y eut alors une sorte de suspension d'armes dont plusieurs colons profitèrent pour aller de la gendarmerie à la maison cantonnière voir leurs femmes et leurs enfans. Ils durent la vie à cette inspiration. Bientôt en effet les Arabes exigent des défenseurs de la gendarmerie la remise de leurs armes : ceux-ci résistent; les chefs arabes interviennent, mais pour trahir la parole qu'ils viennent de donner. Leur

but, en proposant une capitulation, devenait évident : ils avaient voulu attirer les Européens dans un piège, et ils n'avaient que trop bien réussi. Un colon qui, croisant la baïonnette, refusait de livrer son fusil, est le premier renversé. Ce fut le signal du massacre. L'abbé Monginot, le brigadier de gendarmerie, le maire, sont successivement égorgés. Il y avait à la caserne trois détenus, originaires de Guergour. A peine mis en liberté, ils se signalent parmi les plus féroces assaillans et tuent impitoyablement nos colons sans défense. Dans cet affreux carnage, 41 Européens trouvèrent la mort; quelques-uns même, vivans encore, furent jetés dans les flammes. Tous les cadavres furent dépouillés, lacérés à coups de couteau. Seuls, le fils du maire, le jeune Bassetti, et le capitaine Auger furent sauvés par l'intervention de l'amin-el-oumena, qui, toujours à cheval, présidait au massacre. Peut-être le chef arabe songeait-il à se ménager des otages pour l'avenir.

Restait la maison des ponts et chaussées, où les Arabes se portent en foule. La porte de la cour, mal fermée, cède sans peine à leurs efforts : ils pénètrent dans la cour et pillent tout ce qui s'y trouve. Les deux portes de la maison elle-même sont bientôt enfoncées; les assiégés se retirent alors au premier étage après avoir coupé l'escalier, et là résistent énergiquement. Comme la lutte menaçait de durer longtemps, les Arabes se décident enfin à incendier la maison; ils mettent le feu au mobilier et jettent dans le brasier des broussailles et des herbes sèches. Déjà la fumée gagnait le premier étage; les défenseurs, presque asphyxiés, sont obligés de se retirer jusque sur la terrasse. Il était midi environ : sur un espace de 12 mètres carrés, 45 personnes étaient entassées; on y avait transporté aussi les munitions et les objets précieux. Le parapet de la terrasse n'a que 40 centimètres de hauteur : il fallait se tenir couché pour éviter les balles des assaillans; trois colons qui levaient la tête pour tirer furent tués raides. Bientôt, désespérant d'atteindre les assiégés avec leurs balles, les Arabes font pleuvoir sur la terrasse une grêle de pierres et de briques : plusieurs personnes sont ainsi grièvement blessées. La situation de ces malheureux était horrible : le soleil dardait sur eux ses rayons ardents, un sirocco brûlant les prenait à la gorge, sous leurs pieds l'incendie réduisait la maison en un véritable brasier, et ils n'avaient pas même une goutte d'eau pour étancher leur soif. Les femmes, les enfans, pleurant et gémissant, demandaient en grâce qu'on se rendit pour mettre un terme à leurs souffrances. Deux hommes même, fous de terreur et de désespoir, se donnèrent la mort, l'un en se jetant sur sa baïonnette, l'autre en se faisant sauter la cervelle.

La charpente en fer de la terrasse empêchait encore la voûte de s'écrouler; mais sous l'action du feu elle commençait à se fendre et

à s'affaïsser. La fumée et les flammes se faisaient jour par les fissures; mille précautions étaient nécessaires pour empêcher les munitions de faire explosion. A six heures du soir, la voûte était sur le point de s'écrouler; il n'était plus possible de prolonger la résistance. A ce moment aussi, les Arabes, craignant de perdre dans l'incendie l'or et l'argent qu'ils supposaient aux mains des derniers défenseurs de Palestro, envoyèrent un parlementaire pour traiter de la reddition. Le caïd des Ammals lui-même s'avança. « N'espérez pas de secours, dit-il; Fort-National, Dellys, Dra-el-Mezou, le Col, sont déjà pris et rasés. — Rendez-vous, criaient les autres chefs, rendez-vous; vous serez conduits à Dellys, d'où l'on vous embarquera pour la France. » Les colons ne cédèrent qu'après avoir reçu la parole de l'amin-el-oumena. Alors quelques indigènes montèrent sur la terrasse. On dépouilla les Européens de tout, même de leurs vêtemens; on prit leur argent, leurs bijoux, les bagues et les pendants d'oreilles des femmes, puis on les fit descendre par des échelles. La foule des Arabes poussait des cris de mort; mais les chefs cette fois entendaient être les seuls maîtres. Le caïd Hadj-Ahmed-ben-Dahman se faisait rendre compte des objets pris sur la terrasse; un de ses hommes en prenait note. Il se retira bientôt après, emmenant avec lui quelques femmes européennes; heureusement Si-Saïd-ben-Ali lui intima l'ordre d'avoir à les rendre sur-le-champ, et le caïd des Ammals obéit. Quarante prisonniers, survivant du désastre de Palestro, furent conduits d'abord chez l'amin Ferikat, et un peu plus tard chez Si-Saïd-ben-Ali.

Le lendemain 23 se tenait sur les ruines du village une grande réunion des chefs : les indigènes étaient alors fort nombreux; douze ou quinze tribus avaient en dernier lieu pris part à l'attaque. L'amin-el-oumena présidait l'assemblée. Il annonça qu'il venait de recevoir des lettres des chefs réunis devant l'Alma, l'engageant à se joindre à eux pour attaquer ce village. Cependant aucune résolution ne fut prise, car on apprit en même temps que des troupes françaises marchaient sur Palestro. C'était la petite colonne du colonel Fourchault, qui arriva le matin. Elle avait été envoyée trop tard, hélas! et ne devait plus trouver que des ruines et des cadavres.

Dès que le colonel Fourchault se fut assuré que les Arabes avaient disparu, il s'occupa de rendre aux colons morts les derniers devoirs; tous les cadavres furent réunis et enterrés dans une grande fosse commune, sur la place, près de l'église; ils étaient au nombre de cinquante et un. La nuit se passa sans événement, le plus grand calme semblait régner aux environs; mais de grands feux brillaient de toutes parts sur les montagnes voisines, et il était aisé de prévoir qu'on serait attaqué en quittant le pays. Le lendemain matin en effet, comme la petite colonne s'était mise en route par le même

chemin qu'elle avait suivi la veille, et que déjà l'avant-garde se préparait à passer l'Isser, des deux rives du fleuve sortirent, en poussant des cris aigus, une foule de Kabyles qui attendaient, embusqués dans les anfractuosités du roc, derrière des massifs d'arbres et des broussailles. Reçus par un feu nourri et bien dirigé, ils durent renoncer à l'offensive, et le passage s'opéra sans difficulté.

Le terrain sur lequel marchaient nos troupes était le flanc même d'une vallée large et profonde. A gauche étaient des hauteurs considérables, couvertes de broussailles et de bouquets de bois. Ces hauteurs furent occupées par des tirailleurs qui, réglant leur marche sur celle de la colonne, se glissant sur les crêtes malgré les difficultés des lieux, jetant leur feu partout où paraissait l'ennemi, surent le tenir en respect. A droite, le terrain s'abaissait rapidement pour aboutir à un ravin assez évasé, et de l'autre côté du ravin la distance était trop grande pour qu'on eût à redouter aucune attaque ou embuscade. Cependant les Kabyles s'obstinaient à harceler notre arrière-garde. Rencontrant un endroit propice, le colonel Fourchault fait mettre ses deux pièces en batterie et diriger contre eux quelques obus : aussitôt tous les burnous blancs de tourbillonner et de s'enfuir en désordre. Une charge à la baïonnette, exécutée sur le flanc gauche par les tirailleurs indigènes, eut également plein succès.

La marche continue ainsi jusqu'à midi ; on touchait alors au col de l'Arbâ des Ould-Zian, position importante et point d'attache d'une deuxième vallée dans laquelle on allait être forcé de descendre. C'était là évidemment que les Kabyles nous attendaient et qu'il fallait frapper le grand coup. Sur l'heure même, tandis que de droite et de gauche nos éclaireurs occupaient les hauteurs, la colonne, avec une vigueur irrésistible, s'engage dans le défilé et culbute tout ce qu'elle rencontre. Ce fut l'affaire d'un moment. Le col franchi, le danger avait en partie disparu ; mais une courte halte était devenue nécessaire : les mulets d'ambulance ne suffisaient plus à transporter, outre les blessés, les hommes épuisés de fatigue. Vers une heure, on se remit en route, toujours dans le même ordre, la colonne au centre entourée à grande distance de ses flanqueurs et éclaireurs, marchant sur les pitons des crêtes ou fouillant les profondeurs des ravins, — les tirailleurs indigènes en tête, les zouaves en queue. Cette disposition était due à la longue expérience du colonel Fourchault : les soldats indigènes en effet, d'une prodigieuse énergie dans l'attaque, sont très difficiles à conduire dans la retraite ; se plaisant à la guerre individuelle, ils s'attardent dans leurs embuscades, et le mouvement de retraite peut ainsi se trouver compromis.

L'ennemi, découragé par une aussi ferme résistance, montrait

déjà beaucoup moins d'ardeur. Vers quatre heures, la poursuite avait entièrement cessé, quelques coups de feu seulement se faisaient entendre encore à l'arrière-garde. On pouvait d'ailleurs distinguer sur les hauteurs du col que nous venions de quitter des groupes nombreux de Kabyles, occupés sans doute à délibérer; les turcos prétendaient gaîment qu'ils étaient en train de *faire le rapport*. A coup sûr, ils ne devaient pas sans douleur voir échapper de leurs mains une si belle proie qu'ils avaient crue trop facile. C'est alors que s'offrit au-devant de la colonne un détachement parti du Fondouck, sur un avis pressant du colonel Fourchault, et suivi d'un petit convoi de vivres : pain, café, eau-de-vie. Aucune rencontre ne pouvait être plus agréable à nos soldats. Depuis deux jours, ces braves gens ne faisaient que marcher et se battre presque sans nourriture. On arriva enfin au Fondouck à huit heures du soir, et les dispositions furent prises immédiatement pour y passer la nuit.

Le lendemain matin 26, dès 9 heures, la petite colonne se faisait reconnaître aux avant-postes du camp de l'Alma. Au même moment avait lieu une attaque des Kabyles, plus furieuse encore que celle du 22. Laisant à la garde du camp les troupes expéditionnaires fatiguées, le colonel Fourchault saute sur un nouveau cheval et se porte rapidement à la rencontre de l'ennemi avec des troupes fraîches, la cavalerie à droite et à gauche, l'artillerie au centre, l'infanterie en tirailleurs, avec soutien sur une longue ligne de plus de 6 kilomètres. Tous, officiers et soldats, entraînés par leur valeureux commandant, s'élancent en avant avec impétuosité; les Kabyles ne peuvent soutenir le choc, ils tournent le dos précipitamment, et sont poursuivis l'épée dans les reins jusqu'au-delà de l'Oued-Corso. Ce brillant fait d'armes couronna dignement l'audacieuse reconnaissance tentée sur Palestro.

Pour en revenir à nos malheureux compatriotes échappés au massacre, ils avaient été emmenés chez Si-Saïd-ben-Ali. Renfermés dans des gourbis ouverts à tous les vents, couchés sur la terre dure, à peine vêtus, ils recevaient chaque jour pour toute nourriture une mauvaise galette noire et quelques fruits. En l'absence des chefs, partis avec leurs contingens pour combattre les Français, ils étaient exposés aux plus mauvais traitemens; les femmes kabyles surtout se montraient acharnées contre eux. Quelquefois, quand le canon d'une colonne se faisait entendre au loin, on les menaçait de mort; on leur disait que les Français étaient partout battus, qu'il ne nous restait plus qu'Alger. C'est dans des angoisses continuelles qu'ils vécurent ainsi vingt-deux jours.

Cependant la mort d'El-Mokrani, tué au commencement de mai, vint jeter le découragement dans les rangs des insurgés. D'ailleurs de nouvelles et nombreuses troupes arrivaient de France, et les co-

lonnes Lallemand et Cérès faisaient chaque jour un pas en avant dans le pays soulevé. Cette dernière, descendue d'Aumale, était parvenue déjà au pied du Djebel des Beni-Khalfoun. Si-Saïd-ben-Ali, épouvanté, voulut racheter sa trahison et ses crimes en restituant ses prisonniers. Des pourparlers eurent lieu. Si-Saïd ben-Ali, accompagné de l'amin Ferikat et du capitaine Auger, se rendit auprès du général français, et là traita de la reddition des prisonniers en échange de l'aman, sans réserve des conditions de guerre qui seraient imposées par le gouverneur-général : 39 personnes sur 40, car une malheureuse femme était morte des suites de ses blessures, arrivèrent le 13 mai au camp du général Cérès, assis au coude de l'Isser, et reçurent de nos soldats l'accueil sympathique que méritaient leur courage et leur infortune.

L'épilogue de ce sanglant épisode de l'insurrection kabyle est l'arrêt prononcé en janvier 1873 par la cour d'Alger. Si-Saïd-ben-Ali et 7 autres indigènes des plus compromis ont été condamnés à mort, 23 à la déportation dans une enceinte fortifiée, 1 à sept ans de réclusion et 12 à cinq ans de détention.

III.

L'insurrection kabyle de 1871 est grosse d'enseignemens pour l'avenir; elle condamne plus d'un errement de notre ancienne politique algérienne. Renonçons bien vite au « développement de l'instruction musulmane, à la réorganisation des écoles supérieures musulmanes, à l'organisation de consistoires musulmans, » etc., etc., toutes mesures prônées autrefois par l'administration militaire. Que l'instruction soit distribuée aux Arabes, tout le monde le désire, — mais à une condition, c'est qu'elle soit un acheminement et non un obstacle à la fusion des races; c'est que dans les écoles arabes on étende davantage le cercle des connaissances pratiques au lieu de n'apprendre aux élèves que le Coran et seulement le Coran, qui est notre premier et véritable ennemi; ce livre, qui réchauffe le zèle des croyans, ranime les haines éteintes et remplit la tête des enfans indigènes de maximes semblables à celles-ci :

« Que la malédiction de Dieu atteigne les infidèles, les juifs et les chrétiens! (*Chap. de La Vache*, verset 183.)

« Tuez-les partout où vous les trouverez, et chassez-les d'où ils vous ont chassés. (*La Vache*, verset 187.)

« Si vous ne marchez pas au combat, Dieu vous châtiara d'un châtiment terrible. » (*Le Repentir*, verset 30.)

Plus de ces pèlerinages annuels au tombeau du prophète encouragés par l'administration française, parfois même entrepris aux frais de l'état, — pèlerinages d'où les indigènes reviennent toujours

plus fanatiques et plus exaltés, trop souvent même avec des plans d'insurrection mûris au chaud soleil de La Mecque ! Il n'est pas besoin non plus « d'entourer de solennités officielles la célébration des grandes fêtes musulmanes. » Cette excessive tolérance, que pourrait apprécier un peuple civilisé, est aux yeux des indigènes une indigne faiblesse et une preuve de notre indifférence en matière religieuse, indifférence qui nous nuit plus que toute autre chose dans l'esprit de ce peuple croyant. Il est dangereux enfin, sous le spécieux prétexte « d'utiliser leur bravoure, » d'augmenter l'effectif des troupes indigènes. L'Arabe et le Kabyle, qui portent au plus haut point le courage personnel et le mépris de la mort, ignoraient jusqu'ici l'ordre dans le combat et la discipline en campagne. Grâce à nous, maintenant ils connaissent notre tactique. Les spahis et les turcos, initiés à nos manœuvres militaires, ont été les instructeurs de leurs coreligionnaires. Nous en avons eu les preuves pendant l'insurrection de 1871. L'ensemble de leurs dispositions sur le terrain, le déploiement en tirailleurs par exemple, l'attaque des convois et des arrière-gardes, l'usage de la mine contre les postes fortifiés, tout a montré que les indigènes avaient su profiter de nos leçons. Vouloir appliquer plus longtemps cette parole de Napoléon III : « ce que l'Afrique peut produire de plus utile pour la France, ce sont des soldats, » c'est tout simplement préparer pour un moment donné une insurrection aussi terrible que celle des cipayes dans l'Inde anglaise.

Non, ce ne sont pas des soldats que l'intérêt général nous commande de faire des indigènes, il vaut mieux en faire des cultivateurs régénérés par la propriété individuelle et le contact européen. Loin d'encourager leurs instincts belliqueux, poursuivons au contraire la réalisation méthodique d'une mesure principale, le désarmement des tribus. Les grands chefs sont pour nous une gêne et un embarras ; ils paralysent nos meilleures intentions, et entretiennent contre nous un fanatisme dangereux ; il faut éliminer les grands chefs indigènes et les remplacer successivement par des administrateurs français. Nous ne serons réellement maîtres du pays qu'au moment où nous le gouvernerons nous-mêmes directement. Il faut enfin que l'administration militaire fasse définitivement place au régime civil. Pendant quarante ans, l'administration militaire a été le maintien de cet état d'apathie et d'immobilité traditionnelles où végètent les peuples musulmans, en même temps que la négation constante de la colonisation. Le régime civil au contraire transformerait la société arabe, et, tout en travaillant au progrès moral et matériel de la race indigène, assurerait à la France la possession complète et définitive du pays par l'exploitation européenne de millions d'hectares de terre restés jusqu'ici improductifs. Certes le sentimentalisme est une belle chose, comme disait Prevost-Paradol, et la philanthropie une

vertu chrétienne : bien des gens peuvent éprouver pour la société arabe une sorte de sympathie que nous comprenons sans peine, que nous partagerions au besoin ; mais tout cela doit peser bien peu à côté de l'intérêt et de la grandeur de notre patrie. Quel est en effet le serviteur le plus utile, le plus convaincu, et, s'il faut tout dire, le plus intéressé à la grandeur française en Algérie ? C'est le colon sans aucun doute, c'est celui de nos compatriotes, quel qu'il soit, qui, au prix de bien des risques et des périls, va porter au dehors le nom, le sang, la langue de la France ; c'est lui aussi que nous devons encourager, aider et protéger.

A la fin de 1845, le maréchal Bugeaud, partant pour réprimer le soulèvement général provoqué par Abd-el-Kader, écrivait au maréchal Soult : « Nous avons affaire à un peuple énergique, persévérant et fanatique ; pour le dompter, il faut nous montrer plus énergiques, plus persévérans que lui, et, après l'avoir vaincu plusieurs fois, comme de tels efforts ne peuvent pas toujours se renouveler, il faut, coûte que coûte, l'enlacer par une population nombreuse, énergique et fortement constituée. Hors de cela, il n'y aura que des efforts impuissans et des sacrifices qu'il faudra toujours recommencer jusqu'à ce qu'une grande guerre européenne ou une grande catastrophe en Algérie nous force d'abandonner une conquête que nous n'aurons pas su consolider. » — Enfin le maréchal duc de Malakoff s'exprimait ainsi dans la séance du conseil supérieur du 7 octobre 1861 : « Tout nous commande de fixer en Algérie une population européenne nombreuse et forte, d'abord pour transformer le sol, ensuite pour le conserver. L'effectif de l'armée ne pourra pas toujours être maintenu à son chiffre actuel. Il faut prévoir le jour où il sera diminué, et mettre dès lors nos établissemens en état de se défendre eux-mêmes. Pour cela, il n'est pas indifférent que la population européenne soit placée au hasard, il faut qu'elle occupe les points stratégiques, les grandes voies de communication, et qu'elle s'y développe avec sécurité et liberté. » Ce sont là toujours les deux termes du problème algérien : la domination assurant la sécurité, la colonisation mettant la sécurité à profit pour diminuer le plus possible les charges, les frais et les incertitudes de la domination. En résumé, l'avenir de l'Algérie n'est que dans l'accroissement numérique des colons européens, qui représentent la supériorité d'intelligence, de travail et de patriotisme. Le jour où une nombreuse et forte population européenne assurera la sécurité et imprimera sur le sol algérien la marque ineffaçable de notre civilisation, ce jour-là la France verra ses sacrifices payés au centuple, et trouvera dans la prospérité et le développement de sa colonie, outre une légitime satisfaction d'orgueil, un nouvel élément de force et de grandeur.

ERNEST WATBLED.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

III.

SOUVENIRS DU BOURBONNAIS.

I. — SOUVIGNY. — LES TOMBEAUX DES DUCS DE BOURBON.
— UN MYSTÈRE ARCHÉOLOGIQUE. — BOURBON-L'ARCHAMBAULT.

En un quart d'heure, le chemin de fer transporte le voyageur de Moulins à Souvigny. Il n'y a guère en France de localités dont les souvenirs soient liés d'une manière plus intime à notre histoire générale. C'est là qu'il faut chercher le berceau primitif de la maison de Bourbon, car c'est là que fut planté et que grandit l'arbre féodal qui plus tard, enté par une bouture de la maison capétienne, devait étendre son ombrage sur le royaume tout entier. Souvigny a été une manière de capitale alors que Moulins n'existait pas encore et que Bourbon-l'Archambault n'était pas encore la résidence habituelle des heureux sires de Bourbon. Pour retrouver les jours d'alcyon de cette ville, il faut voyager bien longtemps dans notre histoire, car ils sont contemporains de la création du duché de Normandie et de la conjuration des chefs francs contre la dynastie carlovingienne, c'est-à-dire du commencement du x^e siècle. A cette époque de bagarre où chacun essayait par ruse ou violence de tirer son épingle du jeu des événemens et de la tirer la plus grosse possible, un simple chef militaire du nom d'Adhémar, s'étant acquis les bonnes grâces de Charles le Simple, se fit donner le fief de Bourbon par ce monarque malheureux, qui, tantôt pour se débarrasser de ses ennemis, tantôt pour récompenser ses amis, et tan-

tôt enfin pour se faire des partisans, passa son règne à donner une à une les terres de ses états; quand il en eut donné en quantité suffisante, la féodalité se trouva solidement formée, et il ne resta plus à la dynastie carlovingienne qu'à recommander sa mémoire aux siècles futurs et à se préparer pour l'éternité. Une fois bien muni de terres, Adhémar établit sa résidence à Souvigny, s'y fit clore de bons remparts et s'y fit construire un château qui passe pour avoir été considérable. A ce premier élément d'importance, l'esprit religieux de l'époque vint presque immédiatement en ajouter un second beaucoup plus durable. Peu de temps auparavant, l'abbaye de Cluny avait été fondée par Guillaume d'Aquitaine, et déjà le célèbre monastère étendait ses racines et multipliait ses rejetons; un de ces premiers rejetons fut un prieuré fondé par Adhémar presque aussitôt après son établissement à Souvigny. Le choix qu'Adhémar avait fait de Souvigny pour lieu de résidence ne fut pas maintenu par ses descendans, qui probablement pour des raisons de défense militaire firent passer à Bourbon-l'Archambault l'honneur d'être capitale de leur petite seigneurie; mais Souvigny ne souffrit pas de ce changement de fortune. Il lui resta son abbaye, que rendirent illustre de saints personnages, et d'ailleurs, si elle n'eut plus la gloire de posséder ses maîtres vivans, elle eut celle de les posséder morts; Souvigny demeura le lieu de sépulture des princes de la maison de Bourbon jusqu'après Pierre de Beaujeu, l'époux de la fille de Louis XI.

L'ancienne église abbatiale de Souvigny est plutôt curieuse que belle, car il lui manque le premier et le plus essentiel des caractères de la beauté, l'harmonie. Fondée au x^e siècle, elle a été successivement soit reconstruite, soit agrandie par portions dans les siècles qui ont suivi, sans qu'on ait jamais eu souci de mettre les parties nouvelles en accord avec les parties anciennes que l'on conservait; aussi ne saurait-on imaginer de plus grandes dissonances de style que celles qui sont résultées de cette indifférence. C'est une église qui a été construite à peu près comme la nature a créé les terrains, chaque siècle apportant son alluvion et la superposant à l'architecture primitive. La façade, qui est d'un bel effet, appartient au style flamboyant, elle est flanquée de deux tours byzantines. A l'intérieur, les bas côtés, qui datent du xi^e siècle, appartiennent au style roman le plus sévère et le plus sombre; ainsi en est-il de la partie antérieure de la grande nef; quant à la partie supérieure, elle est gothique. Le chœur et l'abside, étroits et bien dessinés, témoignent de la pureté de style qui distingua le xiii^e siècle, cet âge d'or du gothique. Aux deux côtés du chœur s'ouvrent deux chapelles; l'une, dite *la chapelle vicille*, qui renferme le tombeau de Louis II de Bourbon, étroite, sombre, basse, vraie chapelle funèbre, quoique ap-

partenant aux premières années du xv^e siècle, présente encore un reste de physionomie de morose moyen âge; l'autre, dite *la chapelle neuve*, qui renferme le tombeau de Charles I^{er}, vaste, profonde, de plein niveau avec le pavé du sanctuaire, toute gaie de la lumière qui l'inonde, porte l'heureuse physionomie de la renaissance, amoureuse d'air et de clarté. Autant peut-on en dire du transept, qui date de la même époque que cette dernière chapelle et qui est un des plus spacieux, des mieux dégagés de la masse de l'édifice, des plus nettement tracés que je connaisse. Enfin à la voûte de ce transept la décadence gothique a suspendu ses festons et ses guirlandes d'un goût équivoque, où se trahit plus d'amour du décor que de souci de l'austérité religieuse. Et cependant, en dépit de ces disparates, ou plutôt à cause même de ces disparates, l'église de Souvigny n'en est pas moins l'édifice le plus considérable qu'il y ait en Bourbonnais, et l'un des plus dignes de conservation qu'il y ait en France (1). Où trouver ailleurs un miroir aussi exact, ou, pour mieux parler encore, un microcosme aussi complet des évolutions accomplies par l'architecture religieuse du x^e au xv^e siècle? Ces dissonances ne la rendent pas seulement curieuse au plus haut degré, elles la rendent encore singulièrement sympathique par la variété d'impressions qu'elles éveillent chez le promeneur. Visiter cette église en effet, c'est comme visiter plusieurs églises à la fois, car c'est changer d'émotion avec chacune des parties qui la composent. Promenez-vous sous les bas côtés, et les images d'un temps de ferveur et de ténèbres vont affluer sans effort devant votre esprit. Là, c'est une église monastique dans le sens le plus sévère du mot, humble, étroite, en parfait accord avec les souvenirs qu'elle réveille, ceux d'âmes pieuses, puissantes seulement par la prière et la méditation. Les ombres de saint Mayeul et de saint Odilon errent encore en toute vérité sous cette voûte froide et humide qui, mise en regard de la grande nef et du chœur, donne la sensation d'une crypte sortie de ses profondeurs souterraines et enclavée dans l'église supérieure. Maintenant placez-vous sur le transept de manière à regarder de biais la chapelle neuve, et vous aurez un effet de perspective admirable, le même exactement que présentent les chapelles des églises anglaises ou les églises d'Anjou et du centre de

(1) L'église de Souvigny est encore en assez bon état de conservation, cependant certaines réparations, sans être urgentes, seraient nécessaires. Pendant que j'étais à Souvigny, on m'a rapporté qu'il y a quelques années des sollicitations avaient été adressées à la direction des monumens historiques en faveur de cette église, mais qu'il avait été répondu qu'il fallait perdre tout espoir. Si cela est, cette impuissance de l'état est vraiment fâcheuse, car il n'y a pas de monument qui soit plus réellement historique que celui-là; mais, si l'état ne peut rien, le clergé de l'Allier ne pourrait-il faire pour Souvigny ce que les clergés de tant de départemens ont fait pour une foule d'édifices relevés par leur soin?

la France qui furent élevées au xiv^e et au xv^e siècle, et qui sont dites églises de style plantagenêt. Style et émotion, tout a changé; ici le monde de la puissance et de la gloire apparaît seul; le tombeau du duc Charles se détache avec une liberté singulière au sein de l'espace, qui semble se dilater pour lui faire place, exactement comme une foule s'écarte devant un personnage princier pour lui créer un isolement respectueux. Voilà bien la double image de la France au commencement et à la fin du moyen âge : dans les bas côtés, humble, petite, anxieuse, comme transie et se cherchant silencieusement dans une attitude de prière avec le monde monastique de l'aurore de la dynastie capétienne, — dans le transept, le chœur et les chapelles, glorieusement lasse de ses longues épreuves, mais fortifiée par ses fatigues, et se retrouvant par ses égaremens même dans toute sa souveraineté avec le monde chevaleresque du xv^e siècle.

Les deux seuls tombeaux aujourd'hui subsistant à Souvigny sont ceux de Louis II, troisième duc, et de Charles I^{er}, cinquième duc de Bourbon. Celui de Louis II, d'un très beau marbre blanc, a été affreusement mutilé. L'animal qui, selon la coutume du temps, reposait aux pieds du prince, coupé en deux, a perdu sa partie antérieure, en sorte qu'on ne sait plus si c'est un chien ou un lion. Les pieds de Louis II ont été amputés, le visage a été défiguré à ne plus présenter forme humaine, et l'effigie de la duchesse Anne, héritière de Forez, n'a pas été plus heureuse que celle de son mari. Quant aux sculptures qui ornaient les faces du monument, elles ont été effacées; mais en dépit des mutilations, ce qui reste de ce tombeau suffit pour le faire reconnaître digne de ce xv^e siècle que nulle autre époque n'a surpassé dans ce genre de monumens. L'âge classique par excellence des mausolées, c'est celui qui s'ouvre avec les tombeaux de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, et qui se ferme avec le monument des enfans de Charles VIII que l'on voit dans la cathédrale de Tours. Les monumens des époques précédentes parlent quelquefois plus directement à l'âme, mais rarement ils approchent du point de perfection où cette branche de l'art pouvait prétendre, et souvent même ils ne le soupçonnent pas. Les mausolées de la renaissance ont plus de faste et de magnificence, plus de variété et de complexité; mais cette magnificence est souvent fracas, et cette variété est souvent surcharge. Le point de perfection que ne soupçonnaient pas les monumens funèbres antérieurs au xv^e siècle est dépassé, la pensée de l'artiste dévie, et, semblant oublier le caractère précis et jusqu'au nom sévère du monument qu'il doit élever, il cherche à faire une œuvre belle et curieuse plutôt qu'un tombeau. Tel est en dépit de leur grandeur le défaut des monumens princiers de Brou et des mausolées royaux du xvi^e siècle que l'on voit à Saint-

Denis, surtout de ceux de Germain Pilon. En vérité ce sont les mélodies joyeuses de l'épithalame nuptial, et non pas les accens lamentables des cantiques funèbres, qui mériteraient de retentir autour de ces couches si bien parées, où sous un magnifique dais gothique ou grec des dormeurs princiers semblent chercher dans le sommeil la réparation des voluptés de la vie. Ce point de perfection, le xv^e siècle seul a su l'atteindre et s'y maintenir; seul il a su garder l'équilibre entre la magnificence dont ces monumens sont susceptibles et le sentiment austère dont ils ne doivent pas s'écarter. Aussi riche qu'en soit le décor, on n'oublie jamais en regardant un de ces monumens que ce n'est après tout qu'un tombeau, c'est-à-dire une fort étroite demeure, mesurant quelques pieds à peine, et dont ne pourrait se contenter le plus humble charbonnier vivant. C'est bien la mort que nous contemplons et rien que la mort, car les artistes de cette époque, avec un bon goût tout chrétien, ont toujours eu soin d'éviter ces simulacres de la vie que le xvi^e siècle inventa et varia pour échapper à la monotonie de l'attitude. Jamais le mort n'est représenté agenouillé et en prière, ou se soulevant dans une attitude de repos; invariablement il reste raide étendu sur sa couche de marbre comme cette effigie du duc Louis II, que l'artiste a représenté revêtu de son armure militaire, ainsi qu'il convenait de le faire pour un homme qui guerroya tant pendant sa vie.

En recherchant dans les divers historiens du xiv^e siècle les jugemens qu'ils avaient portés sur le duc Louis II, je me suis aperçu une fois de plus que les anciens étaient fort sages lorsqu'ils se bornaient à récapituler les actions d'un personnage pour en donner une image impartiale, laissant ainsi le lecteur libre de conclure à son gré. Christine de Pisan a tracé de Louis II un portrait hyperboliquement flatteur, où la louange est toute parée de l'onction propre au style mystique. « Que dirons-nous de ce bon duc, sinon qu'il fut un vase de bonté, de clémence, de bénignité et de douceur? » D'ordinaire Christine de Pisan n'est pas chiche de louanges envers les princes et seigneurs; mais celles qu'elle décerne à Louis II sont telles qu'il ne tient qu'à nous de croire que ce prince s'approcha de la perfection plus qu'aucun autre ne le fit jamais. Ne serait-il pas possible cependant de trouver la raison de cette admiration sans mélange dans les lignes qui terminent ce portrait si flatteur? « Ce bon duc est le réconfort des pauvres gentilsfemmes et de toutes celles qui sont dignes de compassion : il les aide de son bien, présente leurs requêtes au conseil et les rappelle, leur procure bien et aide, soutient leur droit de sa parole et se montre leur défenseur en toutes choses. De cela, je puis parler par droite expérience, car j'ai invoqué son appui, et son appui ne m'a pas manqué; que le benoît fils de Dieu veuille lui en tenir compte! »

Ce témoignage si formel de gratitude ne suffit pas cependant à son cœur reconnaissant, car tout aussitôt elle recommence son cantique de remerciemens presque dans les mêmes termes : « ce bon duc est le refuge assuré des pauvres femmes besoigneuses grevées injustement, lesquelles femmes ne sont pas écoutées en maintes cours. » Ainsi voilà qui est clair, le duc de Bourbon est venu en aide à la pauvre Christine; il a présenté ses requêtes, il lui a donné peut-être de l'argent, Christine ne peut donc être un témoin impartial, car son jugement doit être regardé comme le paiement d'une dette. Adressons-nous à un autre historien. J'ouvre Froissard, je recherche curieusement dans ses chroniques tout ce qui se rapporte à Louis II, et je découvre avec quelque étonnement que cet admirable narrateur n'aimait pas du tout le prince.

Ce n'est pas, comme bien vous entendez, que l'antipathie se montre d'une manière très déclarée, Froissard ne serait plus lui-même, s'il parlait d'un seigneur autrement qu'avec réserve; mais toutes les fois qu'il nomme Louis II, il a des mots en sourdine qui frappent d'autant plus qu'ils font contraste avec le ton tout confit en respect qui lui est habituel. Christine de Pisan exalte la courtoisie chevaleresque du duc; or cette courtoisie, Froissard la lui refuse, ou du moins prétend qu'elle était chez lui intermittente. Je rencontre par exemple la phrase que voici dans le récit du voyage que le duc fit en Navarre en 1387 : « partout où il venait et il passait, il était le bienvenu, car ce duc a *ou avait* grand'grâce d'être courtois et garni d'honneur et de bonne renommée. » Tous ceux qui ont fait de fréquentes lectures de Froissard comprendront quelle force il y a dans ce simple prétérit *avait*; c'est comme si l'historien avait écrit : « Autrefois le duc de Bourbon était poli; mais il y a beaux jours qu'il ne l'est plus. » Le duc, selon Froissard, ne manquait pas seulement de courtoisie, il était orgueilleux jusqu'à la présomption, et cet orgueil, en lui aliénant l'affection des siens, en faisait un chef militaire dangereux. L'historien l'accuse très formellement d'avoir fait manquer par sa hauteur cette expédition contre les côtes barbaresques que les chevaliers français entreprirent à la fin du xiv^e siècle sur la prière des Génois. Le passage est curieux et bon à citer. « Le sire de Coucy par especial avait tout le retour des gentilshommes, et bien savait être, et doucement entre eux et avecque eux, trop mieux sans comparaison que le duc de Bourbon ne faisait; car ce duc était haut de cœur, et de manière orgueilleuse et présomptueuse, et point ne parlait si doucement, ni si humblement aux chevaliers et écuyers étranges que le sire de Coucy faisait. Et séait le dit duc de Bourbon par usage le plus du jour en dehors de son pavillon, jambes croisées, et convenait parler à lui par procureur et lui faire grande révérence, et ne considérait

pas si bien l'état ni l'affaire des petits compagnons que le sire de Coucy faisait; pourquoi il était le mieux en leur grâce, et le duc de Bourbon le moins. Il me fut dit des chevaliers et écuyers étranges que, si le sire de Coucy eût seulement emprins le voyage souverainement et été capitaine de tous les autres, leur imagination et parole était telle que on eût fait autre chose que on ne fit, et demeurèrent, par cette deffaute et par l'orgueil de ce duc Louis de Bourbon, plusieurs belles emprises à non être faites, et la ville d'Auffrique, ce fut le propos de plusieurs, à non être prise. »

Ainsi, pour l'un des témoins, le duc Louis II ne fut que douceur et courtoisie, pour l'autre il ne fut qu'orgueil et présomption. J'en croirais volontiers Froissard de préférence, car c'est un témoin autrement sérieux que Christine de Pisan, n'était que le ton de ses jugemens me fait soupçonner de la rancune et entrer en défiance. Il est croyable que Froissard aura eu pour dénigrer le duc la raison opposée à celle que Christine de Pisan avait eue de le louer. Peut-être a-t-il demandé quelque faveur qui lui aura été refusée, quelques renseignemens qui ne lui auront pas été fournis, et Froissard s'est vengé sournoisement du refus par ce jugement d'une sévérité doucereuse, mais qui sous sa modération et son calme porte plus loin que ne portent les louanges hyperboliques de Christine de Pisan, puisque à cette distance de cinq siècles il arrête le lecteur et le laisse incertain sur la valeur morale du duc.

Heureusement il nous reste pour mieux juger de Louis II ses actions mêmes, et elles sont nombreuses, car il tint la scène du monde pendant près d'un siècle. Il vit quatre règnes, et quels règnes! ceux de Philippe VI, de Jean, de Charles V et de Charles VI, et mourut à la veille d'Azincourt. Quoi que Froissard essaie d'insinuer, ce fut un des plus vaillans hommes de guerre de l'ancienne France; son ami Duguesclin à part, les Anglais n'eurent pas d'adversaire plus habile et plus heureux que lui. Chargé de les combattre sous le règne imparfaitement réparateur de Charles V, il en nettoya pour un temps le Poitou et le Limousin, et les chassa d'Auvergne d'une façon plus décisive. Il commandait une des ailes de l'armée qui fut victorieuse à Roosebeck lorsque Philippe de Bourgogne réduisit à l'état de fantôme la démocratie gantoise. Sa campagne la plus malheureuse fut cette expédition d'Afrique entreprise à la requête des Génois dont Froissard vient de nous parler; mais cette expédition, qui fut plutôt stérile que désastreuse, n'est qu'un épisode en quelque sorte parasite qui ne fait pas corps avec sa vie militaire. Une des choses qui étonnent le plus dans ce sanglant *xiv^e* siècle, c'est de voir que des gens qui avaient sur les bras de telles affaires et étaient menacés de dangers si pressans trouvaient encore du temps pour des entreprises aventureuses jusqu'à la folie. L'ex-

pédition que commanda Louis II sur les côtes d'Afrique ne fut qu'un de ces passe-temps chevaleresques, comme la descente de Jean de Vienne en Écosse, comme l'expédition de Nicopolis; encore est-il juste de dire qu'elle était moins insensée en principe que l'entreprise de Jean de Vienne, et qu'elle n'eut pas le lugubre résultat de l'équipée de Nicopolis. Il fut le véritable fondateur de la maison de Bourbon, si tant est qu'on puisse dire qu'une maison qui par son origine touchait de si près au trône ait eu un fondateur, et ce fut justement qu'il put prendre dès lors la devise *espérance* et la donner pour cri de guerre à son ordre de l'écu d'or. Par son mariage avec Anne, héritière du Forez, il devint maître de cette province; puis, lorsque Édouard, comte de Beaujolais, eut payé de son riche fief le joli roman renouvelé de Sextus Tarquin qu'il essaya avec certaine demoiselle de La Bassée, Louis II hérita de ses terres, et se trouva par suite de ces énormes acquisitions aussi princièrement apanagé que ses cousins de Bourgogne et de Berry. Louis II fut donc un prince heureux dans un temps où si peu le furent, et ce bonheur fut mérité. Il se recommande à l'estime de la postérité par deux faits infiniment honorables. Le premier, c'est que du commencement à la fin de sa carrière il fut sujet fidèle autant que serviteur vaillant. Lorsque Jean dut revenir en France, il fut un des otages qui allèrent le remplacer en Angleterre; il n'en revint qu'après une captivité de sept années. Nommé par testament de Charles V tuteur du jeune Charles VI conjointement avec les ducs de Berry et de Bourgogne, on ne le voit tremper, ni pendant la minorité du roi, ni pendant la longue démence qui succéda presque immédiatement à cette minorité, dans aucun des complots factieux dont les oncles du roi se rendirent coupables, et qui semèrent les germes de ces factions de Bourgogne et d'Armagnac sous lesquelles la France faillit sombrer. Il ne chercha pas alors d'autre fortune que celle de la couronne, ce n'est pas un mince mérite à une époque où cette dernière fortune était mauvaise, et où chacun pouvait sans trop de témérité s'en promettre une meilleure. Le second titre de Louis II à l'estime, c'est qu'il fut aimé d'Édouard III, qu'il faut bien reconnaître, en dépit des cent ans de guerre qu'il déchaîna sur nous, pour un des hommes les plus nobles qui se soient jamais assis sur un trône. Cette amitié lui valut de vivre dans une captivité dorée et de revenir en France deux années avant les autres otages. L'histoire de cette dernière faveur est curieuse, et rendit à l'Angleterre d'alors un service dont l'université d'Oxford peut encore garder reconnaissance. L'évêché de Winchester vint à vaquer, et Édouard désirait le faire passer à son chapelain, Guillaume de Wykeham, un des hommes les plus lettrés de l'époque, et l'un des plus dignes promoteurs de la renaissance en Angleterre. Le saint-siège était encore

à Avignon, et celui qui l'occupait, Grimaud de Grévisac (Urbain V), était un quasi-compatriote du duc de Bourbon, puisqu'il appartenait par sa naissance à la province du Gévaudan. Édouard eut l'idée de s'adresser à Louis II, et lui donna congé de retourner en France pour solliciter ce siège épiscopal, lui promettant qu'il se montrerait facile pour les conditions de son rachat, si le pape consentait à cette nomination. Louis partit pour Avignon, et arriva dans cette ville presque au moment où Urbain faisait faire leurs malles à ses officiers et à ses cardinaux pour aller à Rome, où il voulait depuis longtemps rétablir le siège pontifical. Urbain se montra bon concitoyen, et accorda l'évêché de Winchester non au roi d'Angleterre, mais au duc de Bourbon, avec permission d'y nommer qui lui plairait. Louis y gagna sa délivrance, et Oxford son plus grand bienfaiteur.

Le second duc de Bourbon qui dort à Souvigny est Charles I^{er}, petit-fils de Louis II. Son tombeau a été un peu moins mutilé que celui de son grand-père, au moins dans sa partie principale, les deux statues de la surface, qui sont à peu près intactes. Aux côtés de Charles est couchée sa femme, Agnès, fille de Jean sans Peur, très reconnaissable à ses traits de famille, car elle présente une ressemblance marquée avec sa sœur, la duchesse de Bedford, femme de Jean de Lancastre. C'était bien contre son gré que Charles l'avait épousée : comme son grand-père Louis et son père Jean, alors prisonnier d'Azincourt, il restait inébranlable dans sa fidélité à la couronne; mais quoi? Jean sans Peur, qui venait d'entrer à Paris, le tenait alors dans ses filets, les Anglais occupaient le royaume, son père était parti pour cette longue captivité de vingt ans d'où il ne devait pas revenir, il fallut bien céder. Il eut raison de se soumettre aux circonstances; cette union, accomplie à contre-cœur, n'eut que des résultats heureux pour lui et pour la France. Plus tard sa qualité de beau-frère de Philippe le Bon lui permit de négocier avec un succès certain le traité d'Arras, qui réconcilia le duc de Bourgogne et le roi de France : onéreuse réconciliation vraiment, et d'où Charles VII serait sorti fort diminué, si à cette époque il avait eu à craindre de se ruiner, mais qui n'en fut pas moins, après le miracle de Jeanne d'Arc, le pas le plus sérieux que fit la France pour reprendre possession d'elle-même. Le second résultat heureux de cette union fut la nombreuse postérité qu'elle donna à Charles I^{er}. Il eut d'Agnès onze enfans, dont les effigies ornaient autrefois les quatre faces de son tombeau, où ils remplaçaient avec avantage les apôtres et les saints qui composaient l'ornement banal de ces monumens. La destruction malheureusement n'a pas respecté cette décoration, aussi originale que bien justifiée. Je dis bien justifiée, parce que jamais prince n'eut une postérité plus magnifique. Charles I^{er} put être dit le second fondateur de la maison de Bour-

bon, et il le fut non par ses acquisitions, mais par sa progéniture. Louis II acquit des provinces, Charles I^{er} se contenta de mettre au monde des enfans et de leur chercher des alliances. Il y a décidément bien des manières d'être un personnage considérable, témoin Charles I^{er} de Bourbon, qui fut tel moins par ses actions que par l'heureuse fécondité de ses reins. Toute l'histoire du siècle qui le suit est véritablement son œuvre, car il l'a créée en chair et en os; il n'y a pas un grand acteur princier de cette époque postérieure qui ne découle directement de lui, depuis Pierre de Beaujeu, mari d'Anne de France, fille de Louis XI, jusqu'à Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire et femme de Maximilien, depuis Louise de Savoie, mère de François I^{er}, jusqu'à Philippe le Beau, père de Charles-Quint. Voilà pour les grands rameaux; mais pour les rameaux secondaires ou provenant de pousses bâtardes, où ne les ai-je pas rencontrés? A Lyon, à Nancy, à Liège, à Arnheim en Gueldre, au château de Busset, au château de La Palisse. Et ce n'est pas seulement pour les historiens que ce duc aux reins féconds est important, il l'est au moins autant pour les artistes, qui doivent bien retenir son nom, car la moitié des beaux monumens de cette époque qui font l'objet de leur étude et de leur admiration recouvrent les restes de sa descendance. Il est le beau-père de Charles le Téméraire et le grand-père de Marie de Bourgogne, qui dorment sous les mausolées de Bruges. Il est le grand-père de Philippa de Gueldre, femme de René de Lorraine, dont le monument est à Nancy. Les trois dormeurs des tombeaux de Brou lui appartiennent, car il est le père de Marguerite de Bourbon, le grand-père de Philibert le Beau de Savoie et le bisaïeul de Marguerite d'Autriche. S'il n'y eut jamais de postérité plus glorieuse, il n'y en a pas qui ait été plus somptueusement enterrée, et nous devons être reconnaissans au duc Charles de l'avoir mise au monde rien que pour les douces heures de dilettantisme sépulcral et d'agrément lugubre que nous n'aurions jamais goûtées sans elle. — N'oublions pas, avant de nous éloigner des tombeaux des ducs de Bourbon, de signaler les superbes grilles en pierre sculptée qui ferment les chapelles; on dirait des haies de pierre tordue et tressée : c'est la flexibilité de la matière vivante.

Visiter une église pareille à Souvigny est comme observer une goutte d'eau au microscope. Dans cette étroite enceinte dort tout un monde de souvenirs, aussi divers par le caractère qu'infinis par le nombre. Seulement de même que le monde que nous présente la goutte d'eau est plus ou moins étendu selon que la portée du microscope est plus ou moins grande, le monde de souvenirs que renferme une église semblable est en proportion du savoir du visiteur. Deux siècles entiers de notre histoire ont fait passer devant nos

yeux leurs visions et leurs images en face des tombeaux des ducs Louis et Charles, — mais l'ombre de la vieille abbaye en recouvre bien d'autres qui n'attendent pour se réveiller qu'une mémoire sympathique. Contre un des murs de l'église, sur les panneaux de je ne sais quel vieux meuble ecclésiastique, je vois de vieilles peintures aux trois quarts effacées dont l'une a la prétention de représenter l'image de saint Mayeul. On peut fort bien n'être pas précisément un ignorant et ne pas savoir qui fut saint Mayeul; nous-même nous ne savons guère de lui que ce que nous en ont appris la chronique du moine Eudes et surtout celle de Raoul Glaber. C'en est assez pour que ce souvenir nous arrête un instant, d'abord parce qu'il est celui d'un des personnages les plus considérables de la seconde moitié du x^e siècle, ensuite parce qu'il se rapporte d'une manière très particulière à l'histoire locale de Souvigny. Saint Mayeul est le quatrième abbé de Cluny, et, autant qu'on en peut juger à la distance où nous sommes, il semble que c'est à lui qu'il faut attribuer l'organisation véritable du célèbre monastère et qu'il ait rempli dans son histoire le rôle de *frate* Egidio dans l'ordre naissant de Saint-François et celui d'Acquaviva dans l'institut des Jésuites. Son image en effet, telle que nous la présente à diverses reprises l'inestimable miroir de Raoul Glaber, est non pas celle d'une âme inventive ou munie de dons brillans, mais celle d'un homme de vertu patiente, de mœurs discrètes, de parole prudente, de stricte discipline, un homme de devoir en un mot, fait d'attention et de scrupule, par conséquent éminemment propre au rôle d'organisateur et d'administrateur des âmes. Ce qui prouve mieux encore que les conjectures éveillées en nous par nos lectures que ce fut là le génie propre de saint Mayeul et que c'est bien à lui que revient le titre d'organisateur de Cluny, c'est l'immense renommée d'administrateur monastique qu'il s'était acquise de son vivant. Si grande était cette réputation que le roi Hugues Capet, mécontent des mœurs et de la discipline de ses monastères du nord, fit mander en Bourgogne l'abbé Mayeul pour qu'il vint les réformer. L'abbé était alors très avancé en âge, il alléguait son extrême fatigue, qui était telle qu'elle ne lui permettrait peut-être pas d'achever le voyage. Hugues Capet revint à la charge, et cette fois il fallut céder. L'abbé se mit en route; mais, arrivé à Souvigny, il prit le lit et rendit l'âme entre les bras de son ami et de son disciple saint Odilon, auquel il légua sa tradition, et qui pendant cinquante ans poursuivit sans fléchir l'œuvre commencée par Mayeul. Nous n'avons pas craint de nous arrêter sur ce souvenir, d'abord parce qu'il y a toujours plaisir à rencontrer la trace d'un homme de bien, ensuite parce que cet homme de bien fut précisément du genre de ceux qui nous seraient fort nécessaires à l'heure présente; c'est-

à-dire d'hommes moins brillans que probes et moins inventifs qu'éclairés, capables de calculer les conséquences de leurs actions avant de les commettre, préférant les paroles qui éteignent les incendies à celles qui les allument, et susceptibles de poursuivre l'exécution d'une pensée pendant de longues années sans se rebuter. La vie de ce vieil abbé Mayeul peut donc nous donner une leçon morale d'à-propos en nous aidant à réfléchir sur les qualités par lesquelles on se fait sinon aimer, au moins suivre docilement par la fortune.

Tous les monumens et tous les objets que renferment les églises ne sont pas toujours, comme nous l'avons déjà vu plusieurs fois, d'une orthodoxie irréprochable, et l'église de Souvigny en particulier a donné abri à certaine curiosité d'art dont la signification est loin d'être claire. C'est une colonne que le caractère des sculptures dont elle est ornée permet d'attribuer au xv^e siècle. Tout est mystère dans ce singulier monument. Et d'abord on ne sait d'où il est venu, s'il appartenait à l'abbaye ou s'il a été apporté du dehors pour être préservé de la ruine. En second lieu, cette colonne, dont la forme est octogonale, est tronquée, ce n'est qu'un fragment que nous avons sous les yeux, mais un fragment tellement considérable, qu'il est difficile de déterminer l'étendue de la mutilation. Enfin on peut se demander si cette colonne était unique ou si elle n'avait pas un pendant. M. de Caumont, le laborieux antiquaire dont l'archéologie déplore la perte récente, pensait qu'elle était unique, qu'elle mesurait environ 18 pieds de hauteur, et que le fragment que nous en avons n'en était guère que la moitié. Cela étant admis, il n'en reste pas moins difficile de comprendre à quel usage pouvait servir ce monument solitaire; mais ce qui est plus singulier que tout le reste, c'est le caractère des sculptures dont ce fragment est orné, surtout de celles de trois de ses huit faces. Sur l'une de ces faces sont représentés quelques-uns des signes du zodiaque, cinq ou six seulement, ce qui prouve nettement que la moitié du monument est détruite ou qu'il avait un pendant symétrique qui est perdu. Sur les deux autres faces, qui correspondent à cette première, sont étagés divers échantillons d'une création primitive fabuleuse et réelle à la fois. Tout en haut d'une de ces faces, à l'endroit où la colonne a été tronquée, on distingue les restes d'un énorme animal aquatique, quelque chose comme le léviathan de la Bible ou le plésiosaure des géologues modernes; sous le serpent monstrueux, l'éléphant nous présente sa forme massive bien connue; au-dessous de l'éléphant se dresse la licorne des légendes et des armoiries, au-dessous de la licorne une sirène, au-dessous de la sirène un autre monstre baroque, moitié femme et moitié oiseau, création hybride de terre ferme, comme la sirène est une création hybride de l'eau. La seconde de ces faces est plus curieuse encore; au serpent tron-

qué correspond un animal légèrement mutilé, mais où les formes du singe sont aisément reconnaissables, — au-dessous différentes variétés fabuleuses d'hommes, un homme à pieds enclavés l'un dans l'autre ou réunis en un seul, un homme à pieds de chèvre ou autrement dit un satyre, et enfin tout en bas un nègre bestial et sauvage avec son étiquette anthropologique, *Ethiops*, l'Éthiopien.

Eh mais! il me semble qu'avec un peu d'attention il n'est pas très malaisé de découvrir une logique sous l'apparente fantaisie de ces ornemens et une hérésie très rigoureusement déduite sous l'amusante hypocrisie de ces figures. On peut signaler cette colonne à la curiosité de M. Darwin, si, comme il est probable, il ne la connaît pas; il y reconnaîtra sans trop de peine une ébauche informe de sa doctrine de la *sélection*. Une explication très nettement matérialiste de la création et du développement de la vie sur la terre se laisse lire sur ce monument. Que nous disent ces produits vrais ou faux de la nature, échelonnés avec une méthode confuse sans doute, mais avec un désir visible d'ordonnance logique, aux côtés des signes du zodiaque, c'est-à-dire des signes qui marquent les divisions de l'année, sinon que la nature, aidée du temps, a produit par une activité ininterrompue et en traversant une longue série de créations soit monstrueuses, soit informes, soit incomplètes, le monde que nous habitons? Non-seulement la création a été successive pour les différens règnes de la nature, mais elle a été successive pour chacune des espèces de ces règnes et pour chacune des familles de ces espèces. D'abord la mer fut seule féconde, puis, lorsque les siècles eurent passé, la terre, découverte et séchée par un soleil brûlant, le devint à son tour, et alors apparurent de grands animaux dont quelques-uns existent encore et dont la plupart ont disparu. L'homme n'a pas toujours été tel que nous le voyons aujourd'hui; avant de l'amener à ce degré de perfection après lequel elle s'est arrêtée, la nature s'est reprise bien des fois à son œuvre, elle a tracé bien des ébauches, essayé bien des formes, dont les satyres et les faunes, les centaures et les sirènes, sont les emblèmes ou peut-être même les figures réelles, conservées par une tradition remontant à de lointaines générations qui vécurent avant que ces monstrueux ancêtres eussent entièrement disparu. Le temps est mobile, et la vie, mobile comme lui, change, modifie et altère ses formes avec chaque mouvement de la durée. C'est vraiment le darwinisme quatre siècles avant les résultats de la science moderne, un darwinisme ignorant et superstitieux au sein de son incrédulité et de ses négations, tel en un mot que pouvait le concevoir un esprit tout fraîchement émancipé du moyen âge. Cette croyance par exemple à l'existence d'êtres hybrides, résultat d'une transaction essayée par la nature entre des formes absolument contraires de la vie, tels que les sirènes et les centaures,

qui auraient été ainsi non des inventions de poètes, mais des êtres existans à une certaine période de la durée, combien de fois ne l'avons-nous pas entrevue chez les aventureux écrivains de l'aventureuse renaissance !

J'ai cherché curieusement quelles objections on pouvait opposer à l'interprétation que nous présentons de ces mystérieuses sculptures; j'en ai trouvé deux, spécieuses au premier abord, mais qui ne se soutiennent pas à la réflexion. La première, c'est que ces figures seraient de simples décorations, sans but précis, dues à la seule fantaisie de l'artiste. A cette objection; je me permettrai de répondre que cette prétendue fantaisie des artistes d'autrefois, surtout de ceux du moyen âge, n'a jamais existé que dans l'imagination de nos contemporains, qui ont baptisé de ce nom de fantaisie tout ce qu'ils ne comprenaient pas, ou dont le sens s'est obscurci dans le cours des âges. Avec un peu d'attention, on s'aperçoit aisément que l'art du moyen âge n'a jamais rien accordé au caprice, que depuis les simples feuillages des chapiteaux jusqu'aux monstres des gouttières toutes les parties d'une même œuvre sont enchaînées par des rapports aussi complexes que fins. Avec la renaissance, cette unité devint moins étroite, il est vrai, et il est facile de séparer dans les œuvres de cette époque les parties essentielles des parties secondaires, qui sont alors plus purement décoratives; mais tel n'est pas le cas des figures de cette colonne, qui avec le caractère des sculptures décoratives du moyen âge ont évidemment le même but, celui d'établir un rapport entre plusieurs pensées ou entre les diverses parties d'une même pensée. L'artiste, qui était encore très près du moyen âge, s'est servi de sa méthode, dont la tradition n'était pas encore perdue. Le rapprochement de ces diverses figures a donc un sens : toute la question est de savoir si ce sens est celui que nous lui donnons.

La seconde objection, c'est que ces figures n'offrent rien de nouveau et étaient familières aux imaginations de cette époque, car ce sont celles des animaux apocryphes et des races d'hommes fabuleuses qui sont décrites dans les *Bestiaires* du moyen âge. Sans doute, mais cette particularité, loin de contrarier notre interprétation, la confirme au contraire. Aussi neuve que soit la pensée qu'un artiste veut exprimer, il ne peut cependant l'exprimer qu'avec les matériaux qu'il a en sa possession. Or ici les matériaux, ce sont les formes déjà existantes créées par l'imagination des siècles antérieurs et qui répondaient admirablement au but cherché. L'artiste veut insinuer que la vie, avant de revêtir ses formes actuelles, a traversé des séries de formes incomplètes ou monstrueuses qui nous sont aujourd'hui inconnues; or qu'est-ce qui peut mieux représenter ces formes que les animaux et les hommes des *Bestiaires*? D'ailleurs le

choix de ces figures est encore moins important ici que la place que l'artiste leur a donnée. Prises en elles-mêmes, ce ne sont que les figures des *Bestiaires*; mais, rapprochées des signes du zodiaque et étagées parallèlement avec eux, ne disent-elles pas aussi clairement que peuvent le dire des figures de pierre que ces êtres ont accompagné les évolutions du temps et marqué les étapes de la durée? C'est donc une très solide hérésie de la renaissance que nous contemplons ici, une hérésie exprimée avec cette dextérité d'imagination dont les artistes et les écrivains de cette époque ont fourni tant de preuves. La pensée apparaît avec la plus extrême clarté, et en même temps elle est dissimulée avec une habile prudence qui met son auteur à l'abri de toute atteinte, et le laisserait maître de la nier au besoin.

Si Souvigny a été le premier berceau de la maison de Bourbon, la petite ville de Bourbon-l'Archambault a été sa chapelle baptismale, car elle lui a donné son nom. Les descendants d'Adhémar, désertant Souvigny, y transportèrent leur résidence, et les ducs issus de Robert de Clermont en firent la leur jusqu'à l'extinction de leur lignée directe. Ce ne fut que lorsque l'héritage des Bourbons passa à la branche des Montpensiers que cette ville fut abandonnée par ses seigneurs, et alors, de même que Souvigny avait eu son abbaye pour se consoler de ne plus posséder ses maîtres, à Bourbon il resta ses eaux minérales. Elles étaient très fréquentées autrefois, alors que la diligence était l'unique moyen de voyager, mais elles ont été délaissées en partie depuis que l'habitude des voies ferrées nous a rendus si délicats que le léger ennui d'un voyage de quelques heures dans un étroit et infect véhicule, simulacre de celui qui nous cahotera vers notre dernière demeure, effraie le sybaritisme de nos nerfs. Je doute en effet qu'il y ait d'autres personnes que de vrais malades qui visitent Bourbon à l'heure présente; or, comme chacun sait, les vrais malades ne forment pas un tiers des personnes qui fréquentent annuellement les stations thermales. C'est assez dire combien la pauvre petite ville de Bourbon est réduite au sort de Cendrillon la méprisée. Quelques vieillards à demi paralytiques, quelques bonnes dames qui se ressentent sérieusement des épreuves de l'âge, quelques grognards moroses que tourmentent de vieilles blessures d'armes à feu, et quelques jeunes soldats que des plaies tenaces rendent peu folâtres, voilà la société respectable et médiocrement gaie qui vient tous les ans tenir compagnie à la pauvre Bourbon pendant que sa sœur de Vichy et même sa sœur de Néris vont au bal, au concert et à la comédie, et reçoivent les visites de dames galantes et de fringans jeunes gens. Encore cette société ne lui tient-elle compagnie que quelques semaines, pendant la canicule seulement, car, redoutant les fraîcheurs du printemps, elle arrive tard, et redou-

tant celles de l'automne, elle s'en va tôt. Heureuse a été cette Cendrillon des eaux thermales d'avoir dans le passé quelques marraines et quelques parrains puissans pour lui donner quelques jolies ceintures d'arbres et lui dessiner quelques fraîches toilettes d'un beau vert, qui lui permettent de surmonter sa jupe de vraie paysanne d'un coquet corsage de bergère de Wateau ! Telle est en effet l'originalité de Bourbon : c'est par moitié une paysanne très suffisamment crottée pour prendre place dans une bergerie réaliste à la moderne, et par moitié une villageoise avenante qui pourrait faire figure dans un opéra de Marmontel et de Grétry. Il fut un temps cependant où cette localité désertée retentissait du bruit des équipages, où elle voyait se succéder presque d'heure en heure les courriers galonnés, où elle servait d'écho aux nouvelles les plus fraîches de Paris et de la cour. M^{me} de Montespan la fréquenta pendant presque toute sa vie. Je lis dans les lettres de M^{me} de Sévigné qu'en 1676, une attaque de rhumatisme l'ayant obligée d'avoir recours aux eaux thermales, elle choisit Vichy de préférence à Bourbon, qui lui était recommandé, afin d'éviter le brouhaha mondain qui se menait autour de M^{me} de Montespan, alors dans le plein de sa faveur, et en 1707, c'est-à-dire vingt ans après la disgrâce, nous la trouvons encore à Bourbon, mais cette fois pour y mourir. Si M^{me} de Montespan fit grand mal à la monarchie, elle fit quelque bien à Bourbon ; c'est elle qui fit achever la jolie promenade commencée par le maréchal de La Meilleraye et qui subsiste encore. Plus de cent ans après, un autre personnage aussi secret d'esprit que M^{me} de Montespan était franche de mœurs, le prince de Talleyrand, plus fidèle à Bourbon qu'aux divers gouvernemens qu'il servit, traça le plan d'un charmant parc qui est aujourd'hui le principal agrément de la ville. Quant à ses bienfaiteurs et protecteurs des jours nouveaux, Bourbon les attend encore.

De son passé de petite capitale féodale, il ne reste à Bourbon que les débris du château des ducs. Ce château s'étendait sur le plateau ou, pour parler plus exactement, sur l'échine d'un monticule allongé assez semblable à un géant qui se ploierait pour jouer au saut de mouton. Bas à sa partie inférieure, il s'exhausse insensiblement jusqu'à sa tête, qui regarde le centre de la ville d'une façon peu rassurante. Quand on voit cette position, on n'est pas trop étonné des terreurs dont furent saisis les bourgeois de Bourbon, lorsque sur la fin du xv^e siècle Pierre de Beaujeu fit construire la tour de l'horloge, car de cette éminence abrupte, escarpée, et qu'il était aisé de rendre inaccessible, la ville pouvait être foudroyée avec une rapidité singulière. Beaucoup de nos lecteurs connaissent sans doute le mot rauque de son et rébarbatif de physionomie par lequel Pierre de Beaujeu répondit aux représentations qui lui furent

faites à ce propos : « je bâtirai cette tour, *qui qu'en grogue.* » Les bourgeois déçus se vengèrent du duc en répétant sa réponse avec une affectation ironique; de la soudure opérée par une prononciation rapide entre les dures syllabes dont elle était composée, il résulta un nom propre analogue à ces agglutinations géologiques mal venues qu'on appelle *poudingues* en langage scientifique, et c'est ainsi que la tour de Pierre de Beaujeu fut baptisée *Quiquengrogne*, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Les bourgeois de Bourbon n'avaient certainement voulu créer qu'un sobriquet ridicule, mais leur ironie, manquant son coup, rencontra dans ce mot hargneux de son comme de forme le nom propre qui définit le mieux cette tour et peint avec le plus de relief sa situation redoutable. La forte imagination de Victor Hugo paraît avoir été tentée un moment par ce nom à forme de Quasimodo et de Triboulet, car dans les vieux catalogues de librairie je trouve annoncé pendant plusieurs années de suite comme étant en voie d'impression un certain roman de la *Quiquengrogne*, dont il n'a probablement jamais existé que le titre. C'était le temps où le poète aimait à promener ses rêveries à travers les formes substantielles du passé; qui aurait pu prévoir que, se détournant de ce vaste champ, où était son vrai domaine, il se laisserait fasciner par les fantômes d'un avenir aussi trouble que vague et mal défini dont il semble que son imagination plastique par excellence aurait dû s'écarter par défaut de naturelle affinité?

A l'autre bout de ce mamelon allongé s'élèvent trois tours rondes reliées entre elles par une superbe maçonnerie; c'est l'extrémité du château comme la *Quiquengrogne* en était la tête. Ces quelques ruines, qui éveillent le sentiment d'une robuste élégance, suffisent amplement pour faire comprendre quelle était la beauté et la force de cet édifice, qui fut reconstruit, rajeuni et agrandi à la belle époque de l'architecture militaire féodale, c'est-à-dire aux *xiv^e* et *xv^e* siècles. Elles faisaient partie de l'héritage du dernier prince de Condé; M. le duc d'Aumale en est donc le propriétaire actuel. J'ai tort peut-être de dire que le duc en est le propriétaire, car elles appartiennent bien plus réellement au gardien qui les montre et qui en retire tout le bénéfice que peut rapporter cette singulière propriété, c'est-à-dire les pourboires dont les visiteurs veulent bien le gratifier. Ces ruines sont véritablement le fief de ce paysan, et qui plus est un fief héréditaire. Son grand-père et son père les montraient avant lui, et comme il n'a eu d'autre fils qu'un jeune soldat qui, lorsque je visitais Bourbon, était en train de mourir d'une fièvre contractée en Cochinchine, après lui ce fief pittoresque passera à une branche collatérale de la famille représentée par un neveu, et ce sera alors comme la maison de Montpensier succédant à la première maison de Bourbon.

Servir de fief à un paysan, voilà le terme inévitable des plus beaux édifices depuis les tombeaux des Scipions et de Cécilia Metella jusqu'aux tours de Bourbon-l'Archambault. Je ne connais qu'une exception à cet égard, celle des superbes ruines de Crozant, placées au sein d'un des paysages les plus harmonieusement sauvages qu'il y ait certainement au monde. Ces ruines appartiennent à une vieille dame avisée qui les afferme 86 francs à une paysanne du bourg voisin. Le fermage est payé par les gratifications données par les visiteurs, mais c'est là un impôt qu'il est assez difficile de lever, car, les ruines ne pouvant être closes, l'accès en est libre, et d'ailleurs on n'a pas besoin de s'en approcher pour les admirer dans toutes leurs parties. Aussi faut-il voir avec quelle vigilance la bonne femme épie l'arrivée des voyageurs, avec quelle promptitude elle les poursuit ou même les devance, et avec quelle âpreté elle réclame la rétribution dont elle a fixé elle-même le taux à huit sous par personne ! « Mais, me dit-elle avec mélancolie, il y en a qui me renvoient promener en compagnie de ma chèvre et qui ne veulent rien me donner que des sottises. » Plus heureux est le feudataire des tours de M. le duc d'Aumale; non-seulement il ne paie pas de fermage, mais il est payé pour tenir son fief; cependant je ne crois pas qu'il en épie avec plus de négligence les visiteurs qui se montrent à l'ombre des ruines.

II. — CARACTÈRE PARTICULIER DU BOURBONNAIS. — LES FRONTIÈRES DE LA MARGE ET DE L'Auvergne. — MONTLUÇON, GANNAT, AIGUEPERSE, RANDAN.

« Le Bourbonnais est une province composée de pièces de rapport, » a écrit le vieux Gui Coquille, l'historien du Nivernais. Plus je prolonge mes excursions dans cette province, et plus je vérifie la parfaite justesse de cette observation. Il y a une Normandie, une Bretagne, une Auvergne, une Provence dans la nature, mais non pas de Bourbonnais. Si l'on voulait à toute force en trouver un cependant, il ne faudrait pas le chercher en dehors du fief primitif d'Adhémar et de ses successeurs immédiats, Moulins, Souvigny, les deux Bourbons. C'est dans cet étroit rayon qu'est renfermé le Bourbonnais, sinon il n'est nulle part. Ce petit noyau de terres en effet est bien un, tant par l'aspect du paysage que par le caractère de la population, il a son originalité et sa vie propres; mais il n'en est plus ainsi dès qu'on dépasse cette limite, et les autres parties de la province étonnent par les diversités de leurs caractères et leurs physionomies en quelque sorte étrangères. Entre le Bourbonnais primitif et les districts de Montluçon, de Gannat, de Vichy et de La Palisse, il n'y a de ressemblance d'aucune sorte, ni naturelle, ni morale, et même en dépit des longs siècles, même en dépit de

l'unité moderne d'administration et de l'effacement des anciennes divisions territoriales, on sent encore aujourd'hui, à ne pas s'y tromper, que ce furent là des pays annexés et enlevés à leurs centres naturels d'attraction. Montluçon c'est la Marche, Gannat et Vichy c'est l'Auvergne, La Palisse c'est le Forez, les caractères de ces provinces sont reconnaissables, à ne pas s'y méprendre, dans ces divers lopins de terres qui sont venues grossir successivement le domaine primitif des seigneurs de Bourbon. Le Bourbonnais n'est donc pas une création de la nature, c'est une création de la féodalité. Ce fait me devient sensible pour la première fois en approchant de Montluçon, c'est-à-dire après avoir quitté Moulins depuis moins d'une heure. Dans les paysages que me découvre peu à peu la route, je reconnais avec étonnement ces paysages de la Marche que je ne pourrais jamais confondre avec ceux d'aucune autre province, en connaissant dès l'enfance les détails les plus minutieux. Voilà bien la forme et la sauvagerie des mamelons de la Marche. C'est ainsi qu'en sont creusées les gorges, ainsi que les pentes en sont ravinées; c'est bien la même terre, car voilà la même végétation de bruyères et de genêts. L'aspect du pays est encore bien plus frappant quand on va de Montluçon à Nérès, et que l'on contemple ce paysage d'un pittoresque *raté* selon l'expression judicieuse d'une personne d'esprit, ces vilaines montagnes grises revêtues de leur seule stérilité, ces affreux précipices qui ne rassurent l'œil par aucun pli gracieux de terrain, par aucune oasis de végétation riante. C'est bien là l'ossature, le squelette, la structure fondamentale des paysages de la Marche, si ce n'en est pas la chair, l'épiderme et la couleur. Si de la nature on passe à la population, quelques journées de séjour à Montluçon, à Nérès ou dans les environs vous montreront chez les habitans les mêmes mœurs, les mêmes coutumes, les mêmes manières d'agir, de parler, et jusqu'aux mêmes modes d'alimentation qui distinguent les habitans de la Marche. Le district de Montluçon est la partie laide et riche du même pays dont le département de la Creuse est la partie belle et pauvre.

Je fais part de mon observation à un jeune habitant de Montluçon qui me la confirme en y ajoutant des détails pleins d'intérêt. « Montluçon est tellement la Marche, me dit-il, qu'elle n'a de rapports de quelque sorte que ce soit qu'avec cette province. Le Bourbonnais est aussi loin de notre ville que s'il en était à cent lieues. Toutes les affaires par exemple se font avec le département de la Creuse, et en dehors de la Creuse les affaires de l'arrondissement se rapportent, par Commentry, ses forges et ses houilles, à l'industrie générale de la nation; Moulins et le nord du Bourbonnais n'y entrent à peu près pour rien. Il en est de même dans les rapports moraux et les relations sociales. Les familles de Montluçon n'ont aucun rapport,

si petit qu'il soit, avec les familles de Moulins, qu'elles ne connaissent pas plus que ne les connaissent d'ailleurs celles de Moulins, fait exceptionnel et qu'on ne rencontrerait au même degré dans aucun autre département. C'est avec les familles de la Creuse qu'elles contractent leurs alliances, qu'elles ont leurs relations de plaisir et de société. Si vous allez à Vichy, vous y rencontrerez le même fait; les habitans de cette partie de la province sont aussi étrangers aux habitans de Moulins que le sont ceux de Montluçon. Ce sont des groupes très différens qui ne se sont pas pénétrés. » S'ils ne se sont pas pénétrés, étant rapprochés depuis si longtemps, c'est qu'il y a sans doute une raison à cela, et cette raison, c'est que ces groupes, appartenant par nature à d'autres provinces que celle dont ils font partie, continuent de chercher leur centre de vie là où la nature l'avait placé.

Montluçon, c'est donc la Marche, mais pour ainsi dire avec indépendance, car elle s'en détache par des nuances qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer. Tout ce district a bien sa physionomie propre qui en fait un pays distinct. Aussi n'est-on pas étonné qu'il ait formé aux premiers siècles de la féodalité une seigneurie particulière, seigneurie qu'un mariage fit passer de bonne heure sous la domination de l'un des Archambault de Bourbon. En observant cette nuance, je suis frappé d'un fait sur lequel la réflexion ne s'est pas assez portée, c'est que la première féodalité, dans ce fractionnement infini qu'elle fit du pays, respecta beaucoup plus qu'on ne pourrait croire les divisions naturelles du sol. Chacun de ces lots de terre qui formèrent les premiers grands fiefs, considéré avec attention, se présente bien d'ordinaire comme un tout qui a son caractère propre et ses limites précises. C'est plus tard, lorsque les fiefs s'étendirent, et que les accidens des mariages ou l'enchevêtrement des intérêts firent passer les terres de leurs premiers maîtres à des maîtres lointains, que se montrèrent les bizarreries et les monstruositées que l'on a justement reprochées aux divisions féodales; mais à l'origine ces divisions furent très suffisamment précises et fondées sur la nature : la preuve en est dans ce fief primitif de Bourbon, premier noyau du Bourbonnais, qui ne présente aucune ressemblance avec les pays circonvoisins qu'il s'incorpora successivement; la preuve en est dans cette ancienne seigneurie de Montluçon, qui eut sa raison d'être, puisque nous sommes obligés de reconnaître encore aujourd'hui à cette région une originalité propre.

Il y a deux villes dans le Montluçon actuel, une ville féodale et une ville industrielle. La ville féodale est encore debout presque tout entière; le château-fort autour duquel elle se groupait a disparu et a fait place à une très belle caserne, mais les rues avec

leurs pauvres maisons de bois continuent à serpenter autour du sommet de la colline et à grimper le long des rampes de la forteresse, tout comme si le maître auquel elles prêtaient aide et dont elles recevaient protection était encore là. A l'exception des hauts quartiers de Loches, je n'ai encore rien vu qui donne aussi nettement l'idée d'une ville française du moyen âge; ici l'imagination n'a nul effort à faire pour évoquer une vision du passé au moyen de vestiges et de restes, car c'est la réalité du moyen âge lui-même qui est venue jusqu'à nous en état parfait de conservation. Que Montluçon ait été une place féodale de la plus grande importance, sa position suffit amplement à l'expliquer. Elle commande l'entrée de la Marche, elle forme l'arrière-protection du Bourbonnais, et ferme, de ce côté au moins, l'accès de l'Auvergne. Aussi est-ce une des villes de cette région qui ont été le plus disputées pendant cette longue occupation de l'Aquitaine par l'Angleterre, qui naquit de l'impolitique et désastreux divorce de Louis le Jeune, qui, en dépit des victoires de Philippe-Auguste et de saint Louis, n'y cessa jamais entièrement, et qui, renouvelée et aggravée lorsque Édouard III étendit ses prétentions à la France entière, ne prit fin qu'avec le triomphe de Charles VII. Le lecteur qui serait curieux de cette vieille histoire apprendra, par la chronique de Guillaume le Breton et par celle de Rigord, comment Philippe-Auguste enleva cette ville au roi Henri II d'Angleterre, et, par les historiens du *xiv^e* siècle, comment le duc Louis II, qui y résidait fréquemment, la défendit contre les capitaines anglais. Les temps sont radicalement changés, et l'importance de Montluçon est aujourd'hui d'un ordre tout pacifique; cependant ses habitans semblent avoir été industriels même à cette époque guerrière, seulement leur industrie, en rapport avec les préoccupations de l'époque, avait encore la guerre pour objet. Les bonnes lames de Montluçon étaient célèbres au *xv^e* et au *xvi^e* siècle presque à l'égal des lames espagnoles de Tolède et de Bilbao; mais le règne des armes blanches était alors à son agonie, cette fabrication tomba bientôt, et alors Montluçon, perdant à la fois et son importance militaire, qui n'avait plus de raison d'être dans un pays arraché par l'ordre monarchique aux guerres féodales, et son industrie, entra dans une période d'obscur repos, d'où il ne sortit qu'au commencement de ce siècle.

C'est moins par son initiative propre, il faut bien le dire, que par un concours de circonstances favorables que Montluçon s'est relevé; seulement sa situation est si heureuse que, dès que ces circonstances se sont présentées, Montluçon est devenu ce qu'il devait être. Et d'abord il a bénéficié de la transformation complète qu'opéra à la fin du dernier siècle dans les sauvages districts voisins un homme éminent par ses connaissances métallurgiques et ses aptitudes industrielles,

M. Rambourg. Grâce à ses explorations, qui eurent pour résultat de constater les richesses géologiques de la contrée, houilles et minerais de fer, les premières forges furent établies, et l'industrie moderne commença. M. Rambourg laissa après lui une famille qui continua et agrandit son œuvre, et par l'activité de cette famille une ville nouvelle, celle de Commentry, sortit de terre aux portes mêmes de Montluçon; puis vinrent les voies nouvelles de transport, chemins de fer, canal du Cher, qui la mirent en communication avec le Berry et le centre de la France. Cependant, en dépit de toutes ces circonstances heureuses, Montluçon ne grandissait que lentement lorsqu'il s'en est présenté une dernière, qui lui a ouvert un immense avenir. Montluçon n'a pris sa croissance définitive que lorsqu'une voie ferrée, traversant la Marche, l'a relié au Limousin, tant la Marche est le véritable champ d'action de cette ville. En quelques années, sa population a presque quadruplé, une très belle ville, entièrement nouvelle, s'est construite sur le vaste espace qui sépare l'embarcadère de la vieille colline féodale, et Montluçon, dès aujourd'hui la cité la plus considérable du Bourbonnais, arrache le sceptre de la prééminence à Moulins, qui est bien autrement intéressant pour l'artiste et l'historien, mais qui, n'ayant pu se renouveler à temps, reste doucement endormi dans les habitudes de son passé. Moulins est comparable à un vieux gentilhomme qui conserve intacte sa condition, tout en voyant sa fortune décroître d'année en année; Montluçon est un bourgeois d'autrefois qui, n'ayant pas à espérer de conserver sa condition en perdant sa fortune, a bravement endossé la casaque du travailleur, s'est mis à forger du fer, à extraire de la houille, à polir des glaces, et qui en ce faisant a conquis la prospérité dans le présent et, ce qui vaut mieux encore, l'espérance pour l'avenir.

En dehors de la physionomie pittoresque de ses hauts quartiers, Montluçon n'offre d'autre pâture à la curiosité du promeneur qu'une très belle église de style roman placée sous l'invocation de saint Pierre. La partie haute de cette église est d'une grande originalité. Le chœur, le sanctuaire et l'abside ou plutôt les absides ne forment qu'un seul tout, nettement séparé de la nef et presque clos par les dispositions architecturales comme un lieu réservé et interdit aux fidèles. Deux piliers énormes, singulièrement rapprochés l'un de l'autre, surmontés d'un arc roman étroit à l'excès et qui paraît un fardeau bien léger pour deux pareils athlètes, ouvrent l'entrée de ce sanctuaire; par derrière, deux autres piliers, encore plus énormes et surmontés d'un arc encore plus étroit, complètent ce porche fort resserré, mais que le diamètre presque monstrueux des piliers fait paraître plus resserré qu'il ne l'est. On dirait des géans chargés de défendre l'accès du sanctuaire, qui se sont écar-

tés un instant pour offrir au visiteur un passage qu'ils mesurent avec avarice, et qui n'auraient qu'un léger mouvement à faire pour le fermer entièrement. Un autre effet très curieux est l'effet de profondeur qui résulte de l'inégalité des deux arcs posés sur ces piliers. J'ai dit autrefois en parlant de Cluny que ce qui restait de la célèbre église prouvait que l'art roman pouvait se prêter tout autant que l'art gothique à la sublimité religieuse et à l'élévation mystique; ce qui est plus sûr encore, c'est qu'il est beaucoup plus apte que le gothique à créer la profondeur : cette entrée que je viens de décrire en est un témoignage. Trois ou quatre arcs cintrés placés à la suite l'un de l'autre vont faire croire qu'ils sont en succession infinie, tant le lointain obtenu est profond. Pour compléter l'impression de mystère de ce sanctuaire, un clair-obscur très sombre y règne, et ce clair-obscur semble avoir été voulu et calculé, car la lumière ne pénètre que par deux chapelles absidales placées aux deux côtés de l'autel, et que l'on ne découvre que lorsqu'on a franchi les redoutables piliers. Je n'ai rien vu qui donne mieux le sentiment de cette magie que le vulgaire est incliné à attribuer aux cérémonies du culte, rien qui dise mieux « n'approchez qu'avec respect et crainte. » Montluçon possède une seconde église, Notre-Dame, édifice gothique de la dernière période, resté inachevé et dont la seule partie qui ait été construite est elle-même incomplète. En dépit de quelques curiosités, par exemple de vieilles peintures sur bois représentant la vie de la Vierge, cette église est sans intérêt véritable, et Saint-Pierre accapare pour lui seul toute la dose d'admiration que le voyageur peut trouver à dépenser à Montluçon.

Il faut encore moins demander à Gannat qu'à Montluçon sous le rapport des plaisirs archéologiques. Cependant cette petite ville possède une très belle église, construite de siècle en siècle dans des styles très divers, mais qui se sont si bien soudés que ces disparates n'apparaissent qu'à l'examen détaillé, et que l'ensemble de tous ces styles a produit un résultat bien rythmé et sans dissonances. C'est une église brillante, par l'architecture et les ornemens s'entend, car, pour la lumière, elle est aussi ténébreuse que des yeux malades peuvent la désirer. Ce crépuscule épais n'est pas sans charme; pourtant il ne laisse pas que d'être gênant pour l'examen des objets d'art que contient l'église, et il y en a plusieurs qui seraient dignes d'attention, si la vue humaine possédait les aptitudes nocturnes des yeux des chats-huans. Celui que nous avons le mieux distingué est un tableau d'un beau coloris, à la fois éclatant et sombre, tout semblable vraiment à la lumière crépusculaire de l'église où il est placé. Au bas de ce tableau, qui représente *la Nativité*, se trouve cette signature : *Guido Franciscus, Aniciensis 1635*, signature qui doit se traduire probablement ainsi : *François Guidon*,

du Puy-en-Velay. A ce propos, un touriste voyageant en Bourbonnais s'est demandé si ce nom de *Guido* ne permettrait pas de rapporter ce tableau au célèbre Italien Guido Reni, et s'est ingénié pour découvrir dans cette toile les qualités propres au peintre de *l'Aurore*. La seule chose qui l'ait embarrassé, c'est ce titre d'enfant du Puy-en-Velay, *Aniciensis*, que le peintre s'est attribué. Nous pouvons calmer les incertitudes de l'ingénieux touriste, car, outre que le peintre s'est chargé de nous informer du lieu de sa naissance, lequel n'a rien de commun avec Bologne, outre qu'à cette date de 1635 Guido Reni était déjà avancé en âge et qu'il avait probablement ralenti cette rage de production à laquelle le poussa la fureur du jeu, le tableau de l'église de Gannat ressemble à un tableau du Guide à peu près comme un Caravage ressemble à un Raphaël. La vérité est que cela rappelle de très près notre Valentin, dont c'est précisément l'époque, et que cette toile est due très probablement à quelque artiste du temps, admirateur de ses œuvres, son élève peut-être, et qui aux qualités fondamentales du maître français a su joindre un très léger reflet de l'école flamande. C'était sans doute un peintre de province, comme l'ancienne France en a tant produit d'un mérite réel, — car ce nom d'artiste de province n'entraînait pas alors la défaveur qui s'y attache aujourd'hui, — et dont la renommée n'avait pas dépassé les montagnes de ces régions d'Auvergne. C'est un produit du pays fourni par un artiste du pays; mais ce cru auvergnat est bon, et les yeux le goûtent avec plaisir.

L'intérêt de Gannat, pas plus que celui de Montluçon, n'est dans les curiosités archéologiques, il est tout entier dans le fait que nous avons essayé d'expliquer en commençant ce chapitre. Gannat, c'est l'Auvergne, comme Montluçon est la Marche, si bien l'Auvergne que ce district en faisait partie autrefois; c'est Philippe-Auguste qui l'en détacha dans les premières années du XIII^e siècle en punition de je ne sais quelle révolte du comte d'Auvergne d'alors. C'est l'Auvergne, cette petite église que nous venons de quitter nous en avertit par tous ses caractères, par son intérieur ténébreux, par sa tour carrée qui du pied de l'édifice s'élève avec modération et se couronne à son sommet d'un élégant balcon, par la jolie tourelle cylindrique engagée dans le flanc de cette tour et qui la suit dans toute son étendue. Mieux que l'histoire, mieux que les arts, la nature enfin se charge de nous apprendre que nous sommes ici dans un nouveau pays. Ce sont encore et toujours des gorges et des mamelons; mais que ces gorges verdoyantes, où le soleil fait descendre à flots l'or de ses rayons et d'où les eaux font monter la gaze légère de leurs vapeurs, sont différentes des gris précipices de Nérès, et que ces mamelons, à la sauvagerie provocante, qui vous invitent à tenter l'escalade, différent des collines noires, hargneuses, hérissées, de

Commentry, qui font peur au regard et invitent à fuir ! La stérile, mais belle végétation des régions montagneuses m'accompagne partout sur ma route, et devient encore plus épaisse à mesure que j'approche de Gannat, si épaisse qu'elle envahit même les terres cultivées, et résiste par la force secrète du sol aux efforts de l'homme. Le genêt aux charmantes fleurs jaunes usurpe des champs entiers en plus grande abondance qu'on ne le rencontre ailleurs, même dans les bruyères les plus arides, ou se suspend en fourrés aux flancs des gorges ; mais il faut voir comme aux heures du crépuscule le jaune de ces jolies fleurs sauvages, triomphant par le départ de la lumière, brille d'un éclat vif et doux. Toutes les autres couleurs se sont éteintes, assombries, dénaturées, celle-là seule résiste, et, faisant sur la terre une sorte de lumière, permet à l'œil de prolonger ses visions du jour lorsque tout à l'entour est déjà, pour ainsi dire, revêtu de nuit. Voilà le paysage en-deçà de Gannat ; au-delà, dès que nous dépassons les faubourgs, c'est la frange même de l'Auvergne, ou mieux encore le pan flottant de son vert manteau que nous foulons. Quelques tours de roue, et nous voici à Aigueperse, au sein de la Limagne au renom de fertilité. Eh ! sans doute l'œil chercherait en vain dans cette plaine fameuse, au moins dans la partie que nous avons parcourue, cet infini de moissons que célébrait dans les jours anciens l'évêque arverne Sidoine Apollinaire, car la moderne variété des cultures privè l'œil de la majestueuse douceur du spectacle de cette mer d'épis ondoyante sous les souffles de l'air ; néanmoins le pays conserve un caractère pittoresque, seulement ce pittoresque s'humanise un instant avant de reprendre sa sauvagerie. Ici la végétation fertile triomphe, opulente de feuillages, modeste de formes. Quelle jolie rangée de peupliers par exemple que celle que l'on rencontre à moins de demi-heure de Gannat, et comme leur feuillage caresse le regard de l'éclat mat et soyeux de sa verdure ! De loin, on dirait que la route est tendue de deux longues bandes de velours vert que le vent soulève, et dont il varie en les soulevant les reflets nuancés. Pourtant, en dépit de la riante modestie du paysage, c'est bien l'Auvergne, car voici à l'horizon le Puy-de-Dôme qui dresse sa tête pointue et la gigantesque bosse de son épaule. Où qu'on aille dans cette région, on ne peut l'éviter ; sur la route d'Aigueperse, sur celle d'Effiat, de la terrasse du château de Randan, partout nous l'apercevons qui semble nous faire signe d'entrer dans cette terre promise du pittoresque dont il est le gardien.

La petite ville d'Aigueperse se compose de deux lignes parallèles dont une grande route forme l'intervalle, disposition fréquente en Limousin, dans la Marche, en Auvergne, et qui ne laisse pas que d'être un peu bizarre dans sa simplicité, d'ailleurs plus salubre, plus propre et plus riante que toute autre, puisqu'elle rend inutiles les en-

tassemens de maisons, les ruelles obscures ou infectes, et laisse triomphalement circuler la lumière. Aigueperse contient plusieurs choses dignes d'intérêt. La plus célèbre et la plus visitée est un de ces petits édifices religieux connus sous le nom de saintes chapelles, qui contient deux jolies statues de la renaissance, l'une représentant la Vierge et l'autre un roi de France que la tradition nomme saint Louis, en quoi la tradition a tort, car ce roi porte au cou le collier de l'ordre de Saint-Michel. D'autres veulent y voir une effigie de Charles VIII; ceux-là ont moins tort que la tradition, mais je crois qu'ils se trompent, car cette chapelle rappelle d'une manière très précise les rois de France qui ont été particulièrement dévots à la Vierge. Or tous ces rois, par une coïncidence bizarre, ont porté le nom de Louis, saint Louis, Louis XI, Louis XIII : c'est donc vraisemblablement parmi les Louis qu'il faut chercher le nom de cette royale effigie; l'ornement du collier de Saint-Michel ne laisse le choix qu'entre Louis XI et Louis XII, et comme les traits de la statue se rapprochent singulièrement de ceux de Louis XII, c'est du nom de ce dernier qu'il la faut désigner.

Moins célèbre que cette chapelle des derniers jours du gothique, la jolie église de Notre-Dame, avec ses proportions modestes et ses formes compliquées, sa façade pleine, que perce comme un énorme œil-de-bœuf une bizarre rosace, et ses fluettes tourelles brodées à leur sommet d'un balcon de pierre, nous a plu davantage, d'abord parce qu'elle est supérieure au premier édifice, ensuite et surtout parce qu'elle nous a procuré ce plaisir de l'inattendu dont rien ne peut égaler la vivacité. Nombre de charmantes épaves de l'art sont venues s'échouer là, le plus grand nombre saines et sauvées. Sous l'enfoncement d'une chapelle, je découvre les restes d'un groupe en pierre de grande dimension consacré à la sainte famille. La mutilation l'a fort défiguré, pas si bien cependant qu'on ne puisse en reconnaître l'ordonnance principale. Il représentait les trois personnages de saint Joseph, de la Vierge et de l'enfant étendus et endormis, sujet mainte fois traité par la peinture, surtout à partir de l'école des Carrache, qui en peuvent être dits véritablement les inventeurs, mais dont il ne me souvient pas que la sculpture se soit jamais emparée; ce groupe constituait donc une exception. et je le signale à titre de curiosité. Un fort remarquable groupe en bois sculpté du xvi^e siècle, ou peut-être même antérieur, représentant une scène de la passion, nous fournit l'occasion de placer une remarque qui a son importance, c'est que la science n'a peut-être pas encore interrogé les œuvres de l'art autant qu'elle l'aurait dû pour constater ses théories soit sur la persistance, soit sur la fluidité des races. Elle ne s'en est guère servie que pour les très grandes races ou pour les très antiques civilisations; mais elle n'en a pas tiré pour les diverses familles des peuples tous les ren-

seignemens que ces œuvres peuvent fournir. Ce n'est pas aux très grands artistes qu'il faut s'adresser pour obtenir des informations à cet égard, car les très grands artistes, toujours préoccupés d'ordinaire d'*universaliser* et d'idéaliser leurs types, dédaignent les différences des familles parmi lesquelles ils vivent, et n'en prennent que les traits les plus généraux; c'est aux artistes qu'on peut dire locaux et aux œuvres qui ont été faites pour les localités. Eh bien! ces œuvres, regardées avec une attention même moyenne, nous disent que depuis des siècles les types des diverses provinces n'ont subi aucune modification, aussi petite qu'elle soit. Prenons pour exemple cette sculpture, visiblement faite pour la localité et par un artiste du pays même, dont les modèles ont été auvergnats. S'il revenait au monde, pour les retrouver exactement tels qu'ils ont posé devant lui, il n'aurait qu'à se promener dans les alentours. Peut-être ne reconnaîtrait-il plus les paysages qui lui furent familiers, mais il en reconnaîtrait certainement les habitans, car la nature, sous son apparence immuable, a beaucoup plus changé que l'homme. Un de ces personnages surtout, un riche bourgeois ou une sorte d'échevin de Jérusalem, attire particulièrement l'attention, et de qui croyez-vous que ce personnage soit le portrait le plus ressemblant? De celle de nos notabilités auvergnates qui a été le plus en vue de notre temps. Cet échevin de Jérusalem, c'est M. Rouher transporté tout vif, en chair et en os, à une distance de quatre siècles en arrière; même rondeur de visage, mêmes traits, même taille, même forme ramassée et trapue, même tendance à l'obésité. Or nous sommes à Aigueperse, et M. Rouher est de Riom, qui n'est qu'à quelques lieues de là. J'avais été très souvent frappé de ce fait dans mes pérégrinations, mais jamais autant que cet été, à Saint-Mihiel en Lorraine, où je m'étais arrêté pour voir différentes sculptures de Ligier Richier, entre autres un *saint-sépulchre* célèbre et digne de l'être. En sortant de l'église où ce groupe admirable est placé, j'en reconnaissais un à un dans la rue tous les personnages. Pas un n'y manquait, et ils sont fort nombreux, si bien que j'aurais pu recomposer un groupe vivant absolument identique au groupe de pierre avec les personnes actuellement existantes dans la petite ville. Ainsi non-seulement le type provincial persiste, mais encore le type local le plus microscopique résiste au sein de la province. Ce groupe me disait de la manière la plus authentique, la plus irréfutable, que depuis plus de trois siècles le type lorrain de Saint-Mihiel n'a pas plus varié que le type lorrain général, et la sculpture d'Aigueperse nous affirme le même fait pour la population de ce district de l'Auvergne.

Une des chapelles contient un Mantegna représentant *le Martyre*

de saint Sébastien, œuvre remarquable de second ordre, détachée probablement de quelque musée Campana ou de quelque grenier du Louvre et donnée par l'état. Malgré son mérite réel, cette toile avec sa composition quelque peu théâtrale et ses représentations d'architecture italienne fait médiocrement plaisir à voir dans cette rustique Auvergne où elle a l'air d'être égarée comme le serait un académicien parmi des pâtres. Tout autre est l'impression que laisse une petite toile d'origine italienne aussi, mais dont le caractère et le sentiment s'accordent mieux avec ceux de la contrée, et qui, selon toute probabilité, fut faite pour elle et sur place. C'est une *Nativité* datant de la seconde moitié du xv^e siècle et signée de Benedetto Ghirlandajo, un des frères de l'illustre peintre florentin de ce nom. Aux deux côtés de la sainte famille qui occupe le centre du tableau, deux ravissantes escouades d'anges revêtus d'ornemens ecclésiastiques, tous jolis à croquer et vrais petits gentilshommes du ciel, présentent agenouillés leurs hommages à l'enfant divin, cependant qu'accoudés sur la muraille qui les sépare de la crèche les pauvres bergers contempnent avec ébahissement ce charmant spectacle, comme des manans regardent en dehors d'une palissade ou d'une grille une fête qui ne se donne pas pour eux. D'acteurs principaux qu'ils avaient été dans la scène joyeuse de la *Nativité*, Benedetto Ghirlandajo a fait des bergers de simples spectateurs, que dis-je, moins que cela, de purs comparses. Si ce n'est pas les bergers que Ghirlandajo a voulu représenter, c'est au moins leurs proches, les gens de l'écurie et de l'auberge qui assistèrent à la nativité. Il y a dans cette disposition quelque chose qui me toucha comme une dureté et qui m'émut presque jusqu'aux larmes. C'est en vain que je me disais que cette disposition n'est pas précisément rare dans les peintures de la première renaissance, que presque toujours les acteurs des scènes célestes y sont représentés séparés de leur cour, par exemple dans *les couronnemens de la Vierge*, la cruelle et inévitable loi qui régit toutes les doctrines en ce monde m'apparaissait dans cette démarcation féodale. Voilà bien l'image du spectacle que dut présenter l'église à la fin du moyen âge, quand, éloignée par le cours des longs siècles de son origine populaire, elle s'était alliée à tout ce que le monde renfermait de grand et d'illustre, et que les petits regardaient passer avec curiosité des pompes auxquelles ils ne se mêlaient pas. C'était pourtant à eux que l'ange avait annoncé la bonne nouvelle, c'étaient eux qui les premiers, bien avant les rois mages et les docteurs, étaient accourus saluer l'enfant prophétique, et c'était de leur sein même que cet enfant était sorti. Hélas ! telle est la loi absolue, inexorable, fatale, de toutes les doctrines, de toutes les idées, de toutes les ré-

volutions : elles peuvent bien sortir du peuple, et presque toujours elles y prennent naissance ; mais elles ne peuvent vivre et grandir qu'en s'éloignant de lui, elles ne peuvent se consolider qu'en se séparant de lui, elles ne peuvent dominer qu'en se superposant à lui. Pour se purifier de leurs confusions et de leurs scories, il leur faut passer par les creusets des docteurs, — pour se défendre et trouver appui, il leur faut contracter alliance avec les représentans des forces organisées, en sorte que chacun de leurs progrès n'est qu'un pas qui les éloigne de leur origine, et que chacune de leurs victoires n'est qu'une défaite pour ceux qui les engendrèrent. Hélas ! pensai-je, cette loi fatale, notre peuple actuel ne la soupçonne guère, mais ses arrière-petits-fils la connaîtront, ou plutôt ils n'y penseront même pas, tant le cours des événemens les aura entraînés loin des espérances de leurs pères, et tant les idées par lesquelles ils avaient cru s'assurer de la possession de la terre auront subi d'étranges métamorphoses.

Il n'y a guère qu'une heure et demie de chemin d'Aigueperse au château de Randan, ancienne propriété de Madame Adélaïde et propriété actuelle de M. le duc de Montpensier ; allons-y faire notre dernière étape. C'est un manoir d'aspect imposant, mais d'une architecture quelque peu lourde, il faut bien l'avouer, noyée, étouffée qu'elle est par les pavillons et les énormes tours qui flanquent les façades de l'édifice. L'état intérieur de cette habitation se ressent nécessairement de la longue absence de ses maîtres légitimes, et aussi des changemens de main assez nombreux qu'elle a subis depuis quelques années. Lors de la confiscation des biens de la famille d'Orléans, le château fut acheté par M. le duc de Galliera, qui paraît n'y avoir jamais fait séjour, et qui à la rentrée des princes le rendit à M. le duc de Montpensier. Le duc de Montpensier à son tour le céda au duc d'Aumale, son frère, qui l'a possédé un instant ; enfin il a fait définitivement retour à l'héritier de Madame Adélaïde. Aussi n'est-on point étonné en parcourant cette suite infinie d'appartemens de les trouver en grande partie démeublés ou garnis d'un mobilier tout moderne, mais de formes déjà démodées, car il est remarquable que les ameublemens modernes deviennent rapidement surannés, et, tandis que les mobiliers du temps passé en avaient pour environ un demi-siècle, ceux d'aujourd'hui résistent à peine quinze ans. De tous les objets amassés par Madame Adélaïde ou ses neveux, il n'est resté, sauf quelques meubles en tapisserie qu'on m'a dit avoir été brodés par les princesses, que les moins précieux, quelques curiosités exotiques rapportées de ses voyages par M. le prince de Joinville, une collection, assez curieuse à revoir aujourd'hui d'ensemble, des charges sculptées de Dantan, enfin

quelques portraits des princes d'Orléans ou de leurs serviteurs et de leurs amis, parmi lesquels un portrait de M^{me} de Genlis déjà sur le retour, une brune piquante qui se dispose à devenir vieille et qui ne sait pas trop comment elle s'y prendra, ce qui explique la vivacité un peu songeuse et mélancolique de son regard. Bref, il n'est à peu près resté à Randan que ce qui était indispensable pour qu'une telle demeure ne fût pas absolument dégarnie et vide.

Plusieurs parties de ce château de Randan sont dignes de la plus sérieuse admiration; de ce nombre sont la salle de réception, qui est bien aussi, si nos souvenirs sont exacts, la salle à manger, et les cuisines. La grande salle est un vaste carré allongé, divisé par des piliers aux surfaces revêtues de stuc, comme le sont aussi les parois des murailles, d'un aspect vraiment royal, qui fait un curieux contraste avec la modestie relative et la réelle simplicité des appartemens destinés à l'usage particulier des habitans du château. Les cuisines destinées à préparer les festins servis dans cette salle ne lui cèdent en rien en beauté, il est bien entendu seulement que cette beauté est du genre qui convient à des cuisines. C'est un vaste sous-sol composé d'une longue succession d'offices claires et admirablement aérées qui s'ouvrent sur une sorte de large rue légèrement circulaire qui permet aux serviteurs d'aller de l'une à l'autre, ou d'aller à celle où ils ont particulièrement affaire sans en traverser aucune. Le travail culinaire se trouve ainsi divisé avec une méthode d'une perfection irréprochable, de manière que les divers emplois qu'exige cette branche de l'activité humaine soient isolés, et ne puissent se confondre et se nuire, de manière aussi (disposition importante et bien comprise) que les émanations contraires et ennemies résultant de ces diverses préparations gastronomiques ne puissent se mêler et altérer la saveur propre à chacune. Jamais on n'a eu à ce point le sentiment de ce que doivent être des offices, et il n'y a rien à citer en ce genre à côté des cuisines de Randan, sauf les cuisines de Chenonceaux, qui sont aussi belles, plus belles même peut-être comme construction, mais qui sont bien loin d'être aussi merveilleusement adaptées à leur but. Pendant que le domestique qui me montre le château m'ouvre cette succession d'offices en me désignant chacune par le nom de son emploi, *boulangerie, rôtisserie, pâtisserie, confiserie*, etc., je pense aux noces du riche Gamache et aux festins asiatiques célèbres par la Bible, et je me dis que ces banquets fameux n'ont jamais été préparés dans des cuisines aussi parfaitement tendues.

Le château, qui est d'origine très ancienne et qui a été successivement possédé par plusieurs familles nobles, entre autres celle des Polignac, n'a cependant pas d'histoire; au moins ma mémoire

ne me présente aucun souvenir réellement intéressant, si ce n'est l'anecdote amusante que raconte sur une certaine vieille dame de Randan Marguerite de Valois, la première femme d'Henri IV, au début de ses mémoires. Cette dame, ayant perdu son mari, perdit si bien en même temps toute coquetterie féminine, que, ne se regardant plus au miroir, elle en oublia son visage, en sorte que se regardant un jour à l'improviste dans une glace, elle se retourna pour demander quelle était cette dame. Voilà certes un mari qui a été regretté d'une manière originale ; mais cette vieille dame était-elle une châtelaine de Randan ? Cela est très probable, car Marguerite, qui vécut souvent et longtemps dans ces régions de l'Auvergne et du Forez, où D'Urfé nous l'a représentée dans son célèbre roman de *Astrée*, sous le nom de Galathée, amoureuse du berger Céladon (un Lignerac quelconque), avait eu le temps d'apprendre par le menu tous les commérages traditionnels concernant les maisons de ces provinces. Entrons cependant dans la très belle chapelle du château, nous y rencontrerons ces souvenirs historiques que nous cherchons, souvenirs bien modernes, il est vrai, mais par cela même plus intéressans pour nous.

Le duc de Montpensier actuel y a fait déposer les *fac-simile* fort bien exécutés des monumens funèbres des deux jeunes frères du roi Louis-Philippe, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, compagnons de cachot pendant la longue captivité de la révolution et tous deux morts en exil. Le comte de Beaujolais, le plus jeune des deux frères, mort d'une affection de poitrine, non pas, comme je le lis quelque part, en Sicile, mais à Malte, est représenté renversé, les regards et le bras tendus vers l'ennemi invisible qui le terrasse. Il y a, il faut bien le dire, quelque chose d'un peu théâtral et déclamatoire dans la pose de cette statue funèbre, empruntée aux attitudes mises à la mode par l'école de David, pose d'ailleurs peu justifiée, car les maladies de poitrine ne sont pas de celles qui terrassent, elles minent lentement, et la mort qu'elles apportent chemine à tout petits pas. Une pose moins dramatique et plus élégiaque eût mieux convenu que cette attitude violente, qui fait croire à une brusquerie quelconque de la mort, coup de foudre ou coup de feu. Ce monument est le moins remarquable des deux ; il est cependant curieux comme exemple d'une mode qui s'est prolongée assez tard, car je la rencontre encore sous la restauration dans un monument commémoratif de la mort du duc de Berry, élevé à Saint-Germain d'Auxerre ; le monument est mauvais, mais au moins l'attitude est bien en situation. Le monument du duc de Montpensier, dont l'original est à l'abbaye de Westminster, où le prince fut enterré, est une œuvre de mérite du sculpteur anglais Westma-

cott. Il rappelle d'une manière frappante les beaux monumens du xv^e siècle, et dans le fait l'artiste s'en est inspiré avec un bon goût parfait pour mettre son œuvre en harmonie avec le caractère des tombes royales. Le prince est représenté étendu, dans l'inertie du sommeil, le diadème au front, et enveloppé dans le manteau royal. Le visage charmant, un peu replet, sourit doucement à la mort, comme lui sourient les jeunes gens qui la voient et la laissent approcher d'eux sans soupçonner son nom, surtout les jeunes gens atteints de cette même lente consommation qui enleva le duc de Montpensier comme elle avait enlevé son frère. C'est un monument bien conçu, où tout est en harmonie, attitude, expression, représentation de la réalité.

Le prince qu'il recouvre est l'auteur de *Mémoires* consacrés à la longue captivité de quatre années qu'il subit à Marseille, au fort de Notre-Dame-de-la-Garde, en compagnie du comte de Beaujolais; ils sont entre les plus remarquables que nous ait laissés la fin du dernier siècle. Il n'en est pas qui peignent plus au vif et mettent mieux en relief le genre de cruauté que la révolution mit au monde, cruauté gratuite, inutile, moins fanatique que bêtement taquine, et moins féroce que brutale. Ce récit d'une grande beauté, simple, net, sans phrases et sans déclamations (elles auraient été cependant quelquefois assez bien justifiées), où les faits parlent seuls, forme la plus complète antithèse de ton, de style, de sentiment que l'on puisse imaginer avec les autres mémoires de la révolution, qui tous, de quelque plume qu'ils soient sortis, de quelque parti qu'ils nous viennent, portent la marque de l'emphase, de la déclamation sentimentale, des figures de rhétorique à outrance, hyperbole, invective ou apostrophe. Cette simplicité, d'autant plus remarquable qu'elle émane d'un âge qui d'ordinaire connaît peu et goûte encore moins la simplicité, suffit à elle seule pour trahir d'une manière certaine un esprit supérieur; mais là n'est pas tout le mérite de ces mémoires. De l'ensemble de ces faits présentés avec une émotion contenue se dégagent une couleur sombre et une lugubre poésie qui sont la propre couleur et la propre poésie du sujet. C'est un véritable poème de géôle et de cachot, exécuté avec une si parfaite unité que l'imagination du lecteur, ramenée sans cesse au sujet lugubre et sans issue d'aucune sorte pour lui échapper, est comme mise sous les verrous et forcée de partager la captivité de l'auteur. Rien que des images et des spectacles de prison, hautes murailles arides au regard qu'elles privent de la lumière, cachots noirs séjour de la nuit, bruits de ferraille, grincement de gonds et de clés, échos prolongés de patrouilles qui s'éloignent, pas sourds de rondes de nuit qui s'approchent, brusques appels nocturnes, sursauts de terreur, cla-

meurs de détresse de prisonniers privés de leur raison, et pas un souffle d'air pur pour chasser ces vapeurs humides, pas un coin de ciel entrevu pour distraire de ces ténèbres, pas un oiseau, pas une fleur, pas une cime d'arbre pour rassurer l'imagination et lui dire que la nature existe encore ! En suivant le lent *crescendo* d'horreurs de tout genre qui commence avec cette première visite du géolier où le prince est informé que la *loi ne lui passe pas de chandelle* jusqu'à l'effroyable scène du massacre des jacobins emprisonnés en représailles de leurs exploits du même genre pendant la terreur, on croit parcourir les cercles de l'enfer dantesque, et les vers du grand poète reviennent au souvenir comme l'expression naturelle des scènes que l'on contemple et des discours qu'on entend :

Diverse lingue, orribili favelle,
Parole di dolore, accenti d'ira,
Voci alti et fioche, et suon di man con elle,
Facevano un tumulto, il qual s'aggira
Sempre in quell' aria senza tempo tinta...

Les *orribili favelle* surtout abondent, épaisses comme la vermine dans un bouge, multipliées comme des limaçons après un orage. Ce serait à en prendre en horreur la nature humaine, et cependant le sentiment de la misanthropie n'agit pas une seule fois le cœur du jeune duc de Montpensier, et son récit ne l'inspire pas une seule fois au lecteur. Le monstrueux traitement que subit le prince ne parvient ni à fausser son jugement ni à pervertir sa sensibilité; il reste en possession d'une liberté morale assez entière pour lui permettre de surprendre au milieu de tant de brutalités les marques d'humaine sympathie et les secrets sentimens de pitié chez les âmes qui l'approchent, et son cœur conserve assez de ressort pour en être reconnaissant. Il n'y a guère de récit où la nature humaine apparaisse plus à son désavantage, et il n'y en a pas qui la calomnie moins, — nouvelle preuve, et celle-là tout à fait décisive, que nous avons affaire ici à un esprit supérieur. Trop souvent les épitaphes sont menteuses ou flatteuses, mais les mémoires du duc de Montpensier sont là pour témoigner qu'il en est au moins une dont les éloges ne sont que l'expression presque affaiblie de la vérité, et celle-là, c'est celle que nous lisons gravée sur le monument du prince dans cette chapelle de Randan.

ÉMILE MONTÉGUT.

UNE VISITE

A

L'EXPOSITION DE VIENNE

I.

Lorsque j'arrivai à Vienne, vers le milieu de septembre dernier, la ville jouissait encore avec une sorte d'emportement du spectacle de sa grande exposition. Trois mois n'avaient pas suffi pour tempérer les enivremens de cette fête perpétuelle, et la présence de Victor-Emmanuel, avec son cortège de notabilités italiennes en uniforme ou en frac, venait d'y ajouter un élément de plus. Jamais l'affluence des curieux n'avait été plus grande, le mouvement de la population plus actif. Tous les hôtels étaient pleins, il fallait se contenter du moindre gîte, quelque prix qu'on dût y mettre, et dans les restaurants d'un coin de table, dût-on s'y trouver gêné. La cour avait ses hôtes et les traitait magnifiquement : dîners à Schœnbrunn, visites à Laxenburg, où logeait le roi d'Italie, grandes chasses, spectacles de gala, revue au champ de manœuvres, réceptions officielles, tout cela se succédant avec beaucoup de bonne grâce, mêlée d'un peu d'étiquette. Il y eut entre les deux anciens adversaires, l'empereur et le roi, l'accolade de rigueur, et comme dernier gage de réconciliation un échange honorifique de régimens. Voilà le programme ostensible; quant à la partie secrète, peut-être la trouvera-t-on quelque jour dans les notes des cabinets ou dans les actes qui en sortiront.

Si la cour avait ses hôtes, le peuple avait aussi les siens, reconnaissables aux costumes bigarrés qui çà et là tranchaient sur le reste de la foule : Tyroliens, Hongrois, Bohêmes, Turcs, Persans et Hindous, venus les uns pour étaler, les autres pour voir les plus beaux produits de leur sol et de leur industrie, mis aux prises dans

cet éblouissant bazar avec les produits de l'industrie et du sol de l'Europe. L'originalité de l'exposition de Vienne était en grande partie dans ce concours : toutes les civilisations du globe y étaient représentées par des types nombreux, hommes et choses; on y voyait des vêtemens de toutes les formes et des visages de toutes les couleurs; on y parlait presque toutes les langues. A de certaines heures, dans l'enceinte et aux abords du palais, on aurait pu se croire dans une véritable Babel. Ce qui frappait plus encore que ces visiteurs venus de loin, c'était le peuple même de Vienne, heureux de faire les honneurs de chez lui et bien décidé à en prendre largement sa part, envahissant les tramways, qui de tous les quartiers de la cité viennent aboutir au Prater comme dans l'affluent commun, au milieu d'un tourbillon de poussière et d'un vacarme dont on ne saurait se faire une idée, puis se dispersant dans les cafés, dans les brasseries, dans ce qu'on nomme les *restaurations*, partout où il avait à boire et à manger avec ou sans accompagnement d'orchestre. Une fois campés sur place, ces braves gens ne la quittaient guère, si ce n'est pour aller essayer, à quelques pas plus loin, soit une autre bière, soit un autre ragoût de veau. D'essai en essai et de restauration en restauration, les heures s'écoulaient, et chacun s'en retournait le soir avec la conscience d'avoir bien rempli sa journée.

Sans exagération, telle est la vie qu'a menée pendant cinq mois à peu près une portion au moins du peuple et des bourgeois de Vienne. Il semblait qu'il n'eût eu d'autre souci que le rendez-vous industriel auquel le monde était convié, et que tout travail devait s'effacer devant les satisfactions qu'on s'en était promises : d'ailleurs les étrangers allaient abonder, donner amplement à gagner, et comment mieux placer leur or que dans des surcroîts de consommation? Une si belle ville, tant de monumens, comment n'y pas venir quand elle ouvrait généreusement ses portes? En effet, Vienne est une ville à voir, surtout dans les quartiers construits sur les anciens remparts et le long de ce boulevard annulaire que l'on nomme les *Rings*. Bon gré, mal gré, l'œil est frappé de la grandeur du spectacle qu'on a sous les yeux; on ne sait qu'admirer le plus de ces belles avenues ou des constructions monumentales qui les bordent. Sont-ce donc là des palais de souverains? Non, ce sont tout uniment des hôtels ouverts aux voyageurs ou des maisons que de simples particuliers ont fait bâtir pour leur usage; mais quel luxe de proportions dans les voies publiques et quel faste de décorations dans ces habitations privées! Il suffit de dire que les *Rings* dont il est question n'ont pas moins de 61 mètres de largeur, et qu'ils comprennent deux trottoirs, deux chaussées à voitures pour desservir les hôtels publics ou les maisons privées, une allée pour

les piétons avec deux rangées d'arbres, une autre allée semblable pour les cavaliers, et au milieu une large chaussée à voitures, avec une double voie de rails à ornières pour les tramways. Évidemment on ne s'est pas montré regardant sur l'espace. Quant aux constructions, impossible de pousser plus loin le raffinement du décor, et, on peut le dire sans dénigrement, l'exagération des enjolivures : architectes et propriétaires ont sans doute renchéri à l'envi. C'était entre voisins à qui aurait une façade d'un plus grand effet, plus de colonnes, plus de bossages, plus de balcons : l'un se passait la fantaisie d'une tourelle, l'autre celle d'un mirador surchargé d'ornemens; ce qui a manqué à tous, décorateurs et décorés, c'est un peu plus de sobriété dans le goût. Au fond, tout ce badigeonnage ne coûte guère et dure encore moins. On en est quitte pour quelques carcasses en briques, revêtues d'une couche de ciment et jouant la sculpture; mais aussi le moindre heurt, la seule action de la gelée, de la pluie et du soleil, suffisent à en détacher des morceaux, ce qui oblige le mouleur à recommencer souvent sa besogne.

Par ces détails, il est aisé de se faire une idée de ce qu'est le peuple de Vienne étudié sur les lieux. Il y a de l'artiste chez lui, il ne se garde pas du clinquant, aime à paraître, et, quand le cas se présente, il cède à des dissipations. S'il n'a rien de cette gourme qui rend insupportable l'Allemand du nord, il n'en a pas non plus la solidité. Même dans l'exemple que je viens de citer, on peut le prendre en défaut pour des incuries plus grandes. Ces constructions, où l'on a tant sacrifié à l'effet, pèchent par la base : bâties à la hâte, on y a négligé les conditions les plus élémentaires de stabilité et de salubrité; les logemens n'ont point de fosses, les rues n'ont point d'égouts. Et le pire est que les lieux ne se prêtent guère à des travaux réguliers. Les *Rings* en effet ont été tracés le long de la *Wien*, la Vienne, qui a donné son nom à la capitale, et qui n'est dans tout son cours autre chose qu'un marécage pestilentiel, depuis la résidence impériale de Schœnbrunn jusqu'au canal du Danube, où elle se perd après avoir infecté Stadt-Park et le Jardin des Enfants. Quand arrive l'hiver, les rues et les boulevards situés dans ces quartiers sont, à la fonte des neiges ou après chaque orage, des mares impraticables, et dans la belle saison des lits de poussière, de sorte qu'il n'y a guère pour les ménages domiciliés qu'une alternative d'inconvénients. Peut-être aurait-on pu retrancher quelques sommes du luxe extérieur des habitations pour les appliquer à un meilleur état du sol et à une voirie moins incommode, mais il y a à cela un empêchement que l'édilité viennoise oppose à toute amélioration en projet.

C'est qu'au fond le Vienne actuel lui importe moins qu'un autre

Vienna qu'elle a en vue, le Vienna de ses rêves et de ses ambitions. Ce rêve a même un nom, on l'appelle *Donaüstadt*, qui sonne à l'oreille mieux que l'ancien et substitue un grand fleuve à une petite rivière. *Donaüstadt* est donc une capitale à bâtir en face et en remplacement de la capitale bâtie; elle occupera tous les terrains conquis ou à conquérir sur le Danube, et on la prépare au moyen d'immenses travaux pour le redressement du fleuve; ces travaux achevés, on aura assez d'espace pour y loger plusieurs millions d'habitans. Un rêve, ai-je dit, — c'est plutôt une folie : en attendant, les services les plus urgens sont ajournés dans le Vienna réel, le Vienna qui est debout. Les fonds dont la municipalité dispose vont tous s'engloutir dans un sol à créer pour cette ville de fantaisie qui ne peut s'élever près de l'autre qu'à la condition de la ruiner ou d'être ruinée par elle. La municipalité entre pour un tiers de la dépense dans ce duel insensé, la régence au conseil provincial pour un autre tiers, et l'état pour le dernier tiers, c'est comme une contagion. Un Français, M. Castor, est chargé de l'entreprise et la conduit très habilement; mais supposons-la réalisée, les terrains en état, les maisons construites, où trouver les millions d'habitans? Cet élément, le temps seul le donne, et, avant que de tels chiffres fussent atteints, il aurait fait justice de travaux excessifs et prématurés.

Ce n'est pas le seul obstacle qu'auront à rencontrer ces spéculations chimériques : la nature des lieux leur en présentera d'autres. On a pu éloigner le Danube en lui creusant un nouveau lit et en comblant un certain nombre de ses bras; c'était un jeu pour des ingénieurs; mais il est un point qui met leur science au défi, c'est le niveau du fleuve, qui s'élève parfois entre 2 et 3 mètres au-dessus du niveau du sol, composé de sables et de galets, et si perméable que les eaux envahissent les fouilles dès que les crues, fréquentes et soudaines, atteignent 2 mètres. De là des irrptions imprévues qui suspendent ou endommagent les travaux, dégradent les chaussées, et en se répétant deviennent une cause permanente d'insalubrité. N'a-t-on pas vu en juin dernier un violent orage causer de grands dégâts dans la section française de l'exposition, inonder les caves du quartier construit en face de la gare du chemin de fer du Nord, suspendre le service du gaz et laisser sur son passage les germes du choléra et d'une fièvre typhoïde? Ce n'est pas en vain qu'on remue le sol sur une large échelle, surtout un sol comme celui du Danube, formé d'alluvions que les siècles y ont déposées, et qui sont comme un filtre régnant à de grandes profondeurs.

Pour trouver un motif à un engouement si peu justifié, c'est toujours à l'esprit d'aventures et aux habitudes aléatoires qu'il faut s'en prendre. Ici encore on retrouve cette portion de la population de

Vienne aimant le jeu comme elle aime les dissipations, courant des risques pour les émotions qu'ils procurent et engageant des paris sur tout ce qui en peut fournir l'occasion. Tous ces nouveaux quartiers, les *Rings* d'abord, puis les terrains à conquérir sur le Danube, ont été l'objet d'opérations financières subdivisées à l'infini, avec capital de création, dividendes hypothétiques et amortissement. Il y a même eu, dans quelques cas spéciaux, un capital d'obligations à revenu fixe près des actions à revenu éventuel. Ces titres, d'origine et de nature diverses, ont été successivement jetés sur le marché, servis par une publicité tapageuse, admis à la cote et soutenus jusqu'à écoulement par des croupiers fortement intéressés. Ce qui aidait à ces manœuvres, c'était le papier-monnaie, introduit en Autriche depuis plus de quatre-vingts ans, et qui depuis lors n'a pas pu en être extirpé. Le point de départ remonte à 1792, où des billets d'état furent émis à cours forcé en vertu d'une loi du temps. On n'y vit alors qu'une ressource temporaire; pourtant elle dure encore, ce qui doit donner à réfléchir aux nations qui se trouvent dans le même cas. A l'origine, le mal n'est pas grand; le billet d'état, en 1799, ne perd que 3 pour 100; mais à compter de cette date les émissions, jusque-là limitées, se multiplient au gré des événements et des besoins. Tantôt c'est la guerre sévissant à l'improviste, tantôt ce sont des disettes, si bien qu'en 1810 il faut 500 florins en papier pour fournir l'équivalent de 100 florins métalliques, et six mois après 1,200; les cours varient de 20 ou 30 pour 100 du jour au lendemain. Le vertige s'en mêlait; il fallait aviser, comme on l'avait fait en France dans la déroute des assignats. En 1811, un décret impérial réduit les billets d'état au cinquième de leur valeur nominale; c'est une première banqueroute et une première consolidation, pour employer le mot décent. En 1816, autre consolidation et autre banqueroute, qui ramènent une seconde fois le billet d'état à 250 florins en papier pour 100 florins en argent, de sorte que les 100 florins de 1810 étaient réduits en réalité à 8 florins en 1816, et encore n'était-ce là qu'un cours légal: le cours réel, celui du commerce et des opérations de banque, descendait encore plus bas.

C'en eût été fait du crédit de l'Autriche, s'il ne lui était pas survenu un auxiliaire inespéré dans la Banque nationale, qui venait d'être créée au moyen de souscriptions privées et avec une encaisse métallique que ses statuts défendaient contre d'imprudentes ventilations. Peu à peu la banque se substitue alors à l'état pour une portion de ses engagements et prend à sa charge une part des services publics: pour entrée de jeu, elle retire de la circulation les billets d'état et les remplace par les siens, qu'elle rembourse à présentation et en espèces, ce qui les maintient au pair. Ce que c'est

que l'influence du métal ! A l'instant même et sous l'empire d'une circulation régulière, la confiance renaît et l'industrie se développe; une longue période s'écoule où l'argent et le papier, gardant de justes proportions, se partagent les services sans embarras ni crises aiguës. La politique est calme, les finances le sont aussi; toujours ces deux termes se correspondent. Il faut en arriver à 1848 pour retrouver le crédit de l'Autriche en état de rechute. L'empire a eu à traverser de mauvais jours et à supporter de lourdes charges, les émeutes de Vienne, l'insurrection de la Hongrie, réduite à grand renfort d'hommes et d'argent : comment suffire à cela, si ce n'est avec des expédiens financiers, émissions de papier sans garantie et emprunts faits à la banque sans remboursemens immédiats ni même prochains ? Et de son côté la banque, devant ses caisses vides, demande et obtient le cours forcé pour ses propres billets. Toujours le même cercle vicieux; aussi le papier d'état ou de banque se déprécie-t-il de nouveau; il est à 127 fr. 50 cent. en 1849, à 144 fr. en 1859, à 152 en 1861, à 145 en 1866; enfin en juillet 1873 l'argent obtient encore une prime de 9 à 10 pour 100. Au 30 juin de cette dernière année, la circulation se composait de près de 380 millions de florins de billets d'état et de près de 340 millions de florins de billets de la Banque nationale, couverts par une réserve métallique de 144,410,000 florins, plus que suffisante pour en ramener la valeur au pair, sans la concurrence des billets de l'état et la dette de celui-ci envers la banque, dont le portefeuille n'est pas en entier susceptible de réalisation.

Sur l'exposé de ces faits, il est aisé de comprendre dans quel sens a tourné une population rivée à un tel régime et accoutumée à des spectacles si peu édifiants. Ce papier-monnaie livré à tant de fluctuations, ces banqueroutes publiques frappant les fortunes privées dans des proportions exorbitantes, et par surcroît le maintien de la loterie comme amorce aux petites bourses, sont faits pour émousser chez les individus le goût et la volonté de régler convenablement leur vie. Rien surtout n'est d'un plus détestable exemple que le mépris des engagemens venu d'en haut; il pervertit les consciences et prépare toutes les chutes. Que reste-t-il d'ailleurs comme encouragement à l'épargne quand les déposans la voient se fondre. à leur grand désespoir, dans les mains qu'ils ont dû croire les plus sûres ? Pour Vienne, cette situation a produit deux effets également fâcheux. D'un côté, le prix des choses s'y est accru en raison de la dépréciation du papier, et la vie y est devenue trop chère pour qu'on y puisse suffire par le travail ordinaire; on a plus dépensé tout en gagnant moins. D'un autre côté, on s'est jeté sur les placemens qui pouvaient offrir un intérêt supérieur au taux de l'intérêt régulier. et

naturellement en courant plus de risques pour le capital; on a recherché les affaires aléatoires, les emprunts avec tirages au sort, les paris si multipliés aujourd'hui, enfin tout ce qui pouvait prêter à des illusions décevantes. C'est à ce titre qu'ont été imaginés des chemins de fer sans trafic, des sociétés de construction sur des terrains à émerger, une foule de compagnies industrielles et commerciales roulant sur des opérations imaginaires, et surtout des banques pour tous les besoins nés ou à naître, banques de prêts et d'échanges offrant des avances sur un amas de titres dont la solidité était elle-même à vérifier. Tout cela trouvait des acquéreurs et montait au feu des enchères avec un capital incessamment grossi. Pas un des porteurs qui ne crût avoir une fortune en poche au lieu de chiffons de papier, pas un non plus qui eût tenu compte de ce sage conseil de Franklin, qu'on ne saurait trop répéter : « si quelqu'un vous dit qu'on peut s'enrichir autrement que par le travail et par l'économie, ne l'écoutez pas, c'est un empoisonneur. »

Comme c'était à prévoir, une crise financière est venue troubler ces calculs et faire crouler ces rêves : cette crise a éclaté au mois de mai, presque au jour de l'ouverture de l'exposition. On se souvient des ruines qui l'ont accompagnée; elle a fait des milliers de victimes dans les familles les plus humbles, et n'a pas épargné celles dont la situation semblait le plus solidement assise : banques, sociétés de crédit ou d'industrie, rien n'a tenu devant le souffle de destruction qui passait alors sur les existences et les ramenait toutes au même niveau. Voici bientôt six mois que cette liquidation dure, et elle ne semble pas plus avancée qu'au premier jour. Il a fallu, sous peine d'aggraver le désastre, user d'atermoiements, consentir même à des avances pour dégager les bonnes valeurs de l'étreinte que leur faisaient subir les mauvaises, sauver ce qui pouvait être utilement sauvé. On a ainsi obtenu une trêve, un renouvellement d'échéance, pendant lequel les positions ont été maintenues tant bien que mal; on voulait surtout que l'exposition produisît tous ses effets, animât la ville, remplît les hôtels, peuplât les restaurants et fit rouler les voitures. C'était de l'argent comptant, qui n'était pas à dédaigner dans cette période de détresse où les régénicoles, produisant peu et consommant beaucoup, attendaient que la manne leur vînt du dehors. Pour prendre d'autres mesures, on attendait que le palais du Prater eût fermé ses portes; c'est ce qui vient d'arriver.

On sait qu'à la suite d'une première résolution le gouvernement autrichien avait autorisé la Banque nationale à dépasser, à raison des besoins qui s'étaient déclarés, la limite statutaire de ses émissions; d'après les dernières nouvelles, il aurait converti cette auto-

risation provisoire en une augmentation définitive de la circulation fiduciaire qui permettrait : 1^o de fournir des avances sur les nombreuses lettres de gage dont le placement est devenu aujourd'hui à peu près impossible, 2^o de faciliter la liquidation ou la fusion des trop nombreuses institutions de crédit qui constituent l'embarras du moment, et 3^o de procéder à la construction de chemins de fer pour le compte de l'état. Cette extension de la circulation, ajoute le projet de loi, s'accomplirait à l'aide d'un emprunt en espèces qui seraient déposées à la banque. Voilà le projet, et la somme à emprunter est de 80 millions. Il est douteux que cette somme suffise pour conjurer une crise dont les proportions ne sont pas même connues : tout au plus aurait-on ainsi quelques nouveaux chemins de fer sans trafic et de plus grosses sociétés de prêt dont les cliens sont presque tous insolubles. Une réforme plus urgente aurait dû au moins précéder celle-là, c'est un autre régime pour la bourse de Vienne, livrée jusqu'à présent à des intermédiaires irresponsables, sans titre régulier et n'inspirant qu'une médiocre confiance. La haute banque a exprimé là-dessus un vœu formel : elle voudrait une compagnie d'agens de change pourvus de charges, avec un fort cautionnement comme garantie et un syndicat pour compléter les effets de cette responsabilité. Qui le sait ? peut-être avec ce moyen de défense les chocs récents portés au crédit eussent été évités ou du moins amortis.

Mais ce ne sont là que des palliatifs contre un mal profond ; ce mal, c'est le cours forcé, la lèpre moderne des deux mondes : elle dévore l'Autriche depuis plus d'un siècle, la Russie depuis soixante ans, l'Italie depuis qu'elle s'est agglomérée, les États-Unis depuis la guerre du sud ; on peut dire qu'elle n'a point lâché jusqu'ici une seule des nations dont elle a fait sa proie, et je ne parle que des nations qui ont un rang, des finances qui comptent. Toutes se débattent péniblement et avec des convulsions qui trahissent une douleur secrète. La France n'est atteinte que depuis quatre ans : faisons tout au monde pour que le mal n'empire pas. Nous le portons gaiement avec des finances qui se font un jeu des milliards et des ministres qui manient ces milliards avec une rare habileté ; nous avons fait tout cela avec le cours forcé, peut-être nous y a-t-il aidés, mais malgré tout, débarrassons-nous au plus vite de cet auxiliaire ; il ne sert qu'à titre onéreux, s'invêtère partout où il s'est introduit, et en fin de compte fait payer chèrement les facilités précaires qui ont accompagné ses débuts.

II.

Parmi les entreprises sur lesquelles la population de Vienne avait les yeux fixés, il n'en était point, comme on l'a vu, qui l'intéressât plus vivement que l'exposition universelle. On attendait beaucoup soit du succès propre de l'exposition, soit de l'influence qu'elle allait exercer sur ce qui se trouvait dans son cercle d'action, titres frappés de langueur, sociétés de crédit en souffrance. Plus on attendait d'elle, plus on s'efforçait d'en rehausser l'éclat par la magnificence des installations et le prestige des étalages. De jour en jour, aux bâtimens principaux s'ajoutaient de nouvelles annexes d'une architecture variée et adaptée à la destination. De fortes sommes s'en allaient ainsi; mais il était convenu qu'on ne compterait pas. Le fait est que le total a dépassé toutes les prévisions, et qu'aujourd'hui encore les chiffres ne sont pas bien fixés. Les uns disent 40 millions de francs, d'autres 50, dans tous les cas une somme que les recettes ne couvriront jamais. La balance devait être rétablie par les profits indirects, et, sans la part de l'imprévu, le calcul eût été probablement justifié. Si en effet cette masse de titres qui flottait sur le marché autrichien eût gardé quelque consistance, une portion au moins aurait pu en être réalisée et appliquée à l'échange d'objets, de produits, de marchandises, déposés dans les salles ou dans les vitrines de l'exposition. La force des choses eût amené et multiplié ce mouvement d'affaires. Des deux parts probablement les conditions en auraient été surfaites; on eût donné le papier de crédit pour plus qu'il ne valait, en même temps qu'on eût mis aux articles vendus des prix disproportionnés, et chacune des parties se fût accommodée de ce moyen de liquidation. La France surtout, qui avait envoyé à Vienne des produits riches ou des objets de fantaisie dans tous les genres, aurait eu un avantage réel à en trouver le placement; elle eût évité tout au moins les frais d'un réemballage et du transport de retour. La crise financière du mois de mai, dans son coup de foudre, a dérangé ces plans, bouleversé de fond en comble ces combinaisons. Sur quel pied, dans quelles conditions traiter avec des acheteurs qui n'avaient plus en main que des titres morts? L'exposition a perdu dès lors l'attrait sur lequel la population de Vienne comptait le plus, le trafic commercial; elle gardait seulement son caractère de concours honorifique, qui s'adressait moins aux intérêts qu'aux amours-propres. Pour de si grands besoins, c'était un aliment peu substantiel.

Est-il maintenant nécessaire de dire ce qu'étaient ces vastes constructions du Prater où étaient logés les produits admis à cette exposition universelle? La plume, le crayon, le burin, y ont surabon-

damment pourvu, et on peut considérer la matière comme épuisée. Qui n'a maintenant une idée de cette vaste rotonde dont les ailes formaient comme par tranches un certain nombre de galeries, portant chacune inscrit sur le frontispice le nom d'une nation, et venant toutes aboutir sur un péristyle commun, les états allemands d'un côté, les états non allemands de l'autre? Des galeries transversales, coupant les premières à angles droits, fournissaient un supplément d'espace aux exposans qui en manquaient. Dans ces conditions, la comparaison entre nations pouvait s'établir d'un coup d'œil; il n'en était pas de même de la comparaison des produits, pour lesquels on n'avait pas conservé d'ordre régulier ni de classement par analogie, ce qui en troublait l'étude et le rapprochement; mais en somme le spectacle était beau, et la promenade à travers ces richesses, si longue qu'elle fût, gardait jusqu'au bout un attrait plein de variété. Dans l'itinéraire à suivre, la rotonde était le point de départ ou le point d'arrivée; on y préparait ou on y complétait les impressions. Animée par un bassin, garnie d'un choix de produits, elle était en outre la meilleure pièce d'architecture du monument; le dôme, la galerie circulaire, s'emparaient du regard, et dans le centre régnait un cirque garni de fleurs rares où on accédait par un escalier de quelques degrés.

La rotonde offrait un autre genre d'émotions; elle donnait accès sur le dôme aux curieux qui se sentaient du goût pour ces ascensions. La partie en valait vraiment la peine, et ne présentait pas l'ombre d'un danger. Sur l'un des côtés de la rotonde avait été installé un de ces appareils qu'on rencontre dans beaucoup de nos ateliers de fabrique, et que l'on nomme un ascenseur; c'est une sorte de cage qui, au moyen de contre-poids, quelquefois d'un peu de vapeur, monte et descend dans un espace qui lui a été ménagé. Une quinzaine de visiteurs peuvent être enlevés à la fois et portés en quelques secondes à plus de cent pieds de hauteur. Là on débarque sur le balcon circulaire qui règne dans l'intérieur du monument : c'est le moindre spectacle, seulement l'œil y plonge sur les étalages de la rotonde qui, vus de si haut, ressemblent à des miniatures, et sur la foule presque microscopique qui s'agite en bas; mais à l'extérieur les sensations grandissent, et pour en jouir c'est sur le toit même du dôme qu'il faut monter. En en gravissant les rampes, on arrive à une première galerie extérieure, puis par quelques degrés plus raides au belvédère supérieur. De ce sommet, quand le temps s'y prête, la vue s'étend sur un horizon presque sans limite. Ce n'est plus Vienne que l'on a sous les yeux : la ville disparaît pour ainsi dire dans l'immensité; à peine voit-on émerger de la masse confuse le clocher de Saint-Étienne, qui ne se laisse

jamais éclipser, les palais impériaux et les casernes qui lui forment une ceinture, les grands hôtels des *Rings*, les salles de spectacle, le pont monumental qui termine Léopoldstadt, — tout ce qui est voisin ne se montre que sur une échelle réduite; le grand spectacle est plus loin. C'est le Danube, qu'on voit si peu tant qu'on reste dans la ville, et qui d'ici se dégage dans la splendeur de son cours. Ce sont les îles qu'il baigne et qui ressemblent à autant d'oasis, les plaines de cet archiduché qui reste à l'Autriche comme le dernier débris de sa prépondérance allemande, la chaîne de montagnes qui se déploie dans les premiers horizons, et que domine le Kahlenberg, tout ce paysage enfin qui forme un cadre si bien assorti à cette ville d'élégances et de plaisirs. C'est là du moins une suite de panoramas naturels dont l'effet reste gravé dans la mémoire; on en sort véritablement ébloui et inondé de lumière. La descente se fait comme la montée, presque sans fatigue et dans les mêmes conditions de sécurité.

Autour de cette partie de l'exposition, qui fait corps de bâtiment et qui, paraît-il, sera conservée, il régnait un cordon irrégulier d'annexes, on pourrait dire de satellites, distribués soit aux abords, soit dans les espaces restés libres entre le palais et la grande galerie des machines, qui s'étend parallèlement. Cette portion des constructions était le domaine de la fantaisie, et probablement il a déjà disparu. Les arts et la grande industrie s'en étaient découpé des fragmens pour y former des expositions particulières à côté et à l'appui de l'exposition générale. Il suffit d'en citer quelques-unes comme souvenir. C'était par exemple un journal de Vienne, la *Nouvelle Presse libre*, qui dans un élégant pavillon avait réuni, comme appel à la curiosité, ses principaux instrumens de travail, une magnifique presse et quelques ateliers de composition. A un moment de la journée, le tirage de la feuille du jour commençait en présence d'un public nombreux et qui circulait pendant des heures entières autour de l'enceinte. Plusieurs établissemens de premier ordre avaient suivi cet exemple pour une exhibition mieux ordonnée et plus méthodique de leurs produits, l'usine d'Essen (en Westphalie) pour ses canons Krupp, devenus fameux dans la dernière guerre, les usines de Sheffield, qui de leur côté montraient des canons non moins merveilleux par leur puissance et le poli de leur acier, enfin la Suède, qui, avec des prétentions plus modestes, n'en offrait pas moins la meilleure trempe de métal que l'on connaisse dans le monde. Non loin de là figurait une société de navigation qui a fait à la fois l'orgueil de l'Autriche et la fortune de ses actionnaires, la *Société du Lloyd*, dont le siège est à Trieste. Son matériel, reproduit en miniature, présentait une suite de tableaux curieux, le bâtiment à vapeur d'abord avec ses

agrès, sa machine de 1,000 à 1,200 chevaux de force, ses chaloupes rangées sur les ponts ou placées en porte-manteau, les canons, les hommes, enfin une installation complète dans une scène animée. On a bien ainsi une idée de ces grands agens de locomotion qui, partant de l'Adriatique, se distribuent dans les échelles du Levant, y déposent leurs cargaisons et leurs voyageurs, puis, traversant le canal de Suez et la Mer-Rouge, vont en faire autant dans les grands ports de Ceylan et de l'Inde, et à travers le détroit de Malacca et les mers de Chine finissent par aboutir à Hong-kong et à Yeddo, pour recommencer quatre fois par an, à l'aller et au retour, le même itinéraire.

De toutes ces annexes de l'exposition générale, aucune n'a eu plus de vogue et produit plus d'effet que les galeries de peinture et de sculpture. On peut dire qu'à Vienne l'art a régné en maître et que le reste lui a été subordonné. Tous les états où l'on manie avec quelque succès le pinceau ou l'ébauchoir figuraient à ce rendez-vous; toutes les écoles de quelque importance étaient entrées en lice avec les meilleures pièces de leurs plus récentes collections : école de Dusseldorf, de Munich et de Cologne pour l'Allemagne, de Florence et de Rome pour l'Italie, de Leyde pour la Hollande, de Madrid pour l'Espagne, de Bruxelles et d'Anvers pour la Belgique, de Paris et de Lyon pour la France; la compagnie était choisie et à peu près complète. Aussi quelle fête pour les yeux! la foule ne s'en lassait pas et y revenait à plusieurs fois, de plus en plus extasiée. Nous avons payé trop chèrement nos excès d'autrefois en fait de vanité nationale pour ne pas être désormais sur nos gardes; il nous faut pourtant dire que, dans ce concours entre écoles, le premier rang a été assigné à l'école française par un jury composé en grande partie d'étrangers. Ce jury ne faisait qu'obéir à l'impression générale. Dans les toiles qu'avaient exposées les autres nations, il régnait on ne saurait dire quels airs d'emprunt et quelle affectation de manière, tantôt un apprêt visible, tantôt une fausse grandeur; dans les toiles envoyées de France, on retrouvait au moins par quelques traits un don qui se perd, le naturel, une qualité où une œuvre se relève, l'expression et par-dessus tout la touche personnelle du peintre et l'étude du modèle. Malgré quelques déviations, c'était encore une école dans toute l'acception du mot; les scènes religieuses ou historiques, la mythologie, dont s'inspirait la tradition, avaient cédé le pas à des sujets plus familiers, à des tableaux de genre qui saisissaient le public par une forte exécution et une précision minutieuse du détail. Un autre mérite de ces peintures et de ces sculptures était le choix, où tout le monde s'était piqué d'honneur; chaque artiste n'avait détaché de son œuvre que ce qu'elle

avait d'excellent, la fleur du panier, comme on dit. On voyait ainsi juxtaposés de petits chefs-d'œuvre qui tous avaient leur date et leur légende, et qui pour la première fois se trouvaient réunis, jouissances délicates que nulle autre part et à aucun prix on n'aurait pu se procurer.

L'art menait donc le branle dans cette fête des produits, et on le retrouvait dans la plupart des objets que la France avait exposés. C'est là notre cachet, le signe de notre force, une vérité d'observation qui a été reconnue constante toutes les fois qu'une comparaison s'est établie entre les produits anglais et les nôtres. Les Anglais nous sont supérieurs dans tous les objets où il entre plus d'industrie que d'art; nous leur sommes supérieurs dans ceux où il entre plus d'art que d'industrie. Il reste à voir si l'axiome, juste pour l'Angleterre, l'a été également pour les industries allemandes et hongroises qui figuraient dans les galeries de l'exposition. Jamais l'Allemagne n'avait procédé par de telles masses, une fois encore elle espérait nous écraser par le nombre; elle avait dans la majorité des jurés plutôt des complices que des juges, et souvent il a fallu lutter pour obtenir, dans les récompenses d'honneur, de plus équitables répartitions. Nous n'avons pas à pénétrer dans ces débats; il nous suffit d'en constater les suites, et nous le ferons à l'aide des impressions qu'en a recueillies un membre du jury français, M. Ad. Blaise (des Vosges), très compétent en matière d'industrie. Nous le suivrons dans le résumé qu'il en a fait et en tirerons les conclusions qui en découlent.

C'est donc avec l'Allemagne surtout qu'il s'agissait à Vienne d'établir des points de comparaison. Elle avait beau jeu sur nous après les odieuses violences qu'elle nous a infligées. En nous arrachant l'Alsace entière et une portion de la Lorraine, elle avait porté à nos industries un coup dont elles se ressentiront longtemps, et qui saignait encore au moment où l'exposition ouvrait ses portes. Il y avait là une élite de fabriques qui hier encore travaillaient pour nous, composaient une partie de notre fortune et de notre puissance, et qui venaient d'être emportées en pays ennemi avec leur matériel, leur capital d'instrumens, leurs ateliers et les hommes qui en tiraient leurs moyens d'existence. Quelle perte, et comment ne pas en faire le douloureux dénombrement! Du même coup, Mulhouse, Thann, Munster, Guebviller, Sainte-Marie, Graffensteden, Saint-Louis, Zornhoff, Bouxwiller, avaient été rayés de la carte de France pour enrichir l'empire d'Allemagne, ce nouveau-venu parmi les états de premier ordre. Les destins l'avaient voulu. Que de millions passaient ainsi d'un trésor à l'autre, sans tenir compte de l'écrasante rançon dont on nous avait frappés! Dans tous les cas,

l'Alsace et la Lorraine n'avaient plus de figure à faire à l'exposition de Vienne; il leur était interdit d'y représenter la France, et y représenter l'Allemagne par le moindre contingent était pour ces deux provinces une apostasie à laquelle rien au monde n'aurait pu les amener. Et cependant quel vide leur absence allait causer, surtout pour ces impressions de tissus d'été, où l'Alsace reste inimitable, ces modèles d'élégance et de goût que chaque année elle livrait à nos étalages! Tôt ou tard, il est vrai, force sera d'en venir là; l'Alsace fera pour d'autres ce qu'elle a fait si longtemps et si bien pour nous; mais pour cette année, et à Vienne du moins, elle aura, sauf de rares exceptions, noblement et dignement protesté. Il en est de même de la Lorraine pour ses fers; ni Hayange, ni Moyeuve, pas plus que Niederbronn, ne semblent s'être mis en frais pour faire honneur à leur nationalité allemande; on ne se relève pas en un jour de la plus rude secousse qu'une industrie puisse recevoir, un changement de marché.

Ce qui restait à Vienne d'exposans pour les tissus de luxe n'a donc eu que des concurrens allemands, c'est-à-dire des gens que depuis longtemps nous avons l'habitude de battre. C'est par le goût, c'est par la disposition des dessins que pèchent surtout leurs étoffes. Il leur faut toujours un an pour nous copier, et, quand ils nous copient, ils nous défigurent. Ils ont une manière d'embellir les choses qui a pour résultat d'en détruire complètement l'effet. On n'a qu'à rapprocher les échantillons pour s'en convaincre, par exemple Lyon et Elberfeld pour les taffetas, Saint-Étienne et Crefeld pour les rubans de velours. Rien à redire pour le tissage dans l'article prussien comme dans l'article français, c'est par l'ornement seul qu'ils diffèrent : dans l'un on sent la lourdeur, dans l'autre la légèreté de la main; cette différence est sensible, même dans des dispositions à peu près identiques. Voilà ce qui plaçait hors ligne pour ainsi dire Lyon et Reims, qui étaient les principaux représentans de la France, l'un pour la soie, l'autre pour la laine. On eût cherché vainement ailleurs cette fermeté dans l'exécution unie à tant d'élégance, un si grand éclat dans une telle sobriété de moyens. Rien d'outré ni de trop voyant, point de tons faux ni de détail qui dépare. Et pourtant il a fallu lutter dans le jury international pour que de telles œuvres fussent classées à leur véritable rang, les défendre non-seulement contre l'Allemagne, mais aussi contre la Suisse, contre l'Italie, même contre l'Espagne, et contre ces camelots sans consistance et sans nom qui se préparent dans les harems de l'Orient. Maltraitée par un violent orage, l'exposition des tissus français n'eût pas été mieux traitée par les juges du camp, si leur défense eût été moins énergique et leur droit moins évident.

Les mêmes efforts ont eu lieu pour les industries qui appliquent les découvertes de la science. A cet égard, l'Allemagne montre de grandes prétentions qui sont justifiées par des titres réels. Il est sorti de ses laboratoires plus d'une découverte qui a fait son chemin dans le monde de l'industrie. C'était un motif pour compter avec elle; mais elle avait des prétentions plus grandes, elle entendait que sur ce point les autres nations lui fussent subordonnées. Aucun jury ne pouvait admettre cette forme de vasselage; il y eut donc partage de voix et en fin de compte distribution de récompenses non en raison des prétentions, mais des mérites; pour ménager les amours-propres, on ne fit point de classemens. Dans le groupe des travaux publics, la France avait à se prévaloir d'une exposition complète et des plus instructives qui avait été formée dans les bureaux du ministère; elle avait en outre à présenter une liste d'ingénieurs français, élite de nos écoles, qui avaient concouru à de grands travaux exécutés en Autriche, la traversée du Brenner par exemple, et plusieurs ponts sur le Danube; elle pouvait rappeler enfin que beaucoup d'ingénieurs autrichiens avaient fait ou achevé à Paris leurs études professionnelles. Ces titres formaient un total si important que la solution n'était pas douteuse; justice fut rendue à nos ingénieurs. Même issue pour nos constructeurs de machines. Les plus considérables faisaient pourtant défaut; point d'instrumens pour les industries textiles et à peine quelques machines de grandes proportions. Le Creusot, qui avait eu en 1867 une si brillante exposition, ne comptait guère, autant que j'ai pu m'en convaincre, qu'une énumération de ses forces productrices dans un tableau qui portait avec lui la plus grande des éloquences, celle des chiffres; Fives-Lille et Anzin occupaient plus d'espace et figuraient là pour l'art des mines autant que pour l'art des constructions en métal; aucune place ne pouvait être mieux remplie. Par ces types du moins, on a pu reconnaître à Vienne que nous ne sommes en arrière d'aucun grand peuple pour ces deux industries. Il n'y a pas plus de vingt ans de cela, nous ne produisions nous-mêmes qu'une partie des grands engins devenus familiers à nos établissemens, marteaux-pilons, laminoirs, cisailles à découper le fer, tout ce qui constitue les œuvres de grande forge : pour des portions ou pour l'ensemble, nous avions recours à l'Angleterre, qui en était le fournisseur le plus achalandé. Aujourd'hui cette fabrication nous est acquise, et à notre tour, nous sommes devenus pour beaucoup d'objets les fournisseurs de marchés étrangers. C'est le fruit d'un long perfectionnement et la meilleure preuve que nous nous sommes mis au niveau des plus vieilles renommées pour le choix des modèles et la bonne exécution des organes.

Dans les produits de luxe ou d'ornement, orfèvrerie, bijouterie, joaillerie, bronzes, meubles, tapis, tapisseries, faïences, décorations, la France est toujours et de très loin en avant de tous les autres pays de production. Il en est ainsi, on l'a vu, partout où l'art et le goût ont le dernier mot. A Vienne, cette supériorité ne s'est pas démentie, quoique les concurrens en présence fussent de premier ordre et eussent donné toute leur force. Certes l'exposition d'Elkington était plus considérable et plus riche, si l'on veut, que celle de Christoffe; elle plaisait moins et n'offrait pas les mêmes nouveautés, les mêmes progrès dans la juxtaposition des métaux et dans leur alliance avec l'émail. Le joaillier anglais Hancock montrait, il est vrai, une curiosité qui n'avait point d'égale, la mise en vente, à raison de 2 millions $1/2$, des diamans de l'impératrice Eugénie, et toutes les parures, au nombre de six ou de sept, de lady Dudley, pairesse d'Angleterre; mais ce sont là des bonnes fortunes ou des spéculations de marchands et point des titres d'industrie. La galerie abondait d'ailleurs en surprises de l'un à l'autre bout et en rapprochemens qui presque tous tournaient à notre avantage. La fabrique de Minton avait de grandes et belles pièces, des services de table bien réussis; mais tout près de là Deck lui répondait par une exposition exquise. Pour la céramique et la cristallerie, même duel et mêmes incidens : peu d'exposans et tous de choix, Sèvres en tête, donnant à admirer ses formes, sa pâte, ses dessins, ses couleurs. Rien ne pouvait lui être opposé, pas même la fabrique royale et impériale de Saxe, qui montrait à Vienne ses bergers de tradition et ses mièvreries d'étagères aux lignes droites, aux tons crus ou faux, aux angles disgracieux. Florence et Milan, Stoke-upon-Trent surtout, sont bien supérieurs à Meissen. Voilà pour la céramique; quant à la cristallerie, il y a peu à en dire. Nulle part on ne fait des glaces aussi grandes, aussi pures que celles de Saint-Gobain; mais Baccarat et Clichy devraient s'inquiéter de la Bohême, non de ses verres doubles et triples, qui sont sans usage, mais de ses cristaux blancs, qui sont admirables.

Ces articles de grand luxe sont en réalité ce qui a répandu le plus d'attrait sur l'exposition de Vienne, et ce qui devait rendre le plus de services à la ville, si les circonstances s'y fussent mieux prêtées. C'est à des envois de ce genre que l'industrie française s'était surtout attachée en les multipliant sous toutes les formes. Pas une de ses vitrines, et des plus modestes, qui ne représentât une valeur de plusieurs centaines de mille francs; quelques-unes allaient jusqu'au million. J'ai interrogé beaucoup d'exposans; ils m'ont tous donné des chiffres à peu près analogues. Il est vrai que les prix des objets venaient à l'appui de leurs déclarations, des us-

sus de soie à 120 francs, des lainages à 60 francs le mètre, des lits de 25,000 francs, des potiches de 60,000 francs. Des nababs seuls auraient pu songer à de telles emplettes. Et au milieu de ces merveilles point de place assignée à des objets de moindre valeur et d'un usage plus courant, point d'étoffes à bon marché, point d'article de consommation populaire. Pourquoi ces oublis et ces contrastes? On les explique quand on réfléchit à la nature de l'exposition, au siège qui avait été choisi, aux distances qui le séparent des établissemens d'industrie que l'on conviait à y prendre part. Il y avait bien des frais à faire et des risques à courir, transport onéreux et détérioration des objets, installations à payer sur les lieux, déplacement et séjour d'un personnel pendant toute la saison. Des produits dans les prix modiques n'auraient jamais défrayé de telles charges, si étendue qu'en fût la vente; le moindre calcul indiquait qu'il fallait viser à la fantaisie, à l'excessif, à l'exorbitant, et chercher dans la grande aristocratie de Vienne des cliens qui fussent d'humeur et de taille à payer des prix de caprice. Peut-être, comme je l'ai dit, cette heureuse veine fût-elle survenue sans la crise du 1^{er} mai, qui a vidé à Vienne toutes les bourses et converti en pâte à papier une partie des titres qui la veille représentaient des milliards.

J'en ai fini avec la partie brillante de l'exposition; il ne me reste plus qu'à toucher en quelques points et dans les limites de mon cadre à ce qu'elle présentait de sérieux et de solide. Je n'en détacherai que deux sujets, les écoles et l'agriculture.

De tout temps, les écoles ont été pour l'Allemagne l'objet d'un soin vigilant, on pourrait dire d'un culte. L'enfant n'y entre pas toujours de gaité de cœur, et, quand il en manque les heures, on le châtie sans merci; mais dès qu'on le tient, et qu'il a plié sous le joug, on l'élève du mieux que l'on peut. Ce ne sont pas les moyens ni les instrumens qui manquent; on a pu s'en assurer à Vienne dans la galerie où étaient exposés les livres, les tableaux, les modèles, instrumens et matériel en usage dans les écoles publiques de différens degrés. Il faut le dire sur-le-champ, l'unité dans l'empire d'Allemagne ne s'est pas faite pour les écoles aussi rapidement ni aussi complètement que pour l'armée; les méthodes diffèrent. Il en est qui sont un legs de l'ancienne confédération, d'autres remontent aux traditions de Pestalozzi et du pasteur Oberlin du ban de La Roche; toutes ont quelque détail adapté aux lieux et aux usages, et semblent protester contre le régime automatique qui fait l'orgueil et les délices du vrai Prussien. Cette variété se retrouvait surtout dans les expositions des états qui ont cherché le plus possible à conserver les souvenirs de leur indépendance, et portait sur le choix des livres mis ou à mettre dans les mains des enfans. Croirait-on

que cette tolérance n'est pas supportée sans ombrage, et que partout on l'éteint à bas bruit? L'Autriche est plus libre; depuis les dernières réformes, elle admet dans l'école toutes les formes de l'enseignement, et laisse aux maîtres le choix presque discrétionnaire du matériel. Les témoignages de cet état de choses étaient réunis dans la même galerie, et on pouvait étudier presque ville par ville en quoi elles différaient ou se rapprochaient les unes des autres; mais il existait ailleurs, dans le Prater même, un type plus vivant et plus curieux d'une école élémentaire: c'était un pavillon isolé qui contenait la représentation exacte de l'école, une école américaine, où le programme des études était chaque jour mis en action. A de certaines heures, le professeur paraissait sur le seuil et montait en chaire. Tout était installé comme si des enfans dussent y prendre place, avec des sièges qui au moyen d'un mécanisme se dédoublaient pour fournir un pupitre, des livres, des ardoises, des tableaux, et, comme dernier attrait, un orgue. Les bancs se garnissaient d'auditeurs de passage, et le professeur commençait la leçon, expliquant tout de la meilleure grâce, et, comme distraction, donnant à entendre quelques airs: de loin en loin, il y joignait des maximes qui frappaient par leur justesse et leur concision. Il n'y avait qu'un pasteur évangélique, peut-être un des descendans des premiers pèlerins de la Pensylvanie, qui pût avoir de telles complaisances pour un public d'inconnus, entreprendre pour lui un cours d'éducation, semer le grain sans trop savoir où il tombait, amuser ou instruire à tout hasard. Envisagée ainsi, la fonction du maître d'école cesse d'être une routine, elle devient un véritable apostolat.

Venons-en à l'agriculture. Ce qu'elle est en Autriche et dans les états allemands qui ont gardé l'empreinte féodale n'a aucune analogie avec ce que nous voyons en France, même en Alsace façonnée à notre image. Depuis que nos paysans ont été mis pour une bonne part en possession directe du sol, ils en ont fait en beaucoup de places une succession de jardins, de vergers et de prairies; le champ même n'a plus l'aspect d'autrefois, on y aperçoit peu de jachères, le bois est soigné arbre par arbre, même la forêt n'y est pas laissée à l'abandon. Partout on reconnaît la main et l'œil du maître veillant sur ce qui lui appartient. Autre est la condition et l'état de la terre quand elle se trouve dans les mains de seigneurs comme héritage de famille ou de riches acquéreurs qui ont pu s'y tailler un domaine et quelquefois un blason. A l'aménagement et à l'espèce des cultures, il est facile de distinguer le bras énervé du vasselage et la surveillance inintelligente des régisseurs. Ce vice d'exploitation est apparent même aux portes de Vienne, dans l'archiduché d'Autriche, qui est un pays d'exception. Rien de plus brillant

que les attelages dont les harnais sont ornés de disques de cuivre; l'aspect du sol et l'examen des fermes ne répondent guère à ce luxe dans les accessoires. Les prétentions sont pourtant grandes de la part des propriétaires fonciers, et à l'occasion du concours universel elles se sont largement manifestées. Tous les grands noms ont voulu avoir, à côté de l'exposition générale, leur exposition particulière. Aucune n'était plus riche, plus complète que celle des princes de Schwarzenberg (Jean-Adolphe et Adolphe-Joseph), qui ne possèdent pas moins de 204,388 hectares de terre et de forêts en Bohême et en Styrie, 2,785 en Bavière et d'autres encore autour de Vienne; elle occupait au Prater un élégant pavillon, où tout était classé dans un ordre parfait et accompagné d'un catalogue rempli de documens statistiques. L'exposition de l'archiduc Albert n'offrait pas moins d'intérêt, et s'étendait également à toutes les exploitations dépendantes qu'embrassent les grands domaines, brasseries, distilleries, sucreries, tuileries, forges et hauts-fourneaux.

Que ces grands domaines tiennent une place considérable dans la fortune d'un pays, personne ne le contestera, — qu'ils soient pour la plupart en mesure de répondre à leur étendue, de servir à des expériences dont les petits domaines ne sauraient supporter les frais, qu'ils se pourvoient à temps des instrumens et des procédés nouveaux, des meilleures races de bétail, des plus puissantes ou des plus ingénieuses machines, des installations les plus avantageuses et des moyens d'hygiène les mieux démontrés, c'est encore ce qui se réalise dans le plus grand nombre de cas, et ce qui se concilie aussi bien avec les intérêts qu'avec les traditions de famille des possesseurs de ces domaines; mais il n'en est pas moins constant qu'avec des domaines de moindres proportions les mêmes services auraient pu être rendus sans entraîner les mêmes inconvéniens. Or le plus visible de ces inconvéniens est de frapper de paralysie la petite propriété et la propriété moyenne devant cette propriété démesurée. Comment lutter en effet et quelle figure faire? Le faible se sent écrasé par le fort; pour éviter ce contact redoutable, il s'efface le plus qu'il peut. Il est bien difficile dès lors de constituer, dans un pays ainsi organisé et avec des élémens aussi disparates, ces fermes-modèles qui ont imprimé ailleurs à l'agriculture un élan si vif et si soutenu. On en rencontre de loin en loin quelques-unes dans les campagnes de l'Autriche, mais point en même nombre ni dans les mêmes conditions qu'en Angleterre, en Belgique et en France, dans plusieurs de nos provinces, la Normandie, la Picardie, la Flandre et l'Artois. Pour communiquer aux populations une activité sérieuse, ce n'est point ainsi qu'il faudrait procéder. L'exemple venu de haut n'est pas toujours le plus suivi, les exemples voisins

touchent davantage : un pays d'ailleurs n'a rien à gagner avec ceux dont la fortune est faite; il a au contraire intérêt à encourager ceux dont la fortune est à faire. Ajoutons que c'est là le débat qui depuis longtemps s'agite sous une autre forme entre la grande et la petite propriété. Tandis que là-dessus les théories se donnaient carrière et partageaient les meilleurs esprits, les faits intervenaient et faisaient au problème posé une réponse presque toujours décisive. Là où, par une bonne fortune, la division constante de la propriété parvenait à s'établir, les plus heureux effets en dérivèrent à l'instant même et se multipliaient par la durée : pacification des esprits, meilleurs rapports entre les classes, cultures plus soignées, produits de choix et d'un placement plus sûr, voilà pour les intérêts particuliers, et, quant aux intérêts généraux, aisance acquise à un plus grand nombre d'individus et perfectionnement visible de la civilisation. Jamais instrument ne fut plus sûr à l'emploi, et ne trompa moins la main qui le mettait en œuvre.

Un détail qui a obtenu à Vienne un incontestable succès, c'est l'exposition des machines agricoles. L'Autriche n'y entraît que pour une faible part, et il ne semble pas que la France ait été représentée autrement que par la fabrique de Liancourt; mais l'Angleterre et les États-Unis avaient engagé sur ce terrain un duel curieux à étudier. Charrues à vapeur, batteuses, faneuses, faucheuses, moissonneuses, présentaient des deux côtés, et avec une grande variété d'échantillons, un magnifique corps de bataille. On voyait bien que c'était là pour les deux nations non pas des produits à classer dans un musée, mais des instrumens usuels bien éprouvés, bien appropriés et capables de forcer toutes les résistances de la terre. Pas un des champions qui ne se sentît en mesure de vaincre. Des expériences d'ailleurs avaient lieu de temps à autre sur des terrains à proximité, et les jurés se portaient sur les lieux pour décider du mérite des armes. C'est qu'en Angleterre et aux États-Unis la machine agricole est désormais l'accompagnement obligé de toute bonne exploitation. A mesure que dans les deux pays les bras sont devenus rares et chers, il a fallu s'en remettre aux instrumens pour tous les services qu'il était possible de leur confier avec quelque économie et quelque succès. En France, nous n'en sommes pas là, et on est fondé à se demander quelle en est la cause : les peuples étrangers ont pris les devans et ont surabondamment réussi, que ne les imitons-nous? A peine y a-t-il eu quelques essais dans les départemens du nord et du nord-ouest, partout ailleurs les instrumens mécaniques ne sont pas même connus. Est-ce la routine, est-ce le fractionnement du sol qui s'y oppose? Les difficultés viendraient-elles de la nature des terrains ou de l'inexpérience des hommes?

Probablement les retards viennent un peu de tout cela, et il sera par exemple bien difficile d'introduire une charrue à vapeur partout où le sol se refuse à la culture à plat et en ligne; mais d'autres instrumens peuvent être mis à l'essai, et il y en a des exemples, entre autres la machine à battre à vapeur, qui est devenue populaire dans nos campagnes. Partout où un maréchal ou un charron de village en achète une pour l'exploiter, l'entretenir et la promener de ferme en ferme, une clientèle se forme à l'instant, et la spéculation est bonne. Que ne continue-t-on l'essai sur d'autres machines, la faucheuse et la faneuse, dont l'emploi est aujourd'hui bien vérifié, soit au moyen d'une location et d'un travail à façon, soit par une association entre cultivateurs, comme cela a eu lieu dans nos départemens de l'est à la suite de la dernière guerre? Ce n'est pas de gaîté de cœur que les cultivateurs des autres états se sont assujettis à l'emploi des machines; ils y ont vu un bénéfice réel et un allègement de leurs charges : il n'y a qu'à les suivre sous peine de méconnaître nos intérêts.

Pour que les cultures deviennent chez nous ce qu'elles doivent et peuvent être, c'est cette apathie de nos paysans qu'il faut surtout combattre. On les dirait parfois indifférens à leur propre sort; même pour les choses les plus urgentes et qui devraient les regarder, c'est à la main du gouvernement qu'ils songent. Dans quel état se trouvaient les chemins, dont l'entretien est à la charge des communes ou des riverains, quand la loi est intervenue pour en écouler les eaux et combler les ornières? Aujourd'hui tout ce système de vicinalité est en bon état malgré la guerre, malgré les charrois des Prussiens, et on peut dire malgré leurs cultivateurs eux-mêmes, qui n'y épargnent pas les dégradations. C'est là le plus grand bienfait qui depuis des siècles soit échu à l'agriculture et aux consommateurs de ses produits. Nulle part il n'existe un plus beau réseau de voies de communication de tous les types et dans tous les sens, des chaussées mieux construites, une circulation plus aisée. Nous n'avons d'égaux pour ces travaux de route que les Anglais, les Belges et les Hollandais. L'Autriche est sous ce rapport très mal partagée; peu nombreux, ses chemins sont en outre très mal établis et encore plus mal entretenus; impraticables l'hiver par la boue, étouffant l'été sous des flots de poussière les attelages et les hommes. Il est vrai qu'un récent projet de loi promet à l'Autriche une large aubaine de chemins de fer, mais ce sont là des féeries qui disparaîtront probablement sans laisser plus de traces que son exposition de produits. A nous également il y a des promesses faites pour des chemins de fer ruraux à bon marché; ceux-là sont plus réels et ont une origine sérieuse. Qu'ils soient les bienvenus, ils ajouteront un

élément de plus à l'industrie de nos campagnes, et permettront d'y transformer sur place, au moyen de petites usines, ce qui ne peut être expédié en nature, comme la betterave à sucre et la pomme de terre à féculé et à gluten.

Pour compléter la part de l'agriculture, il ne reste qu'à parler de ses produits sous les trois formes qu'ils revêtent, agricoles, alimentaires ou industriels, quelquefois unies, d'autres fois distinctes. La matière est vaste, et les jugemens à rendre sont difficiles; ce n'a pas été un médiocre embarras pour le jury international. Comment sur des échantillons choisis avec soin, qui ne représentent pas une moyenne et dont les prix de revient sont inconnus, se rendre compte de la valeur comparative d'un objet et des forces productives de chaque pays concurrent? Tout au plus était-il possible d'essayer un classement par catégories de mérites; mais ici encore la quantité des produits de premier ordre s'est trouvée telle, notamment en blés et en farines, qu'il y a eu beaucoup d'*ex æquo* dans chaque variété. Le choix a été plus facile dans les fabrications de pâtes; les préparations des conserves, dont le grand écueil et la pierre de touche sont l'efflorescence pour les unes et la fermentation pour les autres. C'est l'Italie et la France qui réussissent le mieux les pâtes, l'Angleterre et l'Amérique les conserves de poissons, le Brésil les conserves de fruits, l'Italie encore les préparations du porc, Barcelone les biscuits secs; mais la France a ses légumes conservés pour la marine, qui rendent de si grands services à tous les voyageurs privés de nourriture fraîche. Comme il y avait concours pour les conserves et les pâtes, il y a eu concours pour les huiles. Longtemps la France a été non pas même la première, mais la seule à produire de bonne huile d'olive; elle a rencontré à Vienne des concurrents bien près de l'égalier, la rivière de Gênes d'abord, qui produit cette huile sans goût et qu'on tient à Paris pour supérieure à l'huile d'Aix, qui conserve le goût du fruit; c'est là une concurrence ancienne, il s'en est élevé d'autres à Lucques, et, ce qui est plus récent encore, en Espagne. Nulle part l'olivier n'est mieux cultivé qu'en Andalousie et aux environs de Cordoue; mais en revanche nulle part on n'employait jusqu'à ces derniers temps de plus mauvais procédés d'extraction. On laissait fermenter les olives jusqu'à pourriture, et il ne sortait de la presse qu'une huile colorée en brun, épaisse, âcre, qui prenait à la gorge; et qui ne valait pas à beaucoup près les bonnes huiles fraîches de noix et même de colza. L'Espagne, à ce qu'il semble, a enfin rompu avec ses vieilles et barbares méthodes; aussi obtient-elle aujourd'hui des huiles de première qualité, qui peuvent rivaliser avec les nôtres, et trouveraient au besoin chez nous un marché avantageux.

Après les céréales et les oléagineux, voici les vins, l'article national par excellence; ils étaient largement représentés à Vienne et n'avaient pas besoin de s'y défendre. 10,000 échantillons avaient été envoyés par tous les pays viticoles; il avait fallu les goûter, les classer et rendre ensuite un jugement sur l'ensemble de ces envois. La discussion fut longue, la dégustation répétée, et voici enfin la sentence qui est sortie d'un examen définitif. Il fut reconnu par le jury français : 1° que la France n'a absolument aucune concurrence à craindre pour ses grands vins de Bordeaux et de Bourgogne, même pour ses vins de Champagne, 2° que pour les grands ordinaires, ceux que nous produisons ont plus de qualité à prix égal que leurs rivaux, presque toujours plus chers et sans bouquet, 3° que, pour les vins ordinaires, l'Italie cultive et fabrique mal, conserve sans soin, mais que l'Espagne fait de jour en jour des progrès plus marqués qui lui permettent de produire en quantités considérables des vins colorés pour coupage à 15 francs l'hectolitre. Tels sont les termes de la sentence qui a été rendue. Il convient d'ajouter que le rôle assigné à l'Espagne appartient également à celles de nos provinces qui en sont limitrophes, surtout à l'ancien Roussillon, qui produit des vins renommés comme le rancio, et au port de Cette, qui fournit à volonté des imitations de toutes les qualités connues. L'Aude et l'Hérault sont les réservoirs où l'on puise des matières pour ces imitations. Dans les années où la vigne échappe aux maladies mystérieuses qui la ravagent, ces deux départemens ont une production si abondante qu'elle suffit à tout. Les prix s'y avilissent quelquefois au point que toute concurrence est mise au défi; c'était autrefois 6 et 7 francs l'hectolitre quand les vins se convertissaient en alcools, c'est 10 francs aujourd'hui qu'on les emploie pour les coupages. Paris surtout en absorbe de grandes quantités; mais ici un autre intérêt est en jeu, et M. Blaise (des Vosges) le fait ressortir, c'est le tort que peuvent faire à nos vigneron du centre les envois du midi combinés avec les provenances de l'Espagne. Devant ces mélanges, vinés au maximum et offerts à des prix réduits, quelles chances de placement reste-t-il aux pays moins favorisés pour le rendement et pour le degré de l'alcool? Tout au plus les commandes de quelques habitués. Avec des vignes qui ne produisent que 30 à 40 hectolitres par hectare, on ne tient pas longtemps contre celles qui produisent 200, 300 hectolitres et plus. La partie est donc inégale et le deviendra toujours davantage. Le fisc y ajoute d'autres charges, qui vont s'aggravant, et un luxe de formalités qui décourage jusqu'aux perfectionnemens les plus légitimes. Si ces causes combinées continuent d'agir dans le même sens, des vides se feront dans cette industrie, qui manie tant de millions et occupe tant de bras : il ne

restera plus debout que deux natures de vignobles, ceux qui par la qualité de leurs produits sont en mesure de résister à tout et ceux qui trouvent un moyen de défense équivalent dans l'importance et le rendement de leurs récoltes. Ce qui est médiocre en goût et pauvre en quantité sera peu à peu supprimé ou bu sur place.

Jusqu'ici, j'ai beaucoup parlé de la France, et c'était mon objet principal; j'ai peu parlé de l'Autriche, et c'était elle pourtant qui au Prater faisait les honneurs de la maison. A tous les titres, il y a beaucoup de bien à dire d'elle, ne serait-ce que pour sa magnifique exposition des draps de Moravie. Plus d'une fois déjà nous avons vu ces draps, et toujours ils ont été pour nous un objet d'étonnement. Brunn, qui les teint et les tisse, est un lieu privilégié, où la perfection acquise ne semble être qu'un encouragement pour une perfection de plus à acquérir. Il y a surtout une qualité de draps blancs à l'usage de l'armée autrichienne qui demeurent sans pareils pour la beauté du ton et la solidité du tissage. Jamais exécution ne mérita mieux le mot de travail de conscience : tout y est à l'ave-nant, pureté de matières, entente des couleurs, modicité des prix. L'Autriche ne s'est pas montrée moins heureuse ni moins bien inspirée dans l'arrangement des produits de son duché de Styrie : ce pays de peu d'étendue renferme les plus grandes richesses de la civilisation moderne, le fer et la houille, placées presque côte à côte, et en qualité qui rencontre peu d'égaies. Située sur les derniers contre-forts des Alpes et loin des grands débouchés, la Styrie n'avait pu jusqu'ici tirer qu'un parti incomplet de ses élémens de fortune; à peine les avait-elle employés à des exploitations modestes. Elle fabriquait des faux, des faucilles, des lames, des fusils, qui avaient un grand débit et qui à l'emploi voyaient s'accroître leur vogue; c'est en cet état que la spéculation s'en est emparée et depuis peu l'a transformée. Elle est aujourd'hui un siège important de l'industrie du fer et de l'acier; son marché s'est développé, les voies de communication ont été améliorées, elle a étendu à tous les genres de travaux et de fournitures un fer excellent qui se rapproche beaucoup du fer de Suède et a pu ainsi acquérir de nouveaux cliens sans perdre aucun des anciens. Maintenant son travail est en plein essor; elle a un outillage complet, des capitaux abondans et des hommes capables. Ces signes de force se retrouvaient dans la physionomie de son exposition; tout y était de premier choix, on y sentait l'élan et la confiance qui distinguent les exploitations vraiment prospères.

C'était aussi l'aspect qu'offrait la partie de l'exposition des provinces illyriennes se rapportant aux constructions navales. Trieste s'y trouvait en nom et aussi à l'œuvre. On sait ce qu'est Trieste

pour l'empire autrichien, le seul port marchand et le seul port de guerre qu'il ait. C'est à Trieste qu'est le siège de la flotte du Lloyd, chargée du service des passagers et des marchandises entre l'Europe et l'extrême Orient; c'est de Trieste également qu'est partie la flotte de guerre qui infligea aux Italiens le désastre de Lissa: il devait donc y avoir et il y a eu à l'exposition du Prater une place réservée pour Trieste et pour sa marine, figurée dans quelques échantillons réduits et jugée à sa valeur dans un ou deux tableaux statistiques. Rien de plus précis et de plus concluant. Pour savoir ce que vaut et peut Trieste, il suffit d'avoir visité ses chantiers et aperçu le long des quais les bâtimens qui en sortent. Tandis que Marseille, en fait d'armemens battant notre pavillon, en est presque réduit à des nefs de cabotage, Trieste compte à flot 30 ou 40 navires au moins de 700 à 800 tonneaux de jauge. Quant aux marins, il n'en est guère de meilleurs: dans le factage maritime, on n'en trouverait pas de plus exacts, de plus fidèles, de plus sobres, de plus rangés; dans les combats, ils font bonne figure, et ils l'ont bien prouvé sous Tégethoff. De toutes les façons, l'empire d'Autriche a tout lieu d'être fier de Trieste et d'y montrer avec un certain orgueil un reflet puissant de sa richesse et de sa force. La Prusse, malgré ses ambitions, n'en a pas encore l'équivalent.

Pour en revenir à la solennité qui, pendant six mois et plus, a tenu Vienne en haleine, c'est le moment de se demander quelles conséquences elle a eues en réalité, et de s'en rendre compte avec un sentiment de bienveillance sans trop se presser de conclure. On peut sans doute, et c'est le cas pour bien des gens, trancher là-dessus et dire sans phrases que l'exposition était une spéculation, et que cette spéculation a mal tourné. C'est tomber dans l'excès à propos d'un sujet qui n'en comporte pas et où il y a à se défendre aussi bien d'un dénigrement trop fort que d'un enthousiasme trop vif. L'exposition de Vienne a été ce qu'elle pouvait être, rien de plus, rien de moins; et, quant aux résultats définitifs, les principaux intéressés eux-mêmes ne savent pas encore au juste ce qu'il en est. La liquidation commence, et il s'écoulera du temps avant que les chiffres en aient été dégagés; tout ce qu'on a dit jusqu'à présent ne repose que sur des conjectures. Ce n'est pas d'ailleurs une opération aussi simple qu'on le croit communément: d'un côté tant à la recette, de l'autre tant à la dépense, resté tant. La partie engagée était moins élémentaire. Au côté de l'acquisition du sol et de la construction des bâtimens, il existait d'autres opérations qui devaient faire équilibre à la dépense, y apporter du moins des compensations. Ces opérations ne sont point encore bien définies, ni les chances bien fixées. Telle était l'appropriation des galeries construites à une suite d'entrepôts qu'on

eût désignés sous le nom de *Docks du Danube*, et qui eût servi à loger les produits de la Hongrie, surtout les récoltes de céréales dans leur transit vers l'Europe en cas de disette. Tout cela reste après l'exposition ce qu'il était avant, en perspective et dans les futurs contingens.

Il y a d'ailleurs autre chose à faire à Vienne que de déverser du blâme sur l'exposition, c'est d'en régler les suites. Toutes les fortunes sont à l'état d'ébranlement, il faut rétablir celles qui sont susceptibles d'être relevées; le crédit est mort, il s'agit de le ranimer. Le gouvernement s'en occupe, et une fois encore se consulte avec la banque; on fera des avances sur les lettres de gage, on formera un faisceau solide des sociétés de prêt, on construira des chemins de fer, on s'appliquera en un mot à ce que la confiance renaisse et que la circulation sorte de cette suite d'embarras. Pour cela, il sera offert un emprunt réalisable non en papier, mais en espèces. Que les capitalistes, que les banquiers, que les grands propriétaires fassent trêve à toute chicane pour ne songer qu'à cette œuvre de salut. Ce sera du moins une pensée de réparation après tant de ruines. Dieu veuille que la politique ne se jette pas à la traversé comme empêchement, qu'une trêve se fasse entre les nationalités qui se partagent l'influence, que la Hongrie surtout cesse de peser sur les autres portions de l'empire, et qu'après avoir si longtemps exhalé la plainte d'être dominée elle ne domine pas à son tour d'une manière abusive! C'est un essai d'apaisement à entreprendre, et qui ferait honneur à toutes les nationalités et à tous les partis. La dynastie des Habsbourg mériterait que cette bonne fortune lui échût. Voici dix ans et plus que les mauvaises veines se succèdent; depuis les lignes de Düppel jusqu'à la crise financière du 4^{er} mai, et que l'empire marche d'expédient en expédient. Il serait temps que ces tribulations prissent fin, surtout dans ce qui provient des propres sujets de l'empereur, temps également de rendre un peu de repos à une famille qui d'elle-même est allée au-devant d'institutions libérales, et qui, surprise par les événements, a montré tant de fermeté d'âme dans les momens critiques et tant de dignité dans les revers.

(Suite.)

LOUIS REYBAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre 1873.

La question est donc tranchée, autant qu'une question puisse être tranchée dans la condition présente des choses en France. La crise étrange, pénible, aiguë, dans laquelle on s'était fait un jeu d'engager un pays fatigué d'épreuves, cette crise s'est dénouée, non sans avoir provoqué bien des anxiétés, bien des contestations, mais en restant jusqu'au bout à l'abri des agitations et des pressions extérieures. Une circonstance qui aurait pu compliquer singulièrement la situation, qui n'aurait peut-être pas été sans péril, si elle eût été imprudemment divulguée à l'heure même, la présence de M. le comte de Chambord à Versailles ou dans les environs, n'a été connue, à peu près avouée du moins, que lorsque tout était fini, et cette visite furtive du prince sans couronne ressemble à une apparition mystérieuse, à demi romanesque et inutile au milieu de nos laborieuses réalités. Après trois mois perdus à poursuivre une royauté qui s'est évanouie au dernier moment, que M. le comte de Chambord ne pouvait plus espérer faire revivre même en venant à Versailles, trois semaines viennent d'être employées à nouer des combinaisons nouvelles, à chercher un moyen de concilier des regrets, des vœux, des prétentions qui ne sont pas toujours conciliables, et de tout cela que reste-t-il? Quel est le dernier mot de tant d'efforts poursuivis publiquement ou dans le demi-jour des négociations parlementaires?

Le dernier mot, il a été dit à Versailles dans la nuit du 19 au 20 novembre par ce vote qui consacre la présidence septennale de M. le maréchal de Mac-Mahon, sans réserves suspensives, sans conditions résolutoires, il est vrai, mais avec la garantie de la discussion prochaine des lois constitutionnelles. La veille encore, le maréchal de Mac-Mahon n'était que le délégué dépendant du pouvoir parlementaire, dénué de tout caractère propre, ayant comme chef du gouvernement une existence limitée à l'existence même de l'assemblée; depuis la nuit du 19,

il est le président de la république constitué pour sept ans, destiné à survivre à l'assemblée, investi d'un droit de permanence indiscutable dans la limite de sa durée. Ce n'est pas tout, la première conséquence du vote sur la septennalité a été la reconstitution d'un ministère qui a cessé évidemment d'être le ministère du 25 mai, qui n'est point non plus absolument à la vérité un ministère nouveau, mais qui ne serait rien et n'aurait même pas de raison d'être, s'il ne devait représenter jusqu'à un certain point l'esprit nouveau de cette situation nouvelle.

Ainsi un gouvernement établi dès ce moment pour sept années sous le titre de présidence de la république, un ministère composé des élémens divers de la majorité qui a consacré cette transformation du pouvoir, c'est là ce qu'on peut appeler la question résolue, la crise dénouée. C'est quelque chose, c'est beaucoup même si l'on veut, à la condition cependant qu'on ne se méprenne pas sur le caractère, la portée et les conditions nécessaires d'une création politique qui s'est dégagée presque à l'improviste de la confusion des partis et des opinions. Tout est là désormais.

A vrai dire, lorsque cette idée de la prorogation s'est produite, trois ou quatre politiques, trois ou quatre systèmes se sont trouvés aussitôt en présence dans la lutte qui s'ouvrait, qui venait offrir à tous les partis une occasion de se mesurer, de s'affirmer, d'avouer tout haut leurs vœux et leurs espérances. L'un de ces systèmes était l'appel au peuple qui a eu pour défenseur le plus habile représentant de l'empire, M. Rouher. Celui-là était pour ainsi dire en dehors du débat, il n'admettait la prorogation que par une sorte de déférence pour le maréchal de Mac-Mahon, pour deux ou trois ans tout au plus, le temps de laisser grandir son prince, — comprenant bien qu'une durée plus longue entraînait une diminution graduelle des chances de l'empire. L'appel au peuple ne comptait point assurément sur un succès; il n'a pas moins rallié au-delà de 80 voix dans une assemblée certes peu favorable à l'empire. C'était plus que ne pouvaient espérer les promoteurs de cette idée, qui après avoir fait leur manifestation se sont en partie abstenus, en partie ralliés à la combinaison qui a définitivement triomphé. A côté de l'appel au peuple, le parti républicain, lui aussi, avait son système, qui était plus simple, d'une réalisation plus facile. Puisqu'on venait d'échouer dans une tentative de restauration monarchique, puisqu'on prétendait fonder une présidence, n'était-il pas tout naturel de commencer par proclamer définitivement la république? C'est ce qu'ont soutenu avec talent M. Jules Simon, M. Jules Grévy. Le parti républicain était certainement assez logique, il avait seulement peu de chances de réussir dans une assemblée qui peut bien admettre la république de fait, telle qu'elle existe depuis trois ans, mais qui se déciderait difficilement à en arborer le principe. La proclamation définitive de la république n'a même pas

été mise aux voix. La question, ramenée aux termes du possible, se resserrait donc entre les conditions et les formes diverses d'une prorogation également admise par toutes les fractions modérées de l'assemblée. C'est sur ce point précis et pratique que s'engageait le vrai débat au sein de la commission des quinze, de cette commission qui n'a point eu tout le succès que méritaient ses efforts.

De quoi s'agissait-il donc? Il y avait deux propositions différentes, sinon absolument opposées : — l'une, celle de la majorité de la commission, admettant la prorogation réduite à cinq ans, subordonnant cette prolongation de pouvoirs aux lois constitutionnelles et ne la reconnaissant comme définitive qu'à partir du vote de ces lois, — l'autre, la proposition primitive du général Changarnier et de la minorité de la commission, donnant à la prorogation un caractère définitif dès ce moment, admettant le vote prochain des lois constitutionnelles sans en faire une condition. Qu'est-il arrivé? Le jour où le grand débat s'est ouvert, la proposition de la majorité de la commission, habilement développée par M. Laboulaye, a disparu, c'est la minorité qui l'a emporté, c'est la minorité de la commission qui s'est trouvée être la majorité dans l'assemblée, et des considérations diverses ont dû contribuer à ce dénoûment. La plus grave de ces considérations a été sans doute l'intervention de M. le président de la république lui-même, qui ne parle pas beaucoup d'habitude, mais qui depuis un mois a multiplié les messages. Au premier instant, on a cru voir dans cette intervention un moyen d'enlever le vote, l'acte d'un dictateur imposant ses volontés, réclamant un pouvoir sans conditions et sans réserves. C'était une méprise évidente, comme il s'en produit souvent dans les assemblées livrées aux impressions soudaines. M. le maréchal de Mac-Mahon n'imposait rien; il avait été interrogé, et il répondait : il disait que la prorogation pouvait être de sept ans, que dans tous les cas elle devait être indépendante de toute « condition suspensive, » de toute réserve résolutoire. C'était en un mot la septennalité décrétée en principe dès ce moment pour être régularisée, organisée aussitôt que possible par les lois constitutionnelles reconnues nécessaires. L'opinion de M. le président de la république n'avait rien de dictatorial, rien d'impératif, elle n'avait pas moins l'autorité du nom et de la situation de M. le maréchal de Mac-Mahon.

Tout a servi la prorogation pure et simple, même la manière dont elle a été combattue par certains orateurs, par les plus habiles. M. Jules Simon, M. Jules Grévy, ont certes déployé de l'éloquence, de la verve; ils n'ont pas vu seulement qu'ils allaient contre leur but. Lorsque M. Jules Simon s'est évertué à prouver qu'on ne faisait rien, qu'on voulait tout simplement se donner du temps pour faire en sept ans ce qu'on n'avait pu faire en trois mois ou en trois ans, il ne s'est pas aperçu qu'il rassurait, qu'il justifiait d'avance ceux qui, sans l'avouer,

se promettaient effectivement de se servir de la prorogation pour renouveler leurs tentatives; ils craignaient de se lier pour trop longtemps. M. Jules Simon leur a prouvé qu'ils ne seraient pas liés du tout. M. Jules Grévy, de son côté, a visiblement froissé l'assemblée dans son orgueil, dans son autorité, en la mettant au défi, en lui refusant le droit de créer un pouvoir destiné à lui survivre. On croyait ébranler la majorité, on ne faisait que la raffermir et la fortifier en la piquant d'honneur, en donnant à toutes les fractions conservatrices une occasion ou un prétexte de se rallier. Puis enfin, qu'on tienne toujours compte de ceux qui subissent la pression des choses, l'influence naturelle du gouvernement, dès qu'ils se sentent placés entre une crise possible et une proposition qui, sans répondre à toutes leurs idées, leur donne une apparence de satisfaction. Ceux-là votent avec résignation pour éviter la crise, et c'est ainsi que, tout compte fait, la prorogation pure et simple, telle qu'elle a été primitivement proposée par le général Changarnier, maintenue par la minorité de la commission, interprétée par M. le président de la république lui-même, et défendue au dernier moment par M. le duc de Broglie, a fini par rallier au scrutin non plus la modeste majorité de 15 ou 20 voix qu'on lui promettait à peine, mais une majorité de 68 voix. On a voté : la droite, moins quelques légitimistes extrêmes, le centre droit tout entier, quelques bonapartistes, quelques membres du centre gauche se sont rencontrés sous le même drapeau.

La question est seulement aujourd'hui de se fixer sur ce qu'on a voulu faire réellement, sur la signification de ce vote et de cette majorité. Il s'agit de savoir si ce pouvoir qu'on vient de créer sera organisé de façon à donner au pays la stabilité pour laquelle il a été fondé, ou s'il n'est qu'une combinaison de circonstance, un expédient imaginé dans un intérêt de parti, destiné à rester au service d'un intérêt de parti. C'est ici précisément que les contradictions les plus passionnées, les doutes les plus étranges, ont commencé à s'élever dès le lendemain de la grande bataille de la prorogation. et, à dire vrai, ces doutes ne seraient même pas possibles, si on avait voulu procéder plus simplement, si, au lieu de diviser ce qui était moralement et rationnellement indissoluble, la prorogation des pouvoirs et les lois constitutionnelles, on avait dès la première heure et d'un seul coup offert au pays cette double garantie de la présidence septennale et de l'organisation publique qui en est la condition nécessaire.

Ce qu'on n'a pas fait avant, il faut le faire après, et il n'y a plus même de choix désormais, tant la nécessité s'impose d'une façon irrésistible. Que les partis interprètent les événemens à leur manière et s'efforcent de tout ramener à la mesure de leurs illusions et de leurs espérances ou de leurs calculs, c'est leur rôle, c'est leur habitude. Les

légitimistes en sont là aujourd'hui, ils ont quelque mélancolie et un certain dépit contre tout ce qui se passe, même contre ce vote de la prorogation, auquel la plupart d'entre eux ont contribué ! Évidemment les choses n'ont pas tourné comme ils l'entendaient, ils ont de l'amertume contre tout le monde, contre leurs alliés de la veille dans les projets de restauration monarchique aussi bien que contre leurs adversaires, et cette prorogation qu'ils ont accordée à M. le maréchal de Mac-Mahon n'est à leurs yeux, cela est bien clair, qu'un palliatif banal, un médiocre expédient. Ils l'ont cependant sanctionnée de leurs suffrages, cette prorogation, et ce serait maintenant se méprendre étrangement de croire qu'on n'a rien fait, qu'on peut chaque matin rentrer en campagne et tout remettre en doute. Chose étrange, les légitimistes ont été les premiers à invoquer la nécessité d'établir un régime définitif, et aujourd'hui ils n'ont d'autre souci que de prolonger le provisoire. Ils ont échoué dans leur tentative de restauration monarchique, et, puisqu'ils n'ont pas réussi à faire la monarchie, ils n'ont d'autre pensée que de supprimer jusqu'au nom de république. Ils viennent de concourir à la fondation d'une présidence septennale, et leur premier soin est d'empêcher qu'on ne croie à cette présidence, de revendiquer le droit de reprendre ou de continuer leurs entreprises. Le dépit et l'hallucination ne sont pas précisément de la politique.

Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, les situations ont leur logique, les votes ont leurs conséquences. La prorogation est née de cette idée, qu'une certaine stabilité était nécessaire à la France. Si on a voulu faire une chose sérieuse, on doit désormais cette stabilité au pays avec les conditions qui peuvent la rendre possible. La première de ces conditions est le vote des lois constitutionnelles venant compléter le vote de la présidence septennale. Ces lois, elles deviennent une affaire de nécessité et de prévoyance pour le pays, pour l'assemblée, pour le gouvernement même qu'on vient de créer. Il faut bien en venir à un régime qui sera plus ou moins définitif, comme on le voudra, qui dans tous les cas sera un régime régulier. Aujourd'hui rien n'est régulier, tout est extraordinaire. Il y a un fait dont on ne paraît pas s'apercevoir beaucoup à Versailles. L'assemblée oublie qu'elle va bientôt être âgée de trois ans, et, s'il y a quelque chose d'étrange, d'anormal dans un pays, c'est cette existence indéfinie d'une assemblée unique qui est tout, qui résume tout, le gouvernement aussi bien que le pouvoir législatif, qui exerce le droit de grâce aussi bien que le droit de réviser des grades. Tant que la France se trouvait dans une situation exceptionnelle au lendemain de la guerre, tant qu'il y avait la paix à reconquérir, une formidable insurrection à dompter, le territoire à délivrer, l'ordre à rétablir partout, rien n'était plus simple. Maintenant ces épreuves sont passées, et il ne reste que ce phénomène d'une assemblée unique, om-

niçotente, phénomène absolument nouveau qui ne s'est pas reproduit depuis la convention, — on peut bien répéter le mot, puisqu'il a échappé l'autre jour à un membre de la majorité.

Qu'en résulte-t-il? C'est que la moindre crise met tout en question et peut devenir aussitôt un péril pour la paix publique, c'est que tout prend un caractère exceptionnel : on vient de le voir par les derniers incidens qui se sont produits. On vient de passer près de trois semaines en délibérations, en négociations peut-être nécessaires, et pendant trois semaines l'existence même du pays s'est trouvée en quelque sorte suspendue; il s'agissait tout simplement de savoir si la France aurait un gouvernement, sous quel régime elle se réveillerait le lendemain. On parle aujourd'hui d'une loi qui interdirait les élections partielles tant que la représentation d'un département ne serait pas réduite à un certain chiffre. Nous ne jugeons pas la mesure sous d'autres rapports, mais il est bien évident qu'il ne s'agit nullement ici d'un bon ou mauvais système d'élections; c'est un acte d'omnipotence politique tout exceptionnel, uniquement inspiré par la pensée de maintenir l'intégrité actuelle de la majorité parlementaire. Une fois dans cette voie, on peut aller loin, même en croyant sauvegarder les intérêts conservateurs, et voilà pourquoi il faut en finir avec ce qui n'est après tout qu'un état absolument révolutionnaire. Voilà pourquoi le plus pressé aujourd'hui est de voter ces lois constitutionnelles, dont l'unique objet doit être de donner au pays une certaine organisation publique, de faire revivre la distinction et la pondération des pouvoirs, de substituer enfin un régime régulier à une situation exceptionnelle et passagère, comme les circonstances qui l'ont produite.

Ces lois, l'assemblée doit se hâter de les voter non-seulement par une prévoyance générale, mais encore dans l'intérêt même de la dignité du gouvernement qu'elle vient de fonder. On a donné une présidence de sept ans à M. le maréchal de Mac-Mahon, soit; mais que veut-on que soit ce pouvoir sans des lois organiques qui en définissent et en précisent l'action? Il est pour ainsi dire en l'air, dans le vide, sans prérogatives et sans droits reconnus; il n'est aujourd'hui comme hier qu'un simple délégué, et rien n'est changé. Est-ce là ce qu'on veut? C'est sans doute la pensée assez peu déguisée de ceux qui représentent déjà la septennalité comme une grande fiction ou comme un moyen dont ils entendent se servir pour recommencer le plus tôt possible leurs campagnes monarchiques; mais ne voit-on pas que, sous prétexte d'honorer M. le maréchal de Mac-Mahon, on n'aurait réussi qu'à lui faire la plus cruelle injure en lui attribuant une sorte de rôle ridicule, aussi vulgaire que peu digne de lui? Ainsi l'intègre soldat ne serait plus qu'un prête-nom complaisant, destiné à couvrir toutes les entreprises qu'on pourrait combiner et tenter contre lui aussi bien que

contre la paix de la France! Ce n'est point là certainement ce qu'ont pu vouloir ceux qui ont proposé sérieusement la prorogation. Ce n'est pas sans doute pour pratiquer cette politique équivoque et puérile que s'est reconstitué le ministère, d'où sont sortis M. Beulé et M. Batbie, de compagnie avec M. de la Bouillerie et M. Ernoul, où sont entrés d'un autre côté M. le duc Decazes, M. Depeyre, M. de Larcy, M. de Fourtou, qui était ministre de M. Thiers au 24 mai, qui sort des régions du centre droit avoisinant le plus le centre gauche.

L'enfantement de ce ministère semble, il est vrai, avoir été assez laborieux, et même en tenant compte des difficultés réelles de la situation, c'est peut-être un peu la faute de l'esprit qui règne à Versailles. On croit trop dans ces régions qu'on supplée à tout par de la finesse, de l'habileté et de la diplomatie; la politique consiste trop dans l'art de rallier les hommes en combinant des convenances personnelles. La question après tout était on ne peut plus simple pour le moment; un ministère sérieux aujourd'hui était, il nous semble, un ministère reconnaissant la nécessité de faire respecter la situation qui vient d'être créée, de la compléter par les lois constitutionnelles, d'organiser un régime régulier, d'inaugurer enfin une politique de trêve et de modération faite pour rallier tous les conservateurs des fractions moyennes de l'assemblée.

C'est sur ce terrain, dit-on, que M. le duc Decazes, destiné à prendre le ministère des affaires étrangères, aurait placé la question. Au premier instant, M. Beulé seul semblait devoir se retirer, cédant la place de ministre de l'intérieur à M. le duc de Broglie, qui reste toujours vice-président du conseil dans toutes les combinaisons. M. le duc Decazes aurait dit que, s'il s'agissait de remplacer un ministre par un ministre, ce n'était pas la peine, puisque la veille encore le cabinet tout entier avait obtenu un avantage assez marqué dans des interpellations relatives aux élections, que, s'il s'agissait d'inaugurer une situation nouvelle par un ministère nouveau, il fallait s'entendre sur les hommes, sur la politique. On s'est expliqué, on ne s'est pas entendu, et c'est ce qui a décidé la retraite de MM. Ernoul et de La Bouillerie. On peut donc dire que le caractère du cabinet résulte de son origine, des circonstances qui ont accompagné sa formation. Tel qu'il est, il représente assez fidèlement la situation et la majorité possible. Il donne timidement une main au centre gauche par M. de Fourtou, une autre main à la droite modérée par M. de Larcy et M. Depeyre, en s'appuyant fortement au centre droit par M. le duc de Broglie et M. le duc Decazes, en gardant aussi dans M. Magne un ministre des finances habile et conciliant. Quelle sera maintenant sa politique? Le meilleur moyen pour le ministère, c'est de compter beaucoup moins sur des mesures répressives que sur l'autorité d'une modération sérieuse et

franche. Il perdra ainsi des alliés à droite, il en retrouvera au centre gauche, et peu à peu se formera ainsi la seule majorité sur laquelle puisse s'appuyer un gouvernement à la fois libéral et conservateur.

C'est le moment où la saison politique recommence pour tout le monde, quoique pour tout le monde elle n'ait pas les mêmes rigueurs et ne soit pas chargée des mêmes nuages; c'est la saison parlementaire par excellence. Il y a de cela trente ans tout au plus, combien y avait-il de parlemens en Europe? A part la vieille et indépendante Angleterre, dès longtemps façonnée au gouvernement représentatif, quelques pays à peine sur le continent avaient l'honneur et le bienfait des institutions libres, de la vie politique au grand jour. La France, par la propagande de ses idées, par son exemple, ne contribuait pas peu à populariser cette monarchie constitutionnelle dont elle a oublié de se réserver les durables et salutaires garanties pour se jeter dans des aventures nouvelles. Ce qu'elle n'a su garder pour elle jusqu'au bout, elle l'a donné aux autres. Maintenant il y a des parlemens partout, sauf en Russie, et partout ces parlemens viennent de s'ouvrir presque en même temps, à Vienne, à Berlin, à Rome. Le bruit des discussions publiques a remplacé le silence des régimes absolus, et c'est par le mouvement libre des opinions que se résolvent les plus graves problèmes de la politique, même en Autriche, dans la vieille Autriche de M. de Metternich.

D'ici à deux jours, le 2 décembre, il y aura vingt-cinq ans que l'empereur François-Joseph montait tout adolescent sur le trône de Marie-Thérèse, et depuis ce moment ce ne sont point certes les épreuves qui lui ont manqué. Que d'événemens accomplis dans ces vingt-cinq ans! La Hongrie reconquise avec l'aide de la Russie, puis rendue à la liberté, presque à l'indépendance sous le sceptre impérial, les provinces italiennes perdues par la guerre, la maison de Habsbourg s'effaçant devant les Hohenzollern en Allemagne, c'est de tous ces événemens qu'est sortie l'Autriche nouvelle transformée par le malheur, par des crises terribles, successives, qui ont servi à éclairer tous les esprits, à commencer par l'esprit de l'empereur lui-même. Aujourd'hui François-Joseph est un souverain constitutionnel, et c'est en chef constitutionnel de son empire qu'il ouvrait récemment le *Reichsrath*, dont la réunion avait cette fois une importance particulière, puisque c'était le premier parlement né du nouveau régime électoral, du système de l'élection directe adopté l'an dernier. Sans doute dans ce nouveau *Reichsrath*, comme dans ceux qui l'ont précédé, ce sont toujours les mêmes complications constitutionnelles, résultant des revendications absolues des Tchèques, des réclamations plus modérées, mais persévérantes, des Polonais, de la lutte du libéralisme centraliste et de l'esprit fédéraliste et clérical.

Le système de l'élection directe, en augmentant le nombre des membres du *Reichsrath*, n'a pas supprimé ces antagonismes, qui sont en quel-

que sorte l'essence de la monarchie autrichienne. Les Tchèques s'abstiennent plus que jamais; ils sont plus embarrassans par leur absence qu'ils ne le seraient par leur présence. Les fédéralistes, qui ont pour chef un ancien président du conseil, le comte Hohenwarth, refusent d'admettre la constitution de 1867. Les cléricaux se débattent contre les lois qui tendent à fortifier l'autorité de l'état dans l'ordre religieux, ils rêvent la résurrection du concordat. Tous ces partis ont leurs représentans, et, sans compter les Tchèques, dont la place reste vide, l'opposition arrive à près de cent voix. Le ministère Auersperg, qui représente un libéralisme modéré, qui s'inspire de la constitution de 1867, ne garde pas moins une majorité assez considérable, que lui ont assurée les élections dernières et qui s'est déjà manifestée dans les premières discussions de l'adresse. La nouveauté de ce *Reichsrath*, c'est la présence de quelques démocrates ou socialistes qui font leur apparition dans les assemblées autrichiennes. Ils sont une dizaine. Vienne, à l'instar de Paris, s'est donné le luxe de nommer sept radicaux sur douze députés. Ils peuvent, en certaines circonstances, porter leur contingent à l'opposition, ils ne sont pas près de devenir un parti bien sérieux et bien menaçant. La politique intérieure de l'Autriche ou plutôt de la Cisleithanie reste telle que l'a faite le ministère du prince Auersperg, libérale sans doute, mais assez disposée aussi à s'accommoder de tempéramens que la situation si compliquée des états autrichiens rend toujours si nécessaires.

A Berlin aussi le parlement vient de s'ouvrir, et, comme le *Reichsrath* d'Autriche, le *Landtag* de Prusse est le produit d'élections toutes récentes, qui ont eu lieu il y a moins d'un mois. Naturellement ces élections n'ont pu modifier d'une manière sensible les conditions générales de la politique prussienne. Une majorité considérable reste acquise au gouvernement. Ceux qui ont perdu le plus dans la dernière lutte électorale sont les vieux conservateurs, qui sont restés fidèles à l'ancienne politique prussienne, et qui ont refusé de suivre M. de Bismarck dans toutes ses évolutions. Ils faisaient jusqu'ici une figure assez respectable dans les chambres, ils pouvaient se faire compter; ils ne sont plus maintenant qu'un petit nombre, la plupart sont restés sur le champ de bataille électoral. La majorité d'aujourd'hui, majorité singulièrement grossie par le dernier scrutin, se compose surtout de nationaux-libéraux qui, depuis les grands changemens de fortune de l'Allemagne et de la Prusse, se sont ralliés à M. de Bismarck, et qui par le fait sont désormais plus nationaux que libéraux. Avec les progressistes, qui font en certains cas quelques réserves théoriques, mais qui en définitive marchent du même pas, au risque de faire le plus souvent bon marché de toutes les garanties libérales, ils forment le gros de l'armée dont se sert l'impérieux chancelier. L'opposition de son côté ne laisse pas d'avoir eu quelques succès dans les élections; sans cesser d'être une mi-

norité, elle rentre au parlement assez compacte, au nombre de plus de quatre-vingts membres catholiques ou protestans, ou particularistes, formant ce qu'on appelle le centre sous la direction d'un homme de talent et de ressources, l'ancien ministre du roi de Hanovre, M. Windthorst, et par une singularité de plus, c'est ce parti qui prend aujourd'hui le rôle libéral. C'est lui qui proteste contre la politique religieuse du ministère, qui plaide la cause de la presse, qui réclame l'extension du droit électoral. Dans ces conditions parlementaires renouvelées par les élections, mais qui n'ont assurément rien d'embarrassant pour le gouvernement, quelle est la signification du retour soudain de M. de Bismarck à la présidence du cabinet de Berlin?

Il y a un an, M. de Bismarck se retirait en quelque sorte dans son rôle de chancelier de l'empire, laissant la place de chef du cabinet prussien au général de Roon. Aujourd'hui le général de Roon s'efface à son tour devant le chancelier, qui redevient président du ministère de Berlin, concentrant plus que jamais entre ses mains tous les fils des affaires prussiennes et allemandes. Le changement qui vient de s'accomplir à Berlin n'est-il que la réalisation d'une pensée conçue au moment où les affaires de la France pouvaient se compliquer par suite d'une restauration monarchique? M. de Bismarck a-t-il été conduit à se préoccuper des symptômes de mécontentement, même des résistances qui se manifestent dans certaines parties de l'Allemagne en présence des projets ou des efforts qui tendent à compléter l'unification de l'empire? Le chancelier a-t-il voulu être personnellement sur la brèche pour pousser à fond l'exécution des lois religieuses votées il y a quelques mois? Il y a peut-être un peu de tout cela. Toujours est-il que les victorieux eux-mêmes, à ce qu'il paraît, ont leurs embarras. Le roi de Bavière n'aime pas les couleurs prussiennes et regimbe contre les coups de férule de Berlin. Le changement de règne qui vient d'avoir lieu en Saxe par suite de la mort du roi Jean semble avoir été le prétexte ou l'occasion de certains froissemens, et il y a eu depuis peu, dit-on, des manifestations assez singulières dans l'armée saxonne, des officiers se seraient engagés à ne plus porter la croix de fer décernée par le roi de Prusse. D'un autre côté, si accoutumé qu'on soit à vaincre, et eût-on même, pour conduire ces sortes de guerres, l'appui des « nationaux-libéraux, » ce n'est peut-être pas toujours une besogne facile de batailler avec les chefs d'une église. M. de Bismarck, après avoir déclaré la guerre au pape, se constitue pape lui-même. Il fait des évêques « vieux-catholiques, » qu'il pourvoit de copieus bénéfices, et il est sur le point de déposer, peut-être de faire incarcérer, l'archevêque de Posen, l'évêque de Paderborn, sans parler de toutes les condamnations prononcées depuis quelque temps contre des ecclésiastiques de tout ordre. M. de Bismarck se pique décidément d'honneur dans cette guerre qu'il

a entreprise; sa politique a trouvé une sanction de plus dans les élections dernières, et il sera certainement soutenu par son parlement. C'est là l'intérêt de cette session nouvelle qui vient de s'ouvrir, et puisque M. de Bismarck n'aura plus à surmer, à nouer des alliances contre la monarchie en France, il bataillera contre les évêques et les prêtres!

Cette malheureuse monarchie, un moment apparue à l'horizon, était devenue en vérité un fantôme pour bien des esprits en Europe. Le fantôme s'est évanoui, et s'il est un pays où, ce moment de trouble passé, la politique doive revenir à ses traditions naturelles, c'est l'Italie. Là aussi le parlement vient de s'ouvrir, et le discours par lequel le roi Victor-Emmanuel a inauguré la session nouvelle laisse percer ce sentiment légitime de satisfaction d'un souverain qui voit ses espérances comblées, qui, après être arrivé à ouvrir le parlement à Rome, n'a plus à demander pour son pays que le respect de son indépendance reconquise, un avenir garanti par la paix, par le développement de toutes les ressources nationales. L'Italie est trop pratique pour se jeter dans les vastes combinaisons et même dans les guerres religieuses où M. de Bismarck voudrait l'entraîner. Qu'y gagnerait-elle? Elle irait au-devant de difficultés intérieures qui n'existent pas réellement pour elle. Elle compliquerait, elle aggraverait et elle finirait par compromettre sans motif une situation qu'elle s'est appliquée jusqu'ici à pallier par un esprit de libéralisme et de modération. Elle a bien assez à faire chez elle. La plus grave question faite pour l'occuper est celle de ses finances, dont le président du conseil, M. Minghetti, vient de résumer les conditions dans un savant et lumineux exposé qui complète le discours du roi, qui l'accentue même dans le sens pacifique.

Que le roi Victor-Emmanuel, qui ne parle dans sa harangue ni de la France, ni de l'Angleterre, ni de la Russie, ait cru devoir parler d'une façon particulière de l'Autriche et de l'Allemagne en rappelant le voyage qu'il a fait cet été à Vienne et à Berlin, ce n'est point assurément le signe d'une politique engagée dans des alliances compromettantes. L'Italie, quoi qu'on en dise, n'est pas plus liée aujourd'hui avec l'Allemagne qu'elle ne l'était il y a un an, ou, si l'on veut, elle est liée au même degré, c'est-à-dire que, si elle se sent menacée, elle est invinciblement portée à chercher des appuis; si elle se sent respectée dans son existence nationale, elle va naturellement là où ses sympathies et ses intérêts l'appellent. C'est au nouveau ministre français des affaires étrangères de s'inspirer de cette situation, et de bien comprendre qu'il n'y a qu'à le vouloir pour que la France ait à Rome et en Italie la place privilégiée qu'elle doit avoir. Il paraît s'en être occupé dès les premiers moments, et, si M. Fournier ne doit pas revenir à Rome, il serait remplacé, dit-on, par un homme dont le nom serait certainement le gage des dispositions les plus franches, les plus sympathiques. Le nouveau ré-

présentant de la France à Rome serait notre ministre actuel à Washington, M. le marquis de Noailles, esprit libéral, éclairé, sympathique à toutes les causes généreuses, et fait pour bien servir la France en la faisant aimer, en donnant à notre diplomatie au-delà des Alpes le caractère de cordialité qui peut la rendre efficace.

Que devient cependant l'Espagne aujourd'hui? Est-ce la dictature qui règne à Madrid? La république représentée par le chef actuel du gouvernement, M. Castelar, a-t-elle l'air de se fonder ou fait-elle quelque progrès? M. Castelar y met à coup sûr tout ce qu'il a de bonne volonté; malheureusement ce qu'il a de pouvoir réel n'égale ni sa bonne volonté, ni son imagination, ni son talent d'orateur, et l'Espagne tourne dans le même cercle d'anarchie, ayant à se débattre entre l'insurrection communiste, toujours maîtresse de Carthagène, et l'insurrection carliste, toujours maîtresse des provinces du nord. Ce qui se passe à Carthagène serait certes difficile à dire. Voilà des mois que cette ville populeuse et commerçante est au pouvoir d'un gouvernement révolutionnaire multiple, confus, où apparemment sous prétexte de liberté il y a un ancien marchand de nègres. On a envoyé des troupes pour réduire l'insurrection, on a fini par être obligé d'entreprendre un siège en règle par terre, en même temps que quelques navires bloquent le port du côté de la mer. Jusqu'ici tout a été inutile, et maintenant il faut en venir à un bombardement qui a déjà commencé. — Ce qui se passe dans les provinces du nord n'est guère plus favorable. On a expédié, il y a quelque temps, de Madrid un nouveau chef militaire, le général Moriones, qui allait sans plus tarder en finir avec les carlistes. Moriones est arrivé, il a mis d'abord une prudente lenteur à s'organiser, puis il a fini par livrer bataille, et il a remporté une grande victoire, au dire des bulletins officiels; malheureusement le lendemain il était réduit à battre en retraite, il n'a plus recommencé depuis, et par le fait les carlistes restent maîtres de ces provinces du nord, sauf les villes, dont les plus importantes sont bloquées. Toute communication est à peu près coupée avec Pampelune, Tolosa, Saint-Sébastien. Le quartier-général du prétendant est à Estella, d'où l'on ne peut le déloger.

Comme si ce n'était pas assez cependant, voilà une complication de plus et non la moins grave, une complication extérieure. Un navire espagnol a eu le malheur de prendre aux Antilles, dans les eaux de la Jamaïque, un bâtiment, le *Virginus*, naviguant sous le pavillon américain et accusé d'aller porter du secours à l'insurrection cubaine. Le bâtiment, pris comme corsaire, a été conduit à Santiago de Cuba, où le gouvernement militaire, après ou sans jugement, a fait fusiller une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles étaient le général américain Ryan, de New-York, un fils de Céspedes, le chef principal de l'insurrection cubaine. Un cri d'indignation s'est immédiatement élevé aux États-Unis,

on ne parlait de rien moins que de se jeter de vive force sur l'île de Cuba. Dans tous les cas, le ministre américain à Madrid, le général Sickles, a reçu l'ordre de demander les réparations les plus éclatantes; mais ce n'est pas tout : il s'est trouvé que parmi les personnes fusillées à Santiago de Cuba il y avait quelques Anglais, et voilà l'Angleterre de son côté nécessairement obligée de prendre l'Espagne à partie. Que peut le gouvernement de Madrid? S'il subit la nécessité inexorable, s'il donne les satisfactions qu'on lui demande, il est exposé à voir le patriotisme espagnol se soulever contre lui; s'il refuse, s'il fait bonne contenance, ce serait donc la guerre avec les États-Unis? De toute façon, c'est probablement la perte définitive de l'île de Cuba, que l'Espagne dispute depuis quelques années à une insurrection qu'elle ne peut parvenir à réduire. Voilà donc où en est pour le moment l'Espagne : la guerre civile ravageant les provinces du continent, l'île de Cuba plus que jamais compromise. C'est le triste fruit de l'anarchie et des révolutions qui épuisent ce généreux et malheureux pays.

CH. DE MAZADE.

THÉÂTRES.

GYMNASE. — *Monsieur Alphonse*, pièce en trois actes de M. Alexandre Dumas.

A mesure que les vrais talens se font rares, ceux qui nous restent nous deviennent plus chers : leurs erreurs ou leurs défaillances nous attristent davantage, leurs triomphes nous touchent de plus près. Lorsqu'on vit M. Alexandre Dumas se fourvoyer dans une route où il était décidément impossible de le suivre, s'enfoncer dans les brouillards d'une métaphysique obscure et bizarre, on pouvait s'inquiéter sérieusement de cette fâcheuse aberration qui menaçait de faire perdre à la scène française une de ses gloires. Le retour soudain que M. Alexandre Dumas vient de faire sur lui-même est un signe de force, une promesse d'avenir : il a retrouvé sa voie et obtenu un succès des plus francs et des plus mérités avec une pièce simple, émouvante, saine, honnête, qui possède la qualité la plus essentielle de toute œuvre dramatique, la vie. Averti par la froideur que gardait le public chaque fois qu'il le convoquait au prêche, M. Dumas, sans renoncer précisément à ses visées de moraliste, a compris que le seul moyen de se faire écouter était d'incarner ses idées dans des personnages vivans, de les faire jaillir du choc des caractères, du conflit des passions et des lois, de les imposer non par des déclamations, mais par cet argument qui appartient en propre à l'art dramatique, — la terreur et la pitié. Il s'est re-

cueilli, il est redevenu l'observateur fin et pénétrant des côtés pratiques de la vie qui entre dans le vif des mœurs de son temps, sondant les plaies et mettant à nu les faiblesses de l'organisation sociale par l'éloquence des faits et la logique des situations. Dans la pièce nouvelle, il s'agit toujours un peu, à la vérité, de la révision du code civil, mais la *thèse* s'efface pour laisser toute la place à la langue de feu que parle la passion et aux généreuses émotions du cœur. Ce n'est pas à dire qu'on ne puisse discuter la supposition sur laquelle repose la pièce; mais, ce point de départ une fois accepté, — et le spectateur n'a pas le temps d'y réfléchir, — les péripéties se développent d'une manière naturelle et pour ainsi dire spontanée jusqu'au dénoûment, provoquant tour à tour le rire et les larmes.

Voici, en quelques mots, le sujet de ce drame. Raymonde, la jeune femme du commandant de Montaiglin, avait été, avant son mariage, la victime d'un lâche séducteur; elle a caché à son mari l'existence d'une fille qu'elle fait élever chez des paysans et qu'elle aime tendrement. Son mari l'adore, et depuis deux ans elle cherche à le dédommager de sa supercherie par un dévouement sans bornes, quand l'amant reparait. Octave a surveillé de loin l'éducation de la jeune Adrienne, qui ne le connaît que sous le nom de *Monsieur Alphonse*; il est sur le point d'épouser une veuve riche, plus âgée que lui, ancienne servante d'auberge, dont il... escompte les bonnes grâces. Cependant il craint de lui avouer qu'il a un enfant; il se souvient alors que le commandant a été l'ami intime de son père, et il imagine de lui confier sa fille. C'est là peut-être le côté faible de l'intrigue : le plan d'Octave est trop plein de dangers pour paraître habile et logique. Quoi qu'il en soit, le commandant, après avoir sermonné son jeune ami, accepte, et sa prompte décision fait taire les scrupules de Raymonde. La jeune fille n'est pas loin, Octave l'amène, elle se jette dans les bras de sa mère; elle est déjà prudente et discrète, elle saura cacher sa joie devant son père adoptif. D'ailleurs le commandant va reprendre la mer, il ne s'apercevra de rien. Il est déjà si charmé d'Adrienne qu'il dit à Octave : « Tu sais, si tu en as une autre comme ça, tu peux l'amener! » Par malheur, M^{me} Guichard est jalouse de son amant; elle l'a suivi, a vu Octave avec sa fille, et lui arrache l'aveu de son péché de jeunesse; elle finit par lui pardonner et lui offre d'adopter son enfant, qui n'a plus de mère, Octave le lui jure. Ce dernier ne sait quelles raisons lui donner pour refuser cette proposition; mais Raymonde ne veut plus se séparer de sa fille. Elle s'efforce de convaincre M. de Montaiglin qu'on ne peut confier Adrienne à une femme sans éducation; elle s'échauffe à mesure qu'elle plaide sa cause, elle s'emporte contre Octave : tout à coup elle rencontre le regard de son mari, et elle comprend qu'elle s'est trahie. Brisée par la douleur, elle tombe à genoux. Le commandant, un instant

ébloui par la terrible lumière qui s'est faite, se retrouve lui-même; il prend son parti, et il pardonne sans phrases. Il ne sera pas généreux à demi; *Monsieur Alphonse* ayant refusé de reconnaître sa fille, M. de Montaignin s'en déclare le père et force Octave de signer l'acte de reconnaissance comme témoin, en dédaignant la réparation qu'Octave croit devoir lui offrir. Tout n'est pas fini cependant. M^{me} Guichard, cédant à une inspiration de son cœur, est allée de son côté à la mairie reconnaître Adrienne comme sa fille, afin de couper court au débat qui s'est élevé. Lorsqu'elle apprend ce qui s'est passé pendant son absence, elle conçoit des soupçons, et une épreuve qu'elle fait subir à M^{me} de Montaignin lui révèle le douloureux secret de la mère d'Adrienne. Cette dernière découverte la fixe définitivement sur le caractère de son amant, et *Monsieur Alphonse* est chassé avec mépris. Le commandant ira faire un séjour aux colonies avec sa femme et sa fille.

Tous les personnages de cette pièce sont étudiés sur le vif et rendus avec une étonnante vérité. Les artistes qui les représentent ont leur bonne part dans le succès obtenu : ils se sont montrés à la hauteur de leur tâche. Il fallait de la part d'un débutant (M. Achard) quelque courage pour affronter le rôle ingrat de *Monsieur Alphonse*, car le spectateur ne peut se défendre d'un certain malaise en présence de ce personnage douteux. Les gauloiseries de la veuve choqueront peut-être les délicats; on peut l'excuser en lui disant avec Voltaire : Répandez sur vos adversaires le sel dont il a plu à Dieu de favoriser votre conversation.

ESSAIS ET NOTICES.

LES ORIGINES ET LE CARACTÈRE DE L'ANTRUSTIONAT.

La Trustis et l'antrustion royal sous les deux premières races, par Maximin Deloche, membre de l'Institut; Paris, Imprimerie nationale, 1873.

Depuis tantôt trois siècles, l'histoire de nos origines nationales sous les deux dynasties franques a été l'objet de très nombreux travaux. Au moyen âge, les traditions fabuleuses qui se rattachent au berceau de tous les peuples avaient obscurci les premiers temps de la monarchie française, et, par une étrange bizarrerie, aucune de ces traditions ne rappelait la Gaule, Rome ou la Germanie. Les unes remontaient à la Bible et aux fils de Japhet, les autres à l'*Iliade* et aux migrations troyennes. Frédégaire, dans sa *Chronique*, donne pour aïeux directs aux Mérovingiens *Francus* ou *Francion*, prétendu fils de Priam; Dagobert s'honore de descendre du noble sang des Troyens. Charles le Chauve invoque la même généalogie; la fable s'impose jusqu'au xvi^e siècle. Enfin en

1557 un jésuite, le père Lacarry, proteste pour la première fois contre ce mensonge historique dans un livre aussi bizarre que savant, intitulé : *Discours non plus mélancolique que de diverses choses qui appartiennent à notre France*. Dès ce moment, l'érudition entre dans la voie des recherches positives, Claude Fauchet, Pithou, Étienne Pasquier, commencent à débrouiller le chaos des invasions franques, à chercher aux Mérovingiens d'autres aïeux que le petit-fils de Laomédon. Du Cange et Baluze éclairent à leur tour d'une vive lumière ce côté jusqu'alors ténébreux de nos annales. Montesquieu, Mably, Dubos, Boulainvilliers, l'abbé de Gourcy au XVIII^e siècle, et de notre temps même MM. Guérard, Nandet, de Péigny, Pardessus, Lehuërou, Augustin Thierry, Fauriel, Guizot, ont abordé par l'ensemble ou le détail les questions qui se rattachent à l'établissement des peuplades germaniques dans la Gaule, à la condition des terres et des personnes, au gouvernement, aux institutions publiques, sous les dynasties mérovingienne et carlovingienne.

L'Allemagne s'est montrée, à l'égard de cette période historique, plus curieuse encore que la France, parce qu'elle lui rappelait des idées de conquête, et il n'est pas au-delà du Rhin une seule université qui n'ait produit quelques thèses et quelques volumes sur Frédégonde ou Brunehaut, Gondovald ou Charles de Lorraine. Les dissertations sur les maires du palais formeraient à elles seules une petite bibliothèque. MM. Pertz, Luden, Waitz, Bonnell, Zinkeisen, Schoene, Leo, Zoëpfl, bien d'autres encore, se sont livrés au sujet de ces personnages aux plus patientes recherches; mais sur ce point, comme sur la plupart de ceux qui se rapportent à la société gallo-franque, la lumière est loin d'être faite. Il n'est pas un seul docteur allemand qui soit d'accord avec ses collègues, et chez nous les avis ne sont pas moins partagés. Chateaubriand voit dans les maires des chefs librement élus par leurs compagnons; Lehuërou assimile leurs fonctions à celles du *europalate* de l'empire byzantin; Sismondi prétend qu'il y en avait deux auprès du même roi investis chacun d'attributions différentes, et tandis que les uns les regardent comme les agens de l'aristocratie franque, et attribuent leur élévation à cette aristocratie, d'autres cherchent le point de départ de leur fortune dans les relations adultères qui unissaient Landry à Frédégonde, et Protadius à Brunehaut. Les mêmes divergences d'opinion se produisent au sujet de la succession royale sous les Mérovingiens. Les uns veulent que la couronne ait été *élective*, d'autres, comme Vertot, Fauchet et Bignon, qu'elle ait été *élective héréditaire*; d'autres enfin, comme Fonce-magne, prétendent qu'elle était purement *successive*. S'agit-il de l'organisation judiciaire, nous nous trouvons en présence des mêmes incertitudes et de la même obscurité. Quels étaient ces rachimourgs, ces scabins, ces sagibarons, ces *boni homines*, qui assistaient aux plaids locaux, ces *proceres* ou *optimates*, qui jugeaient dans la cour du roi les causes politiques

et celles où se trouvaient engagés les évêques et les personnes de haut rang? Les textes anciens ne le disent pas, ils se bornent à les mentionner, et quand on cherche dans les livres modernes des explications claires et précises, on n'y trouve le plus souvent que des indications vagues et contradictoires, car les ténèbres qui couvrent ces temps si loin de nous ont permis à toutes les hypothèses de se produire.

Il n'est pas sous les deux premières races une seule institution, une seule fonction administrative, une seule condition sociale qui n'ait donné lieu à quelque controverse. La *truste royale* et le titre d'*antrustion* ont particulièrement soulevé de vives polémiques, et provoqué de nombreux dissentimens entre les érudits, en France aussi bien qu'en Allemagne. M. Deloche, dans un livre qu'il vient de publier, a entrepris de résoudre la question, et tout en faisant quelques réserves sur un très petit nombre d'ailleurs des interprétations nouvelles qu'il propose, nous devons lui rendre cette justice, qu'il a porté dans ses recherches une rare sagacité, et procédé avec une rigueur mathématique que l'on cherche trop souvent en vain dans les travaux d'histoire.

Que faut-il entendre au juste, se demande d'abord M. Deloche, par ce mot *trustis*, qui tient une si grande place dans les textes de la période franque? quel est le sens que lui ont attribué les écrivains modernes? Ici nous nous trouvons en présence des contradictions que nous avons signalées. Canciani, Garnier, Guérard, Grimm, Waitz, donnent chacun à l'institution de la *trustis* un caractère différent, mais toujours un caractère unique. M. Deloche analyse leurs systèmes; il établit d'une manière péremptoire que parmi ces systèmes il n'en est aucun qui reçoive des textes une pleine et entière confirmation, et l'explication qu'il propose nous paraît très concluante. La *trustis*, dit-il, n'était rien autre chose que le compagnonnage guerrier, et l'*antrustion* le compagnon volontaire des rois francs. C'était là le sens général de ces deux mots; mais ce sens subit, suivant les textes, quelques modifications : il exprime tantôt l'assistance que les Francs juraient au roi, et non, comme on l'a quelquefois prétendu, la protection que le roi accordait aux Francs, — tantôt la condition, l'état social et politique de ceux qui avaient promis cette assistance, — tantôt enfin il s'applique à l'ensemble des individus liés par leur serment envers le prince. « Ces modes d'emploi différens d'un même terme, dit M. Deloche, ont un lien commun : l'idée de l'assistance armée et du dévouement personnel promis au roi, et je dois faire remarquer qu'ils ne se présentent pas dans un ordre chronologique et comme ayant été successivement usités, chacun à l'exclusion des deux autres pendant le temps de sa durée; ils ont au contraire existé simultanément, comme le prouvent les dates des documens cités. »

Après avoir très nettement indiqué ce qu'était la *truste*, M. Deloche

démonte, pour ainsi dire, pièce à pièce tous les rouages de cette institution. Il montre d'abord, contrairement à l'opinion de M. Guérard, que les femmes n'étaient point admises à l'antrusionat, par la raison bien simple qu'il leur était impossible de remplir un rôle essentiellement militaire; les hommes libres de race franque en ont seuls fait partie dans les premiers temps de la conquête, et ce n'est que sous les derniers successeurs de Clovis qu'on y voit figurer à côté d'eux des Gallo-Romains.

Quand un guerrier franc voulait obtenir le titre d'antrusion, il faisait demander, pour lui et pour sa clientèle militaire, une audience au comte du palais ou au roi lui-même. L'audience obtenue, il se présentait avec ses hommes devant le prince et lui jurait pour lui et pour les siens aide et fidélité. L'admission prononcée, il en était dressé procès-verbal, et le récipiendaire en recevait une copie. A dater de ce moment, les nouveaux antrusions appartenaient aux rangs les plus élevés de la société franque. Les uns étaient investis des fonctions de duc ou de comte; les autres recevaient des terres à titre de bénéfices, ou à défaut de terres des présens qui consistaient en armes, en chevaux, en argent monnayé, ce qui était de tout point conforme aux coutumes nationales des Germains.

Outre les prérogatives générales qu'il partageait avec tous les hommes libres ayant droit de cité, l'antrusion jouissait, en vertu de son titre, de privilèges spéciaux. Sa vie, dans les compositions pénales, était évaluée au triple de celle d'un Franc de condition ordinaire, soit 600 sols lorsqu'il était victime d'un meurtre simple, et 1800 sols quand le meurtre était accompagné de circonstances aggravantes. Il occupait les premières places, probablement la première après les dignitaires de l'église, dans les cérémonies publiques, les plaids royaux, ainsi qu'à la table du roi; mais, contrairement à ce qu'affirment Montesquieu, Guérard et Pardessus, M. Deloche ne pense pas qu'il ait eu le privilège de ne pouvoir être actionné que devant le tribunal du roi : il était, comme tous les hommes libres, justiciable des plaids locaux présidés par le comte ou le centenier, et ne tombait comme eux sous le coup de la juridiction royale que dans le cas où il refusait de comparaître, après sept assignations, devant les juges ordinaires, ou qu'il cherchait à se dérober par la fuite à l'action des lois.

De même qu'il participait à toutes les prérogatives des hommes libres ayant droit de cité, de même l'antrusion était soumis à tous leurs devoirs; il avait en outre des obligations spéciales qui l'enchaînaient pour ainsi dire à la personne et à la destinée du prince. Il lui devait un dévouement absolu et l'assistance de son bras en tous lieux, envers et contre tous, c'est-à-dire non-seulement à l'armée, devant l'ennemi, mais aussi en temps de paix contre ses ennemis privés; il était tenu de se faire au besoin l'instrument de ses vengeances particulières, et l'ac-

complissement de ce devoir barbare est peut-être entré pour une bonne part dans les meurtres sans nombre qui ont souillé les Mérovingiens. Lorsqu'il manquait à ses engagements, il était privé de son titre, et chacune des causes de sa déchéance répondait à l'une de ses obligations. Ces causes étaient : la trahison envers le souverain, — l'antrustionat contracté sans autorisation avec un autre prince, — la désertion ou le refus de répondre au ban de guerre, — la défense insuffisante de la personne royale en présence d'un danger imminent, — un acte de lâcheté sur le champ de bataille, — l'abandon de la cause du roi dans ses querelles privées. L'antrustionat, étant un engagement conditionnel et d'homme à homme, pouvait cesser du consentement des deux parties, et dans tous les cas il finissait avec la vie du prince vis-à-vis duquel il avait été contracté; on ne peut donc l'assimiler à la noblesse, prise dans le sens moderne que nous y attachons, car il était purement personnel, résiliable et viager; il n'appartenait pas, comme plus tard le titre de comte ou de baron, à des familles investies de prérogatives publiques, exclusives et héréditaires, et M. Deloche dit avec raison que, si on voulait admettre sous les Mérovingiens l'existence d'une sorte de noblesse, il faudrait la chercher dans une qualité immuable, non concessible, transmissible par la naissance, c'est-à-dire dans la qualité d'homme de race franque ou de barbare salien, formant une caste supérieure en droit et en fait au reste de la population, ayant des avantages et des immunités par la seule vertu de l'origine, à l'exclusion des individus d'origine différente.

La *truste* est mentionnée pour la dernière fois en 877 dans le deuxième capitulaire de Quierzy; le nom d'*antrustion* disparaît vers le même temps. Les liens qui unissaient les hommes libres au roi se relâchant de plus en plus sous les derniers Carlovingiens, le vieux compagnonnage germain disparaît devant le régime du vasselage, et vers la fin du x^e siècle le vasselage se transforme à son tour dans le système féodal, qui triomphe définitivement avec l'avènement de la dynastie capétienne.

On le voit par les détails qui précèdent, et qui sont loin d'ailleurs de reproduire tous les faits du livre que nous signalons aux amis de la saine et forte érudition, M. Deloche a exposé avec une grande sûreté de critique les origines et le caractère de l'antrustionat. Il convient d'ajouter que son travail, tout en embrassant dans l'ensemble l'histoire de cette institution, ne s'y enferme pas, et qu'il touche en passant à quelques-unes des questions les plus intéressantes de la période franque. Nous citerons entre autres les passages relatifs à la condition des personnes aux divers degrés de la hiérarchie sociale. C'est comme un long défilé de Gallo-Romains et de barbares où se mêlent toutes les grandeurs et toutes les misères des vainqueurs et des vaincus, les convives du roi et les antrustions, les comtes, les centeniers et les dizainiers, les

recteurs et les grands du palais, les fidèles du roi, les serfs de la glèbe, les ingénus, les lides et une foule d'autres personnages, grands ou petits, désignés sous des noms latins dont il est souvent impossible de reproduire le sens historique par des équivalens français, tels par exemple que les *proceres*, les *potentes*, les *primates*, les *primarii*, les *primores*, les *priores*, les *seniores*, les *aulicolæ*, les *pueri regis*, les *puellæ in verbo regis*, etc. Sans arriver toujours à des interprétations décisives, M. DeLoche donne sur ces divers ordres de personnages des renseignemens nouveaux, et ce n'est pas l'un des côtés les moins curieux de son livre. Il éclaire également avec sagacité l'histoire des origines et des attributions de la royauté barbare inaugurée par Clovis sur la terre gauloise.

Cette royauté se rattache directement au compagnonnage germain; elle a par cela même, dans sa forme primitive, le caractère du patronage bien plus que celui de la souveraineté, et elle préside plutôt qu'elle ne gouverne une société d'hommes libres qui sont presque ses égaux; mais dès les premiers temps de la conquête la population romaine, qui se rallie autour d'elle avec ses habitudes hiérarchiques et administratives, le clergé qui la conseille et qui veut organiser la société civile sur le modèle de la société religieuse en lui donnant pour base le principe d'autorité, poussent la royauté vers le pouvoir unitaire et absolu. Elle se trouve ainsi entraînée par deux courans opposés, au gré desquels elle flotte au hasard. Lorsqu'elle penche vers le despotisme romain, elle trouve devant elle ses leudes et ses fidèles, qui ont toujours le droit de la désavouer, de se placer dans la recommandation d'un autre prince, et de la combattre, si la fantaisie leur en prend. Ne pouvant imposer aux hommes de sa race l'obéissance par le droit, elle achète leur concours par des bienfaits; elle leur donne des terres, à titre viager d'abord, et plus tard à titre héréditaire, et c'est là une cause irrémédiable d'affaiblissement, car la royauté crée autour d'elle, par les aliénations territoriales, une classe de guerriers propriétaires, qui cherchent et qui trouvent un nouveau point d'appui pour leur indépendance dans la possession du sol : quand elle essaie de transformer le patronage en souveraineté effective, les forces anarchiques de la société se liguent contre elle et l'écrasent, et malgré l'effort d'organisation gouvernementale qu'elle tente dès les premiers jours de la conquête, elle est à peine debout qu'elle penche déjà vers la ruine. La royauté franque est du reste l'image fidèle et vivante de la société au milieu de laquelle elle s'est développée. Cette société, suivant le mot d'un écrivain du vi^e siècle, était un chaos où Dieu broyait les peuples pour les rajeunir; mais déjà de ce chaos se dégageaient quelques-uns des élémens du monde moderne, et l'anarchie franque n'est que la préface des temps féodaux et de la monarchie capétienne. Le vassal carlovingien, qui succède aux leudes et aux antrustions, devient le baron du moyen âge. Les princes francs, en faisant revivre les traditions de la Rome impériale, en com-

battant les libertés publiques, en s'alliant avec l'église, léguent à Hugues Capet et à ses successeurs la notion du despotisme, car déjà aux yeux des petits-fils de Clovis le pouvoir royal était ce qu'il fut pour Louis XIV, non plus une délégation des peuples, mais un don du ciel, un privilège immense et inviolable qui absorbait tous les droits, élevait le souverain au-dessus des autres hommes et en faisait comme l'image de la Divinité sur la terre.

M. Deloche, en bien des pages de son remarquable livre, mentionne les travaux des Allemands; il les discute toujours avec impartialité, les réfute au besoin et les cite quelquefois avec éloge. Quant à nous, sans chercher le moins du monde à contester leur mérite, nous nous sommes demandé plus d'une fois si nos voisins d'outre-Rhin ont bien réellement sur nous, dans les choses de l'érudition, la supériorité que certains esprits se plaisent à leur attribuer. Il y aurait là le sujet d'une curieuse étude, et nous pensons, en laissant de côté tout amour-propre national, que la comparaison ne serait pas à notre désavantage. L'Allemagne en effet, parmi les publications d'ailleurs fort remarquables de ses académies et de ses sociétés savantes, compte-t-elle des collections qu'elle puisse opposer à cette immense encyclopédie, où elle n'a cessé de puiser depuis cent cinquante ans et qu'on appelle les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*? En fait de recherches patientes et profondes, a-t-elle fait mieux que l'*Histoire littéraire de la France*, les préfaces des *Ordonnances*, ou celles du recueil de dom Bouquet? Elle a de savans éditeurs de textes mérovingiens et carlovingiens, mais Baluze les a précédés de près de deux siècles! Elle a de très remarquables lexicographes, mais nous avons Du Gange, et lui seul nous suffirait contre tous; elle a d'éminens orientalistes, mais nous avons Champollion, Sacy et Eugène Burnouf; elle a de savans annalistes ecclésiastiques, mais nous avons Mabillon, Lecoigneux, Martene, Fleury, Labbe, d'Achéry, Claude de Vert, et toute l'école des bénédictins; elle a sans aucun doute réalisé depuis un siècle de grands progrès dans les diverses branches des études historiques, mais elle n'est venue qu'après nous dans les voies que nous lui avons ouvertes, et s'il fallait établir un parallèle pour notre temps même et dans la spécialité des travaux dont nous nous occupons ici, nous pourrions en toute confiance opposer à la science germanique des Merkel, des Grimm, des Gaupp, des Eichhorn, et même de MM. Roth et Georg Waitz, les *proceres* de l'érudition transrhénane, la science gauloise des Naudet, des Guérard, des Pétigny, des Lehuërou, des Pardessus, des de Rozière, en ajoutant à ces noms celui de M. Deloche, qui comptera désormais aux premiers rangs des autorités de la critique historique contemporaine.

CHARLES LOUANDRE.

L'ESPAGNE POLITIQUE

QUATRIÈME PARTIE (1).

LES CRISES DE LA RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE.
— LES CONSTITUTIONNELS ET LES ALPHONSISTES.

I.

Le 23 avril, le 1^{er} juin et le 8 septembre de cette année sont trois dates marquantes dans l'histoire de la république espagnole. Le 23 avril, elle remporta une éclatante victoire dont les suites ont été funestes. Au commencement de juin, elle fut proclamée par une assemblée unanime comme gouvernement définitif et régulier, et le premier usage qu'elle fit de son pouvoir fut de courir aux abîmes. En septembre, elle se sauva par sa pénitence et son amendement. Les anciens avaient raison de se défier du bonheur, et Némésis, quoi qu'en dise le poète, n'est pas toujours *une tardive déesse*.

Les sourds désaccords qui travaillaient le gouvernement provisoire portaient la plupart sur les nominations à faire, sur les exclusions à prononcer, sur les changemens dans le personnel. Quelques-uns des ministres, qui préféraient leur clientèle à la république, écoutaient avec trop de complaisance les requêtes des solliciteurs; ils consentaient à de regrettables destitutions dans le dessein de pourvoir avantagement les amis de leurs amis, ou de satisfaire un importun qui pouvait devenir dangereux. Les autres, craignant de désorganiser les services publics, tenaient tête aux ambitions effré-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} septembre, du 1^{er} octobre et du 15 novembre.

nées, aux vengeances implacables qui assiégeaient les portes de leurs bureaux; ils pensaient qu'en matière d'administration la capacité est un titre plus sérieux que l'orthodoxie politique. Un autre point en litige était la reconstitution du corps d'artillerie, qui avait reçu une rude atteinte des démissions collectives acceptées par le précédent gouvernement. Des officiers instruits avaient été remplacés par des sergens désireux de bien faire; mais le zèle ne supplée pas à la science. Les démissionnaires ne demandaient qu'à rentrer au service, à la seule condition qu'ils ne seraient pas exposés à recevoir des ordres du général Hidalgo. Plusieurs ministres, ne regardant qu'à l'intérêt de l'armée, étaient d'avis de les réintégrer dans leurs fonctions; leurs collègues au contraire refusaient obstinément de confier de nouveau les canons à des mains suspectes d'alphonssisme. Chaque matin, on promettait le prochain règlement de cette affaire délicate; chaque soir, on annonçait que de nouvelles difficultés avaient surgi. Elles n'ont été résolues que longtemps après par M. Castelar, lorsque, devenu président du pouvoir exécutif, il a fait prévaloir la politique de confiance et de conciliation.

En général, quel que fût l'objet de ses délibérations, deux tendances opposées se manifestaient dans le conseil. La majorité des ministres estimait que les mesures les plus populaires sont toujours les meilleures, la minorité que, sous peine de s'en aller à la dérive, le pilote doit quelquefois ruser avec le vent, et que résister est une partie de l'art de gouverner. Les uns tenaient qu'on n'implante les révolutions qu'en s'appuyant sur les révolutionnaires, les autres que, pour les asseoir définitivement, il faut les faire agréer des conservateurs. Ceux-là étaient avant tout des hommes de parti, ceux-ci étaient des patriotes. L'un de ces derniers n'a pas craint de dire : « Il est une chose que je préfère au fédéralisme, c'est la république, et il est une chose que je préfère à la république elle-même, c'est l'Espagne. » Cependant on s'était promis de ne se point brouiller jusqu'à la convocation des nouvelles cortès, et, quelques dégoûts qu'éprouvât la minorité, elle s'en exprimait discrètement et demeurait à son poste. Le public s'apercevait bien à d'incessans cahots, à de brusques arrêts, que l'attelage était divisé, que les chevaux tiraient qui à droite, qui à gauche; mais quand on les interrogeait, ils répondaient d'une seule voix qu'ils étaient d'intelligence, qu'ils n'avaient entre eux tous qu'une âme et qu'une république.

Ces dissidences qu'on exagérait, le progrès de l'anarchie, l'impunité dont jouissaient les factieux, le mécontentement et les inquiétudes qui s'emparaient de la bourgeoisie, d'autres circonstances encore avaient dès le mois d'avril relevé le courage et les espérances des radicaux. Les cortès, où ils dominaient, n'étaient pas encore

dissoutes; elles s'étaient prorogées en déléguant leurs pouvoirs à une commission permanente qui citait les ministres à sa barre. Les interrogatoires qu'elle leur faisait subir étaient de semaine en semaine plus pressans, et trahissaient des amertumes mal contenues, des projets qu'on n'avouait pas encore. Elle leur demandait compte également de ce qu'ils faisaient, de ce qu'ils ne faisaient pas et de ce qu'ils laissaient faire; elle leur signifiait en toute rencontre qu'ils tenaient leur autorité de l'assemblée qui les avait nommés. Elle exigeait en quelque sorte qu'ils renouvelassent leur acte d'allégeance, et les traitait en commis qu'on peut d'un jour à l'autre casser aux gages. Les ministres essayaient ces hauteurs et ces remontrances avec une tranquillité ironique que rien ne déconcertait. Ils représentaient à leurs censeurs qu'il n'y a point de fête sans vitres cassées, point de révolution sans quelques désordres dans les rues, les assurant au surplus que le gouvernement n'avait garde de composer avec l'émeute, que les troubles dont on se plaignait touchaient à leur terme, que la situation s'améliorait à vue d'œil. En ce qui concernait les droits respectifs du conseil exécutif et des cortès, ils se contentaient d'insinuer que le mérite n'est pas grand de souffrir ce qu'on ne peut empêcher, qu'en remettant les portefeuilles aux républicains les radicaux avaient fait de nécessité vertu, et s'étaient imposé un renoncement humiliant pour se préserver d'un désastre, que les fictions constitutionnelles n'ont de prestige que dans les jours tranquilles, qu'au lendemain d'une révolution le droit appartient à qui dispose de la force. Sans contredit, la commission permanente aurait eu quelque peine à convertir à ses doctrines les volontaires de la liberté qui, coiffés de casquettes rouges, défilaient perpétuellement dans les rues de Madrid aux sons de *la Marseillaise* et aux cris mille fois répétés de *viva la federal!*

En même temps qu'ils conversaient aigrement avec les ministres, les radicaux s'étaient mis à négocier avec les conservateurs. Quoiqu'ils eussent peu de goût les uns pour les autres, le danger commun les rapprochait. Conservateurs et radicaux avaient les mêmes griefs, les mêmes appréhensions. Ils s'accordaient à penser que la faiblesse du gouvernement, ses fâcheux compromis, son indulgence excessive pour les brouillons et les casse-cous du parti intransigeant, préparaient à l'Espagne un redoutable avenir. Ils étaient également convaincus que, si le pouvoir exécutif n'était pas changé avant l'élection des cortès constituantes, l'opposition n'avait aucune chance de s'y faire représenter. La présence de M. Pi au ministère de l'intérieur assurait d'avance le triomphe des candidatures fédéralistes. D'ailleurs, le gouvernement fût-il résolu à respecter la liberté des comices, son autorité étant méconnue dans un grand

nombre de provinces, il ne pouvait répondre que de ses intentions. Il était hors de doute que le *partido de la porra* et les *trabucos* monteraient la garde autour des urnes et n'en laisseraient approcher que les électeurs bien pensans.

Le seul moyen qu'eussent les partis évincés de prendre leurs sûretés et de parer aux périls de la situation était de se saisir du pouvoir. Ils conçurent le hardi dessein de battre en brèche le ministère et de le contraindre à se retirer. La commission permanente avait plus d'une fois témoigné bruyamment les alarmes trop fondées que lui inspiraient les succès des carlistes dans le nord, l'ascendant croissant des séditeux dans le midi. Il fut convenu qu'au premier jour elle proclamerait la nécessité de rappeler les cortès dans le plus bref délai. A peine réunie, l'assemblée devait signifier aux ministres qu'ils n'avaient plus sa confiance et pourvoir à leur remplacement. Ce projet avait une apparence de légalité; dans le fait, c'était une infraction manifeste au traité tacite qui, moyennant le retour de tous les portefeuilles aux républicains, avait garanti aux cortès radicales un prolongement d'existence.

Il était à croire que les choses ne se passeraient pas en douceur. Pour tenter avec quelque probabilité de succès le coup d'éclat qu'ils méditaient, les radicaux avaient besoin de l'assistance d'un homme d'épée qui eût la pratique et le goût de ces sortes d'aventures. Ils ne pouvaient mieux s'adresser qu'au maréchal Serrano; ils travaillèrent à le mettre dans leurs intérêts. On le savait capable de se présenter seul dans une caserne mal disposée et d'enlever le soldat par un de ces gestes qui se font obéir. Bien qu'il soit à l'âge où l'on est plus soucieux de conserver que d'acquérir, cet homme remarquable, parti de petits commencemens, et depuis comblé par la destinée à ce point qu'en fait de bonheur et d'illustration il n'a plus de souhaits à former, a su garder cependant avec la fraîcheur de son esprit toute la jeunesse de sa volonté et de son courage. Comme au temps de ses débuts, il est au service des occasions; le danger l'attire, il est prêt à jouer le tout pour le tout dans une partie hasardeuse, — ainsi qu'un officier de fortune qui voit la vie devant lui et à qui tout semble léger, — sa tête, sa bourse, sa parole et son épée. Le duc de la Torre écouta les ouvertures de ses anciens adversaires, et prit, à ce qu'il paraît, des engagemens éventuels. En attendant le moment d'agir, on étudiait avec soin les dispositions du peu de troupes que renfermait Madrid, on pratiquait des intelligences dans les corps de garde, on tâtait le poulx aux sergens et aux soldats, ce qui fit dire à un spirituel observateur qu'au printemps dernier la politique espagnole se réduisait à de profondes études psychologiques sur les pelotons. On calculait sur ses doigts toutes les

grandes choses qu'on peut accomplir dans ce monde avec quatre hommes et un caporal.

L'Espagne est le pays des mystères transparens, des secrets publics et des conspirations à ciel ouvert. Tous les pavés de Madrid savaient pertinemment qu'il se tramait quelque chose. On en parlait tout haut dans la ville et dans les faubourgs, dans les cafés comme dans les salons. Quelques-uns des coalisés n'avaient pas l'âme tranquille, prévoyant une lutte acharnée, peut-être malheureuse et suivie de représailles populaires; ils répandaient le bruit que des croix rouges avaient été marquées sur la porte de plus d'une maison. La plupart ressentaient ou affectaient une imperturbable confiance; ils avaient déjà ville gagnée. On annonçait d'avance tous les détails de l'événement, comme on règle le cérémonial d'une fête. En réalité, le complot s'était ébruité avant d'être mûr, et l'assurance qu'on faisait paraître témoignait moins d'un plan fermement délibéré que du désir d'intimider l'ennemi. Il y parut bien à la mollesse avec laquelle l'action fut engagée. La commission permanente se réunit au palais du congrès le dimanche 20 avril. Elle débuta par une sorte de mise en accusation du ministère; un seul ministre, M. Sorni, se présenta pour ouïr ce réquisitoire, auquel il n'opposa que des réponses évasives. Les députés s'indignèrent du peu de déférence que leur marquait le gouvernement, et s'apprêtaient à lui dépêcher un huissier pour le mettre en demeure de comparaître. Tout fut suspendu par la nouvelle que le président du conseil, M. Figueras, venait d'être frappé subitement dans ses plus chères affections. On décida que par égard pour son deuil la séance serait remise au 23. Cet ajournement laissait percer une hésitation qui cherchait à se couvrir d'un prétexte honorable. La commission n'était pas encore bien sûre de sa volonté, elle était bien aise de gagner un peu de temps pour recorder sa leçon. Le gouvernement savait désormais le jour et l'heure où il serait attaqué; on lui accordait un sursis pour se mettre en mesure, et il sut en profiter.

Le matin du 23, le maire de Madrid, qui trempait dans le complot, convoqua, sous prétexte de les passer en revue, tous les bataillons de l'ancienne milice civique, animés des sentimens les plus conservateurs. Un détachement occupa le palais Medinaceli en face du congrès; le reste se concentra dans la *Plaza de Toros*, à quelques pas de l'hôtel du duc de la Torre, qui de son balcon aurait pu les compter et leur faire des signaux. Le vigilant gouverneur civil de la province, M. Estévanez, ne s'était point laissé surprendre. De son côté, il avait mis sur pied tous les nouveaux volontaires en casquette rouge et confié les ministères à leur garde. En quelques heures, Madrid se hérissa de baïonnettes; on s'observait de part et

d'autre d'un air menaçant, tout semblait présager une inévitable collision. L'académie espagnole faisait célébrer ce jour-là dans l'église des religieuses trinitaires un service solennel en l'honneur de Cervantes. L'évêque de La Havane prononça l'oraison funèbre de l'illustre manchot. Il le glorifia d'avoir été un fils obéissant de l'église, et démontra doctement qu'il avait écrit *Don Quichotte* dans la seule vue d'amener les pécheurs à conversion. Il partit de là pour établir que la soumission est le secret du génie, et que l'Espagne devait mettre sa gloire à être catholique dans son gouvernement, catholique dans sa littérature, catholique en philosophie et dans les sciences exactes comme dans l'histoire naturelle. En finissant, il prémunit son auditoire contre les influences pernicieuses d'une nation voisine, contre le vent qui souffle des Pyrénées, contre les idées et la langue de Voltaire. Le contraste était étrange entre ce qui se passait à cette heure dans la rue et ce qui se disait dans cette chapelle. L'église, haranguant la société moderne, n'avait d'autre remède à proposer à ses maux que cette pesante tutelle qui a procuré à l'Espagne, durant des siècles, le repos des cimetières. Il est certain que la mort guérit de tout; mais dans ce siècle les peuples aiment mieux vivre et souffrir. Au demeurant, l'orateur était disert, fleuri; les revenans ont quelquefois l'esprit orné et d'agréables saillies.

Dans l'après-midi, Madrid offrait un spectacle des plus sinistres. Les passans s'attroupaient pour causer à voix basse. La circulation était interrompue sur plus d'une place que la foule obstruait, d'autres rues étaient silencieuses et désertes; beaucoup de boutiques étaient closes. Tout le monde prêtait l'oreille; on attendait de minute en minute le bruit de la première décharge, qui donnerait le signal d'une sanglante mêlée. Sur la foi d'une méprise, il se faisait tout à coup une *corrida*; les curieux s'enfuyaient à toutes jambes, les portes cochères se fermaient précipitamment, la rue se vidait comme par miracle. La cause de l'alerte était le plus souvent un *aguador* maladroit qui avait laissé rouler son tonneau sur le trottoir. Revenus de leur panique, les badauds ne tardaient pas à réparaître et de nouveau humaient le vent. Dans les jours d'émeute, les peuples du midi, plus encore que ceux du nord, sont partagés entre l'inquiétude et le désir de voir, qui finit toujours par l'emporter; la plus vive de leurs passions est la gourmandise des yeux.

Cependant, vers trois heures, la commission permanente était entrée en séance. A l'exception de M. Figueras, qui appartenait à sa douleur, et de M. Pi y Margall, retenu dans son cabinet par d'importantes consultations, tous les ministres s'étaient présentés à l'appel. Le parti radical avait confié à M. Rivero le soin d'atta-

cher le grelot. Longtemps effacé par quelques-uns de ses collègues, il avait repris ce jour-là le premier rôle; il était l'homme de la situation, et, dans la pensée de beaucoup de gens, le chef du nouveau gouvernement qu'on se disposait à proclamer. Les longs discours n'étant plus de saison, on pensait qu'il ne parlerait que pour la forme, qu'après une courte et véhémement préface il réclamerait énergiquement la convocation des cortès, peut-être le changement immédiat du ministère. Son attitude et son langage déconcertèrent toutes les conjectures. Il prononça un verbeux plaidoyer dont le contenu n'étonna pas moins que la longueur. Il signala les services essentiels que les radicaux avaient rendus à la république, la noire ingratitude dont on avait payé leur dévouement. Tel un auteur dramatique qui a fait une pièce en collaboration, et qui, rappelant à son associé les heureuses idées qu'il lui a fournies, lui reproche de s'être fait la part du lion dans le succès et dans les bénéfices. L'orateur alla même jusqu'à insinuer en termes peu couverts que son parti, désabusé depuis longtemps sur les chances de la royauté étrangère, avait travaillé en secret à son renversement; il se vanta que pour sa part, si le roi se fût permis de renouer avec les conservateurs, il n'aurait pas balancé en sa qualité de président à transformer les cortès en convention nationale. Il conclut en demandant aux ministres s'ils ne songeaient pas à rétablir un pacte d'alliance entre les républicains de la veille et les radicaux. A ce prix seulement, ils pouvaient recouvrer la bienveillance des classes moyennes, relever le crédit de l'état, fortifier la discipline dans l'armée. La prudence leur faisait un devoir de donner des gages à leurs anciens alliés, d'ajourner les élections, et de s'entendre avec les cortès radicales pour asseoir solidement la république.

Quel que fût le dessein de M. Rivero, son discours ressemblait beaucoup moins à une déclaration de guerre qu'à une proposition d'accommodement. Il paraissait en appeler à l'équité de ses adversaires, leur mettre le marché à la main. Pouvait-on dire plus clairement : « Nous avons fait une paix fourrée avec les conservateurs, et nous tenons un maréchal dans notre manche; cette alliance vous est bien dangereuse, ne ferez-vous rien pour la rompre? » Si le ministère avait eu quelque inquiétude, ces conclusions inattendues la dissipèrent; il respira, un vainqueur qui demande à traiter confesse qu'il doute de sa victoire. Il répondit par la bouche de M. Castelar que la république se gardait bien de méconnaître les bons offices des radicaux, qu'elle regrettait sincèrement les mésintelligences qui l'avaient brouillée avec ses alliés, que leur impatience était cause de tout le mal, qu'ils avaient paru trop pressés de toucher le prix de leurs services, qu'ils eussent à s'effacer quelque temps encore et à

s'en remettre à l'avenir, qui sûrement les dédommagerait. Après avoir exécuté des variations brillantes sur ce thème, le ministère entonna son refrain favori, déclarant qu'on exagérait à plaisir la gravité de la situation, que sans doute le navire avait essuyé quelques bourrasques, mais que la coque n'était point avariée, et que, pilote et matelots, tout l'équipage ferait son devoir.

Tout à coup le ministre de la guerre, une dépêche à la main, interrompit la discussion, sous prétexte qu'il était survenu un grave incident dont il désirait conférer avec ses collègues. Quelques instans après, le ministère annonçait à la commission permanente que les bataillons de l'ancienne milice, rassemblés dans la *Plaza de Toros*, s'étaient mis en état de révolte et que, toute affaire cessante, il devait s'occuper de réduire les rebelles. C'était dire aux moutons de la fable : Nous traiterons avec vous quand nous aurons eu raison de vos chiens. Déroutée par le tour inattendu qu'avait pris le débat et par ce coup de Jarnac plus imprévu encore, la commission, après une faible résistance, consentit à suspendre sa séance jusqu'au soir. Joseph de Maistre prétend qu'à la guerre on n'est vainqueur ni vaincu qu'en idée, et que l'armée qui lâche pied est celle qui d'avance se sent battue. Il en va de même des commissions; elles sont perdues quand elles se prennent à croire à leur défaite.

Que faisait pendant ce temps le maréchal Serrano? Enfermé dans son hôtel, où lui tenait compagnie un nombreux état-major prêt à recevoir ses ordres, il n'en donnait point, parce qu'il n'en pouvait point donner. Il voulait se présenter au soldat, non comme un chef de mutins, mais comme le défenseur de la loi, représentée par les cortès, et il attendait, pour entrer en campagne, de recevoir de la commission permanente un carré de papier qui lui apprendrait qu'elle l'avait muni de pleins pouvoirs. Les heures se passaient, le papier n'arriva point. Le destin condamnait l'épée du maréchal à demeurer clouée dans son fourreau; elle s'étonnait de cette mésaventure, qui lui était nouvelle.

Actif et résolu, le gouvernement ne perdait pas le temps précieux que lui accordaient les indécisions et les atermoiemens des coalisés. Désormais il pouvait compter sur cette admirable garde civile dont les Espagnols sont justement fiers, et qu'on n'aurait pu détourner de son devoir qu'en lui prouvant que son devoir était douteux. Personne ne s'étant chargé de lui faire cette démonstration, elle ne voyait devant elle que des magistrats et des émeutiers, et son choix était fait. L'artillerie suivit son exemple. Vers sept heures, on entendit rouler dans la rue d'Alcala les canons qui se dirigeaient vers le Prado, et la *Plaza de Toros* fut bientôt étroitement cernée et bloquée. Les bataillons de la milice qui s'y trouvaient renfer-

més ne tardèrent pas à comprendre que la partie était perdue et la résistance impossible. Pour obtenir leur élargissement, ils durent se laisser désarmer, cérémonie plus humiliante encore pour les chefs qui les avaient inutilement compromis que pour ces braves gens, dont plusieurs versèrent des larmes de rage en livrant leur fusil.

Tout était fini ou à peu près quand à neuf heures la commission rouvrit sa séance. Elle manda les ministres, qui répondirent cette fois avec l'insolence de la victoire qu'ils n'auraient garde de se déranger, qu'ils avaient fourni des explications suffisantes, qu'un surplus d'entretien ferait longueur. Comme elle insistait, ils l'avertirent charitablement qu'elle eût à pourvoir à sa sûreté. Le conseil n'était pas superflu. La populace échauffée, ivre de son facile triomphe, s'était ameutée autour du congrès, dont elle gardait toutes les issues; quelques hommes de sang, mêlés aux groupes, s'avisèrent de demander des têtes. Les députés eurent grand-peine à gagner le large; quelques-uns furent appréhendés au collet et en danger de mort; d'autres ne purent s'évader qu'à la faveur d'un déguisement. Plusieurs ministres exposèrent leur popularité et leur vie pour arracher sa proie à l'émeute. L'un d'eux alla chercher le duc de la Torre dans la maison où il s'était réfugié, et lui procura une retraite plus sûre en l'emmenant dans sa voiture à la légation d'Angleterre. Nous avons dit qu'en Espagne les luttes politiques engendrent moins qu'ailleurs des haines personnelles. Les vainqueurs du jour se souvenaient qu'en 1866 ils avaient figuré parmi les vaincus, et que, poursuivis et traqués, le général O'Donnell avait facilité leur fuite. Soit générosité native, soit une sorte de fatalisme qui prévoit les retours de fortune, l'Espagnol devient aisément l'ami de son ennemi. Ce fut encore un ministre qui conduisit secrètement M. Martos chez le chargé d'affaires de Belgique. « Je suis ravi de voir que vous êtes si bien logé, dit-il gaiement en lui recommandant l'hôte qu'il lui amenait; peut-être viendrai-je sous peu vous demander un asile. »

Ainsi se termina sans effusion de sang et à la façon d'une tragédie cette journée qui à son lever avait paru grosse de malheurs; mais ainsi avorta misérablement ce fameux complot qui s'était annoncé avec tant d'apparat, et sur lequel on fondait de si brillantes espérances. Les conjurés ne pouvaient s'en prendre qu'à eux-mêmes de leur insuccès; ils avaient eu l'air de s'entendre, et ils ne s'entendaient point. Ces alliés d'un jour se défiaient les uns des autres, et les petites précautions sont le tombeau des grandes entreprises. Les conservateurs accusaient les radicaux d'avoir simulé une attaque pour inquiéter les républicains et les contraindre

à traiter séparément avec eux. Les radicaux soupçonnaient le duc de la Torre de vouloir se servir d'eux pour se rendre maître de tout; ils craignaient qu'après la victoire il ne s'empressât de les évincer. De part et d'autre, la crainte d'être dupe avait paralysé les courages, et on s'en était tenu à une vaine démonstration. Un proverbe espagnol dit qu'on ne peut à la fois carillonner et aller à la procession, *no se puede repicar, y andar en la procesion*. Conservateurs et radicaux s'étaient pendus aux cloches, et la procession s'était débandée faute d'un chef pour la conduire. Au reste, se fussent-ils mieux entendus, il est douteux qu'ils eussent mieux réussi. Les temps n'étaient pas mûrs; les réactions ne doivent leurs chances de succès qu'à la banqueroute des révolutions; il leur est facile alors de recruter partout des régimens d'espérances déçues et de patiences lassées. Un enfant, dont le tambour est tout neuf, s'indigne qu'on veuille le crever; laissez-le faire, lui-même le crevera demain. Au 23 avril, le fédéralisme tenait encore l'Espagne sous le charme magique de son mystère. Amoureuse de sa marotte, elle en faisait tinter joyeusement les grelots; elle se fâcha tout rouge contre ceux qui en voulaient à son hochet et à sa musique. Demandez-lui aujourd'hui ce qu'elle en pense.

Les colères espagnoles sont terribles, mais courtes. Pendant plusieurs jours encore, il régna quelque émotion dans Madrid; toutefois les scènes de désordre et de violence furent rares, le vainqueur n'abusa pas trop de son triomphe. Il fallut permettre aux volontaires de la liberté de violer quelques domiciles où ils s'imaginaient que les chefs de la contre-révolution se tenaient cachés. On eut soin de diriger leurs perquisitions dans des maisons où il n'y avait rien à trouver. Ceux qu'ils cherchaient étaient en lieu sûr; ils quittèrent leur refuge quelques jours après pour gagner incognito la France ou le Portugal. Les autorités s'appliquèrent avec un zèle louable à rétablir la tranquillité dans les rues, sinon dans les têtes. Madrid ne tarda pas à reprendre son aspect accoutumé. Un étranger s'étonnait de ce prompt apaisement et en félicitait un conservateur espagnol, qui lui répondit avec mélancolie : « Il est dur pour le sage de devoir son salut à la tempérance des fous. »

Le 23 avril venait de confirmer la victoire républicaine du 23 février ou, pour parler plus exactement, d'en aggraver les conséquences. Le lendemain parut dans la gazette officielle un décret qui dissolvait non-seulement la commission permanente, mais les cortès elles-mêmes, dont les ministres étaient les mandataires. Par cette mesure, le gouvernement provisoire détruisait de ses propres mains l'acte qui légitimait son autorité. Il n'avait plus d'autre raison d'être que de représenter la révolution, et ne pouvait plus s'appuyer que

sur elle. Les membres les plus modérés du cabinet maudissaient leurs adversaires de leur avoir mis les armes à la main. Pour avoir raison des coalisés, ils avaient dû accepter le secours des clubs, et contracter envers des hommes qu'ils redoutaient des obligations dont ils sentaient tout le poids. Le général Contreras, qu'il avait fallu rappeler de Catalogne, où sa présence mettait le comble au désarroi de l'armée, avait mis l'émeute à profit pour se refaire une popularité. Il s'était montré à cheval dans les endroits les plus exposés, et le seul coup de feu qui eût été tiré avait été dirigé contre son escorte. Le jour suivant, il fit annoncer par les journaux *urbi et orbi* qu'au moment où il se rapprochait des avant-postes ennemis un généreux inconnu, se jetant à la tête de son cheval, l'avait supplié de se retirer parce que les réactionnaires avaient juré sa mort. Il demandait à son sauveur de se faire connaître. On eût dit César s'enquérant du nom de l'avertisseur charitable qui l'engageait à se défier des ides de mars.

Quelques jours plus tard, le général tint chez lui un conciliabule auquel assistaient les principaux meneurs du parti intransigeant; d'importantes résolutions y furent prises. On décida que le pouvoir exécutif, suspect depuis longtemps de mollesse et de tiédeur, devait, sous peine de démériter du peuple, se renforcer de quelques esprits avancés qui le mettraient au pas. On décida encore qu'une confédération ne se peut constituer sans l'existence préalable des états qui sont appelés à se confédérer, que par suite il était indispensable que les provinces n'attendissent pas l'élection des cortès pour proclamer leur indépendance. On s'aboucha aussitôt avec le gouvernement, afin d'obtenir de lui qu'il épurât son personnel et inaugurât une politique franchement révolutionnaire. Il ne pouvait se plaindre qu'on ne l'aidât pas dans sa besogne, — on lui apportait le texte de quarante-sept décrets qu'il eût suffi de faire insérer dans la gazette officielle pour que l'Espagne se trouvât délivrée en un tour de main de tous ses impôts, de toutes ses institutions, et ramenée à l'état de nature. Le ministère résista de son mieux aux ordres qui lui étaient intimés, il demeura fidèle à son plan de ne pas engager l'avenir avant la réunion de la constituante, et il n'accorda qu'une très faible partie des destitutions qu'on lui demandait; mais il cherchait à se faire pardonner ses résistances par ses ménagemens. Il se voyait contraint de laisser à ses sauveurs une dangereuse liberté d'action et de fermer les yeux sur leurs menées. Dès lors ils purent amasser la poix et l'étoupe, préparer de longue main ce vaste incendie dont les flammes deux mois plus tard faillirent dévorer l'Espagne.

La journée du 23 avril eut une autre conséquence, qui n'inquié-

tait pas moins les républicains sensés et prévoyans : ils avaient toujours désiré que les conservateurs comme les radicaux prissent part aux élections de la constituante; ils souhaitaient même que l'opposition y fût assez fortement représentée pour pouvoir leur prêter main-forte contre les exigences et les utopies des intransigeans. C'est dire qu'ils chargeaient secrètement leurs ennemis de les défendre contre leurs amis. Il fallait renoncer à cet espoir. Les radicaux et les conservateurs étaient hors de combat; leurs chefs s'étaient exilés, la plupart avaient rejoint à Biarritz le maréchal Serrano et M. Martos. Un manifeste annonça bientôt à l'Espagne que, le gouvernement s'abandonnant aux factieux et se montrant désormais incapable de garantir la liberté électorale, l'opposition avait résolu de s'abstenir. C'était une bulle d'excommunication majeure fulminée contre les futures cortès, dont toutes les décisions étaient d'avance frappées de nullité. Le gouvernement ne pouvait plus compter que sur lui-même et sur l'empire de la force, et il sentait combien il lui était difficile d'être fort. C'est le 23 avril que se sont amassés sur l'Espagne les sombres nuages qui couvrent le ciel de la république et qui aujourd'hui encore pèsent sur son avenir.

II.

Les cortès constituantes se réunirent le 1^{er} juin. Elles avaient un vice d'origine commun dans l'histoire des parlemens espagnols : elles n'avaient été nommées que par une fraction du corps électoral. A peine y voyait-on figurer une demi-douzaine de conservateurs qui, malgré la consigne, s'étaient obstinés à briguer les suffrages de leurs électeurs. Parmi eux était M. Rios Rosas, cet homme éminent que l'Espagne vient de perdre et auquel la république a rendu un suprême hommage, qui l'a elle-même honorée. Patriote et libéral dans l'âme, ne chargeant personne de lui enseigner ses devoirs, les deux discours qu'il prononça dans une assemblée hostile furent écoutés avec un religieux recueillement, comme si on eût deviné que c'était le chant du cygne. Son début fut fier; il s'applaudit de son isolement, qui lui assurait une entière liberté de parole et de vote. « Est-ce à dire, poursuivit-il, que je ne représente rien ici? Le cas serait étrange après quarante années d'existence parlementaire; mes amis et moi, nous représentons dans cette chambre les principes, les tendances, les intérêts, les grandeurs et les disgrâces des partis conservateurs. Aussi, quelle que soit notre modestie et quel que soit notre nombre, nous vous dirons fièrement ce que disait le comte d'Oñate à l'empereur Charles-Quint :

Sire, je suis petit, mais je pèse beaucoup. » Près de lui siégeait un homme d'un tout autre caractère, ancien modéré, M. Esteban Colantès, qui, pour justifier sa présence dans une assemblée mise en interdit par ses coreligionnaires, allégua que beaucoup de gens ne peuvent concevoir la vie ni le bonheur sans le plaisir de jardiner, que son jardin était son collège électoral, et qu'il avait juré de ne jamais le laisser en friche.

Sauf ces quelques épaves des anciens partis, la constituante se composait tout entière de républicains, et ces républicains étaient tous fédéralistes, à l'exception de M. Garcia Ruiz, l'homme le plus isolé d'Espagne, seul partisan connu de la république unitaire, et qui aujourd'hui se trouve avoir racolé un parti considérable. On ne devait pas tarder à constater une fois de plus que rien n'est moins homogène qu'une chambre unanime. Les fractionnemens et les scissions se déclaraient déjà de toutes parts dans cette trompeuse unanimité. Entre la droite, qui obéissait aux sages conseils de M. Castelar, et l'extrême gauche, qui, gouvernée par le marquis d'Albaïda, entendait remanier de fond en comble toute l'organisation sociale, il y avait place pour plusieurs petits groupes, dont chacun avait son chef et son idée, et pour une foule de députés indépendans, lesquels n'avaient d'autres chefs qu'eux-mêmes, ni d'autre idée que celle d'attraper un portefeuille à la grande loterie du scrutin, masse flottante prête à se porter à droite ou à gauche et à prendre parti pour l'hameçon le mieux amorcé. On s'accordait cependant sur un point; gauche et droite, tout le monde voulait la république fédérale *avec toutes ses conséquences*. Qu'entendait-on par là? Quelqu'un proposa d'envoyer aux États-Unis et en Suisse une commission chargée d'étudier sur place le fédéralisme. Les intransigeans se récrièrent; l'un d'eux déclara que la Suisse était un pays rétrograde, une monarchie déguisée en république. Sans s'informer davantage, l'assemblée proclama d'une seule voix la république fédérale. Aucun des votans n'eût pu dire ce qui venait d'être voté; les plus clairvoyans craignaient que ce ne fût la guerre civile. Les politiques à formules creuses font l'œuvre de Cadmus; ils sèment les dents du dragon, cette graine féconde germe, et il sort de terre des idées en armes qui s'entre-tuent.

Avant de faire une constitution, l'assemblée devait faire un gouvernement; elle alla au plus pressé. Le gouvernement provisoire était à bout de voie; la majorité et la minorité du cabinet réclamaient l'une et l'autre leur divorce. Las de son portefeuille, le représentant de la politique modérée et conciliante, M. Castelar, désirait se consacrer tout entier à son mandat de député et travailler librement à la propagation de ses idées; il voulait être le tribun

de la sagesse. On s'attendait que M. Figueras garderait la présidence du conseil; mais, à force de traiter avec les partis pour en obtenir des concessions et l'ajournement de leurs projets, il avait fait tant de promesses, contracté tant d'engagemens secrets, qu'il ne s'appartenait plus; tout le monde avait hypothèque sur lui. A peine eut-il essayé de former un ministère, il en sentit l'impossibilité, et quitta brusquement Madrid et l'Espagne. L'ostracisme volontaire est de toutes les institutions espagnoles la mieux établie et la plus appréciée de tous les partis. L'opinion publique, qui est indulgente, se contente de cette expiation que le coupable s'impose à lui-même; elle n'exige point qu'il purge sa contumace. Il n'est pas en Espagne d'homme politique qui n'ait eu des mésaventures, et qui après un échec n'ait disparu furtivement; il donnait ainsi au malheur le temps de l'oublier.

M. Pi y Margall se chargea de la tâche ardue que déclinaient tous ses collègues. Il était le candidat désigné des illusions qui régnaient encore, et de l'émeute qui grondait aux portes du congrès. Il exposa son plan de conduite en ces termes : politique de défiance ou d'hostilité à l'égard des anciens partis, politique de conciliation entre toutes les fractions du parti républicain fédéraliste. Jamais programme ne fut plus chimérique. Quel accord pouvait-on établir entre les admirateurs sincères des États-Unis et les énergumènes qui considéraient l'anarchie comme la plus glorieuse des institutions, entre les partisans d'un gouvernement fort et sérieux et les apôtres de l'émeute, entre ceux qui demandaient le rétablissement de la discipline militaire et ceux qui entonnaient des hymnes à *la sainte indiscipline* et proclamaient *l'autonomie du soldat*? Autant valait rêver cet âge d'or « où le narcisse fleurissait sur les aulnes, où le loup paissait avec les brebis. »

Très intolérant avec les uns, très accommodant avec les autres, M. Pi rejetait de la sainte alliance tous les nouveaux convertis qui avaient contracté avec la république un mariage de raison; il y souffrait tous les fous et tous les bateleurs de la veille, du jour et du lendemain. La communauté qu'il voulait établir reposait sur un mot, que chacun comprenait à sa façon. Passe encore s'il eût promulgué deux décrets portant l'un que tout Espagnol était tenu sous peine de la vie de se dire fédéraliste, l'autre que sous peine de mort il lui était défendu d'expliquer ce qu'il entendait par là. Caractère pur, esprit distingué, M. Pi appartient, dit-on, à la race des sectaires flegmatiques, seule espèce d'hommes qui soient incapables de se rendre à l'évidence. Sourd aux objections comme aux leçons des événemens, il ne s'émouvait de rien; son sourire et sa logique possédaient les secrets de l'avenir. Ses adversaires, modifiant un

peu les termes de son programme, le formulaient ainsi : défiance à l'endroit des hommes d'ordre, complaisance à l'égard des hommes de désordre.

Le nouveau chef du pouvoir exécutif avait pris ses ministres moitié dans la droite, moitié dans la gauche de la chambre. Ce ministère était incapable de rien décider, faute de s'entendre sur rien; chargé de montrer son chemin aux cortès, il était lui-même occupé à le chercher. M. Pi employait la meilleure partie de son temps à concilier ses auxiliaires; il leur représentait vainement qu'ils avaient les mêmes principes, que leurs mésintelligences ne portaient que sur des détails. Le moyen de mettre d'accord des médecins appelés au chevet d'un mourant, quand les uns soutiennent que sans les grands remèdes il ne passera pas la nuit, et les autres qu'il n'a rien à craindre, que sa maladie est un excès de santé? Ses heures de loisir, M. Pi les consacrait à parlementer avec les clubs, leur prêchant la douceur, la patience et la légalité. Il ne pouvait obtenir des concessions qu'en en faisant lui-même; on assurait à la vérité qu'il en faisait plus qu'il n'en obtenait, que l'empire qu'il se flattait d'exercer sur les cerveaux brûlés était imaginaire. On citait le mot fameux : « il faut bien que je les suive, puisque je suis leur chef. » On l'accusait aussi de faire plus d'avances aux méchants qu'aux gens de bien. Il se disait sans doute : « Les honnêtes gens aiment mieux avoir un gouvernement qui leur déplaît que de n'en point avoir du tout, je peux compter sur eux; mais les autres qui désirent n'en point avoir, mon succès sera grand, si je réussis à leur persuader qu'il en faut un peu. » Personne ne s'abusait moins que lui sur les projets de l'Internationale; il se multipliait pour l'amener à résipiscence. Dans la contrée de Mossoul, près du Tigre, habitent les Yézides, peuplade kourde très détestée des islamites. Ils passent pour ne pratiquer en fait de culte que l'adoration du diable. « Pourquoi, disent-ils, nous mettre en peine d'obtenir les bonnes grâces d'un Dieu tout bon et tout prévoyant? celui qu'il faut fléchir, c'est le méchant, c'est l'ennemi. »

On a calomnié les intentions de M. Pi en prétendant qu'il avait soufflé le feu dans l'Andalousie et favorisé sous main l'insurrection cantonaliste. Les intransigeans avaient fait de nombreux efforts pour le gagner à leurs idées et lui faire agréer leurs moyens; il a opposé à leurs tentatives une résistance qu'on a pu trouver un peu molle, mais qui ne s'est jamais démentie. Il s'est toujours prononcé pour les moyens légaux; il voulait l'ordre, mais il le voulait à sa manière, et il avait le tort de croire à la vertu toute-puissante des bons avis et de la persuasion. On a rencontré plus juste en qualifiant son administration de *gouvernement de missionnaires*. Convaincu qu'on ne

gagne rien sur les passions en les heurtant de front, il négociait avec les cantonalistes et leur faisait porter ses conseils par des ambassadeurs d'un caractère doux et liant, qui avaient ordre de revêtir de formes flatteuses la morale austère qu'ils prêchaient. Ces personnages agréables, *personæ gratæ*, lui semblaient plus propres à ramener les fanatiques. Il y a quelque chose de spécieux dans cette méthode de faire guérir les fous achevés par des demi-fous, qui ont des intervalles lucides. Ils connaissent par leur expérience personnelle la maladie qu'ils sont appelés à traiter, et la sympathie qu'ils témoignent aux malades est faite pour toucher leur cœur; mais il faut se défier des rechutes. Tel agent, tel gouverneur civil dépêché par M. Pi en Andalousie ou en Murcie, après avoir longtemps raisonné avec l'émeute, ont jugé à propos de se mettre à sa tête pour modérer le mouvement, comme ils le disaient. Les missionnaires n'ont pas converti les sauvages; ce sont les sauvages qui ont converti les missionnaires.

L'insurrection ne tarda pas à éclater. Elle débuta par les troubles d'Alcoy, ville de 16,000 âmes, située entre Alicante et Jativa, et l'un des centres manufacturiers du midi. Ces scènes de désordre, auxquelles l'Internationale imprima son caractère, donnèrent lieu à d'horribles excès dont l'Espagne fut épouvantée. A la suite d'une grève d'ouvriers et de la nomination d'une junta révolutionnaire, l'hôtel de ville fut pris d'assaut, les conseillers municipaux jetés par les fenêtres et massacrés. Le gouvernement chargea le général Velarde d'occuper la ville et d'y rétablir l'ordre; on lui commanda aussi de n'opérer aucune arrestation, de ne point rechercher les auteurs de ces sanglantes saturnales.

Le branle avait été donné. Bientôt Séville, Cadix, Grenade, Cordoue, Valence, d'autres villes encore, proclamèrent leur indépendance et formèrent chacune un état dans l'état. Les fonctionnaires nommés par M. Pi firent la plupart acte d'impuissance ou de complicité. Les uns, sous prétexte de conciliation, consentaient à retirer les troupes des communes insurgées; d'autres assistaient impassibles aux sévices exercés par une populace en démençe contre une poignée de carabiniers et de gardes civils esclaves de leur devoir. Les gouverneurs de Cadix et de Cordoue ne se firent pas scrupule de présider des comités et des juntas cantonales; le gouverneur d'Alicante déserta son poste. On put craindre que le mal, gagnant de proche en proche, n'envahît toutes les provinces, que les plans de l'Internationale ne fussent sur le point de s'accomplir, et que l'Espagne, menacée d'une décomposition putride, n'offrît plus aux regards de l'Europe étonnée que l'assemblage confus de quelques milliers de municipes autonomes régis par la violence et

administrés par le pillage. Les oiseaux de proie étaient contents; le plus mince épervier se flattait d'attraper son lopin, après que les faucons se seraient servis. Quiconque ne se sentait ni faucon ni épervier avait le cœur pesant, se demandant avec inquiétude quand viendrait son tour d'être mangé. Les philosophes se frottaient les yeux : une grande nation semblait prête à se dissoudre en une poussière d'hommes et à s'évanouir comme un songe. On avait tort de désespérer; pour conjurer le fléau, il suffisait d'un homme qui sût vouloir.

Le 19 juillet, M. Rios Rosas s'écriait au congrès : « Nous regardons comme juste et naturel que le gouvernement représente les idées, les opinions et même les préjugés du parti républicain. Dieu nous garde de vous demander d'être infidèles à vos principes; mais vous avez des devoirs à remplir envers nous. Si, dans le régime parlementaire, les ministres procèdent des majorités et s'inspirent de leur esprit, ils doivent tenir compte aussi des droits et des intérêts de la nation. En échange de l'appui que nous vous avons prêté hier et que nous vous prêterons demain, nous ne vous demandons qu'une chose, c'est de gouverner. Je répète avec insistance que nous espérons que vous gouvernerez, parce qu'à mon avis, depuis le 11 février, la république s'est donné un gouvernement qui ne lui a pas fait l'honneur de la gouverner. » L'éloquent orateur était l'interprète du sentiment public, que la gravité du péril avait réveillé. Les honnêtes gens de tous les partis s'indignaient de voir les héros du cantonalisme, *condottieri* sans principes, véritables chevaliers d'industrie de la politique, procurer au duc de Madrid la seule chance qu'il eût de vaincre, et préparer par l'anarchie l'inévitable triomphe du despotisme. Ils s'indignaient plus encore de l'apathie des autorités, de leurs complaisances semblables à des trahisons, des incessans défis portés à la loi dont personne ne vengeait les insultes, et du scandale de certaines impunités qui encourageaient tous les crimes et anéantissaient la justice. Le ministère était en pleine crise. On put croire que, détrompé par l'expérience, M. Pi renoncerait à sa politique résolument indécise, et qu'il formerait un cabinet homogène, choisi tout entier parmi les républicains modérés. Il n'en fit rien; ancré dans ses idées comme dans ses amitiés, il persistait à combiner des fusions aussi chimériques et aussi périlleuses que celle qu'ont tentée des monarchistes dans un autre pays. Les journaux d'opposition le comparaient au somnambule qui rêve, les yeux ouverts, sur le bord d'un abîme, à l'astrologue de la fable qui, le regard fixé sur son étoile polaire, n'aperçoit pas le puits qui l'attend. Les puits finissent toujours par avoir raison des astrologues. M. Pi tomba, fort de sa conscience, qui

ne lui reprochait rien ; mais un homme politique est tenu de s'occuper un peu de la conscience des autres.

On respira quand on entendit son successeur, M. Salmeron, déclarer hautement qu'il se consacrerait tout entier au rétablissement de l'ordre public, et qu'on le vit aussitôt confirmer ses promesses par des actes de vigueur. Si faibles que fussent les ressources dont il disposait, elles lui suffirent pour frapper des coups décisifs. Quelques régimens conduits par le général Pavia s'emparèrent de vive force de Séville, où les factieux avaient eu le loisir de se fortifier. Peu s'en fallut que la merveilleuse cité ne payât chèrement la défaite de sa commune. L'indomptable élan du soldat ne laissa pas au pétrole le temps de consommer son œuvre ; l'Espagne tressaillit de joie en reconnaissant son armée. Ce premier succès entraîna la reddition de Cadix, de Cordoue, de Grenade, de Malaga, de Valence. L'insurrection fut resserrée dans Carthagène, où le général Contreras avait établi sa dictature, et qui exigeait un siège en règle. La ville des Scipions, avec ses fortifications, son arsenal, son parc d'artillerie, sa rade magnifique dans laquelle, comme on l'a dit, deux flottes pourraient se livrer une bataille à huis-clos, devait rester longtemps au pouvoir des cantonalistes, et infliger à l'Espagne cette humiliation suprême de voir ses bâtimens de guerre convertis en pirates et manœuvrés par des forçats.

Cependant, après cet heureux début, M. Salmeron résigna tout à coup ses pouvoirs, cédant à d'honorables scrupules qui méritent d'être notés. Le sang d'Alcoy criait. L'opinion ne réclamait pas seulement des mesures énergiques contre les ennemis de l'état ; elle exigeait qu'après la victoire on en finît avec le système des ménagemens et des amnisties, que les coupables fussent châtiés sans merci, les chefs surtout, et ces meneurs qui font exécuter leur œuvre de ténèbres par d'aveugles instrumens,

Et se sauvent dans l'ombre en poussant l'assassin.

Les généraux déclaraient ne pouvoir répondre de l'ordre et de la discipline que si on les autorisait à faire un exemple des soldats et des officiers qui avaient déshonoré leur uniforme en s'enrôlant dans l'émeute. Ils sollicitaient le gouvernement d'assurer un libre cours à la justice et leur entière exécution aux arrêts des tribunaux militaires. M. Salmeron avait combattu la peine de mort, il en avait poursuivi l'abolition. Il ne voulut ni démentir ses principes, ni énerver le pouvoir en se refusant à des rigueurs qu'il jugeait lui-même nécessaires. Il échangea la présidence du conseil contre celle des cortès, promettant à son successeur un concours loyal et empressé.

M. Castelar le remplaça ; il arrivait à son heure. Sa politique, longtemps traversée par le fanatisme de son parti et par le malheur des circonstances, avait pour elle le vœu national, l'espérance des gens de bien, le repentir de plus d'un révolutionnaire détrompé ; elle pouvait seule défendre contre ses propres fautes la république compromise et déconsidérée. Dès le 30 juillet, il s'était écrié avec un généreux courage, qui fut taxé d'imprudencé : « Je désire que la république soit fondée par les républicains ; mais je désire aussi qu'elle se fortifie en empruntant aux partis conservateurs cet esprit de gouvernement grâce auquel ils nous ont si souvent vaincus et éliminés de la vie publique dans toute l'Europe. N'êtes-vous pas frappés de ce phénomène, messieurs les députés ? Les partis avancés, auxquels nous nous faisons gloire d'appartenir, sont des météores fugitifs et disparaissent. Ils règnent quelques mois en Italie, à Vienne, à Francfort, un an à peine en France, quelque temps en Espagne, et s'évanouissent tout à coup, pareils à une comète sanglante, chassés non par leurs ennemis, mais par leurs propres passions, par leurs erreurs, par leurs intempérances et surtout par leurs fatales entreprises contre eux-mêmes. — Nous autres, républicains, poursuivait-il, nous tenons du prophète plus que du politique, l'idéal nous est cher, et nous méprisons l'expérience ; nous embrassons du regard le vaste ciel de la pensée et nous tombons misérablement dans la première fondrière qui se trouve sur notre chemin. Il en résulte que nous laissons aux ennemis des partis progressifs l'honneur de fonder les idées progressives, comme le juif saint Paul fonda le christianisme, comme le monarchiste Washington fonda la république de l'Amérique du Nord. Tout ce que nous avons conçu et annoncé, ce sont les conservateurs qui l'ont réalisé. Qui a proclamé l'affranchissement de la nation hongroise ? Un républicain, Kossuth. Qui l'a réalisé ? Un conservateur, Deak. Qui a demandé l'abolition du servage en Russie ? Des républicains. Qui l'a réalisée ? Un empereur. Qui a rêvé et prêché l'unité italienne ? Un républicain, Mazzini. Qui l'a créée ? Un conservateur, Cavour. Qui a projeté de réunir l'Allemagne en corps de nation ? Les républicains de Francfort. Qui a fait ce qu'ils n'avaient pas su faire ? Un impérialiste, un césarien, le prince de Bismarck. Qui a réveillé l'idée républicaine trois fois étouffée en France ? Des poètes et des orateurs. Qui l'a consolidée et mise à l'abri des coups d'état comme des coalitions monarchiques ? Un conservateur, M. Thiers. Ne démentirons-nous jamais cette loi de l'histoire, et pensez-vous nous réhabiliter par votre folie, par vos cantons, par vos soulèvements militaires, par votre démagogie prétorienne sans nom, sans titre et sans responsabilité ? Non, n'attendez de ces criminelles dé-

mences que la destruction prochaine et l'irrémissible déshonneur de la république. »

Le 8 septembre, quand il prit possession de la présidence du pouvoir exécutif, le tribun assagi répéta en les fortifiant les mêmes déclarations. « Je vous le dis franchement, s'écria-t-il, vous livrez la démocratie à son plus mortel ennemi, à cette démagogie qui conspire éternellement dans l'ombre, qui n'a que des appétits et point d'idées, et, obéissant à des instincts pervers, enseigne au peuple la vengeance quand il ne doit vouloir que la justice, — à cette démagogie enfin qui répand dans l'air la terreur sociale et prête aux césars ses épaules pour les hisser au pouvoir. Voilà ce que nous réproouvons de toutes nos forces, voilà ce que nous combattons avec toute la vigueur de notre caractère et toute l'énergie de notre autorité... Oui, nous tenons à prouver que la vraie démocratie n'est pas seulement la liberté, qu'elle est aussi l'ordre et la justice, qu'elle n'est pas seulement le droit, qu'elle est l'autorité. Telle est notre ambition; nous aspirons à convertir le parti républicain en un parti de gouvernement. »

En ce qui touchait le rétablissement du code militaire, l'orateur s'exprimait sur ce point délicat avec une noble franchise, non sans rendre hommage aux scrupules de son prédécesseur. « La suppression de l'échafaud, disait-il, est un de nos principes; mais il n'est pas de république au monde, y compris la Suisse, qui admette qu'une armée puisse subsister sans discipline, et qui n'ait écrit dans son code militaire, comme sanction suprême, la peine de mort. » Et faisant allusion à de déplorables incidens qui s'étaient passés en Catalogne et ailleurs : « Est-il possible de souffrir, continuait-il, que des convois restent en route, que des officiers se voient contraints d'abandonner leurs régimens, que des soldats crient impunément : à bas les galons! que des fusils soient livrés aux carlistes, que ceux qui répondent de l'ordre pillent et maraudent, que Cabrinety meure parce qu'un cornette a plus d'autorité que lui sur ses bataillons? Pouvons-nous tolérer de tels désordres un jour de plus, et voulons-nous laisser croire à l'Europe que la société espagnole est revenue à l'état sauvage, qu'elle a proclamé la république pour se donner un vernis de civilisation, mais qu'elle conserve au fond de ses enraillles tous les germes de la barbarie? Non, je ne puis ni ne dois y consentir. Accusez-moi d'inconséquence; je vous laisserai dire et ne me défendrai point. Ai-je le droit de sauver à tout prix ma réputation et de la préférer au salut de mon pays? Que mon nom périsse! que la postérité me crie anathème! que la génération présente me mette au ban ou me condamne à l'exil! peu m'importe, j'ai assez vécu; mais que la république ne se perde pas par ma fai-

blesse, et surtout, messieurs, que personne ne puisse dire que la patrie a péri dans nos mains! »

Schiller disait : C'est par religion que je ne professe plus aucune religion. M. Castelar pouvait alléguer une conviction supérieure pour justifier son infidélité à ses convictions. On peut sans honte abjurer ou ajourner une utopie; celui-là seul se déshonore qui renie la liberté après l'avoir connue, car elle seule est un principe, et il n'y a point de recours contre les principes, point d'excuse pour qui les trahit. Les accents émus d'un honnête homme éloquent triomphèrent de toutes les objections des cortès. L'émeute n'était plus la maîtresse de Madrid, et les casquettes rouges apprenaient à respecter la garde civile. Les clubs se trouvaient réduits à l'impuissance, non par des lois coercitives, mais par le discrédit profond qu'avaient attiré sur eux leurs déclamations et leurs violences. M. Castelar fit ses conditions à son parti, et son parti les accepta.

La mise en vigueur de la loi de sûreté publique, l'application rigoureuse du code militaire, le règlement immédiat de la question des artilleurs à l'avantage des parties lésées, les commandemens confiés à des généraux de toutes les opinions et le mérite obtenant le pas sur le zèle intéressé, les corps de volontaires réorganisés ou dissous et l'appel de toutes les réserves, les débats sur le projet de constitution indéfiniment ajournés, les cortès prorogées jusqu'en janvier prochain, tel était le programme du nouveau ministère. Les cortès entrèrent en vacances après avoir nommé une commission permanente qui, présidée par M. Salmeron, n'a point mis d'entraves à la liberté d'action du pouvoir exécutif. L'Espagne vit pour la première fois se faire une éclaircie dans son ciel. La logique des écoles est une dangereuse maîtresse de la vie humaine, les dogmatiques et les infaillibles sont la peste des nations; elles tresseraient volontiers des couronnes à qui se laisse arracher par l'expérience « cet aveu d'avoir failli qui coûte tant à notre orgueil. » Si la république espagnole vit encore, c'est une inconséquence qui l'a sauvée.

III.

Le gouvernement que l'Espagne s'est donné le 8 septembre s'est trouvé aux prises avec une tâche aussi laborieuse qu'effrayante. Six mois d'anarchie et de licence avaient faussé ou démonté tous les ressorts de l'état. Le mal était si grand qu'on pouvait se demander s'il n'était pas sans remède. La politique inaugurée par M. Castelar a remporté d'emblée deux avantages. Pour ranimer dans le soldat le sentiment de l'honneur et le respect de la discipline, il a suffi de

quelques tristes rigueurs commandées par les circonstances, de la nomination de quelques chefs expérimentés et consciencieux, tels que le général Turon, chargé de réorganiser l'armée de Catalogne. En même temps, il s'opérait comme une détente subite dans les inquiétudes et dans les passions. Par l'entremise de leurs *caudillos*, revenus d'exil, les partis ont décrété une trêve et promis leur appui au ministère dans son œuvre de réparation. L'état moral du pays s'est amélioré, sans que le gouvernement ait abusé des pleins pouvoirs que lui avaient votés les cortès. Il n'a prohibé que les appels à la violence et les commentaires indiscrets ou malveillans sur les opérations des généraux dans le nord; mais il a respecté scrupuleusement le droit de réunion et d'association, et poussé les égards pour la liberté de la presse jusqu'à lui permettre de glorifier don Carlos ou d'émettre des vœux pour l'avènement d'Alphonse XII. Jamais dictature ne fut si libérale; comme l'a dit M^{me} de Staël, « on n'a point recours au despotisme quand on a pour soi l'opinion. » Il est regrettable que l'Europe n'ait pas encore rendu témoignage à un gouvernement qui mérite si bien de la civilisation, ni rétabli ses rapports officiels avec lui. Tant d'indifférence ou tant d'hostilité ne s'explique que par des visées secrètes qui attendent des occasions. Ne serait-on pas encore dégoûté dans certains pays de rêver des couronnes en Espagne?

Le gouvernement de la république espagnole a déjà beaucoup fait, il lui reste encore davantage à faire. Où qu'il porte ses regards, il aperçoit des ennemis à combattre, sans parler des cuisans soucis que lui donne Cuba, dont la révolte s'éternise et que convoite un puissant voisin. La capture d'un bâtiment s'ibustier qui arborait le pavillon des États-Unis menace d'ajouter de nouvelles difficultés à toutes celles que depuis longtemps suscite à la mère-patrie la reine des Antilles. Il faut souhaiter que la sagesse du cabinet de Washington et du sénat américain donne à cette querelle un pacifique dénoûment. Sans contredit, l'Espagne a de bonnes raisons à faire valoir; mais, quand on n'a pas les bras libres, a-t-on le droit d'avoir raison? Castellans ou Andalous, il est des Espagnols dont l'intrépide confiance attend de toutes les disgrâces des conséquences favorables; leur optimisme bat monnaie avec leurs malheurs. On en connaît, par exemple, qui regarderaient la banqueroute comme un bienfait, parce que les capitalistes, refusant désormais leur argent à un gouvernement insolvable, le reporteraient dans les entreprises agricoles et industrielles qui chôment faute de capitaux. D'autres ne craignent pas d'affirmer qu'une guerre entre leur pays et la république étoilée aurait cet heureux résultat de mettre un terme aux divisions des partis, de les réunir tous dans un commun enthousiasme. Ce se-

rait acheter bien cher un avantage très précaire et très incertain. La Péninsule suffit à l'activité de son gouvernement. Le cantonalisme n'a pas encore rendu les armes, et dans le nord on n'a pu jusqu'à ce jour reprendre une offensive énergique contre les carlistes. La victoire y est stérile, elle manque de souffle. A Los Arcos comme à Puente-la-Reina, le général Moriones a vaincu; deux fois ses soldats ont enlevé les positions de l'ennemi, deux fois, faute de ressources suffisantes, il n'a pu poursuivre ses avantages. Ceux qui lui reprochent la lenteur et l'inutilité de ses succès oublient le temps qui est nécessaire, non-seulement pour réunir les réserves, mais pour les équiper et les exercer. L'Espagne est un pays où les espérances des hommes sont aussi impatientes que la résistance des choses est opiniâtre.

Les pessimistes assurent qu'en reconstituant l'armée le gouvernement fait une œuvre qui le trompe, qu'il se prépare de redoutables difficultés. Ils prévoient que, la guerre finie, le soldat appartiendra aux chefs qui lui auront appris à vaincre, et que l'épée d'un capitaine heureux disposera des destinées de l'Espagne. On réplique à cela que les temps et l'esprit du soldat sont changés, que l'ère des *pronunciamientos* est close. C'est à l'événement de décider entre ces prévisions contraires. « Vous nous accuserez, disait M. Castelar, d'avoir peu d'instinct de conservation. Je vous répondrai que nous subissons la loi de la nécessité, que, malgré les exemples néfastes que nous fournit notre histoire, je crois à la parole d'honneur des généraux espagnols, que depuis la révolution de septembre, c'est-à-dire pendant cinq années, les insurrections militaires ont été épargnées à l'Espagne, qu'enfin il n'y a pas d'épée si tranchante, ni de conjurations si bien ourdies qu'elles puissent mettre en danger la république et l'attachement que lui ont voué nos soldats. Au surplus, danger pour danger, s'il en est un qui nous menace, j'aime mieux qu'on m'accuse d'avoir trop présumé de la loyauté de *caballeros* espagnols que si on me reprochait d'avoir laissé don Carlos s'avancer jusqu'aux portes de Madrid. »

Malheureusement d'autres périls plus certains menacent l'avenir de la république. L'un des plus graves est la situation financière, si inquiétante pour les Espagnols et encore plus pour leurs créanciers. Tous les partis en sont également responsables, ils ont travaillé tous à empirer le mal. Depuis quarante ans qu'ils se succèdent au pouvoir, ils se sont appliqués à grever de nouvelles charges et de nouveaux embarras le patrimoine compromis dont ils avaient hérité. L'Espagne, qui a tant de vertus brillantes, n'a pas celles qui font prospérer les ménages. Elle n'a jamais su régler ses besoins sur ses revenus, elle a toujours dilapidé ses ressources. Elle

produit des politiques et des généraux; ce qui lui a manqué, ce sont des administrateurs et un ministre des finances qui joignît un peu de génie à beaucoup de caractère. Philippe II vivait déjà d'expéditions, tout le monde après lui a jugé bon de se conformer à son exemple.

L'Espagne en est arrivée à ce point que sa situation politique lui permet difficilement d'asseoir avec succès de nouveaux impôts, et que l'état de son crédit lui laisse peu de chances de contracter de nouveaux emprunts. « Depuis longtemps, écrivait-on naguère, le trésor est écrasé par une dette flottante qui augmente avec les embarras journaliers; depuis longtemps, le budget se solde par un énorme déficit qui consume nos ressources et tue notre crédit; depuis longtemps enfin, l'administration, sujette à toutes les instabilités de la politique et rongée par le cancer de l'*empleomania*, ne sait ni administrer ses revenus, ni accroître ceux qu'elle possède, ni s'en créer de nouveaux. On recourt à l'emprunt, et on consolide la dette flottante; mais les intérêts de la dette consolidée détruisent de nouveau l'équilibre du budget, de telle sorte que la dette flottante créée par le déficit engendre à son tour un nouveau déficit plus considérable encore. Surviennent les crises politiques qui augmentent le taux de l'intérêt, et tous ces accidens s'enchaînent les uns aux autres comme les termes d'une progression croissante, au bout de laquelle est la ruine (1). »

Pendant, si critique que soit la situation, il ne faudrait pas la juger sur le cours actuel de la rente et des fonds espagnols; comme on l'a remarqué, il indique moins l'insuffisance de l'hypothèque nationale que la crainte de voir anéantir cette hypothèque. On appréhende que, l'Espagne se décomposant en cantons, les provinces autonomes ne gardent pour elles leurs forêts, leurs mines, leurs salines, leurs routes et toutes les richesses renfermées dans leur territoire, qu'elles ne contestent à l'état ses droits et que l'unité financière ne se rompe. L'Espagne pourrait dire aux chefs de son armée : Faites-moi de bonne stratégie, et je vous ferai de bonnes finances. Les généraux qui assiégent Carthagène et qui combattent don Carlos tiennent dans leurs mains les destinées du trésor et de la bourse de Madrid. Que les créanciers de l'Espagne soient assurés que les ressources de l'état ne seront plus dévorées par le budget de la guerre et qu'il sera libre de les consacrer à l'exécution de ses engagements; que le travail renaisse avec la sécurité; que le commerçant ne soit plus exposé à voir ses marchandises retenues pendant des mois dans quelque gare sans pouvoir franchir les lignes

(1) *Manifiesto del partido republicano-democratico á la nacion.*

carlistes ; alors on pourra penser à conjurer la banqueroute et amender un état de demi-faillite, qui pour le moment demeure sans remède. Le malheur est que, pour faire de bonne stratégie et pour en finir avec le carlisme, il faut avoir de l'argent, puisqu'il est le nerf de la guerre. Tel est le cercle vicieux où se débat le gouvernement de la république.

Un autre danger l'attend. Au mois de janvier prochain, les cortès reprendront leurs séances, et les questions politiques, sacrifiées pour un temps, s'imposeront de nouveau. Il faudra constituer l'Espagne, fixer le régime sous lequel elle doit vivre. Quelques argumens qu'on puisse présenter à la décharge de la république fédérale, les faits ont parlé, et toute doctrine est jugée sur ses conséquences. L'Espagne sait qu'elle a failli périr. Cette Isis mystérieuse, qui lui promettait la paix et le salut, a déchiré ses voiles; elle lui est apparue sous les traits d'une divinité farouche et pillarde. L'Espagne n'oubliera pas cette apparition, ni son mécompte, ni son épouvante. Il est des mots qu'elle ne peut plus entendre sans frémir; elle fermera la bouche à ses tribuns en leur répétant ce qui fut dit jadis à un avocat célèbre : « Les malheurs naissent sous vos paroles. » Permis à un chimiste qui se livre à de savantes études sur les matières explosibles, et qui en dépit de ses précautions voit sa cornue lui éclater dans les mains et dans les yeux, de recommencer courageusement son expérience, mais les peuples ne se prêtent pas deux fois à de pareilles épreuves. Ils ne se croient point tenus d'exposer leur existence pour enrichir la science de conclusions nouvelles; ils jetteront plutôt par les fenêtres et la cornue et le chimiste.

Le cantonalisme a tué le fédéralisme; la seule république possible en Espagne est la république unitaire. Quand les cortès s'assembleront de nouveau, le gouvernement se verra contraint de passer condamnation en bravant les reproches de ses amis et le courroux des intransigeans, ou d'engager une lutte ouverte avec l'opinion publique. Il ne peut se tirer d'embarras que par une résolution hardie, par un héroïque sacrifice. Il est de son intérêt d'arrêter d'avance son plan de conduite, de ne point attendre qu'on lui force la main; il perdrait toute autorité, s'il paraissait se laisser traîner à la remorque. On doit lui souhaiter d'avoir l'audace et même l'effronterie de son repentir; c'est encore une manière de faire figure dans ce monde.

Il est d'autant plus nécessaire que le gouvernement fasse résolument son choix qu'autour de lui tous les anciens partis sont occupés à rédiger leur programme et à prendre position. La journée du 23 avril les avait réduits au silence. Après le 8 septembre, ils ont fait parvenir aux nouveaux représentans du pouvoir le témoignage

de leurs sympathies collectives ou particulières, leur promettant de désarmer tant que durerait la guerre civile, et la plupart ont tenu parole. Aussi bien ils n'avaient pas encore arrêté leur plan de campagne; ils passaient leur temps à se tâter, à se pressentir mutuellement. On s'abouchait les uns avec les autres, on examinait toutes les combinaisons possibles, en évitant de se lier les mains. La confusion était telle que les naïfs ne savaient où donner de la tête, ni à qui s'adresser pour se procurer une cocarde, un chef de file et une opinion, — ils étaient aussi désorientés qu'un soldat qui dans le désordre d'un champ de bataille ne réussit plus à retrouver son régiment. « Je me lève tous les matins sans savoir ce qu'est devenu mon parti, disait l'un d'eux, et, quand je me couche, je ne le sais pas davantage. »

Depuis peu l'ordre s'est fait dans ce chaos; on s'est classé, compté, affirmé, et trois bannières flottent au vent. Par un manifeste remarquable, sagement conçu et nettement déduit, les radicaux ont fait acte d'adhésion à la république, comme au seul gouvernement possible, mais à la république unitaire et conservatrice. « Nous voulons, disent-ils, un gouvernement à la fois démocratique et conservateur, qui défende les conquêtes de la révolution contre les réactionnaires aussi bien que contre les démagogues, et nous pensons qu'une république sérieuse et forte donnera plus de sûretés à l'ordre qu'une monarchie, parce qu'elle excitera moins d'ombrages et fera plus facilement reconnaître son autorité. Si nous nous groupons loyalement, ajoutaient-ils, autour du drapeau républicain, nous déclarons en revanche que depuis que le fédéralisme a révélé ses tendances socialistes, après les crimes de Séville et d'Alcoy et les rapines de Carthagène, il nous est impossible d'accepter la république fédérale. Bien loin qu'elle fût une garantie pour les idées libérales, elle leur tournerait à ruine; les principes reconnus par la nation seraient à la merci de toutes les fantaisies locales et des répugnances irréfléchies de plus d'une province. Quels tristes hasards courrait la liberté religieuse, si elle était soumise à la sanction des cantons basques! Le sort de la propriété serait-il plus heureux, si on la confiait à la garde des législateurs de Carthagène? » Ce manifeste, muni de nombreuses signatures, en tête desquelles figure le nom de M. Cristino Martos, président de la junte directrice, a produit une juste sensation. Le parti radical a commis bien des erreurs de conduite, mais on ne peut méconnaître son importance : il représente, nous l'avons dit, une notable partie de la bourgeoisie, et il a de nombreuses intelligences dans l'armée. Les radicaux semblent vouloir doter la république espagnole d'un centre gauche, et quel est aujourd'hui le pays qui ne soit pas centre gauche?

Beaucoup moins net dans ses affirmations est le parti constitutionnel, qui s'est mis dernièrement à la discrétion d'une sorte de directoire ou de triumvirat, composé du maréchal Serrano, de l'amiral Topete et de M. Sagasta. Aux termes de ses dernières déclarations, il continuera, comme les radicaux, de prêter son concours au gouvernement, et il demeure fidèle aux principes de la constitution de 1869; mais il réserve la question de république ou de monarchie, sur laquelle il juge encore inopportun de se prononcer. Il est possible que les constitutionnels ajournent leurs décisions pour ne point trahir leurs désaccords. Les uns, paraît-il, persistent en dépit de tout à désirer une royauté étrangère, un roi X ou Y qu'on irait chercher cette fois en Portugal, peut-être en Prusse; d'autres voient le salut de l'Espagne dans un stathoudérat ou dans l'omnipotence d'une épée; d'autres encore se convertiraient volontiers à l'alphonsisme, si le fils d'Isabelle II était moins jeune, si on ne se défiait de ses conseillers et de son entourage, s'il n'était pas né Bourbon, si l'on n'avait sujet de craindre qu'il n'apporte sur le trône toutes les rancunes de sa famille, qui ne possède pas le don précieux de l'oubli. Au reste, si les constitutionnels ajournent leur choix, ils n'ont de parti-pris contre rien. Leur directoire a pour mission de surveiller les événemens et de leur demander conseil. Les alphonsistes au contraire estiment que toute enquête ou contre-enquête est superflue. Il appert, suivant eux, que le carlisme est la barbarie, que la république est l'anarchie, qu'il n'y a d'avenir sérieux pour l'ordre comme pour la liberté que dans le rétablissement de la monarchie parlementaire et historique. Toutefois ils ont, eux aussi, leurs mystères et leurs réticences. Sur quels principes convient-il d'asseoir cette restauration? Ils ne le disent point. Les constitutionnels ont leur constitution, ils cherchent encore leur gouvernement. Les alphonsistes ont leur roi, il ne leur reste plus qu'à trouver une constitution.

La république et l'alphonsisme sont les deux champions qui se disputent l'Espagne. Nous avons dit quelles difficultés doit vaincre la république; une restauration a les siennes, que ses partisans ne méconnaissent point. Et d'abord comment se fera-t-elle? Sera-ce par une insurrection militaire? Plaise au ciel qu'ils aient raison, ceux qui affirment que les *pronunciamientos* sont devenus plus malaisés qu'autrefois! et malheur au parti qui aurait le triste courage de déchaîner de nouveau cette peste sur l'Espagne! Son histoire fait foi que ce que fonde l'épée périt par l'épée. D'ailleurs la monarchie constitutionnelle est une des formes du gouvernement libre. Aussitôt qu'elle s'appuie sur des prétoriens, elle n'est plus que la dictature déguisée, et un régime qui ment à son principe ne

peut se maintenir longtemps; rien à la longue n'est plus insupportable que l'hypocrisie. Quand M. Castelar prouvait par des exemples que les conservateurs seuls peuvent réaliser les plans conçus par les révolutionnaires, il exprimait d'un mot deux grandes vérités. La première est que la révolution, livrée à elle-même, s'entend mieux à détruire qu'à fonder, la seconde que les conservateurs ne font œuvre qui dure qu'à la condition de mettre leurs talens au service des idées nouvelles. S'il est des résistances nécessaires, la morgue doctrinaire a fait son temps. Aujourd'hui, on gouverne les hommes par l'espérance mieux que par la compression.

Si la révolution de septembre n'avait eu pour résultat que le renversement d'une dynastie, il serait plus facile de défaire son ouvrage; mais en 1869 l'Espagne s'est donné une constitution démocratique, dont les principes ont été embrassés avec ardeur par la majorité de la nation. Un des hommes les plus considérables du parti alphonsiste, M. Cánovas del Castillo, qui s'est honoré par sa constance dans sa foi dynastique comme dans son libéralisme, écrivait en 1871 que les cortès constituantes de cette époque avaient tout renouvelé en Espagne, qu'elles avaient fondé les pouvoirs publics sur le suffrage universel directement ou indirectement exercé, détruit ce qui restait de l'antique intolérance et proclamé l'entière liberté religieuse, établi le mariage civil, transformé la législation politique et administrative. « Il est probable, ajoutait-il, que cette œuvre immense sera sur plus d'un point amendée et remaniée; mais on ne pourra jamais l'annuler. En tout cas, personne ne peut contester son importance; aucun événement n'en eut davantage depuis que d'anciens royaumes, s'unissant par voie d'héritage ou de conquête, ont donné naissance à la nation espagnole (1). »

Que feront les alphonsistes de cet événement et de cette constitution? On comprend qu'ils évitent de se prononcer sur cette question chatouilleuse, de déclarer nettement le sort qu'ils réservent à la liberté religieuse, au mariage civil et au suffrage universel. Il est difficile au prince des Asturies d'accepter une charte qui le condamnerait à renouveler l'essai malheureux de la monarchie démocratique; serait-il sage à lui de la rejeter et de fournir ainsi une devise et un grief communs à tous les ennemis de sa restauration? Dernièrement un des principaux auteurs de la révolution de 1868, l'amiral Topete, prononçait ce mot significatif : « je ne me sens pas disposé à repasser le pont d'Alcolea (2). » Le libéralisme a reçu

(1) *La Oposicion liberal-conservadora en las cortes constituyentes de 1869 á 1871. Prólogo*, p. v et vi.

(2) Pont sur le Guadalquivir, au nord-est de Séville. Le 28 septembre 1868, le gé-

l'Espagne des mains des inquisiteurs, qui l'avaient mal préparée à ses nouveaux destins. De là une disparate sensible et dangereuse entre ses habitudes et ses principes politiques; mais en vain lui reproche-t-on de n'avoir pas encore les mœurs de la liberté, les idées nouvelles lui sont devenues chères. Depuis quarante ans, d'étape en étape, elle a marché fièrement sous leur conduite, se disant toujours :

Poursuis, tu n'as pas fait ce pas pour reculer.

Alphonse XII aura-t-il la force de lui faire repasser le pont d'Alcolea?

Il dépend de la république seule de ménager des chances sérieuses au prince des Asturies. Si elle ne parvenait pas à étouffer la guerre civile, ou que la société ne se sentît pas assez protégée par elle contre les entreprises des hommes de désordre et de rapine, l'Espagne deviendrait alphonsiste, et demanderait au fils d'Isabelle II les sécurités nécessaires en se contentant provisoirement des libertés possibles. Les dogmes politiques anciens ou nouveaux ont perdu leur prestige, et les gouvernemens sont tenus d'être utiles. Chaque jour, on les remet en question; ils ne peuvent se perpétuer que par les services qu'ils rendent et la confiance qu'ils inspirent. La république espagnole a sur tout autre régime par lequel on pourrait la remplacer l'incontestable avantage d'exister. Ses adversaires prétendent que c'est son plus grand défaut; elle doit désirer qu'ils le lui reprochent longtemps. Elle peut encore alléguer en sa faveur que la république est le gouvernement naturel des démocraties; si elle périt, ce sera par ses fautes. Ce n'est pas l'enthousiasme qui la défendra, mais ce n'est pas non plus l'enthousiasme qui l'attaquera; elle ne doit craindre que le ressentiment des intérêts qu'elle aurait le tort de menacer. La fortune, au dire de Machiavel, dispose de la moitié de nos actions, et nous en laisse gouverner l'autre tellement quellement, *o poco o meno*. Qu'elle ne soit pas trop contraire aux républicains espagnols, et que, dans les choses qui dépendent de leur volonté, ils se laissent conseiller par la prudence, ils tiendront en échec leurs ennemis. C'est la vérité elle-même qui a dit par la bouche d'un homme éminent : « L'avenir est au plus sage. »

VICTOR CHERBULIEZ.

néral Serrano y remporta sur les troupes royales, commandées par le général Novales, un avantage signalé, qui décida du triomphe de la révolution.

L'ANTECHRIST

ET

LE CHRISTIANISME

L'Antechrist, par M. E. Renan, membre de l'Institut; Paris, Michel Lévy, 1873.

I.

M. Renan poursuit la tâche laborieuse qu'il s'est prescrite, et continue de raconter les origines du christianisme. Les circonstances au milieu desquelles ce grand travail approche de son terme diffèrent singulièrement de celles où il fut commencé. On se rappelle la tempête que souleva la *Vie de Jésus*. Ce fut un des momens saillans du second empire. Le régime de compression auquel la France était alors soumise avait jusqu'à un certain point épargné les hautes études, à la condition, bien entendu, qu'elles n'eussent rien à démêler avec les intérêts d'un pouvoir toujours dominé par des considérations où les progrès de la science elle-même n'entraient pour rien. M. Renan apprit à ses dépens ce qu'il en coûtait d'effleurer en passant certaines questions sur lesquelles les âmes dévotes ou feignant de l'être, — celles-ci surtout, — sont d'une susceptibilité de sensitive. Professeur au Collège de France, dans cet asile héréditaire de la science libre, il fut suspendu, puis destitué, pour une phrase qui aurait pu être prononcée du haut de bien des chaires chrétiennes à la grande édification des auditeurs. Le second empire a eu cette singulière fortune de faire continuellement des concessions de détail au parti clérical, dont il recherchait toujours l'appui, et de préparer par sa politique étrangère la

plus radicale des révolutions religieuses de notre siècle, celle qui supprime le pouvoir temporel des papes.

Ce n'est pas tout. Dans l'avenir et quand on pourra mieux apprécier la vitalité des germes déposés pendant cette période césarienne dans la conscience de la nation française, peut-être faudra-t-il dater de la seconde dictature napoléonienne le commencement d'une véritable réforme dans la manière de traiter scientifiquement les questions religieuses. L'heure était favorable pour ramener l'attention sur des sujets beaucoup trop longtemps négligés par ceux-là mêmes qui auraient dû servir d'éclaireurs à la pensée française. On osait à peine s'occuper de politique. La peur chez les uns, le découragement chez les autres, chez d'autres encore un grossier matérialisme social hautement avoué, avaient à peu près éteint l'esprit public. Le libéralisme politique était condamné à l'un de ces recueils prolongés qui sont le devoir et la consolation des vaincus, et d'où ils peuvent espérer de ressortir mieux trempés et plus forts. C'est dans cette retraite forcée qu'un certain nombre d'hommes éminens s'avisèrent d'examiner de près les faces religieuses de la société dont la marche semblait contraire à toutes les prévisions raisonnées, et c'est ainsi que la critique religieuse, née en France au xvii^e siècle avec Richard Simon et les théologiens de Saumur, mais depuis longtemps exilée, fit parmi nous une brillante rentrée (1). Elle fut saluée, comme on pouvait s'y attendre, par les anathèmes des partis dont elle dérangeait les commodités théoriques. Elle n'obtint ni les bonnes grâces du pouvoir, ni la popularité, dont elle devra toujours se passer, mais elle fit son chemin, et depuis lors elle est devenue partie intégrante de la vie intellectuelle nationale. Le silence de la place publique s'est fait autour d'elle; nous sommes loin des jours où la *Vie de Jésus* de M. Renan fournissait un thème favori aux dissertations de la presse périodique et quotidienne. Tant mieux pour la critique religieuse en elle-même, à qui tant de bruit ne vaut rien! C'est un ordre d'études essentiellement désintéressé qui se plaît dans la tranquillité et que troublent les clameurs, même quand elles sont sympathiques. Les événemens tragiques que nous avons vus se dérouler ont achevé de lui procurer ce genre d'avantages; mais le silence à l'abri duquel marche une science que le vulgaire ne peut suivre n'est pas du tout synonyme d'abandon. C'est seulement après de longs jours de cheminemens paisibles, après qu'une lente infiltration a familiarisé les esprits avec des résultats accueillis d'abord par des négations plus passionnées que réfléchies, c'est seulement alors que l'on peut mesurer la puis-

(1) Qu'il nous soit permis de rappeler ici l'article qui parut dans la *Revue* du 1^{er} novembre 1859 sous ce titre : *De la Renaissance des études religieuses en France*.

sance d'un levain réformateur. Comme le dit quelque part ce livre dont nous allons parler, les pensées les plus hardies finissent par se faire accepter, pourvu qu'elles subissent longtemps sans répondre les objections des conservateurs.

Après avoir retracé l'histoire du fondateur du christianisme et des premiers temps apostoliques, M. Renan est arrivé au moment le plus grave, le plus fertile en conséquences de tout genre, du 1^{er} siècle de l'église, au règne de Néron, à l'incendie de Rome, à la première grande persécution, à l'épouvantable guerre juive. C'est le moment en effet où la chrétienté, disséminée dans le monde païen, prend enfin conscience d'elle-même, de la solidarité qui relie ses membres dispersés, et se décide à couper le câble qui la rattachait encore au judaïsme. Néron, par ses folies et ses cruautés, se trouve avoir plus fait pour la fondation définitive de l'église chrétienne que les empereurs les plus bienveillans pour elle. La sanglante persécution dont il fut l'auteur donna son baptême de sang à la petite secte chrétienne, elle la tira de sa profonde obscurité, et en fit une puissance officielle avec laquelle l'empire crut nécessaire de se mesurer. A cette rude école, la conscience chrétienne acquit de sa force indomptable des notions qu'elle ne devait plus perdre. La ruine de Jérusalem et du temple juif, consommée par les lieutenans impériaux, fit une évidence palpable de ce qui n'avait été jusqu'alors qu'une théorie audacieuse, proclamée sans doute par l'apôtre Paul, mais tenue pour suspecte par la majorité méticuleuse des premières communautés. Tous comprirent désormais que l'Évangile et la loi juive étaient choses complètement distinctes, que celle-ci pouvait tomber, perdre son caractère obligatoire, sans que l'Évangile lui-même en souffrît la moindre atteinte. Il faut qu'on le sache bien : si cette distinction n'était pas enfin devenue claire comme le jour à tous ceux qui portaient le nom chrétien, jamais le christianisme n'eût fait ses merveilleuses conquêtes. Il serait demeuré obscur, inerte, végétant mesquinement comme une petite société de pieux rêveurs, sans prise sérieuse sur le monde, et il n'est pas certain que nous en connaîtrions aujourd'hui l'existence. On a depuis longtemps remarqué l'étonnant silence de Josèphe, l'historien juif, sur la personne de Jésus, son œuvre et ses disciples. Ce silence s'explique depuis qu'une connaissance plus exacte de son temps et des mobiles qui dirigeaient sa plume nous a révélé sa tendance systématique à taire devant ses lecteurs grecs et romains tout ce qui avait trait aux idées messianiques de ses compatriotes. Cette explication toutefois exige un complément : Josèphe ne pouvait compter sur l'effet d'un pareil silence qu'à une condition, c'est que ses lecteurs eux-mêmes ne distinguassent pas clairement les chrétiens des juifs. Si, au moment

où il écrivit, c'est-à-dire dans un temps où la transformation de la chrétienté s'opérait au sein des communautés, mais ne frappait pas encore les yeux des indifférens, les chrétiens avaient été ostensiblement séparés du judaïsme, il eût été forcé d'en parler, pour les condamner probablement et les maudire, mais il n'aurait pu se taire.

Ces rapports mal définis de l'Évangile avec la religion juive furent la grande cause de désunion parmi les chrétiens des premiers jours. Jésus avait disparu sans trancher la question. Deux choses sont certaines pour nous, qui pouvons aujourd'hui la juger avec une entière impartialité. Il est évident que les principes religieux de Jésus n'avaient qu'à être appliqués avec quelque rigueur pour substituer une religion vraiment universelle à la religion locale et nationale du peuple juif; mais il ne l'est pas moins que cette application n'avait pas été faite de son vivant, qu'il avait reconnu au peuple juif une certaine primauté, une sorte de droit d'aînesse dont il ne tenait qu'à ce peuple de s'assurer les avantages, qu'il avait vécu lui-même sous la loi juive, que ses premiers disciples en étaient les dévots observateurs, qu'en un mot, si l'esprit de son enseignement donnait raison à Paul proclamant la déchéance de la loi, la forme, la lettre, fournissaient des argumens spécieux à ceux qui, comme Pierre, n'osaient pas, ou, comme Jacques, ne voulaient à aucun prix s'émanciper des obligations légales. Ce différend était fort grave. La loi juive était à la fois religieuse, morale, civile et rituelle. Elle réglementait la vie tout entière. Elle prétendait diriger la vie conjugale, les travaux professionnels, les transactions commerciales, jusqu'aux alimens quotidiens et à la manière de les préparer. Celui qui l'adoptait pour sa loi souveraine se condamnait par cela même à vivre au milieu du monde romain à peu près comme vivrait parmi nous un moine persistant à observer les règles de son couvent tout en restant dans la société. Aussi ce genre de vie n'était-il praticable que là où les Juifs de naissance ou prosélytes formaient un noyau assez considérable pour réaliser les conditions matérielles et sociales d'une telle existence. Les juiveries du temps formaient quelque chose d'analogue aux communautés moraves, ces couvens industriels d'hommes et de femmes mariés soumis à une discipline spéciale. Le mouvement prononcé qui portait tant d'esprits vers le monothéisme et les religions orientales valait au judaïsme des convertis assez nombreux, surtout parmi les femmes. Toutefois ce n'étaient que des exceptions bien rares au sein de l'énorme masse païenne, et jamais les multitudes n'auraient consenti à se laisser façonner par une règle de vie aussi étrangère à leurs habitudes. Ceux pourtant qui s'étaient crus obligés de l'adopter et dont la faiblesse

mystique trouvait du charme dans ces rites gênans ou bizarres, aussi bien que les Juifs de naissance, accoutumés à mettre sur la même ligne leur foi et leur loi, tous ceux-là criaient au scandale quand ils entendaient Paul et son école prêcher un évangile dégagé de toute forme légale. Ce n'est pas le livre des *Actes des apôtres*, livre de conciliation et de diplomatie ecclésiastique, rédigé systématiquement de manière à gazer les disputes, qu'il faut consulter pour se faire une idée nette de ce conflit qui déchira la primitive église; ce sont les épîtres authentiques de Paul lui-même, ce sont les très vieilles traditions conservées par les communautés judæo-chrétiennes de Palestine, ce sont les documens rangés plus tard parmi les apocryphes parce que leur contenu déplaisait à l'orthodoxie régnante, c'est en particulier l'*Apocalypse*, qui relègue tout simplement les pauliniens ou les chrétiens émancipés de la loi juive parmi les fils de Satan et les disciples de Balaam. Quand on a pu, en réunissant toutes ces données, reconstituer la situation telle qu'elle fut réellement depuis la mort de Jésus jusqu'à la fin du 1^{er} siècle, on sait ce qu'il faut penser des idylles traditionnelles chantant la paix, la concorde, l'unité de croyance dont la chrétienté première aurait joui sous la houlette apostolique.

Les années se succédaient, on comptait déjà plus de trente ans depuis la disparition du maître, et cette controverse continuait avec peu de variations. Tout au plus pouvait-on remarquer un certain relâchement dans la rigueur légaliste des judæo-chrétiens, qui n'en maintenaient pas moins fermement leur principe, et de charitables condescendances chez Paul, qui consentait à supporter quelques « faiblesses » de la foi. On était encore loin d'un véritable traité de paix. Les apôtres vieillissaient, plusieurs même avaient déjà disparu. La génération contemporaine de Jésus voyait ses rangs s'éclaircir tous les jours, et, malgré les progrès notables que, sous ses deux formes rivales, le christianisme faisait en Syrie, en Asie-Mineure, en Grèce et à Rome, malgré quelques scènes sanglantes en Palestine, la situation se résumait dans une sorte de piétinement sur place qui n'avait rien de brillant ni de stimulant, — lorsqu'une sinistre nouvelle vint secouer toutes les imaginations. Rome, la grande Rome, avait été aux trois quarts brûlée, l'épouvantable incendie avait été allumé, propagé par des mains criminelles, et l'empereur Néron faisait décapiter, crucifier, dévorer, griller vifs des milliers de chrétiens formellement accusés d'être les incendiaires.

Ce fut pour la grande masse païenne la première révélation éclatante de l'existence d'une religion dite chrétienne. Pour la première fois il fut évident qu'être Juif ou chrétien n'était pas la même chose. Les Juifs proprement dits en effet furent épargnés par la jus-

tice impériale. Ils se préparaient pourtant à une lutte désespérée contre l'empire; mais de ce côté encore le christianisme allait se montrer profondément distinct de la religion nationale dont il était issu. Tandis que les Juifs de Palestine, exaspérés par les envahissemens de la politique romaine, exaltés jusqu'à l'extravagance par leurs attentes messianiques, croyaient préluder à la conquête du monde en chassant les aigles romaines de la terre-sainte et en proclamant leur indépendance, les chrétiens qui vivaient parmi eux, n'espérant rien d'une entreprise à laquelle devait manquer la bénédiction céleste, quittaient Jérusalem et les environs pour se réfugier dans la région transjordanique, et y attendre paisiblement les grandes choses qui allaient venir. Cependant les armées romaines reentraient victorieusement en Palestine. Les défenseurs de l'indépendance reconquise perdaient du terrain tous les jours. Jérusalem était cernée; mais les défenseurs étaient nombreux, courageux, fanatiques. Et puis une autre série de nouvelles éclatantes tenait en suspens l'Occident et l'Orient. Il n'y avait plus de Césars. Les légions des provinces fabriquaient tous les jours un empereur de leur façon. Néron était mort, du moins avait disparu. L'œuvre gigantesque des Jules et des Auguste semblait à la veille de s'écrouler. La révolte obstinée des Juifs faisait l'effet de préluder à l'insurrection générale des nationalités opprimées. Le monde n'a peut-être jamais passé par une anxiété plus universelle et plus poignante.

Telle est la situation d'où sortit l'*Apocalypse*, le livre saillant de ce moment critique. L'incendie de Rome en l'an 64, l'atroce persécution qui sévit sur les chrétiens de la capitale, l'insurrection juive, la mort mystérieuse de Néron en 68, l'ébranlement général qui la suivit, telles sont, selon le terme usité en critique, les suppositions de ce chant de terreur et de rage, qui devait si longtemps épouvanter les âmes pieuses en leur annonçant la prompt venue de l'antechrist.

II.

M. Renan est artiste aussi bien qu'historien. Cette double qualité est tout le contraire d'un défaut. L'histoire est, elle aussi, une grande artiste, dont les combinaisons imprévues, incohérentes seulement en apparence, sont en réalité commandées par une loi interne qui les coordonne, en fait la beauté et en détermine le vrai sens. Pour discerner cette loi au-dessous et au travers du flux des événemens, il faut le coup d'œil de l'artiste, celui qui permet de saisir les harmonies et les transitions des choses disparates sans cesser d'apercevoir les contrastes. Telle est la différence qui dis-

tingue du simple érudit le véritable historien. L'érudition permet d'entasser les noms, les dates, les faits, mais ne suffit pas pour les reconstituer en un tout organique. D'autre part, il est de soi-disant historiens qui ne sont que des artistes, manquant d'érudition, trop confians dans leur faculté divinatrice et spéculant sur le vide. M. Renan a l'avantage d'unir l'intuition de l'artiste, sans laquelle on ne peut faire d'histoire vivante, et cette érudition qui fournit à l'intuition son matériel indispensable. Comme pourtant on n'est jamais parfait et que l'on pêche toujours un peu du côté où l'on penche, je serais tenté de lui reprocher de subordonner parfois ses conclusions d'historien à ses préférences d'artiste. Le sujet proprement dit du livre qu'il vient de publier était, heureusement pour lui, assez dramatique pour éveiller toutes ses facultés, et suffisamment éclairé par l'érudition contemporaine pour le garantir contre toute erreur grave. Je n'en dirais pas autant des questions de moindre importance groupées autour du sujet de l'Apocalypse ou de l'antéchrist, sujet qui fait le fond de l'ouvrage. Autant l'Apocalypse me paraît bien expliquée et admirablement commentée, autant j'aurais de réserves et même d'objections formelles à opposer à plus d'une explication présentée comme résolvant certains problèmes adjacens.

M. Renan aime les transitions qui servent à fondre les nuances contraires, c'est-à-dire qu'il se plaît à signaler l'un après l'autre les momens indicateurs de la tension qui finit par se résoudre en catastrophe; mais est-il toujours assez sévère quand il s'agit d'accepter ou de repousser les documens que la tradition lui fournit comme pouvant marquer les étapes successives de ce mouvement des choses? On dirait qu'il éprouve un vif déplaisir toutes les fois qu'il se voit forcé de se rendre aux argumens de la critique en éliminant de son matériel disponible tel livre ou tel fait traditionnel qui pourrait servir à sa manière d'écrire l'histoire. Il semble qu'on lui enlève des fils nécessaires à sa trame. C'est la grande raison qui explique ce qu'on a souvent appelé ses timidités en matière de critique biblique. Un tel jugement surprend beaucoup les personnes peu familières avec ce genre de recherches, mais il est certain qu'à tous les yeux compétens M. Renan se conduit envers les traditions officielles comme un conservateur presque méticuleux. Il cherche toujours à les sauver de son mieux. Il préfère recourir à des procédés harmonistiques dont tout son talent ne parvient pas à dissimuler l'in vraisemblance, plutôt que de se résigner à des sacrifices complets de textes ou de légendes. Comme pourtant il est animé d'un grand désir d'impartialité, il vient un moment où les objections sont si pressantes qu'elles emportent sa résolution, et alors il s'exécute loyalement, mais ce n'est jamais sans effort. Déjà dans sa *Vie de Jésus* sa

répugnance à reconnaître le caractère purement idéaliste du quatrième évangile l'avait entraîné à de fâcheux compromis avec la logique de l'histoire. Dans le livre de *l'Antechrist*, nous avons à relever des complaisances qui étonnent chez un penseur aussi libre, et qui s'expliquent seulement par cette tendance conservatrice dont nous croyons avoir indiqué le secret mobile.

Par exemple, le savant auteur se trouve en face de plusieurs questions que la critique contemporaine s'accorde de plus en plus à résoudre dans un sens négatif. Les épîtres aux Éphésiens et aux Colossiens sont-elles authentiques, c'est-à-dire réellement écrites par l'apôtre Paul? La première épître dite de Pierre est-elle, comme la seconde l'est certainement, un de ces nombreux traités pseudonymes si fréquents au sein de tous les partis dans cette période de l'histoire? Est-il vrai que l'apôtre Pierre ait été à Rome et y ait subi le martyre? Faut-il croire que l'apôtre Jean y a été aussi, qu'il a été plongé dans l'huile bouillante, et qu'ayant échappé aux suites inévitables, dirait-on, d'un pareil supplice, il a vécu longtemps après comme une sorte de patriarche au milieu des églises d'Asie-Mineure? Sur tous ces points, on reconnaît bien la probité scientifique de l'auteur, qui ne cherche pas à nier la force des objections, mais on le voit plus contrarié que charmé de devoir la reconnaître. En tout cas, il s'ingénie à trouver des moyens termes qui lui permettent de conserver au moins la substance de ces faits dénaturés ou grossis par la légende. Ainsi M. Renan ne se dissimule pas que la manière dont les épîtres aux Éphésiens et aux Colossiens présentent la personne et l'œuvre du Christ ne ressemble guère à la christologie des épîtres certainement authentiques. — Admettons, nous dira-t-il, que les hommes apostoliques variaient souvent et pouvaient user trois ou quatre théories dans leur vie. — Voilà une bien forte consommation; avaient-ils donc tant de théories à leur disposition? Et cela nous fera-t-il mieux comprendre comment à un *homme du ciel*, d'origine supra-terrestre, mais très positivement homme, un seul et même écrivain substitue, sans avoir l'air de s'en douter, un principe cosmique, un être métaphysique central dans lequel se résolvent les antinomies universelles? Ailleurs, pour sauver la première épître attribuée à Pierre, on nous invite à supposer que le secrétaire de l'apôtre s'est complu en la rédigeant à emprunter des locutions, des phrases entières, au langage, déjà connu et passé à l'état de monnaie courante, de l'apôtre des gentils. Ainsi s'expliqueraient les étonnantes analogies de style et d'idées que l'on remarque entre cette épître et celles qu'il faut attribuer à Paul ou à son école. L'hypothèse risque fort de ne pouvoir être prise au sérieux, et il suffit de la presser un peu pour aboutir à cette conclusion, que ceux qui

nient formellement l'authenticité de cette épître sont tout près d'avoir raison.

L'équité nous ordonne, il est vrai, d'ajouter que M. Renan ne s'aventure dans ce genre d'explications que contraint et comme à regret. Il s'exprime toujours comme s'il ne présentait que des probabilités dont il se garderait bien de jurer. Ses conclusions critiques sont une série de *peut-être*, et dans son groupement historique il compte plutôt sur la vraisemblance de l'ensemble que sur la solidité des matériaux isolés dont il se sert pour le construire. Il cherche à faire une voûte dont les pierres s'appuieront l'une sur l'autre. Chacune d'elles séparée des autres tomberait infailliblement; c'est le rapprochement qui les maintient. La méthode en elle-même est fort légitime, nous avouons même qu'elle est à peu près inévitable dans un travail historique de ce genre; mais cela n'ôte pas à la critique le droit de contester la solidité de certains blocs très faiblement cimentés, et par conséquent celle de la voûte tout entière.

La question fort intéressante du séjour de l'apôtre Pierre à Rome est aussi dans ce livre l'objet d'une discussion détaillée. On connaît la prétention traditionnelle : l'apôtre Pierre, peu d'années après la mort de Jésus, se serait transporté à Rome en qualité de prince des apôtres et de vicaire du Christ, il y aurait fondé, organisé et dirigé comme évêque la première église romaine, et au bout de vingt-cinq ans d'épiscopat ou plutôt de papauté il aurait subi le martyre quelques jours après le grand incendie. M. Renan, tout en manifestant un certain dépit contre les écrivains protestans qui ont battu cette tradition en brèche, leur donne cependant raison quant au principal. Il reconnaît comme démontré que ni Pierre ni aucun apôtre n'a fondé l'église chrétienne à Rome, que Pierre n'en a jamais été l'évêque, et qu'il n'a pu se trouver dans cette ville que de l'an 62 à l'an 64, c'est-à-dire un peu moins de trois ans. Nous lui accorderons que cela aurait dû suffire aux controversistes protestans qui ont nié avec trop d'acharnement un séjour quelconque de Pierre dans la ville impériale et qui ont envoyé cet apôtre, sur la fin de sa carrière, à Babylone, en se fondant sur une très mauvaise exégèse de la première épître qui porte son nom. Il faut donner complètement raison à M. Renan quand il fait observer que dans un écrit chrétien de ce temps-là le nom de Babylone, présenté sans commentaire, ne peut signifier autre chose que Rome. Nous irons plus loin. Il est certain que de très bonne heure on crut dans l'église chrétienne au séjour et à la mort de Pierre dans la ville impériale. La tradition sur ce double point paraît déjà incontestée au milieu du II^e siècle. Néanmoins l'épître de Clément Romain, écrite à Rome à la fin du I^{er} siècle, et qui logiquement aurait dû signaler un tel fait, pour elle très

important, a tout l'air de l'ignorer. Le silence absolu des épîtres aux Philippéens, aux Éphéséens, aux Colosséens, des épîtres dites *pastorales* elles-mêmes, quelque opinion que l'on ait de l'authenticité de ces écrits, le silence non moins complet de l'*Apocalypse*, que tout portait à en parler, demeure pour nous incompréhensible. Il n'est pas moins surprenant que l'un des plus anciens garans de la tradition contestée, l'évêque Denys de Corinthe, affirme comme la chose du monde la plus simple que son église et celle de Rome peuvent se glorifier d'avoir eu toutes les deux Pierre et Paul pour fondateurs. Pourtant il est très certain que Pierre n'eut rien à faire avec la fondation de l'église de Corinthe; mais l'évêque Denys aurait-il osé invoquer avec cet aplomb un fait contraire à l'opinion générale? Il faut donc expliquer comment une telle tradition a pu se former et acquérir promptement le caractère catholique ou d'adoption universelle.

Deux circonstances très importantes auraient dû entrer plus qu'elles ne le font en ligne de compte dans la discussion que M. Renan consacre à élucider cette obscure question. C'est d'abord l'extrême facilité avec laquelle des traditions d'apparence très positive se formaient sur des bases très fugitives, très vagues, au sein d'églises fréquemment dispersées par la persécution et dont le personnel, après la reconstitution, différait notablement de celui qui les composait auparavant. Alors surtout l'imagination poétique, le goût du symbole, le penchant au mythe, jouaient un premier rôle. La chaîne des souvenirs directs avait été rompue, quelques réminiscences peu précises avaient seules échappé à la destruction; c'est là-dessus que l'imagination travaillait. La complaisance des âmes pieuses pour les suppositions qui flattent leurs croyances est infinie, et cette observation suffit déjà pour expliquer comment à Rome non-seulement, mais encore en Grèce, en Égypte, en Asie-Mineure, en Palestine, partout où il y eut des communautés importantes souvent battues par l'orage, il naquit un si grand nombre de légendes dont aujourd'hui tous s'accordent à reconnaître la nature apocryphe. La seconde circonstance que nous tenons à rappeler et qui vient se greffer, pour ainsi dire, sur la première, ce fut l'habitude, encouragée par la lecture de l'Ancien-Testament, d'identifier les partis et les tendances avec leurs chefs reconnus. Toutes les fois que nos habitudes plus précises nous feraient dire « le parti de Pierre, » ou « les disciples de Paul, » le langage chrétien du temps disait simplement « Pierre » ou « Paul. » Si à Corinthe cette confusion est parachevée vers l'an 170, avec quelle facilité plus grande pouvait-elle s'opérer à Rome, où les origines étaient bien plus obscures, où, — l'épître aux Romains en fait foi, — les deux tendances chré-

tiennes avaient coexisté dès les premiers jours, où enfin dès l'an 64 une épouvantable catastrophe avait momentanément anéanti la communauté! En résumé, nous dirons avec M. Renan qu'il sera toujours impossible de prouver que l'apôtre Pierre n'a pas fait le voyage de Rome dans la courte période qui va de la fin de 61, date approximative de l'épître aux Philippiens, au mois de juillet 64, moment du grand incendie. Pourtant il y a loin de là à une démonstration de ce voyage; on s'explique sans trop de peine comment la tradition qui l'atteste a pu se former de très bonne heure sans reposer sur des faits réels, et par conséquent les allusions que l'on croit trouver dans la première épître de Pierre et le quatrième évangile, écrits du milieu du II^e siècle, ne sauraient modifier ce jugement. Il serait sans doute plus agréable pour l'historien d'avoir un plus grand nombre de faits certains à décrire ou à commenter. La rencontre à Rome des deux apôtres rivaux, tous deux vieillis dans leur ministère, et qui ne s'étaient pas revus depuis les pénibles scènes d'Antioche, parle d'elle-même à l'imagination. Il serait séduisant de pouvoir affirmer avec certitude qu'enfin ils se comprirent, se rapprochèrent et scellèrent de leur sang martyr une réconciliation commandée par les devoirs les plus impérieux, par les intérêts les plus pressans. Les documens font défaut, et même il faut ajouter que l'acharnement contre la doctrine et la personne de Paul si longtemps déployé par ceux qui se vantaient de suivre la doctrine de Pierre n'est pas de nature à faire croire que leur chef, avant de mourir, aurait donné l'exemple de la fusion.

Arrivons à la légende qui concerne l'apôtre Jean. Ici encore on peut s'étonner de la voir presque consacrée par l'autorité de M. Renan. Quand on ne croit pas aux miracles, on n'admet pas non plus qu'un homme plongé par des tortionnaires dans l'huile bouillante ait pu sortir sain et sauf d'un pareil bain. La supposition que Jean aurait compté parmi les malheureux que Néron fit enduire de poix pour éclairer ses jardins, que par une cause inconnue il aurait échappé au dernier supplice, et que telle serait l'explication de cette immersion légendaire *in oleum igneum*, cette supposition n'est pas plus admissible que la légende elle-même. Il y a plutôt au fond d'une telle tradition, comme au fond de plusieurs autres remontant à la même époque, un besoin superstitieux de confirmer quelques paroles de Jésus (1) qui n'exigeaient nullement une confirmation de ce genre. C'est une tendance analogue qui a engendré une autre légende, mentionnée dans les *Soliloques* d'Augustin, d'après laquelle le même apôtre aurait bu un breuvage empoisonné sans en ressen-

(1) Par exemple Matth., xx, 23.

tir le moindre mal. Il serait de nouveau très surprenant que l'*Apocalypse*, où la personne de l'apôtre Jean est placée sur le premier plan, ne contint aucune allusion à un genre de martyr aussi exceptionnel. Quant à la thèse soutenue aujourd'hui par plusieurs critiques éminens, entre autres par le professeur Scholten, de Leide, d'après laquelle il faudrait aussi ranger parmi les légendes le séjour prolongé de cet apôtre à Éphèse, où il aurait atteint les dernières limites de l'âge, nous avouons que nous ne savons trop à quoi nous résoudre. On peut beaucoup alléguer pour et contre. Il y a toutefois un fait bien curieux et qui longtemps avait échappé aux investigations de la critique, c'est que, d'après une assertion de Papias, auteur chrétien de la première moitié du second siècle, l'apôtre Jean aurait été tué par les Juifs (1). Or la tradition veut qu'il se soit éteint paisiblement à Éphèse. Tous les élémens qui se rapportent à cette période obscure de la fin du siècle apostolique sont donc bien difficiles à tirer au clair, et malgré les prudentes réserves dont s'entoure M. Renan nous craignons qu'il n'ait encore beaucoup trop affirmé.

III.

Les erreurs ou les faiblesses de détail que nous venons de signaler n'influent en réalité que très peu sur la justesse générale des conclusions de M. Renan. Sa peinture des hommes et des choses sous le règne de Néron est admirable. Ici nous sortons des questions péniblement débattues par des érudits qui bataillent sur des textes écourtés, incohérens, ambigus, et nous entrons enfin sur le domaine largement éclairé de l'histoire positive. La personne de Néron et l'*Apocalypse* vont former désormais les deux objets solidaires de cette étude historique. Ce qui ne manque pas d'un certain piquant, c'est qu'à l'heure où nous sommes, de ces deux énigmes, l'empereur et le livre, c'est sans contredit le livre, si longtemps considéré comme l'idéal de l'indéchiffrable, qui s'explique le mieux, le plus aisément et à la plus grande satisfaction de l'esprit.

Nous rangeons la personne de Néron parmi les énigmes de l'histoire, et ce n'est pas sans motifs. Ce dernier des Césars a laissé le souvenir de l'un des plus infâmes scélérats couronnés qui aient jamais existé, et pourtant on ne peut pas s'en tenir à cette impression pure et simple d'horreur quand on étudie de près son caractère et son règne. Nos historiens classiques, se bornant à répéter Tacite, Suétone et les pères de l'église, énuméraient ses crimes, racon-

(1) L'ouvrage de Papias est perdu, mais il fut souvent lu et cité par d'autres écrivains, et le passage relatif à la mort de Jean est reproduit par un chroniqueur du ix^e siècle nommé George Harmatolus.

taient ses folies, mais ne songeaient guère à comprendre cet étrange personnage. Le sujet valait pourtant la peine d'être examiné plus à fond. Qu'un homme complètement nul par l'intelligence, dominé par de mauvais instincts, devienne la plus malfaisante des bêtes féroces quand il est en possession d'un pouvoir illimité, ce n'est pas ce qui peut surprendre; mais, vu de près, Néron n'est pas un esprit médiocre dans le sens vulgaire du mot; du moins à de certaines médiocrités ou plutôt à d'effrayantes lacunes il joignait des talents réels et même des qualités. Il faut seulement observer que, vers la fin de son règne, ses hideuses débauches l'avaient abruti. Il est fort probable que la haute idée qu'il avait de lui-même comme artiste et acteur n'était pas tout à fait une illusion. Si le hasard de la naissance ne l'avait pas poussé au trône impérial, il aurait peut-être marqué parmi les virtuoses ou les tragédiens goûtés de son temps. Ce qu'il y a de plus positif à dire sur son compte, c'est qu'il aimait passionnément à faire sensation. Il recherchait l'inouï en tout, dans ses dépravations comme dans sa politique. Très peu guerrier par tempérament, il visait à suppléer par des projets bizarres, gigantesques, ce qui lui manquait du côté de la gloire militaire. Il voulait élever des palais immenses, percer l'isthme de Corinthe, créer des mers artificielles, rebâtir Rome de fond en comble. Sa préoccupation constante était de « faire grand, » n'importe à quel prix. Il est à présumer que c'est sur cette pente qu'il devint cruel, soit qu'il ne reculât devant aucune des conséquences de sa passion-maitresse, soit qu'il trouvât quelque chose de délectable dans le genre colossal de ses forfaits. Notons qu'avec tout cela ce monstre aima et fut aimé. Au milieu des cyniques débauchés qui remplissaient sa cour, on distingue des figures de femmes qui font l'effet de venir d'un autre monde, hautaines et fières comme Poppée, douces et affectueuses comme Acté, et qui l'aimèrent. Il fut surtout regretté des basses classes. Son règne dura sans encombre sérieux de 55 à 68, par conséquent dura treize ans. Il est avéré que, s'il n'avait pas perdu la tête lors du soulèvement des légions de province, il aurait pu, avec les prétoriens, qu'un peu d'énergie eût enlevés, et d'autres cohortes obstinément fidèles au nom de César, barer victorieusement la route aux troupes révoltées. La prompt chute de Galba, son successeur, fut en réalité une sorte de réaction néronienne. Othon, Vitellius, dans l'espoir d'affermir leur pouvoir naissant, déclarèrent qu'ils le prendraient pour modèle. Qu'on explique comme on voudra cette aberration prolongée du sens populaire, il reste toujours que celui qui réussit à la créer en sa faveur ne peut être sans autre forme de procès relégué dans la catégorie des hommes purement médiocres.

M. Renan a consacré une étude minutieuse à ce caractère étrange,

dont les contradictions ont quelque chose de provoquant. C'est un cas véritable de tératologie morale. Cette étude comptera certainement parmi les plus fortes qui soient sorties de sa plume. Le côté *acteur* et romantique de ce César de théâtre lui paraît avec raison le trait prédominant de cette sombre physionomie. « Qu'on se figure, dit-il, un homme à peu près aussi sensé que les héros de M. Victor Hugo, un mélange de fou, de jocrisse et d'acteur, revêtu de la toute-puissance et chargé de gouverner le monde. Il n'avait pas la noire méchanceté de Domitien, l'amour du mal pour le mal; ce n'était pas non plus un extravagant comme Caligula; c'était un romantique consciencieux, un empereur d'opéra, un mélomane tremblant devant le parterre et le faisant trembler, ce que serait de nos jours un bourgeois dont le bon sens aurait été perverti par la lecture du poète moderne, et qui se croirait obligé d'imiter dans sa conduite Han d'Islande et les burgraves. »

On frémit pour l'humanité en sondant la corruption qui régnait alors à Rome dans toutes les classes, mais surtout dans la classe riche, ayant les moyens de satisfaire ses fantaisies. L'exemple partait de la cour; cependant une des circonstances atténuantes que l'on peut faire valoir en faveur de Néron, c'est la facilité avec laquelle il trouva des complices qui n'avaient certes pas besoin de son exemple pour se jeter à corps perdu dans la fange. Il y avait par exemple une bande d'oisifs, recrutée dans la fine fleur de la jeunesse dorée, qui s'appelaient les « chevaliers d'Auguste » et qui passaient leur temps à imaginer, pour amuser l'empereur, des farces nocturnes dont la moindre serait de nos jours passible de la cour d'assises. Celui qui fut plus tard l'empereur Othon faisait partie de ces charmans chevaliers du brouillard. La mode était de *s'encanailler* et d'imiter ainsi le César histrion qui recherchait de préférence les suffrages de la lie du peuple. Ce qui est instructif, c'est que Néron poussa fort loin l'art de la mise en scène pour capter les applaudissemens populaires, que nul ne fut la dupe des artifices qu'il mit en œuvre dans ce dessein, mais que tous, du moins la grande multitude, donnèrent volontairement dans le piège. Néron avait des claqueurs qu'il dressait lui-même, il inventait de faux triomphes où il paradait comme le plus glorieux des Césars, il payait des artistes pour qu'ils se fissent battre par lui dans des concours publics; on le savait, il ne s'en cachait guère, et pourtant cela lui réussissait. Lorsque la connivence de la multitude vient ainsi au-devant du charlatanisme officiel, il faut tout craindre. C'est à qui des gouvernans ou des gouvernés se trompera le plus effrontément. Ceux-ci dans leurs acclamations, ceux-là dans leurs proclamations savent également qu'ils mentent, mais l'apparence leur suffit. Ainsi

se forme une atmosphère de convention qui ôte chaque jour un peu plus le sentiment des réalités. La folie du prince se répercute en milliers d'échos dans les consciences, elle y puise de nombreux stimulans, tout est facile, tout réussit, tout sourit, le vaisseau vogue à la dérive sur une mer tranquille, sous un ciel d'azur, aux mille bruits de l'orgie, et le sinistre concert va *crescendo* jusqu'au moment où l'ivresse universelle est brusquement dissipée par un coup de tonnerre. On se réveille en sursaut, le navire fait eau de toutes parts, on court aux pompes, il est trop tard, et le vaisseau où retentissait l'instant d'auparavant la bacchanale du plaisir sombre dans l'abîme, ensevelissant avec lui ceux qui le montaient, et qui, suivant la forte expression d'un père de l'église, « coulent bas avec toute leur sécurité, » *cum tota securitate decidunt*.

Pour en revenir à Néron, signalons la dégénérescence accomplie sous son règne du théâtre antique, qui, même dans son meilleur temps, n'avait jamais brillé par la moralité. Jamais pourtant le plaisir du théâtre ne fut plus recherché, jamais on n'avait tant fait pour surexciter les imaginations; mais l'art vrai perdait tout ce que gagnait la fantasmagorie. Le goût se détournait des grandes œuvres pour s'attacher à ce qui chatouillait la sensualité ou ébranlait rudement des nerfs usés. Le « tableau vivant » faisait fureur. On représentait au naturel les mythes les plus féroces ou les plus obscènes, ou bien on inventait de sales intrigues pour fournir des prétextes aux scènes de mœurs les plus dévergondées. Les combats de gladiateurs, cette honte ineffaçable du théâtre romain, étaient devenus de vraies scènes d'abattoir. Cinquante mille spectateurs entassés dans les arènes venaient y contracter le goût du sang humain. Il ne faut donc pas s'étonner que les crimes de Néron révoltèrent si peu le sentiment général. D'abord la plupart de ses victimes appartenaient à l'aristocratie de la naissance ou du rang. La populace ne calculait guère ce qu'on perdait à la mort d'hommes tels que Sénèque, Thraséas, Soranus, Burrhus, Lucain, Pétrone lui-même. Poppée enceinte tuée d'un coup de pied par Néron (1), à qui elle reprochait de rentrer trop tard d'une course de chars, Poppée n'était aux yeux de la multitude qu'une belle courtisane comme il y en avait tant. Les détails du meurtre d'Agrippine ne furent pas connus du grand public; d'ailleurs Agrippine était fort impopulaire.

Ce qui caractérise aussi ces momens d'égarement de la conscience

(1) Cependant Néron l'aimait beaucoup, peut-être en raison même d'une certaine hauteur d'attitude et de parole qu'elle gardait avec lui. Il fut désolé de sa mort, et chercha à se donner le change en la remplaçant par des créatures qui lui ressemblaient physiquement. C'est surtout depuis lors qu'il tomba dans les derniers bas-fonds de la bestialité.

publique, c'est l'insouciance pour les vieux souvenirs. Tout ce qui ne se traduit pas par une sensation immédiate de douleur ou de plaisir physique est considéré comme insignifiant ou ridicule. De là vient que de telles époques sont ordinairement marquées par de grands travaux publics, dont la postérité parfois profite hygiéniquement, mais dont le mode d'exécution froisse les sentimens les plus respectables. C'est encore un genre dans lequel Néron voulut se distinguer. Il aimait à démolir et à construire, surtout construire de l'énorme. La vieille Rome lui déplaisait. Les beaux monumens ne manquaient pas à la cité impériale, mais il y avait d'immenses quartiers composés de rues sinueuses, étroites, de maisons entassées dont l'architecture incorrecte prêtait à rire aux raffinés du temps. Néron avait élevé provisoirement, mais avec l'intention d'en faire un monument définitif, un nouveau palais impérial qu'il appelait la « Maison dorée. » « Avec ses portiques de trois milles de long, dit M. Renan, ses parcs où paissaient des troupeaux, ses solitudes intérieures, ses lacs entourés de perspectives de villes fantastiques, ses vignes, ses forêts, elle couvrait un espace plus grand que le Louvre, les Tuileries et les Champs-Élysées réunis. » Ce n'était pourtant là qu'une partie de ses rêves architectoniques. Son idée fixe était de rebâtir Rome et de lui léguer son nom : elle s'appellerait désormais *Neropolis*. Seulement ce n'était pas d'une exécution facile. Il y avait en grand nombre et précisément dans les plus vieux quartiers des sanctuaires, des *area*, des lieux saints qu'on ne pouvait songer à détruire par décret. Le patriotisme et la superstition s'unissaient pour en demander la conservation *quand même*. Néron doit avoir assez longtemps ruminé dans sa grosse tête comment il pourrait s'y prendre pour tourner cet obstacle. On prétend que plus d'une fois l'idée de déblayer le terrain au moyen d'un incendie général hanta son imagination. Il aimait à voir représenter l'incendie de Troie et à jouer lui-même un rôle dans les pièces tragiques où figurait cette catastrophe légendaire. Un jour, il avait vanté le bonheur de Priam, qui avait pu voir sa capitale et son empire disparaître ensemble dans les flammes; une autre fois, comme on citait un vers d'Euripide dont le sens est : *moi mort, que la terre et le feu se confondent!* — Non, s'était-il écrié, mais moi vivant! — On se souvint de ces sinistres facéties lorsqu'un terrible désastre leur eut fourni un commentaire.

Le 19 juillet de l'an 64, un violent incendie éclata dans Rome. Alimenté par les matières inflammables qui se trouvaient accumulées dans le quartier marchand où il avait pris, le feu courut de maisons en maisons, de rues en rues, avec une rapidité prodigieuse. Il monta et descendit les collines, dévora des quartiers tout entiers, défia six

jours et sept nuits les efforts de la population pour l'éteindre, s'arrêta un moment devant un abatis de maisons qu'on avait sapées dans l'espoir de lui barrer la route, se ralluma et persista pendant trois jours encore. Des quatorze quartiers qui composaient la ville, trois furent entièrement consumés, de sept autres il ne resta que des murs noirs et branlans. Une pareille catastrophe éveilla de graves soupçons. On crut avoir remarqué que tout n'avait pas été naturel dans la marche du fléau. On prétendit que le feu avait pris à plusieurs maisons à la fois séparées par de longs espaces, que des soldats, des hommes de la maison impériale, des agens de la police urbaine, au lieu de songer à l'éteindre, l'avaient attisé et s'étaient opposés aux efforts que l'on faisait pour l'arrêter. Bientôt une rumeur étrange circula dans les rangs populaires. On disait que cet incendie était l'œuvre de l'empereur lui-même, qui avait voulu se procurer de cette façon sommaire la ville neuve de ses rêves. On ajoutait même que, transporté de plaisir à la vue du spectacle que lui offrait sa capitale se tordant dans les flammes, il avait pris sa lyre, et que du haut d'une tour il avait chanté un poème élégiaque sur l'incendie de Troie.

Ce dernier trait paraît apocryphe. Néron n'était pas à Rome quand l'incendie commença, il était à Antium, et il n'en revint que plusieurs jours après, quand le drame allait finir, au moment où sa Maison dorée provisoire était atteinte à son tour. Ce qui est certain, c'est qu'il s'empressa de tirer bon parti du désastre. Il voulut débayer les ruines à ses frais, mais il ne fut permis à personne d'approcher les murs démolis. La Maison dorée se releva, encore agrandie des terrains avoisinans que l'incendie avait éclaircis. Les nouveaux quartiers furent construits conformément aux alignemens et aux dessins qu'il avait préparés. Lui seul semblait heureux de ce qui faisait le deuil de tous. Il est vrai qu'en cette occurrence il pouvait encore escompter jusqu'à un certain point l'indulgence de la basse classe. Celle-ci vivait à peu près comme les lazzaroni napolitains de nos jours, et probablement se trouva beaucoup mieux sous les abris qu'on improvisa pour loger les victimes de l'incendie que dans les bouges infects où elle s'entassait la nuit; mais il y a une mesure à tout : même au milieu d'une population corrompue il est une pudeur publique qu'on ne brave pas impunément. D'ailleurs il ne faut pas oublier qu'il y avait encore à côté de la tourbe une bourgeoisie marchande, une plèbe honnête, cette *pars populi integra* dont parle Tacite, et nombre de vieilles familles qui se trouvaient cruellement frappées dans leurs intérêts et dans leurs affections. Les morts se comptaient par centaines. Le patriotisme pleurait la ruine de tant de monumens petits et grands qui consacraient les meilleures gloires

de la vieille Rome. Néron sentit que cette fois sa popularité avait subi une atteinte sérieuse, et il voulut la refaire.

Est-il réellement coupable de cet incendie? L'ordonna-t-il, le prépara-t-il formellement? Capable de l'ordonner, il l'était; très heureux d'en tirer parti, il l'était encore. Cependant il faut se défier un peu des récits évidemment passionnés de Tacite (1), de Suétone et des autres historiens très prévenus contre les Césars. Son absence de Rome au moment où le feu commença ses ravages ne se concilie pas bien avec l'hypothèse d'un complot organisé par Néron. On serait plutôt tenté de croire qu'une fois l'incendie déclaré, il envoya des instructions équivoques, interprétées comme toujours par le zèle de subalternes qui savaient bien comment ils feraient plaisir au prince, et dont il résulta tout au moins que les mesures prises contre le fléau furent ou contrariées ou mollement exécutées. En tout cas, même réduit à ces proportions plus vraisemblables, le crime n'en retombe pas moins de tout son poids sur sa tête. Un incendie ordinaire ne compte pas dans l'histoire d'une ville telle que Rome; c'est la durée exceptionnelle de celui-là, ce sont les incalculables ravages qu'il causa qui lui donnent sa signification néfaste, et lors même que directement ou indirectement Néron se serait borné à favoriser la prolongation du fléau, la voix populaire et l'histoire ont rendu un verdict légitime quand elles l'ont dénoncé comme l'empereur incendiaire.

Il s'agissait donc pour lui de se relever dans l'estime du peuple romain. Pour cela, ce qu'il pouvait faire de plus habile, c'était de donner satisfaction à quelque mauvaise passion populaire, tout en rejetant sur d'autres l'accusation qu'il savait dirigée contre lui. Son infernale astuce le servit à merveille. Il est probable que déjà les chrétiens avaient été dénoncés à son animadversion par son entourage, et, sans accuser les Juifs comme tels, on peut supposer que les charlatans, magiciens, astrologues orientaux, qui foisonnaient à sa cour et parmi lesquels il y avait des Juifs, l'avaient entretenu des nouveaux sectaires et de leurs croyances. Poppée inclinait fortement au judaïsme, si même elle ne s'y convertit pas. Néron, cela est certain, eut connaissance des idées messianiques des Juifs; parmi les chimères dont il aimait à se repaître, il faut noter celle d'un grand empire oriental dont le chef commanderait au reste du monde et dont il lui était réservé par les destins d'être le fondateur. On lui avait parlé d'un royaume de Jérusalem qui supplanterait un jour l'empire romain, des astrologues le lui avaient promis, et

(1) Par exemple, comme l'observe judicieusement M. Renan, on peut voir que Tacite commence par ne pas oser accuser formellement Néron (*Ann.*, XV, 38); plus loin au contraire il parle de sa culpabilité comme d'une chose avérée.

lorsqu'il se vit à la veille de tomber, il se raccrocha un instant à l'espoir qu'on lui accorderait le gouvernement de l'Égypte ou du moins qu'on le laisserait partir pour l'Orient. Les chrétiens à cette époque n'avaient encore que très peu modifié le messianisme juif. La principale différence était que pour eux le vrai messie était déjà venu, sous une forme très humble, mais qu'il reviendrait sous peu dans la gloire et pour établir sa domination sur tous les peuples de la terre. Néron dut trouver fort désagréable qu'on réservât à un autre le trône qu'il avait érigé pour lui-même dans les fumées de son imagination.

De plus il faut bien reconnaître que les chrétiens donnaient sans le vouloir une certaine apparence aux accusations que Néron eut l'art de diriger sur eux. Leur innocence pour quiconque les connaissait de près était évidente. Sans parler de leurs principes, même ce qu'il y avait de fantastique dans leur attente d'un changement prochain et radical de toutes choses les eût détournés absolument d'un pareil attentat. Tacite lui-même, qui les déteste autant qu'il les méprise, qui les croit capables de tout, affirme leur non-culpabilité dans l'affaire de l'incendie. Il reste pourtant que leur rigorisme moral, leur opposition systématique aux corruptions et aux plaisirs cruels qui étaient entrés dans les mœurs, leur aversion pour le théâtre, leur dédain du monde visible et de ses pompes, leur refus, souvent public et parfaitement incompris, de rendre hommage aux dieux et aux symboles de la religion nationale, tout les désignait à la malveillance populaire. Ils avaient l'air de haïr le genre humain. Quand l'incendie eut pris les proportions que l'on sait, ils ne déguisèrent pas, on peut l'affirmer, des sentimens qui durent paraître bien étranges. C'était un des articles de la croyance messianique que le monde présent périrait bientôt et périrait par le feu. Devant ces flammes que des agens invisibles semblaient activer pour détruire entièrement la capitale de ce monde, ils durent se croire à la veille du grand bouleversement qu'ils avaient prédit. Peut-être jugèrent-ils qu'il était inutile de concourir à l'extinction d'un feu que nul pouvoir humain ne pouvait arrêter. Leur attitude, commentée par la malveillance, probablement quelques imprudences de paroles, servirent de base à l'accusation, et ce qui est affreux, c'est qu'à la vue des tortures inouïes qui leur furent infligées, les plus sages, les plus éclairés, ceux même qui les savaient innocens du crime spécial qu'on leur imputait, en prirent leur parti d'un cœur léger en se disant qu'après tout, s'ils étaient injustement condamnés sur ce chef déterminé, ils méritaient les derniers supplices à cause de toutes les infamies que supposait leur genre de vie.

Néron voulut non-seulement donner le change à l'opinion en lui désignant des coupables, il chercha de plus à se la ramener. Pour cela, il n'y avait pas de moyen plus sûr que d'amuser son bon peuple à un degré qui n'eût pas encore été atteint. Déjà la dépravation du goût en matière de représentations scéniques avait porté la foule à considérer les supplices des criminels comme un élément fort intéressant des plaisirs de l'amphithéâtre. Les tribunaux étaient devenus les pourvoyeurs de l'arène. Quand le personnel faisait défaut à Rome même, on dirigeait sur la capitale les condamnés des provinces. Grâce à Néron, le peuple romain put s'en donner à cœur joie; on lui servit des supplices de chrétiens tant qu'il en voulut. Il en vit défiler couverts de peaux de bêtes, qu'on livrait à des dogues affamés; d'autres furent mis en croix; d'autres enfin fournirent la matière vile à un divertissement de nouvelle invention. Les bourreaux les revêtirent de tuniques résineuses, les attachèrent à des poteaux, et quand la nuit fut tombée, on alluma ces réverbères d'un nouveau genre. Néron d'ailleurs fit grandement les choses. Il invita la foule dans ses beaux jardins du Transtévère, qui couvraient l'emplacement de la place Saint-Pierre d'aujourd'hui. Les incendiaires étaient ordinairement brûlés vifs; il n'était encore venu à l'idée de personne de les faire servir à des illuminations publiques. C'est ce qui arriva cette fois. A la lueur de ces torches vivantes, au milieu des acclamations populaires, on vit passer l'empereur travesti en cocher et conduisant lui-même son char triomphal. Ce ne fut pas tout. La coutume s'était déjà introduite d'utiliser les condamnations capitales pour représenter au naturel certains mythes antiques. On pouvait voir de cette manière Hercule consumé sur le mont OËta, Orphée déchiré par les ours, Pasiphaé en butte aux entreprises de son taureau. Néron sut trouver encore du neuf dans ce genre ignoble. Des femmes chrétiennes durent parader nues dans l'arène pour jouer le rôle des Danaïdes ou celui de Dircé liée aux cornes d'un taureau, C'est ainsi que l'empire romain reconnut pour la première fois l'église chrétienne.

Néron réussit-il à reconquérir sa popularité perdue? Il y a lieu de le croire quand on pense aux regrets que sa chute inspira à la vile multitude; mais il résulta pourtant de l'incendie de Rome et des soupçons dont il fut l'objet un ébranlement des esprits au loin et au large qu'il ne put conjurer, et qui encouragea ses ennemis. De ce moment datent les grandes conspirations aristocratiques dont la première, celle de Pison, put être comprimée dans Rome même, mais qui fut suivie d'autres plus redoutables. La classe éclairée fut désormais unanime à penser qu'il fallait à tout prix débarrasser la terre d'un pareil monstre. Quant à lui, moitié dégoût du séjour de

Rome, moitié vanité d'artiste en quête de nouveaux succès, il se promena en Grèce, où il fit admirer sa belle voix. Les adulations dont il fut l'objet chez les descendants dégénérés des contemporains de Périclès le comblèrent de joie. Athènes pourtant eut la pudeur de son magnifique passé. Elle ne put se décider à lui envoyer une députation pour implorer la faveur d'une représentation impériale, et Néron n'osa se présenter de son chef; mais partout ailleurs il remporta le prix de tous les concours, il acquit la conviction, si chère aux artistes amateurs, que, s'il était réduit à vivre de ses ressources personnelles, son talent de chanteur lui vaudrait une mine d'or, et il déclara que les Grecs seuls lui donnaient des auditoires dignes de lui. Quand enfin, en 67, il daigna rentrer dans Rome, ce fut pour célébrer son triomphe avec une pompe inouïe et étaler dans le grand cirque les dix-huit cent huit couronnes qu'il croyait avoir gagnées.

Cependant ces jours de fête scandaleux touchaient à leur terme. La situation militaire de l'empire n'était pas bonne. La Bretagne, domptée à grand'peine, était frémissante, les régions du Rhin en pleine agitation, la Judée en pleine révolte et les armées romaines repoussées de l'Euphrate. Néron ne s'en préoccupait guère. Ce qui lui donna plus de souci, ce furent les nouvelles qui lui parvinrent des provinces occidentales. La Gaule avait pris son parti depuis longtemps de la conquête romaine; elle devenait peu à peu la première des provinces par la richesse, l'industrie, le goût des beaux-arts, et l'influence politique. Il semble que le sentiment de la dignité de l'empire était devenu général et puissant chez elle, une espèce de nouveau patriotisme. Ce furent les légions gallicanes qui le 15 mars 68 répondirent à l'appel de l'Aquitain Vindex en proclamant la déchéance de Néron. L'impérial artiste était alors à Naples. Il revint à Rome, où il apprit bientôt que les légions d'Espagne, commandées par Galba, fraternisaient avec celles de Gaule. Néron ne sut rien opposer de sérieux à ses adversaires. D'une folie il passait à une autre, mêlant à tout des citations des poètes grecs et d'absurdes conjectures sur les destinées qui pouvaient encore l'attendre en Orient. Cependant le péril grandissait d'heure en heure. Comme il arrive dans les révolutions nées du mépris, et que ceux même qu'elles contrarient sentent inévitables, le misérable voyait le vide se faire autour de lui. Des inscriptions injurieuses couvraient déjà les murs. La populace, ravie de voir du nouveau, lâchait, elle aussi, son empereur. Quand Néron apprit que les prétoriens eux-mêmes, gagnés par la contagion insurrectionnelle et scandalisés de son inaction, allaient se prononcer à leur tour, il comprit qu'il n'avait plus qu'à fuir. On sait comment, traqué dans sa dernière re-

traite, il se fit tuer par un affranchi au fond de la caverne où il avait cru pouvoir se cacher. Sa dernière heure fait à la fois rire et frémir. Il trouva encore moyen de citer un vers de tragédie grecque au moment où les cavaliers envoyés pour se saisir de lui approchaient de sa cachette; ne pouvant se décider à se frapper de ses propres mains, il demanda qu'un de ses familiers se tuât avant lui pour lui donner du courage. Ce vœu suprême naturellement ne fut pas exaucé. Enfin, avant d'expirer, il put encore lancer cette exclamation étourdissante : « fidélité, qu'es-tu devenue! »

IV.

On eût bien étonné cet amateur des sensations fortes, si l'on avait pu lui prédire sous quels traits un obscur pamphlétaire de cet Orient, où il désirait tant se rendre, allait buriner son impériale personne et sous quelle forme il devait ressusciter aux yeux des érudits dix-huit siècles après sa mort. Il se pourrait après tout qu'il eût encore trouvé un certain plaisir de vanité dans la prévision que son nom resterait l'expression de la méchanceté idéale. Ce serait encore une manière de faire sensation, et n'est pas l'antechrist qui veut. Tel est le service qu'allait lui rendre l'auteur de l'*Apocalypse*. Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis sa disparition que les communautés chrétiennes d'Asie se passaient un livre mystérieux tout rempli de l'horreur qu'inspirait encore l'empereur déchu et des idées étranges qui n'avaient pas tardé à germer autour de son nom.

Dans la *Revue* du 1^{er} octobre 1863, un travail entièrement consacré à l'étude de l'*Apocalypse* a résumé les résultats obtenus par la critique moderne sur ce livre si longtemps resté sans explication plausible; qu'il nous soit permis d'en rappeler les points principaux.

L'*Apocalypse* dite de Jean fait partie d'une nombreuse famille de livres qui fleurit depuis le II^e siècle avant notre ère jusqu'au III^e après elle. La tendance commune de ces écrits est de soumettre l'histoire antérieure à une symétrie numérique et d'annoncer, pour relever le courage abattu des bons, le prochain triomphe de la vérité divine et du droit sur l'erreur et l'oppression sataniques. Comme ces livres, juifs ou chrétiens, tout pénétrés d'idées messianiques, sont écrits dans les momens où la persécution sévit contre les justes, et que cette guerre déclarée à la bonne cause est toujours faite au nom d'un souverain quelconque, — que ce soit Antiochus, Hérode ou tel autre persécuteur royal des saints, — ce persécuteur concentre sur sa personne toutes les haines, toutes les malédictions des pieux persécutés, son pouvoir ne peut être qu'un don du diable, il est le grand adversaire du

royaume de Dieu, en un mot il est l'antechrist. Eh bien ! dans l'*Apocalypse* johannique l'empire romain est la puissance de Satan, et Néron, son chef, est l'antechrist. C'est ce que deux indices irréfutables et se confirmant mutuellement mettent en pleine lumière. Le premier est un passage à la fois très clair d'intention et très énigmatique de forme, où l'auteur apocalyptique désigne en toutes lettres l'empereur Néron comme « la bête » monstrueuse que Satan a suscitée pour faire la guerre à Dieu, au Christ et à ses saints; nous disons en toutes lettres, mais conformément à une méthode rabbinique fondée sur la valeur numérique des lettres de l'alphabet hébreu. Tout le monde sait que dans les langues anciennes il n'y avait pas de chiffres distincts des lettres; les nombres s'exprimaient par une lettre ou un assemblage de lettres, comme nous le voyons encore dans l'usage des chiffres romains. On parlait de là dans les écoles rabbiniques pour désigner des mots et surtout des noms propres par l'équivalent de la somme obtenue en additionnant leurs lettres. Or dans le passage de l'*Apocalypse* sur lequel l'auteur appelle l'attention très particulière de ses lecteurs (xiii, 18), il est dit que la bête porte un nom d'homme et que le nombre de ce nom est 666. Si maintenant on écrit en hébreu les deux mots *César Néron* et qu'on additionne les lettres dont ils sont formés, on obtient exactement 666. — La seconde preuve est fournie par une allusion plusieurs fois réitérée au fait paradoxal que cette bête au chiffre mystérieux a disparu, blessée à mort, et que pourtant elle vit, elle va revenir et porter au comble les maux des fidèles. Tant qu'on ne songea pas à rapprocher ces assertions bizarres de la personne de Néron, il fut impossible d'en comprendre un mot. Au contraire tout s'explique à merveille du moment que « la bête, » morte et pourtant vivante, n'est autre que Néron. Ce fut en effet le destin de ce maniaque d'être encore plus redouté dans les années qui suivirent sa mort qu'il n'avait pu l'être de son vivant. Comme nous l'avons dit, le peuple de Rome fut loin d'être unanime dans la joie que sa chute inspira à tous ceux qui avaient encore quelque souci de la dignité humaine. Les classes inférieures le regrettèrent beaucoup, et comme elles se faisaient une haute idée de son esprit, de ses ressources, comme les circonstances de sa mort étaient restées obscures et qu'on n'avait point vu son cadavre, comme enfin ses spéculations fantasques sur la gloire qui l'attendait en Orient avaient fini par transpirer dans le public, beaucoup s'imaginèrent que, trompant ses ennemis par des artifices dont il était seul capable, il avait réussi à gagner l'Asie, et que, réfugié derrière l'Euphrate, il n'attendait que le moment propice pour revenir à la tête d'une armée formidable. Malheur à ses ennemis ! Ils seraient impitoyablement punis. Malheur

à Rome ! Cette fois elle serait brûlée tout entière pour lui faire expier sa défection. Le centurion qui, selon Tacite, consentit sur sa prière instante à ne pas lui couper la tête, ne se doutait guère des suites qu'allait avoir sa condescendance. Le fait est que le vulgaire opposa obstinément aux assertions de ceux qui disaient Néron bien mort cet argument que, si ses ennemis n'avaient pas exposé publiquement son cadavre ou du moins sa tête, c'est qu'il leur avait échappé. Aussi vit-on surgir plusieurs faux Nérons que les historiens de l'empire énumèrent. Un surtout, qui ressemblait physiquement à Néron, mit tout en émoi pendant quelque temps l'Asie-Mineure, l'Archipel et la Grèce. C'est vers l'automne de l'an 68 qu'apparut ce prétendu Néron, qui était, selon les uns, un esclave échappé du Pont, selon d'autres, un Italien. Il avait les gros yeux, la chevelure épaisse, le regard farouche de l'empereur défunt. Comme lui, il jouait habilement de la cithare et chantait. Il réunit une bande de vagabonds, de déserteurs, d'esclaves évadés, et se fit avec eux pirate et pillard. Quand Calpurnius Asprenas, chargé par Galba d'aller gouverner la Galatie et la Pamphylie, toucha avec deux galères à Cythnos, que l'imposteur avait choisie pour repaire, ses soldats furent un moment indécis. Le faux Néron faisait de chaleureux appels à leur fidélité au nom des Césars. Calpurnius n'hésita pas, il le fit enlever, mettre à mort, puis il promena sa tête à travers l'Asie avant de l'envoyer à Rome, tant il croyait nécessaire de désabuser les populations. Il n'y réussit toutefois que très imparfaitement. Rien n'a la vie dure comme ces bizarreries de l'imagination populaire. Les chrétiens surtout furent opiniâtres, bien que de bonne heure la signification du nombre 666 en lettres hébraïques se fût perdue dans l'église. L'idée que l'antechrist était l'empereur Néron, et qu'il pouvait reparaître d'un moment à l'autre pour engager la lutte décisive contre le royaume de Dieu, se maintint obstinément dans la tradition. C'était encore une croyance populaire au temps de Sulpice Sévère, c'est-à-dire à la fin du iv^e siècle (1).

M. Renan n'avait pas à découvrir le sens vrai de l'*Apocalypse*. La démonstration dont nous résumons ici les élémens essentiels était faite depuis plus de trente ans par des théologiens protestans, aux-

(1) N'est-il pas aussi très curieux qu'aujourd'hui encore le nom de l'antechrist en arménien soit *Néren* ? Nous renvoyons au travail cité plus haut ceux qui seraient désireux de connaître les interprétations nombreuses, toutes plus impossibles les unes que les autres, que l'on a tentées du nombre satanique 666. Cette liste s'est depuis augmentée d'une hypothèse nouvelle, et qui fait frémir ! S'il fallait établir le calcul au moyen de l'alphabet grec, des unitaires anglais se feraient fort de montrer que les deux mots grecs *trias en*, c'est-à-dire la trinité, donnent précisément par l'addition de leurs lettres le nombre 666.

quels il n'avait qu'à l'emprunter. On peut bien le dire aujourd'hui, elle n'a jamais rencontré de réfutation sérieuse, elle n'a soulevé que des dénégations sans preuve, des dépités et des colères; mais il faut ajouter que M. Renan lui a donné le suprême degré de l'évidence par les confirmations intéressantes ou ingénieuses que son érudition personnelle lui a permis de glaner de tous les côtés. L'*Apocalypse*, ce rêve si complètement étranger au monde réel, est de tous les livres du Nouveau-Testament celui qui gagne le plus à être rapproché des documens de l'histoire dite profane. Il y a des fragmens entiers de Tacite, de Suétone, de Dion Cassius, de Zonaras, etc., qui lui servent de commentaires directs. Et cela non-seulement pour la thèse centrale de l'identité de l'antechrist et de Néron, mais aussi pour des passages qui n'ont aucun rapport nécessaire avec cette idée-mère du livre. Par exemple, on peut remarquer l'endroit où, s'adressant aux fidèles de Laodicée, le voyant de Patmos leur reproche de mettre une confiance orgueilleuse dans leurs richesses temporelles. C'est Tacite, sans s'en douter assurément, qui nous fournit l'explication. Laodicée, huit ans auparavant, — c'est lui-même qui le raconte, — avait été détruite par un affreux tremblement de terre; mais cette ville opulente se releva d'elle-même par ses propres ressources. Cette circonstance frappa beaucoup les esprits dans un siècle où les tremblemens de terre furent d'une grande fréquence et où beaucoup de villes en souffrirent. On conçoit aisément que les Laodicéens tirèrent une certaine vanité de l'aisance avec laquelle, sans rien demander à personne, ils avaient restauré leur ville détruite, lorsque d'autres cités moins éprouvées devaient aller mendier à Rome les aumônes de la pitié impériale.

C'est encore l'histoire profane du temps qui nous apprend ce que c'était que le « nom de blasphème » que l'auteur de l'*Apocalypse* voyait écrit sur les sept têtes du monstre, objet de son horreur. C'est le titre d'*Auguste*, en grec *Sébastè*, le surnom d'Octave, qui signifie *révérend*, digne des honneurs divins, et qui plus que tout autre devait scandaliser les monothéistes rigides. Néron avait reçu de la bassesse populaire plus d'adulations de ce genre qu'aucun autre empereur avant lui. Pendant sa longue tournée, récente encore, en Grèce, il avait été l'objet d'ovations positivement idolâtres. A Rome même, un sénateur alla jusqu'à proposer de lui ériger un temple où il serait adoré de son vivant, ce qui était encore inouï. Il est donc tout simple que l'auteur de l'*Apocalypse* ait attribué à Néron revenant plus orgueilleux et plus terrible que jamais le dessein de se faire adorer par tout l'univers.

En qualité d'hébraïsant et d'orientaliste, M. Renan a pu réduire à néant, non pas des objections, mais des difficultés soulevées par

ceux dont l'interprétation scientifique de l'*Apocalypse* contrariait les vues favorites. Ainsi des doutes un peu subtils avaient été émis sur la véritable orthographe hébraïque du mot César; les citations de M. Renan démontrent qu'ils n'ont pas l'ombre d'un fondement. On avait dit que ce n'était pas la coutume chez les Juifs et en Asie d'accoler les deux noms César et Néron; il se trouve au contraire que telle était précisément l'habitude des chrétiens d'Asie, et qu'en particulier les monnaies asiatiques du temps, celles que l'auteur canonique dut manier lui-même, ont pour légende : *Néron César* (1).

Parmi les nombreuses énigmes du livre, il en est une que M. Renan n'a pu deviner à sa pleine satisfaction. C'est celle qui concerne « le faux prophète, » qui séduit les hommes par sa parole et ses prodiges, qui parle comme la Bête et pour elle, qui engage à l'adorer et qui porte « deux cornes » comme « l'Agneau » ou le Christ, c'est-à-dire qui joue un rôle de faux Christ et de prétendu révélateur. Impossible, comme on l'a voulu quelquefois, de songer à Tibère Alexandre, le juif apostat, vendu à la cause romaine, tout dévoué aux césars, mais qui n'eut rien d'un thaumaturge ni d'un prêcheur ambulat. On a beau chercher dans l'histoire contemporaine, on ne trouve que deux noms propres qui pourraient à la rigueur convenir à cette incarnation du prophétisme infernal, Simon le Magicien et saint Paul; mais le premier est bien légendaire. On peut se demander s'il a jamais été autre chose que le décalque malveillant du se-

(1) Il est toutefois un détail sur lequel la perspicacité de M. Renan me semble en défaut. Parmi les indications que l'auteur de l'*Apocalypse* donne à mots couverts pour mettre ses lecteurs sur la voie, on remarque le passage où il est dit que les sept têtes du grand monstre (l'empire romain) suscité par Satan pour s'opposer au règne de Dieu sont sept empereurs (XVII, 10), que cinq sur les sept sont tombés, que le sixième règne, que son successeur n'est pas encore venu, mais qu'il ne subsistera que peu de temps. En effet, dans la supputation du voyant, le monde actuel n'a plus que trois ans et demi de durée; par conséquent le septième, exigé par la symétrie septimale, ne devra régner que très peu de temps. Il résulte de ce calcul que Néron a été le cinquième empereur, et que, lors de son retour, il sera le huitième (*ibid.*, II). Or, en comptant les empereurs à partir de Jules César inclusivement, comme le fait M. Renan, Néron serait le sixième (Jules César, Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron), et c'est ce que le système du livre ne permet pas d'admettre. Il est vrai que plusieurs historiens ont compté les empereurs en y comprenant Jules César. Ce n'était pourtant pas le calcul officiel, ni même le calcul rationnel. En fait comme en droit, Auguste fut le premier empereur; César ne fut que dictateur. Le triumvirat qui s'établit après sa mort prouve que l'empire n'était pas encore considéré comme une institution définitive. C'est ainsi que raisonne Tacite (*Ann.*, I, 1; *Hist.*, I, 1, 90. Voyez aussi Florus, I, *Prolog.*, et IV, 3; Zonaras, *Ann.*, X, 32; Hippolyte, *De Antichr.*, 50). Nous avons seulement ainsi les sept *sébastes*, dont le nom est un blasphème. D'ailleurs, au point de vue juif, l'ère de l'opposition satanique au règne de Dieu commence avec Auguste, qui, par la déposition d'Archélaüs, place la Judée sous la domination directe de Rome. Les Juifs, dans la guerre de César contre Pompée, prirent le parti du premier, qui s'en montra reconnaissant.

cond. Quant à saint Paul, il est certain que l'auteur judæo-chrétien n'est pas plus doux pour les pauliniens que pour les païens; il va même quelque part jusqu'à assimiler la doctrine libérale de Paul à celle de Balaam, le prophète séducteur du peuple d'Israël. Là-dessus quelques commentateurs modernes n'ont pas hésité à soutenir qu'en réalité le faux prophète de l'*Apocalypse* est bel et bien l'apôtre des gentils rabaissé jusque-là par le fanatisme judaïsant. Le fait est que par la suite, dans la tradition judæo-chrétienne, on voit la passion théologique aller jusqu'à confondre systématiquement Paul et Simon le Magicien, devenu, lui aussi, le type du faux prophétisme et du faux messianisme. Cependant il faut avouer que les détails concrets manquent au rapport qu'on voudrait établir entre saint Paul et le faux prophète de l'*Apocalypse*. Paul, il est vrai, en vertu de ses principes plus larges, recommandait à ses disciples vis-à-vis du gouvernement impérial plus de déférence et de soumission que le patriotisme d'un Juif exalté n'en pouvait accorder; mais de là à le représenter comme prêchant la *césarolâtrie* au profit de Néron, il y a un abîme, et il faudrait de fortes preuves pour admettre que l'*odïum theologicum* ait pu aller aussi loin chez les contemporains de l'apôtre. M. Renan pense que le personnage ainsi désigné a été plus probablement une célébrité locale, promptement oubliée, qu'il faudrait chercher du côté de ces devins, goètes, thaumaturges, magiciens, qui pullulaient à cette époque, mais sans espérer de retrouver son nom propre. C'est encore le parti qui nous paraît le plus sage, bien que l'explication qui prétend voir l'apôtre Paul dans le faux prophète apocalyptique ait pour elle des raisons plus spécieuses qu'on ne le croirait à première vue.

Reste la question d'authenticité. L'*Apocalypse* se donne elle-même pour l'œuvre d'un serviteur du Christ appelé Jean, et d'assez bonne heure nous voyons ce Jean désigné dans l'église chrétienne comme l'apôtre de ce nom, compagnon de Jacques et de Pierre et devant survivre à tous les autres témoins oculaires de la vie de Jésus. Il est vrai que de bonne heure aussi cette affirmation est contestée. Cependant l'opposition se tait pour un temps, puis elle reparait dans la portion la plus éclairée et la plus libre de l'église des premiers siècles, celle qui gravitait autour d'Antioche et d'Alexandrie: mais on ne peut pas faire un très grand fonds sur cette négation, très habilement développée du reste par l'évêque alexandrin Denys. Il est trop visible que ce qui la domine, c'est le vif désir d'éliminer de la liste des livres saints un écrit où la doctrine millénaire est positivement enseignée (1). La fixation de l'ortho-

(1) On sait que le *millenium* est la doctrine d'après laquelle le Christ doit revenir pour régner visiblement sur la terre pendant mille ans, à la fin desquels aura lieu le jugement universel et dernier.

doxie fit oublier cette question avec bien d'autres jusqu'au réveil de la critique religieuse. La même répugnance contre le *millenium* poussa beaucoup de protestans plus ou moins rationalistes à nier l'authenticité apostolique de l'*Apocalypse*. On démontrait, et cela n'était pas difficile, qu'il n'y avait pas moyen d'assigner un même auteur au quatrième évangile et à la vision de Patmos, et, cet évangile étant regardé comme l'œuvre certaine de l'apôtre Jean, l'*Apocalypse* devait avoir été écrite par un autre. Les choses changèrent lorsqu'il fut prouvé que le quatrième évangile avait été écrit au II^e siècle, et non par l'apôtre Jean, et la critique de Tubingue se prononça pour cette raison même en faveur de l'authenticité de l'*Apocalypse*. Depuis, le problème a été examiné de nouveau sous ses différentes faces, et la critique indépendante incline désormais à penser que, semblable en ce point à toutes les apocalypses, la nôtre est pseudonyme. Seulement cette pseudonymie viendrait se heurter contre une difficulté sérieuse, s'il est vrai que l'apôtre Jean fût encore de ce monde quand elle fut écrite, et qu'il eût survécu de longues années à la publication des visions rédigées sous son nom; mais toutes ces traditions johanniques prêtent le flanc à des objections nombreuses. M. Scholten par exemple croit pouvoir démontrer que Jean était déjà mort quand l'*Apocalypse* fut écrite. M. Renan, fidèle à sa prudence habituelle, refuse de se prononcer catégoriquement; toutefois il penche fortement en faveur de l'authenticité. Il se fonde principalement sur la teneur des messages insérés dans l'*Apocalypse* à l'adresse des églises d'Asie, lesquels, dit-il, ne peuvent provenir que d'un écrivain qui les connaissait bien et pouvait leur parler avec autorité. Nous devons faire observer d'abord que l'auteur de l'*Apocalypse* pouvait en effet très bien connaître les églises d'Asie, mais que cela ne prouve en rien son identité avec l'apôtre Jean; en second lieu que, parlant au nom d'un apôtre ou plutôt du Christ lui-même, dont il se disait le secrétaire, cet auteur n'avait aucun besoin d'user de ménagemens en s'adressant à ses lecteurs chrétiens. Ne voyons-nous pas de nos jours, dans les communautés protestantes, des exaltés sans aucun mandat censurer avec la dernière âpreté, comme si Dieu lui-même parlait par leur bouche, leurs coreligionnaires, leurs consistoires et leurs pasteurs? Du reste M. Renan ne se dissimule pas que bien des choses, à l'intérieur du livre lui-même, ne conviennent que fort mal à l'apôtre Jean. A plusieurs reprises, l'auteur parle des apôtres comme quelqu'un qui ne fait pas lui-même partie du collège apostolique. On ne reconnaît guère dans ses descriptions du Christ glorifié l'un de ceux qui auraient vécu dans l'intimité de Jésus. Devinerait-on enfin l'ancien pêcheur de Béthesda sous les traits de ce scribe versé dans

les subtilités du rabbinisme, si habile dans l'art de rédiger des visions emboîtées méthodiquement l'une dans l'autre, dans un livre où tout est réfléchi, calculé, taillé sur le patron des apocalypses antérieures? L'hypothèse qui sourit à M. Renan, d'après laquelle Jean aurait, sinon écrit, du moins accepté et approuvé l'*Apocalypse*, lèverait bien des difficultés si l'apôtre vivait encore; mais, on le voit, il en est ici comme lorsqu'il s'agissait de la première épître de Pierre : tout en combattant les adversaires de l'authenticité, M. Renan est tout près de passer dans leurs rangs.

V.

C'est surtout à l'*Apocalypse* qu'il faut appliquer l'aphorisme qui veut que les livres aient des destinées. Voilà un traité qui n'assignait pas au monde plus de trois ans et demi d'existence, et qui aujourd'hui, après plus de dix-huit siècles, est encore étudié de près par les rêveurs, qui y cherchent des prédictions sur l'avenir qui nous attend. Ce même livre prédit la ruine totale, irrémédiable, à bref délai, de cette Rome qui n'est pour lui que la « grande prostituée : » c'est Rome surtout, Rome devenue ville sainte, qui contribuera le plus à le conserver et à le maintenir sur la liste des livres canoniques. Il dénonce les châtimens les plus terribles à quiconque oserait retrancher ou ajouter un seul mot à son texte authentique : il est de tous les livres du Nouveau-Testament celui dont le texte a le plus souffert des injures du temps et des copistes, ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'on le copiait régulièrement sans en comprendre deux lignes de suite. Il promet des révélations positives, lumineuses, et il devient le type des livres indéchiffrables. Enfin il prétend énoncer des prédictions surnaturelles, et les démentis pleuvent sur tout ce qu'il prédit. Le monde ne montra pas la moindre velléité de finir aussi promptement qu'on l'avait dit à Patmos. Néron était mort, bien mort, et ne revint pas. La liste des empereurs bons ou méchans continua de se dérouler absolument comme si l'écrivain canonique ne lui avait pas défendu de dépasser le nombre huit. En un mot, tous ceux de ses premiers lecteurs qui comprirent son symbolisme, pour eux transparent, durent, au bout de quatre ou cinq ans, s'avouer que la révélation de Patmos n'avait rien révélé du tout. Cela expliquerait bien, observe M. Renan, le silence qui se fait autour d'elle pendant les sept ou huit dizaines d'années qui suivent la publication. Il faut que l'intelligence nette des énigmes dont elle se compose se perde; il faut que le temps ait fait oublier les circonstances très particulières au milieu desquelles ce livre vit le jour, que par conséquent les interprètes puissent se faire illusion sur le

sens de ses nombreux symboles, pour qu'il recouvre une certaine popularité. Depuis lors, toutes les fois que la scène du monde est ébranlée par de grandes commotions, toutes les fois surtout que la persécution sévit, l'*Apocalypse* retrouve son prestige, chaque siècle croit s'y reconnaître, et les âmes ardentes y lisent ce qu'elles espèrent.

Entre autres prédictions démenties par l'événement, il y en eut une qui dut infliger des déceptions cruelles à ceux qui avaient compris et partagé les idées de l'auteur, je veux parler de la prédiction qui annonçait que le temple de Jérusalem échapperait à la destruction. Ce serait en effet ne rien comprendre à l'*Apocalypse* que de borner les préoccupations qui l'inspirent au duel de l'empire et de l'église chrétienne. L'auteur est juif tout aussi bien que chrétien. Il unit encore, dans ses croyances comme dans son cœur, les deux causes que tout allait séparer de plus en plus, le judaïsme et l'Évangile. Pendant qu'il écrivait son livre passionné, les événemens se précipitaient en Judée. Depuis l'an 66, le peuple juif était en pleine insurrection contre l'empire romain, et malgré les cruels revers qui avaient suivi un moment de facile triomphe, il s'opiniâtrait dans cette lutte démesurée. Jérusalem était assiégée, cernée, mais défendue avec une constance, un héroïsme sans exemple. Le récit de ce siège mémorable et de ses sanglantes péripéties est encore une des belles parties de l'ouvrage de M. Renan. Il est impossible de décrire d'une manière plus colorée à la fois et plus réelle les passions formidables qui bouillonnèrent pendant deux ans à l'intérieur de la malheureuse cité, éternel objet d'admiration et d'horreur. L'auteur de l'*Apocalypse* ne doit pas avoir connu l'état de la ville assiégée, rien du moins n'indique dans son livre qu'il en ait eu connaissance. S'il est vrai, comme M. Renan le présume, qu'on n'abordait guère à Patmos qu'en allant de Rome en Asie-Mineure ou *vice versa*, il se pourrait fort bien qu'il fût venu de Rome quand il séjourna dans cette île (1). La manière dont il se représente l'issue de la guerre qui se déroule sur le sol sacré de la Palestine est bien conforme à son double caractère de juif et de chrétien. Les juifs-chrétiens de Jérusalem avaient fui la ville menacée dès le commencement de la guerre; leur foi en Jésus comme vrai messie ne leur permettait pas de se faire illusion comme le reste de leurs compatriotes sur ce qui attendait le peuple insurgé. Lors même que les paroles de Jésus concernant la ruine de Jérusalem, rapportées par les Évangiles, au-

(1) Mais pourquoi ne supposerait-on pas aussi qu'il vint s'y établir tout simplement dans l'idée que, dans cette île où se croisaient les navires venant de Rome ou y allant, il serait au meilleur endroit pour apprendre à la fois les nouvelles de Rome et celles d'Asie?

raient subi *post eventum* quelques modifications de nature à les faire cadrer plus étroitement avec les faits accomplis, il est rationnel de penser qu'il avait émis à plusieurs reprises de sinistres prévisions sur le sort réservé à son pays aveuglé : elles étaient dans la logique de sa pensée et formaient le complément naturel de sa prédication repoussée. C'est ce qui explique l'émigration en masse de ses disciples vers les régions transjordaniques au début même des hostilités. L'auteur de l'*Apocalypse* connaît cette fuite. Il sait même que Satan, furieux de voir ses victimes en passe de lui échapper, a voulu leur barrer le chemin au moyen d'un fleuve aux eaux tumultueuses. Ce détail apocalyptique est indirectement confirmé par Josèphe, qui parle aussi de fuyards quittant Jérusalem à l'approche des armées romaines et contrariés dans leur fuite par une crue exceptionnelle du Jourdain. Notre auteur est donc rassuré sur le sort de ses amis, qui sont pour lui l'élite du véritable Israël. Quant à la ville assiégée, elle est toujours à ses yeux la ville sainte, le temple n'a pas déchu de sa dignité comme sanctuaire incomparable de la seule vraie religion. Seulement ceux qui le fréquentent ont en majorité commis une faute grave. Ils persistent à méconnaître le vrai messie, ils acceptent ainsi la solidarité avec ceux qui l'ont crucifié. Ils ont donc mérité un châtement. Jérusalem sera forcée par l'assiégeant, une partie notable de ses habitans périra; mais, éclairés par cette rude leçon, les autres Juifs se convertiront, la victoire des gentils sera de courte durée, et surtout le temple, ce lieu sacro-saint, demeurera vierge de toute souillure. L'ennemi n'y pourra pénétrer, et les élus marqués par l'ange y passeront en toute sécurité le temps de la grande crise. C'est ainsi que le prophète de Patmos croit pouvoir concilier sa foi chrétienne et son attachement au judaïsme. Il prévoit un châtement, mais non pas une ruine totale.

Comme il est dangereux de prédire ! Le temple de Jérusalem, bien loin d'offrir un refuge aux élus, servit de repaire à Jean de Gischala et à ses sicaires. Le meurtre et le carnage en sortirent pendant des mois; puis il fut brûlé par les vainqueurs dans un dernier assaut, et une fois de plus la réalité brutale vint écraser le rêve dont le seul défaut était de s'attacher à des poutres et à des pierres. Si, au lieu du temple construit de main d'homme, l'écrivain de Patmos eût un peu plus pensé à ce temple de l'esprit, toujours debout, toujours imprenable, toujours ouvert à l'innocence méconnue et au bon droit persécuté, il eût annoncé une vérité sublime que tout depuis eût confirmée.

Il n'en reste pas moins que le règne de Néron fut décisif dans les destinées de l'église chrétienne. En la persécutant avec la dernière atrocité sans comprendre les Juifs dans ses décrets sanguinaires,

puis en se voyant forcé de faire la guerre au peuple juif, tandis que les chrétiens restaient spectateurs, non pas indifférens, mais pacifiques, d'une révolte religieuse au moins autant que politique, Néron fit plus que tout autre, plus que saint Paul lui-même, pour couper l'espèce de cordon ombilical qui retenait encore la religion nouvelle au giron qui l'avait enfantée. Circonstance à bien noter : c'est très insensiblement que ces conséquences se firent valoir. Rien ne démontre mieux l'existence d'une logique latente des idées générales engendrées par les événemens que la divergence à peu près inconsciente, mais toujours plus marquée, qui s'établit depuis lors entre le juif et le chrétien. Dans les documens remontant aux années qui suivent de près la ruine de Jérusalem et du temple, on ne voit aucune trace bien claire de ce raisonnement, qui nous paraît aujourd'hui si simple : les faits prouvent que Paul avait raison, le temple est détruit, la loi est devenue impraticable dans ses prescriptions rituelles les plus impérieuses; pourtant l'Évangile subsiste et n'a reçu aucune atteinte : donc ne nous occupons plus de la loi, qui est morte, ni de ses exigences, qui sont périmées. C'est lentement, sous l'influence pénétrante, mais inaperçue, des faits accomplis, que le point de vue de la majorité chrétienne changea. C'est peu à peu que l'église chrétienne se transforma sans s'en rendre compte, se croyant même toujours identique à ce qu'elle avait été aux premiers jours, et devint ce qu'il fallait qu'elle fût pour conquérir le monde ancien. Voilà comment Néron l'antechrist se trouve avoir été le plus puissant ouvrier de l'édifice élevé à la gloire du Christ.

M. Renan parle quelque part « du grand artiste inconscient qui semble présider aux caprices apparens de l'histoire. » J'avoue sans difficulté que, s'il était possible de s'arrêter à cette conception d'une force suprême, intérieure aux choses, qui, sans savoir ce qu'elle fait, nous donne à chaque heure de la durée les spectacles les plus étonnans et les plus imprévus, il serait infiniment plus facile de comprendre les horreurs, les monstruosité qui figurent dans le drame universel. Il est possible, à ce point de vue hégélien, de concevoir que des fous furieux comme Néron, que d'odieus scélérats comme Tigellin, que des esprits passionnés, étroits, pleins de fiel comme l'auteur de l'*Apocalypse*, servent d'acteurs et de décorateurs aux tragédies de l'histoire; mais comment pourrions-nous en rester là? Comment ne pas sentir l'aiguillon qui nous pousse bon gré mal gré à une conception plus haute encore? Comment admettre que cette logique interne, si rigoureuse, si fidèle à elle-même, procédant à coups sûrs par des voies pour nous si étranges, comment admettre que tant d'esprit soit aveugle, et par cela même inférieur à notre pauvre petite logique, dont au résumé le seul talent réel consiste

à reconnaître sous le caprice apparent la marche majestueuse de l'idée immanente? Plus les moyens par lesquels s'en opère la réalisation semblent heurter notre sens du vraisemblable et jeter le défi à notre courte sagesse, plus il est inadmissible que cette logique souveraine émerge de l'inconscience. Un aveugle ne marche pas d'un pas si sûr. Disons plutôt que nous en savons assez pour discerner toujours mieux, à mesure que nous sommes plus éclairés, les traces d'une volonté toute-puissante qui dirige les hommes et les choses vers le but fixé par une pensée éternelle, mais que nous en savons trop peu pour juger avec compétence les procédés qu'elle met en œuvre. Sans doute il faut bien que l'erreur, que le mal, que le crime aient leur place dans le plan divin des choses, il le faut, puisqu'ils sont, et il serait vain de faire intervenir ici, à titre d'explication, le libre arbitre, ce *non ens* de la philosophie des surfaces. Jamais des millions de libres arbitres ne pourraient produire quoi que ce soit qui ressemble à des lois souveraines ou à une logique de l'histoire; ils ne pourraient donner que des millions de caprices incohérents. En tout cas, il resterait à dire d'où proviennent les inclinations qui poussent l'homme aux écarts monstrueux, les matériaux qui lui permettent de s'y abandonner, les lois psychologiques qui régissent le développement dans le sens du mal tout aussi souverainement que le progrès dans le sens du bien. Il faudrait toujours, de quelque manière qu'on s'y prit, finir par les rattacher à la cause suprême et leur appliquer le mot du poète :

Puisque ces choses sont, c'est qu'il faut qu'elles soient;

mais ne nous bornons pas à reconnaître le droit philosophique du mal à l'existence. N'étendons pas un seul instant pour cela le voile de l'indulgence sur ce qui mérite la note d'infamie. Le mal et le crime, s'ils sont abstraitement nécessaires, s'ils dérivent de la constitution de l'humanité, s'ils sont très souvent la douloureuse condition du progrès, n'en sont pas moins pour cela le mal et le crime. Le méchant n'en a pas moins droit au malheur qu'il s'attire. La répulsion que nous cause la vue des monstres est un fait naturel aussi, parfaitement légitime sur le domaine moral, et, sans attribuer à une vieille parole une valeur métaphysique à laquelle elle ne saurait prétendre, il est toujours permis d'attacher un sens profond à cette sentence d'un sage des anciens jours : « l'Éternel pense en bien ce que l'homme fait en mal. »

ALBERT RÉVILLE.

MARIE-ANTOINETTE

ET

MARIE-THÉRÈSE

D'APRÈS LES PAPIERS SECRETS DU COMTE DE MERCY-ARGENTEAU (1).

L'histoire de Marie-Antoinette n'a pu être écrite jusqu'à ce jour qu'à l'aide de mémoires composés plusieurs années après sa mort, sous l'influence des sentimens divers que ses dernières infortunes avaient suscités. Les uns cédaient, en rédigeant leurs souvenirs, à une inspiration de respect enthousiaste et de pitié; les autres, par conviction outrée ou par légèreté coupable, ou bien avec une haine aveugle, se faisaient, même après son martyre, les interprètes des animosités politiques. Le peu de lettres authentiques de la reine que l'on connût avant la publication de la correspondance conservée à Vienne n'apportait pas une suffisante lumière. On en était réduit, surtout pour la première partie du règne, à paraphraser les vagues ou partiales assertions de M^{me} Campan, de Weber et de Montjoie; on descendait à répéter les médisances, les calomnies, les erreurs grossières de Besenval, de Lauzun et de Soularie. La tentation était grande de recourir, suivant l'humeur de chaque écrivain ou de chaque époque, soit aux pamphlets, quelque

(1) M. le chevalier d'Arneth, directeur des archives de la maison impériale et de l'état d'Autriche, bien connu par ses précédentes publications sur Marie-Antoinette, va faire paraître à la librairie Didot, en collaboration avec M. A. Geffroy, dont on se rappelle les études sur le même sujet insérées naguère dans la *Revue*, une correspondance nouvelle de Marie-Thérèse et les rapports secrets du comte de Mercy-Argenteau concernant la cour de Versailles (3 vol. in-8°, 1874). Le travail qu'on va lire est une analyse impartiale et fidèle de ces curieux documens, entièrement inédits. On s'est efforcé d'en rendre l'exacte physionomie en laissant le plus souvent possible la parole aux personnes historiques qu'ils mettent en action : Marie-Antoinette, Marie-Thérèse, Joseph II et Mercy.

injustes qu'ils fussent, soit aux panégyriques, à l'illusion pieuse, à l'admiration superstitieuse et puérile : double voie d'erreur et de mensonge qui faisait beau jeu aux pièces apocryphes (1). De nouveaux documens, empruntés aux archives de Vienne, contribueront à combler les lacunes et à dissiper les erreurs, en mettant en pleine lumière la vérité historique et morale.

Marie-Thérèse, lorsqu'elle se sépara de sa fille, mariée en 1770 au dauphin, ne se contenta pas des instructions qu'elle rédigea pour elle à son départ. Elle entretint une correspondance particulière avec son ambassadeur, le comte de Mercy-Argenteau, et souhaita que chaque courrier de France lui apportât, outre une lettre de la dauphine, les informations secrètes de ce dernier. Bien plus, comme elle pouvait être amenée à laisser voir ces rapports à son fils, l'empereur Joseph II, ou même à son fidèle ministre le prince de Kaunitz, elle voulut, pour les confidences intimes, des feuilles à part, secrétissimes, comme elle dit, et pour elle seule, ce qu'indiqueraient ces mots *tibi soli*. Mercy prit donc l'habitude d'envoyer par chaque courrier deux rapports : d'abord une sorte de journal de ce qui s'était passé à la cour pendant le mois, puis une dépêche contenant les détails intimes et les réponses aux communications de sa souveraine, quelquefois sur les plus importantes affaires de la politique générale. L'extrême confiance de Marie-Thérèse déléguait à Mercy une autre mission que celle de simple informateur. C'est d'après ses avis que, sur plus d'un point délicat, elle écrit à sa fille, pendant que celle-ci accueille et invoque également ses conseils en vue de certaines lettres à sa mère. Il est le confident de toutes deux, bien qu'il n'appartienne entièrement comme tel qu'à l'impératrice. On le voit, dans ses rapports, annoncer les expressions par lui suggérées qui se trouveront dans les lettres de Marie-Antoinette, et inspirer parfois à Vienne celles qui se trouveront dans les lettres de Marie-Thérèse. Afin qu'il soit constamment bien informé, l'impératrice lui communique soit les lettres venues de Versailles, soit ses propres réponses : il les renvoie après en avoir pris connaissance et même copie. Quelquefois c'est seulement une analyse, avec ou sans citations, qu'elle lui adresse, et de la sorte les papiers de Mercy, auxquels sont empruntés les nouveaux documens que nous voudrions résumer, ajoutent des fragmens inédits à ce qui était déjà connu de la correspondance entre Marie-Antoinette et sa mère.

Ainsi se poursuivit pendant dix années autour de Marie-Antoinette, depuis son arrivée en France jusqu'à la mort de l'impéra-

(1) Il doit être entendu qu'on n'a pas un mot, pas un seul mot à retirer de ce qui a été dit dans la *Revue* à ce sujet. Voyez, sur l'authenticité de certains recueils de lettres de Marie-Antoinette, diverses études de M. A. Geffroy dans les livraisons des 1^{er} juin, 15 juillet et 15 août 1866.

trice, de 1770 à 1780, une correspondance secrète la concernant, et qu'elle ignore toujours. Nul des contemporains en France, sauf l'abbé de Vermond, qui assistait Mercy de ses informations, n'en sut davantage, et nul dans les états autrichiens, hormis Joseph II, le prince de Kaunitz, le baron de Pichler, secrétaire intime, et, en quelques occasions, le prince de Starhemberg, ministre de Marie-Thérèse aux Pays-Bas; encore ces derniers, sauf Pichler, ne conquirent-ils pas les rapports privatissimes. Un tel secret est chose toujours rare, et l'était surtout en un pareil temps. Jamais le secret des lettres et dépêches n'avait eu moins de sécurité. Louis XV établissait par pur amusement, comme on sait, un espionnage particulier des postes. Voulait-on répandre une nouvelle, vraie ou fausse, sans en paraître le propagateur ni l'auteur, la poste fournissait un moyen infailible : les gouvernemens étrangers savaient en user. Les courriers de cabinet n'offraient pas une voie beaucoup plus sûre; souvent, dès avant le départ, les dépêches étaient livrées par l'infidélité des bureaux. C'est dans un tel temps, c'est quand l'opinion publique, en France et ailleurs, épiait avec une avidité souvent malveillante et jalouse l'influence autrichienne, que la correspondance entre Mercy et Marie-Thérèse concernant Marie-Antoinette et Versailles est demeurée parfaitement secrète. Celle-ci ne la soupçonna jamais. Si quelquefois elle s'étonnait de voir sa mère instruite de certaines circonstances tout intérieures, elle rejetait la faute, sans trop d'examen, sur ces maudits espions de Frédéric II qui, croyait-elle, pénétraient partout et répandaient en Europe, suivant les ordres de leur maître, des calomnies et des médisances intéressées.

On devra donc enfin aux archives de Vienne, sur cette première partie de la vie de Marie-Antoinette, presque ignorée et pourtant si décisive, des informations écrites au jour le jour par un témoin dont une mère inquiète, une impératrice fidèlement obéie, invoque et exige d'exacts renseignemens. Mercy peut bien être tenté de se montrer indulgent ou flatteur, de voiler ou de dissimuler; mais Marie-Thérèse ne le lui permet pas : les plus sérieux griefs seraient ceux qu'il pourrait le moins passer sous silence. On aura, soigneusement observées et notées, toutes les actions et, peu s'en faut, toutes les pensées de Marie-Antoinette pendant la première moitié de son séjour en France. Quelle épreuve pour une personne historique, pour une reine, pour une femme, que cette lumière à flots, en présence de la postérité, sur sa vie de chaque jour, nous pourrions dire sur son corps et sur son âme, durant ses années de jeunesse, de quinze à vingt-cinq ans, parmi tant de pièges et de dangers! Voyons, par la simple analyse de ces documens, ce que découvrira cette lumière. La mémoire de Marie-Antoinette. di-

sons-le tout de suite, n'aura pas lieu d'en être offensée. On ne trouvera pas l'idole que la sensiblerie des salons avait forgée, encore moins la furie qu'avaient imaginée les clubs et les pamphlets en délire; on verra une reine qui a partagé quelques-unes des faiblesses, non pas les vices de son temps, et qui a montré dès cette première période, sinon déjà un grand caractère, — peut-être n'était-ce pas le moment encore, — du moins un cœur bien placé, donnant à entendre qu'en face de l'excès du malheur, opposant la force morale, elle ne se courberait pas honteusement.

I.

Que Marie-Antoinette, à son arrivée en France, eût eu grand besoin de rencontrer une affectueuse et constante protection, et qu'elle n'en trouvât aucune, personne ne l'ignore. Elle est encore enfant, puisqu'elle n'a que quatorze ans et demi; son instruction est tout à fait inachevée : elle ne sait pas même bien écrire; elle parle incorrectement et le français et même l'allemand, qu'elle va bientôt presque complètement oublier; elle a peu de lecture, nulle habitude de réflexion. Son éducation n'est pas moins incomplète : peu de tenue, une extrême indolence, un grand besoin de plaisir ou seulement de distraction; avec cela cependant certains dons précieux, une sincérité naïve, une aimable ouverture de cœur, et, quand elle ne s'abandonne pas, une grâce et un charme naturels invoquant par eux seuls, ce semble, la protection et le respect. Alors qu'elle a si grand besoin de direction, la cour qui la reçoit en 1770 ne lui offre que périls. Le pire de tous, le plus douloureux et le plus inattendu est l'étrange situation qui lui est faite par son mari. On sait quelle fut auprès d'elle la timidité inouïe de Louis XVI, et qu'il fallut sept années et les conseils de Joseph II pour qu'elle acquît la double dignité d'épouse et de mère, bizarre épisode, dont l'influence a été grande sur son caractère et sur sa destinée. Marie-Thérèse avait toutes les raisons du monde de se préoccuper vivement d'un sujet pour elle en même temps si grave et si délicat.

Auprès de son mari, elle rencontrait ses deux beaux-frères, le comte de Provence et le comte d'Artois, qui ne surent jamais que la jalouser et la compromettre. Le premier, à qui l'abandon où elle demeurait pendant tant d'années suggérait des espérances prématurées de succession, tantôt flattant sa belle-sœur, tantôt frayant avec ceux qui médisaient d'elle, dissimulait mal ses vues égoïstes, et pouvait descendre à de lâches perfidies; ses brusques manières, se rencontrant avec la gaucherie du dauphin, amenaient de singulières scènes d'intérieur, comme ce jour où la dauphine fut obligée de les

séparer, à ses risques et périls, alors qu'ils se colletaient tous les deux à coups de poing. Quant au comte d'Artois, il se rendait agréable par cet esprit de dissipation et ce goût de plaisir qui devinrent si dangereux à Marie-Antoinette en l'entraînant au bois, aux courses, aux bals de l'Opéra, à tant de fêtes où son mari ne venait pas, et qui furent l'occasion de tant de calomnies. Du reste elle ne conserva d'illusions, si jamais elle en eut aucune, ni sur l'un ni sur l'autre de ces deux princes. Monsieur avait à son égard tantôt des assiduités et des complaisances peu sincères, tantôt des attitudes de mécontentement et d'opposition. Il la tenait parfois au courant des pamphlets et des chansons satiriques; il lui faisait passer sous main et avec des manières d'intrigue des papiers contenant des conseils politiques; mais ces manèges ne le faisaient pas estimer : il paraissait plutôt « joindre à un caractère très faible, ce sont les propres expressions de la reine, une marche souterraine et quelquefois très basse. » Louis XVI ne pensait guère autrement à l'égard de son frère. Un jour qu'on avait représenté dans la famille royale une scène de *Tartuffe*, le comte de Provence ayant joué ce rôle : « Cela a été rendu à merveille, dit le roi; les personnages y étaient dans leur nature! » Quand le comte d'Artois tomba malade en juillet 1776, toute la cour vit avec surprise l'indifférence de la reine. Mercy lui en ayant fait la remarque, elle répondit « qu'elle ne prenait aucun intérêt au prince son beau-frère, — que, liée avec lui par des occasions de pur amusement, toute amitié cessait avec ces amusemens, parce que le jeune prince n'avait aucune qualité qui pût lui concilier plus d'affection. » On reconnaît le même sentiment qui lui dictera ce mot amer : « si j'avais à choisir un mari entre les trois, je préférerais encore celui que le ciel m'a donné; son caractère est vrai, et, quoiqu'il est gauche, il a toutes les attentions et complaisances possibles pour moi. » Le comte de Provence et le comte d'Artois s'étaient mariés, mais les deux belles-sœurs, maussades et disgracieuses, n'avaient été de nulle ressource; Marie-Antoinette s'exprime sur leur compte avec esprit quand elle écrit en 1776 à sa mère, dans ses lettres déjà connues : « Je n'ai rien à dire contre mes belles-sœurs, avec qui je vis bien; mais, si ma chère maman pouvait voir les choses de près, la comparaison ne me serait pas désavantageuse. La comtesse d'Artois a un grand avantage, celui d'avoir des enfans; mais c'est peut-être la seule chose qui fasse penser à elle, et ce n'est pas ma faute, si je n'ai pas ce mérite. Pour Madame, elle a de l'esprit, mais je ne voudrais pas changer de réputation avec elle. » Voilà de ces mots comme Marie-Antoinette en a souvent, avec un accent de fierté et de tristesse qui accuse dès le premier jour la cruelle destinée.

Ce n'était pas auprès de Louis XV qu'elle aurait pu trouver un

refuge. Elle était repoussée de ce côté d'abord par l'indolence invincible du vieux roi. Il avait montré cette indolence dans sa politique en demeurant incapable de poursuivre jusqu'à l'action ses vellétés, souvent généreuses et intelligentes; il en faisait preuve aussi dans sa vie privée, lorsqu'il abdiquait entre les mains de la maîtresse en titre toute influence même intérieure, et refusait de communiquer soit avec ses enfans, soit avec la favorite elle-même, en cas de réponses nécessaires, autrement que par de simples billets, dont Mercy nous cite quelques-uns, facilement écrits. On sait de plus quelle répugnance inspirait à Marie-Antoinette, comme au dauphin, la présence de M^{me} Du Barry; de nouvelles preuves pourraient rappeler quelles pénibles concessions lui furent imposées à l'égard de cette personne pendant ses années de dauphine, et de quelle invincible dignité elle sut à ce propos ne jamais se départir.

Il y avait bien Mesdames, filles de Louis XV, c'est-à-dire M^{me} Adélaïde, M^{me} Victoire, M^{me} Sophie et M^{me} Louise, la carmélite de Saint-Denis. Il semblait qu'auprès de ses tantes Marie-Antoinette dût rencontrer un affectueux accueil, de précieux conseils, une direction utile. Ce fut, peu s'en faut, le contraire qui arriva, non pas sans doute que Mesdames se soient montrées, comme on l'a dit, hostiles dès son arrivée jusqu'à espérer de la faire renvoyer à Vienne; elles furent plus politiques. Elles embrassèrent leur jeune et très innocente rivale, mais pour l'annuler. Désireuses de conserver leur influence, et surtout la représentation et les honneurs que devait leur enlever une dauphine, elles s'efforcèrent de la dominer, colorant leur conduite aux yeux de la cour, et peut-être à leurs propres yeux, par le prétexte de l'incontestable utilité dont aurait été pour elle une protection si naturelle et si honorable. Marie-Antoinette accepta et subit tout d'abord cette influence, qu'elle devait croire profitable et sincère, mais qui, venant de telles personnes, ne pouvait être ni l'un ni l'autre. Mesdames, sans mériter les calomnies infâmes qu'on inventa contre elles, étaient de vieilles filles, dévotes, tracassières, désagréables à leur père même, inconnues au dehors, enfermées dans une étroite étiquette. M^{me} Adélaïde, l'aînée et la plus ardente, menait les autres et vivait tout occupée d'intrigue; elle était violente et agressive contre M^{me} Du Barry, mais toujours prête cependant, en vue de certaines basses menées, à se réconcilier, comme jadis elle avait fait avec M^{me} de Pompadour, jusqu'à accepter avec une singulière confiance un confesseur choisi par une telle main. M^{me} Louise, la carmélite et la plus jeune des tantes, servait d'intermédiaire et d'instrument à la petite coterie de Mesdames pour les grâces à obtenir de l'église; c'était elle qu'on faisait agir, par exemple pour obtenir du pape d'annuler le mariage de M^{me} Du Barry, après quoi on espérait faire épouser la favorite

par Louis XV. Mesdames profitèrent de leur facile ascendant et de l'ennui qu'éprouvait Marie-Antoinette à tenir la cour pour obtenir que les réceptions eussent lieu chez elles. Assistant comme naguère aux présentations, elles ne permettaient pas que la jeune dauphine y fit bonne figure par quelques réponses, mais, prenant sa place, et pour la suppléer fort mal, elles *mâchonnaient* quelques mots, comme dit Walpole, et expédiaient mesquinement les choses, contentes d'avoir cru seules paraître. Ainsi envahissantes dans l'intérieur, elles n'aimaient pas se montrer au dehors, et voulaient inspirer à la dauphine la même crainte, tout cela au grand mécontentement de l'impératrice, qui grondait sa fille et la pressait de s'affranchir. Marie-Antoinette finit par secouer le joug, mais ce ne fut pas sans rester de ce côté exposée à une sourde guerre, qui s'ajouta comme un dangereux encouragement à d'autres hostilités plus ouvertes.

Aussi bien que la famille royale, la cour était divisée en petites factions où s'aigrissaient les esprits. A peine la dauphine est-elle arrivée en France qu'elle voit tomber le duc de Choiseul, le ministre auteur de son mariage, celui qui promettait d'être, avec tout le parti libéral, son guide et son appui. A sa place triomphent la Du Barry et le ministre qui s'est fait sa créature, le duc d'Aiguillon. Une part de la victoire revient en outre à ce qu'on appelle la cabale des dévots, ennemie jurée de Choiseul à cause de l'expulsion des jésuites et de l'affaire des parlemens. Dans cette cabale figurent surtout M^{me} de Marsan, gouvernante des enfans de France, et qui avait élevé le dauphin, — le duc de La Vauguyon, gouverneur du comte d'Artois et qui l'avait été aussi du dauphin et du comte de Provence, — le chancelier Maupeou, et puis les Rohan, famille de courtisans ambitieux, tels que le maréchal de Soubise, frère de M^{me} de Marsan, et le coadjuteur de Strasbourg, qui sera plus tard le trop célèbre cardinal. Ces deux factions diverses, mais coalisées par momens, celle du duc d'Aiguillon avec la Du Barry, et celle des dévots, auxquels se rattachent les Rohan d'une part et Mesdames de l'autre, sont ou deviennent ennemies de Marie-Antoinette. Pour ces gens-là, elle est la créature de Choiseul, elle est l'Autrichienne. Il ne faut pas chercher d'ailleurs à expliquer entièrement ces divisions par des partis politiques; tout se réduit le plus souvent, dans ce monde étroit, à des questions de personnes, à de petites et cupides ambitions, à des amitiés et des haines privées, à des mots d'ordre de coteries, à des intrigues devenues traditionnelles dans les familles. Marie-Antoinette elle-même ne va pas, en cela, différer beaucoup de ses adversaires. Ses premières impressions exerceront une grande influence sur sa conduite ultérieure, et on la verra céder bien plus à des affections ou à des répugnances toutes personnelles qu'à des motifs en quelque mesure politiques. Elle déteste dès maintenant

la Du Barry et le duc d'Aiguillon, le duc de La Vauguyon et M^{me} de Marsan, et tout ce qui les approche, comme elle accueillera avec une prédilection quelquefois peu justifiée ceux qui se recommanderont auprès d'elle du nom et de la faveur de Choiseul, c'est-à-dire Besenval, Guines, Lauzun, Esterhazy.

Cette dauphine de quinze ans délaissée, épiée, trahie, aura du moins la protection de sa mère, qu'on va voir, plus assidue que jamais auprès d'elle malgré l'éloignement, entreprendre d'achever son éducation et prétendre à la sauver de mille dangers.

C'est une grande et intéressante figure que celle de Marie-Thérèse, l'impératrice-reine, et qui apparaît dans ses lettres à Mercy, entièrement inconnues jusqu'à ce jour, sous un aspect complexe. Il est très curieux d'observer en elle la mère, la chrétienne et la souveraine. Son œuvre politique, d'un accomplissement difficile, a été de créer avec des élémens divers et épars le faisceau désormais constitué de la monarchie autrichienne. Les deux autres traits de son caractère la montrent supérieure à Frédéric II et à Catherine II. Elle a eu un noble et profond sentiment des devoirs qu'impose la souveraineté dans un temps où d'autres monarques ne songeaient qu'aux droits exorbitans que le pouvoir suprême leur permettait d'usurper. Elle a de plus apporté à l'exécution de ces devoirs de grandes qualités personnelles, un esprit vraiment politique, de la suite et de l'énergie, un grand dévouement au travail, un caractère sérieux qui semblait n'être plus de cette génération. On observe dans ses lettres confidentielles à Mercy une sincérité rare, soit lorsqu'elle s'ouvre à lui des chagrins qu'elle ressent de sa diversité de vues avec Joseph II, soit quand elle laisse voir quel combat se livre en elle, à propos du partage de la Pologne, entre sa conscience morale et sa crainte intéressée de laisser perdre l'occasion d'un agrandissement matériel. Il y avait chez elle de la bonté, par exemple envers ses serviteurs petits et grands. On peut en juger non-seulement par ses lettres à Mercy, mais par ses rapports presque depuis l'enfance avec le fidèle Sylva-Tarouca, par ses déférences pour Kaunitz, sa confiance dans Rosenberg, ses attentions pour ses secrétaires Pichler et Neny.

Il est toutefois difficile de distinguer dans Marie-Thérèse la mère et l'impératrice, à voir les conseils également mêlés de morale et de politique par elle prodigués à celles de ses filles qui obtiennent des situations de souveraines. A partir du jour de leur mariage, elle est singulièrement assidue à les suivre et à vouloir les diriger. Elle entretint avec Caroline de Naples, qu'elle aimait beaucoup, une correspondance très active, non retrouvée malheureusement. Elle aurait fait de même sans nul doute avec sa fille Marie-Amélie, duchesse de Parme, sans des circonstances tout exceptionnelles, des-

quelles il y a lieu ici de tenir compte, tout épisodiques qu'elles puissent paraître, parce qu'elles nous éclaireront sur une question pour nous principale, celle des sentimens et des principes qui guidaient Marie-Thérèse dans ses rapports avec ses filles.

L'archiduchesse Marie-Amélie, quatrième fille de l'impératrice, avait été mariée en 1769 à l'infant espagnol don Ferdinand, devenu depuis quatre années duc de Parme et de Plaisance sous la double protection du roi de France, son grand-père maternel, et du roi d'Espagne, son oncle. Marie-Amélie arrivait dans les duchés au moment où ils étaient profondément troublés. Le prédécesseur et le père de Ferdinand, don Philippe, avait appelé naguère à l'intendance de sa maison, puis à l'administration de son petit état, un Français nommé du Tillot, qu'il avait fait marquis de Féfino. Celui-ci avait remis l'ordre dans les finances et dans le gouvernement au prix de certaines réformes, expulsion des jésuites, abolition de l'inquisition, réduction des biens de mainmorte, suppression de couvens, qui avaient indisposé la cour de Rome et soulevé mille ressentimens particuliers à l'intérieur. La venue de Marie-Amélie en de pareilles circonstances n'était pas faite pour rendre le gouvernement plus facile. Elle était âgée de vingt-trois ans quand son mari n'en avait que dix-huit; elle avait l'humeur impérieuse et altière quand le duc était seulement capricieux et craintif. Marie-Thérèse allait-elle essayer de profiter d'une si belle occasion de régenter et de faire dominer sa propre influence? Allait-elle combattre en la personne du marquis de Féfino un de ces ministres réformateurs qu'inspirait l'esprit du xviii^e siècle? Sa conduite envers Parme nous sera-t-elle un indice pour apprécier ensuite ses rapports avec la cour de Versailles?

Marie-Thérèse commença par remettre à sa fille, au moment de son départ, des instructions assurément très sensées (1). « Ne faites en rien comparaison, disait-elle, entre ce qui se pratique ici (c'est-à-dire à Vienne) et ce que vous verrez à Parme. Vous êtes étrangère et sujette; c'est à vous d'apprendre et de vous conformer, d'autant plus que vous êtes plus âgée que votre époux et maître; ne donnez pas lieu au soupçon de le vouloir dominer... La cour de Parme est montée sur un pied très décent et convenable; je vous avertis de ne penser qu'à en suivre les coutumes, et de n'y rien changer avant d'être bien au fait si le changement vaut mieux et s'il convient à votre époux. Vous savez que nous sommes sujettes à nos maris, que nous leur devons obéissance. Tout le bonheur du mariage consiste dans la confiance et complaisance mutuelles. Le fol amour se

(1) Tous les documens invoqués ici sur l'affaire de Parme, sans faire partie des papiers de Mercy, sont tirés des archives de Vienne et inédits.

dissipe; mais il faut s'estimer et être utiles réciproquement, il faut être amis l'un de l'autre pour être heureux dans l'état du mariage... Du Tillot est le ministre de l'infant. Étant étranger et ne pensant qu'au bien de son maître, ses ennemis sont en grand nombre; mais ils ne lui rendent pas moins la justice qu'il sert bien et avec intégrité. N'écoutez aucun conte qu'on s'aviserait de vous faire contre lui. Je sais que plusieurs espèrent parvenir par vous à un changement dans le ministère; ne vous fiez pas aux insinuations qu'on voudrait vous faire à cet effet. Respectez en lui le choix de votre époux; n'écoutez personne ni sur son compte ni sur les affaires du gouvernement... »

Il est intéressant de remarquer en quoi ces instructions différaient de celles que Marie-Thérèse rédigea pour Marie-Antoinette l'année suivante. Elle observait la diversité des situations et des caractères : à celle-ci, qui abordait si jeune une cour telle que celle de Versailles, elle ne rappelait que les devoirs de piété, les vertus de famille, la tenue personnelle à garder. A Marie-Amélie, plus âgée, ambitieuse et ardente, elle parlait d'affaires, conseillant l'abstention, la prudence, la modestie, mais n'hésitant pas à déclarer elle-même qu'en dépit des protestations pontificales, il fallait appuyer du Tillot et ses utiles réformes. Elle prêchait en vain : la cour de Parme, au lieu d'écouter ses avis, devenait le théâtre des plus singuliers désordres. Le jeune duc offrait un caractère étrange, qu'expliquait en partie seulement sa bizarre éducation. Condillac et Mably l'avaient élevé : c'était trop de deux philosophes. Il n'y a qu'à parcourir le *Cours d'études* en seize volumes rédigé par eux à cette occasion pour comprendre qu'ils sacrifièrent l'intérêt pressant de leur élève, non pas peut-être à leur réputation d'écrivains, mais tout au moins à leur goût d'abstraction et de généralisation dogmatique. Mably surtout, dans son *Traité de l'étude de l'histoire*, évoquait en faveur du malheureux infant tous ses souvenirs de l'ancienne Grèce, et particulièrement de Sparte, son idéal. Il lui disait sous toutes les formes : « Soyez Minos ou Lycurgue, c'est-à-dire un roi pacifique et législateur; ne soyez pas un conquérant comme Cyrus ou comme Alexandre. Évitez à vos peuples le désastreux fléau des armées permanentes. » C'étaient là de bien grands noms et de bien grands mots pour le petit souverain de Parme, dont l'armée n'aurait été en aucun cas formidable. Condillac et Mably s'étaient proposé, disaient-ils, « de suivre ici la même marche que l'esprit humain a suivie pour créer les arts et les sciences; » ils eussent beaucoup mieux fait de se conformer à la marche plus incertaine de l'intelligence qui leur était confiée.

Cette éducation du prince de Parme fut une sorte d'expérience philosophique comme les aimait le XVIII^e siècle. Conduite sans bon sens

ni pitié, elle prétendit faire de l'enfant subitement un homme, et fit de l'homme un enfant hébété, brutal, volontaire, à la fois un débauché et un dévot. Ses deux passions du moment, écrit-on vers 1770, sont de monter à tous les clochers pour sonner les cloches et de faire rôtir des marrons ! On imagine ce que devint Parme lorsqu'à ce néant vint s'ajouter l'humeur violente et fantasque de l'archiduchesse Marie-Amélie. Don Ferdinand avait du moins laissé l'habile ministre de son père, du Tillot, poursuivre son administration hardiment réformatrice ; il n'avait écouté ni ceux qui criaient à l'impiété, assurant que du Tillot ne faisait pas maigre le vendredi, ni les organes d'un parti soi-disant national, qui s'indignaient de se voir gouvernés par un étranger. L'infante, beaucoup moins sage, s'avisa de vouloir, aussitôt arrivée, être à elle seule tout le gouvernement et renvoyer du Tillot. Son éducation, à elle aussi, avait été singulièrement incomplète et superficielle : il est curieux de voir ce qu'était devenu dans la cervelle de cette sœur de Marie-Antoinette le peu qu'elle avait saisi au passage des maximes politiques et morales de son temps. Voulant faire preuve de naturel et de simplicité, elle détruisit tout ce que la cour de Parme avait conservé d'étiquette ou de tenue extérieure et traditionnelle. Ayant entendu dire que, pour gouverner, il faut « connaître les hommes, » elle prenait ce dernier précepte au pied de la lettre, et ordonnait qu'on laissât entrer tout le monde dans ses appartemens, pêle-mêle et sans aucune distinction. « Elle fait manger tout cela avec elle, dit un contemporain, et répète trente fois le jour qu'elle veut apprendre à connaître les hommes ! Les gardes du corps entrent au bal chez l'infante, s'assoient au jeu, dansent avec les princes ; ainsi font les huissiers et jusqu'aux valets. La clôture même des couvens ne l'arrête pas, et elle exige, quand elle les visite, qu'on laisse entrer derrière elle, en dépit du scandale, sa suite et ce qui s'y rattache, hommes du peuple, ouvriers ou soldats. » Son mari, loin de la diriger et de la retenir, ne savait qu'exécuter ses volontés ; il mettait ces mots en tête de ses ordonnances : « nous voulons, ma femme et moi... » et, quand il avait signé quelque mesure trop excentrique, il s'excusait auprès de ses ministres en rejetant la responsabilité sur elle. Le désordre s'accrut au point que les cours protectrices de Parme durent nommer à l'infante des tuteurs pour gouverner à sa place, et d'abord de concert avec du Tillot. Ce furent le marquis de Chauvelin et le comte de Durfort, envoyés par le roi de France, puis don Llano, venu d'Espagne. Marie-Thérèse n'hésita pas à s'associer à ces efforts ; elle persista jusqu'au bout à soutenir contre sa fille et son gendre leur ministre réformateur. Au même temps, la reine de Naples avait aussi des querelles avec son ministre Tanucci, autre

organe des idées du XVIII^e siècle, et de ce côté encore l'impératrice se rangeait vers la cause du progrès. « Ma fille de Parme va trop vite en besogne, écrivait-elle, et la reine de Naples se gendarme contre Tanucci. Quels seront à la fin les raisonnemens qu'on fera, même à mon tort, sur les procédés de mes filles vis-à-vis des ministres? On leur prêtera sûrement une envie décidée de dominer, et les réflexions qu'on fera sur ce sujet pourront bien influencer sur l'avenir de ma dauphine. »

Ces dernières paroles sont très dignes d'attention. Elles montrent que Marie-Thérèse comprenait les dangers que pourrait attirer sur ses filles, notamment sur Marie-Antoinette, une indiscrette intervention dans les affaires, surtout si l'on croyait pouvoir l'attribuer, ce qui ne manquerait pas, à l'influence de leur mère. Sa conduite dans ses rapports avec la dauphine de France a-t-elle été conforme ou contraire à ces sentimens formellement exprimés? Exerça-t-elle sur sa plus jeune fille un ascendant notable dont elle pût être tentée de se servir en vue d'intérêts plus autrichiens que français? ou bien engagea-t-elle Marie-Antoinette à revendiquer elle-même un rôle influent à la cour de Versailles? On sait tout l'intérêt de ces questions dans l'histoire de la reine; la nouvelle correspondance offre de précieuses lumières qui peuvent servir à les discuter.

II.

Nous ne voulons pas examiner ici ce problème, d'un intérêt qui n'a peut-être pas entièrement vieilli, à savoir si l'alliance conclue entre la France et l'Autriche en 1756 pour s'opposer aux progrès déjà menaçans de la Prusse était heureuse ou non pour les deux pays et particulièrement pour la France. Frédéric II a très habilement exploité d'abord les souvenirs survivans de l'excessive prépondérance que l'ancienne maison d'Autriche avait exercée sur toute l'Europe, et plus tard les regrets de la guerre de sept ans; il a su mettre avec lui l'opinion des philosophes, maîtres de l'esprit public, et le succès de ses armes a achevé de lui faire beaucoup de partisans. Cette sorte de popularité lui a été fort utile. Pendant que l'Autriche, dont la puissance avait été ébranlée par la guerre de succession après la mort de Charles VI et diminuée par la perte de la Silésie, commençait sans doute à n'être plus tant à craindre pour l'équilibre de l'Europe, la Prusse grandit avec tous les signes d'une politique funeste et d'un militarisme redoutable. Il put donc sembler à propos de s'unir avec l'une des deux puissances contre celle qui devenait dangereuse. On comprend que de la réponse qu'on fait à ces questions peut dépendre en certaine mesure l'appréciation du

rôle de Marie-Antoinette et des conseils de sa mère. L'alliance avec l'Autriche venait d'être solennellement renouvelée, la dauphine en était le gage. Il ne pouvait par conséquent sembler étrange que, de Vienne, Marie-Thérèse fit de constans efforts pour sauvegarder un pacte qui avait désormais à ses yeux un double intérêt politique et de famille. Quant aux deux conseillers qu'elle avait placés à côté de sa fille, le comte de Mercy et l'abbé de Vermond, c'étaient des hommes prudents et dévoués. Pour ce qui est du dévouement, Mercy en a donné jusque dans les plus mauvais jours les plus évidens témoignages. Il lui arrivera bien parfois de souhaiter et de provoquer une intervention dangereuse de la reine dans les affaires; en général cependant il est attentif et habile à ne point trop paraître auprès d'elle, et il excite en effet si peu de soupçons que nul n'a connu sa correspondance secrète. Quant à Vermond, dont on n'a pas deviné non plus tout le rôle, c'est sur lui que les accusations les plus ardues et les plus erronées se sont réunies. Les documens tirés des archives de Vienne jettent sur son personnage la plus décisive lumière. Il n'a pas été le traître et le perfide qu'on a voulu dénoncer; il n'a pas formé le hideux projet de corrompre et d'abêtir sa royale élève; il n'a pas eu pour constante préoccupation de s'enrichir, lui et les siens; il n'a pas même joui personnellement d'un très grand crédit ni d'une vraie influence. Nous ne vantons pas son intégrité : il a demandé avec ténacité pour lui-même et obtenu deux abbayes; il a de plus contribué à faire élever au ministère son ancien protecteur Loménie de Brienne, de concert toutefois avec Mercy et, l'on peut dire, avec l'opinion publique, qui, assez mal éclairée, soutenait ce prélat, le croyait éloquent et capable des grandes affaires. En somme, Vermond a été un homme médiocre, fort peu habile à intéresser et à captiver une jeune intelligence; mais il a eu avec Mercy entre Marie-Thérèse et Marie-Antoinette un rôle important de témoin et d'interprète discret, prudent, dévoué, dont il s'est acquitté de manière à mériter la confiance et la reconnaissance très sincère de l'impératrice.

Faut-il admettre cependant que la cour de Vienne, que Marie-Thérèse et Joseph II n'aient pas tenté d'exercer par Marie-Antoinette, en vue de leurs propres intérêts, une pression sur Louis XVI et le cabinet de Versailles? N'ont-ils à cet égard usé que de modération dans les occasions graves, par exemple au sujet de deux grandes affaires politiques qui tiennent alors une très large part dans l'histoire des rapports entre les deux pays, et sur lesquelles nous devons donc insister? Nous voulons parler du partage de la Pologne et de l'affaire de la succession de Bavière.

Que la première pensée du partage de la Pologne doive être attri-

buée à ce même Frédéric II qui méditait aussi avec les cours de Pétersbourg et de Copenhague le démembrement de la Suède, c'est un point récemment encore contesté, il est vrai, mais, croyons-nous, sans succès (1). Le grand Frédéric introduisit de la sorte dans l'Europe moderne cette politique sans foi ni scrupules dont on a vu depuis les sinistres imitations. On sait qu'en 1772, devant les succès menaçans de la Russie contre les Turcs et la médiation de l'Autriche, il voulut, lui aussi, intervenir, et proposa d'offrir à la Russie un agrandissement en Pologne, afin que la Turquie fût respectée. Pour maintenir l'équilibre, ajoutait-il, la Prusse et l'Autriche devaient s'adjuger elles-mêmes une part de ce royaume polonais, dont la perpétuelle anarchie troublait l'Europe orientale et ouvrait à la prépondérance moscovite une dangereuse carrière. Le prince Henri dut aller trouver Catherine II, qui, prétendant à des avantages sur les bords du Danube, accepta toutefois ce qu'on lui offrait en échange et se laissa aisément persuader. Quant à l'Autriche, Frédéric, après avoir fait la connaissance personnelle de Joseph II dans les entrevues de Neisse et de Neustadt, jugea qu'il se prêterait facilement à ce qu'on voulait accomplir. Marie-Thérèse seule protestait; mais le roi de Prusse, une fois son accord fait avec la Russie, pressa la cour de Vienne d'accepter. Il y avait lieu de craindre une guerre dans un moment où l'armée autrichienne n'était pas prête et quand le ministère français ne témoignait qu'insouciance et apathie. Les expressions des angoisses que ressentit alors Marie-Thérèse sont trop bien attestées et trop intimes pour n'avoir pas été sincères. Les voici consignées en deux notes écrites de sa main pour son ministre Kaunitz. L'incontestable authenticité et l'évidente importance de ces deux documens non destinés à la publicité, et de fait restés inédits jusqu'à ce jour, les feraient substituer à bon droit aux témoignages analogues, mais peu authentiques, qui se trouvent cités dans beaucoup de livres; ils s'ajoutent d'ailleurs utilement aux fortes expressions que la correspondance avec Marie-Antoinette contient sur le même sujet.

Le premier de ces documens atteste les efforts de l'impératrice pour échapper aux étreintes qui l'enserrent. Au moment de l'inévitable décision, elle exhale toutes ses répugnances, tous ses scrupules : elle voudrait au moins que les trois puissances alliées stipulasent en faveur de la Pologne un dédommagement en lui faisant céder par les Turcs vaincus les provinces de Valachie et de Moldavie. Une apostille de la main de Kaunitz en tête de cette pièce nous en donne la date : « Opinion de sa majesté l'impératrice-reine sur le

(1) Voyez l'ouvrage de M. Ad. Beer, *Die erste Theilung Polens*, 3 vol. in-8°, 1873.

parti à prendre en conséquence de la note du baron de Swieten du 5 février 1772. » La Russie et la Prusse signaient le 17 février leur convention secrète; l'Autriche allait y adhérer en avril.

« J'avoue qu'il me coûte, écrit-elle, de me décider sur une chose dont je ne suis aucunement rassurée qu'elle est juste, si même elle était utile, mais je ne trouve pas même l'utile. Le plus facile serait d'accepter le partage qu'on nous offre de la Pologne; mais par quel droit dépouiller un innocent qu'on a toujours prôné vouloir défendre et soutenir? Pourquoi tous ces grands et coûteux préparatifs et tant de bruyantes menaces pour l'équilibre du nord? La seule raison de conveniencé, pour ne pas rester seule entre les deux autres puissances sans tirer quelque avantage, ne me paraît pas suffire, ni même être un prétexte honorable pour se joindre à deux injustes usurpateurs, dans la vue de plus abîmer encore, sans aucun autre titre, un troisième. Je ne comprends pas la politique qui permet qu'en cas que deux se servent de leur supériorité pour opprimer un innocent, le troisième peut et doit, à titre de pure précaution pour l'avenir et de conveniencé pour le présent, imiter et faire la même injustice, ce qui me paraît insoutenable. Un prince n'a d'autres droits que tout autre particulier; la grandeur et le soutien de son état n'entrera pas en ligne de compte quand nous devrons tous comparaître à le rendre... Ce qui pourrait nous échoir n'égalera jamais en grandeur et conveniencé la moitié de la portion des autres. Il ne peut être question de la Servie et Bosnie, seules provinces qui nous conviendraient. Il ne nous reste que la Valachie et la Moldavie, pays malsains, dévastés, ouverts aux Turcs, Tartares, Russes, sans aucune place, enfin pays où il faudrait employer bien des millions et du monde pour s'y maintenir. Notre monarchie peut se passer d'un agrandissement de cette espèce, qui tournerait à sa ruine complète. Il faudrait par conséquence revenir à la Pologne et lui assigner à titre d'indemnisation la Valachie et la Moldavie; ce serait encore le seul moyen, le moins mauvais auquel je pourrais me prêter : tous les autres ou mèneraient à une guerre avec les Turcs qui serait injuste, ou à dépouiller un troisième sans l'indemniser. Que diront la France, l'Espagne, l'Angleterre, si tout d'un coup on se lie étroitement avec ceux auxquels nous avons tant voulu imposer et dont nous avons déclaré les procédés injustes? J'avoue, ce serait un démenti formel de tout ce qui s'est fait depuis trente ans de mon règne. Tâchons plutôt de diminuer les prétentions des autres au lieu de penser à partager avec eux à des conditions si inégales. Passons plutôt pour faibles que pour malhonnêtes. »

La seconde pièce ne porte aucune date, mais elle est sans nul doute postérieure à celle qu'on vient de lire, car le parti y est pris. Marie-Thérèse en est encore affligée; elle continue de gémir en rappelant la série de fautes qui ont rendu ce résultat inévitable; mais

déjà elle s'occupe de ce qu'on devra dire aux alliés de l'Autriche, à la France, à l'Espagne, quand l'heure sera venue des explications nécessaires :

« ... Nous n'empêcherons plus le roi de Prusse d'arracher une partie de la Pologne, dit-elle; la Russie prendra la sienne, et on nous en offre une égale. Entre particuliers, une offre de cette nature serait une insulte et l'accepter une injustice : les lois du droit, de la nature, n'ont-elles pas la même force sur les actions des souverains ? Le dénouement de la scène n'obtiendra sûrement pas l'applaudissement de nos alliés. Si le duc de Choiseul était encore en place, il voudrait sans doute profiter de l'occasion pour nous enlever quelque partie des Pays-Bas, où nous ne serions pas en état de faire la plus légère résistance. Au reste, comme nous avons usé jusqu'ici de tant de réserve avec la France, il faudra continuer sur le même pied jusqu'à la conclusion de la paix et l'exécution de nos arrangemens avec la Russie et avec la Prusse. Alors on devra alléguer des raisons au moins spécieuses pour nous justifier. On pourrait dire par exemple à la France : 1° que c'est elle-même qui est la première cause de tous les événemens actuels, par les mouvemens que, malgré toutes nos exhortations, elle s'est donnée pour exciter la Porte à déclarer la guerre à la Russie, 2° qu'en prenant ce parti elle ne s'est pas inquiétée de tous les embarras, frais et dangers que doit naturellement nous occasionner la guerre allumée dans notre voisinage, et de l'influence prépondérante que devait avoir dans cette guerre et dans la paix qui la terminerait celui de nos ennemis que nous avons le plus à redouter, 3° que, voyant le danger dont, par le succès de la Russie et sa liaison intime avec le roi de Prusse, nous étions menacés de toutes parts sans avoir d'aucun côté quelque secours efficace à espérer, nous avons naturellement dû aviser par nous seuls aux moyens de nous en tirer, 4° que c'eût été nous exposer de gaieté de cœur à notre propre ruine que d'entreprendre une guerre difficile contre la Russie, et de nous attirer par là une attaque certaine de la part du roi de Prusse, — qu'il avait donc fallu borner nos vues à diminuer autant que possible les sacrifices que la Porte serait obligée de faire pour prévenir la destruction totale de son empire; que, pour réussir dans ce point, nous étions réduits à la nécessité de consentir au démembrement de la Pologne, déjà concerté entre la Russie et le roi de Prusse; que, ce démembrement une fois résolu, l'intérêt de notre propre sûreté et celui de l'Europe entière avaient exigé que nous prissions, quoique à regret, le parti de chercher à contre-balancer le surcroît de force que ces deux puissances acquéraient, en nous réservant à nous-mêmes une part de ce démembrement, sur laquelle nous avons d'ailleurs des droits incontestables; 5° on pourrait ajouter, pour justifier la réserve dont nous avons usé vis-à-vis de la France, que, le ministre français ayant fait sans notre participation l'acquisition im-

portante de la Corse et du Comté d'Avignon, on aurait lieu d'être surpris si, après n'avoir essayé de notre part ni obstacle ni reproche dans ces occasions, il se croyait permis d'en user autrement à notre égard dans la présente circonstance. »

On peut mesurer, à ses expressions de sincère répugnance tout d'abord et à son conseil de donner en dédommagement à la Pologne deux provinces qu'elle n'estime du reste qu'à leur médiocre valeur, à ses efforts ensuite pour expliquer la résolution prise, quel sentiment profond Marie-Thérèse avait de l'entière injustice d'un acte tel que le démembrement de 1772. Si nous avançons de quelques mois, vers l'époque irrévocable de la signature du traité public de partage et au-delà, son langage n'est plus le même. Il ne s'agit plus de récriminations ni de remords : il faut faire maintenant son métier de souveraine ; il faut tirer le meilleur parti possible des nécessités politiques, et parer aux conséquences dangereuses du fait accompli. Si l'on a dû, malgré tout, accepter une part, il faut qu'elle ne soit pas inférieure à celle des autres. Sur ce point, Marie-Thérèse n'obtient pas tout ce qu'elle voudrait, et ses lettres abondent en doléances désormais intéressées, jusqu'à celle du 4^{er} février 1773, où elle prononce cette parole précieuse à recueillir parce qu'elle résume avec une égale sincérité les deux pensées qui l'animent : « j'ai été toujours contraire à cet inique partage, si inégal ! »

Au lendemain d'un tel épisode, il fallait se garder de tout le monde, de ses nouveaux comme de ses anciens alliés. Il pouvait arriver qu'une intrigue du roi de Prusse entraînaît la France, et que celle-ci, s'autorisant de la faute commise par l'Autriche, fût tentée d'abandonner son ancienne politique. Le cabinet de Vienne entendait bien mettre en jeu tous les ressorts contre un tel danger. Marie-Thérèse y aidera de tout son pouvoir en provoquant au besoin à Versailles l'intervention de sa fille. Là règnent encore la Du Barry et son ministre d'Aiguillon. La faiblesse de ce gouvernement a laissé faire le partage ; il ne faut pas qu'il s'avise maintenant de reprendre quelque énergie en présence des résultats inévitables. C'est en raisonnant de la sorte que Marie-Thérèse en vient à souhaiter deux choses : d'abord pas de changement dans le ministère français. « Il est plutôt avantageux que contraire à nos intérêts, écrit-elle à Mercy le 2 août 1773, que le duc d'Aiguillon reste à son poste, du moins jusqu'à l'arrangement final des affaires de Pologne. Doué de peu de génie et de talents, sans crédit, harcelé sans cesse par les factions, il se trouve peu en mesure de nous susciter des embarras. Notre besogne serait bien plus difficile, si le duc de Choiseul, tout bien intentionné qu'il était jadis, se trouvait encore en

place, et elle pourrait le devenir de même, si Broglie venait à remplacer Aiguillon. » Le second vœu que Marie-Thérèse exprime est que sa fille la dauphine évite plus que jamais, en une situation si délicate, de mécontenter Louis XV, c'est-à-dire M^{me} Du Barry. Elle demande même quelques politesses à l'égard de la favorite, non pas au-delà de cette limite qu'elle-même naguère n'a pas franchie à l'égard de la Pompadour (1), mais pour prévenir, dans une cour si peu sûre, quelque futile occasion pour un changement de conduite. « Nous savons pour certain que l'Angleterre et le roi de Prusse veulent gagner la Barry. La France pateline avec la Prusse. Le roi est faible, ses alentours ne lui laissent pas le temps de réfléchir et de suivre son propre sentiment. Vous voyez par ce tableau combien il importe à la conservation de l'alliance qu'on emploie tout pour ne pas se détacher dans ce moment de crise. Pour empêcher ces maux, il n'y a que ma fille; il faut qu'elle cultive par ses assiduités et tendresses les bonnes grâces du roi, et qu'elle traite bien la favorite. Je n'exige pas des bassesses, encore moins des intimités, mais des attentions pour son grand-père et maître, en considération du bien qui peut en rejaillir à nous et aux deux cours; peut-être l'alliance en dépend. » La correspondance de Marie-Antoinette contient cependant les vives expressions de sa fierté impatiente à l'égard de celle qu'elle appelait « la plus sottie créature, » et ses assurances qu'on ne lui ferait rien faire « contre l'honneur. » Il lui fallait étouffer ces généreux sentimens quand on lui faisait croire qu'elle risquait ainsi de détruire l'union entre ses deux familles et ses deux patries.

A cela du moins se borne le rôle que Marie-Antoinette a joué et même celui qu'on lui a demandé au sujet de l'affaire de Pologne. Rien n'est justifié à ce propos des vagues accusations de Soulavie, trop souvent répétées. L'alliance avec l'Autriche, à en croire ce dernier, a été sous le règne de Louis XVI le malheur de la France; Marie-Antoinette en a été le gage, elle est devenue l'instrument funeste d'une politique dictée par la cour de Vienne et en tout humiliante; on l'a vu tout d'abord dans l'affaire de Pologne. Nous avons à Vienne, dit encore Soulavie, un fort habile ambassadeur, le prince de Rohan; il avait su se procurer de très précieuses informations, et en avril 1772 il dénonçait l'intrigue des trois puissances contre la Pologne; donc Marie-Thérèse et Marie-Antoinette n'eurent pas de repos qu'elles ne l'eussent fait rappeler. — M. Alexis de Saint-Priest, dans une étude d'ailleurs spirituelle et utile sur le partage de la Pologne, accepte ce raisonnement; il fait allusion, lui aussi,

(1) Marie-Thérèse a formellement démenti dans une lettre du 10 octobre 1763 à l'Électrice Marie-Antoine de Saxe, née princesse de Bavière, l'histoire du fameux billet qu'elle aurait écrit en 1756 à M^{me} de Pompadour en la traitant de *chère amie*.

à l'histoire d'une lettre de Rohan traitant d'hypocrites les scrupules de Marie-Thérèse, et qui aurait été lue avec grande moquerie par M^{me} Du Barry elle-même dans un joyeux souper de chasseurs; mais il donne à entendre qu'un motif bien plus fort du ressentiment de l'impératrice et de la dauphine était la perspicacité politique du diplomate français. « La cour de Vienne le détesta, dit-il, parce qu'il l'avait pénétrée. Poursuivi par elle, il tomba victime d'une conduite patriotique, d'autant plus à plaindre en cela que la postérité elle-même, trompée par ses ennemis, lui a voué dès lors un mépris qu'il n'a mérité que plus tard. » Nos documens ne paraissent pas confirmer ces vues. Pour ce qui est de la thèse générale qu'ont soutenue Soulavie et bien d'autres contre l'alliance autrichienne, c'est mal raisonner, ce semble, que de l'appliquer à l'affaire de Pologne. On ne peut supposer un instant qu'une entente de la France avec la Prusse aurait arrêté un Frédéric II dans l'exécution d'un projet si profitable à sa monarchie; il n'y eût eu pour imposer un tel résultat qu'une sérieuse menace de guerre, de la part d'un ministre français comme Richelieu ou d'un roi comme Louis XIV, et assurément l'alliance de la France avec l'Autriche eût été dans ce cas fort utile. Quant à Rohan, quel grand mérite à lui d'avoir soupçonné le démembrement au milieu d'avril? La convention secrète était signée entre la Russie et la Prusse dès février. L'affaire était consommée et sans remède; elle commençait à percer dans le public, et les Français avaient eu déjà vent de la mine à Berlin. Rohan s'était procuré secrètement, il est vrai, des dépêches autrichiennes; mais il faut se rappeler ce que nous avons dit de l'espèce de brigandage qui se commettait généralement alors dans le champ des communications diplomatiques; il n'était pas de ministre ou d'ambassadeur qui n'obtînt ce qu'on appelle dans le style du temps des *intercepts*. Il y avait d'ailleurs une bonne raison pour que Rohan n'eût pas instruit de bonne heure son gouvernement : il n'était en fonctions que depuis trois mois, le ministère français ayant jugé à propos de laisser longtemps vacante en de pareilles circonstances une telle ambassade. Depuis le départ de Durfort, lors du mariage de la dauphine, la France n'avait plus qu'un chargé d'affaires à Vienne. L'histoire de la lettre sur Marie-Thérèse, lue chez M^{me} Du Barry, a été bien souvent répétée, mais, ce semble, d'après la seule M^{me} Campan. Il n'y en a aucune sorte de mention dans les documens de Vienne; or, quand même on penserait que Mercy, en courtisan, n'eût pas pris sur lui de parler à l'impératrice de cette insulte, comment Marie-Antoinette, lorsqu'elle doit soutenir et défendre sa conduite envers la Du Barry, ne ferait-elle aucune allusion à un si légitime motif de ressentiment contre la courtisane? De plus, si le

prince de Rohan a été un si fin diplomate, Kaunitz et Joseph II s'y sont donc bien trompés, car Marie-Thérèse nous atteste qu'ils ne souhaitaient pas comme elle de le voir rappelé, l'empereur aimant ses turlupinades (c'est son expression), et Kaunitz trouvant « qu'il ne l'incommodait pas. » Quant à l'impératrice elle-même, il suffira de lire ses lettres pour comprendre qu'elle devina dans Rohan le prêtre éhonté, le débauché et le pervers; elle pressentit en lui pour elle et pour sa fille un mortel ennemi. Il est bien remarquable qu'elle l'accuse dès lors d'oser supposer en son nom de fausses lettres et de répandre, de concert avec son âme damnée, l'ex-jésuite Georgel, de viles calomnies. Il y avait là déjà de sinistres préludes, c'est-à-dire des haines et des aversions, dont les cruels effets se retrouveront plus tard, dans le fatal procès du collier. Pour nous, le prince de Rohan a été beaucoup plus un vicieux et méchant personnage qu'un habile diplomate. Marie-Thérèse l'a détesté pour son caractère tout d'abord et comme d'instinct. Marie-Antoinette a simplement partagé le sentiment de sa mère avant de n'être que trop autorisée à une haine personnelle envers cet homme. Ni l'une ni l'autre n'a songé à poursuivre en lui, au nom des intérêts de l'Autriche, un agent trop clairvoyant et trop dévoué du roi de France. — En résumé, dans tout cet épisode du démembrement de la Pologne, nous ne trouvons nulle trace d'une pression fâcheuse et blâmable que Marie-Thérèse ou la cour d'Autriche aurait exercée sur Marie-Antoinette. Soulavie a mis en circulation cette médisance et bien d'autres sans de suffisantes raisons. « La reine n'est, par caractère, que trop éloignée de se mêler de toute affaire, écrit Mercy le 7 juin 1774, et il serait bon que votre majesté daignât ne point trop lui recommander de s'en abstenir. »

Les choses allèrent plus loin toutefois lors de l'affaire de la succession de Bavière, par trois raisons : Marie-Antoinette, en 1778, n'était plus simplement dauphine, elle était reine, et bientôt enfin mère pour la première fois (19 décembre), circonstance de nature à augmenter considérablement son crédit. Il s'agissait en outre d'une affaire qui intéressait directement l'Autriche, et en vue de laquelle cette puissance se réclamait directement aussi de l'alliance française, dont la reine était le gage. Enfin la négociation était engagée moins encore peut-être par Marie-Thérèse que par Joseph II, qui y apportait sa fougue impérieuse, et exerçait sur sa sœur un ascendant presque irrésistible.

On sait quelle fut l'occasion de ce débat. A la mort de l'électeur de Bavière Maximilien-Joseph, 30 décembre 1777, l'Autriche s'était empressée d'occuper militairement toute la Basse-Bavière comme fief de l'empire. Ses prétentions se fondaient sur un traité secret avec l'électeur palatin, parent et héritier du prince défunt, et sur

des titres qui remontaient au xv^e siècle. A cette démarche hardie, Frédéric II avait aussitôt répondu : il était venu, à la tête d'une armée, prendre position sur la frontière de Bohême, prêt à envahir les possessions autrichiennes, si les troupes d'occupation n'évacuaient pas la Bavière. En présence de cette situation critique, la cour de Vienne elle-même n'était pas entièrement unie. Ce n'était pas Marie-Thérèse qui avait eu la première pensée et commandé les premières mesures de cette entreprise; elle en était plutôt effrayée, et retrouvait cette fois encore tous ses scrupules. Trois jours seulement après la mort de l'électeur de Bavière, elle représentait à son fils par une forte lettre que l'occupation à main armée était une violence dangereuse, que les droits qu'on faisait valoir étaient, de l'aveu même du ministère autrichien, « peu constatés et surannés, » qu'il fallait négocier et traiter de la paix au plus vite. « Si même nos prétentions sur la Bavière étaient plus solides qu'elles ne le sont, disait-elle, on devrait hésiter d'exciter un incendie universel pour une convenance particulière... Je n'ai pas vu prospérer aucune entreprise pareille, hors celle contre moi 1741 par la perte de la Silésie. » Marie-Thérèse alla jusqu'à se résigner, alors que les deux armées étaient en présence, à envoyer d'elle-même et à l'insu de Joseph II des propositions d'arrangement au roi de Prusse. Tout autres étaient le langage et la pensée de Joseph II. « Il faut soutenir avec fermeté les droits et avantages acquis, écrivait-il à son frère Léopold. Si notre grand projet réussit, c'est un vrai coup d'état et un arrondissement pour la monarchie d'un prix inappréciable. » Il prétendait revendiquer ainsi, à la faveur des circonstances, une compensation pour la perte de la Silésie. Les traités conclus en 1756-1757 avec la France avaient eu, pensait-il, pour intention de faire rendre cette province à l'Autriche; ce projet ne s'étant pas réalisé, le cabinet de Vienne pouvait bien demander à la France qu'elle l'aidât à se dédommager d'un autre côté.

A Versailles cependant les dispositions n'étaient pas favorables. On y avait accueilli avec un vif mécontentement l'occupation de la Basse-Bavière et l'armement subit du roi de Prusse. Louis XVI avait dit à la reine en recevant les premières nouvelles : « L'ambition de vos parens va tout bouleverser. Ils ont commencé par la Pologne; maintenant la Bavière fera le second tome : j'en suis fâché par rapport à vous. Nous venons de donner ordre aux ministres français de faire connaître dans toutes les cours que ce démembrement de la Bavière se fait contre notre gré, et que nous le désapprouvons. » C'était aussi le sentiment de Marie-Antoinette; elle écrivait à M^{me} de Polignac qu'elle craignait bien qu'en cette occasion son frère « ne fit des siennes. » Quant au ministère français, il interprétait les traités de 1756-1757 comme n'ayant garanti que les possessions de

l'Autriche à cette époque. La France était d'ailleurs engagée par les affaires d'Amérique dans une guerre contre l'Angleterre qui absorbait ses ressources.

On n'en voit pas moins la partie se lier fortement autour de Marie-Antoinette, car ce dissentiment entre l'impératrice et Joseph II ne les empêchait pas de se réunir dans l'espoir de déterminer, par l'influence de la reine, une intervention favorable du cabinet de Versailles. Marie-Thérèse répète bien au commencement qu'il ne faut pas compromettre sa fille, ni risquer de la rendre, par une indiscrete ingérence dans les affaires, « importune au roi, odieuse à la nation. » Il est évident que Marie-Thérèse comprend le péril; mais finalement, l'entreprise une fois engagée, elle ne laisse pas que d'être, elle aussi, pressante à sa manière, soit indirectement par de fortes expressions qu'elle sait bien qu'on mettra sous les yeux de sa fille, et qui feront appel à ses plus vifs sentimens, soit quand elle lui écrit à elle-même que « la rupture de l'alliance serait sa mort. » En lisant de telles paroles, raconte Mercy, la reine pâlisait; toute troublée, elle demandait qu'on lui dictât ce qu'elle devrait dire au roi, et, après l'avoir appris par cœur, elle livrait son assaut. Elle y mettait plus d'ardeur encore peut-être quand c'était Joseph II qui lui-même insistait. Pleine de déférence et d'admiration pour son frère, elle se sentait encore plus animée à lui plaire et à le servir qu'elle ne l'était à l'égard de l'impératrice. Elle attaquait alors les ministres, les faisait venir avant le conseil, employait auprès d'eux les caresses ou les menaces. En même temps elle assiégeait le roi par de longs entretiens avec larmes. Les rapports de Mercy permettent de suivre pas à pas cette double obsession.

On est embarrassé toutefois, si l'on essaie de marquer précisément à quels résultats parvenaient de telles instances. Il est certain que, dès le commencement, le ministère s'était montré fort peu conciliant. La dépêche de Vergennes à Breteuil en date du 30 mars, que nous connaissons par les notes de Kaunitz, dit au vrai, dès ce début de la querelle, l'attitude du cabinet de Versailles : elle avait pour double objet de décliner à la fois la réclamation du *casus fœderis* et la garantie même du traité de Westphalie. C'était opposer aux espérances de l'Autriche une fin de non-recevoir décisive. On fit davantage encore; on travailla de Versailles à réconcilier les Turcs et les Russes, et ces derniers, redevenus libres, se joignirent à Frédéric II. Il y avait de quoi irriter Marie-Thérèse, Joseph II et Mercy. Marie-Thérèse dénonçait à sa fille ceux des agens diplomatiques français qui, dans les diverses cours de l'Allemagne, observaient exactement les instructions venues de Versailles. Joseph II, lui, dépité de son insuccès, écrivait à sa sœur : « Puisque vous ne

voulez pas empêcher la guerre, nous nous battons en braves gens, et dans toutes les circonstances, ma chère sœur, vous n'aurez point à rougir d'un frère qui méritera toujours votre estime. » De tels mots désespéraient Marie-Antoinette, et lui inspiraient toujours quelque nouvel effort. Pour Mercy, la dépêche du 30 mars était simplement « indécente, » Maurepas et Vergennes étaient des fourbes qui ne remplissaient pas les devoirs de l'alliance envers l'Autriche. A l'en croire, ce fut la peur que firent aux ministres les menaces et le mécontentement de la reine qui amena une seconde dépêche du 26 avril, destinée à corriger celle du 30 mars par un langage de conciliation.

Si l'on ajoute que Louis XVI et ses ministres promirent, dans leurs entretiens avec Marie-Antoinette, de ne tolérer en aucun cas une attaque du roi de Prusse contre les Pays-Bas autrichiens, on aura le compte exact, croyons-nous, de tout ce qu'elle put obtenir. On vit bien encore un peu plus tard, en 1784, lorsque Joseph II, désespérant de réussir par la force, modifia ses plans en proposant un échange des Pays-Bas contre la Bavière, Marie-Antoinette déploya la vivacité de son zèle. Elle mandait de nouveau les ministres et leur faisait la leçon, elle retardait sept jours le départ d'un courrier, elle avertissait l'empereur des résolutions qu'elle croyait ou qu'elle savait arrêtées en conseil ou sur le point de l'être. Tous ces efforts restaient cependant en résumé fort inutiles. L'entreprise de Joseph II échoua complètement; le cabinet de Versailles, tout en se gardant de rompre l'alliance avec l'Autriche, ne fit aucune sérieuse concession; sans former un nouveau pacte avec la Prusse, sans lui permettre la tentation de quelque conquête, il témoigna qu'il approuvait la conduite de Frédéric II. Louis XVI ne se sépara pas un instant de ses ministres; s'il n'eut pas la force de couper court à des récriminations et à des instances qui devaient lui être pénibles, il n'y sacrifia pas du moins un seul jour ce qu'il croyait le bien de son état et l'intérêt général. Quant à la reine elle-même, c'est à peine si l'on peut lui attribuer aucune autre idée, aucune autre vue politique que celle de la conservation de l'alliance entre ses deux familles, entre ses deux patries. Des considérations de sentiment sont à peu près les seuls mobiles de sa conduite. Elle déteste le roi de Prusse comme l'ennemi juré de sa maison, et parce qu'elle l'a entendu maudire par sa mère, qui ne l'appelle que « le monstre. » Elle déteste d'Aiguillon, parce qu'il est l'adversaire de Choiseul, qui a fait son mariage et soutenu naguère l'alliance. Elle est d'ailleurs si peu l'organe de la politique autrichienne qu'elle voudrait voir Choiseul revenir au ministère, ce qui n'est pas du tout le compte de Marie-Thérèse, de Joseph II et de Kaunitz. Ceux-ci craindraient fort l'activité résolue de l'ancien ministre et la vivacité de son patrio-

tisme; ils aiment beaucoup mieux avoir affaire à un modéré tel que Vergennes. Les accusations de Soulavie et des pamphlets révolutionnaires, les soupçons d'une conspiration autrichienne ayant pour but et pour résultat inévitable, si elle réussissait, de livrer la France à la cour de Vienne, ne se justifient donc pas plus dans l'affaire de la succession de Bavière que dans celle du démembrement de la Pologne.

III.

Le danger n'était pas seulement que la reine servit d'interprète et d'appui à des influences venues du dehors et qui fussent de nature à engager la politique étrangère de la France : son caractère pouvait aussi donner lieu à de regrettables ingérences de cour dans les plus graves questions du gouvernement intérieur. C'est ce qui eut lieu lors du fâcheux épisode du renvoi de Malesherbes et de Turgot.

A peine devenue reine, Marie-Antoinette avait été plus que jamais assaillie de conseils diversement intéressés, la pressant de prendre sur l'esprit du roi, pour la conduite des affaires, une influence constante et décisive. Mercy lui répétait que Louis XVI était faible, qu'il serait évidemment conduit par quelqu'un de son entourage, et qu'il valait mieux, même au point de vue de l'intérêt général, que ce fût par elle. Si l'absence d'héritier devait se prolonger quelques années encore, ajoutait-il, l'entrée du comte de Provence au conseil serait inévitable, et il y deviendrait une manière de premier ministre; il fallait que la reine se prémunit contre cette éventualité en se ménageant dans le ministère deux ou trois membres à son entière dévotion. D'autres avis l'assiégeaient encore. Quelques-uns lui disaient qu'elle n'avait à l'égard du roi que deux partis à prendre : le gagner par les voies de douceur ou le subjuguier par la crainte, et l'on croyait remarquer qu'elle inclinait de préférence vers le second parti, sans nul doute fort dangereux.

En tout cas, ce ne pouvait être malheureusement qu'avec le cortège de ses amitiés et de ses répugnances que Marie-Antoinette prendrait en main quelque pouvoir. Il faut se rappeler ici ce que nous avons dit des cabales qui se partageaient la cour. On ne doit pas en accuser directement Louis XVI et Marie-Antoinette. Sans doute, avec une volonté plus intelligente et plus ferme, ils eussent dominé et réduit à néant ces funestes intrigues; mais c'était là un legs fatal du règne de Louis XV. Alors que tout dépendait à la cour, dans le ministère, des caprices d'une maîtresse en titre, alors que la Pompadour et ensuite la Du Barry, pour ne pas remonter plus haut, décidaient du choix et du maintien des ministres, alors que

la plus haute fortune était la récompense des plus vils et des plus infimes manéges, la dissolution, prenant la place du gouvernement, avait enfanté des ligues, des coalitions, des conspirations permanentes, qu'un changement complet des mœurs, d'accord avec l'énergie persistante d'un nouveau règne, aurait seul pu désarmer.

La première faveur de Marie-Antoinette dès qu'elle fut reine devait naturellement être pour Choiseul et ses partisans contre tout ce qui avait triomphé avec la Du Barry. A ceux-ci, elle attribuait, non sans raison, un bon nombre des calomnies et des chansons publiées contre elle. C'était ce parti, le duc d'Aiguillon en tête, qui avait renversé Choiseul et privé la dauphine, dès son arrivée en France, d'un appui qu'elle avait tout lieu de regretter, d'un ministre intelligent, fier, spirituel, en qui elle s'obstinait à ne voir qu'un ami politique. Mercy a raconté avec quelle insistance, quelques semaines à peine après son avènement, la reine obtint le rappel du duc exilé. Louis XVI y répugnait, ayant peu de goût pour Choiseul; mais Marie-Antoinette invoqua le souvenir de son mariage, et il céda. Difficilement il obtint que l'avis n'en fût pas adressé au duc avant que la décision royale eût été communiquée aux ministres pendant un conseil qui devait se tenir le jour même. On était convenu du reste que Choiseul, après être venu saluer le roi et la reine, repartirait immédiatement pour Chanteloup. Du même coup d'Aiguillon recevait son congé malgré les conseils de Mercy, malgré ceux de Marie-Thérèse, qui acceptait très volontiers, nous l'avons dit, que ce ministre indolent demeurât aux affaires. « Faute de pouvoir résister à sa petite animosité, écrivait Mercy, la reine seule a opéré le renvoi du duc d'Aiguillon, qui sans cela serait resté en place. Il suit de là une grande preuve de crédit, mais j'ai été affligé de l'usage qui en était fait : premièrement parce que cela était dicté par un esprit de vengeance, et secondement parce que la rancune n'avait pas cédé à des raisons où l'intérêt de votre majesté se trouvait impliqué. » Bientôt les fêtes du sacre amenèrent Choiseul à Reims, ce fut pour ses amis l'occasion de nouvelles tentatives en sa faveur; mais le roi répondait avec humeur et par de secs refus. L'aimable et gracieuse M^{me} de Brionne intervint. On connaissait jusqu'à en médire son dévouement envers Choiseul, pour qui elle employait sa haute parenté, étant Lorraine d'origine. Elle fit passer par la reine une note osant demander le retour de Choiseul au ministère, à quoi Louis XVI répondit rudement : « Qu'on ne me parle jamais de cet homme-là ! » C'est pourtant en faveur de ce même homme, après de pareils échecs, dans un moment tel que celui du sacre, que Marie-Antoinette à son tour fit une indiscrete démarche par laquelle on peut juger d'une disposition de caractère et d'esprit qui était bien de nature à la compromettre. Elle nous apprend

elle-même, dans une de ses deux spirituelles lettres au comte de Rosenberg, par quelle ruse féminine elle obtint de Louis XVI, en détournant son attention, non pas la permission d'une entrevue avec Choiseul, mais, ce qui était mieux encore, l'indication d'un jour et d'une heure où se pourrait placer une telle entrevue. Elle a raconté tout cela au milieu d'un éclat de rire. « Vous ne devinez pas l'adresse que j'ai mise pour ne pas avoir l'air de demander permission. Je lui ai dit que j'avais envie de voir M. de Choiseul, et que je n'étais embarrassée que du jour. J'ai si bien fait que le pauvre homme m'a arrangé lui-même l'heure la plus commode où je pouvais le voir ! Je crois que j'ai assez usé du droit de femme dans ce moment... On a tant parlé de cette audience que je ne répondrais pas que le vieux Maurepas n'ait eu peur d'aller se reposer chez lui ! » On en avait beaucoup parlé en effet dans le monde de la cour, qui, sachant les répugnances du roi et les engouemens de la reine, observait les conflits et crut au triomphe définitif de Choiseul ; mais on en parla surtout comme d'un vrai scandale à Vienne, où le comte de Rosenberg montra la lettre. A ce mot de « pauvre homme, » on peut imaginer l'émotion de la sévère impératrice. En vain Mercy s'efforçait-il d'atténuer et la témérité de la démarche et celle de l'expression. « Le sens et la tournure de la lettre, disait-il, ne partent absolument que de la petite vanité de vouloir paraître en position de gouverner le roi ; la reine n'a pas eu intention de donner aux termes dont elle se sert, nommément à celui de « bon homme, » l'acception de plaisanterie dont ce terme pourrait paraître susceptible... Quant au moment de l'audience indiqué par le roi, la reine m'en a parlé comme d'une chose arrivée par hasard, et à laquelle elle n'avait point mis de détour ni de projet. Ce n'est qu'après coup que sa majesté, en écrivant au comte de Rosenberg, a imaginé de donner une tournure de plaisanterie à une chose qui était arrivée naturellement... » Mercy, en essayant de pallier les choses, avait bonne intention, mais Marie-Thérèse n'était pas femme à s'y laisser tromper. « Ce n'est pas, répondait-elle, l'épithète de *bon*, mais de *pauvre homme* dont elle a régala son époux... Quel style ! quelle façon de penser ! Cela ne confirme que trop mes inquiétudes : elle court à grands pas vers sa ruine, trop heureuse encore si en se perdant elle conserve les vertus de son rang. Si Choiseul vient au ministère, elle est perdue. Il en fera moins de cas que de la Pompadour, à qui il devait tout, et il l'a perdue le premier. »

Choiseul dut rester dans une demi-disgrâce ; mais la reine voulut réparer cet insuccès en accueillant d'une manière marquée, en servant de son mieux, partout où elle les rencontrerait, ceux qui auraient avec le maître de Chanteloup quelques liens. C'est ainsi et pour cette seule raison qu'elle intervint avec son ardeur accoutumée

dans ce procès du comte de Guines, sur lequel il convient d'insister à cause des graves conséquences qu'il entraîna. Accusé par son secrétaire Tort de La Sonde d'avoir fait la contrebande sous le couvert de ses privilèges comme ambassadeur du roi de France en Angleterre, et en outre d'avoir joué sur les fonds publics à la bourse de Londres en spéculant d'après les informations que sa place lui procurait, le comte de Guines était-il ou non coupable? Ce que nous apprennent de son caractère les mémoires du duc de Lévis ne montre pas un homme bien sérieux, et, si la société de M^{me} Du Deffand le soutient et l'exalte, c'est uniquement parce qu'il est l'intime ami du duc de Choiseul. La même raison explique le zèle de Marie-Antoinette en sa faveur. Quand il souhaita de pouvoir insérer dans ses mémoires justificatifs des extraits de sa correspondance officielle, le ministre des affaires étrangères, M. de Vergennes, s'y refusa en disant que, si l'on admettait une telle demande, le secret si nécessaire à toutes les affaires d'état serait violé, et nul ministre étranger n'oserait plus faire de communications confidentielles à aucun des agens français. Le conseil approuva unanimement la décision de M. de Vergennes; mais, quand la reine en fut instruite, elle fit de tels efforts auprès du roi que celui-ci, malgré le vote, donna au comte de Guines la permission qu'il sollicitait. Le procès fut jugé au commencement de juin 1775, et Tort de La Sonde condamné comme calomniateur. La reine voulut alors un triomphe complet, et elle obtint du roi l'exil de d'Aiguillon, chef détesté de l'ancienne cabale. Elle l'écrivit au comte de Rosenberg, pour qu'on n'en ignore : « Ce départ de M. d'Aiguillon est tout à fait mon ouvrage. La mesure était à son comble; ce vilain homme entretenait toute sorte d'espionnage et de mauvais propos. Il avait cherché à me braver plus d'une fois dans l'affaire de M. de Guines; aussitôt après le jugement, j'ai demandé au roi son éloignement. Il est vrai que je n'ai pas voulu de lettre de cachet; mais il n'y a rien perdu, car au lieu de rester en Touraine, comme il voulait, on l'a prié de continuer sa route jusqu'à Aiguillon, qui est en Gascogne. »

La pointe d'ironie victorieuse qui perce dans ces lignes montre quel accueil Marie-Antoinette réservait à ceux des ministres qui n'entraient pas dans les intrigues de la cour; mais cette fois encore les excitations ne lui venaient pas de la cour de Vienne : nous avons vu tout à l'heure Marie-Thérèse fort éloignée de souhaiter le retour de Choiseul au ministère, et elle désapprouvait aussi la manière dont s'était décidé l'exil de l'Aiguillon. Son fidèle secrétaire Pichler en écrivait nettement à Mercy le 4 juillet 1775 : « Quelque bien que sa majesté souhaite au duc de Choiseul, elle ne saurait approuver l'intérêt trop marqué que la reine prend en sa faveur. Sa majesté est persuadée que, dans la situation actuelle des affaires, un mi-

nistre du caractère du duc de Choiseul ne saurait nous convenir, n'étant pas à douter que ni les affaires de Pologne, ni celles avec la Porte ne se seraient jamais passées tranquillement, si le duc de Choiseul s'était trouvé à la tête des affaires. Moins encore sa majesté approuve-t-elle l'esprit de vengeance que la reine marque contre le duc d'Aiguillon, et les démarches qu'on fait pour l'indisposer contre le ministère actuel. »

Ce ministère était ainsi composé vers le milieu de l'année 1775 : Maurepas était ministre d'état et chef du conseil depuis le commencement du nouveau règne, par l'influence de Mesdames et surtout de M^{me} Adélaïde, auxquelles il avait su, pendant sa précédente retraite, rendre d'utiles services; Vergennes était aux affaires étrangères après d'Aiguillon, Sartine à la marine; Turgot avait succédé à l'abbé Terray comme contrôleur-général; le comte de Saint-Germain venait d'entrer à la guerre, après le comte du Muy, au mois d'octobre, et Malesherbes succédait en juillet à La Vrillière comme ministre de la maison du roi. Ces diverses personnes étaient inégalement vulnérables au danger des intrigues et des factions. Maurepas, vieux courtisan, savait naviguer et tourner les écueils; Vergennes, ancien ambassadeur en Turquie, déclarait qu'il avait appris dans le sérail à braver les orages des cours; mais d'autres, comme Turgot et Malesherbes, non préparés à de telles luttes, qu'ils dédaignaient, allaient se trouver désarmés en présence de difficultés invisibles et insaisissables. La reine leur en suscita un trop grand nombre. Dans une seule dépêche, à la date du 16 août 1775, Mercy la montre voulant s'imposer à quatre de ces ministres à la fois. Maurepas lui-même se voit réduit à parler de sa démission quand elle veut absolument, sur les instances de Besenval, faire destiner au duc de Chartres le gouvernement du Languedoc, déjà donné par le roi au maréchal de Biron. M. de Malesherbes était arrivé à la maison du roi malgré l'intervention de la reine, qui eût souhaité cette place pour Sartine; aussi ne put-il obtenir d'elle, à sa première audience, qu'un très froid accueil. Vers la même époque, la reine s'employait pour procurer au chevalier de Montmorency la surintendance des courriers, postes et relais, vacante depuis la disgrâce de Choiseul; mais voilà que le sévère Turgot proposait, pour faire des épargnes, de supprimer cette charge et de la réunir au contrôle-général. « Le roi ayant accepté sur-le-champ cette proposition, la reine en fut tellement courroucée que, lorsque le contrôleur-général se présenta pour son audience, elle ne lui adressa pas une parole. » Mercy ajoute un trait caractéristique : « Mais celui-ci, dit-il, en conséquence de la simplicité de ses mœurs, s'en ressentit si peu qu'il déclara à ses amis avoir été bien content de la réception de la reine. » Comme Vergennes enfin refusait de se priver des services

d'un certain secrétaire de la légation à Londres dont le comte de Guines voulait se débarrasser, la reine fit venir le ministre et lui déclara qu'elle exigeait le changement ou le rappel de cet agent. Vergennes, qui n'y pouvait consentir, ne trouva d'autre recours qu'à supplier Mercy de faire entendre raison, s'il pouvait, à la jeune souveraine.

Il y avait double difficulté quand il s'agissait de quelque ami déclaré de Choiseul. Guines n'avait pas gagné entièrement son procès devant l'opinion publique ou tout au moins aux yeux du ministère; on le trouvait trop compromis, et il fut rappelé de son ambassade à Londres au commencement de 1776. C'était vouloir recommencer la lutte : Marie-Antoinette l'accepta et s'arma de dissimulation. On ne put juger de son zèle que par les coups qu'elle porta, et l'histoire a ignoré, croyons-nous, jusqu'à ce jour combien fut grande son influence dans les sourdes menées qui allaient démembrer ce ministère où figuraient un Turgot et un Malesherbes. Il faut lire dans la correspondance de M^{me} Du Dessand le chagrin que ressentent ses amis et elle-même du rappel de Guines, qu'ils regardent comme absolument perdu, leur surprise et leur joie quand subitement il triomphe. M^{me} Du Dessand ignore quelle main cachée dirige les ressorts; cette main est celle de la reine. Quand le ministère, qui se souvient de la faveur qu'elle témoignait au comte de Guines, veut justifier auprès d'elle le rappel de cet ambassadeur, et charge Malesherbes de cette mission, c'est le signal de la chute de Malesherbes. Non soutenu par Maurepas, qui prétend éviter pour lui-même les disgrâces, il ne tient pas assez au pouvoir, dont il est digne, pour l'acheter au prix des humiliations et des dégoûts. Quand Turgot, quand Vergennes paraissent à la reine décidément engagés dans la même voie, elle frappe un double coup dont les suites ont été très graves.

Au moment où les amis du comte de Guines le croient abandonné et, comme dit M^{me} Du Dessand, « complètement malheureux, » il leur envoie copie de la lettre suivante, qu'il vient de recevoir du roi :

« Versailles, 10 mai 1776. — Lorsque je vous ai fait dire, monsieur, que le temps que j'avais réglé pour votre ambassade était fini, je vous ai fait marquer en même temps que je me réservais de vous accorder les grâces dont vous étiez susceptible. Je rends justice à votre conduite, et je vous accorde les honneurs du Louvre avec la permission de porter le titre de duc. Je ne doute pas, monsieur, que ces grâces ne servent à redoubler, s'il est possible, le zèle que je vous connais pour mon service. Vous pouvez montrer cette lettre. »

Ce billet royal, marque d'un triomphe éclatant pour celui à qui il

est adressé, c'est Marie-Antoinette qui l'a dicté à Louis XVI. Après avoir obtenu du roi, malgré une assez longue résistance, qu'il écrivit lui-même au comte de Guines, elle a en sa présence déchiré la lettre, qu'elle ne trouvait pas assez flatteuse, et elle l'a fait refaire jusqu'à trois fois. Un autre diplomate, également fort attentif aux mouvemens de la cour et particulièrement de la reine, le comte de Creutz, ministre de Gustave III à Paris, donne ici le même témoignage. « La grâce que le roi vient de faire à M. de Guines en le nommant duc est, écrit-il, l'ouvrage de la reine. Cette princesse s'est conduite dans cette affaire avec un secret et une habileté au-dessus de son âge. Elle n'a pas dit un mot en public à M. de Guines pendant tout ce temps; on croyait qu'elle l'avait abandonné, et tout d'un coup on vient de voir l'effet le plus éclatant de son crédit; on ne doute plus du pouvoir qu'elle a sur le roi. » Malheureusement ce n'était pas tout; Marie-Antoinette avait en même temps, cela est certain, exigé le renvoi de Turgot. Elle y avait mis du raffinement : elle aurait voulu, — nous laissons la parole à Mercy informant l'impératrice, — « que le sieur Turgot fût chassé et de plus envoyé à la Bastille le même jour que le comte de Guines serait déclaré duc. Il a fallu, continue Mercy, les représentations les plus fortes et les plus instantes pour arrêter les effets de sa colère, qui n'a d'autre motif que les démarches faites par Turgot pour le rappel du comte de Guines. Sa majesté veut également faire renvoyer le comte de Vergennes, aussi pour cause du comte de Guines, et je ne sais pas encore jusqu'où il sera possible de détourner la reine de cette volonté. » Instruit de la haine (c'est l'expression de Mercy) que Marie-Antoinette lui portait, Turgot ne songeait pas à lutter; il était fort décidé à se retirer comme Malesherbes. Une seule chose le retenait, le désir d'achever le plan financier qu'il voulait présenter au roi. On ne lui en laissa pas le temps. Maurepas, le voyant poursuivi par la reine, n'avait garde de se compromettre en le soutenant : il prit occasion, pour rompre tout à fait avec lui, du vœu exprimé par Turgot pour qu'on donnât l'abbé de Véry comme successeur à Malesherbes; de concert avec Marie-Antoinette, qui se piquait de reconstruire aussi le ministère, il proposa contre Véry un autre candidat, Amelot, qui fut nommé. Turgot reçut définitivement son congé le 12 mai 1776. Le roi lui-même, qui, en d'autres temps, avait reconnu son mérite, ne témoignait plus que d'avoir à charge ses nouvelles propositions d'utiles édits.

Cette participation funeste de la reine à la disgrâce de Malesherbes et de Turgot n'était pas connue; elle est désormais incontestable. Nous ne pouvons récuser sur ce point le témoignage de Mercy, qui eût mieux aimé, dans son zèle, avoir de tout autres informations à mander. Il y insiste de manière à exclure tout soupçon d'erreur;

quatre jours après le renvoi de Turgot, il écrit : « Le public n'ignore pas que tout cela s'opère par la volonté de la reine et par une sorte de violence exercée de sa part sur le roi. Le contrôleur-général jouissant d'une grande réputation d'honnêteté et étant aimé du peuple, il sera fâcheux que sa retraite soit en partie l'ouvrage de la reine. De tels effets de son crédit pourront lui attirer un jour de justes reproches de la part du roi son époux, et même de toute la nation. »

Pour nous, qui savons les destinées ultérieures, ces dernières paroles sont plus graves que Mercy lui-même ne pouvait le deviner. Cette retraite des hommes honnêtes et dévoués, capables peut-être de sauver la monarchie, c'est-à-dire d'accomplir les réformes devenues absolument inévitables, fut un réel malheur, et l'on doit regretter pour Marie-Antoinette qu'elle y ait pris part. On serait injuste toutefois de faire peser sur elle seule tout le fardeau d'une telle responsabilité. Bien d'autres furent coupables. Plus le ministre attaquait les abus, plus il voyait grossir le nombre de ses ennemis; il n'avait pu manquer de froisser la noblesse, ni de toucher à certains privilèges du clergé; le commerce et l'industrie lui reprochaient l'abolition des jurandes; le parlement lui avait opposé ses remontrances; un prince de la famille royale avait publié contre lui un pamphlet satirique (1). Le comte de Creutz écrivait à Gustave III le 14 mars : « M. Turgot se trouve en butte à la ligue la plus formidable, composée de tous les grands du royaume, de tous les parlements, de toute la finance, de toutes les femmes de la cour et de tous les dévots. Il n'est pas étonnant que le prince de Conti s'oppose avec tant de violence à la suppression des jurandes, puisqu'il perd par là le bénéfice de la franchise du Temple et 50,000 livres de rente. Le parlement y perd le très gros bénéfice des procès qui en résultaient; voilà les véritables motifs de leur résistance. » Creutz avait raison; mais la coalition des intérêts particuliers blessés par les grandes mesures d'intérêt public qu'avait proposées Turgot s'était donné assez de mouvement et avait fait assez de bruit pour que ses doléances parussent aux yeux de quelques-uns l'expression de l'opinion générale. Les troubles de 1775 à l'occasion de la cherté des grains, sévèrement réprimés par le contrôleur-général, créèrent une nouvelle irritation que ses adversaires exploitèrent perfidement contre lui. Marie-Antoinette put donc bien s'y tromper, et prendre pour des vœux de l'esprit public les seules suggestions de la cabale qui l'assiégeait. Le procès du comte de Guines, occasion de si fâcheux éclats, avait été l'étroit et obscur champ-clos où s'était engagée la

(1) Tous les mémoires du temps attribuent au comte de Provence le pamphlet anonyme intitulé *les Mannequins*. Il parut au commencement d'avril 1777; il était dirigé surtout contre Turgot et les économistes. Il y a quelque esprit, mais affecté et recherché, sans parler de l'inintelligence politique.

lutte de ces mesquines factions. « Votre majesté sera sans doute surprise, dit Mercy à Marie-Thérèse, que ce comte de Guines, pour lequel la reine n'a ni ne peut avoir aucune affection personnelle, soit cependant la cause de si grands mouvemens; mais le mot de cette énigme consiste dans les entours de la reine, qui se réunissent tous en faveur de ce comte. Sa majesté est obsédée; elle veut se débarrasser. On parvient à piquer son amour-propre, à l'irriter, à noircir ceux qui, pour le bien de la chose, peuvent résister à ses volontés. »

Voilà, nous ne dirons pas des excuses, mais des commentaires équitables, et dont il faut tenir compte. Ce n'est pas de Vienne, cette fois non plus, que sont venus à la reine les mauvais conseils. Mercy se range lui-même, avec l'abbé de Vermond, au nombre des conseillers qui auraient voulu la détourner de cette ligne de conduite; il affirme que, pendant ces dernières intrigues, ils se virent tous deux écartés, et nous ne trouvons pas de motifs sérieux pour ne pas le croire. Si l'on veut juger de la différence entre les avis de l'ambassadeur d'Autriche et ceux que donnaient à la reine ses faux amis, on n'a qu'à lire les sérieux éloges de Turgot et de Malesherbes que Mercy consignait dans ses rapports, et à les comparer avec les malédictions ou les injures dont la correspondance de M^{me} Du Bessand est l'écho. Un autre indice non équivoque des sentimens de la cour de Vienne à cet égard, c'est que Marie-Antoinette, s'adressant à sa mère, croit devoir dissimuler son rôle, et lui écrit le 15 mai avec un air de feinte innocence : « M. de Malesherbes a quitté le ministère avant-hier; il a été remplacé tout de suite par M. Amclot. M. Turgot a été renvoyé le même jour, et M. de Clugny le remplacera. J'avoue à ma chère maman que je ne suis pas fâchée de ces départ, mais je ne m'en suis pas mêlée. » On peut juger par tout ce qui précède en quelle mesure cette assurance est d'accord avec la vérité.

En résumé, à lire les rapports secrets de Mercy et les lettres que lui adresse Marie-Thérèse, il paraît évident que Marie-Antoinette n'intervenait dans les affaires que lorsque sa passion s'y trouvait intéressée, quand par exemple sa mère ou son frère, lui affirmant que son concours seul pouvait empêcher la ruine de l'alliance, la conjurait d'agir, — c'est ce qui eut lieu lors de l'affaire de la succession de Bavière, — ou bien lorsque, tout entière à ses propres caprices, elle allait dans le sens de ses affections et dans celui de ses animosités, au risque de contrarier, bien loin de les suivre, les suggestions de la cour de Vienne, — c'est ce qui arrivait quand elle souhaitait le retour de Choiseul, que Marie-Thérèse eût redouté, ou quand elle faisait renvoyer Turgot et Malesherbes, dont Marie-Thérèse appréciait le caractère et les talens. A cela se réduit la question concer-

nant le rôle et l'influence de Marie-Antoinette dans les affaires publiques pendant la première partie de son règne.

IV.

Les dernières années qui précèdent la mort de l'impératrice, survenue en 1780, comptent encore pour Marie-Antoinette dans sa période de vie dissipée et légère. La visite de Joseph II à Paris, au printemps de 1777, et une première grossesse, d'avril à décembre 1778, n'avaient pas amené dans ses habitudes tout le changement qu'on aurait eu droit d'en attendre. Ces années présentent comme un résumé des inconséquences et des fautes qui, multipliées autour de la reine, en partie par son fait, l'engagèrent sans retour possible dans la voie funeste où elle devait bientôt rencontrer, comme un sinistre prélude, le procès du collier. Le premier malheur fut l'essor du favoritisme. Au crédit extrême du duc de Guines, que suit promptement une disgrâce effective, à celui de M^{me} de Lamballe, mérité par un dévouement sincère, mais souvent maladroit et bientôt dédaigné, succède l'unique domination de la comtesse Jules de Polignac et des siens. La reine l'a vue dès 1775 dans une fête de cour; son air de candeur et de sensibilité touchante l'a émue : elle a rêvé une amie de cœur. Il y manquait de la part de la comtesse Jules au moins une vertu, le désintéressement. La comtesse, à en croire les rapports de Mercy, obtint de la faiblesse du roi, par l'intervention de la reine, pour elle-même ou pour ses parens et amis, des grâces exorbitantes, de nature à compromettre et le bon ordre des finances et le renom de justice, de bon vouloir, de protection pour les faibles, que le roi et la reine eussent été jaloux de mériter. Les témoignages en sont nombreux et graves dans les rapports confidentiels de Mercy. C'est vers l'époque des couches de la reine, après trois années déjà de faveur, que le triomphe exclusif de M^{me} de Polignac commence à se décider. Elle a pour signe de sa puissance l'empressement de Maurepas, l'habile et vieux courtisan, à s'offrir à elle et à se ménager son amitié; mais elle en veut une autre sorte de preuves, ce que Mercy appelle les grâces utiles. Voici la liste qu'il en donne rien que pour les deux années 1779 et 1780 : la comtesse obtient d'abord 400,000 livres pour elle-même, afin de payer ses dettes, la promesse d'une terre de 35,000 livres de revenus, et 800,000 livres en argent pour la dot de sa fille. On avait commencé par demander en pur don un domaine de 100,000 livres de rente, et on avait jeté les yeux sur une terre de la couronne en Lorraine, le comté de Bitsch; quelques bons avis donnés au roi et à la reine et les objections du directeur-général des finances y avaient seuls fait renoncer. Les sommes accordées n'en étaient pas moins

excessives : s'il était admis que le roi concédât parfois quelques dots, c'étaient des pensions de 6,000 livres; il n'y avait pas un seul exemple de grâce aussi considérable accordée en de telles circonstances; mais ce n'était pas tout : on fit traiter comme étant de la famille un certain comte de Vaudreuil, duquel la renommée disait, assure Mercy, qu'il était trop intimement et trop publiquement lié avec la comtesse Jules de Polignac. Comme il se trouvait dans quelque embarras parce que toute sa fortune était dans les îles françaises, d'où rien n'arrivait pendant le cours de la guerre d'Amérique, la comtesse ne trouva d'autre moyen de l'en tirer que de lui faire obtenir du trésor royal 30,000 livres par an tant que dureraient les hostilités, et de M. le comte d'Artois un domaine d'égale valeur. Ajoutez bien d'autres profits obtenus ou convoités. La comtesse voulait faire donner l'ambassade de Vienne au comte d'Adhémar, un autre de ses amis; elle comptait recevoir le titre de duchesse et n'avait pas perdu l'espoir de se faire donner une terre de 1,200,000 à 1,400,000 livres. Une promotion militaire eut lieu uniquement pour placer ceux qu'elle présentait. C'était pour ces favorites et pour leur clientèle que la reine avait augmenté à l'excès les frais de sa maison; c'était pour ces gens-là et non pour les plus méritans que, malgré les promesses et les engagemens même de Turgot et du roi, on multipliait l'abus des survivances, qui doublait du même coup les charges de cour et les gros traitemens : le comte Jules de Polignac avait ainsi obtenu dès 1775 la survivance de la charge de premier écuyer occupée par M. de Tessé, création qui entraînait une dépense nouvelle de 80,000 livres par an.

Les favorites nuisaient à la reine non pas seulement par l'abus dispendieux des grâces, mais aussi au point de vue de la réputation morale. M^{mes} de Cossé, de Chimay, de Mailly, d'autres encore, ne donnaient aucune prise à la médisance; mais il n'en était pas ainsi de M^{me} de Polignac et de M^{me} de Guéméné. La liaison de la comtesse Jules avec Vaudreuil était publique, et lorsque Marie-Thérèse en fit la remarque dans une de ses lettres, Marie-Antoinette n'y contredit pas. C'est aussi à propos de la jeune comtesse que Mercy a, dans son rapport secret du 17 septembre 1776, un passage significatif. « Sa conduite en matière de dogme, dit-il, est équivoque, et le premier médecin Lassone, qui la connaît, dit un jour à l'abbé de Vermond qu'il craignait que cette liaison ne portât quelque atteinte à la piété de la reine. Je ne me permettrai pas de soupçonner que cette crainte pût se réaliser en ce qui touche aux principes essentiels; mais un peu de refroidissement sur l'exactitude à remplir les devoirs pieux et un certain langage sur des matières si importantes sont des inconvéniens qui se contractent par la fréquentation intime des gens qui ont l'esprit gâté par les erreurs du siècle, et je vois

avec chagrin que la reine s'expose à un pareil danger. » Le salon de la princesse de Guéménée était fort redouté de Marie-Thérèse et de Mercy pour les intrigues de tout genre que Marie-Antoinette y rencontrait. M^{me} de Guéménée était séparée de son mari : le duc de Coigny d'un côté, M^{me} de Dillon de l'autre, sans préjudice du corps de ballet de l'Opéra, venaient en surcroît pour dédoubler ce ménage. S'il est vrai que certaines charges, par exemple celle de gouvernante des enfans de France, que M^{me} de Guéménée avait reçue après M^{me} de Marsan, étaient presque inamovibles, il faut bien cependant que la reine ait fait d'elle-même à ses favorites plusieurs sortes de sacrifices pour que Marie-Thérèse, Joseph II, Mercy et l'abbé de Vermond aient pu être amenés à lui faire des représentations ou des reproches pareils à ceux que nous lisons dans leurs lettres. Voici particulièrement de ce dernier un témoignage important, que nous citerons comme le plus grave que nous ayons rencontré dans cette période, et qui honore le caractère de son auteur. C'est une lettre inédite de l'abbé à Mercy pour lui rendre compte, suivant l'habitude, des faits et gestes de la reine.

« Aujourd'hui, dit-il, sa majesté a répondu à une lettre de la reine de Naples faisant mention de l'évêque Guirtler, son confesseur et qui l'a été de la reine. Sa majesté interrompit sa lettre pour faire conversation sur cet évêque; elle me le peignit comme un intrigant, qui aurait été fort dangereux en France. A cette occasion, elle m'adressa quelques mots très obligeans; elle ajouta qu'elle était étonnée que le roi d'Espagne eût permis à la reine de Naples de conserver M. Guirtler, et, revenant au rôle qu'il aurait fait en France, elle dit : Il aurait voulu me rendre dévote! — Jusque-là, je n'avais guère été qu'auditeur; mais pour lors je pris la parole : — Comment aurait-il fait, dis-je, pour vous rendre dévote? je n'ai pu, moi, vous amener à une conduite raisonnable! — La reine sourit et eut l'air de m'inviter à la preuve. — Par exemple, madame, répliquai-je, vos sociétés, vos amis et amies : vous êtes devenue fort indulgente sur les mœurs et la réputation. Je pourrais prouver qu'à votre âge cette indulgence, surtout pour les femmes, fait un mauvais effet; mais enfin je passe que vous ne preniez garde ni aux mœurs ni à la réputation d'une femme, que vous en fassiez votre société, votre amie, uniquement parce qu'elle est aimable; mais que l'inconduite en tout genre, les mauvaises mœurs, les réputations tarées et perdues soient un titre pour être admis dans votre société, voilà ce qui vous fait un tort infini. Depuis quelque temps, vous n'avez pas même la prudence de conserver liaison avec quelques femmes qui aient réputation de raison et de bonne conduite. — La reine a écouté tout ce sermon avec sourire et une sorte d'applaudissement et

d'aveu. J'avais le ton de la douceur, mais d'une douceur de pitié et d'affliction. La reine n'a relevé que le dernier article, et ne l'a relevé qu'en citant, comme bonne réputation, la seule M^{me} de Lamballe. J'ai prétendu que cette réputation ne durerait pas, et que celle de bêtise durerait, et irait en augmentant. Sa majesté est convenue du dernier point et m'en a cité de nouvelles preuves. Que faire et qu'espérer après des aveux comme ceux-là, sans désir ni dessein de changer! »

A côté des favorites, les favoris, c'est-à-dire pour la plupart ceux qui se recommandaient du nom de Choiseul ou qui pouvaient passer pour continuer son parti, devenu celui de la reine. A ce titre, Marie-Antoinette avait accueilli dans ce qu'elle appelait « sa société, » outre le duc de Guines, dont nous avons vu le succès éphémère, des hommes de mérite et d'âge très divers, le baron de Besenval, les ducs de Lauzun et de Coigny, et le comte Valentin Esterhazy. Besenval, né à Soleure, avait cinquante-quatre ans lorsque ses fonctions de lieutenant-colonel des Suisses, qui lui avaient déjà valu les bonnes grâces du comte d'Artois, le mirent pendant l'été de 1775 en position d'être connu de la reine. Elle crut pouvoir le traiter, dit M^{me} Campan, comme un brave Suisse, aimable, poli, spirituel, et que ses cheveux blancs lui faisaient voir comme un homme sans conséquence. Elle se laissa aller à lui faire des confidences plus qu'étranges, qu'il ne sut pas garder pour lui : on sait jusqu'à quelle scène ridicule Besenval poussa l'insolence. Les rapports de Mercy concordent avec les mémoires de M^{me} Campan sur la date de sa disgrâce. Mercy ne dit rien de la scène qui l'a amenée et du congé qui en a été le signal; mais ce peut être que la reine ait cru devoir s'en taire auprès de lui, ou bien que lui-même ait jugé inutile de transmettre cette sorte d'explication à l'impératrice. Il n'y a nulle contradiction en tout cas entre les deux récits, qui au contraire se confirment mutuellement. Les mémoires qu'a laissés Besenval permettent de le juger lui-même : il s'est bien gardé de dire comment son audace a été reçue de la reine; il s'est contenté de glisser à ce propos dans ses pages des insinuations et des réticences qui sont d'un cœur lâche et d'une âme deshonnête. — Pour le duc de Lauzun, ses mémoires aussi le font connaître. Il se vante et se pavane avec l'histoire de sa sottise plume de héron; mais déjà M^{me} Campan a rétabli sur ce point la vérité. A l'entendre, un simple état de sa fortune communiqué au roi eût suffi à lui faire obtenir des facilités suffisantes pour le paiement de ses dettes; mais la reine, qu'il en avait priée, avait craint de se trahir en intervenant pour lui. Il voudrait du même coup poser, au détriment de sa charmante femme, pour le chevaleresque, le généreux et le délicat en affaires d'argent; mais les rapports de Mercy prouvent qu'il

n'avait d'autre dessein que d'arriver à ne pas payer ses dettes, et que la reine refusa très nettement de se prêter à lui procurer ce succès vulgaire. « Pendant ce carême, écrit Mercy le 18 mars 1777, la reine a repris l'habitude de passer plus fréquemment les soirées chez la princesse de Guéménée, qui réunit chez elle le double inconvénient du gros jeu et d'une compagnie fort mêlée. Sa majesté y est fort importunée de sollicitations; elle a résisté cependant à toutes celles qui lui ont été faites en faveur du duc de Lauzun, lequel, à l'âge de vingt-six ans, après avoir mangé le fonds de 100,000 écus de rente, est maintenant poursuivi par ses créanciers pour près de 2 millions de dettes. Ce protégé de la princesse de Guéménée désirait d'obtenir par la reine des lettres d'état qui le missent à couvert de toutes poursuites; mais, sur les représentations instantes qui ont été faites à sa majesté, elle a vu toute l'injustice d'une pareille demande, et elle s'y est refusée. » Voilà la vérité, que Lauzun dissimule. Ce n'est qu'à propos de ce qui concerne la reine et à son détriment qu'il veut paraître en savoir plus qu'il ne dit; mais qui peut douter que des écervelés comme Besenval et lui, s'ils en avaient eu le droit, n'eussent parlé bien davantage? — Quant au duc de Coigny, il a été plus tard l'occasion de beaucoup de médisances et de calomnies dont la première source fut le Palais-Royal, si nuisible à Marie-Antoinette, surtout depuis que la fameuse journée d'Ouessant était devenue pour le duc de Chartres un motif d'impopularité, de dégoûts et d'aigre défiance, particulièrement contre la reine. Le duc de Coigny figure cependant fort peu dans les papiers de Mercy : il est clair que, jusqu'en 1780, très connu de l'ambassadeur d'Autriche, il ne lui inspire au sujet de Marie-Antoinette aucune crainte; c'est à propos de ce courtisan et du duc de Guines que Mercy écrit le 17 mai 1779 : « La reine daigna me répéter encore sa façon de penser et le jugement très sain qu'elle porte de ces mêmes gens qui l'entourent, qu'elle semble favoriser tant, et pour lesquels elle a dans le fond une très médiocre estime, leur influence n'ayant pour base que des motifs de pure dissipation. » Premier écuyer du roi, si le duc de Coigny compte parmi la société de la reine, on le voit en même temps fort occupé auprès de la marquise de Châlons et vivant d'ailleurs avec la princesse de Guéménée, séparée de son mari. Le comte de Creutz, très soucieux d'informer Gustave III son maître au sujet des intrigues de la cour, le traite d'honnête homme et s'abstient de remarques ou d'allusions particulières.

Le comte Valentin Esterhazy enfin, étranger admis au service de France, était accueilli de Marie-Antoinette comme un compatriote que l'impératrice sa mère lui avait, dans ses lettres, vivement recommandé. Il ne paraît pas, dans les mémoires contemporains ni

dans les papiers de Mercy, comme très compromettant. La reine, il est vrai, a entretenu avec lui une correspondance que Marie-Thérèse trouve, comme elle dit, humiliante, mais simplement à cause de la distance entre une reine de France et un simple officier. Assurément cette correspondance serait fort intéressante à retrouver : on n'y verrait toutefois, dit Mercy, que des nouvelles de cour, peut-être indiscrètes. Ce qui achève d'interdire à ce sujet les mauvais soupçons, c'est que le comte Valentin Esterhazy a été du nombre de ces étrangers dévoués à la reine qui, comme Fersen et Stédingk, lui ont offert leur concours pendant ses malheurs. On retrouve aussi alors cette correspondance d'Esterhazy, respectueuse, grave et très clairement exempte de coupables souvenirs.

Il y avait en tout cas péril et vrai dommage pour Marie-Antoinette à s'entourer, comme elle le faisait sans cesse, d'un petit nombre de personnes préférées; il en résultait des situations fâcheuses et choquantes, comme lorsqu'il fut permis à Coigny, Guines, Esterhazy et Besenval de rester tout le jour en gardes-malade auprès d'elle pendant une rougeole. « Le roi y pensa le premier, raconte Mercy, et dès ce moment ils s'emparèrent de la chambre de la reine; depuis sept heures du matin jusqu'à onze heures du soir, ils n'en sortaient que pour le temps de leurs repas. » Mercy en dit le moins qu'il peut dans son rapport ostensible; mais il est moins réservé dans le rapport secret. « Il est bien vrai, écrit-il, que le roi, accoutumé à ne se refuser à rien de ce qui peut plaire à son auguste épouse, avait approuvé que les ducs de Coigny et de Guines, le comte Esterhazy et le baron de Besenval restassent auprès de la reine; mais ce consentement avait été provoqué par cette princesse, qui n'en sentit pas d'abord les conséquences. Elles aboutirent à toute sorte de propos très fâcheux, à de mauvaises plaisanteries tenues à la cour même, où l'on mit en question de savoir quelles seraient les quatre dames choisies pour garder le roi dans le cas où il tomberait malade. A peine les quatre personnages susdits furent-ils installés à leur poste qu'ils prétendirent veiller la reine pendant la nuit! Je m'opposai fortement à cette ridicule idée... » Madame et la princesse de Lamballe se trouvaient dans les appartemens, il est vrai; mais le comte d'Artois y venait aussi, et ce n'était pas sa présence qui empêchait qu'on ne glosât sur l'étrangeté d'une société si intime. Notez que, par précaution pour le roi, nous dit-on, la reine avait exigé qu'il n'entrât pas chez elle. En même temps on profitait de l'occasion pour travailler Louis XVI, comme s'exprime Mercy, du côté de la galanterie. Il ne tenait pas à l'entourage, de l'une ni de l'autre part, qu'on ne vît le retour de scandaleux désordres; mais le favoritisme de cette cour devait s'arrêter bien en-deçà de tels excès.

La faute de Marie-Antoinette ne consistait, à vrai dire, que dans

un besoin irréflecti de commerce affectueux et un désir de plaire et d'être charmée qui, ne trouvant pas leur naturelle satisfaction, se répandaient et donnaient prise sur elle. D'autres imprudences s'y joignaient pour accroître le péril; l'esprit de dissipation, de légèreté, d'inconséquence, devint avec le favoritisme une autre source de malheur. On ne pouvait fixer la reine à aucune occupation sérieuse. Vermond fit pendant longtemps de vains efforts pour qu'elle acceptât, selon la prière instante de l'impératrice, des lectures régulières. On peut la blâmer d'autant plus que son instruction avait été fort incomplète; mais on avouera que ce n'est pas une raison suffisante de croire qu'elle ait recherché les plus mauvais livres. A vrai dire, ils pullulaient autour d'elle; les petites boutiques dont les escaliers, même intérieurs, de Versailles étaient infestés, comme le furent ceux du Palais de Justice jusque dans notre temps à Paris, les débitaient aux portes de ses appartemens. Quelques-unes des dames pouvaient bien les avoir introduits; la comtesse d'Andlau par exemple, tante de M^{me} de Polignac, avait été accusée d'en avoir prêté à M^{me} Adélaïde. Joseph II va jusqu'à parler « d'indécences » dont la reine sa sœur se serait « rempli l'imagination par ses lectures; » mais il ne faut ni exagérer ni sans doute prendre tout à fait au pied de la lettre l'expression de Joseph, qui peut dépasser sa pensée. Les prétendus catalogues particuliers de la reine qu'on a publiés, et qui feraient scandale, ne sont pas démontrés authentiques, tandis qu'on peut lire à la Bibliothèque nationale, à Paris, sous le numéro 13,001, un catalogue manuscrit de sa collection de livres de Versailles où se retrouvent, sans aucune mention de livres déshonnêtes, les ouvrages cités dans sa correspondance comme ayant servi effectivement à ses lectures. La vérité est sans doute que Joseph II, tout indigné du dévergondage que lui offrait en France une mauvaise littérature accueillie des gens de cour, aura conclu, non sans quelque réelle exagération dans les termes, de certaines libertés de langage ou même de certains souvenirs de la reine, à des lectures qu'elle ne faisait pas plus attentives et nombreuses dans les mauvais que dans les bons livres.

Les mille récits soit des imprudentes visites au bal de l'Opéra, aux trois spectacles, aux courses de chevaux ou de traîneaux, soit des promenades nocturnes sur la terrasse de Versailles, toujours sans le roi, qui n'aimait que la chasse, le loto et le colin-maillard « avec des gages, » remplissent les mémoires du temps et se retrouveront dans les rapports secrets de Mercy avec une variété inépuisable de détails. La dépense de la reine devient excessive, surtout en 1776 et 1777, et le motif n'en est pas uniquement dans les grâces qu'elle ne sait refuser à aucun de ceux qui l'entourent; on la voit en outre sans défense contre certaines séductions de la

parure et du luxe. Plus d'une fois par exemple son goût des pierres l'entraîne, et c'est un sujet d'humiliation et d'étonnement pour sa mère, qui voudrait lui inspirer un plus grave sentiment de sa dignité. L'autre occasion de très fâcheuse dépense est le jeu. C'étaient bien des traditions de cour que le jeu du roi et celui de la reine; on n'y voyait cependant figurer d'ordinaire que ce qu'on appelait les jeux de commerce, tels que le cavagnol et plus tard le whist, non ceux de hasard; mais on sait combien la passion de jouer avait envahi sous le précédent règne : il n'y a qu'à lire Walpole pour se rappeler jusqu'aux princesses du sang livrées ouvertement à ces excès. Les reines du moins s'en absteaient et laissaient dans cette carrière la première place aux maîtresses en titre. Il fut très choquant, rien que par ce souvenir, de voir Marie-Antoinette se laisser tenter d'abord chez la princesse de Guéménée, puis chez M^{me} de Lamballe, qui, belle-sœur du duc de Chartres, ouvrait son salon aux libres mœurs affichées par la coterie du Palais-Royal. On en vint à jouer gros jeu au lansquenet ou bien au pharaon chez la reine même, surtout pendant les voyages de Compiègne et de Fontainebleau. Mercy ne tarit pas à ce sujet : « Il prit envie à la reine, écrit-il pendant un séjour à cette dernière résidence vers la fin de 1776, de jouer au pharaon. Elle demanda au roi qu'il permit que l'on fit venir des banquiers-joueurs de Paris. Le monarque observa qu'après les défenses portées contre les jeux de hasard, même chez les princes du sang, il était de mauvais exemple de les admettre à la cour; mais, avec sa douceur ordinaire, il ajouta que sans doute cela ne tirerait pas à conséquence, si l'on ne jouait qu'une seule soirée. Les banquiers arrivèrent le 30 octobre et taillèrent toute la nuit et la matinée du 31. La reine resta jusqu'à cinq heures du matin, après quoi sa majesté fit encore tailler le soir et bien avant dans la matinée du 1^{er} novembre, jour de la Toussaint; elle joua elle-même jusqu'à près de trois heures du matin. Le mal était qu'une pareille veillée tombait dans la matinée d'une fête solennelle, et il en est résulté des propos dans le public. La reine se tira de là par une plaisanterie, en disant au roi qu'il avait permis une séance de jeu sans en déterminer la durée, qu'ainsi on avait été en droit de la prolonger pendant trente-six heures. Le roi se mit à rire et répondit gaîment : « Allez! vous ne valez rien tous tant que vous êtes. » Marie-Antoinette gagnait ou perdait en une soirée 500 louis; il lui fallait recourir le lendemain au roi, qui, sans faire nul reproche, payait sur sa propre cassette. De là aussi tant de mauvais bruits que les gazettes répandaient dans toute l'Europe sur les friponneries commises au jeu de Marly, sur la veine suspecte d'un Anglais, nommé Smith, admis au jeu de la reine à Fontainebleau, et qui avait gagné aux princes 1,500,000 livres, etc. Ces

rumeurs excitaient l'indignation de Joseph II et de Marie-Thérèse; Joseph s'écriait que la cour de France était devenue un tripot; il écrivait en mai 1777 que, si l'on ne savait s'arrêter et prévenir, « la révolution serait cruelle. » L'impératrice mandait à sa fille qu'elle courait à sa perte, qu'il fallait à tout prix et tout de suite couper court à sa passion; elle menaçait d'en écrire sévèrement au roi, si elle n'obtenait très vite un entier retour.

Certes il y avait de quoi s'inquiéter, et l'histoire a le droit de se souvenir. Versailles n'avait-il pas connu cependant de bien autres excès de dépense sous les deux précédens règnes? N'était-ce pas un bien autre jeu, celui de la Montespan, qui faisait à la bassette, dit un chroniqueur, des coups pouvant aller à un million? Elle grondait, et le roi aussi, quand on ne les tenait pas. Avec elle, les pertes de 100.000 écus étaient communes; un jour de Noël, elle perdit 700,000 écus; elle joua sur trois cartes 150,000 pistoles, valant chacune 4 francs 50 centimes de notre monnaie. N'étaient-ce pas de bien autres charges au trésor public et de bien autres dilapidations, les scandaleux présens aux maîtresses royales : à la Montespan, un vaisseau armé en course, — à la Pompadour, le château de Bellevue, construit pour elle au prix de 3 millions, et qu'elle revendit ensuite au roi pour 3 autres millions, — le pavillon de Luciennes à la Du Barry, etc.? Comment comparer aux folles prodigalités que se permettaient sans scrupule Louis XIV et Louis XV ce que dépensa l'économe et modeste Louis XVI, y compris les dettes de la reine, que le plus souvent il acquittait sur sa cassette sans rien demander aux ministres? Pour ce qui est de la conduite morale, Mercy et d'autres attestent sans cesse et il est tout à fait évident que Marie-Antoinette n'a pas ouvert son âme au vice. Elle jouait par amour de la dissipation et du mouvement, par pure légèreté, par désœuvrement, par crainte de l'ennui. C'étaient les mêmes motifs par lesquels elle accueillait trop facilement des amitiés qui auraient dû lui être suspectes; mais il n'y a nulle trace d'avilissante inconduite. S'il faut descendre à discuter encore et à écarter d'elle de tels soupçons, ne remarquerait-on pas que ses favoris sont admis plusieurs ensemble, et non pas chacun isolément et à son tour? Ne la voit-on pas leur enlever sa confiance aussi librement que dans une première illusion elle la leur a concédée? Ne reconnaît-on pas une nature aimante et aimable, jalouse d'éprouver et d'inspirer l'affection, d'obliger et de rencontrer la gratitude, mais en même temps une conscience d'épouse sur laquelle n'a le droit de peser aucun redoutable souvenir? Soulavie, écho direct des Rohan et de la cabale, ne demanderait pas mieux que de faire croire à une Messaline; mais, grâce aux rapports secrets de Mercy, on pourra désormais suivre pas à pas et démentir les fausses inductions et les faux calculs. On aura le journal échangé

entre la mère et la fille, et jusqu'aux notes du médecin. On connaîtra dans cette vie d'épouse les jours et les nuits, les longs temps de déception avec leurs vicissitudes, les momens d'espérance, les légitimes vœux satisfaits. Si l'on veut supputer des dates, qui ne comprend qu'il y a là toute une chaîne de dates qui se correspondent, et au milieu de laquelle nul trouble illicite n'aurait pu s'introduire sans éclater au grand jour?

Joseph II, depuis la publication de ses lettres conservées à Vienne, a été invoqué souvent comme une sorte de témoin à charge contre Marie-Antoinette. Que ce soit à la condition de ne pas dédaigner les éloges que son affection impartiale n'a pas cru devoir retenir. A l'issue de son voyage de 1777, pendant lequel il a si peu ménagé à sa sœur l'expression de ses reproches, il lui rend aussi plus d'une fois de sincères et significatifs hommages. Quoi de plus tendre que ces lignes émues, où la délicatesse du sentiment respire dans celle de l'expression : « J'ai quitté Versailles avec peine, attaché vraiment à ma sœur; j'ai trouvé une espèce de douceur de vie à laquelle j'avais renoncé, mais dont je vois que le goût ne m'avait pas quitté. Elle est aimable et charmante; j'ai passé des heures et des heures avec elle sans m'apercevoir comment elles s'écoulaient. Sa sensibilité au départ était grande, sa contenance bonne : il m'a fallu toute ma force pour trouver des jambes pour m'en aller. » A son frère Léopold, il écrit avec une persistance convaincue, et sans faire trêve d'ailleurs à de partiels reproches : « Sa vertu est intacte, elle est même austère, par caractère plus que par raisonnement. » Et un autre jour, il lui parle encore du même ton : « J'ai quitté Paris sans regrets, quoique l'on m'y ait traité à merveille. Pour Versailles, il m'en a plus coûté, car je m'étais véritablement attaché à ma sœur, et je voyais sa peine de notre séparation, qui augmentait la mienne. C'est une aimable et honnête femme, un peu jeune, peu réfléchie, mais qui a un fonds d'honnêteté et de vertu dans sa situation vraiment respectable, — avec cela, de l'esprit et une justesse de pénétration qui m'a souvent étonné. Son premier mouvement est toujours le vrai. »

Pour définir entièrement le caractère de la reine, Joseph II comprend très bien qu'il faut tenir compte de tout ce qui lui manque de bonheur intime, ainsi que du caractère du roi, et il achève sa peinture en donnant de celui-ci par quelques mots un très remarquable et très intelligent portrait. « La situation de ma sœur avec le roi est singulière, dit-il. Cet homme est un peu faible, mais point imbécile. Il a des notions, il a du jugement, mais c'est une apathie de corps comme d'esprit. Il fait des conversations raisonnables, il n'a aucun goût de s'instruire ni curiosité; enfin le *fiat lux* n'est pas venu : la matière est encore en globe. » Cette double appréciation, du ca-

ractère du roi et de celui de la reine, nous paraît singulièrement équitable. Voilà Louis XVI, exact, appliqué, judicieux quand il écrit ses lettres d'affaires, par exemple ses billets à Vergennes, mais assez inerte et glacé cependant pour rédiger vingt-cinq années de suite cet étrange registre de chasse qu'on connaît, où ne figurent, peu s'en faut, même au temps de la révolution, que la messe et les vêpres, les cures de petit-lait et les pièces de gibier. Il trouvera plus tard sa grandeur dans la patience et la résignation en face du malheur im-
mérité. Voilà Marie-Antoinette, avec son charme et sa grâce, bien plus avec sa rectitude naturelle d'esprit et de cœur. Ce fonds une fois acquis, l'incomplète éducation, puis les incorrections et les inconséquences, résultats d'une situation très douloureuse et très fautive, pourront survenir sans risquer de compromettre l'honneur. Louis XVI paraît l'avoir très bien compris; fort défiant de l'influence étrangère, personnellement inhabile à prendre en main aucune direction morale, il semble avoir laissé volontiers la reine à ses goûts de dissipation et de plaisir, en se reposant, avec une sécurité fondée, sur ce fonds d'honnêteté et, comme dit Joseph II, d'austérité native. Les imprudences et les fautes de Marie-Antoinette sont très réelles; mais les plus sévères avoueront qu'elle en a été trop punie. Rien n'empêchait d'imaginer, pendant ses premières années de dauphine ou de reine, que ses défauts, presque au même titre que ses qualités, seraient de nature à séduire les Français. Sa venue mettait fin à la domination éhontée des courtisanes; elle succédait, élégante, riieuse, bonne et fière, à des reines silencieuses et effacées. On aurait fait une jeune souveraine exprès pour la nation française, dit familièrement un contemporain, qu'on n'aurait pas mieux réussi. Par quelle fatalité ce qui devait faire son succès a-t-il fait son malheur? Elle était étrangère, mais comme toutes les épouses de rois apparemment. Les princesses italiennes ou espagnoles avaient exercé naguère en France une bien autre influence; la duchesse de Bourgogne s'était permis de bien autres indiscretions.

Si l'on veut ne jamais oublier, au sujet de Marie-Antoinette, les difficultés tout extraordinaires qui l'ont assaillie comme femme et comme reine, si l'on consent à ne pas abjurer à son égard une pitié qui n'est que justice, si d'autre part, avec ces sentimens, on suit pas à pas les lettres de sa mère et surtout la correspondance secrète de celle-ci avec le comte de Mercy-Argenteau, si l'on note, en même temps que les multiples et sévères reproches, les expressions d'éloge et d'hommage que Marie-Thérèse, aussi bien que Joseph II, ne veut pas retenir, on aura tous les élémens d'une appréciation juste et définitive du caractère de la reine, soit pendant une période de sa vie jusqu'à ce jour mal connue, soit pour le reste de sa carrière,

puisqu'on aura pu suivre, au milieu même de ses années de dissipation, la trace persistante des qualités qui l'ont faite plus tard, elle aussi, forte devant le martyre.

Quant à Marie-Thérèse, elle expirait le 29 novembre 1780, à temps pour ne pas être témoin de sinistres éclats tels que le procès du collier. Nous pouvons calculer par certains signes quels sentimens d'humiliation et comme de terreur ces attaques audacieuses lui eussent inspirés : il n'y a qu'à voir ses lettres à Mercy sur la trop fameuse affaire de Beaumarchais, qui la fit trembler comme un affreux présage. En présence d'insultes telles que le pamphlet ignoble contre Louis XVI et Marie-Antoinette dont elle le croit l'auteur, suffoquée de colère, avec des accens de lionne blessée, elle joint aux fiers dédains de la souveraine les douloureuses prévisions de la mère. Elle soupçonne Rohan d'être pour quelque chose dans l'infâme intrigue; on dirait que son regard perce l'obscurité d'un prochain avenir, non pas certes jusqu'à deviner ce que doit être un jour la réalité dernière, mais assez loin cependant pour concevoir de confuses et cruelles angoisses.

Tel est le multiple intérêt des renseignemens nouveaux qu'offrent les papiers secrets de Mercy. Ils s'adressent au moraliste, nous pourrions dire au psychologue, autant qu'au politique et à l'historien. Ils ne présentent pas, à vrai dire, de révélations inattendues; mais, par une vue très prochaine et très nette de la réalité, ils donnent à d'importans problèmes des explications nécessaires. Ce qu'ils nous apprennent par exemple des vils manéges de ce qu'on appelait la cabale montre, s'accumulant peu à peu, la série des médisances, des calomnies, des moqueries envenimées qui deviendront, transformées, les terribles accusations de 1793. Nous pouvons suivre ainsi la marche de l'ancien régime se dévorant lui-même, c'est-à-dire forgeant les armes par où périront ses derniers représentans, non pas les plus coupables. Ce roi économe, cette reine ennemie de la Du Barry, voulaient réagir contre certaines hontes de l'ancien régime : il s'est retourné contre eux, il les a entourés de pièges et de mortels dangers; il les a transformés en victimes de ses propres méfaits et des abus auxquels il ne voulait pas renoncer. Du reste ce passé est celui de la France, un passé dont le temps présent se reconnaît, malgré tout, en quelque mesure solidaire. Ce qui peut contribuer à le faire mieux connaître tel qu'il était à la veille de la révolution doit être soigneusement recueilli; nul ne saurait nier que les réponses à quelques-uns des problèmes qui assiègent notre époque ne puissent en partie dépendre de la sincérité d'un tel examen historique.

LES PASSIONS

D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENS DE PHYSIOLOGIE
ET D'HISTOIRE NATURELLE.

- I. *The Expression of the emotions in man and animals*, by Ch. Darwin, 1872. — II. *La Physiologie et les mouvemens d'expression*, par M. Gratiolet, 2^e édit., 1873. — III. *La Contagion morale*, par le Dr Prosper Despine, 1871. — IV. *Le Cœur et le Cerveau*, par M. Cyon, 1873. — V. *Physiologie des passions*, par M. Letourneau, 1869.
-

S'il est un fait aujourd'hui démontré par la raison repliée sur elle-même autant que par l'observation attentive de tout le développement du savoir humain, c'est l'intime solidarité de toutes les forces et de toutes les opérations naturelles, solidarité telle qu'il est impossible de comprendre un seul détail, si l'on ne considère pas l'ensemble entier des phénomènes. Longtemps séparées les unes des autres, toutes les sciences tendent aujourd'hui à se rapprocher, à se confondre pour l'explication des choses. Ce sont les exigences de la science de l'homme qui ont surtout déterminé cette irrésistible attraction, ce concours systématique des connaissances les plus diverses vers un même centre, où elles acquièrent tout leur prix et toute leur signification. C'est que l'homme réunit en lui, comme dit Buffon, toutes les puissances de la nature, c'est qu'il est un centre où tout se rapporte, un monde en raccourci, et qu'il n'y a pas de trop de toutes les analyses pour résoudre la complexité infinie de cet être si multiple, de toutes les clartés pour dissiper la nuit qui entoure cette mystérieuse créature. S'il est vrai, comme le pense Leibniz, qu'une seule monade, un imperceptible atome est un miroir de la beauté totale de l'univers, combien cela est plus vrai encore de cet assemblage singulier et diversifié de monades qui est

nous-mêmes! Certes on aurait mauvaise grâce à médire des psychologues qui ont cherché à comprendre l'homme par la seule observation des phénomènes de conscience, ou des physiologistes qui ont prétendu l'expliquer au moyen de la seule considération des phénomènes organiques. Les uns et les autres ont laborieusement préparé le terrain où les investigations peuvent être désormais fructueuses; mais, justement parce que ce terrain est préparé, il est à souhaiter que les discussions et les antagonismes d'hier fassent place à une entente plus profitable à la vraie connaissance de la nature humaine, et que les efforts, au lieu de diverger et de se perdre, soient régulièrement ordonnés dans un même dessein.

Ces réflexions ne s'adressent ni à ceux qui s'imaginent que la psychologie est faite, ni à ceux qui déclarent qu'elle ne le sera jamais; nous les soumettons aux esprits qui, suivant attentivement le double mouvement de la physiologie et de la psychologie, constatent que du moins les progrès de ces deux sciences sont corrélatifs et inséparables. Des philosophes que leur situation et leurs travaux antérieurs ne semblaient guère inviter à l'étude de l'homme physique s'y attachent maintenant avec un zèle éclairé. Des expérimentateurs que leur réputation et leurs habitudes paraissaient peu solliciter à l'étude de l'homme moral s'y consacrent avec un soin consciencieux. Qu'en résulte-t-il? Une science plus profonde et plus précise des rapports du physique et du moral, pleine de révélations et de surprises.

I.

Les anciens avaient une doctrine des passions qui au fond ne diffère pas beaucoup de celle que la physiologie et la pathologie expérimentales ont accréditée dans ces derniers temps. Ils se trompaient sur le rôle des humeurs et les mécanismes physiologiques dans la production des phénomènes passionnels, mais ils avaient observé nettement et défini avec une précision assez remarquable l'influence que ceux-ci exercent sur les viscères de la région abdominale. Les vers de leurs poètes et les écrits de leurs médecins sont pleins de locutions qui attestent combien antique est la connaissance de ce rapport entre les sentimens de l'âme et les mouvemens du cœur, du poumon, de l'estomac, du foie (1). Les anciens avaient même été jusqu'à localiser les passions dans les viscères, et ils avaient résumé leur doctrine à ce sujet dans cet aphorisme : *splene ridet, felle*

(1)

Idque situm media regione in pectoris hæret :
Hic exultat enim pavor, ac metus, hæc loca circum
Lætitie mulcent.....

(LUCRÈCE.)

irascunt, jecore amant, pulmone jactantur, on rit par la rate, on s'irrite par le fiel, on aime par le cœur, on s'émeut par le poumon. La physiologie des passions, telle que les auteurs de l'antiquité pouvaient la faire et la firent, est, au point de vue descriptif, d'une telle exactitude qu'on n'y a presque rien ajouté. Toutefois ils avaient méconnu le siège réel de ces états de l'âme, et c'est Descartes qui le premier, dans son livre célèbre des *Passions*, déclara que ce siège est dans le cerveau. Il localisa dans ce viscère tous les états passionnels. « L'âme, dit Descartes, ne peut souffrir immédiatement que par le cerveau, » et ailleurs : « L'esprit ne reçoit pas l'impression de toutes les parties du corps, mais seulement du cerveau. » Cette vérité, qui nous paraît aujourd'hui élémentaire, n'a été cependant démontrée que par la physiologie la plus récente. Le plus grand théoricien physiologique des passions, Bichat, ne l'admettait point, ainsi qu'on va en juger par l'exposition de sa doctrine.

Le premier caractère physiologique que Bichat reconnaît dans les passions, c'est l'intermittence. Tandis que les pensées peuvent se continuer, se prolonger longtemps, tandis que l'habitude des mêmes réflexions et des mêmes jugemens les fortifie et les perfectionne, les passions ne durent point. En dehors du plaisir et de la peine qu'on pourrait appeler absolus, et qui dépendent d'une excitation nerveuse directe, il est permis de dire que l'habitude des mêmes sentimens ne tarde pas à les émousser et à les affaiblir. Une sensation agréable ou pénible qui se prolonge finit par ne plus procurer ni plaisir, ni peine. Le parfumeur, placé constamment dans une atmosphère odorante, ne jouit plus des odeurs. Tout ce qui séduit la vue ou charme l'oreille nous devient indifférent, si nous en recevons trop longtemps l'impression. Il en est de même des sensations désagréables. « Le bonheur, dit Bichat, n'est donc que dans l'inconstance. Le plaisir n'est qu'un sentiment de comparaison qui cesse d'exister là où l'uniformité survient entre les sensations actuelles et les sensations passées. Si la figure de toutes les femmes était jetée au même moule, ce moule serait le tombeau de l'amour. »

Cette différence profonde entre les pensées et les passions, Bichat l'explique en admettant que les premières dépendent de cette moitié de nous-mêmes qu'il appelle la vie *animale*, tandis que les autres procèdent de la vie *organique*. Tout ce qui concerne les opérations intellectuelles proprement dites a son siège dans le cerveau, centre des actes de la vie animale. Tout ce qui concerne les états passionnels a son siège dans les viscères. L'effet de toute espèce de passion est de faire naître un changement, une altération quelconque dans la vie organique, c'est-à-dire dans les organes de la circulation, de la respiration et de la nutrition. Cette différence fondamentale de

l'intelligence et de la passion quant aux organes qui paraissent en être le siège a été remarquée depuis longtemps par la sagacité populaire et fixée par le langage. On a toujours dit une *tête forte*, une *tête bien organisée*, pour exprimer la perfection de l'entendement, et un *bon cœur*, un *cœur sensible*, pour indiquer celle du sentiment. On a dit aussi que la fureur circule dans le sang et remue la bile, que la joie fait tressaillir les entrailles. Les gestes sont d'accord avec les paroles : quand nous voulons marquer d'une façon muette quelque état relatif à la mémoire, à l'imagination, à la perception, au jugement, nous portons la main à la tête; s'agit-il au contraire d'exprimer l'amour, la joie, la haine, le dégoût, c'est sur la région du cœur, de l'estomac, que nous la dirigeons.

L'observation rigoureuse des faits prouve la justesse des instincts qui ont donné naissance à ces locutions et à ces gestes. Il est évident que la colère accélère les mouvemens de la circulation, que la joie agit dans le même sens, que la tristesse et la crainte déterminent un effet inverse. Des syncopes quelquefois mortelles peuvent être la suite des émotions extrêmes. Une grande douleur produit de l'oppression, des étouffemens. Une frayeur subite arrête le cours de la bile. Indépendamment de ces phénomènes apparens, les passions modifient profondément le travail nutritif et engendrent des états cachectiques plus ou moins graves. Ici encore le langage est d'accord avec la physiologie. *Sécher d'envie*, être *rongé de remords*, être *consumé par la tristesse*, voilà autant d'expressions qui attestent l'influence des passions sur la vie organique. Bichat fait remarquer ingénieusement le rapport qui existe d'autre part entre les passions et les tempéramens. L'individu dont le poumon est très développé, dont le système circulatoire a beaucoup d'énergie, a dans les affections une impétuosité qui le dispose surtout à la colère, à l'emportement, au courage. Là où prédomine le système bilieux, l'envie et la haine paraissent plus habituelles. Le tempérament lymphatique imprime aux passions un caractère calme et indolent. Tout prouve donc, d'après Bichat, que la vie organique est le terme où aboutissent et le centre d'où partent les passions, et que la vie animale n'en reçoit le contre-coup que consécutivement. Si le cerveau est le foyer de la vie animale, quel est celui de la vie organique, quel est l'appareil plus spécialement affecté à la production des émotions et des manifestations passionnelles? Bichat pense qu'il n'y a point d'organe à qui un semblable office soit exclusivement dévolu, et il localise les passions dans ce qu'il appelle le centre épigastrique, c'est-à-dire dans le cœur, le poumon, le foie, la rate et le système nerveux ganglionnaire qui se distribue dans ces organes. Chacun de ceux-ci est, d'après lui, le siège d'une passion

distincte, et les mouvemens que cette passion y détermine sont éminemment involontaires.

Telle est la doctrine des passions de Bichat. C'est la doctrine des anciens, développée et éclaircie, déduite avec plus de précision et fortifiée de preuves nouvelles. Elle est vraie quand elle analyse les mouvemens viscéraux produits par les passions, fausse quand elle place le ressort et l'origine de ces mouvemens dans les viscères. C'est à Gall que revient l'honneur d'avoir démontré que les passions affectent primitivement le cerveau et non les viscères. Ce sont les expériences de ce grand homme qui ont prouvé que l'encéphale est l'organe des sentimens aussi bien que celui des idées. — Son argumentation contre Bichat se réduit aux remarques fondamentales que voici : le cœur et le diaphragme ne sont que des muscles, l'estomac et le foie ne sont que des appareils sécréteurs, le rein n'est qu'un appareil excréteur, la rate n'est qu'une glande sanguine. Plusieurs de ces organes peuvent être lésés ou enlevés sans que les passions disparaissent; par conséquent il est impossible de les y localiser. Gall examine ensuite toutes les parties du système nerveux autres que le cerveau, les plexus, les ganglions, les nerfs, les appareils des sens, et il fait voir qu'on n'y peut pas trouver davantage la source des penchans, des instincts, des affections, des passions. Enfin, arrivant au cerveau lui-même, il y découvre et y reconnaît le siège exclusif de toutes ces activités. La preuve que les passions dépendent essentiellement du cerveau, c'est que toute altération de ce viscère entraîne une perturbation des phénomènes passionnels comme des phénomènes intellectuels. Quand l'on voit des médecins profondément versés dans l'étude de la folie, un Pinel, un Esquirol, vivant il y a cinquante ans, hésiter à placer dans le cerveau la cause immédiate de la démence et des diverses manies, on apprécie l'importance du service que Gall a rendu à la science de l'homme en établissant rigoureusement les fonctions méconnues de l'encéphale et en démontrant la justesse de la doctrine de Descartes sur les passions.

Les expériences des physiologistes modernes et particulièrement celles de M. Claude Bernard ont prouvé que toutes les sensations agissent primitivement sur les centres nerveux par l'intermédiaire des nerfs qui vont de la périphérie du corps à ces centres nerveux. L'excitation qu'elles déterminent ainsi dans le cerveau ou dans la moelle épinière est portée ensuite aux filets nerveux qui aboutissent aux viscères ou aux membres, de sorte que ceux-ci ne sont jamais affectés que secondairement. Le cœur est celui de tous les organes qui ressent le plus et le plus vite l'influence des excitations sensibles déterminées dans les centres nerveux. Sitôt qu'une modifica-

tion quelconque est produite dans la substance nerveuse centrale, les nerfs transmettent cette vibration dans le cœur, et à l'instant même les mouvemens de celui-ci en éprouvent une perturbation qui se traduit de différentes manières. Tantôt l'action nerveuse est assez énergique pour arrêter immédiatement le cœur; le sang n'étant plus alors renvoyé dans les vaisseaux, la syncope se produit, et la peau prend la pâleur et la lividité de la mort. Tantôt un effet inverse a lieu, et les battemens du cœur, au lieu d'être arrêtés, sont accélérés : en ce cas, le sang est lancé à plein calibre dans le cerveau, et il en résulte une surexcitation de l'activité de cet organe. Le cœur n'est pas plus le siège des sentimens que la main n'est celui de la volonté, mais c'est un réactif que les sentimens modifient avec une extrême délicatesse et une infallible sûreté. Non-seulement il révèle par le trouble même de son rythme normal la nature de l'excitation initiale du cerveau, mais encore il provoque dans l'organisme tout entier des désordres dont l'ensemble forme un tableau qui est comme l'image physique et l'extérieur saisissable de la passion. Et il ne provoque ces désordres qu'en réagissant à son tour sur le cerveau, organe de toutes les démonstrations et de tous les mouvemens des nerfs et par suite des muscles. C'est ainsi que le cœur et le cerveau, le système sanguin et le système nerveux concourent ensemble à la production des phénomènes passionnels par une série d'actions et de réactions alternatives.

Tel est du moins le principe de la doctrine exposée par M. Claude Bernard dans une conférence célèbre faite à la Sorbonne en 1864. A cette époque, on ne connaissait pas encore bien la nature des connexions nerveuses du cœur avec le cerveau, et c'est à combler cette lacune qu'un physiologiste russe, M. E. Cyon, a travaillé avec succès dans ces dernières années. Le cœur est muni d'un certain nombre de petits ganglions nerveux autonomes, sans relations avec le cerveau, et d'où partent, sous l'influence du sang, un certain nombre d'impulsions motrices. Ce sont ces ganglions qui président aux battemens ordinaires et normaux de l'appareil cardiaque; mais le rythme et la force de ces battemens sont à chaque instant modifiés par des excitations d'origine cérébrale. C'est que le cerveau envoie aux ganglions du cœur deux ordres de nerfs : les nerfs pneumogastriques ou ralentisseurs et les nerfs accélérateurs. L'excitation des premiers diminue le nombre et augmente la puissance des mouvemens cardiaques. Les nerfs accélérateurs agissent d'une manière inverse, ils augmentent le nombre et diminuent la puissance des contractions. Ces deux espèces de nerfs approprient l'activité du cœur à celle du reste de l'organisme, et la maintiennent en équi-

libre avec les oscillations continuelles des diverses fonctions du corps et de l'âme. Outre ces filets, qui vont du cœur dans le cerveau, il en est qui vont du cœur au cerveau et que M. Cyon nomme *dépresseurs*. Ces cordons ont pour office de prévenir le cerveau et par suite l'âme des changemens survenus dans le rythme et la force des contractions cardiaques. Ainsi, grâce aux nerfs pneumogastriques et accélérateurs, le cœur est un organe où tous les états passionnels, avec leurs nuances les plus délicates, se réfléchissent exactement et immédiatement comme dans un miroir. D'autre part, grâce aux nerfs dépresseurs et à la loi physiologique qui nous fait reporter le siège de nos sensations dans l'organe qui les recueille, notre conscience connaît l'infinie diversité des oscillations et des variétés des battemens cardiaques consécutifs aux états passionnels. La mécanique des mouvemens du cœur dans les passions dépend de ces deux courans nerveux dirigés en sens inverses.

Tous les mouvemens agréables ou joyeux de l'âme excitent les nerfs accélérateurs du cœur et font battre cet organe très vite en diminuant l'intensité des contractions qu'il éprouve. Les expressions : *le cœur palpite de joie, tressaille de joie*, caractérisent à merveille cet effet des nerfs accélérateurs. La facilité avec laquelle le cœur se vide dans de telles circonstances donne lieu au sentiment de bien-être rendu par les mots de *cœur léger*. Au contraire tous les sentimens tristes ou affligeans agissent principalement sur les fibres ralentissantes des nerfs pneumogastriques. Les émotions de ce genre diminuent la vitesse des battemens du cœur, augmentent par suite la quantité de sang que cet organe pompe pendant la diastole, et il en résulte que les contractions destinées à chasser le sang dans les vaisseaux deviennent alors pénibles et longues. Ces contractions, accompagnées de douleur, provoquent tout un ensemble de sensations que la langue traduit par des expressions telles que celles-ci : *le cœur oppressé, le cœur torturé*. L'expression : avoir le *cœur gros*, rend avec une exactitude particulière la sensation de resserrement qu'on éprouve dans la région précordiale après de longues angoisses. Une nouvelle douloureuse annoncée d'une manière soudaine détermine souvent des contractions tumultueuses, irrégulières, dues à une paralysie des nerfs ralentisseurs, et il n'est pas rare de voir un arrêt complet du mouvement cardiaque et par suite une syncope succéder à cette excitation désordonnée. On a donc bien raison, dit à ce sujet M. Claude Bernard, quand il s'agit d'apprendre à quelqu'un une de ces nouvelles qui *brisent le cœur*, de ne la lui faire connaître qu'avec précaution et ménagement. L'intensité des effets des passions de l'âme sur le cœur dépend principalement du degré d'excitabilité des nerfs qui relient le cœur et le

cerveau. Plus cette excitabilité est grande, plus les mouvemens cardiaques sont prononcés et plus aussi les impressions consécutives sont délicates. C'est parce que les femmes et les enfans ont ces nerfs plus excitables qu'ils ont aussi le cœur plus profondément affecté par les passions ou, comme on le dit, le cœur plus tendre et plus sensible.

Tandis que le cœur semble être plus immédiatement sous l'influence des sentimens, le poumon paraît être en connexion avec les pensées. Lorsque nous sommes absorbés dans une profonde méditation, ou lorsque nous écoutons un orateur dont le discours nous attache, nous suspendons notre mouvement respiratoire à l'état d'expiration. M. Darwin explique ingénieusement ce phénomène en l'attribuant à l'habitude que nous avons contractée de ne pas respirer quand nous écoutons avec attention, afin de ne troubler par aucun soufle le silence qui nous est nécessaire.

De ce que les affections réelles de l'âme et par suite du cerveau se traduisent nécessairement par un trouble des fonctions respiratoires et circulatoires, on peut tirer cette conclusion que le cœur et la tension artérielle sont le vrai thermomètre des états passionnels. C'est pour cela que l'acteur qui veut prouver qu'une situation dangereuse ne l'intimide pas saisit la main de celui qu'il veut rassurer ou convaincre, et la place sur son cœur pour lui prouver que les battemens de cet organe ont conservé leur rythme ordinaire. C'est pour cela aussi que les cris et les gestes ne doivent pas être considérés comme l'indice certain de la passion. Quand vous voyez une femme pleurer, s'agiter, à la nouvelle de quelque événement malheureux, vous n'avez qu'à examiner son pouls : s'il est dans l'état ordinaire, vous pouvez affirmer que l'émotion de cette femme est simulée. Au contraire, si vous en voyez une autre dont la peine ne se manifeste par aucun signe extérieur, mais dont le cœur bat avec un désordre inaccoutumé, vous pouvez conclure qu'elle feint un calme qui n'est pas dans son âme. Il y aurait encore un autre moyen de reconnaître et même de mesurer sûrement les énergies passionnelles. Ce serait d'appliquer soit sur le pouls, soit sur le cœur, les appareils délicats inventés par M. Marey, et qui tracent sur une feuille de papier noirci des courbes plus ou moins sinueuses, indiquant le nombre, la force et la forme des battemens du pouls ou des contractions du cœur. De même que ces appareils permettent d'obtenir des tracés dont l'aspect révèle immédiatement la nature des mouvemens du cœur dans telle ou telle maladie comme la fièvre, le typhus, la pneumonie, ils pourraient procurer des graphiques du mouvement du cœur dans les diverses passions comme l'amour, la peur, la tristesse, la joie, la colère, etc. Chacun de ces états de l'âme

détermine en effet, dans l'ordre des battemens cardiaques, quelque modification tellement spéciale et caractéristique qu'il est permis de considérer chaque passion comme ayant sa courbe propre. M. Cyon, qui a émis récemment cette ingénieuse idée d'appliquer les appareils enregistreurs à la physiologie des passions, donne quelques exemples qui font voir la portée des expériences de ce genre. Parmi les héritiers qui entourent le lit d'un mourant, il en est chez qui une douleur sincère provoque des battemens forts et lents. Il en est d'autres chez qui une attente impatiente donne lieu à des battemens faibles et rapides. L'appareil qui écrit avec une précision merveilleuse le rythme des contractions cardiaques, le *cardiographe*, serait capable dans ce cas de trahir les vrais sentimens des héritiers. Cet exemple, donné par M. Cyon, n'a rien d'excessif, et nous ne doutons pas qu'un instrument d'une grande sensibilité puisse accuser les différences dont il s'agit ici. Peut-être n'en serait-il pas de même dans le cas suivant, beaucoup plus compliqué. Les modifications des battemens du cœur interviennent de deux manières dans la détermination de nos penchans et dans les actions qui en procèdent, ou bien en provoquant des changemens subits dans la quantité de sang qui baigne les centres nerveux, ou bien en nous faisant éprouver des sensations agréables ou pénibles par l'intermédiaire des nerfs dépresseurs. Or une affluence soudaine de sang au cerveau et des sensations extrêmement douloureuses peuvent amener un homme qui ne souffre d'aucune maladie mentale aux idées les plus insensées et aux actes les plus graves. L'homme qui a commis un crime dans des conditions mal connues a-t-il été mû, d'une façon inconsciente, par des causes physiologiques, ou déterminé par un calcul réfléchi et froid? Voici comment M. Cyon pense qu'on peut résoudre le problème. L'âme possède la faculté d'éprouver par le souvenir d'un acte passionnel des émotions du même genre que celles qu'elle a ressenties à l'instant de cet acte. Le récit détaillé d'un crime en particulier doit produire sur l'accusé qui l'écoute, et dans le cas où l'accusé a perpétré le crime sciemment, les émotions dont il s'agit et les mouvemens cardiaques nécessairement corrélatifs à ces émotions. Le juge pourra par conséquent, au moyen du cardiographe, constater la présence ou l'absence de ces mouvemens, et conclure que l'accusé a ou n'a pas le souvenir du crime, c'est-à-dire a commis le crime avec ou sans conscience. Cet exemple est plus ingénieux que plausible et d'une vérité plus théorique que pratique. Sans doute un individu qui a commis un crime en état de délire peut ne pas éprouver, en écoutant le récit de ce crime, les mêmes émotions et par suite les mêmes modifications du mouvement cardiaque que s'il l'avait commis en parfaite connaissance de cause; mais il lui est aussi

impossible dans le premier cas que dans le second de garder un sang-froid absolu. Un homme qu'on accuse d'avoir commis un crime, qui sait qu'il a commis ce crime, est forcément ému à l'aspect du juge qui l'interroge, à l'idée de l'accusation dont il est l'objet, quand même le crime a été perpétré dans une heure de délire. D'autre part, il peut très bien arriver qu'un malfaiteur endurci qui s'est rendu coupable d'un crime parfaitement prémédité ait assez d'empire sur lui-même pour n'éprouver, quand on lui en rappelle les circonstances, qu'une émotion insignifiante. N'importe, l'idée de M. Cyon est digne de l'attention des physiologistes psychologues, et il ne faut pas désespérer de voir un jour les traités de psychologie terminer leurs descriptions des états passionnels par un tracé graphique représentant le rythme des contractions du cœur correspondant à chaque passion. Ces tracés seront aussi précis que fidèles, car, si la volonté est maîtresse des mouvemens apparens et des démonstrations visibles, elle n'a presque aucun empire sur les viscères cachés, comme le cœur, et ceux-ci sont des témoins véridiques toujours prêts à rectifier les dépositions mensongères.

II.

Il faut bien cependant reconnaître que les muscles soumis à la volonté ne sont pas toujours employés à dissimuler les passions, que bien souvent au contraire ils trahissent par leur attitude presque automatique l'état réel des affections. C'est en vain qu'un homme furieux voudrait rester immobile. Tous ses membres sont agités de mouvemens impétueux. Dans l'étonnement, il y a une résolution musculaire telle que les bras en tombent, comme on dit vulgairement. La crainte ôte les jambes, elle pétrifie. Aucun des muscles du corps n'éprouve sous l'influence des passions autant de modifications que ceux de la face. La physionomie est vraiment ici révélatrice des états intérieurs de l'âme. « Lorsque l'âme est agitée, dit Buffon, la face humaine devient un tableau vivant où les passions sont rendues avec autant de délicatesse que d'énergie, où chaque mouvement de l'âme est exprimé par un trait, chaque action par un caractère dont l'impression vive et prompte devance la volonté, nous décèle et rend au dehors, par des signes pathétiques, les images de nos plus secrètes agitations. » Quoi de plus complexe et de plus ondoyant en effet que ce concert où les lignes du visage se contractent ou s'infléchissent en mille sens divers, où les teintes de la chair réunissent toutes les tonalités de la gamme chromatique, et où l'œil projette sur le tableau les clartés de l'ardeur ou les ombres de la langueur!

Il semble impossible de soumettre à l'analyse physiologique des apparences aussi complexes, variées et mobiles. Cependant un habile expérimentateur est parvenu récemment à démêler en partie ce chaos et à établir d'une façon précise les mécanismes musculaires de la physionomie humaine dans ses rapports avec les diverses passions. S'étant préalablement assuré par de fines dissections du mode de répartition et de l'indépendance des muscles nombreux qui sont entre la peau et les os de la face, ayant reconnu comment les filets nerveux de la septième paire s'y distribuent et les animent, M. Duchenne de Boulogne a déterminé, soit au moyen du courant électrique, soit avec divers excitans, la contraction de chacun de ces petits muscles en particulier. D'autre part, l'observation de ces expériences toutes faites qu'on appelle des maladies lui a montré ce qui arrive lorsque certains muscles se contractent à l'exclusion de certains autres. Il a reconnu ainsi de la manière la plus nette que la contraction de chaque muscle du visage détermine une certaine expression invariable, c'est-à-dire que chaque passion paraît avoir à son service un muscle de la face dont la contraction a lieu sitôt que l'âme ressent cette passion. — Voici comment s'exprime M. Duchenne à propos du *muscle de la souffrance*. « Dès le début de mes recherches, j'avais remarqué que le mouvement partiel de l'un des muscles moteurs du sourcil produisait toujours une expression complète sur la face humaine. Il est par exemple un muscle qui représente la souffrance, le *sourcilier* (1). Eh bien! sitôt que j'en provoquais la contraction électrique, non-seulement le sourcil prenait la forme qui caractérise cette expression de souffrance, mais les autres parties ou traits du visage, principalement la bouche et la ligne naso-labiale, semblaient également subir une modification profonde pour s'harmoniser avec le sourcil et peindre, comme lui, cet état pénible de l'âme. » D'autres muscles en effet semblent participer, en même temps que le sourcilier, à l'expression de la souffrance. M. Duchenne croit être autorisé par ses expériences à soutenir néanmoins que la région musculaire de la face, directement modifiée par une passion simple, est très circonscrite. Seulement cette région modifiée agit, par une sorte de synergie, sur les régions voisines, exactement comme une couleur modifie la teinte des couleurs qui l'entourent; et de même qu'il se produit dans ce dernier cas une illusion d'optique, résultant de ce que M. Chevreul a appelé le contraste simultanée des couleurs, il se produit, dans le cas des mouvemens musculaires de la face, une

(1) Le sourcilier est cette languette charnue placée sous l'orbiculaire des paupières et recouvrant le tiers interne de l'arcade sourcilière.

sorte de mirage qui modifie, complique et semble étendre un mouvement dont la sphère réelle est très étroite. Quoi qu'il en soit, M. Duchenne est parvenu à reproduire, par la contraction provoquée d'un certain nombre de muscles de la face, presque toutes les expressions qui répondent aux états intérieurs de l'âme, et il a pu donner à chaque muscle, outre son nom physiologique, un nom psychologique. Ainsi le *frontal* est le muscle de l'attention, de la surprise, de l'admiration et de l'effroi; chacune de ces passions le meut ou l'agite d'une façon distincte. Le *grand zygomatique* et l'*orbiculaire inférieur* sont les muscles de la joie, le *pyramidal du nez* est le muscle de l'agression, etc. En général, les muscles de l'œil sont affectés à des expressions d'un ordre plus noble, et les muscles de la bouche à des expressions d'une nature plus matérielle et grossière. Le sourire purement égoïste et sensuel ne met en action que le muscle zygomatique. C'est la contraction de l'orbiculaire inférieur qui donne à l'expression de contentement et de plaisir un caractère de douceur et de bienveillance. Outre les expressions primordiales qui résultent immédiatement du jeu d'un muscle unique, M. Duchenne a reconnu qu'un certain nombre d'états passionnels de la physionomie devaient être décomposés en plusieurs mouvemens d'ordre plus simple.

Et de même qu'il avait reproduit artificiellement les expressions passionnelles d'ordre simple, il a réalisé la synthèse des expressions complexes. L'*attention*, qui est produite par la contraction du muscle frontal, et la *joie*, qui est due à la double activité du muscle grand zygomatique et de l'orbiculaire inférieur, sont des expressions primordiales. Vient-on à déterminer simultanément sur une même face la contraction de ces divers muscles, on obtient la physionomie d'un homme qui est sous la vive impression d'une nouvelle heureuse et inattendue. Si on excite en même temps que ces muscles celui qui sert à exprimer la *sensualité* lubrique, c'est-à-dire le muscle transverse du nez, on réalise le type de l'attention portée vers une cause lubrique. Associe-t-on les lignes qui trahissent le plaisir à celles qui attestent la douleur, on reconnaît l'image du sourire mélancolique. Unit-on le sourire (par la contraction du grand zygomatique) au pleurer doux (par la contraction du petit zygomatique) et encore mieux à la contraction légère du muscle de la souffrance (sourcilier), on voit apparaître une admirable et touchante expression de compassion miséricordieuse.

Ces dissections physiologiques si délicates, et les savantes synthèses qu'elles ont suggérées à M. Duchenne, procurent des résultats presque toujours d'accord avec les plus anciennes remarques de l'empirisme, avec les observations des peintres et des sculpteurs,

aussi bien qu'avec celles des psychologues et des moralistes (1). De tels résultats n'ajoutent rien ni à la connaissance du corps ni à celle de l'esprit, mais peut-être rendront-ils quelque service aux artistes soucieux d'être exacts dans la reproduction anatomique des mouvemens passionnels de la physionomie. Sans doute le génie des artistes supérieurs est un instinct sûr et puissant, grâce auquel ils suivent les règles sans les connaître, et il est probable que ni Raphaël, ni Corrège, ni Titien, n'eussent été plus grands, s'ils avaient connu, comme nos physiiciens modernes, les lois de l'harmonie et du contraste simultanée des couleurs. Il n'est pas moins vrai de dire que ce sûr et puissant instinct, en germe chez les natures d'élite, peut s'acquérir plus ou moins par une laborieuse étude, et à ce titre les artistes sérieux comprendront tout le parti qu'ils peuvent tirer d'une science qui, en leur donnant tant d'indications heureuses et précises, leur épargnera beaucoup de tâtonnemens et d'efforts.

Pourquoi tel muscle du visage est-il affecté par la douleur, tel autre par l'effroi, tel autre par la colère? Pourquoi en un mot chaque passion se traduit-elle sur la physionomie par des mouvemens réguliers et déterminés, de même qu'elle modifie le rythme du cœur? D'une façon plus générale, y a-t-il un rapport logique entre les gestes et les émotions? C'est là une difficile question que M. Darwin s'est posée récemment et qu'il a essayé de résoudre en appliquant ses doctrines habituelles. Les instincts sont pour lui des habitudes originaires acquises d'une façon raisonnée et volontaire, puis impérieusement fixées dans la race par l'hérédité. Les mouvemens instinctifs de la physionomie, au point de vue des expressions passionnelles, ont la même origine. Ainsi l'habitude de supplier en tendant les mains jointes vient, selon lui, de ce qu'autrefois les captifs prouvaient leur complète soumission en tendant les mains au vainqueur qui les enchaînait. Ils se mettaient à genoux pour rendre cette opération plus facile. Les gestes et l'attitude qui sont aujourd'hui l'expression instinctive de l'adoration, de la dévotion, ne seraient ainsi que des vestiges des mœurs sauvages de l'humanité primitive. Lorsque nous sommes en colère contre quelqu'un, nous serrons involontairement les poings comme pour nous en servir, alors même que nous n'avons pas l'intention d'attaquer la personne qui nous a irrités. Si le même sentiment contracte nos lèvres de façon à découvrir nos dents, comme si nous nous préparions à mordre, c'est que nous descendons, dit M. Darwin, d'animaux qui combattaient avec la tête. Pourquoi les sourcils prennent-ils pendant la souffrance une

(1) Le peintre Lebrun a publié en 1667 un remarquable ouvrage sur l'expression. Charles Bell au commencement de ce siècle, de nos jours Gratiolet et M. Albert Le-moine, ont donné à ce sujet des descriptions très fines.

position oblique? Le voici. Quand les enfans crient sous l'influence de la faim ou de la douleur, l'action de crier modifie profondément la circulation, le sang se porte à la tête et principalement vers les yeux, d'où résulte une sensation désagréable. Les muscles qui entourent les yeux se contractent alors de manière à les protéger, et cette action est devenue, sous l'influence de la sélection et de l'hérédité, une habitude instinctive.

La plupart des explications ingénieuses de M. Darwin tendent ainsi à ramener les mouvemens de physionomie actuellement involontaires et instinctifs à des mouvemens primitivement volontaires et motivés. Beaucoup de ces explications paraissent plausibles, mais il ne reste pas moins vrai que la physionomie trahit les émotions et les passions par des signes tout à fait indépendans de la volonté. Que certains mouvemens musculaires de la face aient l'origine que leur assigne M. Darwin, fort bien, mais nous ne voyons pas comment l'habile naturaliste ramènerait à son hypothèse fondamentale ces mouvemens complexes qui se traduisent par le rire, par la sécrétion des larmes, par la rougeur, par la pâleur, par la turgescence ou la flaccidité des chairs, par l'éclat ou l'assombrissement du regard. Tous ces phénomènes, qui ne sont pas sans rapport avec les agitations musculaires de la face, sont complètement indépendans de la volonté, et inexplicables par des raisons du genre de celles que M. Darwin invoque pour interpréter la contraction du sourcilier dans la souffrance ou la contraction des lèvres dans la colère. Il semble donc nécessaire d'admettre que l'ébranlement des centres céphaliques provoqué par les passions détermine, par suite même des relations anatomiques de ces centres avec les nerfs et les muscles de la face, des phénomènes réflexes dont la production n'a jamais été sous l'empire de notre libre arbitre. C'est l'habitude de voir telle expression associée à telle passion qui nous fait instinctivement juger de l'une d'après l'autre, mais l'habitude n'est pas la cause efficiente de l'expression.

Il resterait à considérer un dernier ensemble de phénomènes physiologiques portant l'empreinte des passions; ce sont les phénomènes vocaux. Les inflexions de la voix dans ses rapports avec les passions sont aussi variées que les expressions de la physionomie. Chaque passion a son langage, son timbre, ses notes, comme elle a son nerf et son muscle; seulement l'analyse physiologique est encore bien plus malaisée ici que dans le cas de la physionomie. Comment démêler les mécanismes qui sollicitent le poumon et le larynx à produire le pleur, le cri, le gémissement, le sanglot, le soupir? On connaît l'ensemble des fonctionnemens musculaires qui donnent lieu à ces expressions diverses de l'état de l'âme, mais pourquoi le

rire exprime-t-il la gaité et le soupir la tristesse? C'est ce qu'on ne saurait dire (1).

En résumé, perturbation profonde des actes circulatoires et respiratoires, agitation plus ou moins énergique des membres, attitudes changeantes de la posture du corps, mouvemens diversifiés de la physionomie, inflexions et modulations infiniment variées de la voix, tous ces phénomènes plus ou moins enchaînés sont la conséquence de ce qui se passe dans le cerveau quand il reçoit les impressions capables de l'émuvoir.

On voit par là que le ressort primitif de la passion, c'est l'impression sensitive. Qu'est-ce maintenant que cette impression? Pour le savoir, analysons un état passionnel quelconque; nous y discernons quatre élémens fondamentaux : une sensation initiale plus ou moins distincte de plaisir ou de douleur, des mouvemens volontaires ou involontaires plus ou moins prononcés, enfin une sensation récurrente consécutive à ces mouvemens. Il est clair que, si la sensation n'existait pas, la passion n'existerait pas non plus. D'autre part, si cette sensation n'était qu'un mouvement, on pourrait dire que la passion se compose d'une suite de mouvemens ayant pour origine l'ébranlement des sens produit par les causes externes ou internes d'émotion; mais dans ce cas on ne comprendrait pas pourquoi cet ébranlement, de nature purement vibratoire, nous affecte d'une manière tantôt agréable, tantôt douloureuse, et se continue selon des modes si variés. Le pouvoir de discerner immédiatement, dans la perception sensoriale, des différences qui n'ont pas d'équivalent mécanique ne peut donc pas être expliqué par des raisons mécaniques, et il faut de toute nécessité reconnaître ici une capacité psychique chargée d'induire et de concevoir les causes d'émotion, et de régler avec une certaine harmonie les mouvemens physiologiques consécutifs. Toute la passion est donc dans un quelque chose qui n'est ni le cerveau, ni les nerfs, ni les muscles, dans un quelque chose qui conçoit, qui jouit, qui souffre et qui meut tout le corps à l'unisson de ses propres sentimens. Or cette capacité consciente, perceptive de causes qui n'ont rien de mécanique, c'est l'âme. Plus on approfondit la physiologie des passions, plus on acquiert la conviction que le frémissement des énergies nerveuses et motrices n'est ici que la manifestation extérieure des causes plus profondes qu'on appelle psychiques. De même, plus on étudie la matière, plus on reconnaît qu'elle n'est que le dehors et le vêtement de l'activité d'un principe invisible. C'est ainsi que la science nous ramène tou-

(1) Voyez l'étude de M. Charles Lévêque sur le rire dans la *Revue* du 1^{er} décembre 1863.

jours à cette éternelle et mystérieuse chose : là force, et par-delà la force à l'esprit.

III.

Telle est la physiologie générale des passions. La pathologie n'en est pas moins intéressante. Quand l'on considère que le système nerveux de la vie animale et le système du grand sympathique gouvernent toutes les opérations vitales et que la régularité de celles-ci est absolument solidaire de l'intégrité des fonctions des centres où résident les ressorts primitifs et les capacités fondamentales de l'animalité, on voit tout de suite qu'une infinité de maladies peuvent provenir des désordres dont l'origine est dans l'abus ou l'excès des passions. Les médecins de tous les temps ont compté les passions parmi les causes prédisposantes, déterminantes ou aggravantes de la plus grande partie des maladies, surtout des maladies chroniques, car le caractère de la substance nerveuse est de ne s'altérer et de n'étendre le foyer et les conséquences de sa propre altération que peu à peu, sourdement. L'ouvrage des passions est comparable aux travaux d'approche d'une ville assiégée; elles ne procèdent pour s'emparer de la santé et de la vie qu'avec une circonspecte et sûre lenteur. Quelques remarques concernant les perturbations psychologiques et physiologiques des passions d'ordre moral, les plus périlleuses, l'amour, la mélancolie, la haine, la colère, etc., donneront une idée de l'action matérielle de ces poisons de l'âme.

On pourrait dire que l'amour est une névrose des organes de la mémoire et de l'imagination, en tant que ces deux facultés ont en vue l'objet aimé. La mémoire surtout paraît acquérir ici une intensité vraiment extraordinaire. Alibert rapporte à ce sujet un fait observé à Fahlun. Un jour qu'on travaillait pour y établir une communication entre deux puits de mine, on trouva le cadavre d'un jeune homme dans un état de conservation parfait et imprégné de substances bitumineuses. Les traits de cet individu ne furent reconnus de personne. On se rappela seulement que la catastrophe à la suite de laquelle il avait été englouti remontait à plus d'un demi-siècle. On avait déjà cessé de recourir aux renseignements lorsque tout à coup une femme décrépète s'avança, appuyée sur des béquilles. Elle approcha de ce cadavre momifié et reconnut celui à qui elle avait été promise plus de cinquante ans auparavant. Elle se jeta sur ce corps raidi, qui ressemblait à une statue de bronze, l'arrosa de ses larmes, et manifesta une joie bruyante d'avoir, avant de descendre dans le tombeau, revu l'objet de son ancienne

tendresse. Quelle impression dut faire sur les assistans cet homme qui, enterré depuis si longtemps, avait gardé toutes les apparences de la jeunesse à côté de cette femme courbée sous le poids des ans, et dont l'amour avait conservé la vivacité du premier jour! — L'imagination perd toute mesure et toute justesse. La volonté n'est plus maîtresse des actes de la vie. « C'est ici, s'écrie Roméo près du cadavre de Juliette, c'est ici que je veux fixer ma demeure avec les vers qui sont maintenant ta compagnie... O mon amante, ô mon épouse, la mort qui a sucé l'ambrosie de ton haleine n'a pas eu de pouvoir sur ta beauté : elle éclate encore sur tes lèvres vermeilles, sur tes joues de rose et dans tous tes traits. La mort ne t'a pas conquise tout entière! » — « Je suis entraînée vers vous, écrit M^{lle} de Lespinasse à M. de Guibert, par un attrait, par un sentiment que j'abhorre, mais qui a le pouvoir de la malédiction et de la fatalité. » Le poète anglais Keats se mourant de phthisie écrit à un ami : « Je suis dans un état où une femme-en tant que femme n'a pas plus de pouvoir sur moi qu'un arbre ou une pierre, et cependant l'idée de quitter X... dépasse tout ce qu'il y a d'horrible. J'aperçois constamment sa figure, qui constamment s'évanouit. » Ce dernier fait rentre dans l'histoire des hallucinations, laquelle touche à l'histoire des extases, si fréquentes dans la vie religieuse, tant il est vrai que l'amour, même mystique et divin, quand il n'est pas contenu dans les limites de la raison, se tourne à une sorte de monomanie dangereuse, ainsi qu'on le verra plus loin, pour l'intégrité des fonctions.

La pensée trace le dessin de la vie; la passion y ajoute le coloris. Quand cette passion est heureuse, le coloris est brillant et gai, l'existence a le charme d'un printemps lumineux. Plus souvent la passion est douloureuse, et alors la couleur qu'elle donne à la vie est sombre. La mélancolie est une de ces passions qui assombrissent les jours de l'homme. Il y a une forme de mélancolie qui est manifestement une variété de démence, et que les aliénistes rencontrent fréquemment. Elle est caractérisée par une incurable tristesse, un besoin impérieux de solitude, une inaction absolue et la croyance à une foule de maux imaginaires dont le malade est sans cesse obsédé. « Mon corps est un foyer ardent, écrivait un mélancolique à son médecin, mes nerfs sont des charbons embrasés, mon sang est de l'huile bouillante. Tout sommeil est anéanti. Je souffre le martyre. » — « Je suis privé d'intelligence, de sensibilité, écrivait un autre; je ne sens rien, je ne vois ni n'entends, je n'ai aucune idée, je n'éprouve ni peine ni plaisir, toute action, toute sensation m'est indifférente; je suis un automate incapable de conception, de sentimens, de souvenirs, de volonté, de mouvemens. » Cette forme

de mélancolie est une maladie et non une passion. C'est un genre de démente assez voisin des bizarres aberrations auxquelles on a donné le nom de lycanthropie, de lypémanie, etc.

La mélancolie vraiment passionnelle est ce sentiment réfléchi, profond et pénible des imperfections de notre nature et du néant de notre vie qui s'empare de certaines âmes, les torture, les désespère, et fait de leur existence un perpétuel soupir. C'est le sentiment qu'exprime le doux Virgile en disant qu'il y a des larmes partout (*sunt lacrymæ rerum*). C'est le noir souci qui égare Hamlet, c'est le désespoir halluciné de Pascal, c'est la tristesse qui dessèche Oberman et René, c'est la plainte amère et navrante de Childe-Harold, c'est la superbe désolation de Manfred, c'est l'inquiétude et le tourment que le burin d'Albert Dürer et le pinceau de Feti ont représentés dans des pages saisissantes. La mélancolie ainsi définie est au fond du cœur de tous les hommes qui considèrent philosophiquement la destinée, et il ne faut pas chercher ailleurs la raison de la sombre humeur qui les distingue presque tous, et qu'attestent les livres où ils racontent l'histoire des agitations de leur âme. Si une semblable humeur avait sa source dans les malheurs ordinaires de la vie, dans la souffrance, dans la misère, dans la déception, on le comprendrait peut-être chez des hommes comme Swift, Rousseau, Shelley, Leopardi; mais, quand on la rencontre dans des génies aussi fortunés que Byron, Goethe, Lamartine, Alfred de Vigny, on est bien obligé de reconnaître qu'elle a pour cause, chez les nobles natures, la douleur de ne pouvoir étancher la soif d'idéal qui les dévore (1). Telle est la mélancolie qu'on pourrait appeler *philosophique*.

Outre cette forme de mélancolie, il en est une autre qui procède de causes mieux définies, c'est-à-dire de peines et de chagrins motivés. Les revers de fortune, les soucis d'ambition, les déceptions d'amour, sont les causes habituelles de cette sorte de tristesse, qui, beaucoup plus active que la tristesse purement philosophique, détermine fréquemment des troubles organiques de la nature la plus grave. Albert Dürer succombe aux chagrins que lui cause sa femme. Kepler meurt victime des amertumes dont la destinée l'abreuve. L'amcur malheureux est une des sources les plus fréquentes de cette mélancolie. C'est lui qui dessèche et désole M^{lle} de Lespinasse; c'est lui qui trouble et tourmente l'âme chaste de Paméla; c'est lui qui tue

(1) What from this barren being do we reap?
Our senses narrow, and our reason frail,
Life short, and truth a gem which loves the deep.

(Childe-Harold, IV, xciii.)

la belle Génoise, Thomasine Spinola, lorsqu'elle apprend la maladie de Louis XII, et lady Caroline Lamb, au retour des funérailles de lord Byron. Ces deux femmes avaient vécu de longues années, gardant au fond du cœur, l'une le désespoir résigné d'un amour impossible, l'autre l'amer souvenir d'un amour dédaigné, mais ni l'une ni l'autre ne purent survivre à la douleur de voir disparaître l'être aimé. Il y a des cas où la résistance ne dure pas aussi longtemps et où les ravages de la passion sont tels que l'organisme se disloque avec une promptitude redoutable. En effet, il n'est pas rare qu'un médecin soit appelé auprès d'un malade que la tristesse et la langueur consomment. La maladie n'a pas de cause organique appréciable; les remèdes restent sans effet, et cependant le malade ne se relève pas et le plus souvent se renferme dans le mystère de sa souffrance. L'homme de l'art doit toujours rechercher avec soin s'il n'y a point dans ces cas quelque passion de l'âme qui entretient le désordre des fonctions et rend les remèdes inefficaces. La plupart du temps, il y en a une. C'est ainsi qu'Érasistrate reconnut l'amour d'Antiochus pour Stratonice, sa belle-mère. Boccace raconte aussi qu'un médecin découvrit par hasard la véritable cause, restée obscure, de la maladie d'un jeune homme en constatant l'accélération du pouls produite par l'entrée de la jeune cousine du patient. Il arrive fréquemment que le mélancolique devient incapable de supporter la douleur et d'attendre l'heure de la mort. Telle est l'origine du suicide. L'histoire médicale et la littérature sont pleines de récits de suicides, fictifs ou réels, déterminés par de malheureuses passions. Tout en admirant ce qu'il y a de touchant et de dramatique dans ces récits, il faut reconnaître que le suicide en soi est toujours un fait d'ordre morbide. Il a pour cause une aberration complète de l'instinct de conservation, et, comme ce dernier a son siège dans une certaine portion du cerveau, on est fondé à localiser la cause du suicide dans une désorganisation cérébrale, non pas immédiate, mais plus ou moins rapidement préparée par des altérations d'un caractère plus général.

Des altérations analogues se produisent à la longue sous l'influence du ressentiment, de la haine et de la colère. Le ressentiment est une passion sourde qui prépare silencieusement ses projets. La haine est taciturne ou ne s'exhale que par imprécations. La colère apparaît par crises. Tandis que le ressentiment est pénible, que la haine est douloureuse, que la colère est accablante, la vengeance est une sorte de jouissance. On l'a comparée au sentiment de la soi pour exprimer à la fois combien c'est une passion impérieuse et combien il est doux de la satisfaire. Hélas oui! quand la colère et l'ardeur de la vengeance gonflent les veines, enflamment le visage,

raidissent les bras, font étinceler l'œil (1), égarent l'esprit et le portent à des actes souvent criminels, l'âme éprouve une sorte de jouissance, mais celle-ci n'est pas de longue durée, et l'excitation passagère des forces est suivie d'une dépression profonde dont les effets, s'ils se reproduisent souvent, ne diffèrent pas de ceux du ressentiment concentré ou de la haine contenue. L'homme qui est porté à la colère est voué à une prompte altération des organes, quand il ne meurt pas dans un accès de fureur.

La mort survenue dans de telles conditions est assez fréquente. Sylla, Valentinien, Nerva, Venceslas, Isabeau de Bavière, moururent à la suite d'accès de colère. Les annales de la médecine contemporaine renferment beaucoup d'observations d'accidens mortels, suites de violens ébranlemens du cerveau produits par la même passion. Ces accidens sont ordinairement des congestions pulmonaires et cérébrales; mais ces terminaisons sont exceptionnelles, et généralement les passions haineuses et irascibles détériorent la constitution d'une manière qui, pour être lente, n'en est pas moins sûre.

Quel est donc l'enchaînement des phénomènes morbides dont l'amour malheureux, l'ambition déçue, la haine ou la colère sont l'origine, et qui se terminent soit par de graves maladies chroniques, soit par la mort ou le suicide? Tout semble commencer par une altération des centres cérébro-rachidiens. L'excitation continue de ceux-ci par l'émotion toujours présente détermine une paralysie de la substance nerveuse centrale et compromet ainsi l'intégrité des connexions de cette substance avec les nerfs qui se rendent aux divers organes. Ces nerfs se dégradent alors, s'altèrent peu à peu, et les grandes fonctions ne tardent pas à être compromises. Le cœur et les poumons cessent d'agir selon le rythme normal, la circulation devient irrégulière et languissante. L'appétit disparaît, la quantité d'acide carbonique exhalé diminue, et les che-

(1) Dans ses belles études sur l'expression des émotions, M. Darwin a signalé un caractère de l'effroi, de la fureur et de la colère qui manque chez l'homme et qui paraît général chez les animaux. C'est le redressement, le hérissément des poils ou des plumes. Ce phénomène, analogue à celui qui chez nous détermine la *chair de poule*, ne se produit pas seulement sous l'influence des mouvemens passionnels; il peut avoir aussi pour cause le refroidissement. M. Darwin explique cette horripilation par une influence du système nerveux sur les *arrectores pili*, petits muscles nerveux que M. Kölliker a découverts récemment autour des follicules d'où émanent les poils et les plumes. C'est l'excitation de ces petits muscles, dont le nombre est très considérable à la surface du corps et dont les mouvemens ne dépendent pas de la volonté, qui déterminerait par contraction réflexe le redressement dont il s'agit ici, et qui est chez les animaux un des indices les plus caractéristiques de l'effroi, de la fureur et de la colère.

veux blanchissent par interruption de la sécrétion pigmentaire. Ce trouble général de la nutrition et solidairement des sécrétions est accompagné d'une décroissance de la température du corps et d'anémie. Les chairs se dessèchent, et l'organisme devient de moins en moins capable de résister aux causes morbides. En même temps et par suite du retentissement de toutes ces perturbations sur le cerveau, les facultés psychiques s'émoussent ou se pervertissent, et le malade tombe dans un marasme plus ou moins aggravé et compliqué d'accidens redoutables. C'est dans ces conditions qu'il meurt ou qu'il se tue.

Deux organes sont souvent affectés d'une manière particulière et caractéristique dans le cours de cette évolution pathologique : ce sont l'estomac et le foie. Les modifications qui surviennent dans l'innervation sous l'influence de l'ébranlement de l'encéphale provoquent en effet un trouble de la circulation sanguine dans le foie, trouble tel que la bile, sécrétée en quantité plus considérable, est résorbée par le sang au lieu de se déverser dans la vésicule biliaire. Il survient alors ce qu'on appelle la jaunisse ou l'*ictère*. La peau devient blême, puis jaune, par suite de la présence des matières colorantes de la bile dans le sang. Cette altération du foie ne se développe d'habitude que lentement. Quelquefois cependant on a vu l'ictère apparaître presque subitement. Villeneuve rapporte le fait de deux jeunes gens qui à la suite d'une discussion mirent l'épée à la main ; tout à coup l'un d'eux devint jaune, et l'autre, effrayé de cette transformation, laissa tomber son arme. Le même auteur parle d'un prêtre qui devint ictérique en voyant un chien enragé se précipiter sur lui. Quoi qu'il en soit, les affections pénibles de l'âme comptent parmi les causes productrices des maladies chroniques du foie.

L'état digestif, dit l'auteur d'un ouvrage publié il y a quelques années (1), est complètement sous l'influence de l'état moral et intellectuel. Quand le cerveau est fatigué par les passions, il n'y a plus ou presque plus d'appétence et de digestion. Toutes les causes de tristesse et de terreur altèrent ainsi l'estomac d'une façon plus ou moins profonde. En temps d'épidémie, aux époques de guerres civiles, dans toutes les conjonctures sociales où quelque péril extraordinaire menace les hommes, les dyspepsies deviennent fréquentes et graves. Cette affection prédomine la plupart du temps au milieu du cortège des symptômes variés de dépression et de dépérissement que les douleurs morales font apparaître. Les conséquences pathologiques immédiates de l'aberration nutritive, dont la

(1) Beau, *Traité de la dyspepsie*.

dyspepsie est l'indice fondamental, sont des plus redoutables, et il n'est pas douteux qu'on y doive ranger le cancer. C'est ce qui faisait dire à Antoine Dubois que la cause du cancer est dans le cerveau.

IV.

De même qu'une corde en vibrant détermine la vibration d'une corde voisine, le spectacle d'une passion provoque, chez ceux qui en sont témoins, une passion ou une tendance à une passion du même ordre. L'enfant répond instinctivement par un sourire au sourire de sa mère, et il nous est difficile de contempler attentivement le portrait d'une personne souriante et surtout de remarquer qu'elle sourit sans prendre nous-mêmes une expression semblable. C'est que, comme le dit M. Léon Dumont, il nous est impossible de penser à un mode d'expression sans que le visage ait une tendance à s'y conformer dans une certaine mesure. A plus forte raison s'y conformera-t-il, si, au lieu d'y penser, nous le voyons. Le bâillement, le hoquet, le soupir, sont contagieux comme le rire.

Les passions bonnes ou mauvaises sont contagieuses. Esquirol semble avoir le premier discerné et caractérisé la contagion morale, qu'il définit la propriété que possèdent nos passions d'exciter chez les individus plus ou moins préparés des passions semblables. La contagion des bons exemples est manifeste, et il est certain que le culte des saints a été un des moyens d'action les plus efficaces et les plus sages que la religion catholique ait imaginés. Malheureusement les mauvaises passions ne trouvent pas moins d'imitateurs, et ici l'imitation est si prompte, si complète, en quelque sorte si automatique, qu'elle semble souvent irrésistible. Un savant médecin psychologue, qui a fait récemment beaucoup d'études sur ce sujet, M. Prosper Despine, a démontré par de très nombreux exemples que, lorsqu'un crime entouré de circonstances dramatiques a été publié avec retentissement, il s'en produit toujours un certain nombre de semblables peu de temps après. Les esprits qu'une forte moralité et une bonne éducation n'ont point prémunis contre la séduction de ces désordres, et chez qui la passion endormie n'attend qu'une occasion pour se réveiller, sont en effet sollicités et décidés par le bruit et l'éclat qui entourent le héros de cour d'assises. Rien de plus curieux, de plus triste et de plus décisif à cet égard que les statistiques de M. Despine. Tantôt c'est un mode particulier d'assassinat, tantôt un procédé nouveau d'empoisonnement, tantôt un moyen original de se débarrasser d'un cadavre, qui suscitent immédiatement de lugubres plagiats exécutés dans des circonstances iden-

tiques. Bref, tous les actes criminels que suggèrent la haine, la vengeance, la cupidité, excitent toujours chez certains individus une émulation qui les pousse à en commettre de semblables. Quelle conclusion pratique tirer de là? C'est qu'il serait utile d'interdire absolument la publication des procès criminels, soit réels, soit imaginaires, dans les journaux destinés au peuple, et la représentation des pièces où la perversité et le scandale sont offerts à la curiosité malsaine des spectateurs. Le vœu que M. Despine exprime à ce sujet est celui de tous les médecins et de tous les hygiénistes, aux yeux desquels il est démontré que certains écrits et certains spectacles comptent parmi les causes qui conduisent tant de malheureux au bague, à la morgue ou à la maison de fous. Quand on sème des exemples de violence et de dérèglement, il n'est pas étonnant qu'on récolte des crimes et des folies. Aussi appuyons-nous énergiquement le vœu dont il s'agit ici, et que M. Bouchut a formulé avec autorité en disant qu'au lieu de repaître le public de récits et de spectacles aussi compromettans pour la sécurité générale, il devrait y avoir une sorte de lazaret moral pour y enfouir aussitôt qu'ils apparaissent les désordres dont la contagion est aujourd'hui indéniable.

Outre la contagion des passions qui aboutissent au crime, on a observé celle des états passionnels qui se terminent par le suicide. Les épidémies de suicide sont fréquentes dans l'histoire. On connaît l'exemple des filles de Milet cité par Plutarque. L'une d'elles se pendit : aussitôt beaucoup de ses amies se donnèrent la mort par le même moyen, et il fallut pour arrêter les progrès effrayans de cette frénésie que l'ordre fût donné d'exposer les cadavres nus des suicidées sur la place publique. Un ancien historien de Marseille parle d'une épidémie de suicide qui sévit sur les jeunes filles de cette cité. En 1793, la seule ville de Versailles présenta le spectacle de 1,300 morts volontaires. Au commencement de ce siècle, la folie épidémique du suicide fit un grand nombre de victimes en Angleterre, en France et en Allemagne parmi les jeunes gens que la lecture des romans mélancoliques, jointe à l'excès des plaisirs précoces, avait dégoûtés de l'existence. Une autre épidémie plus bizarre est celle de l'infanticide qui sévit à Paris, au commencement de ce siècle, quand les journaux publièrent le récit de l'affaire Cornier. Cette dame, atteinte de monomanie infanticide, avait tué son enfant dans des circonstances qui frappèrent un certain nombre de mères, au point que celles-ci, d'ailleurs fort honnêtes et parfaitement attachées à leurs enfans, furent prises de l'envie de s'en débarrasser. Elles n'y cédèrent point, mais la tentation excita beaucoup la surprise des médecins.

Il ne sera pas sans intérêt de rattacher à ces curieux phénomènes

les faits de contagion nerveuse sur lesquels M. Bouchut a attiré, il y a quelques années, l'attention des médecins. On savait depuis longtemps, surtout par l'observation fameuse des convulsionnaires du cimetière Saint-Médard, que certains états névropathiques se multiplient par l'imitation instinctive; mais M. Bouchut a montré que ces faits sont beaucoup plus communs qu'on ne le supposait, et le travail où il les a décrits est un chapitre nouveau et dramatique de l'histoire si bizarre des aberrations du système nerveux. Un des premiers cas rapportés par M. Bouchut est le suivant, observé à Paris en 1848, dans un atelier où travaillaient 400 femmes. Un jour, l'une de ces ouvrières pâlit, perd connaissance et tombe, les membres en convulsion, les mâchoires serrées. En deux heures, 30 de ces femmes sont affectées du même mal. Au troisième jour, 115 en étaient atteintes; toutes présentaient les mêmes symptômes. Elles étaient prises d'étouffement avec fourmillement dans les membres, vertiges, crainte d'une mort prochaine, puis elles perdaient connaissance dans l'état convulsif. Une épidémie pareille fut observée en 1861 parmi les jeunes filles de la paroisse de Montmartre qui se préparaient à la première communion. Le premier jour de la retraite, au matin, dans l'église, trois d'entre elles perdirent connaissance et furent prises de mouvemens convulsifs généraux. Le second jour, les mêmes accidens se produisirent chez trois autres jeunes filles. Le mal en atteignit d'autres le lendemain. Le quatrième jour, celui de la première communion, trente-deux furent prises des mêmes attaques. Le cinquième jour, à la confirmation, quinze d'entre elles, à l'approche de l'archevêque, furent saisies d'un tremblement convulsif, poussèrent un cri et tombèrent sans connaissance lorsque le prélat se disposait à les confirmer. Ainsi, dans l'espace de cinq jours, 40 jeunes filles sur 150 manifestèrent les mêmes désordres nerveux.

Les divers états hallucinatoires, extatiques, spasmodiques, transmis et multipliés par l'exemple, jouent un grand rôle dans l'histoire du moyen âge, surtout dans celle des ordres religieux. Il y a la plus grande analogie entre les récits qui nous ont été transmis par les auteurs du temps et les observations publiées par les médecins de nos jours. On expliquait alors ces névropathies par des raisons mystiques; aujourd'hui on ne les explique pas du tout. Pour ce qui est de les guérir, on n'a guère que des moyens moraux, dont le succès atteste bien la nature purement nerveuse de ces singulières affections. On raconte que Boerhaave arrêta une épidémie de convulsions hystériques dans un pensionnat en menaçant de brûler avec un fer rouge les jeunes filles qui auraient des attaques. C'est par des procédés et des artifices analogues que les praticiens actuels essaient

de vaincre les passions qui dégèrent en états morbides. Ils essaient d'inspirer au malade une passion différente de celle qui l'obsède, et de fixer son attention sur des objets qui n'ont point de rapports avec celui qui l'absorbe.

Ce genre de médecine, cette thérapeutique morale, exige infiniment plus de tact et de discernement que l'application des remèdes ordinaires de la pharmacopée, et ce n'est pas dans nos écoles de médecine que les jeunes gens qui se destinent à l'art de guérir peuvent apprendre à connaître et à traiter les maladies où c'est l'âme qui désorganise le corps. C'est une pratique qui demande beaucoup d'études et d'observations personnelles, et dans l'intérêt de laquelle il convient aussi de puiser à une source trop négligée de nos jours. Nous voulons parler des anciens auteurs qui ont écrit sur ces questions. Les jeunes médecins trouveront autant de profit que de charme dans l'étude de ces profonds connaisseurs de l'âme humaine qui s'appellent La Chambre, Stahl, Pinel, Hoffmann, Bichat, Tissot, Richerand, Esquirol, Alibert, Georget. Ils n'y apprendront pas seulement à bien juger des passions des autres et des moyens de guérison ou d'amélioration qu'elles comportent; ils y rencontreront aussi les plus sages préceptes pour le gouvernement des leurs. Ils y verront que la santé n'est parfaite que quand des passions modérées se font équilibre avec harmonie, et que la tempérance morale est aussi indispensable au calme et à la tranquillité de la vie que la tempérance physiologique. Ils comprendront que, sans aller jusqu'au stoïcisme, où il y a plus d'orgueil que de sagesse et plus d'ostentation que de vertu, l'état le plus digne et le plus désirable pour l'esprit comme pour le corps est également éloigné des passions extrêmes, c'est-à-dire voisin d'un juste milieu paisible. Et cette conviction que la régularité et la mesure dans la vie matérielle comme dans la vie affective sont le secret, non pas du bonheur, qui n'est pas de ce monde, mais de la sérénité et de la sécurité, il s'efforcera de la répandre autour de lui comme le précepte le plus utile de la médecine. Si vous tenez, dira-t-il, à ce que vos fonctions circulatoires, respiratoires et digestives s'accomplissent convenablement et normalement, si vous voulez que votre appétit soit bon, que votre sommeil soit doux, que votre humeur soit égale, fuyez les émotions trop vives et les plaisirs trop intenses, opposez aux tristesses inévitables et aux cruelles angoisses de l'existence une âme résignée et confiante. Ayez constamment des occupations qui vous absorbent, vous divertissent et vous fortifient assez pour vous rendre inaccessibles aux périlleuses tentations du besoin ou du désir. C'est ainsi que vous atteindrez, sans trop de soucis et de souffrances, le terme de la vie.

LA

GUERRE DES ACHANTIS

Entre le tropique du Cancer et l'équateur, au sud du Sénégal, sous le cinquième parallèle de latitude, la côte occidentale de l'Afrique se replie brusquement vers l'est pour former un coude qu'on appelle le golfe de Guinée, et dont le littoral comprend la Côte d'Ivoire, la Côte d'Or, la Côte des Esclaves ou le Dahomey, enfin le Gabon. C'est là que vers le milieu du xv^e siècle les navigateurs portugais crurent d'abord, en voyant la terre se prolonger longtemps vers l'est-sud-est, avoir trouvé la route des Indes, qu'ils ne devaient découvrir que quarante ans plus tard. En attendant, ils s'établirent sur ce littoral, et, se fortifiant aux îles du Cap-Vert, qui se trouvent un peu au-dessus, ils se livrèrent au commerce facile de la poudre d'or, puis à celui des esclaves, car c'est dans ces régions que l'esclavage moderne des noirs prit naissance et que la traite se développa plus tard d'une façon révoltante. Ce qu'on paraît généralement ignorer, c'est que les Portugais avaient été précédés à la Côte d'Or par les Français. Ce sont en effet d'audacieux marins de Dieppe qui les premiers ont abordé dans ces parages; dès 1365, les Normands possédaient des factoreries à l'embouchure du Sénégal et jusqu'au-delà de la rivière de Sierra-Leone. L'un de ces établissemens s'appelait le *Petit-Paris*, un autre le *Petit-Dieppe*. Dans la suite, nos aventureux compatriotes poussèrent leur exploration jusqu'à la Côte d'Or, où ils élevèrent en 1382 le fort de la Mine, qui depuis est devenu Elmina. Cependant les compagnies qui faisaient sur le littoral le commerce de l'or et de l'ivoire tombèrent en décadence, et vers la fin du xvi^e siècle les Français n'eurent plus que le Sénégal. En 1700, la compagnie d'Afrique fonda de nouveau une factorerie en Guinée, à l'entrée de la rivière d'Assinie; mais il

fallut la quitter sept ans plus tard. Vers la même époque fut bâti le Fort-Français à Wydah, sur la Côte des Esclaves; occupé par nous jusqu'en 1797, il fut abandonné aussi. Ce n'est qu'en 1838 qu'on se souvint de ces comptoirs délaissés; une expédition, commandée par un lieutenant de vaisseau qui plus tard devait être l'amiral Bouët-Willaumez, fut chargée d'explorer le littoral, et dès 1842 les traités conclus avec les rois indigènes permirent à la France d'y planter son drapeau. C'est là l'origine de nos établissemens d'Assinie, de Grand-Bassam et du Gabon.

Quant aux Portugais, dépossédés de Ceylan et des îles de la Sonde, ils le furent encore de leurs territoires de la Côte d'Or par les Hollandais, qui cédèrent à leur tour la partie appelée *Cape-Coast* aux Anglais par le traité de Bréda en 1672. En 1750, constituée par un acte du parlement britannique, une société de riches marchands de Londres obtint le privilège de fonder des comptoirs sur la côte occidentale d'Afrique, et reçut à cet effet une subvention annuelle assez considérable. Lorsqu'à son tour cette compagnie fut dissoute en 1821, une partie des forts qui lui avaient été confiés furent abandonnés, et l'ensemble des colonies de la côte occidentale d'Afrique placé sous l'autorité du gouverneur de Sierra-Leone. Les territoires de Sierra-Leone, de la Gambie et de Lagos formaient depuis lors avec Cape-Coast ce que les Anglais appellent leurs *West-Africa settlements*. A Cape-Coast réside un administrateur qui relève du gouverneur-général dont le siège est à Freetown, ville bizarre où le nègre semble regarder le blanc comme son inférieur et tient partout le haut du pavé. De leur côté, les établissemens hollandais comprenaient sept districts, qui sont, en allant de l'ouest à l'est, Elmina, Chama, Secondi, Bautry, Dixcore, Axim et Apollonia. La capitale de la colonie était Elmina, ville d'environ 15,000 âmes, et que protège le redoutable fort de Saint-George-de-la-Mine; la seconde ville en importance est Chama, avec près de 5,000 habitans, à l'embouchure du Bossum-Prah. Des nombreux cours d'eau qui se jettent dans le golfe de Guinée, un seul, le Volta, est navigable jusqu'à deux cents kilomètres du littoral.

Les rapports de bon voisinage entre ces diverses nations maritimes, Français, Anglais, Portugais, Hollandais, auxquelles vinrent encore se joindre les Danois, ne pouvaient manquer d'être troublés par des rivalités et des querelles qui avaient souvent leur source dans les guerres que se faisaient les nègres de l'intérieur. Au commencement de ce siècle, les établissemens hollandais alternaient sur le littoral de la Guinée avec ceux des Anglais. On songea d'abord par des échanges réciproques à concentrer les possessions respectives en deux territoires séparés; enfin, fatigué des embarras que lui

suscitait cette colonie peu importante et placée sur une plage malsaine, le gouvernement des Pays-Bas pensa sérieusement à s'en débarrasser en la cédant à l'Angleterre, suivant en cela l'exemple que le Danemark avait donné depuis vingt ans. Le traité de cession, négocié au mois de février 1871, comprenait deux clauses par lesquelles la Grande-Bretagne reconnaissait la suzeraineté de la Hollande sur l'île de Sumatra, et permettait l'introduction des couliés indiens à Surinam. L'Angleterre n'avait à payer que le prix du matériel de guerre cédé, c'est-à-dire une somme qui ne devait pas dépasser 24,000 liv. sterl., et le nombre de ses sujets s'augmentait environ de 120,000 âmes. Ce traité fut signé et ratifié par les chambres hollandaises malgré les réclamations de la presse et de nombreuses pétitions qui s'élevaient contre « l'aliénation du patrimoine colonial acquis aux temps héroïques de la Hollande » et aussi en dépit des populations cédées, qui avaient dépêché à La Haye un agent nommé David Mill Graves, afin d'empêcher la signature de la convention. Grâce à cet arrangement, l'Angleterre se trouve désormais seule maîtresse des 100 lieues de côtes qui s'étendent entre notre colonie d'Assinie et le Dahomey, — maîtresse en supposant qu'elle réussisse à comprimer la formidable insurrection des noirs qui a éclaté peu de temps après l'exécution du traité.

Le peuple guerrier des Achantis, soutenu par d'autres tribus jusque-là dociles et soumises, tient à cette heure en échec les armes de la Grande-Bretagne, comme le sultan d'Atchin tient en échec les Hollandais dans l'île de Sumatra. Le gouvernement anglais s'est vu forcé d'organiser une expédition fort sérieuse, dont l'issue est loin d'être tout à fait assurée, malgré les résultats heureux des premières rencontres. Il ne sera peut-être pas hors de propos de donner ici quelques notions sur la contrée qui est le théâtre de cette lutte imprévue, sur les habitans, sur l'origine du conflit et la gravité qu'il pourrait avoir.

I.

La partie centrale du littoral de la Guinée a reçu le nom de Côte d'Or en raison de la richesse de ses sables aurifères. C'est un pays bas, couvert en grande partie de forêts sombres, entrecoupé de marais et de jungles, lesquels le séparent d'un plateau plus salubre qui commence à s'élever à 50 kilomètres du rivage et qui n'est que le premier échelon des montagnes Kong. La chaleur et l'humidité des régions tropicales y développent partout une végétation luxuriante : l'arbre à coton, de plus de 150 pieds de hauteur, des bananiers d'une taille gigantesque, l'aloès, la canne à sucre, l'ana-

nas, l'igname, le manioc, le maïs, le riz, l'arachide ou pistache de terre, le chanvre indien ou haschich, le tabac, y croissent à l'état sauvage; les bois de teck, d'ébène, de sandal, la liane aux nombreux capitules de fleurs jaunâtres et dont on extrait le caoutchouc, s'entremêlent dans les forêts à des bois de construction d'une grande hauteur. C'est là qu'on trouve l'arbre qu'on appelle l'*osami*, dont les fleurs ont la couleur et le parfum des lilas, l'*okoumé*, qui sert à faire de belles pirogues et des torches pleines de suc résineux, qui la nuit jettent un si grand éclat autour des campemens menacés par les fauves.

Ce n'est qu'avec une nombreuse escorte et armés jusqu'aux dents que les Européens peuvent impunément, et dans un temps limité par la fin des beaux jours, se permettre d'aller contempler cette belle végétation. Les léopards, les lions, les éléphants, les rhinocéros, des serpens d'une variété infinie, peuplent les fourrés. Les crocodiles et les caïmans, couchés sous de grands roseaux, surveillent les berges des rivières, et le requin, aux embouchures des fleuves, dispute au pêcheur indigène le produit de ses pêches. Si l'on s'approche des marécages, les moustiques suceurs vous dévoreraient, et il s'en exhale une odeur plus fétide encore que celle que dégagent à marée basse les eaux de la Tamise à Londres. Les scorpions sont blottis partout sous la pierre que vous soulevez, il n'y a d'inoffensifs que le singe, qui y vit en troupes nombreuses, et le crapaud. Ce dernier, qu'aucun pied humain n'écrase, doit atteindre dans ces humides solitudes une longévité biblique : aussi est-il d'une grosseur hors de proportion.

Sur tout le littoral de la Côte d'Or, les cours d'eau qui se jettent à la mer sont barrés par de larges bancs de sable, et des falaises escarpées se dressant à une grande hauteur surplombent aux embouchures comme d'immenses portiques. Ces escarpemens sont sans cesse battus par les vagues que balaient les vents de l'Atlantique, et ne sont jamais sans danger pour les navigateurs, qui ont à en redouter le subit éboulement. Les lits des rivières, à sec pendant l'été, se métamorphosent l'hiver en torrens impétueux; les galets, les pierres roulées, les arbres morts en obstruent le parcours. Si un indigène veut franchir une de ces barres dangereuses pour aller à la pêche en mer, il est obligé de lancer du rivage sa barque au moment où passe une grosse lame, et de s'y précipiter lui-même à la suite pour rattraper à la nage son embarcation entraînée au large. Si on réussit à franchir la passe, afin de remonter par eau dans les terres, on se trouve enfermé entre deux rives à horizon restreint; les yeux, fatigués bien vite d'une vue si peu étendue, se lassent encore en ne découvrant à droite et à gauche qu'épaisses forêts et jungles impénétrables.

L'année météorologique se divise, comme dans toutes les régions intertropicales, en deux saisons, la saison des pluies et la saison sèche. La première commence en mai et se termine en septembre. A peine le soleil reparait-il que la végétation change d'aspect; le sommet des grands arbres prend une légère teinte dorée, les lianes aux fleurs brillantes, et qui formaient d'élégans dômes de verdure, se dessèchent et tombent sur le sol décolorées. Les jungles, les joncs verdoyans, qui en plusieurs lieux s'étendent fort loin, comme aux environs de Coumassie, la capitale des Achantis, perdent en quelques jours leur éclat, torrifiés qu'ils sont par les rayons d'un soleil de feu. En ce moment, qui est celui où les Anglais commencent leur expédition, la chaleur est épouvantable. Il y aura d'ici la fin de l'année une baisse probable de température, et ce sera dans cette courte période précédant les pluies torrentielles, c'est-à-dire jusqu'en mars, qu'il leur faudra frapper rapidement et sûrement. Quoique en moyenne il fasse à midi de 25 à 35 degrés à l'ombre, les nuits ont des fraîcheurs mortelles pour les Européens. L'atmosphère est d'ailleurs presque constamment chargée de miasmes délétères. Des brouillards épais couvrent les lieux humides; ce n'est qu'au milieu du jour qu'ils montent dans les airs en légers nuages blancs. De là les dyssenteries, la fièvre africaine et une foule de maladies d'épuisement.

Plusieurs grands royaumes et un nombre infini de tribus nègres occupent les terrains qui s'étendent du rivage de la Côte d'Or à la chaîne des montagnes de Kong; c'est dans les premiers contre-forts de ces hauteurs que se trouve le puissant royaume des Achantis et leur capitale Coumassie. C'est de là qu'ils sont si souvent descendus pour faire irruption sur les tribus du littoral et les possessions européennes. Le roi nègre le plus puissant des terres plates est celui d'Akim, qui peut mettre 20,000 soldats en ligne. Son royaume s'étend à l'ouest. Les Fantis occupent l'est, entre les cours du Bossum-Prah et du Volta. Il y a encore les rois de Wassaw, de Denkera et d'Assin, rois ennemis des Achantis et desquels les Anglais sauront sans doute se faire d'excellens auxiliaires. Ce sont les sujets de ces différens monarques de race noire qui ont fait et font encore avec les factoreries européennes de la côte le commerce de la poudre d'or, de l'huile de palme, de l'ivoire et de quelques pelleteries assez mal préparées. Les Anglais, quelques Américains troqueurs, des Hollandais en petit nombre, alimentent ces transactions en livrant du rhum, du tabac, des cotonnades et des armes à feu, très variées dans leur forme et dans leur qualité. Les Français avaient autrefois fait quelques bonnes affaires à Acra, mais je ne sais pourquoi nos nationaux se sont depuis portés sur d'autres points. En somme, les transactions ont perdu leur plus grande importance depuis la sup-

pression de la traite des esclaves, en vue de laquelle ont été élevés tous ces forts environnés des larges dépôts à nègres qu'on appelle des *baracons*. Ce ne peut être que par forfanterie que les Achantis sont descendus insolemment de leur plateau pour menacer ces établissemens sans force et sans défense réelle. Il n'y a en effet de richesse commerciale qu'à l'ouest du cap des Trois-Pointes, c'est-à-dire dans la partie du pays dont la France est maîtresse.

L'or se rencontre en paillettes à la surface du sol mélangé aux sables roulés jusque dans les terres plates par les eaux des rivières qui viennent des massifs montagneux. Le précieux métal est retiré du sable par un lavage primitif confié exclusivement aux femmes; mais cette opération est si mal faite que plus de la moitié des paillettes est rejetée à l'abandon. C'est en vain qu'on a cherché à persuader aux nègres d'employer des procédés plus lucratifs, une invincible défiance les empêche d'associer les blancs à l'exploitation de leur terre dorée. L'or est gaspillé par eux avec une étrange profusion en ornemens de toute sorte, d'un travail grossier et sans le moindre goût. On assure que dans les jours de grande fête les hauts personnages se montrent couverts d'une telle quantité de bijoux sous forme de colliers et de bracelets, qu'ils sont obligés de se faire soutenir les bras par des esclaves pour ne pas plier sous la charge. Les poids dont on se sert pour peser les poudres d'or sont les fruits rouges nommés *tilikissi*; mais ces poids sont bien souvent faux, et les troqueurs de la côte d'Afrique ne s'y fient jamais.

Le commerce avec l'Afrique occidentale procurait à l'Angleterre en 1867 un revenu de 3,200,000 francs, qui en 1870 atteignait 4 millions; selon toutes les prévisions, il en eût dépassé 5 en 1872, par suite de l'acquisition des comptoirs hollandais, si la guerre avec les Achantis n'était venue entraver les affaires. On prévoyait pour la même année des exportations excédant 50 millions, des importations qui eussent atteint 37 millions, ce qui représente un mouvement commercial de 87 millions de francs, mais il ne faut pas oublier que ces chiffres assez considérables avaient été établis avant l'insurrection. L'Angleterre retirera-t-elle de la lutte qu'elle engage un plus grand développement pour son commerce? Nous ne le pensons pas. Elle peut terrifier les Achantis; mais les faire désormais venir à elle pour troquer directement, ce n'est point probable. La guerre de 1863 a déjà coûté aux Anglais 2,500,000 francs; celle-ci en coûtera 20. Voilà donc déjà les revenus de plus de quatre années gaspillés, et tant de sacrifices pour obtenir une paix qui, à chaque printemps, sera remise en question!

Malgré le zèle déployé par les missionnaires catholiques et protestans, la plupart des nègres qui habitent le littoral et le pays

montagneux sont encore adonnés au fétichisme. Ils croient néanmoins en une autre vie. Ils pratiquent toutes les superstitions nègres et maures. Une des plus étranges croyances de ces tribus est la légende d'un enfant qui existe depuis la création du monde, qui ne boit ni ne mange, et reste toujours enfant. Des démons désignés sous le nom de *wodsi* occupent aussi une place importante dans leurs superstitions. Ils se font de l'âme humaine (*kra* ou *kla*) une idée assez originale. Le *kla* existe avant le corps et peut être transmis d'un corps à l'autre; il est en quelque sorte distinct de l'homme charnel, auquel il donne des avis, et peut en recevoir des hommages et des offrandes. De plus le *kla* constitue une dualité mâle et femelle, une association des deux principes du mal et du bien. On voit que ces sauvages africains ont trouvé tout seuls la théorie de Xavier de Maistre sur *l'âme et la bête* qui sont en nous, et qui se partagent ou plutôt se disputent sans cesse le gouvernement de nos actions.

Il est d'usage dans la contrée que, si un roi meurt sans avoir été tué sur le champ de bataille, son corps ne soit pas enterré dans la sépulture de famille. Le dernier souverain des Achantis, le feu roi Quahou-Duah, a eu la triste et misérable destinée de mourir dans son lit, c'est-à-dire sur sa natte : aussi son pieux descendant Kofi Kalkalli, le roi actuel, s'est-il longtemps préoccupé du moyen d'enlever cette flétrissure à la mémoire de son prédécesseur. Il croit y avoir réussi en plaçant les ossemens du pacifique défunt au milieu de ses troupes, en les faisant transporter dans une litière et en les conduisant partout où il y avait une mêlée sanglante. Dans une bataille qui eut lieu au commencement de l'année, les ossemens de Quahou-Duah, mal gardés sans doute, furent pris par les ennemis et portés comme trophées, à ce que supposent les Achantis, au château de Cape-Coast. Conformément à leurs croyances, le malheureux monarque est considéré comme prisonnier de guerre. Bien profondément dans le sein de la terre est un sombre pays où les rois nègres, richement habillés, couverts d'or, entourés de leurs nobles, servis par leurs esclaves, règnent comme ils ont régné sur terre; mais c'est un règne sans fin. Un trône d'or reste inoccupé, c'est celui de Quahou-Duah. Exilé loin de ses frères rois, le fantôme royal attend au bord de la mer, dans la forteresse de Cape-Coast, que son fils vienne le délivrer. Le correspondant d'un journal anglais, qui a eu vent de cette légende, conseille au gouverneur, pour ôter à ce fils trop dévoué à la mémoire de son père l'envie de venir à Cape-Coast, de lui envoyer les premiers ossemens venus.

Malheureusement les mœurs des Achantis ne le cèdent guère en férocité à celles des nègres du royaume voisin de Dahomey; les sa-

crifices humains y sont en honneur et sont le complément obligé de toutes les grandes solennités. Lors de la fête du *Yam*, qui a lieu au commencement de septembre, comme à celle de l'*Adaï*, qui se célèbre toutes les trois semaines, le sang est répandu à flots. La foule assemblée, ivre de rhum, s'excite par une musique sauvage, par des cris et des danses, après quoi on lui livre les victimes, des prisonniers de guerre en général, et qui sont égorgés avec une cruauté inouïe. N'oublions pas de dire que le gouvernement est despotique, qu'il l'est de la manière la plus absolue, et que le sang des nègres y est versé avec une facilité prodigieuse.

Le Danois Roemer, qui a visité les Achantis au siècle dernier, raconte comme il suit l'accueil que lui fit le roi Opoccou. Ce monarque était assis sur un trône d'or, à l'ombre d'un arbre aux feuilles également en or. Son corps, long et maigre, était enduit de suif et saupoudré de paillettes du précieux métal. Il portait gravement un chapeau européen à large galon, et ses pieds reposaient dans un bassin en or; depuis le col jusqu'aux talons, les cornalines, les agates, les lapis-lazuli, s'enlaçaient lourdement en bracelets et en chaînes. Les nobles étaient couchés par terre, la tête couverte de poussière. Une centaine de plaignans et d'accusés étaient dans la même posture; derrière eux, vingt bourreaux attendaient le signal du roi, qui ordinairement terminait les différends des plaideurs en tranchant la tête aux deux parties: Après quelques complimens, le roi but de la bière anglaise dans une bouteille qu'il fit passer à l'envoyé du Danemark, et comme celui-ci n'en but que très peu sous prétexte qu'il craignait de se griser: « Ce n'est pas la bière qui te grisera, répliqua le monarque, c'est l'éclat de mon visage: il plonge l'univers dans l'ivresse. »

Au printemps de 1817, une mission conduite par M. Edward Bowdich fut envoyée de Cape-Coast à Coumassie, qu'elle atteignit après vingt-huit journées de marche très pénible. Elle fut accueillie par un flot de plus de cinq mille personnes, qui mêlaient à leurs cris sauvages les sons de leur musique et des décharges de mousqueterie dont la fumée enveloppait les voyageurs, tout cela accompagné de danses guerrières et de gestes frénétiques. Sur la route, un spectacle horrible arrêtait les regards: c'était un malheureux que l'on torturait avant de le sacrifier. Il avait les mains liées derrière le dos, un couteau était passé à travers chacune de ses joues; une de ses oreilles, déjà coupée, était portée devant lui, l'autre pendait de sa tête; il avait des blessures dans le dos et un couteau enfoncé dans chaque épaule. Des bourreaux, la tête enveloppée d'immenses bonnets à poils noirs, le conduisaient par une corde passée à travers le nez. Les voyageurs trouvèrent le roi entouré

d'une foule de guerriers couverts de tant d'ornemens que sous les rayons du soleil l'éclat de leurs parures devenait presque aussi insupportable que l'étouffante chaleur de l'air. Les chefs avaient des vêtemens de soie d'une extrême magnificence, et derrière les divers dignitaires on portait une quantité de pièces de lourde argenterie et des objets en or massif de toutes les formes. M. Bowdich vit avec surprise au milieu de ces nègres un certain nombre de Maures, coiffés de turbans et vêtus de longs habits de satin blanc, qui le suivaient d'un œil malveillant. La méfiance jalouse de ces Maures faillit empêcher le succès de la mission dont il était chargé, et ce ne fut qu'après une longue et périlleuse négociation qu'il parvint à conclure avec le roi des Achantis un traité de commerce avantageux pour l'Angleterre, mais qui ne fut pas longtemps respecté. De retour à Londres, Bowdich insista pour se faire accréditer comme consul à Coumassie; mais la rudesse de ses manières le fit mal accueillir par les ministres. Il se retira d'abord en France, puis mourut en 1823, âgé de trente ans, au début d'un second voyage en Afrique. Le livre qu'il a publié sur sa mission abonde en renseignemens curieux.

Un autre voyageur, qui en 1847 a pu visiter Coumassie, la capitale des Achantis, rapporte qu'il y fut reçu très simplement par le roi Quahou-Duah en audience publique et en présence d'une foule nombreuse. Sa majesté était assise sur un tertre, sous un dais de velours vert, au centre d'un demi-cercle formé par les grands du royaume. Chaque dignitaire s'abritait également sous un parasol de couleur orné de rubans et de petits miroirs, et avait deux esclaves à ses côtés qui l'éventaient. Après les salutations d'usage, on offrit à l'étranger un verre de vin de palme, qu'il but à la santé du roi, puis l'un des chefs nobles se mit à exécuter un pas seul en l'honneur de l'hôte blanc. Le cortège partit ensuite pour la capitale, — l'audience ayant été accordée à quelque distance de la ville, — conduit par une bande de musiciens dont les tambours étaient recouverts de linges maculés de sang, ornés de crânes, de tibias et d'autres reliques des victimes sacrifiées au son de ces lugubres instrumens. Après cette cérémonie, l'étranger fut admis à circuler dans la ville, dont les rues sont larges et les maisons, disposées en quartiers, d'un modèle uniforme. Sur la chaussée, chaque habitation a une sorte de terrasse ou de portique, haut d'un peu plus d'un mètre, où les passans peuvent chercher un abri contre la pluie et le soleil; au centre est une porte qui donne passage dans la cuisine, autour de laquelle sont distribuées les chambres à coucher ou autres. Les maisons sont bâties en bois de charpente dont les pièces sont unies par des cordes tressées avec des fibres végétales et qui

enlacent des feuilles de bambou assemblées en nattes grossières. Quant à l'aspect de la ville en général, elle fit au narrateur l'effet d'un véritable charnier humain. Les rues étaient ensanglantées sans cesse par des meurtres ou des actes de justice du roi; du 20 au 28 octobre, après la mort d'un parent du monarque, notre voyageur a compté et inscrit sur son journal plus de 110 victimes sacrifiées sous ses yeux ou à sa connaissance.

L'esprit guerrier est naturellement très développé chez les Achantis : beaucoup ont de très lourds fusils fournis par les comptoirs hollandais, d'autres possèdent déjà des carabines Enfield. Dans l'une des dernières rencontres, un soldat de la milice indigène employée par les Anglais a été tué par un Achanti à une distance qui indique la possession d'armes à grande portée et une manière pratique de s'en servir. Quand pour leurs fusils de gros calibre le plomb fait défaut, ils trouvent commode de les remplir avec des cailloux. Les soldats ordinaires sont presque nus; ils portent plusieurs couteaux suspendus à un collier et de plus l'arc et la lance. Le costume d'un chef consiste en une sorte de casque formé de cornes de cerf dorées, surmonté de plumes d'aigles et qui s'attache sous le menton; des queues de cheval pendent de ses bras, sa poitrine est couverte de plusieurs sacs de cuir, et des bottes de peau rouge lui vont jusqu'à mi-cuisse. Les princes (*cabocir*) montent à cheval, et portent une ombrelle comme signe de leur rang.

Plusieurs écrivains anglais estiment à 1 million la population totale du royaume des Achantis, et 200,000 hommes, c'est-à-dire un cinquième, seraient en état de prendre les armes. La capitale Coumassie, qui a, dit-on, près de 50,000 habitans, n'est éloignée de Cape-Coast en ligne droite que d'environ 130 milles anglais ou 200 kilomètres, mais les nombreux détours de la route qui y mène portent la distance à 300 kilomètres au moins. Cette voie n'est, à vrai dire, qu'un sentier large de deux pas, bordé de chaque côté d'arbres à feuillage touffu, ce qui fait qu'après une légère pluie, ou même après une rosée un peu abondante, les habits du voyageur sont trempés littéralement dès la première heure de marche. La ville est située sur une éminence qu'une large rivière marécageuse baigne de tous les côtés, sauf au nord. Le pays est plat et couvert de forêts; à 5 ou 6 kilomètres au sud de Coumassie est une vaste savane dont l'herbe dense et touffue atteint 3 mètres de hauteur. Dans la saison sèche, il suffirait de quelques brandons enflammés pour défricher le terrain; c'est le système dont on se sert dans l'Indo-Chine lorsque les colons veulent assainir et préparer pour la culture de grandes étendues couvertes d'un jonc élevé, ondoyant comme la mer dès que souffle la bise, et que les Indiens appellent *coconal*.

Edward Bowdich met hors de doute l'origine éthiopienne de ce peuple. Le roi des Achantis, comme les souverains éthiopiens, ne mange jamais en public, il vit retiré dans les profondeurs de son palais, et c'est un crime puni de mort de s'asseoir en sa présence. Hérodote raconte que les Égyptiens mangeaient dans la rue, mais que pour toutes les autres fonctions naturelles ils se tenaient cachés dans leurs maisons; ces coutumes se retrouvent chez les nègres achantis, et, circonstance bizarre, on ne les rencontre pas chez d'autres races noires. Les prêtres d'Égypte portaient des habits d'une blancheur éblouissante, nourrissaient des animaux sacrés; le souverain nègre et ses dignitaires portent des vêtemens blancs les jours de fête, et les sorciers entretiennent des crocodiles énormes qu'ils nourrissent avec des poulets blancs.

Quelle que soit l'origine des Achantis, il est certain qu'ils diffèrent de la race nègre autant par le courage et les mœurs que par l'intelligence. Ils connaissent le tissage, la broderie, la poterie, la fabrication des cuirs, l'art de travailler les métaux, l'orfèvrerie, et jusqu'à l'architecture. Un oiseau se trouve peint souvent sur la façade des maisons, sur les armes; est-ce l'ibis des Égyptiens? Une preuve que le beau est compris à Coumassie, c'est que tout prétendant frappé d'un défaut corporel est exclu du trône. Les femmes de la famille royale peuvent s'abandonner aux caprices les plus fantaisistes, même avec leurs sujets de race inférieure, pourvu qu'ils soient beaux et très bien constitués. La descendance légitime par la femme est la conséquence de cette tolérance accordée aux reines; ainsi au roi succèdent d'abord ses frères comme issus de la même mère, puis les enfans de sa sœur.

II.

La lutte que l'Angleterre se voit obligée de soutenir en ce moment contre les nègres de la Côte d'Or, et dont nous raconterons tout à l'heure en détail l'origine, a remis sur le tapis une question qui a été souvent agitée : les colonies africaines valent-elles la peine d'être gardées au prix des sacrifices qu'elles coûtent périodiquement en hommes et en argent? M. Bright, l'adversaire le plus décidé de la politique coloniale actuellement suivie, a de nouveau recommandé l'abandon des postes militaires entretenus à grands frais sur ces côtes malsaines, au milieu de peuplades réfractaires à la civilisation; à l'entendre, le trafic avec l'intérieur n'en prospérerait que mieux. Ses conseils ne sont pas restés sans écho dans la presse; mais ils sont peu conformes au sentiment public. Si le climat meurtrier de ces contrées empêchera toujours les *settlements* de prendre une importance analogue à celle de l'empire indien, on ne peut cependant

nier qu'ils ne donnent lieu à un commerce florissant, et l'expérience a démontré que des positions fortes sont indispensables à la sécurité de ce commerce. Comme l'a fait justement remarquer lord Derby, l'extension immense de l'empire britannique le met en contact avec toutes les races du globe et expose ainsi l'Angleterre à des collisions inévitables, qu'il faut accepter comme un mal nécessaire et d'où il faut tâcher de sortir le mieux qu'on peut : en toute entreprise, on doit faire la part du feu. La guerre avec les Achantis est une de ces crises auxquelles il faudra toujours s'attendre de temps en temps; il est possible qu'on eût pu l'éviter par une politique plus décidée et plus prévoyante; mais les avis ont été toujours très partagés sur le régime qu'il convient d'appliquer aux *settlements* pour y assurer la paix et la tranquillité.

Un officier de la marine anglaise vient d'écrire au *Times* une longue lettre dans laquelle il explique les causes des conflits qui existent d'une manière permanente dans ces colonies. D'abord les négocians anglais traitent en général les noirs comme gent taillable et corvéable; ils arrêtent les débiteurs insolvables et les obligent à travailler pour l'argent qu'ils doivent. C'est ainsi que le représentant d'une maison de Bristol s'est emparé un jour du roi des Camerones, Charley Dido, et l'a condamné de sa propre autorité au travail forcé. En principe, les nègres, semblables en cela aux Indiens de l'Orient et aux Malais, ne trouvent rien à redire, — s'ils sont fautifs, — à ces exécutions sommaires; mais, s'ils sont innocens et châtiés injustement, leur vengeance est inévitable et terrible : ils assassinent, empoisonnent les vivres, pillent les bateaux, et mettent le feu aux fabriques. Les colons qui ont éprouvé des dommages ou passé par quelque tentative de meurtre se plaignent alors au commandant du premier navire de guerre venu, qui s'efforce de capturer des notables de la tribu hostile, ou bien qui fait bombarder les villages et trouer les canots des nègres. Lorsque les *kroumen*, c'est-à-dire les coulies indigènes, sont transportés dans les pays où ils sont engagés comme ouvriers, on les fait travailler à bord pour payer leur voyage, et, quand il y en a trop pour les utiliser dans la manœuvre, les capitaines des navires marchands anglais les vendent quelquefois comme esclaves. On comprend qu'il y a là les germes des conflits les plus sérieux, et qu'on y découvre sans peine la raison de la haine que les nègres ont pour les Anglais. Lord Grey, l'ancien secrétaire d'état pour les colonies, écrit également au journal de la Cité pour accuser la mauvaise politique suivie dans les *West-Africa settlements*. Après la guerre de 1863, une commission, ayant à sa tête sir C. Adderley, a présenté un rapport qui recommandait d'appliquer largement à ces colonies noires le prin-

cipe du *self-government*, en attendant qu'il fût possible de les abandonner complètement à elles-mêmes. Le gouverneur Pine essaya effectivement de constituer une fédération des Fantis, mais sa retraite empêcha la réussite du projet. Une tentative plus récente a échoué aussi parce qu'elle était mal engagée; il aurait fallu qu'un officier anglais fût investi du pouvoir exécutif pour qu'une telle entreprise présentât quelques chances de durée et de succès. Voici comment elle avorta.

Au mois de novembre 1871, une trentaine de chefs de tribus qui peuplent la Côte d'Or s'entendirent pour fonder une « confédération » qui devait avoir à sa tête un président avec un conseil et une chambre législative. Une constitution en 47 articles fut signée par les trente rois nègres assemblés à Makessim; deux d'entre eux qui savaient écrire y mirent leur nom orné de paraphes fantastiques, les autres se contentèrent de faire une croix au bas de l'acte. Il y était question d'écoles à fonder et de routes à construire. L'article concernant les finances portait que la caisse aurait trois serrures dont les trois clés seraient confiées au ministre des finances, au roi président et au vice-président de la fédération. Cette constitution, œuvre des missionnaires wesleyens qui se sont établis depuis 1834 dans ces contrées, fut violée le jour même où elle fut votée; ne pouvant s'accorder sur le choix du président, on en nomma deux pour mettre d'accord Quasi-Edou et Anfou-Otou, les deux compétiteurs. Trois *gentlemen* noirs auxquels avaient été conférées les fonctions de ministres se rendirent à Cape-Coast-Castle afin d'informer de ces faits l'administrateur des possessions britanniques dans ces contrées, M. Salmon. Ce dernier commença par les mettre en lieu sûr. Pendant ce temps, la « confédération » avait déjà nommé son représentant à Londres, qui s'empressa de protester auprès du ministre des colonies contre les procédés cavaliers de M. Salmon; le comte Kimberley répondit qu'il ne connaissait pas de « confédération de Fantis, » et les choses en sont restées là.

Le déplorable état où se trouve aujourd'hui la république de Libéria, fondée en 1817 sur un autre point de la côte de Guinée, montre assez ce qu'on peut attendre de ces essais d'autonomie appliqués aux nègres. Depuis 1870, cette république avait pour président un gentleman noir, E. J. Roye, qui vint à Londres en 1871 pour y négocier un emprunt. De retour à Monrovia, il partagea les sommes obtenues avec deux ou trois de ses intimes; mais son peuple eut vent de l'affaire, et le 26 octobre les Monroviens jetèrent en prison leur président avec tout son conseil. La malheureuse république est devenue d'ailleurs un repaire de brigands: le gouvernement britannique réclame environ 300,000 francs de dommages-intérêts

pour des actes de pillage commis au préjudice des sujets de la reine Victoria, et les hommes d'état noirs se lamentent devant la perspective d'avoir à payer cette « somme énorme, » pour laquelle ils proposent de céder le territoire du cap des Palmes, habité également par des pirates de la pire espèce. En fait, les traitans sont les seuls maîtres de Libéria, parce que seuls ils possèdent, et que tout le négoce est entre leurs mains. A eux l'huile de palme, le riz, le poisson salé, le tabac, et les électeurs. Ces excellents patriotes ne lâchent les vivres que lorsque les citoyens noirs votent comme ils le désirent. « Si tu ne votes pas comme je veux, tu n'auras pas de quoi manger. Si tu refuses, va trouver le gouvernement et qu'il te nourrisse! » Mais hélas! les caisses de l'état sont vides, et le papier-monnaie est sans valeur; le Libérien, comme le Romain des césars, vote donc pour qui le nourrit.

On le voit, dans ces contrées africaines la civilisation n'arrive pas à prendre racine. Ce que la force y établit s'écroule aussitôt que la force disparaît. Il ne reste partout que des ruines, et en maintes solitudes autrefois peuplées les tombes des négrophiles. Pour gagner le noir à la civilisation, il faut l'arracher au sol natal, et, si on l'y ramène, il faut l'isoler du contact de la barbarie indigène, sous peine de le voir retourner dans l'état sauvage. On peut citer l'exemple d'un prince de Grand-Bassam élevé il y a un certain nombre d'années au collège Henri IV, parlant latin, et qui doute aujourd'hui de l'existence de Paris!

La propagande catholique a moins de succès chez les noirs que les missions protestantes des Anglais, parce que ces dernières organisent des caisses de secours mutuels qui leur fournissent les moyens de racheter des esclaves capturés sur les négriers ou les prisonniers qui vont être sacrifiés à la suite d'une guerre de tribu à tribu. Les missionnaires protestans les placent tout de suite dans une société déjà façonnée à leurs idées, à Sierra-Leone, à Cape-Coast, Bathurst, etc., et, leur donnant une famille, une maison, une industrie, ils attachent les nègres par mille liens à leur nouvelle patrie. A la fois prêtres, pères de famille et négocians, ces pasteurs ont des moyens d'action plus puissans et plus efficaces; d'ailleurs la plupart de ces missionnaires sont nègres et mulâtres. A Porto-Praya de San-Yago, nous en avons vu beaucoup qui se rendaient à Freetown; presque tous étaient dignes et d'une tenue correcte; s'il arrivait à l'un d'eux de trop se plaire dans les vignes du Seigneur, on l'envoyait se corriger dans l'intérieur pendant quelques mois.

Plus grande encore est sur la côte occidentale d'Afrique l'influence du mahométisme, qui envahit le pays en refoulant le fétichisme, et transforme les villages et les campagnes par l'agriculture. Le rejet

vers la mer de l'idolâtrie par le Coran est incessant, rapide, fatal. Partout l'islamisme souffle sur les noirs la haine des chrétiens, il pénètre, protégé simplement par son prestige, dans les tribus les plus sauvages du golfe de Biafra et de Guinée; il fonde l'empire des Haoussas, il est dans le Bambara, suit le cours du Niger, et descend les montagnes de Kong jusque dans les criques les plus inaccessibles de la Côte d'Or. Trois ou quatre marabouts, avant-garde d'une tribu d'émigrans de Fouta, rencontrent-ils dans un beau site un village nègre aux huttes chancelantes, aux habitans nus ou couverts de peaux, ils s'y arrêtent, catéchisent les enfans et leur apprennent à déchiffrer avec une patience admirable les caractères arabes. Les fétiches peu à peu font place au gris-gris renfermant les versets du livre saint. Arrive bientôt la tribu colonisatrice, escortée par quelques chefs à cheval, qui le sabre à la main forcent, s'ils s'y refusent, les nègres à travailler, à défricher la terre et à l'ensemencer. Si le noir veut résister, il est tué; s'il échappe pour aller se cacher dans les forêts de la côte, on court à sa poursuite. Au bout de peu d'années, le sol, étouffé jusque-là par une végétation désordonnée, se couvre de cultures; les ânes, les bœufs, les chèvres, les chevaux, emplissent aux portes des villages les enceintes fortifiées où ils dorment à la belle étoile; les nègres portent désormais avec orgueil le *boubou* sénégalais, le fusil, le sabre, tout ce qui caractérise l'homme libre; les femmes ont répudié leur ancienne nudité, et ne se montrent plus aux étrangers que le corps entouré d'un pagne bariolé aux couleurs éclatantes. Nos missionnaires européens ne peuvent lutter contre ce système des marabouts presque toujours et partout triomphant. Il leur faudrait user du sabre, donner sur terre le paradis de Mahomet et le promettre aux nègres même encore après leur mort.

III.

Au commencement du siècle dernier, les Achantis seraient venus de l'est en conquérans, à ce que rapporte M. Bowdich; selon d'autres voyageurs, ils ont été refoulés vers les montagnes de Kong par un peuple plus puissant qui forme dans l'Afrique centrale un vaste empire. Suivant la première version, la plus digne de croyance, leur chef, nommé Saï-Toutou, devint le roi des pays envahis, et ses premiers capitaines formèrent l'origine d'une aristocratie militaire dont le principal et précieux privilège était d'être préservé de toute peine capitale. Ces familles sacrées, aujourd'hui au nombre de quatre, forment le second degré de l'autorité; le troisième est l'assemblée des chefs militaires, le reste de la population est soldat, esclave,

vassal des grands, et se compose aussi du peuple primitivement subjugué.

Avançant toujours vers la mer, les Achantis ont peu à peu conquis la plupart des tribus placées sous le protectorat des Européens. Vers 1807, ils étaient maîtres de toute la côte et avaient même attaqué et pris un établissement appartenant aux Hollandais. La sécurité de Cape-Coast ne fut garantie que par de regrettables concessions. Les Fantis, entre autres, qui longtemps avaient servi d'intermédiaires entre l'intérieur et le littoral, subirent le joug le plus odieux : leurs révoltes, faute d'être soutenues par les Anglais, toujours plus prudents que nous en matière d'intervention, restèrent sans succès. L'invasion de ces conquérans a brisé la puissance des Fantis, qui, autrefois forts et redoutés, sont maintenant tombés dans un état d'indolence et de dégradation honteuse, et sont devenus les nègres les plus sales et les plus paresseux de la côte. Quoique plus beaux hommes que les Achantis, ils sont très sujets à la lèpre (*krakra*). Réduits à chercher un appui auprès des Anglais, ils étaient restés jusqu'à présent leurs fidèles alliés. Lorsqu'en 1822 le Cape-Coast fut placé sous la direction de Sierra-Leone, sir Charles Mac-Carthy y fut envoyé comme gouverneur. Il entreprit presque aussitôt après son installation une expédition contre les Achantis, mais il fut surpris dans les bois et massacré avec toute sa troupe. Cape-Coast fut investi, et ses défenseurs eussent tous péri sans une panique des envahisseurs. On parvint pourtant en 1826 à les chasser du pays. En 1831, le nouveau gouverneur Mac-Clean détermina les Fantis à se placer sous le protectorat de la Grande-Bretagne et conclut un traité avec le roi des Achantis, traité par lequel ce dernier reconnaissait l'indépendance des infortunées tribus, et depuis cette époque la paix ne fut troublée qu'une fois, en 1863, avant la guerre actuelle.

Dans les premiers jours du mois d'avril 1872 eut lieu la remise solennelle du fort d'Elmina, chef-lieu des possessions hollandaises, à M. Pope Hennessey, le nouveau gouverneur britannique, et M. Ferguson, l'ex-gouverneur hollandais, s'embarqua sur le navire la *Citadelle d'Anvers* pour retourner en Europe. Les autres postes militaires des Hollandais furent occupés par les Anglais dans le courant du même mois. M. Hennessey avait déclaré, au nom de son gouvernement, que rien ne serait changé à l'administration de la colonie : il avait même promis d'admettre les indigènes aux fonctions publiques. Néanmoins des troubles graves éclatèrent avant la fin de l'année. L'origine de ces conflits est assez obscure, et, ainsi qu'il arrive d'ordinaire dans ces sortes de cas, on l'attribue à des causes très diverses. Le roi des Achantis avait l'habitude de recevoir

un cadeau annuel; on lui payait en outre une somme fixe pour chaque soldat qu'il fournissait à la milice des colonies néerlandaises, c'est-à-dire par chaque prisonnier de guerre qu'il vendait à ses voisins. Depuis le changement de régime, on ne s'occupait plus de lui, et il ne pardonnait pas aux Anglais ce manque d'égards. D'un autre côté, un de ses parens, brigand redouté, avait été arrêté à l'époque de la cession, et reconduit à Coumassie avec une escorte de 60 hommes; mais il paraît que pendant le trajet on l'avait laissé maltraiter par des indigènes irrités contre lui, et le roi Kalkalli, qui a du moins la vertu d'aimer les siens, avait juré de venger cet affront. Enfin la propagande évangélique avait, comme d'habitude, montré trop de zèle, et plusieurs missionnaires de la Grande-Bretagne avaient été enfermés dans les prisons de la capitale. Quand M. Hennessey, en notifiant au roi des Achantis la cession de la colonie hollandaise, le somma de rendre les missionnaires à la liberté, le roi exigea d'abord une rançon de 6,000 livres sterling, puis parut consentir, après bien des négociations, à réduire ses prétentions à une somme de 1,000 livres; mais il ne cherchait qu'à gagner du temps et préparait une invasion. Sur ces entrefaites, le colonel Harley, qui avait succédé à M. Hennessey vers la fin de 1872, mécontenta la population d'Elmina par une attitude peu conciliante, et des symptômes d'une fermentation dangereuse se manifestèrent bientôt, même parmi les indigènes placés sous le protectorat anglais.

Au mois de janvier dernier, on apprit que les Achantis, forts de 12,000 hommes, avaient entrepris une incursion sur le territoire des tribus alliées, et qu'ils ravageaient les villages qui tentaient de leur résister. Au mois de mars, le torrent envahisseur, grossi par les transfuges, s'avancait jusque sous les murs d'Elmina en vue de bloquer la ville, pendant que l'insurrection éclatait à Secondi et à Bauty. En juin, la milice d'Elmina refusa l'obéissance, et le quartier de la ville situé au-delà de la rivière se déclara en révolte ouverte. M. Harley fit venir une colonne d'infanterie de la marine du Cape-Coast sous les ordres du colonel Festing, et cette troupe, ayant marché toute la nuit, put atteindre le château de Saint-George sans avoir heureusement rencontré les insurgés. Les sommations adressées aux rebelles de la ville n'eurent d'autre effet que de les faire déguerpir vers les fourrés où se cachaient les assiégés. Les Anglais mirent alors le feu à différens quartiers, en offrant à la population restée fidèle un asile dans le fort. Malgré l'incendie qui réduisit une partie d'Elmina en cendres, malgré plusieurs sorties couronnées de succès au dire des Anglais, la petite garnison n'en resta pas moins dans une situation fort critique.

L'insurrection pendant ce temps s'était propagée sur tout le littoral. Le 14 août, une flottille sous les ordres du commodore Commerell, montant le *Rattlesnake*, vint faire des sondages à l'embouchure du Prah, qui se jette dans la mer au nord-est de la ville de Chama. On voulait essayer de le remonter à l'aide de légères embarcations pour y faire plus tard une diversion qui eût masqué une plus sérieuse attaque sur un autre point. Avant de s'engager dans le fleuve, on jugea nécessaire de faire occuper le petit fort de Chama par 10 hommes de la milice indigène. Les travaux de sondage commencèrent; mais à peine la flottille était-elle hors de vue que les habitans de Chama, secondés par les Achantis, attaquaient la petite garnison laissée en arrière; 4 hommes furent tués, 6 parvinrent à s'échapper. Pendant ce temps, un chef indigène vint conseiller au commodore Commerell de ne point quitter la rive gauche, les Achantis, disait-il, s'étant établis sur la rive opposée. Son conseil fut suivi, mais au moment où l'on doublait un coude que fait la rivière, une forte troupe d'ennemis, cachée au milieu des fourrés qui bordent le Prah, ouvrit sur la flottille un feu meurtrier. Au premier pansement qui fut fait, on s'aperçut qu'en guise de balles les rebelles employaient des cailloux et du plomb haché. Le commodore, deux capitaines, plusieurs matelots furent blessés. Dans le désordre d'une attaque si violente, une embarcation chavira, l'équipage fut sauvé à l'exception d'un matelot. Des nègres se jetèrent aussitôt à la nage pour s'emparer du malheureux qui se noyait; ils le traînèrent sur le rivage et lui coupèrent la tête. Saisissant par les cheveux leur sanglant trophée, ils ne cessèrent de l'agiter tant que l'expédition fut en vue aux yeux des Anglais saisis d'horreur. La flottille battit en retraite, et le *Rattlesnake*, qui était resté en raison des difficultés qu'offrait le passage de la barre à l'embouchure du fleuve, bombardait aussitôt la ville de Chama et la réduisit en cendres à l'aide de fusées. — Le 18 août, l'*Argus* et le *Barracouta* furent aussi envoyés du Cape-Coast-Castle à Tacorady, afin de bombarder la ville et les villages voisins. Cette opération terminée, le lieutenant Young de l'*Argus* se concerta avec le capitaine Freemantle du *Barracouta* pour opérer un débarquement en armes malgré la défense du commodore Commerell. Après avoir dispersé les canots des indigènes par un feu nourri, le lieutenant Young, à la tête de quelques embarcations, aborda sur la côte. A peine débarquée, sa troupe fut assaillie par de nombreux Achantis qui s'étaient cachés dans les jungles. Le lieutenant et 11 matelots furent blessés; ce ne fut qu'à grand'peine qu'ils purent rejoindre leurs navires.

Ces deux tentatives malheureuses mirent le comble à la jactance des Achantis, et les Anglais perdirent aussitôt sur toute la côte de

Guinée une grande partie de leur prestige. 30,000 nègres projetèrent alors la prise de Cape-Coast; mais, apprenant que leurs adversaires s'étaient préparés à une vigoureuse résistance, ils renoncèrent à leur projet. Quant au général achanti qui n'avait pu réussir à s'emparer d'Elmina dès le début de la révolte, il a été rappelé à Coumassie par le roi, afin d'y être puni de mort selon l'usage. Au moment de la tentative sur la ville de Cape-Coast, plus de vingt mille indigènes de la côte se réfugièrent dans la malheureuse ville, prétextant qu'ils étaient amis des Anglais. Les fièvres et les dysenteries décimèrent les assiégés, et les vivres commençaient à manquer, lorsque heureusement des pluies torrentielles rendirent impossibles les opérations des farouches assiégeans.

La nouvelle de ces échecs répétés a produit dans la Grande-Bretagne une vive émotion, et une expédition sérieuse a été immédiatement organisée sous les ordres de sir Garnet Wolseley, qui est parti le 12 septembre d'Angleterre avec un nombre considérable d'officiers. En ce moment, le colonel sir Archibald Alison fait ses préparatifs de départ pour la Côte d'Or; il y occupera le poste de second commandant en chef avec le titre de brigadier-général. Sir Garnet se propose d'entreprendre une marche directe sur Coumassie pendant que le capitaine John Harley Glover, l'ancien commandant de Lagos, à la tête d'une autre colonne, tentera une diversion en remontant le cours du Volta. Cette rivière a été déjà explorée en 1861 par le lieutenant Dolben, commandant le *Bloodhound*, qui parvint à 120 milles de l'embouchure et put constater que la navigation était possible au-delà. Des renforts considérables ont été en outre envoyés de Sierra-Leone et de Lagos, où l'on a recruté tout ce que l'on a pu rencontrer en état de prendre les armes.

Les Anglais avaient cru tirer un parti excellent d'une milice indigène composée de Haoussas; mais dans la première affaire, qui a eu lieu le 15 octobre, on a remarqué que, très utiles dans une guerre d'embuscade, ils ne serviraient qu'à embarrasser les troupes européennes dans une attaque régulière. Ces soldats indigènes, auxquels les Anglais seront contraints néanmoins d'avoir constamment recours, viennent de l'intérieur des terres. Les Haoussas sont un peuple industrieux, établi dans une région fertile au sud-ouest du lac Tcha.l. formant un royaume divisé en provinces et militairement organisé. M. de Bizemont, qui en 1870 accompagnait sir Samuel Baker dans l'une de ses expéditions et qui dut revenir en France pour rejoindre son régiment, a recueilli sur les Haoussas des renseignemens très importants de la bouche d'un grand voyageur africain, le cheik sénégalais Chen-Guénit. Il y a une cinquantaine d'années, deux prêtres musulmans sont venus dans le Haoussa, comme

nous avons déjà dit que les marabouts arrivaient dans les villages de la côte occidentale d'Afrique; après avoir converti la population à l'islamisme, ils déclarèrent avoir reçu du ciel la mission providentielle de soumettre l'Afrique entière. L'un d'eux, Osman Fanda, fut proclamé sultan et conquit en effet le pays entier, depuis le lac Tchad jusqu'au Niger; ses successeurs ont encore étendu leur domination. Cet empire compte aujourd'hui 15 millions d'âmes; l'administration en est prospère, et les chrétiens y trouveront, disait le cheik, un excellent accueil.

D'après les dernières nouvelles de la Côte d'Or, les Anglais avaient été victorieux dans une série d'engagemens qui ont ranimé la confiance de leurs noirs alliés. Il s'agissait d'abord, dans ces opérations, de châtier certains villages qui étaient de connivence avec l'ennemi, et notamment celui d'Ensaman, situé au milieu des jungles, où un chef d'Achantis avait établi son camp et un dépôt de poudres, de grains, de rhum, etc. Une sommation de sir Garnet, adressée aux chefs d'Ensaman, étant restée sans effet, il résolut de faire un exemple. Cachant ses préparatifs, il envoya à l'improviste contre le village rebelle, qui se croyait protégé par sa situation, une expédition composée d'infanterie de la marine et de Haoussas armés de fusils Snider. Après un combat d'une demi-heure, les Achantis furent chassés du village, abandonnant leurs munitions et leurs troupeaux de moutons. Une pièce de 7 et des fusées congrève ont réduit Ensaman en cendres. Le 3 novembre, les Achantis ont été battus de nouveau près de Dunquah, sur les lieux mêmes où ils avaient, au commencement de l'année, infligé une défaite aux alliés des Anglais. Le 5, ils ont attaqué en force le village d'Abrakrampa, sur la route de Coumassie, défendu par une garnison de 600 hommes que sir Garnet avait envoyée au secours du roi indigène. La lutte a duré trois jours, et s'est terminée le 7 par une déroute complète des agresseurs, grâce à l'arrivée de sir Garnet lui-même, qui amenait sa réserve sur le champ de bataille. On dit que le roi Kofi s'est empressé d'envoyer son collier à son général Assa Moquanta, message qui signifie l'ordre de se replier en toute hâte. On cherchera maintenant à couper la retraite à l'ennemi, si les renforts attendus arrivent à temps. Malheureusement sir Garnet Wolseley est revenu de son expédition si malade qu'on a été obligé de le transporter à bord d'un des navires mouillés au large.

C'est pendant ces combats que l'on a remarqué que les Haoussas, en se pliant bien à la discipline pendant la marche, perdaient totalement la tête une fois aux prises avec l'ennemi. On a constaté aussi qu'ils tirent trop vite et gaspillent les cartouches dès que l'ennemi est en vue : c'est pour cette raison que sir Garnet s'est décidé

à faire venir d'Europe trois bataillons d'infanterie; c'est un renfort de 2,000 hommes qui s'embarquent en ce moment à Woolwich sur le *Dromedary*. Les Achantis ne sont donc pas des ennemis à dédaigner, quoique jusqu'à ce jour on avait cru pouvoir les vaincre à l'aide des alliés indigènes, des volontaires enrôlés sur la côte d'Afrique et des marins détachés par les navires présents dans ces parages.

On s'était contenté, dès le début des hostilités, d'envoyer de l'arsenal de Woolwich des munitions et des vivres, mais l'envoi de nouvelles forces européennes dans des pays aussi malsains que ceux de la Côte d'Or oblige les Anglais à faire suivre leurs soldats de tout un stock de préservatifs comme jamais il n'en a été fourni à aucune armée. Les officiers sont tenus d'emporter sur eux du sulfate de quinine, un filtre de poche, un voile pour se préserver les yeux; il leur est également recommandé de boire beaucoup de café et de s'asperger de temps en temps le visage et les mains de paraffine pour éloigner les mosquitos. Quant aux soldats, le *Dromedary* emporte pour eux 5,000 uniformes de rechange, 5,000 chemises en caoutchouc, qui leur permettront de s'étendre sans danger la nuit sur le sol fangeux, 5,000 couvertures de laine, pareilles quantités de bouilloires et de moulins à moudre, enfin un nombre considérable de flacons contenant des vinaigres aromatiques, avec lesquels les sentinelles devront se mouiller l'intérieur des oreilles et des narines.

Si les arsenaux anglais envoient à la côte occidentale d'Afrique leurs engins les plus redoutables, et si rien n'est omis à Londres pour assurer le bien-être des expéditionnaires, sir Garnet Wolseley de son côté n'oublie aucun détail, ne méprise aucun auxiliaire, qu'il soit blanc ou noir, homme ou femme. Une bande de 200 noirs enrôlée à Lagos par un sergent-major des Haoussas, nommé « le vieux Jacoban, » et transportée à Acra, y a été reçue par le capitaine Glover, surnommé le « père des Haoussas, » qui leur adressa dans leur langue un fougueux discours. Les paroles guerrières du capitaine anglais excitèrent un enthousiasme frénétique. Les recrues brandirent leurs longs couteaux, exécutèrent une danse de guerre accompagnée de cris sauvages, jurant d'exterminer les Achantis et de mourir pour leur bon ami Glover. Ils voulurent même porter le capitaine en triomphe jusqu'à leur camp; mais, celui-ci ayant décliné cet honneur, ils s'emparèrent de leur vieux Jacoban qu'ils entraînaient chez eux dans l'ivresse de leur joie. De son côté, sir Garnet, sachant que les femmes noires font un mauvais parti aux hommes valides qui restent chez eux en temps de guerre, a fait mander chez lui toutes les dames des environs. Elles sont venues en toute hâte

chez le gouverneur, en grande toilette, couvertes d'anneaux et de bracelets, et ont promis avec joie de corriger d'importance leurs maris, s'il leur arrivait de faiblir. Un autre détail curieux, c'est que le train de l'armée d'expédition est en grande partie formé par des femmes qui marchent lestement au son du tambour en portant sur leurs têtes de lourdes caisses de munitions, et au côté, dans des sacs, leurs nourrissons, qu'elles allaitent sans interrompre leur marche. On a commencé la construction d'une route commode et large qui permettra le transport des canons dans la direction de Coumassie. On avait même songé un instant à construire un bout de voie ferrée, et du matériel avait été déjà expédié de Woolwich dans cette intention; mais il paraît que le terrain ne se prête pas à ces sortes de constructions, et on a fini par y renoncer.

En terminant, nous dirons qu'il est plus que certain qu'il entre dans les plans de sir Garnet de s'emparer de Coumassie, mais non pas de détruire cette capitale : ce serait une cruauté inutile, car la position est sans importance au point de vue militaire, et puis une ville africaine peut être rebâtie en si peu de temps ! Les Anglais doivent avoir seulement à cœur de prouver aux Achantis, comme ils l'ont prouvé du reste aux Abyssins de Théodoros, que l'Angleterre peut aller frapper ceux qui la bravent jusque dans des régions réputées inaccessibles. Nous devons évidemment désirer le triomphe de la civilisation sur la barbarie, tout en souhaitant que nos puissans voisins n'emploient pas contre les noirs, qui en somme défendent un sol qu'il leur est permis de croire à eux, les moyens de dure répression appliqués aux cipayes de l'Inde ou aux nègres révoltés de la Jamaïque. Les Anglais ne peuvent oublier que c'est de cette côte sinistre de Guinée que des millions d'Africains sont partis pour aller blanchir de leurs ossemens les champs de canne à sucre d'avidés planteurs, et que, si l'Européen est vu avec horreur dans tous ces parages, c'est parce qu'il ne s'y est présenté trop souvent que sous les traits d'un odieux négrier. L'expédition actuelle aura peut-être pour résultat de convaincre les indigènes de la côte que leurs féroces oppresseurs ne sont pas de force à jeter les Anglais à la mer; ils comprendront dès lors de quel côté sont leurs véritables intérêts, et ils accepteront enfin franchement le protectorat britannique.

EDMOND PLAUCHUT.

CARRIE

SCÈNES DE LA VIE AMÉRICAINE (1).

I.

En 1858, on la considérait à Fiddletown comme une très jolie femme. Elle avait une profusion de cheveux châtain clair, une taille bien faite, un teint éblouissant et une certaine grâce languissante qui pouvait passer pour de la distinction. Elle s'habillait toujours avec goût, à la dernière mode de Fiddletown. Elle n'avait que deux défauts : l'un de ses yeux de velours, examiné de près, louchait légèrement, et sa joue gauche portait une imperceptible cicatrice creusée par une goutte de vitriol, la seule heureusement de toute une fiole qui eût atteint le joli visage qu'une main jalouse voulait défigurer à jamais. Or, quand l'observateur avait étudié les yeux assez longtemps pour en découvrir l'irrégularité, il était généralement hors d'état de formuler la moindre critique; quelques-uns prétendaient même que la cicatrice de sa joue rendait plus piquant son sourire. Jack Prince, le jeune rédacteur en chef de *l'Avalanche* de Fiddletown, alla jusqu'à soutenir que c'était une fossette exagérée; au colonel Starbottle, elle rappelait les mouches provocantes du temps de la reine Anne, et surtout certaine métisse de la Nouvelle-Orléans dont il parlait comme de la plus belle des femmes, et qui s'était fait elle-même, disait-il, une balafre allant de l'œil droit au menton.

Presque tous ceux qui composaient la société masculine de Fiddletown avaient été amoureux d'elle; dans ce nombre, la moitié environ se croyait payée de retour, exception faite peut-être de son

(1) *An Episode of Fiddletown and other sketches*, by Bret Harte; 1873.

mari : lui seul émettait là-dessus quelques doutes. Le nom de ce personnage déshérité était Tretherick. Il avait quitté une excellente épouse pour la remplacer par l'enchanteresse de Fiddletown, qui, elle aussi, avait eu recours au divorce; on assurait tout bas qu'elle n'en était pas à sa première expérience de cette formalité légale. Il faut se garder d'en conclure qu'elle ne se piquât point des plus beaux sentimens; elle excellait surtout à les exprimer. Peu de gens en effet eussent pu lire les vers intitulés *Infelicissimus*, commençant par ces mots : « pourquoi le noir cyprès ne couronne-t-il pas son front? » et signés *lady Clare*, sans laisser tomber une larme de sympathie. *L'Intelligencer* du Dutch Flat osa bien répondre que le cyprès était une plante exotique inconnue à Fiddletown; mais cette pitoyable plaisanterie n'excita que le dégoût. Ce fut même l'habitude qu'avait Clara de donner une forme métrique aux plaintes qu'elle exhalait par l'intermédiaire des journaux qui attira l'attention de Tretherick. Quelques poèmes qui rendaient bien l'effet des mœurs de la Californie sur une sensitive et les vagues aspirations vers l'infini qu'entraîne une étude amère de la société californienne firent une vive impression sur M. Tretherick, qui conduisait alors une voiture de roulage à six mules entre Knight's Ferry et Stockton. Il se mit à la recherche de la muse inconnue. M. Tretherick croyait aussi sentir vibrer en lui une sensibilité secrète qui n'avait jamais trouvé l'occasion de se répandre dans le commerce de whisky et de tabac qu'il entretenait avec plusieurs camps de mineurs; ses allées et venues sur une plaine poudreuse et désolée n'étaient non plus de nature à satisfaire aucune exigence d'imagination. Les plaintes de la sensitive incomprise trouvèrent donc en lui un écho confus, et après avoir fait à Clara une cour aussi rapide que le permirent les préludes judiciaires, il l'épousa.

Leur union ne fut pas heureuse. Il fallut peu de temps à M. Tretherick pour découvrir que les rêves dont il s'était bercé en conduisant ses mules n'avaient rien de commun avec ceux de sa femme. Ceci fut cause que, ne brillant point par la logique, il la battit. Elle répondit à ce procédé par un respect médiocre de la foi jurée; alors M. Tretherick se mit à boire, et madame à collaborer plus activement que jamais aux colonnes de *l'Avalanche*. Ce fut vers la même époque que le colonel Starbottle découvrit une frappante ressemblance entre le génie de M^{me} Tretherick et celui de Sapho, ressemblance qu'il fit remarquer à ses concitoyens par un article de critique signé A. S. que publia *l'Avalanche* en l'appuyant d'une longue citation; mais, comme le journal ne possédait pas de caractères grecs, l'éditeur fut obligé de reproduire les vers saphiques en lettres romaines vulgaires, à l'indignation du colonel et à la grande joie de

tout Fiddletown, qui accepta le texte comme une excellente imitation du *choctaw*, langue sauvage que le colonel, jadis habitant des territoires indiens, était supposé connaître familièrement. La semaine suivante, l'*Intelligencer* du Dutch Flat contenait une réponse en vers très libres au poème de la Sapho de Fiddletown, réponse attribuée à l'épouse d'un chef indien des défrichemens et accompagnée d'éloges emphatiques signés A. S. S. Le résultat de cette plaisanterie fut publié dans un numéro subséquent de l'*Avalanche*. « Une rencontre malheureuse a eu lieu lundi dernier entre l'honorable Jackson Flash, de l'*Intelligencer* du Dutch Flat, et le colonel Starbottle devant le salon Euréka; deux coups s'échangèrent sans qu'aucun des deux adversaires fût atteint, mais on assure qu'un Chinois passant au même instant reçut dans les mollets la décharge de la carabine du colonel, cadeau qui ne lui était pas destiné. John (1) aura appris à se tenir désormais hors de la portée des armes à feu. La cause de cette rencontre n'est pas connue, on dit seulement qu'il y a une dame au fond de l'affaire. Certaines rumeurs qui prennent de plus en plus de consistance vont jusqu'à désigner une femme auteur, bien connue pour son talent et sa beauté, qui a souvent honoré notre feuille par ses élucubrations poétiques. » L'attitude passive que conserva Tretherick en cette épreuve fut dûment appréciée dans les mines. « Le vieux est à la hauteur de sa position, dit un philosophe à longues bottes; si le colonel tue Flash, M^{me} Tretherick est vengée; si Flash abat le colonel, tout va bien pour Tretherick. Dans tous les cas, il tient le bon bout. » Des conjonctures si délicates décidèrent cependant M^{me} Tretherick à quitter la maison conjugale pour se réfugier à l'hôtel, n'emportant avec elle que les habits qu'elle avait sur le dos. Elle resta là plusieurs semaines durant lesquelles il faut lui rendre la justice de dire qu'elle se conduisit aussi convenablement que possible.

Par une claire matinée de printemps, la jeune femme sortit seule de l'hôtel et descendit la rue étroite jusqu'à la bordure de sombres sapins qui indique l'extrême limite de Fiddletown. Les passans étaient rares, vu l'heure matinale, et ceux-là s'occupaient du départ de la diligence de Wingdam à l'autre bout de la rue. M^{me} Tretherick atteignit donc les faubourgs sans être aperçue; elle prit un chemin de traverse qui formait angle droit avec la voie principale et s'enfonçait dans la ceinture de forêts. C'était évidemment l'avenue aristocratique de la ville : les habitations étaient en petit nombre, prétentieuses et sans mélange des boutiques. Ici, elle fut rejointe

(1) Le nom de *John* est donné aux immigrans chinois, comme celui de *Greaser* au Mexicain, de *Paddy* à l'Irlandais, etc.

par le colonel Starbottle. Le galant colonel, bien qu'il effaçât les épaules, que son habit lui serrât la taille autant que jamais, bien que ses bottes lui fissent un pied plus étroit encore que de coutume, bien que la badine accrochée à son bras se balançât d'un mouvement délibéré, le galant colonel, dis-je, n'était pas tout à fait à son aise. Néanmoins M^{me} Tretherick l'accueillit d'un aimable sourire et d'une œillade de ses yeux dangereux, tandis qu'avec une petite toux embarrassée il se préparait à l'accompagner. — Ne craignez rien, dit-il, Tretherick est allé s'amuser au Dutch Flat, et le Chinois qui garde la maison vous laissera le champ libre. Je veillerai d'ailleurs, — sa poitrine, en se gonflant avec orgueil, faillit faire sauter un bouton, — je veillerai à votre sûreté, tandis que vous reprendrez possession de ce qui vous appartient.

— Comment vous remercier de tant d'obligeance et de désintéressement? répliqua la dame avec un sourire; on est heureux de rencontrer un homme de cœur, quelqu'un qui vous comprenne enfin dans ce pays d'endurcis où nous sommes. — Et M^{me} Tretherick baissa les yeux, mais seulement lorsqu'ils eurent produit leur effet ordinaire sur l'interlocuteur qui marchait auprès d'elle.

— Certainement, certainement, fit le colonel tout en plongeant un regard inquiet du haut en bas de la rue, oui, certainement. — S'étant assuré qu'il n'y avait personne à portée de voir ni d'entendre, il procéda sans transition à informer M^{me} Tretherick que le tourment de sa vie avait été en effet une surabondance de cœur. Beaucoup de femmes, elle lui permettrait de ne pas les nommer, beaucoup de très belles femmes avaient recherché ses hommages; mais, cette qualité leur faisant défaut, il n'avait pu leur témoigner un empressement réciproque, tandis que, si deux êtres réunis par la sympathie véritable méprisent également les misérables préjugés d'une société vulgaire et hypocrite, si deux âmes jumelles se confondent dans cette union poétique, alors...

Le discours du colonel, qui avait dû jusque-là son éloquence à quelques libations préparatoires, devint ici fort incohérent et même inintelligible. Peut-être M^{me} Tretherick avait-elle déjà entendu quelque chose de semblable, et ses souvenirs suppléèrent-ils à l'insuffisance de cette déclaration; en tout cas, elle ne cessa de rougir jusqu'à ce qu'ils eussent atteint leur destination. C'était un joli cottage fraîchement badigeonné et qui se détachait sur un bouquet de sapins dont les premiers rangs avaient été abattus pour donner plus d'air à l'enclos où il s'élevait. Sous le soleil, dans le silence, cette demeure avait un aspect neuf et vide, comme si les charpentiers et les peintres l'eussent quittée à l'instant même. A l'un des bouts de la propriété, un Chinois était occupé à bêcher; rien ne faisait soup-

çonner la présence d'aucun autre habitant. Le champ était libre, comme l'avait dit le colonel.

M^{me} Tretherick s'arrêta devant la porte; le colonel aurait voulu la suivre, elle le lui défendit d'un geste. — Venez me chercher dans deux heures; tout sera emballé, dit-elle en lui tendant la main. — Le colonel saisit cette main blanche et la pressa entre les siennes. Peut-être lui rendit-on légèrement cette étreinte, car il s'éloigna d'un pas aussi vainqueur que le permettaient les hauts talons de ses bottes trop justes.

Quand il fut parti, M^{me} Tretherick ouvrit la porte, prêta l'oreille, puis monta lestement l'escalier qui conduisait à ce qui avait été sa chambre. Tout était dans le même état que le soir de sa fuite. Sur la toilette restait encore le carton qu'elle se rappelait y avoir laissé après avoir pris son chapeau, sur la cheminée un gant oublié dans la précipitation du départ. Les deux tiroirs inférieurs de la commode étaient entr'ouverts, — elle n'avait pas songé à les fermer, — et au-dessus gisait son épingle à châte, une manchette chiffonnée. Quels souvenirs lui revinrent en ce moment? Je l'ignore, mais elle pâlit, et, la main sur la porte, écouta encore une fois, le cœur palpitant; puis elle s'approcha du miroir, et, avec un mélange de crainte et de curiosité, écarta les tresses de ses cheveux autour de sa petite oreille rose jusqu'à ce qu'elle eût mis à découvert une blessure à peine fermée. La regardant longtemps, elle releva fièrement la tête, et le faux regard de ses yeux de velours s'accrut d'une manière presque farouche; puis, avec un éclat de rire insouciant et résolu, elle se détourna, courut au cabinet où étaient accrochées ses robes et inspecta ces dernières. En voyant que la robe qu'elle préférait manquait à sa place habituelle, la jeune femme crut s'évanouir, puis, la retrouvant une minute après sur une malle où elle l'avait jetée, elle éprouva pour la première fois une sincère reconnaissance envers l'être suprême, qui protège les abandonnés. Il arriva même que, toute pressée qu'elle fût par l'heure, M^{me} Tretherick ne put résister à l'envie d'essayer l'effet de certain ruban lavande. Soudain elle entendit une voix d'enfant tout près d'elle et s'arrêta. La petite voix répéta : — Est-ce maman?

M^m Tretherick fit volte-face. Devant la porte se tenait une petite fille de six à sept ans; sa robe avait été naguère élégante, mais maintenant elle était déchirée, couverte de taches, et ses cheveux d'un rouge violent lui faisaient dans leur désordre une coiffure comique. Tel quel, c'était un petit être pittoresque, dont la sauvagerie laissait percer cette confiance en soi que prennent volontiers les enfans trop livrés à eux-mêmes. Elle tenait sous son bras une poupée de chiffons presque aussi grande qu'elle et qu'apparemment elle

avait fabriquée elle-même, une poupée à tête cylindrique, dont les traits étaient grossièrement indiqués au charbon. Un châle long qui devait appartenir à une grande personne tombait de ses épaules et balayait le plancher. Ce spectacle ne fit aucun plaisir à M^{me} Tretherick. Quand l'enfant, toujours debout sur le seuil, demanda de nouveau : — Est-ce maman? — elle répondit sèchement : — Non, ce n'est pas elle, — avec un regard sévère. La petite recula d'un pas, et ensuite, comme si la distance lui eût rendu quelque courage, dit avec le gentil zézaïement de l'enfance : — Alors va-t'en! Pourquoi ne t'en vas-tu pas?

M^{me} Tretherick lorgnait le châle; elle l'arracha des épaules de l'enfant, et en colère : — Comment osez-vous toucher à ce qui m'appartient?

— C'est à toi? Alors tu es maman? N'est-ce pas, tu es maman? insista joyeusement la petite fille; avant que M^{me} Tretherick pût l'en empêcher, elle laissa tomber sa poupée, saisit les jupes de l'étrangère dans ses deux mains et se mit à sauter.

— Comment vous appelez-vous? dit M^{me} Tretherick avec froideur en dégageant ses falbalas des petites mains assez sales qui s'y cramponnaient.

— Carrie.

— Carrie?

— Oui, Carrie, Caroline.

— Caroline?

— Oui, Caroline Tretherick.

— De qui êtes-vous fille? continua M^{me} Tretherick plus froidement que jamais pour dissimuler une vague frayeur.

— Mais la tienne, dit en riant Carrie, je suis ta petite fille. Tu es maman, ma nouvelle maman. Tu sais bien que mon ancienne maman est partie pour ne plus revenir jamais. Je ne demeure plus avec mon ancienne maman, je demeure avec toi et papa.

— Depuis combien de temps êtes-vous ici? demanda M^{me} Tretherick abasourdie.

— Je crois qu'il y a trois jours, dit la petite créature après réflexion.

— Vous croyez? Ne le savez-vous pas? Et d'où venez-vous donc?

L'examen serré qu'on lui faisait subir commençait à déconcerter Carrie. Son visage se contracta un peu comme si elle allait pleurer; avec un grand effort elle répondit, réprimant un sanglot : — Papa... papa est venu me chercher à la pension, ... à Sacramento, la semaine passée...

— La semaine passée? Vous disiez trois jours! interrompit le juge sévère.

— Je voulais dire un mois, répliqua Carrie, qui s'en allait à la dérive de plus en plus dans son ignorance et son trouble.

— Vous ne savez donc pas ce que vous dites? fit aigrement M^{me} Tretherick, prête à la secouer de façon à obtenir la vérité; mais la petite tête ébouriffée disparut tout à coup dans les plis de sa robe, comme si elle eût tenté d'y étouffer ses boucles flamboyantes.

— Allons, allons, ne reniflez pas ainsi, finissons-en! dit M^{me} Tretherick, qui ne songeait qu'à préserver sa robe des embrassemens humides de l'enfant. Finissons-en, et ne me rompez plus la tête. Écoute! ajouta-t-elle comme Carrie s'éloignait, où est ton papa?

— Il est parti aussi. Il est malade; il n'est plus à la maison depuis... deux ou trois jours.

— Qui donc prend soin de toi? demanda la jeune femme, l'observant avec une curiosité nouvelle.

— John, notre Chinois. Je m'habille moi-même; John fait la cuisine et les lits.

— Eh bien! va-t'en et conduis-toi bien, dit M^{me} Tretherick, se rappelant le but de sa visite. Attends encore un peu. Où vas-tu? reprit-elle, comme l'enfant se disposait à monter l'escalier en traînant sa longue poupée derrière elle par une jambe.

— Jouer là-haut et être sage, et ne pas ennuyer maman.

— Une fois pour toutes, je ne suis pas ta maman, cria M^{me} Tretherick; puis elle rentra dans la chambre et ferma bruyamment la porte. Une fois seule, elle tira une grande malle du cabinet et se mit avec une précipitation nerveuse à emballer sa garde-robe. En se déchirant les mains aux agrafes et aux épingles, elle poursuivait un commentaire indigné sur les événemens des dernières minutes. Tout était éclairci pour elle. Tretherick avait fait venir l'enfant de son premier mariage, cette enfant dont il n'avait jamais paru jusque-là se rappeler l'existence, pour l'insulter, pour prendre sa place. Sans doute sa première femme ne tarderait pas d'arriver aussi, à moins qu'il n'en préférât une troisième. Bien entendu, cette Caroline devait ressembler à sa mère, et avec ses cheveux rouges elle n'était rien moins que jolie. Peut-être aussi tout cela avait été préparé de longue main; cette enfant, l'image de sa mère, était restée à une distance commode, à Sacramento, pour attendre le moment où l'on aurait besoin d'elle. M^{me} Tretherick se rappelait les visites de son mari dans cette ville, voyages d'affaires, prétendait-il. Qui pouvait dire si la mère n'y était pas déjà?.. Mais non, elle était partie pour l'est. Néanmoins M^{me} Tretherick, dans son emportement, décida qu'elle devait y être. Certes aucune femme n'avait jamais été aussi indignement outragée! Elle se traçait un portrait romanesque d'elle-même; elle se voyait seule et abandonnée, assise au coucher

du soleil parmi des ruines, dans une attitude gracieuse, quoique mélancolique, tandis que son mari passait en fastueux équipage, avec une femme à cheveux rouges. Prenant pour siège la malle qu'elle venait de remplir, elle composa quelques strophes d'une élegie qui décrivait ses souffrances, sa pauvreté, et la montrait enfin mourant de consommation, encore assez belle pour fasciner les yeux du rédacteur de *l'Avalanche* et du colonel Starbottle. A propos, où était Starbottle tout ce temps-là? Pourquoi ne revenait-il pas? Lui du moins la comprenait, lui... — Elle se remit à rire de son rire hardi et léger; mais l'instant d'après son visage devint grave comme il ne l'était pas auparavant.

Et que faisait d'autre part ce petit diable rouge? Pourquoi était-il si tranquille? Elle ouvrit doucement la porte, écouta, et il lui sembla entendre parmi les mille petits bruits inexplicables, craquemens et bourdonnemens d'une maison déserte, certaine petite voix qui chantait à l'étage supérieur. Il n'y avait là, elle s'en souvenait, qu'un grenier qui servait de réserve. Presque honteuse d'elle-même, M^{me} Tretherick monta doucement l'escalier, entr'ouvrit la porte et regarda dans le grenier. La longue pièce mansardée était traversée par un rayon de soleil qui, rempli d'atomes grouillans, perçait l'étroite lucarne et n'illuminait qu'à demi ce galetas vide et désolé. Dans ce rayon, elle vit la bizarre chevelure de l'enfant étinceler pareille à une auréole, tandis qu'assise sur le plancher, sa poupée entre les genoux, elle parlait à cette dernière avec de grands gestes. M^{me} Tretherick ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle répétait l'entrevue qui venait d'avoir lieu. L'enfant grondait la poupée, l'interrogeant comme une coupable sur la durée de son séjour dans la maison et sur la mesure du temps en général. Cette imitation s'étendit avec une merveilleuse exactitude à tout l'entretien, qui fut littéralement le même, sauf une variante : lorsqu'elle eut déclaré à la poupée qu'elle n'était pas sa mère, elle ajouta d'un ton plus doux, pour terminer, que, si la poupée était sage, très sage, elle pourrait cependant devenir sa maman et l'aimer beaucoup.

M^{me} Tretherick se sentait fort mal à l'aise durant toute cette scène, et la conclusion lui fit monter le sang aux joues. Le demi-jour lugubre de ce grenier, l'aspect presque humain qui prêtait je ne sais quoi de pathétique au mutisme de la poupée géante, la petite taille, l'évidente faiblesse du seul être animé qui formait le centre du tableau, toutes ces choses remuèrent plus ou moins vivement la sensibilité de la femme et du poète. Elle ne put s'empêcher d'utiliser son émotion en se disant qu'il y aurait là matière à de beaux vers, si le réduit était seulement un peu plus sombre et l'enfant assis auprès du cercueil de sa mère, tandis que le vent soufflerait lu-

gubre; mais au même instant elle entendit sur l'escalier le toc-toc de la canne du colonel, descendit en toute hâte, et rencontra Starbottle dans le vestibule. Là elle l'étourdit du récit de sa dernière découverte et des nouveaux torts de son mari. — Ne me dites pas que ce n'était point un coup monté, je sais à quoi m'en tenir, cria-t-elle. Et combien faut-il que le misérable manque de cœur pour laisser son propre enfant seul, en cet état!

— C'est une honte, bégaya le colonel sans trop savoir ce qu'il disait. — Il se rengorgea, prit l'air sévère, tendre, galant tour à tour, mais tout cela sottement, et M^{me} Tretherick se vit forcée de douter qu'il pût exister entre deux cœurs d'affinités parfaites. — C'est inutile, dit-elle brusquement en réponse à quelque observation inarticulée du colonel, et lui arrachant sa main, c'est inutile... J'ai pris mon parti; vous pouvez envoyer chercher ma malle quand vous voudrez; moi, je reste pour confondre cet homme, pour le mettre en face de son infamie!

J'ignore si Starbottle comprenait bien nettement que Tretherick fût infâme parce qu'il avait pris son enfant dans sa propre maison; il comprit du moins qu'un obstacle imprévu se dressait entre lui et la parfaite réalisation de ses vœux. Avant qu'il eût pu répondre un mot, Carrie parut sur le palier au-dessus d'eux et enveloppa le couple d'un regard qui, pour être timide, n'en était pas moins investigateur.

— C'est elle, dit M^{me} Tretherick.

— Ah! fit le colonel avec un élan subit de tendresse paternelle qui frappa la femme et l'enfant par son absurde affectation, ah! la jolie petite fille! Comment allez-vous, fillette? Vous allez bien, n'est-ce pas, mignonne? — Et le colonel effaça les épaules, joua de la badine, jusqu'à ce qu'il se fût avisé que ces moyens de séduction devaient médiocrement agir sur un enfant de six ou sept ans. Carrie ne fit en effet aucune attention à ses avances, et acheva de le déconcerter en courant vers M^{me} Tretherick chercher protection dans les plis de sa robe. Il y eut un moment de silence assez gauche, après lequel M^{me} Tretherick montra l'enfant d'un geste significatif: — Au revoir, dit-elle; ne revenez pas ici,... mais ce soir à l'hôtel.

Elle tendit au colonel une main sur laquelle il s'inclina galamment. Une seconde après, il était parti.

— Penses-tu, dit M^{me} Tretherick d'une voix émue et les yeux baissés, comme si elle se fût adressée aux boucles rouges qui émergeaient à peine des plis de sa robe, penses-tu être sage, si je te permets de rester ici avec moi?

— Et de t'appeler maman? demanda Carrie levant la tête.

— Et de m'appeler maman, répéta M^{me} Tretherick en riant avec embarras.

— Oui, dit vivement Carrie.

Elles entrèrent ensemble dans la chambre à coucher. L'œil perçant de Carrie remarqua immédiatement la malle.

— Tu t'en vas donc encore, maman? dit-elle d'un air inquiet en se cramponnant à la jupe qu'elle tenait.

— Non, dit M^{me} Tretherick, qui regardait par la fenêtre.

— Tu fais semblant alors? Tu joues à t'en aller? Je veux jouer aussi.

M^{me} Tretherick consentit. Carrie s'élança dans la pièce voisine et reparut, traînant une petite caisse dans laquelle elle commença gravement à emballer ses nippes. M^{me} Tretherick remarqua qu'il n'y en avait pas beaucoup. Une ou deux questions à ce sujet provoquèrent des réponses qui mirent M^{me} Tretherick au courant de toute son histoire; mais, pour obtenir de complètes confidences, elle dut la prendre sur ses genoux. Elles restèrent ainsi assises longtemps après que M^{me} Tretherick eut cessé apparemment de s'intéresser aux révélations de Carrie. Perdue dans ses réflexions, elle laissait néanmoins bavarder la petite fille tout en promenant ses doigts dans l'ardente chevelure répandue sur elle. — Tu ne me tiens pas bien, maman, dit enfin Carrie après avoir changé deux ou trois fois de position.

— Comment donc faut-il te tenir?

— Comme cela, dit Carrie, roulant un bras autour du cou de sa nouvelle mère et appuyant une joue sur son sein, comme cela! — Et, s'étant pelotonnée ainsi qu'un petit chat, elle ferma les yeux et s'endormit.

Pendant quelques minutes, M^{me} Tretherick demeura silencieuse, osant à peine respirer; puis Dieu sait quelle fantaisie lui vint. Elle se rappela un chagrin qu'elle avait résolu d'oublier; elle se rappela qu'elle aurait pu avoir un enfant, elle aussi, et qu'il serait maintenant du même âge que Carrie. Les bras noués mollement autour de la petite fille endormie commencèrent à trembler, resserrèrent leur étreinte, un sanglot convulsif souleva sa poitrine, et un torrent de larmes ruissela de ses yeux. Une ou deux gouttes tombèrent sur les cheveux de Carrie, qui s'agita dans son sommeil; mais la jeune femme l'apaisa, — c'était si facile désormais, — et elles restèrent là tranquilles sans que personne les dérangeât, si tranquilles qu'on aurait cru qu'elles faisaient partie de la maison abandonnée. En vain le colonel Starbottle attendit-il toute la nuit à l'hôtel de Fiddletown. Le lendemain, quand M. Tretherick regagna son logis, il le trouva vide, sans autres habitans que les mouches et les rayons de soleil.

II.

Quand on sut que M^{me} Tretherick s'était enfuie, enlevant l'enfant de son mari, l'escapade fit grand bruit à Fiddletown et fut très diversement appréciée. L'*Intelligencer* du Dutch Flat qualifia le vol de l'enfant avec la même sévérité que lorsqu'il s'était agi de critiquer les vers de la voleuse. Toutes les personnes du sexe de M^{me} Tretherick donnèrent leur adhésion au jugement de l'*Intelligencer*; la majorité cependant s'en tint au regret d'avoir vu disparaître la charmante coupable, et fut plus sensible à son départ qu'à son crime. Les membres de cette majorité exprimèrent des doutes injurieux quant à la sincérité de la douleur du mari offensé, du père inconsolable, et réservèrent leurs condoléances ironiques pour le colonel Starbottle, accablant ce dernier de démonstrations de sympathie intempestives dans les cafés et les salons de jeu. — Elle n'avait jamais brillé par la constance, colonel, dit l'un de ces fâcheux avec une affectation de tristesse, et il est assez naturel qu'elle se soit débarrassée d'un sot tel que son mari; mais qu'elle vous ait traité de même, vous, colonel, je n'en reviens pas! Et on prétend que vous avez rôdé toute la nuit autour de l'hôtel, paradé dans les corridors, grimpé les escaliers, erré sur la piazza, tout cela pour rien!.. — Un autre esprit généreux versa un supplément d'huile et de vin sur les blessures de Starbottle en ajoutant: — Figurez-vous qu'on m'a raconté que M^{me} Tretherick avait obtenu de votre complaisance le transport de la malle et de l'enfant jusqu'à la voiture, et que le galant qui est parti avec elle vous avait remercié, offert même deux cigares, en promettant de vous demander vos services à la première occasion. Vous dites que ce n'est pas vrai, et j'en suis bien aise, je pourrai maintenant répondre à ceux qui font des contes.

Heureusement pour la réputation de M^{me} Tretherick, le domestique chinois, seul témoin de sa fuite, déclara qu'elle n'était accompagnée que de l'enfant. Il ajouta que, sur son ordre, il avait pris deux places dans la diligence de Sacramento à San-Francisco. Le témoignage de Ah-Fe, — c'était le nom du *John* de M. Tretherick, — n'avait pas de valeur légale; personne ne le mit en doute pourtant. Ceux-là même qui eussent jugé ce païen incapable de comprendre la valeur d'un serment admettaient cette fois son désintéressement absolu.

Six mois environ après la disparition de M^{me} Tretherick, Ah-Fe, en travaillant à la terre, fut hélé par d'autres Chinois qui passaient. C'étaient deux coulies des mines, armés de longues perches et de paniers pour leurs transports ordinaires. Une conversation animée

s'ensuivit entre Ah-Fe et ses compatriotes, une de ces conversations caractéristiques qui ressemblent toujours à une dispute, et dont la volubilité perçante est un sujet d'amusement dédaigneux pour les êtres supérieurs qui n'en comprennent pas un mot. M. Tretherick, sur sa véranda, et le colonel Starbottle, sur la route, interrompirent leur jargon barbare, l'un en les repoussant d'un coup de pied, l'autre en leur jetant une pierre avec un juron ; mais le groupe ne se dispersa pas avant que deux ou trois chiffons de papier de riz marqués d'hieroglyphes eussent été échangés et un petit paquet remis entre les mains de Ah-Fe. Quand ce dernier l'eut ouvert dans la solitude de sa cuisine, il y trouva un tablier de petite fille fraîchement lavé et repassé, portant au coin de l'ourlet les initiales C. T. — Le Chinois le cacha dans sa blouse et continua de laver sa vaisselle avec un sourire satisfait. Deux jours après, il se présenta devant son maître.

— Moi pas aimer Fiddletown, moi malade, moi m'en aller. — M. Tretherick l'envoya au diable. John le regarda avec sa placidité habituelle, et s'en alla.

Avant de quitter Fiddletown cependant, il rencontra par hasard le colonel Starbottle, et laissa tomber quelques phrases incohérentes qui apparemment intéressèrent ce personnage. Quand il eut achevé, le colonel lui remit une lettre et une pièce d'or de vingt dollars : — Si tu m'apportes la réponse, je doublerai la somme, comprends-tu ? — Ah-Fe fit un signe de tête affirmatif. Une autre entrevue également accidentelle, et dont le résultat fut le même, eut lieu entre John et le jeune rédacteur en chef de *l'Avalanche*. Je regrette d'être obligé de dire que dès le commencement de son voyage Ah-Fe rompit tranquillement les cachets des deux lettres, et, après avoir essayé de les lire à l'envers, puis de côté, finit par les diviser en carrés qui furent cédés à l'un de ses frères du Céleste-Empire qu'il rencontra sur la route. On dit que Starbottle fut mortellement humilié en s'apercevant que la note hebdomadaire de son linge était tracée sur le verso d'un de ces carrés de papier, et en apprenant que le reste de sa lettre circulait de la même manière chez les divers citoyens de Fiddletown, clients du blanchisseur Fang-Ti. Du reste Ah-Fe fut suffisamment puni dans la suite de son voyage de ce manque de délicatesse. Sur la route de Sacramento, il fut deux fois jeté du haut de la diligence par un Caucasien ivre dont la dignité ne s'accommodait pas du voisinage d'un fumeur d'opium. A Hangtown, il fut battu par un passant qui voulut affirmer la suprématie chrétienne. Au Dutch Flat, il fut volé ; à Sacramento, il fut arrêté pour un autre et acquitté avec une réprimande sévère, sans doute parce que, n'étant pas celui que l'on

croyait, il avait retardé le cours de la justice. A San-Francisco, il fut poursuivi à coups de pierres par les enfans des écoles; mais en se tenant soigneusement à l'écart de ces monumens publics des lumières et du progrès, il finit par atteindre relativement sain et sauf le quartier chinois, où les mauvais traitemens étaient du moins contrôlés par la police. Le lendemain, il entra comme aide dans la blanchisserie Ghy-Fouk, et le vendredi suivant il fut envoyé en ville avec une corbeille de linge frais.

L'après-midi était, comme de coutume, chargée de brumes lorsque Ah-Fe gravit les escarpemens de la longue rue de Californie. Pour croire à l'été, il fallait toute la fantaisie franciscaine. Ni chaleur, ni lumière, ni couleur sur la terre ni dans le ciel; la même teinte neutre monotone était répandue partout. Une agitation fiévreuse régnait dans les rues fouettées par le vent, et une tranquillité morne au contraire dans les maisons grisâtres. Avant qu'il eût atteint le sommet de la colline, les cimes de la Mission s'étaient déjà dérochées à la vue; la froide brise de mer le fit frissonner. Ah-Fe posa son panier pour se reposer; à son point de vue païen, ce qu'il nous plaît d'appeler « le climat du bon Dieu » n'avait qu'une médiocre douceur; peut-être aussi confondait-il les rigueurs de la saison avec celles des écoliers ses persécuteurs, plus agressifs que jamais à cette heure de la journée qui était celle de leur sortie de prison. Il se hâta donc, et, tournant un angle, s'arrêta enfin devant une petite maison, l'éternel cottage des faubourgs de San-Francisco avec son étroit jardinet vert, sa vérandah nue et au-dessus un balcon sur lequel personne n'était assis. Ah-Fe sonna; une servante parut, jeta un coup d'œil à son panier et l'admit avec répugnance, comme s'il se fût agi d'un animal domestique désagréable, mais nécessaire. Ah-Fe monta l'escalier en silence, déposa son panier sur le seuil de la première chambre ouverte, et attendit qu'on lui parlât. Une femme était assise dans la lumière grise de la fenêtre, un enfant sur ses genoux; elle se leva, et le Chinois reconnut aussitôt M^{me} Tretherick; néanmoins pas un muscle de son visage impassible ne bougea, et ses yeux obliques n'exprimèrent rien en rencontrant les siens. Il ne lui rappelait évidemment aucun souvenir: elle se mit à compter le linge; mais l'enfant, qui l'examinait avec curiosité, poussa un cri de joie: — C'est John! maman, c'est notre vieux John que nous avons à Fiddletown.

Le Chinois parut subir une commotion électrique, un éclair jaillit de ses yeux et de ses dents; cela ne dura qu'une seconde. Il dit à l'enfant, qui battait des mains et sautait après sa blouse: — Moi être John ou Ah-Fe,... c'est la même chose,... moi vous bien connaître. Comment va?.. — M^{me} Tretherick avait laissé tomber le

linge par un mouvement d'effroi et regardait fixement le Chinois. Elle n'avait pas comme Carrie, pour le distinguer entre ses pareils, la divination de l'amitié. Avec le pressentiment d'un danger prochain, elle lui demanda quand il avait quitté Fiddletown.

— Il y a longtemps. Moi pas aimer Fiddletown, pas aimer Tretherick. Aimer San-Frisco, aimer laver, aimer Carrie.

Le laconisme du Chinois plut à M^{me} Tretherick; elle ajouta cependant : — Ne dites à personne que vous m'avez vue, — en tirant un porte-monnaie de sa poche. Sans le regarder, Ah-Fe vit qu'il était presque vide, de même que, sans examiner l'appartement, il vit que le mobilier était pauvre et rare, et que, tout en bayant au plafond, il remarqua combien M^{me} Tretherick et Carrie étaient mal vêtues. N'importe! ses longs doigts se fermèrent avidement sur le demi-dollar qu'on lui tendait; puis il se mit à fouiller dans sa blouse avec une série de contorsions extraordinaires. Au bout de quelques instans, il y trouva, on ne sait où, un tablier d'enfant, qu'il posa sur la corbeille avec cette remarque indifférente : — une pièce oubliée, — après quoi il se remit à fureter et à faire des grimaces jusqu'à ce que ses efforts fussent récompensés par la trouvaille d'une boule de papier de soie qui parut sortir des environs de son oreille droite. A force de dérouler l'enveloppe, il finit par mettre au jour deux pièces d'or de vingt dollars, qu'il offrit à M^{me} Tretherick. — Vous laisser argent sur commode à Fiddletown, moi le trouver, moi l'apporter.

— Mais je n'ai rien laissé sur la commode, John, il y a erreur. Cet argent appartient à quelque autre personne. Rapportez-le.

Un nuage se répandit sur le front de Ah-Fe. Il recula, et reprit sa corbeille. — Moi pas reprendre, non, non. Peut-être *policeman* attraper moi et dire : « Damné voleur, en prison ! » Vous laisser quarante dollars sur la commode à Fiddletown, moi apporter, moi pas reprendre.

M^{me} Tretherick hésitait. Dans le désordre de sa fuite, elle avait pu laisser l'argent, comme il le prétendait. En tout cas, elle n'avait pas le droit de mettre en péril par un refus la sûreté de cet honnête Chinois. Elle dit donc : — Très bien, John, je le garderai; mais il faudra revenir me voir. — Pour la première fois, elle conçut la pensée qu'un homme au monde pouvait désirer voir une autre qu'elle, et ajouta : — Nous voir, moi et Carrie.

De nouveau le visage de Ah-Fe s'illumina; il lui échappa même, sans qu'il remuât les lèvres, un petit rire de ventriloque; sa corbeille sur l'épaule, il glissa le long de l'escalier. Dans le vestibule cependant il parut éprouver quelque difficulté imprévue à ou-

vrir la porte d'entrée; après avoir tourné la clé deux ou trois fois, il regarda autour de lui, sans doute pour obtenir du secours; mais la servante irlandaise qui l'avait introduit ne se montra pas. Alors se produisit un incident mystérieux que je raconterai sans entreprendre d'en donner l'explication. Sur la table du vestibule se trouvait une écharpe, propriété de l'Irlandaise. Tout en travaillant la serrure d'une main, Ah-Fe appuyait l'autre légèrement sur la table. Soudain, et par sa propre volonté sans doute, l'écharpe se mit à ramper vers la main du Chinois. De sa main, elle se glissa dans sa manche doucement, avec les insinuations du serpent, et disparut quelque part dans les replis de sa blouse. Sans trahir la moindre émotion à la vue de ce phénomène, Ah-Fe continua de tourner la clé. L'instant d'après, le tapis de table en damas rouge, subissant la même impulsion occulte, se roula doucement sous les doigts de Ah-Fe, et disparut par le même canal. D'autres opérations magiques s'en seraient suivies peut-être, si Ah-Fe n'eût découvert le secret de la serrure au moment même où des pas retentissaient sur l'escalier de la cuisine. Il ne se pressa point, mais assujettit soigneusement la corbeille sur son épaule, ferma la porte derrière lui, et s'enfonça dans le brouillard épais qui formait maintenant un linceul à la terre et au ciel. De sa fenêtre, M^{me} Tretherick le suivit des yeux jusqu'à ce qu'il eût disparu dans cette vapeur lugubre. Isolée comme elle l'était, la pauvre femme éprouvait pour lui une vive reconnaissance, et attribua sans doute aux battemens de son cœur généreux le gonflement insolite du sein que rembourraient l'écharpe et le tapis, car M^{me} Tretherick était toujours sensitive, toujours poète. A mesure que s'assombrissait le brouillard, préludant à la nuit, elle attira Carrie vers elle, et, sans écouter son babil, se plongea dans des réminiscences sentimentales à la fois amères et dangereuses. L'apparition inattendue de Ah-Fe l'avait ramenée à sa vie d'autrefois à Fiddletown; dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis qu'elle avait renoncé à ce genre de vie, le voyage avait été bien rude, bien fatigant, impraticable, tant les épines et les obstacles de toute sorte lui barraient le chemin : aussi ne faut-il pas s'étonner si Carrie interrompit tout à coup ses confidences enfantines, et jeta ses petits bras autour de sa mère adoptive en la suppliant de ne pas pleurer.

Le ciel me préserve d'employer une plume qui doit être vouée aux intérêts de la pure morale, de l'employer, dis-je, à transcrire ici les théories spécieuses à l'aide desquelles M^{me} Tretherick entreprit de justifier, de pallier du moins cette période de son existence, mais il faut avouer qu'elle eut quelques excuses. Le peu d'argent qu'elle possédait avait été vite épuisé; à Sacramento, elle s'aperçut que la poésie ne procurait pas des ressources suffisantes

pour défrayer à elle seule les dépenses d'une femme et d'un enfant. Alors elle essaya du théâtre, et son échec fut complet; peut-être ne savait-elle pas exprimer les passions au gré du public de Sacramento; à coup sûr sa beauté, fascinatrice de près, n'était pas assez accentuée pour le feu de la rampe. Dans ce dilemme, elle découvrit par bonheur qu'elle avait une voix dont elle pouvait tirer parti, un contralto de médiocre étendue et fort peu cultivé, mais singulièrement touchant; elle entra dans les chœurs de l'église. Pendant trois mois, elle chanta les louanges du Seigneur avec des profits considérables et pour le plus grand plaisir des fidèles de l'autre sexe, qui de leurs bancs pouvaient l'observer. Je me la rappelle parfaitement à cette époque. La lumière qui filtrait à travers une ogive du chœur de Saint-Dive caressait tendrement les masses amoncelées de ses cheveux fauves, l'arc de ses noirs sourcils et les franges soyeuses qui abritaient ses yeux. C'était charmant de voir cette petite bouche s'ouvrir et se refermer en révélant pour le dérober aussitôt un écrin de petites perles, et de guetter la rougeur folle qui teignait fugitive le fin tissu de ses joues, car M^{me} Tretherick était sensible à l'admiration; comme la plupart des jolies femmes, elle se rassemblait sous votre regard telle qu'un cheval de course sous l'éperon. Puis, bien entendu, vint le tour des ennuis. J'ai su par le soprano, une petite personne qui renchérissait encore sur l'impartialité naturelle à son sexe, que la conduite de M^{me} Tretherick était tout simplement révoltante, sa vanité intolérable, que ses coquetteries avec la basse le jour de Pâques avaient scandalisé toute la congrégation, au point que le docteur Cope avait deux fois levé les yeux durant le service, — que, quant à elle, ses amis l'avaient exhortée à ne pas chanter au chœur avec une personne qui avait été sur les planches, — que l'on savait de source certaine que cette créature s'était enfuie de chez son mari, et que l'enfant à cheveux rouges qui l'accompagnait quelquefois n'était pas le sien. Le ténor, qui était dans la semaine commis d'un magasin de nouveautés bien achalandé, avait de bonnes raisons pour appuyer les médisances du soprano. La basse seule, un gros Allemand à voix lourde, osait dire que les autres étaient jaloux de M^{me} Tretherick parce qu'elle était *chôlie*. On en vint à la querelle ouverte, et en cette circonstance M^{me} Tretherick fit de sa langue si bon usage que le soprano eut une attaque de nerfs et fut emporté hors du chœur par son mari et le ténor. M^{me} Tretherick rentra chez elle surexcitée par son triomphe; mais en revoyant Carrie elle se mit à fondre en larmes de repentir, s'accusant de lui avoir enlevé le pain de la bouche, elle, sa mère! — Sur ces entrefaites, la servante annonça l'un des membres de la fabrique qui faisait partie du

comité de musique: M^{me} Tretherick s'essuya les yeux, mit à son cou un ruban rose et descendit au salon. La visite fut assez longue pour qu'on en pût médire, si le délégué de la fabrique n'eût pas été un homme marié, père de grandes filles. Remontée dans sa chambre, M^{me} Tretherick fredonna en se mirant dans la glace et gronda Carrie à tort et à travers; mais elle garda sa place au chœur. Elle ne la garda pas longtemps. Ses ennemis reçurent un puissant renfort en la personne de la femme du mandataire séduit. Cette dame rendit visite à plusieurs membres de l'église et à la famille du docteur Cope. Le résultat de ses démarches fut qu'à la réunion suivante du comité de musique la voix de M^{me} Tretherick fut jugée trop faible pour les dimensions du vaisseau, et qu'on l'invita par conséquent à résigner ses fonctions. Il y avait déjà deux mois qu'elle en cherchait d'autres, et ses faibles économies étaient à peu près épuisées quand le trésor de Ah-Fe lui tomba dans la main à l'improviste.

III.

Les ténèbres étaient complètes, les réverbères de la rue commençaient à luire, et M^{me} Tretherick était encore plongée dans ses rêveries devant la fenêtre ouverte. A peine s'était-elle aperçue que Carrie l'eût quittée; son retour tapageur la ramena tout à coup aux ennuis du présent : la petite apportait le journal dont M^{me} Tretherick avait l'habitude de parcourir toujours les avis, dans le faible espoir d'y trouver quelque emploi, elle ne savait lequel, approprié à ses besoins. Après avoir fermé machinalement la fenêtre et allumé une bougie, elle ouvrit ce journal du soir encore tout humide, et ses yeux s'arrêtèrent par hasard sur un paragraphe de la colonne des télégrammes : « Fiddletown, 7. M. James Tretherick est mort la nuit dernière du *delirium tremens*. M. Tretherick avait des habitudes d'intempérance, triste résultat, assure-t-on, de chagrins domestiques. » M^{me} Tretherick ne tressaillit pas; elle tourna la page et jeta un regard rapide sur Carrie, absorbée dans une tout autre lecture. Le reste de la soirée, elle garda un silence insolite; mais, quand Carrie fut couchée, elle tomba brusquement à genoux auprès du lit, et, prenant la petite tête rousse entre ses deux mains, demanda : — Serais-tu contente d'avoir un autre papa, chérie?

— Non, dit Carrie après un moment de réflexion.

— Mais un papa qui aiderait ta maman à te soigner, à t'aimer, à te donner de jolies robes, à faire de toi une dame quand tu seras grande?

Carrie tourna vers elle ses yeux chargés de sommeil : — Serais-tu contente, toi, maman?

M^{me} Tretherick rougit jusqu'à la racine des cheveux. — Allons, dors, — dit-elle sèchement, et elle se détourna. Vers minuit l'enfant sentit deux bras qui la serraient contre un sein soulevé par les sanglots. — Ne pleure pas, murmura-t-elle tout bas avec un vague souvenir de leur dernière conversation, ne pleure pas. Je crois que j'aimerais un nouveau papa, s'il t'aimait beaucoup, ... mais beaucoup.

Un mois plus tard, à l'étonnement général, M^{me} Tretherick fut mariée. L'heureux époux était un colonel Starbottle, récemment élu pour représenter au conseil législatif le comté de Calaveras. Je ne puis enregistrer cet événement en plus beau langage que celui d'un correspondant du *Sacramento Globe*. « Les flèches impitoyables du dieu malin ont encore fait des ravages parmi nos galans Solons. Voici un infortuné de plus. Cette dernière victime est l'honorable A. Starbottle de Calaveras. L'enchanteresse est une ravissante veuve, naguère vouée au culte de Thespis et depuis émule de sainte Cécile dans une des églises à la mode de San-Francisco, où elle touchait de gros appointemens. »

L'*Intelligencer* du Dutch Flat trouva bon cependant de commenter ce fait à sa manière, et, avec l'effronterie caractéristique d'une presse libre, plaisanta le nouveau cheval de bataille des démocrates de Calaveras sur le courage avec lequel, au bout d'un mois de deuil, il transformait une Trétherick en Starbottle, prouvant ainsi qu'il n'avait pas peur des revenans. Pour rendre justice à M^{me} Tretherick, il faut reconnaître que le triomphe du colonel ne fut rien moins que facile. Aux pudiques hésitations de la dame s'ajouta un autre obstacle en la personne d'un rival, riche entrepreneur de pompes funèbres à Sacramento, qui n'avait vu M^{me} Tretherick qu'au théâtre et à l'église, mais assez pour en être amoureux. Comme il venait de faire fortune grâce aux effets d'une terrible épidémie, le colonel le considérait comme un prétendant sérieux. Heureusement l'entrepreneur fut appelé à exercer les devoirs de sa profession envers un collègue sénateur, abattu dans un duel par le pistolet du colonel, et, soit que cette prouesse l'intimidât, soit qu'il eût sagement réfléchi que son rival pouvait lui procurer des cliens, il se retira de la lice.

La lune de miel fut courte et terminée par une catastrophe. Pendant le voyage de noces, Carrie avait été confiée à la sœur du colonel. Au retour, le premier mot de M^{me} Starbottle fut qu'elle allait chercher son enfant. Starbottle, qui depuis quelques jours paraissait lutter contre un malaise rebelle aux liqueurs fortes toutes les fois qu'il était question de Carrie, prit alors son parti. Boutonnant sa redingote, il se promena deux ou trois fois de long en large pour s'arrêter enfin devant sa femme. — J'ai différé, dit-il avec une exa-

gération dans la majesté de son port et de sa voix qui révélait quelque frayeur secrète, j'ai remis au dernier moment, — et sa langue toujours embarrassée devenait de plus en plus épaisse, — la révélation qu'il est de mon devoir d'aborder aujourd'hui. Oui, j'ai craint d'obscurcir le ciel conjugal par un aveu précipité. Il le faut pourtant, pardieu, madame, il le faut; l'enfant n'est plus ici.

— Elle n'est plus ici? répéta M^{me} Starbottle comme un écho.

Dans son accent, dans la convergence soudaine et violente de ses yeux, il y eut je ne sais quoi qui dégrisa le colonel. Sa poitrine bombée s'affaissa en partie. — Je vous expliquerai tout, bredouilla-t-il avec un geste suppliant, et vous comprendrez. Cet événement, quelque fâcheux qu'il vous paraisse d'abord, était nécessaire à notre bonheur. La Providence vous débarrasse de l'enfant et la débarrasse de vous... n'est-ce pas clair?... vous débarrasse toutes les deux. Puisque Tretherick est mort, tous les droits que vous aviez par lui sur l'enfant meurent avec le père. La loi le veut. A qui appartenait l'enfant? A Tretherick. Eh bien! Tretherick est mort... L'enfant ne peut plus appartenir à un mort. Est-elle à vous? Non. A qui est-elle alors? A sa mère, parbleu! Comprenez-vous?

— Où est Carrie? dit M^{me} Starbottle très pâle et d'une voix éteinte.

— Je vais vous expliquer la loi; je suis légiste et citoyen américain, c'est mon devoir de citoyen américain et de légiste de rendre l'enfant à sa mère affligée, coûte que coûte, ... coûte que coûte...

— Où est-elle? répéta M^{me} Starbottle, ses yeux étranges toujours fixés sur ceux du colonel.

— Chez sa mère, partie pour l'est par le bateau d'hier, emportée par les vents favorables vers sa mère désolée. Voilà!

M^{me} Starbottle ne bougea pas. Le colonel, appuyé contre une chaise, s'efforçait de la regarder avec la fermeté d'un magistrat, non sans mélange de galanterie chevaleresque : — Vos sentimens, madame, font honneur à votre sexe, mais considérez la situation, tenez compte des sentimens de la mère, des miens... — Le colonel fit une pause, et, dépliant son mouchoir, le glissa négligemment dans sa poitrine en souriant, comme un roué de l'ancien temps, par-dessus son jabot de dentelles : — Pourquoi une ombre troublerait-elle l'harmonie de deux cœurs qui battent comme un seul? C'était un bel enfant, un bon enfant, d'accord! mais l'enfant d'une autre en somme. Il est parti, Clara, mais il vous reste tant de choses! Songez, ma chère âme, que vous m'aurez toujours!

M^{me} Starbottle bondit, et, se dressant de toute sa hauteur : — Vous! s'écria-t-elle avec une note de poitrine qui fit trembler les vitres, vous que j'ai épousé pour que ma bien-aimée ne mourût pas

de faim, vous, un chien que j'ai sifflé à mes côtés pour me débarasser des autres !.. Vous !.. — Elle étranglait. Se précipitant dans la chambre qui avait été celle de Carrie, et de là dans son propre appartement, elle reparut bientôt, droite, menaçante, les joues en feu, les sourcils joints, les lèvres serrées. Il sembla au colonel que sa tête même se fût aplatie comme celle d'une vipère. — Écoutez ! dit-elle d'une voix rauque, écoutez-moi ! Si vous voulez jamais me revoir, retrouvez d'abord l'enfant. Si vous espérez jamais me parler, me toucher, ramenez-la, car où elle ira, j'irai... Cherchez-moi toujours auprès d'elle !

Puis elle passa devant lui pour rentrer dans sa chambre, avec un geste expressif tout féminin, comme si elle se fût arraché des bras quelque chaîne invisible, et verrouilla sa porte. — Le colonel, bien qu'il ne fût pas poltron, avait une peur superstitieuse des femmes en colère; il recula lorsque les jupes de M^{me} Starbottle l'effleurèrent en passant, perdit le peu d'équilibre qu'il conservait d'ordinaire et alla tomber sur le sofa. Là, il resta comme anéanti, grognant de temps à autre des protestations inintelligibles, entrecoupées de blasphèmes, jusqu'à ce qu'enfin, succombant à ses émotions et à l'effet soporifique des boissons stimulantes, il s'endormit tout à fait.

Pendant ce temps, M^{me} Starbottle rassemblait à la hâte ses bijoux et faisait ses malles, comme à Fiddletown. Peut-être se souvenait-elle de ce jour-là, car à plusieurs reprises elle s'arrêta pour appuyer sa joue brûlante sur sa main, comme si elle eût été de nouveau surprise par l'apparition de Carrie, comme si elle l'eût entendue zézayer encore une fois : — Est-ce maman ? — Mais la seule pensée de ce nom si doux la mordit au vif, et une grosse larme vint gonfler sa paupière. Il arriva qu'en fouillant dans ses tiroirs elle trouva certaine pantoufle en forme de sandale dont Carrie avait cassé le lacet. Elle jeta un grand cri en la reconnaissant, la serra contre sa poitrine, l'embrassa passionnément, la berça de droite à gauche par un mouvement maternel particulier aux femmes; elle se rapprocha de la fenêtre pour mieux voir cette pauvre petite relique à travers ses pleurs, qui maintenant ruisselaient comme une abondante pluie. Soudain elle fut prise d'une quinte de toux, qu'elle essaya en vain d'étouffer dans son mouchoir. Une grande faiblesse lui vint. La fenêtre où elle s'appuyait sembla se dérober et le plancher fléchir sous ses pieds; en chancelant, elle atteignit son lit et y tomba, la sandale et le mouchoir pressés contre ses lèvres fiévreuses. Elle était horriblement pâle avec le tour des yeux noirci. Sur le mouchoir, il y avait une tache de sang et une autre sur le couvre-pieds de mousseline blanche. Le vent se leva, secoua les jalousies et agita les rideaux d'une manière fantastique, ensuite un brouillard

gris glissa sur les toits, enveloppant toutes choses d'un crépuscule incertain, d'un calme infini. Elle gisait toujours immobile, c'était malgré tout une nouvelle mariée charmante; mais de l'autre côté de la porte close l'époux, sur sa couche improvisée, ronflait en paix.

IV.

Une semaine avant le jour de Noël 1870, la petite ville de Gênes, dans l'état de New-York, donnait à ses fondateurs et parains le plus ironique démenti. Une violente tempête de neige avait blanchi du côté du vent toutes les haies, tous les buissons, tous les murs, tous les poteaux télégraphiques, fait rage autour de cette prétendue capitale italienne, pouvrant les maisons à volets verts, tourbillonnant entre les grandes colonnes doriques en bois de la poste et de l'hôtel. Du niveau de la rue, les quatre églises principales sortaient droites et sombres, leurs clochers mal bâtis perdus dans l'ouragan; près de la station du chemin de fer, la nouvelle chapelle méthodiste, qui ressemble à une énorme locomotive, paraissait attendre qu'on y attelât quelques maisons de plus pour continuer sa course vers une localité moins désagréable; mais l'orgueil de Gênes, le grand institut Crammer pour les demoiselles, continuait à dominer l'avenue principale de toute la majesté de sa longue façade et de sa coupole. Il n'y a pas à douter, dès le premier abord, que l'institut Crammer ne soit un établissement public : un visiteur sur le perron, une jolie figure à la fenêtre, sont visibles à l'œil nu de la ville tout entière.

Le sifflet de la locomotive du train de quatre heures, qui amenait un seul voyageur dont se chargea le traîneau de l'hôtel, ce coup de sifflet, aigu et déchirant, fit tressaillir trois pensionnaires de l'institut Crammer en train de se régaler chez le pâtissier, car le règlement admirable de l'institut n'était observé qu'en public; entre les heures de réfectoire, ces demoiselles ne se refusaient point de petits repas irréguliers, de même qu'elles coquetaient de façon fort peu réglementaire avec les jeunes gens de la ville durant le service divin, où elles allaient d'ailleurs avec une exactitude édifiante, de même qu'après avoir reçu les meilleurs préceptes en classe elles en cherchaient de mauvais dans les romans défendus. Le résultat de cette double éducation était une société de jeunes filles gaies, bien portantes et fort gentilles en somme, qui faisait le plus grand honneur à l'institut. La pâtissière même, à qui elles devaient de l'argent, vantait leur bonne humeur, déclarant que la vue de cette jeunesse lui réjouissait l'âme, et toujours prête à favoriser l'école buissonnière qu'elles faisaient sans scrupule.

— Quatre heures, mesdemoiselles ! si nous ne sommes pas rentrées à cinq pour les prières, nous serons prises ! dit en se levant la plus grande des vierges folles, dont la physionomie énergique et les manières aussi calmes que résolues révélaient un chef. As-tu les livres, Addy ?

M^{lle} Addy montra trois volumes de mauvaise mine cachés sous son manteau.

— Et les provisions, Carrie ?

M^{lle} Carrie entr'ouvrit son sac bourré de gâteaux.

— Tout va bien. Allons, mesdemoiselles, en route ! Ajoutez à la note, dit-elle à la pâtissière avec un signe de condescendance ; je paierai quand j'aurai reçu mon trimestre.

— Non, Kate, fit observer Carrie, ouvrant sa bourse, laisse-moi payer, c'est mon tour.

— Jamais ! s'écria Kate, levant ses sourcils impérieux, jamais ! quand bien même on t'enverrait tout l'or de la Californie. En avant, marche !

Comme elle ouvrait la porte, une bourrasque faillit les renverser. Le cœur tendre de la pâtissière s'émut. — Dieu me pardonne, mes enfans, vous ne pouvez sortir par un temps pareil ! Permettez-moi plutôt de faire prévenir l'institut et de vous dresser un lit pour ce soir dans mon salon. — Mais son offre obligeante fut couverte par un chœur de petits cris étouffés, tandis que les jeunes filles, la main dans la main, prenaient leur course à travers la tempête.

Cette courte journée de décembre, que n'avait pas illuminée le soleil couchant, tirait à sa fin ; il faisait déjà nuit, et l'air était épaissi par des tourbillons de neige. Pendant une partie du chemin, la jeunesse et la gaiété les soutinrent ; mais, comme elles essayaient de traverser un champ pour éviter les sinuosités de la grande route, leur courage faiblit, et les rires cessèrent peu à peu. Quand elles regagnèrent la route, elles n'en pouvaient plus.

— Arrêtons-nous à la première maison, insinua Carrie.

— Parce que la première maison, dit Addy avec un regard moqueur qui fit rougir sa compagne, quoiqu'elle le devinât plutôt qu'elle ne le vit dans l'obscurité croissante, parce que la première maison est celle du squire Robinson.

— Oui, reprit ironiquement la grande Kate, tu voudrais être reconduite par ton cher ami M. Harry, porteur d'excuses en règle au nom de ses parens, qui auraient la bonté de solliciter notre grâce. A ton aise ! Moi, je rentrerai comme je suis sortie, par la fenêtre ou point du tout !

Elle fondit comme un faucon sur Carrie, qui venait de s'asseoir,

prête à pleurer, au bord du fossé, la secoua rudement, et d'une voix brève : — Vous dormirez tout à l'heure!.. Chut! qu'est-ce que cela?..

C'était le carillon des clochettes d'un traîneau. Dans les ténèbres, ce traîneau s'avavançait vers elles. — Baissez la tête, mesdemoiselles, si quelqu'un nous reconnaît, nous sommes perdues!

Mais une voix tout à fait étrangère, d'un timbre agréable et bienveillant du reste, demanda s'il n'y avait pas moyen de venir en aide à cette société apparemment égarée dans la neige. Vaguement les jeunes filles distinguèrent un homme enveloppé de fourrures et le visage à demi caché sous un bonnet également fourré qui ne laissait voir qu'une paire de longues moustaches et deux yeux perçans. Ces demoiselles, croyant à un secours céleste, acceptèrent avec allégresse de monter dans le traîneau. — Où vous conduirai-je? demanda l'inconnu.

Elles se consultèrent à voix basse, puis Kate dit résolument : — A l'institut!

Le traîneau roula en silence jusqu'au sommet de la colline. Quand les longs bâtimens de brique se dessinèrent dans l'ombre, l'étranger arrêta ses chevaux. — Vous connaissez le chemin mieux que moi, dit-il; par où faut-il entrer?

— Par la fenêtre de derrière, répliqua Kate avec la franchise qui la caractérisait.

— Je comprends, répondit l'étranger, et, sautant à terre, il enleva les clochettes du harnais. — Nous pouvons maintenant approcher tant que vous voudrez.

En longeant les murs, on arriva enfin à quelques mètres de la fenêtre indiquée. L'inconnu aida les jeunes filles à descendre. La réverbération presque imperceptible de la neige lui permit cependant d'observer de près chacune d'elles, et elles se rendirent compte parfaitement de cet examen respectueux, mais attentif. Lorsqu'il leur eut prêté main-forte pour la délicate ascension : — Merci et bonsoir! chuchotèrent trois douces voix. — Deux ombres s'évanouirent, une seule restait en arrière, ce que voyant l'étranger fit du feu sous prétexte d'allumer un cigare. Au moment où jaillit la lumière, il vit la tête brune de Kate délicieusement encadrée par la croisée. L'allumette brûla dans ses doigts lentement, mais trop vite à son gré. Kate souriait avec malice : elle avait démêlé le pitoyable subterfuge; sinon à quoi lui eût servi d'être la première de sa classe?

L'ouragan s'était apaisé, le soleil éclairait gaîment la salle d'étude le lendemain matin, quand M^{lle} Kate van Corlear, dont la place était près de la fenêtre, appuya une main sur son cœur de la façon la plus pathétique. — Il est venu! souffla-t-elle d'une voix basse et précipitée à l'oreille de Carrie, sa voisine.

— Qui donc? demanda Carrie, qui ne savait jamais si elle parlait sérieusement.

— Qui donc? mais notre sauveur d'hier soir! Il vient de s'arrêter à la porte. Tais-toi... Je serai mieux tout à l'heure! — Et ayant passé la main sur son front d'un geste tragique, Kate respira non sans effort.

— Que vient-il faire ici? demanda Carrie.

— Qui sait? mettre sa fille en pension peut-être.

— Il était jeune et n'avait pas l'air d'être marié, interrompit Addy.

— Pauvre fille! soupira Kate sceptique, cela ne prouve rien; les hommes ne sont qu'artifice; mais silence! voici miss Walker qui parle.

— M^{lle} Carrie Tretherick est demandée au parloir, disait la sous-maîtresse.

Pendant ce temps, M. Jack Prince, qui avait fait passer sa carte accompagnée de diverses lettres de recommandation au révérend M. Crammer, se promenait impatient dans la pièce désignée en général sous le nom de parloir et en particulier par les élèves sous celui de « purgatoire. » Son œil investigateur avait fait l'inventaire des moindres objets depuis le poêle qui chauffait l'une des extrémités de la chambre jusqu'au buste monumental du docteur Crammer qui glaçait l'autre bout, depuis les échantillons calligraphiques accrochés aux murs jusqu'à la vue de Gènes prise d'après nature par le professeur de dessin du pensionnat de manière que personne ne la reconnût, depuis les livres moraux à l'usage des jeunes personnes jusqu'à une photographie des classes supérieures dans laquelle les plus jolies filles ressemblaient à des Éthiopiennes assises apparemment sur la tête les unes des autres. Son imagination s'était représenté toutes les scènes tristes et touchantes d'adieux et de réunion dont ce parloir avait été le théâtre, et il s'étonnait qu'il n'y fût rien resté qui exprimât le moindre sentiment naturel; peut-être commençait-il à oublier un peu le sujet de sa visite quand la porte s'ouvrit pour laisser entrer Carrie Tretherick.

C'était un des visages entrevus la veille; sans bien savoir pourquoi, il éprouva une sorte de désappointement vague. Cependant il n'avait pu s'attendre à la trouver plus jolie : sa riche chevelure ondoyante avait l'éclat de l'or, son teint celui d'une fleur; ses yeux bruns offraient la nuance rare d'une algue marine noyée dans l'eau profonde. Moins impressionnable que lui, Carrie était de son côté tout aussi mal à l'aise. L'homme qui se tenait debout devant elle appartenait certainement à l'espèce que les femmes désignent par la vulgaire épithète de joli garçon, c'est-à-dire qu'il était correc-

tement vêtu et que ses vêtemens répondaient à ses traits et à ses manières; mais il possédait en outre une qualité qui n'avait rien de banal ni de convenu : il ne ressemblait à personne. Néanmoins Carrie ne fut pas précisément séduite.

— J'ose à peine espérer, commença le jeune homme en souriant, que vous vous rappeliez Jack Prince. Vous étiez, il y a onze ans, une toute petite fille; mais je connaissais bien votre mère, je dirigeais *l'Avalanche* de Fiddletown quand elle vous emmena à San-Francisco.

— Vous voulez dire ma belle-mère? interrompit vivement Carrie.

M. Prince la regarda étonné. — Oui, je parle de votre belle-mère, mademoiselle, répondit-il gravement. Je n'ai jamais eu l'honneur de rencontrer l'autre M^{me} Tretherick.

— Ma belle-mère s'est remariée un mois après la mort de mon père, et m'a renvoyée chez nous, dit Carrie, accompagnant cette riposte d'un mouvement de tête assez fier.

— Votre belle-mère, reprit M. Prince en souriant, convint alors avec madame votre mère de subvenir aux frais de votre éducation jusqu'au jour où vous aurez atteint votre dix-huitième année; alors vous deviez choisir vous-même, pour aller vivre auprès d'elle, la tutrice qui vous plairait. Ce jour arrive, si je ne me trompe, le 20 de ce mois-ci.

Carrie garda le silence.

— Ne croyez pas, je vous prie, que je sois venu m'informer de votre décision, en admettant que vous soyez décidée. Je voulais vous avertir que votre belle-mère, M^{me} Starbottle, serait demain à Gênes et passerait quelques jours à l'hôtel. Si vous désirez la voir avant de prendre un parti, elle en sera heureuse; toutefois elle ne prétend pas vous influencer.

— Ma mère sait-elle qu'elle vient ?

— Je l'ignore. Je sais seulement que, si vous voyez M^{me} Starbottle, ce sera, bien entendu, avec la permission de votre mère. M^{me} Starbottle tiendra, sur ce point comme sur tous les autres, l'engagement qu'elle a pris; mais elle est fort souffrante, et le changement d'air, le repos d'esprit, pourront lui être salutaires; c'est pourquoi elle vient à Gênes.

M. Prince fixa ses yeux pénétrants sur la jeune fille et retint son souffle jusqu'à ce qu'elle eût répondu : — Ma mère doit arriver aujourd'hui ou demain.

— Ah!

— Le colonel Starbottle est-il aussi à Gênes?

— Le colonel n'existe plus; votre belle-mère est veuve pour la seconde fois.

— Il n'existe plus? répéta Carrie.

— Non, elle a eu le chagrin de survivre à toutes ses affections, répliqua M. Prince.

Carrie ne parut pas comprendre ce qu'il voulait dire, et le regarda sans qu'il lui plût de s'expliquer davantage; puis elle se mit à pleurer. M. Prince se rapprocha d'elle.

— Je crains, dit-il en tortillant sa grande moustache, que vous ne preniez ceci trop vivement, mademoiselle. Vous avez encore quelques jours de réflexion. Parlons d'autre chose. J'espère que vous n'avez pas pris froid hier?

Toutes les grâces du piquant visage de Carrie reparurent dans un sourire. — Vous avez dû nous trouver si extravagantes!.. Nous vous avons donné tant de peine!

— Pas du tout, je vous assure. J'eusse été offusqué dans mon sentiment des bienséances, si trois demoiselles m'avaient prié de les faire sortir par la fenêtre; mais, puisqu'il s'agissait de rentrer au contraire...

Un coup de cloche l'interrompit, et on annonça M^{me} Tretherick et M. Robinson, de sorte que Carrie n'entendit pas les derniers mots de Prince : — prenez votre temps et réfléchissez avant de choisir.

V.

Le train de l'après-midi venait de protester par son cri d'indignation ordinaire contre le temps d'arrêt dans la ville de Gènes. cette station maussade ne fût-elle que d'une minute, lorsque Jack Prince franchit le seuil de son hôtel. Il paraissait las et de mauvaise humeur; volontiers il eût évité de parler au maître de l'établissement, si ce dernier ne l'eût guetté sur les marches : — Il y a une dame qui vous attend au salon, monsieur.

Prince courut à la pièce indiquée; au même moment, M^{me} Starbottle s'élançait à sa rencontre. Elle avait bien changé depuis dix ans. Sa taille avait perdu les séduisantes ondulations d'autrefois, les bras si ronds s'étaient amaigris au point que les petits cercles d'or qui les entouraient glissèrent presque hors de ses mains tandis qu'elles s'emparaient convulsivement de celles de Jack. Ses jolies fossettes tant vantées étaient ensevelies à jamais dans les cavernes des joues, que teignait le fard de la fièvre. Seuls les yeux restaient beaux, tout enfoncés qu'ils fussent dans l'orbite, et la bouche conservait quelque chose de la magie de l'ancien sourire, bien que pour respirer elle dût la laisser entr'ouverte sur les dents un peu allongées. Elle n'avait rien perdu non plus du splendide diadème de sa chevelure, plus soyeuse, plus éthérée pour ainsi dire, mais dont

l'épaisseur même ne parvenait pas à dissimuler le creux des tempes sillonnées de veines bleues.

— Clara! dit Prince d'un ton de reproche.

— Pardonnez-moi, murmura-t-elle en se laissant tomber sur une chaise, pardonnez-moi, mon ami, je ne pouvais plus attendre, je serais morte avant demain. Supportez mes folies un peu de temps encore, ce ne sera pas long!.. laissez-moi ici. Je sais que je ne la verrai peut-être pas, que je ne pourrai lui parler; mais c'est si doux de se sentir du moins près d'elle, de respirer le même air! Je suis déjà mieux, Jack, vous voyez, je suis mieux. Et vous l'avez vue? Comment est-elle? Que vous a-t-elle dit? Racontez-moi bien tout. Est-elle devenue belle comme on l'assure? A-t-elle grandi? L'auriez-vous reconnue? Viendra-t-elle, Jack? Peut-être est-elle déjà venue? — elle se leva frémissante et montra la porte, — peut-être est-elle ici! Pourquoi ne parlez-vous pas? Je veux tout savoir!

Les yeux du jeune homme, fixés sur les siens, étaient pleins d'une tendresse infinie que personne jusque-là, sauf cette femme, ne les eût crus susceptibles d'exprimer. — Clara, dit-il en affectant la gaieté, tâchez d'être plus calme; la fatigue et l'excitation du voyage vous ont rendue toute tremblante. J'ai vu Carrie. Elle va bien, elle est belle, que cela vous suffise.

Cette fermeté douce l'apaisa, comme elle l'avait apaisée souvent. Sa main pâle entre les siennes, il reprit : — Carrie vous a-t-elle jamais écrit?

— Deux fois. Elle me remerciait de quelques cadeaux. Des lettres de pensionnaire, vous savez, répondit-elle avec impatience au regard qui l'interrogeait.

— A-t-elle jamais su ce que vous aviez supporté pour elle, votre pauvreté, les sacrifices que vous faisiez pour payer sa pension, et qui ont été jusqu'à mettre en gage vos bijoux, vos vêtemens?

— Non, non, comment aurait-elle su tout cela? Je n'ai pas d'ennemi assez cruel pour le lui avoir dit.

— Si M^{me} Tretherick pourtant avait appris ces choses et ne les lui avait pas cachées, si Carrie pensait que vous êtes pauvre et hors d'état de lui procurer une existence agréable, cela pourrait peser sur sa décision. Les jeunes filles aiment ce que donne l'argent. Elle a peut-être des amis riches, et, qui sait? un amoureux...

M^{me} Starbottle tressaillit à ces derniers mots. — Mais, dit-elle avec anxiété en tordant la main de Jack, quand vous m'avez trouvée malade et sans secours à Sacramento, quand vous m'avez proposé, Dieu vous en récompense, Jack, de m'emmener dans l'est, vous m'avez dit que vous connaissiez un moyen de nous assurer une existence indépendante, à Carrie et à moi?..

— Oui, dit Jack, détournant ce sujet, mais il faut d'abord que vous soyez forte et bien portante. Maintenant que vous voici déjà plus raisonnable, je vais vous raconter ma visite au pensionnat.

Et Jack Prince fit le récit de l'entrevue que nous connaissons. Sans altérer un fait, sans oublier un mot ni un détail, il réussit cependant à jeter un voile de poésie sur ce prosaïque épisode, à douer l'héroïne du charme ému qu'il avait su répandre autrefois dans les colonnes de *l'Avalanche*. Ce ne fut que lorsqu'il vit les pommettes de la pauvre femme, suspendue tout entière à ses paroles, s'empourprer, lorsqu'il s'aperçut que la joie précipitait sa respiration haletante, qu'il s'arrêta, saisi d'une secrète angoisse. — Que Dieu lui vienne en aide et me pardonne de la tromper, murmura-t-il entre ses dents serrées, mais comment lui tout dire?

Cette nuit-là, quand M^{me} Starbottle posa sur l'oreiller sa tête alanguie, elle essaya de se représenter Carrie dans son petit lit, et la seule pensée qu'un si court espace les séparait lui procura un soulagement inexprimable; mais au moment même Carrie était assise fort éveillée dans le dortoir de l'institut, une moue boudeuse sur ses jolies lèvres, et roulant, pensive, ses longues boucles sur ses doigts, tandis que M^{lle} Kate van Corlear, drapée dans un grand couvre-pieds blanc, ses yeux noirs tout en feu et les narines de son nez aquilin, un nez de race, — se plaisait-elle à dire, — gonflées de courroux superbe, se tenait devant elle comme un spectre indigné. Carrie avait ce soir-là versé ses chagrins dans le sein de M^{lle} Kate, et cette excentrique personne, au lieu de lui offrir les consolations de l'amitié, s'était emportée contre l'ingratitude de Carrie et posée en champion des droits contestables de M^{me} Starbottle. — Si la moitié de ce que vous me dites est vrai, mademoiselle, votre mère et ses conseillers les Robinson vous font jouer un rôle odieux. Les convenances, ma foi! il s'agit bien des convenances! Ma famille a personne n'en doute, quelques siècles de plus que vos Tretherick, mais si ma famille m'avait traitée comme vous a traitée la vôtre, me laissant à la charge d'une étrangère et m'engageant ensuite à tourner le dos à ma meilleure amie, je l'enverrais... — M^{lle} Kate s'interrompit pour faire claquer ses doigts d'un air de suprême défi, avec un regard farouche adressé au van Corlear dégénéré qu'elle paraissait chercher autour de la salle.

— Bah! vous parlez ainsi parce que vous vous êtes amourachée de ce monsieur Prince, dit froidement Carrie.

Miss Kate faillit lui sauter à la gorge. D'un mouvement de tête altier, elle fit rouler ses cheveux noirs sur l'une de ses épaules, et, rejetant sur l'autre l'un des coins du couvre-pieds comme une dra-

perie de vestale, elle se campa devant l'imprudente qui avait osé toucher à ce point délicat. — Et quand cela serait, mademoiselle? Quel mal y aurait-il à savoir discerner au premier abord un gentleman? Quel mal y aurait-il à reconnaître que, dans un millier d'individus calqués l'un sur l'autre à l'emporte-pièce, comme M. Harry Robinson, on ne trouverait pas un seul être original, indépendant, individuel, comme votre Prince? Bonsoir, mademoiselle, et priez Dieu qu'il consente à devenir votre Prince en effet. Tâchez d'avoir l'âme contrite, remerciez le ciel surtout de vous avoir envoyé une amie telle que Kate van Corlear. — Cette tirade était à peine terminée qu'elle saisit la tête de Carrie, la baisa brusquement sur le front et se remit au lit.

Le jour suivant parut long à Jack Prince. Il était persuadé au fond de l'âme que Carrie ne viendrait pas, et cacher cette conviction à M^{me} Starbottle n'était rien moins que facile. Pour la distraire, il proposa une promenade en voiture; mais elle craignait trop que Carrie ne vînt pendant son absence, et puis elle était si faible! Plus il l'observait, plus il reconnaissait qu'une déception telle que celle qui semblait lui être réservée suffirait pour éteindre le peu de vie qui restait en elle, et il commençait à s'adresser des reproches, il se figurait presque, en repassant dans son esprit tous les détails de l'entrevue avec Carrie, que l'insuccès de sa démarche n'était dû qu'à lui-même. D'autre part, M^{me} Starbottle attendait avec une si parfaite confiance que cette confiance ébranlait la foi de Jack en son propre jugement. Quand elle se sentait assez forte pour cela, elle s'asseyait à la fenêtre afin de voir à la fois la pension et l'entrée de l'hôtel. Dans les intervalles, elle formait des projets pour l'avenir, qui devait s'écouler à la campagne, car elle avait soif de repos. Bientôt elle irait mieux, elle était déjà beaucoup moins malade, et sa convalescence ferait certainement de rapides progrès. Lorsqu'elle parlait ainsi, Jack Prince se précipitait à moitié fou dans la salle commune, demandait des vins qu'il ne buvait pas, allumait des cigares qu'il oubliait de fumer, entamait des conversations sans écouter les réponses, bref se comportait comme le fait d'ordinaire le sexe fort aux heures de crise. La journée se termina par de gros nuages et un vent furieux. A la nuit tombante, quelques flocons de neige s'éparpillèrent dans l'atmosphère. Jamais M^{me} Starbottle n'avait paru plus tranquillement heureuse. Quand Jack roula son fauteuil de la fenêtre au coin du feu, elle lui expliqua, comme la chose la plus simple, que Carrie, étant probablement retenue par ses leçons toute la journée, ne pouvait sortir que le soir. En conséquence, elle passa une partie de la soirée à peigner ses beaux cheveux et à se parer aussi bien que le permettait son triste état. — Il ne faut

pas que nous fassions peur à l'enfant, Jack, disait-elle en manière d'excuse avec un retour de son ancienne coquetterie.

Jack éprouva du soulagement quand vers dix heures on l'avertit que le médecin le demandait en bas. Il n'y pouvait plus tenir. Dans le salon mal éclairé, ses yeux ne distinguèrent d'abord qu'une femme assise, un capuchon rabattu sur son visage, et il allait se retirer, croyant à quelque erreur, lorsqu'une voix dont il avait conservé le plus agréable souvenir dit brusquement : — Tout va bien ! je suis le docteur. — Le capuchon fut rejeté en arrière, découvrant le brun et franc visage de Kate van Corlear.

— Point de questions, monsieur. Je suis le docteur, et voici mon ordonnance, dit-elle, indiquant du doigt Carrie tremblante dans un coin. Prenez-la.

— Alors M^{me} Tretherick a donné son consentement ?

— Si je connais bien les sentimens de cette dame, nous avons mieux fait de nous en passer, répliqua Kate avec insouciance.

— Comment donc avez-vous pu vous échapper ?

— Par la fenêtre.

Quand Prince eût conduit et laissé Carrie dans les bras de sa belle-mère, il revint vers Kate : — Elle reste. Vous resterez aussi ce soir, j'espère ?

— Comme je n'aurai pas dix-huit ans et que je ne serai pas ma maîtresse le 20, comme je n'ai pas, moi, une belle-mère malade, je m'en vais.

— Alors vous me permettrez de vous faire remonter sainé et sauvé par la fenêtre ? demanda Prince respectueusement.

Lorsqu'il rentra une heure après, Carrie était assise sur un tabouret aux pieds de M^{me} Starbottle ; elle cachait sur les genoux de celle-ci son visage inondé de larmes. M^{me} Starbottle posa un doigt sur ses lèvres. — Je vous avais bien dit qu'elle viendrait ! Que Dieu vous bénisse, Jack ! bonne nuit.

Le lendemain matin, M^{me} Tretherick, suivie du révérend Crammer, principal de l'institut, et de son ami M. Robinson, se présenta indignée chez Jack Prince. La discussion fut orageuse ; on réclamait impérieusement Carrie.

— Nous ne pouvons accepter cette intervention, dit M^{me} Tretherick. Quelques jours nous séparent encore de l'expiration du contrat, et nous ne sommes point disposés à faire grâce d'un seul à M^{me} Starbottle.

— Jusqu'à ce qu'elle soit sortie officiellement de notre maison, M^{me} Tretherick doit être soumise au règlement et à la discipline, poursuivit le docteur Crammer.

— Cette équipée est de nature à compromettre gravement son

avenir et sa position sociale, insinua M. Robinson, qui pensait aux espérances de son fils.

En vain Prince alléguait que M^{me} Starbottle se mourait, qu'elle était innocente de toute complicité dans la fuite de Carrie, que la jeune fille avait cédé à un élan spontané d'affection et de reconnaissance, qu'elle demeurait parfaitement libre de revenir sur ce premier mouvement. Lorsqu'il vit que rien ne pouvait les désarmer, il ajouta, le dédain dans les yeux, mais avec un sang-froid singulier : — Encore un mot. Il est de mon devoir de vous informer d'une circonstance qui m'autoriserait, moi l'un des exécuteurs testamentaires de feu M. Tretherick, à ne tenir aucun compte de vos exigences. Quelques mois après la mort de M. Tretherick, un Chinois, ancien domestique de sa maison, nous a révélé l'existence d'un testament qui fut dans la suite trouvé parmi ses papiers. La valeur insignifiante des terrains empêcha les exécuteurs d'attacher aucune importance à ce testament, de le faire seulement homologuer ou connaître de quelque façon que ce fût, jusqu'à ces deux ou trois années dernières, où la propriété augmenta tout à coup prodigieusement de valeur. Les clauses de cet acte sont simples et indiscutables. La propriété est partagée entre Carrie et sa belle-mère, à la condition expresse que cette dernière devienne sa tutrice légale, se charge de son éducation et lui tienne lieu de famille sous tous les rapports.

— Quelle est la valeur du legs? demanda M. Robinson avidement.

— Près d'un demi-million.

— En ce cas, je dois, comme ami de M^{lle} Tretherick, déclarer que sa conduite est parfaitement honorable et justifiée à mes yeux.

— Je ne me permettrai pas de discuter les désirs de feu mon mari ni d'y apporter le moindre obstacle, ajouta M^{me} Tretherick adoucie. — La conversation se termina. Quand M^{me} Starbottle en fut informée, elle porta la main de Jack à ses lèvres : — Rien ne pouvait plus ajouter à mon bonheur; mais dites-moi, pourquoi avez-vous caché toutes ces choses à Carrie?

Il sourit sans répondre, ne se souciant pas d'avouer l'épreuve qu'il avait voulu faire subir à ce jeune cœur.

En une semaine, les formalités légales furent terminées et Carrie remise définitivement à sa belle-mère. On loua une petite maison près de la ville pour y attendre le printemps, qui fut tardif cette année-là, et la convalescence de M^{me} Starbottle, qui ne vint jamais. Pourtant elle conservait une bienheureuse confiance. De sa fenêtre, elle regardait les arbres pousser leurs bourgeons, ce qu'elle n'avait jamais vu en Californie, et ne se lassait pas de demander à Carrie le nom de chacun d'eux avec un intérêt enfantin; elle faisait pour

l'été des projets de longues promenades avec Carrie dans les bois, qui lui apparaissaient encore grisâtres et dépouillés sur le flanc de la colline. Elle se sentait capable de composer des vers à ce sujet, et l'un des membres de cette famille improvisée garde pieusement une petite chanson si joyeuse et si naïve qu'on pourrait la prendre pour l'écho de celle du rouge-gorge qui venait toujours l'appeler par la fenêtre. Puis sans transition, l'hiver à peine en fuite, il tomba du ciel une journée si douce, si tiède, si belle, si débordante de vie ailée et sereine, une journée qui parlait si éloquemment de réveil et de résurrection, que l'on crut devoir porter la malade en plein air, sous ce glorieux soleil qui semblait allumer partout des torches nuptiales. Elle demeura longtemps étendue ainsi, dans un état voisin de la béatitude. Fatiguée par les veilles, Carrie s'était assoupie à ses côtés, et les longs doigts amaigris de M^{me} Starbottle reposaient sur sa tête comme une bénédiction. Soudain elle appela Jack. — Qui donc est venu tout à l'heure? demanda-t-elle bien bas.

— M^{lle} van Corlear, dit Jack Prince, répondant avec franchise au regard interrogateur de ses grands yeux.

— Elle vient bien souvent, murmura la mourante. Jack, reprit-elle, asseyez-vous là, mon cher Jack, j'ai quelque chose à vous dire. Si je vous ai paru froide, coquette et légère autrefois, c'est que je vous aimais, Jack, que je vous aimais trop pour gâter votre avenir en l'associant au mien. Je vous ai toujours aimé, même quand j'étais le moins digne de vous. C'est fini maintenant; mais écoutez. J'ai eu dernièrement un rêve, un rêve délicieux... J'ai rêvé, — et son regard caressait avec amour la jeune fille endormie, — que vous trouveriez en *elle* ce qui me manquait, que vous l'aimeriez comme vous m'avez aimée. Mais cela même ne doit pas être, dites? demanda-t-elle en reportant sur lui un regard devenu anxieux. — Jack pressa tendrement sa main moite déjà refroidie, et ne répondit pas. Après quelques minutes de silence, elle ajouta : — Peut-être avez-vous raison dans votre choix. C'est une bonne fille,... mais un peu trop hardie...

La dernière lueur humaine avait jailli de cette pauvre âme faible et folle et passionnée jusqu'à la fin; elle ne parla plus. Quand on s'approcha d'elle un instant après, un papillon qui s'était posé sur sa poitrine s'envola, et la main que l'on souleva de la tête de Carrie retomba inerte à son côté.

LES CONFESSIONS

DE

JOHN STUART MILL

Autobiography, by John Stuart Mill. Londres, 1 vol. in-8°, 1873.

Il y a deux sortes de politiques : ceux qui font agir les hommes, ceux qui les font penser. Aux premiers appartient le pouvoir, la popularité, la puissance visible, — aux seconds l'influence durable et profonde, lente à s'établir, mais lente à disparaître, la gloire modeste qui n'éclate pas en applaudissemens bruyans, qui a son empire invisible dans les âmes. La grandeur d'un ministre, d'un Richelieu, d'un Cavour, a toujours quelque chose de brutal, elle a forcément des impuretés et des ombres; le politique agissant a besoin de la force, il use des instrumens, vils ou non, qui sont à sa portée, il est comme le potier qui se salit les mains aux plus beaux ouvrages, il fait violence au temps, aux résistances vertueuses ou criminelles, il n'a pas le choix des alliances, il va au plus pressé, appelle tout à son aide. Il ne peut vivre aux étages les plus élevés de la pensée, il en épouse une, et la mène avec lui dans la mêlée des affaires humaines, des appétits grossiers, des préjugés triomphans, des médiocrités bruyantes et tyranniques. Il est ainsi fait que rien ne lui paraît bon que ce qui est possible, et que toute chose possible a chance de lui sembler bonne. Il est comme la résultante naturelle de toutes les forces qui à un moment donné sont en jeu dans une nation. Il domine le présent, et ne prépare l'ave-

nir qu'en bouleversant les faits, sans convertir ni modifier les esprits autrement que par les enseignemens muets de l'histoire.

Il est une autre classe d'hommes qui sont les guides et les conducteurs-nés de l'esprit, qui ne voient dans le passé et dans le présent qu'une préparation à un avenir meilleur; il semble que les faits les blessent, les gênent, ils ne se courbent pas docilement sous les grands vents d'opinion qui passent sur les peuples. Ils servent à la fois de Cassandres trop souvent dédaignés, de guides trop souvent méconnus. Une sorte d'intuition profonde leur montre au loin des écueils et des dangers que le vulgaire ne peut apercevoir, des horizons encore inconnus. Ils ne se livrent jamais, restent sur la défensive en face des idées générales, banales, de ces notions communes que Bacon appelait *les idoles du théâtre*; ils construisent eux-mêmes des idoles nouvelles pour l'avenir, leur pensée, indocile aux doctrines du présent, rétive, soupçonneuse, s'abandonne pourtant presque sans défense à toute sorte d'espérances et d'illusions. Novateurs timides, ils craignent le connu plus que l'inconnu, ils tiennent à la fois du réformateur et du critique, du croyant et du sceptique. Simples fanatiques, égarés un moment par quelque vaine théorie, ils ne laisseraient aucune trace; mais cette trace peut devenir extrêmement profonde, si leur critique est inspirée par une foi, et si, à travers les troubles, les inquiétudes, les tourmens d'un temps agité dont nul mieux qu'eux ne comprend les misères, ils voient se dégager quelque vérité nouvelle, quelque pensée conductrice et souveraine.

Personne de notre temps n'a mieux réalisé ce type que Mill en Angleterre et que Tocqueville en France. On s'étonnera peut-être de voir associés ces deux noms : bien des points assurément les séparent; pourtant que de caractères communs ne peut-on trouver entre eux! Personne n'a analysé plus profondément les caractères de la démocratie moderne. Mill, surtout à ses débuts, l'a contemplée avec moins d'appréhension, mais sa sincérité l'a conduit à des confessions où Tocqueville aurait reconnu ses propres pensées. Tous deux ont bien compris ce qu'avait d'irrésistible le mouvement qui pousse les sociétés à remettre le pouvoir politique aux mains de la démocratie; cependant Tocqueville n'a jamais aperçu plus clairement que le philosophe anglais tout ce qu'il y a de redoutable dans la tyrannie brutale du nombre. On peut dire qu'ils ont usé leur vie à chercher des garanties contre ce despotisme nouveau; s'ils n'ont pas trouvé les mêmes, s'ils ont scruté l'avenir en des sens différens, ils sont restés tous deux fidèles au principe de la liberté et de la personnalité humaine. Tocqueville veut surtout refaire le citoyen, et Mill l'homme; mais ils reculent avec le même dégoût devant le peuple-roi, maître

de toutes les libertés, supérieur à tous les droits, mené par sa passion, tyran sans culture, sans conscience et sans responsabilité. Ils veulent faire contre-poids au nombre par l'intelligence, organiser les associations, les groupes humains, les minorités. Ils n'ont rien de commun avec ces démocrates qui sautent sur la meule populaire pendant qu'elle écrase tout dans sa rotation, et qui tournent gaîment avec elle.

Les angoisses d'esprit se peignaient sur le visage de ces philosophes politiques, tous deux petits, de santé frêle, presque souffreteux. Leur admirable sincérité allait presque jusqu'à la candeur; ennemis du lieu-commun, de la phrase, délicats et on pourrait dire degoûtés en matière intellectuelle, sans cesse rentrés et repliés en eux-mêmes, ils n'étaient guère faits l'un plus que l'autre pour la vie publique. Sans petite ambition, ils s'y sentaient attirés par l'espoir de corriger quelques erreurs, de faire du bien; cependant l'habitude de la solitude morale, une fierté délicate, un dédain invincible des médiocrités, qui naturellement ont toujours une grande place dans les assemblées, tout devait contribuer à leur assurer le respect plutôt que l'influence. Je n'ai jamais vu M. de Tocqueville dans nos assemblées; mais j'ai plus d'une fois aperçu M. Mill à son banc de la chambre des communes : avec sa figure fine, inquiète et plissée, pâle, petit et mince, il semblait presque un étranger au milieu des robustes représentants de l'Angleterre, familiers, bruyans, pressés, de belle humeur. Son éloquence, nette et didactique, était trop *voulue*; elle n'avait ni éclat ni chaleur, ni vibrations puissantes, — et pourtant parmi ceux même qui ne lui prêtaient qu'une attention respectueuse, il y avait peu d'hommes qui, à leur insu, n'eussent dès longtemps subi son influence. Mill a été plus heureux que Tocqueville; ce dernier n'a été bien compris qu'après sa mort. Mill a été une puissance de son vivant, non pas comme député, mais comme philosophe, comme économiste et comme politique. C'est que Tocqueville, tout en se sentant entraîné vers la démocratie par la chaleur de sa foi chrétienne, par son généreux amour des hommes et par l'activité de sa lumineuse intelligence, tenait encore par toute sorte de fibres au passé; il était comme égaré parmi ses contemporains. Mill aussi était égaré dans le présent, mais il ne représentait rien du passé, et tout ce qui tendait à l'avenir devait aller naturellement à lui. Tocqueville a renoué la chaîne morale entre la France issue de la révolution et la France ancienne, sortie de la nuit de l'histoire; il a fait honte à la révolution de sa stérilité, et a démontré que, pendant qu'elle s'appelaient le progrès, elle n'avait été souvent que la routine.

Ce joug de la routine, que tous deux ont porté si impatiemment,

est plus facile à soulever en Angleterre qu'en France, car les révolutions, en provoquant des mouvemens en sens divers à la surface des sociétés, protègent d'ordinaire ce fonds obscur, impénétrable, où dorment les traditions. Un pays pourrait être conquis et reconquis plusieurs fois sans qu'on eût le temps de rien changer à son administration, à ses municipalités, à la procédure de ses tribunaux. Or les révolutions ne sont quelquefois pas autre chose que des conquêtes du pouvoir exécutif. Mill, en suivant le cours de ses pensées et sous des influences que sa biographie nous permettra d'analyser, s'est laissé entraîner aux extrémités les plus hasardeuses en matière de morale sociale; cependant il faut lui rendre cette justice qu'il n'a jamais désiré des réformes qui ne fussent l'œuvre consentie de la raison et de l'intelligence : il avait une horreur sincère pour la force, dont les œuvres ne sont le plus souvent qu'éphémères. Il était mécontent, et plus que de raison, de son temps, de son pays, de ses contemporains; pourtant il n'avait rien d'un révolutionnaire vulgaire. Il était beaucoup plus irrité de la stupidité des hommes que de leur méchanceté; son opposition était plutôt du désenchantement que de la révolte. Il n'avait pas l'esprit de parti, se croyant naïvement supérieur en sagesse à tous les partis. Il aimait l'ouvrier, l'homme fort, fruste, inculte, comme beaucoup de mélancoliques aiment les enfans, qui caressent en eux l'espérance, l'humanité en fleur, la promesse de fruits plus doux que ceux qu'ont connus leurs lèvres; mais il ne lui fût jamais venu à l'esprit d'exciter les ouvriers à la guerre sociale, de les mener à l'assaut de la royauté, de la vieille constitution. S'il y avait eu en lui un tribun, le logicien l'aurait tué; tout en s'irritant contre le lent mouvement des affaires humaines, il comprenait bien que la cause de cette lenteur est dans l'entendement. Ce n'était pas un homme d'esprit; c'était un esprit, et il ne parlait qu'aux esprits. On comprendra mieux ce génie bizarre, disproportionné, rempli de lacunes, et en même temps si profond, si puissant, quand on verra sous quelles influences il s'est développé. Sa biographie, écrite par lui-même et publiée récemment par sa belle-fille, nous en donnera pour ainsi dire la clé.

I.

Le premier mérite d'une confession est la sincérité : il n'y a peut-être pas d'homme, si humble qu'il soit, qui ne réussirait à nous intéresser, s'il nous racontait l'histoire de son âme et nous faisait assister au drame complet de sa vie. Nous vivons les uns au milieu des autres sans presque nous connaître, acteurs toujours affairés, toujours remplis de nous-mêmes. Qu'un homme nous montre en

lui-même un miroir fidèle de nos passions, de nos incertitudes, de nos faiblesses, de nos ambitions déçues, de nos espérances toujours renaissantes, et nous ne pouvons nous empêcher de lui accorder une sorte de curiosité égoïste. Saint Augustin restera toujours le modèle de ces écrivains qui ont pris l'humanité pour confesseur; sa sincérité n'est point orgueilleuse comme celle de Rousseau, il ne tire point gloire de ses faiblesses, il se fait petit devant Dieu et reste grand devant les hommes, parce qu'il veut les corriger plutôt que les séduire. La sincérité de Mill est d'autre nature; elle n'est pas un hommage de la faiblesse humaine à Dieu : elle a sa source dans une sorte de fierté stoïcienne qui dédaigne le mensonge et dans la rectitude philosophique. Spinoza l'a dit depuis longtemps : le mensonge, le non-vrai n'est qu'un non-être, et ce qui n'est pas ne peut porter aucun fruit, ne peut rien produire.

A l'époque où M. Mill sollicitait pour la première fois les suffrages des électeurs de Westminster pour entrer au parlement, il dut assister à plusieurs réunions publiques et y subir des sortes d'interrogatoires. Un de ses adversaires avait découvert dans ses ouvrages une phrase où Mill, se lamentant sur l'ignorance du peuple, disait que les ouvriers sans éducation, défiants à l'endroit de leurs supérieurs, sont enclins à mentir. On lui posa, devant un auditoire de plusieurs milliers de gens du peuple, cette question perfide et brutale : « Avez-vous écrit que les ouvriers anglais sont des menteurs? » Il réfléchit un instant et dit simplement : « Je l'ai écrit. » Un tonnerre d'applaudissemens salua cet aveu fait sans explication, sans réserves. On oubliait l'injure, on saluait le courage. Ce trait fait bien connaître le caractère de Mill : on peut dire de lui qu'il n'était pas seulement sincère, il était la sincérité. Il lui eût été aussi impossible de mentir que de voler ; c'était, dans toute la force du terme, le galant homme anglais. Cette qualité donne un prix rare à ces révélations d'un esprit dont la conscience morbide était toujours en action, qui assistait comme un témoin à son propre développement et qui jouissait de la faculté d'analyser avec finesse ses moindres impressions.

Son éducation fut une véritable expérience entreprise par un père sur son fils. Ce père était lui-même un homme éminent, d'une trempe très vigoureuse. Élevé pour l'église, il avait, avant d'entrer dans le saint ministère, perdu toute créance dans les vérités religieuses. Il trouva en 1819 un emploi dans les bureaux de la compagnie des Indes, se maria, bien que fort pauvre et obligé, pour ajouter quelque chose à ses appointemens, d'écrire dans des revues, et il eut une nombreuse famille : « conduite, dit Mill, qui était on ne peut plus opposée, au point de vue du bon sens et du devoir, aux

opinions qu'il soutint énergiquement, du moins pendant une période postérieure. » Il faut savoir que James Mill, le père du philosophe, était un malthusien passionné, un de ces économistes qui veulent régler la production de la population pour régler les salaires.

Il est singulier que, dans le long récit qu'il fait de son enfance, Mill ne parle pas un seul instant de sa mère : silence accablant, d'autant plus significatif que nous verrons plus tard se développer dans son cœur une sorte de culte pour la femme; sa nature, un peu raide, ne se détend que lorsqu'il parle de celle qui devint la compagne de sa vie. Il a, en parlant de celle-ci, des accents qui étonnent et qui font penser à ces amans célèbres qui ont chanté leur maîtresse. Il y a toute une partie de son livre qui aurait, ce nous semble, dû être écrite en vers, à moins que l'auteur n'ait cru que la muse poétique avait la réputation d'être trop menteuse, et n'ait voulu laisser aucun doute sur la sincérité d'un amour sans bornes, enthousiaste, à la fois sévère et chevaleresque.

Il faut croire que cette âme, si encline naturellement à la tendresse, ne connut point les joies si douces de l'amour maternel. Il fut élevé à la maison pourtant, mais uniquement par son père. Il était l'aîné; le système qui fut adopté à son égard était celui-ci : transporter dans l'enfance toutes les études de l'adolescence, *forcer* en quelque sorte l'intelligence, construire un homme du premier coup, lui donner sur ses contemporains une avance de vingt-cinq ans. Avec un enfant ordinaire, on risquait de ne produire qu'un monstre. Un penseur vigoureux pouvait seul appliquer un tel système; le père ne s'attacha qu'à développer dans le fils les facultés du raisonnement, sans s'occuper jamais de la mémoire ni de l'imagination. A l'âge de sept ans, il avait lu, sous les yeux de ce père, un grand nombre de livres grecs, tout Hérodote, les six premiers dialogues de Platon, sans grammaire, sans dictionnaire. Il ne commence le latin qu'à huit ans, et, pendant qu'il l'apprend, on le force à l'enseigner à une jeune sœur. De dix à douze ans, il lit Virgile, Horace entier, six livres de Tite-Live, tout Salluste, Térence, Lucrèce, Cicéron, l'*Illiade*, l'*Odyssée*, tout Thucydide, une grande partie de Démosthène, Anacréon, Polybe, la *Rhétorique* d'Aristote; j'en omet beaucoup d'autres. Il apprend en même temps l'histoire, mais comme une simple récréation; on lui donne peu de poètes anglais : son père détestait Shakspeare, et ne sacrifiait pas aux grâces.

A douze ans, l'éducation philosophique commence par l'*Organum* de Bacon, des ouvrages de scolastique, la *Logique* de Hobbes. Les leçons se continuaient à la promenade : chaque jour le père et l'enfant faisaient des excursions à pied; le professeur questionnait le fils sur ses lectures, le forçait à de longues expositions, l'embarrassait, lui posait des problèmes qu'au retour il devait résoudre par écrit.

C'est de la même façon qu'il lui apprit l'économie politique, la science qui était sa passion, car il travaillait en ce temps à ses *Éléments d'économie politique*; ils discutaient ensemble les idées de Ricardo, d'Adam Smith. « Le sentier était épineux, dit Mill, même pour mon père, et je suis bien sûr qu'il l'était pour moi, malgré le vif intérêt que je prenais au sujet. Il était souvent, et plus que de raison, irrité quand je ne réussissais pas dans un travail où il n'aurait pas fallu attendre le succès; mais en somme la méthode était bonne, et elle réussit. » James Mill apprit à son fils à penser de bonne heure, ne prenant les livres anciens ou modernes que comme un texte de dialectique. L'enfant, toujours en lutte, dut perdre incontestablement quelque chose de sa grâce; le raisonneur fit tort au rêveur, au poète qui chante au fond des âmes en fleur. On le forçait à discuter sur tout, à tout analyser; un enfant de quatorze ans devait définir rigoureusement des termes comme *idée*, *théorie*, etc. Il travaillait ainsi, sans camarades, ignorant qu'il fût différent des autres enfans; il admirait, et d'une certaine façon aimait son tyran; il grandissait pourtant dans une sorte de terreur, sans caresses, sans plaisirs, sans jeux; ses mains restèrent toujours maladroitement : il vivait sur les livres comme un ver.

Ce n'était pas assez d'isoler cet enfant du monde extérieur : son père l'isola de Dieu. Il n'avait gardé de l'église presbytérienne écossaise qu'un certain fanatisme et le goût de la controverse. Il rejetait comme une erreur non-seulement le christianisme, mais la religion naturelle. Son esprit n'avait ni trouvé, ni même cherché le repos dans un déisme vague et sans contours précis. Le Dieu de la nature lui semblait tout aussi terrible que celui de la révélation et de l'Ancien-Testament, et ce qui l'offusquait dans le déisme comme dans la foi chrétienne, c'était qu'un créateur tout-puissant, infiniment bon, infiniment juste, infiniment prévoyant, pût être regardé comme l'auteur d'un monde où la douleur et le mal ont tant de place. Il supprima tout enseignement religieux dans l'éducation de son fils, l'habituant à regarder le christianisme comme quelque chose de purement objectif, comme le paganisme ou le bouddhisme. On a quelque peine à comprendre cet état franchement négatif : la religion entre pour ainsi dire dans l'âme par les yeux chez les catholiques; mais le jeune Mill, élevé en pays protestant, à la campagne, dans la familiarité des grands esprits de l'antiquité, par un père incrédule, ennemi de toute religion positive, se trouvait à l'âge d'homme comme un gentil parmi les premiers chrétiens.

Le sens religieux lui manqua : jamais la pensée de Dieu n'enveloppa, ne transfigura son esprit. Il regarda toujours la religion avec une sorte de défiance et je dirai presque d'aversion instinctive. Le mot est de lui. « Son aversion contre la religion, dit-il en

parlant de son père, dans le sens habituellement attaché à ce mot, était du même ordre que celle de Lucrèce : il la regardait avec les sentimens qu'on doit, non pas à une simple illusion mentale, mais à un grand mal moral. Il la considérait comme le plus grand ennemi de la moralité : d'abord en ce qu'elle crée des excellences fictives, — croyance en des dogmes, sentimens de dévotion, cérémonies, qui n'ont aucun rapport avec le bien de l'humanité, — et en ce qu'elle les fait accepter comme des équivalens de vertus véritables, enfin par-dessus tout parce qu'elle vicie radicalement l'idéal de la moralité, en la faisant consister dans l'obéissance aux volontés d'un être sur lequel elle épuise sans doute toutes les phrases de l'adulation, mais que la froide raison montre qu'elle peint comme éminemment haïssable. » Le fils a cent fois entendu dire au père que les hommes ont conçu d'âge en âge des dieux de plus en plus méchans; quand il arrivait au dieu chrétien, « imaginez, disait-il, un être qui a fait un enfer, qui a créé la race humaine avec la prévision infaillible, et par conséquent avec l'intention que la plupart des hommes seraient condamnés à d'horribles et éternels tourmens. » On sent dans ces paroles la révolte du presbytérien écossais contre la doctrine de la prédestination, quelque chose de plus encore, la révolte de l'homme contre le monde, de l'orgueil contre la fatalité. Se figure-t-on bien cet enfant élevé à penser, comme l'a dit un blasphémateur, que « Dieu, c'est le mal? » Comprend-on ce qui se passe dans cette âme encore candide, point mauvaise, droite au contraire et nourrie sans cesse des enseignemens des moralistes? Son père, nous dit-il, était à la fois un stoïque et un cynique, surtout un stoïque. Il apprenait à son enfant le dédain des plaisirs, la tempérance en toutes choses, le mépris de la chair, lui enseignait que les émotions sont une sorte de folie, que la sentimentalité est une faiblesse. Il lui faisait honte de toute manifestation trop vive d'une pensée, d'un désir.

Mill, dans ses *Mémoires*, ne parle qu'avec une sorte d'admiration presque timide de ce rude instructeur qui l'a façonné, nourri de lui-même, qui lui a donné son temps, sa science profonde en mille matières, le rayonnement de son ardeur dévorante, son ambition, ses espérances, ses haines. Il le remercie même de sa sévérité, ne croyant pas à l'éducation aisée, et convaincu « qu'apprendre ce qui n'est qu'agréable, c'est falsifier l'éducation. » Il reconnaît que le sentiment du respect, de la terreur, n'est pas plus inutile aux enfans qu'aux hommes. Il sait gré à son père de l'avoir souvent arrêté devant les *virî socratici*, devant les héros, devant les forts, de ne l'avoir pas nourri de maximes commodes et relâchées, de l'avoir jeté dans la vie comme dans un combat, d'avoir raidi son cœur

contre toutes les faiblesses, et avant toute chose contre le mensonge, qui est la pire des faiblesses. Est-ce à lui de blâmer ce père? Comme il glisse vite quand, parlant de ses frères et sœurs plus jeunes, il écrit : « Ils l'aimaient tendrement, et si je ne puis pas en dire autant de moi-même, je lui suis toujours resté loyalement attaché. » Voilà le cri du cœur! C'est la tendresse qui a manqué à cette jeune âme, — la tendresse du père, et cette autre tendresse que son œil aveuglé n'a jamais su deviner dans la religion, celle qui ignore les dogmes, les formules, les symboles, qui a des consolations pour toutes les douleurs, un baume pour toutes les blessures.

C'est assumer une responsabilité redoutable que de murer en quelque sorte de certains côtés l'intelligence enfantine. On peut admettre qu'un père n'enseigne point à son fils ce qu'il ne croit point lui-même; mais doit-il l'écartier entièrement du train ordinaire du monde, l'isoler, en faire un étranger dans son pays? On comprend bien, en lisant le curieux récit que Mill fait de son enfance, comment se forma ce caractère si remarquable à tant d'égards et pourtant toujours disproportionné, dissonant, marqué par une droiture sans justice, une logique sans tolérance, une rectitude éprise de chimères. Il est impossible à un homme supérieur de vivre entièrement pour soi : il lui faut un objet, un but, un idéal. Il fallait bien montrer un Dieu à cette âme active : on lui donna comme Dieu l'humanité; mais ce Dieu ne lui suffit pas toujours, et nous verrons qu'il en trouva un autre dans la personne d'une femme.

Deux adorations divisent en effet logiquement sa vie : la première fit de lui un économiste et un démocrate, la seconde un homme de sentiment, un socialiste, car c'est par le socialisme que Mill devait finir. Nous commencerons par l'économiste : nous l'avons vu à l'âge de douze ans étudiant avec son père la science qui doit renouveler les sociétés humaines; il vit dans la familiarité de Ricardo, de Bentham; il va avec son père faire de longs séjours dans la maison de ce dernier, à Ford-Abbey, dans le Somersetshire. La seule influence nouvelle qui s'exerce sur lui est celle de la France. A quatorze ans, il va passer un an dans le midi de notre pays avec le frère de Bentham, visite les Pyrénées, suit quelques cours à Montpellier. Toute sa vie, il devait rester sous le charme de la France : il se réjouit d'avoir pu respirer de bonne heure l'air chaud et léger du continent. Il se sentit toujours un peu étouffé dans son propre pays; l'urbanité, la sociabilité françaises l'enchantèrent. Il se trouvait plus heureux au milieu de gens qui expriment naïvement leurs émotions, qui n'ont pas peur d'eux-mêmes. A ce propos, il a des mots d'une dureté terrible pour ses compatriotes : « chacun en Angleterre se conduit comme si tous les autres hommes étaient des ennemis ou des fâcheux. » A Paris, il passa quelque temps chez M. Say,

le célèbre économiste; il aperçut Saint-Simon, qui ne lui sembla à ce moment qu'un « original, » il s'échauffa pour les libéraux de la restauration, et, retourné en Angleterre, il continua de prendre intérêt à leurs efforts.

Ce voyage avait interrompu ses études; il les recommença avec une nouvelle vigueur. Les *Éléments d'économie politique* de son père étaient sous presse; il les annota, lut Condillac, étudia la révolution française; « la plus haute gloire que je fusse alors capable de concevoir était de me figurer que j'étais, heureux ou malheureux, un girondin dans une convention. » L'Angleterre n'a encore eu, heureusement pour elle, ni girondins, ni montagne, et la tête de Mill devait rester sur ses épaules. Bentham eut à ce moment une influence maîtresse sur son esprit: il l'étudia dans ses écrits, dans ses conversations, dans celles de son père, qui le premier avait deviné le théoricien du principe d'utilité, et qui avait peut-être mieux aperçu que lui-même toutes les conséquences de ce principe. Ce qui frappe surtout le jeune Mill dans les écrits de Bentham, c'est son horreur pour les mots mal définis qui servent de couvert et de bouclier à toute sorte de doctrines, *sens commun, loi naturelle, raison, sens moral*. Il admire aussi la classification des actions humaines au point de vue de leurs résultats plus ou moins heureux ou malheureux, il accepte l'utilité comme base de la moralité. Il s'enthousiasme, il croit saisir le fil conducteur qui mènera l'humanité au bonheur; il rêve le progrès indéfini, un renouvellement complet de la morale, de la législation. « Je me sentais maintenant des opinions, une foi, une doctrine, une philosophie, et, dans un des meilleurs sens de ce mot, une religion. » Il prend la résolution de devenir un des apôtres de cette religion nouvelle; l'être intérieur, la vie cachée, le sentiment intime, ont fait leur temps: il ne faut plus s'occuper de l'homme que dans ses rapports avec l'humanité. Ce qui est utile à l'humanité sera proclamé bon, ce qui lui est inutile mauvais. L'humanité est le Dieu visible qui a seul droit à nos efforts, à nos hommages, à nos sacrifices.

Signalons tout de suite ce qui sera l'énigme perpétuelle et la contradiction forcée dans toute la vie intellectuelle et morale de Mill. Il débute avec des utilitaires économistes, convaincu que la liberté est l'instrument le plus puissant du progrès, qu'il n'est permis d'opposer aucune force au développement spontané de l'individu ou au groupement des associations; il finira avec les socialistes, qui, loin d'être des contempteurs de l'état, veulent donner à l'état outre la primauté politique une primauté morale et presque religieuse. Il n'ira jamais aux extrémités de cette dernière tendance, mais, en lisant attentivement ses mémoires, on voit que, même quand il était encore sous le joug de Bentham et de son père, il cherchait

déjà et en tout sens des échappées, des sorties hors de ce principe utilitaire, qui aboutit à la bataille des intérêts, et qui ne laisse pas une place assez grande à la science, à la pure intelligence. Ce règne de l'intelligence, il le rêve dès l'enfance : il cherche à le préparer en affinant l'arme du raisonnement. La philosophie se résume pour lui dans la logique, dans la méthode, la classification, la dissection des idées. « La sèche argumentation est la seule chose à laquelle je fusse propre et je prisse plaisir. » Dès seize ans, il fonde avec quelques amis une « société utilitaire, » où l'on s'exerce à la controverse.

En 1823, âgé de dix-neuf ans, il obtint, par la protection de son père, une place dans les bureaux de la compagnie des Indes; il devait y rester pendant trente-cinq ans. Il y apprit les grandes affaires du gouvernement et du gouvernement qui était le plus fait pour lui plaire, car la compagnie des Indes était une association; son empire colonial si vaste, embrassant tant de races, de communions religieuses, était un terrain sur lequel l'école utilitaire, économique et administrative, pouvait tout tenter. Mill resta toujours fidèle à la vieille compagnie, à cette royauté bourgeoise, obscure, invisible, qui ne demandait aucun hommage et qui n'était qu'une simple gérance. Il la vit tomber à regret, et refusa d'entrer dans la nouvelle administration coloniale.

Si la compagnie prit le meilleur de son temps, elle lui donna l'indépendance et lui permit de travailler à des ouvrages de longue haleine. Il ne voulut pas être journaliste : « les écrits dont on vit ne vivent pas. » Il ne fit jamais que des livres ou des articles de revue. Au moment où il entra, si jeune encore, dans les bureaux de la compagnie, les benthamistes prirent possession de la *Revue de Westminster*, alors bien inconnue. James Mill y commença l'attaque contre la vieille école libérale. Il dénonça les whigs comme des complices secrets des Tories. Les grandes familles aristocratiques s'étaient attribué le monopole du gouvernement; seulement elles s'étaient divisées en deux camps pour être certaines de se succéder au pouvoir, elles donnaient à la nation et au monde le vain spectacle de leurs luttes, bien que les deux partis rivaux fussent également décidés à maintenir le pouvoir aristocratique et l'ascendant des classes gouvernantes. C'était là sans doute une façon un peu vulgaire de juger les affaires d'un grand pays, et il y avait quelque injustice à présenter comme une grossière complicité ce qui était l'expression inconsciente des traditions, des instincts les plus profonds en même temps que les plus légitimes. Il faut se souvenir pourtant que ces attaques avaient quelque excuse avant la réforme parlementaire et l'abandon du système protecteur. La *Revue de Westminster* devint l'organe des « radicaux philosophes, » c'est le nom qu'on leur donna. James Mill était l'âme vivante de ce

groupe nouveau : Bentham se contentait d'écrire; James Mill parlait, agissait, animait tout son parti.

Quelles étaient au juste les opinions des philosophes radicaux? Ils se proclamaient malthusiens, et professaient que le meilleur et le plus sûr moyen d'élever les salaires est de restreindre l'accroissement de la population. Ils se donnaient pour modèles les philosophes français du XVIII^e siècle; toutefois, quand ils prêchaient les droits de l'homme, ils les envisageaient moins comme l'expression de la justice abstraite que comme des gages de paix et de sécurité pour les sociétés. Ils avaient une foi ardente dans le gouvernement libre, dans la raison humaine, dans l'amélioration indéfinie de l'homme par l'éducation. Indifférens à la forme du gouvernement (Bentham faisait exception par sa défiance des rois, qu'il appelait des corrupteurs-généraux), ils abhorraient l'aristocratie, l'église établie, le privilège. Leur zèle pour l'humanité était plus intellectuel que moral : leurs adversaires dénonçaient la philosophie utilitaire, l'économie politique, les idées de Malthus, comme des doctrines sans âme et sans cœur; ces accusations mêmes les poussaient à protester contre toute sentimentalité stérile. Ils se flattaient de régénérer l'humanité par l'égoïsme intelligent : ils voulaient faire de leurs contemporains des machines raisonnantes; ils avaient plus que du mépris, de l'horreur pour l'idéal, pour les chimères, pour les mensonges de l'imagination et du désir. Moralistes rigides et presque puritains, ils dédaignaient pourtant toutes les lois morales qui ont une origine religieuse. En exposant les opinions de son père, Mill écrit : « Il s'attendait à voir établir des relations beaucoup plus libres entre les deux sexes sans prétendre définir exactement ce que seraient ces relations ni ce qu'elles devraient être. Cette opinion ne tenait chez lui à aucune sensualité ou théorique ou pratique. Il pensait au contraire qu'un des résultats de cette liberté plus grande serait d'empêcher l'imagination de se complaire aux relations physiques des sexes et à ce qui y touche, d'en faire une des préoccupations principales de la vie; il regardait cette perversion de l'imagination et du sentiment comme une des maladies les plus profondes et les plus contagieuses de l'esprit humain. »

James Mill méprisait la poésie, tous ses adeptes n'allaient pas aussi loin : son fils sentait toujours repousser dans son cœur la fibre du sentiment à mesure que le père l'en arrachait. Il osait admirer les beaux vers qui contiennent des sentimens justes, et ne disait pas, comme Bentham : « toute poésie est une fausse représentation. » Il se souvient, à l'époque de son grand fanatisme utilitaire, d'avoir goûté l'*Essai sur l'homme* de Pope, d'avoir eu le culte de quelques héros, des héros de la philosophie, il est vrai, de Socrate, de Condorcet. Il travaille sans relâche, collabore avec

Bentham, édite le *Traité des preuves judiciaires*, fournit des articles à l'*Histoire et la Revue parlementaire*, écrit sur la question catholique, sur les crises commerciales, sur la réciprocité commerciale. Il s'exerce à la parole dans de petites réunions où il rencontre Grote, Macaulay, Samuel Wilberforce, qui devint évêque d'Oxford, les deux Bulwer, Romilly et d'autres.

II.

Quels vont être les premiers fruits d'une jeunesse qui n'a été qu'un long entraînement, qui n'a respiré qu'une atmosphère de polémique et de rixes intellectuelles? Cette âme, bandée comme un arc, ne risque-t-elle pas de se briser, et le premier souffle d'un monde sans pitié n'éteindra-t-il pas la flamme du juvénile réformateur? Laissons-le raconter lui-même, avec sa sincérité habituelle, la grande crise de sa vie mentale.

« Le temps était venu où j'allais m'éveiller comme d'un rêve. C'était dans l'automne de 1826. J'étais dans un état d'inertie nerveuse (*a dull state of nerve*), ce qui peut arriver à tout le monde, — incapable de plaisir ou d'excitation agréable, — dans un de ces états où ce qui est un plaisir en d'autres momens devient insipide ou indifférent, — l'état, ce me semble, dans lequel se trouvent habituellement ceux qui se convertissent au méthodisme quand ils sont frappés par la conscience de leur état de péché. Dans cet état d'esprit, il m'arriva de me poser à moi-même directement cette question : « suppose que tous les objets de ta vie se réalisent, que tous les changemens dans les institutions et dans les opinions que tu désires soient complètement accomplis dans cet instant même, serait-ce pour toi une grande joie et un grand bonheur? » Ma conscience me répondit directement et irrésistiblement : « Non. » A cette réponse, mon cœur défaillit; toutes les fondations sur lesquelles ma vie était construite s'abattirent. »

Un sentiment de désespérance s'empara de lui, les livres ne lui disaient plus rien, son esprit ne servait plus qu'à lui montrer toute l'étendue de son mal. Il se trouvait, suivant son expression, au commencement du voyage de la vie, avec un vaisseau bien gréé, un bon gouvernail, mais sans voiles. La voile, c'est le désir, et l'analyse avait tué le désir; toutes les sources de la vie morale étaient taries. L'humanité, le seul dieu qu'on lui eût appris à connaître, n'est qu'une collection d'hommes, et qui mieux que lui savait ce qu'il y a dans l'homme individuel de misère, de faiblesse, d'incohérence, de stupidité? Il y a peu d'âmes un peu libres qui n'aient à un certain moment éprouvé une sorte de tremblement souterrain et senti chanceler l'édifice de leur foi; cependant la hautaine douleur de

celui qui s'écriait : « Tout est vanité, » la tristesse du chrétien, le morne dédain du savant qui voit le néant de l'homme dans la nature infinie, ne sont pas comparables à ce désenchantement d'une jeune âme qui voudrait s'éprendre de quelque chose et qui se sent indifférente au seul bonheur qu'on lui ait appris à concevoir. On avait fait de Mill un égoïste, et cet égoïsme devenait un supplice. Il lit accidentellement les *Mémoires* de Marmontel, et, arrivé au passage où Marmontel, devant le lit de mort de son père, se promet de devenir le protecteur des siens, il verse des larmes. Il se sent soulagé, son poids est devenu plus léger. Il a découvert, il a senti plutôt qu'il faut vivre non pour soi, mais pour autrui. Il a vu toute la scène en pensée, il a été un moment le jeune Marmontel, prêt à travailler, à vivre, à souffrir, non pour une humanité qui n'est qu'un mot, pour des êtres connus, aimés, aimans, en chair et en os. Il est arrivé par l'expérience à la théorie chrétienne du renoncement; toute sa vie, Mill fera de ces étranges découvertes, il enfoncera, comme on dit vulgairement, des portes ouvertes; ce que l'enfant apprend dans le catéchisme, ce qui eût semblé banal à un solitaire de Port-Royal, il le trouvera par un effort douloureux; il aura en quelque sorte toujours vécu sa pensée.

Une nouvelle existence, on peut le dire, commence pour lui; le joug paternel est secoué, aussi bien que celui des philosophes utilitaires. La crise de la jeunesse est toujours une révolte; à l'inverse de la plupart des hommes, Mill va aller du dogmatisme au doute et de l'analyse au sentiment; son âme d'abord glacée semble se fondre, elle est comme un cristal qui perd lentement ses arêtes et ses angles. Il se fait une nouvelle philosophie de la vie : il estime que rien ne supporte l'examen. « Demandez-vous si vous êtes heureux, et vous cessez de l'être. » Il en conclut qu'il faut prendre pour objet non point son bonheur propre, mais quelque chose d'extérieur; il faut s'oublier; il essaie de jouir des arts, de la musique, de la poésie. Il ne peut cependant supporter encore Byron, ce génie audacieux le trouble; il préfère Wordsworth, le moins poète des poètes, un sage qui lui parle des champs, des Pyrénées qu'il aime et regrette; mais il prend tout comme en passant, il s'applique à maintenir une sorte de balance dans ses facultés. Il vit encore un peu mécaniquement. Il n'est pas sceptique, il ne le sera jamais, pourtant il est ébranlé; un fossé se creuse entre son père et lui, entre ce maître raisonneur qui abhorre les poètes et ne voit dans les œuvres de Carlyle que les rhapsodies d'un fou et ce fils qui commence à chercher ses inspirations un peu au hasard. Il prend parti secrètement pour Macaulay, qui écrit au sujet de James Mill (1) : « Cet écrivain, dans certains

(1) *Essai sur l'Histoire de la révolution de sir James Mackintosh.*

de ses livres, semble considérer la politique non comme une science expérimentale et conséquemment progressive, mais comme une science dont tous les problèmes peuvent être résolus par de courts argumens synthétiques tirés des vérités les plus notoires et les plus vulgaires. » Il se sépare des « radicaux philosophes, » qui veulent construire la science politique de toutes pièces, comme les théoriciens de la révolution française. Il la regarde comme une science déductive, c'est-à-dire comme une science où les forces ne s'ajoutent pas simplement, mais se marient pour engendrer des forces nouvelles.

La pensée de Mill, toujours exprimée dans les termes les plus clairs, n'en est pas moins souvent subtile et obscure. Il a sans cesse insisté sur la différence entre les sciences expérimentales et les sciences déductives, prenant pour type des premières la mécanique, où les forces s'ajoutent, se retranchent, produisant le mouvement sans produire des êtres nouveaux, et la chimie, où les atomes en s'unissant composent des sortes d'espèces matérielles nouvelles. Cette distinction, au point de vue scientifique, n'a pas grande profondeur; elle a été utile à Mill en lui montrant le caractère complexe des phénomènes sociaux et politiques: il a compris de bonne heure que l'esprit humain subit la loi d'un lent développement, qu'il y a dans l'histoire une continuité cachée, effleurée seulement par les constitutions et par les lois, mais indestructible. Les questions politiques ne lui semblent plus absolues, elles ne sont que relatives. S'il y a quelque chose qui ne puisse changer, c'est que le gouvernement des hommes va toujours au plus fort, et la force dépend peut-être moins des institutions que les institutions n'en dépendent.

Cette sereine impartialité ne le pousse pas cependant dans les rangs des conservateurs; elle l'incline au contraire à chercher derrière les réformateurs politiques des réformateurs nouveaux, plus obscurs, dédaignés des politiques, mais occupés à lutter contre ces forces qui constituent en quelque sorte la fatalité historique. Il tend l'oreille aux enseignemens des saints-simoniens français, il étudie la *Philosophie positive* de Comte, il admire la fameuse division de l'histoire de l'humanité en période théologique, période métaphysique et période scientifique ou positive. Quand Carlyle dénonce l'âge présent comme un âge incrédule et soupire après un âge de foi, il commence à le mieux comprendre. Lui aussi pourrait se dire :

Je suis venu trop tard dans un monde trop vieux.

Cette âme de sensitive est secrètement blessée, fatiguée du bruit des partis, de la fatuité des économistes, de l'importance des libéraux. Il aspire à je ne sais quel avenir nouveau; il voudrait appartenir à une époque organique et non critique. Les saints-simoniens surtout

l'ont convaincu « de la valeur limitée et temporaire de l'ancienne économie politique, qui regarde la propriété privée et l'hérédité comme des faits indestructibles, et la liberté de la production et des échanges comme le dernier mot du progrès social. » Il admire l'idéal de Saint-Simon, la communauté heureuse, sans le croire réalisable. Le gouvernement représentatif ne lui semble plus qu'un mode de gouvernement contingent, propre à certaines circonstances politiques. Il reste cependant enrôlé dans les rangs des ennemis de l'aristocratie et de l'église anglicane; il applaudit à la révolution de 1830, court à Paris, se fait présenter à Lafayette, aux chefs du parti populaire, à Infantin, à Bazard aussi.

L'économie politique ne lui suffisait plus, et comme son père était pour ainsi dire l'économie politique vivante, leurs relations intellectuelles étaient devenues de plus en plus difficiles. « Mon père n'était pas un homme de qui l'on pût attendre des explications calmes et complètes sur des points fondamentaux de doctrine, surtout avec quelqu'un qu'il pouvait regarder, d'une certaine façon, comme un déserteur. » Dure épreuve pour un père, mais châtement mérité d'un amour paternel trop avide! Le fils se taisait, il ne discutait plus avec celui qui avait si longtemps pétri sa pensée, il se dérobait: leurs voies étaient désormais différentes.

Nous arrivons à une deuxième crise dans la vie de Mill, à l'événement qui eut l'influence la plus durable sur toute sa carrière. Nous l'avons vu à vingt ans perdre tout d'un coup courage et se poser, en pleine floraison de la vie, ces terribles questions que l'homme désabusé ne se fait guère que quand le sang commence à courir moins vite dans les veines. « Que fais-tu? Tu luttas pour l'impossible. Et cet impossible deviendrait vrai par un miracle, en serais-tu plus heureux? » Il avait alors cherché le bonheur ou un semblant de bonheur hors de soi; il avait deviné que le grand secret pour l'homme est de s'oublier. Ce n'était pas encore assez : à des âmes comme la sienne, il ne suffit pas de s'oublier, il faut cesser de s'appartenir. Un Dieu lui manquait en qui il pût s'abîmer, à qui il pût offrir, avec une sorte de douloureuse volupté, son être fragile, changeant, ému de vains désirs, faire confidence de ses faiblesses, de ses désillusions, de ses erreurs; il trouva ce Dieu dans la personne d'une femme. C'est à dessein que je me sers de ce mot, car pour un cœur jusque-là vide, pour un esprit qui était en face du mystère divin comme un aveugle en face des couleurs, l'amour devait être une religion, un culte, et l'objet aimé une idole. Il avait vingt-sept ans quand il la rencontra, elle en avait vingt-trois. Disons-le tout de suite : après une période d'amitié de vingt ans, M^{me} Taylor, devenue veuve, consentit, le mot est de lui, à devenir sa femme. « Bien que ce fût seulement des années après

ma présentation à M. Taylor que nos rapports devinrent tout à fait intimes et confidentiels, je sentis vite qu'elle était la plus admirable personne que j'eusse jamais connue. »

M. Taylor, le mari, nous est représenté comme un homme honorable, bien élevé, mais dénué « des goûts intellectuels et artistiques qui auraient fait de lui un compagnon digne d'elle; » c'était un ami, et rien de plus. Entre M^{me} Taylor et M. Mill commence bientôt le long mariage intellectuel qui finira par le mariage complet. Le philosophe a trouvé un guide vivant. Il lui donne sa foi; son esprit soupçonneux se livre tout entier. Il aime, il admire tout en elle; il nous peint aussi complaisamment cette âme, émancipée de toute superstition, vivant aux plus hauts étages, inspirée, créatrice, qu'un peintre les yeux et les cheveux de sa maîtresse. Sa passion spirituelle a quelque chose de naïf; il ne doute pas un instant que nous admirerons comme lui tant de merveilles; il fait penser involontairement au bon chevalier de la Manche. « Je l'ai souvent comparée, quand je l'ai d'abord connue, à Shelley; mais pour la raison, pour l'intelligence, Shelley, dont, il est vrai, la puissance ne put se développer que pendant une courte vie, n'était qu'un enfant comparé à ce qu'elle devint plus tard. » Elle avait tout ce qui fait « l'artiste consommé, » le « grand orateur, » et, si la politique active était permise aux femmes, elle eût tenu une « place éminente parmi les maîtres de l'humanité. »

On a pu remarquer chez plusieurs grands esprits modernes, surtout chez ceux qui ont été insurgés contre les doctrines courantes, une manière toute nouvelle de parler de la femme; Auguste Comte au cœur sec parle cependant quelquefois d'une sorte de déesse qu'il adorait en esprit. Il devient alors presque mystique. Ces nouveaux Abélards ne prennent plus Héloïse dans leurs bras, ils la chantent comme une muse de la pensée. Ils n'ont rien à lui apprendre, c'est elle, la devineresse, qui leur apprend le monde, l'avenir caché, la souveraine science. Ce que je lui dois, dit Mill en parlant de M^{me} Taylor, est « infini. » A travers l'aurole dont il l'entoure, il semble qu'on aperçoive un caractère où il y a plus de force que de grâce, disposé à l'enthousiasme, bien que capable de retenue; elle le trouve mécontent, inquiet, défiant de ses forces : elle l'astreint à des tâches immédiates, lui enseigne la tempérance dans l'ambition et dans l'espérance, elle lui permet les pensées les plus téméraires, mais lui apprend à ne point prêcher toute sa pensée, à se défendre du dogmatisme. Elle a, comme beaucoup de femmes dans son pays, des passions libérales; elle lui montre néanmoins les dangers de la démocratie, la pesante tyrannie du nombre sur l'esprit. Mill sent que l'aristocratie anglaise maintient surtout son influence en empêchant la centralisation administrative; ses amis attaquent sans re-

lâche l'oligarchie des comtés, des paroisses; lui-même s'enrôle parmi les défenseurs de la loi des pauvres en 1834, qui centralise l'assistance publique; mais il rame en quelque sorte à égale distance des deux rives, il redoute de voir disparaître les petits gouvernemens locaux et l'Angleterre devenir un pays d'intendans et de préfets. M^{me} Taylor contribue à le retenir dans cette région moyenne. Il a vu d'ailleurs tomber les ardeurs qui ont préparé la grande réforme électorale; cette réforme a porté à la chambre des communes ses amis, Grote, Rœbuck, Molesworth, les Romilly; cependant il ne peut se dissimuler que les radicaux philosophes font petite figure auprès de ceux qui ne se piquent pas de philosophie, Hume, O'Connell. Le centre de gravité parlementaire retournait lentement aux conservateurs, et les radicaux, entrés si bruyamment en scène, étaient réduits à n'être que l'aile gauche des whigs.

Mill se sentait découragé, un peu dégoûté de ses instrumens, il n'était plus guère suivi. Il s'usait à écrire dans la *Revue de Westminster et de Londres* (Molesworth avait créé la *Revue de Londres* et l'avait fondue dans celle de Westminster). Son père tomba malade en 1835 et mourut l'année suivante, le laissant le seul protecteur d'une nombreuse famille. Le vieux radical garda jusqu'au bout toute son ardeur, sa foi dans l'humanité; il tomba en gladiateur, ne regrettant qu'une chose de la vie, le combat. Il y a des tournans soudains qui changent les horizons de l'homme; Mill était arrivé à un de ces tournans. Il échappait à jamais à l'influence de son premier maître, il allait en trouver un nouveau, et l'on peut se demander si, en dépit de ses défauts, le premier n'était pas le guide le plus sûr. James Mill appartenait encore par l'esprit au XVIII^e siècle; il croyait avec passion au bien, au progrès; il avait appris à son fils les rudes devoirs de la vie, lui avait donné un métier, il ne l'avait pas brouillé avec son temps, avec la société; il avait plus de force que de profondeur; son courage presque animal ne connaissait ni la langueur ni le doute, et une sorte de robuste bon sens l'avait préservé des maladies les plus dangereuses de l'esprit.

On peut se figurer avec quelles délices Mill, jusqu'alors sevré de toute émotion tendre, plaça sa faiblesse naturelle sous un joug tout nouveau, léger et à peine senti d'abord. On le voit à cette époque de sa vie, avec un plaisir nouveau, mener toute sorte d'études et de recherches en même temps que se livrer à ses amours chastes et discrètes, abritées sous la philosophie. Il voudrait nous persuader qu'à partir de ce moment il ne sait plus au juste ce qui lui appartient en propre dans ses ouvrages. Il met la statue de sa divinité sur le monument qu'il élève. Il a retrouvé la santé de son esprit; il achève la *Logique*, et, après avoir étudié l'*Histoire des sciences inductives* de Whewell, il écrit les chapitres sur l'induction

et sur la logique dans les sciences morales, historiques et sociales. Il lui semble de plus en plus clair que le monde moral n'est pas soustrait à des lois certaines, uniformes, et que les méthodes qui ont servi à découvrir les lois du monde physique peuvent devenir l'instrument des doctrines morales et des codes politiques. C'est à ce moment qu'il tombe sur la *Philosophie positive* de Comte. Il lit avec avidité cet ouvrage et fait quelques emprunts au philosophe français. Il l'abandonna plus tard quand Comte, ayant terminé son œuvre critique, entreprit de fonder les lois d'un nouvel ordre social, car Mill, en dépit de certaines tendances socialistes, resta toujours individualiste. Son père avait mis en lui un germe libéral que rien ne put détruire. Il se révolta toujours, si démocrate qu'il fût, contre la tyrannie des masses; il était séduit par la pensée de donner une part directe à l'intelligence dans le gouvernement des sociétés; mais la papauté scientifique de Comte, aussi intraitable que la papauté catholique, l'effaroucha tout de suite; il redouta une sorte de tyrannie plus dangereuse que celle de la force. Comte, enfermé dans sa chambre de la rue Monsieur-le-Prince, vivait hors du monde; il se croyait naïvement le grand-prêtre d'une église invisible qui étendrait un jour son empire sur toutes les consciences et qui ne connaîtrait plus l'hérésie. Mill était plus près de la terre. Il comprenait que le gouvernement des hommes appartient aux plus habiles et aux plus forts : tous les temps, tous les siècles ont eu une science qu'ils ont crue parfaite; les savans n'ont pas plus aujourd'hui qu'autrefois le droit de prétendre à la puissance temporelle. Mill repoussait donc l'idée de la nouvelle hiérarchie, du mandarinat, que Comte voulait fonder. Il ne laissait pas toutefois de soupirer après des temps nouveaux où la politique serait moins grossière dans ses moyens, moins impure dans ses objets. Il n'eut jamais de rapports personnels avec Comte; ils furent quelque temps en correspondance; quand parut le *Système de politique positive*, il y avait déjà longtemps qu'ils ne s'écrivaient plus. Ce livre est, suivant les expressions de Mill, « le système le plus complet de despotisme temporel et spirituel qui soit jamais sorti d'un cerveau humain, sauf peut-être celui d'Ignace Loyola, — un système dans lequel le joug de l'opinion générale, manié par un corps organisé de professeurs et de maîtres spirituels, pèserait sur toutes les actions et, autant qu'il est possible, sur toutes les pensées de chaque membre de la communauté. »

Mill était devenu, après la mort de son père, le directeur de la *Revue de Westminster*; il essayait en vain de faire du groupe des radicaux un parti puissant, un parti de gouvernement; il cherchait des hommes et n'en trouvait pas. La *Revue* le ruinait : il se résigna à la quitter en 1840 et à écrire dans la *Revue d'Édimbourg*,

où il débuta par un article sur *la Démocratie en Amérique*, de Tocqueville. Il se décida aussi à publier enfin la *Logique*, à laquelle il travaillait depuis des années. L'apparition de ce livre fut un événement; le succès dépassa toutes ses espérances; on ferait des volumes avec les articles dont cet ouvrage a été l'occasion en Angleterre et dans tous les pays. Nous n'entreprendrons pas ici de le critiquer. Il sera intéressant de savoir quel jugement Mill lui-même porte sur son livre dans ses confessions. Il avoue n'avoir jamais compris la popularité de son œuvre; il ne se flatte point qu'elle ait laissé une trace profonde dans le monde philosophique. « La vue *a priori*, dit-il, des connaissances humaines ou des facultés de la connaissance continuera sans doute pour quelque temps à prédominer parmi ceux qui s'occupent de telles recherches en Angleterre et sur le continent; mais le *Système de logique* fournit ce qui positivement manquait, un traité de la théorie rivale, celle qui dérive toute connaissance de l'expérience, et toutes les qualités morales et intellectuelles de la direction donnée aux associations (d'idées ou de faits)... La notion que des vérités extérieures à l'esprit puissent être connues par l'intuition ou par la conscience, indépendamment de l'observation et de l'expérience, est, j'en suis persuadé, dans ces temps-ci le grand support intellectuel des fausses doctrines et des mauvaises institutions. A l'aide de cette théorie, toute croyance invétérée, tout sentiment intense dont l'origine est oubliée, peuvent se dispenser de l'obligation de se justifier par le raisonnement, et se garantissent, se défendent directement. Il n'y a jamais eu d'instrument plus propre à légitimer les préjugés profonds. Et la force principale de cette fausse philosophie en morale, en politique, en religion, est empruntée à l'appel qu'elle est accoutumée à faire à l'évidence des mathématiques et des branches alliées des sciences physiques. »

Mill est allé chercher la philosophie intuitive sur le terrain où elle se croyait inexpugnable, et a tenté de démontrer que les axiomes, les vérités nécessaires, dites innées, n'ont pas d'autre source que l'expérience. Sans approfondir ici la théorie des axiomes, — et Mill confesse lui-même que la question de savoir « s'il a en réalité rempli son programme reste encore *sub judice*, » — voyons bien quel est son but lointain. Il veut déraciner ce qu'il nomme les préjugés, montrer que le sens intime, la conscience, ne valident aucune croyance. Tirez les conséquences de ce principe : le sentiment religieux puise sa force dans les faits religieux, mais ne les justifie pas; le sentiment national résulte de la division géographique des nations, il n'a aucune valeur intrinsèque, aucune vertu propre; le sentiment de la propriété personnelle, individuelle, ne prouve rien en faveur de ce genre de propriété. On

peut aller loin dans cette voie. Mill ne pousse rien à l'extrême; mais pour lui, dans le lent mouvement des affaires humaines, il n'y a rien d'absolument durable, l'humanité est un être organisé qui se développe en vertu de certaines lois, et la science sociale n'est que la découverte de ces lois. L'état passé détermine l'état présent, et l'état présent l'avenir. Les idées, les caractères, les passions, sont les forces variables qui entretiennent sans cesse une sorte d'équilibre mobile. Ces idées sont peut-être devenues banales; au moment où parut la *Logique*, la théorie allemande du développement n'avait pas encore fait beaucoup de chemin dans le monde, le mot de sociologie était nouveau : on crut avoir trouvé le secret de l'humanité. Nous sommes devenus aujourd'hui un peu plus défiants et un peu plus modestes. La *Logique* de Mill est maintenant classique dans les universités anglaises. Un Français peut bien confesser un faible pour celle de Port-Royal, si simple, si honnête, on pourrait presque dire si paternelle, mais il n'y trouvera presque rien sur l'induction; Mill a fortifié cette seconde partie de la *Logique*, il en a tracé les règles avec une grande sûreté, et introduit dans la philosophie quelque chose de la rigueur scientifique.

III.

Le succès de la *Logique* mettait Mill hors de pair : si affamée d'argent, de satisfactions matérielles qu'on se plaise quelquefois à représenter la société anglaise, on est obligé de reconnaître que l'esprit ne perd pas ses droits dans un pays où l'on accueille avec enthousiasme des livres comme la *Logique* de Mill, l'*Histoire de la Grèce* de Grote, l'*Histoire de la civilisation* de Buckle. Il ne dépendait que de Mill de devenir un des favoris d'une société qui comble ceux qu'elle adopte; mais il ne se sentait pas seulement séparé du monde par sa fierté timide, il appartenait désormais complètement à M^{me} Taylor. Pour elle, il se condamnait à un isolement volontaire, et, vivant hors du monde, il se croyait obligé de le détester. On comprendrait à peine, si l'on ne songeait à ces liens que le monde ne pouvait reconnaître, l'âcreté de ses jugemens sur une société qui ne lui offrait que des caresses. « La société, telle qu'on la voit aujourd'hui en Angleterre, est chose si insipide, que ceux même qui en font ce qu'elle est y restent pour tout autre chose que pour le plaisir qu'elle donne. Toute discussion sérieuse sur les matières où l'on diffère d'opinion est considérée comme une marque de mauvaise éducation, et notre pauvreté nationale en gentillesse et en sociabilité a empêché qu'on ne cultive l'art de parler agréablement sur des riens, où excellaient les Français le siècle dernier; le seul attrait de ce qu'on nomme la société est, pour ceux qui ne sont pas

au haut de l'arbre, l'espérance qu'on les aidera à monter sur une branche un peu plus haute; pour ceux qui sont déjà au sommet, elle n'est qu'une habitude et un devoir supposé de leur état. Pour peu qu'on ne soit pas de l'ordre le plus commun comme intelligence ou comme sentiment, une telle société, à moins qu'on n'y poursuive quelque objet personnel, est au suprême degré dénuée d'attrait, et à l'époque présente la plupart des gens qui ont une intelligence un peu haute ont avec elle des contacts si légers et si rares qu'on pourrait presque dire qu'ils s'en retirent absolument. Les personnes qui ont une supériorité mentale et qui se conduisent autrement s'y détériorent grandement, sauf de rares exceptions. »

Ces plaintes ont, qu'on me passe le mot, quelque chose de féminin. Le monde ne mérite pas des reproches aussi sérieux ni une haine si mêlée de regrets. Avant de vous plaindre de ce qu'il vous donne, demandez-lui ce que vous lui donnez vous-mêmes. On y trouve toutes les vertus et tous les vices, car il n'est qu'un abrégé de l'humanité; mais le vice est du moins contraint d'y porter le fard de la politesse. Mill nous semble particulièrement injuste pour la société anglaise, car la frivolité même y garde du sérieux: on ne s'y pique pas de rien connaître, on y honore, outre le rang et la richesse, la vertu et le mérite; il n'est pas impossible d'y apprendre quelque chose; c'est une sorte d'école où il n'est pas permis au ministre d'essayer son discours, au solliciteur de se pousser, mais où on peut parler d'autre chose que de meutes et de théâtre. Si l'esprit y est moins fluide que dans la société française, moins répandu dans toute la conversation, il y est plus acéré, plus condensé, parfois plus profond. La Bruyère, qui avait eu tant d'occasions d'observer les grands, écrivait: « Qui dit le peuple dit plus d'une chose; c'est une vaste expression, et l'on s'étonnerait de voir ce qu'elle embrasse, et jusques où elle s'étend; il y a le peuple qui est opposé aux grands, c'est la populace et la multitude; il y a le peuple qui est opposé aux sages, aux habiles et aux vertueux, ce sont les grands comme les petits. » Mill était de cette aristocratie des sages, des habiles et des vertueux, et il ressentait peut-être trop de mépris pour les aristocraties reconnues de la naissance et de la richesse. Il fermait de plus en plus son horizon, et en réalité il n'existait plus guère que pour une personne. « Elle vivait principalement, » crit-il, avec une jeune fille, dans une campagne tranquille, et accidentellement seulement en ville, avec son premier mari, M. Taylor. Je lui faisais des visites à la ville et à la campagne, et j'avais beaucoup d'obligation à la force de caractère qui lui permettait de dédaigner les fausses interprétations auxquelles pouvaient donner lieu les fréquentes visites que je lui faisais tandis qu'elle vivait généralement séparée de M. Taylor et les voyages que nous faisons

quelquefois ensemble, bien que sous tous les autres rapports notre conduite pendant ces années ne donnât pas le moindre fondement à supposer, contrairement à la vérité, que notre lien à cette époque fût autre chose que celui d'une vive affection et d'une intimité parfaite, car, bien que nous ne considérions pas les règles de la société comme valables dans un sujet si absolument personnel, nous nous sentions tenus à ne pas laisser notre conduite jeter quelque discrédit sur son mari et par conséquent sur elle-même. »

Mill a le droit d'être cru sur parole, mais il est permis de dire que la spiritualité même de ce singulier mariage devait contribuer à rendre l'influence de M^{me} Taylor de plus en plus dominante. Pendant cette période, que Mill appelle la troisième de son progrès mental en empruntant peut-être un peu trop ouvertement la phraséologie positiviste, il se laisse entraîner de plus en plus loin de ses opinions premières. Elle et lui sont désormais deux rebelles, ils se croient des griefs, leurs pensées deviennent mystiques comme leurs amours. Cet esprit, bandé par la logique, armé autrefois contre toutes les illusions, se fond et s'attendrit sous le souffle d'une femme; elle le promène dans un nouvel Éden. Il ne croit plus que la propriété et l'hérédité soient le dernier mot de la législation; l'abolition du droit d'aînesse et des substitutions ne lui semble plus qu'une timide réforme. Jadis il n'avait eu d'autre ambition que de mitiger les maux causés par l'inégalité nécessaire des conditions; « en un mot, j'étais démocrate, mais point du tout socialiste. Nous étions maintenant bien moins démocrates que je ne l'avais été, parce qu'aussi longtemps que l'éducation continue à être misérablement imparfaite nous craignons l'ignorance et surtout l'égoïsme et la brutalité des masses; mais notre idéal de futur développement allait bien au-delà de la démocratie, et devait nous classer décidément sous ce nom commun de socialistes. Nous répudiions, il est vrai, avec la plus grande énergie cette tyrannie de la société sur l'individu que la plupart des systèmes socialistes sont supposés comporter, mais nous portions les yeux en avant vers un temps où la société ne sera plus divisée en oisifs et en travailleurs, où la règle qui refuse la nourriture à celui qui refuse son travail sera appliquée non pas seulement aux pauvres, mais à tout le monde impartialement, où la division des produits du travail, au lieu de dépendre, comme elle dépend principalement aujourd'hui, de l'accident de la naissance, sera mise en harmonie avec un principe reconnu de justice. » Nous voilà, on le voit, en plein socialisme. Mill cherche les moyens de concilier la plus grande liberté individuelle possible avec la propriété indivise de ce qu'il nomme « la matière première du globe, » et avec l'égalité de participation de tous dans les produits du travail commun. Il comprend toutefois que la législation ne peut seule préparer l'ordre de

choses nouveau. C'est le législateur qu'il faut changer d'abord, c'est l'homme. Il espère qu'une culture prolongée pendant plusieurs générations déracinera l'égoïsme, l'envie, l'ambition. Il ne partage pas l'illusion des sectaires qui veulent renouveler en quelques années la face de l'humanité; mais il ne regarde les institutions, les lois sociales de son temps et de son pays que comme des expédients provisoires. Il applaudit à toutes les expériences socialistes.

Cette nouvelle tendance se dévoile dans la troisième édition des *Principes d'économie politique*. La première, qui avait paru un peu avant la révolution de 1848, était antisocialiste. Ce livre, il nous l'apprend, avait été écrit beaucoup plus rapidement que la *Logique* : il fut achevé entre 1845 et 1847; c'est pourtant un traité complet où rien absolument n'est oublié. La troisième édition parut en 1852; elle portait la trace de la transformation qui s'était faite chez l'auteur. On la trouve surtout dans le cinquième livre intitulé *de l'Influence du gouvernement* et dans le chapitre final, où sont marquées les limites du principe du laisser-faire ou de la neutralité de l'état. Mill abandonne ouvertement les théories des utilitaires; il montre dans quels cas nombreux l'individu n'est pas le meilleur juge de ses intérêts, et dans chacun de ces cas il substitue à l'action individuelle l'action de l'état. « Ceux qui ont le plus besoin d'être rendus plus sages et meilleurs désirent généralement le moins le devenir, et, s'ils le désiraient, ils seraient incapables de se guider par leurs propres lumières. » L'éducation du peuple est donc une des nécessités qui justifient l'action et l'intervention de l'état; il lui donne aussi la tutelle des enfans et des femmes employés dans les manufactures, il ne reconnaît pas à l'individu le droit de se lier par des engagements perpétuels, et accorde à l'état le droit de délier des chaînes de ce genre, celle du mariage en particulier par le divorce. L'état ne doit jamais donner à des compagnies des concessions perpétuelles et a un droit de surveillance sur les concessionnaires. Il doit centraliser l'assistance publique, régler les conditions de la colonisation, encourager directement les sciences, aider et protéger tous ceux qui travaillent pour les générations futures autant que pour la génération présente. Dans le chapitre sur *l'avenir des classes ouvrières*, Mill se montre très sympathique à tous les essais de coopération; il avertit pourtant les socialistes que toutes leurs déclamations contre le principe de la concurrence sont vaines; il faut choisir entre la concurrence et le monopole, et les maux de la concurrence lui semblent encore les moindres.

La plupart des idées que Mill a développées dans cet ouvrage sont entrées chez nos voisins dans le domaine public. L'Angleterre n'est pas devenue encore un pays de grande centralisation, mais,

en matière d'assistance publique, d'hygiène, d'éducation, de patronage des arts et des sciences, les fonctions de l'état tendent à s'élargir. Le traité de Mill est devenu populaire; il a fait infiniment plus de bien que de mal, car, pour quelques pages où le socialiste se devine plus qu'il ne se montre, il y en a un millier où l'économiste enseigne les plus utiles vérités. L'auteur, au milieu de son triomphe, était toujours mécontent; il voyait entreprendre d'utiles réformes, mais il se convainquait de plus en plus que les esprits ne se réforment pas. Il raconte naïvement les tourmens de son esprit; il sentait que les législateurs, les administrateurs, les réformateurs pratiques, n'ont guère de prise sur le fonds même de la vie humaine, sur les âmes, les consciences. Il était choqué de voir cette vieille société, qu'il jugeait sans foi, si peu occupée de se créer une foi nouvelle, si insoucieuse et si relâchée. « Je suis maintenant convaincu, écrivait-il, qu'il n'y a pas de grands progrès à espérer dans le sort de l'humanité, tant qu'un grand changement ne sera pas opéré dans les modes de penser. » Il rêvait une humanité de conscience morbide, comme était la sienne, travaillant à son salut, élevant son âme, non pas seulement imbuë de l'esprit de vérité, mais aussi de l'esprit de charité, — une sorte de christianisme sans Christ, sans promesses célestes, n'offrant d'autre récompense à la vertu que la vertu même.

M. Taylor mourut en 1849; au bout de deux années de veuvage, M^{me} Taylor devint M^{me} Mill. Les grandes félicités se cachent : après son mariage, Mill continua de murer sa vie; bien peu de personnes ont eu le privilège de pénétrer dans cet intérieur, où régnait l'union la plus parfaite des esprits et des cœurs. Les amours tardives, longtemps gênées, qui ne fleurissent qu'à l'automne de la vie, sont craintives et comme frileuses. Mill était devenu un homme public, il ne s'appartenait plus tout entier; il était d'autant plus jaloux du temps qu'il pouvait donner à la vie domestique. Il voudrait nous persuader qu'il ne faisait plus que travailler sur les pensées que lui donnait son inspiratrice; pour la grandir, il se fait petit : il n'a jamais été autre chose que l'interprète de quelques grands esprits, de Coleridge, de Carlyle, de Comte, des Allemands, un médiateur; ses derniers ouvrages sont de sa femme plus que de lui; il n'est qu'un raisonneur, elle a l'esprit intuitif, le génie original, divinateur. C'est elle qui a inspiré le fameux chapitre sur *l'Avenir probable des classes ouvrières*, elle qui lui a fait bien saisir que les lois de la production des richesses sont des lois fatales, mais que les lois de la distribution des richesses sont subordonnées à l'état social, à des institutions changeantes, — elle qui a mis le souffle socialiste dans les *Principes d'économie politique*.

Il était marié depuis cinq ans lorsqu'en 1856 il fut nommé, après

trente-trois ans de services, examinateur de la correspondance indienne, la fonction la plus élevée, après celle de secrétaire, dans l'administration de la compagnie des Indes. Il ne garda ses fonctions que pendant deux ans, et prit sa retraite quand la compagnie des Indes perdit son indépendance. Il profita de sa liberté pour aller passer un hiver dans le midi de la France, et il eut la douleur d'y perdre sa femme à Avignon, où elle fut atteinte d'une congestion pulmonaire.

Ce malheur le laissait comme un corps sans âme, tout plein encore cependant des pensées que depuis tant d'années, mais surtout pendant une union de sept ans, ils avaient échangées, nourries et caressées. Ils avaient travaillé ensemble au traité sur la *Liberté*, qui est certainement l'ouvrage de Mill où court le souffle le plus généreux et où l'on sent le plus de chaleur. Le livre est dédié à « la mémoire chère et déplorée de celle qui a été l'inspiratrice et en partie l'auteur de ce qu'il y a de meilleur dans mes écrits, — l'amie, la femme dont l'amour exalté de la vérité et du droit a été mon plus fort aiguillon, et dont l'approbation était ma meilleure récompense. » Il ajoute un peu plus loin : « Si j'étais capable d'interpréter pour le monde la moitié des grandes pensées et des nobles sentimens qui sont ensevelis dans son tombeau, je servais à lui rendre un plus grand bienfait qu'il n'a chance de recevoir jamais de tout ce que je pourrai écrire, maintenant que je suis privé de l'impulsion et de l'appui de sa sagesse sans rivale. » Jamais Mill n'a secoué plus hardiment le joug des opinions banales. A une société protestante, il ose dire : « Il vaut peut-être mieux être un John Knox qu'un Alcibiade, mais il vaut mieux être un Périclès que l'un ou l'autre. » Il prêche les droits du génie, de l'originalité : il ose attaquer l'opinion publique. « La tendance générale dans le monde entier est de donner à la médiocrité le pouvoir dominant dans l'humanité. » A ceux qui veulent trop attribuer à l'état, il dit : « La valeur de l'état, à la longue, n'est que la valeur des individus qui le composent, et un état qui subordonne les intérêts de leur expansion, de leur élévation morale à un petit progrès en finesse administrative, ou à ce semblant de finesse que donnent la pratique et le détail des affaires, un état qui fait des hommes des nains, afin qu'ils restent des instrumens plus dociles, trouvera, même si ses desseins sont généreux, qu'avec de petits hommes rien de grand ne peut être accompli, et que la perfection de la machine à laquelle tout a été sacrifié ne servira à la longue de rien, faute de cette force vitale qu'on a préféré détruire pour que la machine puisse travailler avec moins de bruit. »

Nous sommes assez près de partager l'opinion de Mill, qui estime que sa *Liberté* survivra à ses autres ouvrages. Ce livre n'est pas

encore d'un intérêt pressant pour l'Angleterre, où les caractères, les projets, les systèmes, croissent comme une forêt touffue; mais Mill devinait que les progrès de la centralisation suivraient les réformes électorales, que l'idée impersonnelle de l'état se substituerait quelque jour aux réalités vivantes, changeantes, qui pendant longtemps ont été les idoles du pays. Il écrivait surtout pour cette démocratie dont les premières volontés se manifestent dans les grèves et dont les ambitions montent en grondant comme une marée. Il n'avait que des sympathies pour la cause populaire; mais le peuple à ses yeux restait une collection d'hommes pauvres, sans culture, ignorans, faciles à entraîner. Il avait horreur de toute compression, de toute puissance anonyme, sans responsabilité, sans conscience.

Partisan d'une réforme parlementaire, il osa toujours parler et écrire contre le vote secret, et il cherchait les moyens de donner aux minorités une représentation proportionnée à leur importance numérique. Dans ses premières *Pensées sur la réforme parlementaire*, Mill était allé jusqu'à soutenir le principe de la pluralité des votes, c'est-à-dire qu'il voulait donner aux votes des poids différens, créer des catégories électorales fondées non sur la richesse, mais sur la culture intellectuelle. Nous retrouvons dans ce projet chimérique l'influence indirecte des idées d'Auguste Comte : plus tard, Mill épousa chaudement le système de M. Hare, qui permettait à des électeurs répandus dans tout le royaume, en unissant leurs voix sur le même individu, de lui assurer une place dans les communes. Il voyait dans cette découverte, c'est le mot dont il se sert, un correctif à la toute-puissance des opinions banales, à la tyrannie du nombre, le moyen de représenter dans le parlement national les opinions indépendantes. Il était sans cesse poursuivi par cette pensée, que l'intelligence n'a pas assez de percées dans la politique.

Dans ses *Considérations sur le gouvernement parlementaire*, cette préoccupation revient encore. Il voudrait voir à côté du pouvoir législatif une commission composée des esprits politiques les plus exercés, chargée d'élaborer, de rédiger les lois, une sorte de conseil d'état; il exprimait souvent, dans ses conversations, son admiration pour le conseil d'état français. Il publia peu de temps après, en 1869, son traité sur *la Sujétion des femmes*. De tout temps il avait pensé que les femmes avaient droit à être représentées : son culte pour celle qu'il avait perdue s'était changé en une sorte de religion pour cette moitié du genre humain qui selon lui était injustement privée de droits politiques. Le système de la représentation moderne lui semblait une arithmétique trop grossière : même perfectionnée et corrigée par la représentation des minorités, c'était encore une

algèbre assez informe; en donnant aux femmes une part de représentation, il croyait naïvement ennoblir la politique, la renouveler, la tirer de ce qu'il nommait avec Bentham les intérêts sinistres, c'est-à-dire les égoïstes préoccupations de classe. Il amenait les femmes sur le champ de bataille des partis comme ces Sabines qui se jetèrent entre leurs parens et leurs ravisseurs. Après avoir émancipé les esclaves, les juifs, les catholiques, les dissidens, l'Irlande, il invitait l'Angleterre à donner un exemple nouveau au monde en émancipant les femmes et en leur permettant d'être quelque chose d'autre dans l'état que des reines.

Il semble qu'il ait cherché dans un travail acharné un remède à sa grande douleur, et qu'il se hâtât en quelque sorte de bâtir à sa femme des monumens philosophiques, en même temps qu'il commençait à Avignon ce mausolée de marbre qui étonne par sa royale splendeur notre temps oublieux et mesquin. Il avait au déclin de la vie une sorte d'ardeur froide et audacieuse : un des premiers, il fait honte à l'Angleterre des sentimens qu'elle laisse éclater au commencement de la guerre de la sécession; il aperçoit du premier coup les vrais caractères de la lutte engagée entre le nord et le sud. « Je n'avais jamais senti à ce point, dit-il, combien il y avait peu de progrès réel accompli dans le sein des classes influentes de mon pays, et de quelle faible valeur étaient les opinions libérales qu'elles ont l'habitude de professer. Aucun des libéraux du continent ne commit la même déplorable erreur. » Mill comprit que le succès du sud serait le triomphe de l'esclavage, la suprématie d'une caste militaire, la destruction sanglante d'un gouvernement démocratique qui, par le système fédératif, a su garantir les droits de la liberté. Sa courageuse conduite dans cette circonstance lui ouvrit les portes du parlement. Il avait eu raison contre tout le monde ou presque tout le monde, et l'Angleterre, souvent aveuglée par la passion, n'est pas encore atteinte de cette cécité sans remède des nations qui, se sachant trompées, n'aiment pourtant plus que ceux qui les trompent. Ce n'est pas l'auteur de la *Logique*, ni le critique de sir William Hamilton (l'*Examen de la philosophie de sir William Hamilton* parut à cette époque), qu'allèrent chercher les électeurs de Westminster, c'est le politique qui avait aperçu les dangers d'une rupture entre les États-Unis et l'Angleterre, et qui avait voulu en préserver son pays. Mill fit ses conditions; il déclara qu'il ne dépenserait pas d'argent pour se faire nommer, qu'il ne s'occuperait jamais des intérêts de paroisse et de clocher, et qu'il demanderait le droit électoral pour les femmes. « Avec ce programme, dit un des chefs du parti tory, Dieu lui-même ne serait pas nommé. »

Il le fut pourtant; ses amis payèrent les frais très considérables de son élection, et la croisade qu'il avait entreprise contre la cor-

ruption électorale ne fut pas suivie. Il tint une place honorable à la chambre des communes pendant trois sessions; il y jouait un peu ce rôle de moraliste politique qui déplaît toujours aux assemblées. Attaché au parti libéral, il y demeurait solitaire; on l'écoutait avec déférence, mais ce respect ressemblait un peu à celui qu'on montre aux étrangers. Il n'était jamais au cœur de la politique quotidienne et des questions pressantes, il se tenait dans une région trop éloignée, trop froide; il manquait de bonne humeur, il récitait ses discours comme des leçons. Il n'y avait même pas chez lui cet excès d'audace qui plaît à force d'étonner : ses idées, depuis longtemps popularisées par ses livres, étaient comme diffusées dans tous les rangs de la chambre; les chefs des conservateurs comme ceux des libéraux avaient tiré profit de ce qu'il avait écrit sur l'Irlande, sur le gouvernement colonial, sur le gouvernement municipal, ils s'étaient assimilé tout ce qui pouvait être pratique, utile, possible. Les opinions de Mill n'étaient donc pas à l'état de combat, on le regardait plutôt comme un professeur, comme un guide qu'il faut suivre d'un peu loin. Il semble que ce respect lointain et cette admiration économe aient fini par l'irriter; ils le poussèrent à des sortes de saillies et d'entreprises trop hardies pour la chambre et pour ses électeurs. Sa popularité avait été très grande un moment, car il raconte dans ses mémoires que ce fut lui qui empêcha les ouvriers de Londres de se réunir de nouveau dans le parc où ils étaient une fois entrés de force et où la police avait reçu l'ordre d'empêcher toute réunion publique. « Je fus invité avec plusieurs autres députés radicaux à une conférence avec les membres principaux de la ligue de la réforme, et on me chargea de les persuader d'abandonner le projet de Hyde-Park et de tenir leur réunion ailleurs. M. Beales et le colonel Dickson (deux chefs de la ligue) n'avaient pas besoin d'être persuadés; au contraire il était évident que ces messieurs avaient déjà essayé leur influence dans ce sens, mais sans succès. C'étaient les ouvriers qui tenaient bon, et ils s'obstinaient tellement à leur idée première que je fus forcé d'avoir recours aux grands moyens. Je leur dis qu'une détermination qui amènerait certainement une collision avec l'armée ne pouvait se justifier qu'à deux conditions : si l'état des affaires était tel qu'une révolution fût désirable et s'ils se croyaient capables de l'accomplir. Après une longue discussion, ils cédèrent enfin à cet argument, et je pus informer M. Walpole (le ministre de l'intérieur) qu'ils avaient déjà renoncé à leur projet. »

En 1867, M. Mill traita la question irlandaise dans un pamphlet, *l'Irlande et l'Angleterre*. Il déplut aux Anglais sans satisfaire les fenians. Il ne voulait pas rompre les liens politiques entre l'Angleterre et l'île *sœur*, et croyait leur union nécessaire; son remède

était une révolution agraire. Suivant lui, la tenure précaire des occupants actuels du sol devait être changée en tenure permanente, à la charge pour l'occupant de payer au propriétaire un cens, une rente déterminée par l'état. Mill se flatte que cette proposition prépara les voies à la loi que fit voter peu après M. Gladstone, « car, dit-il, c'est le caractère du peuple anglais, ou du moins des classes élevées et des classes moyennes qui représentent le peuple anglais, que, pour le décider à un changement, il est nécessaire qu'on le fasse envisager comme une transaction. » Il se défend au reste d'avoir demandé une expropriation du sol au profit de l'état; il voulait simplement donner aux propriétaires l'alternative ou de vendre ou d'accepter les conditions nouvelles. Même réduit à ces termes, son plan était encore tout à fait inacceptable, et violait ouvertement le droit de propriété.

La popularité de Mill commençait à décliner; les électeurs de Westminster n'étaient pas gens à s'enthousiasmer beaucoup pour le député qui traînait devant les tribunaux M. Eyre, le gouverneur de la Jamaïque, pour n'avoir pas su protéger la population noire de l'île contre des fureurs sans excuse. Le duel du comité qui poursuivait l'ancien gouverneur et des tribunaux dura deux ans : en vain, dans la cour du banc de la reine, le lord chief-justice, sir Alexander Cockburn, donna-t-il une opinion motivée contraire à M. Eyre : le grand-jury d'Old-Bailey arrêta les poursuites. « Il était clair, dit M. Mill avec quelque amertume, que d'amener à la barre d'une cour criminelle des fonctionnaires anglais pour abus de pouvoir commis sur des nègres et des mulâtres était un acte qui ne pouvait plaire aux classes moyennes anglaises. » Ces mêmes électeurs n'étaient pas disposés à s'enflammer pour des mesures dirigées contre la corruption électorale. L'élection de Westminster avait coûté, si mes souvenirs sont bien exacts, environ 50,000 francs aux amis de Mill et plus de 150,000 francs à M. Smith, le candidat conservateur : Mill aurait voulu enlever aux élections anglaises le caractère d'agapes politiques; mais les mœurs sont plus difficiles à changer que les lois, et l'espèce de pureté et de sobriété électorale qu'il désirait restera longtemps sans doute un rêve.

Il étonna encore bien plus ses électeurs quand il fit sérieusement en pleine chambre des communes la proposition d'abolir la distinction des sexes en matière de droit électoral. Il se trouva pourtant quatre-vingts députés pour l'appuyer, et M. Bright était du nombre. Depuis cette époque, on a nommé quelques femmes membres des comités des écoles (*school boards*) : on est assez enclin en Angleterre à leur laisser une place dans la discussion des affaires municipales, dans ce qui touche à l'assistance publique, à l'éducation

primaire; cependant la pensée de leur ouvrir la chambre des communes n'a pas encore fait de progrès, et quand elle se formula pour la première fois, elle choqua l'opinion publique. La politique, surtout dans les pays parlementaires et soustraits aux révolutions, vit de petites victoires, de conquêtes modestes; il ne faut pas lui demander, du jour au lendemain, une révolution sociale; malheureusement Mill était de ces hommes qui ne savent pas, qui ne veulent pas être satisfaits, qui ne consentent jamais à dire : Ma tâche est finie. Il ne lui suffisait pas de voir les deux grands partis de gouvernement convertis aux mêmes idées, portés à résoudre dans un esprit presque semblable les grandes questions politiques et sociales. La chambre des communes poussait le goût des nouveautés jusqu'à essayer dans quelques grandes villes la représentation des minorités. De toutes les assemblées du monde, sans en excepter le congrès américain, la chambre des communes, où siégeait Mill, était la moins routinière, la plus ouverte à l'esprit des temps nouveaux. Elle touchait à tout, à l'administration, à la religion établie, à l'Irlande, à l'éducation; sa main n'était jamais brutale, mais elle était curieuse et impatiente. La vieille Angleterre était morte avec lord Palmerston. M. Gladstone était le ministre d'une Angleterre nouvelle, et M. Disraeli, lord Stanley (aujourd'hui lord Derby), semblaient plutôt ses émules que ses ennemis.

Aux élections générales de 1863, Mill ne fut pas renommé. Il ne comprit rien à sa défaite; voici en quels termes il cherche à l'analyser : « Si je n'avais jamais été élu, il n'y aurait aucune explication à donner; mais ce qui excite la curiosité, c'est que j'aie été élu une première fois, et qu'ayant été élu en ce moment j'ai été battu plus tard. La plupart des personnes qui avaient les sentimens des tories étaient individuellement bien plus aigries contre moi la seconde fois que la première; beaucoup de ceux qui d'abord m'avaient été favorables ou étaient restés indifférens s'opposèrent avec véhémence à ma réélection. » Les libéraux étaient refroidis : Mill n'avait jamais accepté tout leur programme; il n'était partisan ni du vote secret, ni du suffrage universel. Il était tantôt en-deçà, tantôt au-delà du parti libéral, et au résumé trop indiscipliné pour qu'il dût s'étonner beaucoup de se voir abandonné. Cet abandon le confondit pourtant, il l'accepta avec hauteur, refusa de devenir candidat dans d'autres collèges, et revint à la vie privée. Il passa presque toute la fin de son existence dans le sud de la France, plongé dans ses souvenirs, et vivant dans l'ombre froide de ce tombeau où était enseveli ce qu'il avait le plus aimé.

De tous les ouvrages écrits par Mill, ses confessions seront sans doute celui qui laissera la trace la plus profonde et la plus durable; elles seront lues par l'Angleterre entière : chacun revivra en quel-

que sorte cette vie singulière, qui est une critique continuelle du temps présent, des opinions à la mode, des croyances séculaires. Les Anglais, naturellement défiants, enclins au doute, difficiles, entreront avec une sorte de plaisir dans le secret des doutes, des changemens, des tristesses d'une âme rebelle et mécontente. Ce n'est pas un vulgaire tribun qui leur parle, un orateur de carrefour, un déclamateur, c'est un ami discret, un compagnon de souffrance, un maître plus sévère pour lui-même que pour autrui, un amant sincère du vrai, un homme de bien. Comment s'en défier? Quels soins minutieux n'emploie-t-il pas pour se défendre contre l'erreur? Qui s'est mieux gardé contre les entraînemens de la foule, contre les illusions des castes, contre tous les mensonges? On reconnaîtra volontiers qu'il n'était pas fait pour se mêler à la troupe des politiques; mais ce reproche même nuira-t-il beaucoup à sa mémoire? A Oxford, à Cambridge, les jeunes générations liront ses livres et se croiront meilleures pour les avoir lus. L'influence déjà si visible de Mill grandira encore; il est difficile de la définir au juste et d'en marquer les limites. Il n'a pas donné, à proprement parler, à l'Angleterre un nouveau code politique et social; il lui a appris à ne pas se méfier des nouveautés, à les accepter comme le naturaliste reçoit une espèce nouvelle, avec une joie curieuse, à chercher quelque chose de juste, de vrai, de nécessaire dans toute nouvelle doctrine, à se méfier de ses méfiances, à combattre ses instincts, à aimer l'avenir et l'inconnu plus que le passé et le connu. Il a été injuste, on peut le dire, pour toutes les grandeurs d'imagination; il ne comprenait pas la poésie de l'histoire, il n'en voyait que les horreurs, ni la poésie de la patrie, il n'en apercevait que les défauts. Il avait trop de scrupules, trop de finesse en même temps que trop d'étroitesse. Il finit par avoir des illusions à rebours, car son analyse n'épargnait rien dans le passé, et il attendait trop du noir avenir. Si l'Angleterre en vient à douter d'elle-même, si une curiosité un peu maladeive l'entraîne vers les révolutionnaires avant de la précipiter jusqu'à la révolution, la faute n'en sera sans doute pas seulement à Mill, mais il aura contribué pour une grande part à faire regarder comme une marque de supériorité l'éclectisme politique, l'ingratitude envers le passé, le dédain des traditions, le goût des utopies. Il servira longtemps de modèle et de guide à tous les esprits qui tiennent à se flatter d'être raisonnables au sein des chimères et conservateurs au milieu des ruines.

LES

MISSIONS EXTÉRIEURES

DE LA MARINE

III.

LA STATION DU LEVANT (1).

X. — LA BATAILLE DE NAVARIN.

I.

Le traité signé à Londres le 6 juillet 1827 remettait aux mains de trois grandes puissances la cause et les intérêts de la liberté hellénique. A cette date, l'histoire de l'insurrection de 1821 peut être considérée comme terminée. C'est entre les gouvernements protecteurs de la Grèce et la Porte-Ottomane que le débat existe désormais. Nos capitaines n'ont eu jusqu'ici qu'une mission d'humanité à remplir; depuis le commencement des troubles, leurs navires ont servi de refuge à plus de 7,000 Grecs. Un rôle plus actif va commencer pour eux. Tout fait présager que la campagne de 1827 ne pourra se clore qu'au bruit du canon. Chaque jour en effet apparaît plus évidente l'impuissance de la diplomatie privée du recours aux mesures coercitives. Les démarches des ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie sont restées sans résultat. Le 16 août, une note collective est portée au reis-effendi. Ce haut fonctionnaire refuse de l'accepter. Les drogmans sont contraints de la laisser non décachetée sur son sofa. Le 31 août, une seconde note annonce

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1^{er} août, du 15 septembre et du 15 octobre.

au divan que « les trois puissances sont résolues à imposer par la force des armes une trêve aux parties belligérantes. » Le 9 septembre, les ambassadeurs se rendent en personne auprès du reis-effendi. Ils le préviennent officiellement que « les flottes alliées vont recevoir l'ordre d'empêcher tout débarquement d'armes ou de soldats en Morée, et qu'elles opposeront au besoin la violence à la violence. » L'accueil fait à ces communications par le divan est tel que l'ambassadeur russe, M. de Ribeaupierre, croit devoir inviter l'amiral Greigh, qui commande la flotte du tsar dans la Mer-Noire, à prendre les mesures qu'il jugera les plus propres à garantir la sûreté des membres de l'ambassade et celle de la colonie moscovite. Deux divisions de l'armée de Bessarabie s'approchent du Pruth.

L'amiral de Rigny avait depuis longtemps prévu ce conflit. Il savait également quelle répugnance éprouveraient l'Angleterre et la France à laisser la Russie peser par ses mouvemens militaires sur les décisions de la Porte. Le principal objet du traité de Londres était précisément d'éviter cette extrémité et de borner l'intervention européenne à une action purement navale. Aussi au premier bruit d'une entente diplomatique près de se conclure, l'amiral s'était-il hâté d'indiquer le seul moyen qui pouvait, suivant lui, écarter les armées russes de l'arène. « Il faut, écrivait-il le 28 juillet, agir sur Méhémet-Ali et lui persuader, fût-ce même par des démonstrations menaçantes, de ne plus se mêler des affaires de la Grèce. » Le 9 août, il revient avec plus d'énergie encore sur cette idée. « Si le pacha, dit-il, *restait dans ses doutes*, il pourrait arriver que, prévoyant encore un laps de temps suffisant avant la ratification du traité, il n'en profitât pour frapper un dernier coup sur Hydra et pour achever la conquête de la Morée. Qu'auraient alors à faire des médiateurs venant apporter leurs propositions sur ces décombres? » Jamais préoccupation ne fut plus raisonnable, observation plus juste. S'il n'était dans les destinées et dans l'essence de toute coalition d'arriver toujours trop tard, il est évident qu'à cette heure le port d'Alexandrie devrait être bloqué. Malheureusement les forces navales qui peuvent seules donner à la convention de Londres sa sanction ne sont pas même rassemblées. Une flotte russe, forte de huit vaisseaux de ligne, huit frégates et deux bricks, vient à peine de quitter la Baltique. Cette flotte se rendra en Angleterre et détachera de là dans les eaux du Levant, sous les ordres d'un contre-amiral d'origine hollandaise, le comte Heïden, une division composée de quatre vaisseaux et de quatre frégates.

Le commandant des forces britanniques, le vice-amiral sir Edward Codrington, n'est arrivé à Smyrne dans les derniers jours du mois de juillet qu'avec un seul vaisseau, l'*Asia*, de quatre-vingt-

quatre canons. L'*Albion* et le *Genoa*, détachés de l'escadre de Lisbonne, sont encore à Malte, et c'est le 31 août seulement que l'amiral de Rigny peut de Milo annoncer au ministre l'apparition successive du brick le *Marsouin*, des vaisseaux le *Scipion*, le *Trident*, le *Breslau*, la *Provence*, et de la frégate la *Magicienne*. Le cabinet français se félicite cependant de son activité. « On a perdu si peu de temps, écrit à l'amiral le comte de Chabrol, alors ministre de la marine, à vous prévenir des dispositions à prendre en vertu du traité que les instructions étaient faites et les bâtimens partis dans les huit jours qui ont suivi la signature. » Les bâtimens étaient partis en effet, mais dans quelles conditions étaient-ils arrivés? « Je ne m'étendrai pas, écrivait l'amiral, sur l'état, soit au personnel, soit au matériel, des vaisseaux que vous m'envoyez. Je sens tout ce que dans ma position l'expression d'une plainte pourrait avoir d'important. Toutefois, monseigneur, pour ma propre responsabilité, moins encore peut-être que dans l'intérêt de la vôtre, je ne dois pas vous dissimuler le fardeau qu'imposent à ceux qui ont à les mettre immédiatement en œuvre des armemens si précipités. Le temps viendra, j'espère, où, les institutions nouvelles et le budget de la marine ayant acquis tout leur développement, il sera permis de mettre sur la même ligne d'importance et la sûreté des vaisseaux de sa majesté et la célérité de leur équipement. Il y va de l'honneur du pavillon. » Paroles bien remarquables, si l'on considère surtout l'époque où elles furent prononcées, paroles fécondes que n'avait eu garde d'oublier l'amiral devenu ministre lorsqu'il préparait, quatre années plus tard, pour un rival illustre la brillante escadre du Tage! « Les équipages des deux vaisseaux de Toulon, poursuivait l'amiral, m'ont paru plus forts que ceux de Brest, et je ne doute pas de leurs progrès rapides; mais je remarque en général la pénurie dans laquelle on se trouve au sujet de bons officiers marinières. Les petits bâtimens qui depuis la paix formaient la partie principale des armemens ont contribué à multiplier cette classe de sous-officiers, quelquefois choisis sans discernement, qui se trouvent perdus dès qu'on les jette au milieu d'un équipage de vaisseau. »

Le ministre accepte ces observations si fermes dans le fond, si mesurées dans la forme, avec une longanimité qui lui fait honneur. « Il faut faire la part des circonstances, répond-il à l'amiral. Nous avons eu pour notre début un grand et prompt développement de forces à faire. Les équipages ont été successivement formés et immédiatement embarqués. Le temps arrange lui-même les choses tous les jours. Si on avait dit, il y a trois ou quatre ans, que nos ports auraient à armer cinq vaisseaux et dix frégates en deux mois, on aurait eu peine à croire que cela fût possible. L'an prochain, on

armera le double avec plus de facilité. Nous aurons plus d'hommes formés, et nous posséderons les cadres de trente-six équipages. »

Cette perspective pouvait sourire à bon droit au ministre. Elle ne diminuait pas les embarras du chef exposé à entrer en action avec des bâtimens qu'il n'hésitait pas à déclarer « incapables de suivre les mouvemens des deux autres escadres. » Pendant que le *Scipion*, le *Breslau*, le *Trident*, la *Provence*, réunis sur la rade de Paros autour de la *Sirène*, y réparaient leur gréement, y complétaient leur eau et leurs vivres, l'amiral Codrington, renforcé de l'*Albion* et du *Genoa*, interrogeait avec anxiété sir Stratford Canning sur la nature et sur la portée de sa mission. Entré dans la marine en 1783, sir Edward Codrington n'avait pas été préparé par les incidens de sa carrière aux délicates questions qu'on lui donnait inopinément à résoudre. Ce n'était pas en servant dans la flotte de la Manche sous lord Howe, en combattant près de l'île de Groix avec lord Bridport, en commandant l'*Orion* à Trafalgar, le *Blake* dans l'expédition de l'Escaut, à Cadix et sur les côtes de Catalogne, qu'il avait pu apprendre « comment il s'y prendrait, — ce sont ses propres expressions, — pour empêcher les Turcs de poursuivre la ligne de conduite à laquelle il devait s'opposer sans commettre d'hostilités à leur égard. » — « Sans doute, écrivait-il à l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, on entend par là un blocus; mais, si les Turcs essaient de le forcer, n'est-ce pas à coups de canon que la tentative devra être réprimée? » Sir Stratford appartenait à une école diplomatique dont l'audace tendait à renouer les traditions des Pitt et des Chatham. Il ne crut pas nécessaire d'envelopper sa réponse d'un nuage trop opaque; il faut remarquer cependant qu'à la date où s'échangeaient ces communications on n'avait pas encore appris à Constantinople la mort de George Canning. La politique anglaise devait montrer moins de raideur et d'aplomb quand l'inspiration du grand ministre, décédé le 8 août 1827, cessa de la soutenir et de planer sur tous ses actes. « Dans mon opinion, écrivait sir Stratford quelques jours avant de recevoir l'annonce de ce douloureux événement, tout dommage infligé à la flotte d'Ibrahim, tout danger imminent auquel l'exposerait son obstination, seraient plutôt de nature à faire fléchir la détermination du vice-roi qu'à la confirmer. Le moment décisif sera celui où les événemens se chargeront d'apprendre pour la première fois au pacha que nous sommes résolus à exiger par la force, s'il nous y contraint, l'armistice qui lui a été signifié. Cette suspension d'armes doit être obtenue de son consentement ou sans son aveu, car le traité de Londres n'a point d'autre objet. Vous n'avez pas sans doute à prendre parti pour l'un ou pour l'autre des belligérens; mais vous devez interposer vos

forces entre eux et leur imposer la paix avec votre porte-voix, si la chose est possible, avec vos canons, si vous ne pouvez faire autrement. »

Quand les ambassadeurs écrivent sur ce ton aux amiraux, il ne faut pas s'étonner qu'à la première occasion « les canons partent tout seuls. » Les trois puissances étaient incontestablement d'accord pour arrêter en Grèce l'effusion du sang; nous eussions néanmoins voulu obtenir ce résultat sans porter atteinte à la puissance naissante du vice-roi d'Égypte. Par une tendance contraire, le cabinet britannique eût volontiers dirigé de ce côté ses rigueurs. Après avoir poursuivi Cochrane jusqu'à Rhodes, la flotte égyptienne était rentrée dans Alexandrie le 25 juin 1827. Déjà le traité d'intervention se débattait à Londres; ce ne fut cependant qu'à la fin du mois de juillet que l'amiral Codrington reçut par un courrier extraordinaire le premier avis de cette importante transaction. Le 8 août, il chargeait le capitaine de la corvette la *Rose* d'en aller donner communication à Méhémet-Ali. L'amiral de Rigny confiait la même mission au commandant de la frégate la *Pomone*. Ces deux messagers arrivèrent trop tard. Le 31 juillet, une première division avait mis à la voile; le 5 août, le gros de la flotte ottomane cinglait vers les côtes de Caramanie. Elle comptait quatre-vingt-douze voiles, dont cinquante et un navires de guerre, et portait en Morée, avec d'immenses approvisionnement, un renfort de 4,000 soldats réguliers.

Le 18 août, cette puissante flotte mouillait à Marmorice. Elle en repartait le 22, et poussait sa bordée jusqu'au cap Raz-Attin, point de la côte d'Afrique situé sur le méridien qui va passer entre Cerigo et l'extrémité occidentale de Candie. En prenant cette route, au lieu de s'obstiner à louvoyer sur la côte d'Asie, à l'exemple d'Ibrahim et de Khosrew, les nouveaux commandans de la flotte ottomane, Tahir-Pacha et Moharem-Bey, se donnaient de grandes chances d'échapper à la surveillance des escadres alliées. Il ne paraît pas d'ailleurs que les amiraux anglais et français aient mis un très vif empressement à se porter sur le passage des vaisseaux turcs. Le 11 août, l'amiral de Rigny informait son collègue que la frégate l'*Armide*, en croisière près du cap Matapan, avait rencontré le 5, à dix milles environ dans l'ouest de Cerigo, la frégate l'*Hellas*, emmenant à la remorque vers Poros une corvette tunisienne capturée par Cochrane. Le lendemain 6 août, c'était au milieu d'une flotte turque composée de seize voiles que l'*Armide* tombait inopinément. D'où venait cette escadre que le capitaine Hugon avait vue se diriger du sud vers Navarin? N'était-ce pas l'avant-garde de la grande flotte attendue d'Alexandrie? A cette nouvelle, sir Edward Codrington se décidait enfin à partir de Smyrne et à se rapprocher de la Morée.

« Je vais, écrivit-il le 27 août au commandant de la station française, passer par le canal de Chio et aller m'établir en croisière entre Hydra et Thermia. » Était-ce bien là le point qu'il eût fallu choisir pour se mettre en mesure d'intercepter une flotte qui ne pouvait rien entreprendre de sérieux avant d'avoir touché à Navarin? L'amiral de Rigny me paraît avoir mis plus de franchise dans son abstention en gardant ses vaisseaux sur la rade de Paros. Ni l'un ni l'autre des amiraux n'ignorait d'ailleurs en ce moment que les différens avis donnés à Méhémet-Ali pour l'engager à retarder l'expédition de sa flotte avaient été infructueux. Ils savaient tous les deux que « la situation du vice-roi vis-à-vis des Turcs ne lui avait pas permis de différer davantage; » mais ils ne se croyaient pas encore suffisamment autorisés à « empêcher la flotte égyptienne d'atteindre la Morée. » — « Les instructions que nous avons reçues, écrivait l'amiral français au ministre le 31 août, n'ont rien précisé à cet égard. Devons-nous interdire seulement aux flottes ottomanes l'accès d'un point où elles iraient tenter un débarquement hostile, ou faut-il les éloigner des ports mêmes de la péninsule dont Ibrahim est en possession? » Ces incertitudes aplanirent la voie à Tahir-Pacha et à Moharem-Bey. Retenus pendant plusieurs jours par le calme et les vents contraires sous le cap Raz-Attin, ils entraient le 7 et le 8 septembre avec quatre-vingt-douze voiles dans le port de Navarin. Le 10 au soir, l'amiral Codrington pouvait de ses propres yeux y constater leur présence.

L'amiral anglais avait alors sous ses ordres trois vaisseaux de ligne, deux frégates et deux corvettes. « En arrivant, dit-il, j'ai trouvé la flotte égyptienne à l'ancre : je la surveille. » Cette assurance n'arrêta ni les plaintes des Grecs ni celles de leurs partisans. Il était difficile en effet de persuader à des gens ombrageux et désespérés que l'apparition tardive de l'escadre anglaise, que l'absence totale de nos bâtimens, fussent un pur effet du hasard. Les Grecs et les philhellènes voyaient dans ce contre-temps une combinaison déloyale qui les faisait douter, suivant l'expression du consul de France à Malte, M. Miège, de la réalisation de leurs espérances. « Ibrahim-Pacha, disaient-ils, est maintenant, avec les secours en hommes et en munitions qu'il a reçus, en mesure de nous accabler. Le traité du 6 juillet n'a eu qu'un objet : empêcher les Russes de passer le Pruth. Jamais il n'est entré dans l'esprit des cabinets de Londres et de Paris d'obliger la Porte par la force des armes à souscrire aux conditions qu'on feignait de lui imposer. Ces dispositions, bien connues du divan, ont dicté son refus auquel les insinuations de l'Autriche ne sont pas restées étrangères. Il ne sera pas tiré un seul coup de canon. On a voulu ôter à la Russie tout prétexte de

troubler la paix de l'Europe. On s'inquiète fort peu du salut de la Grèce. »

Ces soupçons étaient assurément injustes, ils le devenaient davantage encore lorsqu'ils s'adressaient à la France. Ainsi que le faisait remarquer avec infiniment de raison M. de Chabrol, il ne pouvait plus y avoir à Paris de direction politique ni de direction militaire. Tout était subordonné à des événements « qui se passaient trop loin pour que les gouvernements pussent y conformer leurs avis. » Le ministre cependant prenait soin d'insérer dans la lettre tout intime qu'il écrivait vers cette époque au commandant de nos forces navales quelques indications générales dont ce dernier pouvait tirer grand profit. « Vous ne devez pas en être, lui disait-il, à vous apercevoir que la Russie et nous sommes les seuls qui marchions franchement à un but avoué. L'Angleterre est un peu moins décidée que nous, et l'attitude de l'Autriche est plus que douteuse. » L'honnête amiral Codrington, — j'éprouve un véritable plaisir à le constater, — ne jugeait pas autrement les dispositions respectives des puissances. « La sincérité française, écrivait-il à Zaïmis, à Tri-coupi, à Mavrocordato, ne saurait être mise en doute, car c'est la France qui a réduit de trente jours à quinze le temps accordé à la Porte pour formuler sa réponse. »

Le refus positif de la Porte d'accéder à aucun arrangement fut communiqué à l'amiral Codrington et à l'amiral de Rigny par les ambassadeurs d'Angleterre et de France dans la première quinzaine de septembre; cette communication ne suffit pas toutefois pour dissiper complètement leurs scrupules. A la veille de prendre un parti décisif, ces hommes d'action, qu'on devait accuser un jour d'avoir engagé à la légère la politique de leur pays, se montrèrent plus hésitants et plus circonspects que les cabinets dont ils n'avaient pourtant qu'à faire respecter les volontés telles qu'ils les trouvaient consignées dans un traité solennel. « Sans doute, mandait l'amiral de Rigny au ministre, le moment est venu de donner suite à nos instructions. Je ne le méconnais pas. Cependant, monseigneur, l'escadre russe n'a point encore paru. Nous ne la savons même pas arrivée dans la Méditerranée. Ne faut-il pas prévoir le cas où les Russes n'accepteraient point la responsabilité de *démarches tranchantes* faites sans leur coopération? Jusqu'ici, M. le comte de Guilleminot ne m'a rien dit des précautions à prendre pour lui-même, ainsi que pour tous les gages que nous laissons entre les mains des Turcs, et qu'un premier coup de canon va sérieusement compromettre. » Ainsi, après avoir blâmé, gourmandé, harcelé pendant des années entières la politique de temporisation, l'intrépide amiral en venait presque à exprimer le regret qu'on y eût si brusquement renoncé. Il

semblait qu'il eût voulu à son tour s'arrêter sur la pente, tant il lui semblait grave de contribuer à ébranler ce colosse ottoman, que nul n'osait encore sans effroi voir chanceler sur sa base! Mais c'est à Londres qu'il eût fallu réfléchir; devant Navarin, il était trop tard pour reculer.

Le traité du 6 juillet avait été notifié au gouvernement grec le 2 septembre, par un délégué de la légation russe, M. Timoni, par le commodore Hamilton et par le capitaine Hugon. La partie la plus faible devait nécessairement accepter avec reconnaissance la suspension d'armes qui lui était signifiée; il fallait une sommation plus impérieuse pour amener l'autre belligérant à y souscrire. Le 21 septembre 1827, trente-deux bâtimens de la flotte d'Ibrahim, — trois vaisseaux, sept frégates, le reste, bricks et corvettes, — quittaient le port de Navarin chargés de troupes, et s'établissaient en croisière entre l'île de Sphakterie et la baie de Modon. Le calme avait jeté les vaisseaux anglais dans l'ouest. Arrivant de Paros, la *Sirène* parut à l'improviste; le lendemain, les deux commandans alliés se rejoignirent.

L'amiral de Rigny se rendit sur-le-champ à bord de l'*Asia*. L'accord se fit promptement. Il fut convenu que l'amiral français se rendrait seul auprès d'Ibrahim et lui porterait la sommation commune, pendant que l'escadre anglaise contiendrait la division ottomane et l'empêcherait de poursuivre sa route sur Hydra. Le 22 septembre, à huit heures du matin, l'amiral de Rigny se trouvait en présence du conquérant du Péloponèse. Cet athlète, ramassé sur lui-même, dont la force musculaire était telle qu'il pouvait, assure-t-on, abattre d'un seul coup la tête d'un taureau, était d'une stature médiocre. Il portait le costume que les chefs égyptiens avaient adopté les premiers, et qui devait devenir bientôt en Turquie le symbole de la réforme : le fez rouge et la veste brodée serrant la taille. Une barbe longue et roussâtre, une figure fortement marquée de la petite vérole, un embonpoint précoce, composaient un ensemble peu fait pour captiver l'attention. Deux yeux vifs et perçans n'en marquaient pas moins cette physionomie turque du sceau de l'intelligence, sinon de celui du génie. Le commandant de la flotte de Constantinople, Tahir-Pacha, n'avait pas jugé sa participation inutile dans la conférence qui allait s'ouvrir. Il était auprès d'Ibrahim quand l'amiral français, avec son interprète, se présenta sous la tente du pacha. Ibrahim l'invita d'un geste à se retirer; il fallut renouveler cette injonction silencieuse. La méfiance de Tahir-Pacha, nous dit l'amiral, était évidente, et ce serviteur de la Porte, que Méhémet-Ali appelait cependant un des siens, ne s'éloigna pas sans laisser percer son mécontentement. Le tête-

à-tête du fils du vice-roi avec un giaour ne lui disait rien de bon.

L'amiral avait été témoin de l'embarras d'Ibrahim. Ce dernier n'essaya pas de dissimuler ce qui eût frappé l'observateur le moins clairvoyant. « Je suis à Navarin, dit-il au commandant de l'escadre française, dans la position où se trouve mon père à Alexandrie. Les yeux des Turcs sont constamment ouverts sur mes moindres démarches. » L'amiral ne voulut point entreprendre de contester les difficultés de cette situation; il se contenta de représenter au pacha quels seraient les résultats probables de l'obstination de la Porte. « Il y allait de la destruction complète des flottes ottomanes. »

Ibrahim n'avait reçu, ni de la Porte ni de son père, aucun ordre relatif aux circonstances nouvelles. Le 13 août, il avait eu, par une voie indirecte, connaissance du traité signé à Londres. Il n'en attendit qu'avec plus d'impatience la flotte d'Alexandrie, car il espérait, — l'aveu en fut fait sans hésiter, — « pouvoir en finir avec Hydra, avant que les amiraux alliés se crussent suffisamment autorisés à intervenir. » La flotte était enfin arrivée; il s'était empressé de faire ses préparatifs. Le 21 septembre, les troupes étaient embarquées, les dernières divisions de transports prêtes à partir; il touchait au but, il allait porter aux Grecs le coup mortel, quand il se voyait soudain arrêté par un obstacle qu'il reconnaissait insurmontable. Sa position n'était-elle pas cruelle? Pourquoi cette sommation, qu'on venait lui adresser, ne l'avait-on pas faite à Alexandrie, quand la flotte y était encore? Tout serait fini maintenant. Il ne pouvait agir que sur de nouveaux ordres. Il allait expédier des courriers en Égypte et à Constantinople, faire rentrer les divisions qui croisaient en dehors de la rade et attendre.

L'entretien ne se rompit pas sur cette déclaration; il restait un point délicat à toucher. Ibrahim pouvait à la rigueur admettre que ses troupes évacuassent la Morée; mais « les places fortes, faudrait-il aussi les remettre aux Grecs? Jamais le grand-seigneur n'y consentirait; il préférerait s'abîmer sous les ruines de Constantinople. » — « La remise des places fortes n'est pas en question pour le moment, répondait l'amiral. C'est une affaire qui se décidera plus tard. Ce qu'on veut aujourd'hui, c'est un armistice, et on l'obtiendra, dùt-on pour l'obtenir employer la force. En établissant de fait cette suspension d'armes, vous sauvez peut-être l'empire ottoman; vous sauvez tout au moins votre père et votre héritage. Votre père est vieux, très inquiet, très changé. Songez-y, l'Égypte riche vaut mieux que la Morée convertie en désert. »

L'amiral se flattait, lorsqu'il prit congé d'Ibrahim, de l'avoir tout au moins sérieusement ébranlé. « Il est hors de doute, écrivait-il au ministre, que le pacha voudrait se retirer de ce pas difficile; mais la défiance de la flotte turque et de ses chefs le gêne. Irrité de

ce qui s'est passé hier, Tahir-Pacha s'est retiré à bord de son vaisseau et annonce hautement qu'il n'en veut plus sortir. Ibrahim m'a envoyé son drogman intime pour me faire part de cette circonstance, qui paraît le préoccuper beaucoup. Quoi qu'il en soit, les cent bâtimens rentrés à Navarin ne pourront plus jamais en sortir en masse. L'expédition sur Hydra est manquée : elle est devenue impossible, tant par la nature des obstacles extérieurs que par les méfiances qui se sont élevées entre les Turcs et les Égyptiens. On peut être sûr au moins que, d'ici au retour des courriers, Ibrahim attendra. »

Ibrahim eût peut-être attendu en effet; mais, pour l'encourager dans ces dispositions conciliantes, il eût fallu que les Grecs de leur côté respectassent l'armistice; or les Grecs avaient une étrange façon d'interpréter l'arrangement dont ils avaient salué la notification par le plus expansif enthousiasme. Pourvu qu'ils n'attaquassent pas Ibrahim en Morée, ils se croyaient toute autre opération permise. Le 18 septembre 1827, Cochrane mouillait devant Missoloughi avec vingt-trois voiles. Repoussé par les défenseurs de Vasiladi, il retournait bientôt à Syra, mais en partant il laissait au capitaine Hastings le soin de pénétrer dans le golfe de Corinthe. Une flottille turque, composée de six bricks et d'une goëlette algérienne, occupait le mouillage de La Scala, dans la baie de Salone. Hastings vint l'attaquer avec son navire à vapeur la *Persévérance*, le brick le *Sauveur* et deux canonnières armées chacune d'un canon de 32. Les obus et les boulets rouges de la *Persévérance* imposèrent silence aux batteries qui protégeaient la rade et détruisirent en moins d'une heure la flottille. Pendant ce temps, les amiraux alliés ne s'occupaient que de retenir Ibrahim. C'était sur ses déterminations qu'ils croyaient urgent de peser.

Le 25 septembre 1827, à dix heures du matin, accompagnés de M. Achille Rouen, premier secrétaire d'ambassade, de M. Cradock, colonel attaché à la légation d'Angleterre, ils se rendirent à la tente du pacha pour renouveler avec toute la pompe officielle la démarche officieusement tentée par l'amiral français. Ils trouvèrent cette fois le pacha entouré d'un nombreux état-major. « Nous lui déclarâmes, écrivait le lendemain l'amiral de Rigny, notre intention formelle d'établir de fait un armistice et de détruire les flottes ottomanes qui s'y opposeraient. » Après avoir écouté avec autant d'attention que de sang-froid ces paroles menaçantes, le pacha répondit : « Serviteur de la Porte, j'ai reçu l'ordre de pousser la guerre en Morée et de la terminer par une attaque décisive sur Hydra. Je n'ai aucune qualité pour entendre la communication qui m'est faite ni pour prendre un parti quelconque de mon propre chef. Les ordres de la Porte, il est vrai, n'ont pas prévu le cas extraordinaire qui se présente. Je vais expédier des courriers à Constantinople et

en Égypte. Jusqu'à leur retour, la flotte, je vous en donne ma parole, ne quittera pas Navarin. » — « Je ne puis, observait l'amiral de Rigny en rendant compte au ministre de cette entrevue, m'empêcher de remarquer que tout ce qui sort de la bouche d'Ibrahim annonce un esprit et un sens fort au-dessus du commun. »

Les amiraux étaient pleinement rassurés, et tout semblait reprendre un aspect pacifique. La flotte turque allait rester inactive dans le port où elle était rentrée. « Si cette inaction se prolonge, disait l'amiral de Rigny, l'armement se consume; si la flotte en sort par suite de nouveaux ordres de la Porte, ordres qu'Ibrahim ne peut recevoir avant vingt-cinq jours au moins, nous trouverons l'armée égyptienne dans l'Archipel, et tout retour en Morée lui sera fermé. Une simple démonstration, — je crois pouvoir l'affirmer à l'avance, — suffira pour reconduire en Égypte et aux Dardanelles cette expédition formidable. »

II.

Confiant dans les déclarations d'Ibrahim, l'amiral de Rigny avait cru pouvoir sans inconvénient ne laisser devant Navarin que quelques bricks en observation. L'amiral Codrington avait, de son côté, envoyé l'*Albion*, le *Genoa* et la *Cambrian* se ravitailler à Malte. Resté seul avec l'*Asia* et quelques frégates, le brave amiral anglais se rendait devant Zante, « afin d'observer, disait-il, les mouvemens de Cochrane et de veiller aussi à ce que les Turcs ne vinsent pas l'attaquer. » Singulière manière, on en conviendra, de tenir la balance égale entre les deux partis! L'escadre russe cependant continuait à ne pas donner de ses nouvelles. Les vaisseaux français composaient donc depuis le 27 septembre la principale force de l'alliance; mais ces vaisseaux avaient été armés avec tant de précipitation que le séjour du port leur était presque indispensable pour compléter leurs installations et mettre un peu d'ordre dans leur armement. L'amiral de Rigny se mit en devoir de les conduire à Milo. Cette courte traversée allait « désorganiser notre escadre. »

Dans la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre, la division louvoyait par un très beau temps entre le cap Saint-Ange et l'île de Cerigo. Le ciel s'obscurcit au coucher de la lune, et deux vaisseaux qui couraient à l'encontre l'un de l'autre, le *Scipion* et la *Provence*, s'abordèrent. La *Provence* eut son beaupré cassé au ras des apôtres, toute sa poulaine, ses herpes, son étrave, ses minots emportés. Le *Scipion* perdit son grand mâ, qui se rompit à vingt pieds au-dessus du pont.

Instruit par les signaux de nuit de ce déplorable accident, l'amiral passa successivement à poupe des quatre vaisseaux pour leur

donner ses ordres. Il fit prendre les vaisseaux désemparés à la remorque par le *Breslau* et par le *Trident*, et l'escadre ainsi accouplée alla jeter l'ancre dans la baie de Cervi, rade la plus voisine, mais d'une sûreté douteuse. On devine aisément l'affliction de ce commandant en chef subitement privé de la moitié de ses ressources. L'amour-propre national surtout se sentait chez lui cruellement froissé. « Nous venions de convenir, écrivait-il au ministre, l'amiral anglais et moi, de nous rejoindre avec toutes nos forces devant Navarin le 14 de ce mois. Quelle étrange figure nous ferions et à quels commentaires ne prêterions-nous pas, si, par suite de ces avaries, il m'était impossible de remplir pour ma part cette convention! Quel parti les Turcs n'en pourraient-ils pas tirer! Je n'insiste pas; je n'ai à me plaindre que du sort. »

Il fit mieux en effet que se plaindre; il déploya, pour réparer ce coup fatal, une activité prodigieuse. Au moment même où il terminait son rapport, la frégate l'*Armide*, qu'il avait laissée en observation devant Navarin, accourait lui apprendre que trois vaisseaux, neuf frégates, trente autres bâtimens, tous corvettes ou bricks, avaient quitté le port et se dirigeaient probablement vers le golfe de Patras, où opérait en ce moment le capitaine Hastings. « Forcé de disposer pour les convois et la correspondance des petits bâtimens, privé des services de deux vaisseaux par un malheureux abordage, je suis peu en mesure, écrivait l'amiral de Rigny, d'arrêter la flotte turque. La *Magicienne*, que j'ai envoyée à Alexandrie, me demande des renforts. Tous les consuls, effrayés des conséquences d'une hostilité, réclament à grands cris des bâtimens. Il m'est impossible de satisfaire à tout, d'être partout à la fois. Des circonstances aussi extraordinaires et aussi peu précises sont plus fortes que les hommes. Je vais me porter cependant avec le *Breslau*, le *Trident* et la *Sirène* à la suite des Turcs, qui vont sans doute entrer dans le golfe de Lépante. Je serai rejoint par l'*Armide* et par la *Junon*. » Expédiée de la rade de Cervi le 4 octobre, cette dépêche était à peine en route que l'amiral s'effrayait de la responsabilité qu'il allait encourir en prenant seul l'initiative d'une démarche hostile. Le premier coup de canon ne devait être tiré, suivant lui, que par les trois escadres combinées. Il se résignait donc à laisser à la flotte d'Ibrahim, qui aurait eu d'ailleurs sur sa division une trop grande avance, la liberté de poursuivre sa route, et ne s'occupait plus que de mettre ses navires désemparés en état de reprendre la mer dans le plus bref délai possible. La *Provence*, des deux vaisseaux celui qui avait le plus souffert, échangea son grand mât pour le tronçon qui restait au *Scipion*. On la mit ainsi en mesure de regagner, sous des mâts de fortune, le port de Toulon, et, grâce au sacrifice qu'on lui imposa, on put faire rentrer en ligne le

Scipion à bord duquel toute trace d'avarie avait disparu en moins de huit jours. Ce fut au maître d'équipage de la *Sirène*, Simon Matuvel, qu'il fallut confier la direction de ces travaux de mâtage et de démâtage, si délicats dans une rade ouverte où régnait constamment une assez forte houle, « car, je dois le dire avec regret, monseigneur, écrivait l'amiral au ministre, sur les quatre vaisseaux il ne s'est pas trouvé un maître suffisamment expérimenté pour conduire avec sûreté une semblable opération. Aussi ai-je voulu en faire une école; j'ai ordonné que tous les élèves, ainsi que tous les maîtres, y assistassent. »

Il est certains esprits qui se raidissent contre la mauvaise fortune et qui savent puiser leurs résolutions les plus énergiques dans l'excitation même des difficultés que le sort leur suscite. L'amiral de Rigny était un de ces esprits rares. Les hésitations dont il n'avait fait mystère ni au ministre ni à l'ambassadeur s'évanouirent comme par enchantement le jour où il reconnut que « les vaisseaux de sa majesté, armés à la hâte, la plupart avec de vieilles voiles et de vieux grémens, tous avec des équipages neufs, ne pourraient dans un blocus d'hiver apporter la ténacité dont feraient aisément preuve les vaisseaux anglais, armés depuis deux ans et montés par des équipages dont l'incontestable supériorité lui était chaque jour démontrée. » A dater de ce moment, il ne songea plus qu'à venir prendre position dans le port même de Navarin, à y contenir efficacement les Turcs par la présence des escadres alliées et à en finir, s'il le fallait, par un coup de foudre. « Ibrahim, mandait-il au ministre le 8 octobre, a saisi, pour violer la parole qu'il nous avait donnée de ne pas quitter Navarin avant d'avoir reçu des ordres de Constantinople, l'occasion d'une attaque sans succès faite par Cochrane sur le fort de Vasiladi. Tout l'espoir qu'on avait pu concevoir de l'ambiguïté des paroles de Méhémet-Ali a disparu. Il ne faut plus se flatter de pouvoir séparer la flotte du pacha de celle de Constantinople, de maintenir les Égyptiens dans une neutralité forcée en apparence. Méhémet-Ali veut, comme son maître, courir les chances de la guerre. Les gouvernemens ont sans doute prévu ce qui peut arriver à ceux de leurs sujets établis dans les échelles du Levant. J'espère être en état de me trouver avec trois vaisseaux et trois frégates au rendez-vous que nous nous sommes donné, l'amiral anglais et moi, pour le 15 octobre devant Navarin. Il doit évidemment résulter de notre première rencontre avec la flotte turque une attaque décidée. »

Le 13 octobre au matin, les trois commandans d'escadres se trouvèrent fortuitement réunis près de Zante. L'amiral russe, qui avait été rencontré le 22 septembre par un croiseur anglais sur les côtes de Sardaigne, arrivait de l'ouest, l'amiral de Rigny venait de Cervi.

En passant devant Navarin, il y avait refoulé une division de l'escadre turque, mais c'était l'amiral anglais qui, prévenu à Zante par la frégate le *Dartmouth* du manque de foi d'Ibrahim, s'était chargé dès le 7 octobre de faire rentrer au port le gros de la flotte ottomane. L'expédition dirigée sur Patras était des plus sérieuses, Ibrahim lui-même en avait pris la conduite. Il ne voulait pas seulement ravitailler les places du golfe de Lépante, il se proposait surtout de châtier le capitaine Hastings. Le 1^{er} octobre, un convoi considérable, escorté par la division du patrona-bey (le contre-amiral turc), avait quitté le port de Navarin. Ce premier détachement, composé de quarante et une voiles, fut rallié le 3 octobre par quatorze frégates et corvettes commandées par Ibrahim-Pacha en personne. Il fallait tromper la vigilance de l'amiral anglais, qu'on savait mouillé devant Zante. Ibrahim attendit la nuit pour essayer de donner dans le golfe de Patras; un violent coup de vent l'obligea de mouiller à l'entrée de ce golfe sous le cap Papas. Au même moment, la frégate le *Dartmouth* arrivait sur la rade de Zante avec ce signal battant : « les Turcs ont pris la mer. » Codrington appareilla sur-le-champ avec le vaisseau l'*Asia* et la frégate le *Talbot*. Déjà les meilleurs voiliers de l'escadre égyptienne, au nombre de vingt-six, dont neuf frégates, avaient jeté l'ancre. Les traînards furent chassés et forcés de laisser arriver par le canon de l'amiral anglais. Les autres appareillèrent nuitamment du cap Papas, et parvinrent à gagner le large. Une tempête de sud-est protégea leur retraite et épargna au pacha l'humiliation d'être reconduit à coups de canon jusque dans Navarin. Le 7 octobre, cette division était en vue du port, le calme la retenait à trois lieues environ de la passe. Ibrahim se fit transporter à terre par une embarcation. Sa flotte était dispersée, vingt-neuf bâtimens erraient encore sans qu'il pût prévoir leur destin entre les îles ioniennes et la côte du Péloponèse.

Pour venger cet affront, Ibrahim ne s'en prit pas seulement aux Grecs; il voulut mettre à sac la Morée. Les troupes égyptiennes furent à l'instant en marche. Une colonne se dirigea sur la Messénie, une autre vers les contre-forts du Taygète, une troisième fut chargée de dévaster l'Arcadie. Les maisons, les fermes, les récoltes, les instrumens d'agriculture, furent livrés aux flammes; on arracha les vignes, on coupa les figuiers et les oliviers au ras de terre. « Si l'on souffre qu'Ibrahim reste en Grèce, écrivait le commodore Hamilton, il faut s'attendre à voir plus d'un tiers de la population mourir de faim. » Les amiraux alliés ne pouvaient assister impassibles à ces dévastations. Était-ce ainsi qu'Ibrahim entendait respecter l'armistice? De pareils actes de violence le plaçaient, suivant la protestation des amiraux, « hors la loi des nations » et en dehors des traités existans. — « Au point où en sont les choses,

annonçait l'amiral de Rigny au ministre le 14 octobre, il n'y a plus guère de ménagemens à garder. Les ambassadeurs, grâce à la déclaration énergique du ministre de Russie à Constantinople, paraissent avoir peu à craindre. Mon opinion serait de faire entrer les escadres dans Navarin même, et là de signifier aux flottes ottomanes, le boute-feu à la main, d'avoir à se disloquer et à retourner l'une à Constantinople, l'autre en Égypte, sinon de les attaquer immédiatement. Ce plan sera sans doute mis en discussion entre les trois commandans d'escadres. » Il le fut en effet aussitôt que l'*Albion* et le *Genoa*, rappelés de Malte en toute hâte, eurent rallié l'escadre britannique.

L'amiral de Rigny éprouva peu de peine à convaincre ses collègues. Les chances indéfinies et indécises d'un blocus extérieur n'aboutissaient à rien; elles exposaient les amiraux à voir la flotte égyptienne profiter d'un coup de vent pour regagner Alexandrie après avoir atteint son but. On avait le moyen de parler en maître; il fallait en user. Après une courte délibération, le sentiment de l'amiral français prévalut. Le mode d'exécution en fut arrêté, et le plus ancien des amiraux dut prendre le commandement supérieur. L'amiral Codrington, à qui revenait cet honneur, n'en profita pas pour se perdre dans de longs détails stratégiques; il fixa l'ordre de marche des escadres, prévint la collision qui ne pouvait guère manquer d'éclater; puis, se souvenant de la dernière bataille à laquelle il avait pris part, des dernières leçons de guerre qu'il avait reçues, il termina son memorandum par ces paroles empruntées à lord Nelson: « un capitaine doit se considérer comme étant à son poste quand il a pu placer son vaisseau bord à bord d'un vaisseau ennemi. »

La supériorité d'organisation dont disposaient les escadres alliées pouvait excuser la simplicité de ce plan; la position formidable qu'occupaient les flottes ottomanes ne laissait pas de le rendre dangereux. Dix vaisseaux de ligne européens, neuf frégates, sept navires légers, étaient assurément de taille à se mesurer contre trois vaisseaux turcs, vingt-quatre frégates et trente-sept bricks ou corvettes; mais ces forces ottomanes, appuyées aux batteries de la rade, avaient été rangées par les officiers français que le pacha avait pris à son service dans un ordre excellent qui en augmentait beaucoup la puissance. J'ai déjà décrit la rade de Navarin. On a comparé ce bassin, de six milles environ de circonférence, à un arc fortement bandé dont la corde serait tournée du côté de la mer. Cette comparaison est fort juste et fera comprendre comment il avait été facile de disposer en fer à cheval et sur une triple ligne les escadres d'Alexandrie et de Constantinople. Des brûlots mouillés à l'extrémité de chaque aile se tenaient prêts à donner au moment opportun.

Venir se jeter de gaité de cœur au milieu de ce dispositif, mouiller à l'intérieur du croissant, quand il eût été si naturel de chercher à le rompre, est une faute qui ne peut s'expliquer que par les conditions ambiguës dans lesquelles on se présentait.

Les officiers français qui avaient si bien mis la flotte ottomane en mesure de soutenir le choc dont nous la menacions ne pouvaient s'exposer à se trouver en face de leur propre pavillon. Dès le 15 octobre, l'amiral de Rigny les avait avertis de la chance qu'ils allaient courir, s'ils ne se hâtaient de quitter le service du pacha. Le 17, tous ces officiers, au nombre de dix, réunis à bord de la frégate égyptienne la *Guerrière*, dans la chambre de M. Le Tellier, prirent la résolution de se retirer à bord d'un bâtiment de commerce autrichien. Moharem-Bey fut informé sur-le-champ de cette décision. Il ne songea pas un instant à y mettre obstacle. Espérant encore « qu'il n'existerait pas le moindre trouble dans l'ancienne amitié qui régnait entre la France et l'Égypte, » il se contenta de manifester le regret d'être momentanément privé d'un concours si utile, et offrit à MM. Le Tellier, Bompar, Chabert, Respier, Ledentu, d'Isnard, Matraire, Maffre, Briand et Lucciana, de les faire transporter par une de ses corvettes à Alexandrie; mais au moment où il leur faisait cette proposition les escadres alliées achevaient leurs derniers préparatifs, et le brick l'*Alyone*, parcourant la ligne française, annonçait à nos capitaines que le lendemain 20 octobre on entrerait à Navarin.

III.

Au jour, les escadres se trouvaient en calme à quelques milles du port. Vers midi, une jolie brise de sud-ouest s'éleva. Les escadres avaient eu jusqu'alors le cap au large; elles virèrent de bord et se dirigèrent, formant trois groupes distincts, vers la passe. L'amiral Codrington, monté sur l'*Asia*, marchait en tête de la colonne de droite. Il avait derrière lui les vaisseaux le *Genoa* et l'*Albion*. La *Sirène*, avec l'amiral de Rigny, prit poste dans les eaux de l'escadre anglaise. Le *Scipion*, capitaine Milius, le *Breslau*, capitaine Bothrel de La Bretonnière, le *Trident*, capitaine Morice, se rangèrent à sa suite sur la même ligne de file. Les frégates et les bâtimens légers se placèrent sous le vent; l'escadre russe, composée de quatre vaisseaux et de trois frégates, fit également route à gauche de la colonne franco-anglaise. La force principale des Turcs occupait la partie orientale de la baie. Là se développaient sur un arc de cercle, allant du sud au nord, de la pointe de la citadelle au fond de la rade, quatre grandes frégates, deux vaisseaux de ligne, une autre frégate, puis un vaisseau encore. L'escadre française devait

mouiller⁴ par le travers des premiers navires, qui formaient ainsi l'aile gauche du triple croissant. Ces navires étaient des frégates égyptiennes, et on⁷ les croyait encore commandés par des officiers français. L'amiral Codrington placerait l'*Asia* bord à bord d'un vaisseau de ligne portant le pavillon amiral au grand mât. Le *Genoa* et l'*Albion* combleraient l'intervalle laissé vacant entre l'*Asia* et la frégate la *Sirène*. Le contre-amiral Heïden et son escadre jetteraient l'ancre au milieu de la baie, de manière à faire face au centre du croissant. Les frégates françaises, anglaises et russes, rangées dans la partie occidentale du port, couvriraient les vaisseaux des feux croisés qui pourraient leur venir de l'aile droite et des batteries de Sphaktérie. Les corvettes et les bricks, sous les ordres du capitaine Fellowes du *Dartmouth*, auraient pour mission spéciale de contenir les brûlots mouillés aux deux extrémités de la ligne ennemie et de les maintenir dans une position telle qu'on ne pût s'en servir pour inquiéter la flotte combinée.

A une heure trente-cinq minutes, l'amiral anglais, s'avancant lentement sous ses huniers hauts et ses perroquets amenés, dépassait les forts et les batteries qui défendaient alors sur l'une et l'autre rive l'étroit accès de la rade. Les forts sont restés muets. Une poupe élevée et toute chargée de dorures, un drapeau cramoisi flottant au grand mât, désignent à Codrington le vaisseau de Tahir-Pacha. Non loin de ce vaisseau, la frégate de Moharem-Bey déploie l'étendard vert avec croissant et étoiles, marque distinctive du commandant en chef des forces égyptiennes. L'*Asia* se dirige de ce côté. Le vaisseau anglais laisse tomber sa première ancre par le travers de Moharem-Bey; continuant à courir sur son erre, il en mouille une seconde sous le bossoir de Tahir-Pacha. Codrington se trouve ainsi affourché, avec une embossure sur chaque ancre, entre les deux bâtimens amiraux. Le *Genoa* suivait à une demi-enca-blure; il prend poste en arrière de l'*Asia*, et présente sa bordée de tribord à une frégate turque. Tout restait calme encore. On n'entendait d'autre bruit que celui causé par la chute d'une ancre ou par le frottement des câbles glissant sur l'écubier. L'*Albion* avait reçu l'ordre de mouiller en avant de l'*Asia*; il poursuivait lentement sa route vers le fond de la baie; le *Dartmouth* s'arrêtait en tête de rade avec la *Philomèle*. Arrivée à la hauteur de la citadelle, la *Sirène* se détachait de la ligne et cherchait avec une dextérité peu commune une ouverture dans le premier groupe ennemi pour venir s'établir menaçante entre trois frégates égyptiennes. Il était difficile qu'un pareil début n'amenât bientôt un conflit. Une certaine agitation se produisait déjà dans la ligne ottomane. Les vaisseaux et les frégates raidissaient leurs embossures; les brûlots semblaient prêts à entrer en action. En ce moment critique, le commandant du *Dartmouth*,

le capitaine Fellowes, se trouva gêné dans son évitage par le voisinage d'un brûlot égyptien. Il fit armer le grand canot de sa frégate, le couvrit du pavillon de parlementaire, et chargea le lieutenant Fitz-Roy d'aller inviter ce bâtiment à changer immédiatement de mouillage. L'embarcation venait à peine d'accoster qu'un coup de fusil tiré du brûlot atteignit l'officier anglais. Le lieutenant Fitz-Roy tomba mortellement blessé dans les bras de son compagnon, le midshipman Forbes. A cette agression brutale, le *Dartmouth* répondit par un feu de mousqueterie destiné à couvrir la retraite de son embarcation compromise. Le brûlot riposta, et presque tous les hommes qui armaient le canot du *Dartmouth* furent tués ou blessés. Une scène à peu près semblable se passait à quelques minutes d'intervalle le long de la frégate de Moharem-Bey. L'amiral Codrington avait envoyé son pilote grec, M. Mitchell, sonner l'amiral égyptien de garder à tout événement la neutralité. Le malheureux messenger redescendait, sa mission remplie, dans l'embarcation de l'*Asia*, quand un Turc, mettant la tête à un sabord, reconnut dans l'interprète de l'amiral anglais un marin grec. Saisir un pistolet à sa ceinture et le décharger avec une horrible malédiction sur l'odieuse raïa fut pour ce fanatique l'affaire d'un instant. Frappé en pleine poitrine, l'infortuné Mitchell roula au fond de l'embarcation. L'amiral de Rigny, debout sur son banc de quart, hélait pendant ce temps la frégate l'*Esmîna*, vergue à vergue de laquelle il avait mouillé la *Sirène*. Si cette frégate s'abstenait de prendre part au combat, la *Sirène* ne tirerait pas sur elle. Inutiles précautions ! une fois engagée, l'action ne pouvait manquer de devenir générale. Les premiers coups de canon partirent d'un navire ottoman mouillé sous la poupe de la *Sirène* et en seconde ligne. Un des boulets était dirigé sur le *Dartmouth*; l'autre vint frapper à bord de la frégate française; il y tua un matelot. La *Sirène* répondit par toute sa bordée. L'*Asia* au même instant ouvrait sur les deux amiraux ottomans un feu terrible.

La situation cependant était loin d'être rassurante. Deux vaisseaux et deux frégates se trouvaient exposés à supporter seuls pendant un certain temps les bordées convergentes de soixante et un navires de guerre. On ne peut s'empêcher de remarquer combien de fois les combats de mer, ceux même que couronna l'issue la plus victorieuse, ont été mal engagés. Le combat de Navarin n'échappait pas à cette loi fatale. Il est vrai qu'à Navarin on se croyait certain d'intimider l'ennemi; on ne s'attendait pas à le combattre.

A peine les premiers coups de canon s'étaient-ils échangés, que l'action embrasait la baie entière. A l'aile droite, deux brûlots étaient en flammes. Les canons du *Dartmouth* et de la *Sirène* en détruisirent un; la petite *Philomèle* coula l'autre. Les forts jusque-là n'avaient pas tiré. Ils ouvrirent le feu avec fureur; les batteries de

la citadelle nous firent beaucoup de mal. Plusieurs navires anglais et français n'étaient pas encore engagés; pas un seul russe n'avait pénétré en rade et l'ébranlement de l'atmosphère mise en vibration par la canonnade commençait à produire son effet ordinaire. Le vent s'éteignait peu à peu dans la baie. Arrêté par le calme, l'*Albion* ne put arriver à son poste. Il laissa tomber l'ancre, non loin du *Genoa*, au milieu d'un paquet de navires ennemis. Il avait ainsi à combattre un vaisseau de soixante-quatorze et deux frégates de soixante.

Le *Trident* était le cinquième navire de la colonne du vent. Il fut le premier à essayer l'attaque des forts. En mouillant vers deux heures quarante-cinq minutes au sud de la *Sirène*, il couvrit cette frégate des bordées de la citadelle et lui apporta, « par un feu extraordinaire et irrésistible, » contre les bâtimens dont elle était entourée, « l'assistance la plus complète. » Presqu'au même moment, le *Scipion* courait les plus grands dangers. Ce vaisseau avait, ainsi que le *Trident*, pris poste à l'entrée de la rade. Pendant qu'il répondait vigoureusement à l'artillerie de la citadelle et à celle de deux grandes frégates, un brûlot, manœuvré avec un admirable sang-froid, se jette sous son beaupré. En un instant, les focs ont pris feu. L'incendie serpente le long des étais, gagne le gréement du mât de misaine, s'introduit à travers les écubiers et les sabords jusque dans la batterie basse. Des canonniers sont atteints à leurs pièces par les flammes, d'autres sont déchirés par l'explosion des gargousses. On vient annoncer au commandant Milius que l'entrepont est menacé. « Faut-il noyer les poudres ? » — « Non, réplique l'intrépide capitaine; il faut continuer le feu. Vive le roi ! » — Ce cri est répété jusque dans les dernières profondeurs du navire, et le tir, un instant suspendu, reprend avec plus de vivacité. On faisait cependant d'énergiques efforts pour se dégager du brûlot. La chaîne avait été filée, le brûlot accroché à la proue suivait encore le vaisseau en dérive. Dans ces terribles conjonctures, le capitaine Milius prit un parti extrême. Au risque de voir la flamme envahir la voilure, il donne l'ordre d'établir la misaine et le petit hunier. Le vaisseau abat, laisse à tribord le brick à demi consumé, et d'une seule bordée le fait couler à pic. Le *Scipion* va chercher alors sur la côte opposée de la baie, près de la pointe méridionale de Sphaktérie, un nouveau poste de bataille. Il y trouve les frégates l'*Armide*, le *Talbot*, le *Glasgow* et la *Cambrian*, qui, mouillées à peu près à la même hauteur que la *Sirène*, l'*Asia*, le *Genoa* et l'*Albion*, se sont heureusement interposées entre ce groupe si maltraité déjà et l'aile droite de l'armée ottomane; mais ces quatre frégates ont affaire à forte partie. L'amiral anglais le comprend, et sa contenance, pendant qu'il se promène à grands pas sur le pont de l'*Asia*, trahit, malgré lui, son inquiétude croissante. A trois heures enfin, l'escadre russe

donne dans la passe. « Dieu soit loué ! » s'écrie avec émotion Codrington. Ces huit navires, — quatre vaisseaux de ligne et quatre frégates, — arrivaient en effet au moment où leur coopération était le plus nécessaire. Ce furent eux qui firent taire les batteries de l'île. Tous avaient plus ou moins souffert pendant le long trajet qui les avait conduits, en passant sous le feu des forts, à portée de canon de la ligne ennemie.

Le vaisseau de l'amiral Heïden, l'*Azof*, se trouvait vivement pressé par deux frégates turques. Ce fut un vaisseau français, le *Breslau*, qui vint à son aide. Serre-file de la colonne du vent, le *Breslau* avait dû, pour entrer dans la baie, braver les feux croisés des deux rives et les coups d'enfilade que dirigeait sur lui le centre encore inoccupé de l'armée ottomane. Une épaisse fumée, d'où jaillissaient d'incessans éclairs, s'étendait sur toute la surface de la rade. Le commandant de La Bretonnière peut à peine distinguer les bâtimens alliés des navires que ces bâtimens combattent. Il poursuit cependant sa route; il cherche presque à tâtons un poste qui lui paraisse digne de son vaisseau. Tout à coup, sous son bossoir même, on signale un brick. Ce brick est un brûlot qu'un de nos avisos, le brick-goëlette l'*Alyone*, commandé par le capitaine Turpin, s'efforce d'écartier de la ligne. Par une brusque embardée, le *Breslau* évite le brûlot ture, mais il aborde le brick-goëlette français. Accrochée au beaupré du vaisseau, l'*Alyone* est entraînée au plus fort de l'action. Quand ce frère navire parviendra enfin à se dégager, ce ne seront plus des brûlots, ce seront des frégates qu'avec ses caronades de dix-huit il lui faudra combattre. Le *Breslau* cependant se trouve dans l'impossibilité absolue de s'arrêter. S'il voulait jeter l'ancre, cette ancre irait tomber sur le pont de l'*Alyone*. Il continue donc de combattre sous voiles, tantôt envoyant ses volées aux frégates contre lesquelles se défend la *Sirène*, tantôt les dirigeant sur le groupe que foudroient l'*Asia*, le *Genoa* et l'*Albion*. Libre enfin, il va s'embosser entre le vaisseau l'*Azof* et le troisième vaisseau ture. Outre le feu de ce vaisseau, le *Breslau* doit supporter pendant près de deux heures celui de cinq frégates. Il réduit à lui seul trois de ses adversaires; il contribue à faire sauter les autres. A trois heures et demie, le commandant de La Bretonnière, frappé d'un éclat de bois, est blessé aux deux jambes; le capitaine de frégate Longueville prend le commandement du *Breslau*.

L'action était alors dans toute sa furie. Quatre-vingt-sept navires de guerre, rangés sur quatre lignes, pressés comme en un dock dans ce vaste bassin, échangeaient leurs bordées et confondaient leurs coups. Du sein de cette fournaise, on voyait parfois s'échapper des navires tout en flammes; d'autres, encore retenus par leurs câbles, volaient soudain en l'air avec un fracas effroyable. Bouillon-

nante sous les boulets qui en trouent à chaque instant la surface, couverte de débris flottans, auxquels se cramponnent de malheureux Turcs, la rade de Navarin n'est plus cette grande nappe d'eau paisible où se balançait, avec une si indolente majesté, pendant la matinée du 20 octobre, la magnifique flotte d'Ibrahim; elle a revêtu l'aspect d'un de ces lacs infernaux où nagent les damnés au milieu des vagues de feu et de bitume. Pendant ce temps, la flotte qui l'avait remplie tout entière se fond à vue d'œil. Elle se fond, mais n'en lutte pas moins encore avec une rare énergie.

Depuis plus d'une heure, la *Sirène* combattait à portée de pistolet une frégate égyptienne mouillée par son travers. Les vergues, le grément, les embarcations de la frégate française étaient hachés. Six boulets l'avaient frappée à la flottaison. Tout à coup une formidable explosion, dominant le bruit de l'artillerie, se fait entendre. La charpente de la *Sirène* en frémit; le mât d'artimon, déjà fortement ébranlé, chancelle et s'écroule. L'amiral, le commandant Robert, l'officier de quart, sont ensevelis sous les plis du grément. Des débris enflammés semblent tomber du ciel. Le pont en est couvert. Un trouble général règne un instant à bord de la *Sirène*. Bientôt on se remet, les canonniers retournent à leurs pièces. On regarde autour de soi. La frégate l'*Esmina* a disparu. C'est elle qui vient de sauter.

Soutenu en avant par la *Genoa*, en arrière par la *Sirène*, l'*Asia* s'adresse d'un bord à l'amiral turc, de l'autre à l'amiral égyptien. Le vaisseau de Tahir-Pacha est le premier réduit au silence. Les effets produits par les bordées de l'*Asia* étaient tels, nous dit l'amiral de Rigny, « qu'on eût cru voir une escouade de charpentiers occupée à dépecer le vaisseau ottoman. » Des brèches énormes laissaient apercevoir l'intérieur des batteries jonchées de blessés et de cadavres. Sur 800 hommes, le vaisseau du capitain-pacha en comptait plus de 600 hors de combat. Un sort semblable attendait l'amiral égyptien. Vers quatre heures du soir, les deux navires, complètement désemparés, coupaient leurs câbles et se laissaient aller en dérive. L'*Asia* et la *Sirène* avaient rempli leur tâche. Il ne leur restait plus à écraser que des navires de la seconde et de la troisième ligne, des corvettes et des bricks. Ce fut l'affaire d'un instant. Quand le vaisseau anglais put enfin suspendre le feu, on vit à quel prix il s'était débarrassé de ses ennemis. Plusieurs de ses canons étaient démontés, son mât d'artimon était abattu et sa coque portait en maint endroit l'empreinte des projectiles qui lui avaient tué 49 hommes et blessé 57. La *Sirène* avait plus souffert encore; elle comptait 23 morts dont 3 officiers, 66 hommes en tout hors de combat.

Le vaisseau l'*Albion*, quand il évita sur ses ancres, avait abordé une frégate ottomane. Les Turcs, les premiers, essayèrent d'enva-

hir le pont du vaisseau anglais. Ils sont repoussés par la mousqueterie ; 30 hommes de l'*Albion*, commandés par un lieutenant et deux midshipmen, se jettent à leur tour à bord des Osmanlis. Pendant que ce premier détachement sabre les marins fuyant sur le pont, les refoule dans la batterie ou les oblige à se jeter à la mer, l'incendie éclate sur la frégate turque encore enchevêtrée avec le vaisseau anglais. En moins de cinq minutes, le feu a gagné la soute aux poudres. L'*Albion* venait heureusement de se dégager; la frégate ottomane descend seule dans l'abîme.

Des trois vaisseaux anglais, le *Genoa* fut celui qui essuya les pertes les plus sérieuses. Son commandant, le capitaine Bathurst, reçut dès le début du combat trois blessures; la dernière était mortelle. On le porta au poste des blessés, les entrailles déchirées par un biscaien. Il vécut encore onze heures et montra jusqu'au dernier moment, malgré d'atroces souffrances, une fermeté héroïque. Le *Genoa* eut 26 hommes tués et 33 blessés. L'amiral de Rigny avait admiré le coup d'œil du capitaine Bathurst venant prendre son poste, la vigueur avec laquelle son feu secondait celui de l'*Asia*; mais nul navire, il faut bien le reconnaître, n'excita dans cette journée un plus vif enthousiasme, n'emporta d'une voix plus unanime les suffrages, que la frégate l'*Armide*, commandée par le brave capitaine Hugon. Ce capitaine était un des vétérans de nos anciennes guerres. Il avait servi dans les mers de l'Inde, sous les ordres du commandant Bergeret; on le citait parmi les manœuvriers les plus habiles et les plus résolus. Quand il se présenta pour mouiller en tête de l'aile droite ennemie, la petite frégate anglaise, le *Talbot*, était aux prises depuis vingt minutes avec trois grandes frégates. Le capitaine Hugon passa entre le *Talbot* et les adversaires qui l'accablaient. A la vue de ce secours inattendu, de cette manœuvre non moins généreuse que hardie, les matelots anglais quittèrent un instant leurs pièces, s'élancèrent dans les haubans et saluèrent l'*Armide* de leurs acclamations. La frégate française jeta l'ancre. En virant sur ses embossures, elle couvrit complètement la frégate anglaise des coups du navire ture qui la pressait le plus. Ce navire ottoman fut bientôt amariné par l'*Armide*: le commandant Hugon eut la chevaleresque pensée de faire arborer à la corne les deux pavillons français et anglais réunis. Peu de temps après, la seconde frégate baissait à son tour pavillon devant le *Talbot*. La troisième coulait sous la volée d'un vaisseau russe, l'*Alexandre-Newski*.

Je n'irai pas plus loin dans le récit de ces épisodes: je ne puis cependant m'empêcher de mentionner le dernier et le moindre de nos navires, la goëlette la *Daplané*, capitaine Frezier. On put voir, non sans quelque étonnement, ce chétif aviso profiter de son exigüité pour se glisser, pareil à la salamandre, au plus épais du feu.

La *Daphné* eut 6 hommes hors de combat. L'*Alcyone*, bien que plus exposée encore, ne perdit qu'un seul homme, et ne compta en tout que neuf blessés; parmi ces blessés se trouvait le lieutenant Dubourdieu, qui, amputé d'une jambe pendant l'action même, mourut vice-amiral en 1858 après les plus éclatans services. Il est cinq heures du soir, le combat a pour ainsi dire cessé; l'artillerie des vaisseaux alliés a pris un tel ascendant que les Turcs ne ripostent plus, si ce n'est par quelques coups épars. La première ligne était entièrement détruite. Les navires qui n'étaient ni rasés, ni incendiés, ni coulés, s'en allaient à la côte. « De cet armement formidable, écrivait l'amiral de Rigny, il reste aujourd'hui à flot une vingtaine de corvettes ou de bricks; encore ces navires sont-ils abandonnés. Il n'est pas d'exemple d'une destruction aussi complète. »

Les alliés n'avaient opposé que douze cent soixante-dix canons à deux mille, mais presque tous leurs coups portaient; ceux des Ottomans se perdaient en majeure partie. Aussi le carnage à bord des bâtimens turcs fut-il épouvantable. On a évalué la perte totale des Ottomans à 6,000 hommes. Les deux navires à bord desquels flottaient les pavillons de l'amiral turc et de l'amiral égyptien eurent à eux seuls plus d'un millier d'hommes hors de combat. Le chiffre de ceux qu'atteignit le feu de l'ennemi à bord des trois escadres alliées montre assez la disproportion de la lutte. Il fut de 654, — dont 272 Anglais, 184 Français et 198 Russes. Les trois navires amiraux furent les plus maltraités. La chose s'explique aisément. Ces bâtimens marchaient en tête de leur colonne. Ils supportèrent ainsi le premier feu, le seul qui fût à craindre en affrontant des Turcs.

La nuit vint enfin étendre son linceul sur cette scène de désolation. Le canon s'était tu. L'heure du repos n'avait pas encore sonné. L'ennemi achevait sa destruction de ses propres mains. En évacuant successivement les navires que nous n'avions pas coulés, il y mettait le feu. La plupart de ces bâtimens allaient se consumer à la côte; d'autres erraient en rade poussés sur notre aile gauche par la brise variable alors de l'est à l'est-sud-est. A l'exception des sinistres lueurs projetées de distance en distance par ces torches flottantes, des éclats soudains produits par les explosions, tout était silence et ténèbres sur la rade. On n'y apercevait que des masses confuses, on n'y entendait que le sifflet enroué des maîtres d'équipage occupés à faire élonger des amarres, ou la cadence monotone des avirons dans les canots de ronde. Ces dernières heures semblèrent les plus longues à nos officiers accablés de fatigue. Tant qu'avait duré le combat, l'émotion de la lutte avait soutenu leur courage et leurs forces. Quand il n'y eut plus qu'à ranger les vaisseaux de côté pour laisser passer les brûlots, qu'à éteindre des débris fu-

mans, qu'à se porter avec des embarcations à moitié démolies au-devant d'épaves menaçantes, beaucoup de ceux qui avaient le plus noblement fait leur devoir pendant l'action se laissèrent gagner par la lassitude. La tâche la plus rude échut ainsi à quelques chefs de quart dont la jeune réputation commença dès ce jour à grandir.

Averti par un émissaire, Ibrahim était accouru des montagnes de la Messénie. Les premières clartés du matin lui apprirent l'étendue de son désastre. La flotte turco-égyptienne n'existait plus. La flotte alliée occupait seule la rade, présentant le spectacle de mâts abattus, de vergues brisées et de voiles en lambeaux. Ainsi se vérifiait cette fière parole du pacha : « mes vaisseaux pourront être détruits; ils ne seront pas capturés. »

Et maintenant qu'allaient faire les forts? Tenteraient-ils de renouveler le combat? Dans l'opinion des amiraux alliés, l'état de guerre ne devait pas nécessairement résulter du sanglant malentendu qu'il n'avait pas dépendu d'eux de prévenir. Ils écrivirent à Ibrahim-Pacha, à Moharem-Bey, à Tahir-Pacha, au capitain-bey : « Notre intention n'est pas d'attaquer les bâtimens ottomans qui subsistent encore. Cependant, si un seul coup de canon ou de fusil est tiré sur un navire ou sur un canot allié, nous détruirons à l'instant ce qui reste de la flotte ottomane. Nous considérerons en outre ce nouvel acte d'hostilité comme une déclaration formelle de guerre. Le grand-seigneur et ses pachas auront à en subir les conséquences. Il nous faut une réponse catégorique. Nous demandons qu'avant la fin du jour le pavillon blanc soit, en gage de paix, arboré sur tous les forts. »

Au reçu de cette note, Tahir-Pacha se rendit à bord de l'*Asia*. Il y eut avec l'amiral Codrington une entrevue dans laquelle furent réglées d'une façon provisoire les conditions de l'armistice. On assure qu'en montant à bord du vaisseau anglais le commandant de la flotte ottomane laissa échapper ces paroles : « voilà une affaire que je paierai probablement de ma tête! » Tahir-Pacha était injuste envers le sultan Mahmoud. La barbarie avait fait son temps même en Turquie, et pour la première fois depuis bien des siècles on devait voir un souverain ottoman accepter l'arrêt du destin sans vouloir en punir le courage malheureux. Le désastre dépassait cependant tout ce que l'histoire maritime avait eu jusqu'alors à enregistrer. Le 20 octobre, à midi, la baie de Navarin voyait flotter sous la protection de ses forts trois vaisseaux, quinze frégates, dix-huit corvettes, quatre bricks, cinq brûlots, déployant sur une triple ligne l'étendard de sa hauteesse, six frégates, huit corvettes et sept bricks, portant les couleurs du vice-roi d'Égypte; quarante transports étaient en outre mouillés au fond de la rade. Le 22 octobre, il ne restait de

ces cent six bâtimens qu'une frégate, sept corvettes, huit bricks et vingt-deux transports.

Les vainqueurs, — on a dû le pressentir, — n'étaient guère plus rassurés que les vaincus au sujet des conséquences que pourrait avoir un événement si grave. Ils craignaient que « sur tous les points où ne se trouveraient pas des bâtimens de guerre le ressentiment des Turcs n'amenât, en éclatant, des massacres. » Ils appréhendaient également le jugement que rencontrerait en Europe leur conduite. L'amiral de Rigny se chargea de tranquilliser ses collègues. Il réclama hautement la responsabilité de l'acte qu'il avait conseillé. « J'ignore encore, écrivit-il au ministre, comment le gouvernement du roi aura envisagé l'affaire de Navarin. Avant de me décider, non-seulement à donner mon assentiment à cette mesure, mais même à *prendre l'initiative de la proposition*, j'avais mûrement réfléchi à toutes les conséquences. J'ai dû passer outre, déterminé par les considérations suivantes : je venais d'avoir une réponse de Boghos-Bey, ministre de Méhémet-Ali, confirmant pleinement l'impossibilité où le pacha se trouvait de séparer sa flotte et sa cause de celles du grand-seigneur. — Ibrahim-Pacha avait violé la parole qu'il nous avait donnée. — Les communications qu'il recevait fréquemment des bâtimens de guerre autrichiens lui représentaient l'alliance des trois puissances comme un simulacre. — La guerre atroce que les troupes débarquées portaient sous nos yeux en Morée eût couvert de ridicule les escadres, si, devant un tel spectacle, elles se fussent bornées à un blocus impassible. — En venant au contraire prendre position dans le port même de Navarin, nous imprimions aux Turcs une sorte de contrainte morale qui ne permettait pas à Ibrahim de s'écarter et de ravager l'intérieur. »

Voilà par quelle attitude le commandant de la station française conquit cet ascendant qui lui appartint d'une façon si complète qu'il put le léguer en partie à ses successeurs. Il devint dans le Levant l'homme indispensable. L'amiral Codrington et le comte Heïden avaient conduit eux-mêmes leurs escadres désemparées à Malte. L'amiral de Rigny expédia la sienne à Toulon. Il envoya ces glorieux mutilés panser leurs blessures au port, et, passant avec son pavillon sur le vaisseau le *Trident*, celui des trois vaisseaux français qui avait le moins souffert, il resta seul sur la brèche, seul pour faire face à ces complications croissantes que l'honorable confiance de l'amiral Codrington et de l'amiral Heïden lui avait laissé le soin de résoudre.

E. JURIEU DE LA GRAVIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1873.

La France a perdu depuis longtemps et elle n'a point encore retrouvé cet équilibre moral qu'on promet si souvent de lui rendre, qui ne peut naître que du sentiment de la durée des choses dans les conditions d'une existence régularisée et apaisée. Elle vit entre les crises politiques de la veille ou du lendemain et les émotions tragiques qui viennent l'assaillir dans les courtes trêves où elle se repose un instant. Elle ne peut faire un pas sans se heurter à tout ce qui lui rappelle les catastrophes militaires, nationales, qu'elle a essayées, ou les incertitudes et les difficultés qui survivent aux grandes commotions. Trianon lui jette le dernier mot de ce drame judiciaire aux poignantes péripéties, au sombre dénoûment, qui lie désormais la condamnation d'un maréchal de France à la capitulation de Metz, à la perte de la Lorraine. Versailles lui renvoie l'écho de ce travail de tous les jours où s'agitent les passions, les préjugés, les prétentions de partis, les vanités et même les bonnes intentions, pour arriver à fonder un gouvernement qu'on craint de définir, des institutions auxquelles on hésite à donner un nom, une stabilité qu'on ébranle à mesure qu'on cherche à l'établir. Cependant la France, qui depuis trois ans a tout vu et tout supporté, la guerre et ses désastres, l'occupation étrangère et ses rigueurs, la paix et ses inexorables charges, les insurrections et leurs misérables suites, la France, qui n'a reculé et ne recule devant rien, se demande si on fait bien tout ce qu'on doit pour l'aider à porter son fardeau, si, à toutes les difficultés d'une situation déjà compliquée de tant de questions épineuses et inévitables, on n'ajoute pas le mal d'une incertitude qui pourrait être évitée.

Où, la France avec sa raison pratique, avec son instinct, en vient plus que jamais à se dire que le meilleur moyen de remettre un peu partout l'ordre, la sécurité, dont on parle toujours, c'est de se fixer, d'avoir une organisation régulière, des institutions à peu près définies, une politique sachant ce qu'elle veut et où elle va. On s'agite beaucoup à

Versailles, on se perd en conflits inavoués ou en négociations plus ou moins habiles, on semble croire que le dernier mot de la politique est de jouer aux combinaisons de majorité, de faire des ambassadeurs, de nommer laborieusement des commissions ou de répondre à des interpellations. Le malheur est qu'on s'agite plus qu'on n'agit, que la question essentielle reste en suspens, et que la France reste indécise parce qu'elle sent que tout est indécié dans ses affaires, parce qu'elle comprend que, si elle a échappé aux crises violentes qui pouvaient la menacer il y a quelque temps, elle n'est point sortie d'une situation qui en est encore à se préciser et à se définir elle-même. En d'autres termes, pour rester dans le vrai, on peut dire que c'est une sorte de désarmement momentané, une trêve où les partis sont toujours en présence; ce n'est point jusqu'ici une solution ou du moins ce n'est qu'une demi-solution dénuée de garanties, provisoirement livrée à toutes les fluctuations d'une assemblée souveraine et profondément divisée.

Quoi donc! dira-t-on, un vote solennel n'a-t-il point créé le mois dernier un gouvernement auquel on a voulu justement donner la durée et la stabilité? La prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon n'est-elle pas le gage le plus sérieux pour le pays? Cette septennalité qu'on vient de décréter n'est-elle pas un bail à long terme accordé à tous les intérêts, à l'industrie, à l'agriculture, au travail sous toutes les formes? Maintenant la France rassurée n'a point à craindre le lendemain, on peut se mettre à l'œuvre, les affaires peuvent reprendre leur essor. Sans nul doute, cette septennalité est une garantie des plus sérieuses contre les crises de tous les jours. Le nom de M. le président de la république est de ceux qui ne rencontrent que l'estime dans l'opinion du pays, et on peut dire que par lui-même, par le chef qui le personnifie, le gouvernement, placé au-dessus de toutes les contestations, accepté, respecté, a une force réelle; il a la force que lui donnent le caractère, la loyale renommée, l'intégrité connue de l'homme qui le représente devant le pays et devant l'Europe. Rien de mieux; mais la question n'est pas là seulement. Il ne suffit pas de conférer à M. le maréchal de Mac-Mahon une présidence septennale pour que cette stabilité, assurément précieuse, désirable, qu'on a voulu créer, soit devenue aussitôt une réalité précise et définitive. Ce gouvernement, quel est-il? Fondé en principe pour sept ans, il ne saura lui-même ce qu'il est et ce qu'il peut être que lorsque les lois constitutionnelles le lui auront dit. Jusque-là, il est auprès d'une assemblée souveraine dont il reste le mandataire à la fois inviolable et impuissant. Ce gouvernement, en un mot, ne peut tirer son efficacité réelle, son caractère et sa signification que des lois qui l'organiseront, de la politique par laquelle il se manifestera dans l'indépendance qui lui sera faite, ce qui revient à dire que pour le moment la septennalité n'est qu'une apparence, et voilà pourquoi le sentiment

public hésite : il attend de savoir quelle est cette stabilité qu'on lui promet, si c'est là un gouvernement créé pour durer ou si ce n'est encore qu'une forme du provisoire destinée à faire patienter des espérances qui n'ont point abdicqué.

La question n'est nullement dans le pouvoir du maréchal de MacMahon, institué par un vote et maintenant accepté par tous les partis modérés; elle est dans le sens qu'on attache à ce pouvoir, dans le rôle qu'on prétend lui attribuer, dans la politique qu'on se propose de pratiquer à l'abri du nom de M. le président de la république, et ici c'est à la chambre, c'est au ministère qui représente la majorité parlementaire d'éclairer le pays. M. le duc de Broglie, dans une discussion récente à propos de l'état de siège, disait à l'assemblée : « Vous avez pris l'engagement de faire une œuvre sérieuse... Vous avez pris envers vous-mêmes l'engagement d'instituer un pouvoir qui soit une réalité vivante et non pas l'étiquette impuissante d'une autorité nominale. Vous avez pris envers l'homme que vous avez chargé de vous défendre l'engagement de le soutenir et de le protéger lui-même contre les atteintes infatigables des factions. » Fort bien, c'est tout un programme ou l'ébauche d'un programme; mais quels sont les moyens qu'on tient en réserve pour faire « une œuvre sérieuse, » pour constituer un pouvoir qui soit « une réalité vivante, » pour protéger le gouvernement contre les factions? Jusqu'ici, la politique du pouvoir nouveau ou, pour mieux dire, la politique ministérielle ne s'est manifestée que par un certain nombre de mesures législatives, déjà proposées ou annoncées, et par un certain nombre de nominations, particulièrement dans la diplomatie.

Il y a une loi sur les municipalités qui propose de rendre au gouvernement le droit de nommer les maires dans toutes les communes de la France. Chose étrange et qui devrait faire réfléchir tous les partis, il y a deux ans, au mois d'avril 1871, en pleine insurrection de Paris, M. Thiers était obligé de menacer l'assemblée de sa démission, si on ne lui laissait pas au moins le droit de nommer les maires des grandes villes, et encore ce droit devait-il être circonscrit dans les conseils municipaux. Les temps sont changés, aujourd'hui beaucoup de ceux-là mêmes qui ne rêvaient que décentralisation, qui disputaient à M. Thiers la modeste prérogative qu'il demandait, réclament pour le gouvernement le droit de nommer les maires partout, et on est trop facilement justifié par le singulier usage que font de leur indépendance certaines municipalités, qui se mettent à l'état permanent de révolte ou de refus de concours vis-à-vis de l'état. Ainsi voilà encore une expérience manquée, voilà une liberté compromise par les uns, désavouée par les autres; le résultat est la loi actuelle, et ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'avec ces abus de toute chose, ces contradictions et ces mobilités, on est exposé à

finir par n'avoir plus ni maires dévoués au gouvernement, ni maires attachés à la commune; on aura alternativement de petits chefs de clan démagogique ou des commissaires de police. Il y a également sur le tapis une loi sur la presse qu'on ne connaît pas encore, qui semble destinée dans tous les cas à fortifier la répression, à donner au gouvernement de nouvelles armes administratives. Il y a enfin une proposition sur les élections partielles, qu'on ne ferait désormais que lorsqu'il y aurait un certain nombre de vacances dans un département. Ce qu'il y a surtout à remarquer, c'est que ces mesures ont toutes le même caractère, elles sont toutes provisoires. La loi sur les maires est provisoire, la loi sur la presse sera provisoire, la proposition sur les élections partielles n'est et ne peut être évidemment qu'une mesure d'exception et de circonstance. Est-ce donc le provisoire qu'on veut organiser? Ces moyens de gouvernement qu'on réclame, fussent-ils nécessaires, ne suffisent pas certainement pour constituer ou caractériser une politique.

La pensée du ministère est-elle dans les nominations diplomatiques par lesquelles il a inauguré son entrée au pouvoir, ou du moins ces nominations sont-elles de nature à laisser entrevoir les directions de la politique actuelle? Que le ministère, décidé à ne point laisser M. Fournier à Rome, l'ait remplacé par M. le marquis de Noailles, il ne pouvait certes faire un choix plus heureux, mieux inspiré pour garantir les relations d'amitié et de sympathie entre la France et l'Italie. Que M. Chaudordy aille succéder en Suisse à un homme de talent et de conviction, M. Lanfrey, qui a mis sa dignité à ne point servir sous les ordres d'un gouvernement dont il était obligé de se séparer par ses votes, il n'y a rien à dire encore. M. Chaudordy est de la carrière diplomatique; délégué des affaires étrangères pendant la guerre, il a montré de l'activité et du feu auprès de M. Gambetta, dont il partageait les entraînemens et même les préventions contre M. Thiers, alors fort suspect à Bordeaux pour la clairvoyance de son patriotisme et pour la sagesse de ses conseils. M. Chaudordy est devenu un député de la plus pure majorité, qui revient aujourd'hui à la diplomatie. Seulement on peut se demander comment le titre de ministre plénipotentiaire, qui suffisait à un homme de mérite comme M. Lanfrey, ne suffit plus à M. Chaudordy, et comment la légation de Berne doit se transformer nécessairement en ambassade.

Que le ministère enfin, pour son coup de maître, ait cru devoir faire de M. de Larochevoucauld, duc de Bisaccia, un ambassadeur à Londres, c'est là le mystère, et c'est aussi sans doute la nomination véritablement politique, d'autant plus politique qu'il serait difficile en vérité de l'expliquer autrement. M. le duc de Bisaccia, que nous sachions, ne s'est point révélé jusqu'ici au pays par ses aptitudes diplomatiques. Député, il ne

s'est même pas signalé par une de ces interventions qui marquent la place d'un homme dans les affaires publiques. Il n'a rien fait, il n'a paru sérieusement dans aucune circonstance; il n'est à l'assemblée qu'un député de plus revêtu du vernis aristocratique, et dont l'éloquence va tout au plus jusqu'à l'interruption. Ce n'est donc ni pour ses services en diplomatie, ni pour l'éclat de son talent ou de sa carrière publique, que M. le duc de Bisaccia a pu être choisi pour aller représenter la France à Londres; mais il est de l'extrême droite, de cette droite inquiète et frondeuse qui ne peut se consoler de l'échec des tentatives monarchiques, qui n'a voté la prorogation septennale qu'à contre-cœur, sans renoncer à l'espoir de retrouver et de préparer une occasion plus favorable, qui, n'ayant pu faire la monarchie, ne veut à aucun prix faire ou laisser faire la république. La nomination de M. le duc de Bisaccia est-elle le gage des ménagemens du ministère pour cet esprit des légitimistes de l'assemblée? Est-ce le prix du concours de l'extrême droite? Le ministère a cru sans doute fort habile de s'en tirer à si peu de frais.

C'est mieux que cela, dit-on, c'est un gage donné à l'union de toutes les fractions conservatrices alliées jusqu'ici dans un sentiment de défense sociale; la première condition est de maintenir devant la révolution menaçante l'intégrité du parti conservateur dans l'assemblée. C'est possible. Que le gouvernement doive être conservateur, qui donc le met en doute? Seulement il y a une manière d'entendre ce mot de conservateur qui peut conduire aux plus étranges déceptions, à une pure et simple réaction dans le sens le plus étroit. Depuis quelque temps, on semble en vérité vouloir faire de la politique conservatrice une sorte d'orthodoxie exclusive et passionnée dont les seuls gardiens jurés seraient dans certaines régions. C'est ce qu'on a nommé la politique de combat. Hors de là, il n'y a plus que des révolutionnaires et des démagogues. Il y a longtemps que M. Thiers n'est plus qu'un radical de la pire espèce, et M. de Rémusat, élu il y a quelques mois à Toulouse, ne l'est pas moins, et le centre gauche tout entier, à commencer par M. Casimir Perrier, est absolument infesté de radicalisme. De proche en proche, tout le monde est exclu. Lorsque, il y a quelques jours, on a refait le ministère, M. de Goulard, à ce qu'il paraît, a été exclu parce qu'il n'était pas assez pur, parce qu'il était suspect à certaines fractions qu'il fallait ménager, et peu s'en est fallu que M. de Larey et M. Depeyre eux-mêmes ne fussent mis à l'index parce qu'ils sont entrés dans un cabinet un peu mélangé. On est radical et démagogue dès qu'on se permet de croire qu'il pourrait y avoir de la sagesse à tenir quelque compte de toutes les manifestations du pays, dès qu'on prononce le mot de république même sous le gouvernement du président de la république. L'idéal est de supprimer jusqu'au mot, de faire la monarchie quand même, sans roi, en attendant que le roi vienne.

La vérité est qu'il y a aujourd'hui deux politiques. Il y a celle-là, qui consiste précisément à ne voir dans la septennalité qu'une combinaison de circonstance, une fiction complaisante, à l'abri de laquelle on se réserve de préparer une revanche des derniers échecs monarchiques, et on ne s'aperçoit pas que ces idées, qui se déploient quelquefois assez naïvement, supposent ou l'indignité du maréchal de Mac-Mahon, qui se ferait le complice de ces subterfuges, ou l'indignité de ceux qui l'appuieraient avec de telles pensées en se promettant de le trahir et de l'évincer au moment voulu. Il y a une autre politique qui consiste tout simplement à faire de la septennalité une « œuvre sérieuse, » selon le mot de M. le duc de Broglie, à organiser le gouvernement du président de la république, puisque c'est un président de la république qu'on a nommé, à élever par une administration à la fois forte et libérale le chef de ce gouvernement au-dessus de tous les partis au lieu de le réduire à être le représentant et l'instrument d'un parti exclusif. Tout est là, et ce qui complique la situation actuelle, c'est que le ministère, qui prend certainement la septennalité au sérieux, a quelquefois l'air, dans ses choix, dans ses combinaisons, dans sa politique, d'exclure les partis libéraux et modérés qui pourraient le seconder utilement, pour s'appuyer sur ceux qui poursuivent un autre but; ce qui complique encore plus les choses, c'est que l'assemblée elle-même, après avoir créé ce pouvoir nouveau, semble vouloir perpétuer un état où tout reste en question, où le gouvernement créé par elle n'est qu'insuffisamment organisé pour le rôle qu'on lui attribue, pour tout ce qu'on attend de lui. On veut donner au pays la durée, la stabilité, la sécurité, et on n'évite pas assez tout ce qui peut affaiblir dans son esprit la confiance en ces biens qu'on lui promet, qu'on lui laisse entrevoir sans les lui garantir par la netteté de la politique.

Au fond, lorsqu'on y regarde de près, c'est là une des raisons intimes de ce malaise qui se prolonge, qui devient pour les affaires, pour tous les intérêts, une cause de souffrances croissantes. Le pays, quant à lui, ne demande pas mieux que de voir se réaliser ces promesses de stabilité dont on le flatte, d'entrer dans une ère de sécurité favorable au travail. Comment ne le désirerait-il pas? Ce n'est qu'en travaillant qu'il peut renouveler son épargne épuisée, suffire à toutes les charges qui pèsent sur lui. Ce gouvernement du maréchal de Mac-Mahon qu'on lui a donné, il l'accepte sans arrière-pensée, sans résistance, à la condition que ce pouvoir ait précisément le caractère qu'on dit, qu'il ne soit pas toujours un provisoire flottant, « livré aux discussions des partis, » selon l'expression récente de M. le duc de Broglie, qu'il soit définitivement organisé, fixé dans des institutions destinées à le compléter en régularisant la vie publique de la France. C'est là l'instinct, le sentiment profond du pays, aux yeux de qui la régularité des institutions est jus-

tement la première condition d'une sécurité durable. Que lui offre-t-on au contraire? Une politique qui, sous une apparence de fermeté, hésite à faire un choix, qui n'est pas arrivée à trouver son équilibre entre toutes ces combinaisons intimes, ces tendances exclusives, dont elle est l'expression, — et une omnipotence parlementaire qui, en se prolongeant, finit par créer la situation la plus extraordinaire, la plus incompatible par conséquent avec l'idée d'une stabilité régularisée.

Voilà la contradiction sur laquelle les esprits prévoyans de la chambre devraient réfléchir. Il est évident que cette assemblée souveraine, qui a eu sa raison d'être, qui a rendu de grands et douloureux services à la France, finit par éprouver tous les embarras de l'omnipotence au milieu de la division des partis, dans des conditions qui se sont renouvelées autour d'elle. Il en résulte ce que nous voyons. Que l'assemblée ait à nommer cette commission des trente chargée de préparer les lois constitutionnelles, elle est réduite à multiplier les scrutins à l'infini pour arriver à un résultat, et la commission, une fois nommée, se met à recommencer l'histoire de la commission des trente de l'année dernière; elle perd un peu son temps à discuter pour savoir si elle doit nommer des sous-commissions d'étude, comment elle pourra retarder la loi sur l'organisation des pouvoirs publics. Que l'assemblée ait à examiner la situation financière, elle s'y arrête à peine. Certes c'est là un des sujets les plus graves, lorsqu'il s'agit d'imposer au pays plus de 150 millions de contributions nouvelles; mais il faut se hâter, il faut voter le budget au plus vite, avant la fin de l'année, pour éviter les douzièmes provisoires. Qu'en faut-il conclure? C'est que l'assemblée elle-même doit sentir la nécessité d'arriver à inaugurer un régime définitif, qui seul peut donner au pays ce qu'il demande, la paix sous des pouvoirs précis et réguliers.

Voilà donc, au milieu de toutes les incertitudes d'une politique qui pourrait être quelquefois mieux inspirée pour le bien et la reconstitution du pays, voilà donc ce drame judiciaire de Trianon qui vient de se clore, triste et lugubre épilogue de la grande tragédie nationale de 1870. L'œuvre du tribunal militaire est accomplie, et le dernier mot est une sentence de dégradation et de mort prononcée contre celui qui fut le maréchal Bazaine, le commandant de l'armée du Rhin, qui n'est plus aujourd'hui que le condamné de Trianon.

Certes tout se réunissait pour relever ce drame, pour exciter les émotions les plus diverses et les plus poignantes, — la position de l'accusé, les épreuves infligées à cette armée de 150,000 hommes dont il fut le chef, les souvenirs de luttes héroïques si douloureusement dénouées, l'immensité de la catastrophe, le nom même et l'image de cette ville de Metz parlant à tous les esprits et à tous les cœurs! Deux mois durant,

ce cruel procès de nos misères s'est déroulé sous une direction aussi ferme, aussi habile que mesurée. Ils ont tous comparu devant la justice attentive, maréchaux, généraux, officiers, simples émissaires, combattans des journées de Rezonville et de Saint-Privat, membres du gouvernement de la défense nationale ou acteurs obscurs perdus dans la mêlée. On a fait appel à tous les témoignages, même à ceux qui ne laissaient pas d'être inutiles et peut-être équivoques. On a scruté tous les souvenirs, les coïncidences, les dépêches, les mystères du télégraphe. On a écouté enfin ces réquisitoires et ces plaidoiries qui ont ravivé l'amertume de la désastreuse odyssee.

Assurément la vérité n'est pas toujours facile à saisir dans ce conflit de dépositions, de souvenirs évoqués après trois ans, et ce n'est point sans doute encore l'histoire définitive des affaires de Metz, ou du moins c'est une histoire à dégager de bien des obscurités. Il y avait toutefois un fait palpable, inexorable, devant lequel on ne pouvait pas même reculer. Bazaine, chef d'une armée en campagne, avait-il capitulé dans des conditions que les lois militaires n'admettent pas? avait-il rendu les armes, les drapeaux de plus de 100,000 braves gens étonnés de leur malheur? C'était bien certain, trop tristement certain. — Le commandant de l'armée du Rhin avait-il fait tout ce que lui imposaient le devoir et l'honneur avant de se laisser réduire à cette extrémité, avant de rendre d'un seul coup la force la plus sérieuse de la France et la citadelle de la Lorraine? s'est-il suffisamment défendu de ces pièges terribles, les préoccupations politiques, les négociations prématurées et énervantes, les communications irrégulières avec l'ennemi? s'était-il assez souvent qu'en dehors des révolutions et des questions de gouvernement, en dehors de ces événemens extérieurs qu'il connaissait mal, il restait toujours la France, selon le mot de M. le duc d'Aumale? Le conseil de guerre ne l'a point cru évidemment, la sentence le dit. Le maréchal n'avait point fait tout ce qu'il pouvait. A parler franchement, ce n'est que par ce qu'il avait d'unique, d'extraordinaire, dans des circonstances bien extraordinaires elles-mêmes, que l'acte de Metz pouvait trouver, sinon une justification suffisante, du moins une explication, une atténuation, et c'est parce qu'il l'a compris ainsi que le conseil, en restant dans l'inflexibilité des lois militaires, en condamnant le maréchal sur tous les points « à l'unanimité, » a signé immédiatement, aussi « à l'unanimité, » un recours en grâce. Ce n'était pas une contradiction, comme on l'a dit, le recours en grâce n'était point le désaveu de l'arrêt, c'était un moyen de concilier autant que possible un devoir strict et un sentiment supérieur d'équité ou d'humanité. Le tribunal a laissé la loi militaire s'appesantir dans sa rigueur sur l'auteur de la capitulation de Metz, les juges ont voulu eux-mêmes re-

mettre le condamné à la clémence des pouvoirs publics, qui viennent en effet de répondre à cet appel en commuant la peine. Voilà la vérité.

Oui, certainement, tout a été extraordinaire dans ce temps, où les capitulations, les désastres se sont succédé non pas seulement à Metz, mais presque partout, où le crime le plus réel des hommes a été non de trahir, les trahisons sont, Dieu merci, toujours rares, mais d'être au-dessous de leur rôle, au-dessous des circonstances par la capacité, par le caractère, par une certaine manière de comprendre le devoir. Bazaine, entre tous, expie ce crime par la plus effroyable chute, et il faudrait plaindre ceux qui ne verraient là qu'une confirmation de leurs présomptueux jugemens ou qui resteraient insensibles devant cette destinée d'un soldat qui, après avoir passé quarante-trois ans sous le drapeau, après avoir conquis ses grades au prix de son sang, après avoir été souvent heureux, toujours intrépide au feu, vient échouer sur cet écueil sinistre. Sans doute il a été coupable, d'autant plus coupable qu'il était placé plus haut, qu'on avait mis en lui plus de confiance, que cette reddition d'une vaillante armée, cette capitulation de notre première ville de guerre, pouvaient et devaient avoir une influence plus décisive sur la défense nationale, et ce n'était point, à dire vrai, la plus heureuse manière de relever sa cause que de le mettre sous la protection des certificats du prince Frédéric-Charles. Après tout, si Bazaine a failli, il n'est point le seul qui ait contribué à nos désastres, préparés par d'autres, et seul il résume toutes les expiations! On a dit que ce châtement était une satisfaction pour cette malheureuse armée du Rhin, pour la population de Metz, et que c'était aussi un exemple de justice dû à ces 150,000 jeunes gens qui vont entrer dans notre armée nouvelle, qui se sentiront fortifiés par cette éclatante sanction de l'idée du devoir militaire. Soit, rien ne manque, ni la satisfaction vengeresse ni l'exemple de justice. Maintenant, qu'on le sache bien, tous, chefs et soldats, se doivent à eux-mêmes de profiter des enseignemens, et ils sont nombreux, de cette triste affaire; devant cette grande chute, ils contractent plus que jamais l'engagement de se mettre à la hauteur de toutes les circonstances, non pas seulement par ce courage que notre race a toujours au feu, mais par l'étude, par l'instruction, par la précision du service, par un sentiment du devoir proportionné aux malheurs du pays et à la mission qui doit rester désormais l'unique et généreuse préoccupation d'une armée française.

Que l'Europe suive avec une attention sympathique ou curieuse ces drames de notre vie militaire et politique, on n'en peut douter. Elle n'a point aujourd'hui, quant à elle, de ces cruelles diversions, de ces émotions qui survivent aux grandes catastrophes. Ceux qui ont été heureux à la guerre comblent leurs généraux de récompenses, ils ne les

jugent pas. Ceux qui ont eu avant nous des malheurs s'efforcent de les réparer, ils oublient dans une meilleure fortune un temps où ils étaient réduits, eux aussi, à se demander comment ils se relèveraient. L'Autriche a souvent éprouvé des défaites dans sa longue existence, rarement elle a su en profiter comme elle l'a fait depuis sept ans. Les événemens de 1866 ont été pour elle en réalité le point de départ d'une ère nouvelle de réorganisation, de politique libérale, de pacification, sous les auspices du souverain se prêtant lui-même à toutes les réformes, et un des signes les plus caractéristiques de cette situation plus heureuse est la franche spontanéité avec laquelle on vient de célébrer dans tous les états autrichiens l'anniversaire du couronnement de l'empereur François-Joseph, dont le règne a compté vingt-cinq ans le 2 décembre. Le jubilé impérial est devenu l'occasion naturelle des manifestations les plus expansives de tous les sentimens de fidélité dynastique, et ces manifestations, le gouvernement ne les a en aucune façon provoquées. Elles sont venues librement, loyalement de toutes parts, de la Bohême comme des autres provinces, des villes, des corporations comme de l'armée. C'est un de ces jours où François-Joseph est apparu une fois de plus comme la vivante, la traditionnelle et populaire personnification de la vieille Autriche sans distinction de classes ou de nationalités, et, par un sentiment aussi élevé que délicat, auquel se sont associées les villes et les provinces, le souverain a voulu que ce jubilé fût marqué moins par des fêtes somptueuses que par la fondation de nouvelles institutions de bienfaisance et d'utilité. Des députations sans nombre se sont succédé pendant plusieurs jours auprès de l'empereur, qui a reçu tout le monde avec une émotion visible, parlant à tous le langage le plus cordial, le plus sincère et même le plus libéral.

Ce souverain, dont on ne peut certes mettre en doute les sentimens religieux, mais qui n'est pas sans avoir lui-même ses démêlés avec l'église, n'a point hésité à rappeler aux évêques austro-hongrois que leur mission était de prêcher la concorde, non la guerre, d'exercer une influence pacificatrice; il a fait appel à la modération des évêques. Une des allocutions les plus curieuses de François-Joseph est celle qu'il a adressée à des délégués de la presse qui ont voulu, eux aussi, le féliciter, et certainement rien ne prouve mieux l'immense transformation intérieure qui s'est accomplie en Autriche. L'empereur s'est exprimé à la façon d'un souverain constitutionnel et libéral qui ne redoute nullement les manifestations de l'opinion publique. Il a déclaré sans effort, sans réticence, qu'il appréciait pleinement « les avantages d'une presse libre, » qui, en contribuant au développement de la vie intellectuelle, apprenait « à connaître et à juger sainement tout ce qui a rapport à la vie publique. » Sauvegarder sa propre dignité en s'abstenant d'intervenir

dans la sphère de la vie privée, « discuter les affaires d'état avec autant d'indépendance que de patriotisme, » c'est le rôle, c'est le droit de la presse selon le souverain de l'Autriche nouvelle. Il serait à souhaiter que ce programme d'un empereur d'Autriche fût suivi partout où il y a des gouvernemens que la presse effraie toujours, et partout où il y a une presse portée à oublier son vrai rôle et sa dignité pour avilir l'esprit public par une littérature subalterne de commérages.

S'il est des pays qui ont la vie régulière et facile, il en est aussi où les crises deviennent une sorte de maladie chronique, où les difficultés intérieures déjà plus que suffisantes se compliquent et s'aggravent tout à coup des difficultés extérieures les plus imprévues. C'est ainsi que l'Espagne, livrée à la révolution et à la guerre civile, s'est trouvée subitement et sans y songer en querelle avec les États-Unis au sujet de ce navire, le *Virginus*, capturé en mer par les autorités de Cuba sous prétexte de piraterie. Les autorités de Cuba n'avaient point assurément créé une situation facile au cabinet de Madrid : elles avaient commencé par fusiller sommairement bon nombre d'hommes de l'équipage et de passagers américains ou anglais, en retenant, bien entendu, le navire; par ces mesures violentes, elles avaient pris le meilleur moyen pour exciter la fureur américaine, et lorsque le cabinet de Washington, pressé par l'opinion, a élevé des réclamations faciles à prévoir dans tous les cas, le chef du gouvernement espagnol, M. Castelar, s'est trouvé placé entre la révolte de l'orgueil national, prenant parti pour les autorités cubaines, et la nécessité inexorable qui pesait sur lui. Résister nettement et ouvertement aux sommations impérieuses des États-Unis, refuser les satisfactions qu'on demandait, c'était tout simplement donner aux Américains un prétexte d'intervenir à Cuba, d'en finir avec ce qui reste de domination espagnole. Le premier acte du cabinet de Washington eût été sans doute de reconnaître comme belligérans les insurgés cubains; mais d'un autre côté, en pliant devant la nécessité, en offrant toutes les satisfactions réclamées, le gouvernement espagnol était-il sûr d'être obéi au-delà des mers?

Cette malheureuse île de Cuba est depuis des années dans la condition la plus étrange. Les chefs militaires ne sont pas eux-mêmes toujours maîtres de leurs résolutions. Les ordres qui viennent de Madrid sont à peine respectés. Un parti violent à Cuba, le parti favorable à l'esclavage, ne parlait de rien moins que d'accepter la guerre avec les États-Unis. Le gouverneur de l'île, le général Jovellar, ne se croyait pas trop en mesure de dominer cette effervescence et de pouvoir exécuter les instructions de la métropole. M. Castelar, au milieu de ces embarras, a fait ce qu'il a pu; il a discuté, il a négocié, il s'est efforcé de sauver l'honneur en proposant un arbitrage, en offrant de soumettre à

un examen les questions de droit soulevées par la capture du *Virginus*. Après avoir tout épuisé, il a bien été obligé en fin de compte de s'exécuter, et le général Grant, dans son dernier message, annonce que l'Espagne s'est résignée à donner toutes les satisfactions qu'on réclamait : restitution du *Virginus*, livraison des passagers et hommes d'équipage survivans, indemnités à ceux qui ont été lésés, réparation au pavillon américain, châtimement des autorités espagnoles coupables des actes de violence qui ont été commis. Faire accepter toutes ces conditions à Cuba semblait difficile au premier abord. Les esprits cependant paraissent s'être calmés, et le *Virginus* a été restitué. Tout en étant rigoureux du reste, le gouvernement de Washington n'est point sans garder quelques ménagemens envers l'Espagne, et surtout il n'a paru nullement pressé de saisir cette occasion facile pour intervenir à Cuba. Maintenant c'est l'Angleterre qui réclame à son tour au nom de ses nationaux qui ont été victimes, et le cabinet de Madrid sera encore obligé de rendre les armes devant l'Angleterre. M. Castelar a sûrement agi avec sagesse, et cependant il n'est pas certain que cette prudence nécessaire serve à le populariser.

Que pouvait faire l'Espagne ? Cette malheureuse république qui existe à Madrid n'a même pas de forces suffisantes pour maintenir son autorité dans ses provinces continentales. Elle a tout ce qu'il faut de troupes pour entretenir la guerre civile, non pour la dénouer. On vient d'envoyer un nouveau général à Carthagène, dont on continue à faire le siège, où les insurgés communistes se défendent toujours sans paraître jusqu'ici donner des signes d'épuisement. Au nord, Moriones continue plus que jamais à batailler avec les bandes carlistes, et plus que jamais les bandes carlistes continuent à se promener dans la Biscaye, dans la Navarre, dans le Bas-Aragon, en Catalogne, dans le Maestrazgo. Les troupes du gouvernement sont réduites à faire de véritables campagnes pour ravitailler les villes. Il est vrai que de leur côté les carlistes, en restant maîtres de leurs positions, n'avancent guère. Entre ces étranges adversaires la lutte semble égale : ils se tiennent en échec, ils ne réussissent pas à se vaincre mutuellement. Cependant il y a toujours à Madrid un gouvernement qui s'appelle la république, qui vit au milieu de toutes ces complications.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT HUITIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLIII^e ANNÉE

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1873

Livraison du 1^{er} Novembre.

LES GRANDS COURANS LITTÉRAIRES AU XIX ^e SIÈCLE, par M. HENRI BLAZE DE BURY.	5
UNE AUTOBIOGRAPHIE DE MACHIAVEL, par M. LOUIS ÉTIENNE.	37
L'ADMINISTRATION FRANÇAISE AVANT LA RÉVOLUTION DE 1789. — III. — LA LUTTE DU POUVOIR ROYAL ET DES JURIDICTIONS, dernière partie, par M. A. MAURY, de l'Institut de France.	61
L'ÉTAT DE LA QUESTION MONÉTAIRE. — LE DOUBLE ÉTALON, par M. VICTOR BONNET.	95
LE PROGRÈS SOCIAL. — II. — LES LOIS ET LES LIMITES DU PROGRÈS DANS LA SCIENCE, DANS LA MORALE ET DANS L'ART, par M. E. CARO, de l'Institut de France.	116
M ^{lle} GUIGNON, première partie, par M. ANDRÉ THEURIET.	150
UNE VISITE AU PARLEMENT DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE, par M. ERNEST LAVISSE.	187
LE PHYLLOXERA DE LA VIGNE, LES RAVAGES DE L'INSECTE ET LES TENTATIVES DE DESTRUCTION, par un NATURALISTE.	207
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	226
ESSAIS ET NOTICES. — L'AMBULANCE AMÉRICAINE PENDANT LE SIÈGE DE PARIS.	238

Livraison du 15 Novembre.

L'ESPAGNE POLITIQUE. — III. — LES COMMENCEMENS DE LA RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE, par M. VICTOR CHERBULIEZ.	241
M ^{lle} GUIGNON, seconde partie, par M. ANDRÉ THEURIET.	273
LE ROI DE PRUSSE FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV ET LE BARON DE BUNSEN. — III. — LES HUMILIATIONS DE LA PRUSSE EN 1850, D'APRÈS LA CORRESPONDANCE DU ROI, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française.	315
UNE NOUVELLE PHASE DE LA PHILOSOPHIE SPIRITUALISTE, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France.	363

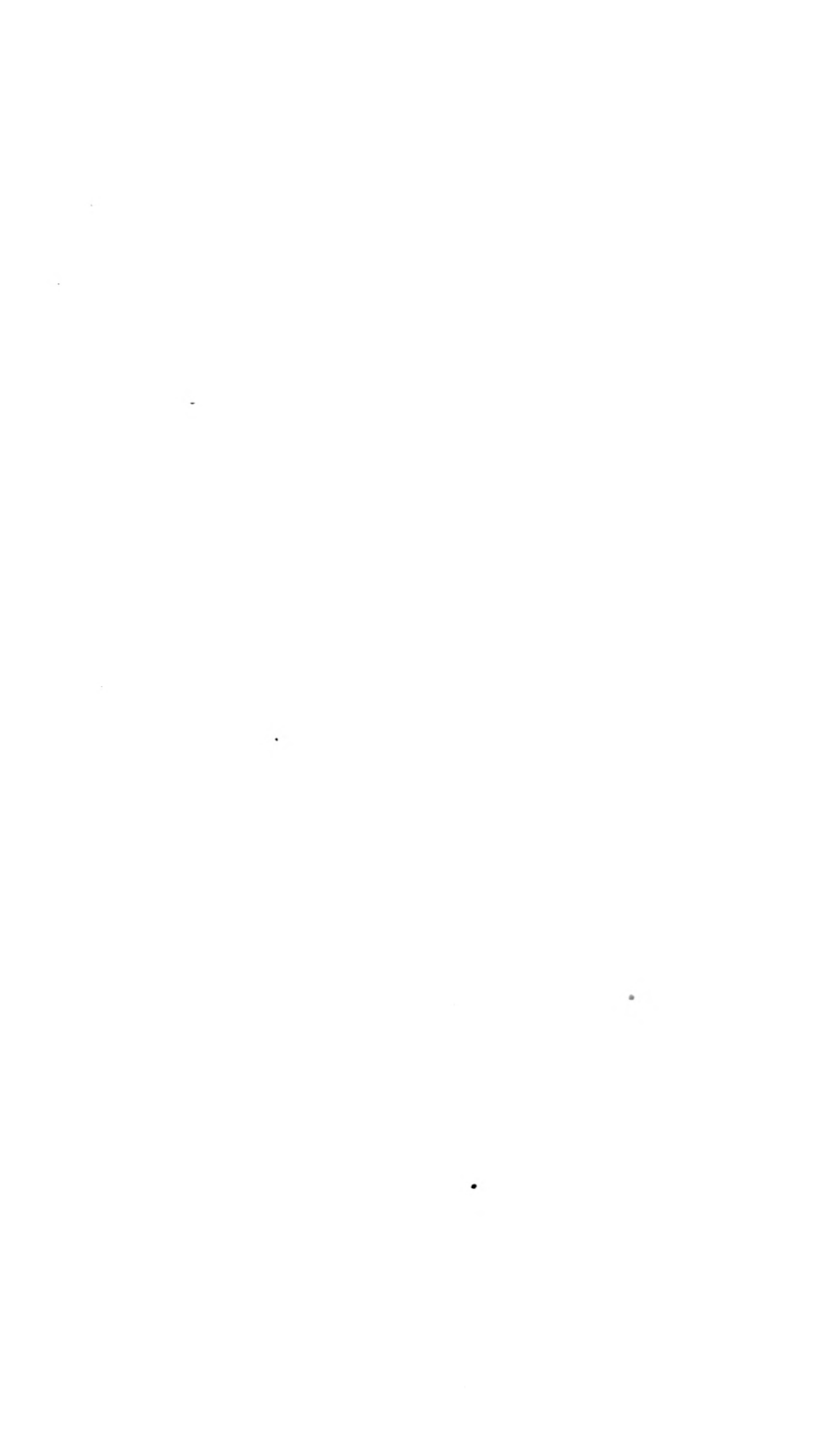
MŒURS FINANCIÈRES DE LA FRANCE. — III. — LE PAPIER-MONNAIE, LES IMPÔTS DE LA GUERRE, LES TRAVAUX DE LA PAIX, par M. BAILLEUX DE MARISY.	389
DÉMOSTHÈNE ET SES CONTEMPORAINS. — IV. — LE PROCÈS DU BANQUIER PHORMION, LE COMMERCE DE L'ARGENT ET LE CRÉDIT A ATHÈNES, par M. GEORGE PERROT.	407
LE BACCALaurÉAT EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE, par M. MICHEL BRÉAL.	440
REVUE MUSICALE. — L'INCENDIE DE L'OPÉRA, LA RÉOUVERTURE DU THÉÂTRE ITALIEN, ETC., par M. F. DE LAGENEVAIS.	453
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	466
ESSAIS ET NOTICES. — LES PEUPLES DU NORD DE L'INDE.	478

Livraison du 1^{er} Décembre.

LETTRÉS A UNE INCONNUE (1841-1870), par M. PROSPER MÉRIMÉE, de l'Académie Française.	481
LES FEMMES A ROME, LEUR ÉDUCATION ET LEUR RÔLE DANS LA SOCIÉTÉ ROMAINE, par M. GASTON BOISSIER.	525
M ^{lle} GUIGNON, dernière partie, par M. ANDRÉ THEURIET.	554
LORD ET LADY BYRON D'APRÈS LES CONFIDENCES DE M ^{me} BEECHER STOWE, par M. A. MÉZIÈRES.	593
UN ÉPISODE DE L'INSURRECTION DE KABYLIE. — L'ALMA, PALESTRO, par M. ERNEST WATBLED.	625
IMPRESSIONS DE VOYAGE ET D'ART. — III. — SOUVENIRS DU BOURBONNAIS. — SOUVIGNY, BOURBON-L'ARCHAMBAULT, LES FRONTIÈRES DE LA MARCHE ET DE L'Auvergne, MONTLUÇON ET RANDAN, par M. ÉMILE MONTÉGUT.	641
UNE VISITE A L'EXPOSITION DE VIENNE, par M. LOUIS REYBAUD, de l'Institut de France.	674
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	700
ESSAIS ET NOTICES. — L'ORIGINE ET LES CARACTÈRES DE L'ANTRUSTIONAT, par M. CHARLES LOUANDRE.	714

Livraison du 15 Décembre.

L'ESPAGNE POLITIQUE. — IV. — LES CRISES DE LA RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE, LES RADICAUX, LES CONSTITUTIONNELS ET LES ALPHONSISTES, par M. VICTOR CHERBULIEZ.	721
MARIE-ANTOINETTE ET MARIE-THÉRÈSE, PAPIERS SECRETS INÉDITS DU COMTE DE MERCY-ARGENTEAU.	783
L'ANTECHRIST ET LE CHRISTIANISME A PROPOS DU DERNIER LIVRE DE M. RENAN, par M. ALBERT RÉVILLE.	750
LES PASSIONS D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENS DE PHYSIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE, par M. FERNAND PAPILLON.	827
LA GUERRE DES ACHANTIS, par M. EDMOND PLAUCHUT.	852
CARRIE, RÉCIT DE LA VIE AMÉRICAINE, par M. BRET HARTE.	874
LES CONFESIONS DE JOHN STUART MILL, par M. A. LAUGEL.	906
LES MISSIONS EXTÉRIEURES DE LA MARINE. — III. — LA STATION DU LEVANT. — X. — LA BATAILLE DE NAVARIN, par M. le vice-amiral JURIEU DE LA GRAVIÈRE.	937
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	963





AP
20
R5
pér.2
t.108

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

